This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07438858 2

Ap 27 '27

ONZIÈME ANNÉE. — N° 1. 15 JANVIER 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., chargé de cours à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.

SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les dix premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces dix années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

ONZIÈME ANNÉE. — TOME XI

1907

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
320374A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1927 L

ONZIÈME ANNÉE. — N° 1. 15 JANVIER 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique
DU
MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

FOUILLES DE DÉLOS EN 1906.

Le déblaiement de l'antique Délos se poursuit d'une façon continue et méthodique. Chaque année, de nouveaux monuments sortent de terre, des quartiers entiers de l'ancienne ville sont mis à jour ; les statues, les inscriptions, les objets mobiliers de toutes sortes s'accumulent, au point que le musée, à peine construit, devient déjà trop étroit. La campagne de 1906 n'a été ni moins intéressante, ni moins fructueuse que les précédentes. Deux édifices, situés au Nord du sanctuaire, ont été entièrement déblayés ; c'est d'abord une vaste construction en granit, sorte d'entrepôt commercial, dans le genre de la *schola* des Italiens et de l'établissement des Poseidoniastes, précédemment fouillés ; ensuite le *Portique des Cornes*, ainsi appelé à cause des têtes de taureaux qui en décoraient les triglyphes. On a eu l'heureuse chance de mettre la main sur plusieurs fragments de l'inscription monumentale qui était gravée sur l'architrave. Le quartier de la ville qui s'étend entre le théâtre et le sanctuaire, est maintenant presque complètement fouillé. Parmi les nombreuses découvertes qu'on y a faites au cours de la dernière campagne, il convient surtout d'en signaler une : dans la cour d'une maison, on a trouvé, *in situ*, une base inscrite, ayant supporté les statues du propriétaire Dioskouridès, et de son épouse, Cléopâtre. D'après l'inscription, il est établi que la maison, et par conséquent, tout le quartier auquel elle se rattache, date de la fin du IIe siècle avant Jésus-Christ. C'est là un repère chronologique de la plus haute importance. Les statues de Dioskouridès et de Cléopâtre ont été retrouvées au milieu des déblais ; quoique d'une facture un peu banale, elles sont cependant intéressantes, surtout au point de vue de l'étude de la draperie à la fin de la période hellénistique. Outre ces statues, il faut encore mentionner au nombre des principales œuvres de sculpture provenant des dernières fouilles : une tête colossale de Dionysos ; une Artémis à la biche ; une Polymnie ; un Hermès drapé ; un Priape

hermaphrodite ; et enfin six lions archaïques, qui décoraient une terrasse située à l'Ouest du lac sacré. Des sondages, pratiqués dans différents endroits du sanctuaire, ont amené la découverte d'un grand nombre de fragments de vases archaïques. F. MAYENCE.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

1. — **A. Dieterich**, *Mutter Erde. Ein Versuch über Volksreligion.* Teubner, Leipzig, 1905. 124 p. 4 m.

M. Dieterich dans ce livre publie la première partie d'une étude sur les religions populaires ; l'ouvrage complet comprendra un deuxième chapitre sur les Formes du rite magique et un troisième sur les Formes de la révélation divine.

Les premières pages sont consacrées à l'exposé des grandes lignes de la méthode qu'il entend suivre dans son étude. Nous y reviendrons. L'objet du livre est de faire connaître les traces du culte de la Terre-Mère, principalement dans le monde gréco-romain. Il commence par l'exposé de trois usages rapportés par des écrivains latins : l'enfant était déposé à terre après sa naissance et relevé ; — les petits enfants n'étaient pas incinérés mais inhumés ; — un malade en danger de mort était déposé sur le sol. M. Dieterich s'efforce, par des rapprochements avec des usages similaires dans le monde civilisé et chez les peuples sauvages, de prouver que ces coutumes sont autant de manifestations d'un culte de la Terre-Mère, c'est-à-dire de la Terre considérée comme celle qui donne la vie, et comme celle qui la reçoit et la dispense ensuite.

L'analyse de ces faits concrets précède l'exposé de la thèse générale. M. Dieterich prouve d'abord l'existence d'une Terre-Mère en Grèce par des témoignages d'écrivains, puis par le culte. Ces faits cultuels sont empruntés à l'Attique. L'auteur passe ensuite (III, p. 59) au reste du monde grec. Ici, comme il le dit, les faits ne prouvent pas toujours clairement l'existence d'une Terre-Mère, mais seulement ou bien l'adoration de la Terre ou l'adoration d'une déesse Mère. En conséquence, M. Dieterich divise son exposé et traite séparément du culte de la Terre et d'une Mère. Nous retombons ici dans des preuves de l'existence d'une Terre-Mère dans le monde grec. M. Dieterich en poursuit les traces dans la littérature chrétienne jusque S. Grégoire de Nazianze. Dans ce chapitre se trouve développée cette idée que c'est autour d'une divinité-mère que se sont

formés et développés les mystères ; une de leurs idées maîtresses était que l'homme devenait l'enfant de la divinité.

L'auteur passe dans son § IV au monde romain, dans lequel il rencontre le culte de la Terre-Mère sous le nom de *Tellus* ou *Terra Mater*. Cette divinité s'est effacée devant d'autres qui ont pris sa place *Isis*, *Magna Mater*. Dans ces divinités plus individualisées, l'idée de la Terre était affaiblie, mais celle de la Mère restait. Cette dernière idée s'est encore effacée ; les divinités mères ont dû reculer devant l'invasion de divinités masculines, venant de l'orient perse (Mithra) et des contrées sémitiques. Le christianisme leur a donné le coup de grâce.

Le culte de la Terre-Mère, principe fécond de toute vie, appelait celui du principe fécondant, le ciel, d'où tombe la pluie et d'où part le rayon de soleil. Une assimilation, sur laquelle l'auteur revient avec complaisance, entre le phénomène de la germination et celui de la procréation des animaux, a amené le culte du phallos et l'usage de rites phalliques. Ils sont nombreux ; il ne dépend pas de M. Dieterich qu'ils le soient plus encore, comme le montre l'interprétation brutale et extravagante du symbolisme usité par l'Église dans la bénédiction de l'eau le Samedi-Saint (pp. 114 et 115). Le § VII est consacré à rechercher les dernières traces du culte ou plus exactement de l'adoration d'une mère dans le christianisme. Celui-ci, M. Dieterich le reconnaît, a combattu avec décision cette forme d'un culte latrique. Toutefois, dit M. Dieterich, il se trouva trop faible pour comprimer ce besoin invincible qu'a l'humanité d'une déesse mère. Et M. Dieterich s'en va déterrer comme preuve, dans la traduction d'un texte araméen de l'Évangile des Hébreux, le genre féminin et le nom de mère donnés au St-Esprit, alors qu'en fait tout se réduit à une erreur grammaticale ou plutôt à une traduction trop matérielle. Il en donne une autre preuve plus inattendue : c'est le titre de Mère donnée à l'Église dans les premiers écrivains ecclésiastiques et sans interruption depuis lors (pp. 117 et 118).

La foi chrétienne, M. Dieterich aurait dû dire juive, à la résurrection des morts, doit quelque éclaircissement, pense-t-il, au culte de la Terre-Mère. Il en apporte comme preuve cette comparaison de S. Paul I Cor. 15.35, pourtant si naturelle, entre le corps mis en terre et en sortant rajeuni — et le grain jeté dans le sillon et donnant naissance à une nouvelle plante.

Tel est le résumé du livre. Il contient de bonnes choses. Je signale entr'autres l'interprétation de la levatio, de la depositio ; l'hypothèse de l'origine populaire des religions mystérieuses ; l'existence des restes phalliques dans les cérémonies d'initiation ; on comprend par

l'explication de M. Dieterich comment ces rites immoraux ont pu s'allier à la pensée d'une renatio. En particulier, il y a, p. 112 et suiv., une nouvelle et heureuse interprétation de l'obscure inscription du Metrôon de Phaistos (*Athen. Mitt.*, XVIII, p. 272).

Mais la lecture du livre est laborieuse. M. Dieterich ne vise, dans la composition, ni à la clarté ni à une suite d'idées bien logique. Les digressions, les retours sont fréquents. De plus, M. Dieterich n'a pas voulu être complet, vraisemblablement. Ce n'est pas un tableau achevé des manifestations du culte de la terre que contient son livre ; les lacunes dans les sources littéraires et dans les sources figurées sont nombreuses, et l'on se demande, sans trouver une explication suffisante, pourquoi certaines sources sont citées par M. Dieterich et d'autres sont omises. Je crois que l'explication dernière en est que M. Dieterich a voulu donner surtout un spécimen de sa méthode, en esquissant d'après elle les grandes lignes d'un sujet d'histoire religieuse. C'est sous cet aspect que nous allons considérer le livre et le discuter.

La méthode d'histoire religieuse suivie par M. Dieterich comprend des principes fondamentaux, des postulats, d'où découlent des critères particuliers. Les uns et les autres peuvent être ramenés à quatre. 1° La religion de l'homme primitif était la magie ; la magie est même l'explication de tout ou à peu près tout l'homme primitif. 2° Là où l'on a le plus de chances et même la quasi certitude de retrouver cette religion primitive, c'est dans la religion des couches inférieures, les moins cultivés de la société. Celles-là en effet sont très peu exposées aux influences capables d'altérer leurs croyances. La religion qu'elles professent, c'est l'ancienne religion que les classes cultivées n'ont pas conservée. Abandonnée par les gens instruits, mais conservée routinièrement par les classes inférieures, elle est devenue superstition. Ce sont donc les superstitions qu'il faut étudier pour retrouver la religion primitive. 3° Des deux parties que contient toute religion, les dogmes et le culte, M. Dieterich préconise la supériorité du culte comme représentant des idées religieuses d'un peuple. Tandis que les croyances évoluent sous des causes diverses, le culte reste immobile. Les actes du culte qui relèvent le mieux le caractère d'une religion sont ceux qui concernent la naissance, le mariage et la mort. 4° M. Dieterich est franchement de l'école comparative anthropologiste. Pour expliquer les usages religieux gréco-romains, il recourt non seulement à la civilisation germanique, mais encore et même surtout aux mœurs des peuples non civilisés.

Je vais reprendre chacun de ces postulats et les discuter ; j'aurai l'occasion, au cours de cette discussion, de rencontrer certaines affir-

mations ou conclusions particulières éparses dans le livre de M. Dieterich.

1° L'homme primitif avait la magie comme religion. Cette idée n'est pas personnelle à M. Dieterich ; elle a pour auteur principal M. Frazer. M. Dieterich ne doute aucunement de sa vérité. Selon les habitudes de l'école, il reconstitue l'état mental et moral de l'homme primitif; il décrit avec assurance ce qui l'entourait et l'impression que cela faisait sur lui. Les phénomènes naturels apparaissaient à l'homme primitif comme autant d'actes magiques ; contre eux il se défenditpar d'autres actes magiques. Tout cela est affirmé avec une sérénité d'ailleurs très compréhensible, attendu que le contrôle de ces affirmations est impossible ; ces constructions sont des créations presque *ex nihilo*. Pourtant, non ! L'école prétend avoir un fondement, elle croit avoir trouvé un type de l'homme primitif dans le sauvage. On peut le nier purement et simplement. Le sauvage n'est pas l'homme primitif ; il a derrière lui un passé de milliers et de milliers d'années, et ce passé est absolument inconnu. Même le type sauvage n'existe pas. Il y a des sauvages ; mais, quand au moyen des types particuliers on veut constituer le concept général du sauvage, le type se simplifie tellement que l'on en arrive à la notion purement négative de non-civilisé. L'abus que l'on fait de l'expression *homme primitif* n'a d'égal que celui qui se pratique du mot *magie*. Ici encore et surtout, le vague du concept facilite les fantaisies et les extravagances. Dans le dernier n° de l'*Archiv für Religionswissenschaft*, p. 417 et suiv., M. R. M. Meyer en a dressé une longue liste, qui n'a pas épuisé la matière. Je me hâte d'ajouter que M. Dieterich ne tombe pas dans ces excès ; je ne sais cependant si certaines pages (p. e. 32 à 35) n'en approchent pas.

2° M. Dieterich a sur la nature des religions populaires des idées qui me paraissent aussi très contestables. Tout d'abord l'expression elle-même *religion populaire* a un sens vague qui permet tous les équivoques. Dans une société où il y a deux classes de personnes, l'une aristocratique, l'autre plébéenne, je sais bien où sera la religion populaire. Mais sera-t-elle d'une autre nature que la première ? pas nécessairement. S'il s'agit au contraire d'une société homogène, où sera la religion populaire ? Je crois que M. Dieterich veut dire « religion d'une société non cultivée ». Je ne sais pas d'ailleurs si lui-même a toujours bien présent à l'esprit, et cela dans toute sa netteté, le concept de « religion populaire ». S'il l'a, alors la valeur de certaines sources où il prétend la trouver est très contestable, p. e. Hésiode, Pindare, Euripide, Xénophane des inscriptions funéraires métriques et les écrits de l'orateur très cultivé S. Grégoire de Nazianze. M. Dieterich

aurait dû, en tête de cette dissertation sur un sujet si spécial et si obscur, passer en revue les sources littéraires, épigraphiques et figurées et préciser celles qui lui paraissent contenir d'une façon certaine ou probable la religion populaire, celles qui l'excluent. Les quelques indications qu'il donne sur ce point sont manifestement insuffisantes. M. Dieterich a aussi sur la religion des classes non cultivées des idées que je ne puis partager. Il peut se faire qu'une forme religieuse abandonnée par les classes instruites plus souples soit conservée dans les classes inférieures. Mais le contraire peut aussi avoir lieu ; il n'est pas vrai que celles-ci ne se transforment pas. Où est la preuve de cette affirmation de M. Dieterich ? Tout change sur la terre. Il n'est pas vrai non plus qu'elles ne sont pas accessibles aux influences ; elles sont accessibles à l'influence des exemples, des conseils, etc., qui leur arrivent des classes supérieures. L'histoire religieuse de tous les peuples n'est-elle pas la démonstration de cette vérité ? En vain donc M. Dieterich espère-t-il trouver dans la religion des couches non cultivées la forme ancienne de la religion. Si dans un cas donné cela peut être vrai, c'est faux comme postulat, comme principe général propre à diriger les recherches ; ce critère ne donne aucune assurance. En fait M. Dieterich verse dans l'erreur commune à toutes les écoles d'exégèse mythologique qui se sont succédé ; chacune a transformé un cas particulier en système, en dogme, et a voulu adapter les faits particuliers à ce lit de Procuste. Quand donc M. Dieterich est arrivé à établir que tel usage appartenait à la religion du peuple, il lui reste à prouver que cette forme religieuse est ancienne, et pour cela le critère dont il use n'a aucune valeur, il doit procéder par l'enquête historique. Je sais bien que celle-ci, dans un très grand nombre de cas, ne donne aucun résultat, parce que les recherches nous conduisent immédiatement au-delà des limites de l'histoire. C'est malheureusement vrai. Il est des choses que nous devrons toujours ignorer ; c'est sagesse de se résigner à cette ignorance et c'est loyauté de l'avouer ; on épargne ainsi à soi-même et au reste de l'humanité une grande perte de temps. L'école anthropologique l'oublie trop souvent. Voilà pourquoi je crains bien qu'il ne reste fort peu de choses des grands efforts que nous la voyons tenter.

3° Il y a une grande part de vérité dans l'importance qu'apporte M. Dieterich au culte comme témoin des idées religieuses ; il est certain que le culte est en effet plus stable. Mais la chose n'est pas cependant aussi simple que le pense M. Dieterich, fidèle en cela d'ailleurs à la façon simpliste usitée dans l'école. D'abord, il n'est pas exact que le culte, même le culte populaire, se cristallise, ne subisse

aucune modification ; les influences extérieures et intérieures amènent des changements soit par accroissement, soit par diminution, soit par transformation. Puis, ces formes, il reste encore à les comprendre. Pour beaucoup, nous ne connaissons plus les circonstances qui ont motivé leur institution. La première règle de l'interprète dans son travail délicat d'exégèse, c'est donc de tenir présents à l'esprit toutes les explications possibles ; quand il s'est décidé en faveur d'une, il doit contrôler son hypothèse par les faits, entr'autres par l'histoire des rites. On verra tout à l'heure si M. Dieterich observe cette prescription élémentaire de la logique de l'hypothèse.

Les actes du culte trouvent leur explication naturelle dans les paroles liturgiques. Sur ce point, l'interprétation de M. Dieterich a pour caractère une tendance marquée à donner aux symboles et aux métaphores un sens propre. Il va moins loin sous ce rapport dans la *Mutter Erde* que dans la *Mithrasliturgie* ; mais il n'en tire pas moins ici encore des métaphores et des symboles des conclusions absolument inattendues. (1) Exemple. Quoiqu'en pense M. Dieterich, il n'est rien de plus naturel que l'assimilation de la germination des plantes et de la procréation des animaux. Il est possible que certains peuples, frappés de cette ressemblance, aient attribué à la terre et au ciel une action commune analogue au phénomène de la reproduction dans le règne animal. Mais interpréter, sans plus, les métaphores de ce genre comme des survivances d'un culte de la Terre-Mère, c'est de la fantaisie, c'est faire violence à la nature des choses. En voici une preuve. De l'aveu de M. Dieterich, les peuples sémitiques et en tout cas les Hébreux ont été antipathiques au culte maternel. Or, combien de fois cette métaphore ne revient-elle pas dans les livres de l'ancien testament, et cela sous des couleurs vivaces que ne lui ont jamais données les peuples occidentaux ! *In stillicidiis ejus terra laetabitur germinans*, lit-on dans un psaume.

La façon simpliste dont M. Dieterich use des métaphores comme critères amène quelquefois des méprises un peu plaisantes. Dans les premiers siècles du christianisme, l'Église a été appelée une mère, et l'on a continué depuis. Croirait-on que M. Dieterich y voit une preuve de la perdurance dans le monde chrétien du besoin d'une divinité mère, et de la réapparition de cette divinité sous cette forme adoucie, malgré la compression exercée sur ce sentiment par le christianisme héritier en cela des idées sémitiques ? Or, il se fait que si l'Eglise a été regardée comme une mère, c'est que le mot était du

(1) On peut lire la réfutation de cette manière de raisonner dans E. Bittlinger, *Die Materialisirung religiöser Vorstellungen* Tübingen 1905.

genre féminin. Imagine-t-on que l'on dise : l'*Église, mon père !* Supposez que le mot ait été masculin, on aurait probablement appelé tout aussi métaphoriquement l'Église *père*, et alors M. Dieterich, avec son système, y aurait pu voir une preuve de la puissance avec laquelle le christianisme avait combattu l'idée d'une déesse mère et de la substitution qu'il avait opérée pour l'expulser. Ce serait tout aussi vain ! Au nombre des interprétations forcées, je mets encore le passage de Cic. de Leg. II 63 (p. 48) où l'adverbe *quasi* montre clairement le sens métaphorique donné par Cicéron à sa citation.

4° M. Dieterich use largement de la méthode comparative ; les termes de ses comparaisons, il les cherche de préférence chez les peuples non civilisés, qui — c'est un dogme de l'école — représentent le plus exactement l'homme primitif. Il n'est pas dans ma pensée de condamner ces rapprochements ; mais il l'est tout aussi peu de leur attribuer une valeur probante quelque peu sérieuse. Cette méthode a le défaut de procéder par abstraction. Un usage, quel qu'il soit, ne se comprend que dans son milieu moral, dogmatiqué, économique, etc. Or la méthode comparative trop souvent extrait un usage du milieu qui l'explique, et ainsi isolé l'interprète ; elle a naturellement beau jeu alors pour lui donner tel ou tel sens selon les exigences de la thèse à démontrer. C'est là un défaut radical, essentiel. Il fait que beaucoup de ces rapprochements, très ingénieux d'ailleurs, n'ont pas une valeur supérieure à celle de curiosités ethnographiques. L'école comparative, malheureusement, ne les considère pas comme telles, mais bien comme de véritables conclusions. Celles de M. Dieterich, à part l'une ou l'autre absolument déconcertante, ne sont pas plus irrationnelles que celles qu'on lit habituellement. Comme les spécialistes en cette matière, il ne se fait aucun scrupule d'enlever un phénomène à son milieu connu et de l'interpréter comme une abstraction. On peut dire que pratiquement, si pas théoriquement, l'histoire compte très peu pour l'école comparative anthropologiste : une ressemblance extérieure suffit ; immédiatement, sans plus d'investigations, on se précipite à la conclusion. En voici deux exemples. M. Dieterich, on se le rappelle, a parlé de mourants que l'on dépose sur le sol avant leur dernier soupir, afin, dit Servius, qu'ils rendent leur âme à la terre, trésorière et dispensatrice de toute vie. Un évêque allemand du XIe siècle et S. François d'Assise, à leur dernier moment, se sont fait mettre aussi sur le sol. M. Dieterich rapporte les deux faits à un endroit de son livre où ils doivent apparaître comme des survivances, absolument inconscientes d'ailleurs, du culte de la Terre. On cherche vainement une preuve. Oui, M. Dieterich dit que S. François a emprunté des usages à la vie populaire (p. 26, nº 2).

Mais est-ce que dans le voisinage de S. François cet usage existait ? M. Dieterich cite cet usage en Allemagne, pas en Italie. Puis, dans ces pays du nord, quelle valeur attribuait-on à cette pratique ! Et enfin, M. Dieterich, bien qu'il n'en dise mot, n'oserait contester que l'évêque allemand et le saint d'Assise ont été mus exclusivement par des pensées d'humilité et de pénitence. Au reste il serait facile d'accroître ici l'érudition de M. Dieterich. S. Louis doit être mort de la sorte à Tunis ; toutes les Carmélites meurent encore de cette façon humiliée, ainsi que les Trappistes. Toute cette documentation serait peut-être aussi curieuse que les deux exemples apportés, mais tout aussi vaine. Le second fait de survivance inconsciente du culte de la Terre-Mère c'est, dit M. Dieterich, le cas du « fanatique évêque de Metz interdisant la sépulture d'un protestant dans le cimetière catholique de Fameck » (p. 52 sq.). M. Dieterich l'affirme sur un simple rapprochement avec une interdiction prononcée par le droit athénien d'inhumer en terre attique les auteurs de certains forfaits particulièrement graves. Cette prescription est vraie ; mais qu'elle se rattache au culte de la Terre, c'est l'interprétation personnelle de M. Dieterich ; pour être ingénieuse, elle n'en est pas prouvée pour cela. Puis, en la supposant vraie, il faudrait encore prouver que l'interdiction ecclésiastique dont il parle a bien la même origine. Or cette question est rigoureusement historique ; un simple rapprochement ne la résoud pas. On voit ici sur le vif la manière éminemment simple de l'école comparative. Pour trop de savants, spécialistes en cette matière, du moment qu'ils saisissent une ressemblance, sans recherche ultérieure, ils concluent. Mais si la ressemblance est un critère suffisant en histoire des religions, cette branche de l'activité humaine porte faussement le nom d'histoire, et je ne sais plus même quel nom lui donner ; elle ne me paraît plus qu'un stérile amusement qu'on peut laisser à ceux qui n'ont rien de mieux à faire. Dans ce cas-ci, le souci élémentaire de l'histoire aurait éveillé la pensée des catacombes, des premiers cimetières chrétiens. Était-ce aussi un attachement inconscient au culte de la Terre qui leur faisait désirer d'être réunis dans la mort après l'avoir été dans la joie et la souffrance durant la vie ? Cette interdiction d'ailleurs, comme toute institution, a son histoire, et dans son histoire apparaissent les principes, les sentiments qui l'ont inspirée. Rien n'eût été plus facile à M. Dieterich que de la trouver dans les excellents manuels allemands de droit ecclésiastique tels que Hinschius, etc. (1).

C'est à la même insouciance de l'histoire qu'il faut attribuer le peu

(1) J'ai consulté Scherer, *Handb. d. Kirch.*, II, p. 604.

de critique apporté trop souvent dans l'utilisation des textes, je veux dire des témoignages soit oraux soit écrits. Jusqu'ici l'on est et peut-être longtemps encore on sera en droit de demander quelle foi méritent les témoignages qui nous parviennent sur la civilisation, sur les usages, sur l'état d'âme des peuples non civilisés; la plupart du temps nous sommes dans l'impossibilité de juger d'une façon critique leur valeur. Les témoignages de M. Dieterich échappent-ils à cette condition commune? Quoi qu'il en soit, il est des textes que M. Dieterich utilise, en tenant trop peu compte de leur valeur. A deux endroits (pp 69 et 75), M. Dieterich invoque comme preuves des épigrammes métriques. Je ne saurais les admettre sans de formelles réserves. M. Dieterich sait fort bien que dans la composition des épigrammes funéraires les formules toute faites ont joué un grand rôle; qu'on a composé souvent ces inscriptions en copiant dans les écrivains ou les cahiers de modèles des bouts de phrases et des expressions qu'on accolait. Ces petits poèmes ainsi composés peuvent donc refléter tout autre chose que la foi des familles et même des rédacteurs. Plusieurs de ceux que cite M. Dieterich (p. 75) ont manifestement ce caractère; le n. 1477 contient même une contradiction qui montre que le *corpus de corpore sumptum* est une figure de rhétorique aussi vide que beaucoup de celles qu'on trouve souvent dans les écrits du temps.

Je signale encore comme une hardiesse excessive la synthèse donnée par M. Dieterich sur la succession des cultes masculins et féminins dans le monde romain (p. 88 et 89). Sans doute la vogue du culte viril de Mithra a été grande; mais l'admission d'Attis, à côté de la Magna Mater n'a pas relégué celle-ci à l'arrière-plan, et, à côté de Sérapis, Isis est restée en possession non troublée de la vénération et de la confiance des fidèles.

Dans ce compte rendu, qui m'a entraîné plus loin que je ne le pensais, j'ai voulu discuter, comme M. Dieterich le demande, la méthode employée par lui. J'ose dire que personne n'estime plus que moi l'érudition et l'ingéniosité brillante de M. Dieterich. C'est la raison pour laquelle je regrette qu'il se laisse séduire par la tentation de l'ethnographie, et abandonne le terrain sûr et solide des interprétations philologiques et des constructions fondées sur elles.

E. Remy.

2. — **Gustave Glotz**, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*. Paris, Fontemoing, 1904. 620 pp. in-8°. 7 frs 50.

Lire un aussi gros volume, d'un bout à l'autre est déjà une affaire : en rendre compte en est une autre. Je viens de terminer la première et je ne regrette pas le temps que j'y ai mis. J'aborde la seconde avec

quelque appréhension : comment, en effet, condenser en quelques lignes la matière de tant de centaines de pages ? Essayons cependant.

Si nous admettons que la famille a été la première forme d'organisation sociale, il va de soi qu'à l'origine aussi, elle a exercé le pouvoir judiciaire et spécialement pour la répression des délits. Si cela est, le droit criminel doit garder les traces de cet ancien ordre de choses et les rechercher sera une tâche intéressante et très utile. Mais ce régime n'a pas toujours duré : après nous être appliqués à le reconstruire, nous aurons à en suivre la démolition et à contempler l'édifice nouveau qui aura été établi sur ses ruines. Voilà, en termes très généraux, l'idée qui a inspiré M. Glotz.

Entrons un peu plus avant dans le sujet. Le livre premier est intitulé : « Période primitive, la famille souveraine. » Ces mots disent tout ; mais de quelle famille s'agit-il ? M. Glotz l'appelle γένος. Et il entend par là : « une communauté où des parents de plusieurs générations et de plusieurs branches vivent souvent sous le même toit, en tout cas sur la même terre, de la même substance, et, par extension, un groupe composé de patriciens ou Eupatrides qui prétendent tirer leur origine d'un ancêtre commun ; 2° la petite famille, au sens moderne ». Et il ajoute en note : « Nous sommes donc obligés d'employer continuellement le mot γένος dans les deux sens que lui a imposés l'usage hellénique. Dans les cas où il est nécessaire de distinguer, nous opposerons au γένος large la famille restreinte ».

L'auteur a pris cette attitude conciliante pour nous épargner une discussion sur l'origine du γένος hellénique. Il faut lui en savoir gré ; mais il y a de ces questions que l'on ne peut éviter. Celle-ci est du nombre. Et dans la première définition, j'en trouve déjà au moins deux : 1° une communauté familiale ; 2° une *gens* aristocratique. Aussitôt une foule de questions surgissent : les Eumolpides, les Céryces, les Etéobutades, autant de genè, d'un caractère bien net, car ils sont aristocratiques : ont-ils été des communautés familiales, ou le sont-ils restés dans une certaine mesure ? Tous les Athéniens n'étaient pas dans les genè : sans aucun doute, puisqu'il n'y aurait eu alors que des Eupatrides. Les citoyens appartenant aux classes inférieures ont-ils vécu dans des communautés familiales, ou, pour eux ces groupements, s'ils ont jamais existé, se sont-ils dissous de très bonne heure ? Puis les genè ne sont pas isolés, mais groupés en phratries et en phylai. Quelle est l'origine et quel est le caractère de ces groupements ? M. Glotz touche bien à tous ces points, mais sans s'arrêter.

Contentons-nous donc d'une notion un peu vague, d'une impression que nous traduisons par les mots : « communauté patriarcale »

qu'emploie à plusieurs reprises M. Glotz. Cette absence de précision nous la retrouverons plus tard, Livre II, où est étudiée la transition du régime ancien au nouveau qui se caractérise par la souveraineté de la cité ; mais nous tâcherons d'en détourner nos regards, pour les fixer sur une foule de questions intéressantes, qui se détachent très nettes.

Je signalerai les principales : ceux qui le voudront trouveront ici à s'instruire sur la répression du meurtre aux diverses époques, sur le combat judiciaire, sur les réformes de Dracon et de Solon, sur la composition légale, sur l'ordalie, sur la confiscation. Je cite un peu au hasard de mes souvenirs. Je me rappelle encore l'interprétation approfondie de la loi éléenne que Szanto a publiée le premier et aussi le chapitre consacré à la cojuration. Ce ne sont là que des exemples : en réalité, dans le texte et dans les notes, il y a beaucoup d'autres choses et je regrette bien que l'auteur n'ait pas dressé une table alphabétique qui aurait constitué l'inventaire de tous les trésors d'érudition rassemblés dans ce volume.

Je voudrais dire un mot de la méthode suivie. M. Glotz, n'est pas seulement un érudit très documenté, c'est encore un esprit très pénétrant, et je me demande s'il ne lui arrive pas de voir au-delà des choses. On lira, avec beaucoup d'intérêt, les pages 275 et suivantes où il est question du combat judiciaire, particulièrement dans l'Iliade ; mais je m'arrête lorsque je vois les jeux, notamment les jeux funéraires ramenés à cette institution. Mon hésitation augmente, quand je lis cette phrase : « Les jeux funéraires ont été à l'origine, un moyen, bien conforme aux mœurs héroïques, d'opérer un partage de succession ».

Voici encore un passage qui m'a fait réfléchir : les Grecs n'ont pas connu la coutume du parricide légal ou du suicide obligatoire ; les enfants ont toujours été tenus à honorer leurs vieux parents. « Mais à une époque où le juge était aussi le chef de guerre, quand il n'avait plus la vigueur exigée par sa fonction, il pouvait être renfermé dans une retraite honorable par *la déchéance de la puissance paternelle* ». Ce serait le cas de Laërte dans l'Odyssée.

Par contre, dans le chapitre « La vengeance de famille à famille », on admirera, je pense, l'interprétation que reçoit la légende d'Oreste. Mais, de nouveau, je me heurte à cette interprétation du décret de Chios : « On y lit que les tyrans vainqueurs n'osèrent pas renverser la statue du tyrannicide Philitis ; mais ils lui enlevèrent son épée, le désarmement des citoyens était la précaution usuelle des tyrans ». Ceci donné comme preuve de la puissance des idées *animistes* chez les Grecs.

Je multiplierais inutilement les citations : comme dans toutes les œuvres humaines, il y a, dans ce gros volume, à prendre et à laisser ; et vraiment l'auteur aurait bien de la chance si, sur un sujet de ce genre, et en autant de pages, il n'éveillait jamais de contradiction. L essentiel pour lui est qu'il ait écrit un livre utile et qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'étude du droit et de l'histoire grecque. HENRI FRANCOTTE.

3. — **Mary Hamilton**, *Incubation, or the cure of desease in pagan temples and christian churches.* London, Simpkin, 1906. 223 pp. in-8°. 5 sh.

Pour la première fois, nous avons un livre qui s'efforce de retracer l'histoire de l'incubation à travers les âges chez les peuples de culture gréco-romaine. L'ouvrage est divisé en trois parties : la première est consacrée à l'étude de l'incubation dans les temples païens; la seconde et la troisième traitent respectivement de l'incubation dans les églises chrétiennes, au moyen âge et aux temps modernes. De ces trois parties, la première est de loin la plus longue (108 pp.) et peut-être la plus intéressante. Avec beaucoup de bon sens, l'auteur a su utiliser la littérature si touffue de la question pour nous présenter un exposé simple, clair et satisfaisant. Il ne s'est cependant pas contenté de faire une pure compilation; ce qui constitue un des charmes et un mérite incontestable du livre, ce sont les nombreux faits dont le récit est émaillé; il est même un chapitre entier, le troisième, consacré aux discours sacrés d'Aristide, qui comprend simplement une série de faits groupés sous diverses rubriques. A propos d'Aristide, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer qu'il est un écueil que l'on n'évite pas toujours dans la critique de cet auteur; M. Hamilton n'a pas complètement échappé à ce danger (par exemple, p. 103). Dans Aristide, en effet, il y a pour ainsi dire deux mentalités distinctes : celle du philosophe-théologien et celle du pieux dévot. Tandis que les diverses pratiques de dévotion d'Aristide, telles qu'on les trouve exposées dans ses discours sacrés, ne semblent pas différer de celles du vulgaire, ses conceptions s'épurent, au contraire, dans les hymnes à tel point qu'elles nous étonnent. C'est ainsi que dans l'hymne à Zeus, il émet sur la divinité suprême des idées auxquelles pourrait presque souscrire un scholastique du moyen âge : Ζεὺς τὰ πάντα ἐποίησε καὶ Διός ἐστιν ἔργα ὅσα ἐστὶ πάντα... ἐποίησε πρῶτος αὐτὸς ἑαυτόν... ὅδε ἐστὶ πρῶτός τε καὶ πρεσβύτατος καὶ ἀρχηγέτης τῶν πάντων, αὐτὸς ἐξ αὐτοῦ γενόμενος. ὁπότε δὲ ἐγένετο οὐκ ἔστιν εἰπεῖν, ἀλλ' ἦν τε ἄρα ἐξ ἀρχῆς καὶ ἔσται εἰσαεὶ, αὐτοπάτωρ τε καὶ μείζων ἢ ἐξ ἄλλου γεγονέναι. κτλ. Mais dans un autre hymne, c'est Asklépios qui est proclamé ὁ τὸ πᾶν ἄγων καὶ νέμων σωτὴρ τῶν ὅλων καὶ φύλαξ τῶν

ἀθανάτων,... σώζων τά τε ὄντα ἀεὶ καὶ τὰ γιγνόμενα. Quand il chantera les louanges de Sarapis, il reprendra à peu près les mêmes idées qui sont au fond panthéistiques. Faute de tenir compte de ces tendances et d'embrasser les écrits religieux d'Aristide dans leur ensemble, on risque d'exagérer la portée de ses expressions, et même, d'attribuer à toute une génération des idées ou des croyances propres à quelques individus.

A cette remarque on pourrait ajouter que, de temps à autre, une information un peu plus minutieuse n'aurait pas nui au travail de M. Hamilton; par exemple, il est impossible de discuter la destination de la Tholos d'Epidaure sans tenir compte des études de Svoronos (*Journ. d'arch. numism.*, 1901, pp. 5 ssq.) et de Dörpfeld (*Hermes*, 1902, pp. 249 ssq.; 483 sqq.); dans l'étude des κάτοχοι on ne peut pas négliger les travaux de Preuschen (*Moenchtum und Sarapiskult*) et de W. Otto (*Priester und Tempel im hellenistichen Aegypten*). On ne voit pas non plus clairement la raison de l'ordre adopté pour traiter de l'incubation dans le culte d'Asklépios ; cet ordre n'est en effet ni chronologique, ni logique.

La seconde et la troisième parties, au fond, n'en constituent qu'une seule, comme le titre du livre l'indique. Tout en constatant que l'auteur y a déployé les mêmes qualités que dans la première partie, on doit ici faire des réserves sur la méthode. Il s'agit de rechercher la survivance de l'incubation et des rites païens en général dans le culte des saints. Or dans l'étude des relations de ce genre, la critique doit se défier des rapprochements trop superficiels ou forcés ; ainsi parce que saint Artémidos était honoré à Céos et saint Dionysios à Naxos, peut-on sérieusement conclure que ces deux saints sont simplement Artémis et Dionysos canonisés? Et cela sous prétexte que les noms se ressemblent, que Dionysos était né à Naxos et qu'Artémis comme saint Artémidos était « the child rearer » (p. 174). S'il m'était permis d'user du langage quelque peu barbare des scholastiques, je dirais que l'on base souvent des conclusions sur des ressemblances on analogies purement *matérielles*, sans se demander si les deux choses que l'on rapproche ne sont pas *formellement* incompatibles: est-on nécessairement frères *parce que* l'on porte le même costume? Il est d'ailleurs inutile d'insister ici sur ce point puisque la méthode à suivre dans ces sortes de sujets a été magistralement exposée par H. Delehaye (*Légendes hagiographiques*. Bruxelles, 1905 ; 2de éd., 1906) dans un petit livre que l'on ne peut se dispenser de méditer avant d'aborder l'étude des survivances païennes dans le christianisme.

Malgré tout, il n'en reste pas moins que le livre de M. Hamilton, sans apporter de solutions originales, se révèle toutefois comme le fruit d'un esprit clair, pondéré et sérieusement informé.

TH. LEFORT.

4. — **G. Pasciucco**, *Marcia, concubina di Commodo*. S. Maria Capua Vetere. 1905, in-8°, 22 pp.

M. Pasciucco vient de consacrer une savante et intéressante étude à la maîtresse préférée de Commode. Sur la plupart des points, il confirme les idées que j'ai émises au sujet de Marcia dans une étude publiée en 1876 et que l'auteur m'a fait l'honneur d'examiner avec le plus grand soin. Il me corrige heureusement pour certains détails et réfute diverses opinions émises par Aubé dans la *Revue archéologique* (1879). L'auteur admet, tout comme moi, que les deux inscriptions d'Anagni (CIL. X, 5917 et 5918) se rapportent à Evhodus, le père nourricier de Cararalla, et à la Marcia de Commode ; il prouve que ces deux *liberti* étaient des affranchis de Marc Aurèle et de L. Verus. Les noms des deux affranchis le prouvent à l'évidence ; et le *Ceonia* et *Marcia* ne peut avoir rapport qu'à L. Verus. Je ne vois aucune raison pour admettre avec l'auteur qu'Evhodus pourrait être le père de Marcia ; c'est une pure hypothèse, émise par Mommsen, qui ne résulte aucunement du texte des deux inscriptions. Evhodus et Marcia sont tous deux des affranchis des deux Augustes et les inscriptions d'Anagni ne nous autorisent pas à en déduire rien de plus au sujet de leur état civil. Il ne nous paraît pas que Marcia fut aussi attachée à Commode que l'auteur veut bien le dire. Ce n'était après tout qu'une courtisane qui, après avoir été la maîtresse de Quadratus, passa à Commode et trompa son impérial amant avec Eclectus, qu'elle épousa après qu'elle eut contribué à l'assassinat de Commode. Les paroles prononcées par Pertinax au Sénat (J. CAPITOLINUS, *Pert.*, 5 : *paruerunt inviti Commodo, sed ubi habuerunt facultatem, quid semper voluerint, ostenderunt)* au sujet de Laetus et de Marcia me paraissent devoir être interprétées dans le sens que Marcia fut bien plus poussée par son propre intérêt que par son amour pour Commode à rester la maîtresse de celui-ci. Ce sont là du reste des questions d'un intérêt accessoire, et, comme M. Pasciucco le reconnaît très franchement, si tant d'écrivains se sont occupés de cette concubine, l'intérêt qu'ils lui ont porté est causé par la sympathie que Marcia témoigna aux chrétiens et par les grands services qu'elle leur rendit. L'auteur adopte ici l'opinion, dont j'avais cherché à fournir les preuves, que Marcia n'a jamais été chrétienne ; et l'intérêt nouveau que présente l'étude de M. Pasciucco réside surtout dans la recherche qu'il fait des raisons qui peuvent avoir engagé Marcia à défendre les chrétiens. Il en trouvet rois : la bonté naturelle de son caractère, sa sympathie pour les idées chrétiennes et enfin des raisons politiques. Il est évident que le fait d'avoir protégé les chrétiens prouve que Marcia, malgré sa vie déréglée, n'avait pas

perdu les sentiments d'humanité, de bonté, de clémence si naturels à tout être humain ; elle n'avait rien de la cruauté de son amant et put exercer sur lui une heureuse influence. On comprend que pour des motifs politiques, on puisse punir à mort des citoyens dont les idées peuvent devenir nuisibles au pouvoir existant, mais tôt ou tard la nature reprend ses droits et l'on se sent forcé de reconnaître qu'il est inhumain de faire disparaître un homme pour le seul motif que ses idées religieuses ou politiques sont le contrepied de celles que nous professons. Si Marcia était sympathique aux chrétiens c'est, comme du reste le dit fort bien l'auteur, qu'elle était entourée de chrétiens. J'ajouterai qu'elle fut élevée par Hyacinthe, dont je ne veux pas faire un prêtre comme Friedländer (*Sittengesch.*, I, 110) vu qu'il était eunuque (σπάδοντι πρεσβυτέρῳ. *Philosoph.*, IX, 12), mais dont le christianisme ne saurait être mis en doute ; et je suis convaincu que, si Marcia protégea les chrétiens, ce fut grâce surtout et peut-être même uniquement à l'influence de cet Hyacinthe. Je ne saurais admettre les raisons politiques suggérées par M. Pasciucco. Pour lui, Marcia se disait qu'elle devait avant tout chercher à rester la maîtresse de Commode, que si l'on persécutait les chrétiens, cette persécution pouvait provoquer des émeutes et que du reste plusieurs chrétiens avaient pris part à la conjuration qui amena l'assassinat de Domitien. Cette dernière assertion nous paraît toute gratuite. Marcia, connaissant les chrétiens, devait savoir que ce n'était pas parmi eux que l'on trouvait ces inspirations. De plus, le souvenir de la mort de Domitien ne devait plus être bien vivace, car plus d'un siècle s'était écoulé depuis ; et, si certains historiens sont tentés de faire participer des chrétiens à la conjuration de l'année 96 (ainsi Aubé, *Hist. des persécutions*, p. 184), cette opinion repose sur une interprétation bien peu sérieuse d'un mot de Suétone (Suét., *Domit.*, XV) et des vers de Juvénal (IV, 153) :

Sed periit, postquam cerdonibus esse timendus
Coeperat : hoc nocuit Lamiarum caede madenti.

Cerdo, signifie artisan, mercenaire et par extension cordonnier : Ruperti (II, 191) interprète le *cerdonibus* de Juvénal par *hominibus infimis ac sordidis;* et, dans ce sens Juvénal emploie le même mot dans sa Satire (VIII, 182) Le scholiaste l'interprète comme suit (Cf., Mayor, I, 241) : *ignobilibus cerdo est proprie turpis lucri cupidus.* Dans ce sens, on peut avoir quelquefois dit des chrétiens que c'étaient des *cerdones*, tout comme on donnait le nom de *cerdo* à des esclaves (*Wilmanns*, 1273, 1378 c.) ; mais absolument rien ne nous autorise à dire que Juvénal ait voulu désigner ici les chrétiens, pas plus qu'il ne nous est permis de supposer que Stephanus, le meurtrier de Domitien, tout en étant le *procurator* de Domitilla, ait été chrétien.

Nonobstant ces observations et ces remarques de détail, je reconnais bien volontiers que le travail de M. Pasciucco est fort suggestif et constitue une contribution des plus savantes à l'histoire du règne de Commode. J'aurais désiré que l'auteur eût complété son travail par l'indication des divers monuments qui nous rappellent la célèbre concubine, les monnaies ainsi que les pierres gravées. A côté de la belle intaille en améthyste du cabinet des Médailles 3510 (et non 351 comme le dit l'auteur), dans laquelle Ch. Lenormant (*Rev. num.*, 1857, p. 212) a reconnu Marcia alors qu'on y voyait auparavant une représentation de Sappho, je signalerai un camée en onyx sur lequel Marcia est représentée en Omphale portant sur la tête la peau du lion de Némée dont les griffes disparaissent sous les cheveux, découvert en 1883 à Caerleon on Usk (Angleterre) (*Philologische Wochenschr.*, 1883, p 629), camée qui n'est pas sans ressemblance avec les médaillons publiés par Froehner (Médaillons de l'Empire Romain, p. 140 142, 143), mais dans lesquels ce numismate ne veut pas reconnaître Marcia. Peut-être y a t-il encore d'autres monuments qui la représentent. ADOLF DE CEULENER.

5. — **A. Cartault**, *A propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de philologie latine classique.* Paris, F. Alcan, 1906. 18 fr. (Univ. de Paris. Bibl. de la Faculté des Lettres. XXIII).

Ce gros volume sur Tibulle se divise en quatre chapitres précédés d'une introduction et suivis des conclusions. Avant d'aborder le sujet proprement dit, il fallait rechercher ce qui a été publié sur Tibulle avant le XIXe siècle. M. Cartault remonte aux éditions de Scaliger (la première est de 1577) et s'arrête aux éditions de Broekhuisen (1708), à la *Vita Tibulliana* d'Ayrmann (1719), à l'édition de Volpi (1749) et à celles de Heyne (1755-1798). Au XIXe siècle, il divise l'histoire des études tibulliennes en quatre périodes nettement séparées par l'édition Lachmann (1829), les *Tibullische Blätter* de Baehrens (1876) et l'édition Hiller (1885).

M. Cartault suit l'ordre chronologique et lentement il déroule devant nous les progrès de la critique. Le travail auquel il s'est livré est immense : nous assistons à un très long défilé de toutes les éditions, de tous les travaux critiques, de tous les comptes rendus qui ont été publiés de ces éditions et de ces travaux. C'est une bibliographie analytique et critique complète. La tâche à laquelle s'est astreint M. Cartault incombe à tout philologue qui entreprend une étude approfondie de Tibulle. Aux lecteurs qui veulent *se mettre au courant*, M. Cartault a rendu un grand service et c'est le premier mérite de son vaste travail. On pourra s'y rendre compte, en peu de

temps, de ce qui a été écrit jusqu'ici sur Tibulle et des résultats obtenus, de l'état actuel de la science. Voici ces résultats en résumé :

1° Depuis la découverte du *Codex Ambrosianus* par Baehrens, nous possédons un *texte* de Tibulle sensiblement meilleur que celui de nos devanciers, mais qui repose pourtant sur une *tradition fautive*. Nous n'avons pas les moyens de remonter au-delà de cette tradition. On ne saurait actuellement compter que sur la critique conjecturale, dont les moyens sont restreints.

2° Le *commentaire* qui a le plus fait pour l'intelligence de Tibulle, c'est celui de Dissen ; mais il reste à faire un commentaire répondant aux exigences de la science moderne. Les travaux de Lachmann, de Haupt, de Vahlen, de Leo, de Wilhelm en sont une excellente préparation ; ils ont étudié le problème de la composition des élégies, l'art secret avec lequel s'expriment les sentiments ; ils ont éclairé l'évolution psychologique de la pensée de Tibulle et déterminé les sources de son inspiration.

3° La *biographie* de Tibulle, débarrassée des fables et des hypothèses, s'est simplifiée et appauvrie. Il faut renoncer à établir la chronologie des élégies du Ier livre. La question de Glycera, celle de la publication du IIe livre, celle de la formation du *Corpus Tibullianum* sont des énigmes qui resteront probablement insolubles.

4° On a fait des progrès sur les questions d'*authenticité*. Il est établi que Lygdamus n'est pas Tibulle, mais on n'a pu l'identifier. Le Panégyrique qui date de l'an 31 avant J. C., n'est pas de Tibulle, mais il se faut se résigner à en ignorer l'auteur. Les élégies sulpiciennes se divisent en deux groupes ; l'un appartient à Sulpicia et l'autre à Tibulle, mais on ne s'accorde pas sur les limites des deux groupes.

5° Enfin, dans les dernières pages de son livre, M. Cartault détermine la part que les savants de chaque nation ont prise à la solution des problèmes qu'il a exposés et étudiés. C'est la part de l'Allemagne qui est de beaucoup la plus importante ; c'est à elle que reviennent tous les résultats importants de ces dernières années. M. Cartault trace ici un tableau intéressant de l'activité allemande ; nous en détachons ces lignes : « Ce qui est admirable en Allemagne, c'est l'organisation du travail : des maîtres illustres, indépendants les uns des autres, donnent du haut de leurs chaires des directions et des exemples ; leurs élèves apportent les prémices de leur éducation scientifique ; plus tard, dans les gymnases ou les écoles, ils donnent encore les fruits de la culture acquise à l'Université ; de nombreux périodiques expriment et entretiennent une vie scientifique très développée ; il se trouve des éditeurs pour publier les travaux les plus spéciaux ».

Le livre de M. Cartault est autre chose encore qu'un excellent guide pour celui qui veut se mettre au courant : c'est aussi une étude d'histoire et de méthodologie, c'est un chapitre de l'histoire de la philologie classique pendant les cent dernières années. En un sens, c'est plus qu'un chapitre, car « l'effort fait sur un terrain restreint comme celui du *Corpus Tibullianum* est représentatif (M. Cartault le dit avec raison) des principes et des directions de la philologie, de sorte que cette étude partielle approfondie vaut dans une certaine mesure pour l'ensemble et l'éclaire ». Cela est très vrai et c'est le deuxième et grand mérite du travail de M. Cartault La place nous manque pour le faire ressortir. Qu'on lise ces pages où le détail ne fait pas perdre de vue les grandes lignes, qui sont tracées avec un dessin très ferme et très précis : on verra que M. Cartault a fourni une originale contribution à l'histoire externe et interne, comme on dit, de la philologie classique au XIXe siècle. J. P. WALTZING.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

6. — **G. Dottin**, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique.* Paris, Champion, 1906. 407 pp. In-12. 5 frs.

Roget de Belloguet avait réuni dans son *Ethnogénie gauloise* parue de 1858-1873, tout ce que l'on savait des Celtes à son époque. Bien que son auteur eût travaillé avec un soin extrême, l'ouvrage n'était pas sans défauts à cause du manque de formation philologique de Roger de Belloguet. Depuis lors, près de quarante ans se sont écoulés ; de nombreux travaux ont renouvelé notre connaissance de l'antiquité celtique, et le livre de Roger de Belloguet est tout à fait vieilli. C'est pourquoi M. G. Dottin a entrepris non pas de le remettre au courant, mais de le refaire entièrement avec une méthode philologique rigoureuse. C'est ainsi qu'est né son « Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique ».

Le livre est divisé en sept chapitres. Le premier étudie les sources et expose la méthode de travail : le deuxième, la langue ; le troisième, les antiquités privées ; le quatrième, l'organisation de l'État ; le cinquième et le sixième, la religion ; le septième, le rôle des Gaulois dans l'histoire ancienne.

M. Dottin fait fort bien ressortir les grandes difficultés qui se présentent quand on étudie l'antiquité celtique : on ne sait ni comment ni dans quelles proportions on peut faire coïncider les données de l'histoire, de l'anthropologie et de l'archéologie ; en effet, la forme du crâne, par exemple, ne permet pas de déterminer quelle langue parlait l'individu à qui il a appartenu, pas plus qu'un motif d'ornementation ou la lame d'une épée n'est suffisante pour permettre de

reconnaître la nationalité de son ancien possesseur. De là, la nécessité d'être extrêmement prudent et de ne se servir des sciences auxiliaires de l'histoire que pour commenter et vérifier les données de celle-ci.

M. Dottin passe ensuite en revue le matériel linguistique que nous ont légué les anciens Celtes; celui-ci peut être éclairé dans une certaine mesure par la comparaison avec les langues celtiques modernes, mais il ne faut pas se dissimuler que nous savons bien peu de chose du gaulois, car la conjugaison du verbe nous y est totalement inconnue. Ici cependant, M. Dottin exagère peut-être un peu l'obscurité des inscriptions gauloises.

La suite de l'ouvrage est consacrée d'abord au portrait physique, moral et intellectuel des Celtes par les anciens, aux habitations, à la nourriture, aux vêtements, à la famille, à l'agriculture, à la chasse et au commerce; puis, vient l'organisation politique et militaire. Les textes qui font allusion à ces dernières matières sont assez clairs, mais quand on aborde l'étude de la religion, on se trouve en présence de véritables énigmes suscitées par le manque de documents purement celtiques et l'absence ou tout au moins l'extrême pénurie d'éléments de comparaison chez les Irlandais et les Gallois.

Enfin, M. Dottin, après avoir commenté les témoignages des anciens sur les pays occupés par les Celtes, place l'habitat primitif de ceux-ci dans l'Europe centrale, puis en retrace les invasions dans les Iles Britanniques, en Gaule, en Espagne, en Belgique, s'occupe de l'empire d'Ambigatus et de l'expédition de Brennus, et enfin, termine par un rapide exposé de la décadence de la puissance celtique.

M. Dottin a pris la peine d'indiquer très soigneusement dans des notes nombreuses les passages des auteurs anciens et modernes sur lesquels il s'appuie. Des indices fort complets facilitent le maniement de l'ouvrage.

Les conclusions de l'auteur sont peut-être un peu pessimistes : « La superposition des images que nous fournissent l'histoire, la linguistique et l'archéologie, écrit-il, ne laisse des Celtes, qu'un portrait confus. » C'est exagérer le côté quelque peu négatif de son livre ; si nous ne connaissons pas les anciens Celtes aussi bien que les Grecs ou les Romains, nous en avons une idée déjà très satisfaisante et les travaux des érudits modernes dissipent et dissiperont de plus en plus « les brouillards glacés » dans lesquels ils apparaissent à M. Dottin comme perdus.

VICTOR TOURNEUR.

7. — **H. Gaidoz,** *Pour le centenaire de Gaspar Zeuss, fondateur de la philologie celtique.* Paris, 1906. 32 pp. In-8°. Tiré à 100 exemplaires.

Aux fêtes du centenaire de Zeuss qui a été célébré par l'Académie de Munich, le 14 mars 1906, M. H. Gaidoz a eu la pieuse attention d'envoyer une brochure qu'il a fait imprimer en l'honneur du fondateur de la philologie celtique : il y reproduit d'abord les notices qu'il avait consacrées autrefois à Zeuss et à Glück dans la *Revue celtique*, et il les fait suivre de recherches fort curieuses sur les comptes rendus dont fut l'objet la *Grammatica celtica*, lors de son apparition. M. Gaidoz y a joint la reproduction d'un portrait à l'huile de Zeuss conservé dans la famille du grand philologue, dont M. Kuno Meyer avait fait prendre des photographies lors d'une visite à la maison de Vogtendorf près Kronach, où Zeuss naquit et mourut.

VICTOR TOURNEUR.

8. — **V. Lederer,** *Ueber Heimat und Ursprung der mehrstimmigen Tonkunst.* Vorrede. *Keltische Renaissance.* Leipzig, Siegel, 1906. 56 pp. In-8°.

Cette brochure de M. Lederer est, comme celle de M. Gaidoz, destinée à commémorer le centenaire de Gaspar Zeuss. C'est la préface d'un ouvrage d'ensemble dans lequel l'auteur se propose de démontrer que la musique à plusieurs voix a son origine dans la musique celtique, de même que, d'après lui, notre culture intellectuelle devrait plus aux anciens Bretons et Écossais, aux Gallois et aux Irlandais qu'aux Grecs, aux Romains et à tous les Orientaux réunis.

Ce prologue ne fournit aucune preuve en faveur de la thèse ; il renvoie aux chapitres et aux livres qui suivront. M. Lederer expose, dans un style plus incohérent que scientifique, la manière peu méthodique dont il conduisit ses recherches. Il raconte ensuite longuement un songe qu'il fit une fois qu'il avait eu la tête surchauffée par ses lectures.

Espérons que l'ouvrage lui-même sera conçu et exécuté avec une méthode plus rationnelle et plus critique, sans quoi on se verra obligé de le condamner sans appel, en employant une formule que M. Lederer écarte en plaisantant : *Keltomania rediviva.* VICTOR TOURNEUR.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

9. — **Edmond Biré,** *Chateaubriand, Victor Hugo, H. de Balzac.* Lyon et Paris, E. Vitte, 1907. 358 pp. 3 fr. 50.

Les nombreux travaux consacrés à l'histoire littéraire du XIXe siècle par M. Edmond Biré lui ont fait une réputation de critique-biographe très consciencieux et remarquablement informé. Il possède sur les

écrivains de cette période des renseignements qui son d'excellentes sources et qui prêtent à tout ce qu'il publi solide intérêt. Le nouvel ouvrage qu'il vient de donne montre dans un domaine qu'il a déjà maintes fois exploré : quel est le prix de cet ouvrage et quel en est l'agrément. Il trois parties, comme l'indique le titre. La première, qui es longue, se compose de huit chapitres sur Chateaubriand: discute la sincérité religieuse de l'auteur du *Génie du Christia* connaître ses rapports avec l'abbé Lacordaire et Alfred N prouve l'exactitude des *Mémoires d'Outre-Tombe*, examine la v l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*... par Julien (le valet de cha Chateaubriand qui, à côté de son maître, a tenu un journal d raconte les relations du brillant écrivain avec Mme de Cu Mme Bayart (née Sophie-Josèphe de Wilte), démontre sa sup intellectuelle et morale sur Michelet, et décrit les maison a occupées. Dans la seconde partie, qui est la moins étendu avons Victor Hugo, c'est-à-dire que M. Biré nous y parle de l'e du grand poète, de ses manuscrits, et du jugement porté sur Edmond About (1). La troisième est réservée à Balzac, soi chapitres intitulés : *Le Prêtre dans les romans de Balzac* — *Un perdue de Balzac* (c'est son *Voyage de Paris à Java*) — *La genès roman de Balzac* (il s'agit des *Paysans*) — *Un nouvel écrit sur B* l'étude M. André Le Breton, 1905) — *Les logis de Balzac.*

Le livre de M. Biré est, comme on le voit, un recueil d'arti ils ont paru de 1892 à 1905 et plusieurs ont été écrits à pr d'ouvrages relatifs aux trois illustres auteurs du XIXe siècle. Tel par exemple, celui qui est placé en tête et qui est intitulé : *sincérité religieuse de Chateaubriand.* Il a été fait à l'occasion de la th doctorale portant le même titre et qui est due à l'abbé G. Ber (1900). On sait comment ce dernier a mis en doute la *sincérité* Sainte-Beuve : M. Biré reprend la question et montre que si, ch le célèbre critique, « le talent était grand, il n'en allait pas de mêr du caractère ». Je m'étonne qu'il n'ait pas dit un mot de la polémiq soulevée au sujet de la fameuse page des *Mémoires d'Outre-Tombe*, q Sainte-Beuve a reproduite d'après des notes extraites du manusc même en 1834 et qui ne se retrouve pas dans l'œuvre imprimé d Chateaubriand (2).

G. DOUTREPONT.

(1) Ce chapitre sur About et Hugo a surtout pour objet l'étude d'un livre qu M. Joseph Reinach a fait sur le premier de ces écrivains en 1892.

(2) Voir, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* du 15 juillet 1900, l'article de Jules Troubat, *Sainte-Beuve et les Mémoires d'Outre-Tombe.*

Rappelons à nos lecteurs que M. Biré est l'auteur d'une nouvelle et excellente édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition sur laquelle ils trouveront un très bon chapitre dans l'ouvrage de M. Victor Giraud, *Chateaubriand, Études littéraires*, Hachette, 1904.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

10. — **H. Van der Linden** et **W. de Vreese**, *Lodewijk van Velthem's Voortzetting van den « Spiegel historiael »* (1248-1316) *opnieuw uitgegeven*. Eerste deel. Bruxelles, Hayez, 1906. 1 vol. in-4°, XIV-486 pp. 12 frs. (Publ. de la Comm. roy. d'histoire).

Sous les auspices de la *Commission royale d'histoire* a paru le premier volume d'une nouvelle édition du *Spiegel historiael* de Velthem (1). Cette publication sera reçue avec empressement par ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire et de la littérature du moyen âge flamand. Depuis longtemps le besoin s'en faisait vivement sentir ; de cette œuvre, importante à tant d'égards, nous ne possédions que le texte défectueux qu'en avait donné I. Le Long au commencement du XVIIIe siècle (1727). Il y a lieu de nous féliciter que cette entreprise ait été confiée à des mains adroites et expérimentées ; quand elle sera achevée, cette édition — à en juger par cette première partie — constituera un monument imposant élevé par le science philologique belge.

La publication complète des huit livres du *Spiegel* (environ 30.000 vers) formera trois volumes. Celui dont nous parlons contient les deux premiers livres (c'est-à-dire environ 8400 vers), où sont racontés, dans une suite peu méthodique et encore moins chronologique, les principaux événements arrivés pendant le troisième quart du XIIIe siècle (de 1248 à 1272 environ), entre autres, l'histoire de Guillaume II de Hollande et en partie celle de Jean I de Brabant et d'Édouard I d'Angleterre, une histoire résumée de l'empire germanique, etc.

Le texte a été établi par M. de Vreese d'après le manuscrit unique complet conservé à Leyde ; il va de soi que l'éditeur a utilisé aussi tous les fragments connus. Nous devons au même savant le commentaire philologique ; les remarques historiques et géographiques ont été rédigées par M. van der Linden. La compétence nous manque pour apprécier comme il convient le travail du professeur

(1) Le titre *(Velthem's voortzetting van den Spiegel historiael)* a de quoi surprendre, puisqu'il s'agit ici d'une œuvre qui n'est que pour une petite part la *continuation* du *Spiegel* par Velthem, à savoir cette partie, que Velthem appelle lui-même la cinquième partie (cfr IV^8 48, 65 ; IV^8 49, 47 ; IV^8 56, 50 ; IV^8 56, 67 et 81 et v. 1 de l'*ordinantie*, p. 1 de cette édition présente). Pour le reste c'est une œuvre originale ; le *Speculum* de Vincent de Beauvais s'arrête à 1250 ; Velthem poursuit l'histoire de son temps jusqu'en 1316. Le fait n'a pas grande importance ; il mérite cependant d'être signalé. L'avertissement, placé en tête du volume, nous apprend que M. de Vreese n'en est pas responsable, sinon, on n'en croirait pas ses yeux.

liégeois ; mais on le jugera, pensons-nous, très réussi et atteignant parfaitement son but parce que ces indications, qui sont le fruit d'un immense labeur et de connaissances extrêmement étendues et variées, sont données à propos et dans une juste mesure. Toutefois, quels que soient les mérites de cette partie, nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que c'est surtout l'annotation philologique de son collègue gantois qui donne à cette nouvelle édition sa grande valeur. En effet, c'est au point de vue philologique que la publication est remarquable et caractéristique.

Les premiers éditeurs belges de textes flamands du moyen âge (J. F. Willems, David, Bormans, Snellaert, etc.) commencèrent par donner des éditions dites *critiques ;* mais ces travailleurs n'étaient — du moins dans ce domaine — que des dilettantes, mal préparés pour leur tâche et s'en acquittant d'après une méthode qui n'avait rien de scientifique. Dès lors, quoi d'étonnant si leurs publications ont été sévèrement jugées par les savants hollandais et allemands ? — Ceux de la génération suivante, devenus plus prudents, se contentèrent d'éditions *diplomatiques ;* c'était avouer leur impuissance. D'ailleurs, dilettantes eux-mêmes, tout aussi mal au courant des études philologiques et ne comprenant pas les exigences scientifiques, ils n'auraient pas pu fournir davantage.

S'il est donc incontestable que, dans le domaine de la philologie néerlandaise, les Belges sont restés, pendant tout le XIXe siècle, inférieurs à leurs voisins du Nord, il n'en est pas moins vrai que, par cette publication du *Spiegel* de Velthem, l'école belge prend une revanche éclatante. Jusqu'à présent, les Hollandais n'ont pas à y opposer une publication de valeur supérieure, nous oserions même dire, de valeur égale ; car, tout en reconnaissant les mérites éminents de maîtres tels que M. de Vries, Verdam, Franck, van Helten, Moltzer, etc., il est permis de dire que leur méthode de critique et d'interprétation n'est pas toujours irréprochable.

Ainsi nous aurons, quand Velthem sera publié en entier, la première édition vraiment scientifique belge d'un texte important en moyen néerlandais. Assurément, la tâche est longue et difficile ; pour la mener à bonne fin, il faut non seulement être un linguiste consommé, mais encore posséder des connaissances solides en paléographie, critique et exégèse. De tout cela, M. de Vreese a fait amplement preuve dans cette première partie de l'édition. Ne pouvant songer à entrer dans un examen détaillé, bornons-nous à indiquer brièvement, comme qualités principales de son travail : 1° la méthode rigoureusement scientifique ; 2° l'exactitude la plus scrupuleuse ; 3° une critique perspicace, fondée sur un examen paléographique

attentif, et dont le plus beau trait n'est pas une audace facile, mais un sage conservatisme ; 4° l'intelligence complète du texte, qui suppose un savoir multiple et varié : connaissance de la langue en général et de l'usage grammatical particulier de l'auteur ; connaissance des mœurs, institutions, croyances, littérature, sciences, etc. de l'époque. Grâce à cette heureuse association de critique prudente et d'interprétation adéquate, M. de Vreese est parvenu à corriger en une foule de passages le texte altéré de Velthem (1) et à le rendre presque partout intelligible (2). Nous n'hésitons pas à dire qu'il a exécuté la tâche qui lui incombait d'une manière qui ne mérite que des éloges et qui lui assure la première place parmi les néerlandistes de notre pays.

En lui présentant, ainsi qu'à son distingué collaborateur, nos sincères félicitations, nous formulons le souhait qu'ils n'auront pas montré en vain à nos compatriotes comment s'élabore l'édition scientifique d'un texte. Puisse donc être définitivement close la série des publications dans le genre de celles de la vieille école !

C. LECOUTERE.

11. — **N. Marais-Hoogenhout,** *Praktisches Lehrbuch der Kapholländischen Sprache (Burensprache). Sprachlehre, Gespräche, Lesestücke und Woerterbuch.* Vienne et Leipzig, A. Hartleben, 1906. 2 m. (Die Kunst der Polyglottie. N° 84).

Vingt-huit pages sont consacrées à la grammaire; environ cent cinquante à la chrestomathie, aux « conversations » et au vocabulaire; il en suit que l'auteur veut surtout initier à la pratique de la langue. Pour abrégée que soit la grammaire, elle est suffisamment complète; on sait que la langue des Boers se distingue par une grande simplicité du système grammatical; dans ces 28 pages, M. Marais trouve même assez de place pour écrire un chapitre sur la formation des mots et un autre sur la syntaxe.

Il va de soi que, dans un espace si restreint, l'auteur n'a pu donner qu'un exposé des formes de la langue telle qu'elles existent aujourd'hui; en d'autres termes, il a dû s'abstenir de considérations historiques et d'explications quelconques; de même, il n'a pas mentionné les différences dialecticales. — L'anthologie offre un choix de textes

(1) Parmi ces nombreuses corrections, un certain nombre s'indiquaient d'elles-mêmes; d'autres sont d'heureuses trouvailles, à quelques-unes desquelles revient le nom de conjectures *palmaires;* d'autres enfin, et ce n'est pas un mince mérite de les avoir signalées, sont uniquement dues à une lecture exacte du manuscrit

(2) Mentionnons, par exemple, le commentaire du chap. 54 du premier livre, qui dont avoir demandé à l'interprète uue étude attentive de la theologie scolastique.

très variés et gradués; chaque morceau est suivi de remarques, qui ont pour but d'aplanir les difficultés.

En résumé, ce manuel peut donner, en peu de temps et avec peu de peine, une idée suffisante de la langue du Transvaal et du Cap.

C. LECOUTERE.

12. — **Fr. Kauffmann**, *Deutsche Grammatik. Kurzgefasste Laut- und Formenlehre des Gotischen, Alt-, Mittel-, und Neuhochdeutschen.* 4e Auflage. Marbourg. N. G. Elwert, 1906. 2 m. 25.

Nos lecteurs connaissent déjà ce manuel; il a été signalé ici même à deux reprises (*cfr* t. I, p. 13 et t. VI, p. 120). Cette nouvelle édition se distingue de la précédente par des corrections de détail et des additions à quelques paragraphes. L'auteur, qui avait inséré dans la troisième édition des indications bibliographiques, les a soigneusement complétées, en citant surtout les ouvrages où le débutant trouvera des informations sûres pour pousser plus loin ses études. La rapidité avec laquelle se sont succédées les deux dernières éditions de ce manuel démontre qu'il a obtenu le succès qu'il mérite.

C. LECOUTERE.

13. — **H. Hungerland**, *Das wissenschaftliche Studium der deutschen Sprache und Literatur. Ein Wegweiser für Studierende.* Lund, Hj. Möller, 1906. 1 fr. 50.

Cette brochure n'est que la reproduction de deux articles qui ont paru, dans le courant de l'année passée, dans le périodique *Skandinavisk Manadsrevy för undervisning i de tre hufvudspraken* (nos de février et de mars 1906). Après quelques pages d'introduction, l'auteur groupe ses renseignements en une vingtaine de rubriques : phonétique; étude de la langue, de la grammaire; interprétation des auteurs; histoire de la langue allemande; psychologie du langage; linguistique générale; étude de la littérature; la métrique; les *realia*, etc. L'ordre n'est peut-être pas très logique, mais peu importe. Rarement M. Hungerland se contente d'énumérer des titres de livres, de revues, etc.; d'habitude, il donne une bibliographie raisonnée, accompagnant ses indications de remarques pratiques. Malheureusement, le sens critique lui fait souvent défaut et l'exactitude laisse aussi à désirer; dans certaines paragraphes, il cite comme ayant paru des publications qui ne sont qu'annoncées, tandis qu'ailleurs son information est insuffisante.

C. LECOUTERE.

14. — **T. F. Henderson**, *Robert Burns' Poems, selected and edited with notes.* XXXVI-171 pp. in-8o. 3 m. C. Winter, Heidelberg, 1906. (Englische Textbibliothek, hrsg. von J. Hoops).

Ce qui fait la gloire de Robert Burns sur le continent et ce qui

a fait l'admiration de Goethe, ce sont ses chansons. A travers les difficultés du dialecte écossais, que les étrangers ne comprennent qu'à moitié et prononcent très mal, à travers les faiblesses des traductions dont s'aident les lecteurs que rebute l'étude du patois, le rythme cadencé du vers de Burns, les élans soudains de son imagination gardent encore l'énergie qui nous transporte et nous ravit. Mais seules les strophes du lyrisme le plus intense peuvent résister à une pareille épreuve.

Les pièces descriptives et satiriques, où sont croqués des types et des scènes de la vie populaire écossaise, sont encore plus difficilement accessibles à l'étranger que les chansons. C'est pour elles surtout que sont utiles les savants commentaires de M. T. F. Henderson, et les détails précis contenus dans la présente édition sur l'origine et le sujet de ces petits chefs-d'œuvre. M. Henderson a limité son choix à 17 de ces poèmes et a exclu presque toutes les épigrammes où l'ingéniosité cruelle du poète a mis à nu les nullités prétentieuses qui ont eu le malheur de se trouver sur son chemin. Nous ne pouvons que recommander chaudement cette petite édition, dont l'excellence est du reste suffisamment garantie par le nom de l'éditeur. Il serait impertinent de notre part de nous permettre des réserves ou des critiques en présence d'une pareille autorité, et dans un domaine aussi spécial et aussi peu abordable à l'étranger.

Une transcription phonétique de la prononciation dialectale ne rendrait-elle pas certains services à ceux d'entre nous qui s'efforcent, avec plus ou moins d'illusions, à lire Burns dans l'original ? Où est le philologue écossais dont l'enthousiasme et le savoir suffiraient à pareille tâche ? P. HAMELIUS.

HISTOIRE. ET GÉOGRAPHIE

15. — **Ph. Lauer**, *Les Annales de Flodoard publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes.* Paris, Alph. Picard, 1906. LXVIII-300 pp. in-8°. 8 frs. (Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire. Fasc. 39).

Parmi les chroniqueurs du xe siècle, Flodoard tient une des meilleures places. Né en 893 ou 894, probablement à Épernay, il fut formé à l'école de Reims, très florissante alors. Entré parmi les clercs de la cathédrale, il eut une grande influence dans l'entourage des archevêques qui se succédèrent sur le siège de saint Remy. Pourtant, lorsque Herbert de Vermandois, par un coup de force, imposa comme archevêque son fils Hugues, encore en bas âge, Flodoard connut la disgrâce, car il demeura fidèle à Artaud, nommé par le roi Raoul. La victoire de son parti lui rendit ses honneurs et ses biens. Il mourut en 966.

Il a laissé plusieurs ouvrages en vers et en prose. Citons son poème *De Christi triumphis apud Italiam*, qui nous a conservé de nombreuses épitaphes des papes, relevées durant un voyage à Rome (936-937); son *Histoire de l'Église de Reims* composée à l'aide des archives dont il avait la garde, semble-t-il; enfin ses *Annales*.

Celles-ci forment une sorte de Journal, écrit par un homme bien informé sur les événements politiques contemporains. Elles vont de 919 à 966. Les mentions sont fort brèves, parfois même trop concises pour être bien claires. L'ordre suivi dans le récit est presque toujours l'ordre chronologique, l'année commençant le 25 décembre ; cependant il y a des exceptions. Les *Annales* sont écrites dans une langue et dans un style médiocres, bien que l'auteur fût un latiniste distingué, comme l'attestent ses autres ouvrages. Comme historien, Flodoard fait preuve d'une grande impartialité au milieu des passions qui divisaient son temps.

Cet ouvrage avait déjà été édité à plusieurs reprises par Pierre Pithou (1588), A. du Chesne (1636), Dom Bouquet (1752), Pertz (1839) et Bandeville (1855). M. Lauer a repris cette tâche, et son travail surpasse celui de tous ses devanciers. Nul, plus que lui, n'était préparé à le mener à bonne fin, car sa belle étude sur *Le règne de Louis IV d'Outre-Mer* (Paris, 1900), l'avait familiarisé avec l'histoire du xe siècle

Pour établir le texte, il a tenu compte des sept manuscrits connus, après avoir fixé leur filiation et leur valeur respective. Celui de Montpellier lui a paru le meilleur, et il l'a pris pour base; il a utilisé les variantes de ceux d'entre les autres qui représentent une tradition indépendante.

Une introduction, des notes nombreuses et très riches en renseignements historiques et géographiques (cf. par exemple, l'identification de *Mons calaus*, p. 26, n. 6), des appendices contenant des textes utiles pour l'illustration des *Annales*, une table très détaillée font de cet ouvrage un très précieux instrument de travail.

Notons, en terminant, l'interprétation donnée par M. Lauer à la numérotation grecque fragmentaire des *Annales*. Selon lui, ces lettres représentent les deux derniers chiffres des dates indiquant l'ère mondaine byzantine. Elles seraient placées, non en tête, mais à la fin des paragraphes relatant les événements d'une année.

M. Jacquin, O. P.

16 — **M Brants**, *Geschiedenis van 't onafhankelijk België door een grootvader aan zijne kleinkinderen verteld*. Gent, Vanderpoorten, 1906. in-8° 217 p 2 fr.

Parmi les nombreuses publications parues à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance pour célébrer les

progrès accomplis pendant ces trois quarts de siècle, une des meilleures est certes le livre consacré par M. Brants, professeur à l'Athénée de Bruxelles, à l'histoire de notre pays depuis 1830. Le but de l'auteur est de donner, sous une forme populaire, une idée exacte et précise de tout ce qui a été fait de plus marquant pendant cette période. Pour rendre cette histoire attrayante, il a cru ne pouvoir mieux faire que de la présenter au public sous la forme d'un récit dans lequel un grand-père raconte à ses petits enfants tous ses souvenirs depuis la date de sa naissance en 1815 jusqu'en 1905. Ce récit est fait avec un rare talent. L'auteur a su grouper tous les faits tant ceux de la vie politique que de la vie sociale, artistique et littéraire. On lit ce livre comme un roman et lorsqu'on en a parcouru le premier chapitre on est tenté d'en continuer la lecture jusqu'à la dernière page. Le récit repose sur une connaissance sérieuse du sujet et, quoiqu'on puisse différer avec l'auteur sur certaines appréciations émises, on doit cependant reconnaître que ce récit historique est vraiment impartial. A aucun point de vue, ce n'est un livre à tendances, mais bien une publication populaire qui respire le plus pur patriotisme. Nous ne saurions assez la recommander et nous espérons qu'on la répandra le plus possible. Nous ajouterons que, à côté d'un mérite scientifique véritable, l'auteur a fait preuve d'un talent littéraire vraiment remarquable. La langue est pure, chatiée et imagée. En français nous ne possédons pas de livre populaire sur ce sujet qui puisse lui être comparé. ADOLF DE CEULENEER.

Notices et annonces bibliographiques.

17. — **J. A. Shawyer**, *The Menexenus of Plato*. Oxford, Clarendon Press (Londres, H. Frowde) 1906. 2 sh.

Le texte et l'apparat critique de cette édition sont empruntés aux *Oxford Classical Texts*. Dans une introduction de 32 pages, M. Shawyer examine ces trois questions : 1° le but de ce dialogue ; 2° les allusions historiques ; 3° la critique littéraire des Orateurs chez les Grecs. Le commentaire (24 pages) est concis, mais explique toutes les difficultés historiques, grammaticales et stylistiques.

18. — **H. Muzik**, *Ein archäologischer Schulatlas*. Wien, Brzezowsky, 1904, 22 pp. (Extr. du Jahresber. über das k. k. Elisabethgymn. in Wien.)

L'enseignement des langues classiques doit être intuitif : c'est un principe universellement admis, que M. Muzik a défendu dans plusieurs ouvrages déjà signalés par le *Bulletin*. Dans cette nouvelle brochure, il s'occupe des moyens de le réaliser. Ces moyens sont les moulages, les projections, les tableaux muraux, les photographies, les atlas. Le plus commode lui paraît être un atlas ou livre d'images et il recherche comment l'atlas doit être composé, ce qui doit y entrer. Quelles sont les notions de mythologie, d'antiquités religieuses, politiques, privées, militaires, les portraits d'hommes célèbres, les œuvres d'art, les plans de villes, les sites qu'il est utile de mettre sous les yeux des élèves? Pour résoudre cette question, il dresse la

liste des notions et objets de ce genre qu'on trouve dans Cornélius Népos, Quinte-Curce, César, Tite-Live, Ovide, Cicéron, Salluste, Virgile, Tacite, Horace, Plaute et Térence, puis il dresse la liste des choses qu'il a rencontrées le plus fréquemment dans ces auteurs. Voilà un travail préparatoire des plus utiles, fait avec soin et avec compétence. Celui qui voudrait publier un *Bilderatlas* ou se former seulement une collection à montrer aux élèves, tirerait le plus grand profit de la lecture de cette brochure.

19. — *Transactions and proceedings of the american Philological Association*, 1905. Vol. XXXVI. Ginn and C°, 29, Beacon Street, Boston, 238-CVIII pp.

La Société américaine de philologie est très prospère. Elle a pour but le progrès et la diffusion de la philologie. Elle compte actuellement 578 membres, divisés en deux groupes, car les professeurs de la côte du Pacifique, trop éloignés, ont formé une section à part composée de 74 membres. Elle a un budget de plus de 16000 frs. La société tient une réunion annuelle à New-York ou ailleurs : on y fait des lectures sur des questions de philologie et chaque année ces lectures sont publiées *in extenso (Transactions)* ou en résumé *(Proceedings)* dans un beau volume dont nous avons transcrit le titre ci-dessus. Le 36e volume, celui de l'année 1905, vient de paraître et il donne une idée très favorable de l'activité américaine, de plus en plus grande, dans le domaine de la philologie classique. Si celle-ci était un jour bannie de l'Europe par nos utilitaristes, elle trouverait un refuge en Amérique!

Voici les sujets traités dans les neuf articles que reproduit ce volume. 1. H. A. Sanders, L'Epitome de Tite-Live trouvé à Oxyrynque. 2. C. L. Meander, Formes typiques de la construction de la phrase dans les prosateurs latins. 3. D. R. Stuart, L'importance du *dies natalis* dans les inscriptions des temples restaurés. 4. C. E. Bennett, L'ablatif d'association (avec les verbes signifiant *joindre*, *attacher*, *mêler*, *communiquer*, *accoutumer*, *accumuler*, *jouer*, *changer*, *marier)*. 5. A. G. Harkness, Du rapport entre l'accent et l'élision dans les vers latins. 6. S. E. Bassett, La diérèse bucolique. J. C. Watson, Les didascalies de Térence dans Donat. 8. R. S. Radford, La synizèse dans Plaute *(brevis coalescens)*. 9. F. W. Kelsey, Le titre de l'ouvrage de César sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile.

A la réunion tenue en décembre 1905 dans les locaux de la *Cornell University*, à Ithaca, 36 lectures ont été faites. Elles sont résumées aux pages V-LI. De son côté l'*Association of the Pacific Coast* s'est réunie à San-Francisco et 22 de ses membres ont fait une lecture. A San-Francisco, comme à Ithaca, c'est la philologie classique qui fournit la plupart des sujets.

20. — **H. Ludwig**, *Lateinische Phraseologie*. Unter Berücksichtigung der Sprichwoerter und Fremdwoerter. Stuttgart, A. Bonz, 1906. 3 m. 60.

Ce livre est destiné à faciliter la traduction en latin, le thème latin et la rédaction latine. Les dictionnaires allemands-latins, dit l'auteur, sont insuffisants quand s'agit de trouver le mot latin, l'expression latine rendant les idées modernes, les expressions proverbiales, les mots étrangers. Ce sont ces trois catégories que l'auteur a en vue et il en a dressé une liste alphabétique de 163 pages à deux colonnes. Les traductions qu'il propose sont tirées des auteurs classiques, de Sénèque et de Quintilien. Les sources ne sont indiquées que par des initiales.

21. — **S. Doerfler**, *Beitraege zu einer Topik der roemischen Elegiker*. Progr. XXXIII. Staatsgymn. Nikolsburg, 1906. 16 pp.

L'auteur étudie quelques-uns des lieux communs traités par les élégiaques latins. Pour décrire l'amour, ils empruntent la terminologie de la guerre, du service mili-

taire; ils présentent l'amour comme un esclavage, une maladie morale; d'autres comparaisons sont tirées de la navigation et de la chasse; l'amour est tantôt le plus grand des biens, tantôt le plus grand des maux. L'auteur passe en revue les variations sur ces thèmes qu'il a trouvées dans Catulle, Properce et Ovide, et il conclut que ce dernier use plus de ces figures que les deux premiers, parce que, moins le sentiment est vrai et profond, plus il a besoin de recourir à la rhétorique. M. Siegler connaît les travaux allemands de Ribbeck, Mallet, Müller, Rohde, Brandt, mais il ignore l'ouvrage capital de R. Pichon, *De sermone amatorio apud Latinos elegiarum scriptores*. Paris, Hachette, 1902 (Voy. ce *Bull.*, VII, p. 197).

22. — **A. Carnoy**, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*. Étude linguistique. 2e éd. revue et augmentée. Bruxelles, Misch et Thron, 1906. 293 pp. 8 fr.

Le *Bulletin* (1906, p. 232) a rendu compte de la première édition de cette étude. Publiée d'abord dans le *Muséon* et tirée à part, elle a reçu un excellent accueil auprès des latinistes et des romanistes. Voy. *Romania*, 1903, p. 307. *Archiv für lat. Lex.*, XII, p. 294, et XIII, p. 598. *Indogerm. Forsch.*, XVII, p. 20. *Berl. phil. Woch.*, 1902, n° 52. Dans cette seconde édition, plusieurs chapitres ont été entièrement remaniés et enrichis de faits nouveaux. Une étude sur la morphologie, la syntaxe et la lexicographie des inscriptions espagnoles complète heureusement l'enquête phonétique de l'ouvrage et apporte beaucoup de renseignements intéressants pour l'histoire du latin et pour celle de l'espagnol. Des index très complets rendront beaucoup plus aisée la consultation de l'ouvrage.

—

23. — **F. Strowski**, *Montaigne*. Paris, F. Alcan, 1906. 6 fr. (Les grands philosophes).

Ce livre est le premier où « la méthode historique et génétique soit appliquée à la pensée de Montaigne ». Chargé de l'*Edition Municipale de Bordeaux*, l'auteur a pu « démêler l'embrouillement des *Essais*, distinguer du fond de 1580 l'apport de 1588 et l'apport manuscrit d'après 1588 » : ce qui lui a permis de faire l'*histoire de la pensée* de Montaigne.

On voit, par cet ouvrage, que Montaigne a passé de l'épicuréisme à une sorte de stoïcisme tout païen, du stoïcisme à une forme de scepticisme rationnel qui le ramène vers la foi, du scepticisme lui-même au dilettantisme; et sous quelles influences internes ou externes s'est opérée cette suite singulière de métamorphoses. Rien de plus curieux d'ailleurs que les idées de Montaigne sur les passions humaines, sur la nature du *moi*, sur la portée de notre raison, sur l'éducation et la politique, il y a là une foule de vues où nous retrouvons nos préoccupations actuelles et qui, considérées dans leur ensemble, valent mieux qu'un système à formules liturgiques, fût-il celui d'un Kant.

24. — **G. Paris**, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge* depuis les origines jusqu'à la fin du xve siècle). Paris, Colin, 1907. XI-319 pp. 3,50 fr.

Cet ouvrage posthume du regretté maître expose la littérature française depuis les origines jusqu'à la fin du xve siècle, alors que son manuel bien connu : *La littérature française au moyen âge* (republié en 1905, troisième édition) n'arrivait qu'au xive. C'est une simple esquisse, dit le titre, mais elle n'en constitue pas moins un travail de haute valeur et qui sera utilisé par tous ceux qui s'intéressent au mouvement des lettres françaises avant la Renaissance

25-28. — **M. Michel**, *La chanson de Roland et la littérature chevaleresque*. Paris, Plon. II-319 pp. 3,50 fr.

Un bon livre à recommander.

Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie, von Breymann und Schick. XXVI Heft : Dr **J. Mensch**, *Das Tier in der Dichtung Marots*. Leipzig, Deichert, 1906. 100 pp. 2,80 m.

Etude détaillée et consciencieuse sur les animaux dans l'œuvre poétique de Marot.

A. Albalat, *Louis Veuillot, Pages choisies*, avec une introduction critique. Lyon et Paris, Vitte, 1906, XXIX-398 pp. 5 fr.

L'introduction que M. Albalat a écrite ici et le choix de pages qu'il nous donne, mettent en vive lumière les mérites du grand polémiste et du grand écrivain que fut Louis Veuillot.

G. Casella et **E. Gaubert**, *La Nouvelle Littérature (1895-1905)*. Paris, Sansot, 1906. 307 pp. 3,50 fr.

Une revue de la *nouvelle littérature française*, qui est faite par deux Jeunes et dans un esprit jeune.

---

29. — A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance nationale, le *Willemsfonds* a décidé la publication d'un ouvrage illustré consacré à l'histoire et à la description de la Belgique flamande depuis 1830 Il comprendra une trentaine de chapitres, qui seront tous écrits par des spécialistes connus. Une première partie en a paru jusqu'ici, comprenant cinq chapitres ; cette partie constitue en même temps le premier volume des publications de la « fondation Victor De Hoon ». En voici le titre : *Vlaamsch België sedert 1830. Studiën en schetsen bijeengebracht door het Algemeen Bestuur van het Willems-Fonds ter gelegenheid van het jubeljaar 1905*. Eerste deel (= Uitgave van het *Victor De Hoon-Fonds*. Eerste deel). Gand, J. Vuylsteke, 1905 (In-8°, XII-232 pp.). Ce volume contient, après une courte préface, où la direction du *Willemsfonds* expose les motifs, le but et le plan de cette publication, une vue sur la Belgique flamande à vol d'oiseau *(België in vogelvlucht)* par M. **G. D. Minnaert** (pp. 1-68) ; un aperçu de l'histoire des provinces flamandes jusqu'en 1815 par M. le professeur **P. Fredericq** (pp. 69-84), puis trois chapitres dûs à la plume de M. **V. Fris**, relatant les destinées de notre patrie sous Guillaume Ier (pp. 85-144), l'histoire de la révolution de 1830 (pp. 145-187) et la fondation du royaume de la Belgique (pp. 188 202).

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'entreprise et souhaiter qu'elle soit menée à bonne fin. Nous avons constaté avec plaisir que les auteurs se sont efforcés d'exposer impartialement les faits ; leur ton est calme et modéré. Le point de vue est parfois discutable, de même que l'appréciation ; quelques expressions malheureuses auraient pu être évitées sans nuire à l'effet recherché.

Une carte de la Belgique, indiquant la frontière linguistique est jointe au volume ; il est de plus illustré d'une bonne quarantaine de gravures. Le choix de ces illustrations est assez bien fait, mais l'exécution laisse quelque peu à désirer.

Ce qui précède était écrit, quand nous avons reçu un deuxième volume comprenant une histoire du mouvement flamand par M. **Paul Fredericq** *(Schets eener geschiedenis der Vlaamsche Beweging* ; 1906, 256 pp.). Dans son « avant-propos » l'auteur, tout en réclamant l'indulgence du lecteur pour un ouvrage qui a dû être composé à la hâte, déclare qu'il a essayé d'être impartial, conformément à l'adage de Cicéron : « ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia ». Nous ne pouvons pas entrer dans un examen critique du livre. Disons cependant que, malgré tous ses efforts d'impartialité, M. P. Fredericq laisse trop ouvertement paraître vers quel côté le portent ses préférences personnelles. Pourquoi s'arrête-t-il en 1888 ? Il ne s'explique pas là-dessus, ce qui semblera étrange ; car en 1888, l'histoire du mouvement flamand ne finit pas ; elle devient même très intéressante.

C. L.

30. — Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs la troisième édition, récemment parue, de la grammaire historique du néerlandais de M. le professeur **J. Vercoullie** de Gand : *Schets eener historische grammatica der Nederlandsche taal.* Derde, zeer vermeerderde uitgave (Gand, J. Vuylsteke, 1906; 2 frs 50). L'auteur ne s'est pas borné à apporter à son manuel des corrections et modifications de détail, afin de le maintenir au courant des derniers résultats des recherches scientifiques; il a enrichi cette nouvelle édition de deux chapitres importants : la syntaxe et la formation des mots. Son « esquisse » est ainsi devenue complète, et possède par là un titre de plus à la faveur du public auquel elle est destinée. Quant au caractère de la publication, il n'a pas varié; M. Vercoullie se borne à un exposé succint (cfr. Bulletin, V, 80). Souhaitons que, convaincu par le succès croissant de son « esquisse », il se décide, à une prochaine édition, à la transformer en un traité plus étendu, avec tous les développements et explications utiles; il aura encore plus de droit à la reconnaissance de tous ceux qui étudient le néerlandais.

C. Lecoutere.

---

31. — M. **N. Barone**, chef de Section aux Archives de l'Etat à Naples, a extrait des richesses que constituent les Registres de la Chancellerie angevine, deux documents des plus intéressants qu'il a publiés dans le *Moyen Age* (année 1905). Sous le titre *Deux Privilèges de Raymond Bérenger IV, comte de Provence et de Forcalquier en faveur de la commune de Seyne, confirmés par le roi Charles II d'Anjou.* Le diplôme confirmatif du roi Charles, inséré au fol. VIII du registre 59 de la chancellerie angevine, contient ces deux documents dans le corps du texte, transcrits par la main d'un notaire. La ville de Seyne, située aux confins de la Savoie, dans les limites du comté de Provence, et comprise dans le diocèse de Digne, formait une commune à l'image des républiques italiennes du Moyen Age. Le 28 novembre 1222, Raymond Bérenger IV, comte de Provence et de Forcalquier, par un privilège, daté de Digne, règla le mode de succession des bourgeois et réglementa certains droits et devoirs des hôtes qui habitaient dans la commune de Seyne. Par un autre privilège du 5 août 1223, le même comte concéda à la commune des franchises et libertés et promulgua un certain nombre de règles relatives au consulat et à l'administration de la justice civile et criminelle, sous réserve des droits souverains. En revanche, les consuls de Seyne, promettent d'élever la tour du château comtal d'un étage. Le 25 juin 1292, le roi Charles II d'Anjou, à la requête des consuls, confirma les deux privilèges de son aïeul maternel. Ce sont ces deux intéressants documents que M. N. Barone a publiés, pour contribuer à éclairer l'histoire de cette Provence médiévale, si intéressante par sa position mitoyenne entre le reste de la France et l'Italie.

L. Van der Essen.

---

32. — **A. Michel.** *Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.* Tome II. Formation, expansion et évolution de l'art gothique. Première partie. Paris, Colin, 1906. 15 frs.

Le deuxième volume de ce splendide ouvrage sera consacré à l'art gothique. La première moitié de ce volume, qui vient de paraître, raconte la formation de l'art gothique et son expansion au XIIIe siècle. L'introduction est de M. André Michel, qui définit, d'une manière générale, l'art gothique. M. Camille Enlart, dans le chapitre Ier, s'occupe de l'architecture gothique : il en expose les origines et les caractères généraux, puis il montre comment elle s'est propagée, dans le cours du XIIIe siècle, en France, son point de départ, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Scandinavie, en Grande-Bretagne, en Italie, en Suisse, en Espagne et en Portugal et jusque dans l'Orient latin. A l'architecture se rattache la sculpture gothique : au

chapitre II, MM. A. Michel, C. Enlart et E. Berteaux étudient cet art en France, en Angleterre et en Espagne. Le chapitre III est consacré aux miniatures, aux vitraux et à la peinture murale. Au chapitre IV, M. A. Pératé fait l'histoire de la peinture italienne avant Giotto. Le chapitre V enfin est une étude des ivoires gothiques par R. Koechlin.

Les gravures dans le texte sont au nombre de 333 pour 505 pages ; il y a, en outre, cinq planches hors texte. Une bibliographie (p. 505-508) permettra au lecteur de faire des recherches plus approfondies.

Nous souscrivons au jugement exprimé par M. S. Reinach dans la *Revue Archéologique* : « Si la suite de ce grand ouvrage répond aux espérances qu'autorisent la première partie et le nom de M. André Michel, la France possédera, d'ici quelques années, une histoire de l'art que l'Allemagne et l'Italie pourront à bon droit lui envier. Non seulement les chapitres sont au courant de la science, non seulement l'illustration qui les éclaire est à la fois abondante, luxueuse et intelligemment choisie ; mais, qualité plus rare, le texte se lit avec facilité et agrément, sans être ni frivole, ni superficiel... »

Rappelons que l'*Histoire de l'Art* formera huit tomes in-8° grand jésus, divisés chacun en deux parties ou volumes. Chaque volume sera mis en vente séparément.

Le fascicule 31 (1er fascicule de la deuxième partie du tome II) a paru le 5 novembre 1906. Prix du fasc. 1,50 fr.

33. — **Max Schmid**, *Kunstgeschichte des XIXten Jahrhunderts*. Leipzi, E. A. Seemann, 1904-1906. 2 vol. de 366 et 488 pp. 8 m. et 9 m. 50 (reliés : 9 et 11 m.).

Les monographies sur l'art du XIXe siècle se sont multipliées dans ces dernières années, mais il manquait un travail d'ensemble, où chaque artiste et chaque œuvre fût mis à la place qui lui revient. M. Schmid a voulu faire ce travail et il a fait entrer dans son cadre tous les artistes de quelque valeur, ceux qu'il appelle les étoiles de deuxième et de troisième grandeur. C'est par la vue qu'on juge les œuvres d'art, et, sous ce rapport, M. le professeur Max Schmid était un des rares savants qui sont préparés à une pareille entreprise. il a fait le tour de l'Europe pour écrire son livre et il parle toujours *de visu*. Il se borne du reste à l'art français, allemand et anglais. Le premier volume s'arrête à 1850 et le second va jusque vers 1870. Dans celui-ci, un chapitre est réservé à l'art belge depuis 1848 (pp. 91-118). Un troisième volume traitera de l'art moderne depuis 1870 jusqu'à nos jours. Quand il sera achevé, cet ouvrage sera l'histoire générale la plus complète de l'art du XIXe siècle. Il est d'ailleurs bien illustré. Le premier volume est orné de 262 gravures dans le texte et de 10 planches coloriées ; le second volume a 376 gravures dans le texte et 17 planches coloriées.

34. — **J. Helbig**, *L'art mosan depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*. Publié par les soins de **Joseph Brassine**. Tome I. Des origines à la fin du XVe siècle. Bruxelles, G. Van Oest et Cie, 1906. 4°. 20 fr.

Dans cet ouvrage, qui constitue le couronnement de la carrière de l'éminent savant que fut M. Jules Helbig, l'auteur traite des diverses manifestations de l'art au pays de Liége et sur les bords de la Meuse : peinture, sculpture, gravure, architecture, enluminure, dinanderies, mobilier, émaillerie, orfèvrerie religieuse, etc. Après l'importante exposition d'art ancien à Liége en 1905, ce livre est appelé à un grand succès. Nous en reparlerons.

L'ouvrage sera complet en deux volumes, de format in-4° et est illustré de 65 planches hors texte, en héliogravure, en phototypie et en typogravure et de 120 reproductions dans le texte. Le tome II paraîtra en 1907.

On ne souscrit qu'à l'ouvrage complet (40 fr.).

—

35. — Notre collaborateur, M. **A. Grafé** vient de publier une deuxième édition, revue et augmentée, du résumé du cours de Psychologie qu'il professe à l'Université de Liége : *Notes pour un cours de psychologie*, 2e éd. 70 pages (Louvain, Ch. Peeters, 1907).

36. — **A. Feugère**, *Lamennais avant l'Essai sur l'Indifférence*, d'après des documents inédits (1782-1817). Etude sur sa vie et sur ses ouvrages suivie de la liste chronologique de sa correspondance et des extraits de ses lettres dispersées ou inédites. Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris. 10 fr.

Voici un livre que tous ceux qui s'intéressent à Lamennais, — et ils sont fort nombreux de nos jours, — ne pourront se dispenser de lire et d'avoir constamment à portée de la main. Il comprend d'abord une étude très fouillée et très précise sur la période la moins connue et la plus obscure de la vie de Lamennais : à l'aide de la correspondance de l'écrivain, de ses premiers ouvrages ignorés, de ses articles perdus, et de tous les documents extérieurs qu'il a pu recueillir, M. Anatole Feugère s'est efforcé de reconstituer dans leur réalité vraie ces trente-cinq années de formation et d'apprentissage, et, comme il le dit très heureusement, d'en « déromancer » l'histoire. Puis dans une seconde partie, il a eu l'excellente idée de dresser pour ainsi dire l'inventaire chronologique de toute la correspondance de Lamennais, et, par des analyses et des extraits d'innombrables lettres dispersées ou inédites, de suppléer très utilement à la publication intégrale, et sans doute bien lointaine, de cette volumineuse et suggestive correspondance. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1906.)

37. — **C. Bouvier**, *Henri de Tourville (1842-1903)*. Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris. 1,50 fr.

De son vivant comme après sa mort, arrivée il y a trois ans, il semble que le prêtre d'élite qui eut nom Henri de Tourville, ait réussi à dépister la curiosité du grand public, si empressé d'ordinaire à surveiller l'éclosion de la gloire. Hors du groupe restreint, quoique très agissant et très ouvert, des bons ouvriers de la *Science sociale*, hors des rares cénacles où la fidélité posthume de quelques disciples entoure sa mémoire de cultes fervents, mais hélas, trop particuliers, Tourville est encore un inconnu. Il fut cependant un des cerveaux les plus puissants, une des consciences les plus hautes de ce temps. Et c'est en toute justice qu'on a pu dire que son nom méritait de prendre place « à côté des plus grands dont l'humanité conserve le souvenir ». Voici enfin un livre qui permettra de prendre contact avec cette belle âme en même temps que de s'initier aux doctrines sociales qu'élabora dans son « manoir » de Calmont ce brillant émule de Le Play. Après avoir étudié les préparations lointaines de H. de Tourville à son œuvre, M. Claude Bouvier examine successivent en lui, le *sociologue*, l'*apologiste*, le *directeur d'âmes*. Au cours de cet exposé, il trace un délicat portrait de l'homme et l'achève par le récit de sa mort. Le lecteur demeure sur cette impression de grandeur simple, de paix, de reposante lumière qui nous vient de la fin d'une noble entreprise et d'une vie silencieuse mais pleine.

38. — **André Pidoux**, *Sainte Colette*. Paris, V. Lecoffre, 1906, 1 vol. in-12. 2 fr.

Si la touchante fondatrice de l'ordre des Clarisses, sainte Claire d'Assise, n'a pas assez vécu pour fournir la matière d'un volume, on peut se dédommager en lisant la vie de la réformatrice de son ordre, sainte Colette, de Corbie. Rien de plus vivant que cette histoire qui commence dès les jeunes années de l'héroïne et se poursuit tour à tour en Picardie et en Franche-Comté. M. Pidoux, archiviste-paléographe, a trouvé, dans sa situation près de la personne même du Souverain Pontife, à Rome, le moyen de se faire communiquer bien des documents. Son livre est donc un livre neuf, très soigné et plein d'enseignements édifiants.

39. — **E. Lecanuet**, *L'Eglise de France sous la troisième République* (1870-1878). Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris. 1906. 5 fr.

Le grand ouvrage dont M. l'Abbé Lecanuet nous donne aujourd'hui la première partie est l'histoire complète et saisissante de la guerre engagée depuis trente ans entre l'Eglise et la Libre Pensée. L'auteur expose en ce livre les causes et les débuts de cette lutte. D'autres volumes raconteront le pontificat de Léon XIII et la période actuelle. Est-il besoin d'insister sur l'imporance et l'intérêt d'un tel travail ?

40. - Abbé **Désers**, *Nos devoirs envers Dieu*, instructions d'apologétique. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris. 2,50 fr.

Ce volume, d'une lecture facile, est le sixième de la série d'instructions d'apologétique commencée il y a quelques années. Il plaira par sa forme vivante et moderne, mais il instruira plus encore, car rien n'est sacrifié de la doctrine à exposer ou à défendre ni des devoirs à préciser. L'intérêt de certains sujets tels que le *spiritisme*, le *vœu*, le *serment*, le *dimanche*, est renouvelé par l'historique qu'en fait l'auteur.

CHRONIQUE.

41. — *La Question du Latin aux Etats-Unis.* — La question du latin commence à préoccuper les Américains. Ils la discutent, et même avec chaleur, mais à un point de vue qui surprendra bien des personnes. Ils ne se demandent pas, comme on pourrait le supposer, s'il ne conviendrait pas de supprimer les humanités dans les collèges; ils se demandent, tout au contraire, s'il ne serait pas à propos de les renforcer, et de les rendre obligatoires dans certains cas où elles ne l'étaient pas; par exemple, pour les jeunes gens qui se préparent à faire leur médecine ou qui se destinent à être ingénieurs (1). Chose curieuse, il semble que ce soient les professeurs de sciences — autant qu'on peut en juger de si loin — qui poussent à l'étude du grec et du latin. En tout cas, les six professeurs d'Université, dont nous allons résumer les opinions, ont tous pour métier de former des médecins et des ingénieurs, et c'est au nom de leur expérience qu'ils prennent la parole. C'est parce qu'il leur arrive trop d'élèves incapables de profiter de leur enseignement, qu'ils en sont venus à célébrer « la valeur des humanités », en tant que discipline mentale et préparation aux études supérieures.

Ils disent, en substance : « L'esprit utilitaire a envahi nos Universités. Les jeunes gens qui s'occupent d'art ou de littérature n'y échappent pas plus que ceux qui apprennent à couper une jambe ou à construire un bateau. Ils n'ont qu'une question à la bouche : « A quoi me servira telle étude? *Qu'est-ce qu'elle me rapportera?* » Aux Etats-Unis, les collégiens ont le droit de dresser eux-mêmes leur plan d'études. Non seulement on les y autorise mais on les y encourage, de sorte qu'on entend les enfants discuter avec assurance les cours à suivre ou à ne pas suivre, et se décider d'après des raisonnements de la force de celui-ci : « L'allemand pourra me servir à quelque chose; mais à quoi me servirait le latin? Personne ne parle latin. » Argument irréfutable, et qui a confirmé nombre de petits bonshommes dans leurs préventions *à priori* contre les humanités.

Celles-ci, en effet, sont généralement mal vues des garçons pressés de gagner de l'argent, à cause du temps considérable qu'elles exigent, pour être sérieuses. De sorte que le seul moyen de les ramener au grec et au latin serait de leur démontrer qu'ils y gagneront du temps pour devenir de grands médecins ou de très bons ingénieurs; et c'est ce qu'entreprennent ceux de leurs maîtres dont j'ai l'argumentation sous les yeux.

(1) J'emprunte ces détails et ceux qui vont suivre à une revue universitaire de Chicago, *The School Review* (Juin 1906).

Ces derniers les convient tout d'abord à se rendre compte de ce qui leur manque, avec une préparation qui n'accorde plus rien à « la culture générale ». A les en croire, l'ingénieur américain est « incapable d'exprimer sa pensée »; c'est sa grande lacune. Il ne sait pas sa langue, et il ne sait pas écrire. Personne ne lui demande d'avoir « un style élégant et littéraire »; mais on lui demande de savoir faire un rapport, d'être clair et concis : autant de choses dont il est incapable. Dans toutes les affaires où il y a des ingénieurs « la plupart des procès viennent de ce qu'ils se sont mal expliqués », en termes trop vagues, ou en termes impropres et prêtant à confusion.

Un reproche analogue s'adresse aux étudiants en médecine qui n'ont point fait d'humanités. Trop peu d'entre eux sont en état de noter une observation médicale, ou une expérience de laboratoire, avec l'exactitude et la précision voulues. Il y a deux raisons à cela, une petite et une grande. La petite, c'est qu'on est facilement gêné par le langage technique de la profession médicale, lorsqu'on ne sait ni le grec ni le latin :

« Combien de milliers de fois, nous dit un professeur de chirurgie, n'ai-je pas dû m'interrompre pour expliquer à mes élèves les mots techniques dont je me servais !... Quand je fais passer des examens, je m'aperçois souvent que le candidat ne sait pas le sens du terme qu'il emploie; il dit juste le contraire de ce qu'il voudrait dire ».

Ces jeunes gens ont, en effet, une difficulté de plus, mais une difficulté qui n'est pas insurmontable avec un dictionnaire et un peu d'ingéniosité. Passons à la grande raison.

Ces mêmes étudiants, qu'embarrassent les mots nouveaux tirés du grec et du latin, n'ont pas pris au collège l'habitude de soigner leur besogne, et la suite de leurs études s'en ressent.

Le collégien américain s'attache en général à n'apprendre que juste l'indispensable pour obtenir un diplôme. Il se reprocherait comme une sottise toute étude désintéressée. Pourvu qu'il arrive rapidement à empocher des dollars, il se résigne à n'être qu'un avocat médiocre, ou l'un de ces médecins inférieurs qu'il ne faut pas faire sortir de leur routine. Il aurait pu s'élever plus haut dans sa profession, il n'en a pas eu l'ambition; « il fait de la médecine comme il ferait de l'épicerie ». L'Américain du vingtième siècle ne tient pas assez à être « un homme distingué », comme nous disons en France; et c'est, au fond, le grand reproche que lui font les savants et les hommes de science de son pays.

Ils lui crient casse-cou, parce que l'avenir intellectuel de leur pays les inquiète. Les études baissent dans les collèges et les élèves aussi. Leur intelligence est « de moins bonne qualité » qu'il y a une dizaines d'années, et elle manque cruellement de discipline. Ils ne savent plus apprendre, outre qu'ils n'en ont plus envie ; ils redoutent l'effort, rechignent devant une étude difficile, n'approfondissent rien, et quittent les bancs sans avoir l'ombre de culture. Leur bagage intellectuel se réduit à des « bribes » de notions positives. Beaucoup de parents se figurent aussi que ces « bribes » sont très précieuses, et qu'elles feront plus tard la carrière de leur fils. Je voudrais qu'ils vissent le mépris avec lequel en parlent tous ces professeurs américains, sans exception. A leurs yeux, il est absolument indifférent qu'un garçon en possède un peu plus ou un peu moins à l'âge où il se spécialise. Qu'il sache apprendre et qu'il ait « de l'éducation », tout est là. Ces messieurs reconnaissent que ce sont des exigences nouvelles. Il y a vingt ans, les industriels américains se défiaient des ingénieurs à diplômes ; ils leurs préféraient les jeunes formés par la pratique, et peu leur importait que ces derniers eussent des manières de contre maîtres. Aujourd'hui, le vent tourne. L'ancien système a encore ses partisans, mais leur nombre diminue d'année en année. Les employeurs se rendent compte que les

développements pris par la science ne permettent plus de négliger la théorie, si bien que « la majorité des grandes entreprises n'acceptent plus personne qui n'ait ses diplômes ». Autre nouveauté : « Il y a une demande pour des hommes ayant de l'éducation... Pratiquement tous les grands travaux qui intéressent le public en général ont pour auteurs des ingénieurs responsables ». Ce public est souvent international, et « il faut être en contact avec lui, avoir des relations de société, aussi bien que d'affaires; avec des gens de toutes les classes, de tous les métiers » et de tous les pays. « Il faut *pouvoir aller avec tout le monde*, selon une expression familière, et nombre d'ingénieurs en seraient bien en peine ». Un homme n'est à sa place partout qu'à condition « d'être un homme cultivé, s'intéressant à autre chose qu'à son métier »; autrement dit, à condition de posséder un certain raffinement d'esprit qui ne s'acquiert point de nos jours, ou trop rarement, dans un collège américain.

La conclusion pratique de ces discours, c'est qu'il est urgent de ranimer les « études classiques », puisqu'on n'a pas encore trouvé le moyen de les remplacer en tant que gymnastique intellectuelle. Le doyen d'une Faculté de Médecine américaine déclare la version latine « sans prix » pour aiguiser l'esprit et pour l'accoutumer à la précision ; plus un médecin en aura fait au collège, et mieux il s'en trouvera plus tard, au chevet d'un malade aussi bien que dans un laboratoire.

Un confrère de la Faculté des Sciences, le professeur d'hydraulique propose d'imposer aux collèges un programme de sa façon, où le latin occupe la place d'honneur, avant la géométrie, la physique et l'algèbre. Tant pis pour les cours que les élèves seront obligés de lui sacrifier, car aucun n'en approche pour l'utilité pratique.

En somme, les partisans de ces idées ne se proposent rien moins que de convertir à la politesse de l'esprit et à la science désintéressée un grand peuple qui s'était contenté jusqu'ici d'être l'un des premiers du monde pour la civilisation matérielle. L'entreprise est noble et le monde entier applaudirait à son succès ; mais elle est vaste et difficile.

ARVÈDE BARINE.

42. — Dans son 3e discours rectoral, M. P. Thomas, ancien recteur de l'Université de Gand, a traité *Du mode de nomination des professeurs dans les Universités de l'État*. (Université de Gand. Année académique 1906-1907. Gand, Annoot, 1906, 19 p.). L'art. 13 de la loi de 1849 dit : « Le Roi nomme les professeurs ». Les Facultés ne sont pas consultées. En réalité, le gouvernement ne fait aucune nomination sans prendre l'avis du recteur et de l'administrateur-inspecteur. Le rapporteur de la loi de 1835 voulait laisser entière la responsabilité du gouvernement et empêcher l'action de l'esprit de camaraderie et de caste. Sous ce rapport, M. Thomas est optimiste. Il ne craint pas « l'esprit de coterie, de camaraderie, de routine, de népotisme, la domination d'une individualité puissante », et il propose de modifier l'article 13 comme suit : « Le Roi nomme les professeurs et les chargés de cours, sur les avis motivés de la faculté intéressée, du recteur et de l'administrateur-inspecteur ». La responsabilité du gouvernement restera entière, dit-il, du moment qu'il sera libre de suivre ou de ne pas suivre l'avis de la faculté. On ne voit pas, en effet, en quoi pourrait consister la responsabilité de la faculté et c'est le défaut du système, car la faculté aurait un droit, elle exercerait une influence, sans assumer aucune responsabilité réelle. Si le gouvernement suit l'avis de la faculté, il sera couvert par elle ; s'il ne le suit pas, il gardera toute la responsabilité et sa situation peut être difficile. En réalité d'ailleurs, l'influence légitime de la faculté se fait sentir actuellement par l'intermédiaire du recteur et de l'administrateur-inspecteur. — Cet intéressant discours a été reproduit par la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1906, p. 353-370.

43. — *Aux musées du Cinquantenaire.* La section des antiquités égyptiennes du musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, s'est enrichie d'un mausolée datant de l'époque des Pharaons. Ce monument sera bientôt exposé. Il a été acquis en Egypte par M. J. Capart, conservateur des antiquités égyptiennes. Ce ne fut pas une mince affaire que de transporter d'Afrique en Europe ce monument haut de quatre mètres, profond de trois et qui pesait plus de 24,000 kilogrammes. Il fallut détacher les pierres l'une de l'autre pour faciliter l'embarquement, travail délicat, qui fut mené à bien par M. Quibell, inspecteur du service des antiquités à Saggarah.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le mausolée égyptien fait grande impression déjà. On accède dans la chambre mortuaire par un couloir étroit pratiqué dans la façade, dont les colonnes massives sont dominées par une sorte de fronton. Détail à noter et qui explique la valeur du monument : le Mastaba date de l'an 4000 avant l'ère chrétienne. Au point de vue de l'histoire de l'art, le document est extrêmement précieux. Les sculptures qui décorent entièrement les parois intérieures ont, en effet, conservé toute leur finesse et toute leur beauté originaire. Les amateurs d'antiquités pourront admirer là des reliefs dont le temps ne paraît guère avoir altéré la pureté, des figures et des dessins qui ont conservé leur élégance et leur netteté primitives. On y voit représenté, dans une série de scènes champêtres, le travail du lin, l'arrachage, la mise en gerbes, le changement et le transport de la récolte. Plus loin des tableaux nous initient à la cueillette du raisin, à la capture des oiseaux. Voici des âniers, des muletiers, des danseuses. Mais les portraits du mort avec l'indication de ses noms et de ses titres, celui de la femme et de ses enfants, sollicitent surtout l'attention. Ils sont environnés de fresques où sont représentés d'autres personnages, des joueurs de flûte et de harpe, ainsi que des serviteurs portant des offrandes variées. Ces scènes sont expliquées par des légendes taillées dans la pierre, et dont l'écriture est semblable à celle que nous ont révélée les anciens papyrus. Le gouvernement belge vient de confier à M. Capart une nouvelle mission en Egypte. M. Capart ira diriger les fouilles que les autorités égyptiennes l'ont autorisé à entreprendre sur une étendue de mille hectares, à l'endroit où s'élevait jadis Heliopolis, la grande capitale religieuse de l'Egypte. On cherche à retrouver la nécropole de l'antique cité, et les tombeaux de ses grands-prêtres où tant de documents précieux doivent être enfouis; des missions de tous les pays poursuivent ces recherches auxquelles la Belgique va collaborer dans quelques semaines. M. Capart sera accompagné par M. Fernand Mayence, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Louvain, membre étranger de l'Ecole française d'Athènes.

44. — *Manifestation en l'honneur de M. le Chanoine* **A. Cauchie.** — Dimanche, 16 décembre, a eu lieu une manifestation de sympathie en l'honneur de M. le professeur A. Cauchie, à l'occasion du Xe anniversaire de la réorganisation de son *Séminaire historique.*

Le matin, à 11 heures, une séance solennelle avec remise du portrait a eu lieu à la Salle des Promotions de l'Université. Outre un grand nombre de professeurs de l'Université de Louvain et des diverses séminaires et scolasticats de Belgique, MM. Kurth, professeur à l'Université de Liége; Closon, chargé de cours à la même Université; Van Houtte, chargé de cours à l'Université de Gand et dom G. Morin, de l'Abbaye de Maredsous, assistaient à cette solennité.

M. l'abbé Laenen, archiviste de l'archevêché de Malines et président du comité organisateur, a fait ressortir, dans un magnifique discours, les mérites du professeur dont les élèves, accourus des pays étrangers comme de tous les coins de la patrie, de concert avec la *Revue d'histoire ecclésiastique*, proclament partout la haute valeur scientifique.

M. Kurth a pris la parole après M. Laenen et, à son tour, a félicité M. Cauchie. Après que M. Ph. Van Isacker, candidat en philosophie et lettres, eut célébré l'esprit d'abnégation et de dévouement qui anime M. Cauchie à l'égard de ses élèves, celui-ci, très ému, a répondu longuement aux divers orateurs. Il a rendu hommage tour à tour au talent de M. Kurth et aux mérites de ses maîtres, MM. les professeurs Mœller, Brants, Poullet et Jungmann, ainsi qu'aux membres du comité organisateur et à l'artiste, M. Van Halen, qui a gravé son portrait.

L'après-midi, à 1 heure, un banquet réunissait autour du jubilaire une centaine de ses amis, collègues, disciples, anciens élèves.

45. — *Mélanges Godefroid Kurth.* — La Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège a décidé de publier dans sa *Bibliothèque* un recueil de travaux dédié à M. Godefroid Kurth, qui vient de prendre sa retraite. C'est un hommage auquel seront invités à prendre part, outre les membres de la Faculté, les savants belges et étrangers, anciens élèves ou amis de l'illustre historien qui a rendu à l'Université de Liège, à l'enseignement belge et à la science en général, des services si éminents.

46. — *Institut historique belge de Rome.* — Par arrêté royal est acceptée la la démission présentée par Dom Ursmer Berlière, de ses fonctions de directeur de l'Institut historique belge de Rome. Par arrêté royal de la même date, M. G. Kurth, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'université de l'Etat, à Liége, membre de la Commission royale d'histoire, est nommé directeur de l'Institut historique belge de Rome.

47. — *Enseignement supérieur. Bourses de voyage. Concours de* 1906. *Résultats.* Les jeunes gens désignés ci-après, ayant subi avec succès les épreuves du concours de 1906, ont été classés dans l'ordre suivant :

Docteurs en philosophie et lettres.

1. M. de Moreau, Edouard (université de Louvain, groupe : histoire).
2. M. Gérard, Emile (université de Liége, groupe : philologie romane).
3. M. Simar, Théophile (université de Louvain, groupe : philologie classique).
4. M. Weemaes, René (Louvain, groupe : histoire).
5. M. Van de Wijer, Joseph (Louvain, groupe : phil. germanique).
6. M. Behen, Jean (Louvain, groupe : phil. romane).

Docteurs en droit.

1. M. Collard, Charles (Louvain).
2. M. Henrion, G., né à Jupille (Liége).

Trois bourses sont disponibles pour la philosophie et deux pour le droit. Le jury a exprimé le vœu que, le cas échéant, les bourses qui sont de 4000 frs pour deux ans, puissent être divisées en deux bourses d'un an, afin qu'un plus grand nombre de jeunes gens puissent en jouir.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

L'ENSEIGNEMENT MOYEN A L'ÉTRANGER

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

3° SAXE.

Les établissements d'instruction moyenne sont le gymnase, le réalgymnase, la réalschule et *deux* écoles réformistes.

a) LE GYMNASE.

	VI°	V°	IV°	III° inf.	III° sup.	II° inf.	II° sup.	I° inf.	I° sup.	Total
Religion	3	3	2	2	2	2	2	2	2	20
Allemand	4	3	3	2	2	2	3	3	3	25
Latin	9	9	8	8	8	8	7	7-8	7-8	71-73
Grec	—	—	—	7	7	7	7	6-7	6-7	40-42
Français	—	—	5	3	2	2	2	2	2	18
				hiver	été					
Géographie	1	2	2	2	2	—	} 3	3	3	28
Histoire	2	2	2	2	2	2				
Calcul et mathématiques	3	4	3	3	4	4	4	4	4	33
				été	hiver					
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	—	—	—	— }	16
Physique	—	—	—	—	—	2	2	2	2 }	
Écriture	2	1	—	—	—	—	—	—	—	3
Dessin	—	2	2	—	—	—	—	—	—	4
Chant	2	2	1	1	1	1	1	1	1	12
			en outre une heure de chœur							
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	30	32	33	33	33	33	34	33-35	33-35	296-300

Cours facultatifs : hébreu et anglais (IIe supérieure et I^e inférieure, 2 heures, et I^e supérieure, 1-2 heures); sténographie (IIIe supérieure, 1-2 heures, et IIe inférieure, 1 heure); dessin (IIe supérieure, 1-2 heures).

A la *Thomasschule* de Leipzig, on lit, en 4e, Cornélius Népos; en 3e inférieure, César, *de bello gall.*, I-III; en 3e supérieure, César, *de*

bello gall., IV-VII, et Ovide, *Métamorphoses;* en seconde inférieure, Cicéron, *in Catilinam*, I, III et IV; *pro Roscio Amerino*; Ovide, *Métamorphoses* et autres morceaux choisis; en seconde supérieure, Salluste, *Guerre de Jugurtha*, Cicéron, *Phil.* II; Virgile, *Énéide ;* en première inférieure, Cicéron, *pro Murena;* Salluste, *Guerre de Jugurtha;* Horace, *odes;* en première supérieure, Tacite, la *Germanie* et *Annales*, I ; Cicéron, *pro Milone;* Horace, *odes* et *satires*, on y ajoute aussi Térence, *Adelphi* ou *Andria.*

Les auteurs grecs sont, en 3e supérieure, Xénophon, *Anabase*, I ; dans la section B, I, II et, dans la section C, III, 1 et 2; en 2e inférieure, *Anabase* II, III et IV; Homère, *Odyssée*, I et II; en 2e supérieure, Hérodote, VI-VIII, extraits ; Lysias, XII, 1-36 et XXIV; Homère, *Odyssée*, III-XI; XIII-XVII; XIX-XXIII; quelques extraits seulement des derniers livres; dans les sections B et C, ce sont les mêmes auteurs, mais les parties qu'on lit, sont autres; en 1e inférieure, Homère, *Iliade*; Platon, *Apologie* et *Protagoras;* même remarque pour les sections B et C; en 1e supérieure, Sophocle, *Œdipe roi*, *Antigone* et *Electre;* Platon, *Apologie, Phédon* (début et fin), Démosthène, *Olynthiennes*, I et II ; même remarque pour les sections B et C.

Les auteurs français sont : La Fontaine, Béranger, Feuillet, *Le village;* Malin, *Un collégien de 1870;* Souvestre, *Au coin du feu;* Scribe, *Le verre d'eau;* Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière;* Rousset, *Guerre de 1870;* Coppée, *Les vrais riches;* Mignet, *Histoire de la révolution française;* Theuriet; Racine, *Britannicus;* Corneille, *Le Cid;* Saint-Simon, *Mémoires;* Voltaire, *Zaïre;* Taine, *Ancien Régime;* Molière, *Fourberies de Scapin;* Racine, *Phèdre;* une Histoire de la littérature française.

A la *Nicolaischule* de Leipzig, nous retrouvons à peu près les mêmes auteurs latins. Voici les différences. On y lit, en 3e supérieure, le *pro Archia poeta;* en 2e inférieure, le *de imperio Cn. Pompei;* Ovide, *Fastes*, *Tristes* et *Métamorphoses* (choix); en 2e supérieure, les élégiaques Tibulle, Ovide et Properce; en 1e inférieure, *Cato major*, *pro Sestio*, *pro Ligario;* Térence, *Andrienne;* en 1e supérieure, Tacite, *Histoires.*

Même remarque pour les auteurs grecs. On lit Thucydide, Euripide (*Médée* et *Iphigénie en Tauride* v.727-850), Eschyle (*Les Perses*, privatim) et des extraits de poètes lyriques.

Pour le français, nous relevons de légères différences, la lecture, par exemple, de Sarcey, *Le siège de Paris;* d'Hérisson, *Journal d'un officier d'ordonnance;* Molière, *Le bourgeois gentilhomme.*

b) LE RÉALGYMNASE.

	VI•	V•	IV•	III• inf.	III• sup.	II• inf.	II• sup.	I• inf.	I• sup	Total
Religion	3	3	2	2	2	2	2	2	2	20
Allemand	4	4	3	3	3	3	3	3	3	29
Latin	9	9	7	6	4	4	4	4	4	51
Français	—	—	5	6	4	4	4	4	4	31
Anglais	—	—	—	—	5	4	3	3	3	18
Histoire	1	1	2	2	2	2	2	2	3	17
Géographie	2	2	2	2	2	1	1	1	—	13
Histoire naturelle, Chimie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Physique	—	—	—	—	—	2	3	3	3	11
Calcul, Mathématiques	4	4	4	5	5	5	5	5	5	42
Dessin linéaire	—	—	—	—	—	—	2	2	2	16
Dessin à main levée	—	2	2	2	2	2	—	—	—	
Écriture	2	1	—	—	—	—	—	—	—	3
Chant	2	2	1	1	1	1	1	1	1	11
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	31	32	32	33	34	34	34	34	34	298

Cours facultatifs : dessin à main levée (2 heures, en II• supérieure, et dans les deux premières); sténographie (2 heures en III• inférieure et 1 heure en III• supérieure); enseignement complémentaire du latin (2 heures, dans les deux dernières classes).

Les crochets indiquent que l'enseignement de ces matières doit être autant que possible réuni; les accolades, qu'on peut diminuer d'une heure le français et augmenter d'une heure l'anglais.

Les auteurs latins lus à l'*Annenschule* de Dresde, qui est un réalgymnase, sont : Cornélius Népos, César, Ovide, *Métamorphoses*, Salluste, *Guerre de Jugurtha;* Tite-Live, Virgile, Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.* ou *Orator;* Horace. On lit *privatim* certains auteurs.

c) REALSCHULE.

	VI°	V°	IV°	III°	II°	I°	Total
Religion	3	3	3	2	2	2	15
Allemand	8	6	5	4	4	4	31
Français	—	6	6	6	5	5	28
Anglais	—	—	—	4	4	4	12
Géographie et histoire	3	4	4	4	4	4	23
Histoire naturelle	2	2	2	2	1	1	10
	—	—	—	—	5	5	10
Calcul et mathématiques	5	4	6	6	5	5	31
Dessin	2	2	2	2	2	2	12
Écriture	3	2	2	—	—	—	7
Chant	2	2	2	1	1	1	9
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	12
Total	30	32	34	33	35	35	200

d) ÉCOLES RÉFORMISTES.

Des arrêtés ministériels ont autorisé dans ces dernières années les modifications suivantes pour deux établissements.

1° DRESDE : DREI-KOENIG-SCHULE (REALGYMNASE).

	VI°	V°	IV°	III° inf.	III° sup.	II° inf.	II° sup.	I° inf.	I° sup.	Total
Allemand	7	6	5	—	—	—	—	—	—	36
Latin	—	—	—	9	9	5	5	5	5	38
Français	5	6	7	4	4	3	3	3	3	38
Anglais	—	—	—	—	—	5	5	4	4	18
Géographie	—	3	—	—	—	—	—	—	—	13
Calcul et Mathématiques	—	—	5	—	—	—	—	—	—	43
Dessin à main levée	2	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Écriture	—	—	1	—	—	—	—	—	—	4

Le nombre total des heures de leçon s'élève à 258 ou, si on comprend le dessin, l'écriture, le chant et la gymnastique, à 310.

Les auteurs latins sont : César (en 3e supérieure) ; César, Cicéron, *Cat.* I ; Ovide, *Mét.* (en 2e inférieure); Ovide, *Métamorphoses;* Cicéron, *Cato Major* (en 2e supérieure) ; Cicéron, *in Verrem* IV ; Salluste, *Jugurtha;* Virgile, *Énéide* (en 1e inférieure); Tacite, *Annales*, I; Horace, *Satires.*

L'enseignement du français se fait, à l'aide de Reum, *franz. Uebungsbuch* et de la grammaire de Stern. On emploie les tableaux Hoelzel dans le début, et on lit Bruno, *Le Tour de la France par deux enfants;* Girardin, *La joie fait peur;* A. Daudet, *Le petit Chose;* Souvestre, *Au coin du feu;* Scribe, *Le verre d'eau;* Loti, *Pêcheur d'Islande;* Augier, *Le gendre de M. Poirier;* D'Hérisson, *Journal d'un officier d'ordonnance;* Molière, *L'avare, Les Précieuses ridicules;* Taine, *Napoléon Bonaparte.*

La liste des travaux écrits « libres » est intéressante.

Ie inférieure *a* : 1. Les nuages. 2. V. Hugo et le romantisme. 3. L'union fait la force. 4. « Demain », d'après V. Hugo. 5. Les électeurs de Saxe à l'époque de la Réforme.

Ie supérieure *b* : 1. Souvenirs d'enfance. 2. Riccaut de la Marlinière, d'après Lessing. 3. Le dénoûment de l'Avare. 4. Éloge du Feldmaréchal de Moltke. 5. Qu'est-ce qu explique l'entousiasme général avec lequel Götz von Berlichingen fut reçu lors de sa publication ?

Ie inférieure *a* : 1. Analyser les deux premiers actes du « Gendre de M. Poirier ». 2. *a)* L'union fait la force; *b)* La circulation de l'eau. 3. Comment la situation géographique de l'Italie explique-t-elle le grand rôle que ce pays a joué dans l'histoire? 4. Une aventure au cimetière (d'après Tom Sawyer, par Marc Twain).

Ie inférieure *b* : 1. Les deux premiers actes du « Gendre de M. Poirier ». 2. L'hiver approche. 3. L'otage. 4. Racontez l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

IIe supérieure *a* : 1. Un épisode du 3 septembre 1870. 2. Le postillon. 3. M. Comprends-pas. 4. Taillefer.

IIe supérieure *b* : 1. Récit de Sylvestre Moan. 2. Vengeance d'un candidat académique. 3. Le postillon. 4. Jours d'épreuve. 5. Maud Müller.

2° PLAUEN : RÉALGYMNASE.

	VIe	Ve	IVe	IIIe inf.	IIIe sup.	IIe inf.	IIe sup.	Ie inf.	Ie sup.	Total
Allemand	6	6	—	—	—	—	—	—	—	33
Laun	—	—	7	7	5	5	5	5	5	39
Français	7	7	5	5	3	3	3	3	3	39

On lit, en 3e supérieure et en 2e inférieure, César; en 2e supérieure, Salluste, *Jugurtha* et *Catilina*; Ovide, Tibulle et Martial (extraits); en 1e inférieure, Cicéron, *in Catil. I* et *IV*, Tite-Live; Virgile, *Énéide*; en 1e supérieure, Horace, *odes* et l'*épode* 13; Cicéron, *de imperio Cn. Pompei* et extraits des œuvres philosophiques.

4° WURTEMBERG (1).

Les établissements d'instruction moyenne sont le gymnase humaniste, le réalgymnase et l'école réale supérieure.

a) LE GYMNASE HUMANISTE.

	I°	II°	III°	IV°	V°	VI°	VII°	VIII	IX°	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	3	3	2	2	2	2	2	3	3	22
Propédeutique philosoph.	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2
Latin	10	10	9	8	8	8	7	7	7	74
Grec	—	—	—	6	6	6	7	7	6	38
Français	—	—	4	3	3	2	2	3	2	19
Histoire	—	3	3	3	3	2	2	2	2	25
Géographie	1					2	2	—	—	
Calcul et mathématiques	4	4	3	3	3	4	4	4	4	33
Sciences	2	2	2	—	—	2	2	2	2	14
Dessin	—	—	2	2	2	—	—	—	—	6
Écriture	2	1	1	—	—	—	—	—	—	4
Chant	1	1	1	—	—	—	—	—	—	3
Total	25	26	29	29	29	30	30	30	30	258
Devoirs scolaires	6	6	9	9	11	12	12	12	12	89
Enseignement et devoirs scolaires	31	32	38	38	40	42	42	42	42	347

(1) *Lehrplan für die Gymnasien und Lyceen Württembergs vom 16 Februar 1891*, Stuttgart, 1902; circulaires ministérielles du 31 mai 1906, avec les nouveaux plans d'études du 16 juin 1906, du 28 juin 1906 (nos 7975 et 7976); *Staats-Anzeiger für Württemberg*, 11 juin 1906; Wunder, *Entwurf eines neuen Lehrplans für die höheren Lehranstalten Württembergs*, dans *Südwestdeutsche Schulblätter*, 1906, no 4, p. 145 et suiv.

Il faut y ajouter, comme obligatoire, la gymnastique, et comme facultatifs, l'hébreu, l'anglais, le dessin et la sténographie.

b) LE RÉALGYMNASE.

	I°	II°	III°	IV°	V°	VI°	VII°	VIII	IX°	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	3	3	2	2	2	2	2	2	2	20
Propédeutique philosophique	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Latin	10	10	9	8	8	6	6	5	5	67
Français	—	—	4	5	5	4	3	3	3	27
Anglais	—	—	—	—	—	3	3	3	2	11
Histoire	—	3	3	4	4	3	2	2	2	24
Géographie	1						—	—	—	
Calcul	4	4	4	3	2	—	—	—	—	17
Algèbre	—	—	—	—	—	3	3	—	—	6
Analyse	—	—	—	—	—	—	—	2	3	5
Géométrie élémentaire et dessin géométrique.	—	—	—	2	4	2	—	—	—	25
Géométrie analytique	—	—	—	—	—	—	2	2	2	
Géométrie de l'espace (stéréométrie et géométrie descriptive)	—	—	—	—	—	2	3	3	3	
Trigonométrie	—	—	—	—	—	—	1	2	—	3
Histoire naturelle	2	2	1	2	1	—	—	—	2	10
Physique et chimie	—	—	—	—	—	2	2	3	3	10
Dessin à main levée	—	—	2	2	2	2	2	2	2	14
Écriture	2	1	1	—	—	—	—	—	—	4
Chant	1	1	1	—	—	—	—	—	—	3
Total	25	26	29	30	30	31	31	31	32	265
Devoirs scolaires à domcile	6	6	9	8	10	11	11	11	10	82
Enseignement et devoirs	31	32	38	38	40	42	42	42	42	347

Il faut y ajouter, comme obligatoire, la gymnastique, et, comme facultatifs, la stémographie, le dessin à main levée et l'histoire naturelle en VIIIe.

c) ÉCOLE RÉALE SUPÉRIEURE.

	I°	II°	III°	IV°	V°	VI°	VII°	VIII	IX°	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	5	4	4	3	3	3	3	3	3	33
Propédeutique philosophique	—	—	—	—	—	—	—	—	2	
Français	8	8	8	6	6	5	5	4	4	54
Anglais	—	—	—	4	4	4	3	3	3	21
Histoire	—	3	3	2	2	2	3	3	2	28
Géographie	1			2	2	2	1	—	—	
Calcul	4	5	4	3	3	—	—	—	—	19
Algèbre	—	—	—	—	—	3	4	—	—	7
Analyse	—	—	—	—	—	—	—	2	3	5
Géométrie	—	—	—	4	4	2	—	—	—	10
et dessin géométrique	—	—	—			—	—	—	—	
Stéréométrie	—	—	—	—	—	2	3	—	—	11
et géométrie descriptive	—	—	—	—	—	—		3	3	
Trigonométrie et géographie mathématique	—	—	—	—	—	—	1	2	1	4
Géométrie analytique	—	—	—	—	—	—	2	2	2	6
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	—	—	2	2	14
Physique et chimie	—	—	—	—	—	3	2	2	3	11
Dessin à main levée	—	—	3	2	2	3	2	2	2	16
Écriture	2	1	1	—	—	—	—	—	—	4
Chant	1	1	1							3
Total	25	26	28	30	30	31	31	31	32	264
Devoirs à domicile	6	6	10	8	10	11	11	11	10	83
Enseignement et devoirs à domicile	31	32	38	38	40	42	42	42	43	347

Il faut y ajouter encore, comme branche obligatoire, la gymnastique; comme branches facultatives, la sténographie, le dessin à main levée et le dessin géométrique en VIe.

Le programme du Wurtemberg est tout récent : il est de 1906. Avant de reviser l'ancien programme, on s'est dit qu'on devait déterminer le maximum de travail (leçons et devoirs scolaires) qu'on peut exiger de la moyenne des élèves. Tenant compte que l'année comprend 230 jours de classe et 135 jours de congé, le Ministre, d'accord avec la Commission médicale, a fixé ce maximum à 8 heures par jour, soit 48 heures par semaine, pour les élèves des classes supérieures. Ce chiffre a été diminué proportionnellement pour les classes moyennes et inférieures.

Ce premier point établi, on ne pouvait perdre de vue que les cours facultatifs (hébreu, dessin, sténographie) sont suivis par un grand nombre d'élèves, et cela sur le conseil même des autorités, que certains de ces cours doivent être suivis, comme l'hébreu, par les futurs théologiens, et qu'enfin la gymnastique est, en principe, obligatoire. On devait donc compter 6 heures par semaine pour les cours facultatifs et la gymnastique, et il restait, en conséquence, comme maximum pour les branches obligatoires et le travail à domicile, 42 heures dans les classes supérieures, 40 heures pour la Ve, 30 heures pour la IVe et la IIIe, 32 et 31 heures pour la IIe et la I^e^. C'étaient là les heures à partager d'une façon convenable entre les différentes branches, défalcation faite de celles qu'on attribuait au travail à domicile.

A la suite de cette revision du programme, le nombre des heures de leçon se trouve abaissé de 267 à 258 heures, et si on compte les heures de travail à domicile, de 374 à 347.

Dans les *gymnases*, le latin perd 7 heures sur neuf années, et le grec 2 sur six ans; comme conséquence de cette diminution, on a supprimé le thème grec dans les classes supérieures, et on demande que, pour les thèmes latins, on soit moins exigeant au point de vue de la grammaire et du style. En somme, malgré cette suppression de 7 heures de latin et de 2 heures de grec, le Wurtemberg a encore le chiffre le plus élevé pour le latin et le grec : la Prusse a 68 heures de latin et 36 heures de grec; le Grand duché de Bade 72 heures de latin et 36 heures de grec; la Bavière 66 heures de latin et 36 heures de grec; Hambourg 69 heures de latin et 36 heures de grec; la Hesse 68 heures de latin et 36 heures de grec; la Saxe 71-73 heures de latin et 40-42 heures de grec. On le voit : seule la Saxe a plus d'heures de grec que le Wurtemberg.

Le français gagne 1 heure; l'histoire et la géographie perdent ensemble 1 heure; le chant perd également 1 heure.

Dans les *Réalgymnases*, le nombre des heures de latin tombe de 73 à 67 : on a rogné les heures de la IIIe, de la IVe, de la Ve et de la VIe;

seules sont restées intactes les heures des deux premières classes et des deux dernières. L'enseignement des mathématiques dans les classes moyennes a été quelque peu modifié ; on a supprimé les questions qui sont sans importance particulière pour les mathématiques des classes supérieures ; on a rattaché étroitement le dessin géométrique à l'enseignement de la géométrie, et on a rendu la géométrie descriptive facultative pour les élèves qui ne se destinent pas aux Écoles spéciales. Ces modifications et quelques autres de peu d'importance ont eu pour résultat de faire descendre de 280 à 265 le nombre des heures de leçon, et, si on y comprend les devoirs scolaires, de 388 à 347.

Le programme des *Écoles réales supérieures* avait été remanié provisoirement en 1903 à l'effet de renforcer les langues et l'histoire. Cette fois, on a diminué le nombre des heures de leçon en procédant comme dans les réalgymnases pour les mathématiques, le dessin géométrique et la géométrie descriptive. Au lieu de 280 heures, on en a 264 ; au lieu de 388 heures, devoirs compris, on en a 347.

Pour que le temps devenu libre profite au développement physique des élèves, il est prescrit, pendant le semestre d'été, pour les classes III à IX, de consacrer par semaine 2 heures d'un après-midi à la gymnastique en plein air, abstraction faite des heures ordinaires de gymnastique, soit 16 heures au gymnase, 20 heures au Réalgymnase et 17 à l'École réale supérieure. De plus, les devoirs à domicile sont supprimés cet après-midi (1).

Le Ministre s'est contenté de circulaires pour faire connaître aux établissements les modifications apportées dans certaines parties du programme par suite de la diminution du nombre des heures de leçon ; mais il s'est bien gardé de publier le programme tout entier : il attend, avant de faire cette publication, qu'on ait appliqué un certain temps les mesures nouvelles, et qu'on lui ait fait part des résultats obtenus.

Le programme de 1891 (2) ne prescrit des auteurs latins que pour trois classes : en IIIe, Cornélius Népos et un livre de lecture ; en IVe, Cornélius Népos, Lhomond, *de Viris illustribus* ; César, *Guerre des Gaules* et une chrestomathie poétique ; en V^e^, la *Guerre des Gaules*, Tite-Live ou Cicéron et une chrestomathie poétique. En ce qui concerne les classes supérieures, on s'en tiendra, dit le programme, à la liste des auteurs qu'il est d'usage de lire. La circulaire ministérielle du 16 juin

(1) Wunder, *Die Einrichtung des Spielnachmittags an der höheren Lehranstalten Württembergs für das Sommerhalbjahr* 1906, dans *Südwestdeutsche Schulblätter*, 1906, n. 4, p. 149, article très intéressant.

(2) *Lehrplan für die Gymnasien und Lyceen Württembergs vom 16 Februar 1891.*

1906 se contente de faire observer qu'on n'impose plus l'*Énéide*, mais qu'on n'en exclut pas la lecture.

La liste de auteurs grecs est plus complète : en V^e^, une chrestomathie ou l'*Anabase*; en VIe, une chrestomathie, l'*Anabase* et l'*Odyssée;* en VIIe, Xénophon (Lysias), Hérodote, l'*Odyssée* (la circulaire ministérielle fait ici observer que la lecture d'un écrivain attique n'est plus nécessaire); en VIIIe, dialogues faciles de Platon, Démosthène, passages faciles de Thucydide, Homère, *Iliade* (choix), Sophocle (Euripide); en IXe, Démosthène, Platon, Thucydide, Sophocle (Eschyle). Pour la lecture privée, on recommande Homère. On veut qu'au sortir du lycée, les élèves aient lu l'*Odyssée* en entier et les les parties les plus importantes de l'*Iliade*.

5° ALSACE-LORRAINE.

L'ancien règlement ne connaissait que deux espèces d'établissements d'instruction moyenne : 1° les gymnases, progymnases (1) et écoles latines (2); 2° les écoles réales. Celui de 1905 en connaît trois : 1° les gymnases ou progymnases; 2° les Réalgymnases; 3° les écoles réales et les écoles réales supérieures. Le plan d'études des gymnases est resté le même, et celui des écoles réales supérieures est quelque peu modifié : sept heures sont données en plus aux sciences, si on compte en même temps une légère augmentation à l'école réale, et trois heures sont enlevées au dessin.

(1) Le progymnase est un gymnase incomplet auquel il manque deux ou trois des années supérieures.

(2) L'école latine est également un gymnase incomplet auquel il manque plus de trois des années supérieures.

a) LE GYMNASE.

	VI•	V•	IV•	III• inf.	III• sup.	II• inf.	II• sup.	I• inf.	I• sup.	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	5	3	3	2	2	2	2	3	3	25
Latin	7	8	8	8	8	8	8	8	8	71
Grec	—	—	—	6	6	6	6	6	6	36
Français	—	4	4	3	3	3	3	2	2	24
Géographie	2	2	} 3	3	3	3	3	3	3	25
Histoire	—	—								
Calcul	4	3	2	—	—	—	—	—	—	9
Mathématiques	—	—	2	4	4	4	4	4	4	26
Sciences naturelles	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Écriture	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Dessin	—	2	2	—	—	—	—	—	—	4
Chant	2	2	2	—	—	—	—	—	—	6
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	28	30	32	32	32	32	32	32	32	282
Cours facultatifs										
Dessin	2	—	—	2	2	2	2	2	2	
Écriture	—	2	—	—	—	—	—	—	—	
Chant	—	—	—	2	2	2	2	2	2	
Anglais	—	—	—	—	—	—	2	2	2	
Hébreu	—	—	—	—	—	—	2	2	2	

b) LE RÉALGYMNASE.

	VI°	V°	IV°	III° inf.	III° sup.	II° inf.	II° sup.	I° inf.	I° sup.	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	5	3	3	3	3	3	3	3	3	29
Latin	7	8	8	4	4	4	4	4	4	47
Français	—	4	4	4	4	4	4	4	4	32
Anglais	—	—	—	3	3	3	3	3	3	18
Géographie	2	2	} 3	} 4	} 4	} 3				} 27
Histoire							3	3	3	
Calcul	4	3	} 4	—	—	—	—	—	—	} 35
Mathématiques				4	4	4	4	4	4	
Sciences naturelles	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Chimie	—	—	—	—	—	2	2	2	2	8
Physique	—	—	—	—	—	2	2	2	2	8
Écriture	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Dessin	—	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Chant	2	2	2	—	—	—	—	—	—	6
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	28	30	32	30	30	33	33	33	33	282
Cours facultatifs										
Écriture	—	2	2	—	—	—	—	—	—	
Dessin	2	—	—	—	—	2	2	2	2	
Chant	—	—	—	2	2	2	2	2	2	

c) L'ÉCOLE RÉALE ET L'ÉCOLE RÉALE SUPÉRIEURE.

	CLASSES RÉALES						CLASSES RÉALES SUPÉRIEURES			
	VI	V	IV	III	II	I	III	II	I	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	6	5	5	5	4	4	4	4	4	41
Français	5	5	5	5	4	4	4	4	4	40
Anglais	—	—	—	5	5	4	3	3	3	23
Géographie	2	3	2	2	2	2	4	4	4	33
Histoire			2	2	2	2				
Calcul	4	5	6	1	—	—	—	—	—	45
Mathématiques				4	5	5	5	5	5	
Sciences naturelles	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Chimie	—	—	—	—	2	2	2	2	2	10
Physique	—	—	—	—	—	2	3	3	3	11
Écriture	3	2	2	—	—	—	—	—	—	7
Dessin	—	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Chant	2	2	2	—	—	—	—	—	—	6
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	28	30	32	32	32	33	33	33	33	286
Cours facultatifs	2	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dessin	—	—	—	—	—	—	2	2	2	
Laboratoire de chimie	—	—	—	—	—	—	—	2	2	
Chant	—	—	—	2	2	2	2	2	2	

Le travail à domicile ne peut dépasser par semaine, en 6e et en 5e (10 et 11 ans), 8 heures; en 4e et en 3e (12, 13, 14 ans), 12 heures, en 2e et en 1e (15, 16, 17 et 18 ans), de 12 à 18 heures.

Le matin, on ne donne pas de devoirs pour l'après-midi. Le dimanche, pas de devoirs à domicile.

Dans l'interprétation réelle des auteurs grecs et latins, on se propose spécialement de faire connaître aux élèves la vie publique et privée des anciens; on a soin aussi de leur montrer quel était l'idéal des Grecs dans l'art et la littérature.

J'ai sous les yeux le programme du Lycée de Metz que je dois à l'extrême obligeance de son éminent directeur, M. Herrmann, et je constate qu'on lit les auteurs suivants : Ie supérieure, Cicéron, *pro Sestio* et *de officiis*, I ; Tacite, la *Germanie* ; Horace, *odes* choisies des livres III et IV, quelques satires et quelques épîtres ; Démosthène, 3e *Philippique ;* Platon, *Apologie ;* Homère, *Iliade*, 13-14, passages choisis ; Sophocle, *Antigone ;* cursivement Xénophon. — Ie inférieure : Cicéron, *Pro Milone* et *Laelius ;* Tacite, *Annales* I et II, passages choisis ; Horace, *Odes* choisies, I et II ; Demosthène, 1e et 2e *Olynthiennes* et 1e *Philippique ;* Platon, *Apologie* et *Criton ;* Homère, *Iliade*, 1e moitié, passages choisis ; Sophocle, *Oedipe roi ;* cursivement, Hérodote et Xénophon.

IIe supérieure, Cicéron, *de imp. Cn. Pomp.*, Tite-Live, XXI, en partie ; Virgile, *Enéide*, V et VI, passages choisis ; Hérodote et Xénophon, *Hellenica*, passages choisis ; Homère, *Odyssée*, VII à XXI, choix. — IIe inférieure, Cicéron, *pro Rosc.* et *Catil. I*, Tite-Live, XXI, extraits ; Ovide et Virgile, *Enéide*, passages choisis du 1er livre ; Xénophon, *Anabase*, livres II-IV, passages choisis ; Homère, *Odyssée*, I à X, passages choisis.

IIIe supérieure, César, *de b. G.*, I à VI ; Ovide, *Métamorphoses*, passages choisis ; Xénophon, *Anabase*, passages choisis. — IIIe inférieure, César, *de b. G.* I-III ; Ovide, I, 1-80.

Le français s'enseigne d'après la méthode directe. Les auteurs lus sont : Bruno, *Le tour de la France par deux enfants ;* Scribe, *Le verre d'eau ;* Feuillet, *Roman d'un jeune homme pauvre ;* Thiers, *Histoire de la campagne d'Italie* (Marengo) ; Ponsard, *L'honneur et l'argent*.

6° GRAND-DUCHÉ DE BADE.

a) *Les gymnases.*

Les gymnases sont appelés ici *Gelehrtenschulen*. Le total des heures s'élève à 293. Notons que l'allemand a 22 heures, le latin 72, le grec 36, le français 20, l'histoire et la géographie 26, le calcul et les mathématiques 33, les sciences naturelles 18, la philosophie propédeutique 2. L'âge requis pour la classe inférieure est de 9 à 11 ans.

b) *Les réalgymnases.*

Le total des heures est également de 293. L'allemand a 26 heures, le latin 56, le français 26, l'anglais 18, l'histoire et la géographie 24, le calcul et les mathématiques 47, les sciences naturelles 10, la physique 8 et la chimie 4.

c) *Les Oberrealschulen et les Realschulen.*

Le total des heures est de 296. L'allemand a 39 heures, le français 46, l'anglais 24, l'histoire 17, la géographie 10, les sciences naturelles 10, la chimie 8, la physique 13, le calcul et les mathématiques 45, la descriptive 8.

d) *Les höhere Bürgerschulen.*

Ce sont des écoles moyennes réales, ayant moins de 6 années. Le plan d'études est celui du réalgymnase (avec latin) ou celui de l'école réale (sans latin).

e) *Les écoles réformistes.*

Ici, sur une base commune, comprenant les cinq premières années, sont greffés un gymnase et un réalgymnase, dont les cours durent quatre années.

Dans les années communes, on étudie, dès le début, comme langues, l'allemand (5 heures en VIe et V^e^, 4 heures en IVe et 3 heures en IIIe inférieure et supérieure) et le français (6 heures en VIe, V^e^ et IVe, et 3 heures dans les deux troisièmes); le latin vient s'y ajouter dans les deux troisièmes, à raison de 10 heures chaque année.

Au gymnase, le latin n'a plus que 8 heures pendant quatre ans; le grec a le même nombre d'heures que le latin; le français n'a plus que deux heures; l'anglais et l'hébreu sont facultatifs.

Au réalgymnase, l'allemand n'a pas plus d'heures qu'au gymnase : 3 heures par année; le français en gagne 2; car il comporte 3 heures en seconde inférieure et supérieure; le latin perd 11 heures : au lieu de 8 heures comme au gymnase, chaque année, il a 6 heures en seconde inférieure et 5 heures les trois dernières années. L'anglais devient obligatoire et a en tout 19 heures. L'histoire naturelle et les mathématiques obtiennent quelques heures en plus. Le dessin est obligatoire.

Dès la seconde année, c'est-à-dire en 3e supérieure, on aborde un auteur latin, César, *Guerre des Gaules*, dont on lit les quatre premiers livres en entier. En seconde inférieure, on lit le cinquième livre jusqu'au chapitre 14, le livre VI, de 11 à 28; le livre VII, de 1 à 6, 10, 14 à 31; 34 à 36; 43 à 53; 63 à 90; de plus, au gymnase, Ovide, *Métamorphoses*, 1000 vers; Cicéron, *or. Cat.*, 1 et 2; Salluste, *Jugurtha*, 5-16, 20-42; 84-114; au réalgymnase, 800 vers d'Ovide. — En seconde supérieure, Cicéron, *de imp. Cn. Pomp.*, en outre, au gymnase, Tite-Live, XXI et XXII jusqu'au ch. 20; Virgile, *Enéide*, I et II, avec peu d'omissions; au réalgymnase, Tite-Live, XXI, 1 à 20; Virgile, *Enéide*, II.— En I^e^ inférieure, au gymnase, Tite-Live, XXII, du ch. 25 à la fin; Tacite, la *Germania* et les *Annales*, I, 1-72; II, 5-26, 39, 40; Cicéron, *pro Archia;* Horace, *Odes* choisies, I-III; quelques *satires;* au réalgymnase, Tite-Live XXI, Salluste, *Jugurtha* et Horace, *odes* choisies. — En I^e^ supérieure, au gymnase, Cicéron, *Tusculanes*, I et en partie V; Tacite, *Germanie* et *Annales*, II et III, 1-18; Horace, choix de *satires* et d'*épîtres;* au réalgymnase, Tite-Live, XXII et des passages du livre XXIII; Tacite, *Germanie*, et Horace, choix de *satires*. *(A suivre.)*

LIVRES NOUVEAUX.

AD. BARTELS, Die Deutsche Dichtung der Gegenwart. Die Alten und die Jungen. 7te Aufl. Leipzig, Ed. Avenarius, 1906.

PAUL BONNEFON, Portraits et récits. Extraits des prosateurs français du XVIIe siècle. Paris, A. Colin, 1906. 2 fr. 50.

J. BICK, Horazkritik seit 1880. Leipzig, Teubner, 1906. VI 89 pp. 1 m. 80.

A. COUNSON, Glossaire toponymique de Francorchamps. Liége, Vaillant-Carmanne, 1906. 58 pp.

P. DE LABRIOLLE, La physiologie dans l'œuvre de Tertullien. 12 pp. 4° (Extr. des Archives générales de médecine, 1906).

LE MÊME, La polémique antimontaniste contre la prophétie extatique. Paris, A. Picard, 1906. 50 pp. (Extr. de la Rev. d'hist. et de litt. relig., XI, 1906).

LE MÊME, Tertullien jurisconsulte. Paris, L. Larose, 1906. 27 pp. (Extr. de la Nouv. rev. hist. du dr. fr. et étr., 1906).

J. FÈVRE et H. HAUSER, Leçons de géographie (Progr. des écoles normales primaires et du brevet supérieur). 1re année. Géographie générale, Amérique, Océanie, Asie, Afrique. Avec 217 grav. et cartes. Paris, F. Alcan, 1907. 4 fr.

C. D. FISHER, Cornelii Taciti Annalium ab excessu divi Augusti libri. Recogn. brevique adnotatione critica instruxit C. D. F. Oxford, Clarendon Press, 1906 VIII-422 pp. 5 sh

O. FREDERSHAUSEN, De jure Plautino et Terentiano. Cap. I. Diss. inaug. Goettingen, Goldschmidt, 1906. 76 pp.

M. HALBWACHS, Leibniz, Paris. Delaplane, 1906. 0 fr. 90. (Les philosophes).

H. HOEFFDING, Histoire de la philosophie moderne. Traduit de l'allemand par P. Bordier. Tome II. Paris, Alcan, 1906. 10 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

K HUEMER, Der Geist der altklassischen Studien und die Schriftstellerwahl bei der Schullektüre. C. Fromme, Wien u. Leipzig, 1906. 80 pp,

JOEL DE LYRIS, Le choix d'une bibliothèque. Guide de la lecture. Avignon, Aubanel, 1906. 200 pp.

A. KRETSCHMAR, De Menandri reliquiis nuper repertis. Diss. Leipzig.

FR. KLINCKSIECK, Chrestomathie der französischen Literatur des 17. Jh. Leipzig, Reuger, 1906. Relié 4 m.

C. LECOUTERE, Een nieuw fragment van Lodewijk Van Velthem's Spiege Historiael. 16 pp. Gand, Siffer, 1906.

H. LENGRAND, Epicure et l'Epicurisme. Bloud, 4, rue Madame, Paris. 1906. 0 fr. 60 (Science et Religion).

E. LANGE, Sokrates. Guetersloh, Bertelsmann, 1906. 1 m. (Gymn.-Bibl. 43).

J. LUTZ, Les verrières de l'ancienne église de S. Etienne à Mulhouse, Avec 6 planches. Leipzig, C. Beck, 1906. (Suppl. au Bull. du Musée hist. de Mulhouse, t. 29).

M MENTAUDON, Segantini. Mit 97 Abbild. und 4 farbigen Bildern. 2te Aufl. Bielefeld, Velhagen et Klasing, 1906. 4 m.

H. MEUSEL, C. Julii Caesaris commentarii de bello civili. Erklaert von F. Kraner und F. Hofman. 11te Aufl. Berlin, Weidmann, 1906. 3 m. 40.

M.-P. NILSSON, Griechische Texte von religiöser Bedeutung mit Ausschluss der attischen. Leipzig, Teubner, 1906. VI-490 pp. 12 m.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Fouilles de Délos en 1906 (F. Mayence) 5

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

1. *A. Dieterich*, Mutter Erde (E. Remy) 6
2. *G. Glotz*, La solidarité de la famille en Grèce (H. Francotte) 14
3. *M. Hamilton*, Incubation (Th. Lefort) 17
4. *G. Pasciucco*, Marcia (A. De Ceuleneer) 19
5. *A. Cartault*, A propos du *Corpus Tibullianum* (J. P. W.) 21

Langues et littératures celtiques.

6. *G. Dottin*, Manuel p. servir à l'étude de l'antiquité celtique (V. Tourneur) . 23
7. *H. Gaidoz*, Pour le centenaire de G. Zeuss (Le même) 25
8. *V. Lederer*, Keltische Renaissance (Le même) 25

Langues et littératures romanes.

9. *E. Biré*, Chateaubriand, Victor Hugo, Balzac (G. Doutrepont) 25

Langues et littératures germaniques.

10. *H. Van der Linden* et *W. De Vreese*, Lodewijk Van Velthem (C. Lecoutere) 27
11. *N. Marais-Hoogenhout*, Kaphollandische Sprache (Le même) 29
12. *F. Kauffmann*, Deutsche Grammatik (Le même) 30
13. *H. Hungerland*, Das wissenschaftliche Studium der deutschen Sprache (Le même) 30
14. *T. F. Henderson*, Robert Burn's Poems (Hamelius) 30

Histoire et Géographie.

15. *Ph. Lauer*, Les Annales de Flodoard (M. Jacquin) 31
16. *M. Brants*, Gesch. van 't onafhankelijk België (A. De Ceuleneer) . . 32

Notices et annonces bibliographiques.

17-40. Publications de J. A. Shawyer, H Muzik, Amer. philol. Association, H. Ludwig, S. Dœrfler, A. Carnoy, F. Strowski, G. Paris, M. Michel, J. Mensch, A. Albalat, G. Casella et E. Gaubert, Willemsfonds, J. Vercoullie, N. Barone, A. Michel, M. Schmid, J. Helbig, J. Brassine, A. Grafé, A. Fougère, C. Bouvier, A. Pidoux, E. Lecanuet, Désers 33

CHRONIQUE.

41-47. Le latin en Amérique. Nomination des professeurs d'Université. Musées du Cinquantenaire. Manifestation Cauchie. Mélanges God. Kurth. Institut historique belge à Rome. Bourses de voyage 40

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard, L'Enseignement moyen à l'étranger (suite) 45

INDEXED

ONZIÈME ANNÉE. — N° 2. 15 FÉVRIER 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

KBA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre.

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

LIVRES NOUVEAUX.

W. BANG et H. DE VOCHT, Klassiker und Humanisten als Quellen aeltorer Dramatiker. Extrait de Englische Studien, Bl. 36, 1906.

L. M. CAPELLI, Pétrarque, Le traité *De suis ipsius et multorum ignorantia*. Paris, Champion, 1906.

G. FERRARA, La filologia latina nel più recente movimento scientifico. Turin, Lœscher, 1906. 2 fr.

E. FOELZER, Die Hydria. Ein Beitrag zur griechischen Vasenkunde. Leipzig, Seemann, 1906. 120 pp. et 10 pl.

J. GESSLER, Bibliographie van het Limburgsch Dialect. Hasselt, St-Quintinus drukkerij, 1905. 26 pp.

A. GRENIER, Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise, avec plans. Paris, Champion, 1906. 6 fr. (Bibl. de l'École des Hautes Études. Fasc. 157).

E T. A. HOFFMANN, Contes, récits et nouvelles tirés des frères de Sérapion. Paris, Garnier, 1906. 1 vol. 3 fr. 50.

LE MÊME, Contes fantastiques. Choix de contes, récits et nouvelles. Paris, Garnier, 1906. 1 vol. 3 fr. 50.

J. KOCH, Roemische Geschichte. 4te Aufl. Leipzig, Goeschen, 1906. 0 m. 80.

KOECHER, Das Münzwesen im alten Gallien. Progr. n° 330, der städt Realschule. Magdebourg, 1906.

E. LANGE, Sokrates. Mit einem Titelbilde. Bertelsmann, Gütersloh, 1906. 1 m. (Gymn.-Bibl., 43).

LANGREHR, Plautina. Progr. n° 828, des Gymn. zu Friedland, 1906.

F. LOES, Arel unter roemischer Herrschaft. Schluss. Die roemischen Ansiedelungen in der Umgegend von Arel. Pages 101-146. (Jahrb. des deutschen Vereins. Arel, Willems).

MESTWERDT, Die roemischen Thongefaesse der Altertumssammlung in Cleves. I-II. Progr. Clève 1899-1906.

G. NICOLE, Catalogue de vases cypriotes du Musée de Constantinople. Genève, Kündig, 1906. 44 pp.

C. PASCAL, Seneca. Catania, Battiato, 1906. 88 pp.

H. PLENKERS, Untersuchungen zur Ueberlieferungsgeschichte der aeltesten lateinischen Mönchsregeln. I. Die Regelbücher Benedikts von Aniane. II. Die Regula S. Benedikti. Mit 2 Tafeln in Lichtdruck, Munich, C. H. Beck, 1906. 3 m. 15. (Quellen und Untersuch. zur lat. Philologie des Mittelalters, hrsg. von L. Traube. I. 3).

H RAEDER, Platons philosophische Entwickelung. Leipzig, Teubner, 1905. 8 m.

E. REMY, Le maintien de la langue grecque au programme de l'enseignement moyen. 20 pp. Louvain, Ch. Peeters, 1906.

R. REPPE, De L. Annaeo Cornuto. Diss. Leipzig, Noske, 1905. 1 m. 80.

A. RETTORE, Tito Livio Patavino precursore della decadenza della lingua latina. Prato, Alberghetti, 1907. 1 fr. 60.

A. RIVAUD, Le problème du devenir et la notion de la matière dans la philosophie grecque depuis les origines jusqu'à Théophraste. Paris, Alcan, 1906. 10 fr.

M. C. P. SCHMIDT, Stilistische Beitraege zur Kenntnis und zum Gebrauch der

ONZIÈME ANNÉE. — N° 2. 15 FÉVRIER 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

ANGELO FUMAGALLI.

M. Nicola Barone, professeur de diplomatique et de paléographie à l'Université de Naples et chef de section à l'*Archivio di Stato* de la même ville, connu par ses recherches sur l'histoire de ses études favorites, autant que par son affabilité envers les travailleurs qui visitent les richesses confiées à ses soins, vient d'écrire un mémoire intitulé *Angelo Fumagalli e la cultura paleografica et diplomatica dei suoi tempi in Italia* (Extrait des *Atti dell' Accademia Pontaniana*, vol. XXXVI. Naples, F. Giannini, 1906. In-4°, 23 p.).

Paolo Carlo Ambrogio Fumagalli naquit à Milan, le 28 avril 1728, d'une famille de négociants. Il fit sa première éducation au Collège des Oblats de Gorla Minore, pour continuer bientôt ses études chez les Jésuites, au Collège Patellani. L'an 1745 il prononça les vœux de Cistercien dans le monastère de Chiaravalle, à trois milles de Milan, et échangea son nom de baptême contre celui d'Angelo. Après avoir terminé ses études de philosophie à l'abbaye de San Ambrogio, il fut envoyé à Rome, pour suivre les cours de théologie au monastère de la Sainte-Croix de Jérusalem ; il y apprit aussi le droit ecclésiastique et surtout l'hébreu et le grec, sous la direction de Raphaël Vernazza, *scrittore* de la Vaticane. En 1760, il retourna à Milan pour enseigner aux jeunes religieux de son ordre la philosophie, d'abord à Chiaravalle, ensuite a San Ambrogio. Dans ces deux monastères, pourvus de bibliothèques et riches en archives, Angelo Fumagalli prenait plaisir à déchiffrer les vieux parchemins, à copier des chartes, à collationner des documents et acquit une telle dextérité paléographique et diplomatique, que beaucoup de savants lui soumettaient des cas difficiles et des documents quasi indéchiffrables.

Promu lecteur en théologie, il se rendit de nouveau à Rome, où, dans la réorganisation de la bibliothèque du monastère de Sainte-Croix, il eut le bonheur de se mettre en contact avec des documents précieux du VIIe au Xe siècle. En 1773, il fut rappelé à San Ambrogio

de Milan, où, grâce à la protection éclairée de l'impératrice Marie-Thérèse, il put instituer une imprimerie. En 1783, il y fonda une école de diplomatique pour l'étude des archives du monastère et rendit accessible aux travailleurs la bibliothèque de San Ambrogio, pour y étudier pendant les jours de fermeture des bibliothèques Brera et Ambrosienne. Bientôt, il fut nommé abbé de Chiaravalle. Sa modestie excessive, son humilité, son érudition, ses aptitudes à gouverner avec douceur l'appelèrent, en 1786, à la présidence des Cisterciens et à l'abbatiat de San Ambrogio. Malgré l'activité que réclamaient les soins économiques et disciplinaires de quinze monastères et l'exercice des droits féodaux du monastère milanais, qui groupait trois fiefs comme monastère impérial, Don Angelo trouva encore moyen de s'occuper de ses études favorites, sans nuire aucunement à ses devoirs monastiques.

En 1796, âgé de soixante-huit ans, il se démit de ses charges, et se retira dans la petite abbaye de Saint-Luc. Il en fut bientôt chassé par les sécularisateurs de la République Cisalpine, dont Milan était devenue la capitale, sous le contrôle de Napoléon Bonaparte. La révolution le chassa aussi, en 1799, de San Ambrogio. Il se retira probablement chez un de ses neveux, Camillo. Le gouvernement de la République Italienne, qui avait remplacé la Cisalpine, ne laissa point d'honorer ses travaux scientifiques, et, par décret du 17 août 1802, l'humble Cistercien fut nommé membre de l'Institut national de Bologne, fondé en 1797, et prit sa place marquée à côté d'un Volta et d'un Monti. En 1804, le 23 janvier, le Ministre de l'intérieur rendit une fois de plus hommage au savant Cistercien en lui demandant officiellement son avis sur un travail de l'archiviste Michel Daverio, intitulé *Memoria sulla storia dell' ex ducato di Milano,* ouvrage que Fumagalli apprécia avec sa courtoisie et sa modestie habituelles.

Atteint par une maladie inexorable, Angelo Fumagalli mourut peu après, le 12 mars 1804. Son ami Carlo Amoretti fit son éloge funèbre à la séance du 10 juillet de l'Institut bolonais et à l'occasion des fêtes célébrées à Milan lors du couronnement de l'empereur Napoléon, on inaugura un monument dédié à la mémoire de l'illustre Italien qui reposait dans la tombe.

Après avoir retracé la vie de cet émule de Mabillon, M. Barone s'occupe de ses travaux, qui présentent en général une empreinte de sobre érudition. Sans nous arrêter à ses traductions de classiques grecs et à ses ouvrages d'hydrostatique — il avait étudié la physique — signalons les corrections qu'il apporta à l'histoire médiévale de Milan, comme elle était racontée par l'*Art de vérifier les dates*, sur la demande du cardinal Dugnani, nonce près de la Cour de France.

N'oublions pas non plus sa savante dissertation sur l'origine de l'idolâtrie, sa traduction italienne d'un manuscrit du XIVe siècle, contenant la liturgie ambrosienne, sa contribution à la *Storia dell' arte dell' antichità* (1764), etc. Mais ses œuvres paléographiques et diplomatiques sont les plus importantes.

L'ordre cistercien en Italie, possesseur de riches archives et de diplômes d'un prix inestimable, se sentait surtout attiré vers la diplomatique. Les moines de San Ambrogio, après la fondation de l'imprimerie dans leur monastère, prirent l'initiative de compiler un traité de diplomatique italo-langobarde, et de cette entreprise sortit une belle histoire de la guerre de Milan contre Frédéric Barberousse, qui fut pourvue d'une introduction diplomatique écrite par Fumagalli et imprimée en 1778. L'œuvre du traité de diplomatique, entravée quelque temps par une cabale suscitée contre l'histoire de la lutte avec Frédéric Barberousse, fut partiellement reprise en 1792 par l'édition de deux volumes d'*Antichità langobardiche milanese*, suivis de deux autres en 1793. Le traité de diplomatique proprement dit, auquel Fumagalli travaillait depuis longtemps, fut terminé en 1796, lorsqu'il eut fixé sa demeure à l'abbaye de Saint-Luc, mais les événements politiques en empêchèrent l'impression jusqu'en 1802. Avec la mort de Ludovico Antonio Muratori et de Scipion Maffei s'était terminée en Italie la première période des études originales de diplomatique. Le XVIIIe siècle vit l'influence des travaux étrangers, surtout du *Nouveau traité de diplomatique* des Bénédictins de Saint-Maur. Le *Delle Istitutione diplomatiche di Angelo Fumagalli, già abbate di S. Ambrogio e presidente dei Cisterciesi*, vint donc combler une lacune regrettable. Après avoir décrit l'œuvre, M. Barone fait remarquer que l'originalité de ce travail se trouve surtout dans les notices particulières sur la diplomatique italienne : la partie générale, comprenant aussi la paléographie, est moins originale. C'est aussi l'opinion de Foucard, de Bresslau et de Giry. Après la publication de son traité, Angelo Fumagalli voulut présenter au public un essai de diplomatique pratique et se mit à recueillir d'anciens diplômes et des chartes du VIIIe et du IXe siècle, tirés des archives de San Ambrogio. De là sortit son *Codice diplomatico santambrosiano*, où se remarque le plus strict scrupul à garder les solécismes et les barbarismes, les fautes d'orthographe et le style barbare des vieux documents.

Cette étude du professeur N. Barone, écrite *con amore*, révèle une fois de plus l'historien consciencieux et le spécialiste de valeur qui s'était montré dans ses notices antérieures sur l'histoire de la diplomatique et de la paléographie en Italie. L'auteur ne s'est pas

contenté en effet de puiser à la source ordinaire de toutes les notices sur Fumagalli, les mémoires de Carlo Amoretti, qui fut ami du savant Cistercien pendant quelque trente ans, mais il s'est copieusement documenté dans la ville d'origine de Fumagalli, à l'Ambrosienne et aux archives de l'Etat à Milan, grâce aux indications de deux autres travailleurs bien connus, le Dr Ratti et le Dr Colombo.

Le sympathique et savant chef de section de l'*Archivio di Stato* de Naples mérite la reconnaissance des historiens pour son excellent mémoire sur Angelo Fumagalli, l'initiateur d'une science dont M. Barone est lui-même un si digne pratiquant.

L. VAN DER ESSEN.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

48. — *Florilegium patristicum digessit vertit adnotavit* **G. Rauschen.** Bonn, P. Hanstein, 1904-1906. 6 fasc. ont paru.

Fasc. I. *Monumenta aevi apostolici.* 89 pp. 1904. 1 m. 20; cart. 1 m. 40.
Fasc. II. *S. Justini Apologiae duae.* 101 pp. 1904. 1 m. 50; cart. 1 m. 70.
Fasc. III. *Monumenta minora saeculi secundi.* 106 pp. 1905. 1 m. 50; cart. 1 m. 70.
Fasc. IV. *Tertulliani liber de praescriptione haereticorum.* 69 pp. 1906. 1 m. cart. 1 m. 20.
Fasc. V. *Vincentii Lerinensis Commonitoria.* 71 pp. 1906. 1 m. 20; cart. 1 m. 40.
Fasc. VI. *Tertulliani Apologetici recensio nova.* 142 pp. 1906. 2 m.

C'est une utile et belle entreprise à laquelle se dévoue M. Gérard Rauschen, professeur à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Bonn, encouragé par son Eminence le cardinal Fischer : composer un florilège des écrits patrologiques à l'usage des étudiants en théologie et des ecclésiastiques, et pouvant servir à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire primitive du christianisme. Les philologues eux-mêmes, généralement trop peu versés dans cette littérature, accueilleront ce florilège avec reconnaissance, car M. Rauschen s'attache à présenter un texte critique, parfois spécialement revu et collationné sur les manuscrits, et à expliquer les difficultés par une commentaire perpétuel, aussi exact que concis. Sa publication, commencée en 1904, avance rapidement comme on voit, car en trois ans six fascicules ont paru. Nous ne pouvons qu'indiquer brièvement le contenu des cinq premiers, pour nous arrêter au sixième.

Le premier fascicule donne un choix des Pères apostoliques (texte

grec et traduction latine), la Doctrine des douze Apôtres (Διδαχή), l'épître de S. Ignace aux Romains, le martyre de S. Polycarpe, des extraits de la lettre à Diognète, de Papias et du Pasteur d'Hermas. Le fascicule deux contient les deux Apologies de S. Justin, texte grec et traduction latine. Dans le troisième, nous trouvons le fragment de Muratori, les *Logia Jesu*, le fragment récemment retrouvé de l'Evangile de S. Pierre, l'inscription d'Abercius, les actes du martyre de S. Apollonius (en grec) et quelques autres actes du IIe siècle. Ces textes sont précédés d'une introduction en latin. Le quatrième fascicule donne une recension nouvelle d'un célèbre écrit dogmatique de Tertullien : De la prescription contre les hérétiques, suivi de deux chapitres de S. Irénée, *Adversus haereses* (III, 3-4). Enfin le fascicule Ve contient les *Commonitoria* de S. Vincent de Lérins (texte collationné sur les quatre mss connus).

La nouvelle édition de l'Apologétique de Tertullien (fascicule VI) sera la très bien venue. Depuis de longues années, nous attendons la recension promise par le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne, mais Reifferscheid est mort et ses successeurs, MM. Kroymann et Wissowa, ne sont pas encore parvenus jusqu'à l'Apologétique. L'édition Oehler est tout à fait insuffisante; la collation des mss. faite par Oehler est incomplète et défectueuse. M. Rauschen a vraiment renouvelé le texte de l'Apologétique d'après trois manuscrits. Il a collationné lui-même un des meilleurs, le *Parisinus* 1623, du xe siècle, ainsi que le *Montispessulanus* du xie siècle. Il a étudié avec soin les variantes du *Codex Fuldensis* (perdu) que Franciscus Junius nous a conservées dans l'appendice de son édition de 1597 et il est arrivé à des conclusions un peu différentes de celles de M. Callewaert qui a eu récemment le mérite de démontrer l'excellence du *Codex Fuldensis* (1) : comme M. Callewaert, il regarde ce mss. comme supérieur à tous les autres, mais il n'admet pas qu'il ait été exempt de corrections intentionnelles. Il a donc fallu faire un choix parmi les variantes conservées, et, pour nous permettre de juger, M. Rauschen indique en note la leçon du *Codex Fuldensis* chaque fois qu'il ne l'admet pas dans le texte.

De ces collations et de ces études est sorti un texte de l'Apologétique absolument différent de celui que nous avions jusqu'ici. Que de difficultés ont disparu! Que de passages obscurs sont devenus clairs! Je n'hésite pas à déclarer que le texte de M. Rauschen est presque toujours supérieur à celui d'Oehler, à ceux des anciennes éditions, et c'est un grand service que le nouvel éditeur nous a rendu (2).

(1) *Revue d'hist. et de litt. religieuses*, 1902, p. 322-353.

(2) On peut se demander s'il ne fallait pas plus souvent encore suivre le *Codex*

Son introduction (p. 1-9) nous apprend le nécessaire sur le sujet et la date de l'Apologétique, sur les manuscrits, sur les éditions et les travaux modernes. Le commentaire est destiné à des théologiens plutôt qu'à des philologues, ce qui ne veut pas dire qu'il esquive les particularités grammaticales, mais qu'il les explique le plus brièvement possible, sans y insister. Il fait de même pour les mots que Tertullien emploie dans un sens nouveau : un synonyme mis au bas de la page suffit pour éclairer le lecteur (par ex. *retro* = *antea; iniuria* = *damno*.

En résumé, l'Apologétique de M. Rauschen ne répond pas seulement à son but : elle est plus qu'une édition facile à lire : c'est une recension nouvelle. J. P. WALTZING.

49. — **G. B. Cottino**, *La flessione dei nomi greci in Virgilio*. Turin, Casanova, 1906. 2 fr.

Il existait, à l'époque de Virgile, deux écoles poétiques : l'école moderne et l'école ancienne. L'une se prévalait des poètes contemporains de Catulle que Cicéron avait dédaigneusement baptisés de « modernes » *(poetae novi)* ou de « rabâcheurs de l'Alexandrin Euphorion » *(cantores Euphorionis)*. Laissant de côté les grands poèmes, l'épopée et le drame, ils s'ingéniaient à ciseler avec un art raffiné de petites pièces à l'imitation des Alexandrins. L'autre école prenait pour modèles les anciens, Ennius surtout, le père et créateur de la langue poétique des Latins. A certain point de vue, on peut qualifier l'une d'école nationale et d'autre d'école grecque. Il arrivait à celle-ci, comme dit Cicéron, de parler grec en latin *(graece loqui in latino sermone*, Tusc., I, 15), et, spécialement, elle déclinait les noms grecs d'après la déclinaison grecque, tandis que les puristes de l'ancienne école préféraient latiniser les mots grecs en leur donnant droit de cité. Quintilien fait encore cette observation (I, 5, 58) : « Consultez un grammairien partisan de l'antiquité : il dira qu'on ne doit rien changer à la déclinaison latine... Les grammairiens modernes ont établi en principe de donner aux noms grecs les déclinaisons grecques, ce qui pourtant n'est pas toujours possible. Quant à moi, j'aime mieux qu'on adopte la déclinaison latine, tant qu'elle n'a rien de choquant. »

A laquelle de ces deux écoles appartenait Virgile? Voilà l'intéres-

Fuldensis. Ainsi au chap. 2, 1, il porte : *cum debet*, au lieu de *cum deberet*, et l'on sait que Tertullien met l'Indicatif avec *cum* causal (H. Hoppe, *Syntax des Tertullian*, p. 80). Chap. 2, 5 : *de falso*, au lieu de *cum falso*, pour dire « faussement ». On compare *cum falso* à *cum fide* ; on peut comparer *de falso* à *ex fide* qui se trouve au même chap., § 17.

sante question d'histoire littéraire que M. Cottino étudie. Il a paru, en 1903, un travail sur ce sujet : Sniehotta, *De vocum graecarum apud poetas latinos dactylicos ab Enni usque ad Ovidi tempora usu* (Breslauer philol. Abh., IX, 2). Des erreurs de méthode font tort à cette dissertation d'ailleurs consciencieuse. Il y a, en effet, une difficulté très grande à établir la forme que Virgile a donnée aux noms grecs, car là, plus qu'ailleurs, il y a divergence entre les différents mss, et aux mss viennent se joindre les commentateurs et les grammairiens qui citent des vers de Virgile. M. Sniehotta donne souvent la préférence à un ms. isolé ou à un grammairien. M. Cottino a mis un soin particulier à établir la forme des mots dans chaque passage.

Dans la première partie de son travail, il dresse la liste des mots grecs qu'on rencontre dans Virgile, les classant par déclinaisons et par cas; dans la deuxième, il examine et discute les formes que Virgile préfère. Et quelles sont ses conclusions?

C'est que Virgile ne peut être rangé ni parmi les anciens ni parmi les modernes, mais qu'il a une tendance à suivre les modernes. Il préfère ordinairement la forme grecque. Cette forme s'impose parfois pour des raisons de métrique; il est aussi des cas où l'on ne peut décider si l'on a affaire à la forme grecque ou à la forme latine, la quantité étant indécise, à la fin du vers, par exemple (*Menalca*, vocatif). Mais ces cas étant mis à part, il résulte de l'étude de M. Cottino que, si Virgile subit l'influence de l'école grecque, il est loin de s'y soumettre toujours. Ce n'était pas un moderne intransigeant, ni même résolu, et cela est conforme à son caractère. Dans cette question spéciale, comme dans son Enéide, au dire de Sénèque, « il voulait plaire aux nombreux partisans d'Ennius, en donnant un air d'antiquité à des poésies nouvelles », *ut Ennianus populus adgnosceret in novo carmine aliquid antiquitatis* (Gell., XII, 2, 10). J. P. W.

50. — **Robert Stadthaus,** *De prologis fabularum Plautinarum.* Progr. Friedeberg Nm, Eisermann. 1906. 19 pp. in-4°.

C'est la première partie d'une étude sur les prologues de Plaute. L'auteur commence par une courte introduction qu'on pourrait intituler l'évolution du prologue, où il caractérise le prologue avant Euripide, chez Euripide, et dans la comédie nouvelle, d'où il a passé à la comédie latine. Le but essentiel du prologue de la comédie est d'indiquer le sujet de la pièce; cette définition servira plus tard de criterium dans l'examen particulier de chaque prologue. L'auteur examine ensuite quelques indices qui permettent de vérifier l'authenticité des prologues : laissant de côté la métrique et la langue, il discute la question de savoir si la mention du nom du poète suffit

à faire rejeter l'authenticité du prologue, en comparant l'usage de Térence, dont il analyse le prologue de l'*Heautontimorumenos*, et il conclut par la négative. Quant à certaines indications du nom du poète grec, de celui du poète latin, du titre des pièces, faites à la manière des didascalies, il les rejette comme introduites lors d'une reprise au IIe siècle avant notre ère. Il conclut aussi de l'examen de ces diverses indications qu'elles n'étaient pas le but du prologue chez Plaute.

Après ces généralités, l'auteur annonce qu'il étudiera successivement les prologues débités par un personnage de la pièce, par une divinité créée expressément dans ce but, par un « prologue spécial » et enfin les pièces qui n'ont pas de prologue. Il examine ensuite les prologues de l'*Amphitryon* et du *Mercator* en s'appuyant sur les principes posés dans l'introduction et en usant d'un conservatisme assez large dans sa critique. Telle est cette première partie de l'étude de M. Stadthaus, que nous croyons conduite d'une main sûre et dont les qualités nous font vivement désirer la suite. A. DELATTE.

51. — **Samuel B. Platner**, *The topography and monuments of Ancient Rome*. Boston, Allyn et Bacon, 1904. Un vol. in-8 de XIV-514 p.; 89 gravures, 9 cartes et plans; 15 fr.

Ce manuel fait partie d'une nouvelle collection d'ouvrages classiques éditée par la librairie Allyn et Bacon de Boston et publiée sous la direction de M. John C. Rolfe, professeur à l'Université de Pennsylvanie. Il est principalement destiné aux étudiants en philologie latine et doit leur faciliter une première orientation dans l'examen des questions relatives à la topographie de Rome; c'est à leur intention que l'auteur à multiplié au bas des pages, à côté de nombreuses références bibliographiques, les renvois aux sources anciennes, auteurs et inscriptions.

Les trois premiers chapitres de l'ouvrage peuvent être considérés comme formant une introduction générale ; ils traitent respectivement des sources du sujet, de la topographie de la campagne romaine, de la nature des matériaux de construction employés par les architectes romains, des procédés qu'ils ont adoptés dans l'art de bâtir, et enfin des accroissements successifs de la ville.

La topographie de chacune des régions est exposée dans un chapitre spécial; l'emplacement des monuments y est discuté et précisé avec soin et les plus importants d'entre eux sont l'objet d'une description détaillée. Le chapitre consacré au Forum est de loin le plus étendu (pp. 164-258); il révèle chez l'auteur une parfaite connaissance des résultats des fouilles les plus récentes et des controverses

ardentes qu'elles ont suscitées (1). Ici, comme dans tout son ouvrage d'ailleurs, la méthode qu'il a suivie mérite une entière approbation; il expose impartialement les hypothèses divergentes, fait ressortir les points sur lesquels l'accord s'est établi et signale ceux qui restent encore obscurs; s'il lui arrive de prendre position dans le débat, il ne manque pas d'alléguer les raisons qui ont déterminé son attitude.

Au reste, M. Platner n'a pas eu la prétention de composer une œuvre absolument complète et originale; il ne fait pas difficulté d'en avouer les lacunes et de reconnaître tout ce qu'elle doit aux travaux de ses nombreux devanciers, dont il s'est contenté le plus souvent de contrôler, de résumer et de coordonner les résultats. Sa dette est particulièrement considérable envers la *Topographie der Stadt Rom* de Richter, dont il a emprunté la disposition des matières et les conclusions principales. C'est donc une compilation; mais il faut proclamer qu'elle a été faite de main de maître. A la simple lecture, on s'aperçoit vite que l'auteur est un archéologue de valeur, qu'il a mis à profit ses longs séjours dans la ville éternelle pour s'y consacrer à l'étude des monuments antiques, et qu'il a patiemment dépouillé l'énorme littérature du sujet. Il n'est certes pas téméraire de prédire que la simplicité du plan adopté, la clarté et l'agrément de l'exposé, la rigueur impeccable de la méthode, le choix et l'exécution soignée des gravures ouvriront au manuel de M. Platner l'accès d'un cercle de lecteurs beaucoup plus étendu que celui qu'il a eu principalement en vue d'intéresser et de guider. En dépit d'un certain nombre de menues erreurs et d'inexactitudes de détail, presque inévitables dans un travail d'un telle envergure (2), il sera souvent consulté par tous ceux — historiens, philologues ou simples curieux — qui n'auraient pas le loisir ou le moyen de recourir à des traités plus étendus, et qui voudraient se renseigner d'une façon sûre et rapide sur une question obscure ou controversée de topographie romaine. Peut-être même, plus d'un touriste yankée songera-t-il à lui ménager dans sa valise une petite place à côté de l'indispensable Baedeker, dont il sera un complément hautement apprécié. LÉON HALKIN.

52. — **R. Cagnat**, *Les Bibliothèques Municipales dans l'Empire Romain*. Paris, Klinksieck, 1906. 30 pp. in-4. 2 f. 10 (Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XXXVIII).

On connaissait depuis longtemps l'existence de bibliothèques municipales dans l'empire romain, mais ce que l'on ignorait jusqu'à

(1) Je m'étonne seulement que M. Platner n'ait pas jugé digne d'une mention le magistral ouvrage de M. l'abbé Thédenat, *Le Forum romain*, dont une 3e édition a été publiée en 1904.

(2) Cf. *The americ. journal of philol.*, t. XXVI, p. 213, et *The classical review*, t. XIX, p. 232.

présent, c'est le plan de constructions de ce genre et les détails d'aménagement, soit de la salle de lecture, soit du dépôt de livres. De récentes découvertes ont permis de combler cette lacune.

M. Cagnat commence par dresser la liste des 23 bibliothèques municipales connues, en y ajoutant le nom des bienfaiteurs et des fondateurs. Les textes prouvent, en effet, que les bibliothèques étaient souvent dues à la libéralité des particuliers et aussi que la plupart étaient établies dans les dépendances de temples. Quant aux prix qu'elles coûtent, la plus chère est celle de Côme, qui coûta à Pline le Jeune un million de sesterces (250.000 fr.); pour celle de Dyrrachium, qui est la plus simple, on dépensa 170.000 sesterces.

Ensuite M. Cagnat prend trois bibliothèques et les étudie séparément, avec beaucoup de soin. Il nous donne, avec plan à l'appui, force détails sur la disposition intérieure et extérieure de la bibliothèque d'Ephèse, retrouvée par l'Institut archéologique autrichien. De là, il passe à celle de Timgad, découverte en 1901, et parvient à la reconstituer entièrement, tout en faisant remarquer ce qui la différencie de celle d'Ephèse. En troisième lieu, il étudie une construction de Pompéi, dont on ignorait la destination, et, en la comparant avec les bibliothèques d'Ephèse et de Timgad, il réussit à établir que c'était non un laraire public mais une bibliothèque.

M. Cagnat termine son travail par la description des deux parties essentielles qui constituaient une bibliothèque municipale : la salle de lecture et le dépôt de livres On n'a pas de données précises sur les bibliothécaires et l'on ne peut faire, à leur sujet que des conjectures : c'étaient probablement des esclaves et des affranchis de la ville, suivant une hypothèse déjà émise par M. L. Halkin dans ses *Esclaves publics chez les Romains*, p. 178. Deux superbes planches reproduisent les ruines des bibliothèques d'Ephèse et de Timgad.

F. Hakin.

53. — **H. Schindler**, *Praeparationen zu den Institutiones Justiniani*. Buch I, II. Leipzig, Hirschfeld, 1905. 1 m. 50 et 2 m. 80.

M. Schindler présente au public, en deux fascicules, le texte et la traduction des deux premiers livres des Institutes de Justinien, accompagné de notes explicatives.

L'utilité de pareille entreprise ne peut être envisagée que du point de vue de l'organisation de l'enseignement en Allemagne et M. Schindler s'en explique dans sa préface.

Le travail est établi avec soin, la traduction est claire, les notes sont, en général, concises et exactes.

Qu'il me soit permis cependant de signaler certaines erreurs,

certaines fautes de distraction, que l'auteur pourra aisément corriger dans une édition ultérieure.

Voici quelques exemples tirés du premier livre : Titre VI, § 7 après *septimum*, le mot *decimum* est tombé. — Titre VIII, note initiale : l'auteur dit que ce titre s'occupe de la *patria potestas*, alors qu'il n'y est question que de la *dominica potestas*. — Titre XI, § 7, note 35 : Le motif de la nécessité du consentement du fils n'est pas que le petit-fils deviendrait co-héritier, mais bien *suus heres* de ce fils même. — Au même titre, § 10, note 42, *filio* pour *filiae*. La puissance maritale a disparu du droit de Justinien. Au surplus, la femme peut être *sui juris*. — Titre XV, § 2 et note 6, la traduction de *ab intestato* en *von Rechtswegen* est très libre. — Titre XXII, § 2, note 9, l'effet de la *condicio* pourrait être défini plus heureusement. — Titre XXIII, § 6, note 19, *pactorem* pour *actorem*. — Titre XXIV, § 2, note 26 : Ce n'est que contre le magistrat inférieur que se donne l'action subsidiaire, notamment contre celui qui doit veiller à ce que le tuteur fournisse une caution, et une caution solvable. J. WILLEMS.

54. — **Jos. Bach**, *Homers Ilias und Odyssee für den Schulgebrauch in verkürzter Form bearbeitet von Dr J. Bach*. I. Text. II. Kommentar. III. Präparationen zu Homers Odyssee. IV. Homerische Grammatik. Aschendorff, Münster in W., 1900-1906. 2 m. 50, 2 m. 20, 1 m. 40, 1 m.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur signalant la belle collection des classiques édités par la maison Aschendorff de Münster (*Aschendorffs Sammlung lateinischer und griechischer Klassiker*). Homère y comprend six volumes, publiés par J. Bach. En voici un rapide aperçu.

Les deux premiers volumes nous donnent le texte *abrégé* de l'Iliade et de l'Odyssée. Le but de cette édition abrégée est de faire lire dans les classes les principaux passages des deux épopées de façon à donner aux élèves une vue d'ensemble sur l'œuvre homérique.

L'auteur s'est inspiré des idées de Scotland (*Die Odyssee in der Schule*. Strassburg 1888-1897), il a justifié son système dans ses préfaces et dans un article assez étendu auquel nous renvoyons (dans la revue *Gymnasium*, 1895, n° 3 et 4).

Chacun de ces deux volumes comprend, outre le texte, une introduction très substantielle sur Homère et ses épopées, un index des noms propres et un répertoire très utile pour l'étude des *realia* homériques.

Dans ses commentaires, M. J. Bach a voulu faire gagner du temps aux élèves en leur épargnant des recherches fastidieuses dans de gros

dictionnaires, surtout au commencement. Les explications du 1er livre sont presque exclusivement des explications de mots; ces mêmes explications deviennent graduellement moins nombreuses dans les commentaires des autres livres.

C'est ce but que l'éditeur s'est également proposé en donnant ses deux petits volumes de *Préparations* à l'Odyssée. En étudiant ces pages, l'élève acquiert bientôt un vocabulaire assez riche pour entreprendre à la lecture cursive d'Homère.

L'explication des mots est basée autant que possible sur l'étymologie; quant à l'explication des formes, l'auteur renvoie le plus souvent possible à sa *Grammaire homérique*. JEAN GESSLER

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

55. — **Paul Bonnefon**. *Portraits et Récits extraits des prosateurs français du XVIe siècle*. Paris, Colin, 1906. 1 vol. in-18, 2 f. 50.

Dans deux autres ouvrages, M. Bonnefon a dépeint les XVIIe et XVIIIe siècles. Aujourd'hui il remonte au XVIe. Les trois recueils sont conçus dans le même esprit : évoquer la société passée en s'adressant aux écrivains de ces époques et en donner ainsi une vision précise. De cette façon, il a recueilli des scènes vivantes, des manifestations directes de l'activité et des mœurs d'alors. Et comme le XVIe siècle est beaucoup plus riche qu'on ne le croit généralement, en héroïsmes, en actions vigoureuses et en faits expressifs, la difficulté n'était pas de trouver des épisodes intéressants et bien contés; c'était plutôt de distinguer parmi tous ces traits de caractère individuel, ceux qui marquent le mieux l'aspect général des goûts et des passions du temps. Le choix une fois fait, quelques lignes explicatives situent chaque extrait pour en faciliter la compréhension. L'auteur a supprimé tout commentaire et n'a ajouté que de rares notes. Peut-être a-t-il voulu laisser ce travail à l'initiative du maître; mais la critique ne lui en fera t-elle pas un reproche?

Comme son but a été, nous l'avons dit, de ressusciter la société du XVIe siècle avec sa mentalité ordinaire, ses tendances et ses aspirations coutumières, et non de présenter un tableau général de la littérature à cette époque, il s'ensuit que beaucoup de grands noms y manquent. D'autre part, pour ne point dérouter ou fatiguer les jeunes intelligences par une graphie ancienne, il a presque toujours adopté l'orthographe moderne. Les récits n'en conservent pas moins ce pittoresque et cette saveur particuliers au style primitif.

Quant au fond, impossible de le résumer. C'est le Loyal Serviteur qui raconte la mort de Bayart, le chevalier sans peur et sans reproche;

c'est Fleuranges, le jeune aventureux, comme il s'appelle lui-même, qui détaille la fameuse entrevue du drap d'or entre François I et Henri VIII d'Angleterre; c'est le Journal d'un bourgeois de Paris qui retrace la vie de cette cité depuis les menus détails de son existence journalière jusqu'à l'émotion qui la saisit après le désastre de Pavie et la captivité du roi; c'est Brantôme qui rapporte les plaisanteries, souvent excessives, de Bousquet, fou du roi, et d'un Maréchal de France; c'est Henri Estienne qui parle des modes italiennes en France; Ambroise Paré, de ses premières cures et Bernard Palissy de ses premiers travaux, etc., etc.

Le tout, tiré des mémoires, des chroniques, des récits du XVIe siècle. N'est-ce pas suffisant pour assurer le succès du livre?

J. FLEURIAUX.

56. — **F. Klincksieck.** *Chrestomathie de la littérature française au* XVIIe *siècle.* Leipzig, Gebhardt et Wilisch, 1906. Relié, 4 m.

Après une chrestomathie de la littérature française au XIXe siècle, en voici une du grand siècle. Dans la préface, écrite en allemand, M. Klincksieck nous dit qu'il n'y a pas en Allemagne de recueil consacré exclusivement au XVIIe siècle. Aussi compte-t-il être utile aux étudiants et aux amis des lettres françaises de son pays.

Il ne s'est naturellement pas borné aux écrivains de tout premier ordre ; il a réservé une place à ceux qui, sans appartenir à la littérature mondiale, ont cependant leur valeur dans l'ensemble du tableau.

De même que, dans son recueil du XIXe siècle, il avait laissé de côté la partie dramatique, ainsi fait-il aujourd'hui pour Corneille, Molière et Racine, dont les œuvres sont dans toutes les mains.

Quant au texte, il s'est surtout inspiré de l'édition des Grands Ecrivains de France, dont il a également suivi l'orthographe. Enfin, comme sources critiques, il signale particulièrement l'Allemand Körting et les Français Morillot et Lanson.

Si nous ajoutons que dans les extraits des romans, l'auteur a introduit, d'après un exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris, une carte coloriée de Tendre pour l'illustration du fameux roman *Clélie* de Mlle de Scudéry, nous aurons suffisamment caractérisé l'économie du livre.

Pour être plus complet, citons quelques représentants des genres littéraires : comme romanciers, d'Urfé, Madeleine de Scudéry, Scarron, Furetière, Mad. de la Fayette ; comme orateurs, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier et Massillon ; comme penseurs et moralistes, Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Saint-Simon ;

comme poètes, Régnier, Malherbe, Voiture, La Fontaine, Boileau ; comme épistoliers Mad. de Sévigné et Mad. de Maintenon. Voilà à peu près la liste des noms et une façon assez juste de les classer ; et ces noms suffisent pour peindre un siècle, de même que leurs œuvres suffisent à le comprendre et à le connaître.

Quelques remarques. L'élégie de Malherbe à Du Perier est entièrement reproduite dans le recueil de M. Klincksieck. Est-ce un bien, est-ce un mal? En France, la plupart des éditeurs suppriment un grand nombre de strophes, d'ailleurs faibles. Ensuite nous regrettons vivement pour les étudiants l'absence de toute notice biographique en tête des extraits et la rareté des explications ou notes au cours des morceaux, soit sur l'ouvrage d'où ceux-ci sont extraits soit sur le personnage dont il y est question.

Disons, pour finir, que l'exécution matérielle est irréprochable ; beau papier, belle impression, belle reliure en toile.

J. Fleuriaux.

Langues et Littératures germaniques.

57. — **Th. Coopman** en **Jan Broeckaert**, *Bibliographie van den Vlaamschen Taalstrijd*. III Deel. 1853-1860. Gent, Siffer, 1906. 350 p. 3 fr. 50.

Le troisième volume de cette Bibliographie de la lutte pour la langue flamande, qui vient de paraître, contient tout ce qui a été publié de 1853 à 1860 (nos 1925-2935) et le contenu en est au moins aussi important que celui des volumes précédents. A mesure que les auteurs avancent dans leur travail de bénédictin, leur œuvre présente plus d'intérêt, parce que le mouvement flamand se développe de plus en plus et que les évènements se compliquent. C'est ainsi que dans ce troisième volume nous trouvons des renseignements aussi intéressants que complets sur la polémique suscitée à l'occasion de la brochure de Le Masson, *Les limites de la France* et de l'écrit anonyme de *La Belgique et le mariage autrichien*, deux publications dont le but était de prouver que la Belgique devait être absorbée par la France. Signalons encore les discussions de la Chambre en 1857 au sujet du notariat et de la nécessité pour les notaires de fournir la preuve qu'ils connaissent la langue de la région où ils peuvent instrumenter ; puis le discours de H. Hymans à la Société d'Émulation de Liège, l'activité du *Comité central flamand* de Bruxelles. Mais ce qui domine toutes les autres questions c'est la bibliographie relative à la Commission Flamande instituée par arrêté royal du 27 juin 1856 (n° 2248) et le célèbre rapport déposé par celle ci. Les auteurs signalent l'édition de Verbruggen de Bruxelles (n° 2656-2657); seu-

lement ils oublient de noter que le texte officiel est celui publié dans le *Recueil des pièces imprimées par ordre de la Chambre des Représentants* (Session 1858-1859. I n° 42). Il en est de même pour les observations du gouvernement signées par Rogier (*Recueil* III, n° 123) et où se trouve le célèbre rapport du procureur général Leclercq. La traduction française du Recueil diffère en plusieurs points de celle publiée par Verbruggen. Celui-ci publia aussi tous les discours prononcés au Banquet du 25 avril 1859 offert aux membres de la Commission (*Beschrijf van de betooning en het banket van den 25 april 1859...*), brochure qui complète heureusement l'article signalé au n° 2717. Mentionnons enfin le n° 2746, qui reproduit la célèbre cantate satirique composée par Em. Moyson à l'occasion de l'inauguration de la Colonne du Congrès. Nous avons insisté antérieurement sur les grands mérites scientifiques de l'ouvrage ; nous ne pouvons que souhaiter que les volumes subséquents ne se fassent pas trop attendre, afin d'obtenir bientôt les tables qui faciliteront les recherches.

ADOLF DE CEULENEER.

58. — **S. Singer**, Heinrichs von Neustadt *Apollonius von Tyrland* nach der Gothaer Handschrift, und *Gottes Zukunft* und *Visio Philiberti* nach der Heidelberger Handschrift herausgegeben. Berlin, Weidmann, 1906. 534 pp. gr in 8. 15 m. (Deutsche Texte des Mittelalters hrsg. von der kgl. pr. Akad. der Wiss. Bd. VII).

Voici la première édition complète des œuvres de Heinrich von Neustadt, un médecin poète viennois du XIVe siècle. Son œuvre principale « Apollonius von Tyrland » qui comprend exactement 20898 vers, est un roman d'aventures d'origine grecque, déjà connu au IXe siècle dans une traduction latine, au XIe dans une version anglo-saxonne et au XIIe en texte allemand, d'après ce que rapporte Lambrecht dans son poème sur Alexandre. Le vaste poème, rempli de récits merveilleux orientaux, n'avait été publié jusqu'ici que par fragments. Les quatre manuscrits de ce poème sont, à ce que l'éditeur dit dans la préface, tous très fautifs ; il a choisi celui de Gotha, parce qu'il est le plus complet.

Plus intéressante que cette œuvre, qui ne se distingue en rien des poèmes similaires, est le poème allégorique et mystique *Gottes Zukunft*. La source de cette œuvre est l'*Anticlaudianus* d'Alanus ab Insulis. Une plus grande variété y règne par le mélange de la poésie lyrique avec la poésie épique. Mais le grand intérêt consiste dans la peinture détaillée des mœurs de l'époque et particulièrement de la vie dissolue dans la ville natale de l'auteur ; il intimide ses lecteurs par le jugement dernier et ne recule devant aucun réalisme d'expression et de couleur pour les amener à contrition.

Le troisième poème, beaucoup plus court, que M. Singer attribue à Heinrich von Neustadt, contrairement à l'opinion de M. Khull, est un dialogue, aussi très intéressant, entre l'âme et le corps, et qui traite l'éternel sujet de la lutte entre l'esprit et la chair.

L'intérêt principal de ce volume réside dans la publication de deux des œuvres les plus sérieuses de la poésie didactique du moyen-âge, que nous connaissons beaucoup moins que la littérature épique et lyrique et qui offre encore un vaste champ aux travailleurs.

Le volume est illustré par des planches phototypiques, reproduisant deux pages et deux illustrations des manuscrits.

H. Bischoff.

59. — **Moriz Heyne.** *Deutsches Wœrterbuch.* 2te Auflage. IIer und IIIter Band. Leipzig, S. Hirzel, 1906. 1238 et 1464 pp. gd in-8. 10 m. par vol.

Le professeur Heyne, de l'université de Goettingue, a pu achever avant sa mort, survenue le 2 mars de cette année, le manuscrit de la seconde édition de son dictionnaire allemand. Celui-ci a paru complet à la date annoncée par l'éditeur, c'est à dire en automne 1906. Toute l'activité scientifique du professeur Heyne, comme éditeur critique et traducteur de poèmes anciens et moyen-haut-allemands, ses grands travaux sur la civilisation primitive allemande et enfin sa collaboration, plus active que n'importe quelle autre, au grand dictionnaire de Grimm, désignaient l'auteur pour la tâche qu'il a pu mener à bonne fin, l'une des plus utiles au point de vue scientifique, comme au point de vue pratique. Cette tâche était de composer un dictionnaire allemand pour l'usage courant tant du monde savant et des spécialistes que du grand public, intermédiaire entre l'encyclopédie trop vaste et l'in-folio trop concis, instrument indispensable du philologue autant que livre de famille, tel que le rêvaient les frères Grimm.

J'ai rendu compte ici (t. X, p. 355-56) du premier volume de cet ouvrage. Le second comprend les lettres H à Q, le troisième les lettres R à Z. Le dernier volume débute par une indication des sources, donnant d'abord la liste des documents littéraires consultés et ensuite celle des dictionnaires, revues et encyclopédies techniques; cette liste, qui constitue une bibliographie précieuse, ne comprend pas moins de 26 pages.

Il n'y a pas d'ouvrage plus indispensable aux bibliothèques de nos établissements d'instruction, dans lesquelles on enseigne l'allemand, que le dictionnaire de Heyne et il ne devrait manquer dans la bibliothèque privée d'aucun professeur d'allemand. H. Bischoff.

60. — **O. Schrader,** *Sprachvergleichung und Urgeschichte.* Linguistisch-historische Beiträge zur Erforschung des indo-germanischen Altertums. Dritte neubearbeitet Auflage. I. Teil : *Zur Geschichte und Methode der linguistisch-historischen Forschung.* Jena, H. Costenoble, 1906. 8 m.

En 1883 a paru la première édition de cet ouvrage de M. Schrader : *Comparaison des langues et histoire primitive.* En 1890, une seconde édition, très augmentée et entièrement remaniée, a vu le jour.

Le but principal de l'auteur est, au fond, le même que poursuivit Ad. Pictet, le fondateur de la « paléontologie linguistique » qui voulait, au moyen de la comparaison linguistique, nous faire connaître les origines indo-européennes, nous exposer la situation géographique, les relations ethnographiques, la civilisation matérielle, la vie sociale, intellectuelle, religieuse et morale des Aryens primitifs, c'est-à-dire des Aryens à l'époque où ces ancêtres des peuples indo-européens formaient encore un groupe indivis. Mais quelle différence entre l'entreprise des deux savants ! Pictet avait commencé (1859-1863) une synthèse sur un plan très vaste, alors que le travail d'analyse était loin d'être assez avancé. M. Schrader a profité des progrès remarquables de la grammaire comparée, des découvertes de l'anthropologie et de l'archéologie préhistorique. Aussi bien, son livre est, d'un bout à l'autre, une réfutation du volumineux ouvrage de son prédécesseur, et la conclusion à laquelle il aboutit, totalement différente ; que le portrait qu'il trace des Aryens primitifs ressemble peu à la peinture idéale qu'en avait faite Pictet !

La seconde édition du travail de M. Schrader, qui forme un volume de près de 700 pages, était divisée en deux grandes parties : la première, un exposé historique et critique des études entreprises sur les origines indo-européennes, l'autre, les investigations personnelles du savant allemand, les faits et les résultats. Les quinze ans qui se sont écoulés depuis ont été une période fertile en recherches sur l'histoire primitive des peuples aryens ; nombreux sont les savants qui ont attaqué l'une ou l'autre partie de ce problème complexe. Pour ne pas devoir grossir démesurément la troisième édition de son ouvrage, M. Schrader a résolu de le diviser en deux tomes; le premier, — le seul que nous ayons reçu, et dont nous avons transcrit le titre — correspond à la première partie de l'édition de 1890 et constitue à lui seul un tout complet.

Nous y distinguons deux grandes divisions. La première est un aperçu historique des études de paléontologie linguistique (pp. 1-129); nous y retrouvons les quatres chapitres de l'édition précédente, mais revus et modifiés en maint endroit; le quatrième surtout a été

entièrement refondu. La seconde partie du volume est une revue critique de la méthode suivie dans ces recherches et des résultats obtenus (pp. 131-232); elle a été encore plus remaniée que la première, et comprend dix chapitres (contre sept seulement en 1890). Ces détails prouvent que M. Schrader est un savant consciencieux; il est admirablement au courant des multiples travaux des dernières années, il n'a épargné aucune peine pour en tracer un tableau raisonné, clair et complet. On ne saurait donc se fier à un meilleur guide pour connaître l'état actuel de ces études si captivantes, qui intéressent à la fois les linguistes, les philologues, les anthropologistes et les historiens. C. LECOUTERE.

VARIA.

61. — **Victor Brants**, *La Faculté de droit de l'Université de Louvain à travers cinq siècles* (1426-1906). Louvain, Ch. Peeters, 1906. 1 vol. in-12 de XIV-216 p. 3 fr. 50.

L'influence exercée par la Faculté de droit de Louvain sur les destinées de la Belgique a été très active; elle a formé les personnalités les plus considérables ; elle a imprégné la vie publique et la vie privée, en modelant le droit, en pénétrant les intelligences.

M. Brants, notre éminent collègue, qui nous a déjà donné *L'Université de Louvain, coup d'œil sur son histoire et ses institutions*, Bruxelles, 1900, a retracé ici, à grands traits, l'histoire et le caractère de cette puissante institution à travers les cinq siècles à peine interrompus de son existence.

On comprendra sans peine, comme l'auteur le fait du reste remarquer, pourquoi la part du texte n'est pas proportionnée à la durée des périodes; par l'action exercée, par la nature des études, la situation acquise, le XVIe et surtout le XVIIe siècle sont les plus intéressants. La partie contemporaine présente aussi un intérêt très vif; mais la difficulté, la délicatesse d'apprécier des hommes, des méthodes, des enseignements qu'on a parfois côtoyés, dont les traditions se perpétuent, abrègent la tâche par l'impossibilité même d'y fort insister.

M. Brants n'a pas voulu faire une histoire du droit ou des sciences politiques en Belgique. Il s'est placé au point de vue de la Faculté de Louvain; son seul désir a été d'esquisser son action dans ce domaine; il y a donc des juristes éminents qui échappent à son étude ; il ne s'agit pas non plus d'étudier les théories ou les systèmes en eux-mêmes, ce qui remplirait plusieurs volumes, mais de signaler la part prise par Louvain dans le mouvement intellectuel.

Inutile de dire qu'en historien consommé, M. Brants s'est parfaitement documenté.

Du XVe au XVIIIe siècle, le droit romain est la base de l'enseignement. Sa vogue tient surtout à son caractère international. L'enseignement, les méthodes et la collation des grades, l'activité juridique et scientifique, l'œuvre législative, l'édit perpétuel, les sciences morales et politiques, la politique au XVIe siècle, les auteurs du XVIIe, les controverses politiques au XVIIe siècle, l'économie politique, l'activité littéraire, ce sont là autant de chapitres extrêmement intéressants et instructifs, qui se résument difficilement, tant ils sont riches en faits.

Au XVIIIe siècle, l'auteur note l'affaiblissement relatif de l'Université : c'est une période de luttes entre l'Université et le Joséphisme; de 1816-1830, Louvain est le siège d'une université officielle ; en 1834, l'Université catholique est fondée. A la différence des autres Facultés, celle de droit se recrute dès l'abord tout entière en Belgique. Une matière actuellement rattachée à cette Faculté, mais alors inscrite à celle de philosophie, l'économie politique, fut seule confiée à un étranger, le comte de Coux. Les Ernst, de Coux, Quirini, Smolders défilent ici sous nos yeux; après eux, Delcour, Périn et Thonissen. Quelque délicat que soit le sujet, l'auteur s'en tire habilement. Après ces noms commence la génération actuelle, celle des vivants, sauf ceux qu'une mort prématurée a enlevés, mais qui ne peuvent encore, par leur place même dans les phases du temps, relever de l'histoire qu'à titre individuel. Parmi ces disparus, M. Brants salue Albert Nyssens, le premier titulaire du Ministère du travail, et deux professeurs de la Faculté de philosophie, mais qui se rattachent au Droit par la nature de leurs travaux, Pierre Willems et Edmond Poullet.

Après cet aperçu de l'activité des professeurs, M. Brants dit un mot de l'enseignement. L'œuvre capitale de la loi de 1876 fut la suppression de l'institution des cours à certificat. Désormais le droit public, le droit des gens, l'économie politique, le droit naturel, jusqu'alors relégués au rebut, entraient dans la place légitime qui leur revenait. La loi de 1890 fut, quant au programme, l'objet des débats les plus animés. La création de cours facultatifs, d'une École de sciences morales et politiques, de cours pratiques ou séminaires, dont le premier en date est le cours pratique d'économie sociale, d'une École supérieure commerciale et consulaire, voilà le bilan de la Faculté de droit en ces dernières années. Son enseignement, on le voit, s'est élargi et fortifié.

M. Brants est bien modeste ; son bel ouvrage n'est, à ses yeux,

qu'une ébauche. Il se trompe : c'est un *aureolus libellus*, digne de la Faculté de droit. On aime à lire ces pages substantielles, claires, nettes, précises, écrites d'une plume alerte et élégante.

F. COLLARD.

62. — **Joel de Lyris,** *Le choix d'une bibliothèque.* Avignon, Aubanel frères, 1906.

Voici une plaquette d'une lecture agréable, — ce qui peut sembler étonnant à cause du titre. C'est que l'auteur n'a pas procédé à une sèche nomenclature ; il ne précise qu'exceptionnellement des noms ; toujours il formule des principes qui doivent guider dans le choix des lectures. Il se borne en littérature aux ouvrages classiques et aux chefs-d'œuvre étrangers ; il bannit rigoureusement les romans, parce qu'il n'y en a pas de bons, en ce sens que même les meilleurs exercent sur l'intelligence, le jugement et la raison, une action plus ou moins débilitante. Inutile d'ajouter que les écoles contemporaines, romantiques et réalistes, ne figurent pas dans la représentation des livres. Sans doute, cette sévérité de M. Joel de Lyris est excessive ; mais songeons au nombre incalculable de mauvais écrits à notre époque et à leur influence néfaste sur l'individu, la famille et la société.

Dans l'introduction, nous apprenons qu'il se fait une production moyenne d'environ deux cents livres nouveaux par jour. Impossible de tout lire, notre vie est si courte. D'où nécessité de faire un choix ; mais aussi, nécessité d'un bon guide. Le grand défaut de la plupart des guides, en cette matière, c'est qu'ils sont trop généraux ; ce qu'il faut, dit l'auteur, c'est un guide sûr permettant à chacun de se constituer la bibliothèque dont il a besoin en raison de son âge, de son sexe, de sa profession, etc. Et c'est de ce principe qu'il est parti, pour diviser son opuscule en chapitres suivant ce qui convient à l'enfant, au jeune homme, à la jeune fille, à la femme, aux bibliothèques professionnelles et aux bibliothèques communes.

La première règle à observer dans le choix des volumes destinés à l'enfance a été formulée depuis longtemps par le poète : *Maxima debetur puero reverentia.* Aussi M. Joel de Lyris écarte-t-il non seulement ce qui est nuisible, mais même simplement inutile. De là découle l'impérieux devoir de ne jamais mettre un ouvrage entre les mains des enfants sans l'avoir lu avec attention depuis la première ligne jusqu'à la dernière.

Autre principe : la bibliothèque de l'enfant doit être composée de telle sorte qu'elle puisse lui être utile toute la vie. A notre avis, il faut ici distinguer. Si ces livres scolaires ou de lecture peuvent encore servir plus tard à ceux dont les études s'arrêtent avec les

classes primaires, ils ne seront d'aucune utulité à ceux qui aborderont les études moyennes.

Chicanons l'auteur sur un autre point. Les *Contes* de Perrault, dit-il, ne peuvent-être mis entre les mains d'un enfant qu'à l'âge de 12 ans, parce que ce sont des fictions et qu'avant 12 ans il ne sait pas distinguer le fictif du réel. Mais, au contraire, à cause de cette harmonie même entre la mentalité enfantine et ces récits, ne faut-il pas les lui laisser lire ? Cette lecture faussera-t-elle irrémédiablement son jugement ? La vie ne se charge-t-elle pas de lui faire discerner le mythe de la réalité ? N'enlevons pas à l'enfant ses illusions, ses rêves ; nous risquerions de lui ravir le charme de sa poésie et de son ingénuité. Assez tôt, — toujours trop tôt, hélas ! — il subira l'âpreté de l'existence, en laissant peut-être de sa chair aux buissons du chemin.

Au jeune homme (entre 15 et 20 ans), il faut inculquer l'esprit philosophique, dans le bon sens du mot, former sa volonté et développer en lui les facultés du goût. Comme il s'agit pour lui d'atteindre un but, il doit vouloir ce but qu'il s'est fixé conformément à ses aspirations, à ses capacités et à son devoir. Il s'agit donc de bannir tout livre qui ne serait pas apte à le conduire à ce but.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ses autres chapitres. Disons seulement qu'à la fin de sa plaquette il montre comment on doit lire pour tirer des bons livres le meilleur parti possible, puis comment il faut les traiter, les protéger, les mettre en ordre.

Mais il est un conseil que nous voulons rappeler après lui, parce qu'on l'oublie trop souvent ; ce sont les lois physiologiques de la lecture. Ne lisez pas pendant des heures entières sans vous reposer, ménagez vos yeux. Par intervalles, fermez-les pendant quelques secondes, ou mieux encore posez le livre, levez-vous et faites quelques pas dans l'appartement. Ne lisez jamais dans un endroit sombre ; évitez les attitudes dans lesquelles il faut pencher le corps en avant ou le rejeter en arrière, attitudes qui fatiguent fortement. Voilà ce que commande l'hygiène. J. FLEURIAUX.

63. — **L. Lévy-Bruhl**, *La morale et la science des mœurs*. Paris, Alcan, 1903. 300 pp. 5 fr.

Ce livre n'est pas de ceux que l'on peut analyser en quelques lignes. Trop de vues et de faits s'y trouvent accumulés, développés ou suggérés. Donnons-en au moins la thèse fondamentale, — qui est celle de l'école positiviste.

Pour l'auteur la morale est et ne peut être que l'application à notre conduite des lois tirées de l'observation des faits sociaux, de mieux

en mieux observés et connus. A cette thèse M. Lévy-Bruhl prête une forme qui a besoin d'être expliquée, savoir que l'idée courante d'une science à la fois normative et théorique ne se soutient pas. La science, dit-il, ne s'occupe pas de ce qui doit être, mais de ce qui est. D'habitude « ce n'est pas ainsi que l'on représente la morale. Celle-ci serait une science normative précisément par sa partie théorique, serait « législatrice en tant que science. » Or, c'est là confondre l'effort pour connaître avec l'effort pour régler l'action : c'est une prétention irréalisable. En fait les systèmes de morale théorique ne le réalisent point. Jamais à aucun moment ils ne sont proprement spéculatifs. Jamais ils ne perdent de vue l'intérêt pratique pour rechercher, d'une façon désintéressée les lois d'une réalité (empirique ou intelligible) prise pour objet de connaissance. » (p. 12.)

Cette critique serait applicable peut-être aux systèmes de Kant et de ses adhérents, entre autres à celui de Mme Coignet déclarant qu'il faut partir du devoir comme d'un fait qu'on ne discute pas et du libre arbitre comme d'un autre fait également indiscutable ; mais elle n'atteint pas d'autres doctrines, par exemple celles qui font consister le caractère moral de nos actes dans leur dépendance essentielle d'un ordre objectif absolu. Sans doute la morale, sous peine de cesser d'être, ne peut identifier son point de vue avec celui de la métaphysique ; mais elle doit, selon nous, s'appuyer sur cette science et sur d'autres encore. Il y a là, d'après l'auteur, un genre de relation très complexe, très obscur et qui ne peut le plus souvent être éclairci sans le secours de l'analyse sociologique (p. 13).

J'accorde, d'une manière générale, que l'inférieur trouve son explication dans le supérieur, la partie dans le tout, une phrase littéraire ou musicale, par exemple, dans l'œuvre d'où elle est tirée. Mais il s'agit de savoir ici si l'homme est tout bonnement un produit du milieu social, un simple organe du grand corps de l'humanité, ou s'il n'a pas en dehors et au dessus de ce corps d'autres fins qui expliquent encore mieux ce que c'est que la conscience morale. Et pût-on même réduire la « réalité morale » à des faits sociaux, comme le voudrait M. Lévy-Bruhl, il me paraît singulièrement osé d'identifier la représentation objective de ces faits avec l'idéal de société dont nul philosophe, s'appelât-il Spencer ou Auguste Comte, ne parvient jamais à se dégager entièrement : cet idéal procède, si l'on veut, de la connaissance du positif, mais dépasse toujours celui-ci ; et puis, nous restons physiquement libres, quoi qu'on dise, de tenter ou non la réalisation de cet idéal.

Une morale vraiment « intégrale » doit considérer tous les côtés du problème. S'il en résulte quelque complication, c'est au moraliste à

tenter de la débrouiller, sans supprimer pour cela l'objet formel propre du débat. M. Lévy-Bruhl, qui se défend — avec beaucoup d'esprit — de faire de la métaphysique, s'attache exclusivement aux manifestations observables et sociales de la vie morale (à prendre cette dernière épithète dans le sens assez large et assez vague qu'il a, par exemple, dans l'expression de sciences morales). Son livre rentre plutôt dans le cadre de la sociologie, qu'il traite avec les procédés de M. Durkheim. A ce point de vue il est d'un intérêt intense, bien que dans cette science toute nouvelle la part d'hypothèse demeure toujours considérable et même prépondérante. D'ailleurs, je le répète, sa critique n'envisage qu'un des côtés de la question ; elle néglige le parti qu'on pourrait tirer et qu'on a tiré, pour l'explication de certains faits, de la distinction entre la moralité formelle et la moralité matérielle des actes humains. Elle enveloppe dans une même condamnation toutes les morales idéalistes indistinctement : ceci soit dit, par exemple, à propos des deux postulats que l'auteur prétend trouver à la base de toute morale à la fois spéculative et normative (ch III). Le premier de ces postulats est que la nature humaine est toujours identique à elle-même, en tout temps et en tout lieu ; le second, que le contenu de la conscience morale forme un ensemble harmonieux et organique. Au dernier de ces points on pourrait opposer l'avis des théologiens de toute nuance (en dehors des pélagiens et peut-être de quelques sémi-pélagiens). Sur le premier point il faudrait entendre les spiritualistes (et ils sont nombreux) pour qui l'âme humaine est un tout en *puissance*, *capable* d'exprimer l'univers (ce qui ne veut pas dire qu'elle exprime cet univers actuellement, ni partout, ni toujours, avec la même perfection). La distance n'est pas si grande de cette conception à celle de « l'unité de structure mentale dans l'espèce humaine », unité non pas admise à priori, mais obtenue à la suite « d'une enquête positive sur toute la diversité vivante que nos moyens d'investigation peuvent atteindre dans l'humanité actuelle et dans l'histoire » (p. 83). L'enquête est commencée depuis longtemps ; la science moderne peut (1) la reprendre avec un supplément d'information et en bénéficiant des progrès de la méthode ; mais il semble, à en juger, par la dernière citation, que ses conclusions ne diffèrent pas essentiellement de celles de la science antique largement comprise.

A. Grafé.

(1) Se défier, par exemple, des histoires des sauvages que l'on comprend souvent fort mal et à qui, sur la foi du premier venu, l'on fait parfois dire et pratiquer toutes sortes de choses extraordinaires. Cf. Cathrein. Moralphilosophie, t. II. Appendice.

64. — Dr **Bruno Bauch**, *Luther und Kant*. Berlin, Reuther et Reichard, 1904. 191 pp. in-8. 4 m.

La méthode comparative envahit aujourd'hui toutes les sciences historiques, particulièrement l'histoire littéraire : voilà qu'elle pénètre dans la philosophie, celle-ci se trouvant maintenant, par un singulier retour, à la remorque des sciences spéciales. Aux temps de Fénelon et même de Renan, on confrontait les grands hommes et les auteurs illustres dans les Champs-Élysées, et on leur faisait prononcer des dialogues plus ou moins philosophiques; le parallèle était alors un exercice de rhétorique, et presque un genre littéraire. Les critiques actuels rapprochent des écrivains pour chercher ce que l'un doit à l'autre, ou des penseurs pour éclairer l'une par l'autre les théories et en mesurer la portée. C'est ce qu'a fait excellemment M. Bauch, l'éminent directeur des *Kant-Studien*. Luther et Kant sont deux grands noms assez complaisamment réunis dans les généralités creuses du chauvinisme et du dilettantisme; et il serait trop long de rappeler toutes les formules ronflantes dont ils furent l'objet ou le prétexte. Qu'est-ce que ces deux hommes eurent en réalité de commun, et en quoi diffèrent-ils? Ce sont leurs différences et leur contrastes qui frappent tout d'abord : entre le moine du XVIe siècle et le penseur du XVIIIe, on n'aperçoit, à première vue, de ressemblance que dans des traits si vagues qu'ils appartiennent aussi bien à tous les penseurs, à un saint Thomas, par exemple. Tout docteur qu'il était, ou plutôt parce que docteur, le moine de Wittenberg n'était rien moins que philosophe. Il s'attache à la lettre de l'Écriture, et il dogmatise littéralement : Kant, tout au contraire, raisonne a priori. Luther édifie sa morale et toutes ses conceptions sur sa théologie : Kant, au rebours, bâtirait la religion sur la morale, c'est-à-dire, pour lui, sur la raison humaine, notre entendement étant la base et la mesure de toute doctrine comme de toute connaissance. Kant et Luther, c'est donc, semblerait-il, le rationalisme et le dogmatisme, c'est-à-dire le jour et la nuit. M. Bauch a-t-il donc voulu faire un livre d'une antithèse? Loin de là. En philosophe ingénieux, il a parfaitement compris, comme l'avait compris Bossuet sans avoir vu Kant, que la Réforme devait être dépassée par son principe, et qu'elle contenait en germe le libre examen : le droit que s'arrogeait le docteur Martin Luther, chacun pouvait en user d'autre manière, et pour des fins que n'avait pas prévues le réformateur Dans cet individualisme de la pensée,dans cette application de la raison personnelle à la révélation et, de là, à toute vérité, se trouve la source de certaines ressemblances entre le traducteur de la Bible et le critique de la raison pure. M. Bauch a su les déduire avec habileté, non sans faire les

restrictions nécessaires sur les désaccords qu'aurait certainement amenés entre les deux hommes l'application pratique d'un principe même commun. Son origine catholique le préservait d'ailleurs de tout fétichisme en cette matière. S'il s'était fait historien à la manière de son maître et ami Kuno Fischer, il aurait pu donner à son sujet une forme historique, et opposer deux hommes, deux vies, deux siècles. Mais c'eût été un tout autre livre, peut-être moins profond que celui-ci : et M. Bauch appartient à ces heureux esprits qui contemplent sans voiles les idées pures, dans les régions sereines de la philosophie transcendentale. A. C.

65. — Abbé **Elie Blanc**, *Dictionnaire de philosophie ancienne et contemporaine*, contenant environ 4000 articles disposés par ordre alphabétique dans le corps de l'ouvrage, complété par deux tables méthodiques. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris. 640 p. sur deux colonnes. 12 fr., relié 16 fr.

Cet ouvrage n'est pas un simple Lexique ou Vocabulaire, mais il embrasse, avec les définitions et les notions complémentaires qui les accompagnent, les doctrines elles-mêmes et la discussion des opinions. Une large place est donnée à l'histoire : tous les philosophes marquants y sont mentionnés avec leurs ouvrages et appréciés, sans en excepter ceux qui vivent et enseignent sous nos yeux (1). La philosophie contemporaine et française est évidemment l'objet d'une attention particulière, mais aucune branche de la philosophie et de son histoire n'a été négligée. Malgré son étendue relativement considérable, ce dictionnaire n'est qu'un abrégé si on le compare aux vastes recueils antérieurement publiés en Allemagne, en Angleterre, et en France. L'œuvre la plus considérable qui ait été publiée en France est le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de Frank, dont la deuxième édition, parue en 1875, est devenue tout à fait insuffisante pour ceux qui s'occupent de philosophie. On peut dire, en toute sincérité, que ce nouveau *Dictionnaire de Philosophie* est complet dans sa brièveté : il embrasse également l'histoire et les doctrines. Très au courant de la littérature philosophique contemporaine, M. l'abbé Blanc, professeur de philosophie à l'Université catholique de Lyon, a su la mettre largement à profit et a pu choisir ce qu'il y avait de meilleur et de plus instructif dans les ouvrages et les articles de revues les plus récents, sans négliger l'histoire ancienne et les auteurs autres que les contemporains. La partie bibliographique a

(1) Parmi les hommes dont parle ce dictionnaire, il en est même qui ne sont pas des philosophes à proprement parler : tels ceux qui ont écrit l'histoire en philosophes, comme God. Kurth.

a été particulièrement soignée ; les ouvrages philosophiques de quelque importance y sont tous signalés, et nous ne croyons pas qu'il existe actuellement, en langue française, une œuvre similaire aussi au courant de la littérature philosophique. Il aurait été utile d'indiquer aussi, pour chaque auteur, l'ouvrage où l'on peut l'étudier d'une manière plus approfondie.

Ce Dictionnaire ne s'adresse pas seulement aux professeurs et aux étudiants dont il sera le manuel indispensable ; mais il intéressera encore tous les esprits soucieux de suivre le mouvement des idées. La philosophie, en effet, n'est pas une science réservée à quelques spécialistes : nul ne doit rester indifférent aux questions qu'elle agite et à leur solution ; car il y va de la morale, de la religion, du droit, de l'avenir de la famille et de la société, de tous nos intérêts en un mot.

Deux tables mélhodiques terminent l'ouvrage. La première est une table *logique* et *encyclopédique*, qui permet de bien voir les relations essentielles du Dictionnaire philosophique avec le Dictionnaire de la langue et tous les Dictionnaires particuliers. Une seconde table, *analytique*, permet de saisir d'un coup d'œil les différents aspects de la question étudiée. Cette table se rapporte surtout à l'histoire de la philosophie, dont elle donne un tableau très intéressant en quelques pages. Quiconque saura lire ces tables avec l'attention qu'elles méritent, se rendra compte de l'intérêt de l'œuvre.

Ajoutons que l'éditeur a choisi pour cet ouvrage un format des plus commodes. Rompant avec les usages reçus, il nous donne un Dictionnaire d'un format manuel mesurant 18 sur 24, imprimé sur deux colonnes, en caractères très nets et très lisibles, et le tout à un prix abordable pour un ouvrage de cette nature.

En résumé, cette œuvre fait honneur à la littérature philosophique française, et elle est assurée de rencontrer le succès qu'elle mérite à tous égards. F. W.

Notices et annonces bibliographiques.

66. — **Studia Pontica**. Sous ce titre, la librairie Lamertin de Bruxelles avait publié en 1903 un premier fascicule (*A Journey of exploration in Pontus*, 4° de 104 p. 16 pl. et 9 cartes 7 fr. 50) donnant les résultats archéologiques d'un voyage entrepris en 1899 dans l'ancien royaume du Pont par MM. Anderson, Munro et Welsh de l'Université d'Oxford. Le second fascicule, qui vient de paraître, est consacré au voyage entrepris dans le Pont et la Petite Arménie en 1900 par le Prof. Cumont et par son frère (p. 105-375, 18 cartes, nombreuses gravures et 16 pl. 17 fr. 50). Un 3e fascicule reprduira un petit *corpus* de près de 500 inscriptions et le 4e fascicule nous fournira l'introduction et les tables. Ces deux derniers fascicules paraîtront encore cette année. Nous tenons à signaler dès maintenant cet important

ouvrage sur une contrée aussi peu connue que le Pont, nous réservant de faire connaître en détail les résultats obtenus, dès que l'ouvrage aura paru au complet. Nous pouvons déjà dire cependant que le travail de M. Cumont est une œuvre de premier ordre qui fera le plus grand honneur à l'érudition belge.

ADOLF DE CEULENEER.

67. — Le 39e fascicule du *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines* de **Daremberg et Saglio** vient de paraître et renferme les articles *pistor* à *principatus*. Il est en tous points digne des fascicules antérieurs et fait regretter de plus en plus que la publication avance avec une lenteur vraiment excessive. Parmi les principaux articles, nous citerons *pnyx*, *poena*, *pomerium*, *pondus*, *pons*, *pontifices*, *portorium*, *portus*, *praefectus*, *praetor*, *praetoriae cohortes*, *principatus*.

ADOLF DE CEULENEER.

68. — **C. E. Ruelle**, *Bibliotheca latina*. Bibliographie annuelle des études latines. Tome I. 2e semestre 1904-1e semestre 1905. Paris, A. Eichler, 21, rue Jacob, 1905. 72 pp.

Nous avons annoncé cette publication, ainsi que les conditions de l'abonnement (*Bull.*, 1906, p. 42). Elle est faite à peu près sur le même plan que la *Bibliotheca philologica classica* publiée chez Reisland à Berlin; elle ne donne pas seulement les livres, mais aussi les articles de revues, classés en quatorze sections : Généralités, Histoire littéraire, Philosophie, Sciences, Auteurs latins, Epigraphie, Paléographie, Grammaire, Musique et Métrique, Histoire et Géographie, Religion, Institutions, Art et Archéologie, Numismatique et Métrologie.

69. — **L. Bodin et P. Mazon**, *Scènes choisies d'Aristophane*. Traduction nouvelle. Paris, Hachette, 1906, 180 pp.

Il y a quelques années, MM. Bodin et Mazon ont publié des *Extraits d'Aristophane* dont ce Bulletin a rendu compte. Les *scènes choisies* sont une traduction des *Extraits*, destinée avant tout à faciliter la lecture du texte grec, et, par surcroît, à faire goûter Aristophane de ceux qui ne peuvent aborder directement l'original. Elles sont précédées d'observations critiques et d'une introduction sur le théâtre dans la vie athénienne, sur les comédies d'Aristophane au théâtre, et sur la composition de ces comédies. Les Extraits de chaque pièce sont précédés d'un argument. L'un des auteurs, M. Mazon a publié antérieurement un *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane* (Hachette, 4 fr.).

70. — **H. W. Johnston**, *The private life of the Romans*. Chicago, Scott, Foresman and Co, 1905. 344 pp. (The Lake Classical Series).

Ce livre est destiné aux étudiants qui lisent les auteurs latins en classe, à ceux qui étudient l'histoire romaine et aux gens instruits qui veulent avoir des notions sur la vie romaine. Il embrasse le temps de la République et du Haut Empire. Afin d'être compris de tous, l'auteur évite autant que possible les termes latins, excepté les termes techniques. Il traite successivement de la famille, des noms, du mariage et de la condition de la femme, des enfants et de l'éducation, des esclaves et des clients, de la maison romaine, du vêtement, des repas, des amusements et des bains, des voyages et des livres, des sources de revenus et des professions, enfin des funérailles. L'ouvrage est orné de 205 figures dans le texte, très nettes malgré leurs petites dimensions et bien choisies.

71. — **G. N. Olcott**, *Thesaurus linguae latinae epigraphicae*. A dictionary of the latin inscriptions. Fasc. 5-7. Rome, Loescher, 1906. 2 fr. le fasc.

Ces trois nouveaux fascicules (p. 97-168) conduisent le dictionnaire de M. Olcott

jusqu'au mot *aes*. On est presque effrayé de la grandeur de la tâche, mais cette tâche est si utile qu'il faut féliciter M. Olcott de l'avoir entreprise et de s'y consacrer avec un zèle infatigable. Un écueil à éviter dans un pareil ouvrage est de savoir s'en tenir à la langue épigraphique et de ne pas y mêler ce qui est du ressort d'un dictionnaire d'antiquités : car ces deux choses sont souvent étroitement liées. M. Olcott y a réussi : voyez, par exemple, l'article *aedilis*. — Dans le même article, nous faisons remarquer que l'édile du C. VI, 9288 et 9289 appartient à un collège d'esclaves ; et non à une ville; de même : *ob honorem aedilitatis* (III 633). - Sur le mot *aeneatorum* que les uns prennent pour le génitif d'*aeneatores* et les autres pour le génitif d'*aeneati*, nous nous permettons de renvoyer à notre *Étude sur les corporations romaines*, vol. IV, pp. 4-5. J. P. WALTZING.

72. — **Aemidius Martini** et **Dom. Bassi**, *Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae*. Tomes I et II. Milan, Hoepli, 1906. 50 fr.

La plupart des manuscrits grecs de la bibliothèque ambrosienne viennent de la collection réunie par le cardinal F. Borromée. La bibliothèque possède actuellement 1093 mss. grecs et elle les possèdait presque tous en 1609, quand le cardinal Borromée la rendit publique. Il n'en existait jusqu'ici pas de catalogue complet, et c'était, pour les philologues, un grand inconvénient. Ils seront reconnaissants à MM. Martini et Bassi d'avoir enfin publié ce catalogue dressé avec le plus grand soin et bien imprimé par la maison Hoepli.

73. — **Basile Modestov**, *Introduction à l'histoire romaine (l'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome)*. Édition traduite du russe par MICHEL DELINES, revue et augmentée par l'auteur, et précédée d'une préface de SALOMON REINACH. Paris, F. Alcan, 1906. In-4° avec 39 planches hors texte et 30 figures dans le texte. 15 fr.

Depuis trente ans, les études préhistoriques et protohistoriques ont pris un essort extraordinaire en Italie, mais on n'avait pas encore présenté d'esquisse générale bien informée pouvant guider le savant spécialiste ou le débutant dans le vaste domaine de la préhistoire de ce pays. — Cette œuvre a tenté M. Modestov, auquel un long séjour en Italie a permis d'étudier l'immense matériel archéologique et palethnologique réuni à la suite des nombreuses fouilles pratiquées à Rome même et dans d'autres parties du pays.

Grâce à ses études, il a pu faire reculer devant lui le point de départ de l'histoire romaine. Aux monts Albains il a retrouvé les traces d'une période en grande partie antérieure à la vie historique de l'Esquilin et du Quirinal ; dans le sud-ouest de l'Etrurie, il a rencontré l'époque des Falisques, les plus proches parents des Latins. Les terramares de la vallée du Pô, les habitations sur pilotis en terre ferme et les palafites des lacs Vénètes lui ont présenté les vestiges des premières colonies aryennes établies sur le sol italien. Enfin il a reconnu les traces des Sicules signalés par les historiens comme ayant occupé ce territoire avant la race indo-européenne, et les fouilles pratiquées en Sicile lui ont révélé une civilisation se rattachant à l'époque néolithique. D'importants développements sont donnés à l'étude des Etrusques qui occupent une large place dans l'Italie préhistorique et au sujet desquels M. Modestov se trouve en désaccord avec Mommsen et d'autres savants. Les discussions sur ce point constituent une des parties originales et intéressantes du livre.

De nombreuses gravures reproduisent les objets et les monuments les plus instructifs qui servent de base à cette préhistoire. Enfin l'auteur a enrichi cette édition de faits inédits qui en font une véritable édition nouvelle. Le nombre des

personnes qui ne sont pas devenues indifférentes aux enseignements de la culture classique est encore grand, aussi ce livre aura-t-il sa place marquée dans toutes les bibliothèques historiques et ethnographiques et dans celles de tous les curieux d'histoire et de science.

—

74. — Dans la collection intitulée *Zwolsche herdrukken*, dont nous avons parlé ici à différentes reprises, a paru récemment la seconde édition d'un choix de poésies de I. Da Costa commentées par M. **J. H. van den Bosch** *(Hagar. — Wachter! wat is er van den nacht? — En andere poëzien van* M. Isaac Da Costa uitgegeven door J. H. van den Bosch. Tweede druk. N° VIII des « Zwolsche herdrukken », Zwolle, W. E. J. Tjenck Willink ; o fl. 70). Le contenu n'est pas tout à fait le même que celui de la première édition ; une pièce d'assez peu de mérite a disparu ; en revanche, l'éditeur a admis une demi-douzaine de nouvelles, entre autres le morceau caractéristique : *Wachter! wat is er van den nacht?* de sorte que cette anthologie renferme maintenant un bon spécimen de la poésie dite « politique » de Da Costa. Comme d'habitude, M. van den Bosch y a joint un commentaire solide et très développé, tout en s'abstenant de détails superflus. Nous n'avons que des éloges à décerner à ce travail; la seule remarque que nous nous permettons est un simple vœu ; nous souhaiterions que le savant commentateur ajoutât à la fin du volume un vocabulaire, tel que ceux qu'il a joints à d'autres éditions de la même collection, notamment à son édition de la *Granida* de Hooft, dont une nouvelle édition (la troisième), vient également de paraître (P. C. Hooft's *Granida* uitgegeven door **J. H. van den Bosch.** Derde druk. N° II de la collection des « Zwol. herdr. ». Même éditeur ; o fl. 70). Cette réimpression contient — outre une introduction développée, écrite en 1890, mais tenue au courant dans les notes — l'édition critique de la pastorale de Hooft, un commentaire et un vocabulaire, le tout traité de la même manière sûre et approfondie, qui rend toute recommandation superflue.

C. Lecoutere.

75. — Il vient de paraître une nouvelle édition, sensiblement modifiée, de la belle étude que M. **P. D. Chantepie de la Saussaye** a consacrée à Nicolas Beets *(Het leven van Nicolaas Beets.* Met een volledige lijst zijner geschriften, bijeengebracht door Mr. D. Beets en Mej. A. Beets. Tweede geheel herziene druk. Haarlem, Erven F. Bohn, 1906. 4 fl.). Ce livre est sans contredit ce que nous avons de plus complet et de mieux documenté sur cette remarquable figure. C'est une biographie méthodique, qui suit pas à pas la longue carrière de Beets (1814-1903). L'auteur veut nous retracer une fidèle image, non pas seulement de l'auteur illustre de la *Camera obscura* et du poète distingué, mais de l'homme tout entier et de son activité. Historien impartial qui ne recherche que la vérité, il n'emploie aucun artifice pour cacher les côtés faibles de l'homme et les imperfections de l'écrivain. Pourquoi l'aurait-il fait? Cela n'aurait pas modifié la sympathie profonde que tous nous ressentons pour Beets ni accru les titres qu'il a pour occuper une place honorable dans notre histoire littéraire. C'est d'ailleurs en nous faisant le portrait non flatté de Beets que l'auteur pouvait le plus sûrement atteindre le but qu'il indique lui-même : engager le public à lire ses œuvres. C. L.

76. — Les *Gesta Romanorum* forment un recueil d'historiettes et de contes qui jouit d'une grande popularité au moyen âge. Composée très probablement en Angleterre vers la fin du XIIIe siècle, cette collection se répandit vite sur le continent ; elle y obtint un immense succès, fut remaniée plus d'une fois et enrichie de mainte nouvelle histoire. On en connaît plusieurs rédactions, et des traductions françaises,

anglaises, allemandes et néerlandaises, remontant toutes aux xve et xvie siècles. Grässe en avait publié en 1842 une version complète en langue allemande; une seconde édition en avait paru depuis; mais depuis longtemps cet ouvrage très recherché était devenu rare. C'est ce qui a décidé l'éditeur P. Allicke de Dresden d'en donner une réimpression; elle a paru il y a quelques mois, et est en tous points conforme à l'édition originale de 1842. J'en transcris le titre, bien qu'il soit un peu long, parce qu'il est comme une table de matières en raccourci : *Gesta Romanorum, das älteste Mährchen- und Legendenbuch des Christlichen Mittelalters zum ersten Male vollständig aus dem Lateinischen in's Deutsche uebertragen, aus gedruckten und ungedruckten Quellen vermehrt, mit Anmerkungen und einer Abhandlung ueber den waren Verfasser und die bisherigen Ausgaben und Uebersetzungen desselben versehen von* Dr J. G. Th. Graesse. 3. Ausgabe. Unveränderter Neudruck der Original-Ausgabe von 1842 (Leipzig, P. Allicke, 1905. 2 vol. in-8, 268 et 318 pp.; 10 m.). On peut regretter que de cette importante publication on n'ait donné qu'une simple réimpression, au lieu de la mettre au courant; mais telle quelle, cette réédition sera la bienvenue, parce qu'elle remplace un ouvrage qui était devenu presque introuvable. C. Lecoutere.

77. — **I. Geurts**. *Proeven van letterkundige ontledingen van nederlandsche leesstukken*. 2e deel. Hasselt, St-Quintinus-drukkerij, 1906. 4 fr. 50.

Voici le deuxième volume de l'excellent ouvrage de M. Geurts. Le choix des morceaux prouve l'éclectisme de l'auteur : les modernes y sont largement représentés (Perk, Kloos, Verwey, H. Swarth) et nos compatriotes (Gezelle, Rodenbach, Streuvels, Cuppens, Rutten) occupent une place prépondérante, ce dont il faut féliciter l'auteur.

Quant à l'analyse elle-même, je n'ai plus à en faire l'éloge. Tout, dans ce livre, trahit le profond sentiment esthétique et le travail consciencieux de l'auteur. Qu'on parcoure, pour s'en convaincre, l'analyse du dernier morceau, *De Rijnstroom*, le chef-d'œuvre lyrique de Vondel : le commentaire est digne du poème.

Cette analyse seule, ou n'importe quelle autre, prise au hasard, suffit pour faire connaître les grandes qualités de cet ouvrage, que je voudrais voir entrer les mains de tous les professeurs de littérature néerlandaise. Jean Gessler.

---

78. — **A. Weese**, *München*. Eine Anregung zum Sehen. Mit 160 Abbildungen. Leipzig, Seemann, 1906. (Berühmte Kunststaetten, 35).

Dans la galerie des « Villes d'art célèbres », Munich obtient enfin la place qui revenait à la capitale artistique de l'Allemagne du Sud. C'est M. Arthur Weese, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Berne, qui est l'auteur de ce volume composé *con amore*. Il remonte jusqu'aux origines de la ville, en l'an 1158, et en décrit les monuments et les œuvres d'art par ordre chronologique, depuis l'empereur Louis de Bavière jusqu'au roi Louis I, s'arrêtant aux œuvres principales et rattachant toujours le développement de l'art à l'histoire de la ville elle-même : l'église Notre-Dame (xve siècle), l'ancien hôtel de ville, l'église S. Michel (xvie s.), la résidence ou palais du gouvernement construit sous Maximilien Ier (1597-1651), l'église des Théatins (xviie s.), puis les palais et châteaux construits par les princes électeurs au xviie et au xviiie siècle, par le roi Louis Ier, à l'imitation de Versailles, enfin la transformation moderne de Munich, avec les musées et autres édifices civils qui font aujourd'hui l'ornement de la capitale bavaroise. Ce volume, qui n'est pas seulement l'œuvre d'un connaisseur, mais d'un auteur amoureux de son sujet, comptera parmi les plus intéressants de la collection. Il contient 160 gravures.

79. — *Die Stimme. Centralblatt für Stimm- und Tonbildung, Gesangunterricht und Stimmhygiene.* 1e année, n° 1, octobre 1906. Berlin, Trowitzsch u. Sohn. Mensuel, 5 m. par an.

Cette revue nouvelle s'adresse surtout, à en juger d'après les articles et la liste des collaborateurs, aux personnes qui s'occupent du chant, dans un but pratique ou scientifique. La première livraison renferme 1) un article de M. H. Gutzmann sur la distinction à faire entre les deux termes *Stimmeinsatz* et *Stimmansatz*, distinction qui n'est pas neuve, sans doute, mais qu'il est bon de rappeler, à l'intention du public, car ces deux mots, comme beaucoup d'expressions techniques allemandes, sont terriblement vagues, le second surtout ; 2) un exposé très clair de M. W. Berg sur l'art de la parole chez les anciens (1r article) ; 3) K. Roeder, la préparation des professeurs de chant ; 4) un article un peu touffu de M. A. Gusinde sur la valeur de la syllabe *la* dans le langage et dans l'enseignement du chant ; puis des communications.

La rédaction annonce pour les numéros suivants des articles sur la mue de la voix ; l'éducation de la voix de chant chez les femmes ; la pédagogie nouvelle du chant artistique ; la phonasthénie professionnelle des chanteurs et des orateurs, etc. Sur la liste très longue des collaborateurs, on ne voit figurer pour ainsi dire le nom d'aucun phonéticien. Je me demande s'il ne faut pas le regretter. Les phonéticiens ont d'abord été à l'école des physiologistes, mais il y a longtemps qu'ils sont émancipés, et leurs enseignements, surtout parce qu'ils partent d'un autre point de vue que celui des anatomistes, des hygiénistes et des musiciens, ne seraient pas, je crois, sans intérêt ni sans utilité pour les lecteurs de cette revue.

ANT. GRÉGOIRE.

CHRONIQUE.

80. — **Cours d'art et d'archéologie au local Patria, à Bruxelles** (suite).

Fréquentation des cours. — Conditions. — Le droit d'inscription pour les aspirants au grade de « candidat » est de 20 francs par an. Cette rétribution leur donne droit à la fréquentation de tous les cours. Toutefois, le cours pratique est réservé aux élèves ayant subi avec succès la première épreuve de la Candidature.

Des conditions spéciales peuvent être faites aux élèves des établissements d'enseignement superieur, ainsi qu'aux membres du personnel enseignant de tous les degrés. Le droit d'inscription est fixé pour eux à 5 francs.

Pour les auditeurs libres, il est fixé à 10 fr. par cours et à 20 francs pour les quatre premiers cours.

Les cours marqués d'un astérisque font partie des cours pratiques d'archéologie organisés par les musées royaux du Cinquantenaire. Ils se donnent dans les locaux du Musée. Une inscription spéciale pour ces cours doit être prise, mais cette inscription est gratuite pour les auditeurs des cours d'art. (Pour l'horaire de ces cours, voir le programme spécial des cours pratiques d'archéologie des musées du Cinquantenaire).

Les élèves inscrits pour la Licence sont autorisés à suivre tous les cours de ce programme spécial. Ils sont autorisés également à se faire interroger, à l'examen, sur l'un ou l'autre de ces cours. Dans ce cas, le diplôme fera mention, dans un paragraphe additionnel, de ces matières complémentaires.

En principe, les cours de Licence ne sont accessibles qu'aux élèves porteurs du diplôme de Candidat. Néanmoins, les auditeurs libres qui justifieront avoir suivi les leçons de Candidature, pourront être autorisés à se faire inscrire au cours de Licence.

Le droit d'inscription est le même que pour le cours de la Candidature.

Les personnes qui veulent bien, par une souscription annuelle de 50 francs au moins, concourir généreusement au but de l'œuvre, portent le titre de membres protecteurs. Ce titre leur confère le droit d'assister à tous les cours et à toutes les visites.

81. — *Ferdinand Brunetière.* — *Le Polybiblion*, Revue bibliographique universelle (Paris, rue de Saint-Simon, 5), consacre à Brunetière, dans son n° de Janvier, un article nécrologique que nous reproduisons :

M. Ferdinand Brunetière est mort à Paris, le 9 décembre, à 57 ans. Sa disparition est un deuil pour les lettres et pour la pensée française. Né à Toulon en 1849, M. Brunetière commença ses études à Marseille et vint les compléter à Paris, au lycée Louis le Grand. En 1869, il se présenta à l'École normale supérieure et échoua. Sans ressources, sans protections, sans grades universitaires, il ne dut qu'à un incessant labeur l'éclat de sa carrière littéraire qui débuta par une collaboration à la Revue Bleue et à la Revue des Deux Mondes, vers 1875. Il avait 25 ans lorsqu'il prit dans cette dernière revue la plume ou, pour ainsi dire, la férule de la critique littéraire. On sait avec quelle rudesse il la mania pendant une vingtaine d'années. Champion de la France du XVIIe siècle, c'est avec une vigueur incomparable qu'il sut exalter la grandeur majestueuse et la fermeté austère des doctrines littéraires, artistiques et philosophiques des Bossuet, des Pascal, des Boileau, aux dépens des théories humanitaires des Rousseau, des Voltaire et des autres écrivains du XVIIIe siècle. En 1886, il fut nommé maître de conférences à cette École normale où il n'avait pu entrer comme élève. En 1893, il remplaça John Lemoinne à l'Académie française, et la même année l'assemblée des actionnaires de la Revue des Deux Mondes le mit à la tête de ce périodique en qualité de directeur-gérant.

On se souvient de la façon éclatante dont M. Brunetière, que rien n'arrêtait une fois sa conviction faite, revint au catholicisme, et de l'éloquence qu'il déploya pour développer les « raisons de croire ».

On n'a pas oublié non plus que, si ses opinions religieuses et politiques l'ont fait exclure du Collège de France, cet échec n'a fait que le grandir encore aux yeux de ceux qui aiment la justice et méprisent les coteries mesquines et tracassières. M. Ferdinand Brunetière laisse une œuvre considérable qui se distingue par l'extrême variété des sujets. Voici les titres de la plupart des volumes dont elle se compose : *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française. La littérature française du moyen âge ; Pascal, Mme de Sévigné, Molière, Racine, etc.* Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, 1880, in-12.

Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française ; les Précieuses, Bossuet et Fénelon, Massillon, Marivaux, la Direction de la librairie sous Malesherbes, Galiani, Diderot, etc. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, 1882, in-12.

Sermons choisis de Bossuet, collationnés sur les meilleures éditions, disposés dans leur ordre chronologique, accompagnés d'une introduction, de notices et de notes. Paris, 1882, in-12.

Le Roman naturaliste. Paris, 1883, in-12.

Histoire et littérature. Paris, 1884-1885, 2 vol. in-12.

Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française. 3e série : *Descartes, Pascal, Le Sage, Marivaux, Prévost, Voltaire et Rousseau. Classiques et romantiques.* Paris, 1887, in-12.

Oeuvres poétiques de Boileau avec une introduction et des notes. Paris, 1889, in-4.

Nouvelles questions de critique. Paris, 1890, in-12.

L'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature. Leçons professées à l'École normale supérieure. Paris, 1890, in-12.

Études critiques sur l'histoire de la littérature française. 4e, 5e, 6e séries. Paris, 1891-1896, 3 vol. in-12.

L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle. Leçons professées à la Sorbonne. Paris, 1894, 2 vol. in-12.

La Science et la Religion. Réponse à quelques objections. Paris, 1895, in-12.

Discours de réception. Réponse de M. le comte d'Haussonville. Séance de l'Académie française du 5 février 1894. Paris, 1894, in-12.

Essais sur la littérature contemporaine. Paris, 1893, in-12.

Éducation et instruction. Paris, 1895, in-16.

Conférences de l'Odéon. Les époques du théâtre français (1636-1850). Paris, 1895, in-12.

La Renaissance de l'idéalisme. Conférence prononcée à Besançon. Paris, 1896, in-12.

La Moralité et la doctrine évolutive. Paris, 1896, in-8.

Manuel de l'histoire de la littérature française. Paris, 1897, in-8.

L'Idée de patrie. Conférence prononcée à Marseille, le 28 octobre 1896. Paris, 1897, in-12.

Après le procès. Réponse à quelques intellectuels. Paris, 1898, in-12.

L'Art et la Morale. Paris, 1898, in-12.

Les Ennemis de l'âme française. Conférence faite à Lille. Paris, 1899, in-16.

Le Génie latin. Conférence faite à Avignon, le 3 octobre 1899, *à l'occasion des fêtes religieuses et musicales de la Schola cantorum.* Paris, 1899, in-8.

Discours académiques. Paris, 1900, in-16.

L'Art poétique de Boileau, précédé d'une notice littéraire et accompagné de notes. Paris, 1901, in 8

Extraits de Chateaubriand, publiés avec une introduction, des notices et des notes. Paris, 1901, in-16.

Morceaux choisis de prose et de poésie du XVIe au XIXe siècle. Paris, 1901, in-18.

Discours de combat. Les Raisons actuelles de croire ; l'Idée de solidarité ; l'Action catholique ; l'Oeuvre de Calvin ; les Motifs d'espérer ; l'Oeuvre critique de Taine ; le Progrès religieux. Paris, 1903, in-16.

L'Action sociale du christianisme. Paris, 1904, in-16.

Sur les chemins de la croyance. Paris, 1904, in-16.

Réponse au discours de réception à l'Académie française de M. R. Bazin. Paris, 1904, in-16.

Variétes littéraires. Paris, 1905, in-18.

Honoré de Balzac (1799-1850). Paris, 1906, in-18.

82. — *Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques.* **Programme du concours pour l'année 1909.**

Section d'histoire et des lettres. 1re question : On demande une étude sur l'exotisme dans la littérature française du XVIIIe siècle. — Prix : 800 fr.

2e Question : Faire la classification des parlers wallons de Belgique au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire. — Prix : 800 f.

3e Question : Faire l'histoire des invasions en Belgique au moyen de l'étude systématique des dates fournies par les trouvailles de monnaies dans les ruines de villas, dans les tombeaux et dans les trésors enfouis. — Prix : 800 fr.

4e Question : On demande une étude sur la valeur littéraire des pamphlets du XVIe siècle, en langue néerlandaise. — Prix : 800 fr.

Section des sciences morales et politiques. 1re Question : On demande une étude sur les unions internationales. — Prix : 600 francs.

2e Question : Étudier les méthodes préconisées par les principaux représentants de la science économique en Allemagne à l'heure présente (Knies, Schmoller, Wagner, Menger). — Prix : 800 fr.

3e Question : On demande une étude sur les coutumes, la législation et les usages commerciaux d'Anvers sous l'ancien régime à partir de l'impression de la coutume.

L'étude ne portera point sur le droit maritime, mais comprendra, pour le surplus, une appréciation critique ainsi que l'exposé des rapports du droit commercial en vigueur avec notre législation commerciale actuelle. — Prix : 800 fr.

4e Question : On demande une étude critique sur la philosophie de Guyau et ses applications. — Prix : 600 fr.

Les mémoires seront adressés, franc de port, avant le 1er novembre 1908, à M. le Secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, à Bruxelles.

83. — *Projections lumineuses.* — Aux professeurs qui veulent illustrer leur enseignement par des projections lumineuses, nous recommandons les diapositifs *(Skioptikonbilder)* et les publications d'A. Pichlers Witwe und Sohn (Vienne, Margaretenplatz, 2, et Leipzig, Querstrasse, 4-6). Il y a deux séries, l'une pour Rome, l'autre pour Athènes :

1° *Rome*, par Dr. **F. Perschinska**. *88 Skioptikonbilder* (8 1/2 × 8 1/2 cm.). Texte de la conférence : 1 m. 25. Manuel de l'élève *(Schülerhandbuch)* contenant 64 pp. de texte et une réduction des 88 projections : 1 m. 70. Les diapositifs coûtent 1 m. la pièce et 0 m. 85 par 20 pièces.

2° *Athènes*, par Dr. **F. Prix**, *76 Skioptikonbilder* (mêmes dimensions). Texte de la conférence : 1 m. Manuel de l'élève, contenant 74 pp. et 76 projections : 1 m. 70. Prix des diapositifs : comme ci-dessus.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

—

L'ENSEIGNEMENT MOYEN A L'ÉTRANGER

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

Pour le grec, dès la première année, donc en IIe Inférieure, on lit Xénophon, *Anabase*, I et des passages du liv. II. En IIe supérieure, on lit Xénophon, *Anabase*, II (la fin), III et IV; Homère, *Odyssée*, I-XIII, et Hérodote, VII, passages choisis. En Ire inférieure, Homère, *Odyssée*, XIII, 187-XXIV; *Iliade*, I-VI (d'après les extraits de Keim); Hérodote, VII, 101-VIII, 70 (les passages les plus importants); Platon, *Criton*; Sophocle, *Antigone*. — En Ie supérieure, Platon, *Criton*, *Euthyphron*, *Phédon*, 1 à 34, 39, 40, 64 et suiv.; Thucydide, VI, 1-74; 88-104 et quelques passages du livre VII; Démosthène, *Ire Olynthienne*; Homère, *Iliade*, XI, XV, XVI, XIX-XXI (passages choisis), XVIII, XXII, XXIV (en entier); Sophocle, *Antigone*.

L'étude de la lexigraphie latine se fait en une année; on la répète et qu'on la développe, tout en poursuivant l'emploi des cas, qu'on aborde dès le début. La syntaxe est terminée en IIe supérieure. Des notions de stylistique s'enseignent dans la IIe supérieure et au gymnase, dans la Ie inférieure. Dans les deux dernières classes, on répète la grammaire.

La lexigraphie grecque est étudiée en un an; il est vrai qu'on la revoit et qu'on la développe la seconde année; mais on ne s'en contente pas; car, après avoir vu dès la première année les règles les plus importantes de la syntaxe, on apprend, en seconde année, l'emploi des cas et des modes. On répète, pendant les deux dernières années, la grammaire (1).

L'enseignement du français se fait d'après la méthode directe. On emploie, au début, les tableaux Hölzel. Le manuel adopté, c'est le *Lehrbuch der französischen Sprache* de Rossmann-Schmidt. Les auteurs choisis sont, pour le gymnase : Duruy, *Biographie d'hommes célèbres*; Thiers, *Campagne d'Italie*, en 1900; Scribe, *Le verre d'eau*; Sarcey, *Siège de Paris*; Racine, *Athalie*, *Britannicus*; Molière, *Les Femmes savantes*; Lanfrey, *Campagne de 1806*; pour le réalgymnase: Daudet, *Le petit Chose*; Barrau, *Scènes de la révolution française*; Girardin, *La joie fait peur*; Halévy, *L'invasion*; Corneille, *Horace*; Lanfrey, *Campagne de 1809*; Coppée, *Les vrais riches*; Molière, *L'avare*.

(1) Voyez le programme du *Realgymnasium mit Gymnasialabteilung* de Karlsruhe *(sog. Reformgymnasium mit Gabelung.)*

7° GRAND DUCHÉ DE HESSE.

a) LE GYMNASE.

	VI	V	IV	III sup.	III inf.	II sup.	II inf.	I sup.	I inf.	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	4	4	3	2	2	3	3	3	3	27
Latin	9	9	8	7	7	7	7	7	7	68
Grec	—	—	—	6	6	6	6	6	6	36
Français	—	—	5	3	3	3	3	3	3	23
Histoire	—	—	2	3	3	3	3	3	3	27
Géographie	2	3	2							
Calcul	3	4	4		—	—	—	—	—	35
Mathématiques				4	4	4	4	4	4	
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	—	—	—	—	18
Physique	—	—	—	—		2	2	2	2	
Dessin	2	2	2	1	1	—	—	—	—	8
Écriture	3	2	—	—	—	—	—	—	—	5
Chant	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	31	32	34	34	34	34	34	34	34	301
Cours facultatifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Hébreu	—	—	—	—	—	—	—	2	2	
Anglais	—	—	—	—	—	—	2	2	2	

En IVe, on lit les vies de Miltiade, de Thémistocle et d'Hannibal; des fables choisies de Phèdre; en IIIe inférieure, César, *Guerre des Gaules*, I, 1; 30-54; II. Ovide, *Métamorphoses* (extraits); en IIIe supérieure, César, *Guerre des Gaules*, III, IV, V, VII (extraits); Ovide, *Métamorphoses* (choix); en IIe inférieure, Tite-Live, II et V (choix); Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.*; Virgile, *Enéide*, I et II (extraits); en IIe supérieure, Tite-Live, I, II, XXI et XXII (extraits); Salluste, *Jugurtha* (extraits), Virgile, *Enéide*, III-XII (extraits); en Ire inférieure, Cicéron, *de oratore*, I et II (extraits), Horace, *Odes*,

I-IV (choix); en Ire supérieure, Horace, *Odes*, I-V, *Satires* et *Épîtres;* Tacite, *Annales*, I, II et III (extraits); *Germania*.

Les auteurs grecs sont : en IIIe supérieure, Xénophon, *Anabase*, I, 6 et 9; Homère, *Odyssée*, I, 1-251; en IIe inférieure, Homère, *Odyssée*, la fin du chant I, II, V-VIII (choix), Xénophon, *Anabase*, II, III ch. 1 et 2; en IIe supérieure, Homère, *Odyssée*, X-XXIV (choix), Hérodote I-IX (choix); en Ire inférieure, Démosthène, 1re *Olynthienne* et 3e *Philippique;* Homère, *Iliade*, I-XII (extraits); Sophocle, *Ajax;* en Ire supérieure, Sophocle, *Ajax*, Platon, *Apologie de Socrate*, *Criton*, Homère, *Iliade*, la fin (extraits), Thucydide, I et II (extraits).

Les auteurs français sont : Bruno, *Le tour de la France*, Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un conscrit*, *le Gendre de M. Poirier*, Molière, *Le bourgeois-gentilhomme*, Taine, *L'Ancien Régime*, un choix de nouvelles modernes et de poésies françaises.

b) LE RÉALGYMNASE.

	VI	V	IV	III	III sup.	II inf.	II sup.	I inf.	I sup.	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	6	5	4	3	3	3	3	3	3	33
Latin	8	8	7	6	6	5	5	5	5	55
Français	—	—	5	5	5	4	4	4	4	31
Anglais	—	—	—	3	3	3	3	3	3	18
Histoire	—	—	2	2	2	2	2	2	2	14
Géographie	2	2	2	2	2	1	1	1	1	14
Calcul	5	4	3	3	—	—	—	—	—	15
Mathématiques	—	—	2	2	5	5	5	5	5	29
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	2	—	—	—	12
Chimie	—	—	—	—	—	—	2	2	2	6
Physique	—	—	—	—	—	3	3	3	3	12
Écriture	2	2	—	—	—	—	—	—	—	4
Dessin	—	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Chant	1	2	2	2	2	2	2	2	2	17
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	30	31	35	36	36	36	36	36	36	312

c) L'ÉCOLE RÉALE ET L'ÉCOLE RÉALE SUPÉRIEURE.

	CLASSES RÉALES							CLASSES RÉALES SUPÉRIEURES		
	VI	V	IV	III inf.	III sup.	II inf.	II sup.	I inf.	I sup.	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Allemand	10	6	5	3	3	4	4	4	4	43
Français	—	7	7	6	5	5	4	4	4	42
Anglais	—	—	—	5	4	3	3	4	4	23
Histoire	—	—	2	2	2	2	2	3	3	14
Géographie	2	3	2	2	2	2	1			16
Calcul et mathématiques	6	5	6	6	6	5	6	5	5	50
Histoire naturelle	2	2	2	2	2	—	—	—	—	10
Physique	—	—	—	—	2	2	3	3	3	13
Chimie	—	—	—	—	—	3	3	3	3	12
Dessin à main levée	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24
Dessin géométrique	—	—	—	—	—	1	1	2	2	
Écriture	3	2	2	—	—	—	—	—	—	7
Chant	2	2	2	2	1	1	1	1	1	13
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
Total	31	33	34	34	33	34	34	35	35	303
Cours facultatifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Commerce	—	—	—	—	—	2	2	—	—	
Exercices de chimie	—	—	—	—	—	—	—	2	2	
Exercices de physique	—	—	—	—	—	—	—	1	1	

8° GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

Un plan unique n'est pas prescrit. On trouve dans ce grand-duché le gymnase ordinaire, le réalgymnase, le gymnase et le réalgymnase à base commune, la réalschule.

1° Le *gymnase* ordinaire, par exemple le *Fridericianum* à Schwerin, consacre à l'allemand 24 heures, au latin 71 heures, au grec 40, au français 9, à l'histoire 18, à la géographie 12, aux mathématiques 36, aux sciences naturelles 14. Total 289, y compris la gymnastique.

2° Le *réalgymnase* de Schwerin accorde à l'allemand 28 heures, au

latin 51, au français 31, à l'anglais 18, à l'histoire et à la géographie 32, au calcul et aux mathématiques 42, aux sciences naturelles 30 h.

3° Le *gymnase* et le *réalgymnase* à base commune sont organisés de la façon suivante.

La base commune comprend trois années (VIe, V^e et IVe) : à côté de la langue maternelle (3 heures), on enseigne le latin (9 heures en VIe et en V^e; 8 heures en IVe) et le français, en IVe, à raison de 5 heures.

Le *gymnase* proprement dit comprend 6 classes : le latin a 8 heures pendant les trois premières années et 7 pendant les trois dernières; ce qui, avec la base commune, lui donne 71 heures. Le grec a 7 heures pendant quatre ans et 6 pendant deux ans, en tout 40. Le français a 3 heures dans les deux troisièmes et 2 heures dans les quatre classes suivantes. L'anglais s'enseigne, à partir de la seconde, à raison de 2 heures. Total : 293 heures, y compris la gymnastique.

Le *réalgymnase* accorde au latin 5 heures, au français 5 heures dans les deux troisièmes, et 4 heures dans les quatre dernières années. L'anglais commence dès la 3e inférieure, à raison de 3 heures. Les mathématiques, les sciences naturelles, la physique et surtout le dessin obtiennent les heures de grec du gymnase. Total 294 heures avec la gymnastique.

4° Dans l'*école réale*, par exemple celle de Rostock, qui comprend 6 classes, le total des heures s'élève à 211 : 13 de religion, 28 d'allemand, 31 de français, 16 d'anglais, 11 d'histoire, 12 de géographie, 16 de calcul, 16 de mathématiques, 18 de sciences naturelles, 6 d'écriture, 10 de dessin, 22 de chant, 12 de gymnastique.

9° GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-STRELITZ.

Il n'y a pas de plan d'études général. Les divers établissements suivent plus ou moins les programmes prussiens.

10° GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG.

On se propose, dit Horn (1), d'adopter les programmes prussiens.

11° GRAND DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Ce grand-duché ne possède pas de plan d'études général. En consultant les programmes particuliers, on voit, par exemple au gymnase de Weimar, que sur un total de 297 heures, le latin en a 72, le grec 40, le français 18, l'allemand 23, l'histoire et la géographie 28, le calcul et les mathématiques 33, les sciences naturelles 18. Au réalgymnase de Weimar, on consacre 54 heures au latin, 33 au français, 20 à l'anglais sur un total de 308 heures. La réalschule d'Apolda accorde à l'allemand 24 heures, au français 35, à l'anglais 13, sur 198 heures.

(1) HORN, *Das höhere Schulwesen der Staaten Europas.*

323374 A

12° PRINCIPAUTÉ DE LIPPE-SCHAUMBOURG.

Le gymnase de Buckebourg se bifurque, dès la 4e année, en gymnase proprement dit et en réalgymnase. Notons que les premières années ou années communes, on enseigne le latin, à raison de 8 heures par semaine et, à partir de la 3e année, le français. Nous retrouvons la même organisation dans le gymnase *Ernestinum* à Gotha et dans le *Katharineum* à Lubeck.

13° VILLE LIBRE DE HAMBOURG.

1° Au gymnase, l'anglais est obligatoire pendant les quatre dernières années.

2° Le réalgymnase ne commence le latin que la 4e année; il enseigne le français dès la première année, et l'anglais dès la troisième année.

3° L'école réale enseigne comme première langue le français ou l'anglais.

II. — AUTRICHE.

a) Le gymnase autrichien a huit années, et l'âge requis pour l'admission est 10 ans.

Les auteurs latins sont, en 3e : Cornélius Népos. quelques vies, ou un choix de passages de Quinte-Curce; en 4e : César, *Guerre des Gaules*, 3 livres, Ovide; en 5e : Tite-Live, le livre I et le 21e ou le 22e, ou des passages importants se rapportant à la lutte entre les patriciens et les plébéiens; Ovide, extraits des *Métamorphoses* et des *Fastes*; en 6e, Salluste, *Jugurtha* ou *Catilina*; Cicéron, *1re Catilinaire*; César, *Guerre civile*; Choix d'*églogues* et de passages des *Géorgiques*, *Enéide*; en 7e, Cicéron, au moins deux discours, un petit dialogue ou un extrait d'un grand; Virgile, *Enéide*; en 8e : Tacite, la *Germanie* (1-27), et passages assez étendus des *Annales* et des *Histoires*, ou bien de l'un de ces deux ouvrages; Horace, choix d'*odes*, d'*épodes*, de *satires* et d'*épîtres*.

Les auteurs grecs sont, en 5e, donc après deux années d'études : Xénophon, *Anabase* ou une chrestomathie faite avec les œuvres de Xénophon; Homère, *Iliade*, passages choisis, deux ou trois chants; en 6e, passages choisis de l'*Iliade*, cinq ou six chants; Hérodote, les points principaux de l'histoire des guerres médiques, cursivement Xénophon; en 7e, trois ou quatre petits discours politiques de Démosthène; passages choisis de l'*Odyssée*, six livres; en 8e, Platon, l'*Apologie de Socrate*, deux petits dialogues (par exemple, *Criton*, *Laches*, *Euthyphron*, *Lysis*, *Charmides*) ou un grand dialogue, par exemple *Protagoras*, *Gorgias*, une tragédie de Sophocle, et éventuellement continuation de la lecture de l'*Odyssée*.

Voici le plan d'études :

	GYMNASE INFÉRIEUR				GYMNASE SUPÉRIEUR				
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2(3)	16 (17)
Latin	8	8	6	6	6	6	5	5	50
Grec	—	—	5	4	5	5	4	5	28
Allemand	4	4	3	3	3	3	3	3	26
Géographie et histoire	3	4	3	4	3	4	3	3	27
Mathématiques	3	3	3	3	4	3	3	2	24
Histoire naturelle	2	2	2 au second semestre	—	2(3)	2	—	—	9 (10)
Physique	—	—	2 au premier semestre	3	—	—	3	3	10
Propédeutique philosophique	—	—	—	—	—	—	2	2	4
Total	22	23	24	25	25	25	25	25	194
	—	—	—	—	(26)	—	—	(26)	(196)

A ces heures viennent s'en ajouter d'autres, qui ne sont pas obligatoires dans tous les gymnases, 4 heures de dessin en I^e, IIe, IIIe et IVe, 1 heure de calligraphie en I^e et, éventuellement, en IIe, et 2 heures de gymnastique dans toutes les classes.

Sont *relativement obligatoires* ou *libres* les langues du pays, le français et l'anglais, le dessin à main levée dans les classes supérieures, le chant et la sténographie.

Comme on le voit, le grec est enseigné dès la *troisième année;* aucune langue vivante n'est obligatoire, et la propédeutique philosophique obtient 4 heures.

b) LE RÉALGYMNASE.

Le réalgymnase n'est qu'un « gymnase inférieur » modifié ; le dessin à main levée est obligatoire ; l'histoire naturelle gagne une heure en 1re et en 2e au détriment de l'allemand ; le grec est remplacé par une langue vivante, d'ordinaire le français. Ces quatre années servent de base à un gymnase supérieur et à une école réale supérieure.

c) L'ECOLE RÉALE.

La réalschule a sept années, dont 4 pour l'école réale supérieure et 3 pour l'école réale supérieure.

Le certificat de maturité du gymnase est requis pour l'admission dans une Université et dans d'autres établissements d'instruction supérieure; toutefois pour fréquenter les cours d'une École spéciale, on doit subir un examen supplémentaire sur la géométrie descriptive et le dessin à main levée.

Le certificat de maturité de l'école réale ouvre l'accès des Écoles spéciales. Les porteurs de ce certificat ne sont admis à l'Université que s'ils subissent un examen supplémentaire sur le latin, le grec et la propédeutique philosophique, devant une Commission d'examens spécialement instituée dans les villes universitaires. Cependant ils ne sont autorisés à le subir qu'un an après l'obtention du certificat de maturité.

III. — HONGRIE.

La Hongrie possède deux types d'établissements secon daires, le gymnase classique et l'école réale, comportant l'un et l'autre *huit* années d'études. L'âge d'admission est de *dix* ans.

a) LE GYMNASE.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Hongrois	5	5	4	4	3	3	3	3	30
Latin	6	6	6	6	6	5	5	4	44
Grec	—	—	—	—	5	5	5	4	19
A la place du grec	—	—	—	—	5	5	5	4	
Allemand	—	—	4	3	3	3	3	3	19
Histoire	—	—	3	3	3	3	3	3	18
Géographie	3	3	2	—	—	—	—	—	8
Histoire naturelle	2	2	—	3	3	3	—	—	13
Physique	—	—	—	—	—	—	4	4	8
Mathématiques	4	4	3	3	3	4	3	2	26
Dessin géométrique	3	3	2	2	—	—	—	—	10
Propédeutique philosophique	—	—	—	—	—	—	—	3	3
Écriture	1	1	—	—	—	—	—	—	2
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Total	28	28	28	28	30	30	30	30	232

Depuis 1890, le grec est facultatif : il est remplacé, éventuellement, par la lecture de classiques grecs traduits, l'histoire de la littérature et de l'art grecs, et par l'étude de poètes épiques et d'historiens hongrois. Le grec est obligatoire pour les jeunes gens qui se destinent à la théologie, à la philologie et à l'histoire.

Le français est facultatif.

Dans quatre classes, V-VIII, on donne le dessin en le rattachant à l'histoire de l'art.

b) L'ÉCOLE RÉALE.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Hongrois	5	5	3	3	3	3	3	3	28
Allemand	5	5	3	3	3	2	2	2	25
Français	—	—	5	5	4	3	3	4	24
Histoire	—	—	2	3	3	3	3	3	17
Géographie	3	3	2	—	—	—	—	—	8
Histoire naturelle	2	2	—	—	3	3	—	—	10
Chimie et minéralogie	—	—	—	—	3	3	2	—	8
Physique	—	—	2	2	—	—	4	4	12
Mathématiques	4	4	3	4	5	4	4	3	31
Dessin géométrique et géométrie descriptive.	4	4	2	2	—	3	3	2	20
Dessin à main levée	—	—	2	2	2	2	2	2	12
Propédeutique philosophique	—	—	—	—	—	—	—	3	3
Écriture	1	1	—	—	—	—	—	—	2
Gymnastique	2	2	2	2	2	2	2	2	16
Total	28	28	28	28	30	30	30	30	232

Un enseignement facultatif du latin peut être établi dans les quatre classes supérieures. En outre, le chant, la sténographie et l'hygiène sont ici, comme au gymnase, des branches facultatives.

En rendant le grec facultatif dans les gymnases et en établissant des cours facultatifs de latin dans les écoles réales, on a tendu à rapprocher les deux types d'enseignement. M. Finaczy, le pédagogue hongrois bien connu, a voulu pousser plus loin cette pensée d'unification et

a présenté à la commission d'enquête un projet ainsi conçu (1) : 1° Les gymnases et les écoles *réales* seront remplacés par des écoles d'enseignement secondaire où l'on enseignera des matières obligatoires pour chaque élève et des matières à option ; 2° les matières obligatoires seront : *a)* l'instruction religieuse et la morale, *b)* langue et littérature hongroises, *c)* langue et littérature latines, *d)* langue et littérature allemandes, *e)* histoire de Hongrie, *f)* histoire universelle, *g)* géographie, *h)* histoire naturelle, *i)* mathématiques, *k)* physique, *l)* dessin à main levée; *m)* philosophie, *n)* gymnastique; dans les établissements dont la langue de l'enseignement n'est pas le hongrois, on ajoutera la langue et la littérature de la nationalité (roumain, allemand, slave) ; 3° outre ces matières obligatoires, chaque établissement qui a plus de quatre classes, doit enseigner au moins deux matières à option. Ces matières sont : *a)* langue et littérature grecques, *b)* langue et littérature françaises, *c)* langue et littérature anglaises, *d)* langue et littérature italiennes, *e)* géométrie descriptive, *f)* chimie ; 4° chaque élève doit choisir *une* de ces matières pendant le second cycle de ses études (de la Ve à la VIIIe classe), cependant cette matière ne fera pas partie de l'examen de maturité ; 5° le nombre des heures est fixé, pour le premier cycle (de la Ie à la IVe classe), à 26 au maximum, dans le second cycle à 28 au maximum, non comprises les heures consacrées à la gymnastique et aux jeux ; 6° l'examen de maturité, quelle que soit la matière à option choisie par l'élève, *donne droit d'accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur*. Actuellement le certificat des gymnases ouvre l'Université ; celui des écoles réales les Écoles spéciales.

Ce projet, soumis à la commission d'enquête au mois de janvier 1906, a été rejeté par la majorité.

IV. — GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

a) LE GYMNASE.

Les leçons *facultatives* sont : le chant (2 heures, en VIIe et en VIe), le dessin (2 heures, en Ve, IVe et IIIe ; une heure, en IIe, et 3 heures en Ie), la gymnastique (2 heures en Ve-Ie), l'anglais (2 heures en IIIe et IIe), l'escrime (5 heures en Ie).

En résumé, il y a sept années de latin et cinq années de grec. Seuls l'allemand et le français sont obligatoires ; l'anglais est facultatif.

(1) Voir J. Kont, *La réforme de l'enseignement secondaire en Hongrie*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 51e vol. (1906), p. 433.

	VII	VI	V	IV	III	II	I	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	2	14
Allemand	4	4	3	2	3	3	3	22
Français	8	8	6	4	3	3	3	35
Latin	7	7	7	7	7	7	7	49
Grec	—	—	5	5	4	4	4	22
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	14
Géographie	1	1	1	1	1	1	1	7
Calcul et	2	2	2	—	—	—	—	6
Mathématiques	—	—	—	3	4	4	4	15
Histoire naturelle	—	—	—	2	2	—	—	4
Physique et chimie	—	—	—	—	—	3	3	6
Dessin	2	2	—	—	—	—	—	4
Gymnastique	2	2	—	—	—	—	—	4
Total	30	30	28	28	28	29	29	202

En VIe, on lit le *De Viris* de Lhomond ; en V^e^, Cornélius Népos ; en IVe, outre Cornélius Népos, César, *Guerre des Gaules*, I et II, et Phèdre ; en IIIe, César, les cinq derniers livres, Tite-Live, XXI, et Ovide, extraits ; en IIe, Tite-Live, XXII, Salluste, *Catilina*, *Enéide*, I, II, VI et extraits des chants VIII, IX et XII ; en Ire, discours choisis de Cicéron (par exemple, les *Catilinaires*, le *Pro lege Manilia*, le *pro Milone*), Tacite, *Germania*, Horace, *odes*, *épodes*, *satires* et *épîtres*.

En IVe, on traduit des fables d'Esope et quelques extraits de Xénophon (édition Schenkl) ; en IIIe, on lit Xénophon, *Anabase*, les trois premiers livres et des extraits des autres livres ; Homère. *Odyssée*, 1er chant ; en IIe, Xénophon, *Helléniques*, I et II ; Hérodote, extraits ; *Odyssée*, extraits ; *Iliade*, chant Ier, en Ire, Démosthène, les trois premières *Philippiques* ; Thucydide, extraits ; Lysias et Isocrate, extraits ; *Iliade*, II-XXIV, passages choisis.

L'enseignement systématique de la grammaire latine prend quatre années : deux années de lexigraphie, deux années de syntaxe. Des heures spéciales y sont consacrées : 7 heures en VIIe, 3 en VIe, 4 en V^e^ et 3 en IVe. Dans les trois dernières classes, on étudie la méthode de la version latine (2 heures en IIIe, 1 heure en IIe et I^e^), et on fait des exercices de style et des thèmes d'imitation.

L'enseignement de la grammaire grecque, qui dure quatre années, est distribué comme pour le latin. La cinquième et dernière année de grec, il n'y a plus de grammaire.

L'âge d'admission est 12 ans, et la préparation se fait à l'école primaire. Voici les matières de l'examen d'admission en VIIe.

Doctrine chrétienne : Le catéchisme diocésain et les principaux faits de l'ancien et du nouveau testament.

Langue allemande : Lecture correcte et coulante, et intelligence d'un morceau facile en prose et en vers; les parties du discours : déclinaison, comparaison et conjugaisons ; reproduction par écrit d'une narration facile.

Langue française : Lecture correcte et coulante d'un morceau facile; connaissance des principales règles de la lexigraphie : substantif (pluriel), adjectifs qualificatifs (féminin et pluriel), article, adjectifs déterminatifs, pronoms, verbes auxiliaires, les quatre conjugaisons régulières avec les particularités orthographiques. verbes irréguliers à l'exclusion des verbes défectifs et de leurs composés; traduction de phrases faciles de l'allemand en français et du français en allemand; dictée facile.

Arithmétique : Numération des nombres entiers et des nombres décimaux; les quatre opérations fondamentales des nombres entiers, des nombres décimaux et des fractions; système métrique; problèmes faciles sur la règle de trois simple et la règle d'intérêt.

Le certificat de maturité ouvre l'accès des « cours supérieurs, section des lettres ». Ces cours ont pour objet : le latin (explication d'auteurs et aperçu de la littérature latine); le grec (explication d'auteurs); l'allemand (histoire de la littérature et explication des chefs du XIIIe, du XVIIIe et du XIXe siècles); le français (histoire de la littérature, explication de morceaux choisis et d'auteurs français; la philosophie (logique, psychologie et morale; analyse et interprétation d'ouvrages philosophiques); l'histoire contemporaine et l'histoire nationale; les antiquités romaines.

Les langues véhiculaires sont l'allemand et le français.

La langue allemande est la langue véhiculaire pour le catéchisme, les langues allemande, grecque et latine (jusqu'en IIIe inclusivement), la langue anglaise, l'histoire (dans les trois classes inférieures), la géographie (dans les quatre classes inférieures) et la philosophie.

La langue française est la langue véhiculaire pour la bible, la langue française, les mathématiques, les langues grecque et latine à partir de la IIe, l'histoire à partir de la IVe, la géographie à partir de la IIIe, les antiquités, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

b) L'ÉCOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LUXEMBOURG.

	DIVISION INFÉRIEURE			DIVISION SUPÉRIEURE a) Section industrielle				DIVISION SUPÉRIEURE b) Section commerciale			
	VI	V	IV	III	II	I	Total	III	II	I	Total
Religion	2	2	2	2	2	2	12	2	2	2	12
Allemand	5	5	5	5	3	3	26	4	3	3	25
Français	7	7	6	5	3	3	31	4	3	3	30
Anglais	5	4	3	3	3	2	20	3	3	2	20
Calcul	4	5	—	—	—	—	36	3	3	5	24
Mathématiques	—	—	4	5	8	10		—	—	—	
Histoire naturelle	1	1	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Physique	—	—	—	3	3	3	15	—	—	—	
Chimie	—	—	—	—	3	3		—	—	—	
Histoire	2	2	2	2	2	2	17	2	2	2	18
Géographie	1	1	1	1	1			1	1	1	
Écriture	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Dessin	3	3	4	4	4	4	22	—	—	—	10
Chant	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Gymnastique	1	2	—	—	—	—	3	—	—	—	3
Sténographie et dactylographie.	—	—	2	2	—	(2)	4	2	2	(2)	6
Comptabilité	—	—	3	—	—	—	3	—	—	—	3
Sciences commerciales et correspondance commerciale.	—	—	—	—	—	—	—	6	6	7	19
Droit commercial	—	—	—	—	—	—	—	2	2	2	6
Mercéologie	—	—	—	—	—	—	—	2	1	1	4
Économie	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2	4
Total	32	32	32	32	32	32	192	32	30	30	188

Le cours de calligraphie a eté supprimé en VIe et en V^e, et un cours temporaire de calligraphie a été créé pour les élèves dont l'écriture laisse à désirer.

Cours facultatifs : l'italien et l'espagnol. De plus, il y a un cours accessoire d'allemand pour les élèves étrangers, et un cours accessoire pour les élèves qui n'ont pas suivi le cours d'anglais des classes inférieures.

L'examen de maturité de l'école commerciale et industrielle ouvre l'accès aux *cours supérieurs, section des sciences naturelles ou section des sciences mathématiques.*

Les matières de la section des sciences naturelles sont : la philosophie, la zoologie, la minéralogie, la géologie, la phytologie, la microscopie, la physique, la statique, la chimie minérale, la chimie organique, les manipulations chimiques et l'analyse chimique.

Les matières de la section des sciences mathématiques sont : la philosophie, la géométrie analytique, la géographie descriptive, le calcul différentiel et intégral, l'algèbre supérieure, l'astronomie, la physique, la statique, la chimie minérale, la chimie organique, les manipulations chimiques, la chimie analytique.

Les élèves qui se proposent d'entrer dans la section commerciale ou de quitter l'établissement après la IVe, sont dispensés de suivre les cours de mathématiques et de dessin qui sont remplacés par les cours suivants : 1° cours de mathématiques pratiques, 2 heures ; 2° éléments de physique et de chimie, 2 heures ; 3° arithmétique commerciale, 3 heures ; 4° notions élémentaires de droit commercial.

Les élèves qui quittent l'établissement après la IVe classe pour se vouer à une carrière pratique autre que celle du commerce, peuvent suivre le cours de dessin en remplacement de ceux d'arithmétique commerciale et de notions élémentaires de droit commercial.

La langue française est la langue véhiculaire pour les branches suivantes : langue française, mathématiques, sciences physiques et naturelles, levé des plans, arithmétique commerciale, droit commercial, économie politique et mercéologie.

La langue allemande est la langue véhiculaire pour les branches suivantes : langue allemande et langue anglaise.

La langue française et la langue allemande servent de véhicule à l'enseignement des branches suivantes : doctrine chrétienne, histoire et géographie, comptabilité, sciences commerciales, correspondance commerciale.

(A continuer.)

lateinischen Sprache, seinen Primanern und seinen Studenten gewidmet. I. Heft. Einführung in die Stilistik. Leipzig, Dürr, 1907. 1 m. 40.

G. SCHIAPPOLI, Metrica e prosodia latina esposte secondo gli studi più recentii Turin, Lœscher, 1904. 108 pp.

G. SCHNEIDER, Der Idealismus der Hellenen und seine Bedeutung für den gymnasialen Unterricht. Progr. Gymn. Gera, Th. Hoffmann, 1906.

J. SCHMATZ, Baiae, Das erste Luxusbad der Roemer. I u. II Teil. Progr. des k. Neuen Gymn. in Regensburg. Regensburg, Schiele, 1905 et 1906.

M. C. P. SCHMIDT, Kulturhistorische Beitraege zur Kenntniss des griechischen und roemischen Altertums. Leipzig, Dürr, 1906.

W. SCHOTT, Studien zur Geschichte des Kaisers Tiberius. I u. II Haelfte. Progr. des k. Neuen Gymn. in Bamberg. 1904 et 1905.

O. SCHRADER, Totenhochzeit. Vortrag. Iena, Costenoble, 1904. 38 pp.

A. SCHULTEN, Vom antiken Cataster. Berlin, Weidmann, 1906. 44 pp. (Hermes, 1906).

P. SKOK, Die mit den Suffixen *-ācum*, *-anum*, *-ascum* und *-uscum* gebildeten suedfranzoesischen Ortsnamen. Halle a. S., M. Niemeyer, 1906. 10 m. (Beihefte zur Zeitschr. f. rom. Phil., 2 Heft).

J. SCHMAUS, Charakteristische Zuege der ersten roemischen Kaiser (31 v. Chr. bis 68 n. Chr.). Progr. des k. Alten Gymn. in Bamberg. 1905.

A. TACCONE, Bacchilide. Epinici, ditirambi e frammenti con introduzione, comento e appendice critica. Turin, Lœscher, 1907. 3 fr. 50, (Collezione di classici greci e latini con note italiane).

C. TOSATTO, De infinitivi historici usu apud Curtium Rufum et Florum et Sulpicium Severum. Padoue, Drucker, 1905. 36 pp.

V. TOURNEUR, Une monnaie de nécessité des Bellovaques. Brux., Polleunis, 1906. 13 pp.

F. RACHFAHL, Wilhelm von Oranien und der niederländische Aufstand. I Bd. Mit eine Karte. Halle a S., M. Niemeyer, 1906. 16 m.

A. SLOMAN, A grammar of classical latin for use in schools and colleges. Londres, C. F. Clay, 1906. 6 sh.

F. SMITH, Die roemische Timokratie. Berlin, G. Nauck, 1906. 3 m.

E. ULRIX, La légende de la Belle au Bois dormant. Bruxelles, Goemaere, 1906. (Revue Générale.)

V. USSANI, La questione e la critica del così detto Egesippo. Florence, Seeber, 1906 (Extr. des Studi italiani di Filologia classica. XIV.)

P. WERNER, De incendiis urbis Romae aetate imperatorum. Diss. Leipzig, R. Noske. 1 m. 60.

C. WEYMANN, Vier Epigrammen des hl. Papstes Damasus I. Festgabe. München, Lindner, 1905. 1 m. 40.

G. WINTFR, De mimis Oxyrhynchiis. Diss. inaug. Leipzig, Seele et C°, 1906.

H. WOLF, Die Religion der alten Griechen. Guetersloh, Bertelsmann, 1906. 1 m. 50 (Gymn.-Bibl., 41).

E. WOLFF, Le siège de Luxembourg (28 avril-4 juin 1684) d'après des documents inédits. Progr. Luxembourg, J. Beffort, 1905. 52 pp. 4° et un plan.

E. ZIEBARTH, Kulturbilder aus griechischen Städten. Leipzig, Teubner, 1906. 1 m. (Aus Natur und Geisteswelt).

J. ZWICKER, De vocabulis et rebus gallicis sive Transpadanis apud Vergilium. Diss. Leipzig, Graefe, 1905, 1 m. 20.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

L. Van der Essen, Angelo Fumagalli 61

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

48. *G Rauschen*, Florilegium patristicum (J. P. Waltzing) 64
49. *G. B. Cottino*, Nomi greci in Virgilio (Le même) 66
50. *R. Stadthaus*, De prologis fabularum Plautinarum (A. Delatte) . . . 67
51. *S. B. Platner*, The topography of ancient Rom (L. Halkin) . . . 68
52. *R. Cagnat*, Bibliothèques dans l'empire romain (F. Hakin) . . . 69
53. *H. Schindler*, Praeparationen zu den Institutiones Justiniani (J. Willems) . 70
54. *J. Bach*, Homers Ilias und Odyssee (J. Gessler) 71

Langues et littératures romanes.

55. *P. Bonnefon*, Portraits et récits extraits des prosateurs français (J. Fleuriaux) 72
56. *F. Klincksieck*, Chrestomathie de la littérature française (Le même) . . 73

Langues et littératures germaniques.

57. *Th. Coopman* et *J. Broeckaert*, Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd (A. De Ceuleneer) 74
58. *S. Singer*, Deutsche Texte des Mittelalters (H. Bischoff) 75
59. *M. Heyne*, Deutsches Woerterbuch (Le même) 76
60. *O. Schrader*, Sprachvergleichung (C. Lecoutere) 77

Varia.

61. *V. Brants*, La Faculté de droit de Louvain (F. Collard) 78
62. *J. de Lyris*, Choix d'une bibliothèque (J. Fleuriaux) 80
63. *L. Lévy-Bruhl*, La morale (A. Grafé) 81
64. *B. Bauch*, Luther und Kant (A. C.) 84
65. *E. Blanc*, Dictionnaire de philosophie (F. W.) 85

Notices et annonces bibliographiques.

66-79. Publications de F. Cumont, Daremberg et Saglio, Ruelle, Bodin et Mazon, Johnston, Olcott, Martini et Bassi, Modestov, Van den Bosch, Chantepie de la Saussaye, Graesse, Geurts, Weese. *Die Simme* . . . 86

CHRONIQUE.

80-83. Cours d'art et d'archéologie. F. Brunetière. Programme du concours de l'Académie royale (1909). Projections lumineuses 91

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard, L'Enseignement moyen à l'étranger (suite) 95

N 21

ONZIÈME ANNÉE. — Nos 3-4. 15 MARS-15 AVRIL 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., chargé de cours à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.

SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J. P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à **M. F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnemment est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. Ch. Peeters, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les dix premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces dix années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

ONZIÈME ANNÉE. — Nos 3-4. 15 MARS-15 AVRIL 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

Le *Musée Belge* a été fondé pour favoriser le développement et le progrès des études classiques ; il porte un intérêt spécial à toutes les questions d'enseignement moyen. C'est pourquoi il s'empresse de reproduire le manifeste adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, par environ 200 professeurs de nos quatre universités et par plus de 1500 professeurs des athénées et collèges, en faveur des *Humanités gréco-latines*.

POUR LES HUMANITÉS GRÉCO-LATINES.

L'enseignement moyen subit, dans notre pays, une crise qui ne peut échapper à l'attention de personne. Un plan de réforme, qui embrasse la totalité du programme, est actuellement discuté, et le rôle qu'il faut assigner aux langues et aux littératures grecques et latines dans l'éducation est mis en question.

Nous ne voulons préjuger en aucune manière les décisions que prendra la Commission instituée pour étudier la réforme des Humanités, mais nous croyons de notre devoir de faire connaître notre opinion sur la plus grave des questions d'enseignement, le maintien ou la suppression des Humanités gréco-latines.

Nous ne nions en aucune façon que l'organisation de notre enseignement soit susceptible de changements et de progrès ; et sur les détails de ces réformes, nous réservons la liberté d'action et d'opinion de chacun des signataires, mais nous sommes tous d'accord sur les points suivants.

Nous voulons d'abord affirmer notre foi absolue dans l'efficacité des *Humanités gréco-latines* pour l'éducation des classes supérieures. Nous avons la conviction profonde qu'il importe aux intérêts les plus élevés de notre pays, à sa culture intellectuelle, esthétique et morale, que la jeunesse des écoles, destinée à constituer un jour l'élite de la nation, reste soumise, par l'étude des langues et des

littératures classiques, à l'influence de la pensée littéraire et artistique des Grecs et des Romains. Aucun intérêt respectable, pas plus l'intérêt économique qu'un autre, ne peut être par là compromis. Nous croyons, au contraire, que l'abandon d'un système d'éducation consacré par l'expérience de plusieurs siècles, serait un recul pour notre pays. Nous demandons qu'on n'en fasse pas témérairement le sacrifice, alors surtout que les principales nations qui s'efforcent d'étendre leur influence économique, l'Allemagne et l'Angleterre par exemple, se refusent à trancher définitivement cette grave question.

Le grand péril est dans l'esprit utilitaire, hostile à toute étude vraiment désintéressée, et qui tend à ramener tous les problèmes d'enseignement à une valeur appréciable en monnaie. Sans doute, l'école doit préparer le jeune homme à la vie, mais à toute la vie, et bien à plaindre seraient les nations où il n'y aurait plus d'autre idéal que l'argent à gagner, où toute l'éducation se réduirait à la recherche des meilleurs procédés pour s'enrichir, soit dans le pays, soit au dehors, où, dans un but d'expansion mondiale, on arrêterait l'expansion de la science et de l'intelligence.

A cette déclaration théorique, nous voulons joindre une demande d'un caractère pratique. Sans nous occuper ici des détails d'un programme d'études ni de la méthode, nous demandons que le programme des Humanités continue à tenir compte de l'importance essentielle des langues et des littératures grecques et latines, qu'il leur accorde un nombre d'années et d'heures qui réponde à leur éminente valeur.

Les soussignés ont cru utile d'exposer leur opinion en cette matière à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et de remettre une copie de la présente déclaration à M. le Président de la « Commission pour l'étude et l'examen des réformes qu'il conviendrait d'introduire dans l'enseignement moyen du degré supérieur ».

W. BANG, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
L. BECKER, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
A. BEHAEGHEL, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
L. BECO, chargé de cours à la Faculté de médecine, Liège.
J. BIDEZ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
P. BIOURGE, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
R. BODDAERT, professeur émérite à la Faculté de médecine, Gand.
E. BOISACQ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.

A. BONDROIT, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
S. BORMANS, professeur émérite à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
L. BOSSU, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
L. BRÉDA, professeur à la Faculté technique, Liège.
A. BRICTEUX, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
G BRUYLANTS, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
A. CARNOY, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
A. CASTELEIN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Namur.
A. CAUCHIE, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
G. CESARO, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
S. CHAINEUX, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Namur.
V. CHAUVIN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
L. CLOQUET, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
P. COLINET, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
H. COPPIETERS, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
J. CORBIAU, professeur à la Faculté de droit, Louvain.
G. CORNIL, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
E. CRAHAY, professeur à la Faculté de droit, Liège.
F. CUMONT, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
P. DAUBRESSE, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
T. DEBAISIEUX, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
J. DE BECKER, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
V. DE BRABANDERE, professeur à la Faculté de droit, Gand.
V. DEBROUX, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Institut Saint-Louis, Bruxelles.
G. DE BRUYNE, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
A. DE CEULENEER, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
J. DE COCK, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
H. DE DORLODOT, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
M. DEFOURNY, professeur à la Faculté de droit, Louvain.
H. DE GREEF, professeur à la Faculté des sciences, Namur.
M. DELACRE, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
W. DE LA ROYÈRE, professeur à l'École de Génie civil à Gand.
C. DE LA VALLÉE POUSSIN, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
L. DE LA VALLÉE POUSSIN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
L. DE LOCHT, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
S. DEMANET, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
J. DEMARTEAU, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
D. DE MOOR, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
R. DE MUYNCK, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
V. DENEFFE, professeur émérite à la Faculté de médecine, Gand.
J. DENYS, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
S. DEPLOIGE, professeur à la Faculté de droit, Louvain.
P. DEREUL, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
E DE RIDDER, professeur à la Faculté de droit, Gand.
J. DERUYTS, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
A. DESCHAMPS, professeur à la Faculté des sciences, Namur.
A. DE SENARCLENS, professeur à la Faculté de droit, Liège.
G. DES MAREZ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
H. DE STELLA, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
G. DE VREESE, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.

M. DE WULF, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
F. DIERCKX, professeur à la Faculté des sciences, Namur.
G. DUGUET, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
A. DUMONT, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
L. DUPRIEZ, professeur à la Faculté de droit, Louvain.
A. DUREZ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Namur.
L. DUROUSSEAUX, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Institut Saint-Louis, Bruxelles.
C. DUSAUSOY, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
G. DWELSHAUVERS, professeur à la Faculté de philosophie, Bruxelles.
E. EEMAN, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
P. ERRERA, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
A. FABRI, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Namur.
J. FORGET, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
F. FRAIPONT, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
H. FRANCOTTE, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
X. FRANCOTTE, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
T. FRATEUR, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
L. FRÉDÉRICQ, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
P. FREDERICQ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
G. GALOPIN, professeur à la Faculté de droit, Liège.
F. GEVAERT, directeur du Conservatoire royal de musique, Bruxelles.
A. GILKINET, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
E. GILSON, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
G. GILSON, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
A. GRAFÉ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
A. GRAVIS, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
V. GRÉGOIRE, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
A. HABETS, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
L. HALKIN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
E. HANSSENS, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
J. HAVET, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
P. HEGER, professeur à la Faculté de médecine, Bruxelles.
J. HEMERYCK, professeur à la Faculté de philosophie, Louvain.
L. HENRY, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
P. HENRY, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
H. HUBERT, professeur à la Faculté technique, Liège.
M. HUISMAN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
M. IDE, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
F. JANSSENS, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
C. JULIN, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
F. KAISIN, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
F. KEELHOFF, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
J. KRUTWIG, professeur à la Faculté technique, Liège.
A. KUGENER, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
P. LADEUZE, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
A. LAMEERE, professeur à la Faculté des sciences, Bruxelles.
J. LAMINNE, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
M. LAURENT, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
H. LEBOUCQ, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
L. LECLÈRE, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.

C. LECOUTERE, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
F. LEFEBVRE, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
T. LEFORT, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
L. LEGRAND, chargé de cours à la Faculté des sciences, Liège.
A. LEMAIRE, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
R. LEMAIRE, chargé de cours à la Faculté des sciences, Louvain.
E LEPLAE, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
N. LEQUARRÉ, professeur émérite à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
M. LOHEST, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
H. LONCHAY, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
F. LUCAS, professeur à la Faculté des sciences, Namur.
R. MAERE, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
L. MABILLE, professeur à la Faculté de droit, Louvain.
E. MAHAIM, professeur à la Faculté de droit, Liège.
L. MALOU, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Namur.
J. MANSION, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
E. MASOIN, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
V. MASIUS, professeur émérite à la Faculté de médecine, Liège.
J. MEEUWISSEN, chargé de cours à la Faculté des sciences, Gand.
A. MEUNIER, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
L. MEURICE, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
C MICHEL, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
C. MOELLER, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
P. NOLF, chargé de cours à la Faculté de médecine, Liège.
O. ORTH, professeur émérite de l'Université, Liège.
L. PARMENTIER, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
J. PIERAERTS, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
F. PLATEAU, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
H. PONTHIÈRE, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
L. PREUD'HOMME, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
F. PUTZEYS, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
F. RANWEZ, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
E. REMY, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
A. ROERSCH, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
A. ROLIN, professeur à la Faculté de droit, Gand.
G. ROMMELAERE, professeur à la Faculté de médecine, Bruxelles.
A. SCHARPÉ, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
F. SCHIFFERS, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
R. SCHOCKAERT, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
J. SENCIE, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Louvain.
J. SERVAIS, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
N. SIBENALER, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
W. SPRING, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
A. SWAEN, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
A. THEUNIS, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
F. THIRY, professeur à la Faculté de droit, Liège.
F. TILMAN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Namur.
P. TROISFONTAINES, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
C VAN BAMBEKE, professeur émérite à la Faculté des sciences, Gand.
E. VAN BENEDEN, professeur à la Faculté des sciences, Liège.
J. VAN BIERVLIET, professeur à la Faculté de droit, Louvain.

G. VAN DEN BOSSCHE, professeur à la Faculté de droit, Gand.
L. VAN DER HAEGHEN, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
G. VAN DER MENSBRUGGHE, professeur émérite à la Faculté des sciences, Gand.
E. VAN DER REST, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
P. VAN DURME, chargé de cours à la Faculté de médecine, Gand.
D. VAN DUYSE, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
E. VAN ERMENGEM, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
A. VAN GEHUCHTEN, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
A. VAN HOONACKER, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
H. VAN HOUTTE, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, Gand.
A. VAN HOVE, professeur à la Faculté de théologie, Louvain.
F. VAN IMSCHOOT, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
F. VAN ORTROY, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
J. VAN RYSSELBERGHE, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
P VAN WETTER, professeur à la Faculté de droit, Gand.
M. VAUTHIER, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
L. VERHELST, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
A. VERMEYLEN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
G. VERRIEST, professeur à la Faculté de médecine, Louvain.
G. VERRIEST, professeur à la Faculté des sciences, Louvain.
C. VERSTRAETEN, professeur à la Faculté de médecine, Gand.
A. von WINIWARTER, professeur à la Faculté de médecine, Liège.
J. VOSTERS, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Institut Saint-Louis, Bruxelles.
J. WALTZING, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Liège.
A. WILLEMS, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Bruxelles.
J. WILLEMS, professeur à la Faculté de droit, Liège.
L. WODON, professeur à la Faculté de droit, Bruxelles.
F. WOLTERS, professeur à la Faculté des sciences, Gand.
G. WOLTERS, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université, Gand.
M. ZECH, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Institut Saint-Louis, Bruxelles.

COLLÈGE SAINT-JOSEPH, AERSCHOT : MM A. Raeymaekers, J. Van Aerden, F. Glazemakers, J. Hallez, J. Hammenecker, F. De Jong, J. Berghmans, professeurs.

COLLÈGE SAINT-JOSEPH, ALOST : MM. Ed. Marchal, recteur ; Ch. Taepper, J. Van Eecke, J. Nieuwenhuyzen, P. Lallemand, E. Fleerackers, Ch. De Visser, F. Gillemon, Ev. Bauwens, P. Ottevaere, J. L'Hôte, H. Demain, E. Van Hoof, A. Debil, A. Verwimp, L. Humblet, professeurs.

COLLÈGE NOTRE-DAME, ANVERS : MM. L. Serigiers, recteur ; A. Jaspers, A. Boone, J. Poukens, A. Grootaert, J. Goetstouwers, R. Mortier, A. Acart, F. Dwelshauwers. S. De Visser, A. Prop, J. Jacobs, A. Waterkeyn, F. Vandamme, C. Van Wymeersch, D. Schurmans, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL SAINT-JEAN BERCHMANS, ANVERS : MM. Kinon, directeur; E. Aerts, V. Leclef, E. Anciaux, F. Van Hoeck, A. Van Langendonck, L. De Coster, G. Glénisson, L. Van Loey, E. Janssens, J. Lefever, C. Elebaers, A. Bruynseels, J. Lauwers, professeurs et surveillants.

INSTITUT SAINT-IGNACE, ANVERS : MM. F. De Cleyn, supérieur; A. Wunsch, F. Torfs, J. Hardy, A. Stracke, J. Dykmans, F. Schepens, L. Campens, J. Van Caster, J. Schul, Th. Brutin, S. Vermeulen, Th. Beernaert, A. Van Campenhout, C. Druyts, J. Charles, P. Dassonville, R. Wachtelaer, J. Wachtelaer, J. Busschots, J. Berghmans, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, ARLON : MM. O. Terfve, préfet des études; M. Brosius, J.-J.-A. Ber-

trand, V. Birnbaum, A. Le Roy, P. Altenhoven, N. Warker, J.-J. Van Dooren, A. Nollet, P. Haine, J. Schock, E. Kayser, J. Sandter, J. Fabritius, A.-L. Legrand, G. Karlshausen, J. Kayser, F. De Bougne, professeurs et surveillants.

OLLEGE ÉPISCOPAL, ATH : MM. A. Saubain, directeur ; E. Besengez, préfet des études ; J. Delneste, A. Dolphens, A. Crépin, A.-J. Monvoisin, N. Delcroix, L. Kamps, O. Mauroy, J. Clautriau, A. Donckerwolcke, Ch. Van de Wattynes, L. Lenoir, L Meunier, O. Alsteen, professeurs.

OLLEGE SAINTE-MARIE, AUDENARDE : MM. A. Van Herrewege, supérieur ; F. D'Hollander, E. Verrue, J. Walters, P. De Handschutter, B. Wauters, H. De Wetter, C. Dauwe, I. Loof, J. Vander Vennet, G. Van Hoorebeke, P. Van Driessche, professeurs et surveillants.

PETIT SÉMINAIRE, BASSE-WAVRE : MM. J. De Raedt, supérieur; L. Dupuis, L. Mayné, H. Fraipont, L. Doyen, A. Godts, J. Van Engeland, L Govaerts, E. Leirs, J. Van Langendonck, A. Dethiège, J. Van Reusel, J. Allard, G. Pietquin, professeurs.

PETIT SÉMINAIRE, BASTOGNE : MM. J.-B. Jacques, supérieur ; Conrotte, J. Flamion, G. Bouchat, A. Arend, N. Wagner, A. Petit, L. André, E. Depierreux, C. Lifrange, J. Claude, A. Pochet, H. Noël, V. Enclin, J. Kimus, Bossart, professeurs et surveillants.

COLLEGE COMMUNAL, BEERINGEN : MM. E. Nulens, directeur ; E. Smeets, P. Rubens, J. Winants, V. Lemmens, L. Denis, Th. Claessens, Th. Gos, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, BINCHE : MM. J. De Meester, directeur; Th. Bondroit, préfet des études, L. Deroubaix, F. Fleurquin, P. Bourgeois, Ch. Daubresse, J. Gorlia, J. Liétar, G. Piron, E. Suys, Ch. Van Bever, professeurs.

PETIT SÉMINAIRE, BONNE-ESPÉRANCE : MM. V. Carlier, président ; E. Derume, préfet des études ; A. Grégoire, A. Labeau, P. Delforge, L. Braeckman, P. Fauconnier, P. Lonfils, A. Lesire, A. De Meester, H. Dupont, I. Penninck, A. Coquiart, H. Legrain, V. Scohier, F. De Bruxelles, O. Daumont, F. Gilmant, H. Petit, V. Schollaert, E. Colson, C. Dehauffe, A. Delroisse, J. Ypersiel, J. Alard, L. Deblocq, E. Deneufbourg, J. Scohier.

COLLÈGE NOTRE-DAME, BOOM : MM. J. Seeldrayers, directeur; J. Raeymaekers, F. Jacobs, L. Meerts, C. Jansen, J. de Rooy, V. Janssens, C. Van den Ven, J. Devos, J. De Wachter, professeurs.

COLLEGE COMMUNAL, BOUILLON : MM. R. Fortemps, préfet des études ; Lycops, M. Fontaine, Ant. Stappers, J. Hardy, J. Calozet, V. Van Keymeulen, E. Charles, C. Cordier, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, BRÉE (LIMBOURG) : MM. F. Goffin, directeur ; H. J. Moonen, E Put, G. Vrancken, J. Fortemps, P. Kubben, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, BRUGES : MM. O. Adant, préfet des études ; Em. Staes, Em. Sonneville, J. De Meyere, L. Paulus, A. Van den Hove, F. Sosset, A. Baugniet, Edm. Chot, A. Fonteyne, professeurs et surveillant.

ATHÉNÉE ROYAL, BRUXELLES : MM. F. Séverin, H. Dupont, E. Hamels, D. De Moor, E. Godineau, M. Mirgain, E. Loos, H. Lonchay, F. Philippens, professeurs et surveillants.

INSTITUT SAINT-BONIFACE, BRUXELLES : MM. F. Schoovaerts, directeur ; A. Van Leeuw, préfet ; J. Decorte, P. Renkin, R. Baeckelmans, L. Cleeremans, W. Helsmoortel, L. Arendt, L. Caeymaex, L. Raty, R. Maes, H. Gevers, S. Scalais, C. Kempenaers, J. Collin, O. Heuninckx, Ch. Constant, P. Damiens, J. Aertssens, J. Fierens, J. Keymolen, professeurs et surveillants.

INSTITUT SAINT-LOUIS, BRUXELLES : MM. F. Cocheteux, directeur ; A. Richardson, C. Foulon, R. Mary, Em. Geets, A. Osselaer, E. Mottart, H. Van Hemelryck, A. Crooy, A. Geens, A. Corvilain, G. Anciaux, A. Persenaire, A. De Longueville, J. Naulaerts, H. Bellen, A. Dacosse, E. Steenackers, F. Steenackers, E. Demeuricby, P. de Clety, B. Choiset, E. Musette, O. Claeskens, F. Denayer, V. Eggers, D. Hallez, J. Jannes, professeurs et surveillants.

COLLÈGE SAINT-MICHEL, BRUXELLES : MM. J. De Vos, provincial de la Cie de Jésus ; Edm. Leroy, recteur ; J. Deharveng, J. Melotte, J. Bourseaux, E. Taelman, M. Martial, E. Rembry, A. Servranckx, G. Humenry, H. Bosmans, A. de Ghellinck, L. Willaert, R. Allard, I. de Pierpont, L. Pira, P. Biebuyck, E. Lambo, H. Vervier, E. Emonds, A. Glouden, H. Gelin, H. Van Weyenberghe, G. Bruneel, J. Corbisier, A. Lyon, N. Hamés, professeurs.

ANCIEN COLLÈGE SAINT-MICHEL, BRUXELLES : MM. C. Dallemagne, supérieur ; L. Van Bambeke, L. Hardy, A. Boone, A. Francken, L. Arnoult, H. Delattre, P. Ghion, E. Chabeau, L. Schovaers, L. De Keyser, L. Dejardin, H. Cordier, A. Chassot, E. Straven, N. Hames, A. Hainaux, E. Marroyen, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, CHARLEROI : R. Gallet, J. Grisard, N. Hohlwein, V. Hartmann, A. Defourny, J. Pourbaix, F. Wagner, A. Detourpe, N. Malget, A. Coulon, G. Aussems, E. Crespin, L. Gravis, L. Bardiaux.

COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR, CHARLEROI : MM. E. Louppe, recteur ; E. Renaud, A. Cools, J. Brasseur, E. Nagant, Ph. Palmers, H. Huysman, E. Verreux, I. Dupont, G. Michaux, J. Charloteaux, J. Gilliard, J. Fabri, J. Wins, R. Moreau, A. Dechamps, A. Massart, R. Sonet, J. Philippe, V. Cambier, J. Rochette, E. Barbé, J. Sottiaux, J. Dewez, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, CHIMAY : MM. E. Valentin, préfet des études ; V. Naveau, Ch. Bolen, F. Baudouin, J. Merten, E. Peeters, E. Rolland, M. Graindor, J. Gessler, S. Kayser, G. Happart, A. Rox, V. Walsch, T. Preud'homme, Ch. Ceyssens, F. Vanden Bossche, A. Lamotte, F. Frélinckx, H. Persien, professeurs et surveillant.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, CHIMAY : MM. H. Leroy, principal ; G. Mariage, préfet des études ; A Sotiaux, O. Dufaux, E. Biot, E. Canivez, A. François, D. Conreur, J. Torlet, M. Juniaux, O. Delacollette, A. Dupuis, J. Mortelmans, M. Potiaux, R. Daublain, J. Varlet, M. Pauporté, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL SAINT-AMAND, COURTRAI : MM. C. Delaere, principal ; G. Verschuere, J. Eghels, F. Dewitte, C. Verfaille, A. Declerq, M. Lefevre, A. Bouckaert, N. Nollet, A. Breyne, H. Callewaert, A. De Keyser, I. Boedt, C. Houdmont, J. Bostyn, A. Dewilde, C. Gezelle, E. Van Cappel, professeurs et surveillants.

COLLÈGE COMMUNAL, DIEST : MM. N. Welter, F. De Wael, professeurs.

COLLÈGE SAINT-JEAN BERCHMANS, DIEST : MM. Th. Verhaegen, directeur ; J. Van Herck, H. Félix, J. Van Noten, E. Goemans, E. Peeters, K. Rommens, A. Huypens professeurs et surveillants.

COLLÈGE COMMUNAL, DINANT : MM. J. Lecloux, préfet des études ; L. Petitjean, J. Nollet, J. Bastin, W. Hoebanx, professeurs et surveillants.

COLLÈGE BELLE-VUE, DINANT : MM. P. Nicolas, principal ; F. Bertrand, J. Dethise, Mahy, J. Hames, E. Delcour, E. Beauloye, A. Nonnon, E. Burton, X. Poty, L. Grégoire, O. Pierre, J. Sainmont, C. Bertrand, J. Daiche, Gérard, J. Paul, A. Sommelette, A. Tasiaux, E. Renard, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, DIXMUDE : MM. S. Hoet, principal ; V. Ronse, Th. Plouvier, F. Woutermaertens, C. Baelden, A. Van Elslande, R. Bostyn, professeurs.

INSTITUT SAINT-JOSEPH, DOLHAIN : MM. G. Rener, directeur ; J. Wermeester, H. Valentin, J. Toussaint, H. Stouten, T. Huynen, N. Nadennon, J. Clesse, professeurs et surveillants.

COLLÈGE SAINT-VINCENT, EECLOO : MM. C. Smet, supérieur ; R. Brys, C. Walckiers, A. De Wulf, C. Borreman, G. Cornelis, R. Van Waeyenberghe, R. De Vildere, H. Serraris, T. Steyaert, A. Himschoot, E. Pattyn, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, ENGHIEN : MM. O. Botteldoorn, directeur ; E. Debacker, préfet des études ; J. Dartois, D. Demarbaix, E. Brasseur, A. Baudet, F. Demaret, A. Allart,

A. Bièvelez, P. Otlet, L. Matthys, A. Crispeels, J. Bauwens, G. Gilloteaux, G. Plancq, A. Wauthy, E. Hennebert, L. Nemeghaire, L. Pollart, O. Ameels, A. Florent, J. Lefebvre, J. Mascart, J. Ladeuze, A. Marcq, H. Levêque, J. Fasker, J. Montenez, professeurs et surveillants.

PETIT SÉMINAIRE, FLOREFFE : MM. A. Robeaux, supérieur; C. Sorée, E. Francotte, V. Baseil, A. Antoine, A. Roland, L. Marloye, L. Theis, E. Mignon, T. Tagnon, L. Motus, L. Joie, O. Pieltin, E. Jassogne, A. Closset, A. Bouchat, L. Lambert, V. Lambert, E. Radome, E. Clausset, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, FURNES : MM. J. De Vos, principal; A. Hosten, A. Bruncel, V. Kesteloot, J. De Visscher, H. Tanghe, R. Callewaert, C. Sobry, R. Rouseré, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, GAND : MM. Eug. Clevers, préfet des études; L. Preud'homme, H. Vermander, L. Maréchal, J. Justice, J. Hombert, E. Bruyninx, E. Soens, J. D. Lhoneux, G. Pulinckx, H. Balieus, A. Wygaerts, E. Hinderycks, L. Cavens, E. Van Soest, E. De Ville, professeurs.

COLLÈGE SAINTE-BARBE, GAND : MM. E. De Heel, recteur; O. Steyaert, E. Van Hoeymissen, J. de Gheldere, E. Dutry, F. Mulkens, Ch. De Ceuster, J. Lauwereyssens, J. Willem, C. Van den Broucke, H. Rubens, J. Van der Reydt, H. Moris, H. Rousseeuw, Ad. De Graef, professeurs.

COLLÈGE SAINT-LIÉVIN, GAND : MM. F. Vanden Gheyn, supérieur; J. Tytgat, R. Goethals, A. Scheiris, A. Bruggeman, J. Sadones, J. Beeckman, M. Van Waeyenberghe, A. De Reu, O. Eeckman, C. Burm, P. Verhelle, A. Vander Mynsbrugghe, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, GHEEL : MM. F. Adriaensen, directeur; F. De Bie, L. Denckens, Fr. Van Crombruggen, A. Raeymaeckers, A. Van Eepoel. X. Peeters, P. Van der Molen, L. Van Roey, E. De Meulder, Fl. Dom, Z. De Smet, professeurs et surveillants.

COLLÈGE DES JOSÉPHITES, GRAMMONT : MM. F. Vlieghe, supérieur général; H. Baudts, supérieur; E. Baudts, E. Schelfaut, H. Ausloos, A. De Wolf, G. Bouveroux, A. Deltour, R. Kannaerts, A. Van den Eynde, E. Van der Schueren, O. De Paepe, J. Konz, L Dereymacker, J. De Paepe, A. Brackenier, B. De Vos, R. Vandeven, A. Musschoot, C. Trémérie, B. Schmidt, St. Peire, E. Plancke, V. Cavereel, C. Van Lommel, V. Verstraete, J. Van de Walle, Th. De Paepe, H. Charlier, D. Cratzborn, G. Rock, Ranwez, professeurs.

COLLÈGE SAINTE-CATHÉRINE, GRAMMONT : MM. C. De Vos, supérieur; J. Ryckaert, P. Soens, E. Claus, G. De Craene, O. Buysse, J. De Beck, F. Bouqué, B. Brackelaire, A. Crick, G. Van Puyvelde, J. De Plecker, A. Drieghe, C. Dufour, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, HASSELT : MM. C. Libbrecht, préfet des études; M. J. Robben, E. Craninx, G. Remacle, Janssens, F. Moulin, L. Ballet, E. Moureau, E. Philippens, E. Dinsart, E. Asnong, H. Martin, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, HASSELT : MM. P. Noelmans, directeur; T. Lambrechts, C. Wauters, L. Mélotte, D. Glod, V. Vranken, A. Joris, P. Broeckx, J. Gerrits, J. Geurts, G. Debruche, L. Lamproye, J. Daenen, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, HÉRENTHALS : MM. E. Laurent, directeur; J. Verschueren, A. Dewinter, A. Bulckens, L. Kennes, K. De Puydt, A. Wynants, J. Gilis, J. Deschutter, E. Dom, professeurs et surveillants.

COLLÈGE MARIE-THÉRÈSE, HERVE : MM. V. Simon, directeur; L. Hans, H. Lemaire, L. Quaedvlieg, M. Schanck, H. Stieners, G. Michoel, G. Hubaux, A. Antoine, J. Vreuls, A. Maquinay, A. Bonhomme, M. Stassen, J. Hauseux, A. Dome, G. Thomas, professeurs et surveillants.

PETIT SÉMINAIRE, HOOGSTRAETEN : MM. Aug. Desmedt, supérieur; J. Jansen, J. Van Hoeck, Al. Walgrave, Jos. Hellemans, L. Smolderen J. Van Ballaer, L. Van Opstal, V. Raeymaekers, El. Vandersijpen, J. Uydens, O. Leroux, Aug. Van Doren, V. Meeusen, T. De Bie, Em. Broes, E. De Schutter, Al. Puttemans, J. Michielsens, J. Doms, A. Wyckmans, B. Schroyens, R. Willems, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, HUY . MM. J. Gaye, préfet des études; L. Lepage, P. Fincœur, L. Janssens, D. Cosyns, A. Jaspar, C. Leclère, A. Berland, H. Demoulin, G. Chantelot, J. Wauters, A. Grégoire, C. Rouche, professeurs et surveillants.

COLLÉGE SAINT-QUIRIN, HUY : MM. L. Deseille, directeur; L. Goffart, E. Poukens, P. Monschau, V. Conrard, J. Feron. A. Houyet, A. Kersten, L. Detry, J. Joris, N. Rompff, J. Bertrand, E. Denis, J. Knapen, Em. Hack, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, IXELLES : MM. A. Buisseret, préfet des études; V. Wittmann, P. Monet, M. Nicaise, Ch. Lambot, A. Toppet, F. Painparé, H. Dumont, A. Laustrebourg, A. Dolhen, E. Boucher, J. Nannan, E. Sibret, professeurs et surveillants.

COLLÉGE ÉPISCOPAL, KAIN : MM. N. Saussez, supérieur; J. Dion, E. Florent, préfets des études; A. E. Hannart, F. Déléhouzée, L. Cogneau, J. Gilmant, J. Bouvart, G. Heyndrickx, L. Wangermez, L. Navarre, G. Wanty, J. R. De Deurwaerder, L. Lahaise, E. Druez, J. B. Wauthy, A. Crame, P. J. Debacker, L. Detournay, O. Dutrieux, E Foucart, professeurs et surveillants.

INSTITUT SAINT-JOSEPH, LA LOUVIÈRE : MM. J. Blampain, directeur; C. Hontoir, préfet des études; C. Godessart, G. Frère, F. Dubuisson, O. Popeler, F. Leroy, G. Brohée, L. Lemirre, J. Hublet, J. Moreels, A. Dumoulin, J. Farvacque, L. Magnie, V. Delalou, J. Melon, L. Cornil, A. Themmen, F. Albert, P. François, L. Deltombe, J. Conreur, H. Blampain, R. Bauduin, L. Dupire, L Prudhomme, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, LIÈGE : MM. A. Drumaux, préfet des études; L. Molitor, J. Haust, E. Regnier, O. Pecqueur, A. Masson, A. Listray, P. Graindor, E. Bernard, J. Foidart, C. Noirfalise, T. Bouhon, H. George, M. Vandenrydt, A. Marique, J. Hermans, J. Lefils, J. Capitaine, G. Kemna, professeurs et surveillants.

COLLÉGE SAINT-LOUIS, LIÈGE : MM. A. Renard, recteur; J. B. de Géradon, C. Lambo, P. Delwaide, E. Lermusieaux, F. Keyeux, C. Neut, G. de Strycker, L. Gillet, A. Molhant, O Gathy, B. Wilkin, E. Boulanger, professeurs.

COLLÉGE SAINT-SERVAIS, LIÈGE : MM. C. Jacobs, recteur; C. Semail, J. Boone, F. Brouwers, V. Cornet, P. Bessières, M. Viller, P. Casier, J. Antoni, L. Mahiat, T. Leyhausen, N. Hendriks, F. Hinnisdaels, F. Thibaux, E. Ladmirant, D. Ley, J Gavage, F. Sterken, A. Barreau, C. Louwers, J. Taepper, C. O'Kelly, P. Begasse, T. Van Haeren, A. Forget, F. Godsseels, A. Gulikers, E. Tercelin, L. Morel, J. Thonon, J. Haut, E. De Laet, F. Boulanger, J. Servais, J. Flabat, L. Vatriquant, P. Vrijdaghs, E. Lamy, professeurs.

COLLÉGE ÉPISCOPAL DE SAINT-GOMMAIRE, LIERRE : MM. F. Aertgeerts, directeur; Ed. Heuvelmans, L. Dupont, A. Heymans, L. Van der Auwera, Goossens, Jos. Van de Velde, D. Dams, Th. Voordeckers, G. Simons, H. Smolderen, F. Van Hilst, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, LOUVAIN : MM. Gelders, préfet des études; F. Otten, L. Mallinger, J. Gillain, B. Vossen. A. Bormans, H. Lejeune, J. Hodru, J. Witvrouwen, V, Sondervorst, H. Van den Eynde, C. Weemaes, professeurs et surveillants.

COLLÉGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, LOUVAIN : MM. E. Billiau, supérieur; A. Van Cauwenberghe, A. Verbeke, J. Cox. C. Van de Weghe, P. De Vos, I. Wittebroodt, A. Bertot, R. Bowles, C. Mees, V. Van de Weghe, L. Michaux, J. De Rasse, A. De Vuyst, L. Verstraeten, B. Aigret, P. Keyaerts, G. Van Haen, O. De Rycke, J. Van der Perren, N. Grégoire, J. Willot, E. Dumazie, C. De Mey, F. Van Esch, professeurs,

COLLÈGE THÉOLOGIQUE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, LOUVAIN : MM. E. Thibaut, recteur; G. Lahousse, A. de Villers, J. de Ghellinck, C. Huyghe, F. Coussens, A. Dumont, J. Boller, S. De Backer, F. Jansen, B. Lefebvre, J. Thirion, V. Schaffers, E. Devroye, V. Meurs, J. Maréchal, E. de Moreau, F. Willaert, A. Roelandts, J. Pauwels, G. Schmitz, professeurs.

COLLÈGE SAINT-PIERRE, LOUVAIN : MM. J. Fleurbay, directeur; A. Jansen, J. Petit, H. De Lantsheere, H. De Vocht, V. Desclez, J. Brichaux, Alph. Paridaens, R. Carette, R. Naets, E. Maes, N. Laddyn, C. Noblesse, J. Meulders, G. Detilleux, A. Haemels, P. Michotte, I. Widdershoven, D. Dubois, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, MALINES : MM. J. Jumpertz, P. Iserentant, P. Herbillon, J. De Gronckel, R. Weemaes, E. Rome, G. Meyer, P. Legros, A. Colinet, H. De Bruyn, L Maes, A. Castin, professeurs et surveillants.

COLLÈGE SAINT-ROMBAUT, MALINES : MM. T. Janssens, directeur; A. Mortier, F. Tessens, J. Bols, A. Van Meel, R. Van den Eeckhout, C. De Clerk, A. De Bie, J. Van Assche, J. De Groot, J. Noyon, E. Kennes, E. Wouters, C. De Prins, J. Delescluze, J. Spruyt, J. Pals, B. Haeck, E. Van Loey, professeurs et surveillants.

PETIT SÉMINAIRE, MALINES : MM. J. De Coster, supérieur; O. Jeghers, J. De Bie, L Lauwers, J. Van Mollé, J. De Smet, L. Vermeirsch, L. Van de Weghe, C. Verhoeven, L. Caers, J. Van Oeckel, J. De Nayer, J. van Kerckhoven, L. Van den Wyngaert, H Appelmans, E. De Myttenaere, Op de Beeck, professeurs et surveillants.

INSTITUT SAINT-REMACLE, MARCHE : MM. L. Delogne, directeur; O. Millard, L. Melin, E. Perrad, H. Moline, professeurs.

ABBAYE BÉNÉDICTINE, MAREDSOUS : Dom H. Casier, préfet des études; H de Moreau, E. Vandeur, B. Lebbe, O. Golenvaux, R. Proost, Ch. Naniot, H. Mariage, G. Dirks, M. De Vidts, A. Vincart, professeurs et surveillants.

COLLÈGE DES JOSÉPHITES, MELLE : MM. R. De Sadeleer, directeur; A. Wicart, préfet des études; F. Massart, H. Feytens, E. Van Hecke, C. Moureau, V. Mestdag, J. Hermans, H. Op de Beeck, H. Sterckx, F. Devyver, D. Van Blaere, A. Desmet, J. Jardinet, G. De Loos, A. Dirckx, F. Maes, L. Guddorf, V. Maistriaux, J. Mathys, H. Ulenaers, B. Ditten, P. Meers, J. Morgan, Ch. Cornewall-Jones, T. Cambresier, Mazy.

COLLÈGE SAINT-LOUIS, MENIN : MM. H. Hollebecq, principal; G. Bonte, A. Dierick, S. Vande Weghe, H. De Cuypere, V. Dereere, C. Van Besien, A. Brys, H. Van Cauwenberghe, P. Dewaele, R. Deryckere, R. Pollie, A. Poullet, A. Meuleman, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, MONS : MM. F. Marchal, préfet des études; A. Bocquet, E. Lindeman, J. Crowet, J. Michot, L. Hasey, E. Dony, O. Stiénon, A. Dubois, E. Deltombe, E. Puissant, C. L'hoir, A. L'Hoir, E. Barbier, J. Jacquemotte, J. Gabriel, J. Ectors. E. Depaifve, E. Fiévez.

COLLÈGE SAINT-STANISLAS, MONS : MM. A. de Wouters, recteur; E. Capelle, A. Fabri, P. Lefèvre, J. Rouzet, G. Comeliau, P. Cordier, J. Paquot, H. Degrelle. L. Baeckelmans, J. Van Dorst, J. Counet, F. Deghilage, A. Urbain, A. Degembe, A. Thiran, A. Delacollette, F. Louppe, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL SAINT-JOSEPH, MOUSCRON : MM. I. Goemaere, principal; O. Verstraete, A. Caesens, R. Caesens, I. Dechièvre, C. Bondue, S. Moulaert, A. Van Kerschaver, A. Cattebeke, C. Dujardin, H. Roedt, J. Morel, B. Lommez, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, NAMUR : MM. S. Malerm, L. Piette, F. Berchem, A. Marneffe, J. Dessart, G. Bolinne, X. Mathieu, A. Goblet, E. Dubois, J. Decroupet A. Maréchal.

COLLÈGE N. D. DE LA PAIX, NAMUR : MM. E. Procès, recteur; H. Fallon, E Lambelin,

E. Versichèle, E. Courtois, A. Barbier, P. Poncelet, G. Dirks, S. Meunier, E. Louppe, A. De Vriendt, L. Renchon, C. Degrelle, P. de Vivie, L. Sèle, A. du Bourg, A. Delehaye, D. Dethy, L. Divoy, A. Daiche, H. Boigelot, R. Bertrand, V. Fontaine, L. Marbaix, F. Kirsch, E. Quertinier, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, NIEUPORT : MM. Jos. Iserbyt, principal; R. Loyette, R. Dupont, R. Cerf, O. Lagae, A. Desquiens, Cl. Scherpereel, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, NINOVE : MM. F. De Ruyck, supérieur; J. Vander Vennet, A. De Vos, L. De Wildeman, A. Goedertier, C. Michiels, O. Houtappel, professeurs.

COLLÈGE COMMUNAL, NIVELLES : MM. S. Baude, préfet des études; J. Thirion, L. Demeur, J. Smets, A. Tordeur, E. Jamsin, R. Pittomvils, E. Chignet, F. Duckerts, A. Mottard, C. De Baere, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, OSTENDE : MM. Gilleman, préfet des études; B. Maas, G. Feytmans, H. Brocka, P. Toussaint, E. Van Passel, J. Michiels, J. Steppe, E. Legier, J. Maes, E. Willière, A. Callens, F. Stocq, J. Fréson, L. Bragard, F. Fourmarier, G. Lybeer, professeurs et surveillants.

INSTITUT SAINT-LAMBERT, PEER : MM. I. Bierkens, directeur; A. Lamotte, L. Aerts, J. Sak, J. Toppet, P. Lemmens, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, POPERINGHE : MM. J. Vanderstichele, principal; N. Vroman, J. Dubois, P. Candaele, Edm. Verhamme, P. Vanden Driessche, F. Loosbergh, M. Lammens, V. Wyckaert, M. Lambrecht, R. Verduyn, E. Van Tieghem, F. Hondeghem, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, RENAIX : MM. C. Poppe, supérieur; M. De Cock, O. Hanssens, T. Muyshondt, C. Cattoir, B. Van Eerdenburgh, professeurs.

PETIT SÉMINAIRE, ROULERS : MM. H. De Vroe, supérieur; E. De Wispelaere, A. De Cuypere, A. Dierick, L. De Leu, A. Deroy, A. Maes, F. Vansteenbrugge, M. Delrue, N. Barbe, R. Delaere, A. Louwagie, E. De Saegher, J. Lobel, A. Coussement, C. Braekevelt, C. Bourgeois, C. Halleux, J. Destrooper, L. Ketele, A. Dumez, H. Callens, Hullebusch.

PETIT SÉMINAIRE, SAINT-NICOLAS (WAES) : MM. R. De Groote, supérieur; E. De Hovre, H. De Bruyn, F. Van Acoleyen, S. Baert, G. Faelens, I. Pannier, L. Delfosse, R. Rosseel, A. De Witte, J. Reynaert, A. Van den Fonteyne, E. Sergeant, professeurs.

PETIT SÉMINAIRE, SAINT-ROCH (FERRIÈRES) : MM. J. Hankenne, directeur; L. Pirard, M. Lamotte, L. Wathelet, L. Kittel, E. Fréson, M. Thimister, G. Demal, J. Hauben, J. Keunen, M. Heeser, H. Peters, J. Tillieux, professeurs et surveillants.

COLLÈGE COMMUNAL, SAINT-TROND : MM. A. Ballings, directeur; P. Géradin, Th. Jadoul, L. Champagne, J. Vossen, M. Roovers, J. Van Agt, J. Vrydaghs, A. Duchateau, F. Hoebanx, A. Matthys, J. Peuskens, professeurs et surveillants.

PETIT SÉMINAIRE, SAINT-TROND : MM. Em. Bentein, directeur; L. Kerkhofs, Th. Thibeau, R. Rutten, J. Lenssen, L. Schoolmeesters, F. Pennings, J. Debraz, A. Postelmans, A. Frins, J. Lavigne, J. Peeters, C. de Moffarts, L. Leusch, J. Leunissen, professeurs.

COLLÈGE SAINTE-MARIE, SCHAERBEEK : MM. Kips, directeur; P. Halflants, A. Zech, C. Van Nispen, J. Lens, H. De Groof, J. Tastenhoye, A. Peeters, E. Lacourt, G. Van Herwegen, Michiels, J. Van Munster, R. Bogaerts, J. Bottin, J. Rooses, H. Struyven, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, SOIGNIES : MM. E. J. Dardenne, directeur; A. Michel, préfet des études; J. Haustrate, F. Lambert, J. Rayez, E. Pottiez, A. Guffin, C. Fiévez, L. Beernaert, J. Friart, F. Cougnet, P. Scarmure, B. Venquier, A. Caty, A. Coignez, professeurs.

INSTITUT SAINT-REMACLE, STAVELOT : MM. V. Albert, directeur; J. Barla, J. Bastin, L. Roex, N. Bissot, E. Ahn, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, TERMONDE : MM. De Rycke, supérieur; J. Van de Velde, G. De Munck, C. Cathelyn, I. Carlé, G. Vande Roy, B. Brondeel, C. Muyshondt, P. Coppieters, A. de Muynck, J. Orban, A. De Mets, professeurs.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, THIELT : MM. A. De Poorter, directeur; A. Mostaert, C. Desmet, C. Valcke, E. Muylle, J. Priem, Pr. Moncarey, R. Vandenbussche, A. Roose, Jos. Leleu, H. Blondeel, Fl. Vermeersch, Cyr. Verschaeve, Ach. Lauwers, J. Kestcloot, professeurs et surveillants.

SECTION D'ATHÉNÉE, THUIN : H. Glaesener, C. Beuze, J. Quangel, R. Tordoir, G. Schmitz, J. Chot, professeurs.

COLLÈGE COMMUNAL, TIRLEMONT : MM. Ch. Groos, préfet des études; O. Mélon, G. Lambert, J. Renard, R. Denys, A. Baerts, F. Vaes, Th. Gerrets, L. Lefort, J. Boinem, E. Deltombe, P. Van den Eynde, professeurs et surveillants.

COLLÈGE NOTRE-DAME, TIRLEMONT : MM. F. Neyens, directeur; L. Halflants, J. Simons, L. Warnau, E. Van Malderen, P. Spillemaeckers, Fr. Debrouck, V. Schijvens, P. Schammel, J. Caeyberghs, A. Meurrens, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, TONGRES : MM. D. Mercken, A. Winckert, I. Hendrickx, H. Van de Weerd, professeurs et surveillant.

COLLÈGE NOTRE-DAME, TONGRES : MM. Ch. Lemmens, directeur; L. Defresne, C. Deschoolmeester, T. Schouteden, A. Claes, J. Beets, J. Jorissen, H. Van de Weerd, professeurs et surveillants.

ATHÉNÉE ROYAL, TOURNAI : MM. G. Valentin, préfet des études; A. Dauby, A. De Longueville, L. Delmoitié, G. Hoyois, J. Deltombe, P.-J. Boyens, L.-P. Paternoster, A. Ducarme, H. Bya, professeurs et surveillants.

COLLÈGE NOTRE-DAME, TOURNAI : MM. O. Feron, recteur; A. Tassart, L. Le Grand, R. Jacopssen, P. Houyet, P. Dours, E. Chauffert, B. Collart, E Lahaye, E. Hovine, G. François, F. Courtois, L. Tillieux, H. Grothen, professeurs.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'HUMANITÉS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, TRONCHIENNES : MM. A. Petit, recteur; J. Verest, C. Van de Vorst, P. Lefebvre, H. Thielemans, professeurs.

COLLÈGE SAINT-JOSEPH, TURNHOUT : MM. G. De Peuter, recteur; M. Veys, J. Dierckx, Ch. Van den Bossche, A. Guetens, E. Van der Linden, A. Van Emelen, C. Vincken, J. Weicherding, L. Opdebeeck, J. Philips, R. Hardeman, A. Bossaers, A. Bourlier, L. Delporte, A. Delva, A. Demonceau, J. Mertens, J. Vermeiren, professeurs.

ATHÉNÉE ROYAL, VERVIERS : MM. A. Mathieu, préfet des études; J. Krins, J. Riquire, Z. Populaire, E. Bels, L. Antheunis, S. Le Roy, J. Feller, E. Gorissen, E. Gillet, A. Goffinet, M. Fastré, H. Michiels, G. Gérard, R. Sluse, A. Cajot, A. Koumoth, professeurs et surveillants.

COLLÈGE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, VERVIERS : MM. E. Gulikers, recteur; F. Assenmacher, A. Milcamps, P. Lefebvre, H. Meunier, J. Bourguignon, L. Degrelle, J. Ilias, J. Nonet, G. Parent, F. Brühl, G. Feron, E. Letellier, A. Van den Bosch, H. Schmitz, J.-B. Thibaux, F. Gerckens, L. Marbaise, L. Delbascourt, professeurs.

COLLÈGE COMMUNAL, VIRTON : MM. Ch. Even, préfet des études; L. Dupont, A. Ney, Vandendwye, F. Carrez, L. Lavallé, A. Semal, S. Becker, professeurs et surveillants.

COLLÈGE SAINT-JOSEPH, VIRTON : MM. E. Crousse, directeur; E. Bilocq, B. Baelde, T. Becker, M. Pirot, E. Guillaume, L. Loreau, P. Hennuy, N. Colin, A. Docq, L. Etienne, C. Gobert, J. Van Luyten, J. Courtois, H. Cabeau, F. Bobon, J. Cheza, H. Herl, A. Collin, E. Dubois, professeurs.

COLLÈGE SAINT-HADELIN, VISÉ : MM. Bovens, directeur; L. Desonay, A. Pauchenne, R Simons, P. Lambrecht, A. Smeets, L Engelen, A. Jongen, J. Baguette, professeurs et surveillants.

COLLÈGE SAINT-LOUIS, WAREMME : MM. E. Jadoul, directeur; J. Cardolle, J. Bossy, J. Herman, J. Thoelen, Ch. Wesmael, F. Kempeneers, F. Van Dorpe, J. Marchal, G. Lange, P. Reginster, professeurs et surveillants.

COLLÈGE ÉPISCOPAL, YPRES : MM. J. Claeys, principal; J. Desaegher, J. Laridon, P. De Raedt, J. B. Dugardyn, Osc. Vanden Abeele, F. Lesy, A. Van Bergen, G. Deceuninck, A. Tanghe, H. Vanneste, Jos. Desmedt, P. De Lodder, H. Faict, professeurs.

LES HUMANITÉS GRÉCO-LATINES.

Avis de la Faculté de Médecine et de la Faculté des Sciences des Universités de Gand et de Liège.

Le gouvernement vient de distribuer le *Rapport triennal sur la Situation de l'Enseignement supérieur donné aux frais de l'État* (Années 1901, 1902 et 1903). Nous y lisons :

UNIVERSITÉ DE GAND.

« Invitée par le gouvernement à se prononcer sur la question de l'opportunité, en vue de l'admission à l'Université, des études gréco-latines et de leur remplacement par les langues modernes, la *Faculté de Médecine*, à la suite d'une discussion à laquelle tous ses membres prennent part, conclut à une modification de l'enseignement des langues anciennes qui permette de mieux assurer celui des langues modernes. *Elle estime qu'on ne saurait assez insister sur le maintien des langues anciennes ;* mais une réforme des méthodes pédagogiques s'impose » (Page CXLV).

« La *Faculté des Sciences* examine la question : Y a-t-il lieu de continuer à exiger des étudiants en sciences naturelles un certificat d'humanités gréco-latines ?

Après discussion, les propositions suivantes sont mises aux voix :

1° Y a-t-il lieu de renoncer aux humanités gréco-latines pour les étudiants en sciences naturelles ?

La Faculté, par 13 voix contre 1, répond *affirmativement.*

2° Ne conviendrait-il pas d'admettre les jeunes gens qui ont fait leurs humanités latines, c'est-à-dire les jeunes gens qui ont étudié le latin et remplacé l'étude du grec par le cours fort de mathématiques ou le cours fort de chimie ?

Par 13 voix contre 1, la Faculté répond *affirmativement.*

3° Ne conviendrait-il pas d'admettre aux études de sciences naturelles les jeunes gens qui ont des connaissances spéciales en langues modernes, c'est-à-dire les jeunes gens qui ont fait les études de la section scientifique ?

Par 8 voix contre 7, la Faculté répond *affirmativement* » (Page CXLIII).

UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

« La *Faculté de Médecine* décide, en réponse à un questionnaire que lui a envoyé le Gouvernement :

1° Qu'il *n'y a pas lieu de remplacer les études gréco-latines* par l'étude des langues modernes pour les futurs médecins et pharmaciens.

2° Qu'il faut *maintenir l'obligation des études d'humanités latines* pour les jeunes gens qui aspirent aux grades de médecin et de pharmacien.

Ces deux décisions ont été prises à l'unanimité. L'avis suivant a été exprimé à une forte majorité :

3° Qu'il y a lieu de *maintenir l'obligation des études gréco-latines* pour les mêmes jeunes gens » (Page CLII).

« A la demande de M. le Ministre, la *Faculté des Sciences* a examiné les questions suivantes et a émis un avis sur chacune d'elles :

4° Y a-t-il lieu de continuer à exiger la production d'un certificat d'humanités gréco-latines des jeunes gens qui aspirent au grade académique de docteur en sciences naturelles ?

Cette importante question a fait l'objet d'un examen approfondi de la Faculté, qui a adopté à l'unanimité le rapport rédigé par M. le professeur Le Paige, rapport concluant qu'*il n'y a pas lieu d'admettre aux examens des divers doctorats en sciences naturelles les jeunes gens qui n'auraient pas terminé leurs humanités gréco latines* » (Page CLI).

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

84. — **F. Frhr. Hiller von Gaertringen,** *Inschriften von Priene*, unter Mitwirkung von C. Frederich, H. von Prott, H. Schrader, Th. Wiegand und H. Winnefeld, herausgegeben. Mit 81 Abbildungen in Text und 3 Beilagen. Berlin, Reimer, 1906. 25 m.

Quittant son domaine favori des îles de la mer Egée, M. Hiller von Gaertringen a fait avec succès une incursion en Asie Mineure. Les *Inschriften von Priene* montrent que les textes de la Grèce asiatique ne lui sont pas moins familiers que les inscriptions de Rhodes ou des Cyclades.

Le nouveau recueil comprend 379 numéros, dont une cinquantaine à peine étaient connus avant les fouilles allemandes. Dix-neuf d'entre eux (361-379) ne proviennent pas de Priène même, mais de Thèbes du Mykale.

Les documents les plus anciens ne remontent pas au delà de la

deuxième moitié du IVe siècle. Les textes d'époque antérieure ne proviennent pas des fouilles, mais ont été trouvés dans les environs de Priène. La préface (V-XXIII) qui retrace avec beaucoup de netteté l'histoire de Priène, rappelle en effet que l'ancienne Priène a échappé à toutes les recherches : les fouilles n'ont dégagé que la ville nouvelle, bâtie vers le milieu du IVe siècle.

Les *Inschriften von Priene* appartiennent à la même collection que les *Inschriften von Magnesia* et présentent en gros le même plan et les mêmes dispositions. Mais que de progrès réalisés depuis la publication de Kern, rien qu'au point de vue typographique ! Au lieu du timide titre, presque perdu entre le texte et le commentaire, nous trouvons ici un titre et une date bien apparents, en tête de tous les textes importants. Cette modification, inspirée sans doute par des manuels comme ceux de Hiks et de Michel, facilite les recherches, oriente l'esprit en résumant le texte et le commentaire. On regrette parfois que Dittenberger ne l'ait pas adoptée dans ses recueils.

Non moins heureuse est l'idée de remplacer, là où c'était possible ou utile, les points des lacunes par un chiffre donnant approximativement le nombre des lettres perdues. Peut-être aurait-on pu étendre un peu plus l'emploi de ce procédé, si commode pour ceux qui tenteront de pousser plus loin la restitution des textes de Priène.

Les inscriptions n'étant pas reproduites en caractères épigraphiques, les plus importantes ont été dessinées ou photographiées et l'on saura gré à l'éditeur d'avoir multiplié les dessins et les phototypies, qui sont d'ailleurs excellentes.

Pour la constitution du texte, la tâche de l'éditeur n'était pas aisée. Les pierres paraissent être très souvent d'une lecture malaisée. Puis, les lapicides de Priène semblent avoir été bien peu attentifs, et nombreux encore sont les passages ou plutôt les groupes de lettres incompréhensibles, énigmes qui attendent et attendront peut-être toujours leur Oedipe. Le travail de déchiffrement avait, il est vrai, été fait en grande partie par von Prott, à qui devait incomber le soin de publier les textes de Priène. Mais M. Hiller von Gaertringen a tout ou presque tout revu. Là où il n'a pas réussi à reconstituer le texte, il a pris soin de nous donner les renseignements les plus précis sur l'état du marbre. Le souci de l'exactitude a été poussé ici très loin. C'est ainsi qu'il ne s'est pas contenté de donner en caractères épigraphiques les débris de lettres dont le sens était obscur : il nous indique encore souvent la manière probable d'interpréter ces débris susceptibles de plusieurs interprétations.

On ne peut guère lui reprocher que d'avoir montré un peu de hardiesse dans les restitutions. Le commentaire est sobre et précis :

on y trouvera souvent de judicieuses observations de Wilamowitz, à qui l'on doit aussi bon nombre de restitutions.

Les témoignages anciens ont été rejetés à la fin de l'ouvrage. Ils ont été réunis avec le plus grand soin. On a eu l'heureuse idée de ne pas séparer l'histoire de Priène de celle du Panionion et de la ligue ionienne. L'éditeur ne s'est pas borné à réunir chronologiquement les textes littéraires : il a introduit parmi eux les renseignements fournis par les textes épigraphiques de Priène même, et a coordonné l'ensemble en rappelant les principaux événements historiques contemporains.

Ces textes ont subi un travail critique d'où ils sortent souvent améliorés.

Des *indices* copieux (227-304) achèvent de faire des *Inschriften von Priene* un instrument de travail du maniement le plus commode.

Nous ne trouvons pas à Priène une série de textes comparable à celle des décrets relatifs au droit d'asile et aux Leukophryéneia de Magnésie; par contre, l'ensemble présente beaucoup plus de variété et l'heureuse prolixité de certains décrets nous permet de pénétrer plus profondément dans l'intimité de la cité. Ce qui domine ici ce sont les décrets en faveur de juges de Priène ou de juges venus du dehors.

Parmi les textes principaux, il faut citer la lettre d'Alexandre (1), déjà connue, mais que nous retrouvons ici très améliorée; la dédicace du même roi à Athéna (156), dont il avait fait bâtir le temple à ses frais, dédicace déjà publiée, elle aussi, mais dont on nous donne une excellente reproduction; le décret en l'honneur d'Antigone alors qu'il n'était pas encore roi (2); un décret pour Lysimaque (14) et une lettre de ce roi (15); un jugement des Rhodiens entre Samos et Priène pour des territoires contestés (37); une dédicace du roi Orophernès de Cappadoce (204) et d'un architecte, Hermogénès, qui est peut-être le même que l'auteur des Temples de Magnésie, du Méandre et de Téos (207).

La mort de von Prott, qui devait être l'éditeur des inscriptions de Priène, n'a guère retardé la publication de celles-ci et il faut savoir gré à M. Hiller von Gaertringen, d'avoir, grâce à son activité bien connue, mené si vite à bien la tâche souvent ingrate d'un *Corpus* et d'avoir publié sans retard un recueil qui, sous bien des rapports, peut passer pour un recueil modèle.

Nous avons réservé pour la fin quelques observations que nous a suggérées une première lecture des textes.

N. 1 Lettre d'Alexandre. L. 10. Peut-être pourrait-on restituer [κ]αὶ Πε[διάδα καὶ τὴν ἄλλην] χώραν. Il s'agirait des Πεδιεῖς habitant sur

le territoire de Priène. Cf. 3, l, 14. Malgré ses sympathies pour la cité, Alexandre aurait d'autant plus facilement réuni au domaine royal cette partie du territoire qu'elle était en grande partie peuplée de barbares (p. XIII).

N. 4, l. 26. Je restituerais, d'après les ll. 17-20 :

τῆς γρα[μματείας ἅπαν τὸ ἀνάλωμα ὑπε]σ[τ]ήσατο τῶι δήμωι

On préférerait peut-être ὑπέστη, mais cf. 108, l. 29, où ὑποστήσασθαι est employé dans un sens très voisin.

N. 8, ll. 11-12 : je remplacerais κ[α|θιστάν]αι par κ[α|ταστῆσ]αι, qui est plus fréquent avec ὁμόνοιαν. Cf. 61, l. 11. C'est la même formule qu'il faut lire dans *IG*, XII, V, 1, 7, l. 5, où nous restituerions :

[εἰς ὁμόνοιαν κατασ]τῆ[σ]αι πάντα καθὼς προηρού[μεθα].

N. 12, ll. 2-3. La restitution [πρ]ο[εδρίαν] ne paraît pas tout à fait certaine. Il pouvait y avoir eu une formule comme [πρ]ο[ς]|[τοῖς τιμίοις τ]οῖς ἔμπροσθε δεδομένοις.

N. 16, l. 13. D'après la l. 1, lire plutôt [κώμ]ας que [χώρ]ας.

N. 17, l. 5. Restituer [οἱ Γ]αλάται παρε[νέβαλον εἰς] τ[ὴν] χώραν. On trouve ce verbe avec le sens de faire irruption dans Polyb., 29, 7, 8, etc. D'après l'éditeur, la cinquième lettre pourrait être, soit un σ, soit un γ, ce qui semblerait montrer qu'il s'agit plutôt du reste d'un μ ou d'un ν. En tout cas, le παρεγ[ένοντο] de Dittenberger est trop faible pour désigner l'arrivée des Gaulois et παρεσ[πέσον] est bien difficile à admettre.

L. 27. Au lieu de [ἐρύσα]το ou [ἐξείλε]το, on peut songer à [ἐλύσα]το : c'est de beaucoup le plus fréquent des trois dans le sens de délivrer des prisonniers (Dittenberger, *Syll.*, 111, 16; 226, 19; 135, 11, etc.) et il s'accorde assez bien avec les restes de lettres.

N. 23, l. 3 : D'après le n. 19, l. 11, il faut sans doute lire : τῶν τε φρου|[ρῶν προενόηοεν ἔν τε τοῖς ἄλλοις καὶ].

L. 16. Le sens doit être à peu près le suivant :

[ἀνακηρῦξαι δὲ καὶ τὰς τιμὰς τ]ὰς ὑπὸ τοῦ δήμου
[δεδομένας τῶι Βίαντι καθ' ἕκαστον ἔ]τος.

Cf. 107, 38; 108, 340.

N. 68. Décret de Samothrace pour un poète épique de Priène, Hérodès. Il faut en rapprocher un autre décret de la même ville pour Dymas, poète tragique de Iasos, Michel, 352. Les deux textes se ressemblent beaucoup.

Ll. 7-9. Peut-être pourrait-on aussi restituer :

[εἰς τοὺς ἀεὶ προα]ιρουμένους τὴν ὑπάρχουσαν ταῖς πό-
[λεσι φιλίαν ἐπαύξειν, ἀεί τι πράττ]οντάς τ[ε] καὶ λέγοντας περὶ τούτων
[ἀγαθὸν καὶ ὁ δῆμος] κ. τ. λ.

N. 69. Décret de Priène en réponse au précédent. Ll. 5 sq. La restitution probable nous est fournie par le décret pour Dymas, ll. 18-19 :

γέγραφεν δ[ὲ]
[καὶ πραγματείαν ἐν ἔπεσι τῶν περὶ Δ]ἀρδανον καὶ Ἀετίωνα πράξεων
[τὰς μεγίστας μνημοσύνας καὶ περὶ τῶν πράξ]εωγ Κάδμου καὶ Ἁρμο[νίας]
[συνέταξεν] —

Dymas et Hérodès avaient donc tous deux traité la légende de Dardanos.

L. 16. La restitution πεποίηνται [δὲ αὐτοὺς καὶ προξένους καὶ εὐεργέτα]ς τῆς πόλεως μετέχοντας κ. τ. λ. ne se comprend guère puisqu'il n'est question que du seul Hérodès dans les lignes précédentes : pour la maintenir, il faudrait supposer que la l. 15 devrait se restituer καὶ ἔ[κγόνοις αὐτοῦ], ce qui n'est guère compatible avec la formule qui suit immédiatement. Peut-être doit-on lire :

πεποίηνται [δὲ αὐτὸν καὶ ἐκγό]-
[νους αὐτοῦ πολίτα]ς τῆς πόλεως μετέχοντας πάν[των ὅσων καὶ οἱ ἄλλοι]
[πολῖται μετέχουσιν]· παρακαλοῦσίν τε ἡμᾶς διὰ το[ῦ πρεσβευτοῦ] —

L. 21. Je lirais plutôt :

[ἐπηινῆσ]θαι μὲν τὸν δῆ[μον τὸν Σαμοθρᾴκων ἐπὶ τῆι εὐ]-
[νοίαι ἣν ἔχει πρὸς τὴμ πό]λιν καὶ ἐπὶ τ — . Cf. 70, l. 9.

N. 70. Ll. 6-7. Lire [παρακαλέσαι δέ καί Σαμοδρᾶι][κες] au lieu de [Πρι|ηνεῖς]?

Ll. 19-20. ἀ[ναγράψαι τὰ δύο ψηφίσμα|τα τό τε παρὰ Σ]αμοθρᾴκων καὶ τὸ παρ' ἡμῶν [εἰς στήλην].

N. 79, l. 2 : ἵνα δὲ καὶ Π[ριηνεῖς εἰδῶσι τὰ | ἐψηφισμένα ἑλέσθ]αι πρεσβευτὰς ἄ[νδρας (nombre)] —

Cette restitution rend impossible la substitution de π[άντες] à Π[ριηνεῖς]. Elle montre qu'il ne s'agit pas d'un décret pour une ambassade de Priène, mais, cas plus simple, de l'envoi d'une ambassade à Priène pour y porter un décret.

N. 108, l. 45 : ἔδωκ[εν τῆι πόλει πυρῶν]. Cf. l. 86.

Ll. 103-4. Il est ici question d'intérêts à payer par Priène à la ligue ionienne. M. Hiller von Gaertringen pense qu'il s'agit d'intérêts dont Priène devait payer sa quote-part comme membre de la ligue, Wilamowitz pense à des sommes empruntées à la caisse fédérale. Je crois que cette hypothèse est la vraie. S'il s'agissait d'une quote-part à payer par Priène à la ligue, on ne parlerait pas d'intérêts, mais d'une somme quelconque. Puis, on peut comparer la caisse de la ligue ionienne à celle du temple d'Apollon de Délos, qui servit pour ainsi dire de banque d'état à la confédération des Nésiotes.

N. 364. On ne peut qu'admettre, à la l. 2, la lecture τοῦ Διὸς

τοῦ Ἡλίου, qui paraît la seule compatible avec la lecture de von Prott. Si l'on ne peut, à cette époque, songer à Zeus Hélios, on pourrait ponctuer τοῦ Διὸς, τοῦ Ἡλίου καὶ τοῦ Ποσειδῶνος. Si l'on ne donne pas d'épithète à Poseidon, il est vraisemblable qu'on n'en donnait pas non plus à Zeus et qu'il s'agit de trois divinités différentes. Cf. le décret d'Athènes, Dittenberger, *Syll.*, 114, l. 39 : [ὄμνυμι νὴ τὸν Δία] καὶ Ἥλιον καὶ Ποσει[δ]ῶ, où les trois dieux se trouvent réunis.

N. 536. Décret de la confédération ionienne, pour un citoyen d'Erythrées, l. 2 : ἐπειδὴ τῶν θεωρο[δο]κούντων ΕΝΟΙΣ Ἀπολλόδοτος. Wilamowitz corrigerait Ἐ[ρυθραί]οις. Dans le groupe de lettres ενοις, on croit distinguer deux éléments, une préposition εν et le reste d'un datif οις qu'en dépendait. Ne conviendrait-il pas de lire ἐν [Πανιωνὶ]οις? On comprendrait mieux pourquoi la confédération avait voté le décret. PAUL GRAINDOR.

85. — **Ad. Deissmann**, *Die Septuaginta-Papyri und andere altchristliche Texte.* Heidelberg, Carl Winter, 1905. 1 vol. in-4, IX-107 pp. et 60 phototypies. (Veröffentlichungen aus der Heidelberger Papyrus-Sammlung. I.).

La collection des papyrus de la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg date de quelque dix ans. Elle a été formée par l'acquisition, en 1897, d'une partie de la collection du vice-consul allemand Reinhardt, par les dons (1904) de Fr. Schott, son héritier, et par divers achats (1905). D'une très grande variété au point de vue de la provenance des textes et de la langue dans laquelle ils sont écrits, la collection comprend aussi de nombreux *ostraka*, des parchemins et des tablettes de bois.

La publication des documents chrétiens a été confiée à M. Ad. Deissmann, professeur à l'Université de Heidelberg. Grâce à la munificence du Ministère grand-ducal badois, M. Deissmann a pu, dans un luxueux volume, reproduire in-extenso d'excellentes phototypies des six documents qu'il publie avec des commentaires étendus.

Le n° 1 est un long fragment des Septante, acheté au Caire en 1889 par Th. Graf (Vienne). Il serait, au dire des marchands arabes, originaire du Fayoum, et comprend 27 feuilles écrites des deux côtés. Il contient à peu près tout Zacharie, 4, 6 à la fin, et le début de Malachie, I, 1 à 4. L'éditeur en donne une description détaillée et, dans le commentaire, montre quelle est, pour l'histoire des recensions des Septante, l'importance de ce texte qui, d'après l'écriture, peut être reporté au VIIe siècle de notre ère.

Le n° 2, un parchemin gréco-copte, contient Exod, 15 et

1 Sam. 2 (?); probablement du VIIe siècle, à en juger par l'écriture, il est surtout intéressant, parce qu'il a dû être employé comme amulette. Le texte grec seul est publié.

Viennent ensuite, sous les n°s 3 et 4, deux petits fragments de parchemin : le n° 3 contient l'Évangile S. Marc, 6, 30-42, et serait du VIe siècle (Kenyon); l'autre, du Ve siècle (?) donne la fin des Actes des Apôtres 28, 30 et 31 et l'Épître S. Jacques, 1, 11.

Le n° 5 est un fragment d'*Onomasticon sacrum*. Il a probablement servi d'amulette à un chrétien et reproduit une série de noms hébreux en transcription grecque et avec explications. Il est important en ce qu'il montre la tradition chrétienne dans un fragment qui fut écrit environ 80 ans avant le *Liber interpretationis hebraïcorum nominum* de S. Jérôme et 50 ans après Origène et Philon qui sont ses sources.

Le dernier texte, n° 6, est particulièrement intéressant pour les profanes : c'est une lettre chrétienne sur papyrus, dans laquelle un certain Justin se recommande aux prières de Paphnuce. Elle présente sous le rapport de l'écriture, des formules, de l'orthographe, de grandes analogies avec certaines pièces de la fameuse correspondance de Flavius Abinnaeus (Genève, Londres) et peut ainsi être reportée au IVe siècle de notre ère.

Dans le commentaire de cette lettre, comme partout dans le volume, M. Deissmann montre une profonde connaissance de la littérature et des antiquités chrétiennes, un domaine qu'il peut parcourir en toute sécurité, parce qu'il l'étudie depuis longtemps avec soin et avec conviction. N. HOHLWEIN.

86-87. — **L. Cantarelli**, *La Serie dei prefetti di Egitto*. I. *Da Ottavio Augusto a Diocleziano* (a. 30 av. Cr. — a. d. 288). Roma, tip. della r. Acc. dei Lincei, 1906. 78 pp. 8°.

Arthur Stein, *Die Stellvertretung im Oberkommando von Aegypten*. Archiv für Papyrusforschung, IV, 1907, p. 148-155.

Le premier travail est extrait des Mémoires de l'Académie des *Lincei* (1906). Il a été inséré sur le rapport de MM. Huelsen et Gatti, lu dans la séance du 18 février 1906. Continuant ses études (voy. ce *Bull.*, VII, p. 360) sur les fonctionnaires de l'Empire, M. Cantarelli a dressé la liste chronologique des gouverneurs d'Egypte que les textes littéraires, les inscriptions et les papyrus nous font connaître. On sait que l'Egypte devint province romaine en l'an 30 av. J.-C. : le règne des Lagides se terminait avec la mort de la reine Cléopâtre. Auguste, successeur des Ptolémées, conserva, dans ses grandes lignes, l'organisation administrative de l'Egypte. Il donna une situation spéciale à la province nouvelle, car il la fit entrer dans son domaine

privé, et excluant les sénateurs du gouvernement, il mit à sa tête un simple chevalier, qui portait le titre spécial de *praefectus Alexandreae et Aegypti* ou simplement *praefectus Aegypti*. Le préfet d'Egypte qui n'était, à l'égard d'Auguste, qu'un procurateur ou intendant impérial, était aux yeux des Egyptiens un vrai vice roi, successeur des Ptolémées. Il était investi du pouvoir civil et militaire, d'un *imperium ad similitudinem proconsulis*, dit Ulpien, il résidait à Alexandrie; la durée de ses fonctions dépendait du bon plaisir de l'empereur. Le premier titulaire de cette charge fut le poète élégiaque C. Cornelius Gallus, qui la remplit pendant trois ans. La préfecture d'Egypte, créée en l'an 30 avant J. C., continua d'exister jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes en 642, donc pendant 672 ans.

Le premier essai pour reconstituer la longue succession des préfets d'Egypte fut tenté par Giovanni Labus de Brescia, en 1826. Mommsen a insinué dans son *Etude sur Pline le Jeune* que le véritable auteur de ce travail était Borghesi, mais M. Cantarelli prouve que Labus ne reçut de son ami que des notes pour compléter son mémoire. La rectification était nécessaire, car l'insinuation de Mommsen était devenue une certitude pour d'autres (S de Ricci, *Revue des études grecques*, 1902, p. 420). Depuis Labus, que de découvertes nouvelles, que de travaux sont venus compléter cette liste ! M. Cantarelli qui a tout lu, tout dépouillé, a donné la liste de ces travaux au commencement du sien. Cette première partie va d'Auguste à Dioclétien et comprend 88 préfets. Sur chacun, M. Cantarelli donne quelques renseignements biographiques, et il s'attache à recueillir tout ce que nous savons de son administration, de son activité comme gouverneur. En tête sont citées et transcrites les sources : passages d'auteurs, inscriptions, papyrus. En note sont discutées ou indiquées les questions douteuses. Exactitude et clarté : telles sont les qualités du nouveau mémoire de M. Cantarelli, qui jette une lumière nouvelle sur beaucoup de questions encore obscures et controversées. C'est une précieuse contribution non seulement à l'histoire de l'Egypte, mais aussi à celle de l'Empire romain en général : tel est le jugement flatteur porté sur lui par Huelsen et Gatti dans leur rapport à l'Académie des Lincei et ce jugement sera ratifié par tous les lecteurs

Dans certains cas, le gouverneur d'Egypte devait être remplacé, par exemple, s'il mourait, s'il était chargé d'une autre fonction par l'empereur ou rappelé subitement par disgrâce. Son remplaçant portait alors le titre de vice-préfet, *vice praefecti Aegypti*. Nous savions par une inscription (CIL., VI 1638) que c'était le *juridicus Alexandreae*, fonctionnaire chargé de rendre la justice, qui remplissait ces fonctions

passagères. M. Arthur Stein a fait des recherches sur le vice-gouverneur d'Egypte, sur les circonstances qui amenaient sa nomination, sur les personnages (il en a trouvé cinq) qui furent investis de ces fonctions. J. P. WALTZING.

88. — **Joseph Schmatz**, *Baiae, das erste Luxusbad der Roemer.* I. u. II. Teil. Progr. des k. neuen Gymn. in Regensburg, 1906. Regensburg, H. Schiele, 1905 et 1906. 62 et 44 pp.

Dans ces deux programmes, M. J. Schmatz a voulu nous faire connaître la principale ville d'eaux des Romains, c'est-à-dire Baïes, sur le golfe de Pouzzoles. Ce rivage célèbre est aujourd'hui presque désert; dans l'antiquité, il était couvert de villas splendides et il fut témoin d'un luxe et d'un faste dont nos villes de bains ne peuvent donner qu'une idée lointaine. La première partie du travail de M. Schmatz est géographique et archéologique : il décrit le golfe de Naples et celui de Pouzzoles, marque la situation exacte de Baïes sur ce rivage délicieux, éclairé par le beau soleil de Campanie, il raconte son origine et l'histoire de son développement. Dans la seconde partie, il cherche à faire revivre la population de Baïes et à dépeindre l'existence que menaient ses habitants et ses nombreux visiteurs, hôtes d'un jour ou d'une saison, malades qui venaient chercher la santé, et plus encore gens avides de plaisirs qui venaient dépenser de colossales fortunes dans ce *diversorium vitiorum*, dans ce lieu *quem sibi celebrandum luxuria suscepsit*, que jamais un sage ne choisira pour retraite (Sénèque). On lira avec un grand intérêt tous les détails que M. Schmatz a recueillis dans les auteurs, et le tableau souvent piquant de ces mœurs raffinées. Un reproche qu'on pourrait lui faire, c'est d'avoir insisté trop longuement sur beaucoup de généralités relatives au luxe des repas et au faste chez les Romains, qui ne se rapportent pas plus à Baïes qu'à Rome ou qu'à une autre ville de luxe ou de plaisir. J. P. W.

89. — **Ludwig Hahn**, *Rom und Romanismus im griechisch-roemischen Osten.* Leipzig, Dieterich, 1906.

C'est sur un terrain peu exploré que M. Hahn a porté ses investigations; car si quelques points spéciaux de cette question du romanisme et de l'influence romaine sur le monde grec et oriental avaient été étudiés en ces dernières années, il y avait encore bien des lacunes et l'auteur a dû jeter la lumière dans de nombreux coins restés obscurs. D'autre part, ce livre est le premier ouvrage d'ensemble sur ce côté de l'histoire si nouveau et si intéressant.

Deux plans s'offrent à celui qui veut étudier à fond les manifesta-

tions de l'action morale d'un peuple sur un autre : examiner, dans des chapitres spéciaux, les différents domaines où elle s'exerce, les diverses espèces d'influences, religieuses, littéraires, morales et autres; ou diviser l'histoire de cette influence en périodes, et, traitant chacune à part, étudier les différents phénomènes qui y apparaissent. C'est ce plan chronologique, qui n'est pas sans écueil, que M. Hahn a préféré : s'il a l'avantage de mieux marquer les progrès de cette influence en la poursuivant à travers les siècles et, en soulignant ses étapes et ses acquisitions nouvelles, de permettre une exactitude historique plus sévère, par contre, il oblige de reprendre à chaque nouvelle période chacun des points traités dans la précédente au degré de développement où on l'a laissé, et cela ne va pas sans des répétitions fastidieuses ou des obscurités inévitables. Disons pourtant que M. Hahn s'est efforcé d'éviter autant qu'il était possible cet écueil. Cette étude est donc divisée en cinq périodes correspondant chacune à un des grands tournants de l'histoire romaine, eu égard au point de vue spécial de l'ouvrage : la période italique, qui s'étend jusque Pyrrhus et met aux prises les Romains avec les Grecs d'Italie ; une seconde période va jusque Polybe, le premier écrivain grec qui traite des choses romaines, et en admirateur; une troisième se prolonge jusqu'à la bataille d'Actium; l'époque d'Auguste forme la quatrième et la dernière va jusque Trajan.

L'étude de chaque période se développe sur un plan à peu près uniforme : l'auteur établit d'abord les progrès de la conquête romaine, la marche des affaires militaires et politiques; il continue par l'étude des influences exercées par Rome sur les peuples vaincus qu'elle tâche d'assimiler. Ce sont les influences commerciales : l'adoption des unitées de mesure et de monnaie, du calendrier; — juridiques et administratives : le droit romain, l'organisation de l'armée et du gouvernement des provinces; — religieuses : le culte de Rome et de l'Empereur, la religion d'État; plus loin l'influence sur les mœurs et les coutumes : combats de gladiateurs, jeux et fêtes, adoption de la mode romaine; et les influences intellectuelles : sur l'art, la littérature, la philosophie. L'étude du côté linguistique, du progrès de la langue latine en Orient, des latinismes et des mots latins dans les inscriptions et certains écrivains grecs forme la partie la plus documentée, la plus riche de l'ouvrage et sera utile pour la composition du *Thesaurus linguae latinae*.

L'auteur n'a pas omis non plus de parler des facteurs de cette influence, des agents de la propagande romaine; les soldats, les marchands, les ambassadeurs, les ôtages et les colonies de Rome. Comme on le voit, il n'y a pour ainsi dire pas de point que M. Hahn

ait négligé, il n'y en a pas non plus qui soit traité superficiellement; cette étude bien documentée est le fruit d'une érudition solide et sera d'un précieux secours à ceux qui voudront traiter des rapports entre l'Hellénisme et le Romanisme. A. DELATTE.

90. — **Fr. Leo**, *Die Originalitaet der roemischen Litteratur. Festrede*, im Namen der Georg-August-Universität zur Academischen Preisverteilung am 4. Juni 1904. Goettingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1904.

Dans ce discours d'apparat M. Leo traite magistralement deux questions très intéressantes : la reconnaissance du génie latin par les Allemands et la réhabilitation de la littérature latine.

Deux choses ont contribué à faire dédaigner la littérature latine par les Allemands : la Renaissance et l'opinion d'un illustre savant, Th. Mommsen. Cette assertion peut paraître paradoxale : elle ne l'est pas. Jusqu'à la Renaissance, l'Occident était imprégné de deux œuvres romaines : le Droit romain, qui avait façonné les peuples, et l'Histoire romaine, qui les avait guidés et affermis en les unifiant. Le monde grec, révélé par les premiers humanistes sous ses couleurs les plus belles, ses aspects les plus séduisants, fit pâlir le génie romain, qu'on trouvait trop pratique, trop positif, trop terre à terre. Les premières comparaisons, faites dans cet esprit, jetèrent la déconsidération sur les auteurs latins pendant longtemps, sans toutefois les déprécier tout à fait. Puis vint l'arrêt rendu par Mommsen : ce fut presque un arrêt de mort. En effet, l'illustre maître ne put qu'esquisser, dans son *Histoire romaine*, le développement de la littérature et il le fit d'une façon peu impartiale. Son ouvrage n'atteignit pas le siècle d'Auguste, et Cicéron apparut à l'historien non pas comme l'effloraison parfaite de la prose, comme l'apogée de la culture gréco romaine, mais comme un esprit creux et sans idées.

Cet arrêt ne fut pas admis par tous et un revirement s'est fait : on cherche maintenant en Allemagne des preuves positives en faveur de l'originalité de la littérature latine. M. Leo, dans la seconde partie de son discours, fait l'examen rapide des principaux auteurs latins, Plaute, Térence, Cicéron, Virgile, Horace, Tibulle, Properce et Ovide, et essaie de montrer ce qu'ils ont de propre, d'original, de spontané. Tâche bien difficile et qui demanderait un développement plus considérable. Mais on peut dégager de chacun des cas que M. Leo examine la thèse de l'auteur et la résumer à peu près en ces termes. Il n'y a qu'une seule littérature — la grecque — qui soit strictement originale; car les Grecs ont fondé les genres littéraires.

Mais, de même qu'on ne peut pas dire que les poètes grecs qui suivirent Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Pindare, Théocrite, et les prosateurs grecs qui suivirent Xénophon, Platon, Hérodote et Thucydide, ont *imité* servilement leurs prédécesseurs, mais qu'ils les ont *continués*, ainsi on ne peut pas dire en toute justice que les écrivains latins ont *copié* leurs modèles grecs, mais bien qu'ils les ont *continués* en se les assimilant et en créant, grâce à cette assimilation, des œuvres adaptées au génie romain et marquées de son empreinte.

Telle est la thèse de M. Leo. Elle paraît d'une vérité indiscutable et elle est exposée avec une force qui entraîne la conviction.

J. HUBAUX.

91. — **A. Becquet**, *Bol en bronze émaillé (IIe siècle) trouvé dans une tombe romaine à la Plante* (Namur). — *La bijouterie chez les Francs. (Ve et VIe siècle). Les pendants d'oreilles.* — *Tête en bronze (IIe siècle) trouvée à Mettet* (Namur). Tirés à part du t. XXVI des *Annales de la Société archéologique de Namur*. Namur, 1906.

M. Becquet, le sympathique et savant conservateur du Musée de Namur, étudie dans ces trois articles des objets qui se trouvent dans ce musée. A chacun est joint une superbe planche illustrée, irréprochable d'exactitude et de bon goût.

Les deux premières plaquettes se rapportent, la première à l'art gallo-romain, la deuxième à l'art franc. M. Becquet est un archéologue qui a non seulement le don de voir, mais encore celui de décrire. Ses descriptions sont des modèles de précision et de netteté élégante. Le bol en bronze a ceci d'intéressant qu'il est un des rares spécimens de pièces émaillées de grande dimension qui sont connus. Il soulève la question toujours pendante des centres de la fabrication de l'émaillerie à l'époque romaine. M. Becquet, qui a fouillé avec une sagacité remarquable la villa d'Anthée, y a découvert un atelier d'émailleur. Mais cette question attend encore un travail d'ensemble, qui permette un classement géographique.

La belle tête de bronze découverte à Mettet m'a particulièrement intéressé. M. Becquet est tenté d'en rapporter la fabrication aussi à la fonderie d'Anthée. L'idée qu'a voulu exprimer l'artiste n'apparaît pas avec clarté. Les oreilles font penser à un Silène. N'est-ce pas une divinité gauloise? Nos connaissances de la religion gauloise sont encore trop peu avancées pour que l'on puisse rien affirmer. Les rapprochements que fait M. Becquet avec les numéros 83 et 117 du catalogue du musée de S. Germain sont instructifs. Son premier aspect m'a fait penser à une tête de Zeus-Ammon (Overbeck, *Kunstmythologie*, I, pl. III, 7). Il y a sans doute des différences notables

entre ces deux figures, mais il me paraît difficile de contester leur parenté. Braun (Overbeck, *l. l.*, vol. II, p. 280) faisait remarquer que cette tête d'Ammon rappelait certains types de la suite de Dionysos. Peut-être les deux dérivent-elles d'un même original.

Puisque l'occasion se présente, il n'est pas inutile, pensons-nous, de signaler aux lecteurs du *Musée belge*, en particulier aux professeurs d'histoire, le beau musée de Namur. Il est, semble-t-il, trop peu connu dans notre pays. M. Becquet, avec des ressources médiocres, mais servi par une volonté et une entente remarquables, a pu y réunir une riche collection d'archéologie nationale hautement instructive. On sait trop peu dans notre pays, mais on le sait à l'étranger, que l'arrangement du musée de Namur est un modèle de classement scientifique, permettant de saisir sans effort l'évolution de l'art indigène à ces temps reculés de notre histoire.

Les richesses archéologiques accumulées et classées par M. Becquet sont malheureusement entassées dans un local où la place et la lumière manquent. Si une ville d'Allemagne possédait une collection de cette importance, elle n'épargnerait rien pour la mettre en valeur et en permettre l'étude. Ce n'est pas le zèle qui a fait défaut à M. Becquet, et ce ne sont pas les ressources qui manquent à notre riche pays. Il y a d'ailleurs des situations pires que celle de Namur, où du moins rien ne se perd. En parlant ainsi, nous pensons à Tongres, dont les inappréciables richesses archéologiques, malgré le zèle de l'archéologie locale, restent toujours exposées à se disperser sans retour. E. Remy.

92. — **A. Michel**, *Syntaxe grecque abrégée*. **Le même**, *Tableaux muraux*. Tournai, Casterman, 1906.

A l'heure où les études grammaticales ont, plus que jamais, besoin d'être encouragées, on ne saurait trop féliciter M. Michel d'avoir contribué, par la présente publication, à rendre plus aisée l'étude de la syntaxe grecque et à en fixer plus solidement la connaissance dans la mémoire des élèves.

L'auteur n'admet pas l'enseignement systématique d'une syntaxe détaillée et réserve à bon droit les particularités et les exceptions à l'enseignement occasionnel. En prenant comme base les meilleurs manuels en usage dans nos établissements officiels et libres, M. Michel groupe autant que possible les règles les plus essentielles; il les présente d'une façon claire et succincte et les fait suivre d'un paradigme facile et frappant, avec renvoi aux sources. Règles simples, exemples simples; la matière se trouve ainsi considérablemet réduite. Une petite lacune à signaler : la théorie des propositions interrogatives aurait dû, nous semble-t-il, trouver place dans le précis.

Pour rendre cet enseignement plus intuitif, M. Michel a eu l'idée fort heureuse de recourir aux tableaux muraux. Imprimés en caractères très lisibles et conçus avec la même clarté et la même méthode que l'abrégé, ces tableaux, au nombre de 12, résument avec une concision remarquable l'emploi des cas, des modes et des temps ; ils peuvent servir tant à la répétition d'un groupe de règles qu'à l'enseignement occasionnel de la syntaxe.

Somme toute, une publication dont l'élève et le professeur retireront le plus grand avantage. P. SCHOCK.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

93. — **E. Windisch.** *Die altirische Heldensage, Táin bó Cúalnge.* Leipzig. Hirzel, 1905. XC-1120 pp. in 8°. 45 m.

M. E. Windisch vient de publier un volume de plus de 1200 pages, qui depuis de longues années est attendu avec impatience par tous les amis des études celtiques; c'est une édition du morceau capital de l'épopée irlandaise, le *Táin bó Cúalnge*, ou *Rapt des bêtes à cornes de Cooley.*

Dix ans, Grecs et Troyens se sont entretués sous les murs de Troie pour une femme et cette guerre a été chantée par toute l'Hellade. La mort de Roland au sein des gorges des Pyrénées, fit résonner la chrotte des trouvères français; les aventures de Siegfried et des *Niebelungen* ont charmé l'Allemagne. Pourquoi donc les bêtes à cornes ont-elles été le partage de l'Ile Verte? C'est qu'en Irlande elles constituaient la principale source de richesse, servaient à évaluer les fortunes, et jouaient en réalité un rôle de grosse monnaie. Aussi, quand on saura que les bêtes à cornes dont il s'agit ici sont, en l'espèce, un taureau, et de plus, un taureau extraordinaire, le plus puissant de toute l'Irlande, le fameux Dond de Cualnge, on comprendra que quatre des provinces de l'Irlande se soient coalisées contre la cinquième pour le lui enlever ; les évènements qui s'en suivirent furent terribles, à en juger par l'impression qu'ils firent sur ces populations aux idées relativement primitives; à en croire la légende, l'expédition aurait coûté la vie à des milliers d'hommes, et tout cela en vain, puisque le poème se termine par la mort du fameux Dond de Cualnge. Mais, un court exposé de la matière fera comprendre mieux, que tout le reste, la nature et l'importance du sujet.

Un soir, la reine de Connacht Medb et son mari Ailill, eurent une discussion sur le point de savoir lequel était le plus riche des deux; il faut savoir qu'ils étaient mariés sous le régime de la séparation des biens; comparaison faite de leurs fortunes, il se trouva qu'Ailill

était le maître d'un taureau comme sa femme n'en avait pas. Ayant appris qu'un chef de l'Ulster du nom de Dare en possédait un célèbre dans tout le pays, Medb lui envoya des ambassadeurs pour lui demander de le lui prêter pour un an ; par suite de l'outrecuidance de ses envoyés, sa requête fut repoussée avec dédain. Résolue à s'emparer de force de l'animal, la reine réunit ses armées, invita le Leinster et les deux provinces de Munster à se joindre à elle pour attaquer l'Ulster.

La marche de l'armée est décrite avec précision ; une cinquantaine de localités par lesquelles elle passa sont énumérées ; au prix des plus grandes difficultés, elle arriva ainsi aux frontières de l'Ulster, après avoir traversé les plaines boisées des environs de Kells, où les troupes souffrirent tout particulièrement de la neige.

Alors, le grand héros de l'Ulster Cuchulin, sans se montrer, commença à harceler l'envahisseur ; il grava une formule ogamique sur un tronc d'arbre, y fixa les têtes de trois guerriers qu'il avait tués, et plaça le trophée sur la route de l'armée. Cette nuit-là, Ailill et Medb se firent donner des détails sur leur terrible adversaire par les proscrits de l'Ulster qui se trouvaient dans leur suite. Tour à tour, Fergus, Cormac Conlingeas et Fiacha racontent la vie et les exploits du jeune Cuchulin. Ces récits forment une longue digression, qui occupe environ un sixième de l'œuvre toute entière, mais ils sont loin de constituer la partie la moins intéressante du *Tain*.

Cuchulin était seul ; Medb pour envahir l'Ulster, avait profité du moment où le roi et les guerriers ennemis étaient sous le coup d'une mystérieuse maladie périodique, qui les rendait faibles comme des femmes et incapables de porter les armes. Le mal leur était envoyé à époque fixe comme punition par la déesse Macha qui, alors qu'elle était enceinte, avait été obligée par les guerriers de l'Ulster, à lutter de vitesse avec les chevaux du roi.

Cuchulin suivait l'armée sans se montrer, mais, chaque nuit, il tuait cent hommes à l'aide de sa fronde. Medb, pour mettre fin à ce carnage, lui demanda une entrevue ; n'ayant pu l'acheter, elle conclut avec lui un traité d'après lequel l'armée resterait dans son camp, et chaque jour, un des champions des envahisseurs se mesurerait avec Cuchulin.

Un grand nombre de combats singuliers ont lieu ; Cuchulin abat successivement tous les adversaires qui lui sont opposés ; pendant sa lutte avec l'un de ceux-ci, le grand Lóch, la déesse de la guerre la Mór-rígu vient attaquer le héros de l'Ulster ; mais, de même que, dans l'Iliade, Diomède atteint de sa lance la déesse Cypris, ici Cuchulin crève un œil à la déesse, dont cependant l'intervention avait permis à Lóch de le blesser grièvement.

A la suite de cette affaire, Medb rompit le traité, en envoyant six hommes contre Cuchulin qui était exténué. Le héros de l'Ulster en vint à bout, mais au sortir de cette lutte, poussé par le désespoir, et affaibli par les blessures, la fatigue et les veilles, il monta sur son char pour se précipiter seul au milieu des ennemis où il aurait infailliblement succombé. A ce moment, un personnage surnaturel, visible de lui seul dans la plaine, fit tomber sur lui un sommeil qui dura trois jours et trois nuits.

A son réveil, en proie à une rage et à une fureur nouvelles, il fit un carnage effroyable des ennemis, et tua entre autres, avec l'aide de son compatriote Fiachra, qui était accourru à son secours, le druide Cailitin et ses vingt fils. C'est alors que Medb lui opposa son ami Ferdiad, un des proscrits de l'Ulster. Le combat fut long et terrible, il dura plusieurs jours, Cuchulin ne triompha qu'au prix des plus grands efforts, et encore était-il tout couvert de blessures. Après sa victoire, les fils de Géadh le transportèrent à Muirthemne, et le plongèrent dans des eaux salutaires qui guérirent ses plaies.

Alors, tandis qu'à la suite de tragiques évènements Findabair, la fille de Medb et d'Ailill, mourait au milieu du camp des alliés, les guerriers de l'Ulster se rassemblaient dans les plaines de Meath. Medb envoie Mac Roth reconnaître l'ennemi, et l'espion vient faire un rapport circonstancié, qui rappelle le catalogue des vaisseaux de l'Iliade. Il décrit au roi et à la reine les différentes troupes qui se concentrent et Fergus les identifie une à une d'après la description. Alors éclate la bataille, furieuse, désordonnée; des prodiges de valeur sont faits de part et d'autre; après être restée longtemps indécise, grâce à l'inaction de Fergus, la victoire se décide pour les guerriers de l'Ulster; Medb ne doit la vie qu'à la générosité de Cuchulin; l'armée des alliés bat en retraite sur Cruachan. Mais Medb a réalisé son dessein : pendant le combat, le fameux Dond de Cualnge a été conduit à Cruachan.

L'épopée semble terminée; mais un dernier épisode la clôt : arrivé à Cruachan, le célèbre Dond, apercevant le taureau d'Ailill, fond sur lui; pendant toute la journée, sous les yeux de l'armée, les deux animaux se battirent avec acharnement sans parvenir à triompher l'un de l'autre; pendant la nuit, ils traversèrent une grande partie de l'Irlande sans cesser de se battre; au jour, le Dond était vainqueur et se dirigeait vers Cualnge avec les restes de son ennemi sur les épaules. Arrivé chez lui, il s'adossa à une colline, et, poussant un formidable mugissement de triomphe, il mourut; le cœur lui avait éclaté dans la poitrine, et des flots de sang s'échappaient en torrent de sa bouche et de ses naseaux.

Telle est, dans ses grandes lignes, la matière de cette épopée qui a entraîné dans son orbite un grand nombre de récits épiques de l'Irlande.

Son importance est considérable pour l'étude de l'antiquité celtique : c'est en Irlande que la vieille civilisation celtique s'est maintenue le plus longtemps, parce que seule, de toutes les contrées jadis habitées par les Celtes, l'Irlande échappa à la conquête romaine, et aux invasions des barbares; le seul événement qui modifia, dans une certaine mesure, la civilisation irlandaise, ce fut au IVe siècle l'introduction du christianisme; plus tard, les invasions des Normands exercèrent également une certaine influence; mais, grâce à l'existence de véritables écoles de poètes, le souvenir du passé se transmit de génération en génération.

La lecture de l'épopée montre combien on a été fidèle à la tradition; ainsi, par exemple, les principaux héros, tels que le roi Conchobar, Cuchulin, Fergus, Conall Cernach, Bricriu, Ailill, Medb, ont toujours le même caractère, dans quelque épisode qu'on les rencontre. D'autre part, des contradictions de détail, dans la chronologie de l'épopée, ou dans certains faits d'importance secondaire montrent que le *Tain* n'est pas l'œuvre d'un seul poète, mais le produit d'une collaboration de plusieurs siècles.

L'œuvre est entremêlée de prose et de vers; c'est la prose qui forme le corps du récit, mais elle est toujours écrite dans une langue conventionnelle, abondante en clichés et phrases stéréotypées; les morceaux en vers sont des dialogues, des chants de triomphe ou de deuil; bref, il a manqué un génie pour faire la toilette définitive de l'épopée irlandaise; elle est d'une étape en arrière de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, mais, précisément à cet égard, elle mérite une attention toute particulière.

Les origines du *Tain* sont obscures et doivent être reportées à l'époque païenne, mais, naturellement ce n'est pas sous sa forme ancienne que le poème nous est conservé. Il semble que ce soit vers le VIe siècle qu'il fut mis par écrit; néanmoins longtemps encore la tradition resta mi-orale, mi-écrite; dans nos manuscrits, il est encore fréquemment fait appel à l'autorité des *scélaighe*, ou narrateurs. D'après certains indices, la forme que le *Tain* possède actuellement lui aurait été donnée dans la première moitié du VIIe siècle de notre ère par le poète Senchán Torpeist. Toutefois, la prose est une matière qui évolue facilement; mais au cours des siècles suivants, les copistes remplacèrent dans les manuscrits les formes et les mots tombés en désuétude par des expressions plus modernes et plus compréhensibles, de là, l'aspect relativement jeune de la prose, par opposition aux

poëmes qui, à cause de la métrique, ne pouvaient être modifiés.

Les manuscrits du *Tain* sont au nombre de seize environ ; ils se groupent en trois recensions.

La première, celle dont la langue est la plus ancienne, comprend le *Leabhar na h'Uidri*, le Livre jaune de Lécan, l'Egerton 1782, et l'Egerton 114.

La seconde version est conservée dans le Livre de Leinster, le manuscrit Stowe 984. Le manuscrit H. 1, 13 du Collège de la Trinité à Dublin, le manuscrit additionnel 18748 du Musée britannique, et l'Egerton 209.

Un grand fragment d'une troisième version se trouve dans les manuscrits H. 2, 17 du Collège de la Trinité, et Egerton 93.

C'est la version du Livre de Leinster, que M. Windisch a prise comme base de son édition ; sans doute, celle du *Leabhar na h'Uidri* est plus ancienne, mais elle est beaucoup moins complète ; les lacunes qui existent dans le récit du Livre de Leinster ont été comblées principalement au moyen du manuscrit Stowe 984 et des autres manuscrits de la même classe; M. Windisch, qui aurait pu donner dans son édition divers épisodes qui manquent dans le manuscrit de la deuxième recension et ne sont contenus que dans ceux de la première — tels quatre exploits de Cuchulin enfant racontés par le *Leabhar na h'Uidri*, — s'en est abstenu pour respecter la tradition qu'il reproduisait.

Quant à l'édition elle-même, c'est un chef-d'œuvre de clarté et de probité scientifique. L'introduction ne comporte pas moins de quatre-vingt-dix pages. L'auteur y étudie successivement la géographie du *Tain*, sa valeur historique, la concordance de l'épopée irlandaise avec les témoignages des auteurs anciens relatifs aux Celtes, la tradition épique irlandaise, et enfin les manuscrits du *Tain*.

Vient ensuite l'édition du texte. Il comprend quatre parties :

1° Le texte irlandais, avec indication par la typographie, des résolutions des abréviations.

2° Un apparat critique, donnant toutes les variantes des manuscrits de la même recension.

3° Une traduction allemande serrant le texte d'aussi près que possible et enfin

4° de nombreuses notes explicatives d'une grande richesse et d'une érudition profonde. Elles concernent la langue, les institutions, les coutumes, le folklore, etc. L'auteur n'y esquive aucune difficulté ; là où la science actuelle est arrêtée, il le dit carrément et ce n'est pas un des moindres titres qu'il s'est acquis à notre gratitude.

L'ouvrage est terminé par un glossaire de plus de 150 pp. de mots

rares ou obscurs, par une liste des noms géographiques, et enfin, une table des noms de personnes.

Depuis la publication de ses *Irische Texte* et de sa *Petite Grammaire irlandaise*, M. Windisch s'était créé beaucoup de titres à la reconnaissance des celtisants; la publication de son édition du *Tain Bo Cualnge* restera un monument impérissable de sa science et de sa puissance de travail. C'est le livre le plus considérable et le plus marquant qu'aient produit les Etudes celtiques depuis l'apparition de la *Grammatica celtica*. VICTOR TOURNEUR.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

94. — **J. Bastin**, *Les voyelles latines dans leur passage comme sons en français*. A. Zinserling, Saint-Pétersbourg, 1906. 23 pp. 30 cop.

Dans cet opuscule de 23 pages, M. Bastin s'est attaché à résumer, comme l'indique le titre, le chapitre le plus important de la phonétique historique du français. La compétence indiscutable de l'auteur, dont un récent *Précis de phonétique* a été remarqué, est un sûr garant de la valeur scientifique de cet exposé très fouillé et très touffu. Fouillé et touffu, ce sont bien les mots propres, car on a rarement fait tenir en si peu de pages tant de règles et de remarques. Je ne dirai pas que la clarté n'en souffre jamais : il est tel endroit où l'on doute que l'élève retrouve facilement le fil conducteur dans le dédale des subdivisions parfois peu nettement indiquées (Page 8, rétablir un 4° au commencement de la ligne 9). C'est aussi là, en partie du moins, la faute de la forme adoptée dans cet ouvrage. Plutôt qu'un véritable manuel classique, M. Bastin nous a donné une causerie fort savante à la vérité, mais parfois un peu désordonnée. C'est ainsi que les questions de graphie et de prononciation viennent sans cesse se greffer sur les questions de pure phonétique. A coup sûr, l'exposé oral s'accommode fort bien de pareils rapprochements : si l'on en avait laissé l'initiative au professeur, le plan de l'ouvrage y eût gagné, à notre avis, en rigueur et en clarté. Il est juste d'ajouter que l'auteur a prévu cette critique et s'en excuse : « cette étude ne contient, nous assure t il que l'enseignement pratique donné, en Russie à la jeunesse des écoles ». Voilà de quoi faire rêver les professeurs de notre enseignement moyen, à la porte duquel l'étude historique du français attend toujours le *Dignus es intrare !*

A un autre point de vue, il manque parfois à M. Bastin de savoir douter. Il lui arrive d'avancer des solutions personnelles dans des questions discutées. De quoi il faut le féliciter, car elles sont souvent fort plausibles et méritent d'être prises en sérieuse considération.

Nous voudrions seulement que, dans cet ouvrage de vulgarisation, il les donnât comme des solutions personnelles, sans plus, et qu'en général il distinguât plus nettement ce qui est résultat acquis de ce qui est simple hypothèse. Ainsi le commençant ne pourrait jamais déduire de l'exposé de la formation de l'imparfait de l'indicatif (p. 9) qu'il y ait la moindre incertitude, sur les conditions de ce processus linguistique On sait pourtant si la question est obscure encore et discutée ! Où M. Bastin tranche si décidément, M. Brunot *(Histoire de la langue française*, I, p. 203) n'avance rien que sous le couvert de prudentes formules dubitatives.

Ces réserves faites, — et l'on voit qu'elles sont d'ordre purement pédagogique, — nous n'hésitons pas à recommander aux maîtres de français la lecture de l'opuscule de M. Bastin. Ils y trouveront sur les origines de la langue des données justes dont ils pourront enrichir leur enseignement. Et ce ne sera pas le premier service dont ils seront redevables à ce vétéran de la philologie française.

G. CHARLIER.

95-96. — **V. Albert** et **E. Sody**, *Grammaire française à l'usage des classes gréco-latines*. Huy, Bourguignon, 1907.

Les mêmes, *Grammaire française à l'usage des Écoles moyennes et des classes professionnelles des athénées et des collèges.*

Partant de ce principe qu'il ne convient pas d'imposer le même manuel de grammaire française aux élèves qui étudient le latin et à ceux qui ne l'étudient pas, MM. Albert et Sody ont composé deux ouvrages différents. Quand on s'adresse à des élèves qui étudient le latin et le grec, on peut remonter aux sources de la langue française, ce qui n'est pas possible dans les Humanités Modernes.

Disons donc un mot de chacun de ces ouvrages.

Nous n'aurons que des éloges pour la grammaire française à l'usage des classes gréco-latines. Elle constitue en Belgique une heureuse innovation qui familiarisera les élèves avec les éléments de grammaire historique et de grammaire comparée. Par là, l'étude de la grammaire est élevée à la hauteur d'une science : on raisonne, on explique, on intéresse. Comme le dit éloquemment dans la préface M. le Chanoine Tombeur, Inspecteur des Collèges diocésains : « les élèves voient » que la grammaire qu'ils apprennent n'a pas toujours été ce qu'elle » est aujourd'hui ; ils commencent à comprendre qu'une langue » vivante est un organisme qui, comme tout ce qui vit, se transforme » continuellement. Le latin, par contre-coup, paraît moins aride » aux élèves : ils entrevoient quelque utilité à le connaître ; les deux » vocabulaires se compénètrent et s'unissent pour soutenir l'effort de

» la mémoire. Enfin cet aperçu sur la façon dont la grammaire » française s'est peu à peu formée, élargit les idées et ouvre des » horizons nouveaux : c'est une initiation à l'étude d'autres gram- » maires ; l'élève pressent une science générale des grammaires ».

Ces lignes étaient trop expressives pour n'être pas reproduites intégralement. Oui, utilisons les renseignements précieux que fournit la grammaire historique. Ne craignons pas d'entrer dans cette voie qui nous a été trop longtemps fermée. Toutefois, évitons d'empiéter sur l'enseignement universitaire ou plus exactement de donner à nos leçons un caractère trop savant. Ceci est chez le maître affaire de tact et de mesure.

Il en est de même des premiers éléments de syntaxe que les auteurs ont intercalés dans la lexigraphie. C'est au professeur à juger s'il est opportun ou non de les utiliser. L'idée, en tout cas, nous semble bonne.

Quant aux tolérances orthographiques décrétées naguère en France, les auteurs ne les ont pas signalées, ce dont nous les louvons. Il est, à notre sens, prématuré d'intervenir dans un débat où les solutions proposées sont loin d'avoir réuni l'unanimité des avis.

Nous concluons donc que ce manuel mérite toute l'attention des professeurs d'Humanités Anciennes, et que l'avenir lui appartient.

Nous ne serons pas aussi dithyrambique à l'égard du second manuel. Pourquoi ? parce qu'il ne se distingue guère de ceux dont on se sert aujourd'hui. Il est donc comme les autres : alors convient-il de changer ? Puisque la grammaire française semble et est si difficile pour les élèves qui ignorent le latin et le grec, pourquoi ne pas leur faciliter cette étude au moyen de tableaux synoptiques qui frapperont davantage l'esprit et se graveront aisément dans la mémoire ? De plus, les auteurs parlent du gérondif. Pourquoi introduire ce nouveau terme qui ne dit rien aux élèves des Humanités Modernes ?

Une dernière remarque : on lit dans la table des matières : Préface, puis Introduction ; et dans l'ouvrage on ne trouve ni Introduction ni Préface. Petite distraction des auteurs.

Quant à l'exécution matérielle des deux manuels, disons qu'elle est soignée : beau papier et belle impression, — cela a bien aussi son importance.

J. FLEURIAUX.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

97. — **Dr W. Streitberg**, *Gotisches Elementarbuch*. Zweite verbesserte und vermehrte Auflage. Heidelberg, C. Winter. 1906. XVI-350 pp. in-8°. 4 m. 80. (Sammlung germanischer Elementar- und Handbücher, hrsg. von W. Streitberg. I. Reihe : Grammatiken. 2.

La première édition de cet ouvrage, publiée en 1897, pouvait passer, même en français, pour un manuel élémentaire. Depuis, les *Elementarbücher* de M. Holthausen pour le vieux saxon, de M. Kahle pour l'islandais, et surtout de M. Bülbring pour l'anglo-saxon ont modifié entièrement l'aspect de la collection à laquelle appartient la grammaire gotique (1) de M. Streitberg. Ce ne sont plus des ouvrages élémentaires, mais des traités très savants et très complets relatifs à chacune des anciennes langues germaniques; et le petit volume si net, si substantiel, mais en même temps si commode et si pratique qu'était le *Gotisches Elementarbuch* de 1897 s'est trouvé en quelque sorte dépaysé en si docte compagnie. Il nous revient aujourd'hui en deuxième édition et complètement transformé : sous sa forme actuelle, le manuel gotique n'a plus rien à envier aux autres volumes de la série. Le nombre des pages a passé de 200 à 350; l'introduction, la phonétique, la morphologie, la syntaxe, les morceaux de lecture se sont accrus dans des proportions considérables. Ces changements toutefois ne représentent pas un progrès au point de vue pédagogique. En 1897, M. Streitberg nous avait donné un excellent *livre de l'élève;* si remarquable que soit le *livre du maître* qu'est l'édition actuelle, il ne saurait remplacer le premier manuel. Et les professeurs, tout en appréciant les services que leur rendra le livre nouveau, regretteront de ne plus pouvoir se servir de l'ancien pour la première initiation des élèves.

Cette réserve faite, on serait mal venu de marchander les éloges au *Gotisches Elementarbuch.* Sa valeur s'est accrue en même temps que son volume, et c'est devenu maintenant un abrégé des plus complets de tout ce que l'on sait sur la langue des Goths. Les indications bibliographiques relatives à chaque chapitre sont plus riches, certaines parties de l'ouvrage sont entièrement remaniées. L'Introduction, très succincte dans la première édition, nous donne maintenant toute la matière du chapitre consacré par M. Streitberg à la littérarure gotique dans le *Grundriss der germanischen Philologie.* Avec son talent d'exposition habituel, M. Streitberg retrace l'histoire primitive des Goths (chap. II), et la vie agitée de Wulfila, il nous parle de ses travaux et de la position prise par lui dans la question arienne (chap. III); puis viennent des détails sur la bible gotique, son original grec, l'influence de la version latine (chap. IV), enfin sur les autres monuments de la langue et le gotique de Crimée (chap. V).

(1) Il peut paraître pédantesque d'écrire *gotique* et *Goths* (avec *th*); mais il importe de ne pas confondre ce qui appartient aux Goths avec ce qui est *gothique*, comme l'art gothique qui n'a aucun rapport avec le peuple goth. On peut, si l'on veut, justifier le *th* du nom propre par *Gutthiuda* « peuple, terre des Goths ».

La Phonétique et la Morphologie ont subi relativement peu de transformations, mais ces changements mêmes sont significatifs, car ils nous montrent dans quel esprit l'auteur a voulu modifier le plan de son ouvrage. En 1897, le chapitre sur la prononciation du gotique ne comprenait pour chaque lettre de l'alphabet que l'indication de sa prononciation normale, avec quelques détails complémentaires pour justifier la solution adoptée dans les cas difficiles; deux pages en appendice exposaient les principales règles de transcription des noms propres grecs, et un chapitre suivant était consacré aux particularités orthographiques que présentent les manuscrits gotiques. Dans l'édition nouvelle cet ordre se trouve renversé : un premier chapitre (le VIIe) traite avec une grande abondance de détails de la transcription gotique des noms propres bibliques, le suivant (VIIIe) est consacré aux variantes orthographiques des manuscrits gotiques; et ce n'est qu'après nous avoir fourni ainsi les éléments de la solution que l'auteur aborde dans le chapitre IXe le problème de la prononciation du gotique, en donnant cette fois aux discussions sur la valeur de chaque lettre des développements assez considérables. La disposition plus dogmatique de la première édition offrait des avantages au point de vue pédagogique; mais ici comme ailleurs, M. Streitberg a voulu suivre un ordre plus logique et partant plus scientifique, en commençant par l'exposé des faits dans toute leur complexité pour formuler seulement en dernier lieu la théorie qui s'en dégage. Les chapitres suivants (X-XIII) de la Phonétique ne diffèrent guère de ceux de l'édition de 1897 consacrés aux mêmes matières (rapport entre les voyelles gotiques et les voyelles proto-germaniques; apophonie; les consonnes gotiques comparées aux consonnes proto-germaniques; traces de lois proto-germaniques dans le consonantisme gotique). Remarquons qu'il est parlé d'une loi nouvelle, celle de la dissimilation des spirantes en syllabe non tonique (p. 84 et suiv.) : dans les mots à suffixe en *-ufni*, *-ubni*, par exemple, on a *b* ou *f* suivant que la syllabe radicale se termine en consonne sourde ou en sonore : *witulni*, connaissance *(t — b)*, mais *waldufni*, puissance *(d — f)*. Cette loi est importante, car elle rend raison jusqu'à un certain point du caractère capricieux en apparence des alternances de spirantes en gotique, alternances que la loi de Verner n'explique pas entièrement.

La deuxième partie du manuel, la Morphologie, n'a subi extérieurement aucune modification; on ne le regrettera pas, car les qualités d'exposition qui faisaient de la première édition un petit chef-d'œuvre, apparaissaient surtout dans cette partie morphologique si complète et si claire à la fois, si bien faite pour donner à l'avance une idée de la déclinaison et de la conjugaison germaniques tout entières,

M. Streitberg s'est borné à compléter chaque paradigme de la flexion des noms, des pronoms et des verbes, en indiquant avec une exactitude scrupuleuse les formes réellement attestées dans les textes. Une comparaison attentive des deux éditions montre avec quel soin minutieux cette revision a été faite (cf. p. 100, 104, 105, 106, etc.). L'emploi de l'astérique après un mot dont la forme citée est reconstruite, alors que le mot lui-même ne se rencontre que sous une autre forme, souligne d'une manière frappante ce souci d'une plus parfaite exactitude. On peut néanmoins aller trop loin même dans cette voie. Dans la liste des numératifs figure le nombre trente-neuf, rendu en gotique par *fidwor tiguns ainamma wanans*, c'est-à-dire quarante moins un, d'après 2 Cor. 11, 24. Le grec et le latin connaissent cette façon de compter à rebours, mais cet unique exemple ne prouve pas qu'elle fût en usage en gotique. On pourrait aussi bien soutenir que la plupart de nos langues modernes disent normalement « quarante moins un » pour trente-neuf, sur la foi du même passage : en effet toutes les traductions que j'ai sous la main, anglaise, française, néerlandaise, danoise reproduisent littéralement la tournure de l'original. Dans l'appendice final de la Morphologie, il est donné quelques détails sur les composés : pour être très brefs encore dans la nouvelle édition, ces quelques paragraphes sont néanmoins plus riches d'informations que les numéros correspondants de l'ancienne et comprennent un plus grand nombre d'exemples.

Une modification importante apportée aux morceaux de lecture qui terminent le volume est l'adjonction du texte grec original aux extraits de la bible gotique. On sait que les recherches de M. Kauffmann, pour ne parler que des plus récentes, ont permis de déterminer avec une approximation très satisfaisante à quelle recension appartenait le manuscrit grec qui a servi de base à la version gotique. Dès lors, il devient de la plus haute importance de n'étudier la bible gotique qu'en s'éclairant, autant que possible, de l'original (1). L'édition parallèle de E. Bernhardt donnait et pour le gotique et pour le grec un texte arbitrairement modifié selon les vues personnelles de l'auteur; elle ne peut inspirer par conséquent qu'une médiocre confiance. A l'avenir, on aura à continuer dans la voie indiquée par M. Streitberg en se servant parallèlement au texte gotique d'un texte grec établi aussi rigoureusement que possible. Les morceaux de lecture se terminent par un appendice qui comprend le chapitre deuxième de l'évangile de Saint Luc en quatre textes

(1) Parmi les rares fautes d'impression, j'en note une qui est importante : p. 250, l. 3, lire ὑμῶν pour ἡμῶν.

parallèles, grec, gotique, anglo-saxon et vieux-haut-allemand. Ce rapprochement des trois plus anciennes langues germaniques donnera lieu certainement à des comparaisons curieuses et instructives ; mais pour une étude tant soit peu fouillée,il faudra comparer chaque texte à son archétype,c'est-à-dire séparer les évangiles anglo-saxon et vieux-haut-allemand du gotique pour les comparer isolément à la Vulgate latine. Le même appendice contient en outre un extrait des fragments de Monsee, ainsi que le fameux passage de Busbeck où il raconte son entrevue avec deux Goths de Crimée et cite quelques mots de leur langue.

Il nous reste à parler de la troisième partie du manuel de M. Streitberg, la Syntaxe, qui, avec l'Introduction, a subi les remaniements les plus importants. Les « notions de syntaxe » (Syntaktisches) de 1897 comprenaient en une trentaine de pages un précis de syntaxe nécessairement très succinct mais d'une doctrine remarquablement nette et ferme. Aujourd'hui, M. Streitberg nous donne une syntaxe beaucoup plus étendue (près de 100 pages) et qui vise à être complète. Aucun ouvrage, à notre connaissance, depuis l'exposé de J. Grimm et celui de von der Gabelentz et Loebe dans leur *Grammaire de la langue gotique* de 1846, n'a repris l'étude de la syntaxe gotique dans son ensemble. C'est donc un grand service que nous rend M. Streitberg, qui est, du reste, on ne peut mieux qualifié pour entreprendre ce travail, tant par les recherches de détail qu'il a entreprises précédemment que par la méthode claire et sûre dont il s'inspire. On a souvent négligé de considérer à son véritable point de vue la langue gotique que nous connaissons et les études de syntaxe surtout ont eu à souffrir de ces erreurs. La langue de Wulfila n'est pas le parler quotidien dont se servaient les Goths ses contemporains, c'est une langue littéraire artificielle créée de toutes pièces pour servir de langue religieuse, à la fois liturgique et théologique. Chez les autres peuples germaniques, l'idiome barbare a été façonné peu à peu, au fur et à mesure des besoins, à exprimer des idées chrétiennes. Chez les Goths il y a eu une introduction brusque de la langue nationale dans le culte et dans la liturgie dès les premiers jours du christianisme, et Wulfila a été amené par la force des choses à faire violence au génie de sa langue à un degré que nous pouvons à peine deviner. La tâche du traducteur peut paraître aisée quand il n'a affaire qu'aux récits relativement simples des évangiles ; mais elle est d'une difficulté qu'on pourrait qualifier d'insurmontable quand il s'agit de rendre avec précision, dans une langue encore inculte, les notions abstraites de la théologie de Saint Paul. Le résultat auquel est parvenu Wulfila est très remarquable, mais il ne

faut pas oublier, en étudiant sa version des Livres Saints, qu'elle est en grande partie artificielle. Un exemple nous montrera combien est imparfaite notre connaissance de la langue gotique, malgré l'importance des fragments que nous en avons conservé. Le mot *lathon*, appeler, se rencontre dans vingt passages, ce qui peut paraître suffisant pour en déterminer la signification. En réalité, sur ces vingt passages, il en est dix neuf où le mot désigne l'appel divin, la vocation à une destinée surnaturelle, et le substantif correspondant *lathons*, appel, s'emploie de même pour « vocation divine ». C'est dire que nous ignorons le sens véritable du mot : nous connaissons le concept théologique auquel Wulfila l'a adapté dans sa langue artificielle, mais nous ne pouvons aller au delà de la lettre morte du texte pour retrouver la notion vivante du parler réel. Ce qui est vrai du vocabulaire, l'est aussi, *mutatis mutandis*, de la syntaxe. Bien souvent la phrase gotique est un décalque si parfait de la phrase grecque, les constructions de la version coïncident si exactement avec celles de l'original, que l'on est forcé d'admettre qu'il y a eu imitation presque servile. Comment alors distinguer les tournures empruntées de celles qui étaient originales? La méthode de M. Streitberg est la suivante : il faut d'abord s'efforcer de connaître aussi exactement que possible le modèle grec dont Wulfila nous a donné la copie ; puis, donner toute son attention aux constructions qui s'écartent de l'original, les seules qu'on ne puisse suspecter d'être imitées du grec. Celles-ci, bien comprises, donneront souvent la clef des autres difficultés et permettront fréquemment de décider s'il y a eu, oui ou non, imitation.

Dans cette nouvelle édition, les premiers chapitres relatifs à la syntaxe des noms, des pronoms et des adjectifs ne sont guère plus développés qu'ils ne l'étaient en 1897. Ce n'est pas à dire qu'ils n'aient été retouchés : par exemple toutes les explications concernant le génitif ont été remaniées, la classification a été bouleversée pour devenir plus savante, sinon plus pratique. Les paragraphes de l'adjectif et du pronom ont pris un peu plus d'ampleur, mais sans changements profonds. Au contraire, la doctrine du verbe a été entièrement transformée. Un chapitre spécial traite du verbe dans les propositions absolues, un autre est consacré à la phrase composée. La notion difficile que l'on appelle *aspect* du verbe dans les langues slaves (en allemand *Aktion*, *Aktionsart)* a également en gotique une grande importance, et pour la même raison. Dans ces langues, la pauvreté de la conjugaison est corrigée par le jeu assez complexe d'un système de composés ajoutant à la notion du verbe l'*aspect* imperfectif, duratif, inchoatif, etc., qui chez nous s'attache plutôt à

un temps déterminé, imparfait, passé défini, etc. Les deux modes d'expression ne coïncident du reste qu'en gros : pour nous, l'idée temporelle (présent, passé, futur) est la chose essentielle que nous omettons rarement d'indiquer; dans les langues slaves, et, pour autant que nous pouvons nous en rendre compte, en gotique, l'aspect de l'action verbale passe au premier plan et l'élément temporel est à proprement parler sous-entendu, quoique il se laisse deviner sans erreur possible. On ne reprochera pas à M. Streitberg d'avoir consacré des pages nombreuses à définir ces notions qui nous sont peu familières, et qu'il est d'ailleurs difficile de délimiter d'une manière précise : car il semble que le gotique n'ait pas su profiter autant que les langues slaves des ressources des aspects verbaux.

La syntaxe des modes, moins malaisée à saisir, n'en soulève pas moins de multiples problèmes. Tant pour les propositions principales que pour les subordonnées, l'emploi de l'optatif ou de l'indicatif est lié à des lois qui sont loin d'être complètement élucidées. Sans y parvenir toujours, M. Streitberg s'est efforcé d'être complet : il est rare de rencontrer dans un texte gotique une difficulté dont son manuel ne donne une solution, généralement satisfaisante. Je signalerai, parmi ces constructions que M. Streitberg néglige d'expliquer, l'emploi de *ei* avec l'indicatif après *saihwan* « se garder de » dans Mc. 8, 15 : *saihwith ei atsaihwith izwis* ..., et dans une proposition de but, Joh. 14,3 : *ei* ... *sijuth*. E. Bernhardt note déjà ces anomalies sans résoudre la difficulté : il eût été intéressant de connaître l'avis de M. Streitberg sur ces passages difficiles (1).

En résumé, l'ouvrage de M. Streitberg est un livre nouveau, très complet, sur la langue gotique. Il s'adresse non plus à des débutants, mais à tous ceux qui, pour leurs études ou leur enseignement, veulent approfondir la plus ancienne des langues germaniques. Indispensable à tous les travailleurs grâce à sa syntaxe complète, le nouveau manuel sera consulté avec fruit à chaque page, autant pour la sûreté des renseignements qu'il fournit qu'à cause de l'excellence de la méthode dont l'auteur s'inspire. Nous possédions jusqu'ici un assez grand nombre d'ouvrages de valeur sur la langue de Wulfila : on peut dire que celui de M. Streitberg réunit les avantages de chacun d'eux.

JOSEPH MANSION.

98-102. — **M. Loke**, *Les versions néerlandaises de Renaud de Montauban étudiées dans leurs rapports avec le poème français*. Toulouse, E. Privat, 1906, 190 pp. 8°.

(1) L'adjectif *reiks** dont on rencontre la forme *reikjane* Neh. 6, 17 est oublié au lexique.

H. Bouwman, *Verklarende en tekstcritische aanteekeningen op Maerlants « Historie van den Grale » en « Merlijns boeck ».* Groningen, M. de Waal, 1905, VIII-212 pp. 8°.

Fl. E. J. M. Baudet, *De maaltijd en de keuken in de middeleeuwen.* Geïllustreerd met authentieke afbeeldingen. Leiden, A. W. Sijthoff, [1906], X-166 pp. 8°.

P. H. Van Moerkerken Jr, *De satire in de Nederlandsche kunst der middeleeuwen.* Amsterdam, S. L. Van Looy, 1905, VI-244 pp. 8°.

J. A. N. Knuttel, *Het geestelijk lied in de Nederlanden voor de kerkhervorming.* Rotterdam, W. L. et J. Brusse, 1906 XVI-544 pp. 8°.

Parmi les dissertations doctorales qui ont paru en ces derniers temps, et qui sont consacrées à l'examen d'une question de philologie néerlandaise, signalons d'abord quelques-unes se rapportant à la littérature néerlandaise du moyen-âge. — Dans sa thèse de doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, Mlle M. Loke s'occupe des *Versions néerlandaises de Renaud de Montauban, étudiées dans leurs rapports avec le poème français.* Elle divise son travail en deux chapitres, dont le premier (pp. 7-58) est consacré à l'examen de la version moyen-néerlandaise, ses différentes rédactions, leur filiation et leur composition. Cette version est représentée par quatre textes, dont deux sont écrits en néerlandais, deux en allemand; dans chaque langue, l'une des rédactions est en prose, l'autre en vers. Par l'étude détaillée de ces quatre textes, l'auteur veut établir que les deux rédactions rimées remontent probablement à une source commune *(x)*, et les deux rédactions en prose à une autre *(y)*, lesquelles toutes les deux remontent à leur tour à une version primitive *(z)*. Nous avons donc d'un côté le texte français, publié par Michelant (1862); de l'autre, le groupe des textes néerlandais; les différences entre les deux sont examinées au deuxième chapitre (pp. 59 185). Mlle Loke étudie d'abord séparément les différents épisodes (section I), puis passe à la comparaison générale de la version française et de la version néerlandaise supposée *(z)*; « je crois avoir démontré, dit-elle en terminant, que, si la comparaison détaillée des différents épisodes des deux versions rend probable l'antériorité de la rédaction néerlandaise, l'analyse littéraire conduit au même résultat; qu'elle nous présente le texte français comme une œuvre plus voulue, plus littéraire, et par conséquent comme postérieure à celle qui a servi de base à la rédaction néerlandaise ». Cette conclusion s'écarte de l'opinion généralement admise jusqu'aujourd'hui, d'après laquelle la version néerlandaise serait la plus récente.

M. H. Bouwman nous présente, dans sa dissertation doctorale, une série de remarques critiques et exégétiques sur le texte de deux

romans de Jacques de Maerlant, datant de sa première période, à savoir « l'histoire du *graal* » et le « livre de Merlin ». Ces remarques ont pour but tantôt d'éclaircir le sens d'un passage, tantôt de corriger le texte, etc. Ce travail, de l'aveu même de l'auteur, ne saurait être définitif. Il est clair en effet que, pour aboutir à des résultats certains, M. Bouwman aurait dû se servir du manuscrit (unique) dans lequel nous sont transmises ces œuvres, vu que le texte édité par Van Vloten n'offre pas la moindre garantie d'authenticité. Malheureusement, le possesseur actuel de ce manuscrit a refusé net de le communiquer, que dis-je! même de le laisser *voir* à M. Bouwman, de sorte que celui-ci a bien dû se contenter du texte imprimé. M. Bouwman se proposait d'entreprendre une édition critique du *Grale* et du *Merlijn*; ce refus l'a forcé d'y renoncer pour le moment, mais ne l'a pas découragé au point d'abandonner aussi la préparation de cette édition, à savoir l'étude du texte, malgré le caractère provisoire que devait revêtir cette besogne. On lui en sera reconnaissant; ces deux romans ont été beaucoup trop négligés jusqu'à présent.

Comment nos aïeux prenaient-ils leurs repas? Qu'est ce qu'on mangeait et buvait au moyen âge? Comment était organisé le « laboratoire » où se préparait ce que l'on servait à table? A cette triple question Mlle Fl. E. J. M. Baudet a essayé de répondre dans la publication qui lui a valu le titre doctoral. Son livre est intéressant à lire; les gravures qu'elle y a insérées, et qui ne constituent certainement pas un luxe superflu, ont été empruntées à des imprimés du XVIe et XVIIe siècles, mais se rapportent à des usages qui sont décrits plusieurs centaines d'années auparavant. Un travail de ce genre n'a pas seulement exigé de longues et patientes recherches; il ne pouvait être mené à bonne fin qu'avec une grande circonspection dans le choix et l'interprétation des textes. Il y a fort longtemps déjà que Jonckbloet a commencé à étudier les *realia* dans nos auteurs du moyen âge, mais, à part sa publication et le petit livre de J. te Winkel (*Het kasteel en de dertiende eeuw*, Groningue, 1879), presque rien n'a été fait dans cet ordre de choses. Il est à souhaiter que l'exemple de Mlle Baudet trouve des imitateurs.

C'est un sujet très vaste qu'a choisi M. P. H. Van Moerkerken Jr comme thèse doctorale. Par « satire », l'auteur entend (pp. 1-2) toutes les manifestations du comique, même quand l'intention directement satirique est absente; de même, il prend le terme d'« art » dans un sens large : la littérature et les arts du dessin; enfin le moyen âge ne s'arrête pas à la fin du XVe siècle; en matière d'art, l'esprit de cette époque subsiste encore plus tard, alors qu'une nouvelle façon de penser et de concevoir les choses se fait jour dans les autres domaines;

c'est pourquoi il faudra en poursuivre les manifestations bien loin dans le XVIe siècle. Après le chapitre d'introduction (pp. 1-9), où M. Van Moerkerken expose ses vues et trace son plan, il étudie, dans les suivants, la satire grave et sérieuse chez Maerlant et ses disciples Boendale et Jean de Weert (chap. II, pp. 10-37), la satire mordante et spirituelle, l'ironie fine du roman du Renard (chap. III, pp. 38-53), la satire plus âpre et d'habitude plus grossière des chansons, contes, fabliaux (chap. IV, pp. 54-88), enfin l'élément satirique dans la littérature dramatique et les fêtes populaires (chap. V, pp. 89-120). Le diable, la mort et les danses macabres forment le sujet de deux autres chapitres étendus, très intéressants (chap. VI et VII, pp. 121-182) ; les deux derniers sont consacrés à la satire dans les arts du dessin (chap. VIII, pp. 183-216) et aux satiriques qui forment la transition du moyen âge aux temps nouveaux, en particulier Erasme, Anna Bijns et P. Brueghel l'ancien (chap. IX, 217-239). Ce court aperçu, qui est loin de donner une idée du riche contenu de cet ouvrage, permettra cependant de conclure à l'importance des sujets qu'aborde M. Van Moerkerken. Ajoutons que son livre, qui prouve des connaissances solides et une excellente méthode, est d'une lecture facile et agréable, ce qui ne gâte aucune de ses qualités.

Très remarquable aussi est le volumineux travail de M. J. A. N. Knuttel sur les chansons religieuses du moyen âge ; c'est un digne pendant à la dissertation que M. Kalff a écrite, il y a plus de vingt ans, sur la chanson profane de la même époque. M. Knuttel connait bien son sujet, il l'a étudié d'une façon approfondie ; il n'a rien oublié d'important ; son livre est complet. Le savant auteur trace, dans un chapitre servant d'introduction (pp. 1-47), les grands traits de l'histoire de la chanson religieuse, et croit pouvoir conclure que la plupart de ces productions sont originaires de la Hollande ; il passe ensuite en revue (pp. 48-83) les sources d'où elles proviennent (manuscrits et collections imprimées). Toutes les pièces conservées sont divisées en huit groupes (pp. 84-86) et examinées en détail dans les huit chapitres suivants (pp. 87-433). On pourrait discuter le bien fondé de cette division ; mais c'est un point tout à fait secondaire. L'important c'est que M. Knuttel étudie pour ainsi dire une à une les principales chansons de chaque catégorie, n'épargnant aucune peine pour élucider toutes les questions qui s'y rattachent ; par exemple les origines, la date, les différentes rédactions et leur filiation, la composition, la signification, la valeur littéraire, etc. Un grand nombre de ces poésies exigent, si l'on veut les comprendre, que l'on se soit familiarisé avec la théologie mystique du moyen âge ; M. Knuttel n'a reculé devant aucun effort pour y parvenir et arriver par là à la pleine

intelligence des textes. Maintes fois il a pu ainsi expliquer des passages difficiles; quelquefois cependant il nous semble avoir fait fausse route (1). Enfin, les deux chapitres suivants traitent respectivement de l'influence des chansons profanes (pp. 434-470) et des hymnes religieuses latines (pp. 471-489), tandis que le dernier a pour objet les relations entre les chants religieux de nos pays et ceux de l'Allemagne (pp. 490-512).

(La fin au prochain numéro.) C. LECOUTERE.

103. — **J. Koopmans**, *Letterkundige studiën*. I. Hooft als allegorist. Vondel als christen-symbolist. Amsterdam, W. Versluys, 1906. In-8, VIII-320 pp. 2 fl. 75.

Dans différents périodiques hollandais, M. Koopmans a publié une suite d'études sur des auteurs importants et des œuvres remarquables de la littérature néerlandaise. Le présent volume — le premier d'une série — contient quelques-unes de ces études, à savoir une sur Hooft (pp. 1-89) et une autre, beaucoup plus étendue, sur Vondel (pp. 90-317). Du premier de ces auteurs, M. Koopmans examine les *Nederlandsche Historiën* et trois œuvres dramatiques *(Baeto, Geeraert van Velzen* et *Granida)*; il les considère comme formant, au fond, de vastes allégories, dont il cherche à démêler la signification. — Quant à Vondel, l'auteur attribue à l'œuvre presque entière du grand poète un sens symbolique; il en essaye la démonstration par l'étude de ses poésies didactiques, religieuses et politiques, mais ce sont surtout les tragédies qui sont invoquées à l'appui de la thèse.

Ce livre n'est pas d'une lecture facile. Il ne saurait être complètement compris et goûté que par ceux qu'un long commerce a tout à fait familiarisés avec les ouvrages de Hooft et de Vondel. Puis, quel style tourmenté ! A force de ne rien vouloir dire de banal, M. Koopmans en arrive à se donner un mal intense pour exprimer des choses fort simples; ses raisonnements abstraits exigent aussi beaucoup d'efforts. J'accorde que l'auteur ne se contente pas d'une étude superficielle, qu'il va au fond des choses, et que, sous ce rapport, ce qu'il dit mérite d'être pris en sérieuse considération. Je me demande cependant s'il ne lui arrive pas, en plus d'une occasion, d'être trop profond, trop subtil, au point de découvrir dans les textes qu'il scrute un sens qu'ils n'ont pas. Beaucoup de ses interprétations me semblent contestables; mais on y rencontre aussi des vues très justes, et, à tout

(1) Ainsi, par exemple, nous ne saurions admettre son interprétation de la strophe citée p. 290-291. Les vers 2-3 ne sont qu'une périphrase des *heiligen* v. *wonden* du vers 3, et *eewichs woorts* = Jésus (ce génitif ne me paraît pas être surprenant). Le sens reste le même, si on lit *oirconden* au lieu de *teeken*.

prendre, on lira ce volume avec profit, si l'on est assez au courant du sujet traité pour pouvoir discerner la part de vérité qui entre dans les affirmations et conclusions de l'auteur. C. LECOUTERE.

HISTOIRE.

104. — **Ed. de Moreau, S. J.**, *Chartes du XIIe siècle de l'abbaye de Villers-en-Brabant.* Louvain, 1905. (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 2e section, 7e fasc.)

L'abbaye de Villers a été fondée en 1146. Les chartes publiées par le R. P. de Moreau sont au nombre de 50 et s'échelonnent de cette date à l'an 1200 : elles appartiennent donc à l'époque de la formation domaniale. Dès lors, apparaissent les granges, qui se développeront surtout durant le siècle suivant. Itex, La Boverie, Mellemont, Neuve-Cour, Schooten, Velp, etc.

Ces documents n'ont pas un simple intérêt local. Ils permettent tout d'abord de rechercher jusqu'à quel point les règles si précises de Citeaux sur l'acquisition et l'organisation des terres ont été observées. En outre, l'histoire du droit et l'histoire économique pourront y puiser d'utiles renseignements. — La dépendance juridique de Villers vis-à-vis du chapitre de Nivelles, à raison de certaines terres, est détaillée dans plusieurs actes, et nous paraît intéressante. Il y a encore (bien qu'en petit nombre) des donations en pure aumône. Les modes de transfert de propriété ne paraissent pas très formalistes. — Au point de vue économique, l'accord conclu entre Villers et Siger de Gand mériterait une étude approfondie. La charte qui le relate, analysée par le P. de Moreau (p. 37), est d'une complication extrême.

L'éditeur s'est soumis pour sa publication aux règles formulées par la Commission royale d'histoire. Le texte est suivi d'une double table. La première range chronologiquement les bulles pontificales, les chartes générales, et les chartes des différentes granges. La seconde est consacrée aux noms propres de personnes et de lieux. La topographie et l'histoire de nos maisons seigneuriales pourront avantageusement utiliser cette dernière table. C. H.

Notices et annonces bibliographiques.

105. — **J. Hombert et A. Masson**, *Lysias. — Discours choisis.* Decallonne-Liagre, Tournai, 1906. 3 frs.

La librairie Decallonne-Liagre vient de publier, en un très élégant volume, la 2e édition des Discours choisis de Lysias par MM. Hombert et Masson.

Nous rappelons que l'ouvrage se compose d'une notice biographique, d'une introduction historique très complète, des cinq discours contre Eratosthène, contre

Agoratos, contre Nikomachos, pour Mantitheos, pour l'Invalide, d'un dictionnaire des noms propres et des termes relatifs aux institutions et aux usages, enfin d'un court appendice consacré aux variantes.

La première édition, déjà recommandée par le conseil de perfectionnement, a encore subi d'heureuses modifications. Le commentaire est séparé du texte et rejeté, avec le dictionnaire historique, en un fascicule s'adaptant par emboîtage au volume. Les notes de traduction ont été réduites à un minimum extrême et le texte conformé, ou à peu près, à celui de Thalheim.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, cette édition classique met à la disposition de l'élève les éléments de sa préparation, tout en lui réservant l'obligation de la recherche et de l'effort personnel. C'est une sorte de livre modèle. L. Molitor.

106. — **M. Schanz**, *Geschichte der roemischen Literatur*. I, 1. 3te Aufl. Munich, C. H. Beck, 1907. 7 m. (Handbuch der klass. Altertumswiss., VIII, I, 1).

Le grand ouvrage de M. Schanz obtient un succès mérité. Voici déjà la troisième édition du tome Ier. L'auteur tient son livre au courant et le développe à chaque édition nouvelle. Le tome Ier contient la littérature de la république; la 2e édition comprend 422 pages. Voici que cette matière ne tient plus en un volume, car M. Schanz a cru devoir deviser ce tome en deux parties. La première s'arrête à la guerre sociale et comprend 362 pages au lieu de 150. Sous cette forme nouvelle, ce premier tome, dont nous n'avons encore que la moitié, correspondra mieux aux tomes suivants, où M. Schanz avait déjà dépassé les bornes primitivement assignées à un Manuel. Il n'y a pas une page qui n'ait reçu des additions, et des paragraphes nouveaux ont été intercalés. La bibliographie est complétée et mise à jour; le petit texte où sont exposées les questions controversées, a reçu aussi des développements nouveaux. Nul doute que cette 3e édition ne soit bien accueillie : elle rendra plus de services encore que les précédentes.

107. — **Paul Graindor**, *Les fouilles de Ténos en 1905*. Louvain, Ch. Peeters, 1907. 104 pp. 3 fr. 50.

M. Graindor a réuni en un volume les deux articles du *Musée Belge* où il décrit les résultats importants des fouilles qu'il a faites à Ténos, sur les lieux mêmes où M. Demoulin avait découvert le temple de Poseidon. Ses trouvailles sont divisées en quatre catégories : Architecture et topographie, Monuments figurés, Monnaies, Monuments épigraphiques. La trouvaille principale de la campagne a été sans contredit une horloge solaire de marbre blanc, œuvre de l'astronome Andronikos de Kyrrhos, le constructeur de la Tour des Vents à Athènes; au revers de l'horloge est gravée une épigramme en trimètres iambiques. La brochure est ornée de 24 figures. Nous félicitons M. Graindor de ses découvertes et de la célérité qu'il a mise à les faire connaître au public.

108. — **Fr. Cumont**, *Les religions orientales dans le paganisme romain*. Conférence faites au Collège de France. Paris, E. Leroux, 1907. 336 pp. (Annales du Musée Guimet).

En novembre 1905, M. Cumont fut appelé à inaugurer, au Collège de France, la série des conférences instituées par la fondation Michonis. Le *Hibbert-Trust* invita également M. Cumont à développer à Oxford certaines questions qu'il avait touchées à Paris. Le nouveau volume que publie le savant et infatigable professeur de l'université de Gand contient ces deux séries de leçons. En voici le sujet : 1° Rome et l'Orient. 2° Pourquoi les cultes orientaux se sont propagés. 3° Cultes de l'Asie Mineure (Cybèle, Bellone, etc.). 4° Cultes de l Egypte (Sérapis). 5° Cultes syriens. 6° Cultes perses (Magdéisme et Mithra). 7° L'astrologie et les magies. 5° Transfor-

mation du paganisme. Ces conférences sont suivies de notes qui indiquent les textes anciens et les ouvrages modernes sur lesquels l'auteur appuie ses assertions.

La propagation des cultes orientaux est, avec le développement du néoplatonisme, le fait capital de l'histoire morale de l'Empire romain, et c'est l'influence de ces cultes sur le paganisme romain que M. Cumont étudie. Il laisse à dessin de côté le christianisme, bien qu'il en dise quelques mots dans sa préface. Il veut montrer que « le culte païen de l'Orient favorisa le long effort de la société romaine vers des formes plus élevées et plus profondes de la dévotion ».

109. — **E. Canivez et O. Delacollette**, *Caesaris realia ad de bello gallico libros II, IV, VI, VII illustrandos.* Bruxelles, V. Ernult-Doncq, 46 pages. 1 fr.

Les auteurs, qui sont professeurs au Collège Saint-Joseph, à Chimay, ont réuni dans cette brochure 43 planches — guerriers romains, gaulois, germains, machines de guerre, plans de bataille — destinées à illustrer en partie les livres II, IV, VI et VII des commentaires de César sur la guerre des Gaules. Heureuse idée, qui a pu leur être suggérée par la belle édition française des commentaires de César par Benoist et Dosson (Hachette, 1899); mais les auteurs ont eu la bonne inspiration de réunir ces gravures dans une brochure séparée, ce qui en facilite singulièrement l'usage. Si l'on reproche à ces gravures de n'être pas la reproduction de statues ou de sculptures antiques, les auteurs vous répondront que le présent travail n'est pas fait pour un cours d'art, mais qu'il a uniquement pour but de montrer à l'élève, avec toute la clarté possible, des choses réelles, qui lui seront un grand auxiliaire pour l'intelligence du texte latin. A. Masson.

110. — **Henry S. Wellcome**, *Ancienne médecine Kymrique*, Londres, Burroughs Wellcome et Cie, 1906.

Cette brochure de 51 pages est la réimpression d'un souvenir historique publié à l'occasion du Congrès de la *British medical association* qui a été tenu à Swansla, au pays de Galles.

L'éditeur s'occupe de l'étude des méthodes primitives dans l'art de guérir, même chez les peuples sauvages, et il s'applique à rechercher l'origine de l'emploi des remèdes administrés : observation pratique, accident, imagination ou croyance superstitieuse?

Pour nous, cette brochure a un autre intérêt ; elle renferme un grand nombre de gravures relatives aux Druides, à leurs attributions, à leurs croyances, à leurs sacrifices, à leur science et à leur costume. C'est à ce titre qu'elle mérite d'être signalée ici. A. Masson.

---

111. — **Henri Hauvette**, *Littérature Italienne.* A. Colin, rue de Mézières, 5, Paris, 1906. Br. 5 fr. relié fr. 6,50. (Histoires des Littératures.)

Présenter en cinq cents pages un tableau d'ensemble de la littérature italienne, n'était pas une tâche aisée. L'auteur a triomphé avec un rare bonheur de cette difficulté, et son livre clair, méthodique, élégant dans la meilleure acception du mot, est sans contredit le plus remarquable qu'on ait encore présenté, en cette matière, au public français. Son but a été, en donnant une place importante aux poètes et aux penseurs les plus connus et les plus représentatifs, de caractériser surtout les grandes époques et les principaux courants d'inspiration qui constituent la véritable originalité de la littérature italienne.

Pour en rendre le développement, si complexe et si varié, plus facile à saisir, l'exposé en a été divisé en quatre parties correspondant à quatre étapes de la pensée et de la civilisation depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XXe.

La littérature moderne et contemporaine a été traitée par M. Hauvette avec un soin particulier : il lui a semblé utile de donner une nomenclature assez riche des écrivains les plus distingués de l'heure actuelle, avec des renseignements précis sur leur âge, sur la date de leurs publications les plus importantes, sur leurs tendances artistiques.

La compétence de l'auteur et la richesse de son information, son goût délicat et sûr, son talent d'écrivain assurent auprès du public lettré le succès de cet ouvrage, qui vient prendre très heureusement sa place dans la collection d'*Histoires des Littératures*.

112. — **O. Schultz-Gora**, *Altprovenzalisches Elementarbuch*. Heidelberg, C Winter, 1906, 188 pp. 3 m. 60.

Ce volume forme le 3e volume de la collection dirigée par W. Meyer-Lübke et intitulée : *Sammlung romanischer Elementar-und Handbuecher*. Nous en reparlerons.

113. — **F. Brunot**, *Histoire de la langue française, des Origines à 1900*. Paris, A. Colin, 1907. Tome II. *Le Seizième Siècle*. Un vol. in-8° de 500 p. avec 8 planches hors texte. Br. 15 fr. ; relié 20 fr.

M. Ferdinand Brunot nous donne, un an après le premier, la deuxième volume de sa grande *Histoire de la Langue française*. Ce volume est consacré tout entier au XVIe siècle ; son importance est capitale, non pas seulement pour les philologues et les grammairiens, mais aussi pour les historiens de la littérature. Fruit d'un long et patient labeur, cette œuvre se place hors de pair par l'ampleur de la composition, la richesse de la documentation, la clarté du style.

Ce deuxième volume contient 8 planches hors texte donnant des spécimens de quelques systèmes de graphie proposés au XVIe siècle par de hardis novateurs. C'est à ce moment que se pose pour la première fois en France la question de l'orthographe, encore et plus que jamais à l'ordre du jour ; et il est curieux de constater que cette question avait déjà, il y a plus de trois cents ans, le privilège de déchaîner des passions ardentes. Le magistral exposé de M. Brunot met en pleine lumière les données historiques du problème, et c'est à son livre qu'il faut se reporter pour en prendre une idée exacte et complète.

---

114. — *Handelingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden*. Leyde, E. J. Brill, 1906. 132 pp. in 8°.

Ce volume nous apporte, outre les renseignements et documents habituels et le discours prononcé par le président, M. **J. E. Heeres**, à la réunion annuelle de juin 1906, une étude très intéressante de M. le professeur **L. Knappert** sur les anciennes traductions néerlandaises des psaumes : *Oude Nederlandsche psalmberijmingen*, pp. 27-56. L'auteur nous entretient des traductions du XVIe siècle : Lucas d'Heere, Marnix, W. van Zuylen van Nijeveld, Utenhove, Dathenus. La version de ce dernier, bien qu'inférieure aux autres, fut adoptée ; la cause en est qu'elle apparut à un moment propice, « comme tombée du ciel » ; ce fut en 1566. On s'explique plus difficilement comment Dathenus ne fut jamais détrôné. On a voulu le rajeunir au XVIIe siècle (Trommius, Smout) ; en 1773 on essaya (Voet, Schutte et autres) de le remplacer, mais ce fut un effort impuissant. M. Knappert s'occupe ensuite de la musique des psaumes, puis des chants religieux des dissidents, ce qui l'amène à dire quelques mots des psaumes traduits en vers par D. Camphuysen, Oudaen, Rooleeuw, Vondel. En appendice, il nous donne des traductions parallèles de cinq psaumes (à savoir les psaumes 8, 42, 87, 103, 133 et de chacun à peu près une dizaine de versions), ce qui permet de faire des comparaisons très instructives.

Les *Levensberichten der afgestorven medeleden van de Maatschappij*, qui ont paru en même temps que les *Handelingen*, contiennent une dizaine de notices consacrées à des membres décédés; nous relevons parmi elles, la notice de M. H. Kern sur L. J. A. Brandes (1857-1905), qui s'est distingué par des travaux sur les langues maléo-polynésiennes (pp. 30 51), celle de M. L. W. Bakhuizen van den Brink sur J. J. van Toorenenbergen (1822-1903), dont la publication principale fut l'édition des œuvres de Marnix de Sainte Aldegonde (pp. 133-159), et enfin les pages consacrées par M. N. P. van den Berg (pp. 58-126) à la biographie de l'ancien ministre des colonies E. de Waal (1821 1905), auteur de plusieurs ouvrages sur le régime colonial. C. Lecoutere.

115-116. — **A. Sjoer**, *Hygiënisch Spreken*. Theorie en methodisch gerangschikte oefeningen voor het onderwijs in hygiënisch spreken. Zutphen, M. G. Sjoer, 1906, 0 fl. 75.

K. Veldkamp, *Spreekoefeningen*. Groningen, J. B. Wolters, 1907. 1 fl. 40.

Le titre du premier de ces deux ouvrages en indique suffisamment le contenu. A côté d'un exposé théorique et de quelques remarques pratiques on y trouve, pour les différents sons et leurs principaux groupements, des exercices gradués. Le livre de M. Veldkamp, écrit surtout pour être employé aux écoles normales, ne contient que des exercices, à part une introduction théorique d'une douzaine de pages.

Ces livres pourraient-ils rendre des services dans nos établissements d'instruction secondaire? Je crois que le professeur de néerlandais qui se soucie de faire acquérir par ses élèves une prononciation correcte, y trouvera un bon choix de renseignements utiles et surtout des exemples et des exercices en nombre suffisant. C'est pourquoi je crois opportun d'attirer son attention sur ces deux ouvrages. C. Lecoutere.

117. — **G. R. Deelman**, *Kleine Lautlehre des Neuhochdeutschen für Niederländer bearbeitet*. 2te vermehrte und verbesserte Auflage. Breda, P. B. Nieuwenhuijs, 1906. 1 fl. 75.

L'appendice sur la phonétique, qui originairement faisait partie de la grammaire allemande de Léopold et qui, dans la dernière édition, en avait été supprimée (cfr. Bulletin, t. IV p. 112), a été depuis publié comme livre distinct par M. Deelman. C'est de la seconde édition de cet ouvrage qu'il s'agit ici. Il y a une vingtaine de pages consacrées à des généralités (*Akustische Vorbemerkungen; das menschliche Sprachorgan; Einiges über die Sprachlauten im allgemeinen)*; la partie spéciale *(die deutschen Sprachlauten)* prend au delà de cent pages. On y trouve une bibliographie, un « Sachregister » et un « Wortregister » très pratiques, et des gravures très bien exécutées et très utiles, nécessaires même pour se rendre compte des phénomènes décrits En résumé, c'est un manuel bien fait, suffisamment complet (la partie spéciale comprend, outre les chapitres sur les sons mêmes. voyelles, consonnes. groupement des phonèmes, un chapitre sur l'accent et un autre sur l'orthographe); il est méthodique, clair, et, ce me semble, correct. Il rendra les plus grands services aux professeurs chargés d'enseigner la prononciation de l'allemand; spécialement rédigé pour être employé par les élèves dont le néerlandais est la langue maternelle, il convient aux athénées et collèges de la partie flamande de notre pays. C. Lecoutere.

118. — **Paul Stapfer**, *Etudes sur Goethe*. Paris, A. Colin, 1907. 3 fr. 50.

Ces études sur Goethe sont au nombre de six. Dans les deux premières, l'auteur donne une idée d'ensemble du génie et du caractère de Goethe en le comparant et en l'opposant au plus grand de ses prédécesseurs immédiats et au plus grand de ses contemporains, à Lessing et à Schiller. Les quatre principaux chefs-d'œuvre de

Goethe, *Werther*, *Iphigénie en Tauride*, *Hermann et Dorothée*, *Faust*, sont ensuite les objets d'une analyse détaillée et approfondie. Les circonstances biographiques de la composition de *Werther* et de *Faust*, particulièrement intéressantes et utiles à connaître, tiennent autant de place que l'appréciation littéraire de ces deux ouvrages. L'étude d'*Iphigénie* est l'occasion d'un rapprochement instructif avec l'art dramatique des Français et des Grecs. Le copieux commentaire d'*Hermann et Dorothée* ne laisse dans l'ombre aucune des curieuses beautés du poème ; il rappelle l'attention des lecteurs sur Lessing et sur son admirable traité du *Laocoon*, dont Goethe a supérieurement mis en œuvre la doctrine excellente et sûre, trop oubliée de nos jours.

Connaissance approfondie du sujet, sûreté et rectitude du jugement, sentiment délicat et pénétrant de la beauté littéraire, toutes ces qualités si prisées dans les ouvrages antérieurs de M. Paul Stapfer, assurent le succès de son nouveau livre.

119. — **Aug. Molinier**, *Les sources de l'histoire de France des Origines aux guerres d'Italie (1494)*. VI. Table générale, par L. Polain. Paris, Picard, 1906. 218 pp. 5 fr.

Ce volume vient compléter la première partie des *Sources de l'histoire de France*. A la page CXXXV de son introduction, Auguste Molinier avait esquissé le plan de cette table générale telle qu'il l'avait conçue. M. Polain a cru devoir y apporter certaines modifications pour ne pas grossir ce volume outre mesure. La table se compose d'une seule série alphabétique, comprenant à la fois comme vedette les noms de personnages, de lieux, les faits historiques, les titres des chroniques et écrits anonymes et d'autres rubriques encore. Ces noms divers sont distingués par des caractères d'imprimerie différents.

Dans chaque article, les mentions sont rangés par ordre alphabétique. On a adopté la forme française pour les noms de lieux, aussi bien que pour les noms de personnes. Les écrivains modernes ne sont pas mentionnés dans la table : ils ne sont pas des *sources* de l'histoire.

120. — **A. Demangeon**, *Dictionnaire-manuel-illustré de Géographie*. A. Colin, rue de Mézières, 5, Paris, 1907. Un vol. in-18 de 860 pp., relié toile, tr. rouges. 6 fr. (Dict.-Manuels illustrés.)

Ce livre, vraiment original, d'une science sûre et au courant des acquisitions les plus récentes, est cependant d'une lecture aisée : il est indispensable à quiconque veut connaître « La Terre et l'Homme ». — M. Demangeon, chargé de Cours à l'Université de Lille, s'est adjoint comme collaborateurs des géologues et des géographes d'une compétence éprouvée.

L'originalité du livre est de donner, outre la nomenclature des *noms de lieux* que doit donner tout dictionnaire de géographie, un choix de *noms de choses*, de définitions, de renseignements relatifs aux différentes branches de la géographie.

On trouvera dans ce livre les notions élémentaires et les définitions simples dont l'intelligence devient indispensable à tout esprit cultivé. Ces notions et ces définitions concernent aussi bien la géographie naturelle que la géographie économique et humaine, que l'histoire de la géographie ; l'atmosphère ; les mers ; le relief des continents ; la géologie ; les roches ; la végétation ; les animaux domestiques ; les peuples et les races ; les populations ; les cultures ; les industries ; le commerce ; les géographes ; les explorateurs ; la cartographie.

C'est une véritable encyclopédie géographique, illustrée de cartes et de nombreuses figures, et il n'en a point encore été publié, à un prix aussi modique, d'aussi complète et d'aussi riche en renseignements d'une réelle valeur scientifique et pratique.

121. — **H. Bremond**, *Gerbet*. Paris, Bloud, 1907. 3 fr. 50.

De La Mennais à Sainte-Beuve et à Louis Veuillot, les meilleurs juges ont toujours fait le plus grand cas de l'abbé Gerbet. Mieux que d'autres auteurs plus éloquents et plus populaires, l'auteur des *Considérations sur le dogme générateur* et de *l'Esquisse de Rome chrétienne* est en effet, au cours du XIXe siècle français, un des représentants les plus considérables de la *Pensée Chrétienne*. Malheureusement, cet écrivain, ce philosophe, ce théologien se désintéressa toujours de sa propre gloire. Ses nombreux articles dorment dans de vieilles revues où personne n'ira les lire, et tel chef-d'œuvre de lui — le *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, — est aujourd'hui presque introuvable. M. Brémond a eu l'heureuse pensée de réunir quelques-uns de ces textes oubliés, et il leur a fait une place d'honneur dans le volume qu'il vient de consacrer à Gerbert. Forçant une peu le cadre habituel de la *Pensée Chrétienne*, M. B. a fait de la première partie du volume une sorte de biographie littéraire de Gerbet. Le lecteur ne s'en plaindra pas, mais il goûtera davantage encore, dans la seconde partie, la synthèse originale et suggestive qui ramène à deux ou trois idées infiniment fécondes l'enseignement de Gerbet.

122. — **Em Horn**, *Das hoehere Schulwesen der Staaten Europas*. Berlin, Trowitzsch, 1906. in 8°. VIII-201 pp., 8 fr.

Au moment où l'on s'occupe en Belgique de la réforme de l'enseignement moyen, l'ouvrage de M. Horn rendra de sérieux services à tous ceux qui désirent se renseigner d'une manière exacte sur l'organisation établie dans d'autres pays. Les ouvrages sur les questions d'enseignement sont nombreux dans tous les pays, chaque auteur cherche à faire prévaloir ses opinions pédagogiques. Mais l'ouvrage de M. Horn a un tout autre but. C'est un travail de statistique dans lequel l'auteur a dressé, d'après des documents officiels, le tableau du nombre d'heures attribuées à chaqne matière dans les divers établissements d'enseignement moyen de tous les pays de l'Europe. En tête de chaque pays on trouve l'indication des livres que l'auteur a consultés. C'est la première fois qu'un pareil travail a été publié et son étude est des plus suggestives. Il sera le *vade-mecum* de tous ceux qui s'intéressent aux questions d'enseignement.

ADOLF DE CEULENEER.

123-124. — La maison Poussielgue, de Paris, ne néglige pas les intérêts de la philosophie. Sans parler d'ouvrages déjà anciens, mais dont le temps n'a fait que confirmer la valeur, tels que ceux du P. Regnault, la *morale pratique* de Mgr **Drioux**, le petit *traité de morale* à l'usage des écoles primaires, de M. **Audley**, la *dissertation philosophique*, de M. **Gouraud** et d'autres livres encore, arrêtons-nous à des productions plus récentes.

Quelques-unes de celles-ci sont élémentaires comme les *leçons de philosophie*, signées **J. M. J. A.** (1903), le *précis de philosophie*, de **F. F.** (1904) et n'aspirent qu'à terminer le cycle des études primaires ou à servir d'aide-mémoire pour la préparation au baccalauréat et au brevet supérieur.

Parmi les publications plus importantes, signalons celles de M. l'abbé **Durand** : et d'abord ses *éléments de philosophie scientifique et morale* (1900), lequels ne se bornent pas à enseigner ce qu'il faut savoir pour subir avec succès l'examen de bachelier ès sciences, mais encore ce qui peut provoquer la réflexion des étudiants et favoriser dans leur esprit le goût de la culture des idées, surtout de celles qui sont bonnes pour la direction de la vie. Par là se justifient certains aperçus qui semblent dépasser le programme et les développements donnés à quelques points de philosophie morale, lesquels nous conduisent en métaphysique, en théodicée et jusqu'au seuil de la théologie révélée. Il suffit de parcourir ce traité pour voir quelle science

l'auteur y déploie, quelle pénétration, quelle habitude de l'enseignement, quel don de mettre les notions les plus abstraites à la portée des jeunes intelligences.

Les mêmes qualités se trouvent dans l'*histoire de la philosophie*, du même auteur (1902, 300 pages). Pour M. Durand cette étude est utile aux historiens aussi bien qu'aux philosophes, et même de première nécessité pour les uns et pour les autres : ce qui ne veut pas dire qu'il faille réduire l'étude de la philosophie à celle de son histoire. L'ordre suivi est l'ordre chonologique, que M. Durand combine dans une certaine mesure avec l'ordre systématique, subdivisant chaque époque en écoles dans lesquelles il réunit tous les penseurs de même tendance ou de même méthode, même s'ils n'ont pas abouti aux mêmes conclusions. Nous devons louer ici encore d'autres qualités de notre auteur, notamment l'art avec lequel il nous conduit des origines de la spéculation hellénique jusqu'aux dernières années du XIXe siècle, s'arrêtant aux maîtres (Descartes a 21 pages, Aristote 12), mais ne négligeant pas les noms de second ou de troisième ordre, citant même ceux qui, sans être philosophes de profession, tels les savants de la Renaissance, ont exercé une influence réelle sur le mouvement des idées. Les détails biographiques, les citations suggestives alternent avec l'exposé et la critique des doctrines, ce qui fait un livre de lecture agréable ; et si l'auteur l'a destiné spécialement aux élèves des classes supérieures, le public lettré le lira avec autant de plaisir que de profit.

Histoire et système sont réunis par M. l'abbé **Le Roux** en un volume, intitulé *Eléments de philosophie* (448 p., 1903). C'est un bon résumé, clair et bien informé, contenant beaucoup de choses en peu de mots. Comme pour les autres ouvrages dont nous parlons en cet article l'esprit est ici franchement spiritualiste, et chrétien, avec des attaches plus ou moins profondes à la théorie scolastique.

Signalons, pour finir, deux écrits de date un peu plus ancienne, mais très intéressants pour des raison bien différentes. L'un de ceux-ci a pour titre : *Notions de psychologie à l'usage des jeunes filles*, par M. l'abbé **Salembier**. C'est le fruit d'un travail personnel et original, composé pour élever les âmes et les préparer « aux graves devoirs de cette vie et aux admirables destinées de l'autre. » Sous les mains de l'auteur, le cadre de la psychologie s'élargit jusqu'à embrasser des éléments de logique, de morale et d'esthétique ; et l'heureux choix des citations empruntées à l'élite des penseurs anciens et modernes, le charme du style, tout contribue à l'agrément de ce livre et rappelle sa gracieuse origine. L'autre ouvrage est un *cours de philosophie*, publié sous les initiales **F. F.** par des frères de la Doctrine chrétienne. C'est une mine abondante, un vaste répertoire de vues philosophiques, de documents, d'extraits d'œuvres les plus variées. Mais, pour éviter de gêner les débutants par l'abondance même de ces matériaux, les auteurs ont disposé les choses comme suit : d'abord l'essentiel, imprimé en gros caractères ; puis, en petites lettres, les développements utiles, voire même nécessaires à l'intelligence du texte ; enfin nous avons, sous le nom de notes complémentaires et dans les renvois au bas des pages, les pensées, maximes et tout l'appareil des indications, suggestions, lectures recommandées, problèmes, travaux à faire, etc. Ce sont comme trois cercles concentriques, partant du cœur même de la philosophie pour se disperser à l'infini. Mais ce qui nous ramène à l'unité de cette philosophie, ce sont les tables analytiques placées à la fin de chaque leçon. L'ensemble de ces tableaux, qui a été publié à part, constitue tout un corps de doctrine, un résumé substantiel et excellent pour ceux qui veulent saisir les grandes lignes de ce cours et les fixer dans leur mémoire. De plus, après l'ordinaire table des matières vient une table alphabétique rappelant les grandes questions traitées dans ce livre et formant comme un vocabulaire des termes les plus usuels de la philosophie.

A. Grafé.

CHRONIQUE.

125. — *Commission royale d'histoire.* — Extrait du Moniteur du 1er mars. — La démission offerte par M. Gilliodts-Van Severen de ses fonctions de membre de la commision royale d'histoire, est acceptée. Le prénommé est autorisé à conserver le titre honorifique des dites fonctions.

Dom Ursmer Berlière et M. le chanoine A. Cauchie, membres suppléants, sont nommés membres effectifs de la commission royale d'histoire, en remplacement de MM. Gilliodts-Van Severen, démissionnaire, et Léon Vanderkindere, décédé.

— Sont nommés membres suppléants de la commission royale d'histoire : MM. le chevalier Camille de Borman, député permanent, président du Conseil provincial du Limbourg ; Paul Fredericq, professeur à l'Université de l'Etat à Gand, et Sylvain Balau, curé à Pepinster.

126. — *Découverte archéologique à Arlon.* — Un jardinier d'Arlon, occupé à défoncer un terrain, rencontrait récemment un objet en or, à une profondeur minime. La trouvaille était faite sur le territoire même de la ville, à une centaine de mètres de la source la plus éloignée de la Semois, en un jardin finissant au « chemin des Espagnols ». M. A. de Loë, conservateur au Musée du Cinquantenaire, s'est assuré la possession de cette pièce vraisemblablement unique. C'est une sorte de diadème formé d'un simple fil terminé aux deux bouts par des palettes très minces et unies, façonnées au marteau. L'or est de couleur jaune pâle ; l'objet mesure 38 centimètres de tour et pèse 19 grammes.

On se demande à quoi sert le *Musée archéologique* d'Arlon, si le *Musée* de Bruxelles lui enlève tout ce qu'on trouve d'intéressant dans le Luxembourg.

127. — *Une langue internationale.* — Récemment, M. Paul Mansion, professeur à l'université de Gand a fait une communication à la Société scientifique de Bruxelles sur une langue auxiliaire internationale. Le volapuk est mort ; l'esperanto ne vivra pas ; un groupe de savants parisiens, aussitôt appuyés par plus d'un millier d'adhérents, réclame l'adoption, comme langue auxiliaire internationale, du latin simplifié inventé par un savant italien. Quelle position le bon sens demande-t-il de prendre en face de cette tentative ?

Le savant professeur croit à l'avenir d'une langue auxiliaire internationale, mais seulement pour des termes commerciaux, scientifiques, sportifs, et non pas comme expression de la vie affective de l'humanité. Cette langue peut rendre, pratiquement, dans ces trois domaines, de très grands services. Il serait chimérique de lui demander autre chose.

On peut lire sur cette question la brochure de L. Couturat, *Pour la langue internationale* (Coulommiers, Impr. Paul Brodard, 1906, 32 pp.), qui est envoyé sur demande. S'adresser à M. Couturat, 7, rue Pierre Nicole, Paris.

128. — Parmi les Manuscrits qui furent détruits en 1871, lors de l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, il en est un dont la disparition fut rendue d'autant plus sensible qu'on ne sut exactement mesurer l'étendue de la perte qu'on en fit : nous voulons parler de l'original des *Vies des poètes françois par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647*, par Guillaume Colletet, recueil autographe formant 5 volumes in-4°, côtés F. 2398.

Là, a-t-on dit, se trouvaient les biographies d'un grand nombre de poètes, ou simplement de personnages ayant commis quelques vers dans le cours de leur vie ; de nombreux extraits représentant parfois tout ce qui reste des auteurs mentionnés ajoutaient encore au prix de l'ouvrage.

Chose singulière, ce manuscrit incessamment feuilleté et qui fournit à des historiens de lettres, entre autres Sainte-Beuve, des matériaux inestimables, n'avait point

été inventorié en détail, dépouillé pièce à pièce, si bien qu'on ne cessa pendant longtemps d'errer sur sa composition et sur les ressources qu'il avait offertes aux chercheurs. Il ne fallut rien moins que la perspicacité et la patiente érudition de deux critiques, feu Léopold Pannier et M. Paul Bonnefon, pour borner l'étendue du désastre qui, en nous privant d'un document d'une inappréciable valeur, jetait un manteau d'oubli sur les origines de l'histoire poétique française.

On sait aujourd'hui que sur 442 biographies composant en réalité l'ouvrage de Guillaume Colletet, 212 environ peuvent être assez facilement restituées. C'est peu, dira-t-on, mais c'est assez pour justifier notre intérêt, surtout si l'on considère qu'il se trouve là une source d'informations nouvelles sur une foule d'écrivains du temps des Valois et des premiers Bourbons, dont les noms se sont parfois perdus.

Bien que ceux qui nous ont conservé, soit sous forme de copie, soit en tirages restreints, quelques-unes de ces pages, n'aient point toujours obéi à une méthode et poursuivi un but déterminé, il est facile de se rendre compte par certaines collations — la version imprimée faisant parfois double emploi avec un manuscrit de seconde main conservé à la Bibliothèque Nationale — que nous possédons un texte intégral, à l'abri de tout soupçon.

La célébrité dont a joui, au cours de deux siècles, le recueil des *Vies des Poètes*, n'avait point été sans provoquer la curiosité des éditeurs, et, à maintes reprises, le fameux ouvrage fut sur le point d'être imprimé. Ce fut chaque fois, hâtons-nous de le dire, un projet que rendirent vain des difficultés sans nombre, dont la moindre tint, sans doute, à l'importance de l'entreprise.

Néanmoins, des copies partielles circulèrent ; les unes alimentèrent des ouvrages de critique ou bien parurent séparément ; les autres, sous forme de notices, enrichirent des réimpressions de nos vieux poètes. Il y eut des analyses d'A. Barbier et d'Achille de Rochambeau, des publications ordonnées par Tamizey de Larroque, Prosper Blanchemain, Dezeimeris, Gellibert des Seguins, etc. Enfin des versions empruntées à la leçon originale par Taschereau et Edouard Tricotel demeurèrent inédites et le sont encore.

La réunion de tous ces matériaux épars, jointe aux ressources offertes par la copie de la Bibliothèque Nationale, signalée plus haut, qui contient 147 notices copiées pour Aimé Martin, ont permis, dans une large mesure, de reconstituer une notable partie du fameux manuscrit.

L'éditeur Honoré Champion (5, Quai Malaquais, Paris) va publier dans toute leur intégralité, et selon l'ordre chronologique, les notices qui restent, les corrigeant en ce qu'elles ont de fautif, non sans donner les motifs de ces corrections, les éclairant de notes précises et les faisant suivre de documents inédits et d'une bibliographie qui trop souvent faisait défaut et rendait le texte peu intelligible.

Publié avec soin et digne non seulement d'enrichir la bibliothèque du savant, mais encore le cabinet du bibliophile, cet ouvrage, véritable monument d'histoire littéraire, viendra à son heure et provoquera la curiosité de tous ceux qui s'intéressent non seulement aux lettres mais à l'histoire et à la tradition nationales.

Le regretté Gaston Paris disait : «... Nous voulons espérer encore que le livre de Colletet nous sera quelque jour donné en entier ; si cette publication dépasse les forces d'un particulier, c'est au gouvernement à s'en charger. L'histoire des poètes français fait partie intégrante de la nation elle-même... »

En souscription :

Vies des poètes françois de Guillaume Colletet. Restitution de 212 Vies de Poètes des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, d'après un ms. unique conservé à la Bibliothèque Nationale et diverses versions relevées sur les originaux de l'ancienne Bibliothèque du Louvre. Publiées intégralement, annotées et mises au point selon les ressources de la critique contemporaine, précédées d'une Etude sur Guillaume

Colletet et ses ouvrages et suivies : 1° d'une bibliographie relative à chaque poète ; 2° de Tables alphabétiques, méthodiques et chronologiques et 3° d'une Carte de la France poétique du XIVe au XVIIe siècle, par **Ad. Van Bever.**

L'ouvrage, tiré sur papier alfa, à 350 exemplaires numérotés, formera 5 volumes grand in-8 et sera mis en vente au prix de 15 francs le volume (pour les souscripteurs seuls). Très prochainement le prix des volumes sera élevé à 100 francs. Chez H. Champion, 5, Quai Malaquais, Paris.

129. — **Paul Guiraud.** — Le haut enseignement et la science historique sont cruellement frappés par la mort prématurée de M. Paul Guiraud, professeur d'histoire ancienne à la Sorbonne et membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. M. Guiraud était un des plus brillants élèves de Fustel de Coulanges, auquel il a consacré une étude qui fait honneur à la fois au maître et au disciple. Il avait emprunté à l'illustre auteur de *la Cité antique* la méthode rigoureuse, hostile aux sentiers battus, et cette clarté d'exposition qui est la probité du savant. Il faut se donner beaucoup de peine pour en épargner au lecteur, et c'est un effort que beaucoup d'érudits affectent de considérer comme indigne d'eux. C'est pourtant à ce prix seulement qu'on arrive au public, et toute science qui ne dépasse pas un cercle étroit d'initiés manque à une moitié de sa tâche, surtout en matière historique.

M. Paul Guiraud s'était consacré à l'étude de l'antiquité classique, et spécialement du monde grec. Mais de ce champ constamment moissonné, il avait su tirer une récolte nouvelle. Il est un de ceux qui ont étudié avec le plus de pénétration et d'originalité les questions économiques et sociales, longtemps laissées au second plan dès qu'il s'agissait des anciens. L'histoire grecque à la Plutarque ne suffit pas à nos curiosités contemporaines. A côté de la narration des événements politiques, plus ou moins agrémentée d'épisodes pittoresques, nous voulons qu'une place soit faite, — et de plus en plus grande, — à l'évolution des intérêts matériels d'où naissent la plupart des conflits internationaux ou sociaux. Presque tous les travaux de M. Guiraud ont porté sur ce point. Son premier ouvrage capital, qui lui valut le prix Bordin, traite de *la Propriété foncière en Grèce*. C'est l'assise solide et jusqu'ici inébranlable sur laquelle ses autres livres se sont appuyés. Mais la Propriété n'est qu'une face du problème économique, l'autre est le Travail. Et c'est pourquoi la seconde œuvre de M. Guiraud roule sur *le Travail en Grèce*. Il a déployé dans l'étude de ces questions délicates les ressources variées d'un esprit naturellement ouvert à toutes les idées, mais gardé contre les générations hasardeuses par la sévérité de la méthode et les scrupules de la conscience.

Rien n'est facile ni dangereux en pareille matière comme de glisser sur la pente des rapprochements ou des allusions que vingt siècles d'intervalle rendent d'autant plus piquantes. M. Guiraud s'en est toujours gardé. Même dans son dernier volume, les *Etudes économiques sur l'antiquité*, plus particulièrement destiné au grand public, M. Guiraud a laissé au lecteur le soin de tirer les conclusions et les applications présentes que chaque page peut suggérer. Il nous montre à merveille comment le mépris du travail manuel, considéré comme « servile » et qui l'était effectivement à cette époque, a entraîné le citoyen à vivre aux frais de l'Etat et à considérer le budget de la République comme uniquement destiné à subventionner les budgets particuliers. Mais il dédaigne de se lancer à ce propos dans une charge à fond contre les « politiciens ». Ce n'est pas le rôle ni le ton qui conviennent à l'histoire. Tout au plus, il se permet d'indiquer que l'histoire, « en nous montrant dans le passé certains effets produits par certaines causes, peut nous aider à éviter bien des fautes et à conjurer bien des dangers ». Cette réserve achève de donner à l'œuvre de M. Guiraud un caractère de haute distinction qui s'accorde avec la précision sobre de son style et qui est la suprême élégance d'un talent nourri à l'école de l'atticisme.

A. Albert-Petit.

LIVRES NOUVEAUX.

A. AUSSERER, De clausulis Minucianis et de Ciceronianis quae quidem inveniantur in libello de senectute. Innsbrueck, Wagner, 1907. 1 m. 70.

FR. BERNITT, Lateinisch *Caput* und *capum* nebst ihren Wortsippen im Französischen. Kiel, R. Cordes, 1906. 229 pp. 6 m.

R. DYBOSKI, Tennysons Sprache und Stil. Vienne, Braumüller. 1907. 15 m. (Wiener Beiträge zur englischen Philologie hrsg. von J. Schipper. XXV).

J. FÈVRE et H. MAUSER, Leçons de géographie conformes au programme du 4 août 1905 pour les Écoles normales primaires et pour la préparation au brevet supérieur. 1re année : Géographie générale. Amérique, Océanie, Asie, Afrique. Avec 217 gravures. Paris, Alcan, 1907. 4 fr.

J. GEFFCKEN, Zwei griechische Apologeten. (Aristides. Athenagoras). Leipzig, Teubner, 1907. (Sammlung wissenschaftl. Kommentäre).

E. GOSSART, Espagnols et Flamands au XVIe siècle. La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II. Brux , Lamertin, 1906. 4 fr.

P. GRAINDOR, Histoire de l'Ile de Skyros jusqu'en 1538. Liège, Vaillant-Carmanne, 1906. 3 fr. (Bibl. de la Faculté de philosophie et lettres de l'Univ. de Liège. XVII).

CH. GUIGNEBERT, Manuel d'histoire ancienne du christianisme. Les Origines. Paris, Picard, 1906. 4 fr.

P. HALFLANTS, La littérature française au XIXe siècle. Ire Partie : le romantisme (1800-1850). Bruxelles, Dewit, 1907. 3 fr. 50.

J. HALKIN, Quelques peuplades du district de l'Uélé (Congo). Monographies ethnographiques avec carte ethnogr., planches et photographies. Fasc. I. Introduction. Les Ababua. Liège. Cormans, 1907. 156 pp. 2 pl. et une carte.

J. HEALY, The Valerian persecution. A study of the relations between church and state in the third century. Londres, Constable, 1905, 304 pp. 8. 6 s.

W. JAMES. Causeries pédagogiques. Trad. de l'anglais par L. S. Pidoux. Paris, Alcan, 1907, 2 fr. 50.

G. KALFF, Geschiedenis der nederlandsche letterkunde. Tweede deel. Wolters, Groningen, 1907. 6 fl. 50.

C. LECOUTERE, Eene legende over den oorsprong der Begijnen. Gand, Siffer, 1907. 42 pp. (Kon. vlaamsche Akademie).

H. SCHNEIDER, Kultur und Denken der alten Aegypter. Leipzig, Voigtländer, 1907. 12 m. 50. (Entwickelungsgeschichte der Menschheit. I).

L. SERBAT, Les assemblées du clergé de France. Origines, organisation, développement. 1561-1615. Paris, Champion, 1906. 12 fr. (Bibl. de l'École des Hautes Études. 154e fasc.).

A. SOLARI, Ricerche Spartane. Livorno, R. Guisti, 1907. 5 fr.

Université catholique de Louvain. Séminaire historique. Rapport sur les travaux pendant l'année académique 1905-1906. Louvain, Van Linthout, 1907. (Annuaire de l'Université, p. 314-394).

J. VAHLEN, Ueber Horatius Brief an die Pisonen. Sitzungber. der preuss. Akad. der Wiss., 1906, p. 589-614. 16 pp.

W. WACKERNAGEL, Poetik, Rhetorik und Stilistik, 3e Aufl. Halle a. S., Buchh. des Waisenhauses, 1906. 10 m.

J. P. WALTZING, Studia Minuciana. Études sur Minucius Felix. Louvain, Ch. Peeters, 1906. 3 fr. 50.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Pour les Humanités gréco-latines 110
Les Humanités gréco-latines. Avis des Facultés de médecine et de sciences de Gand et de Liège 122

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

84. *F. Hiller v. Gaertringen*, Inschriften von Priene (P. Graindor) . . 123
85. *A. Deissmann*, Die Septuaginta-Papyri (N. Hohlwein) 128
86-7. *L. Cantarelli*, La serie dei prefetti d'Egitto. *A. Stein*, Stellvertretung im Oberkommando in Aegypten (J. P. Waltzing). 129
88. *J. Schmatz*, Baiae (J. P. W.) 131
89. *L. Hahn*, Rom und Romanismus (A. Delatte) 131
90. *F. Leo*, Originalitaet der roem. Literatur (J. Hubaux) 133
91. *A. Becquet*, Articles divers (E. Remy) 134
92. *A. Michel*, Syntaxe grecque abrégée. Tableaux (P. Schock) . . . 135

Langues et littératures celtiques.

93. *E. Windisch*, Die altirische Heldensage (V. Tourneur) 136

Langues et littératures romanes.

94. *J. Bastin*, Les voyelles latines en français (G. Charlier). 141
95 6. *V. Albert* et *E. Sody*, Grammaire française (J. Fleuriaux) . . . 142

Langues et littératures germaniques.

97. *W. Streitberg*, Gotisches Elementarbuch (J. Mansion) 143
98-102. Ouvrages de *M. Loke*, *H. Bouwman*, *F. Baudet*, *P. Van Moerkerken* et *J. Knuttel* (C. Lecoutere). 149
103. *J. Koopmans*, Letterkundige studiën (Le même) 153

Histoire.

104. *E. de Moreau*, Abbaye de Villers (C. H.) 154

Notices et annonces bibliographiques.

105-24. Publications de J. Hombert et A. Masson, M. Schanz, P. Graindor, F. Cumont, E. Canivez et O. Delacollette, H. S. Wellcome, H. Hauvette, O. Schultz-Gora, F. Brunot, J. Heeres, L. Knappert, A. Sjoer, L. Veldkamp, G. Deelman, P. Stapfer, A. Molinier, A. Demangeon, A. Bremond, E. Horn, Drioux, Audley, Durand, Leroux, Salembier 154

CHRONIQUE.

125-29. Commission royale d'histoire. Découverte à Arlon. Une langue internationale. Vie des poètes françois. P. Guiraud 162

ONZIÈME ANNÉE. — N° 5. 15 MAI 1907

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

LIVRES NOUVEAUX.

J. BASTIN, *Nouvelles glanures grammaticales*. Riga, Typ. Müller, 1907. 88 pp. 10 cop.

D. BLANCHET et J. TOUTAIN, Histoire de l'Orient et de la Grèce. Sommaires. Récits. Lectures. Second Cycle. Classe de 2de. 2e édit. 406 pp. Paris, Belin, 1904. (Cours complet d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire.)

D. BLANCHET et J. TOUTAIN, Histoire romaine et histoire du moyen âge jusqu'au xe siècle. Sommaires. Récits. Lectures. Second Cycle. Classe de 1re. 2e édit. 454 pp. Paris, Belin, 1905. (Cours complet d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire.)

D. BLANCHET et J. TOUTAIN, Histoire de France et histoire générale depuis les origines jusqu'à la Révolution. Paris, Belin frères, 1906. In-12, 584 p. 4 fr. (Cours complet d'histoire à l'usage des Écoles normales primaires. 1re année.)

VICTOR CHAPOT, Séleucie de Piérie. Paris, 1907. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXVI.)

EM. CHATELAIN, Les secrets des vieilles reliures. Paris, Champion, 1906. 32 pp. (Revue des Bibliothèques, juill.-août 1906.)

AD. CRÉMIEUX et J. J. THOMAS, Cours d'histoire rédigé conformément aux programmes du 31 mai 1902. Le moyen âge et le commencement des temps modernes (395-1498). Classe de 5e. 2e éd. 3 fr. 50. — Temps modernes (1498-1789). Classe de 4e. 4 fr. 50. — Histoire contemporaine (1789-1889). Classe de 3e. Relié 4 fr. 75. Marseille, Ferran jeune.

G. R. DEELMAN, Kleine Lautlehre des Neuhochdeutschen, 2te Aufl. Breda, Nieuwenhuys, 1906. 1 fl. 75.

J. FINOT, Étude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et la République de Gênes au moyen âge. Paris, Picard, 1906. 384 pp.

H. GRISAR, Histoire de Rome et des papes au moyen âge. T. I. Rome au déclin du monde antique. Livre 1er. Traduit de l'allemand, avec l'autorisation et des corrections de l'auteur, par E. G. Ledos. Paris, Desclée, 1906. In-8. 465 p. 140 fig. Livres II-V. In-8°. 456 pp. avec 84 fig. et plans.

G. GRUPP, Kulturgeschichte des Mittelalters. 1 Bd. 2te Aufl. Mit 45 Illustr. Paderborn, Schoeningh, 1907. 8 m. 60.

PAUL HEUKENS, S. J., Lectures allemandes. Ouvrage refondu par Werner von und zur Mühlen, S. J. 7e éd. 1e Partie à l'usage des cours inférieurs. Liége, H. Dessain, 1907. 116 pp.

J. PH. KREBS, Antibarbarus der lateinischen Sprache. F.A. von J. H. Schmalz. Basel, Schwabe, 1907.

W. KROLL, Das Studium der klassischen Philologie. Rathschläge für angehende Philologen. 2te Aufl. Greifswald, Jul. Abel, 1906. 24 pp. 0 m. 50.

R. KUNZE, Die Germanen in der antiken Literatur. II. Griechische Literatur. Leipzig, Freytag, 1907. 1 m. 50.

A. KUTSCHER, Friedrich Hebbel als Kritiker des Dramas. Seine Kritik und ihre Bedeutung. Berlin, Behr, 1907. 4 m. (Hebbel-Forschungen hrsg von Werner u. Bloch-Wunschmann.)

L. LAESSER, Die deutsche Dorfdichtung von ihren Anfaengen bis zur Gegenwart. Salzungen, Scheermesser, 1907. 1 m. 80.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 5. 15 MAI 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

130. — **E. Pottier,** *Musée du Louvre. Catalogue des vases antiques de terre cuite.* Troisième partie : l'école attique. Paris, 1906. 2 frs.

L'éminent professeur de l'École du Louvre a dressé dans ce volume le catalogue de la belle collection de terres cuites (école attique) que renferment les salles F et G du musée du Louvre.

Cette étude fait suite à la description des poteries primitives conservées dans les salles A (Dipylon) à E (Attico-Corinthiens). M. Pottier ne s'est pas contenté d'une sèche énumération ; il a fait avec l'érudition qu'on lui connaît l'historique de la poterie à figures noires (F) et de la poterie à figures rouges (salle G). Son étude embrasse la vaste période qui s'écoule de Pisistrate à la prise d'Athènes (fin de la guerre du Péloponèse). Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente à cette époque l'histoire de l'école de poterie attique; c'est l'histoire de ses progrès, de sa prépondérance sur les ateliers des États rivaux, de son efflorescence et de sa chute. M. Pottier nous met surtout en garde contre une tendance accréditée par beaucoup d'archéologues enthousiastes : la prétention d'admirer sans cesse dans ces monuments figurés l'expression de la beauté artistique.

Ce sont avant tout des raisons pratiques qui expliquent la substitution de la couleur rouge à la couleur noire des figures. L'amphore, le lécythe, l'œnochoé sont surtout des objets de commerce et le dessinateur s'efface devant le chef d'atelier. C'est le chef de fabrique, le patron qui signe ἐποίεσεν, c'est le dessinateur qui signe ἔγραψεν.

« On a pris l'habitude, dit M. Pottier, de considérer tout signataire » de vase comme un artiste dessinateur. On parle couramment du » style de Nicosthènes, du style de Hiéron, du style de Brygos. Or, » aucune des inscriptions que nous possédons ne permet d'affirmer » que Nicosthènes ou Hiéron ou Brygos aient peint eux-mêmes les » vases qui étaient fabriqués dans leur atelier et marqués de leur

» estampille (ἐποίεσεν) » (p. 704-705). Il faut donc se garder de fonder toute une théorie de la céramique grecque sur l'histoire de peintres prétendûment artistes qui ne furent souvent que d'obscurs potiers. C'est encore une tendance instinctive aux archéologues d'identifier autant que possible les œuvres qu'ils étudient et de les attribuer à tel ou tel artiste. C'est ainsi que l'histoire de la céramique devient forcément l'histoire de chaque artiste, abstraction faite des circonstances, du milieu des influences prédominantes. Sans nier les variations du style dans l'œuvre d'un même artiste, jusque dans l'intérieur de la même composition, on ne peut contester qu'il existe une communauté étroite entre les productions d'un même temps ou d'un même atelier. C'est la découverte de cette caractéristique d'un style ou d'une école, de cette note paticulière qui constitue l'essence même de l'histoire de l'art à toutes ses périodes.

Ce n'est pas seulement dans ces observations justes que gît le mérite de l'étude de M. Pottier.

Il donne de précieux aperçus sur la technique : tournage, modelage, cuisson, dessin, sur la condition sociale des fabricants et des ouvriers. Il dresse une nomenclature des noms qui nous sont conservés, en distinguant autant que possible l'ouvrier et le dessinateur. Il examine avec beaucoup de soin les rapports mutuels de la céramique avec la peinture et la sculpture. Bref, ce catalogue est indispensable à qui veut étudier avec fruit les riches collections de poteries du Louvre. TH SIMAR.

131. — **S. Witkowski.** *Epistulae privatae graecae quae in papyris aetatis Lagidarum servantur.* Adjecta est tabula phototypica. Leipzig, Teubner, 1907. 3 m. 20.

M. Witkowski a réuni, dans ce petit volume de 144 pages, les lettres grecques de caractère privé que les récentes découvertes de papyrus ont mises au jour et qui remontent aux trois derniers siècles avant notre ère. Ces pièces ont été classées par ordre chronologique, mais l'auteur n'a pas séparé les lettres qui, par leur sujet, ont entre elles quelque affinité. C'est ce que fera voir ce petit tableau :

1°) IIIe siècle avant notre ère : A) Lettres de Cléon l'Architecte et de sa famille ; B) Autres lettres du même siècle. 2°) IIe siècle : A) Lettres ayant rapport au grand Sérapeion : Lettres adressées au reclus Hephestion ; Lettres du reclus Ptolémée ; Lettres de Myrullas et de Chalbas à un reclus ; B) Les autres lettres du même siècle. 3) Ier siècle.

Pour établir le texte, M. Witkowski a fait de nouvelles recensions ; il a corrigé en beaucoup d'endroits un texte défectueux et complété

de nombreuses lacunes. Il a tenu à joindre au texte un apparat critique presque complet. Enfin il a accompagné cette édition de notes latines de brève étendue, mais suffisantes : il y donne avant tout la signification des mots rares et difficiles, quelquefois des explications de choses (institutions, antiquités, etc.) ou des remarques grammaticales. Enfin, chaque lettre est précédée d'une brève notice qui donne un résumé rapide de la pièce et qui indique l'endroit de la trouvaille, le musée où l'original est conservé et les éditions ant rieures.

En une dizaine de pages concises, à la fin du volume, l'auteur a disposé des *Observations grammaticales* précieuses : il y étudie la phonétique, la lexigraphie, la syntaxe, et la formation des mots dans les lettres qu'il publie.

Enfin, deux index complets, l'un des noms propres, l'autre de tous les mots grecs du volume occupent la fin de ce livre et faciliteront singulièrement les recherches.

Une telle édition de ces lettres sera accueillie favorablement : pour les philologues et les historiens, leur simple lecture donnera, bien mieux que celle des grandes œuvres littéraires, une juste idée de la mentalité, de la culture intellectuelle, des mœurs, des mille particularités de la vie privée de l'époque ; pour les grammairiens et les historiens de la grammaire, ce sera un recueil facile à compulser de monuments de la langue familière et journalière. Enfin, peut-être, ne serait-il pas sans utilité d'en donner quelques faciles exemples à étudier aux jeunes gens qui apprennent le grec. A. DELATTE.

132. — **A. Ausserer**, *De Clausulis Minucianis et de Ciceronianis quae quidem inveniantur in libello de Senectute*. Innsbruck, Wagner, 1906.

Cette étude, très complète et très consciencieuse, des clausules métriques de Minucius Felix et du *De Senectute* est le premier fascicule d'une collection nouvelle, les *Commentationes Aenipontanae*, publiée par MM. E. Kalinka et A. Zingerle.

M. Ausserer a repris et complété le travail de M. H. Bornecque, publié dans le *Musée Belge*, VII, 247 sqq., mais il a traité le sujet d'une façon différente.

Prenant pour base l'édition Boenig parue en 1903 dans la collection Teubner, il a dressé une liste de 679 clausules, alors que M. Bornecque n'en avait relevé que 642, parce que, dit-il (p. 41, note), il a tenu compte des membres de phrase peu étendus chaque fois que le sens était complet.

L'auteur distingue, parmi les clausules de Minucius, quatre genres ou types :

1) – ⏑ – | – ⏓ |
2) – ⏑ – | – ⏑ ⏓ |
3) *a)* · · · – ⏑ | – ⏓
b) · · · · – – | – ⏓
4) *a)* – ⏑ | – ⏑ ⏓
b) – – | – ⏑ ⏓.

Il place à trois endroits la forme – ⏑ ⏑ | – ⏑ –, qui donne un glyconique et trouve cinq clausules fautives qui se scandent comme des fins de vers.

En négligeant ces cinq passages, Ausserer trouve :

322 clausules de la première forme
178 de la seconde
139 de la troisième a)
149 de la troisième b)
18 de la quatrième a et b
en tout 679.

Donc Minucius avait une préférence très marquée pour la clausule – ⏑ – | – ⏓.

Cette statistique est dressée avec beaucoup de soin et d'après une méthode très claire ; elle peut servir de modèle aux travaux de ce genre pour d'autres auteurs Au point de vue de l'établissement du texte, l'utilité de cette étude est très grande, puisqu'elle a permis de fixer la lecture d'un grand nombre de passages discutés ; en effet, à la page 96, l'auteur récapitule les passages examinés : 75 pour Minucius Felix et 16 pour le *De senectute*. La conclusion à tirer du travail de M. Ausserer, c'est que l'unique manuscrit de Minucius renferme beaucoup moins de fautes qu'on l'a cru jusqu'ici.

La seconde partie de cette intéressante étude traite du *De senectute*. Ce dialogue est examiné avec la même exactitude et d'après la même méthode. Les conclusions de la comparaison des deux ouvrages sont curieuses : la proportion est celle-ci : pour les formes II et III, on a : *Cato :* II) 24, 9 %, III) 22, 35 %; *Min. :* II) 26 %, III) a 21, 4 %. Les clausules de la quatrième forme sont très rares ; quant à la forme I) on trouve *Cato. :* 29, 5 % ; *Min. :* 46, 6 %. J. HUBAUX.

133. — **Ch. Huelsen**, *Topographie der Stadt Rom im Alterthum* von H. JORDAN. Iter Bd. Dritte Abteilung bearb. von CH. HUELSEN. Mit 11 Tafeln. Berlin, Weidmann, 1907. 710 pp. 16 m.

Il y a 22 ans que parut la deuxième partie de ce premier volume de la topographie de Rome par H. Jordan. L'auteur mourut en 1887. M. Ch. Huelsen, qui venait d'être nommé secrétaire de l'institut

archéologique allemand, fut chargé de continuer l'œuvre commencée. Son séjour au Capitole, au centre de la ville éternelle, à proximité des monuments et d'une admirable bibliothèque archéologique, la plus riche qui existe, devaient lui faire paraître la tâche facile. Jordan avait écrit la partie générale ; des 14 régions de Rome, il n'avait achevé que la description de la huitième. Il en restait treize à décrire, pour lesquelles il n'existait que des notes fragmentaires de Jordan. M. Huelsen, savant très consciencieux, vit bientôt que presque toute cette partie était à faire, et le temps avançant, il fallut aussi revoir soigneusement la partie générale. De là ce grand retard. Depuis 1870, les « excavations » systématiques et les trouvailles faites à l'occasion des démolitions et des reconstructions qui ont transformé la Rome papale, ont fourni une masse énorme de renseignements nouveaux, dont le nombre s'augmente encore tous les jours. M. Huelsen lui-même a mis en relief beaucoup de ces trouvailles dans ses savants articles parus dans les *Mitteilungen des roemischen Instituts* et dans le *Bullettino della commissione comunale*. Il a publié les inscriptions dans le sixième volume du *Corpus inscriptionum latinarum*. Dans l'intervalle, M. R. Lanciani a publié son grand plan de Rome *(Forma urbis Romae)* commencé en 1893 et aujourd'hui terminé.

Ne nous plaignons pas du retard, car si le volume avait paru il y a vingt ans, il serait aujourd'hui à refaire.

Le plan adopté par Huelsen tient compte à la fois de la conformation physique de la ville et des divisions administratives. Voici les sujets des différents chapitres. Partant de la Vélie, il nous fait monter sur le Palatin, traverser la vallée qui sépare le Palatin de l'Aventin, puis visiter l'Aventin et les greniers ou entrepôts publics situés entre l'Aventin et le Tibre ; de là nous gravissons la colline située au sud de l'Aventin et les thermes de Caracalla, puis la vallée qui conduit de l'Aventin au Célius, puis le Célius, l'Esquilin, l'Oppius et le Colisée, la Subura, les Esquilies ou l'Esquilin en dehors du mur de Servius, le Viminal, le Quirinal, le Pincius, le Champ de Mars et enfin l'île du Tibre. Onze plans très clairs servent à guider le lecteur. L'exposé est à la fois descriptif et historique ; pour l'Esquilin et pour le Champ de Mars, auquel sont consacrés quatre chapitres, la description et l'exposé historique sont distingués.

Il serait difficile de montrer ici tout ce que ce volume contient de science minutieuse et nouvelle : il faudrait analyser et entrer dans des détails pour lesquels la place nous manque. Disons que, de tous les archéologues romains, personne ne connaît mieux l'ancienne Rome que M. Ch. Huelsen et que celui-ci s'entend à donner, sous une forme concise et claire, les résultats des fouilles et les conclusions

les plus sûres des nombreuses discussions auxquelles les fouilles ont donné lieu. Résultat d'un labeur immense, d'une science aussi étendue que profonde, ce volume sera accueilli avec reconnaissance et avec joie par les archéologues et les historiens.

J. P. WALTZING.

134-135. — **Léon Legras**, *Etude sur la Thébaïde de Stace.* Paris, Georges Bellais, 1905. 351 pp.

Le même, *Les « Puniques » et la « Thébaïde »*. Bordeaux, Fréret, 1905. 32 p in-8° (Revue des Études anciennes, tome VII, 1905).

Livre d'une lecture agréable et d'une érudition touffue, où l'auteur fait revivre la curieuse physionomie de Stace. Il analyse le charmant talent du poète, déformé hélas! par l'éducation littéraire, absolument fausse, qu'il reçut à l'école des grammairiens et des rhéteurs de son époque, et par les exigences d'un public porté plutôt vers les œuvres de longue haleine, inspirées de la Grèce, et qui, chose bizarre, mais fréquente aux époques de décadence, s'attachait surtout à la splendeur de la forme, à la recherche de l'expression, à la richesse des ornements, négligeant presque totalement la solidité et la noblesse du fond.

M. Legras nous montre Stace, que son imagination peu puissante et sa tendre sensibilité destinaient à la composition de gentilles et délicates mièvreries, s'éreintant à bâtir péniblement l'édifice boîteux d'une grande épopée! Ce n'est pas la faute du pauvre poète s'il n'a guère réussi dans sa titanesque tentative. Et pourtant, l'œuvre de Stace remporta auprès de ses contemporains, dans les lectures publiques qu'on en faisait, un succès éclatant : on se pâmait devant la joliesse alambiquée des vers, la suavité du rythme, l'éclat somptueux des comparaisons, et l'on oubliait l'incohérence, les obscurités, les ridicules puérilités du récit...

Le livre de M. Legras est méthodiquement composé. Dans la première partie, l'auteur expose le sujet et indique les sources de la *Thébaïde;* il refait l'historique de la légende avant le poète romain, qui s'inspira principalement de la *Thébaïde* d'Antimaque. Chant par chant, M. Legras dissèque l'épopée de Stace, avec une sûreté de main, une précision admirables : impitoyablement, il la dépouille des parures et des joyaux, dérobés à Virgile, ou à Homère ou à Ovide, dont Stace « déguisant à peine ses emprunts » l'avait ornée. Il rapproche des vers, des passages entiers; il compare, accable l'écrivain latin sous le nombre des citations implacablement alignées, et de cette exécution impitoyable, sort un peu de pitié pour le malheureux poète, dont on voit s'anéantir le talent jadis porté aux nues.

Dans la seconde partie de son livre, M. Legras, toujours avec la même richesse d'érudition, la même sagacité, examine la mise en œuvre. La composition n'a pas d'unité. Pourquoi? Parce que la tragédie épique qui se déroule, manque d'un pivot, d'un axe central sur lequel elle puisse se mouvoir : il eût fallu, comme Homère fit dans l'Iliade avec Achille, détacher, mettre au premier plan Etéocle et Polynice, les deux frères ennemis. Par suite, comme le poème n'a pas de centre, l'incohérence régnera dans cette longue histoire : l'intérêt qu'on y prendra sera par conséquent bien restreint, pour ne pas dire plus. Stace, dont le souffle trop court ne lui permettait pas de réaliser une vaste et homogène conception, n'a guère fait « que mettre en épigrammes le siège de Thèbes » (p. 154) ; il a spécialement soigné les fins de chants, y accumulant « sentences » ingénieuses, étincelantes comparaisons, chatoyantes métaphores : c'était du reste dans le goût de l'auditoire des salles de lecture, qui s'en retournait sur une favorable impression.

M. Legras montre ensuite l'importance du merveilleux dans la Thébaïde : là encore, Stace se contredit souvent ; il suit tantôt Virgile, tantôt Homère, tantôt les Stoïciens, croit à l'influence du *fatum* et de la divination sur les événements humains, mais il tient, en somme, fort peu à ses idées Pour la morale, il semble recommander la nature comme guide *(naturamque ducem)*. Sur la physique, il a quelques idées, peu originales du reste, mais on peut en tout cas affirmer que Stace « ne fut pas absolument étranger à la science et à la philosophie de son temps ».

Des personnages, aucun ne se grave dans notre mémoire : c'est en vain que le poète s'est efforcé d'en exagérer la grandeur. Ces héros gigantesques se démènent comme des fantoches, pompeux mais sans vie, que mène à son gré la fantaisie de Stace. Tout au plus, pour Capanée livrant « son combat surhumain contre Thèbes épouvantée et contre la foudre même » (p. 217), peut-on relever quelques vers bien sentis et énergiquement martelés, pleins d'une sève virile.

M. Legras, continuant son analyse minutieuse et très intéressante de la Thébaïde, montre comment, dans ce sujet préhomérique, des anachronismes — excusables du reste et presque nécessaires même — se sont introduits ; les mœurs, les usages antiques se sont quelque peu modernisés, ont revêtu une teinte romaine.

M. Legras explique ensuite l'importance — disproportionnée — des ornements épiques dans l'œuvre de Stace ; comparaisons innombrables, métaphores multiples, expressions hardies cachent à tout moment *l'idée* sous leur fouillis inextricable.

« C'est le style d'un bel esprit, dit M. Legras, bien doué, souple et

savant, apte à prendre, ou plutôt à imiter tous les tons, mais n'ayant pas en somme de ton personnel ». Pour terminer, le distingué professeur passe en revue le vocabulaire de Stace, qui, s'il imite en général son modèle principal, Virgile, s'est payé le luxe de changer quelque peu le sens et l'arrangement des mots, de forger de nouveaux verbes...

Dans sa conclusion, M. Legras résume ses impressions en quelques réflexions très justes : Si Stace, dit-il, n'avait pas sacrifié aux goûts de l'époque, il eût été sincère, ému et fin. Ses contemporains l'eussent méconnu, mais la postérité l'eût déclaré exquis. Hélas! on n'échappe guère à son temps. PAUL HENEN.

Dans une brochure de 32 pages, extraite de l'excellente *Revue des Études anciennes*, M. Legras reprend la question des rapports entre Stace et Silius Italicus. Il établit que les douze premiers chants des *Puniques* furent publiés entre les années 90 et 92, un peu avant la *Thébaïde ;* les cinq derniers parurent après le poème de Stace, entre 92 et 96. M. Legras relève toutes les ressemblances qu'il a pu découvrir entre les deux poèmes : elles ne sont pas toutes concluantes et les deux poètes contemporains ont pu puiser à un fonds commun d'idées et d'expressions, créé par la littérature et par les écoles de déclamation. M. Legras conclut que l'influence réciproque de ces deux épopées n'a pas été très sensible. J. P. W.

136. — **Barthel Winand,** *Vocabulorum latinorum quae ad mortem spectant historia.* Marbourg, Koch, 1906. 71 pp.

Intéressant sujet de thèse, et qui ne manque pas de poésie, mélancolique et recueillie. Dans toutes les langues, l'idée de la mort apparaît, rendue dans des termes presque identiques, exprimée au moyen de métaphores toujours les mêmes. Il était curieux d'étudier dans la littérature latine, les mots qui désignent cette idée, de rassembler dans les œuvres les plus typiques des principales périodes de la latinité, les expressions variées, évocatrices de l'ultime voyage. C'est ce qu'a tenté de faire M. B. Winand dans un travail remarquable de clarté et de méthode, d'une érudition abondante, d'une lecture facile et je dirai même parfois agréable.

M. B. Winand ne pouvait guère lire et annoter, avec un soin égal, tous les auteurs latins. Une sélection, judicieusement faite, s'imposait. Dans sa préface, du reste, M. Winand nous explique son choix : « Inquisitio originem ducit a Plauto descenditque ad Suetonium; ipse perlegi Plautum, Terentium, Cornelium Nepotem, Lucretium, carmina epigraphica; Suetonium, Senecae philosophi tragoediis exceptis omnia opera; ceterum lexicis nitor ». Son ouvrage

est divisé en trois parties : dans la première, il passe en revue les mots du langage ordinaire *(voces cotidiano usu adhibitae)* : *mori*, *demori*, *emori*, *intermori*, *mors*, *letum*, *perire*, *interire*; dans la seconde, il examine les mots employés *ominis causa* : *defungi*, *fungi*, *dies*, *hora*, *quies*, *fatum*, *sors*, *fortuna* (je relève ici seulement les expressions sur lesquelles s'est étendu avec un soin tout particulier M. Winand); dans la troisième partie, de beaucoup la plus considérable, défilent les innombrables termes et expressions figurées *(voces poeticae vel tropi)*. Ici, du reste, M. Winand avait un guide, le livre de Hoffmann : *Die auf den Tod bezüglichen Ausdrücke in den roemischen Dichtern* (Berlin, 1875). Il est vrai de dire que M. Winand s'est appliqué à relever les figures employées par les prosateurs surtout. Le grand mérite de cette thèse est de nous donner, condensée en quelques pages, la matière d'un lexique que j'appellerai « funèbre » ou « mortuaire », où l'histoire de chaque mot est retracée avec une sûreté, une science réelles, où chaque vocable, chaque terme, chaque expression revit, dans sa signification primordiale, s'anime, murmure en son langage mélancolique on ne sait quel triste et lointain *requiem*...

Ma mémoire me rappelle quelques expressions que je n'ai pas trouvées dans la thèse de M. Winand et qui ont été passées sous silence peut-être pour l'un ou l'autre motif qui m'échappe. Tout d'abord *tenebrae*, quoiqu'on le trouve très rarement dans le sens de *mors*, peut signifier parfois aussi : « ténèbres de la mort, mort ».

Voyez Plaute (*Pseudolus*, 90) : *Certúmst mihi ante ténebras tenebras persequi*. L'expression *tenebras pérsequi* correspond évidemment à *mortem persequi*.

Voyez aussi Properce (édit. Mueller, III, 13, 17) où *tenebrae* a encore le sens de « mort » : *Me tibi ad extremas mansurum, vita, tenebras*. — *Nox*, quelquefois signifie également, « nuit éternelle, mort, ombres de la mort ». Je citerai deux exemples tirés des odes d'Horace :

> *Sed omnes una manet nox, et calcanda semel vita leti* (I, 8, 15).
> *Jam te premet nox fabulaeque Manes* (I, 4, 16).

Je citerai aussi *discedere* qu'on trouve dans Minucius Felix (Octavius, I, 3) avec le sens de « mourir ». Il est vrai que quelques critiques ont voulu corriger ici *discedere* en *decedere;* mais la leçon *discedere* est excellente et ne présente aucune difficulté : *Nec immerito discedens vir eximius et sanctus immensum sui desiderium nobis reliquit*. Mais je ne veux pas paraître chicaner M. Winand à propos d'un ou deux oublis très excusables; et je ne puis que louer encore la méthode de l'auteur et nsister sur l'intérêt de cette thèse lexicologique. PAUL HENEN.

137. — **E. P. Bauwens**, S. J., *Vertalingen uit het Latijn* voor het schoolgebruik : *Sallustius*, *Livius* en *Tacitus :* Tien redevoeringen aan deze geschiedschrijvers ontleend, fr. 0,40. — *Cicero :* Pro Ligario, fr. 0,30. De vier redevoeringen tegen Catilina (elke afzonderlijk). Brussel, Alb. Dewit, 1907.

Le R. P. Bauwens destine-t-il aux élèves ses traductions d'auteurs latins ? Ce qu'il dit à ce propos dans l'introduction à la première Catilinaire suppose que non ; car il exprime l'espoir qu'en les *entendant lire* les élèves pourront suivre facilement sur le texte. Quoi qu'il en soit, ils se les procureront certainement. Et nous ne le regrettons pas. Le système anglais a ses inconvénients ; mais un professeur habile sait y parer. Il a aussi ses avantages. Les bonnes traductions permettent de voir plus de texte ; en économisant le temps, elles rendent plus aisée la perception de la beauté des chefs-d'œuvre antiques ; elles offrent enfin des exemples concrets et palpables des joutes pénibles que se livrent l'expression et la pensée. Mais ces avantages ne sont réels que si les traductions sont vraiment bonnes ; c'est-à-dire, si elles ne s'attachent pas seulement à la pensée *abstraite*, mais rendent jusqu'aux moindres nuances, et jusqu'à la *vie* de la pensée. C'est le principe que le P. Bauwens a suivi : serrant le latin d'aussi près que possible, respectant l'ordre et la construction des différents membres de phrase, la place et la modalité des mots. Sa langue, un peu guindée parfois, reste d'ordinaire correcte, pure, idiomatique. Le néerlandais, qui se plie admirablement, on le sait, aux exigences des langues classiques, est un instrument remarquable pour l'appréciation de leurs littératures.

Aussi nous espérons qu'à notre époque surtout, où l'étude du néerlandais s'impose de plus en plus dans nos collèges, ces traductions, fruit de longues années d'enseignement, auront chez les élèves et chez les professeurs la vogue qu'elles méritent. Ils y trouveront en outre toutes les notions supposées pour l'intelligence du texte : un exposé succinct des circonstances de chaque discours ; un plan détaillé et complet. J. V. M.

138. — *Harvard Studies in Classical Philology*. Vol. XVII. 1906. Published by Harvard Univ., Cambridge, Mass., U. S. A. Londres, Longmans, Green and C° ; Leipzig, Harrassowitz. 6 m. 50.

Ce volume est dédié, en témoignage d'affection et d'estime, à M. C. L. Smith, qui fut professeur de latin à la *Harvard University* pendant 34 ans et que des raisons de santé ont obligé de prendre sa retraite (1904).

Il renferme onze articles, dont voici les sujets :

M. H. Morgan, Notes sur Vitruve (p. 1-14) : notes critiques sur quelques passages, explications nouvelles de certains mots, remarques tendant à fixer l'époque où écrivait Vitruve, enfin l'emploi qu'il fait des mots *fanum*, *templum* et *aedes*, conforme à celui du siècle d'Auguste.

E. K. Rand, Catulle et les poètes de l'âge d'Auguste. Ces poètes, notamment Virgile et Horace, n'étaient pas les ennemis de Catulle et de l'école alexandrine, comme le soutenait L. Müller en 1880.

M Warren, De cinq nouveaux manuscrits du Commentaire de Térence par Donat (p. 31-42). Ce sont des mss. découverts par l'auteur à Rome, un dans la bibl. Vaticane, trois dans la bibl. Corsini, et un dans la bibl. Chigi. Les quatre premiers sont du xve siècle; le cinquième est le plus important : il est du xiiie siècle.

C. H. Moore, De l'origine du taurobole (p. 43-48). Bien qu'en Occident on ne trouve le taurobole dans le culte de la *Magna Mater* qu'au commencement du iie siècle de notre ère, l'auteur pense que ce genre de sacrifice a pris son origine dans le culte de Cybèle : il ne fut accepté en Occident que lorsque ce culte eut pris une grande extension.

H. W. Smyth, Aspects du conservatisme grec (p. 49-74).

W. W. Goodwin, La bataille de Salamine (avec cartes et figures, p. 75-102).

J. W. Withe, Un acteur inconnu jusqu'ici de la comédie grecque (p. 103-129). Dans beaucoup de comédies, le chœur est divisé en deux groupes : au lieu d'un coryphée, il faut en admettre deux. Cette question est étudiée dans Aristophane. L'article se termine par la liste des passages qu'il faut attribuer à l'un et à l'autre coryphée dans dix pièces du même poète.

J. H. Wright, L'allégorie de la caverne dans Platon, *République*, VII, p. 514-516. Quel est l'inventeur de cette allégorie célèbre? C'est Platon lui-même. L'auteur recherche si aucune des cavernes fameuses de la Grèce n'a pu en donner l'idée.

G. H. Chase, Une amphore du Musée de Boston (p. 143-148). On y voit deux Athénés portant un bouclier : sur l'un, on lit : Πίθων καλή; sur l'autre : Νίκη καλή.

C. P. Parker, *Sacer intra nos spiritus sedet, malorum bonorumque nostrorum observator et custos*. Interprétation de cette phrase de Sénèque, Epist. 41 (p. 149-160).

A. A. Howard, Valerius Antias et Tite-Live. Examen des fragments attribués à Valerius par Peter. Conclusion : Valerius est la source d'une partie considérable de l'œuvre de Tite-Live qui le suivit aveuglément au moins dans les premiers livres. J. P. W.

Langues et Littératures celtiques.

139. — **V. H. Friedel** et **Kuno Meyer**, *La vision de Tondale* (Tnudgal). Textes français, anglo-normand et irlandais. Paris, Champion, 1907. xx-155 pp. in-8°. 7 fr. 50.

En 1882, M. A. Wagner a publié les textes latins et allemands de la *Vision de Tondale ;* en 1893, le même savant en a publié la version anglaise ; MM. Friedel et Kuno Meyer se sont entendus pour compléter cette série d'éditions en publiant ensemble en un seul volume, le premier deux récits en prose française et un fragment d'un poème anglo-normand, le second deux traductions irlandaises de la même matière.

Le premier récit fut rédigé en latin en 1149, ainsi que l'établissent définitivement les éditeurs, par un moine irlandais, originaire du comté de Munster. Il latinise son nom en Marcus ; on ignore complètement sa vie ; on ne sait même pas comment il s'appelait en irlandais. Le seul point qu'il soit possible d'établir d'une manière à peu près certaine, c'est qu'il écrivait à Ratisbonne.

Tondale, dont Marcus rapporte le mystérieux voyage au Pays des âmes, était d'après le narrateur, né à Cashel (comté de Tipperary) et son âme aurait quitté son corps pendant qu'il se trouvait chez un ami dans la cité de Cork. M. Kuno Meyer établit que le nom irlandais de Tondale a dû être *Tnúthgal.*

Écrit dans le sud de l'Allemagne, ce conte se répandit vers l'occident, et ce n'est, chose curieuse, qu'en tout dernier lieu qu'il rentra dans le pays d'où étaient partis ensemble et l'auteur, et le sujet.

Les deux versions françaises sont indépendantes l'une de l'autre.

La plus importante des deux est celle qu'a fournie le manuscrit de Londres (Brit. Mus. add. 9771, xive siècle) c'est la transcription française d'un texte du N.-E. ; elle se tient très près de l'original latin.

La seconde est conservée par un manuscrit de Paris (B. N. Ms. frç. 763 [anc. 7181[3] ; Lancelot 130, xive siècle]) ; elle présente un type assez net de français du S.-E., mais omet fréquemment les détails concernant l'Irlande et les Irlandais.

Le fragment anglo-normand est conservé dans un recueil de la Bibliothèque de Trinity College de Dublin (n° 312, xive siècle) ; il contient 364 vers et demi. C'est un travail assez banal de rimeur bien au courant du métier. L'auteur a traduit directement du latin.

La traduction irlandaise de la légende fut faite par Maurice O'Mulconry qui appartenait à une famille bien connue du Connacht et qui mourut en 1543. Lui aussi partit du texte latin.

M. Kuno Meyer publie deux manuscrits qui nous ont conservé cette traduction. Le premier est le H. 3. 18. de la Bibliothèque du Collège de la Trinité à Dublin (XVIIe siècle) ; le second est le Stowe Ms. C. II. 2 (XVIe siècle). Quoique le premier soit plus récent que le second, il présente des mots et des tournures de phrases plus archaïques.

Le livre de MM. Friedel et Kuno Meyer est une excellente contribution à l'étude des *Visions* du moyen âge. VICTOR TOURNEUR.

140. — **Wh. Stokes,** *The Birth and Life of St Moling.* Paris, Champion, 1906. 56 pp. in-8°. 2 fr. 50. (Extrait de la *Revue celtique).*

M. Wh. Stokes publie d'après un manuscrit de Dublin, le *Liber flavus Fergussiorum* (XIVe-XVe siècle) de l'Académie royale d'Irlande, et d'après un manuscrit de Bruxelles transcrit en 1628 et 1629 par O'Clery, une vie de St Molling. Quoique plus récent, le manuscrit de Bruxelles présente quantité de leçons supérieures à celles du premier.

La légende de la vie de St Molling est intéressante par le pittoresque de certains épisodes, et par le jour qu'elle jette sur les coutumes, les croyances et la moralité des Vieux-irlandais.

La traduction anglaise qui accompagne le texte, et le glossaire qui réunit les mots rares et peu connus ont été exécutés avec le soin et la compétence dont M. Wh. Stokes fait preuve dans tous ses travaux.

VICTOR TOURNEUR.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

141. — **P. Bourg,** *Systematische deutsche Grammatik auf Grundlage der direkten Methode für Lehranstalten des mittleren Unterrichts.* Lüttich, H. Dessain, 1907. V-200 pp. 2 fr. 50.

142. — **P. Bourg,** *Uebungsbuch zur deutschen Grammatik.* Lüttich, H. Dessain, 1907. II-132 pp. 1 fr. 50.

Jusqu'ici nous ne possédions pas, en Belgique, de grammaire allemande, méthodique et complète, répondant parfaitement aux besoins des élèves de nos athénées et collèges.

Ainsi que pour une foule d'autres manuels, concernant l'enseignement des langues modernes, il fallait toujours recourir à des ouvrages étrangers, entachés d'un double défaut : ils traitaient à fond des parties intéressant fort peu nos élèves, et ils négligeaient des questions qui, pour eux, sont de la plus haute importance. Voilà pourquoi j'ai parcouru avec plaisir la *Systematische deutsche Grammatik*, que vient de publier M. Bourg, professeur de langues modernes à

l'athénée royal d'Ath. Il y a condensé les fruits de son expérience professorale et merveilleusement adapté la matière au programme de nos classes et aux desiderata de nos jeunes gens.

Avec ce nouveau manuel, ils apprendront la grammaire allemande d'une manière systématique, chose qu'on a fort négligée en ces derniers temps, où l'enseignement occasionnel, poussé à l'excès, a eu des conséquences déplorables.

Ainsi que l'auteur en exprime l'espoir dans sa préface, la méthode qu'il préconise, obligera l'élève à trouver lui-même les règles, car tout son système est pour ainsi dire basé sur les tableaux de Hölzel, expliqués aujourd'hui dans toutes les classes élémentaires. Ainsi la leçon aura le double avantage de servir d'exercice de conversation et de raviver le souvenir des matières vues antérieurement.

Vu l'usage pratique auquel doit servir le livre de M. Bourg, je ne vois aucun inconvénient à ce que l'auteur ait changé la succession ordinaire des parties du discours, et traité le genre des substantifs ainsi que les prépositions dès le début. Seulement, je me permettrai de faire quelques remarques à propos de la déclinaison des substantifs et de la conjugaison des verbes forts.

Je n'approuve pas tout à fait la manière de diviser les substantifs, adoptée par l'auteur. La déclinaison, ou mieux encore, le pluriel des substantifs est certes la partie la plus aride et la plus ingrate de la grammaire allemande. En dépit des règles les plus simples et les plus claires, il faut une pratique très longue de la langue, avant qu'on se soit approprié et assimilé cette matière compliquée. Il importe donc de suivre la méthode la plus élémentaire, tout en respectant l'exposé traditionnel et scientifique des matières.

Au plan de M. Bourg, je substituerai le suivant. Me basant sur le genre, je diviserai d'abord, comme lui, les substantifs en trois classes primordiales. Quant au reste, je procéderai comme suit, en donnant chaque fois des listes aussi complètes que possible ; en effet, la grammaire doit fournir à l'élève la clef de toutes les difficultés qui peuvent se présenter.

I. — SUBSTANTIFS MASCULINS.

Substantifs faibles.

Règle : n ou *en* à tous les cas du singulier ou du pluriel à partir du génitif sing.

Sont faibles : 1. Tous les noms masculins en *e :* Affe, Bube, Löwe.

2. Tous les noms autrefois terminés en *e :* Ahn, Bär, etc.

3. Les noms étrangers avec l'accent sur la dernière syllabe : Advokat, Student.

4. Les noms de peuples en *ar* et *er* dont l'*r* final se trouve déjà dans le nom du pays : Baier, Ungar.

N. B. 1. Käse est fort au singulier et invariable au pluriel.

2. Quelques substantifs en *e* prennent *en* au génitif singulier : Balke, etc.

Substantifs forts.

Tous les autres substantifs masculins sont forts et se déclinent de la manière suivante :

a) Au singulier ils prennent :

1. Au génitif *es* ou *s*.
2. Au datif *e* ou rien.
3. A l'accusatif rien.

N. B. 1. Prennent toujours *s* au génitif et n'ont rien au datif les substantifs en *el*, *en*, *er* et les noms étrangers en *or*.

2. Prennent généralement *es* au génitif et *e* au datif les substantifs en b, p, f; — g, k, ch; — d, t, th; — s, sch, ss, z.

3. Les autres prennent *es* ou *s* au génitif, *e* ou rien au datif suivant l'euphonie.

b) Au pluriel ils prennent *e* et l'Umlaut : der Kopf, die Köpfe.

Exceptions à la règle de la formation du pluriel des substantifs forts.

1. Prennent *e* sans Umlaut : Aal, Accord, Achat, Amboss, etc.
2. Les substantifs en *el*, *en*, *er* sont invariables : der Maler, die Maler.
   a) Les suivants prennent l'Umlaut : Apfel, Acker, Boden, etc.
   b) Les suivants prennent *n* : Bauer, Gevatter, etc.
   c) Le substantif Charakter fait au pluriel Charaktére.
3. Prennent *er* avec l'Umlaut, si possible :
   a) Ceux en *tum* : der Irrtum, die Irrtümer; der Reichtum, die Reichtümer.
   b) Les suivants : Bösewicht, Dorn, Geist, Gott, Leib, etc.
4. Prennent *en* et appartiennent à la dite déclinaison mixte :
   a) Les suivants : Akt, Bolz, Lorbeer, etc.
   b) Les noms en *or* excepté Major : die Professoren; die Majore.
   c) Quelques noms étrangers tels Augur, Faun, etc.
5. Le mot Mann fait au pluriel Männer. Dans les noms composés il fait au pluriel : —leute,— männer (à expliquer).

II. — SUBSTANTIFS FÉMININS.

Tous les substantifs féminins sont invariables au singulier : die Frau, der Frau, der Frau, die Frau.

Au pluriel, on distingue deux groupes : les forts et les faibles.

Sont forts : 1. Ceux en sal et nis qui font — sale et — nisse.

2. Les « Umlautenden », la plupart monosyllabiques, ont *e* : Axt, etc.

3. Mutter et Tochter font au pluriel Mütter et Töchter.

Sont faibles : tous les autres substantifs féminins; ils prennent au pluriel *n* ou *en*; (donc tous les monosyllabiques sans Umlaut et tous les polysyllabiques à part Mutter, Tochter et ceux en sal et nis).

N. B. 1. Prennent *n* ceux en *el* et *er* : Feder, Federn.

2. Ceux en *in* font — *innen* : Bäuerin, Bäuerinnen.

III. — SUBSTANTIFS NEUTRES.

Au *singulier*, les substantifs neutres se déclinent tout à fait comme les substantifs masculins forts. Seulement Herz fait au génitif Herz*ens* et au datif Her*zen*.

Au *pluriel*, on trouve les terminaisons suivantes :

1. Prennent *e* :
   a) Les suivants, tous monsyllabiques sans Umlaut : Beet, etc.
   b) Ceux composés des préfixes *ge*, *un*, *ur*, *er* : Gesetz.
   c) Les dérivés en sal et nis faisant — sale, — nisse.
   d) Les mots étrangers en *em*, *et*, *ment*, *ier om*, *or* : Dekret.

2. Prennent *er* avec Umlaut, si possible :
   a) Tous les monosyllabiques excepté ceux cités en 1. *a*. Blatt, Blätter.
   b) Les dérivés en *tum* : Bistum, Bistümer.
   c) Les polysyllabiques suivants : Gastmahl, Gemahl, etc.
3. Prennent *en* :
   a) Les suivants : α) Bett, Hemd, Herz, Leid, Ohr.
   β) Auge, Ende, Fossil, Insekt, Interesse, Möbel, Pistol, Statut.
   b) Les substantifs en —*al* et —*um* font —alien et— en Mineral, Mineralien; Museum, Museen.
   c) Les mots Dogma, Drama et Prisma font Dogmen, Dramen et Prismen.
4. Restent invariables sans Umlaut :
   a) Les substantifs en *el*, *en*, *er*, *chen* et *lein*.
   b) Les dérivés en *e* avec le préfixe *ge* = Gebäude
5. Les deux substantifs Chor et Kloster font Chöre et Klöster.

Aux numéros, où je ne donne qu'un ou plusieurs exemples suivis de etc., il faut chaque fois mettre la liste complète de tous les substantifs suivant cette règle. Si l'on ajoute à cet exposé les substantifs à double forme plurale ainsi que ceux qui prennent *s*, on aura un ensemble complet de la déclinaison des noms allemands, auquel on pourra avoir recours en toute confiance.

Aux pages 136 et 137 de sa grammaire, l'auteur aurait pu réunir la 6e et la 7e classe de verbes forts en une seule, en ajoutant cette remarque très pratique au point de vue des élèves, que les verbes forts en i + liquide + cons. ont toujours *a* à l'imparfait, tandis qu'au participe passé ils ont *u* quand les deux consonnes suivantes sont différentes, et *o* quand ces consonnes sont identiques.

A la suite de cette série de classes de verbes forts, j'aurais voulu trouver une liste alphabétique des verbes forts, ce qui aurait rendu la recherche des temps primitifs oubliés beaucoup plus facile et plus expéditive.

A sa grammaire, M. Bourg a ajouté un livre d'exercices, aussi remarquables au point de vue du fond que de la forme; outre l'application des règles grammaticales, ils enrichiront l'esprit des élèves d'une foule de notions morales, historiques et géographiques.

Quoique le thème ne soit plus de mode, j'aurais cependant désiré voir, dans ce livre d'exercices, une série de passages flamands et français à traduire en allemand. Il ne faut pas toujours appliquer les principes avec la plus extrême rigueur; et, dans l'enseignement direct des langues vivantes, on ne doit pas être radical à l'excès, et, ici, comme partout, il faut parfois se rallier au parti du juste milieu.

A part ces quelques observations, je ne puis que féliciter M. Bourg des deux excellents manuels qu'il vient de faire paraître. De cette façon, nous avons enfin, pour la langue allemande, des ouvrages nationaux, répondant parfaitement aux besoins de nos établissements d'instruction moyenne.

Espérons que, parmi nos professeurs de langues modernes, d'autres suivront l'exemple de M. Bourg ainsi que de MM. Duqué, Rivière, Burvenich et Melon, pour que, dans un avenir prochain, nous ayons des grammaires, des anthologies et des éditions d'auteurs classiques allemands, anglais et néerlandais publiées en Belgique.

A. BERTRANG

143. — **Guido Gezelle,** *Verzen*. 2e druk. Antwerpen, De Nederlandsche Boekhandel, 1907. 3 vol. in-4, 650 p. 5 fr. 50.

La librairie néerlandaise d'Anvers vient de publier la seconde édition de l'Anthologie de G. Gezelle. Nous saluons avec joie son apparition : l'ouvrage est digne du poète dont il nous donne les admirables chefs-d'œuvre et de la maison qui le publie.

Le choix est très riche et bien fait : nous n'avons remarqué aucun oubli. Une introduction, due à la plume très littéraire du professeur G. Verriest, nous donne la bibliographie du prêtre-poète. Les mots dialectaux, que Gezelle aimait à semer dans ses poèmes, sont recueillis et expliqués à la fin de l'ouvrage, dans un Index alphabétique qui nous dispense de recourir aux gros *Dialectica* et facilite considérablement la lecture du poète-linguiste.

Au point de vue matériel, ce sont des volumes splendides : format, papier, caractère et portrait sont irréprochables. On ne saurait faire mieux. Puisse cette seconde édition s'écouler aussi rapidement que la première et contribuer à faire connaître et aimer davantage le plus grand et le plus sincère de nos poètes flamands modernes.

JEAN GESSLER.

144. — **E. Sulger-Gebing,** *Goethe und Dante*. Berlin, A. Duncker, 1907. 122 pp. 3 m.; par souscr. 2 m. 50. (Forsch. zur neueren Literaturgesch. von Dr F. Muncker, XXXII).

Il y a longtemps que M. Sulger-Gebing, professeur à l'école polytechnique de Munich, s'occupe de l'influence exercée par Dante sur la littérature allemande. En 1895, il publiait une étude sur Dante et la littérature allemande du XVIIIe siècle (*Zeitschr. f. vergl. Litgesch.*, N. F. Bd. IX-X). Dans les *Germanistische Forschungen*, que les élèves et les amis de M. Hermann Paul offrirent à ce savant en 1902, figurait un article de M. Sulger-Gebing sur A. W. Schlegel et Dante. Dans le dernier fascicule des *Forschungen* de M. F. Muncker, il étudie l'influence exercée par Dante sur Goethe, par le plus grand poète du moyen âge sur le plus grand poète de l'Allemagne. Dans une première partie, il réunit 52 passages des œuvres de Goethe où celui-ci parle de Dante et de sa poésie et il en dégage les conclusions ; dans la seconde, il cherche dans les poésies mêmes de Goethe

l'influence de Dante, les emprunts, les imitations dantesques. Il conclut que Goethe admirait Dante et voyait en lui un génie extraordinaire; mais ce génie, surtout les conceptions terribles de ce génie, ne lui étaient pas sympathiques. Goethe ne sut pas comprendre entièrement Dante. Pourtant il lui fit des emprunts considérables, surtout à la fin de son Faust. Il disait : « Toute la nature appartient au poète; or, toute création du génie fait partie de la nature et les poètes qui suivent ont le droit d'y puiser. » J. F.

Histoire et Géographie.

145. — **G. Hanotaux**, *Histoire de la France contemporaine* (1871-1900). T. III, *la Présidence du Maréchal de Mac Mahon : la constitution de 1875*. Paris, Société d'Education contemporaine, 1906 : 731 p. in-8, 7 fr. 50.

M. Hanotaux poursuit avec une activité qui ne se ralentit pas l'œuvre importante qu'il a entreprise. Voici que paraît le troisième volume de sa *monumentale* histoire de la troisième République. Monumentale n'a rien d'excessif, si on songe que le tome III, grâce à ses développements considérables, n'embrasse qu'une durée d'environ deux années, 1875-1877.

Deux événements dominent cette période : le vote de la constitution républicaine et la première application du nouveau régime sous les ministères Dufaure et J. Simon, jusqu'à la journée historique du 16 mai. Je me demande si les proportions que prend l'ouvrage ne déroutent pas un peu l'auteur et ne dépassent pas les limites du cadre qu'il avait tout d'abord entrevu. Ce n'est pas une critique que j'émets, c'est une impression qui m'est dictée par la crainte que M. Hanotaux n'ait quelque peine à mener son œuvre à bonne fin. N'était ce souci, je ne songerais pas à en faire la remarque, tant il y a d'art dans ce livre, de mouvement et d'intérêt dans le récit. Je ne répéterai pas les éloges que j'ai eu l'occasion de formuler ici même à propos des volumes précédents (voir *Bulletin*, 15 juin 1904 et 15 février 1906). Cette fois encore, j'ai subi le charme d'une langue admirable et d'une mise en scène remarquable. C'est l'histoire écrite à la façon d'un drame, avec une intensité de vie prodigieuse et un intérêt empoignant. Les personnages revivent sous nos yeux, nous les voyons avec la fougue ou la placidité de leur tempérament, la distinction ou l'étrangeté de leur allure, le tour particulier de leur éloquence; nous les entendons marteler leurs imprécations, manifester leurs craintes ou affirmer leurs espérances; bref, nous avons avec le spectacle des partis et de leurs aspirations contradictoires, la

photographie des hommes qui, pendant deux ans, ont joué un rôle à visage découvert sous le feu des discussions publiques ou bien qui se sont agités sourdement dans l'ombre des coulisses extra-parlementaires. Et quels hommes ! quelle diversité de talents parmi ces personnalités qui ont nom Buffet, de Broglie, d'Audiffret-Pasquier, Chesnelong, d'une part ; Wallon, Laboulaye, Challemel-Lacour, Dufaure, J. Simon, Gambetta, d'autre part ! Quels événements, quelles tragédies plutôt que les délibérations douloureuses et le vote résigné de la constitution républicaine par une majorité qui y est hostile, puis les premiers essais du nouveau régime, victorieux à la Chambre, mais en butte à l'opposition déclarée ou latente de la Présidence et du Sénat.

Si M. Hanotaux s'était borné à faire de l'histoire purement objective avec le don d'évocation qui lui est propre, il aurait déjà droit à nos éloges ; pourtant il faut admirer encore la solidité de sa méthode et la vigueur de son talent. Avec quelle subtilité il dégage le principe fondamental de la constitution de 1875, consacrant moins au fond la forme républicaine que la magistrature suprême du Président. Suivant pas à pas les grands débats parlementaires, il s'engage sur tous les terrains et il n'en est aucun où il ne se meuve à l'aise : il fait du droit constitutionnel, puis du droit administratif, il expose les problèmes d'enseignement, puis les questions religieuses, ramenant toujours les opinions qui se heurtent et les principes qui se combattent à l'antagonisme de l'idée républicaine et de la thèse monarchique. Au fond, c'était là l'erreur de la constitution : « Elle avait prétendu concilier la République et la Monarchie. Le 16 mai, c'est la crise fatale d'interprétation de la constitution de 1875 ». « L'histoire est logique, elle arrive tard et lentement comme la justice, mais elle marche droit et elle arrive. » Cette conclusion est bien celle qui découle du livre de M. Hanotaux. L'auteur a pris soin de la formuler, il a fait plus et mieux : il l'a imposée au lecteur par la savante ordonnance de son récit, l'unité puissante de sa pensée, l'enchaînement rigoureux de ses déductions. A. DUTRON.

146. — **Giuseppe La Mantia**, *Le Pandette delle Gabelle regie antiche e nuove di Sicilia nel secolo XIV*, raccolte e pubblicate. Palerme, 1906. LIII-115 p. in-8 et une phototypie.

L'auteur de ce travail, M. G. La Mantia, archiviste de l'État à Palerme, a bien mérité de l'histoire de la Sicile par plusieurs publications sur l'histoire médiévale de cette région, par exemple par des éditions d'anciennes coutumes locales, par des études de diplomatique sur la chancellerie du royaume de Sicile, des Normands à

Frédéric III d'Aragon (1130-1377), sur les actes des rois argonais (1202-1355), etc.

Les documents qu'il publie dans le volume dont nous nous occupons sont des plus importants pour l'histoire des institutions et l'histoire économique du royaume de Sicile au moyen âge. Ce sont les pandectes, les codifications des anciennes gabelles du XIVe siècle. Par le terme de « gabelle *antiche* » on entendait au XIVe siècle, les gabelles qui dataient de l'époque normande et qui furent en partie modifiées et augmentées par Frédéric III de Souabe, et maintenues par les Angevins. Par « gabelle *nuove* » on désignait les gabelles établies depuis le commencement du règne de Frédéric II d'Aragon pour les besoins de la guerre, et qui furent définies en 1317 et 1318 par des édits spéciaux.

Dans une longue introduction (pp. III-LIII), M. La Mantia nous indique d'abord les manuscrits qui contiennent ces précieux documents, puis s'attache à établir la date de chaque Pandecte de gabelles, pour autant que les caractères diplomatiques externes et des allusions à des institutions contemporaines permettent de le faire. Il traite les questions discutées qui se placent à propos de leur origine et relève pour chacune d'elles l'importance respective, surtout au point de vue de l'histoire économique.

La Pandecte des gabelles de Messine semble compilée entre 1305 et 1312; celles de Trapani, Girgente et Terronova remontent à une époque antérieure à 1312; celle de Palerme date du 24 juin 1312; celle d'Alcamo — en langue vulgaire — pourrait remonter à 1367. Pour la ville de Syracuse on ne possède que le texte des chapitres relatifs à la gabelle de la teinturerie, en langue vulgaire; cette gabelle remonte à Frédéric III (1375). Voilà pour les gabelles, appelées « anciennes ».

Les documents, représentant des gabelles « nouvelles » comprennent la pandecte de Palerme, d'avant 1328, celle de Messine, pas beaucoup postérieure aux édits des rois agonais de 1317 et 1318, celle d'Alcamo (1367), les chapitres réglant la gabelle du vin à Lentini (1400), les gabelles de Corleone (1336).

Ces gabelles « nouvelles » remontent, quant à leur origine juridique, à la fin du XIIe siècle, lorsque, par suite des guerres continuelles contre les Angevins qui tâchaient de reconquérir la Sicile, les rois aragonais se virent forcés d'imposer de nouvelles taxes.

Cette introduction historique, diplomatique et juridique est faite avec beaucoup de soin et révèle chez l'auteur une connaissance approfondie de la littérature du sujet, érudition qui représente la somme de travail de multiples années. Les notes, qui illustrent les

pages de l'introduction, renvoient à de nombreux ouvrages imprimés et à des sources inédites, avec une méthode qui montre que l'auteur a concentré toutes ses recherches autour des intéressants documents qu'il publie.

Le texte des gabelles est édité de suite après l'introduction (pp. 1-102). En note, l'éditeur indique d'abord les divers manuscrits qui lui ont servi pour rétablir le texte, puis donne les variantes. L'édition est faite avec beaucoup de soin. Un seul point est à critiquer. Pour les variantes, M. La Mantia les fait précéder de numéros. Or ces numéros ne renvoient pas au mot dont la note indique une variante, mais bien aux lignes qui comprennent ce mot illustré par la note. Ce procédé, assez singulier, rend le remaniement de cette annotation quelque peu difficile.

Après le texte des pandectes des gabelles, M. La Mantia s'est donné la peine d'ajouter celui des chapitres de location des gabelles de Palerme, approuvés par Frédéric II en 1328 (pp. 74-83), et les mêmes chapitres de l'*Officio del Secreto* de Sicile, approuvés par ce même roi aragonais en 1310 (pp. 103-111).

Avant l'édition des textes, l'auteur a inséré une reproduction paléographique du manuscrit des gabelles de 1312. C'est une assez belle écriture du XIVe siècle.

M. G. La Mantia a droit à la reconnaissance de tous les historiens, parce qu'il a mis au jour des documents d'une haute importance pour l'histoire des institutions et l'histoire économique. On ne saurait se figurer tous les renseignements précieux que contiennent les textes qu'il a publiés. Et ajoutons que son édition est faite avec un soin, dont les travaux de ce genre ne peuvent pas toujours se vanter en Italie.

L. VAN DER ESSEN.

147. — **J. Halkin**, *L'Enseignement de la Géographie à l'Université de Liège* (Travaux du Séminaire de Géographie, fascicule VI). Liège, Cormaux, 1907. 39 pp. in-8°.

148. — **J. Fèvre** et **H. Hauser**, *Leçons de Géographie*, 1re année. Paris, Alcan, 1907. 744 pp. in-12. 4 fr.

Peut-être cette petite brochure et ce gros volume seront-ils une révélation pour beaucoup de lecteurs. On ne se doute généralement pas de la transformation qui s'opère, depuis quelques années, dans l'enseignement de la géographie et, pour peu qu'on s'informe, on reste tout surpris du chemin déjà parcouru.

M. Halkin met les choses au point pour ce qui concerne l'enseignement supérieur. Son travail se divise en deux parties : d'une part, un aperçu historique de l'enseignement géographique à l'Université

de Liège depuis 1890; d'autre part, les progrès accomplis postérieurement à la création d'un doctorat spécial. De l'enquête rétrospective à laquelle le distingué professeur s'est livré. il résulte que jusqu'en 1890, l'enseignement de la géographie existait à peine : quelques cours disparates et mutilés, sans lien comme sans sanction, formant un amalgame assez incohérent et incomplet. Est venue ensuite la loi de 1890-1891. Elle a posé les bases d'un enseignement rationnel et scientifique, elle a institué, sur un plan largement conçu, toute une série de cours nouveaux ne laissant de côté aucun des aspects si étonnamment variés de la science géographique.

Nous renvoyons pour le détail à l'analyse de M. Halkin, toutefois nous ajouterons qu'il ne nous donne pas que le squelette d'un enseignement complet de la géographie, mais qu'il en détermine soigneusement l'orientation et les tendances et qu'il en dégage avec netteté les principes essentiels. Suivant ses expressions cet enseignement doit être à la fois *scientifique* et *humain*. L'étude de la géographie trouve son point d'appui dans les sciences naturelles, physiques et mathématiques; le fait géographique par lui-même n'est rien si nous ignorons sa raison d'être. Un enseignement rationnel doit montrer, à chaque pas, l'interdépendance qui existe entre la constitution géologique du sol, son allure extérieure, ses conditions climatiques et ses diverses productions ; il doit envisager surtout les phénomènes, quels qu'ils soient, dans leurs rapports avec l'homme. En effet, dans la conception actuelle, l'homme est le pivot, le centre de tout l'enseignement géographique, de l'*anthropogéographie*, comme on dit aujourd'hui. Telle est la voie ouverte par les travaux des Allemands Ritter et Ratzel, mais que de temps il a fallu pour que ces rénovateurs fissent école en France d'abord, en Belgique ensuite. Pour peu que M. Halkin et ses savants collègues du Séminaire géographique annexé à l'Université de Liège forment des disciples, pour peu que ces néophytes aient l'occasion de vulgariser les leçons de leurs maîtres, nul doute que dans l'enseignement moyen, puis dans l'enseignement primaire, la géographie, mieux exposée et mieux apprise, ne produise les meilleurs fruits, tout en développant le goût de l'expansion et en suscitant d'audacieuses et fécondes vocations.

En France, la semence a déjà germé. L'enseignement même inférieur est en train de se renouveler sous la poussée de l'enseignement supérieur. Nous n'en voulons pour preuve que le livre de MM. Fèvre et Hauser. S'adressant aux Écoles normales primaires, il est, sous une forme plus accessible et moins savante, l'adaptation à un degré inférieur du haut enseignement dont M. Halkin a décrit le cadre et ébauché le programme. Les tendances sont identiques. La

géographie est transportée des livres, des cartes et des atlas sur le terrain, elle est liée étroitement à l'observation personnelle et directe et aux excursions géographiques. Les auteurs auraient pu mettre en épigraphe la devise qui résume la méthode suivie à Liège : « un minimum d'enseignement théorique et un maximum de travail pratique ». Ils sont bien de la même école et, à défaut d'ouvrages nationaux, leur manuel est pour nous une bonne fortune. La première partie, la seule qui ait paru à ce jour, contient outre un aperçu de la géographie générale, la géographie particulière de l'Amérique, de l'Océanie, de l'Asie et de l'Afrique. Il ne manque pas en France d'autres ouvrages presque aussi récents et rédigés dans le même esprit Mais ils s'adressent aux élèves des lycées, tandis que celui-ci, écrit pour de futurs maîtres de la jeunesse, a une allure pédagogique — nous ne disons pas pédante — qui se recommande spécialement aux gens d'enseignement. Indépendamment de la façon nouvelle dont l'étude de la géographie est conçue et exposée, chaque leçon, accompagnée de cartes et croquis qui sont plus une « interprétation » qu'une « illustration » du texte, est suivie de références bibliographiques, de l'indication d'exercices et de devoirs, d'extraits choisis avec autant de discernement que de variété et, brochant sur le tout, d'utiles directions méthodologiques. En attendant que se réalise le vœu de M. Halkin de voir les chaires de géographie occupées par des spécialistes, les titulaires actuels qui n'ont pas reçu une préparation immédiate, trouveront dans ce livre un moyen prompt et facile de suppléer partiellement tout au moins à l'insuffisance de leur formation. Nous ne croyons pas pouvoir décerner aux deux collaborateurs de plus bel et de plus juste éloge. A. DUTRON.

149. — **Charles Moeller,** *Histoire du moyen âge depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la fin de l'époque franque (476-950 après J. C.)* Dernière partie. *Les Carolingiens.* Louvain, Ch. Peeters; Paris, A. Fontemoing, 1898-1905. In-8, 830-XIII pp. 15 frs

En 1899, nous avons présenté ici même (t. III, pp. 162-166) la première partie, du grand ouvrage du savant et sympathique professeur de Louvain M. Ch. Moeller. L'œuvre est achevée depuis quelque temps déjà et l'ensemble des parties forme aujourd'hui un volume unique. La section qui n'a pas encore été renseignée ici (pp. 262-830), comprend les chapitres VI-XII de ce travail aussi remarquable par la lucidité de l'exposition, que par la richesse, la solidité, l'ordre et l'enchaînement des informations sur l'histoire générale des évènements, sur le développement des institutions de l'Europe et sur les relations de l'Occident avec l'Orient depuis le début du VIIe siècle jusqu'à la fin du Xe.

A côté de quelques légères observations analogues à celles que nous avons formulées jadis, nous ne pouvons que répéter et accentuer le vif éloge que nous avons fait alors de cet important manuel, où se trouvent accumulés et classés les trésors d'érudition et de science recueillis depuis trois quarts de siècle par l'illustre Jean Moeller et par son digne continuateur et savant fils, M. Ch. Moeller. (1) A. C.

(1) Voici comment ce manuel est apprécié dans le *Rapport* du Jury chargé de juger le dernier concours quinquennal d'histoire (Moniteur du 20 janvier 1907) :

« L'ouvrage de M. Moeller est un manuel d'enseignement supérieur exposant l'histoire du haut moyen âge. Elle est, on le sait, extrêmement complexe : à vouloir raconter tous les faits qui, du ve au xe siècle, ont composé la trame de l'histoire, en Occident et en Orient, on court le risque de se perdre dans les détails, de ne pas faire comprendre aux lecteurs l'enchaînement, la continuité des évènements. Grâce à un plan judicieux, à une méthode précise, M. Moeller échappe à ce danger; il a su grouper les faits, les situer, les classer d'après leur importance et faire autant de synthèse que d'analyse.

Après avoir, à larges traits, déterminé les origines du monde moderne, après avoir décrit les migrations des Barbares et la chute de l'Empire d'Occident, il passe en revue les dominations germaniques, l'empire d'Orient au vi^e^ siècle, et il insiste sur l'entrée des nations du Nord dans l'Eglise chrétienne. L'étude de l'Islamisme et des conquêtes arabes l'amène à exposer l'histoire des premiers Carolingiens, celle de Charlemagne et celle de ses successeurs dans tous les Etats issus du partage de Verdun. Un dernier chapitre réunit les faits relatifs à l'histoire des Anglo-Saxons et des peuples scandinaves, des Slaves et des Hongrois, de l'empire byzantin et des Etats arabes au ixe et au xe siècle.

M. Moeller a cru devoir conserver à son œuvre le cadre établi par son père, le professeur Jean Moeller, dans son Manuel d'histoire du moyen âge publié en 1838. S'il est permis de penser que ce cadre eût pu, dans certaines de ses parties, être avantageusement modifié, du moins, hâtons-nous de le dire, l'ouvrage de M. Ch. Moeller n'est pas une réédition nouvelle. A ceux d'ailleurs qui pourraient regretter l'absence de considérations un peu détaillées sur les institutions et les faits économiques, il convient de faire remarquer que l'auteur s'est proposé d'atteindre un but nettement délimité. En donnant à son œuvre le titre d'histoire politique générale il l'a conçue comme une description de la formation des Etats; et il a réservé à son enseignement oral l'étude des institutions juridiques et économiques.

Au mérite qu'il doit à la vaste érudition et à la solide critique de son auteur, le livre de M. Moeller en joint un autre — exceptionnel, si on le compare aux autres manuels en usage. Il ne se borne pas à des indications bibliographiques générales, au début du volume, à des bibliographies spéciales en tête de chapitre; il justifie, par des références perpétuelles aux sources citées ou reproduites en note, les faits exposés dans le récit. Par là il rendra de sérieux services, non seulement, comme l'écrit l'auteur, aux étudiants en histoire, mais encore à tous ceux qui veulent, de première main, étudier un sujet déterminé.

Le rapport qui vous a été présenté en 1901 par le jury des sciences historiques faisait déjà ressortir la valeur de l'œuvre, alors en cours de publication, de M. Moeller. Nous souscrivons au jugement favorable que nos prédécesseurs portaient sur ce livre. Il tiendra une place importante dans le labeur du savant professeur de l'Université de Louvain. »

VARIA.

150. — **J. Verest**, S. J., *Vers la suppression de la liberté d'enseignement* Bruxelles, A. Dewit, 1907. 56 pp.

Cette brochure de 56 pages est due à un homme dont toute la carrière a été consacrée à l'enseignement moyen. Il a rendu à celui-ci de très grands services par son enseignement, par ses livres; en écrivant cette brochure, il lui en aura rendu un immense, si ceux dont elle défend les droits essentiels veulent s'en inspirer et entrer résolument en action. Ceux-là sont tous ceux, parmi les Belges, qui aiment la liberté, la veulent pour tous et détestent la contrainte d'où qu'elle vienne. Il semble que depuis quelques années on veuille, dans les sphères administratives, en matière d'enseignement, comme en beaucoup d'autres, habituer le pays à la contrainte, et malheureusement, celui-ci paraît accepter avec indifférence ou résignation cette ingérence autocratique contraire à toutes nos traditions nationales.

C'est contre cet esprit que s'insurge l'auteur de cette courageuse et solide brochure. S'insurger est peut-être trop fort : la protestation est ferme, les coups sont droits et vigoureux, mais il est impossible de ne pas rendre justice au sentiment de loyauté, de respect et de sympathie vraie pour ses adversaires qui ne cesse d'animer le P. Verest dans les discussions les plus vives. C'est à mon sens un modèle de polémique unissant à une dialectique serrée le respect le plus sincère des personnes.

La brochure se divise en deux grandes parties.

L'auteur, qui a étudié à fond les documents, établit textes en main, quel est l'esprit et la lettre de la constitution et des lois sur l'enseignement qui se sont succédées depuis 1830, en particulier de la loi de 1890 qui nous régit. L'exposé me paraît absolument décisif : toute contrainte en matière d'enseignement est anticonstitutionnelle et illégale. L'auteur, qui s'est borné à citer les documents, en les reliant historiquement et en soulignant les textes importants, en résume les conclusions avec une parfaite netteté dans les pp. 27 et 28.

La 2de partie de la brochure est polémique. Le P. Verest montre que peu à peu on est entré dans la voie de la contrainte et de la main mise de l'État sur la liberté d'enseignement. Je cite p. 30. « Trois étapes ont été franchies jusqu'ici. Elles sont marquées : 1° par la tendance à empiéter que manifeste le jury d'homologation; 2° par le dépôt du projet de loi Coremans; 3° par les agissements de certains hauts fonctionnaires qui se sont arrogé la mission de réformer les humanités. » Il ne peut être question de suivre ici le vigoureux et clair dialecticien qu'est le P. Verest dans son exposé et sa discussion. La

simple indication des titres suffira, croyons-nous, pour en montrer le haut intérêt et pour recommander la brochure à la lecture des professeurs de l'enseignement et de tous ceux qui ont le souci de la liberté. Je tiens cependant à rendre hommage à l'auteur pour son courage. Il y a là dans cette brochure des vérités qu'il fallait dire, des abus de pouvoir qu'il fallait dénoncer au pays. Beaucoup, tout le monde peut-être les connaissaient. Le P. Verest est à ma connaissance le seul qui les ait dites et dénoncées sans ambages, avec une franchise que j'appellerai chevaleresque. Qu'il soit sûr qu'il a produit un véritable soulagement. Je ne sais à quelle page, l'auteur — et l'on sent que ce n'est pas une vaine rhétorique — dit la peine qu'il éprouve à la pensée que sa brochure va lui susciter des inimitiés Qu'il me permette d'abord d'en douter. Ceux qu'il atteint pourront difficilement refuser leur estime à l'homme droit et sincère qui, en combattant leurs idées, a respecté leur personne et leurs intentions. Et puis, il n'y a pas en Belgique que des ennemis de la liberté et des humanités gréco-latines. Grâce à Dieu, l'une et l'autre ont encore des amis qui ne le cèdent aux adversaires ni en nombre ni en conviction. Leurs sympathies seront pour le P. Verest une compensation.

E. Remy.

151. — **Paul Bourget** et **Michel Salomon**, *Bonald*. Paris, Bloud, 1905. 3 fr. 50.

Ce livre fait partie de la collection intitulée *La Pensée chrétienne*, destinée, dans l'esprit de ses fondateurs, à promouvoir l'étude positive du Christianisme, non par le moyen de travaux apologétiques, mais en nous présentant des extraits abondants et caractéristiques directement empruntés aux penseurs chrétiens. Cette collection, qui se divise en quatre groupes (biblique, patristique, scolastique et moderne) compte déjà une vingtaine de volumes, dont le premier est précisément celui que je viens de mentionner.

Ce volume s'ouvre par une introduction de M. Paul Bourget, attirant l'attention du lecteur sur le côté positif, réaliste et synthétique des idées politiques de l'auteur, par opposition aux tendances rationalistes, idéalistes, individualistes des partisans de la Révolution. Les fragments qui suivent et constituent le corps même de l'ouvrage contiennent surtout des applications du traditionalisme bonaldien à la sociologie. Chaque chapitre est précédé d'un « argument », dans lequel on rétablit le lien entre les morceaux cités et les replace dans l'ensemble du système. Nous n'avons pas à apprécier ce système ici, les auteurs du recueil se défendant de faire rien de semblable et prétendant rester dans les bornes de « l'objectivité ». Signalons au

moins, pour les lecteurs habituels du *Musée belge*, une note très intéressante de M. l'abbé Rousselot, du Collège de France, lequel arrive par la voie de ses recherches de laboratoire sur l'origine et la formation des langues aux mêmes conclusions que le métaphysicien gentilhomme (p. 71).

Voici quelques unes de ces conclusions : « 1° Il n'existe pas dans le cerveau humain de centre du langage. 2° Il n'y a pas dans l'homme d'organe propre du langage. 3° Au point de vue phonétique l'homme ne crée actuellement aucun son articulé nouveau 4° Non seulement l'homme n'invente rien, mais il ne peut même pas conserver le langage tel qu'il lui a été transmis. C'est donc en une déformation continuelle que consiste précisément l'évolution du langage (1). 5° Aussi loin qu'on peut remonter dans l'étude des langues, on les trouve parfaites. 7° La création humaine du langage, en admettant qu'elle fût possible, exigerait une antiquité de l'homme que la géologie semble nous refuser. Quel temps ne devons-nous pas accorder à la constitution de nos systèmes linguistiques si l'on songe qu'en certains points le français actuel est plus archaïque que le grec d'Homère ? »

Certaines de ces thèses, après explication, deviennent moins paradoxales qu'elles ne le semblaient d'abord. Je me permets de soumettre les autres aux jugements des philologues et des linguistes.

A. Grafé.

152. — Abbé **A. Grégoire**, *Moyens faciles de former à la diction. Accents — nuances — action*. Tournai, H. Casterman, 1906.

M. Brunetière disait un jour de Legouvé : « Il travaillait à répandre l'Art de la lecture ou de la récitation, qu'il tenait pour un grand arcane, et que je définirais, sans tant de mystère, l'art de comprendre ce qu'on lit et de le faire sentir aux autres. » Certes, c'est définir en maître ! Mais ce n'est un mystère pour personne, du moins pour quiconque l'enseigne aux élèves, que l'art de la lecture et de la diction est un grand, un très grand arcane. M. Grégoire a raison : « Pour savoir bien lire, il est nécessaire d'y être éduqué. » Et cela est tellement vrai que tous les pédagogues sérieux font de la « lecture » le centre de toute éducation humanitaire. C'est un art, d'ailleurs, qui doit s'apprendre, qui a ses principes. Ce sont ces principes que l'auteur a réunis, autant que le permet un rapport de Congrès, dans une petite brochure de vingt pages. A ceux qui, selon le mot de

(1) Serait-ce une évolution dans le sens pessimiste, à l'instar de celle qui régit le monde physique d'après les lois de Clausius sur l'entropie ou la fixation de l'énergie ?

M. Henri Brémond ont passé la crise du dédain universel où les « jeunes » jettent leur gourme, je me permets de conseiller ce « vade mecum » de tout bon lecteur ou « diseur ». Il n'est pas d'un simple amateur, mais d'un fin et délicat psychologue, d'un patient et adroit observateur. Tout a été « vécu » je pense, et l'on sent, d'un bout à l'autre, la passion de « réaliser » le naturel, tout simplement. Vous trouverez sans peine le « suc » clairement filtré de tout l'art « réalisé » à Bonne-Espérance, aux solennelles interprétations des grandes tragédies classiques, qui restent comme des « documents » d'esthétique vraiment humaine, ou, si l'on me passe cette rencontre de mots, des « faits pédagogiques » évocateurs de vie sainement passionnée

Après avoir recherché, en compagnie de Ricquier, de Jean Blaize, et surtout de Legouvé (son auteur de prédilection, on le sent), les moyens de faciliter l'analyse, base de toute bonne lecture, après avoir fixé les moyens de « faire jaillir » l'idée mère, d'évaluer l'importance de chaque proposition, celle de chaque mot, M. Grégoire applique sa « traduction en équivalents » et sa « restitution des sous-entendus » à des exemples empruntés à « Polyeucte ». Cinq pages (le « clou » de cet ouvrage) suffisent à exposer nettement les « nuances affectives et descriptives » bien connues de Legouvé, mais vivement résumées ici. L'on préfèrera les dernières pages où sont courtement, mais clairement exposées la théorie et la pratique du geste et du mouvement expressif, à bien des traités « spéciaux » si longs à parcourir. D'ailleurs, si la brochure invite à faire la connaissance d'un Legouvé ou d'un Ricquier, elle peut les remplacer entre les mains de nos élèves. C'est un vrai manuel. L'on pourra trouver que la matière n'est pas épuisée, que certaines phrases sont fort substantielles, que certains petits détails sont discutables, oui, soit, mais personne n'attaquera, je pense, les vues de l'auteur, d'une justesse qui n'a d'égale que la clarté qui les enveloppe. TH. BONDROIT.

153. — **Paul Doumer,** *Livre de mes fils.* Paris, Vuibert et Nony, 1906. 344 pp. in-8°.

Aux yeux de certains, M. Doumer a le tort d'être lui-même. Le succès d'une carrière brillante et rapide lui a fait beaucoup d'envieux. Bousculé sur le terrain politique, il n'a pas été épargné davantage comme écrivain. Son livre a été l'objet de critiques acerbes, trop systématiques même pour qu'on n'en sentît pas le parti-pris. Au fond, elles sont injustes. L'auteur n'a pas eu la prétention d'écrire une œuvre académique ou un traité de philosophie morale. Il s'est borné, comme il le dit, à condenser un ensemble de « règles de conduite données par un père à ses fils dans la simplicité un peu confuse des

conversations familiales ». A défaut de brillantes amplifications ou de savants exposés de doctrines, il a écrit dans un langage net, sobre et grave un livre de bon sens clair et robuste et de saine morale, « morale de braves gens » s'entend, exclusivement laïque et sans base religieuse. Sous ces réserves nécessaires et qui n'échapperont à aucun lecteur, son livre est, sur le ton de la causerie familière, un exposé des devoirs *naturels* qui incombent à tous : devoirs envers soi-même ou individuels, envers les parents ou domestiques, envers la patrie ou civiques, avec un chapitre final traitant du patriotisme si vivement vilipendé aujourd'hui. Bien que s'adressant à la jeunesse française et par cela même légèrement teinté de chauvinisme, l'ouvrage sera lu avec profit par les jeunes gens de tous pays. Tous pourront retirer d'excellentes leçons de ce manuel sans sécheresse où l'exemple appuie souvent la règle et dans chaque page duquel se reflètent un jugement droit, une sensibilité délicate, une âme foncièrement honnête et loyale, ayant avec le respect d'elle-même le culte du foyer et l'amour ardent de la patrie. A. DUTRON.

Notices et annonces bibliographiques.

154. — Nous venons de recevoir le Volume Ier des *Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche* (Roma, 1-9 Aprile 1903). *Parte Generale.* Roma, Tip. della r. Acc. dei Lincei, 1907. 10 fr. Ce volume Ier paraît en dernier lieu. Les *Atti* ou comptes rendus du Congrès comprennent douze volumes (123 fr. chez E. Loescher, Rome), qui sont tous publiés maintenant.

Ce volume qui vient de paraître, contient les « généralités ». Il s'ouvre par une Préface du Président du Congrès, le sénateur Pasquale Villari. Puis il traite de l'origine et de l'organisation du Congrès, donne la liste des membres (2360 souscripteurs, parmi lesquels on retrouve toutes les illustrations des sciences philologiques et historiques), le programme des séances, la liste des questions discutées et des communications, les procès-verbaux des séances. Le 2 avril eut lieu une séance solennelle au Capitole; le roi d'Italie y inaugura la *Forma Urbis* dont les fragments épars ont été habilement réunis et encastrés dans les parois du Musée des Conservateurs. Voici l'inscription qu'on y a mise : *Fragmenta formae Urbis Impp. Severo et Antonino marmoreis tabulis insculptae S. P. Q. R. hic disponenda et conlocanda curavit. Opus absolutum dedicatum XI Kal. Maias a. MDCCCCIII ab urbe cond. MMDCLVI.* Une planche, insérée dans le volume, reproduit l'ensemble et 4 gravures donnent les fragments les plus intéressants. Ensuite nous trouvons des détails sur les fêtes et les réceptions, les excursions, la liste des vœux émis et enfin le bilan (recettes 42000 frs; dépenses : 39000), et enfin des tables détaillées des douze volumes.

155. — **M. P. Nilsson.** *Die Kausalsätze im Griechischen bis Aristoteles. I. Die Poesie.* Würzburg, A. Stuber, 1907 146 pp. 8°, 5 m. 50. (Beitrage zur histor. Syntax der griech. Sprache hrsg. von M. v. Schanz. XVIII).

Ce premier fascicule embrasse les poètes : Homère, Hésiode, les trois tragiques, Pindare et Bacchylide. Le deuxième s'occupera des prosateurs antérieurs à Aristote et sera suivi des tables détaillées. Dans l'introduction, l'auteur s'occupe de l'influence

de la logique sur la langue (p.1-13). Nous attendrons la seconde partie pour analyser cette très intéressante étude.

156. — **Otto Kern.** *Die Entwickelung der klass. Altertumswissenschaft an der Universität Rostock.* Rede. Rostock, Adlers Erben, 1906.

Le 6 novembre 1906, les instituts de philologie classique de l'Université de Rostock ont été installés dans de nouveaux et spendides locaux. A l'occasion de l'inauguration, M. Otto Kern a prononcé un discours où il a retracé l'histoire de l'enseignement philologique à Rostock. C'est en 1828 que fut institué le séminaire de philologie classique et son premier directeur fut F. V. Fritzche, né le 26 janvier 1806, qui présida longtemps seul au destinées du Séminaire. Il eut enfin pour aide et puis pour successeurs Octavius Clason, R. Foerster, G. Kaibel, et F. Leo, élèves de Bücheler et d'Usener à Bonn, Gustav Koerte. Actuellement le séminaire comprend quatre instituts. M. Otto Kern donne à tous ses prédécesseurs un souvenir ému, il décrit leurs méthodes et leurs idées : c'est l'histoire de la philologie classique pendant un siècle qu'il retrace à grands traits.

157. — M. le chevalier **Edmond Marchal**, le savant secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, vient de faire tirer à part la notice qu'il a consacrée, dans l'*Annuaire de l'Académie*, au baron J. J. A. M. de Witte. Il retrace la vie si bien remplie, l'activité si féconde du premier, du plus grand des archéologues belges et fait suivre la notice biographique d'une bibliographie complète de ses œuvres. Voici le titre de la brochure : *Le Baron Jean-Joseph-Antoine-Marie de Witte* (1808-1889), Bruxelles, Impr. Hayez, 1907. 96 pp. avec portrait.

158. — M. **S. Reinach** vient de rééditer pour la quatrième fois son petit ouvrage : *Apollo, Histoire générale des arts plastiques* (Paris, Hachette, 3 fr. 50.) Il en a renouvelé la bibliographie qui s'est enrichie de tous les travaux récents sur l'histoire de l'art. On ne saurait trop recommander ce petit manuel à ceux qui ne peuvent consulter des ouvrages plus considérables. TH. SIMAR.

159. — **M. P. de Nolhac** donne une seconde édition avec remaniements de son étude magistrale : *Pétrarque et l'humanisme* (Paris, Fontemoing, 1907, 3 fr. 50). Cette monographie dispense de consulter beaucoup d'ouvrages même généraux sur cette matière. La personnalité de Pétrarque domine toute la période humanistique italienne et son historien l'a fait revivre avec tout son talent d'écrivain et toute son érudition. TH. SIMAR.

160.— Le volume XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, qui contient les inscriptions des trois Gaules et des deux Germanies, est à peu près complet ; on vient de distribuer la *Pars II, fasc. II. Inscriptiones Germaniae inferioris ed. Alfr. Domaszewski. Miliaria Galliarum et Germaniarum* edd. Th. Mommsen (†), O. Hirschfeld, A. Domaszewski (pp. 31-38 et 505-713). Cart. 23 m. Il ne reste plus à publier que les Tables.

161. — Dans la collection d'auteurs classiques publiée à Oxford (*Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis*) ont paru deux volumes nouveaux, les œuvres d'Hypéride que les papyrus d'Egypte nous ont rendues et les Commentaires d'Asconius Pedianus sur Cicéron :

F. G. Kenyon, *Hyperidis orationes et fragmenta.* Recognovit brevique adnotatione critica instruxit. Oxford, Clarendon Press, 1907.

A. C. Clark, *Q. Asconii Pediani orationum Ciceronis quinque enarratio.* Oxford, Clarendon Press, 1907.

162. — La carrière si féconde de l'illustre Henri Wallon a été retracée par M. G. Perrot. Sa *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Henri A. Wallon* a paru dans les Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions (1905) et à part chez A. Picard, à Paris, 1905. 64 pp.

163. Dans les *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, publiés par MM. H. Hemmer et P. Lejay, a paru un nouveau volume contenant le fameux traité de Tertullien sur la prescription contre les hérétiques :

P. de Labriolle, Tertullien. *De praescriptione haereticorum*. Texte latin, trad. franç., introduction et index. Paris, Picard, 1907. 2 f.

164-165. — Nous signalons à nos lecteurs qui s'intéressent à la domination romaine en Gaule, deux importants ouvrages, dont nous comptons parler plus longuement une autre fois :

A. Grenier, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*. Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise, avec plans. Paris, Champion, 1906. 6 frs. (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, 157e fasc.).

Adrien Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule. Etude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*. Paris, Leroux, 1907. 15 fr.

M. Blanchet réfute définitivement les théories que le président Schuermans avait soutenues dans de nombreux articles sur l'origine des remparts romains d'Arlon et et de Tongres.

---

166. — **Ed. Koschwitz**, *Anleitung zum Studium der franzoesischen Philologie für Studierende, Lehrer und Lehrerinnen*. 3te Aufl. von G. Thurau. Marbourg, Elwert, 1907. 268 pp.

Ce livre, connu en Allemagne de tous les romanistes, n'est pas un *Manuel*, mais un *Guide* de l'étudiant en philologie française. Divisé en deux parties, l'étude scientifique et l'étude pratique, il instruit l'étranger des meilleurs moyens à employer, de la voie à suivre, des livres à lire, des voyages à faire, des personnes à consulter, pour parvenir à une connaissance parfaite du français. Rien ne manque, jusqu'aux adresses des personnes et aux prix des logements et des pensions. Livre curieux, éminemment pratique, admirablement approprié à son but.

167. — Abbé **Paul Halflants**, *Littérature française au XIXe siècle*. Ie partie : *Le Romantisme* (1800-1850). Bruxelles, Dewit, 1907. 1 vol. de xv-284 pp. Reliure anglaise : 3 fr. 50.

Les manuels d'*Histoire de la Littérature française* sont nombreux, mais ils font généralement la part trop petite au XIXe siècle. Il conviendrait cependant de renseigner plus amplement les étudiants sur les écrivains dont les noms reviennent journellement dans la conversation.

Voilà pourquoi, sans négliger les coups d'œil d'ensemble ni l'étude de l'évolution littéraire, l'auteur de cet ouvrage s'attache uniquement aux écrivains les plus marquants du XIXe siècle. En se restreignant aux sommités, il se donne le loisir de les étudier de façon plus complète. Pour Victor Hugo, par exemple, il apprécie successivement le poète lyrique, le poète épique, le poète satirique, l'auteur dramatique et le romancier.

Les principaux ouvrages sont analysés de façon à en donner une connaissance suffisante. C'est ainsi que, dans l'œuvre si touffue de Balzac, l'auteur a choisi un roman-type de chacune des catégories de la *Comédie humaine*, pour ensuite tirer de

l'analyse de ces six ou sept ouvrages une appréciation générale, étayée d'ailleurs, comme pour les autres auteurs, par un heureux choix de citations.

Ceci a son importance. L'épigraphe de l'ouvrage, empruntée à F. Brunetière, le dit fort bien : « Qu'est-ce qu'un commentaire sans le soutien du texte qu'il essaye d'expliquer ? » Les citations corrigent ce qu'un manuel de ce genre aurait de trop didactique. Elles permettent le contrôle des jugements littéraires; elles provoquent l'effort personnel, sans lequel il n'y a pas de science, mais seulement de la mémoire. C'est la raison pour laquelle ces citations ne sont pas toujours les plus belles qu'on pourrait faire, ni les plus dignes de figurer dans les anthologies; mais elles sont les plus propres à particulariser la manière de chaque auteur. On ne peut critiquer leur longueur; trop réduites ou morcelées, elles seraient des bases incertaines d'appréciation.

Bien que ce volume ne prétende donner que la première moitié du siècle, c'est-à-dire le romantisme, il empiète nécessairement sur la seconde moitié, parce que l'auteur a cru préférable de présenter chaque écrivain *en bloc*, pour achever du coup son portrait.

Constatons que les écrivains belges ne sont pas exclus. Il est vrai qu'André Van Hasselt seul s'y trouve étudié. Mais l'on sait que l'efflorescence de la littérature belge d'expression française ne date que de la seconde moitié.

L'exécution typographique a été particulièrement soignée. Les citations se détachent à première vue du commentaire; une bonne table alphabétique des ouvrages appréciés clôt le volume, et, — ce qui ne gâte rien, — chaque monographie est illustrée d'un bon portrait.

En somme, cet élégant manuel prouve, une fois de plus, qu'on ne peut reprocher à nos collèges catholiques de laisser systématiquement dans l'ombre la littérature moderne. Mais en outre, le livre si méthodique de M. l'abbé Halflants sera utile à tous ceux qui désirent se rendre compte de la littérature contemporaine, et se former, au sujet des principaux écrivains, une opinion raisonnée au point de vue religieux et moral.

168. — **Julien Boitel**, *Les littératures étrangères*. Paris, Hachette, 1906. 594 pp 4 fr.

Ce gros volume contient des extraits, traduits en français, des plus grands écrivains de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Allemagne, de la Russie et des pays scandinaves. Les morceaux forment un tout et sont reliés les uns aux autres par une petite histoire et des analyses littéraires. Les écrivains sont donc replacés dans leur milieu; les pages choisies sont celles qui donnent le mieux une idée de leur talent et de leur caractère. Quelques traductions sont nouvelles; les autres sont empruntées à des auteurs cités. Les notes bibliographiques, assez sobres, seront utiles. En somme, ouvrage très recommandable.

—

169. — Dans la monumentale collection : *Allgemeine Staatengeschichte*, inaugurée en 1829 par Uckert, continuée par Giesebrecht et actuellement éditée par K. Lamprecht, chez F. A. Perthes à Gotha, la première section, on le sait, est consacrée à l'histoire des États et l'on y trouve traitée séparément par des spécialistes l'histoire de tous les pays de l'Europe. Cette section s'est récemment enrichie en 1907 de plusieurs volumes importants. Signalons :

J. Dierauer. *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*. T. III. 1516-1648.

H. Pirenne. *Geschichte Belgiens*. Traduit du français par F. Arnheim. T. III,

Vom Tode Karls des Kühnen (1477) bis zur Ankunft des Herzogs v. Alba (1567). XII-606 p. in-8°, 16 m.

On retrouve dans ce troisième volume de M. Pirenne la science et le talent dont ce *Bulletin* (III, 1899, p. 263-270) a fait jadis l'éloge, lors de l'apparition du premier volume. Deux chapitres sont particulièrement intéressants : celui qui est consacré à la Renaissance (pp. 360-403), et plus encore celui qui expose la situation économique (pp. 269-359). Il y aurait cependant à faire des réserves du même genre que celles présentées ici jadis.

170. — **P.-J. Maas**, *Geschiedenis van Neeroeteren*. Roeselare, 1905-1906. 2 vol. 8°.

Après s'être fait connaître pas plusieurs brochures historiques, intéressant particulièrement l'histoire limbourgeoise (1), M. Maas publie actuellement une histoire détaillée de la commune de Neeroeteren. Cette monographie est une mine où tout le monde pourra puiser avec profit, parce que l'auteur a rattaché l'histoire du village à l'histoire générale du pays. M. Maas remonte aux sources, qu'il utilise avec discernement; ses indications bibliographiques sont claires et complètes; 40 pages de supplément nous donnent *in extenso* les documents les plus intéressants. Un *Index* détaillé facilite toutes les recherches. L'ouvrage est largement illustré (plans, vues, reproductions de monnaies, etc.). En un mot, une bonne monographie historique. JEAN GESSLER.

---

171. — **Paul Crouzet**, *Pour et Contre le Baccalauréat*. A. Colin, rue de Mézières, 5, Paris. 1907. 1 fr. 50.

La question de la réforme, de la suppression ou du maintien du baccalauréat, depuis longtemps agitée dans les milieux les plus divers, semble à la veille de recevoir une solution, le gouvernement français ayant annoncé le dépôt d'un projet de loi dont la presse a fait connaître au public les dispositions générales. Le travail que nous présente M. Paul Crouzet emprunte à ces circonstances un intérêt et une portée exceptionnels. L'auteur y a clairement, méthodiquement et impartialement consigné les résultats de la grande enquête instituée par la *Revue Universitaire*. C'est là qu'il faut chercher, et qu'on trouvera, les éléments d'une opinion raisonnée *pour* ou *contre* dans une question dont l'importance sociale apparaît aux yeux de tous.

172. — **A. Robida**, *Les Escholiers du Temps Jadis*. A. Colin, rue de Mézières, 5, Paris, 1907, 58 grav. 1 fr. 50; relié toile 2 fr. 10.

Personne ne connaît mieux le vieux Paris que l'écrivain et le maître artiste qu'est Robida; personne n'en saurait mieux retracer, par la plume et le crayon, les multiples et grouillants aspects. C'est dire l'instruction solide et la verve amusante qu'il a déployées dans la peinture de ses *Escholiers du Temps jadis*, dont l'ardeur au travail n'avait d'égales que la gaieté désordonnée et la turbulence. Toute la vie, si mouvementée, si dure parfois et si misérable de ces étudiants enthousiastes et de leurs maîtres, est ici exactement et pittoresquement évoquée. A chacune des pages de ce livre l'agréable le dispute à l'utile, le document se fait essentiellement pittoresque et amusant. Les maîtres, les ecoliers, et tous ceux qu'intéresse l'histoire des mœurs d'autrefois trouveront dans cet ouvrage à s'intsruire et à se récréer.

(1) *Het Munthuis van Thorn* (Hasselt, Crollen 1902); *Une sortie armée des habitants de Hasselt, en 1441* (ib. 1903); *Marlborough dans la Campine limbourgeoise* (ib. 1904); *Une forme germanique de la propriete collective dans le Limbourg* (ib. 1905).

173. — **O. Merten**, *L'état présent de la philosophie.* Namur, Wesmael-Charlier, 1907. 118 pp. 1 fr. 50.

Dans ce volume, M. Merten a réuni les trois discours qu'il a prononcés à l'Université de Liège comme recteur en 1904, 1905 et 1906. Le premier traite de l'esprit critique en philosophie, le second expose les destinées de la psychologie et le troisième applique les principes généraux de la philosophie à la conception moderne de l'Etat. Ces trois discours viennent heureusement compléter l'ouvrage du même auteur sur les *Limites de la Philosophie.*

174. — **Clodius Piat**, *De la croyance en Dieu.* F. Alcan, Paris, 1907. 3 fr. 50.

Depuis Kant surtout, il y a deux théories de la croyance : la première qui se fonde uniquement sur la raison, la seconde qui prétend ne relever que de l'expérience intime. Ces deux théories tendent de plus en plus à s'exclure l'une l'autre, à mesure qu'elles démêlent davantage leur principe originel : ce qui arrive toujours lorsque les chercheurs, pour expliquer un même ordre de phénomènes, partent de points de vue trop étroits.

M. C Piat (agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'école des Carmes), analyse successivement les conditions intellectuelles et les conditions morales de la croyance en Dieu et montre comment les deux doctrines en conflit se réconcilient dans une synthèse supérieure où toutes nos facultés trouvent place dans l'harmonie.

Au cours de son enquête, il rencontre naturellement sur sa route le principe de causalité, celui de finalité, le problème du mal; et nous croyons pouvoir dire qu'il les éclaire d'aperçus nouveaux.

Sa méthode est historico-critique. Elle consiste à noter les principales étapes des questions, à les prendre ensuite au point même où la spéculation les a laissées pour les pousser plus avant et leur trouver une solution plus satisfaisante.

175. — *Grondbeginselen der scheikunde* door P. X. B. S. J. Brussel, Alb. Dewit, 1907. 19 p.

Ces quelques pages ont comme but de familiariser les élèves avec la terminologie néerlandaise de la chimie. Elles s'imposent donc dans les collèges où l'on veut suivre les instructions épiscopales sur l'enseignement du néerlandais. J. V. M.

CHRONIQUE.

176. — M. **Franz Cumont**, conservateur au Musée du Cinquantenaire et professeur à l'Université de Gand, a entrepris un voyage d'exploration scientifique, en Asie Mineure; ce voyage fait suite à la mission archéologique dont il fut chargé en 1900 dans la Petite Arménie. M. Cumont se rend cette fois dans le Nord de la Syrie et en Cilicie où il photographiera les monuments antiques en même temps qu'il s'occupera d'estamper des inscriptions dans différents villayets.

177. — Dans sa séance publique du 8 mai, la *Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique* a proclamé les résultats de ses concours.

Une médaille d'or de 800 frs a été décernée à M. Désiré Nys, professeur à l'Université de Louvain, pour un mémoire en réponse à cette question : *La nature de l'espace, d'après les théories modernes, depuis Descartes.*

Le *Prix Gantrelle* de philologie classique (VIIIe période 1905-1906) a été décerné à M. J. Bidez pour un mémoire sur cette question : *Faire un recueil critique des fragments philosophiques de Porphyre le Néo-platonicien.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

Les Cours de Vacances à l'Université de Louvain,

par A. JANSEN, professeur au Collège St-Pierre, à Louvain.

Son Éminence le Cardinal-Archevêque, à peine élevé au trône archiépiscopal, a montré une sollicitude vraiment éclairée et paternelle pour toutes les œuvres existant dans son vaste diocèse. Néanmoins, il en est une qu'il affectionne d'une façon toute spéciale : c'est l'éducation morale et intellectuelle des jeunes gens qui peuplent les nombreux collèges libres soumis à sa juridiction, et, partant, la formation la plus parfaite possible de ceux qui y sont préposés. Naguère encore, présentant au Pape le pèlerinage belge, l'éminent Primat prenait, devant Sa Sainteté et devant son pays, l'engagement de consacrer son activité à la prospérité de ses Collèges, afin de procurer à la génération actuelle la culture scientifique, morale et religieuse que réclament d'elle les temps présents.

Dans ce but, une heureuse innovation dans l'enseignement moyen s'est faite déjà aux vacances de Pâques dernières. Son Éminence le Cardinal-Archevêque a institué des cours de vacances auxquels étaient invités les professeurs de l'enseignement moyen de l'archidiocèse. Ces cours ont compris l'enseignement de la pédagogie, du grec, du latin et de l'histoire. Trois professeurs d'université en ont été chargés : les leçons de pédagogie et de grec ont été confiées à M. Collard, celles de latin à M. le chanoine Remy et celles d'histoire à M. le chanoine Cauchie. Disons ici que cette initiative de notre vénéré Cardinal a réussi au delà de toute espérance. Pendant une semaine, une centaine de professeurs de l'enseignement moyen, une vingtaine d'élèves du séminaire de la quatrième année d'études et plusieurs religieux de la Compagnie de Jésus ont suivi ces leçons avec une scrupuleuse régularité et y ont joui d'un véritable régal littéraire. Aussi considèrent-ils comme un doux, mais impérieux devoir d'exprimer leurs respectueux sentiments de profonde reconnaissance à leur bien-aimé Archevêque et leurs sincères remercîments aux savants professeurs qui ont montré un dévouement à toute épreuve et ont su intéresser si vivement leurs auditeurs.

Il ne nous est pas possible de reproduire ici d'une façon suffisamment complète ces leçons ; contentons-nous d'y relever quelques points importants.

Les premières leçons de M. le professeur Collard ont été consacrées

à la méthodologie générale : il a exposé le principe de la concentration auquel l'enseignement doit être soumis; il a montré comment les trois genres de concentration sont étroitement unis et il a fait voir les grands avantages qui résultent de ce système, comme aussi les difficultés qu'il présente. Pour faire saisir sur le vif ce problème délicat, M. Collard a étudié ensuite la concentration telle qu'elle est appliquée à Giessen, et il a recherché comment nous pourrions organiser en 4e latine un enseignement soumis à ce principe.

Passant à la méthodologie spéciale et traitant de la langue maternelle, le professeur a donné à ses auditeurs des conseils éminemment pratiques touchant la rédaction ; il a insisté surtout sur la *gradation* des sujets d'après les cours auxquels ils s'adressent, et il a montré par un exemple comment un même sujet, considéré à différents points de vue, peut être traité dans différentes classes. Il a ensuite insisté sur la nécessité de *grouper* les rédactions dans la même classe, et a essayé de le faire en énumérant une centaine de sujets. Cet exposé a été suivi d'un relevé très complet des recueils de compositions.

N'oublions pas de dire que les exercices d'élocution et de récitation ont eu également une large part au cours de méthodologie sur la langue maternelle.

Quant à l'enseignement du latin, il a été recommandé surtout de le *simplifier* en imprimant aux divers exercices une unité rigoureuse; de le *fortifier* en le rattachant étroitement aux différentes branches ; de le *synthétiser* en dégageant des auteurs un tableau vivant de la civilisation de Rome et d'Athènes, et de le *moderniser* en faisant ressortir les traits communs à l'antiquité et aux temps modernes.

Disons aussi que l'éternel *mot à mot* a été condamné sans pitié et remplacé par l'analyse.

Quoique les matières à traiter fussent très vastes et les heures comptées, M. Collard a trouvé l'occasion de placer quelques explications très intéressantes sur l'enseignement de la géographie et surtout sur les avantages qu'offre la lecture de la carte. Côté non moins utile et pratique de ces leçons : les meilleurs auteurs qui ont traité ces matières, ont été signalés aux intéressés.

Abordant l'enseignement du grec, M. le professeur Collard a traité du choix des auteurs à lire, puis il a interprété des passages des différents auteurs portés au programme de nos collèges, Xénophon (*Anabase*), Hérodote, Démosthène (*Olynthiennes*), Homère (*Iliade*) et Sophocle (*Oedipe roi*). Chaque leçon d'interprétation a été précédée d'un exposé de la méthodologie spéciale de l'auteur qui en faisait l'objet. La bibliographie de la philologie grecque a terminé ce cours.

Dans son cours de latin, M. le chanoine Remy a montré les liens nécessaires existant entre l'étude littéraire des auteurs latins et grecs,

telle qu'on la fait au collège, et la philologie proprement dite. La première, quoique distincte de la seconde, la suppose, sous peine de fausser le caractère et la pensée des auteurs anciens. Cet exposé, très court d'ailleurs, l'a amené à donner une idée des branches que comprend la philologie classique. Il a trouvé ainsi l'occasion d'indiquer, pour chacune des branches, les livres auxquels les professeurs pouvaient recourir dans la préparation de leurs classes. Ces livres étaient exposés, ainsi que les collections d'intuition, dans la salle du Collège du Pape affectée au musée antique, où tout le monde a pu les voir et les manier. A ces indications théoriques, M. Remy a joint l'interprétation de l'introduction de Cornélius Népos, de la 1re ode d'Horace, et de l'exorde de la 3e Catilinaire. L'analyse du fond et de la forme de la phrase de Cicéron a présenté le plus haut intérêt pour les auditeurs. En dehors des explications qui ont fait l'objet des classes de latin, M. Remy a traité quelques questions qui ne sont pas de moindre utilité, telles que le soin qu'il faut apporter, dans l'analyse littéraire des auteurs anciens, à la reconstitution du milieu, c'est-à-dire — indépendamment des institutions politiques, sociales et religieuses — à la connaissance des idées qu'ont eues les anciens en littérature, notamment en matière de style et de genres littéraires; il a signalé aussi la sérieuse attention que méritent la géographie antique et les monuments figurés.

Dans une première leçon du cours d'histoire, M. le chanoine Cauchie, après avoir brièvement indiqué la place et le rôle de l'histoire dans le programme des humanités, s'est attaché à donner à ses auditeurs une idée exacte de la science historique et de ses principales divisions. Il a parlé des disciplines auxiliaires; de l'histoire proprement dite; de l'interprétation philosophique des événements qui font la trame de l'histoire. Les leçons suivantes ont été consacrées à un examen des conditions scientifiques et de la méthode du travail historique.

Au lieu d'une étude purement théorique, M. Cauchie a préféré avec raison nous faire saisir les principes sur le vif à l'aide de l'Histoire de Belgique de M. Pirenne. Il a donc, après une analyse succincte du 1er volume du professeur de Gand, recherché quel usage y était fait des sciences auxiliaires, quelle méthode et quel souci s'y révélaient dans la recherche et la critique des sources, quelle rigueur de critique s'y manifestait, comment le travail de synthèse avait été compris et réalisé, signalant à la fois les mérites et les défauts de cette œuvre. Restait à dire comment acquérir la science historique nécessaire dans l'enseignement moyen. Faute de temps, M. Cauchie n'a pu guère donner au cours général que quelques brefs conseils, qui, grâce aux précédentes leçons, ne seront pas sans profit.

Mais, dans des leçons pratiques, qui s'adressaient à un nombre plus

restreint, il a mis sous nos yeux les principaux instruments de travail et exposé la manière de s'orienter dans les recherches historiques; enfin la lecture en commun d'un diplôme impérial, dont chacun avait une reproduction phototypiée à sa disposition, lui a permis de montrer concrètement quels sont les principes et les procédés à appliquer dans l'étude analytique des sources aussi bien que dans leur utilisation en vue d'un travail synthétique.

Après les heures de cours ordinaires, les professeurs ont encore réuni autour d'eux ceux d'entre leurs auditeurs que les questions traitées intéressaient plus spécialement et leur ont donné tous les renseignements désirables.

Il nous reste, pour être assez complet, à rappeler qu'on a visité la bibliothèque de l'Université, l'Institut de bactériologie de M. Denys et les archives de l'abbaye du Parc, et que, comme compléments du cours de méthodologie, des leçons ont été faites pendant les mois d'avril et de mai au Collège St-Pierre. Ces leçons, confiées aux étudiants du doctorat, ont eu pour objet : l'exercice de vocabulaire en 6e, le thème oral et le thème instantané en 5e, une répétition de César et de Xénophon, en 4e, l'interprétation d'un passage de Virgile en 2e, la géographie de la Suisse en 4e, et le cours de l'Escaut, en 5e. Les leçons ont été discutées comme le sont tous les exercices didactiques du doctorat.

L'ENSEIGNEMENT MOYEN A L'ÉTRANGER

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

V. — HOLLANDE.

L'enseignement moyen comprend : 1° l'enseignement classique dont les établissements portent le nom de *gymnases* (6 années);

2° L'enseignement réal : ce sont les *hoogere burgerscholen* (5 années ou 3 années).

Dans les *hoogere burgerscholen* de trois années, l'enseignement est à peu près le même que celui des trois premières années des écoles de 5 années : quelques heures de moins pour les mathématiques, quelques heures de plus pour les sciences naturelles, la tenue des livres et l'économie politique.

L'âge d'admission dans un gymnase est *douze* ans, en sorte que la première classe correspond à la 3e inférieure de la Prusse. Dans les

deux classes supérieures, le gymnase est divisé en deux sections, la section A et la section B. Ce n'est pas une bifurcation proprement dite; car le latin et le grec restent obligatoires de part et d'autre; mais la section A consacre un plus grand nombre d'heures au latin et au grec, et une heure de plus à l'histoire; la section B consacre un plus grand nombre d'heures aux mathématiques et aux sciences naturelles.

La section A ouvre l'accès aux Facultés de théologie, de droit et de philosophie; la section B ouvre l'accès aux études de médecine et des sciences mathématiques et naturelles. Les élèves peuvent suivre, s'ils le désirent, les deux sections.

Les auteurs latins sont, au gymnase de La Haye : César (en 1re); César et Phèdre (en 2me); Cicéron et Ovide (en 3e); Cicéron, Salluste et Ovide, *élégies* (en 4e); Cicéron, Tite-Live, Pline le-Jeune; Térence, Virgile, *Bucoliques* et *Géorgiques*, et, pour la section A, Cicéron, Tacite et Horace (en 5e), Cicéron, Tite-Live, Horace, *odes* et *satires*, Virgile et Plaute; et, pour la section A, les antiquités romaines et l'explication de passages de Tite-Live et d'Aulu-Gelle; Horace, *Epîtres*, Cicéron et Tacite (en 6e).

Les auteurs grecs sont, au même gymnase de La Haye : Xénophon, *Anabase* (en seconde); Xénophon et Arrien (en 3e); Xénophon, *Histoire grecque*, Lysias, Homère, Isocrate, Xénophon, *Scripta minora*, et Anacréon (en 4e); Homère, Xénophon, Cyropédie, Lucien, Hérodote, et, pour la section A, Démosthène, Platon et Euripide (en 5e); Homère, Hérodote, Thucydide et poètes lyriques, et pour la section A, Plutarque, Platon, Démosthène et Aristophane (en 6e).

Au gymnase de Rolduc, nous relevons la liste suivante, pour le latin : L'homond, *epitome*, (en 1e classe); L'homond, *Urbis Romae viri illustres* et Cornélius Nepos (en 2e classe); Cornélius Nepos, César et une chrestomathie de poètes romains (en 3e classe); César, Salluste, Virgile, Tite-Live et une chrestomathie de poètes romains (en 4e classe); Virgile, Cicéron, Tite-Live et, pour la section A, les antiquités romaines et des thèmes latins (en 5e classe); Tite-Live, Cicéron, Virgile, Ovide, et pour la section A, Horace, Tacite; antiquités romaines et thèmes (en 6e classe).

Pour le grec : Xénophon, *Cyropédie*, *Anabase*, *Helléniques*, et Homère, *Odyssée* (en 4e); Homère, Xénophon, orateurs attiques (en 5e pour les deux sections); Xénophon, Homère, orateurs attiques, et pour la section A, Démosthène, Platon et Euripide (en 6e classe).

En somme, on est libre dans le choix des auteurs pour les différentes classes; cependant la loi donne les prescriptions suivantes pour l'examen final.

Section B. *Grec :* traduction et explication d'Homère et d'un prosateur (par exemple, Xénophon, Lysias, Isocrate et Hérodote.)

Latin : traduction et explication d'un prosateur (Cicéron, Salluste et Tite-Live) et d'un poète (Ovide, Tibulle et Virgile).

Section A. Outre le programme ci-dessus,

Grec : traduction d'un prosateur plus difficile, tel que Platon ou Démosthène, ou d'un poète dramatique ;

Latin : traduction d'un prosateur ou d'un poète présentant plus de difficulté (Tacite, Sénèque, Horace et Lucrèce); un thème; les antiquités romaines.

VI. — ANGLETERRE (1).

Il est difficile (2) de se rendre compte exactement de l'organisation et de la valeur de l'instruction moyenne en Angleterre. L'enseignement secondaire y est absolument libre, en sorte que chaque établissement a son organisation propre, ses programmes, ses méthodes, son tarif même.

Les étrangers sont tentés de juger des études classiques d'Outre-Manche par quelques-unes des grandes écoles, qui sont essentiellement aristocratiques, et qui ne reçoivent qu'un nombre limité de jeunes gens riches. Souvent aussi ils ne s'occupent que des classes les plus élevées. L'opinion qu'on se fait alors de l'enseignement, est tout à fait erronée. Nous ne pouvons faire abstraction du travail d'écoles moins brillantes, mais supérieures pédagogiquement parlant, fréquentées par des jeunes gens qui, par suite de leur peu de fortune, savent que leur avenir dépend de leurs succès scolaires. Nous ne pouvons non plus négliger les classes inférieures et moyennes, qui se rapprochent davantage des nôtres.

* * *

L'enseignement moyen *(secondary* ou *intermediate education)* comprend un grand nombre d'écoles très différentes.

On peut grouper ces écoles de diverses façons.

1° Au point de vue de l'organisation extérieure, on distingue les *internats (boarding schools)* et les *externats (day schools).* Les

(1) Karl Breul (Cambridge) et Ph.D. (Berlin), *Grossbritannien*, A.*England*, dans Baumeister, *Handbuch der Erziehungs und Unterrichslehre für höhere Schulen*, Munich, p. 737 et s.; Max Leclerc, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, Paris, Colin; Pierre de Coubertin, *L'éducation en Angleterre, Collèges et Universités*, Paris, Hachette; B. Minssen, *Le collège de Harrow*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1905, I, p. 374, 536; 1905, II, p. 68, 248, 328; 1906, I, p. 121; Michael E. Sadler, *Le grec à Oxford et à Cambridge*, dans la même revue, 1905, I, p. 484.

(2) Horn, p. 156, a renoncé à exposer cette organisation.

internats sont les écoles les plus fréquentées; mais le prix de la pension en est fort élevé.

2° Au point de vue du droit de patronage, on distingue les écoles *dotées (endowed schools)* et les écoles *privées*.

Les écoles dotées sont en partie très vieilles : ce sont presque exclusivement des « écoles de grammaire » *(grammar schools)*, qui ont admis depuis un certain temps des sections modernes.

A la tête de ces écoles de grammaire dotées *(endowed grammar schools)*, se trouvent les grandes écoles publiques *(public schools)*. Pendant un temps, on n'accorda ce titre qu'à neuf écoles, les plus célèbres et les plus riches des *grammar schools*, devenues peu à peu les éducatrices des classes dirigeantes : Eton, Harrow, Winchester, Westminster, Chaterhouse, Saint-Paul, Merchant Taylors', Rugby, Schwersbury. Mais peu à peu l'acception s'est singulièrement élargie : toute école qui s'élève au-dessus du commun, et dont la réputation dépasse les frontières de sa province, est baptisée *public school*. En général, l'école publique est un internat qui admet à un prix très élevé un grand nombre de pensionnaires et qui enseigne sur le patron des neuf écoles indiquées ci-dessus (1). Elle est indépendante de l'État et de ses agents. Elle est publique seulement en ce sens qu'elle n'est pas la propriété, la chose d'un particulier, mais une fondation d'intérêt général accessible à quiconque peut payer le prix de la pension ou remplir certaines conditions imposées par le fondateur (2). Elle recrute ses élèves dans les classes dirigeantes du pays et des colonies.

Le mot *public* s'oppose à *private*. Les écoles privées sont l'œuvre d'une société d'actionnaires *(proprietary schools)* ou d'un homme *(private schools* dans le sens restreint).

Les *proprietary schools* ont introduit dans leurs programmes les sciences physiques et naturelles, les langues vivantes; elles préparent directement aux écoles militaires et aux concours pour le service civil de la métropole et de l'Inde; elles envoient aussi des étudiants aux universités. Les meilleures écoles de ce genre sont Cheltenham, Clifton, Malborough, Haileybury et quelques autres.

Les écoles privées pullulent; car l'enseignement est libre en Angleterre. On en trouve de deux espèces : les unes sont des écoles *complètes*, dont quelques-unes sont bonnes, même très bonnes, mais dont beaucoup sont sans valeur; les autres sont des écoles préparatoires

(1) A Rugby, on paie 1000 francs par trimestre, abstraction faite des dépenses supplémentaires. A Harrow, le minimum des dépenses est de 144 livres. A Eton, la dépense annuelle moyenne est de 5500 francs et peut aller jusqu'à 7000 francs. Quelques élèves moins fortunés entrent cependant dans ces collèges grâce au grand nombre de bourses dont ils disposent et qui sont obtenues au moyen d'examens.

(2) Voyez M. Leclerc, ouvr. cité, p. 6, note 2.

aux grandes *Public schools* et à quelques autres établissements : ces écoles sont presque toutes entre les mains d'hommes capables.

3° Une autre division des établissements d'instruction moyenne a pour base l'âge des élèves à la sortie de l'école. Selon que les élèves peuvent terminer leurs études à 19 ans, à 17 ans ou 15 ans, on dit que l'école est du premier degré, du second ou du troisième.

Les écoles du premier et du second degré sont quelquefois appelées *higher* et *intermediate secondary schools*. Celles du troisième degré ne diffèrent guère des écoles primaires supérieures.

Les écoles du premier degré préparent à l'Université, à l'armée et aux emplois civils. Elles gardent les élèves jusqu'à 18-19 ans.

Les écoles du second degré préparent surtout à l'industrie et au commerce : on en sort à 16-17 ans.

Les écoles du troisième degré forment les gens de métier : on les quitte à 14-15 ans.

Dans chacune de ces écoles, on retrouve les écoles dotées, les écoles de corporation et les écoles privées que nous avons distinguées plus haut.

4° Il y a encore les écoles préparatoires, *preparatory schools*, dans lesquelles on se prépare aux écoles du premier degré, et dans lesquelles on reste jusqu'à 14 ans. On y apprend les éléments des deux langues anciennes et d'une ou de deux langues vivantes, les mathématiques, en un mot tout ce qui est exigé pour subir l'examen d'entrée aux grandes écoles. Les connaissances acquises dans une école préparatoire sont à peu près celles d'un élève de quatrième en Allemagne.

Outre les écoles préparatoires, on compte : 1° les écoles élémentaires supérieures *(higher-grade elementary schools)*, dont le programme comprend l'histoire, les mathématiques, la physique, le latin et le français, et qui gardent, en règle générale, leurs élèves jusqu'à 15 ans; 2° les *organised science schools*, qui sont au haut de l'échelle de l'enseignement primaire et qui correspondent en quelque sorte aux *Realschulen*; 3° les écoles techniques, qui donnent un enseignement industriel ou commercial; 4° les écoles de perfectionnement du soir *(evening continuation schools)*.

* * *

Maintenant que l'organisation générale nous est connue, voyons de près l'organisation intérieure des établissements d'instruction moyenne.

Les enfants apprennent chez eux les éléments avec un maître particulier ou bien ils fréquentent un jardin d'enfants. Entre sept et neuf ans, ils entrent dans une école préparatoire; car généralement les écoles secondaires n'admettent les enfants qu'à un âge plus avancé : tel est, en effet, le cas dans les grands internats; les externats ont généralement un « *junior department* », qui sert d'école préparatoire.

Les enfants restent d'ordinaire jusqu'à 14 ans à l'école préparatoire ou au *junior department*. Dans les écoles qui ont un *junior department*, la section supérieure de l'école s'appelle *senior department* ou *upper school*. La durée des études y est de 4 à 5 ans.

Dans presque toutes les grandes écoles, on distingue au moins deux sections principales, une section classique, *classical side*, et une section moderne, *modern side*. En outre, selon le caractère de l'école et le but que l'on poursuit, on y trouve encore une section militaire, *military side* ou *army side*, ou une section commerciale, *commercial class*, ou une section scientifique, *science department*, ou une section pour ingénieurs, *engineering department*. Les écoles ne se divisent donc pas, comme en Allemagne, en gymnases, réalgymnases, realschulen. L'enseignement, après avoir été commun, se bifurque selon les besoins locaux : ici l'école a un caractère commercial ; là, elle s'occupe surtout des sciences.

Chacun des trois degrés, *supérieur*, *moyen* et *inférieur*, comprend un certain nombre de classes, *forms*. Chaque enfant fait partie d'une classe déterminée, *form*, dans laquelle le *form master* enseigne un certain nombre de branches. Ces branches sont la religion, l'anglais, l'histoire, la géographie, le latin et, dans la section classique, le grec. Les autres branches s'apprennent dans des « *sets* », c'est-à-dire des groupes formés d'enfants de différentes classes d'après leurs connaissances dans la branche en question. Les mathématiques, le français, l'allemand, les sciences naturelles, etc., sont enseignés d'ordinaire dans des « *sets* ou *divisions* ». Parfois on donne le nom d'*order* à une branche qui n'est pas considérée comme l'objet d'une *form*, et qui est enseignée à travers toute l'école dans des *sets* : tel est, par exemple, le cas de l'allemand à Cheltenham.

« Les appellations des classes sont bizarres (1). La plus basse s'appelle la quatrième et la plus haute la sixième ; entre les deux, il y a, en avançant vers le sommet, les *Shells*, les *Removes* et la cinquième qui conduit à la sixième, ou classe supérieure. L'élite de cette dernière classe forme la classe des *Douze*, les élèves les plus brillants du collège et dont la plupart sont des moniteurs. Ces dénominations curieuses sont des survivances d'anciennes habitudes aujourd'hui disparues. On dit que le mot de *Shell* (coquille) vient de la forme d'une des classes du collège de Dinchester, dont l'extrémité en demi-voûte affectait l'aspect d'une coquille marine ou d'une conque. Cette salle était le purgatoire où l'on plaçait les nouveaux élèves jusqu'à ce qu'un examen leur permît de passer en cinquième. *Remove* signifie seulement *division*, c'est-à-dire que c'était primitivement une division intermédiaire. Chaque classe a deux divisions.

(1) MASSEN, art. cité, *Revue internationale de l'enseignement*, 1905, 2, p. 251.

Ainsi on arrive à la classification suivante de haut en bas : les Douze, VI_1, VI_2, V_1, V_2, R_1, R_2, S_1, S_2, IV_1, IV_2. Pour l'enseignement moderne, on a la même série parallèle. Un élève, à moins de sauter une classe, doit passer successivement dans toutes ces divisions, par exemple de la seconde quatrième à la première quatrième, et de celle-ci à la seconde coquille, etc. Il passe dans chacune un trimestre au moins et généralement une année. »

Bien que le terme *sixth form* désigne toujours la classe la plus élevée, il n'en résulte nullement, que le nombre de classes soit six : la *sixth form* peut comprendre plusieurs divisions et être précédée d'un nombre fort variable de classes. A St-Paul's School, il y a huit classes, comprenant chacune deux divisions, et la huitième, la plus élevée, a quatre divisions. Au Winchester College, les classes sont moins nombreuses, comme à Rugby. C'est à Eton College qu'on compte le plus grand nombre de classes (1).

Les plans d'études sont dressés en pleine liberté par le directeur. Dans cette rédaction, il doit cependant tenir compte des besoins locaux, de la nécessité éventuelle de recevoir des subsides de l'État et des exigences des examens des grandes Universités (*Local Examinations* et *Joint Board Examinations*).

Comme nous l'avons dit, on distingue deux enseignements, l'enseignement classique et l'enseignement moderne. Les élèves de ce dernier enseignement qui ont l'intention d'aller à Oxford ou à Cambridge, peuvent acquérir aisément le peu de grec (2) que l'on exige pour l'entrée de ces Universités. A Londres, le grec n'est plus obligatoire; il en est de même de l'Université de Manchester (Victoria University) et de la nouvelle Université de Galles.

(A continuer.)

(1) Je dois ces renseignements à mon savant collègue, M. A. Carnoy.

(2) « Vous n'ignorez probablement pas que la somme de grec exigée est bien petite. Le fait suivant vous permettra de juger jusqu'à quel point il l'est : il y a quelques années un élève commença à étudier le grec avec moi vers la fin de juin, et passa l'examen des auteurs grecs au mois de décembre suivant ! » *(Le grec à Oxford et à Cambridge*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1905, p. 487). « L'examen qui ouvre la porte d'Oxford ou de Cambridge est très facile », dit M. Minssen, *Revue internationale*, 1902, 2, p. 328. — M. A. Carnoy croit qu'on a tort d'exagérer la facilité de cette épreuve, *La question du grec en Angleterre*, dans la *Revue des Humanités*, mars 1897, p. 40.

GEORGES LEGRAND, La crise de la morale. Bruxelles, A. Dewit, 1907. 61 pp. 0 fr 75.

A. LINSENMAYER, Die Bekämpfung des Christenthums durch den roem. Staat bis zum Tode des Kaisers Julian (363). Munich, Lentner, 1905. 301 pp. In-8°. 5 m. 50.

A. MALET, Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale de 1610 à 1789. Paris, Hachette et Cie, 1906. 3 fr. 50. (Enseignement secondaire des jeunes filles. 2e année.)

S. OLCHEWSKY en J. GARSOU, Leopold II, koning der Belgen, zijn leven en zijne regeering (1835-1905). In 't Vlaamsch bewerkt door P. VAN LANGENDONCK Brussel, Vanderlinden, 1907.

F. PIQUET, Précis de phonétique historique de l'allemand, accompagné de notions de phonétique descriptive. Avec 2 fig. et une carte coloriée. Paris, Klincksieck, 1907. (Nouvelle collection à l'usage des classes, 2e série, V.)

M. ROUSTAN, La composition française : les genres. VII. Conseils généraux (Préparation à l'art d'écrire). Paris, Delaplane, 1907. 1 fr. 60.

O. SEECK, Die Briefe des Libanius zeitlich geordnet Leipzig, J C. Hinrichs, 1906. (Texte und Unterschungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, hrsg. von Gebhardt und Harnack. XV, 1-2).

P. STACHEL, Seneca und das deutsche Renaissancedrama. Studien zur Literatur- und Stilgeschichte des 16 und 17 Jahrhunderts. Berlin, Mayer et Müller, 1907. 11 m. (Palaestra. XVI).

G. VEITH, Geschichte der Feldzüge C. Julius Caesars. Mit einen Bildnisse Caesars und 46 Beilagen. Vienne, L. W. Seidel, 1906. 25 m.

A. VERMEYLEN, Les lettres néerlandaises en Belgique depuis 1830. Conférence. Bruxelles, Lamertin, 1907. 38 pp.

W. VOLKMANN, Untersuchungen zu Schriftstellern des klass. Altertums. 1 Teil. Vergil, Horaz und Cicero. Progr. des Gymn. zu St-Maria Magdalena. Breslau, 1906.

P. WENDLAND, Die hellenistisch-roemische Kultur in ihrem Beziehungen zum Judentum und Christentum. Bogen 1-6. Tübingen, Mohr, 1907. 1 m. 80.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

COURS DE VACANCES

DE

JUILLET-AOUT 1907

Comme les années précédentes, ces cours comprendront deux séries :

Première série, du 22 juillet au 10 août.

Deuxième série, du 12 août au 31 août.

Demander le programme à M. JOSEPH BRASSINNE, Sous-bibliothécaire de l'Université, RUE NYSTEN, 30, LIÈGE.

SOMMAIRE.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

Pages

130. *E. Pottier*, Catalogue des vases antiques de terre cuite (Th. Simar) . 165
131. *S. Witkowski*, Epistulae privatae graecae (A. Delatte) 166
132. *A. Ausserer*, De clausulis Minucianis (J. Hubaux) 167
133. *Ch. Huelsen*, Topographie der Stadt Rom. I, 3 (J. P. Waltzing) . . 168
134-5. *L. Legras*, La Thebaïde de Stace (Paul Henen) 170
136. *B. Winand*, Vocabula latina quae ad mortem spectant (Le même) . . 172
137. *E. P. Bauwens*, Vertalingen uit het latijn (J. V. M.) 174
138. Harvard studies in classical philology. XVII. (J. P. W.) 174

Langues et littératures celtiques.

139. *V. H. Friedel* et *K. Meyer*, La vision de Tondale (V. Tourneur) . . 176
140. *W. Stokes*, The birth and life of St Moling (Le même) 177

Langues et littératures germaniques.

141-2. *P. Bourg*, Deutsche Grammatik. Uebungsbuch (A. Bertrang) . . 177
143. *G. Gezelle*, Verzen (J. Gessler) 181
144. *E. Sulger-Gebing*, Goethe und Dante (J. F.) 181

Histoire et géographie.

145. *G. Hanotaux*, Histoire de la France contemporaine. III (A. Dutron) . 182
146. *G. La Mantia*, Gabelle regie di Sicilia nel secolo XIV (L. Van der Essen) 183
147-8. *J. Halkin*, L'enseignement de la géographie à l'Université de Liège
J. Fèvre et *H. Hauser*, Leçons de géographie (A. Dutron) . . . 185
149. *Ch. Moeller*, Histoire du moyen âge (A. C.) 187

Varia.

150. *J. Verest*, Vers la suppression de la liberté de l'enseignement (E. Remy) 189
151. *P. Bourget* et *M. Salomon*, Bonald (A. Grafé) 190
152. *A. Grégoire*, Moyens faciles de former à la diction (Th. Bondroit). . 191
153. *P. Doumer*, Livre de mes fils (A. Dutron) 192

Notices et annonces bibliographiques.

154-75. *Atti* du Congrès historique de Rome. Publications de MM. P. Nilsson, O. Kern, E. Marchal, S. Reinach, P. de Nolhac, v. Domaszewski, P. G. Kenyon, A. C. Clark, G. Perrot, P. de Labriolle, A. Grenier, A. Blanchet, E. Koschwitz, P. Halflants, J. Boitel, J. Dierauer, H. Pirenne. P. J. Maas, P. Crouzet, A. Robida, O. Merten, C. Piat 193

CHRONIQUE.

176-7. Voyage scientifique. Prix de l'Académie royale de Belgique. . . . 198

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

A. Jansen, Les cours de vacances à l'université de Louvain 199
F. Collard, L'enseignement moyen à l'étranger (suite) 202

W Ap 27 '27

ONZIÈME ANNÉE. — N° 6. 15 JUIN 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., professeur à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., chargé de cours à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.
SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J. P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les dix premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces dix années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 6. 15 JUIN 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

L'ÉTUDE DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE EN ALLEMAGNE

CONSEILS AUX ÉTUDIANTS EN PHILOLOGIE

Traduit de l'allemand de

W. KROLL, professeur ordinaire à l'Université de Münster (*).

L'étude de la philologie classique passe généralement pour difficile et non sans raison. On l'appelle aussi « la science de l'antiquité », et, comme ce nom l'indique, le philologue doit avoir pour but d'arriver à une vivante compréhension de l'antiquité. Il ne peut lui suffire de connaître la langue et la littérature des anciens; il doit chercher à embrasser leur civilisation tout entière. C'est une grande et noble tâche, qui, une fois accomplie, procure une vive satisfaction intérieure, mais qui n'est pas sans présenter des difficultés considérables à surmonter. Aussi beaucoup trouveront plus facile et plus rémunérateur d'acquérir une connaissance approfondie des langues étrangères, que l'on considère généralement comme le but principal de la philologie moderne. Il faut ajouter que les exigences des examens, dans la plupart des Universités, ne sont pas minces. Et pourtant il manque un plan d'études, comme il en existe pour d'autres branches, et les cours ne sont la plupart du temps pas organisés de manière à fournir les connaissances nécessaires pour passer les examens; ils se bornent à donner des directions et à mettre les auditeurs au courant de l'état des questions. Pour ces raisons et

(*) *Das Studium der klassischen Philologie. Ratschläge für angehende Philologen*, von WILHELM KROLL, ord. Prof. an der Universität Münster. Zweite vermehrte Auflage. Greifswald, Julius Abel, 1906. 24 pp. o m. 50. — Nous remercions M. le Professeur W. Kroll et son éditeur de nous avoir permis de publier cette traduction. Elle intéressera certainement les lecteurs du *Bulletin*, car ce petit ouvrage montre sur le vif les différences qui existent entre notre enseignement supérieur et celui de l'Allemagne. Même pour nos étudiants il est d'ailleurs rempli d'excellents conseils.

pour d'autres encore, il m'a semblé désirable de réunir quelques conseils pratiques pour l'étude de la philologie classique, surtout qu'il n'existe, à ma connaissance, aucun bon livre de ce genre (1).

L'étudiant qui a terminé ses Humanités *(Abiturient)* et qui se sent du goût pour la philologie classique, doit s'interroger sérieusement avant de prendre une résolution définitive. Qu'il songe bien que, si l'antiquité constitue encore un facteur important de notre civilisation, il n'en est plus le facteur le plus important et qu'elle n'a que des rapports très éloignés avec les questions qui agitent aujourd'hui les esprits de la foule. Celui-là seul qui a du goût et de l'enthousiasme pour cette étude, y trouvera un dédommagement pour les avantages, réels ou imaginaires, qu'elle ne lui procurera pas. Avant tout, on ne devrait jamais se vouer à ces études sans *une véritable vocation* et pour la seule raison qu'elles offrent au moment même des chances d'avenir ; les étudiants de cette espèce atteignent toujours plus facilement leur but en s'adonnant à d'autres branches. Ensuite chacun doit se poser cette question : si, outre son enthousiasme pour l'antiquité, il est capable d'une application et d'une persévérance assez grandes pour étudier toutes sortes de choses qui n'ont peut-être pas beaucoup d'attraits en elles-mêmes, mais qui seules peuvent donner une base solide. Tels sont, par exemple, les travaux de grammaire et de critique, sans lesquels on ne peut étudier les langues anciennes, bien qu'ils aient cessé de constituer l'alpha et l'oméga de cette étude.

La première question qui se pose ensuite c'est le *choix d'une Université.* Dans ces dernières dizaines d'années, il s'est établi une habitude qu'on ne saurait assez louer, c'est que, dans le cours de leurs études, les étudiants changent au moins une fois d'Université. Chacun devrait se dire d'avance qu'il visitera deux ou trois Universités et faire déjà son choix. Et, chose qui arrive souvent, il ne faudrait pas se laisser guider par la considération que des condisciples de X ou d'Y vont aussi à Berlin ou à Munich. Sortir du cercle familier auquel on est habitué, sera au premier moment peu agréable, mais est une condition indispensable d'une formation intellectuelle complète. Qu'on ne s'imagine pas qu'on pourra réparer plus tard cette lacune ; peu de gens conservent assez de souplesse d'esprit pour qu'à l'âge mûr ils puissent changer en changeant d'entourage. Il est superflu de donner des conseils plus précis, mais quelques indications

(1) On ne peut que mettre en garde contre le *Triennium philologicum* de Freund et contre son ouvrage : *Wie studiert man klassische Philologie ?* — Je prie d'ailleurs qu'on n'accepte pas mes conseils sans discernement et qu'on réfléchisse qu'il peut se présenter tel cas où ils seraient sans valeur. Je tiens à dire aussi qu'outre les livres que j'indique il en existe d'autres qui sont recommandables.

générales ne seront pas inutiles. Elles n'ont de valeur que pour ceux qui veulent réellement étudier. Celui qui a l'intention de s'amuser pendant un ou plusieurs semestres, trouvera facilement de lui-même une ville qui s'y prête. C'est une chose qu'il faut déconseiller au philologue plus qu'à tout autre, car il doit mettre son temps à profit dès le commencement. Le temps et l'occasion de se récréer ne manqueront d'ailleurs pas même à celui qui suit sérieusement un certain nombre de cours, surtout pendant les premiers semestres. Pour le début, une petite Université est à recommander sans aucun doute : là, le jeune étudiant aura l'occasion de prendre conseil sur ses études auprès de ses professeurs. Celui qui se rend tout de suite à une grande Université s'expose à suivre au hasard des cours, qu'il n'entendra peut-être que par intérêt ou par sentiment du devoir, mais qui ne lui donneront pas une idée exacte de la nature de la philologie classique, faute d'un guide quelconque qui lui montre le bon chemin. Il peut d'ailleurs arriver qu'il s'en trouve personnellement très bien et qu'il s'imagine avoir acquis beaucoup de connaissances; mais quand il s'agira ensuite d'entrer au séminaire, il reconnaîtra qu'il doit recommencer au commencement. Pour le choix de la première Université, on peut demander conseil aux *jeunes* professeurs de gymnase, et non aux anciens, qui ne sont que trop exposés à envisager la situation d'il y a trente ou quarante ans à X ou à Y. On peut aussi s'adresser à des élèves en philologie déjà avancés dans leurs études, mais à ceux de qui l'on peut attendre une appréciation sur autre chose que sur les brasseries. Il est utile, cela s'entend, d'examiner les programmes des cours. On les trouvera dans les *Hochschulnachrichten* (Munich, Akademischer Verlag) sous la forme la plus commode et au meilleur compte ; on peut aussi les obtenir au secrétariat des différentes Universités. Mais il ne faut pas se décider uniquement d'après l'intitulé des cours. Ce n'est pas seulement le sujet qui fait le cours, c'est aussi et plus encore le professeur. Un cours de grammaire, qu'on tient pour aride, peut-être très intéressant, tandis qu'un cours d'histoire de l'art peut distiller un mortel ennui. Si l'on a des doutes sur quelque point que ce soit, qu'on s'adresse *sans hésitation* à celui-là même qui fait le cours : c'est un conseil qu'on ne saurait trop répéter. On ne doit pas regarder le professeur comme un être d'une espèce supérieure, indifférent à tous les intérêts purement humains; il faut, au contraire, présupposer chez lui un vif intérêt pour le bien de ses auditeurs et *dès l'arrivée* dans la ville universitaire, on fera bien de se rendre chez lui, à l'heure fixée pour les réceptions, ne fût-ce que pour se présenter.

Quand on est familiarisé suffisamment avec sa branche, ce qui n'est possible qu'après deux semestres, on peut utilement se rendre

dans une grande Université, où l'on ne peut guère compter sur des relations suivies avec les professeurs. Pour la choisir, il faut tenir compte de ceci : celui qui habite une petite ville ne doit pas négliger de passer un semestre à Berlin; l'Allemand du Nord doit apprendre à connaître la vie de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, et *vice versa*. Là aussi il faut chercher à ne pas rester isolé, et fréquenter au moins quelques condisciples en philologie, ceux-là surtout, si possible, qui ont visité d'autres Universités et en ont rapporté d'autres directions. Après quelques semestres, il faut se demander s'il est utile de continuer ses études à cette université, d'y passer son examen (ou ses examens) ou de changer encore une fois. Cela dépend de la question de savoir si l'on a l'espoir de devenir membre effectif du séminaire et si le séminaire est organisé de telle façon qu'on puisse y faire de réels progrès. L'affluence au séminaire est-elle tellement grande qu'on ne peut y prendre une participation personnelle et active, on fera mieux de retourner à une Université moins importante. Il faut le faire au plus tard au sixième semestre, car on doit rester membre d'un séminaire pendant deux à trois semestres. Je prie qu'on ne me comprenne pas de travers : je ne veux pas dire que ce plan d'études soit le seul bon, mais pour des jeunes gens de force moyenne il est à peu près le plan normal et chacun agira bien en ne se faisant pas une trop haute idée de ses capacités. Le *primus omnium* qui, avant de commencer ses études, se croit sûr d'arriver au professorat ordinaire, n'est souvent devenu qu'un étudiant médiocre (1).

Autre question délicate : faut-il entrer dans une *société estudiantine ?* Il n'arrive que trop souvent que le « bleu » *(Fuchs)* se fasse recevoir dans une corporation parce que des condisciples y jouent un rôle actif ou qu'arrivant dans la petite ville, il est d'avance retenu par une association et y entre bon gré mal gré, avant d'avoir vu d'autres corporations et d'avoir pu se faire une idée de la vie universitaire. Ce sont deux erreurs profondes que plus d'un a déjà amèrement regrettées. Les conseils que Polonius donne à Laerte avant son départ, sont toujours dignes d'être médités. Dans la plupart des Universités, il y a des cercles de philologie où l'entrée ne sera pas nuisible à celui qui veut étudier sérieusement. Mais ici même il ne faut rien précipiter : qu'on ne juge pas d'après les Statuts mais d'après l'impression que font les membres. Celui qui tombe dans une association uniquement occupée à s'amuser, par exemple dans une petite association portant couleurs, de deux ou trois membres, doit compter sur une

(1) Celui qui a en vue l'enseignement universitaire fera bien de suivre le même plan d'études que les autres, et dans tous les cas de passer l'examen d'État.

perte de plusieurs semestres et manquera souvent la correspondance tout-à fait. Dans aucun cas, on ne doit entrer dans une association où l'on est seul de sa branche, car l'isolement est presque toujours désastreux pour un philologue classique.

Le plus souvent, les études auront pour but l'*examen* de professeur de l'enseignement moyen (*Oberlehrer*), mais il n'est pas bon que ce but soit fixé dès le commencement. Les étudiants qui, dès le début de leurs études, se procurent le programme des examens et l'ont principalement en vue dans tout le cours de leurs études, c'est à-dire qui n'entendent et ne font que ce qui est exigé par ce programme, ne font que trop facilement naufrage, parce qu'ils ferment de gaieté de cœur leur esprit aux directions précieuses et n'ont à exhiber à la fin qu'un amas de connaissances stériles sans aucun lien intellectuel. Pour éprouver une véritable satisfaction pendant et après ses études, il faut *cultiver la science pour elle-même* et acquérir une connaissance précise de l'antiquité — sur laquelle le programme des examens, à la vérité, est muet. L'étudiant ne saura qu'une seule chose : c'est que le grec et le latin sont ses branches principales; plus tard, il fera définitivement choix des branches accessoires qui figurent au certificat d'*Oberlehrer*. Il ne sera pas mauvais pour lui si, dans les premiers semestres, il entend des leçons intéressantes sur l'un ou l'autre sujet (1) et s'il se décide ensuite seulement pour les branches de l'examen. En tous cas, c'est aux branches principales qu'il doit tout d'abord s'appliquer. Or la situation est telle que le grec et le latin ne forment, en un certain sens, qu'une seule branche et ont un séminaire commun ; pour comprendre le rôle de la civilisation antique dans l'histoire universelle, il faut cultiver également l'un et l'autre. Il est donc à recommander, même pour des raisons pratiques, de travailler également ces deux branches. Au moins faut-il, si l'on veut obtenir le diplôme de professeur de latin dans les classes supérieures, tâcher d'obtenir celui de professeur de grec dans les classes inférieures, ou *vice versa*, bien que le programme des examens ne le prescrive pas. (Au contraire, on pourra tâcher d'obtenir en même temps le diplôme pour le grec et le latin dans les classes inférieures, parce qu'il n'exige pas une connaissance scientifique approfondie.)

Les *cours* varient le plus souvent d'une année à l'autre; en effet, les sujets sur lesquels peuvent se faire les leçons sont très nombreux et les anciens professeurs eux-mêmes choisissent souvent des matières

(1) A Berlin surtout, il existe des cours publics d'une heure par semaine sur des questions d'un intérêt général, et ces cours ne manquent nulle part. Ce serait une faute cependant de s'inscrire pour toutes les leçons de ce genre, car l'expérience prouve que l'intérêt dure rarement jusqu'à la fin.

nouvelles. Ordinairement les professeurs s'entendent pour que les cours faits pendant le même semestre sur la science de l'antiquité se complètent les uns les autres et constituent un bon choix des différentes branches. Il y a le plus souvent trois représentants de la philologie classique, un archéologue et un historien : l'étudiant se trouve donc en présence de toute une série de cours spéciaux entre lesquels il doit choisir. Qu'on ne se fasse inscrire en aucun cas sans prendre conseil; qu'on s'adresse à un jeune professeur de l'enseignement moyen, qui a assisté aux cours de la même Université, ou à un condisciple plus ancien. Il ne faut d'ailleurs pas suivre leurs conseils aveuglément, mais assister au cours pendant une semaine au moins : c'est un droit que le règlement accorde. Celui qui se sentira incapable de suivre ou qui ne trouvera aucun intérêt à ce qu'il entendra, fera mieux de ne pas s'inscrire. Un conseil important pour les débutants c'est que, dès le premier semestre, ils doivent prendre part aux *exercices ou cours pratiques*. Il y a deux espèces à considérer : les exercices de style et le proséminaire. Depuis nombre d'années, les exercices de style ont été introduits partout, parce que le gymnase ne procure plus la même facilité à écrire les langues anciennes qu'auparavant. Le débutant ne peut en aucun cas négliger d'y prendre part et ne pourra s'en dispenser que quand il se sentira sûr dans l'usage du grec et du latin, car cette assurance est une condition nécessaire du succès des études. Plus d'un ne s'en aperçoit qu'au moment où il entreprend un travail de séminaire ou une dissertation et qu'il ne réussit pas à mettre en un latin intelligible les idées les plus simples - ou quand on lui impose, à l'examen d'État, comme travail final, un thème grec ou latin et qu'il n'est plus même en état de satisfaire aux exigences de l'examen de sortie *(Abiturientenexamen)*. Ces exercices se font souvent au proséminaire, ou bien il faut y avoir participé avec succès pour être admis au proséminaire, où l'on n'entre alors qu'au deuxième ou troisième semestre. Quoi qu'il en soit, il faut en tous cas entrer le plus tôt possible au proséminaire et tâcher de bien profiter des exercices qu'on y fait. Car c'est là qu'on s'initie le plus vite et le plus facilement à la science ; c'est là qu'on acquiert un tour de main qui viendra à point plus tard; c'est là qu'on se met au courant des questions qui sont agitées dans les sciences philologiques; c'est là — *last not least* — que l'on apprend à connaître les manuels et tous les instruments de travail qu'il faut savoir employer avec assurance. Là enfin on entre en relation avec les professeurs qui trouvent l'occasion de distinguer les aptitudes de leurs élèves pour les diriger dans leurs études. Le plus souvent c'est de la participation à ces exercices que dépend l'autorisation de fréquenter la biblio-

thèque du séminaire. Les étudiants, qui ne disposent généralement pas d'une riche bibliothèque particulière, doivent s'habituer à travailler dans ce local, et parfois, on passera utilement les heures où l'on ne se sent pas disposé à un travail sérieux, à parcourir les rayons de la bibliothèque du séminaire.

Il serait beaucoup plus difficile de donner des conseils précis sur le *choix des cours* à suivre. Qu'on se garde avant tout de trop entreprendre ; pendant les premiers semestres il ne faut pas assister à plus de 24 leçons par semaine ; plus tard, quand on est occupé par les travaux du séminaire, il faut encore diminuer le nombre des leçons. On rencontre des étudiants capables de suivre jusque trente leçons par semaine, mais ils ne peuvent s'assimiler qu'une faible partie de ce qu'ils entendent. En effet, il faut se garder de croire qu'il suffit d'assister, fût-ce régulièrement, à un cours ; il faut, si possible, s'y préparer et en tous cas le repasser après. Veut-on suivre l'interprétation d'un auteur, il faudrait, pendant les vacances qui précèdent le semestre, lire l'ouvrage qui sera interprété ; ou bien, avant chaque leçon, il faudrait étudier le passage qui va être expliqué, pour pouvoir suivre sans peine. Plus tard, pendant les vacances, on pourra lire des livres qui se rapportent aux leçons qu'on aura entendues ; ainsi, par exemple, si l'on a entendu expliquer une pièce d'Aristophane ou de Térence, on pourra lire quelques autres pièces de ces auteurs. Si le titre de certains cours indique qu'ils sont destinés aux débutants (par exemple « Introduction à la philologie classique »), on les suivra naturellement. D'autres, au contraire, paraîtront trop difficiles ; ainsi, par exemple, Pindare, Eschyle, Plaute ne conviendront pas pour le premier semestre. Cependant d'habiles professeurs réussissent à rendre ces matières accessibles aux commençants. Même s'il s'agit de leçons grammaticales, on fera d'abord un essai pour voir si l'on est en état de suivre. Pour ce qui est des cours théoriques, tels que l'histoire littéraire, les antiquités, la mythologie, ils seront le plus souvent compris des débutants, surtout si ceux-ci prennent la peine de comparer avec un bon manuel. C'est une opinion assez répandue que de pareils cours sont superflus, parce qu'il y a, dit-on, des manuels excellents. Cela peut être vrai dans certains cas, mais le plus souvent le professeur aura soin de donner dans son cours précisément ce qui manque dans les manuels, ou de présenter les choses sous un jour nouveau, de les envisager d'une manière différente, ou de les rendre plus vivantes ou plus intelligibles. Mais il n'existe pas de bons manuels pour toutes les branches importantes. Il n'y en a pas, par exemple, pour la métrique, où les vues sont en train de se modifier complètement. L'histoire de la littérature

grecque de Christ ne rend pas superflu un bon cours sur cette matière Il sera difficile à la plupart des étudiants de s'initier aux questions de mythologie et d'histoire religieuse dans les ouvrages même excellents (tels que ceux de Robert, Gruppe et Wissowa). Une autre opinion également fausse, c'est que les cours sur les auteurs classiques sont les seuls qui aient une valeur réelle. Il ne faut pas considérer ce qui pourra plus tard être d'une utilité directe et pratique, mais les bonnes directions que l'on reçoit (1).

(A continuer.)

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

178. — **Maurice Croiset,** *Aristophane et les partis à Athènes.* Paris, Fontemoing, 1906. 3 fr. 50.

M. Maurice Croiset a écrit sur Aristophane un livre charmant. Le sujet n'est pas nouveau et M. Croiset rappelle lui-même l'ouvrage où M. Couat avait essayé de le traiter à fond, mais dont les solutions ne paraissent pas tout-à-fait satisfaisantes.

M. Couat se représentait Aristophane comme un homme politique, inféodé à un parti et se servant de la comédie pour faire de la polémique, comme en ferait un journaliste et un journaliste d'un tempérament bouillant, animé de passions violentes et même haineuses.

Qu'il y ait eu des hommes de cette trempe dans une démocratie, comme la démocratie athénienne, rien d'étonnant; qu'on les ait laissés parler, qu'ils aient même été applaudis, encouragés, que beaucoup d'autres auteurs comiques aient repris les mêmes thèmes, toujours avec le même succès, cela est plus remarquable; et M. Croiset l'a parfaitement vu, ce n'est pas seulement Aristophane qui est un problème, c'est encore son public. Considérons donc d'abord ce public. A l'*ekklesia*, aux grands jours où Cléon sévit à la tribune, ce sont les hommes de métier, les ouvriers du Pirée, les petits marchands, dont, d'après Socrate qui veut encourager le craintif Charmide, le jugement n'est pas à craindre. Aux grands jours des Dionysies, les grosses réserves de la démocratie athénienne ont donné. Les ruraux sont arrivés en foule. La politique ne les intéresse guère; ils la laissent d'ordinaire aux citadins; eux n'interviennent que dans les grandes occasions. Les ruraux constituent la majorité

(1) D'ailleurs on fait des cours sur tous les auteurs classiques qui s'y prêtent. Les étudiants doivent se garder de croire qu'ils connaissent tellement bien leur Horace, leur Sophocle ou leur Démosthène, qu'un cours sur ces auteurs ne puisse leur ouvrir des horizons nouveaux.

de la population de l'Attique, car, comme le dit Thucydide, « le plus grand nombre des Athéniens avaient une habitude ininterrompue de vivre à la campagne ».

Cherchons à nous représenter le tempérament de ces paysans athéniens. Au fond, ils sont démocrates, mais ils le sont avec calme et avec sagesse. Ils veulent l'égalité de tous, mais ils ne l'entendent pas à la façon des démagogues. Ceux-ci font systématiquement la guerre à toutes les supériorités : les paysans ont gardé le respect des grandes familles qui vivent au milieu d'eux.

Les campagnards ont en outre des habitudes et des tendances conservatrices : en ville, on est porté vers toutes les nouveautés; ce qui était hier ne vaut rien. Le campagnard croit que le passé, qui a pour lui le fait même de son existence, mérite d'être respecté et ménagé. Le citadin a un faible pour ce qui n'a pas encore été tenté : le campagnard ne se prête qu'à contre-cœur à des expériences. Il a des traditions : il cultive son champ d'après les méthodes de ses ancêtres : il comprend difficilement qu'en politique on ne s'y prenne pas de la même façon.

N'oublions pas entre le campagnard et le citadin une certaine opposition d'intérêt. Le second fait de la politique son affaire, il en vit, il s'en amuse. Le premier, pendant ce temps-là, travaille.

Enfin, aux Dionysies, si le paysan est venu en ville, c'est pour son plaisir. « La comédie athénienne a été essentiellement rurale par ses origines ». Elle a d'abord été une mascarade rustique qui cherchait à faire rire un public tout disposé à s'égayer. Elle a toujours gardé de ses origines la parodie audacieuse, la satire hardie, la plaisanterie très libre.

Voilà sommairement décrit le public. Aristophane, lui-même, d'après ce que rappelle M. Croiset, en est par ses origines et par ses tendances : c'est essentiellement un rural, épris de la campagne, en comprenant toute la beauté, s'assimilant l'esprit, les façons de penser de ses habitants.

Il est surtout, pourrait-on ajouter, un auteur dramatique, c'est-à-dire que ses théories ou ses préférences personnelles sont subordonnées dans une large mesure au succès de ses pièces. Somme toute, il fait un métier, très beau et très noble, mais dont le but est d'arriver à plaire. Ce n'est point un philosophe que la contradiction soutient et excite, ni un orateur, ui un avocat qui défend une cause : c'est un poète qui veut se faire applaudir, qui doit être applaudi, sinon il a perdu son temps. C'est un amuseur, pas à la façon de Scribe qui ne voulait être que cela ; mettons à la façon d'Alexandre Dumas fils, avec des préoccupations sérieuses, la très haute prétention

de moraliser, mais aussi avec la crainte très légitime d'ennuyer et le désir non moins légitime d'amuser. En d'autres termes, quand on est un auteur dramatique, il faut plaire. Or, il y a deux façons de plaire : la première est d'être de l'avis des gens à qui on parle, et la seconde est d'être de l'avis contraire, à une condition essentielle, c'est que les gens que l'on contredit soient de bonne humeur; s'ils sont dans ces dispositions, et que l'on ait soi-même beaucoup d'esprit, ou leur fera passer leur propre caricature; ils s'applaudiront eux-mêmes sur la scène, sous les travestissements et la charge.

Si on applique tout cela à Aristophane, on en conclura, ce me semble, que ses opinions, ses théories, telles que les expriment ses comédies, sont faites de pièces et morceaux : une partie vient de lui, une autre de son public là où il est d'accord avec lui, une autre du public encore, mais par réaction.

Je reviens au livre de M. Croiset : il analyse successivement toutes les pièces d'Aristophane et y relève toutes les attaques et toutes les allusions politiques qu'elles renferment. Je ne puis pas le suivre dans cette analyse extraordinairement intéressante par sa finesse et convaincante par sa justesse. J'en retiens la conclusion. M. Croiset a, dans son introduction, décrit la situation politique d'Athènes : à gauche, les démagogues, Cléon, plus tard, Cléophon, soutenus par les électeurs urbains; à droite, les oligarques, divisés en droite modérée que représentent Théramène et les auteurs de la constitution des 400, et extrême droite dont l'auteur du pamphlet qui figure parmi les œuvres de Xénophon représente bien les tendances. Entre deux, formant un centre, la grosse masse des électeurs ruraux, mais un centre qui incline vers la gauche, car il se méfie de la droite, et un centre gauche qui critique, qui proteste, mais qui finit toujours par laisser faire. M. Croiset montre qu'Aristophane ou plutôt ses comédies, car ce n'est pas la même chose, appartiennent à ce centre gauche, ou plutôt encore, n'appartiennent pas du tout à la droite.

HENRI FRANCOTTE.

179. — **H. Lechat,** *Phidias et la sculpture grecque au Ve siècle.* Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, s. d. 3 fr. 50.

Quelques mérites que puisse avoir l'archéologie allemande, il est des qualités par lesquelles, sans conteste, je crois, les archéologues français les dépassent, c'est la clarté de la pensée, la finesse et la sûreté du goût. Ce sont ces mêmes qualités qui, jointes à une érudition complète, distinguent les livres de M. Lechat. Celui que nous annonçons n'est pas le premier. Je connais de lui un travail de haute science, *Au Musée de l'Acropole* (1903), dont on peut contester certaines

théories, peut-être trop absolues, mais qui témoigne en tout cas d'un archéologue de tout premier ordre — et un autre petit volume de vulgarisation : *Le temple grec* (Paris, Leroux, 1902), que je ne saurais assez recommander à ceux qui, sans faire de longues études, veulent connaître et comprendre le temple grec (Voy. ce *Bull.*, 1902, p. 387).

Le livre que nous annonçons aujourd'hui est aussi un livre de vulgarisation. J'hésite à employer ce mot qui peut paraître un peu défavorable. Car le livre de M. Lechat est rempli de science et de documentation. Les discussions en ont été écartées, mais les résultats en sont donnés avec une précision, une mesure, qu'un savant comme lui, familiarisé depuis longtemps avec la matière, peut seul apporter.

Le centre du livre et son objet est Phidias. Mais M. Lechat ne le laisse pas isolé. Comme tous les génies, Phidias a été préparé. Il est l'aboutissement et le résumé du labeur des générations précédentes et, quand il disparaît, son œuvre continue à inspirer les artistes qui lui succèdent. S'inspirant de cette idée, M. Lechat fait à grands traits l'histoire artistique des siècles qui ont précédé Phidias. Naturellement, dans cette histoire, il ne perd pas de vue le grand homme dont il veut faire comprendre l'œuvre. Phidias, c'est, avec le génie en plus, la réunion splendide et harmonieuse des qualités natives de la sculpture dorienne et ionienne. Ce sont ces deux courants dont M. Lechat veut faire l'histoire dans la période antérieure au grand sculpteur d'Athènes. Phidias ayant embrassé dans son œuvre la statuaire décorative soit en ronde bosse soit en relief, M. Lechat suit l'évolution de ces genres durant le VIIe, le VIe et le Ve siècle jusqu'en 480.

L'œuvre de Phidias est ensuite analysée en détail.

La troisième partie est consacrée à l'influence exercée par le grand artiste sur la génération qui l'a suivi. Après lui il y eut une renaissance ionienne, ou plutôt un retour partiel vers l'élégance ionienne. Les œuvres postérieures à Phidias présentent donc, avec un reflet plus ou moins apparent de la grandeur, de la majesté idéale des sculptures du maître, des marques plus ou moins visibles du goût ionien pour la grâce, pour l'élégance, pour le joli. Cette partie n'est pas la moins intéressante du livre. Voilà, dans ses grandes lignes, le contenu du beau livre de M. Lechat. Ce que notre sèche et courte analyse ne dit pas, c'est la chaleur avec laquelle le livre est écrit, et, malgré cette éloquence, la précision, la netteté de la pensée et la complète absence de phrases inutiles. On emporte de sa lecture l'impression très saine d'avoir appris à observer, à réfléchir, à comprendre et de voir plus clair dans le fouilli un peu embroussaillé des productions grecques des VIIe et VIe siècles.

Et ce n'est pas un livre qu'on laissera après l'avoir lu. Il contient d'abord une table chronologique qui met les œuvres d'art en rapport avec les faits historiques ; puis une bibliographie, indiquant, pour chacune des œuvres d'art citées les reproductions photographiques ou autres qui en ont été faites et enfin un index très complet, qui permet de retrouver chaque détail du livre. A ces mérites, il joint une illustration très satisfaisante. Ce petit livre de 174 pages contient 27 gravures d'une exécution irréprochable. E. Remy

180 — **R C. Kukula,** *Alkmans Partheneion.* Ein Beitrag zum lakonischen Artemiskulte. Leipzig, Weicher, 1907. 31 p. o m. 80. (Philologus, LXVI).

Éclairer l'œuvre encore si obscure d'Alkman en retrouvant l'occasion qui l'a fait naître, tel est le but de cet article. L'auteur croit, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Partheneion était destiné à être chanté pendant une procession qui aurait eu lieu annuellement à Sparte en l'honneur d'Artémis Orthia, procession où l'on portait le vêtement sacré de la déesse et pendant laquelle avait lieu un repas sacré (1). Il puise ses arguments dans le texte lui-même (v. 96, Ὀρθία· φᾶρος, « vêtement » et non « charrue », comme le veut le scoliaste; v. 116, Θωστήρια, repas sacré) et dans la comparaison avec le culte d'Artémis d'Éphèse, où l'on retrouve la même procession et les mêmes cérémonies.

Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur d'avoir un peu trop allongé son commentaire : il y a beaucoup de notes, intéressantes d'ailleurs, mais qui trouveraient mieux leur place dans une édition annotée du Parthénion que dans une étude de ce genre (v. 71-74, 82, 87, etc.). Certaines interprétations paraissent bien hypothétiques (par ex., v. 95 : on n'a pas de preuve suffisante que le chœur qui chantait le Parthénion était le chœur des Pléiades, ni surtout qu'il était opposé à un chœur rival d'Hyades). L'interprétation de ἁ δευτέρα (v. 93) comme nom propre lève bien des difficultés, mais pour séduisante qu'elle soit, la présence de l'article que l'on ne trouve pas devant les autres noms propres de cette pièce et qui paraîtrait moins justifié ici que dans les autres passages, reste une difficulté.

La paraphrase qui suit chaque strophe paraîtra peut-être aussi un peu trop libre.

Il n'en est pas moins vrai que l'interprétation nouvelle de l'en-

(1) Je me permets de rappeler ici la dédicace à Artémis Orthosia publiée dans cette revue, VII, p. 73 (cf. X, p. 42) et dont la découverte est postérieure au travail de Thomsen, *Orthia*, 1902, cité par M. Kukula.

semble, sans résoudre toutes les difficultés d'une œuvre qui en est hérissée, jette un peu de clarté sur le Parthénion d'Alkman et en fait un document précieux pour la connaissance du culte d'Artémis Orthia. M. Kukula a fait d'une pierre deux coups : c'est là un beau résultat.

PAUL GRAINDOR.

181. — **A. Michel,** *Syntaxe grecque abrégée.* 2e édit. *Tableaux muraux. Hauteur : 1,45 m.; longueur : 1 mètre).* I. *Emploi des cas.* II. *Emploi des Modes et des Temps.* Tournai, Casterman, 1906.

Au moment où quelques profanes, rêvant le triomphe de l'utilitarisme, prononcent la déchéance des littératures anciennes, il est réconfortant de voir que d'intelligentes initiatives surgissent, améliorant, simplifiant les méthodes, afin de rendre plus accessibles aux jeunes gens tant de chefs-d'œuvre qu'on voudrait ravir à notre civilisation.

On doit savoir gré à M. Michel d'avoir contribué largement à cette tâche en publiant pour les élèves d'humanités sa *Syntaxe grecque abrégée* et surtout ses *Tableaux*, fruit d'une longue expérience et de patientes recherches (1).

« Donner à l'élève la solution des difficultés qu'on rencontre couramment dans la lecture des auteurs », tel est, d'après la Préface de la seconde édition, le but que l'auteur s'est proposé. M. Michel ne veut d'enseignement systématique de la Syntaxe que pour les règles essentielles : « Nous n'admettons pas, dit il, qu'on impose à l'élève l'*étude* d'une Syntaxe détaillée : les particularités, exceptions, remarques ne peuvent faire l'objet d'un enseignement systématique ». Je crois qu'il a raison. La surcharge des programmes, — le temps si restreint qu'on accorde à la lecture des auteurs grecs, — le peu de ressources dont disposent les élèves médiocres, rendent difficile sinon impossible l'étude d'une Syntaxe développée. A quoi bon, d'ailleurs, exiger cette connaissance ? L'enseignement de la grammaire n'est qu'un *moyen* d'arriver à la lecture des auteurs. Et n'est-il pas à observer que ce qui arrête d'ordinaire dans la traduction, c'est, avec le vocabulaire beaucoup trop négligé, l'ignorance des règles fondamentales ? Et s'il s'agit de particularités, de remarques, ne suffit-il pas que le professeur indique le numéro de la grammaire complète où l'on trouvera la solution de ces difficultés ? « Ces notions, dit la Préface, seront l'objet d'un enseignement *occasionnel* ». C'est logique. D'abord, ces notions sont de moindre importance. Ensuite, si elles se représentent fréquemment au cours des exercices formels ou réels,

(1) Si le *Bulletin* revient sur cet ouvrage, c'est qu'il juge utile de mettre en lumière l'ingénieuse innovation de M. A. Michel.

l'élève les connaîtra par l'usage ; si leur emploi est rare, l'élève les perdra de vue, mais il peut les ignorer sans inconvénient.

Adopterons-nous donc dans nos classes deux manuels, une grammaire complète et une Syntaxe abrégée ? — M. Michel voudrait voir dans les grammaires classiques un précis de *quelques pages*, exposant les grandes règles que tous les élèves doivent connaître parfaitement. Déjà, dans les manuels en usage chez nous, la différence des textes grand, moyen et petit, permet de distinguer les règles importantes des notions accessoires ; il n'en est pas moins vrai que cette disposition enlève à l'énoncé tout caractère synoptique, et que la suite des règles ainsi espacées est difficile à saisir. « Si les grammaires adoptées dans nos établissements présentaient le résumé que nous réclamons, dit M. Michel, nous n'aurions pas publié notre Syntaxe ». C'est donc avant tout à la vulgarisation d'une idée que l'auteur travaille : l'utilité d'un résumé très court mais complet, joint à la Syntaxe détaillée.

Qu'on se garde pourtant de croire que M. Michel se soit borné à un simple travail de transcription. « Notre abrégé, dit-il, *résume*, *ordonne*, *explique*, *complète*, suivant les cas, les notions contenues dans les grammaires renseignées au titre ». De là, les subdivisions absolument neuves et rédigées d'après un ordre plus distinct, par exemple, dans les chapitres : *Règles d'accord*; *Emploi de l'article; Questions de Temps et de Lieu*. De là encore sur la *Valeur des Temps et des Modes*, sur les *Sens de l'article* des aperçus d'une grande netteté, mais que l'auteur regrette d'avoir dû introduire dans son *abrégé*. Quoi qu'il en soit, ces notions seront très utiles sinon indispensables aux professeurs. Pour couper court à toute discussion, peut-être eût-on mieux fait de les placer en Appendice.

Plus intéressante encore est l'innovation qui nous apporte les Tableaux muraux de Syntaxe grecque : imprimés en grandes capitales pouvant être lues à distance, et destinés à servir au cours de chaque exercice, de la Cinquième à la Rhétorique, ils faciliteront singulièrement la tâche du maître et celle de l'élève.

Ici, les règles fondamentales de la Syntaxe grecque, rien de plus. L'exposé en est méthodique, d'une grande concision mais d'une telle clarté qu'on arrive, en s'aidant des titres et sous-titres, à formuler sans peine les règles étudiées au préalable dans le manuel. Au reste, la meilleure part des Tableaux est réservée aux exemples déjà connus; les caractères employés, larges et forts permettent de les utiliser dans les classes les plus nombreuses. « La règle ne se comprend et ne se rappelle que par l'exemple » écrivait M. Féron (1).

(1) « Quelques mots d'observations au sujet de la Syntaxe complète ».

Ces tableaux sont donc vraiment *intuitifs*. « Ils doivent servir, dit M. Michel, tant 1° à la *répétition* d'un groupe de règles qu'à 2° l'enseignement *occasionnel* de la Syntaxe, soit dans la lecture des auteurs, soit dans les exercices formels ». Nous ajouterons qu'ils ne se prêtent pas moins à la *comparaison* si fructueuse des règles (p. ex. de l'emploi des mêmes modes, dans les conditionnelles et les temporelles; de l'accusatif, dans les questions de temps et de lieu) et à la *synthèse* des notions concernant un point déterminé (p. ex. l'emploi de ἄν dans les différentes propositions).

Intuition, répétition, comparaison, synthèse, si ces procédés sont d'une importance capitale et que les Tableaux de M. Michel en exigent l'application constante, on peut se promettre de leur emploi de rapides progrès et une sérieuse connaissance de la syntaxe grecque.

Toutefois l'étude de la Syntaxe ne suffit pas. Il faudrait aussi des tableaux aplanissant les principales difficultés de la Lexigraphie : Que M. Michel ne s'arrête pas à mi-chemin ! Enfin, il faut que le Maître profite soit de l'*extemporale*, soit de la revue des auteurs, pour étendre de jour en jour le vocabulaire des élèves. C'est un point sur lequel en terminant je me permets d'appeler la sérieuse sollicitude des professeurs qui veulent relever les études grecques dans leurs classes et faciliter à leurs élèves la lecture des auteurs. E. Remy.

182. — **L. Fahz**, *De poetarum Romanorum doctrina magica quaestiones selectae*. Giessen, Töpelmann, 1904. 64 p. (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten.)

Ce livre appartient à une collection de travaux sur l'histoire des religions que dirigent MM. A. Dieterich et R. Wünsch. L'auteur se propose de rechercher les traces des pratiques magiques dispersées dans les œuvres des poètes romains et de déterminer ensuite quelle a été leur connaissance de la magie. Ce mot de *magie* est un de ces termes, à signification vague et flottante, dont on abuse beaucoup dans les travaux sur l'histoire des religions M. Fahz, pour définir l'objet de sa dissertation, expose ce qu'il entend par magie (p. 3) : *magi*, dit-il, *id spectant ut, quae supra hominum vires sunt, deorum, imprimis inferorum, auxilio adipiscantur*. N'était là restriction *imprimis inferorum* (et encore !), quelle différence M. Fahz met-il entre la religion et la magie ? D'après sa définition, toutes les fois que l'homme demande à la divinité des choses dépassant l'efficacité des moyens purement humains, c'est de la magie. Cela est inacceptable. Quelques convictions religieuses que l'on ait, c'est un fait qu'il y a des hommes, et ils sont nombreux, qui repoussent toute magie et toute attache à la magie, et qui cependant recourent à la divinité et en attendent avec une humble

confiance, excluant toute idée de contrainte, des effets dépassant les forces humaines. La définition de M. Fahz les décrète de magie. C'est par trop sommaire. Combien est plus nette au fond la vieille définition que donne Apulée dans l'*Apologia* (ch. 25 et 26)? Sans remonter si haut, Bouché-Leclercq, dans ses *Leçons d'histoire grecque*, (p. 13), en présente une définition qui a le mérite de distinguer les deux domaines voisins, mais bien distincts et séparés. Si M. Fahz voulait s'en tenir rigoureusement à sa définition, c'est toutes ou presque toutes les manifestations de la religion qu'il devrait rechercher dans la littérature poétique.

Heureusement le développement de la thèse est plus logique que la définition. Comme le titre l'indique, M. Fahz s'est borné à une partie des pratiques magiques, la nécromancie et la magie amoureuse. Ce sont les deux grandes divisions. Les moyens employés sont les sacrifices, les prières, les phylactères, c'est-à-dire des moyens propres à prévenir une contre-action magique, et enfin les pratiques de la magie sympathique. Telles sont les quatre subdivisions de chacun des deux premiers chapitres. L'auteur, à propos de sacrifices, énumère les choses sacrifiées, puis expose les rites ; — à propos des prières, il énumère les divinités auxquelles on s'adresse. Chaque poète est cité avec des références utiles aux travaux qui peuvent l'expliquer.

Dans le troisième chapitre, M. Fahz traite des sources des poètes. Les poètes sont classés en deux catégories. D'abord ceux dont les œuvres présentent des traces des pratiques de la magie amoureuse, notamment Horace (Epodes V et XVII. Satire I, 8) et Virgile (Buc. 8 et Enéide IV). M. Fahz croit que Virgile a eu recours à la littérature spéciale de la magie (p. 39) Quant à Horace, si je comprends bien la pensée de M. Fahz (p. 40), il doit sa connaissance de la magie surtout aux poètes comiques.

Parmi les écrivains qui ont fait des emprunts à la magie nécromantique, c'est Lucain qui est surtout étudié. La thèse de M. Fahz (p. 60) est que le poète latin, dans le sixième livre de sa Pharsale, a fait des emprunts à d'autres poètes latins antérieurs, mais qu'il a utilisé aussi un traité particulier de magie, impossible à préciser aujourd'hui.

La dissertation de M. Fahz est une œuvre utile. Elle présente un bon classement de faits intéressants qui peut rendre de réels services non seulement dans l'étude de la magie antique, mais dans l'interprétation des auteurs. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru devoir faciliter le maniement du livre en y ajoutant un *index rerum* détaillé.

E. Remy.

183. — **Emory B. Lease**, *Titi Livi ab urbe condita libri I, XXI, XXII*. New-York, University publishing Company, 1905. 1 vol. in-12 de LXXII-438 pp. (Gildersleeve-Lodge Latin Series.)

Tite Live occupe une place importante dans l'histoire de la langue latine : contemporain à la fois des dernières années de la République et du début du Principat, il réunit les traits caractéristiques de chacune de ces époques et forme en quelque sorte la transition entre le latin de l'âge d'or et celui de l'âge d'argent, entre la prose de Cicéron et de César et celle de Sénèque et de Tacite. Mais son activité littéraire s'étendant sur une période de plus d'un demi-siècle, on constate, entre les premiers et les derniers livres de son ouvrage de notables différences de style, qui prouvent que la langue de Tite Live elle-même a subi une certaine évolution.

Cette considération à elle seule pourrait suffire pour justifier M. Lease d'avoir accordé la préférence, dans l'édition classique de Tite Live qu'il vient de nous donner, aux livres I, XXI et XXII; ce sont d'ailleurs ceux que l'on lit le plus souvent dans les humanités. Le but du nouvel éditeur, en effet, a été surtout d'attirer l'attention des élèves sur les particularités de la grammaire et de style de l'historien. Aussi l'étude des différents phénomènes lexicographiques, syntaxiques et stylistiques, qui se rencontrent dans les trois livres choisis, absorbe-t-elle la majeure partie de l'Introduction (pp. XXIX à LXVI). L'auteur y a tiré un excellent parti des multiples travaux, parus dans ces dernières années, qui ont pour objet la langue des auteurs latins et notamment celle de Tite Live et qui s'inspirent de cette féconde méthode de statistique dont Woelfflin fut l'un des principaux initiateurs, que Riemann vulgarisa en France et qui est pratiquée aujourd'hui avec une maîtrise incomparable par les philologues américains. Sous ce rapport, le Tite Live de M. Lease marque un progrès considérable sur les meilleures éditions annotées que nous possédions jusqu'ici; c'est une contribution d'une valeur inestimable à l'étude historique de la langue latine. C'est dire que cette édition ne s'adresse pas uniquement aux jeunes humanistes; les étudiants en philologie classique et les professeurs auront le plus grand profit à la consulter.

Le texte adopté reproduit simplement celui de Weissenborn-Mueller pour les livres I et XXI, et celui de Woelfflin pour le livre XXII. L'exécution des cartes et des plans est très satisfaisante; l'impression est soignée. Quant au Commentaire, qui se trouve rejeté à la fin du volume et qu'il eût été préférable de publier à part avec l'Introduction, il est presque exclusivement consacré à résoudre les difficultés d'ordre grammatical. Un Index très complet facilite les recherches.

LÉON HALKIN.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

184-190. — **B. van Halteren**, *Het pronomen in het Nederlandsch der zestiende eeuw*. Wildervank, H. K. van Halteren, 1906. In-8°, VIII-82 p. 1 fl. 50.

J. O. S. van der Veen, *Het Taaleigen van Bredero*. Eene bijdrage tot de syntaxis van het Nederlandsch der zeventiende eeuw. Amsterdam, Gebr. Binger, 1905. In 8°, XVIII-138 p. 2 fl.

J. L. Walch, *De varianten van Vondel's Palamedes*. Eene bijdrage tot de ontwikkelingsgeschiedenis van den dichter. 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1906. In-8°, VIII-204 p. 2 fl.

R. Jacobsen, *Carel van Mander (1548-1606), dichter en prozaschrijver*. Rotterdam, W. L. et J. Brusse, 1906. In-8°, VIII-260 p. 3 fl. 90.

Ch. van Schoonneveldt, *Over de navolging der klassiek-fransche tragedie in nederlandsche treurspelen der achttiende eeuw*, Doetinchem, Uitgevers-Mij « C. Misset », 1906. In-8°, VIII-210 p. 2 fl. 25.

M. Schönfeld, *Proeve eener kritische verzameling van Germaansche volks- en persoonsnamen, voorkomende in de litteraire en monumentale overlevering der Grieksche en Romeinsche oudheid*. Groningen, M. de Waal, 1906. In 8°, XXVIII-126 p.

H. Smout, *Het Antwerpsch dialect*, met eene schets van de geschiedenis van dit dialect in de 17e en de 18e eeuw. Gent, J. Vuylsteke, 1905. In-8°, 162 p.

Sur le néerlandais du XVIe siècle, nous avions deux monographies : l'une, de M. I. B. Kolthoff, sur le substantif (*Het substantief in het Nederlandsch der 16e eeuw*, Groningue, 1894), l'autre, de M. A. E. Lubach, sur le verbe (*Over de verbuiging van het werkwoord in het Nederlandsch der zestiende eeuw*, Groningue, 1891) ; toutes deux avaient été suggérées par M. le professeur W. L. van Helten et élaborées sous sa direction. Sous la conduite du même maître expert, M. B. van Halteren a étudié un troisième chapitre de la grammaire de cette époque, à savoir le pronom Je ne dirai pas que pareil travail, qui ne consiste qu'en une nomenclature « raisonnée » des formes employées dans les principales œuvres tant en prose qu'en vers de ce temps, soit attrayant et agréable à lire ; mais il est très utile et même intéressant au point de vue de l'histoire de la langue. Nous voilà donc, grâce à cette troisième étude, à peu près renseignés sur la morphologie du néerlandais au XVIe siècle, du moins d'une façon générale ; il reste encore à étudier la syntaxe.

On sait que le distingué professeur que nous avons cité tantôt nous a donné, en 1886 déjà, le premier essai de syntaxe historique par son étude sur la langue de Vondel. La partie syntaxique de cet

ouvrage pouvait être regardée en même temps comme une syntaxe générale du néerlandais au XVIIe siècle. Mais depuis longtemps l'on reconnait qu'il est urgent d'étudier la syntaxe des autres auteurs remarquables de cette époque. Un premier pas vient d'être fait dans cette voie par M. van der Veen, qui a choisi pour matière de sa dissertation doctorale la syntaxe de Brederode. Mais tandis que son prédécesseur avait suivi la méthode historique, c'est-à-dire que, pour expliquer les faits observés chez Vondel, était remonté à la période antérieure du néerlandais et même jusqu'aux anciens dialectes germaniques, M. van der Veen s'est contenté d'une syntaxe purement descriptive ; il expose simplement, en adoptant le plan qu'ont tracé dans leur grammaire MM. feu Cosijn et Te Winkel, ce qu'il a trouvé chez Brederode ; il ne recourt au moyen-néerlandais que dans quelques cas et essaye rarement d'expliquer les phénomènes qu'il décrit. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le bien fondé de cette méthode, ni de rechercher si notre auteur examine avec toute l'attention nécessaire les faits qu'il constate. Quoi qu'il en soit, l'étude de M. van der Veen n'en reste pas moins une contribution utile à l'histoire du la néerlandais.

Il a paru sur Vondel un nombre incalculable d'écrits de toute sorte, de toute étendue et de toute valeur ; cependant on est loin d'avoir tout dit. Nous en avons une fois de plus la preuve par le livre particulièrement intéressant de M. Walch. Le titre : l'examen des variantes du « Palamedes », pourrait nous induire en erreur sur la portée réelle du livre ; il s'agit, en effet, d'une question littéraire qui vaut la peine d'être traitée d'une façon approfondie et complète. — Vondel a écrit son *Palamedes* en 1625 ; en 1652. il en donne une édition entièrement remaniée. Entre temps il s'était converti au catholicisme ; il avait passé la soixantaine ; ses idées sur beaucoup de choses, et notamment en matière d'art et de poésie, s'étaient sensiblement modifiées. Si l'on songe que Vondel était un auteur consciencieux, qui, dans la revision de ses œuvres, n'agissait pas à la légère, on se demande : Que nous apprennent les changements multiples, mais parfois presque insignifiants, qu'il a fait subir à la première rédaction de cette tragédie ? L'étude de M. Walch est la réponse à cette question.

L'auteur groupe sous trois rubriques les variantes de la rédaction de 1652. Nous avons d'abord les modifications qui ne concernent que la langue, et qui sont dues au désir de Vondel d'arriver à un néerlandais plus pur et entièrement conforme à celui qui, à Amsterdam, était parlé par des gens de bon ton. — Viennent ensuite les changements auxquels on peut assigner un motif littéraire : soit

pour arriver à une diction plus parfaite, plus mélodieuse; soit pour donner plus d'harmonie au vers, soit encore pour rendre le ton plus digne de la tragédie, soit enfin pour d'autres motifs de ce genre. En dernier lieu, nous trouvons les corrections imputables à une autre cause quelconque, comme par exemple les circonstances de temps, le changement dans les idées de Vondel sur une foule de questions, etc. — La conclusion à laquelle arrive M. Walch, c'est que Vondel, en remaniant son œuvre, s'est laissé guider par des principes bien arrêtés en fait de grammaire, de style, de versification, etc., mais nullement par des considérations d'ordre esthétique, nullement par une émotion poétique. Cette conclusion est fondée et valable, non seulement pour l'édition retouchée du Palamedes, mais en général pour toutes les modifications que Vondel apportait à la rédaction primitive de ses œuvres. Toutefois cette constatation, ajoutons-le aussitôt, n'est pas de nature à amoindrir notre estime et notre admiration pour le génie du grand poète.

Le « rhétoricien » Carel van Mander, peintre et écrivain (1548-1606), une des plus remarquables figures du XVIe siècle, a, lui aussi, fait l'objet de mainte étude. Pourquoi trouvons-nous l'auteur du *Schilderboek* si digne d'intérêt? Parce qu'il constitue, pour ainsi dire, le trait d'union entre deux époques bien distinctes de notre histoire littéraire; il appartient à la fois au moyen âge et à la période de la Renaissance. C'est surtout l'évolution que nous voyons s'accomplir dans le « rhétoricien » de la vieille école qui vaut la peine d'être observée de près, et voilà ce que M. Jacobsen étudie principalement dans son travail sur Carel van Mander. Il s'occupe donc avant tout du poète et de ses théories sur la poésie et la versification néerlandaise; l'on sait qu'à ce dernier point de vue, Van Mander a inauguré une technique nouvelle. Il va de soi que les autres aspects de cette figure originale sont examinés avec le soin nécessaire; mais c'est le côté que l'on avait négligé le plus jusqu'à présent qu'il s'est attaché à mettre en lumière. Sa monographie mérite à tous égards d'attirer notre attention; elle témoigne d'une connaissance complète du sujet, d'un goût sûr et d'un sens critique éveillé.

A toute époque, l'influence de la littérature française sur la nôtre a été considérable; elle atteint son apogée au XVIIIe siècle, du moins en ce qui regarde le théâtre. Vers 1680 on commença à traduire les tragédies de Corneille, de Racine et d'autres; une vingtaine d'années après, on se mit aussi à composer des œuvres originales sur le modèle de ces pièces françaises. C'est à l'examen de cette littérature d'imitation que M. Ch. van Schoonneveldt a consacré sa dissertation docto-

rale. Bien qu'il ne présente pas une importance capitale, le sujet n'en est pas moins instructif. Après un chapitre d'introduction, l'auteur détermine d'abord les caractères de la tragédie française classique, puis étudie comment elle fut comprise et imitée par les dramaturges néerlandais : chapitre très intéressant, malgré le petit nombre d'aperçus nouveaux que nous y trouvons. Une douzaine d'imitations de tragédies françaises sont examinées d'une façon détaillée au troisième chapitre, tandis que dans le dernier, M. van Schoonneveldt traite de l'influence de la langue des tragiques français sur le néerlandais des imitateurs; c'est une riche moisson de gallicismes qu'il récolte.

Le travail entrepris par M. Schönfeld, à savoir une « liste critique des noms propres d'origine germanique qu'on rencontre dans les sources tant monumentales que littéraires de l'antiquité classique », est appelé à rendre de sérieux services aux historiens et aux philologues. L'auteur admet dans son onomasticon les noms de personnes et de peuples (tribus, etc.), à l'exclusion des noms de pays, de fleuves, de montagnes, etc. Il exclut aussi les dénominations non-germaniques d'individus d'origine germanique (comme par ex. Claudius Civilis, Italicus), mais a ajouté, à la fin de son ouvrage, les noms germaniques d'individus d'une autre origine (par ex. Attila). Pour dresser cette liste, il a excerpé les écrivains grecs et romains jusqu'à l'époque de Justinien, ainsi que les recueils d'épigraphie; il n'a pas négligé non plus les inscriptions des monnaies ni d'autres sources secondaires. Dans la publication dont il s'agit ici, qui est une thèse doctorale, M. Schönfeld ne nous donne qu'une partie de ce travail, à savoir l'introduction, la liste des sources et les noms commençant par les deux premières lettres de l'alphabet. Ce spécimen suffit toutefois pour nous donner l'assurance que l'onomasticon du jeune savant sera une œuvre scientifique et constituera par conséquent un excellent instrument de travail.

Nous terminerons cette revue en signalant une dissertation gantoise : l'étude de M. H. Smout sur le dialecte d'Anvers. Ce travail a paru en 1905; la préface est datée de 1898. Il n'y a rien à reprendre au point de vue de la méthode; en ajoutant un appendice sur les particularités syntaxiques de ce patois et un autre sur son histoire aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'auteur a donné à son travail une portée plus considérable et en a augmenté l'intérêt. Mais les faits eux-mêmes ne paraissent pas toujours observés avec toute l'exactitude requise; un certain nombre sont très contestables. Je ne puis pas entrer ici dans un examen détaillé; je me borne à quelques exemples. Il est, je crois, inexact que le *ee* de *steen* se prononce *i* et le *oo* de *schoon* comme *ú*

(c'est à dire le *où* du français *goût*). On ne prononce pas non plus (§ 38) *zêgənə* mais *zègənə*; la terminaison *-aar* dans *bedelaar*, etc. (§ 59) ne devient pas *ər*, mais *èr* (avec un *è* que je ne trouve pas signalé par M. Smout); *shêpər* (p. 12, note) n'est guère anversois, et je doute que *mèrdəkə* (§ 63) soit la forme la plus généralement employée. En dépit de ces erreurs et de quelques autres qu'on pourrait relever, la monographie de M. Smout est une œuvre de valeur sérieuse, dont les qualités seront très appréciées par ceux qui s'occupent de l'étude des dialectes. C. LECOUTERE.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

191. — **Publications relatives à la ville de Gand**. — Au moment où le XXe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique va se tenir à Gand, il peut être intéressant d'appeler brièvement l'attention sur quelques publications qui ont paru dans ces derniers temps sur l'histoire, l'archéologie et la topographie de la ville de Gand.

M V. FRIS a fait paraître, sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, une *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle* (Gand, Vyt, 1907, XVI-250 p. 5 fr). C'est un répertoire méthodique et raisonné des écrits anciens et modernes concernant la ville de Gand au moyen âge. La ville de Gand, malgré son importance prépondérante dans l'histoire de notre pays, et peut-être même à cause de cela, ne possède pas encore une histoire qu'on puisse comparer à celle de Wauters pour Bruxelles ni à celle de Mertens et Torfs pour Anvers. Seulement les études particulières sont excessivement nombreuses et la savante et méthodique bibliographie de M. Fris constitue le premier jalon d'une histoire définitive de l'antique cité. Nous espérons que l'auteur ne voudra pas s'en tenir à ce premier travail, mais qu'il tâchera de publier aussi la bibliographie de la période moderne et même de l'époque contemporaine.

M. V. TOURNEUR vient, à l'occasion même du Congrès, de publier une notice sur l'*Histoire et l'étymologie du nom de Gand* (Gand, Siffer, 1907, 12 p.). Tout en faisant les plus expresses réserves sur ce que dit l'auteur de la ville de Gand à l'époque romaine, je reconnais bien volontiers que le rapprochement fait entre Gand, *Ganth* et le mot celtique latinisé *Condate* est d'autant plus suggestif que Condate, confluent, convient fort bien à un endroit situé au confluent de l'Escaut et de la Lys.

MM. V. VAN DER HAEGHEN et G. VAN WERVEKE viennent de publier et de compléter le commentaire commencé par VUYLSTEKE

de ses comptes de la ville et des baillis de Gand (1280-1336), vrai travail de bénédictin qui rendra les plus grands services. Les comptes avaient paru en 1900 et le complément a été publié en 1906 (*Oorkondenboek der Stad Gent.* I. Gentsche stads- en baljuwsrekeningen 1280-1336. XIII-1048 p. et 247 p.). Le travail sera complété par des tables détaillées qui paraîtront sous peu. Dans la seconde série du *Cartulaire de la ville de Gand (Chartes et documents)*, M. A. Fayen, membre de l'École belge de Rome, a publié en 1906 un premier volume le *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis* (XII-310 p.). C'est le livre des donations faites à l'Abbaye de saint-Pierre depuis ses origines jusqu'au XIe siècle, avec des additions jusqu'à 1273, d'après un manuscrit des Archives de l'État à Gand. La plus grande partie en fut écrite au XIe siècle, probablement par un moine de saint Pierre. Cette publication d'un intérêt capital pour l'histoire gantoise était d'autant plus nécessaire que les éditions antérieures étaient bien fautives. M. Fayen y a de plus ajouté quantité de notes pour éclairer le texte et a fait suivre son savant travail d'un Index très détaillé et fort complet qui facilitera les recherches.

En 1904, M. Maurice Heins, déjà connu par diverses études gantoises, a publié une *Petite histoire de la ville de Gand et de ses institutions* (Gand, Hoste, 67 p. 2 fr.), bonne histoire populaire, fort bien illustrée et qui, sans prétentions scientifiques, est en général exacte. Elle est d'une lecture aussi agréable qu'instructive et sera lue avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'ancienne capitale des Flandres.

Comme livre scolaire nous renseignerons les *Wandelingen door Gent voor schoolgebruik* de M. Vermast (Gent, Vanderpoorten, 1905, 2 fr.). C'est une brochure de 12 planches topographiques qui doivent servir à faciliter les promenades faites par les maîtres avec leurs élèves. Une feuille blanche accompagne chaque planche pour permettre à ceux ci de consigner les observations faites pendant chaque excursion. Le système est excellent et devrait être imité pour d'autres cités. C'est un excellent moyen pour faire connaître aux élèves la ville qu ils habitent et l'importance des monuments qu'elle possède.

M. De Wael, le restaurateur du Château des Comtes, et M. Van Werveke, l'architecte-adjoint de la ville, ont publié en 1906 un *Guide du visiteur du Château des Comtes de Flandre* (Gand, Hoste, 58 p. 0.50 fr.). C'est une excellente description de ce monument, unique en Europe, qui permet de parcourir avec fruit toute les parties de l'antique forteresse de Philippe d'Alsace. Les auteurs ont émaillé leur description de quantité d'aperçus historiques qui ne peuvent que rendre leur travail plus intéressant et plus utile. M. Armand

HEINS vient de publier aussi (1907) une description du Château des Comtes, splendidement illustrée (2 fr.), et qui complète le guide de MM. De Waele et Van Werveke.

En, 1906 M. CELIS fit paraître, en français et en flamand, une petite description de la Cathédrale de Saint-Bavon *(La Cathédrale de Saint-Bavon. Guide du visiteur.* Gand, Siffer, 1906, 51 p. 0.75) qui résume fort bien les travaux plus étendus de A. Goetgebuer et surtout la splendide publication du Chanoine Van den Gheyn.

Comme guides généraux, nous signalerons d'abord la *Promenade pittoresque à Gand* de MM. P. BERGMANS et ARMAND HEINS (Gand, Vanderhaeghen, 1904. 36 q.). C'est un excellent petit livre, fort bien illustré, écrit par deux érudits qui connaissent leur ville dans les moindres détails. Mais il nous faut appeler surtout l'attention sur *Gand, guide illustré, publié sous les auspices de la Commission locale des Monuments* (Gand, Vanderhaeghen, 1906. 175 p. 3 fr.). Peu de villes du pays possèdent un guide aussi exact, aussi savant et aussi brillamment illustré; aussi en peu de mois une seconde édition a-t-elle été rendue nécessaire. Ce qui donne à ce travail un haut degré d'exactitude, si rare dans les publications de ce genre, c'est que chaque partie a été rédigée par un spécialiste dans la matière; et ce n'est qu'en l'épluchant à la loupe qu'on a pu lui adresser quelques rares critiques de détail. C'est un guide qu'on pourra, dans les éditions ultérieures, développer, mais qu'on ne devra que peu ou point perfectionner.

En 1905, M. PAUL BERGMANS a publié une savante étude sur *Le Campanile du Beffroi de Gand* (Gand, Vyt, 45 p. 4 fr.). Ce travail, admirablement illustré, n'est que le développement d'une lecture faite par l'auteur à la Société Archéologique. M. Bergmans a eu l'heureuse idée de faire du campanile une étude iconographique comparant celui de Gand avec les beffrois existant en Belgique et dans le Nord de la France. Non moins suggestive est l'étude de M. ARMAND HEINS, *Une Vue de Gand par Hubert Van Eyck* (Gand, Heins, 1907. 59 p. et nombreuses planches. 6 fr.), travail savamment documenté et rendu vivant par de nombreuses illustrations. L'auteur y étudie la vue peinte sur le revers d'un des volets de l'Agneau mystique de Van Eyck et prouve que cette vue ne représente pas la place Van Eyck de Bruges, comme l'avait admis jadis M. Weale; mais le carrefour de la *Vierwegscheede* (Rue courte du Jour).

L'infatigable auteur a annexé à son savant mémoire un plan à grande échelle du Quartier Saint-Jean tel qu'il était au commencement du XVe siècle, vrai travail de bénédictin, indiquant toutes les maisons avec leurs noms, ceux de leurs propriétaires et la date de construction.

N'oublions pas non plus de mentionner les divers grands plans anciens de Gand dont des reproductions ont été publiées dans ces dernières années. Il existe plus d'un plan ancien de la ville de Gand. Le plus beau de tous est le grand panorama peint, on ne sait par qui, en 1534, et conservé à la Bibliothèque de l'Université. Il donne une idée parfaite de ce qu'était la ville avant que, par son ordonnance de 1540, Charles-Quint lui fît subir de nombreuses transformations. M. ARMAND HEINS a eu l'heureuse idée d'en publier une reproduction en fac-similé, à laquelle M. V. Vanderhaeghen a ajouté un intéressant texte explicatif *(La grande vue panoramique de la ville de Gand en 1534*. Bruxelles, 1896. 25 fr.). En 1900, les mêmes archéologues ont publié un autre plan, lequel, sans avoir la valeur artistique de celui de 1534, n'en présente pas moins un intérêt majeur pour l'histoire de la ville (*Groot plan van Gent gemaakt in 1619 door den landmeter Jan Horenbault*. Gent, 1900. 30 fr.). Horenbault avait dressé ce plan à la demande de la ville pour la somme de 50 livres gros. L'original en est aussi conservé à la Bibliothèque. En 1904 MM. HEINS et VANDERHAEGHEN ont publié aussi la reproduction de la *Carte du district de Gand, gravée par Henri Hondius en 1641*, et celle du *Grand plan de Gand par Sanderus et E. Hondius* de la même année. L'exécution et l'interprétation ne laissent rien à désirer; et grâce à l'activité de MM. Heins et V. Vanderhaeghen nous possédons actuellement de Gand une véritable collection de reproductions topographiques comme aucune ville du pays ne pourrait en présenter.

La Commission de monuments de Gand vient de faire éditer la première série d'une nouvelle publication tout aussi importante que la reproduction des cartes dont nous venons de dire quelques mots : *Anciennes façades gantoises. Texte historique par* V. VANDERHAEGEN, *reproductions lithographiques exécutées sous la direction de* ARMAND HEINS. (Gand, N. Heins, 1907, fol. 11 p. et 50 pl. 15 fr.)

Les planches des façades dont se compose ce recueil sont empruntées aux dossiers des bâtisses conservés aux archives de la ville et dont les plus anciens remontent à la fin du XVIe siècle. En 1618, on défendit de construire encore et même de restaurer des façades de bois. La plus ancienne des façades reproduites date de 1671, la plus récente de 1786. On a aussi reproduit quelques portes et quelques cheminées. Plusieurs de ces façades existent encore, mais plus d'une est dans un bien mauvais état ou a reçu des ajoutes peu en harmonie avec l'ensemble. Cette publication permettra de restaurer très convenablement les façades encore existantes et pourra être étudiée avec le plus grand fruit par les architectes pour s'en inspirer dans leurs

constructions nouvelles, afin de leur donner un véritable cachet d'architecture gantoise. A tous les points de vue la publication rendra les plus grands services; et l'on ne peut qu'applaudir à l'idée de la Commission de répandre dans le public les trésors de l'art gantois ancien enfouis jusqu'à ce jour dans les Archives.

Je ne puis terminer ces notes sans dire quelques mots d'une publication d'une grande importance historique et qui comptera parmi les plus belles et les plus splendides qui aient été faites en Belgique depuis de longues années. Je veux parler des *Mémoires d'un patricien gantois sur les troubles religieux en Flandre, 1566-1568 par* MARC VAN VAERNEWYCK. (Gand, N. Heins, 1905-1906. 2 vol. 4°. XI-618 et 617 p. et nombr. pl. 60 fr.) Le manuscrit des *Van die Beroerlicke Tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt* fut retrouvé en 1869 (actuellement à la Bibliothèque de l'Université) par M. Ferd. Vander Haeghen et publié par lui de 1872 à 1881 (5 vol.). Feu M. Hermann Van Duyse en fit une traduction française que vient de publier M. Maurice de Smet de Naeyer. Cette œuvre de Vaernewyck, la plus importante de l'auteur de l'*Historie van Belgie* est un journal de tout ce qui se produisit à Gand et aussi en Flandre de juillet 1566 au 18 novembre 1568 (il mourut le 20 février 1569). Ces années comptent parmi les plus mouvementées de nos luttes religieuses; c'est le temps où les iconoclastes détruisent en Vandales tous les monuments artistiques que les siècles de foi avaient accumulés dans nos églises, et où les prêches des calvinistes excitent le peuple contre tout ce qui est catholique. Vaernewyck était on ne peut mieux placé pour connaître les évènements. Il fut échevin de la Keure en 1564, fabricien de Saint-Jacques, chef-homme de sept corporations et échevin des parchons. Son journal n'était pas destiné à la publicité et la manière même dont il relate et apprécie les évènements nous fournit la garantie la plus sûre de l'authenticité de son récit et de son impartialité. C'est assez dire la grande importance que présentent les neuf livres de ces Mémoires pour l'histoire gantoise et même pour l'histoire de la Flandre. Mais à côté de cette valeur historique, l'édition de M. de Smet de Naeyer constitue une œuvre artistique de premier ordre. L'illustration, empruntée à des documents authentiques, constitue un splendide album de Gand et de la Flandre au XVIe siècle (43 planches hors texte et 619 gravures dans le texte). L'exécution, dirigée par M. Armand Heins, est parfaite, et l'ensemble de l'œuvre est un monument historique et artistique d'une importance inappréciable.

ADOLF DE CEULENEER.

ENSEIGNEMENT.

192. — Le Chanoine **Guillaume**, *Que voulons-nous ?* Société Saint-Augustin, Lille-Paris-Bruges, 1906. 25 pp.

Aux nombreuses brochures que M. le chanoine Guillaume avait déjà publiées pour faire connaître et défendre l'*Oeuvre des classiques comparés* qu'il dirige, il vient d'en ajouter une nouvelle. Ses idées n'ont pas toujours été bien comprises ; la discussion lui a d'ailleurs fourni l'occasion de les préciser et il veut ici dissiper les derniers malentendus. Que voulons-nous? — « Ce que nous voulons, dit-il en terminant, ce n'est pas seulement faire de nos enfants des *jeunes gens supérieurement instruits*, par l'étude approfondie et comparée des deux antiquités chrétienne et païenne, mais encore et avant tout des *hommes*, et des *hommes complets*, c'est-à-dire des *chrétiens*, par une formation intellectuelle de tous les jours et de tous les instants et pratiquée dans le sens chrétien. » Il n'est pas un maître chrétien à coup sûr qui ne convienne que ce soit là l'idéal à atteindre ; ce que beaucoup contestent encore, c'est l'utilité, la nécessité ou la possibilité de l'étude de l'antiquité chrétienne. Il y a pourtant là, comme le dit M. Guillaume et comme l'a montré M. Kurth, un moyen de rendre nos humanités plus vivantes en leur donnant un air plus moderne, car l'antiquité chrétienne est le pont qui relie le monde antique au monde moderne. Il ne s'agit pas du reste, M. Guillaume le déclare formellement, de déprécier les païens, mais de les placer dans le jour qui est le seul vrai pour nous, par la comparaison avec les chrétiens. A ce point de vue, comme au point de vue esthétique et littéraire, M. Guillaume préconise la méthode si féconde de la comparaison. — Il y a là aussi un moyen, le seul efficace, d'orienter la formation intellectuelle dans le sens chrétien. On ne forme pas un enfant avec des méthodes négatives, dit très bien M. Guillaume ; il ne suffit pas de lui montrer l'erreur et de lui dire que c'est l'erreur ; il faut que la vérité resplendisse à ses yeux et pas seulement une ou deux heures par semaine, dans un cours de religion. Il faut donner à la jeunesse, dit encore M. Guillaume, le sens et l'amour du beau, la passion de l'idéal — mais de l'idéal chrétien. Il faut donc que cet idéal soit toujours mis en regard de l'idéal païen. — Pratiquement, il faut débarrasser les humanités de l'appareil philologique et il faut se servir d'une anthologie.

Toutes ces idées sont connues ; ici, elles sont exprimées avec une netteté et une précision qui ne laissent place à aucun doute. Elles sont mises en pratique, et avec succès, au Collège Saint-Joseph à Virton ; M. Guillaume nous dit comment et c'est le paragraphe de son opuscule qui m'a le plus intéressé (p. 10-11).

La brochure donne enfin des extraits de jugements favorables, émis sur l'œuvre des *classiques comparés*, ou d'opinions qui concordent avec celles de M. Guillaume. Ces extraits sont de G. Kurth, P. Thomas, L. Preud'homme, Mgr de Harlez, A. Proost, G. Dwelshauwers, Ch. Tilman, Gustave Gérard, Ch. Saroléa, U. Benigni, R. P. Charuau, R. P. Orlando, L. Guérard, U. von Wilamowitz-Moellendorff, Mgr Freppel, des *Études religieuses* et de J. P. W.

Notices et annonces bibliographiques.

193. — Le fascicule 55 de **W.-H. Roscher**, *Ausfuehrliches Lexikon der griechischen und roemischen Mythologie* (Leipzig, Teubner, 1907) vient de paraître (14 mai). Il va de Poseidon à Prometheus. Les articles les plus importants sont : *Poseidon*, *Praxidike*, *Priamos*, *Priapos*, *Prokne* et *Prometheus* (inachevé).

194. — **R. Wolff-Beckh**, *Kaiser Titus und der jüdische Krieg*. Berlin-Steglitz, G. B. Wolff-Beckh, 1905. 1 m. 80.

Cette étude sur Titus a d'abord reçu l'hospitalité dans les *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*. L'auteur soutient un paradoxe : Titus, le destructeur de Jérusalem et de la nation juive, était fou. Les preuves, les voici . devenu empereur, Titus se conduisit tout autrement qu'il ne l'avait fait croire avant ; pendant les dernières semaines qui précédèrent sa mort, il était assailli d'idées noires. Voilà à peu près tout ce que M. Wolff parvient à tirer des documents. C'est insuffisant pour prouver sa thèse. Il a du reste soigneusement dépouillé Suétone, Josèphe et toutes les sources et il a réuni sur Titus et sur la guerre des Juifs des détails intéressants pour les historiens.

195. — Chez l'éditeur B. Schwabe, à Bâle, paraît une septième édition de l'*Antibarbarus der lateinischen Sprache* de **Krebs-Schmalz**. Le premier volume, qui a paru, se termine à la lettre M.

—

196. — **A. Vermeylen**, *Les lettres néerlandaises en Belgique depuis 1830. Conférence faite à l'exposition universelle de Liège en 1905*. Bruxelles, H. Lamertin, 1907 (38 pp.).

N'est-ce pas un vrai tour de force que de vouloir donner, en une « conférence » unique, une histoire de la littérature néerlandaise en Belgique depuis 1830 ? Aussi bien, pour l'exécuter, M. Vermeylen a dû se borner à indiquer à gands traits l'évolution des lettres flamandes. Il ne nous invite pas à explorer avec lui un monde nouveau, où il y a des découvertes surprenantes à faire. Les faits, les personnalités, les œuvres dont il nous parle sont connus ; le conférencier ne peut que les rappeler ; à peine lui est-il permis de s'arrêter quelques instants devant les figures les plus remarquables et aux « tournants » de cette courte histoire. Mais il a parfaitement atteint son but qui était de donner une vue d'ensemble et une caractéristique générale. C. L.

197. — Dans le cours élémentaire de danois que viennent de publier MMmes **M. Meyboom** et **I. Trede** (*Leercursus voor het Deensch met spreekoefeningen in geluidschrift*, Groningue, P. Noordhoff, 1907, fl. 0.75), la théorie grammaticale a été réduite au minimum. Chaque « leçon » renferme un texte avec traduction en

regard. Ces textes constituent même la majeure partie du manuel, qui est, pour ainsi dire, un livre de lecture en langue danoise, avec les remarques grammaticales nécessaires pour saisir le mécanisme de la langue. Les auteurs ont pris grand soin de la prononciation ; les morceaux des cinq premières leçons ont été transcrits en orthographe phonétique. Pour éviter des mécomptes, nous devons faire observer que ce manuel n'a pas été fait en vue de l'étude privée ; il suppose l'assistance d'un professeur. C. L.

198. — Nos lecteurs se rappelleront que M. **Th. J. Bosman** a édité, dans le *Klassiek letterkundig Panthéon*, un choix de poésies de Potgieter (*Bulletin*, 1906, p. 36). Il vient d'y ajouter un second recueil : *Gedichten van E. J. Potgieter met aanteekeningen*. Tweede Bundel, Zutphen, W. J. Thieme et Cie, 1907, fl. 0.30. Il a été, ce me semble, très heureux dans le choix des morceaux. Nous y trouvons tout d'abord les *Liedjes van Bontekoe*, une suite de poésies où se révèle, sous toutes ses faces, le talent souple et varié de Potgieter ; on sera unanime à approuver M. Bosman de les avoir fait précéder d'une partie du *Journael* de Bontekoe. En dehors de ces *liedjes*, le recueil contient trois autres poèmes (*Ter gedachtenisse*, *Bronbeek*, et *eene revue in het bois de Boulogne*). L'éditeur a fait accompagner chaque morceau d'introductions, de résumés, de remarques, afin de les rendre facilement intelligibles. C. L.

199. — Dans la même collection M. **Chr. Stapelkamp** a publié deux poèmes de I. Da Costa : *Hagar* (met inleiding en aanteekeningen, 96 pp.) et *Vijf-en-twintig aren ; Een lied in 1840* (met inleiding en aanteekeningen, 82 pp. *Ibid.*, chaque volume 0 fl. 30). De l'une et l'autre de ces pièces il existe déjà plusieurs éditions commentées ; à côté d'elles, celle de M. Stapelkamp ne fera pas tropmauvaise figure. Une introduction assez développée oriente le lecteur sur la genèse et la signification générale de l'œuvre; le texte est suivi de notes explicatives, qui regardent surtout le fond, le contenu, tout en ne négligeant pas trop la forme. Le but du commentateur a été simplement d'aider à faire comprendre le poème, non d'en donner une édition « savante ». On pourrait peut-être lui reprocher d'avoir trop multiplié ses notes, au point d'expliquer des choses assez claires par elles-mêmes. C. L.

200. — La première édition complète des œuvres de **J.-V. von Scheffel** a commencé à paraître chez A. Bonz à Stuttgart. Elle comprendra six volumes. (1 m. 50 par vol. broché, 2 m. 40 relié.) Le premier, qui contient une biographie du poète, par M. J. Proelss, et la première partie d'*Ekkehard* a paru. Le second volume contiendra la deuxième partie d'*Ekkehard* avec les notes historiques; le troisième, les nouvelles historiques *Hugideo*, *Juniperus* et les *Reisebilder* ; le quatrième, les épîtres (*Episteln*); le cinquième, le célèbre *Trompeter von Säkkingen* avec les cycles lyriques *Waldeinsamkeit* et *Bergpsalmen* ; le sixième, les cycles lyriques *Aventiure* et *Gaudeamus*. L'avantage le plus notable de cette publication est que l'on pourra se procurer pour 9 marks des œuvres qui auparavant en coûtaient 60, plusieurs n'existant que dans des éditions de luxe.

Scheffel est le poète le plus populaire de la littérature allemande moderne. Nous lui devons, quoi qu'on puisse dire, la meilleure épopée idyllique et le meilleur roman historique de la littérature allemande post-classique, et comme poète lyrique il continue d'occuper tout au moins une place en vue. Les qualités maîtresses de sa poésie sont la fraîcheur, la verve et l'entrain, la gaîté et l'humour. La joie de vivre éclate souveraine dans les poésies de ce grand mélancolique, qui ne savait pas vivre et qui a gaspillé et sa vie et son talent. Six années seulement de véritable production

poétique (1854-59) est peu pour une vie de soixante ans, qui n'a pas été marquée par des soucis, ni par des troubles sérieux. Si encore les encouragements lui avaient manqué ! Tout au contraire, le succès de Scheffel fut sans exemple ; du vivant du poète, mort en 1886, le *Trompeter* atteignit 140 éditions, l'*Ekkehard* 90, *Gaudeamus* 50. Ces chiffres ont plus que doublé depuis. Le cadeau de Noël préféré de l'Allemand est encore de nos jours un volume de Scheffel. On prévoit facilement l'immense succès auquel cette édition complète est appelée. Il n'y en aura pas de plus mérité, car les œuvres de Scheffel constituent la lecture la plus captivante — et j'ajoute une des plus saines et des plus réconfortantes — que l'on puisse imaginer. Chez nous, M. Henri Francotte a attiré l'attention sur Scheffel dans un excellent article de la *Revue générale* (juillet 1900) Je renvoie le lecteur désireux de plus amples détails à cet article, ainsi qu'à celui de M. J. Bourdeau dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1883, et j'engage vivement le lecteur, qui ne connaît pas Scheffel, à profiter de la bonne aubaine qui lui est offerte. H. B.

201. — La revue : *Deutsche Erde, Zeitschrift für Deutschkunde*, publiée par M. le professeur P. Langhans chez Perthes à Gotha, a donné dans la 2e livraison de sa VIe année (1907), en première page, une notice biographique sur M. **God. Kurth**, avec portrait. On y relève notamment les mérites de M. G. Kurth pour la renaissance de notre troisième langue nationale.

202. — Le petit ouvrage de M. **Brenner**, *Grundzüge der geschichtlichen Grammatik der deutschen Sprache* (München, J. Lindauer, VIII-113 pp.) est, d'après la préface, destiné aux professeurs d'allemand des écoles de la Haute-Allemagne. L'auteur ne s'étend donc pas seulement sur le développement de la langue hors du moyen-haut-allemand et de l'ancien haut-allemand en langue littéraire commune, mais il traite aussi de l'histoire de la phonétique et de la flexion des dialectes du Sud. Ceci donne une valeur particulière à l'ouvrage, non seulement parce que les exposés d'ensemble des particularités grammaticales de groupes de dialectes modernes sont rares, mais aussi parce que l'auteur développe des vues personnelles remarquables à propos de l'explication phonétique des anciennes orthographes et à propos d'accentuation et de métrique.

203. — Parmi les ouvrages grammaticaux récents, il y a lieu de citer notamment la nouvelle édition, considérablement augmentée, du livre célèbre de **G. Wustmann**, *Allerhand Sprachdummheiten* (Leipzig, Grunow, 2 m. 50), qui mène une campagne si piquante contre les sottises et le pédantisme de la « langue du papier » et notamment des journaux et prêche d'une façon si pittoresque le retour à la simplicité et au langage vivant du peuple. Très utile est aussi **Grunow**'*s Grammatisches Nachschlagebuch* (même éditeur, 390 pp. 2 m. 50) basé sur l'ouvrage de Wustmann et qui constitue un conseiller très pratique et un guide précieux dans le dédale de la grammaire allemande.

204. — Parmi les œuvres posthumes de M. W. Wackernagel, professeur de littérature allemande à l'université de Bâle, auquel nous devons une excellente histoire de la littérature allemande, s'est trouvé un traité étendu sur la poétique, la rhétorique et la stylistique, fruit de conférences faites en 1836-37 à l'université de Bâle. Ce traité a été publié pour la première fois en 1873 par M. L. Sieber ; une seconde édition a vu le jour en 1888 et une troisième vient de paraître : *Poetik, Rhetorik und Stilistik. Akademische Vorlesungen von* **W. Wackernagel**. (Halle a. S., Buchhandlung des Waisenhauses, 1907. 605 pp. 8°. 8 m.) Après une introduction

générale, dans laquelle l'auteur définit notamment les concepts du beau et de l'art et compare la poésie aux arts plastiques, il passe à l'étude spéciale de la poétique. Un premier chapitre traite de la poésie en général (essence de la poésie, âge et origine, dénominations), un second de la poésie en particulier (poésie épique, lyrique et dramatique). Une subdivision analogue est adoptée pour les traités sur la rhétorique et la stylistique. Le livre sur la rhétorique traite d'abord de la prose en général, puis de la prose en particulier (prose narrative, prose didactique); le livre sur la stylistique étudie de même d'abord le style en général puis le style en particulier (style de l'esprit, style de l'imagination, style du sentiment). Depuis l'ouvrage de M. Wackernagel, de nombreux traités plus étendus ont paru sur la poétique, mais pour les deux autres branches que l'auteur étudie, son exposé est resté le meilleur que nous possédions et même son travail sur la poétique se distingue par une solide base philosophique qui fait souvent défaut à ses successeurs.

205. — Un instituteur allemand M. **Louis Lässer** (pourquoi pas *Ludwig*), à Altenbreitungen, publie une étude sur la poésie villageoise allemande : *Die deutsche Dorfdichtung von ihren Anfängen bis zur Gegenwart.* (Salzungen, L. Scheermesser. 1907. 141 pp. 8°. 1 m. 80.) L'auteur s'est donné beaucoup de peine pour rassembler tous les noms d'auteurs qui entrent en ligne de compte ici, et comme cette liste est très longue et l'ouvrage très court, il n'a pas pu donner beaucoup plus qu'une nomenclature, excepté pourtant pour la partie de la littérature ancienne, qui peut être envisagée à la rigueur comme littérature villageoise. Au point de vue bibliographique le travail consciencieux de M. Lässer constitue une mine précieuse.

206. — D'un caractère analogue est l'ouvrage que vient de publier une institutrice autrichienne, Mlle **Julie Adam** : *Der Natursinn in der deutschen Dichtung.* (Wien u. Leipzig. W. Braumüller, 1906. 232 pp. 8°. 2 m. 40.) Elle s'est efforcée de recueillir les poésies allemandes sur la nature et elle nous en offre une intéressante anthologie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à Heine, qu'elle encadre d'un texte explicatif, tant soit peu superficiel qui se termine par cette phrase : « Qu'y a-t-il de plus beau que de contempler la nature avec les yeux du poète et de voler à travers le monde sur les ailes de la poésie ». Mlle Adam ne pense-t-elle pas que son compatriote Lenau a contemplé la nature avec des yeux de poète et pourquoi a-t-elle négligé de le citer ?

207. — Le volume XIII (année 1906) d'*Euphorion*, *Zeitschrift für Literaturgeschichte* (Vienne, C. Fromme. 883 pp. 16 m.) marque un progrès considérable de cette importante revue. Il contient des travaux approfondis, de longue haleine, sur des sujets tels que la légende de Griseldis dans la littérature du XIXe siècle (Widmann), des études sur Fischart (Hauffen), sur les contes de Goethe (Elösser-Insterburg), sur les fragments de Novalis (Hugenstein), Kant et l'école romantique (Hans), les rapports entre Wieland et Horace (Stemplinger), la métrique du XVIe et du XVIIe siècle (Baesecke), les théories de la pléiade française et leur influence sur la littérature allemande (Wenderoth), des contributions nouvelles à la vie et aux œuvres de Schenkendorf (Czygan), etc. Nombreuses sont les publications de correspondances inédites d'écrivains allemands. Les mélanges abordent une foule de sujets importants; les comptes rendus ne négligent aucun ouvrage récent de quelque importance et la bibliographie signale non seulement les livres, mais aussi les articles de revues et de journaux. Une livraison supplémentaire a pu être ajoutée cette année. Otto Rommel y étudie une publication autrichienne, le *Wiener Musenalmanach* (1777-1796), l'organe central de la poésie allemande en Autriche à la fin du

XVIIIe siècle. Ce document littéraire sert de base à l'auteur pour une étude très approfondie, riche en données nouvelles, sur les rapports entre la littérature autrichienne et la littérature allemande à cette époque, depuis la fin de l'école anacréontique jusqu'à la naissance du classicisme et pour un examen comparatif de la production littéraire autrichienne et de celle de la grande Allemagne.

H. Bischoff.

—

208. — **P. Martroye**, *Genséric : La Conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident*. Hachette et Cie, Paris, 1907. 7 fr. 50.

Entre l'ancienne domination des Romains et la conquête Byzantine, l'Afrique du Nord a été soumise par Genséric et les Vandales, qui, de cette position, ont attaqué l'Empire romain et ont été les principaux agents de sa destruction en Occident.

Quoique des travaux importants aient été publiés, en France et en Allemagne, sur l'état de l'Afrique au cinquième siècle, sur le rôle politique de Genséric et sur son gouvernement, ces questions, en France, n'avaient point été traitées d'ensemble avec les ressources dont dispose l'érudition contemporaine. Le livre de M. Martroye comble cette lacune ; son exposé historique est fondé sur les données scientifiques les plus complètes. Son ouvrage ne peut manquer d'intéresser tous ceux dont l'attention se porte sur les questions religieuses, sur les études d'ancienne administration et sur l'histoire politique du monde romain à son déclin.

—

209. — *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de M. **André Michel**. Tome II. *Formation, Expansion et Évolution de l'Art gothique*. Seconde partie. Armand Colin, Paris, 1907. Un vol. gr. in-8 de 490 pp. Broché : 15 fr.; relié : 22 fr.

Dans cette seconde partie du tome II de l'*Histoire de l'Art* se poursuit, jusqu'à la fin du XIVe siècle, l'évolution de l'art gothique, dont la première partie nous avait montré la formation et l'expansion dans le monde occidental. M. **Camille Enlart** expose en un substantiel chapitre le développement de l'architecture. M. **Émile Bertaux** étudie la sculpture en Italie et, avec une ample moisson de documents dont beaucoup sont interrogés pour la première fois, la sculpture en Espagne ; M. **André Michel**, la sculpture en France et dans les pays du Nord. C'est à M. **André Pératé** que revenait la tâche de présenter dans toute sa magnificence le développement de la peinture italienne au XIVe siècle ; le beau chapitre qu'il a consacré à cette étude sera un des attraits de ce volume. L'orfèvrerie et l'émaillerie ont trouvé en M. **J.-J. Marquet de Vasselot** un historien du goût le plus sûr et le plus informé. Ce superbe volume est orné de 252 gravures dans le texte et de 7 planches en taille-douce hors texte. L'*Histoire de l'Art* tient les promesses de ses débuts et réalise avec éclat le souhait qu'avaient exprimé, lors de l'apparition de son premier volume, les critiques les plus compétents.

—

210. — La sixième édition de **Meyers Grosses Konversationslexicon** a parcouru les trois quarts de sa route; les quinze premiers volumes ont paru; il en reste cinq à paraître. Le volume XIV (928 pp. à deux colonnes. 10 m.) débute par le mot *Mittewald* (village du Tirol) et finit par le mot *Ohmgeld* (contribution de cabaretier). On remarque tout au commencement un article copieusement illustré sur le mobilier, avec une abondante bibliographie. Plus loin on rencontre un articulet sur l'écrivain belge A. Mockel. La bibliographie sur Molière signale l'ouvrage de notre compatriote H. Davignon, mais omet celui de Kreiten (Freiburg, Herder, 1887).

L'économiste belge de Molinari, né à Liège en 1819, reçoit une notice biographique d'une demi-colonne. Quatre belles planches et une carte illustrent le mot *Mond* (lune). L'article sur Marc Monnier pourrait indiquer ses traductions de poésies allemandes, à propos du recueil *Vers Bellettriens*, paru après sa mort. Pol de Mont est mentionné. La magnifique planche coloriée à propos du mot *Moose* mérite d'être signalée. L'article sur Moresnet Neutre devrait citer le travail de M. Lequarré paru dans *La Wallonie*. L'article sur le poète allemand Mörike apprécie en d'excellents termes et à sa juste valeur son œuvre lyrique, dont l'importance est considérablement exagérée de nos jours. Six planches accompagnent le mot *Münze*; la première est consacrée aux monnaies grecques, la seconde aux monnaies romaines. Une grande planche en couleur indique au mot *Nahrungsmittel*, la composition chimique et la valeur nutritive des aliments. Les découvertes scientifiques faites depuis 1100 avant J. Ch. jusqu'à 1903 sont énumérées et datées dans un supplément au mot *Naturwissenschaft*. On trouve de superbes planches au mot *Nebel*, ainsi qu'à *Muskel*, *Nerv* et *Nutzholzer*. De bons résumés de l'histoire littéraire sont adjoints au noms de pays *Norwège*, *Néerlande*, *Amérique du Nord*, *Pays du Nord* (littérature nordique), sur lesquels le lexique s'étend longuement.

Le volume XV qui finit au mot *Plakatschriften* s'arrête dès le début longtemps au mot *Ohr* et à ses composés et les illustre par une très belle planche. Un plan des fouilles accompagne l'article Olympie. Deux grandes planches coloriées se trouvent à l'article *Orchidées*, trois à l'article suivant *ordres*; un supplément donne une nomenclature complète des distinctions honorifiques. Le volume est particulièrement riche en planches coloriés et illustrations de tout genre; les premières se suivent rapidement aux mots *faune orientale*, *ornements* (4 planches). Nombreuses et très nettes sont aussi les cartes et les plans de villes, telle une carte géologique, ethnographique, agricole, industrielle, historique et politique de l'Autriche-Hongrie, dont la description occupe quarante pages. Une grande place, dans laquelle l'illustration a une part notable, est prise par des mots tels que Océanie, paléographie, *Panzerschiffe*, papier et ses composés, pape, Paris (avec 2 cartes), parlement, patente. Plus loin on trouve un plan détaillé de la ville de Péking, puis un article étendu sur la Perse, avec carte, et exposé sommaire de l'histoire littéraire. Abondamment illustrés sont les articles *Pferd*, *Pflanzen*, ce dernier avec ses nombreux composés, *Pflug*; suivent des exposés historiques sur l'évolution de la philologie, de la philosophie, avec portraits des principaux philosophes. Des suppléments suivants s'occupent des appareils photographiques, du photomètre, etc. Trois tableaux coloriés et quatre planches accompagnent l'article sur les champignons (*Pilze*) et le volume se termine par des articles assez copieux sur la physique et la physiologie.

H. Bischoff.

CHRONIQUE.

211. — **Une nouvelle Revue.** La Société belge de Sociologie avait publié jusqu'ici les résultats des travaux de ses membres dans une collection intitulée les *Annales de Sociologie*, dont deux tomes ont déjà paru (1902 et 1905) et dans un *Bulletin bibliographique* trimestriel (1899-1906) Sur la proposition de son président, M. Cyr. Van Overbergh, la Société a décidé de fusionner ces deux publications en un seul organe : *Le Mouvement sociologique international* (Bruxelles, A. De Wit, éditeur ; abonnement : 12 fr. par an). La nouvelle revue comportera quatre fascicules par an, d'environ 200 pages chacun. On y trouvera, outre des études originales et une partie documentaire, l'analyse et la critique de tous les ouvrages importants qui peuvent intéresser les sociologues.

Le Ier fascicule, qui vient de paraître, fait bien augurer de l'avenir du *Mouvement socioogique*. Voici un aperçu sommaire des matières qu'il renferme. Il s'ouvre par un article sur la *Documentation en matière de sociologie générale* (pp. 5 à 14); M. Van Overbergh y préconise un système de fiches mobiles, aussi ingénieux que pratique, dont le but est de permettre la comparaison aussi parfaite que possible des théories émises par les diverses écoles sociologiques sur toutes les questions essentielles. Le livre capital de l'Américain Lester F. Ward (*Sociologie pure*, trad. Weil, 1906) a fait l'objet d'une première application de cet essai de dépouillement méthodique, dont la réalisation ne pourra manquer de contribuer efficacement à l'avancement de la science (pp. 15 à 83).

Sous ce titre, bien fait pour piquer la curiosité : *Essai sur l'évolution politique, économique, morale et intellectuelle de l'Europe moderne*, M. H. Van Houtte donne la première partie d'un mémoire dans lequel il s'attache à démontrer que l'histoire de l'Occident, depuis l'établissement de la Féodalité jusqu'à nos jours, marche dans le sens d'une concentration progressive des unités politiques et sociales (pp. 85 à 120). Le *Bulletin* aura prochainement l'occasion de revenir sur cette étude originale, solidement documentée et d'une haute portée philosophique, lorsqu'elle aura été publiée intégralement.

En 1905, la Société avait lancé le projet d'une enquête ethnographique et sociologique sur les peuples de civilisation inférieure, et elle avait fait imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires un Questionnaire général qui fut distribué à des explorateurs, missionnaires et voyageurs, avec prière de répondre par écrit aux demandes qu'il renfermait. Peu après, le Congrès de Mons consacrait cette initiative et décidait la création d'un Bureau ethnographique international dont le siège serait fixé à Bruxelles. Cependant la Société poursuivait son enquête propre et confiait à l'un de ses membres M. Jos. Halkin, l'auteur du Questionnaire, la mission de colliger et de grouper tous les renseignements qu'il était possible de se procurer sur la région septentrionale de l'État indépendant du Congo. Ce sont les premiers résultats de ce travail qui sont publiés ici dans un article intitulé : *Quelques peuplades du district de l'Uelé. I. Les Ababua* (pp. 121 à 271). Chaque catégorie de renseignements fait l'objet de fiches spéciales, qui peuvent être aisément détachées et se prêtent par conséquent aux classements les plus variés. Le dépouillement des sources, tant manuscrites qu'imprimées, a été effectué avec un soin extrême et une méthode rigoureuse ; l'exécution de la carte du district et des photogravures ne laisse rien à désirer. Bref, cette monographie, qui n'est présentée que comme un essai, soumis à la discussion, constitue en réalité la meilleure démonstration de l'utilité de l'enquête entreprise par la Société.

Les dernières pages du fascicule sont consacrées à des comptes rendus d'ouvrages de sociologie générale, religieuse, politique, économique, démographique, criminelle, littéraire, anthropologique et ethnographique (pp. 273 à 352). Ils sont signés par MM. Bayot, Bricteux, Damoiseaux, De Lannoy, de la Vallée Poussin, P. Evariste, Gollier, J. Halkin, Jacquart, Pedrinelli, Van Houtte et Van Overbergh.

Le *Musée Belge* souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs vœux de succès au *Mouvement sociologique international*. Il est heureux de constater que le comité de rédaction de la nouvelle revue compte dans son sein bon nombre de ses plus fidèles collaborateurs.

L. HALKIN.

212. — *Importante découverte au Palatin.* — M. le professeur Bartoli vient de mettre en lumière l'existence d'une église dont on avait perdu toute trace depuis le XVe siècle : l'église de Saint-Césaire.

Une excavation pratiquée au Palatin sous la villa Mills a fait découvrir des fresques

du moyen âge qui permettent d'assurer que l'on se trouve en présence de la célèbre église dont l'origine remonte au ve siècle.

Elle a commencé par servir d'oratoire aux premiers empereurs chrétiens. Quand la capitale fut transférée à Byzance, ils continuèrent à y faire représenter leurs portraits.

Au huitième siècle, elle devint un monastère grec. Deux papes y furent élus : Sergius et Eugène III.

213. — Aux environs de Mayence on a trouvé un *diplôme militaire* du 15 avril de l'an 78. Par une loi portant cette date, Vespasien accorde les privilèges ordinaires aux soldats pérégrins qui étaient en garnison dans la Germanie inférieure, sous le commandement de Q. Julius Cordinus Gallicus, ami du poète Stace qui lui dédia une pièce où l'on voit qu'il avait réussi à faire prisonnière la fameuse Velléda. Le diplôme se termine par ces mots : *Descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Romae in Capitolio post casam Romuli.* Il en résulte que la *casa Romuli* se trouvait sur le Capitole. C'est la première fois qu'on voit l'original de la loi affiché en ce lieu. Voy. A. v. Domaszewski, *Roem. Germ. Central Museum*, V, p. 181 sqq.

214. — *Bibliographie de* M. **Paul Guiraud** (voy. ci-dessus, p. 164) :

Le différend entre César et le Sénat 59-49 avant J. C. Paris, 1878, 8°.

De Lagidarum cum Romanis societate. Paris, Hachette, 1879. 8°.

De la réforme des comices centuriates au IIIe s. avant J. C. Paris, 1881, 8°. Avec G. Lacour-Gayet.

De la condition des alliés pendant la première confédération athénienne. Paris, 1883, 8°.

Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des barbares. Paris, 1884. 8°.

Les Assemblées provinciales dans l'Empire romain. Paris, 1887. 8°. Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

La Vie privée et la vie publique des Grecs. Paris, 1890. 8°.

La Vie privée et la vie publique des Romains. Paris, 1890. 8°.

La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine. Paris, 1893, 8°. Couronné par l'Institut.

Fustel de Coulanges. Paris, 1896. 12°. Couronné par l'Académie française.

La main d'œuvre industrielle en Grèce. Paris, 1900. 8°. Dans la Bibl. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Paris. Voy. ce *Bull.* VI, p. 6-8.

Etudes économiques sur l'antiquité. Hachette, 1905, 12°. Voy. ce *Bull.*, IX, p. 128.

Histoire ancienne et histoire du moyen âge du ve au xe s. Paris, 1903. 18°. Avec G. Lacour-Gayet.

215. — Parmi les lectures faites à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, nous signalons les suivantes :

Le 15 mars, M. Georges Perrot donne lecture d'un rapport de M. Jonckler, qui vient de découvrir à Rome, les restes du *lucus Furrinae*, où s'est tué Caius Gracchus. Ces vestiges sont situés dans la villa Sciarra, sur le versant est du Janicule en face de l'Aventin.

Le 27 mars, M. Héron de Villefosse entretient l'Académie de la découverte faite par le P. Delattre à Carthage, de la pierre tombale de Sainte Félicité, Sainte Perpétue et leurs compagnons. — M. Mispoulet parle de la *Coutume des mines au moyen âge* et de la similitude de ce statut avec le droit romain tel qu'il résulte des réglements miniers récemment découverts en Portugal.

216. — *L'Ange d'or de Jeanne de Brabant.* — Le 19 avril dernier, à la vente des monnaies de M. Coster, qui a eu lieu à Bruxelles, le cabinet des médailles de la

Bibliothèque royale de Belgique a pu faire une acquisition de la plus haute importance.

On vendait (n° 130 du catalogue) une pièce rarissime, ou plutôt absolument unique, l'*Ange d'or aux deux écus pour Jeanne, duchesse de Brabant.*

Jeanne de Brabant, épouse de Wenceslas, duc de Luxembourg et roi de Bohême, fut inaugurée duchesse de Brabant en 1355 et mourut en 1406. L'*Ange d'or de Jeanne de Brabant* a été déterré aux environs de Malines dans une propriété des hospices qui le firent vendre publiquement. La pièce fut alors acquise pour 1400 francs par M. Coster.

La pièce a gardé toute sa valeur, car c'est seulement au prix de 1350 francs que M. Alvin, conservateur du cabinet des médailles, a pu s'en rendre acquéreur.

On doit se réjouir de ce qu'un document monétaire de pareil intérêt historique sorte des collections privées pour enrichir le patrimoine national.

217. — Académie Royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques. *Programme du concours pour l'année 1909.*

Section d'histoire et des lettres. 1re question : On demande une étude sur l'exotisme dans la littérature française du XVIIIe siècle. — Prix : huit cents francs.

2e question : Faire la classification des parlers wallons de Belgique au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire. — Prix : huit cents francs.

3e question : Faire l'histoire des invasions en Belgique au moyen de l'étude systématique des dates fournies par les trouvailles de monnaies dans les ruines de villas, dans les tombeaux et dans les trésors enfouis. — Prix : huit cents francs.

4e question : On demande une étude sur la valeur littéraire des pamphlets du XVIe siècle en langue néerlandaise. — Prix : huit cents francs.

Section des sciences morales et politiques. 1re question : On demande une étude sur les unions internationales. — Prix : six cents francs.

2e question : Étudier les méthodes préconisées par les principaux représentants de la science économique en Allemagne à l'heure présente (Knies, Schmoller, Wagner, Menger). — Prix : huit cents francs.

3e question : On demande une étude sur les coutumes, la législation et les usages commerciaux d'Anvers sous l'ancien régime à partir de l'impression de la coutume.

L'étude ne portera point sur le droit maritime, mais comprendra, pour le surplus, une appréciation critique ainsi que l'exposé des rapports du droit commercial en vigueur avec notre législation commerciale actuelle. — Prix : huit cents francs.

4e question : On demande une étude critique sur la philosophie de Guyau et ses applications. — Prix : six cents francs.

Les mémoires seront adressés, franc de port, avant le 1r novembre 1908, à M. le Secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Nous attirons l'attention sur les conditions réglementaires communes aux concours annuels de la Classe, parce qu'ils ont été modifiés :

Les mémoires peuvent être rédigés en français, en néerlandais, en allemand ou en latin.

Les concurrents *sont libres de signer leur travail ou d'y inscrire une devise* reproduite sur une enveloppe cachetée qui contiendra leur nom et leur adresse. Ils y joindront une déclaration attestant que le mémoire est inédit et n'a pas obtenu de récompense dans un autre concours.

Sauf dispositions contraires résultant de clauses spéciales, les manuscrits soumis à la Classe restent déposés dans ses archives. Il est permis aux auteurs d'en prendre copie dans les bureaux du Secrétariat.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

L'ENSEIGNEMENT MOYEN A L'ÉTRANGER

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

ANGLETERRE

« Un élève entre au collège vers l'âge de 14 ans. Il déclare à l'avance lequel des deux enseignements il veut suivre et passe l'examen d'entrée de l'un ou de l'autre (1). Il peut plus tard se faire transférer de l'un à l'autre, s'il vient à changer d'intention pour la carrière à venir; mais pour obtenir ce changement, il doit passer un examen sur les parties spéciales enseignées dans la classe classique ou moderne dans laquelle il veut entrer.

Pour l'enseignement, la grande difficulté, c'est que l'année scolaire est partagée en trois trimestres inégaux, séparés par les congés de Noël, de Pâques et les grandes vacances. A la fin de chaque trimestre, des élèves quittent le collège et d'autres sont promus dans la classe supérieure. Chaque classe se renouvelle donc en partie trois fois par an et ne se renouvelle jamais entièrement, ce qui rend difficile de professer « un cours » proprement dit. L'enseignement se fait surtout par le livre, que le professeur explique ou commente, mais qu'il ne remplace pas (2).

(1) A Eton, l'examen d'admission comprend une version latine, un thème latin, la grammaire latine, la grammaire grecque élémentaire, l'arithmétique élémentaire, des notions élémentaires d'histoire et de géographie.

A Harrow School, l'examen d'admission porte sur le latin, le grec, le français et les mathématiques.

(2) Chaque trimestre, à la rentrée, dit M. Minssen, *Revue internationale de l'enseignement*, 1905, I, p. 375, le conseil des professeurs prend connaissance du nombre d'élèves ayant quitté le collège, de celui des nouveaux et de la classe à laquelle ils ont été assignés d'après l'examen d'entrée. Si un élève se voit refuser l'avancement pendant plusieurs trimestres de suite et atteint la limite d'âge, fixée pour une classe, la famille est prévenue de ce fait, et elle doit retirer le retardataire à la fin du trimestre... Aucun élève ne peut rester au collège après ses 19 ans révolus. L'inconvénient du système, c'est d'empêcher le professeur de faire un *cours* proprement dit, puisque trois fois par an il a devant lui un tiers ou un quart ou un cinquième d'élèves nouveaux. L'avantage de la méthode consiste à permettre à un élève brillant d'arriver plus rapidement aux classes supérieures et à ne pas engendrer les queues de classe, puisque les élèves médiocres ou paresseux ne montent pas en bloc avec leurs camarades. » Cf. même revue, 1905, 2, p. 248.

Les matières de l'enseignement classique sont : la religion, l'anglais, le latin, le grec, le français, l'histoire, la géographie, le calcul, les mathématiques, les sciences naturelles (c'est-à-dire la chimie et la physique), le dessin et le chant. D'autres matières, telles que l'allemand, sont presque partout facultatives.

Par suite de la complication du système des classes et des grandes modifications qu'il subit dans les différents collèges, il est difficile d'indiquer le nombre exact des heures affectées aux langues anciennes et aux autres branches du programme.

Une heureuse circonstance nous permet cependant de donner quelques renseignements précis à ce sujet. Il y a trois ans, il s'est constitué, sur l'initiative de quelques universitaires appartenant surtout à l'Université de Cambridge, la *Classical Association of England and Wales* dans le but de maintenir et d'améliorer les études classiques. Une des premières tâches de l'Association, ce fut de rechercher quelle était la part réservée aux langues anciennes dans les différents établissements. Voici le résultat de cette enquête (1).

Dans les collèges de première importance, la première classe où l'on étudie le grec (ce sont des enfants de 13 ans en moyenne), consacre 12 heures aux langues anciennes et 14 aux autres branches, et la classe la plus élevée avant qu'on puisse se spécialiser (jeunes gens de 16 ans et demi), accorde 15 heures aux langues classiques et 11 heures et demie aux autres matières.

Dans les collèges de moindre importance, la répartition des heures se fait d'après le tableau suivant, dressé par le comité d'enquête.

AGE MOYEN DES ÉLÈVES	NOMBRE D'HEURES ACCORDÉ EN MOYENNE AUX LANGUES ACCESSOIRES	NOMBRE D'HEURES ACCORDÉ EN MOYENNE AUX AUTRES BRANCHES
14-13	8 heures	20 1/2 heures
15-14	9 1/2 »	19 »
16-15	12 1/4 »	16 1/4 »
17-16	13 1/2 »	15 »
18-17	18 1/2 »	10 »

On voit que le temps consacré aux langues anciennes va croissant à mesure qu'on monte de classe.

(1) Je dois ces détails à l'extrême obligeance de mon collègue, M. A. Carnoy.

Dans certains collèges, les dernières années sont de véritables écoles de philologie classique réservées seulement à quelques élèves; car la plupart quittent le collège sans fréquenter ces classes.

Ajoutons à ce tableau général l'horaire d'un collège, par exemple, de Harrow (1) : première quatrième, 5 h. 45 de grec et 5 h. de latin; première coquille, 6 h. 30 de grec et 8 h. 30 de latin; seconde remove (15 ans et 9 mois), 7 h. 15 de grec et 8 h. de latin; cinquième supérieure, 9 h. 30 de grec et 5 h. 15 de latin.

Voici quelques détails que nous empruntons à M. Minssen (2) : ils concernent spécialement le collège de Harrow, mais ils s'appliquent aussi à un grand nombre d'établissements. « L'anglais est fort peu enseigné et ne l'est pas méthodiquement. C'est le point faible. L'orthographe est médiocre et le style négligé. Les élèves font peu de narrations, de discours, de dissertations dans leur propre langue. Les rédactions qu'on leur donne à faire, ont en vue le fond plutôt que la forme. Par exemple, un devoir d'histoire (3) comportera parfois huit ou dix questions et non une seule. L'élève devra en choisir quatre ou cinq et y répondre aussi brièvement que possible, parfois en quelques lignes. Ce système ne prête pas au développement et à la phrase. On ne donne pas non plus de versions dans lesquelles le traducteur doit lutter de clarté, d'élégance et de concision avec un texte classique. On lui donne souvent un passage assez étendu d'un poète grec ou latin à préparer, mais la traduction orale qu'il en donne, est parfois lâche et médiocre ou verbeuse, et ne contribue guère à perfectionner sa connaissance de la langue maternelle. L'anglais en souffre.

Mais le latin et le grec gagnent tout ce que perd la langue mater-

(1) Minssen, art. cité, 1905, 2, p. 252. Nous avons compris en partie les heures dites *études (Pupil Room)*.

(2) Article cité, *Revue internationale*, 1905, 2, p. 249.

(3) « On est d'accord pour reconnaître que la culture intellectuelle des Anglais est inférieure à la nôtre. Tout le monde a pu constater par expérience que les Anglais ne savent pas les langues vivantes. Même ignorance en ce qui concerne l'histoire et la géographie : un grand brasseur de Manchester demandait à M. Max Leclerc si le Brésil n'avait pas été colonie française et si Napoléon n'y avait pas envoyé Maximilien ; un homme distingué, membre du Parlement, assurait gravement à un de nos romanciers français les plus originaux, dont je tiens l'anecdote, que les meilleures institutrices françaises venaient de Hanovre ; enfin que penser de lord Palmerston, un des brillants élèves du collège de Harrow, qui, nommé ministre des Colonies, dut se les faire montrer sur la carte? C'est que les éducateurs ont fort peu de temps à leur disposition : en raison des fatigues qui sont imposées aux professeurs, les vacances occupent environ le tiers de l'année; pendant les *termes* scolaires, deux après-midi par semaine au moins, en dehors du dimanche, sont consacrées aux jeux physiques; les autres jours, il n'y a guère que six heures en tout consacrées réellement au travail. » (Bornecque, *Avons-nous quelque chose à prendre à l'enseignement secondaire anglais?* dans la *Revue universitaire*, 1902, 2, p. 222).

nelle. Les études anciennes comportent non seulement la théorie et la préparation des auteurs classiques dont les élèves lisent des ouvrages entiers et nombreux, mais elles comprennent aussi des exercices en prose et en vers dans les deux langues. En prose grecque et latine, on encourage surtout les élèves à s'écarter des tournures anglaises pour chercher l'idiotisme classique, le latinisme ou l'hellénisme. En vers ils font non seulement des hexamètres, mais des vers ïambiques, alcaïques, des strophes saphiques, etc. Les commençants retournent des vers dont on leur donne le texte, puis reproduisent en latin ou en grec des vers de poètes anglais qu'ils paraphrasent plutôt qu'ils ne traduisent; enfin dans les classes supérieures ils « composent » dans le mètre demandé des pièces de vers sur un sujet donné... (1) Il reste au jeune anglais peu d'heures pour l'histoire, les mathématiques, le français, et surtout l'anglais.

« Dans l'enseignement moderne, on ne fait que peu de latin et pas de grec. Ces langues sont remplacées par l'allemand (qui ne figure pas dans l'enseignement classique), un accroissement d'heures pour le français, les mathématiques, les sciences naturelles et l'anglais. De même que, dans l'enseignement classique, le professeur de classe enseigne le grec et le latin, de même, dans l'enseignement moderne, il enseigne le français et l'allemand. L'avantage de cette organisation est de donner aux langues vivantes plus d'importance aux yeux des élèves, d'en faire des matières principales et non accessoires du programme ; mais la difficulté est grande de trouver des professeurs qui, après avoir fait des études classiques complètes, ont aussi su s'assimiler deux langues vivantes.

Pour ces dernières on cherche avant tout à inculquer une connaissance de la langue contemporaine et usuelle. En français on traduit du Loti, du Victor Hugo, du Daudet, du Dumas, etc. ; ce n'est que dans les classes supérieures que l'on aborde les auteurs classiques du XVIIe siècle.

Quand un élève atteint les classes supérieures, il peut se spécialiser jusqu'à un point. Il passe moins d'heures en classe et il a plus de latitude pour l'emploi de son temps libre. De plus, il a la faculté de choisir les matières qu'il désire étudier et les cours qu'il veut suivre. Le choix une fois fait, il doit s'y conformer.

(1) Voyez E. Stropeno, *L'enseignement public en Angleterre à propos d'un livre récent*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1894, p. 265. — Texte, *La question du latin en Angleterre*, dans la *Revue internationale*, 1889, 1, p. 495, dit : « Les vers sont rarement pratiqués autrement que sous forme d'exercices élémentaires de métrique. Quand ils le sont, on peut dire ce qu'en disait, il y a longtemps, le philologue Cobet : *Carmina graeca quae neque graeca sunt, neque carmina.* »

L'un fera des mathématiques ou de la chimie, l'autre se consacrera aux langues modernes ou à l'histoire. Il doit en tous cas choisir au moins quatre matières et consulter son tuteur qui l'encouragera dans une direction déterminée en raison de ses projets d'avenir et de ses aptitudes (1).»

* * *

Il nous reste à dire un mot de la méthodologie des langues anciennes.

Les exercices écrits sont le thème latin, le thème grec et la composition de vers latins et de vers grecs. Ils prennent une place presque aussi importante que la lecture des auteurs.

On fait traduire par écrit, en classe, séance tenante, un texte grec ou latin qu'on tire d'un recueil de morceaux choisis.

Les auteurs expliqués sont traduits de vive voix. On n'en impose la traduction écrite que comme *pensum*.

A l'explication approfondie des auteurs s'ajoute la traduction cursive de passages fort étendus, afin que les élèves puissent lire des œuvres complètes.

En fait de méthode, les Anglais ont encore beaucoup à apprendre (1). A l'école St-Paul, qui est fort renommée, on corrige les thèmes de la façon suivante. Les thèmes étant remis au professeur, celui-ci distribue à ses élèves un texte modèle qu'il explique. Les élèves doivent l'étudier pour le lendemain de façon qu'ils soient capables de le reproduire en ayant sous les yeux le texte anglais. Ce n'est qu'après cet exercice que les copies corrigées leur sont rendues. Les élèves peuvent alors amender convenablement, dit-on, leur propre texte. Franchement, ce n'est pas ainsi qu'on corrige la copie d'un élève, pas plus qu'on ne corrige un devoir de style avec un recueil de modèles. Nous procédions ainsi il y a bien des années; heureusement, on ne le fait plus. Ailleurs, à Eton, le professeur corrige les thèmes à domicile, les remet aux élèves avec une note appréciative, et présente quelques observations. Franchement encore, ce n'est là qu'une demi-correction.

Pour la préparation des auteurs latins et grecs, on permet aux élèves, dans beaucoup d'écoles, de se servir de traductions imprimées, « afin de leur faciliter, dit-on, la première intelligence du texte. » On ajoute que le maître, persuadé de l'inutilité de la défense, ne veut pas leur donner l'occasion d'essayer de le tromper.

(1) Minssen, art. cité, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1905, 2, p. 520.

(2) « La méthode suivie dans l'enseignement des classiques aurait besoin, dans plus d'un collège, de subir des réformes que les amis des humanités appellent de tous leurs vœux. » A. Carnoy, art. cité, p. 32.

Enfin, on reproche à l'enseignement anglais de ne pas apprendre à l'élève à réfléchir, à travailler d'une façon indépendante. « L'enseignement se borne, dit M. Texte (1), à inculquer aux élèves un certain nombre de faits et de notions précises, et à s'assurer le lendemain que ces faits ont été retenus ».

Les Anglais reconnaissent, du reste, que leur méthodologie laisse encore beaucoup à désirer, et ils sont d'avis que certaines réformes sont nécessaires pour que le latin et le grec puissent donner de meilleurs résultats. Mon collègue, M. A. Carnoy me signale, à ce sujet, quelques réformes essayées à la *Perse School* de Cambridge par M. Rouse. Dans les classes inférieures, on ne s'occupe guère que de la langue maternelle. On aborde ensuite le français, qu'on étudie sérieusement dans deux divisions avant d'apprendre le latin. On commence le grec en quatrième, et on y consacre un temps suffisant pour qu'à la fin de l'année les élèves soient en état de traduire des auteurs faciles. Dans les deux divisions de la *sixth form* où l'élève se spécialise, presque tout le temps est consacré aux langues anciennes pour ceux qui prennent le *classical side*.

M. Rouse s'attache à faire lire rapidement quelques grandes œuvres en entier; il prépare les thèmes en classe, avant de les faire écrire à domicile, afin d'éviter un trop grand nombre de fautes. Il fait apprendre par cœur beaucoup de grec et de latin, et habitue les élèves à la conversation grecque ou latine.

On le voit, le besoin de réformes se fait sentir au delà de la Manche (2). Ce n'est pas étonnant : s'il sort des écoles anglaises un certain nombre de jeunes gens qui ont du latin et du grec une connaissance suffisante, il n'en est pas moins vrai que beaucoup arrivent à Oxford avec un bagage très médiocre (3).

* * *

En étudiant l'école anglaise, nous avons eu surtout en vue forcément l'enseignement des langues anciennes. Quelle qu'en soit la part considérable, là n'est pas l'important pour les Anglais. Ils veulent avant tout « préparer à la vie », en sorte que l'enfant ait un corps sain, robuste et résistant, et qu'il soit une volonté et un caractère. De là, un temps

(1) Texte : *La question du latin en Angleterre*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1889, 1, p. 497.

(2) « La *Classical Association* voudrait rendre la lecture des auteurs plus vivante, par exemple par des explications d'ordre historique, des notions sur la civilisation, et surtout la diriger dans un sens plus littéraire. » A. Carnoy, art. cité, p. 42.

(3) Texte, art. cité, p. 497. Voyez Ch. Bastide, *Le régime du baccalauréat en Angleterre*, dans la *Revue universitaire*, 15 février 1907, p. 142 et suiv.

assez considérable donné aux exercices physiques, et une discipline discrète, laissant du jeu à la responsabilité, faisant appel chez l'enfant au « respect de soi-même » (1).

VII. — SUISSE.

Quand on veut étudier l'instruction moyenne en Suisse, on rencontre la même difficulté qu'en Angleterre. Il n'y a, ici comme là, ni organisation uniforme, ni plan d'études unique. On doit donc prendre connaissance des divers programmes et tâcher d'en tirer quelques règles générales.

L'organisation des établissements varie beaucoup. A Genève, les 3 premières classes forment une division commune, et les 4 dernières comprennent deux sections, l'une classique, l'autre réale. Winterthur a deux années communes ; puis la troisième année, on se divise en section grecque, section non-grecque et section non-latine; dans les classes 4, 5, 6 et 7, on ne trouve plus que les deux premières sections. A Zug, Bâle, Saint-Gall, Solothurn, Zurich, Schaffhouse, le gymnase se divise en gymnase inférieur de 4 classes et en gymnase supérieur de 5 classes ou de 4 ou de 3 ou 2 1/2 ou de 2. A Berne et à Coire, on distingue le progymnase avec 4 classes ou 2, et le gymnase avec 3 ou 5. Lucerne a un gymnase de 6 classes et un lycée de 2; Lausanne un collège de 6 classes et un gymnase classique de 2; Neuchâtel un collège classique de 5 classes et une section littéraire de 3. Frauenfeld n'a ni division, ni section.

Il résulte de cette organisation multiple que la durée des études n'est pas la même. Les établissements ont 6 années, ou 6 1/2, ou 7, ou 8, ou 8 1/2. La somme totale des heures varie ainsi naturellement beaucoup : elle oscille entre 183 et 260. La moyenne est 230 ou 240. Les classes ont généralement 30, 31, 33 heures; le chiffre 35 est assez exceptionnel (2).

L'âge d'admission diffère également; ici, 10 ans (Bâle, Lausanne, Neuchâtel); ailleurs, 11 ans (Lucerne), ou 12 ans (Genève, Saint-Gall, Zurich, Winterthur, etc.), ou 13 ans, comme à Schaffhouse; mais dans ce dernier cas, on exige la connaissance de la lexigraphie latine.

Le nombre des heures de latin est loin d'être uniforme : 32 1/2 (Berne), 34 (Schaffhouse), 39 (Neuchâtel), 42 (Zurich, Solothurn et

(1) E. Boutmy, Avant-propos, p. viii, de l'ouvrage de M. Leclerc, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre.*

(2) A *La-Chaux-de-Fonds*, la 1re année a 31 heures; la 2e 33 heures; la 3e également; la 4e 34 heures; la 5e 39 heures; la 6e 37 heures et la 7e année 40 heures. A Soleure, le nombre d'heures est fort élevé.

Saint-Gall), 44 (Coire et Genève), 46 (Frauenfeld), 48 (Zug), 53 (Lucerne et Lausanne), 61 (Bâle).

Le grec s'enseigne d'ordinaire pendant 5 années, quelquefois pendant 4 (Genève) ou 4 1/2 (Berne), parfois aussi pendant 6 années (Neuchâtel, Lausanne, Lucerne). Le nombre d'heures est donc varié : 23 (Solothurn), 24 1/2 (Berne), 25 (Genève et Lucerne), 26-27 (Saint-Gall), 28 (Coire et Zug), 29 (Neuchâtel), 30 (Schaffhouse, Lausanne, Bâle), 31 (Zurich), 33 (Frauenfeld).

Si l'établissement ne compte pas diverses sections, le grec est souvent facultatif : il peut être remplacé par l'anglais et l'italien.

La liste des auteurs grecs et latins est à peu près la même qu'en Allemagne. Il faut noter que dans un bon nombre d'établissements on lit Cicéron, du moins certains de ses discours, avant Tite-Live, qu'on considère comme assez difficile.

La langue maternelle, c'est l'allemand, dans certains cantons ; le français, dans d'autres ; l'italien à Lugano. La seconde langue, c'est, dans les cantons allemands, le français ; dans les cantons français, l'allemand.

L'allemand s'enseigne dès la première année, excepté à Lausanne, où il est admis au programme de la seconde année : il lui est attribué 20 heures (Schaffhouse), 23 (Zug et Zurich), 24 (Bâle, Frauenfeld et Genève), 25 (Saint-Gall), 26 (Lucerne), 28 (Saint-Gall), 30 (Neuchâtel) et 35 1/2 (Berne).

Le français s'enseigne concurremment avec l'allemand la première année à Zug, Schaffhouse, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel ; la seconde année, à Lucerne, Frauenfeld, Saint-Gall, Solothurn, Zurich et Bâle. Il lui est attribué 19 heures (Schaffhouse et Saint-Gall), 20 (Lucerne et Frauenfeld), 21 (Zurich), 23 (Zug), 25 (Bâle), 26 (Solothurn), 28 (Neuchâtel), 30 (Genève), 35 1/2 (Berne), 42 (Lausanne).

Dans les leçons d'allemand, on étudie d'ordinaire l'ancienne langue ; cela se fait parfois pour le français ; généralement l'histoire littéraire des deux langues est inscrite au programme.

On remarquera qu'on fait une place moins grande à l'enseignement de la langue nationale qu'à celui du latin et du grec. Cette différence est frappante en particulier dans les écoles de langue allemande, où la place accordée à l'idiome national est relativement peu considérable. D'autre part, on consacre beaucoup de temps à l'enseignement d'une ou de plusieurs langues étrangères, soit le français, soit l'allemand. L'anglais n'occupe nulle part une place très considérable, et dans bon nombre de collèges, on n'enseigne pas du tout l'italien (1). *(A suivre.)*

---

(1) Voyez le *Rapport sur la réorganisation du collège classique de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1907, p. 40.

LIVRES NOUVEAUX.

A. G. AMATUCCI, Hellas. Disegno storico della civiltà greca. Vol. I. Dai tempi piu antichi al secolo V avanti Cristo. 2a edizione. Bari, G. Laterza, 1907. 3 fr.

A. BERTRANG, A new english reader for the use of Belgian pupils especially for the use of these of the 1st and 2nd year. Arlon, A. Willems, 1907. 56 pp.

R. BRUNHUBER, Das moderne Zeitungswesen. (System der Zeitungslehre.) Leipzig, Göschen, 1907. 0 m. 80.

F. C. BURKITT, Urchristentum im Orient. Deutsch von E. Preuschen. Tübingen, Mohr, 1907. 3 m.

E. COSTA, Storia del diritto romano pubblico. Florence, G. Barbèra, 1906. 2 fr. 50. (Manuali Barbèra di sc. giurid. soc. e politiche.)

A. CRÉMIEUX et J. THOMAS, Précis d'histoire de l'époque contemporaine, 1789-1906. pour la classe de troisième. (Premier cycle. Divisions A et B.) Marseille, Ferran jeune, 1906. In-16, 680 p. avec portr., fig. et pl.

E. DRIAULT, L'époque contemporaine (1789-1902). Paris, Alcan, 1905. In-12, II-442 p. avec 67 grav. et 39 cartes. 3 fr. 50.

CH. GILLIARD, Quelques réformes de Solon. Essai de critique historique. Lausanne, G. Bridel et Cie, 1907. 324 pp. in-8°.

A. FRITZSCH, Herodotus. I-IV. Textausgabe für den Schulgebrauch. Mit Titelbild. Leipzig, Teubner, 1906. 2 m. 40. (Bibl. Teubneriana. Schultexte.)

S. R. GARDINER et J. BASS MULLINGER, Introduction of the study of english history. Nouv. édit. Londres, Trübner et Cie. 7 sh. 6.

R. HILDEBRAND, Vom deutschen Sprachunterricht in der Schule und von deutscher Erziehung und Bildung überhaupt. Mit einem Anhang über die Fremdwörter. 10te Aufl. Leipzig, Julius Klinkhardt, 1906. 280 pp. 3 m.

R. HIRZEL, Themis, Dike und Verwandtes. Ein Beitrag zur Geschichte der Rechtsidee bei den Griechen. Leipzig, S. Hirzel, 1907. 10 m.

P. MONCEAUX, Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique. Paris, Klincksieck, 1907. 7 fr. 50.

M. SCHWEISTHAL, Histoire de la maison rurale en Belgique et dans les contrées voisines. 1re partie, 17 pp., 2e partie, 113 pp. Brux., Vromant, 1905-1906. (Ann. de la Soc. arch. de Bruxelles, t. 19 et 20.)

A. STRONG, Roman sculpture from Augustus to Constantin. Londres, Duckworth et Co, 1907. 18 sh.

A. THALAMAS, Précis d'histoire moderne (second cycle, classes de seconde A, B, C, D). L'Europe du xe siècle à 1715. Paris, Paclot et Cie. In-16, 338 p. avec grav. et cartes dans le texte.

H. VAN DE WEERD, Étude historique sur trois légions romaines du Bas-Danube (Ve Macedonica, Xe Claudia, Ie Italica). Louvain, Ch. Peeters, 1906. 7 fr. 50.

J. VAN WAGENINGEN, Album Terentianum picturas continens ex imagine phototypa Lugdunensis Terentii codd. Ambrosiani H 75 et Parisini 7899 sumptas et lithographice expressas. Groningen, P. Noordhoff, 1907. 6 m.

LE MÊME, Scaenica Romana. *Ibid.*, 1907. 1 m. 80.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

W. Kroll, L'étude de la philologie classique. Conseils aux étudiants . . 209

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

178. *M. Croiset*, Aristophane et les partis à Athènes (H. Francotte) . . 216
179. *H. Lechat*, Phidias et la sculpture grecque (E. Remy) 218
180. *R. C. Kukula*, Alkmans Partheneion (P. Graindor). 220
181. *A. Michel*, Syntaxe grecque abrégée (E. Remy) 221
182. *L. Fahz*, De poetarum Romanorum doctrina magica (Le même) . . 223
183. *E. B. Lease*, Titi Livi libri I. XXI, XXII (L. Halkin) 225

Langues et littératures germaniques.

184-190. Ouvrages de B. Van Halteren, J. O. S. Van der Veen, J. L. Walch, R. Jacobsen, Ch. van Schooneveldt, M. Schönfeld, H. Smout (C. Lecoutere) 226

Histoire et géographie.

191. Publications relatives à la ville de Gand, de V. Fris, V. Tourneur, V. Van der Haeghen et G. Van Werveke, M. Heins, Vermast, De Wael, Celis, P. Bergmans et A. Heins, M. de Smet de Naeyer (V. De Ceuleneer) 230

Enseignement.

192. *L. Guillaume*, Que voulons-nous? (J. P. W.). 235

Notices et annonces bibliographiques.

193-210. Publications de W. H. Roscher, R. Wolff-Beckh, Krebs-Schanz, A. Vermeylen, M. Meyboom et J. Trede, Th.-J. Bosman, Ch. Stapelkamp, J. Proelss (Scheffel), Brenner, G. Wustmann, Grunow, W. Wakernagel, L. Lässer, Julie Adam, P. Martroye, A. Michel, *Euphorion*, *Deutsche Erde*, Meyers *Konversationslexikon* 236

CHRONIQUE.

211-217. Le mouvement sociologique international. Découvertes archéologiques. Bibliographie de P. Guiraud. Académie des Inscriptions. Ange d'or de Jeanne de Brabant. Concours de l'Académie royale de Belgique (Programme pour 1909) 241

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard, L'enseignement moyen à l'étranger (suite) 245

27

ONZIÈME ANNÉE. — N° 7. 15 JUILLET 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

LIVRES NOUVEAUX.

Association belge des professeurs de langues vivantes. Premier Congrès tenu à Gand du 18 au 22 septembre 1906. Compte rendu. Gand, Hoste, 1907, 220 pp.

J. BAUDOT, La princesse Yolande et les ducs de Bar de la famille des Valois, 1re partie : Mélusine. Paris, Picard. 6 fr.

G. COMPAYRÉ, Le P. Girard et l'éducation par la langue maternelle. Paris, Delaplane, 1907. 0 fr. 90. (Les grands Éducateurs.)

HENRIETTE DACIER, Saint Jean Chrysostome et la femme chrétienne au IVe siècle de l'Église grecque. Paris, Falque, 1907. 3 fr. 50.

E. ESPÉRANDIEU, Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Tome I : Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise. Paris, Impr. nat, 1907, 1 vol. in-4° de x-330 pp. et environ 800 grav. (Documents inédits sur l'histoire de France.)

E. J. GOOSPEED, Index patristicus sive clavis patrum apostolicorum operum ex editione minore Gebhardt, Harnack, Zahn lectionibus editionum minorum Funk et Lighfoot admissis. Leipzig, Henrichs, 1907. 3 m. 80.

O. HENKE, Vademekum für die Homerlektüre. Mit 4 Kärtchen im Text. Leipzig, Teubner, 1906. 80 pp.

D. C. HESSELING, Essai sur la civilisation byzantine. Traduction franç. par G. Schlumberger. Paris, Picard, 1907. 3 fr. 50.

F. KNOKE, Neue Beiträge zu einer Geschichte der Römerkriege in Deutschland. Mit 2 Tafeln Abbildungen. Berlin, Weidmann, 1907. 2 m.

K. KROGH-TONNING, Essays. I. Platon als Vorläufer des Christentums. II. Leibniz als Theolog. Kempten, Jos. Kösel, 1906. 4 m. 50.

G. KURTH, L'entrée du parti populaire au conseil communal de Liège en 1303. Liège, Poncelet, 1907, 30 pp. extr. du Bull. de l'Inst. arch. liégeois, vol. 36.

C. H. LAMBERT, Fables de Lafontaine. Éd. classique revue sur les textes les plus corrects et augmentée de nombreuses notes explicatives. Zwolle, Tjeenk Willink, 1907. 35 cts.

B. LOSCHAERT, Répertoire d'orthographe latine. 52 pp. (Nouveaux essais pédagogiques. Ier volume. Supplément.)

W. A. MERRILL. T. Lucreti Cari de rerum natura libri VI. New-York, American Book Co.

W. MEYER RINTLEIN. Die Schöpfung der Sprache. Leipzig, Grunow, 1905. 256 pp.

G. MEYER VON KNONAU, Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich IV und Heinrich V. VI Bd. : 1106-1116. Leipzig, Duncker und Humblot, 1907. 10 m. 40.

J. RENAULT, Louis Veuillot. Avec un portrait. Paris, Lethielleux, 1907. 2 fr.

CH. RENEL, Les religions de la Gaule avant le christianisme. Paris, 1906.

D. M. ROBINSON. Ancient Sinope. An historical account. With a Prosopographia Sinopensis and an Appendix of Inscriptions. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1906.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 7. 15 JUILLET 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

L'ÉTUDE DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE EN ALLEMAGNE

CONSEILS AUX ÉTUDIANTS EN PHILOLOGIE

Traduit de l'allemand de
W. KROLL, professeur ordinaire à l'Université de Münster.

(Suite et fin.)

Si l'étudiant suit environ trois cours et exercices philologiques, il lui reste assez de temps pour s'occuper des branches qui forment des parties intégrantes de la « Science de l'antiquité » et qui, dans la pratique, sont traitées comme des sciences auxiliaires de la philologie. Ainsi, il doit entendre quelques cours d'*histoire ancienne* et il fera bien de suivre, au moins pendant un semestre, des exercices sur cette matière. Il est désirable que ces exercices n'aient pas lieu pendant qu'il prend part à ceux d'un séminaire ; en règle générale, il faut déconseiller la participation simultanée à plusieurs séminaires ou à plusieurs sortes d'exercices qui exigent une sérieuse préparation. Ainsi encore, l'étudiant doit suivre des leçons et des exercices d'*archéologie*, même si son intérêt se porte surtout vers les questions grammaticales; en effet, il y a des époques entières de l'antiquité dont les œuvres d'art donnent une idée plus exacte et plus rapide que les autres monuments. C'est ce que Helbig a fort bien montré pour l'époque alexandrine dans ses *Untersuchungen über die campanische Wandmalerei*. Dans les classes, on se sert beaucoup aujourd'hui de moyens intuitifs, que l'étudiant doit apprendre à connaître dès l'Université (par ex. Helbig, *Das homerische Epos aus den Denkmälern erläutert)*. Les débutants ne devraient jamais manquer d'assister aux exercices archéologiques, de prendre part aux visites dans les musées et collections, etc., surtout dans les villes où l'art classique est représenté par des œuvres originales. On peut aussi se procurer les

catalogues et visiter les collections soi-même, avec leur aide (1). Dans ces universités, plus d'un s'intéressera vivement à l'art antique, et se sentira disposé à en faire l'objet principal de ses études. Après quelques semestres, on devra se demander si l'on veut devenir archéologue ou philologue, et dans le premier cas, il ne sera pas toujours possible de subir l'examen d'État (2). Il est nécessaire de ne pas tarder à prendre une décision; car, même pour les mieux doués, la régularité des études est une chose très désirable. Il est plus difficile de déterminer l'importance d'une troisième branche, la *grammaire comparée*. La grammaire des langues grecque et latine repose aujourd'hui entièrement sur le fondement jeté par la grammaire comparée. Les étudiants doivent au moins se familiariser avec les principes essentiels, mais on ne peut exiger d'eux qu'ils approfondissent cette science. Dans la plupart des Universités, il existe maintenant des cours de grammaire comparée qui peuvent être compris par un auditeur de force moyenne, c'est à dire par un étudiant qui ne connaît ni le sanscrit ni les autres langues indo-européennes : le philologue doit suivre ces cours En outre, des leçons sur la vie du langage, intitulées « Introduction à la linguistique » ou autrement, lui seront d'une grande utilité; car une vieille expérience nous apprend que l'homme sait très peu de chose de la nature du langage, qu'il semble, à première vue, devoir connaître. Tout philologue doit s'assimiler les idées fondamentales les plus importantes, telles que la phonétique, l'action analogique, l'assimilation, etc. (3) C'est une toute autre question si l'étudiant doit apprendre le *sanscrit*. Il doit l'apprendre sans aucun doute, s'il veut s'appliquer spécialement à la grammaire comparée, et s'il est assez bien doué pour consacrer, pendant une série de semestres, une partie de son temps à cette langue; mais si l'on ne compte s'occuper du sanscrit qu'accessoirement pendant un ou deux semestres, on fera mieux d'y renoncer tout simplement.

L'étude de la *philosophie* exige une mention spéciale. Aucun philo-

(1) Là où il n'y a pas d'originaux et où les moulages sont insuffisants, les leçons accompagnées de projections lumineuses pourront les remplacer efficacement.

(2) Celui qui se voue entièrement à l'archéologie doit songer à temps aux conséquences pratiques; ici encore, il faudra consulter sans tarder ses professeurs.

(3) La lecture de DELBRÜCK, *Einleitung in das Sprachstudium* (3e Aufl. Leipzig, 1893), est à conseiller aux débutants. En outre on peut conseiller : WITNEY, *Leben und Wachstum der Sprache* (trad. en allemand par Jolly); MAX MÜLLER, *Vorlesungen über die Sprachwissenschaft* (très suggestif). Les étudiants avancés ne peuvent pas négliger d'étudier à fond H. PAUL, *Prinzipien der Sprachgeschichte*. [L'*Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes* de K. BRUGMANN a été traduit en français par MEILLET et GAUTHIOT. Paris. Klinksieck. 1906. N. D. T.]

logue ne peut se passer d'une connaissance approfondie du développement de la philosophie grecque, qui a joué un rôle prépondérant dans la vie intellectuelle du monde antique et qui a exercé sur toutes les sciences particulières, une influence à première vue étonnante pour nous. Ne trouve-t-on pas tout de suite l'occasion de suivre un cours de philosophie ancienne, qu'on lise au moins des textes philosophiques (Platon et les textes insérés par von Wilamowitz dans son *Lesebuch*), Ritter-Preller, *Historia philosophiae graecae*, et l'esquisse si remarquable de Windelband (Iwan Müller, *Handbuch*, V, 1). Plus tard on étudiera avec fruit les *Vorsokratiker* de Diels et les premiers volumes de l'ouvrage monumental de Zeller sur la philosophie des Grecs. Mais, pour bien comprendre les problèmes philosophiques, il faut connaître la philosophie moderne, et le philologue classique, dont les connaissances doivent former un tout vivant, doit ici aussi aller jusqu'au fond et ne peut se contenter de chercher quelques semaines avant l'examen un abrégé insignifiant. On peut le dire d'une manière générale : plus solides sont les fondements jetés pendant la jeunesse, plus grande sera la joie qu'on trouvera plus tard dans sa vocation, quelle qu'elle soit. Aussi, tout en travaillant sérieusement ses branches spéciales, on doit trouver le temps de s'occuper de la littérature nationale, de l'art moderne et de beaucoup d'autres choses, sans lesquelles on ne peut comprendre la *civilisation moderne*. Celui-là est peut-être le plus heureux qui peut dire avec Goethe : *Wie glücklich mich meine Art die Welt anzusehen, macht, ist unsäglich, und was ich täglich lerne und wie doch mir fast keine Existenz ein Rätsel ist.* « Je ne puis dire quel bonheur me procure ma façon d'envisager le monde, et ce que j'apprends tous les jours, et ce fait qu'aucune existence n'est pourtant une énigme pour moi. »

Le jeune étudiant, à côté des leçons et des préparations, doit aussi s'occuper d'*études personnelles* et spécialement des auteurs anciens. Il sera utile de former, avec quelques condisciples, un cercle de lecture. C'est un avantage d'être forcé de garder libres certaines heures ; puis l'un rend l'autre attentif à certaines difficultés qu'on ne voit pas si l'on est abandonné à soi-même. On choisira de préférence les auteurs dont il existe de bons commentaires : Sophocle et Euripide (Bruhn), Aristophane (Kock), Horace (Kiessling), Térence (Spengel, Hauler, Kauer). Une fois habitué à la lecture, on lira avec fruit d'autres textes, sans l'aide d'un commentaire. L'important c'est de *lire beaucoup* et d'arriver ainsi à se rendre maître sans peine des textes de difficulté moyenne. Il faut vivement recommander l'étude du *Griechisches Lesebuch* de v. Wilamowitz, qui est destiné à la vérité aux classes supérieures du gymnase, mais peut aussi rendre service aux

jeunes étudiants. Plus tard, on lira l'Hercule d'Euripide (v. Wilamowitz), l'Electre de Sophocle (Kaibel), le IIIe chant de Lucrèce (Heinze), le VIe chant de l'Énéide (Norden) (1). Pour d'autres textes, les débutants peuvent consulter une traduction, par exemple, les tragédies grecques par Wilamowitz (pour les étudiants avancés, la métaphysique d'Aristote par Bonitz), l'Aristophane de Droysen, les comédies romaines et l'Horace de Bardt, le Catulle de Heyse; on peut aussi prendre la *Satura* de Blümmer (Horaz, Juvénal, Perse), pourvu qu'on s'en serve avec circonspection. Cependant on aurait tort de croire qu'on puisse acquérir une connaissance suffisante de n'importe quel auteur ancien dans une traduction; qu'on lise donc d'abord tout le texte et puis seulement la traduction. On peut lire aussi des *travaux philologiques modernes* et peut-être vaut-il mieux ne pas commencer par des dissertations spéciales, mais par des ouvrages généraux, propres à servir d'orientation et d'introduction : l'Histoire romaine de Mommsen, *Psyche* de Rohde (puis, plus tard, un roman grec), *Mutter Erde* de Dieterich, les chapitres les plus faciles des travaux de Wilamowitz, *Griechentum und Christentum* de Hatch, *Bild und Lied* de Robert, *Roemische Dichtung* de Ribbeck, *Sittengeschichte* de Friedländer, *Populäre Aufsätze* de Lehrs, et l'on pourra facilement allonger cette liste. Ici encore les jeunes professeurs et les membres du séminaire seront prêts à guider les débutants (2).

Après quelques semestres, il faut cesser d'être seulement «réceptif». Dès le proséminaire, il est à recommander de s'essayer à de petits *travaux personnels*, dont on se fera toujours indiquer les sujets par des professeurs. On tâchera surtout d'avoir des idées claires et de les exprimer en un latin correct et intelligible. Peu réussiront, dès ce moment, à faire des observations originales, si ce n'est peut-être dans le domaine de la grammaire et de la critique. Il est donc à recommander en général de choisir, pour ses prémices, un sujet dans ces domaines et de s'occuper plus tard de questions plus difficiles, par exemple, de questions d'histoire littéraire. Une fois qu'on se sentira assez de maturité et que les professeurs en donneront le conseil, on tâchera d'être admis au *séminaire*, après trois semestres, dans le cas le plus favorable, mais en général après quatre ou cinq. On se fera

(1) Je cite encore le Platon de Sauppe et Gercke, l'Apologie de Schanz, le Plaute de Brix et de Lorenz, le Tacite de Nipperdey, l'Ovide d'Ehwald, le Juvénal et le Pétrone de Friedländer, le Thucydide de Classen, le Cicéron, *de officiis*, de Müller avec d'excellentes notes grammaticales.

(2) On peut lire aussi des biographies de philologues : *Welcker*, par Kékulé; *Ritschl*, par Ribbeck; *M. Haupt*, par Belger; *Curtius*, *Ein Lebensbild in Briefen*, *E. Rohde*, par Crusius, etc.

indiquer un sujet par un professeur, par exemple, par celui sous la direction duquel on a travaillé en dernier lieu dans le proséminaire. Un premier échec ne doit pas décourager, car souvent le nombre des candidats est beaucoup plus grand que celui des places vacantes (le nombre des membres est ordinairement limité à 12) et les travaux ne peuvent être appréciés que d'après leur valeur relative. Au semestre suivant, on sera plus heureux et l'on fera son entrée au séminaire. Pas n'est besoin de parler longuement du séminaire, puisque là l'étudiant travaille sous la direction des professeurs et reçoit de ceux-ci les indications nécessaires. Cependant nous ferons quelques observations. On ne négligera jamais de préparer le passage qui doit être interprété, c'est le seul moyen pour qu'il y ait une discussion fructueuse. On prendra toujours la parole quand on aura quelque chose d'utile à dire; on ne se laissera pas arrêter par timidité ni déconcerter par la première objection venue. Si l'on doit discuter des travaux, il faut se préparer d'avance sur l'objet de la discussion. Le rapporteur a pour devoir de traiter son sujet de telle façon que tous ses auditeurs soient au courant de l'état de la question et puissent suivre jusque dans les détails. Cela n'est pas toujours facile, mais c'est une excellente préparation pour un futur professeur. Quant aux sujets des travaux de séminaire, si l'on ne tombe pas soi-même sur un sujet convenable, il faut se les faire indiquer dès la fin du semestre précédent afin que l'on puisse terminer, pendant les vacances, les travaux préparatoires; car, plus on avance en âge, plus on doit songer à mettre à profit, par un travail intelligent, *les vacances* si généreusement accordées. Dès les premiers semestres, il faut les employer à revoir les cours et à lire les auteurs; plus tard, il faut les mettre à profit pour combler les lacunes de sa formation scientifique et pour se préparer au séminaire ou même à l'examen. Si l'on est empêché de travailler chez soi — et le cas est fréquent — on fera bien de retourner avant la reprise des cours dans la ville universitaire, qui est alors déserte et paisible, et où l'on trouvera l'occasion de travailler fructueusement. Il sera utile de ne pas attendre le dernier jour pour remettre le travail exigé pour l'admission au séminaire *(Bewerbungsarbeit)*, mais de le remettre quelques jours auparavant.

Celui qui a mis à profit les années d'études et surtout les semestres de séminaire, ne sera guère effrayé par l'examen. Voilà pourquoi le débutant ne doit pas commencer par l'étude du programme d'examen (voy. plus haut), il doit chercher à acquérir une vue d'ensemble de sa science et à se familiariser avec ses méthodes, afin de pouvoir prendre utilement part aux exercices du séminaire.

Jusqu'ici je n'ai pas parlé du *doctorat*, que beaucoup ont en vue,

soit comme leur but unique, soit comme un second but à côté de l'examen d'État. Il n'est obligatoire que pour celui qui veut plus tard s'habiliter ou entrer dans une bibliothèque. Mais, même parmi ceux qui voient dans l'examen d'État l'aboutissement de leurs études, il y en a beaucoup qui se font recevoir docteur ; malheureusement, ce qui les guide, ce n'est pas toujours un réel intérêt pour la science. Plus d'un tient surtout au titre de docteur, qui est très agréable à porter, surtout pendant les difficiles années de professeur auxiliaire *(Hilfslehrer)* ; d'autres s'imaginent — à tort — qu'ils se rendront l'examen d'État plus facile, s'ils ont été reçus docteurs avant, parce qu'on leur compte ordinairement leur dissertation doctorale comme travail pour l'examen. Si le professeur devine ces mobiles chez l'étudiant, il ne consentira probablement pas à indiquer un sujet, mais c'est un abus qu'on ne parvient pas à empêcher complètement. En réalité, chacun devrait être pénétré d'un tel amour, d'un tel enthousiasme pour sa science, qu'il désire produire un travail original ; même s'il ne peut exploiter qu'un domaine restreint, il aura du moins appris à étudier un problème, à concentrer les forces de son esprit sur un sujet, et c'est un gain intellectuel qui durera. *Il ne faut jamais se faire indiquer trop tôt un sujet de dissertation*, c'est-à-dire pas avant la fin du 5e semestre ; en effet, on néglige souvent la culture scientifique et intellectuelle générale, si l'on se restreint trop tôt à un domaine étroitement délimité. Je dis « se *faire* indiquer », car c'est le cas le plus général, et, même si un étudiant, au cours des exercices du séminaire, rencontre lui-même un sujet de dissertation, il le soumettra toujours au maître, qui sera en état de lui donner d'utiles indications. Qu'on n'entreprenne jamais un travail où l'on ne trouve pas *une réelle satisfaction* et dont on désespère d'avance de tirer quelque chose pour l'avancement de la science. Les travaux qui ne demandent qu'un agencement inintelligent, tels que ceux qui servaient naguère de dissertation ou que l'on rencontre aujourd'hui encore dans d'autres branches, ne procurent aucun véritable avantage, aucun profit intellectuel. Un sujet bien choisi, au contraire, sera le meilleur moyen de s'initier à un domaine spécial de la science, et l'impulsion qu'on en reçoit dure souvent toute la vie. Même ceux, et ils sont nombreux, qui ne trouvent pas plus tard les loisirs nécessaires aux travaux scientifiques, ne pourront que gagner d'avoir été une fois au service de la science et d'y avoir cherché la vérité pour elle-même. Ces avantages compensent amplement le prolongement des études que nécessite le doctorat ; en effet, il faut bien se dire d'avance qu'un philologue classique a ordinairement besoin de neuf semestres pour passer le doctorat et l'examen d'État. Cependant je n'hésite pas à déconseiller un prolongement inutile des études ;

ceux qui après le huitième semestre, ne suivent plus de cours, mais se préparent à l'examen chez eux, pendant des années et « systématiquement », perdent ordinairement tout contact avec l'Université; ils « s'abrutissent » et réussissent mal à l'examen.

Il me reste à dire un mot de l'acquisition de *livres*. On peut le dire ouvertement, les étudiants en philologie classique ne roulent ordinairement pas sur l'or et la plupart ne peuvent pas se faire une bibliothèque qui mérite ce nom. Mais le moins fortuné ne peut négliger de se procurer les moyens de travail indispensables, avant tout des *éditions* à bon marché et des *lexiques* suffisants, puis les principaux *manuels* (1). C'est une triste manière de travailler, et bien insuffisante, que de devoir courir à la bibliothèque du séminaire ou de l'Université pour chaque mot qui ne se trouve pas dans le vieux dictionnaire classique ! En outre, l'étudiant doit songer à se procurer quelques textes d'auteurs, afin que les murs nus de sa chambre n'aient pas l'air de le regarder en baillant et pour qu'il ne soit pas hors d'état de travailler s'il habite une ville sans bibliothèque, où l'on a de la peine à se procurer des livres.

Il y aurait encore maintes choses à dire, mais il vaudra mieux peut-être de résumer les conseils les plus importants.

Premièrement : Le philologue classique a besoin des conseils d'hommes expérimentés et il les trouvera le mieux chez les professeurs dont il suit les cours et les exercices.

Secondement : La philologie classique ne consiste pas dans un nombre limité de réponses à des questions d'examen; elle a pour but la compréhension de la civilisation à la fois la mieux délimitée et la plus riche que l'histoire du monde ait vue. Celui qui aura sans cesse ce but devant les yeux, ne s'égarera jamais complètement.

(1) La plupart des manuels du *Handbuch* d'I. Müller peuvent être recommandés. Celui que préparent Gercke et Norden sera préférable parce qu'il sera moins étendu. Le volume intitulé *Die Altertumswissenschaft im letzten Vierteljahrhundert* (Bursians *Jahresberichte*, Bd. 124) donne une vue d'ensemble des principaux progrès de la philologie classique depuis un quart de siècle. [C'est M. W. Kroll qui a dirigé ce recueil. N. D. T.]. Citons encore : *Griechische Mythologie*, de Preller-Robert; *Griechische Altertümer* de Schoemann-Lipsius; *Griechische Sprachlehre* de G. Meyer ou de Hirt, et *Lateinische Grammatik* de Lindsay ou de Sommer.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

218. — **J. Haverfield**, *The Romanization of the Roman Britain* (From the *Proceedings of the British Academy, vol. II*). London, 1905. 34 pp., 13 fig. 3 fr. 25.

Parmi les ouvrages et articles qui traitent de l'introduction et des progrès de la civilisation romaine dans les différentes provinces de l'Empire, peu m'ont paru réunir autant de qualités que celui-ci. Par la science, la méthode, la clarté de l'exposition et la rigueur de l'argumentation, la brochure de M. Haverfield est un modèle du genre.

La civilisation de la Bretagne romaine présente plusieurs analogies avec celle de la Belgique. Ainsi, les villas découvertes en Bretagne furent bâties sur le même plan fondamental que celles dont les substructions ont été mises au jour dans notre pays. Les poteries ordinaires, celles qui furent fabriquées dans les manufactures locales, — je ne parle pas des poteries en terre samienne, qui offrent partout les mêmes caractères, — présentent certaines ressemblances frappantes. Sur quelques fibules, urnes et autres objets provenant de Brough, New-Forest et Castor, on voit des dessins qui trahissent une influence de l'art celtique préromain. Beaucoup d'objets découverts en Belgique et dans le Nord de la France prouvent aussi la survivance de certains caractères de l'antique art national. Je rappelle encore que plusieurs objets, dits de Castor et analogues à ceux trouvés en Bretagne, ont été recueillis en Belgique. Enfin, l'organisation administrative de la Bretagne était la même que celle du Nord de la Gaule et, en particulier, il semble que là comme ici le territoire des *civitates*, créées par les Romains, a correspondu au territoire possédé avant la conquête par les peuples dont la cité porte le nom (*civitas Silurum*, *civitas Tungrorum*, etc.). Ces analogies et d'autres, que je passe, font que la brochure de M. Haverfield nous intéresse à un haut degré et justifient la longueur de ce compte rendu.

L'intention de l'auteur n'a pas été de faire une description détaillée des nombreux objets et substructions de l'époque romaine mis au jour en Bretagne, mais de dégager dans un court exposé les conclusions principales qui découlent des découvertes faites jusqu'ici. Après quelques observations préliminaires sur la différence, quant à la romanisation, entre les provinces occidentales et orientales, sur les agents propagateurs de la civilisation romaine, dont les uns sont officiels, les autres non officiels, sur les grandes conséquences de cette romanisation, M. Haverfield aborde son sujet propre.

Son travail peut être divisé en quatre parties : 1) trois remarques préalables : 2) un coup d'œil sur la romanisation de la Bretagne par l'étude du langage, de la civilisation matérielle, de l'administration civile et politique du pays ; 3) la chronologie du processus ; 4) les conclusions.

Voici les trois remarques préliminaires :

a) Il est nécessaire de faire une distinction entre la partie montagneuse de la province, la partie occidentale et septentrionale, où étaient établies les garnisons militaires, et la partie basse du pays, à l'est et au sud, qui n'était pas occupée par l'armée. Dans la première, il n'a existé ni villes ni villas et il est donc inutile d'y chercher des traces de romanisation.

b) Par la qualité, la civilisation romano-britannique est comparable à celle du Nord de la Gaule. Elle en diffère sous le rapport de la quantité, car en Bretagne les villes sont moins nombreuses, les villas moins opulentes, les objets découverts moins riches qu'en Gaule.

c) A l'intérieur même de la Bretagne, la distribution de la civilisation romano-britannique est singulièrement inégale.

La seconde partie est de loin la plus longue et la plus intéressante. Et d'abord, quelle influence Rome a-t-elle exercée sur la langue de la Bretagne ? Il faut nécessairement faire une distinction entre la langue officielle et la langue usuelle. La première a été sans conteste le latin. Quant au langage usuel, il faut encore distinguer entre celui des villes et celui des campagnes. M. Haverfield croit que toutes les classes des populations urbaines ont parlé le latin. Il invoque les découvertes faites à Calleva, qui prouveraient, d'après lui, que les classes inférieures de cette ville connaissaient la langue latine. Ce sont les suivantes : quatre petites inscriptions, *graffiti*, tracées au moyen du doigt ou d'un objet pointu quelconque sur des fragments de briques et de poteries (*satis*, sur une brique ; *Clementinus fecit tubum*, sur une tuile ; *fur*, sur un tesson de poterie samienne ; *puellam*, sur une brique de fabrication grossière). Il oppose à ces découvertes l'absence complète de *graffiti* en langue celtique.

Cette argumentation appelle certaines réserves. D'abord, la partie positive me paraît faible et défectueuse : faible, parce qu'elle s'appuie sur un nombre de faits trop peu considérable ; défectueuse, parce que l'auteur suppose que ces *graffiti* ont été faits par des ouvriers ou des personnes appartenant aux basses classes de la population de Calleva, ce qui n'est point prouvé, et aussi parce qu'il a perdu de vue que les classes inférieures de la société romano-britannique ont dû ignorer l'écriture. Je crois que les personnes de ces classes infé-

rieures qui savaient écrire formaient des exceptions. Lors même que ces *graffiti* auraient été faits par des ouvriers de Calleva, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ne peuvent être invoqués pour prouver que les classes inférieures de la population de cette ville auraient parlé la langue latine, car conclure des exceptions à la règle est illogique.

Quant à la partie négative, l'argument *ex silentio*, il n'a pas une grande valeur démonstrative précisément à cause de ce qui vient d'être dit. D'ailleurs, les fouilles sont loin d'être terminées en Angleterre et peuvent nous réserver des surprises.

On peut admettre avec M. Haverfield que les habitants des villas de la campagne ont adopté le latin comme langage usuel, puisque le plan de ces demeures, leur agencement intérieur, les ustensiles, les objets d'ornement, les inscriptions y découvertes accusent une romanisation complète. Il n'est pas possible de déterminer de quelle langue les classes inférieures de la campagne se sont servies.

Quant à la civilisation matérielle, j'entends les habitations et leur ameublement, les objets artistiques et décoratifs, le milieu enfin dans lequel les habitants de la province romaine de Bretagne ont passé leur vie, elle était presque totalement romaine. Les monuments publics, les basiliques, les temples, les *fora*, étaient naturellement construits sur des modèles romains et le plus souvent avec des matériaux provenant de l'Italie. Les maisons privées des villes et des campagnes étaient bâties suivant le même plan que celles du Nord de la Gaule et ce dernier type était, comme on sait, essentiellement différent des villas de l'Italie et des provinces méridionales de l'Empire. Au contraire, l'agencement intérieur, l'architecture, la décoration étaient en tous points conformes à ceux des maisons italiennes. Les poteries, les ustensiles, les objets d'ornement étaient faits d'après les modèles romains, mais avaient certaines caractéristiques propres à la province de Bretagne. La survivance de l'art celtique pré-romain se manifeste dans les fibules de Brough, dans les urnes, présentant de curieuses ornementations de feuillage, découvertes à New-Forest, dans les objets trouvés à Castor (1) et connus sous ce nom et enfin, pour ce qui regarde la sculpture, dans une intéressante tête de

(1) On a trouvé des objets « dits de Castor », portant des caractéristiques de l'art celtique pré-romain, en Belgique comme dans le Nord de la Gaule et dans le voisinage du Rhin. Pour la Belgique, M. Haverfield ne s'est documenté que dans De Bast, *Antiquités romaines trouvées dans la Flandre* (Gand, 1808). Ce travail est suranné, car ce n'est que depuis une cinquantaine d'années que les études sur l'antiquité romaine ont été poussées avec vigueur dans notre pays et que les principales fouilles ont été opérées. Les résultats de ces fouilles sont consignés dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie* et dans différentes revues locales.

Gorgone masculine trouvée à Aquae Sulis, ainsi que dans quelques autres pierres sculptées (1).

M. Haverfield examine en troisième lieu ce qu'il appelle la « charpente légale et économique de la vie romano-britannique ». Au point de vue administratif, la Bretagne romaine se divisait en trois parties. On y trouvait d'abord des municipes, ensuite des terres dépendant du domaine impérial et enfin des *civitates* dont l'étendue paraît avoir correspondu à celle des anciens cantons celtiques. A la campagne le système des grandes propriétés foncières, des villas, a prévalu. Cependant il est possible, mais on n'en possède pas la preuve, qu'un autre système de propriété a existé à côté de celui-ci.

Après les remarques préliminaires et l'étude de la civilisation matérielle, M. Haverfield indique les grandes phases de la romanisation de la Bretagne. Commencée sous l'empereur Claude, qui fit la conquête du pays, elle fut favorisée beaucoup par Agricola. En l'an 85, le pays était si bien pacifié que le gouvernement put diminuer la garnison d'une légion et de quelques troupes auxiliaires. Au second siècle, plusieurs insurrections arrêtèrent plus ou moins le progrès de la civilisation, mais pour donner un nouvel essor à la prospérité aux 3e et 4e siècles. C'est entre les années 250 et 350 après J.-C. que se place l'âge d'or de la province romaine de Bretagne (2). Enfin en l'an 405-406, celle-ci fut définitivement séparée de l'Empire.

Il résulte de tout ce qui précède les deux conclusions suivantes : 1) Rome a traité la Bretagne comme toutes les autres provinces en y introduisant sa langue, ses mœurs, sa civilisation ; 2) l'influence de la romanisation n'a pas été uniforme sur toutes les classes de la société.

M. Haverfield clôture son intéressant travail par quelques indications sur l'époque postérieure à l'an 405-406 de notre ère, qui est caractérisée par le réveil de la nation celtique.

Tel est le résumé de l'intéressante brochure de M. Haverfield. J'en conseille fortement la lecture à nos archéologues belges.

H. Van de Weerd.

219. — **Martin Bang**, *Die Germanen im roemischen Dienst bis zum Regierungsantritt Constantins I.* Berlin, Weidmann, 1906. 111 pp. 6 fr.

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu ce livre de M. Bang, qui expose avec beaucoup de clarté et de méthode une question traitée il y a

(1) On consultera avec intérêt sur les antiquités nationales de la Gaule, S. Reinach, *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye*. Paris, Didot.

(2) Les monnaies trouvées dans les villas de la Bretagne s'arrêtent aux environs des années 350-360.

25 ans déjà, mais d'une façon succincte, par O. Staeckel et reprise après lui partiellement par Mommsen, Jullian, Cichorius et d'autres. La valeur de ce travail ne réside donc pas dans la nouveauté du sujet ni des conclusions ; il est surtout utile parce qu'il réunit en quelques pages les nombreux renseignements dispersés ailleurs. Ce n'est pas à dire cependant que nous avons affaire ici à un simple ouvrage de condensation ; l'auteur discute et pèse, complète et corrige, s'il y a lieu, les opinions de ses devanciers et glane çà et là, aux détours des chemins battus qu'il suit, quelques rares nouveautés. Au reste, voici la nomenclature des principaux chapitres : appellation des soldats germains et indication du lieu d'origine (1) dans les inscriptions ; — les Germains dans l'armée auxiliaire et dans les milices locales et provinciales sous la République et sous l'Empire ; — courte histoire des troupes auxiliaires d'origine germanique. Cette partie amène l'auteur, p. 36 et 38, à corriger deux hypothèses de Cichorius (2) ; — les *corpore custodes* d'origine germanique ; — les Germains dans la flotte, les légions, l'armée de la capitale ; — les Germains ayant occupé des dignités équestres. M. Bang annonce qu'il continuera son travail et qu'il recherchera dans une seconde partie quel fut le rôle joué par les Germains dans l'armée romaine postérieure à Constantin. En résumé, M. Bang a fait un travail sérieux. utile et complet. H. Van de Weerd.

220-221. — **J. Van Wageningen**, *Album Terentianum picturas continens ex imagine phototypa Lngdunensi Terentii codd. Ambrosiani H 75 et Parisini 7899 sumptas et lithographia expressas.* Praefatus et picturas latine interpretatus est J. v. W. Groningue, P. Noordhoff, 1907. In-fol., 88 pp. 7 fr. 50.

Scaenica Romana, scripsit Jacobus Van Wageningen. Même éditeur, 1907. Gr. in-8, 68 pp. 2 fr. 25.

L'*album Terentianum* contient tous les dessins qui ornent le ms. milanais *Ambrosianus* H 75 (F) ; mais, comme ce ms. est incomplet (il y manque l'*Andrienne*, l'*Eunuque* jusqu'au v. 416 et la fin du *Phormion* (depuis le v. 832), M. Van Wageningen l'a complété au moyen des dessins du *Codex Parisinus 7899* (P). Le premier de ces mss. a été reproduit entièrement par la phototypie dans le magnifique volume publié, avec une préface d'Éric Bethe, par l'éditeur A. W. Sijthoff de Leyde : *Terentius, Codex Ambrosianus H 75 inf.* (Codices graeci et

(1) Sa conclusion confirme celle de Mommsen, *Conscriptionsordnung der roem. Kaiserzeit, Hermes*, 19, 1884, p. 23 et suiv.

(2) Pauly-Wissowa, *s. v. cohors.*

latini phototypice depicti duce Scatone de Vries ; Tomus VIII) (1). Mais cette publication coûte si cher (120 florins), qu'elle n'est pas accessible à beaucoup de gens. M. Van Wageningen a obtenu la permission d'en reproduire les dessins seuls, sans le texte, par un procédé beaucoup moins coûteux, la lithographie.

L'*Ambrosianus* fut copié et illustré au commencement du xe siècle, on ne sait où. Chaque scène y est précédée d'un dessin qui occupe un espace de 10 à 13 lignes et qui est fait à la plume et au pinceau, car le dessin une fois fait à la plume, le copiste l'a orné de deux couleurs (bleu et rouge). Le *Parisinus* paraît être du IXe siècle et provient probablement de Reims. Ses dessins ne sont pas coloriés, mais l'artiste s'est servi également de la plume et du pinceau. Il a copié avec beaucoup d'art un vieux modèle.

Nous avons une douzaine de mss. illustrés de Térence. Les dessins se ressemblent tellement qu'on croit qu'ils proviennent tous d'un même archétype. Il y a pourtant entre eux des différences qui ont permis de les diviser en trois classes provenant de trois copies différentes de l'archétype. A la 1re classe appartiennent le *Vaticanus* 3868, le *Parisinus* 7899 et un *Oxoniensis* du XIIe siècle ; à la 2e, l'*Ambrosianus*, et à la 3e, les autres. L'archétype, suivant Bethe, fut écrit au IIIe siècle; les trois copies existaient au IXe ou au VIIIe siècle. En effet, l'usage du masque étant général dans les illustrations des mss. de Térence, celles-ci furent faites *après* le commencement du Ier siècle avant J.-C. (C'est alors que fut introduit l'usage du masque, *persona*, *larval*), et avant le temps de Donat, c'est-à-dire avant le IVe siècle de notre ère (car alors les acteurs jouaient sans masque). Certaines indices, que l'auteur énumère dans sa préface, d'après Bethe, prouvent qu'elles remontent au IIe ou au IIIe siècle de notre ère.

Les reproductions lithographiques, sans valoir celles de la phototypie, sont bien exécutées et très claires ; les couleurs manquent naturellement. Chaque page en porte deux ; l'auteur a ajouté une courte description, où il précise la scène qui est représentée, explique le costume et les gestes des personnages.

Les *Scaenica Romana* que M. Van Wageningen publie en même temps, sont un complément nécessaire de son album. L'auteur y a réuni, sur le théâtre au sens matériel et sur les acteurs des détails qui ne sont pas nouveaux pour la plupart, mais qui n'avaient pas encore été rassemblés. Il parle d'abord du *pulpitum* ou de l'estrade où jouaient les acteurs et il soutient que cette estrade, haute de cinq

(1) Le P. F. Ehrle se propose de publier de même façon le *Codex Vaticanus* 3868 (C), qui est en huit couleurs, et la librairie E. Leroux, à Paris, annonce la publication prochaine des dessins du ms. latin 7899 (151 planches, 15 frs).

pieds et reliée au théâtre proprement dit (*carea*) par un escalier, fut empruntée par les Romains à la Campanie avec les atellanes, et que la Campanie l'emprunta à la Grande Grèces, particulièrement à Tarente, où elle était en usage pour jouer le genre de pièces inventé par Rhinton et désigné sous le nom d'hilarotragédie ou φλύακες. Les Atellanes osques pourraient elles-mêmes tirer leur origine de cette parodie dramatique. — Le chapitre intitulé : *De cavea et de scaenae ornamenta*, raconte l'histoire du théâtre (le premier théâtre *permanent* ne fut bâti qu'en 55 av. J.-C.) et décrit la scène telle qu'elle fut peu à peu constituée et les changements qu'elle subit. — La seconde partie du livre traite des acteurs, du chef de troupe et de la troupe, des rôles des acteurs, de la condition et de la vie des acteurs, de la vie de quelques acteurs illustres (Ambivius Turpio, Roscius, Aesopus, etc.), des masques, des vêtements des acteurs, des gestes des acteurs, du chant et de la musique. Les Romains ne connaissaient pas l'usage du masque au commencement, et à l'époque de Plaute et de Térence ils ne s'en servaient pas encore. M. Van Wageningen suppose que le masque fut introduit par les acteurs grecs, dont le nombre devint grand au début du premier siècle avant notre ère. — Pour étudier le vêtement des acteurs, les dessins des manuscrits sont d'un grand secours. Nous ne pouvons entrer dans ces détails. Parlons seulement des gestes que les dessins et les grammairiens font connaître. Il y a des gestes typiques que M. Van Wageningen classe de la manière suivante :

1) *gestus abeuntis vel abituri ;* 2) *gestus cogitantis ;* 3) *gestus observantis ;* 4) *gestus stomachantis ;* 5) *gestus offerentis ;* 6) *parasiti gesticulatio* ; 7) *gestus servilis ;* 8) *gestus prologi*, 9) *gestus narrantis ;* 10) *gestus adolescentis secum colloquentis et fortunam suam querentis ;* 11) *gestus mulieris flentis vel lamentantis*. Tous ces gestes se retrouvent dans les dessins de l'*album Terentianum*.

La double publication de M. Van Wageningen sera d'une très grande utilité à tous ceux qui voudront comprendre le théâtre romain.

J. P. WALTZING.

222. — **Clovis Lamarre**, *Histoire de la littérature latine*, au temps d'Auguste. Paris, J. Lamarre, 14, rue Drouot, 1907. 4 vol. 40 fr., reliés : 48 fr.

En 1901, M. Clovis Lamarre a publié son *Histoire de la littérature latine depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain*, en 4 forts volumes. Voici que paraît la seconde partie de l'œuvre étendue qu'il a entreprise et il annonce une troisième et dernière série de volumes qui conduiront l'histoire de la littérature latine jusqu'à la fin de l'Empire d'Occident.

On le voit, l'entreprise est vaste : une douzaine de volumes consacrés à l'histoire de la littérature latine ! L'Allemagne possède deux ouvrages de ce genre, celui de Teuffel, qui est traduit en français, et surtout celui de M. Martin Schanz, qui ne le cédera guère en étendue à celui de M. Lamarre quand il sera terminé. M. Lamarre a eu l'ambition de doter la France d'une histoire développée et complète, car il n'existe en France que des manuels faits pour les classes, très remarquables d'ailleurs, et des ouvrages étendus sur des périodes isolées ou sur des auteurs déterminés. Mais il procède tout autrement que les savants allemands et son but est différent. Ceux-ci n'exposent pas seulement les destinées de la poésie et de la prose latines : ils nous mettent à même de refaire le travail qu'ils ont fait et de contrôler chacune de leurs opinions : de là, cet immense appareil bibliographique et érudit qui vient rompre à chaque instant le grand texte pour résumer en quelques mots les questions controversées et indiquer les passages d'auteurs et les livres modernes que l'on peut consulter. Rien de tout cela dans l'ouvrage de M. Lamarre. Sa science est vaste pourtant, mais elle ne s'étale pas et l'auteur nous donne les résultats de ses études sans nous conduire dans son cabinet de travail. L'exposition est lumineuse, le plan si vaste est d'une parfaite régularité. L'ouvrage comprend cinq livres. Le premier logiquement est consacré à Auguste auquel se joignent nécessairement ses deux principaux auxiliaires dans le gouvernement de l'empire, Agrippa et Mécène. Le deuxième et le troisième ont pour sujet l'un Virgile et l'autre Horace. Le quatrième traite de tous les autres poètes, dont le nombre est grand, notamment de Tibulle, Properce, Ovide. Le cinquième embrasse toute la prose, éloquence, histoire, érudition. Le quatrième volume est une chrestomathie, qui donne des passages (texte et traduction) tirés de chacun des écrivains qui sont appréciés dans les trois premiers volumes.

Les quatre volumes qui viennent de paraître méritent les éloges que la critique a adressés aux quatre premiers. Nous ne pouvons analyser ici cette vaste histoire et nous nous bornerons à transcrire l'opinion d'un juge compétent, de M. Chabert, qui a consacré à la première partie de l'ouvrage une longue étude dans les *Annales de l'Université de Grenoble* : « Constatons que nous avons lu comme un roman cette histoire, dont l'érudition ne décourage personne, dont la documentation rassure, dont la modération tranquillise, dont la cohésion retient son lecteur jusqu'au bout... Sous la netteté des conclusions, l'on distingue fort bien le sens, la portée et le détail des arguments, on ne se perd ni dans le fouillis des documents, ni dans

la confusion des généralités mal soutenues, mais on se prend à aimer l'ouvrage, son objet et son auteur ».

Nous souhaitons que M. Clovis Lamarre mène rapidement à bonne fin sa grande et belle entreprise. J. P. W.

Langues et Littératures romanes.

223. — **Émile Souvestre,** *Causeries littéraires sur le XIXe siècle (1800-1850)*, ouvrage inédit publié par Mme A. Beau, née Souvestre. Préface de L. Dugas. Paris, H. Paulin, 1907. XI-479 pp. 3 fr. 50.

Émile Souvestre est mort en 1854. Ainsi que le dit la *Préface* du livre que voici, il est « connu et estimé comme romancier et comme révélateur de l'âme poétique de la Bretagne, de ses légendes et de ses mœurs, mais il ne s'est guère présenté au public sous la forme la plus éminente et la plus typique de sa personnalité, comme orateur, comme professeur, comme vulgarisateur d'idées ». Il a, en effet, passé par l'enseignement, enseignement privé et enseignement d'État, en France et en Suisse. Un cours qu'il a fait, en 1853, sur l'histoire des littératures anciennes a paru chez Michel Lévy sous le titre de *Causeries historiques et littéraires*. Il devrait être suivi d'un autre sur la littérature contemporaine. C'est cet autre, resté inédit, que publie aujourd'hui Mme A. Beau, fille de l'écrivain.

Ajoutons qu'il est édité d'après les matériaux que Souvestre a laissés, d'après les leçons qu'il avait rédigées, au moins en partie : « Le texte sans doute, dit également la *Préface*, n'en est pas définitivement fixé ; la pensée apparaît sous sa forme première, parfois négligée, familière, mais piquante et toujours vive et spontanée. Le livre (si on peut appeler ainsi un recueil de notes d'ailleurs très soigneusement prises et d'impressions souvent artistement rendues), le livre est inachevé. Des chapitres entiers manquent ; le plan indiqué n'est ni exactement suivi ni pleinement exécuté. C'est ainsi que, dans cette histoire littéraire de la première moitié du dernier siècle, la poésie figure à peine et en ses moindres représentants, et le roman pas du tout. D'autres fois, au cours d'un chapitre, le développement n'est qu'indiqué, l'auteur s'en remettant sans doute à l'inspiration de la parole, à la facilité de l'improvisation qui, chez lui, étaient grandes » (1).

Je ne crois pas pouvoir mieux faire, pour donner une idée du livre, que de reproduire ces lignes de M. Dugas. Reste à savoir si, comme

(1) Les sujets traités sont : La littérature sous l'Empire — L'éloquence ; la presse ; les pamphlets ; Béranger ; les cours à la Sorbonne et au Collège de France ; la philosophie ; l'histoire ; la poésie sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.

il le pense, ce livre en vieillissant n'a pas perdu de son intérêt. Assurément, le préfacier dit d'excellentes choses au sujet de la valeur d'un cours de ce genre, cours fait sur une littérature par quelqu'un qui l'a vécue. D'autre part, la critique de Souvestre se présente avec ses mérites propres. Elle est surtout franche, encore que l'auteur ne soit pas et ne prétende pas être impartial, car il a les passions politiques et littéraires de son temps, il a son tempérament et ses goûts personnels. Toutefois, même sous ce rapport, l'ouvrage conserve de l'intérêt et il est d'une réelle portée historique. Mais il garde néanmoins le défaut d'être vieux. C'est une étude faite à une époque où les auteurs étudiés avaient une signification qui n'est plus la même pour nous, à une époque où n'apparaissaient pas nettement la faiblesse ou l'importance des idées qu'ils ont exprimées, la force de résistance ou l'imperfection des œuvres qu'ils ont écrites. Ainsi Béranger en 1907 n'est plus le Béranger de 1850. Nous voyons bien la place qu'il a occupée dans les lettres en son temps ; on le faisait l'égal des grands poètes, et le livre de Souvestre a le tort, pour nous lecteurs de 1907, de le laisser à ce rang. L'observation pourrait s'appliquer encore, par exemple, à Casimir Delavigne qui est aussi de ceux qui ont baissé. En revanche, nous trouvons qu'il y aurait mieux à dire sur Louis Veuillot. Souvestre met trop de passion contemporaine dans le jugement qu'il lui consacre, et il montre trop, quand il parle du brillant polémiste et ailleurs encore, qu'il n'aime pas le « parti clérical ».

Mais si même le recul lui a manqué pour bien apprécier l'histoire littéraire de 1800 à 1850, son livre a la valeur documentaire que nous avons dite. C'est, de plus, le livre d'un critique pénétrant, intelligent, qui a le don d'évocation et de vie, le trait spirituel et mordant, un style facile et animé, des points de vue originaux (1).

GEORGES DOUTREPONT.

224-225. — **Johannes Schlaf**, *Émile Verhaeren*. Berlin et Leipzig, Schuster et Loeffler [1906], 78 pp. 1 m. 50 ; relié : 2 m. 50. (Die Dichtung. Eine Sammlung von Monographien hrsg. von Paul Remer. Bd. XXXVIII (2).

Léon Bazalgette, *Émile Verhaeren*. Paris, Sansot, 1907. 72 p. 1 fr. (Les célébrités d'aujourd'hui) (3).

(1) Pour faire de cet ouvrage un utile instrument de travail, M. Beck, professeur au lycée de Rennes, y a joint un index biographique.

(2) Illustrée de plusieurs portraits de Verhaeren et d'un autographe.

(3) L'étude biographique est complétée par une suite d'opinions caractéristiques et par une bibliographie méthodique des œuvres publiées, des collaborations diverses et des ouvrages à consulter. Bibliographie signée Ad. B. (Ad. van Bever)

Pour envisager E. Verhaeren sous son jour le plus vrai, il ne faut pas, semble-t-il, l'étudier uniquement comme un poète belge ou français, mais comme un *Weltempfinder*, selon le mot allemand, si expressif, comme « un artiste qui œuvre avec le sentiment du monde ». Plus encore que dans les pays dont il écrit la langue, sa réputation a grandi à l'étranger : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemark, la Russie, l'Amérique même, lui rendent d'éclatants hommages et il y est accepté par l'élite comme le sont depuis longtemps déjà Ibsen, Gorki, Hauptmann et quelques autres. Aussi bien, par ce qu'il a mis d'universel en son art, déborde-t-il « les limites d'une patrie ou de deux » et, de New-York à Moscou, fait-il « vibrer les mêmes fibres intra-humaines ».

C'est à ce point de vue surtout, moderne, européen, universel, que se sont placés le romancier, poète et critique J. Schlaf et M. L. Bazalgette dans les monographies qu'ils ont consacrées à notre grand poète, et, malgré l'enthousiasme peut-être excessif de certaines pages trop ferventes, elles sont les plus suggestives de celles qui jusqu'ici ont propagé le nom de Verhaeren, et elles caractérisent le plus exactement son œuvre.

Il ne nous est pas possible, cependant, de faire nôtres toutes les appréciations qu'elles renferment, et nous ne partageons pas l'admiration des critiques pour cette conception panthéiste à laquelle Verhaeren croit que la poésie doit prochainement aboutir et vers laquelle, depuis *les Villages illusoires*, son œuvre est, comme par étapes, un acheminement. Quelque grandeur que la poésie de Verhaeren emprunte à cette conception, je regrette que tant de pièces en soient imprégnées et que le poète ait écrit : « Les anciennes divisions entre l'âme et le corps, entre Dieu et l'Univers, s'effacent,... l'homme devient en quelque sorte, à force de prodiges, ce Dieu personnel auquel ses ancêtres croyaient ».

L'étude de M. Bazalgette porte particulièrement sur la seconde partie de l'œuvre de Verhaeren. Les premiers recueils, *Les Flamandes* (1883), *Les Moines* (1886), puis la trilogie maladive et douloureuse, *Les Soirs* (1887), *Les Débâcles* (1888), *Les Flambeaux noirs* (1890), y sont rapidement analysés ; l'auteur ne fait que mentionner *Les Apparus dans mes chemins* (1891) et les *Campagnes hallucinées* (1893), les pages d'apaisement après celles de douleur et d'orgueil exaspérés ; il a hâte d'aborder les recueils qui annoncent clairement des préoccupations nouvelles : *Les Villages illusoires* (1894) où le poète « immensifie » les petites gens jusqu'à en faire des types symboliques d'humanité ; *Les Villes tentaculaires* (1895), l'agonie du vieux monde et la naissance de celui qui aspire à le remplacer ; *Les Visages de la vie* (1899), livre de

lumière et d'essor, tranquille, large, profond ; *Les Forces tumultueuses* (1902) qui s'achèvent par l'inoubliable pièce où passe le navire de l'humanité.

Larges voiles au vent, ainsi que des louanges,
La proue ardente et fière et les haubans vermeils,
Le haut navire apparaissait, comme un archange
Vibrant d'ailes qui marcherait dans le soleil.
(Cf. V. Hugo, *La Légende des Siècles : Plein ciel.)*

Au contraire, J. Schlaf s'arrête surtout à l'étude des premières œuvres et il les analyse merveilleusement ; mais pour ce qui concerne les grands cycles, c'est ainsi qu'il dénomme *Les Campagnes hallucinées*, *Les Villes tentaculaires* et *Les Forces tumultueuses*, il se borne à en dégager la conception générale, de sorte que ces monographies se complètent mutuellement.

Dans la biographie de Verhaeren dont Schlaf fait précéder son étude critique, je découvre une erreur étrange, que je ne conçois pas qu'il ait commise. L'écrivain allemand puise ses renseignements dans *A. Mockel, Émile Verhaeren, avec une note biographique par P. Vielé-Griffin.* Paris, Mercure, 1895 ; or Vielé-Griffin écrit (p. 8) : « Verhaeren fut un précoce (ses premiers essais datent de la quatrième) », ce qui se traduirait : « Verhaeren war ein frühreifes Kind : seine ersten Aufsätze datieren aus der Quarta ». Schlaf traduit : « ... aus seinem vierten Lebensjahr »!

Un mot encore. On a déjà fait remarquer qu'à l'heure actuelle, ce sont deux Belges, deux Flamands, qui sont les représentants les plus admirés de la littérature française. Ce sera l'œuvre de l'avenir de déterminer la part de talent, voire de génie, que doivent nos écrivains à la fusion en eux des races latine et germanique ; peut-être les critiques futurs y trouveront-ils l'explication, au moins partielle, de leur supériorité. C. Liégeois.

226. — **F. L. Marcou**, *Recueil de morceaux choisis de prose et de vers du XVIe au XIXe siècle.* Paris, Garnier frères.

Sous ce titre modeste, l'auteur nous présente une excellente chrestomathie française ; car le livre de M. Marcou se distingue par les qualités fondamentales requises pour ces sortes d'ouvrages, quel que soit le public plus ou moins spécial auquel ils s'adressent : l'ordre, la clarté, la proportion nous font voir l'écrivain dans son milieu et au rang dû à son mérite.

Le recueil, qui suit l'ordre chronologique, comprend quatre parties correspondant aux XVIe (100 pages), XVIIe (130 pages), XVIIIe (90 pages) et XIXe siècles (300 pages), ainsi qu'une introduction sur le moyen-âge

(46 pages). Un tableau sommaire de la littérature précède chaque siècle, tandis qu'une notice biographique, accompagnée de l'indication des principales œuvres, est consacrée à chaque écrivain en tête de ses extraits. « Les lectures isolées sont ainsi reliées et coordonnées par une trame historique qu'esquissent des tableaux généraux de chaque siècle et qu'achèvent les notions individuelles consacrées aux écrivains cités. » L'auteur a pris soin de donner aux morceaux de chaque écrivain l'ampleur que réclame son talent, évitant ainsi de se laisser entraîner à donner à un poète ou à un prosateur de troisième ordre une place prépondérante, parce que ses œuvres paraissent mieux convenir à la jeunesse.

Le livre de M. Marcou est destiné aux écoles d'enseignement primaire supérieur et aux écoles normales; il conviendrait également à l'enseignement secondaire.

Deux observations cependant. D'abord le XIXe siècle, malgré son abondance dont il faut certes tenir compte, y semble trop touffu en comparaison du XVIIe et du XVIIIe; plusieurs extraits pourraient facilement disparaître. En second lieu, le moyen-âge et le XVIe siècle y ont conservé leur langue, les extraits ne sont pas traduits en français moderne : la difficulté de comprendre le texte ne nuira-t-elle pas à l'intelligence des beautés littéraires? Cette réserve se comprendra peut-être mieux en Belgique qu'en France où l'étude du vieux français est en honneur. D'ailleurs ces critiques n'enlèvent rien à la valeur du livre auquel nous souhaitons un grand succès. A. MASSON.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

227. — **H. Pirenne**, *Histoire de Belgique*. T. III. Bruxelles, Lamertin, 1907. VIII 489 p. In-8°. 7 fr. 50.

Un critique autorisé, M. Ch. Mœller, a déjà fait remarquer (*Revue bibliographique belge*, avril-mai 1907) que ce volume « surpasse encore les précédents en richesse d'informations et en intérêt dramatique ». Cette appréciation, qui ne surprendra personne, suffit à l'éloge d'un livre appelé comme les deux autres à être bientôt dans toutes les mains. Il paraît donc superflu de vanter à nouveau la vigueur et l'élégante précision du style, l'abondante documentation, la sobriété et en même temps l'à-propos des citations qui ont presque toujours, avec la saveur d'une langue archaïque, la netteté de formules lapidaires et définitives. Mais, outre ces qualités communes, ce volume, qui va de l'avènement de Marie de Bourgogne à l'arrivée du duc d'Albe (1482-1567), se distingue avant tout par sa belle ordonnance, son admirable composition, sa logique puissante, sa forte unité.

L'auteur, sans s'écarter presque de l'ordre chronologique, est amené par le développement même de son sujet à examiner la situation de la Belgique à quatre points de vue successifs. Tour à tour il analyse les tendances politiques qui se heurtent et se combattent dans le pays à la fin du xve siècle, puis il décrit son orientation économique, son essor intellectuel et finalement la révolution religieuse du xvie siècle. Il parcourt ainsi quatre domaines différents et, au premier aspect, totalement indépendants l'un de l'autre. On l'aurait pensé jadis, on le penserait encore si les volumes précédents ne nous avaient familiarisés avec la conception historique de l'école nouvelle qui consiste, on le sait du reste, à faire pivoter toute l'histoire politique et sociale autour des phénomènes économiques. Plus M. Pirenne avance dans l'exposé de notre histoire nationale et plus l'interdépendance des événements corrobore sa théorie fondamentale. Quelques citations empruntées textuellement à son livre suffiront à le démontrer.

Au lendemain de la mort de Charles le Téméraire, il se produit dans les Pays-Bas une réaction violente contre le despotisme de la maison de Bourgogne. Nous assistons, pour employer le langage de l'auteur, au « conflit que se livrent le principe médiéval de l'autonomie particulariste et le principe moderne de la centralisation monarchique ». Or, ne nous y trompons pas : les auteurs de ce mouvement rétrograde, ce sont les artisans, les corporations de métiers qui, subordonnant tout à leurs préjugés de classes, songent moins à sauvegarder les libertés nationales que leurs intérêts privés. Sur le terrain économique, la lutte change à peine d'objet. Le travail réglementé et familial, circonscrit aux agglomérations urbaines, s'insurge contre l'industrie individuelle et capitaliste, entraînant dans son orbite les populations rurales sous la forme d'un prolétariat salarié. En fin de compte, « les artisans urbains considèrent leurs franchises comme une panacée contre les progrès du capitalisme naissant et ils se flattent, en usant de contrainte, de ramener les marchands « qui toujours désirent libertéz ». Dans l'ordre politico-économique, le particularisme local, le protectionnisme tracassier sont en opposition avec les aspirations nationales, des institutions plus larges et une pratique plus généreuse de la liberté ; le passé confiné dans ses habitudes sédentaires et routinières lutte contre l'avenir qui s'abandonne au vent du large.

Répercussion remarquable ! dans le domaine de la pensée, « il en va du mouvement des idées comme de celui des marchandises et des capitaux. De même qu'Anvers est la plus cosmopolite des villes du xvie siècle, de même Erasme est l'écrivain le plus universel de ce temps... L'on y retrouve, par une rencontre significative, cette même

alliance de l'individualisme et du cosmopolitisme que chez les capitalistes et les banquiers d'Anvers ». Les artistes emboîtent le pas aux gens de lettres et aux marchands. La liberté artistique se déploie à côté de la pensée libre et de l'individualisme industriel et commercial. Comme le fabricant, l'artiste produit à sa guise ; il secoue le joug du métier pour ne plus suivre que sa fantaisie.

A son tour, la Révolution religieuse reflète le même esprit et procède du même mouvement qui entraîne tout avec lui. « Les nouvelles tendances religieuses trouvèrent le terrain tout préparé par la Renaissance dans les classes supérieures, par les transformations sociales au sein du peuple. — De toute part, elles y affluent et s'y rencontrent comme les marchands de toutes les nations affluent et se rencontrent à la Bourse d'Anvers, en sorte que l'histoire de la Réforme dans les Pays-Bas atteste elle aussi le caractère européen de leur civilisation ».

Ainsi, organisation politique, mouvement économique, rénovation intellectuelle, révolution religieuse, tout dérive d'une impulsion commune, comme tout s'enchaîne et se tient par des liens d'inéluctable répercussion et de nécessaire dépendance. Peut-être certains esprits qui expliquent la marche de l'histoire par les simples jeux du hasard ou par l'action directrice de certains individus, se défieront-ils d'un système qui ramène les événements les plus divers à des facteurs économiques. Peut-être d'aucuns seront-ils tentés de trouver dans l'œuvre de M. Pirenne, avec un grand talent de mise en scène, un peu de convention et d'artifice. Que du moins ils fassent crédit à l'auteur jusqu'après lecture de son ouvrage et je me tromperais fort s'ils résistaient à sa logique serrée, à sa dialectique démonstrative, à la rigueur de ses déductions. D'ailleurs, lui-même laisse le champ libre à la discussion. Il ne réclame que le bénéfice « d'indiquer des points de vue nouveaux et de proposer des hypothèses que les recherches futures rectifieront peu à peu ». On ne peut rehausser un grand talent par plus de modestie. Les points de vue nouveaux abondent, par exemple dans la façon dont il explique la marche de la révolution du XVIe siècle, et quant aux hypothèses, elles découlent si naturellement, si logiquement, des faits, de plus elles s'enchaînent dans une synthèse si harmonique, que je me plais à penser que les « recherches futures », au lieu de les ébranler ne feront que les confirmer.

A. DUTRON.

228. — **P. Doppler**, *Schepenbrieven van het kapittel van S. Servaas te Maastricht*. Maestricht. 2 vol. in-8° de 513 et 515 pp. 1902 et 1907. Les archives de l'ancien chapitre de S. Servais de Maestricht,

conservées au dépôt de l'État de cette ville, sont particulièrement riches en chartes échevinales depuis le milieu du XIIIe siècle. Ce sont des contrats passés devant les cours échevinales et seigneuriales de Maestricht même ou des villages des environs, se rapportant aux matières les plus diverses de droit privé : constitutions de rentes, fermages, ventes, échanges de terre, etc.

Les actes analysés jusqu'à ce jour par M. Doppler s'élèvent déjà au beau total de 1526 chartes et l'auteur est à peine arrivé à l'année 1469; le plus ancien document date du 12 mai 1257 et a été publié en entier ainsi que quelques autres de la même époque.

Toutes ces pièces sont intéressantes pour la diplomatique des chartes échevinales de la capitale du Limbourg hollandais, la chronologie des Pays-Bas au moyen âge et la sigillographie maestrichtoise du XIVe et du XVe siècle. Nous ne pouvons retenir ici de ces détails, importants pour les spécialistes, que quelques particularités plus générales. Les chartes échevinales sont des actes en parchemin scellés, habituellement, par deux échevins au moins. Comme beaucoup de ces pièces ont encore conservé leurs sceaux, on devine le prix qui s'y attache pour la sigillographie et l'héraldique de l'époque. La langue dont il est fait usage dans les *brieven* est généralement le latin jusque vers 1395; à partir de 1400, le flamand (du dialecte limbourgeois) le remplace complètement. Dans certaines cours de justice villageoises le flamand apparaît déjà avant 1380; par contre, les échevins de la cour seigneuriale du *Vroenhof* de Maestricht libellent leurs actes en latin jusqu'en 1430.

Dans le tome II de son ouvrage, M. Doppler a consacré l'introduction à l'exposé des systèmes chronologiques suivis à Maestricht dans les documents diplomatiques : *Bijdrage tot de geschiedenis der tijdrekenkunde te Maastricht in de middeleeuwen* (pp. I-XIX). Les échevins de la ville renouvelaient le millésime de l'année à Pâques jusqu'en 1388, date à laquelle ils adoptèrent le style de la Nativité, obligatoire à Maestricht seulement pour le clergé. L'attachement au style brabançon ou de Pâques doit sans doute s'expliquer par ce fait que la ville formait un *condominium* partagé entre l'évêque de Liège et le duc de Brabant.

Les deux forts volumes dont nous rendons compte constituent une mine très riche de renseignements pour l'histoire topographique et économique de Maestricht aux XIVe et XVe siècles. Pour bien apprécier la valeur des détails historiques qu'on trouve dans ces documents, en apparence dénués d'intérêt, il suffit de rappeler l'heureux parti qu'a su tirer jadis Edmond Poullet des registres de la cour échevinale de Louvain et des environs dans son article : *Les juridictions*

et la propriété foncière au XVe siècle dans le quartier de Louvain (Mém. in-8° de l'*Acad. de Belgique*, t. XVIII). Mais si l'histoire, assez banale d'ailleurs, du chapitre de S. Servais ne doit pas bénéficier beaucoup de la publication des *Schepenbrieven*, on trouvera néanmoins dans ceux-ci quelques pièces relatives à l'organisation religieuse du chapitre, telles que des fondations d'autels, de chapellenies. On y cherchera donc beaucoup de noms de chanoines, de bienfaiteurs, de curés et de vicaires, titulaires de ces bénéfices ecclésiastiques qu'il serait bien difficile de trouver ailleurs.

M. Doppler s'est acquitté avec le plus grand soin du travail qu'il a entrepris. Les analyses sont claires et renseignent sur tout ce qui est nécessaire de connaître des chartes échevinales : objet de l'acte, noms des parties, description des propriétés avec indication des tenants et aboutissants. Parfois, l'auteur fait suivre d'un très instructif commentaire certaines pièces. En somme, publication exécutée avec une remarquable minutie qui dispense désormais de recourir aux chartes échevinales mêmes. H. NELIS.

229. — **Lespagnol,** *Nouveau cours de géographie.* Paris, Delagrave, 1906. 7 vol. in-8°.

La librairie Delagrave de Paris publie un *Nouveau cours de géographie*, conformément au programme de 1902, sous la direction de M. Lespagnol, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, et avec la collaboration de MM. Fallex, Maisey et Heutgen. Des sept volumes, (de 4 à 5 fr. chacun), un par classe, cinq ont paru. Il ne manque plus que les deux volumes relatifs à la France. Ce manuel peut être considéré comme un des meilleurs qui aient été publiés. Il est clair, précis, complet ; la lecture en est agréable et l'illustration ne laisse rien à désirer. On est heureux de constater, — ce qui est exceptionnel pour les manuels de géographie, — que les erreurs de détail sont des plus rares et de bien minime importance. On peut regretter que les auteurs aient cru devoir pousser l'esprit d'une soi-disante neutralité au point de ne pas prononcer dans leurs volumes ni le mot Dieu ni celui de Créateur. Pour tout ce qui concerne les races et les origines, ils se contentent d'exposer les diverses théories qui ont été émises, mais prétendent ne rien affirmer. A part cela, nous estimons que ce nouveau cours de géographie rendra de sérieux services aux professeurs et aux étudiants des Universités ; mais il ne saurait être question de le mettre entre les mains des collégiens. Chaque volume a de 500 à 600 pages ; c'est assez dire que la matière est traitée d'une manière trop complète pour que ces volumes puissent servir de livre de classe. Nous plaignons les lycéens français qui ont

à travailler avec des volumes si étendus : c'est là le vrai surmenage qui ne peut que produire de mauvais résultats et contre lequel on ne saurait trop mettre en garde ceux qui ont la responsabilité de l'enseignement moyen. ADOLF DE CEULENEER.

ART ET ARCHÉOLOGIE.

230. — **Ausonia**, *Rivista della società italiana di archeologia e storia dell' arte*. Anno I. MCMVI. Roma, Tip. dell' Unione coop. editrice, 1907. Chez Loescher et Cie. 204 p. in-4° et 4 pl. 15 fr.

Le 1er septembre 1905, un groupe d'archéologues et d'amateurs d'histoire de l'art résolut de fonder en Italie une société qui prit le nom de *Società italiana di archeologia e storia dell' arte* et qui a son siège à Rome. Promouvoir et encourager les recherches, les études et les publications relatives aux sciences dont elle porte le nom, réveiller l'intérêt public et privé pour les trésors artistiques du pays et concourir ainsi à les conserver : tel est son but. Elle élut président M. le professeur D. Comparetti, sénateur, et secrétaire M. le professeur Lucio Mariani. Elle publie la revue dont nous annonçons le premier volume : imprimée sur papier glacé, ornée de gravures et de planches, elle est digne d'une société qui s'occupe d'art en première ligne. En tête, nous trouvons un rapport sur la fondation et sur les statuts de la société. La moitié du volume est occupée par des articles de fond, dont voici les sujets :

P. Orsi, Nouveaux documents de la civilisation prémycénienne et mycénienne en Italie (p. 5-12).

D. Comparetti, Inscription archaïque de Cumes : οὐ θέμις ἐντοῦθα κεῖσθαι (ε)ἰ μὴ τὸν βαβαχχευμένον, c'est-à-dire : *non licet hic sepeliri nisi initiatum* (p. 13-20).

E. Brizio, La statue d'adolescent de Subiaco et le Niobide Chiaramonti (p. 21-32).

G. Patroni, Une hydrie attique avec le mythe de l'hydre de Lerne (p. 33-35).

P. Ducati, Une ariballe du Musée de Berlin (p. 36-50).

B. Nogara, La prétendue Byblis trouvée dans les fouilles de Tor Marancia à Rome en 1817 (p. 51-55).

F. Grossi-Gondi, Sépulture et villa des Furii à Tusculum : CIL., XIV, 2577-2588 (p. 56-59).

P. Toesca, Objets d'origine barbare au Musée de Lucques (p. 60-67).

Lisetta Ciaccio, La fin de la sculpture gothique à Rome (p. 68-92).

L. Venturi, Une représentation de la légende d'Auguste et de la Sibylle de Tibur au XIIIe siècle (p. 93-95).

R. Lanciani, Souvenirs inédits d'artistes du XVIe siècle (p. 96-102).

La seconde partie comprend les rubriques suivantes :

Variétés. E. Ghislanzoni nous parle des bronzes qui décoraient les navires romains du lac de Nemi.

Fouilles et découvertes. Il est rendu compte des fouilles de Crète par L. Pernier, d'Etrurie par B. Nogara, de Rome par G. Stara Tedde.

Bulletin bibliographique. On fait connaître brièvement les ouvrages principaux récemment publiés sur la préhistoire italique, la civilisation étrusque, la sculpture grecque, l'histoire hellénistique et romaine, la céramique grecque, l'épigraphie grecque, l'histoire et les antiquités romaines, la topographie romaine, l'archéologie chrétienne, l'archéologie byzantine, la peinture italienne du XVIe au XIXe siècle, l'iconographie, les intailles et dessins, enfin la tapisserie.

Compte-rendus de huit ouvrages et, pour finir, *Nouvelles* archéologiques. J. P. W.

Notices et annonces bibliographiques.

231. — **J. Van den Gheyn**, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*. Tome I-VI. Bruxelles, Lamertin, 1901-1906. 12 fr. le vol.

C'est une œuvre utile entre toutes qu'a entreprise le R. P. J. Van den Gheyn, conservateur de la Section des manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique. La Bibliothèque royale possède plus de 20,000 manuscrits et il n'en existait qu'un catalogue vieilli et incomplet. Dresser un catalogue complet et méthodique, donnant une description de chaque manuscrit, indiquant exactement son contenu, et autant que possible sa date, voilà ce que le P. Van den Gheyn a voulu faire. Il a commencé sa publication en 1900 et déjà 6 forts volumes in-8° ont paru. Voici le plan suivi : Vol. I, *Écriture sainte et liturgie*. (592 pp.) ; Vol. II, *Patrologie* (418 pp.) ; Vol. III, *Théologie* (514 pp.) ; Vol. IV, *Jurisprudence et Philosophie* (408 pp.) ; Vol. V, *Histoire, Hagiographie* (702 pp.) ; Vol. VI, *Histoire des ordres religieux et des églises particulières* (778 pp.).

L'activité et la science de l'éminent conservateur sont vraiment admirables : jusqu'ici il a catalogué et décrit 4559 manuscrits. On peut espérer qu'il mènera à bonne fin cette œuvre colossale, appelée à rendre d'immenses services à tous les chercheurs.

232-233. — **A. Mouchard** et **C. Blanchet**, *Les auteurs grecs du baccalauréat ès lettres. Études littéraires*. Paris, Poussielgue. 3 fr. 50.

Les mêmes, *Les auteurs latins du baccalauréat*. Ibid., 1903. 3 fr. 50.

Supposez que le baccalauréat soit supprimé en France : ces deux volumes conserveront leur valeur. Destinés aux classes, ils contiennent une série d'études qui resteront utiles aux élèves et seront toujours une lecture attachante pour les gens instruits. Les auteurs sont au courant des travaux d'histoire littéraire les plus récents et ils en ont fait entrer les résultats dans ces deux beaux volumes, écrits avec un goût sûr, dans une langue élégante et claire. Ils passent en revue Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Platon, Démosthène, Plutarque, Lucien — Plaute, Térence, Lucrèce, Virgile, Horace,

Cicéron, Tite-Live, Sénèque, Tacite et Pline le Jeune. Chacun des deux volumes contient en outre une histoire abrégée de la littérature grecque ou latine, comprenant la littérature chrétienne.

234. — **H. Diels**, *Die Fragmente der Vorsokratiker*. Griechisch und Deutsch. 2te Aufl. I Bd. Berlin, Weidmann, 1906. 10 m.

En 1903 a paru la première édition de cet ouvrage. Son succès a été si grand qu'une seconde édition est devenue nécessaire après trois ans. M. Diels voulait que son livre fournît avant tout une base à l'enseignement de la philosophie grecque : pour s'initier aux systèmes, il faut avoir sous les yeux les documents originaux. Malheureusement, des philosophes présocratiques, nous n'avons que des fragments ou des résumés, et ce sont ces fragments, ces résumés que M. Diels a recueillis soigneusement, sous la forme la plus correcte possible et accompagnés d'une traduction au bas des pages, qui vaut le meilleur des commentaires. Ce premier volume contient 65 philosophes, depuis Thalès de Milet, le *princeps philosophiae*, jusqu'à Bion d'Abdère et Bolos de Mendès.

235. — **N. Hohlwein**, *Les papyrus grecs d'Égypte*. Besançon, Typ. Jacquin, 1907. 44 pp. (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1906).

Sous ce titre, M. Nicolas Hohlwein a publié dans le *Bibliographe moderne* (sept.-déc. 1906) un article fort intéressant, où il fait excellemment ressortir tout le parti que l'on peut tirer de ces précieux documents pour les études tant littéraires qu'historiques et juridiques. Un cours historique des découvertes papyrologiques et une bibliographie d'ouvrages relatifs aux papyrus complètent cet article sur lequel nous appelons l'attention.

236. — **A. Rivaud**, *Le problème du devenir et la notion de la matière dans la philosophie grecque depuis les origines jusqu'à Théophraste. (Collection historique des Grands Philosophes)*. Paris, Alcan, 1906. 1 vol. in-8°. 10 fr.

Cet ouvrage contient une étude sur l'histoire de la physique grecque depuis ses origines légendaires jusqu'à sa forme achevée chez Aristote.

L'auteur passe en revue les diverses théories scientifiques et philosophiques des Grecs, en s'efforçant de dégager, pour chacune d'elles, d'après les travaux critiques les plus récents, les contributions nouvelles qu'elle apporte à la solution des problèmes physiques. Ces analyses détaillées le conduisent à des vues générales sur la conception grecque des choses. Il veut établir que cette conception est fort différente, par certains côtés, de nos explications modernes. Notamment, il lui apparaît qu'en Grèce la notion de la matière n'a joué un rôle aussi considérable que dans les théories qui nous sont familières.

Toute la science grecque née, d'après lui, de l'ancienne cosmogonie, est dominée par un problème qui n'est point le problème de la matière, mais celui du passage du désordre primitif ou du chaos, à l'ordre actuel, au Cosmos.

Il discute pour le montrer, un très grand nombre de textes scientifiques ou littéraires et les interprétations qui en ont été proposées. Des index complets permettent de retrouver ces textes et d'utiliser la bibliographie qui accompagne ce livre.

237. — **Erich Ziebarth**, *Kulturbilder aus griechischen Städten*. Mit 22 Abbild. Leipzig, Teubner, 1907. 1 m. ; relié : 1 m. 25.

Cet ouvrage fait partie d'une collection populaire intitulée : *Aus Natur und Geisteswelt*, qui comprend déjà un grand nombre de volumes traitant les sujets les plus divers. Il est sorti d'une série de conférences faites à Hambourg sur Théra, Pergame, Priène, Milet et le temple d'Apollon à Didyme. Ces cinq chapitres sont

précédés d'une introduction sur les archives antiques. Ces archives, on le devine, sont les inscriptions. Le volume se termine par un curieux chapitre sur l'Égypte et la vie égyptienne d'après les papyrus, où M. Ziebarth a suivi une lecture faite par M. R. Cagnat à l'Académie des Inscriptions *(Comptes rendus*, 1901, p. 781 et suiv.) et intitulée : *Indiscrétions archéologiques sur les Égyptiens de l'époque romaine*. Les plans et les gravures permettent de suivre l'auteur dans ses promenades à travers les villes antiques qu'il cherche à reconstruire et à faire revivre.

238. — **J. Vahleni** professoris Berolinensis *Opuscula academica*. Pars prior. Prooemia indicibus lectionum praemissa I-XXXIII ab a. 1875 ad a. 1891. Leipzig, Teubner, 1907. 12 m., relié 14 m. 50.

C'est l'usage dans les universités allemandes que le programme semestriel des études soit accompagné d'un *munus litterarium*, d'un court travail d'un professeur. Depuis 30 ans, l'illustre vétéran de la philologie classique, M. Vahlen enrichit les programmes de Berlin d'une étude critique sur un auteur grec ou romain, écrite dans un latin d'une merveilleuse clarté, d'une correction irréprochable et d'une rare élégance. Chacun de ces « programmes » apporte quelque chose de neuf et constitue une acquisition pour la science. Il était utile de les recueillir, car il devient difficile de les trouver. Le recueil formera deux volumes et le premier, qui vient de paraître, s'arrête à l'année 1891. Donnons seulement la liste des auteurs examinés : Aristote, Platon, Théocrite, Tite-Live, Ennius, Verrius Flaccus, Suétone, Cicéron, Tacite, Lucrèce, Catulle, Lucien, Sophocle, Térence, Juvénal, Aristophane, Horace, Properce, Euripide, Virgile, Callimaque. Il y a quelques études générales : Du rôle de la ponctuation dans la critique ; des vers répétés ; de l'abondance du style chez les Romains ; Des inversions dans les poètes latins, etc.

Ce qui est au moins aussi important que les nombreuses corrections ou interprétations, si plausibles, que propose M. Vahlen, c'est la méthode qu'il suit et qu'il recommande : comprendre et non deviner, telle est sa devise. A ce point de vue, ses *opuscula* sont précieux : c'est la meilleure leçon de méthode critique qu'on puisse trouver. Que nos critiques divinateurs les lisent et les méditent !

239. — **Th. Mommsen**, *Le droit pénal romain*. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de la famille de l'auteur et de l'éditeur allemand par J. Duquesne, professeur à la faculté de droit de Grenoble. Paris, Fontemoing, 1907. 2 vol. in-8. 20 frs.

Cet ouvrage, par son importance, s'adresse à de nombreux lecteurs qui n'ont pas une connaissance suffisante de l'allemand pour lire aisément les phrases complexes et abstraites de Mommsen. C'est un appendice de la traduction française de l'œuvre de Marquardt-Mommsen, quoique le *Römisches Strafrecht* du savant philologue n'appartienne pas à la même collection allemande. Le droit pénal servira néanmoins de complément au droit public romain.

Les seules additions que le traducteur se soit permises, ont consisté à renvoyer aux traductions françaises d'ouvrages allemands cités par Mommsen. A quelques endroits, il a opéré des rectifications personnelles. Bref, la réputation dont jouit la traduction de Marquardt-Mommsen fait bien augurer de l'accueil qui sera fait à l'œuvre si utile de M. Duquesne. Th. Simar.

240. — **R. Pichon**, *Études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules. Les derniers écrivains profanes*. Les Panégyristes. Ansone. Le *Querolus*. Rutilius Namatianus. Paris, Leroux, 1906. 7 fr. 50.

M. Pichon se propose d'étudier l'histoire de la littérature latine dans les Gaules et de consacrer à cette étude trois volumes. Le premier, qui a paru, traite des derniers

écrivains profanes; le second traitera des derniers écrivains chrétiens et le troisième, des écrivains du ve siècle. Voici comment son ouvrage est conçu. Ce n'est point une « histoire » complète, où soient accumulés tous les renseignements, relatifs à toutes les œuvres. La question que M. Pichon se pose devant les Panégyriques, les opuscules d'Ausone, la comédie du *Querolus* où le poème de Rutilius, est celle-ci : qu'est-ce que ces textes nous apprennent sur l'état d'âme de leurs auteurs et des contemporains, sur l'histoire morale et sociale de la Gaule du IVe siècle? A cette question, il répond dans les cinq chapitres de ce livre, qui est d'une lecture attachante. Les titres des chapitres en indiquent clairement le sujet. Introduction : La littérature gallo-romaine et les origines de l'esprit français : 1° Le monde des écoles dans la Gaule romaine d'après le recueil des Panégyriques; 2° Les Panégyristes et la politique impériale; 3° La société mondaine au IVe siècle d'après les poésies d'Ausone; 4° Une comédie de société gallo-romaine : le *Querolus*; 5° Un grand fonctionnaire gallo-romain : le poète Rutilius Namatianus. Les Appendices traitent des questions spéciales de critique : l'origine du Recueil des Panégyriques, le texte des Panégyriques et la prose métrique, les points douteux de l'histoire d'Ausone, et des observations sur le texte de ce poète. J. P. W.

241. — **Victor Giraud**, *Les idées morales d'Horace*, Bloud, 4, rue Madame, Paris, 1907. 0 fr. 60. (Collection *Science et Religion*, série des *Philosophes, Penseurs et Grands Ecrivains*, n° 451).

Le poète Horace n'est assurément pas un philosophe, ni même un penseur au sens rigoureux du mot, et ses idées générales sur le monde, sur l'homme et sur la vie manquent un peu de profondeur et d'originalité. Mais, en un certain sens, elles n'en sont que plus intéressantes : elles nous renseignent d'abord sur le caractère du poète, qui est essentiellement un épicurien avec des velléités de stoïcisme; ensuite, sur son temps, dont il reflète les tendances contradictoires avec une singulière fidélité; et enfin sur une disposition permanente de l'humanité qu'Horace symbolise excellemment. La morale d'Horace, en effet, s'appelle de son vrai nom *la morale des honnêtes gens*; et on lira avec intérêt les pages suggestives où, en retraçant à travers l'histoire des idées, les vicissitudes successives de cette morale, M. Victor Giraud montre que la fortune et le renom d'Horace en sont inséparables.

242. — **A. Marx**, *Senecas Apokolokyntosis*. Für den Schulgebrauch herausgegeben. Karlsruhe, Gutsch, 1907. 16 pp. 0 m. 40.

Au gymnase de Carlsruhe, on lit le pamphlet de Sénèque comme complément de Tacite. Pour ne pas forcer les élèves d'acquérir un Sénèque ou l'édition Buecheler, M. Marx a fait imprimer à part le texte de l'Apokolokyntose. Il suit la petite édition Buecheler et s'abstient de commentaires. Le volume eût coûté trop cher et il existe d'ailleurs un excellent commentaire de Buecheler (*Symbola philologorum Bonnensium in hon. F. Ritschelii*, p. 31 sqq.). M. Marx exprime le vœu que ce petit « chef-d'œuvre » de Buecheler soit publié à part.

243. — **Xenia Romana**. *Scritti di filologia classica* offerti al secondo convegno promosso dalle Società italiana per la diffusione e l'incoraggiamento degli studi classici. Rome, Albrighi, Segati e Co, 1907. 170 pp.

Il existe en Italie une société pour la diffusion et l'encouragement des études classiques, qui a tenu son deuxième congrès annuel à Rome du 1^r au 3 avril. Il fut ouvert en présence du Ministre de l'Instruction publique; de nombreux hommes politiques et des philologues plus nombreux encore y prirent part. Voici les vœux principaux qui furent votés : 1° exiger une année de stage après le doctorat pour les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement; 2° promouvoir des cours popu-

laires de latin; 3° bannir l'usage des traductions des humanités classiques, mais les employer dans les autres classes; 4° rendre aux examens de sortie des humanités un caractère sérieux.

Aux membres du Congrès, on distribua les comptes rendus du Congrès précédent, tenu à Florence, et un volume de travaux offerts aux congressistes par 14 membres Romains de la société : *Xenia Romana*. Voici les sujets de ces travaux. *C. Barbagallo*, Le prix des fruits dans l'antiquité classique. *M. Barone*, Sur un passage de l'Astronomicon de Manilius. *V. Brugnola*, Les servi Venerii. *F. Caccialanza*, Sur Thucydide et sur Isée. *L. Cantarelli*, Flavius Epiphanius. *A. Cosattini*, Ἐπιδεικτικά Herondaea. *G. Costa*, La fin de l'ère romaine. *B. Cotronei*, Néo classicisme dans Foscolo. L'ode « All' amica risanata ». *N. Festa*, Postille all' Agamemnone. *M. Fuochi*, Sulla tecnica epica di Ennio. *M. Guidi*, Di alcuni codici della vita di S. Eustazio. *G. Pasquali*, Parerga. 1° Les mimes d'Hérondas étaient destinés à la lecture; 2° Une glose du commentaire de Proclus *in Crat.* p. 43-44 Boiss.; 3° La prétendue métaphysique d'Hérennius et Andrea Darmario. *A. Sabatucci*, Les scholies du Cod. Laur. gr. 60,15 et le texte des Progymnasmi d'Aphthonius. *R. Valentini*, Controverses chronologiques sur des questions humanistiques (Valla et Facio).

244. — **J. Rivière**, *La propagation du christianisme dans les trois premiers siècles*. Bloud, 4, rue Madame. Paris, 1907. 1 fr. 20. (Collection *Science et Religion*, n°s 454-455.)

Parmi ces grands faits qui servent d'arguments à l'apologétique traditionnelle, un des plus saillants comme aussi des plus exploités a toujours été la propagation du christianisme dans l'Empire romain. Des apologistes du IIe siècle à M. Paul Allard, il n'est aucun des défenseurs de notre foi qui ait négligé de mettre en valeur cette preuve de sa divinité. Cette preuve, cependant, résiste-t-elle à l'étude sérieuse et désintéressée de l'histoire, telle que notre siècle, fécond en travaux critiques, l'a instituée? M. Rivière, directeur au grand séminaire d'Albi, a pensé qu'il serait bon de montrer, en utilisant les travaux d'un savant moderne et peu suspect d'une sympathie exagérée pour la these traditionnelle, que cette thèse n'a aucunement perdu de sa force. C'est sur les ouvrages de M. Harnack qu'il s'appuie. Il montre que pour cet historien, malgré les explications qu'il en a données, le fait de la propagation du christianisme reste un phénomène « étonnant ». En mettant ce fait au nombre de ceux qui justifient le témoignage de l'Église et font qu'elle est elle-même « un grand et perpétuel motif de crédibilité », le Concile du Vatican a donc confirmé un argument que la critique impartiale n'ébranlera jamais.

245. — **P. de Labriolle**, *Saint Jérome, Vie de Paul de Thèbes et Vie d'Hilarion*. Traduction, Introduction et Notes. Bloud, 4, rue Madame, Paris, 1907. 0 fr. 60. (Collection *Science et Religion*, n° 436).

Traduire et annoter les vieilles chroniques et les textes hagiographiques de premier ordre, rééditer dans leur français naïf ou grandiloquent, ces anciennes Vies que les bibliophiles se disputent, grouper autour d'un même saint populaire quelques discours ou quelques poésies de choix, tel est, en quelques mots, le but poursuivi par les directeurs de cette nouvelle série hagiographique.

Parfaitement adaptée aux nouveaux points de vue que la psychologie religieuse, dont la renaissance se fait sous nos yeux, découvre chaque jour dans l'histoire intime de la sainteté, cette collection satisfera en même temps aux respectables besoins des âmes pieuses. A un tel programme, nul hagiographe, mieux que saint Jérôme, ne pouvait prêter un solide appui. M. de Labriolle a choisi, dans son œuvre immense,

deux opuscules véritablement délicieux, dont le charme pénétrant et le parfum d'antiquité ne sauraient manquer d'enchanter le lecteur.

---

246. — **C. Maréchal**, *Lamennais et Lamartine*. Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris, 1907. 3 fr. 50.

M. Christian Maréchal, qui avait montré dans de précédentes publications l'influence de Lamennais sur Sainte-Beuve et sur V. Hugo, étudie ici ses relations avec Lamartine et son action sur lui. Une analyse minutieuse des correspondances et des œuvres, le recours aux sources inédites, lui permettent d'établir pour la première fois, sur les preuves les plus solides, que Lamennais fut véritablement et dans toute l'acception du terme, le directeur de conscience religieuse et philosophique, politique et sociale de Lamartine pendant plus de vingt années. Dans chacune des démarches essentielles où notre grand poète s'engagea tout entier, dans sa *conversion*, dans son évolution politique vers le *libéralisme chrétien*, dans sa rupture enfin avec l'Église et son inclination de plus en plus sensible pour les formes révolutionnaires du *Christianisme social*, l'auteur montre la présence évidente ou occulte de Lamennais. Les principales *Méditations*, plusieurs *Harmonies*, *la Politique rationnelle*, *le Voyage en Orient*, *Jocelyn*, *la Chute d'un Ange*, sont replacés dans le cadre lamennaisien qui leur rend à la fois leur véritable signification et toute leur valeur. On saura gré à M. Maréchal d'avoir, dans la mesure où une telle étude le comportait, sans rien sacrifier non plus du scrupuleux souci du vrai — fait effort pour mettre dans son ouvrage de l'âme et de la vie.

247. — **E. Huguet**, *Petit Glossaire des classiques français du XVIIe siècle*. Hachette, Paris, 1907. 5 fr.

On sait combien la langue française s'est modifiée depuis le XVIIe siècle. Quand on lit Corneille ou Molière, on peut faire des contresens si l'on attribue toujours aux mots le sens qu'ils ont aujourd'hui. On évitera ce danger en feuilletant ce petit Glossaire, où l'on trouvera des définitions tirées des principaux dictionnaires du XVIIe siècle et des exemples empruntés aux meilleurs écrivains du temps. L'auteur prend l'expression « classique » dans le sens large et il emprunte beaucoup de citations à des auteurs qu'on ne désigne pas sous ce nom, Scarron par exemple; mais il ne le fait que quand elles viennent à l'appui de citations empruntées aux classiques. La période qu'il envisage va des premiers écrits de Corneille aux derniers de Fénelon. Les définitions sont empruntées aux trois grands dictionnaires de la fin du XVIIe siècle, ceux de Richelet, de Furetière et de l'Académie (1e éd.); quand aucun des trois ne fournissait une définition correspondant aux exemples recueillis, l'auteur donne celle qui lui semble résulter des textes, mais il la met entre crochets. Il a noté tous les mots et tous les sens qui ont vieilli. Son ouvrage sera indispensable à tous les professeurs de français.

248. — Abbé **Th. Delmont**, *Ferdinand Brunetière. L'homme, le critique, l'orateur, le catholique*. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 1907. 2 fr.

Brunetière a tenu une si grande place dans la critique et l'enseignement littéraire, ainsi que dans l'apologétique contemporaine, qu'il est tout naturel qu'au lendemain de sa mort prématurée on cherche à fixer les traits immortels de l'*homme*, du *critique*, de l'*orateur*, du *catholique*, qu'il a été si noblement et si courageusement à la fin de sa carrière.

C'est la vie laborieuse de ce travailleur acharné, le portrait de cet *homme* si loyal, et si bon sous des apparences un peu rudes, que trace d'abord l'abbé Delmont, en un style vif et alerte. Puis il parcourt avec indépendance et impartialité toute l'œuvre

du *critique* éminent de la *Revue des Deux Mondes*, du professeur et de l'historien littéraire dont le style ne vaut pas les idées si saines et si fermes.

L'*orateur* est glorifié à juste titre depuis ses conférences à l'Odéon jusqu'à ses *discours de combat* et à ses conférences fameuses sur l'Encyclopédie.

Le catholique venu de bien loin à la foi, est représenté au vif dans sa marche ascendante vers la lumière intégrale dont il disait si bien : « Je me suis laissé faire par la vérité et par Bossuet ». Et l'on voit ensuite ce néophyte converti en apôtre, non pas infaillible, mais aussi éloquent qu'intrépide, faire au jacobinisme maçonnique une guerre dont celui-ci s'est misérablement vengé.

Une table alphabétique des noms propres en 24 colonnes indique la richesse d'une documentation aussi vaste que précise, et permettra d'utiliser ce volume pour une infinité de recherches.

249. — **H. Taine**, *Sa vie et sa correspondance*. Tome IV. L'Historien (suite). *Les dernières années* (1876-1893). Paris, Hachette, 1907, 3 fr. 50.

Ce nouveau volume comprend les lettres des dix-sept dernières années de la vie de Taine, c'est-à-dire d'une période aussi riche de faits qu'aucune de celles qui l'ont précédée : c'est, dans la vie politique de la France, les luttes du 16 mai, l'avènement définitif du parti républicain, et, plus tard, le boulangisme ; — dans la vie privée et dans la vie littéraire de Taine, c'est son entrée à l'Académie française (que de curieux détails sur les dessous de cette élection !), la publication de la *Révolution*, puis des chapitres qu'il eut le temps d'achever du *Régime Moderne*, les dissentiments pénibles qui s'en suivirent, la rupture avec la princesse Mathilde, acceptée non sans tristesse, mais sans repentir.

Aussi bien Taine apparaît-il ici dans sa grandeur désormais incontestée : tout le mouvement de la pensée contemporaine se résume dans ces lettres, qui le font revivre au milieu d'un monde d'illustres émules et d'illustres admirateurs, dont quelques-uns furent des disciples : ce n'est pas seulement l'histoire du génie de Taine, c'est l'histoire intellectuelle du XIXe siècle lui-même qu'on n'écrira plus sans avoir recours à cette *Correspondance*.

---

250. — Nous devons à M. **Nagel**, professeur au gymnase de Steyr en Autriche, l'intéressante et très utile entreprise d'un atlas de la littérature allemande : *Deutscher Literaturatlas, die geographische und politische Verteilung der deutschen Dichtung in ihrer Entwickelung nebst einem Anhang von Lebenskarten der bedeutendsten Dichter auf 15 Haupt- und 30 Nebenkarten*. (Wien und Leipzig, Carl Fromme, 1907. 6 m.) La carte n° 1 nous montre les centres de la littérature ancienne-haute-allemande, couvents et évêchés, presque tous situés dans le Sud de l'Allemagne et en Autriche. Les cartes 2 et 3 se rapportent à la littérature moyenne-haute-allemande, l'une à la poésie épique, l'autre à la poésie lyrique; la littérature, toujours principalement concentrée dans le Sud, gagne peu à peu le Nord. Les cartes 4 et 5 se rapportant à la littérature de la réforme, montrent un changement surprenant. La littérature se retire presque complètement dans l'Ouest de l'Allemagne. Elle meurt en Autriche d'abord, dans l'Allemagne du Sud ensuite. Les cartes 6 et 7 illustrent l'époque de la guerre de Trente ans et témoignent de la prédominance de l'Allemagne moyenne ; les centres littéraires sont constitués par les *Sprachgesellschaften*. A la fin du XVIIe siècle le Sud renaît modestement à la vie littéraire, à l'exception de l'Autriche, où particulièrement les guerres contre les Turcs tuent toute vie intellectuelle. La carte n° 8 donne un tableau de la vie littéraire à l'époque de Gottsched. Leipzig est la capitale littéraire de l'Allemagne. La réaction contre les

tendances de Gottsched vient de la Suisse ; l'Autriche, sous Marie-Thérèse, se joint au mouvement littéraire suisse, sans pouvoir pourtant entamer la prédominance du Nord, où brille l'étoile de Klopstock, de Wieland et Lessing ; la carte 9 illustre cette situation, qui précède l'école classique. Les dernières cartes, à partir du n° 10, montrent comment dans les temps modernes les capitales Berlin et Vienne, attirent peu à peu à elles tout le mouvement littéraire. Autour de Schiller, Goethe et Herder se forment encore trois groupes provinciaux ; mais à partir du début du XIXe siècle, Berlin et Vienne deviennent les vraies capitales littéraires, à côté desquelles subsistent encore le groupe souabe et Francfort-sur-le-Main, berceau de la jeune Allemagne. La renaissance récente de la littérature villageoise brise l'influence des grandes villes et rétablit les centres littéraires provinciaux. A côté de ces 15 cartes principales, l'atlas en contient 30 accessoires, parmi lesquelles il y a lieu de citer celles qui se rapportent à la vie des grands écrivains, tels que Walter von der Vogelweide, Klopstock, Wieland, Lessing, Goethe, Schiller, Kleist, Hebbel et Grillparzer. L'ouvrage de M. Nagel est précieux pour l'enseignement et mérite les plus vifs encouragements. Je souhaite que ces derniers soient tels que l'auteur puisse, dans une seconde édition, continuer son intéressant travail jusqu'à l'époque moderne et le couronner par une grande carte de l'Allemagne littéraire au XXe siècle. Sait-il qu'il a eu un prédécesseur dans le baron **de Bielfeld** qui joint une carte littéraire de l'Allemagne à son ouvrage : *Progrès des Allemands dans les sciences, les belles-lettres et les arts, particulièrement dans la poésie, l'éloquence et le théâtre.* 3e édition. Liège, chez Bassompière, 1768. Elle ne signale, il est vrai, que des noms de villes et ne diffère pas sensiblement d'une carte ordinaire. Une tentative analogue a été faite il y a une vingtaine d'années par M. **C. Flaischlen**, qui a publié un tableau littéraire graphique, représentant l'influence des littératures étrangères sur la poésie allemande. (*Graphische Literatur-Tafel.* Stuttgart, Göschen, 2e édit. 1890.) H. B.

---

251. — Dans la *Revue des deux Mondes,* 15 janvier 1907, M. **Georges Goyau** a publié un article intitulé : *Un historien belge. M. Godefroid Kurth.* Dans ces trente pages, c'est toute la carrière du plus illustre de nos historiens que l'auteur a voulu embrasser, et ce n'est pas seulement l'historien, c'est l'homme tout entier qu'il considère. Comme ceux qui ont fêté M. Kurth l'an passé, il n'a voulu « infliger aucune brisure, ni même aucun morcellement à l'unité de sa vie » (p. 368). Et d'abord, la création des cours pratiques d'histoire, qui ont eu pour résultat la naissance d'une école historique belge, avant même qu'ils eussent reçu la consécration de la loi. Et puis la merveilleuse activité littéraire de M. Kurth : le chercheur, à qui sont dues tant de découvertes, l'historien et l'écrivain qui ordonne et groupe les faits par un puissant esprit de synthèse. M. Goyau passe en revue les innombrables ouvrages et publications de M. Kurth en prenant pour fil conducteur leurs idées maîtresses. Des *Origines de la civilisation moderne*, il dit : « Nulle part, on ne trouverait un tableau plus large et en même temps plus fouillé, plus exact et en même temps plus coloré, de l'histoire du monde entre le IVe et le Ve siècle » (p. 385). Enfin, c'est le catholique et le démocrate qu'il fait connaître aux lecteurs français. Nous ne pouvons résumer cet article plus longuement. Disons seulement qu'il est documenté comme un article savant, que l'auteur cite jusqu'aux journaux belges, et reproduisons la dernière phrase : « Si ce qui fait le prix de beaucoup d'œuvres littéraires, sur les bords de l'Escaut ou de la Meuse, en est le caractère indigène et traditionnel, historique et terrien, l'on peut dire que M. Godefroid Kurth, par sa vie de travail, de rêve et de prière, par l'assimilation constante de son âme à l'âme héroïque des grands âges chrétiens, et par l'élan vigoureux dont lui sont redevables

les études d'histoire nationale a largement contribué à préparer aux littérateurs une somptueuse matière d'arts, la plus précieuse peut-être qu'ils pussent souhaiter ».

252. — Dans un article du *Gids* intitulé : *Hedendaegsche geschiedschrijvers. Lamprecht, Lavisse, Pirenne* (mai 1907, t. II, p. 319-341), M. **T. H. Colenbrander** établit une comparaison très intéressante entre ces trois historiens qui jouissent en ce moment d'une vogue très méritée. — M. Lamprecht, enthousiaste patriote et représentant des mieux doués de l'Allemagne intellectuelle, a de l'histoire de son pays une conception profondément géniale, mais très vague dans ses contours et bien imparfaitement réalisée dans sa *Deutsche Geschichte*. Celle-ci est une philosophie de l'histoire où les faits ne prennent que tout juste la place nécessaire pour étayer et illustrer sa théorie. L'œuvre est très inégale et pour les détails souvent erronée. Ce qui n'empêche que Lamprecht a complètement renouvelé l'histoire de l'Allemagne par les problèmes qu'il soulève et la manière dont il les pose. — A l'autre pôle, M. Lavisse est purement descriptif; mais il a une conception claire et bien précise de l'œuvre à réaliser ; dans un cadre nettement délimité, il présente les faits avec beaucoup d'exactitude et la plus rigoureuse impartialité. Son *Histoire de France* est un modèle de composition. — Entre ces deux extrêmes, M. Pirenne est philosophe peut-être moins profond que Lamprecht, écrivain peut-être moins brillant que Lavisse ; mais, apparenté à ces deux esprits dissemblables et profitant des meilleures qualités de l'un et de l'autre, il constitue un historien vraiment original et mieux accompli que chacun d'eux.

Nous ne discuterons ni dans ses considérants ni dans sa conclusion la valeur de cette courte étude comparative, aimant mieux dire que tous les trois, bien que pour des motifs divers, nous les confondons en une commune et très haute estime.

E. v. d. M.

253. — **Ernest Gossart**, *Espagnols et Flamands au XVIe siècle. La domination Espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II.* Bruxelles, Lamertin, 1906, VIII-303 pp. 4 fr.

Ce volume fait suite à celui que l'auteur a publié, en 1905, sur les origines de la révolution du XVIe siècle dans ses rapports avec la politique générale : *Espagnols et Flamands au XVIe siècle. L'Établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'Insurrection*. Le premier correspond à l'apogée de la puissance extérieure de l'Espagne ; le second, au déclin de cette suprématie transmise par Charles-Quint à Philippe II et dont le maintien était subordonné à la possession des Pays-Bas. C'est la nécessité de conserver ces provinces qui explique surtout les moyens violents employés pour étouffer le mouvement insurrectionnel ; c'est la raison de l'effort colossal fait pour réduire celles du Nord après leur séparation, en 1579.

Impuissant à soumettre le prince d'Orange par la force des armes, le roi d'Espagne met sa tête à prix : l'assassinat du Taciturne ne ramène pas une seule ville à l'obéissance. Philippe II cherche alors à reconquérir les Provinces-Unies par le moyen de l'action à l'étranger. Dès ce moment, l'histoire des Pays-Bas est très étroitement mêlée à celle de l'Invincible Armada et des expéditions d'Alexandre Farnèse en France, vastes entreprises qui échouent : les dépenses énormes qu'elles occasionnent ne servent qu'à épuiser l'Espagne, à affaiblir sa situation au nord de l'Europe, à lui faire perdre le rang de puissance prépondérante.

Un dernier moyen imaginé pour soumettre les provinces séparées de la généralité, la cession des Pays-Bas aux archiducs, échoue comme les autres. L'auteur montre que cette cession ne constitue pas, en réalité, d'interruption dans l'histoire de la

domination étrangère qui fait l'objet des deux volumes : *Espagnols et Flamands au XVIe siècle.*

Le second volume comprend dix chapitres, dont voici les titres : I. Tentative de conciliation après la Terreur. — II. La Pacification de Gand et l'Édit perpétuel. — III. Anarchie. — IV. Séparation des provinces du Nord. — V. Assassinat du prince d'Orange. — VI. L'Invincible Armada. — VII. Expéditions en France. — VIII. Cession des Pays-Bas aux archiducs. — IX. Les provinces obéissantes à la fin du XVIe siècle. — X. Philippe II souverain des Pays-Bas.

254. — **Achille Luchaire**, *Innocent III. La Question d'Orient*, Paris, Hachette, 1907. Un vol. in-16, broché. 3 fr. 50.

Ces études sur Innocent III, où revit, avec sa physionomie vraie et dans son cadre authentique, la personnalité puissante qui a fondé la domination politique et territoriale des papes, ont une portée qui dépasse celle d'une simple biographie. Sous une forme concrète et vivante, on y trouve posées et discutées toutes les grandes questions qui ont passionné le moyen âge.

Hier, il s'agissait de la création du pouvoir temporel du Saint-Siège en Italie, de la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, c'est-à-dire du conflit du pouvoir religieux et du pouvoir civil.

Aujourd'hui, dans ce quatrième volume, il est traité de la croisade et de l'action de l'Occident sur l'Orient Les rapports de Rome avec les chrétiens de Syrie et les Grecs de Byzance, la quatrième croisade et la fondation de l'empire latin, les efforts de la papauté pour ramener à elle l'Église grecque et unifier les deux grandes fractions du christianisme, tel est le spectacle émouvant et varié auquel nous convie l'historien.

Par l'intérêt du récit, l'importance des aperçus, l'impartialité des jugements, ce nouvel ouvrage trouvera sans aucun doute, auprès des savants et du public instruit, l'accueil favorable qui a fait le succès des trois précédents.

255. — Le *Schilderboeck* de K. Van Mander constitue une des sources principales de l'histoire de nos anciens peintres. Il est pour la peinture flamande ce que Vasari est pour les Écoles italiennes. En 1884, M. Hymans en publia une traduction française, accompagnée de notes précieuses. M. **Floerke** vient d'en faire paraître une traduction en allemand d'après l'édition de 1617 : *Das Leben der Niederländischen und Deutschen Maler von Carel Van Mander*. Munich, G. Muller, 1906. 2 vol. 15 fr. Cette traduction présente sur celle de M. Hymans le grand avantage que M. Floerke a publié le texte original à côté de la traduction, que l'on peut donc toujours contrôler. Les notes sont courtes et généralement exactes, mais s'appuient trop exclusivement sur celles de H. Hymans. M. Floerke semble ne pas connaître divers écrits parus depuis 1884. Je signalerai : Greve, *De bronnen van Carel van Mander* (La Haye, 1903); Jacobsen, *Carel van Mander* (Rotterdam, 1906) et surtout L. Plettinck, *Studiën over het leven en de werken van Karel van Mander, dichter, schilder en kunstgeschiedschrijver*, dont la 3e édition a paru à Gand chez Siffer en 1895.

ADOLF DE CEULENEER.

---

256. — Abbé **L. Rouzic**, *Essai sur l'amitié*. Lethielleux, 22, rue Cassette, Paris, 1907. 340 pp. in-12. 2 fr.

Cet élégant petit volume nous donne sur cet aimable sujet tout ce qui a été dit de meilleur. Il y a dans ces pages quelque chose de la sérénité des dialogues antiques, avec je ne sais quoi de plus profond, de plus austère et de plus fort qui vient du christianisme.

Les anciens ont fort bien parlé de l'amitié; ils l'ont moins bien pratiquée et saint Augustin, qui avait feuilleté tous les ouvrages des grands écrivains, refusait, nous dit M. Rouzic, d'admettre l'existence de la véritable amitié dans l'antiquité. Le fait est que si les anciens ont bien vu que l'amitié a pour fondement la vertu, seul le christianisme lui a assuré cette base. Un écrivain moderne, un écrivain catholique, un prêtre, traitant ce sujet, a donc devant lui une matière infiniment plus relevée et plus solide qu'Aristote ou Cicéron ; et s'il écrit pour la jeunesse, comme c'est le cas de notre auteur, il donnera des conseils d'une portée bien supérieure à ceux des moralistes anciens. On le voit bien en lisant l'opuscule exquis où M. l'abbé Rouzic réunit et commente ce qui a été dit de plus délicat sur l'amitié, mais en éclairant ses commentaires à la lumière de l'Évangile : que de bonnes lectures il offre aux jeunes gens !

Nature, conditions, vie, trésors, histoire, durée et transformation de l'amitié : tout ce qu'on peut dire sur le sujet se trouve réuni dans ce livre. Puisse-t-il multiplier le nombre des vrais amis !

257. — **Gaston Paris**, *Newman. Grammaire de l'Assentiment.* Traduction française, Bloud, 4, rue Madame, Paris, 1907. 6 frs. (Collection *Études de Philosophie et de Critique religieuse).*

On sait la place que la *Grammaire de l'Assentiment* occupe au centre de l'œuvre de Newman et que toute la philosophie religieuse de l'auteur y est incluse. Cependant ce monument de la pensée du maître d'Oxford était, jusqu'à présent, demeuré inaccessible aux lecteurs français, car il n'a été publié en langue française aucune traduction de la *Grammaire.* Les extraits que M. Henri Bremond en a donnés sous le titre de « Psychologie de la Foi » en les éclaircissant par des passages empruntés aux autres livres de Newman, ne devaient constituer, dans l'esprit même de l'auteur, qu'un instrument d'initiation et avaient pour but essentiel de préparer les lecteurs à l'œuvre intégrale qu'il n'est guère facile d'aborder *ex abrupto*, si l'on n'est point familiarisé avec la terminologie spéciale du célèbre oratorien. Désormais il sera facile à tous d'entreprendre l'étude de cette « Somme » des temps modernes, ou, mieux peut-être, de ce nouveau « discours de la méthode » tout imprégné de christianisme, car la *Grammaire* est moins un exposé systématique qu'une peinture des démarches de l'esprit dans la recherche de la vérité. Et ce ne sera pas non plus un des moindres mérites de cette publication que de nous mettre en contact direct avec le texte même de Newman et de nous aider à dirimer le conflit qui s'est naguère élevé entre les newmanistes français les plus autorisés et les ennemis plus ou moins déguisés de Newman. On y verra que les interprètes français de Newman n'ont point dénaturé la pensée du Maître et que c'est à bon droit que le public et la critique indépendante ont rendu justice à la rare pénétration de leurs aperçus.

258. — **Paul Bureau**, *La Crise morale des temps nouveaux.* Préface de M. Alfred Croiset, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris, 1907. 1 vol. de 480 pp. 4 fr. (Collection *Études de morale et de sociologie*).

Le problème moral est si vaste et si complexe qu'il est toujours possible de l'envisager d'un point de vue nouveau. C'est ce que vient de faire M. Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris et à l'École des Hautes Etudes sociales ; dans un ouvrage où il s'est délibérément confiné sur le terrain social, se bornant à une analyse méthodique des phénomènes sociaux.

Les deux premières parties sont consacrées à l'étude objective des maladies morales et de leurs causes : on présente « le bilan de l'immoralité » et on recherche

les responsabilités qui incombent aux « enfants de l'esprit nouveau » et aux « enfants de la tradition ».

Dans la troisième partie, l'auteur se livre à un examen critique de la morale évolutionniste et de la morale de la solidarité, et il démontre que la solidarité, loin de pouvoir être le fondement de notre vie morale, est au contraire l'auxiliaire dévoué de nos désertions et de nos lâchetés.

Enfin, M. Paul Bureau demande au fait social lui-même de nous indiquer dans quelle direction peut être trouvée la solution cherchée, et le portrait du « bon citoyen de la cité moderne » n'est pas un des chapitres les moins attachants de son livre. D'après son témoignage, le sentiment religieux est nécessaire à l'homme pour le décider à vivre *socialement*.

CHRONIQUE.

259. — La seconde partie des *Tebtunis Papyri*, édités par **P. P. Grenfell** et **A. S. Hunt**, avec le concours d'**E. J. Goodspeed**, de Chicago paraîtra incessamment chez H. Frowde à Londres. La première partie, contenant les papyrus qui proviennent des momies de crocodiles, a été publiée en 1902 ; le nouveau volume renfermera les papyrus trouvés dans les maisons d'Umm-el-Baragât (l'ancienne Teptynis) ; la plupart appartiennent aux trois premiers siècles de notre ère. Il y a un texte littéraire important : un fragment du texte grec perdu de Dictys de Crète. D'autres papyrus jettent une nouvelle lumière sur les relations des temples avec l'État à l'époque romaine et sur les taxes. On se rappelle que les fouilles ont été entreprises au nom de l'Université de Californie au moyen des fonds fournis par Mrs. Phoebe A. Hearst.

260. — **A Arlon.** *Importantes découvertes archéologiques.*

Au mois de juin, on a déblayé des terrains situés entre les ateliers du chemin de fer et l'ancien cimetière d'Arlon, pour agrandir les voies de garage des marchandises. Les ouvriers ont découvert de nombreux squelettes avec des monnaies du IVe siècle principalement au type de l'empereur Constantin.

Une découverte beaucoup plus importante a été faite. Il s'agit de bains romains, qui s'étendaient sous l'ancien cimetière. On a déblayé une salle complète, de forme rectangulaire ou d'un double rectangle dont le plus grand est posé dans le plus petit et ménage des entrées des deux côtés allongés.

Cette piscine est parfaitement dallée et les parois sont couvertes d'un ciment romain composé de brique pilée et de gravier très fin. Dans le fond se trouve encore scellé dans la maçonnerie un gros tuyau de plomb d'environ dix centimètres de diamètre, orné d'une embouchure en cuivre par lequel on vidait le bassin quand il fallait renouveler l'eau. Il faudrait savoir s'il s'agit de bains publics ou privés.

En soulevant l'une des dalles, on a remarqué qu'il s'y trouvait un bas-relief représentant un maître d'école, à la mine sévère, qui surveille sa classe, pendant qu'un écolier lève la main pour écrire au tableau. Le *magister* porte le manteau, muni du capuchon gaulois *(bardocucullus)*.

Ces dalles, d'un grain très fin, dont le dessus est poli comme du marbre, proviennent d'un monument funéraire, qui a été scié en tranches pour faire des carrés parfaits, monument du Ier ou du IIe siècle, comme toutes ces nombreuses pierres tombales trouvées au XVIe, au XVIIe et au XIXe siècles dans les remparts d'Arlon, et employé au IVe siècle pour construire cet établissement de bains. On a trouvé des fragments importants de l'inscription des thermes, ainsi que d'autres bas-reliefs plus anciens placés dans les murs de cette construction.

261. — *Académie royale de Belgique. — Classe des lettres et des sciences morales et politiques. — Programme pour le concours annuel de 1910.*

Section d'histoire et des lettres.

Première question : Les classes rurales et le régime agraire aux XIVe, XVe et XVIe siècles, dans l'une des principautés des Pays-Bas méridionaux.

Deuxième question : Étudier la légende de Godefroi de Bouillon, ses origines et son développement littéraire.

Troisième question : On demande une étude critique sur les sources de l'histoire de la Flandre ou du Brabant.

Quatrième question : On demande une étude sur Zuster Hadewyck.

Cinquième question : Recueillir dans les papyrus et les ostraka grecs les termes techniques relatifs aux institutions politiques et administratives de l'Egypte romaine et en donner l'explication.

Sixième question : Étudier l'art provincial qui s'est développé dans le nord de la Gaule à l'époque romaine.

Section des sciences morales et politiques.

Première question : Étudier et classer les causes de guerre dans l'histoire moderne et contemporaine. Distinguer notamment les causes qui peuvent être légitimes et celles qui sont contraires à la justice ou au droit des gens.

Deuxième question : On demande une étude sur les ententes internationales relatives aux conditions du travail, et spécialement les traités de travail.

Troisième question : On demande une étude sur la question de la déclaration de guerre.

Quatrième question : Faire une étude critique des « Premiers principes » de Spencer, en tenant compte de l'application qu'il en a faite dans ses autres ouvrages.

Cinquième question : On demande de nouvelles recherches sur le texte, la composition et le plan de la métaphysique d'Aristote.

Prix Joseph Gantrelle fondé pour la philologie classique.

Dixième période (délai : 31 décembre 1910).

La légion romaine, son histoire et son organisation.

N. B. On ne demande pas une série de monographies sur les légions romaines, mais une étude d'ensemble faisant ressortir le rôle que la légion romaine a joué dans la conquête du monde et dans la conservation de l'Empire.

Nous avons publié le *nouveau règlement* des concours de l'Académie ci-dessus, p. 244. Les prix du concours annuel sont de 800 frs ; le prix Gantrelle est de 3000 frs.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

L'ENSEIGNEMENT MOYEN A L'ÉTRANGER

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

L'histoire est enseignée plus d'une fois au moyen de cours concentriques. Quant à l'histoire de la Suisse, elle fait l'objet d'un cours annuel particulier, ou bien d'heures spéciales à côté de l'histoire générale, ou bien encore elle est rattachée à l'histoire générale.

Il arrive qu'on enseigne aussi les institutions politiques de la Suisse ou l'histoire de l'art ou l'histoire de la civilisation.

Exceptionnellement, on lit des sources, par exemple à Lucerne, où l'on peut même à cet effet distraire une heure de l'enseignement de l'allemand.

Le nombre d'heures varie entre 14 (Schaffhouse) et 23 (Bâle) ; d'ordinaire, c'est 18 ou 17.

Les cours concentriques sont également en usage en géographie. Dans certaines localités, la géographie est rattachée à l'histoire.

La philosophie figure dans plus d'un programme, par exemple à Schaffhouse et à Frauenfeld (2 heures), à Genève et à Lausanne (3 heures), à Neuchâtel (4 heures), à Solothurn (5 heures) et à Lucerne (8 heures). Le programme de Lucerne est fort étendu, on le conçoit : encyclopédie, psychologie, logique, morale, droit naturel, métaphysique générale et spéciale ; ailleurs, on est plus modeste.

La diction figure au programme de Genève.

L'enseignement des sciences naturelles est fort diversément organisé. Tantôt, on le trouve dès la première année, comme à Coire, Genève, Zurich, Neuchâtel et Schaffhouse ; tantôt, la seconde année, comme à Frauenfeld et à Saint-Gall ; tantôt la troisième année, comme à Berne et à Zug, tantôt la cinquième année, comme à Lucerne. Parfois l'enseignement est interrompu pendant un an, par exemple à Genève et à Zurich, après deux années, ou à Frauenfeld, après une année. A Neuchâtel, l'interruption est même de deux années.

Le nombre d'heures varie : 4 (Schaffhouse), 6 (Lausanne), 8 (Genève et Frauenfeld), 9 (Zurich), 10 (Lucerne, Coire et Berne), 11 (Neuchâtel), voire même 13 (Saint-Gall et Solothurn). D'ordinaire, il y a, en plus, 4 heures de chimie, parfois 3 (Saint-Gall) ou 2 (Lausanne). La physique a généralement 6 heures, une fois 6 1/2 (Zurich), ou 8 (Lucerne), ou 9 (Zug), deux fois 5 (Genève et Solothurn), voire même 2 (Lausanne).

Les mathématiques ont un chiffre assez uniforme : 26. En dessous, je trouve Zurich, avec 25 1/2 ; Frauenfeld et Zug avec 23, Schaffhouse

avec 19; au-dessus Saint-Gall avec 27, Bâle avec 29, Neuchâtel avec 33 et Berne avec 43.

Généralement, la première année, on consacre 4 heures aux mathématiques ; exceptionnellement, 5 (Berne et Zurich) ou 6 (Saint-Gall).

La géométrie est au programme de la première année à Genève et à Zurich (1 heure), à Saint-Gall et à Schaffhouse (2 heures), à Solothurn (3 heures) ; au programme de la seconde année, à Neuchâtel, Lucerne, Frauenfeld, Winterthur ; à celui de la troisième année, à Zug et à Bâle; de la quatrième, à Berne (3 heures), de la cinquième, à Lausanne (2 heures).

La géométrie, enseignée dès la première année, est présentée souvent selon la méthode intuitive ou réduite à des éléments.

De ces considérations générales, passons en revue quelques établissements.

1° AARAU

Il y a dans le canton d'Argovie des écoles de district qui préparent au gymnase cantonal d'Aarau. Le gymnase cantonal a 4 ans d'études ; les écoles de district ont également 4 classes. Dans les écoles du district, le latin, le grec, l'anglais et l'italien sont facultatifs. Le latin s'enseigne, à partir de la IIe classe, 5 à 6 heures, puis 5 et 5 heures; le grec, seulement à partir de la IVe, 5 à 6 heures.

2° BALE

Le gymnase se divise en gymnase inférieur (4 années) et en gymnase supérieur (4 années). Toutes les leçons sont obligatoires, à l'exception de la religion, et, dans le gymnase inférieur, du grec pour les élèves qui n'ont pas l'intention de fréquenter le gymnase supérieur. Le grec est alors remplacé par l'anglais ou d'autres leçons supplémentaires. Le latin a 7, 7, 8, 8, 8, 8, 8 et 7 heures ; le grec, dans la dernière classe du gymnase inférieur, 6 heures, puis dans les 4 classes du gymnase supérieur 6 heures ; l'allemand 4, 3, 3, 2, 3, 3, 3, 3 heures ; le français, à partir de la IIe classe, 5, 5, 3 heures, puis 3 heures dans les 4 classes du gymnase supérieur.

Les auteurs latins sont : Cornélius Népos, César, un *Tirocinium*, Tite-Live, Ovide, Virgile, Cicéron, (*Catilinaires*, *De imp. Cn. Pomp.*, *Philippiques*, *de officiis*), Horace et Tacite.

Les auteurs grecs sont : Xénophon, *Anabase*, *Memorabilia*, Homère, *Odyssée* et *Iliade*, Lysias, Hérodote, Sophocle, Démosthène, Platon, *Apologie*.

3° BERNE

Le gymnase communal de Berne se compose de 4 groupes : un progymnase, qui sert de base commune aux trois autres sections, savoir : une école de commerce, une école réale et une école littéraire. Le progymnase a 4 classes, et l'école littéraire, 5, dont la dernière de six mois seulement. La durée des études gymnasiales complètes est ainsi de 8 1/2. Dans le progymnase, le latin est facultatif, ainsi que l'anglais ; dans l'école littéraire, le grec, l'hébreu, l'anglais et l'italien sont facultatifs.

Les auteurs latins sont : César, Tite-Live, Ovide, Salluste, Cicéron, *(in Verrem IV, de amicitia, de senectute)*, Virgile *(Enéide)*. Horace, Tacite. Les auteurs grecs sont Xénophon *(Anabase* et *Helléniques)*, Homère *(Odyssée* et *Iliade)*, Hérodote, Thucydide, Sophocle, Platon *(Gorgias)*.

4° COIRE

Coire possède, entre autres établissements, un progymnase (2 années) et un gymnase (5 années). Au progymnase, les élèves apprennent le latin. Au gymnase, le grec est facultatif. Les élèves qui étudient le grec, apprennent le français dès la IVe.

Les élèves qui ne suivent pas les leçons de grec, apprennent deux langues étrangères. Ils commencent l'étude de ces langues en IIIe et ils y ont le choix entre l'italien et le français. En IVe, ils abordent la seconde langue étrangère et peuvent choisir entre le français et l'anglais.

Les élèves de langue italienne peuvent opter entre le cours de langue moderne organisé pour toute la classe ou un cours spécial de langue maternelle.

L'enseignement de la grammaire latine prend trois années ; puis on la répète et on l'approfondit. Dans *toutes* les classes, on se sert des exercices d'Ostermann-Müller. Dans les deux dernières, on donne des notions d'histoire littéraire. Les auteurs sont : César et Phèdre (en IIIe) ; César, Salluste, *Catilina*, et Ovide (en IVe) ; Tite-Live, Ovide, Salluste, *Catilina*, Virgile, *Enéide* (en Ve) ; Cicéron, *de imperio Cn. Pompei* et *Catilinaires*, I, III et IV ; Virgile, *Enéide ;* Horace, *Odes* et *Épodes* (en VIe) ; Cicéron, *de senectute*, Tacite, *Germania*, Virgile, *Enéide*, Horace, *Satires* et *Épîtres*, en VIIe.

L'enseignement de la grammaire grecque prend quatre années ; on voit, en deux ans, la lexigraphie et les éléments de la syntaxe ; on consacre ensuite une année à la théorie des cas, et également une

année à la théorie des temps et des modes ; la dernière année, on répète la syntaxe. Des exercices écrits, se rattachant à la lecture des textes, se font dans toutes les classes : c'est du moins la prescription du règlement ; car, dans le programme, il n'en est plus question pour les deux dernières classes. Dans les deux dernières années, on donne des notions d'histoire littéraire.

Les auteurs grecs sont : Xénophon, *Anabase* (en IVe) ; Homère, *Odyssée*, Wilamowitz-Möllendorf (Esope, Lucien et Platon (en Ve) ; Xénophon, *Anabase*, Hérodote, *Odyssée* (en VIe) ; Lysias, Platon, *Apologie* et *Criton*, Homère, *Odyssée*, Euripide, *Médée ;* lecture cursive des *Helléniques* (en VIIe).

Au progymnase, on voit l'histoire de la Suisse en tenant compte des parties de l'histoire universelle qui sont nécessaires pour la comprendre. Au gymnase, on voit successivement, en quatre ans, l'histoire de l'antiquité et du moyen âge, l'histoire moderne et contemporaine ; on étudie enfin l'histoire pragmatique depuis les Grecs et les Romains.

5° FRAUENFELD

Le gymnase de Frauenfeld a 7 classes. L'âge d'admission est 12 ans accomplis avant le 1er avril de l'année. Le grec est facultatif depuis l'année scolaire 1905-1906. Les élèves qui ne le suivent pas, le remplacent de la façon suivante : en IIIe, deux heures d'allemand, une heure de français et trois heures de calcul ; en IVe, trois heures d'anglais, deux heures d'allemand (lecture d'Homère), et deux heures de dessin en hiver ; en Ve, trois heures d'anglais et trois heures d'italien ; en VIe, trois heures d'anglais et trois heures d'italien ; en VIIe, trois heures d'anglais, deux heures d'italien et une heure d'allemand (lecture de traductions de tragiques grecs). A l'examen de maturité, les élèves qui ne présentent pas le grec, doivent être interrogés sur l'anglais.

Les auteurs latins sont, en IIIe, Cornélius Népos et César ; en IVe, César, Tite-Live, Phèdre et Ovide (Siebelis, *Tirocinium poeticum) ;* en Ve, Tite-Live, Salluste, *Catilina*, Siebelis, *Tirocinium*, quelques passages ; Virgile, *Enéide ;* en VIe, Cicéron, *Catilinaires*, I, II et IV ; *pro Archia ;* lettres choisies ; Horace, *Odes* et *Epodes ;* en VIIe, Tacite, *Annales*, Cicéron, *pro Ligario ;* Horace, *Satires* et *Epîtres ;* Catulle, Tibulle, Properce et Ovide (extraits).

Les auteurs grecs sont, en IVe, Xénophon, *Anabase ;* en Ve, Homère, *Odyssée*, Xénophon, *Anabase*, Lysias ; en VIe, Sophocle, *Antigone*, Platon, *Criton*, Homère, *Odyssée* et *Iliade ;* en VIIe, Démosthène, 1re *Philippique* et 3e *Olynthienne*, Thucydide. En VIe et en VIIe, il y a quatre heures communes aux deux classes.

6° FRIBOURG

Le collège Saint-Michel comprend, entre entres, un gymnase littéraire français de six années d'étude, auquel fait suite un lycée de deux ans ; en outre, une section à l'usage des élèves de nationalité française, organisée d'après les programmes officiels de la France. Dans le gymnase, on enseigne le latin, à partir de la Ire, 9 heures, puis 8, 6, 5, 6, 6, heures ; le grec, à partir de la IIe classe, 1 heure, puis 5, 5, 5, 5 heures ; le français, 6 heures, puis 5, 4, 4, 4, 4 heures ; l'allemand, 2 heures, puis 4, 3, 3, 3, 3 heures.

7° GENÈVE (1)

Le collège de Genève comprend deux groupes superposés. Le premier, qui fait suite à la 5e année de l'école primaire, et dans lequel on entre à l'âge de 12 ans, comprend trois ans d'études. Le second groupe, dans lequel on entre à l'âge de 15 ans, comprend quatre sections parallèles, de 4 années chacune : la section classique, la section réale, la section technique et la section pédagogique.

Le cycle des études secondaires est donc de 7 ans d'études.

Dans la division inférieure (3 années), le français comprend 5 heures par semaine, le latin 6 heures, l'allemand 4 heures ; les mathématiques également 4 heures ; les sciences physiques et naturelles 2 heures. Le nombre d'heures hebdomadaires de ces trois classes est de 31.

Dans la division supérieure, section classique, le français comprend 3 heures pendant les 4 ans ; le latin 7 heures pendant 2 ans, puis 6 heures pendant les 2 dernières années ; le grec, qui est obligatoire, comprend 7 heures pendant la première année, puis 6 pendant les 3 dernières ; l'allemand 3 heures pendant 4 ans ; les mathématiques, 4 pendant 2 ans, puis 3 pendant 2 ans également ; les sciences naturelles 2 heures en 3e et en 2e année ; la physique 2 heures en 3e et 4e année.

Le nombre d'heures hebdomadaires est le suivant : en IVe, IIIe et IIe classes, 33 heures, et en 1re, 32 heures.

Le latin commence donc en 7e, en sorte que les élèves apprennent dans cette classe trois langues. On aborde le grec en 4e.

Dans l'enseignement du latin, l'étude du vocabulaire est prescrite pendant les trois premières années. Des exercices oraux et écrits figurent au programme de chaque classe. Dans les deux dernières classes, on recommande la comparaison de la phrase latine et de la

(1) Cf. Rapport cité, p. 22.

phrase française au moyen d'exercices. On étudie, en seconde, les institutions romaines (traits essentiels) et, en première, l'histoire de la littérature (grandes époques et principaux écrivains). L'étude de la métrique porte sur l'hexamètre et les mètres d'Horace.

Les auteurs latins sont : en 6e, *de Viris* et Phèdre ; en 5o, César, *de bello gallico*, Ovide, *Métamorphoses*, *Selectae* de Heuzet ; en 4e, Salluste, *Catilina* ; Cicéron, *de Signis*, Virgile, *Enéide*, I à V ; en 3e, Tite-Live, Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, Térence, Virgile, *Enéide*, VI à XII ; en 2e, Cicéron, *Lettres* ; Tite-Live (XXIII à XXV), Horace, *Satires* et *Épîtres* ; Plaute ; en 1re, Tacite, *Annales*, II ; Cicéron, extraits des *Œuvres morales*, Horace, *Odes*, Sénèque, *Lettres à Licilius*.

Dans l'enseignement du grec, on suit les mêmes principes que pour le latin. L'étude des mots vus dans les lectures est recommandée pendant trois années. Des exercices oraux et écrits sont prescrits dans toutes les classes. On étudie, en seconde, les institutions grecques (traits essentiels) et, en première, l'histoire de la littérature (grandes époques et principaux écrivains).

Les auteurs grecs sont : en 3e, Xénophon, *Anabase*, Homère, *Odyssée*, I à XII, Lucien, *Dialogues des morts* ; en 2e, Homère, *Odyssée*, I à XII, Euripide, *Alceste*, Hérodote ; en 1re, Homère, *Iliade*, I à XII ; Sophocle, *Œdipe-roi*, Plutarque, *Hommes illustres*.

8o LAUSANNE

Le *collège cantonal* comprend 6 classes auxquelles viennent s'ajouter deux années de gymnase classique, ce qui fait un cycle de 8 années d'études. L'enseignement du latin est réparti comme suit : 9, 7, 7, 6, 6, 6 heures ; celui du grec commence en 5e avec 5 heures, puis 5, 4, 4, 4. Il est fait une place importante au français : 8, 5, 5, 5, 5, 5 heures. Quant aux mathématiques, elles sont représentées par 3 heures pendant les 4 premières années et 4 pendant les deux dernières. Il n'y a qu'une heure de sciences naturelles pendant la dernière année. Enfin il n'y a pas de leçons d'anglais ou d'italien.

En VIe, Ve et IVe, on étudie la mythologie de Humbert ; en IIIe, IIe et Ie, les antiquités romaines et grecques, c'est-à-dire ce qui est nécessaire pour l'intelligence de la tâche d'interprétation ; en 1re, quelques chapitres de l'histoire de la littérature latine.

Les auteurs latins sont : César, Phèdre, Ovide, Tite-Live, Cicéron, Virgile ; les auteurs grecs, Xénophon, Homère et Lucien.

(1) Cf. Rapport indiqué, p. 21.

Le *gymnase classique* a deux classes. On trouve, au programme, l'histoire de la littérature latine et de la littérature grecque ; Virgile, Horace, Salluste, Tacite, Cicéron (*Lettres* et *Orator*) ; — Euripide, Homère, des extraits des orateurs attiques, Thucydide, Aristophane.

9° NEUCHATEL

Le *collège* est divisé en 5 classes. Le latin s'apprend à partir de la seconde année, en IVe, à raison de 5 heures, et dans les trois classes suivantes, à raison de 6 heures. Dès la première année (en IVe), on aborde le *de Viris*. En IIIe, on interprète Phèdre et César, et l'on lit cursivement le *de Viris*. En IIe, les auteurs sont César et Ovide, auxquels s'ajoute la lecture cursive de César. En Ire, on interprète Tite-Live et Virgile, et on lit cursivement Salluste et Ovide.

On aborde le grec en IIIe : déclinaison et conjugaison simple ; thèmes et versions d'après Kaegi ; en IIe, étude complète de la conjugaison, revision de la déclinaison, thèmes et versions, interprétation de Xénophon ; en Ire, revision de la flexion, étude élémentaire de la syntaxe ; introduction au dialecte homérique ; thèmes et versions ; interprétation de Xénophon et de l'Odyssée.

Le *gymnase* a trois classes. Dans la classe inférieure ou IIIe, on étudie les éléments de littérature ; on lit Tite-Live, Virgile *(Enéide, Eglogues* et *Géorgiques)* ; Cicéron, *Pro Roscio Amerino* ; à vue, Salluste, *Catilina*, Cicéron, *de senectute*. En IIe, on continue les éléments de littérature ; on voit : Ciceron, *de officiis*, Horace, *odes* et *épodes* ; à domicile, Tite-Live ; à vue, Virgile. En Ire, les auteurs sont Horace, *Satires*, Tacite, *Annales*, Plaute, *Trinummus* ; à domicile ou à vue, Virgile, Cicéron, *pro Roscio Amerino* ; éléments de littérature et d'antiquités. A noter qu'on fait ici des thèmes tirés d'auteurs français.

Langue grecque : en IIIe, verbes irréguliers et syntaxe ; Homère, Hérodote, Lysias ; à domicile ou à vue : Xénophon et Homère ; mythologie. En IIe, syntaxe, Platon, *Apologie de Socrate*; Euripide, *Iphigénie à Aulis* ; à domicile ou à vue, Xénophon, Homère ; antiquités grecques. En Ire, répétition de la syntaxe, Démosthène, *sur la paix*, *Philippiques* ; Sophocle, *Ajax* ; Thucydide ; à vue ou à domicile : Homère, *Iliade*, et Xénophon, *Memorabilia* ; antiquités grecques. Dans les trois classes, on fait des thèmes.

La réorganisation du collège classique est mise à l'étude. On critique le programme, dans l'ensemble et dans les détails, et on croit

(1) Voyez le rapport indiqué plus haut.

que les méthodes d'enseignement, doivent être réformées : plus d'unité, plus d'entente, plus de suite, moins de grammaire, moins de thèmes latins, beaucoup plus de lecture, un enseignement moins formel, partant plus vivant, voilà ce qu'on y réclame. Comme organisation, on propose que le collège comprenne : *a)* deux classes préparatoires dans lesquelles on attribuera une importance capitale à l'étude de la langue maternelle ; *b)* trois classes dans lesquelles on étudiera, à côté des matières des deux premières classes, le latin et le grec. Cette dernière branche pourra être remplacée par l'anglais ou l'italien (1).

10° SAINT-GALL

L'école cantonale de Saint-Gall comprend un gymnase, une section technique, une section commerciale et un séminaire pour l'enseignement secondaire.

Le gymnase fait suite au sixième cours de l'école primaire et comprend 7 années.

Dans les 4 classes inférieures, toutes les branches sont obligatoires ; dans les trois dernières, l'hébreu, l'anglais, le dessin, la physique et la chimie sont facultatifs.

Les élèves de la dernière classe qui suivent la chimie et le laboratoire, ont deux heures de grec et de latin en moins.

L'enseignement y est réparti comme suit : latin, 7, 6, 6, 6, 6 et 5 heures ; grec, à partir de la IIIe, 6, 5, 5, 5, 5 heures ; allemand 5, 4, 3, 3, 3, 4, 3 heures ; français, à partir de la IIe classe, 5, 5, 3, 3, 2, 3 heures ; anglais, à partir de la Ve classe, 2, 2, 2 heures ; mathématiques, 6, 4, 4, 4, 3, 3, 3 heures ; histoire naturelle, à partir de la IIe classe, 3, 3, 3, 2 heures; pas de leçons en 4e, puis 2 heures en VIIe ; physique, à partir de la IVe, 3, 3 et 1 heure facultative en VIIe classe ; chimie, 3 heures en VIe, 3 heures en VIIe ; en outre, 5 heures de laboratoire ; cosmographie, 2 heures en VIe classe.

La lecture cursive est en usage pour le latin et le grec. En VIe, on prescrit un coup d'œil sur le développement de l'éloquence chez les Grecs ; en VIIe, sur l'histoire chez les Grecs et sur le drame grec ; en VIIIe, une courte esquisse de la littérature latine et une répétition synthétique des chapitres importants des antiquités romaines.

11° ZÜRICH

L'école cantonale de Zurich comprend trois sections : le gymnase, l'école industrielle et l'école de commerce.

Le gymnase de Zurich était divise en deux groupes : un progymnase avec 4 classes et un gymnase avec 3 classes, dont la dernière

d'une demi année en été. Le cycle des années comprenait donc 6 1/2 années. A partir du mois de mai 1906, une modification importante est survenue : les 2 classes inférieures du progymnase sont devenues classes préparatoires de deux écoles nouvelles comprenant chacune 4 1/2 années d'études : un gymnase littéraire, qui correspond à l'ancien gymnase, et un gymnase réal, un établissement nouveau.

L'âge d'admission dans la classe inférieure du progymnase est de 12 ans révolus.

Voici quelques détails sur la répartition des heures : latin 10 heures et 8 heures dans le gymnase inférieur ; dans le gymnase, littéraire, 6, 7, 6, 6, 7 heures ; dans le gymnase réal 6, 4, 4, 4, 4 heures ; grec, seulement dans le gymnase littéraire, 7, 7, 6, 6, 7 heures ; allemand, dans le gymnase inférieur, 4 et 4 heures ; dans le gymnase littéraire, 3, 3, 4, 4, 3 heures ; dans le gymnase réal, 3, 3, 4, 4, 3 heures ; français, seulement dans les deux gymnases, dans le gymnase littéraire 6, 6, 3, 3, 3 heures ; dans le gymnase réal, 5, 4, 5, 4, 4 heures ; anglais, dans le gymnase littéraire, obligatoire pour ceux qui ne prennent pas le grec, à raison de 3 h. dans les 4 dernières classes, dans le gymnase réal obligatoire, à raison de 4 h. en IVe, puis 3, 3, 3 heures.

En latin, après César et Ovide, on lit, dans les classes V-VII, les auteurs qui sont particulièrement importants pour la connaissance de la civilisation antique, Cicéron, Salluste, Tite-Live, Tacite, Virgile, Horace et d'autres lyriques. Le choix de ces auteurs pour chaque classe se fait dans la conférence des professeurs.

Pour le grec, après Xénophon et Hérodote, on fait lire, dans les classes V-VII, Thucydide, Platon, Homère, Sophocle, Euripide, Lysias, Démosthène, Lucien et des chrestomathies.

(A suivre.)

DICTÉES FRANÇAISES

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

28. *Le père Bridaine.*

L'un des prédicateurs *les*[1] plus populaires qui soient montés dans la chaire chrétienne, l'un des plus puissants orateurs que nous ayons *eus*, *c'est* le père Bridaine, qui naquit en *mil* sept cent un. Quelques sujets qu'il ait traités, son auditoire l'a toujours trouvé bizarre, inégal, audacieux, mais sublime dans son éloquence. Il eut de bonne heure

la vocation d'un véritable missionnaire ; il n'avait reçu que le diaconat, et ses supérieurs l'envoyèrent prêcher dans toutes les provinces de la France, surtout dans les campagnes. *Quelle que* fût sa jeunesse, il comptait sur son talent précoce ; mais ce jeune ecclésiastique, qui n'avait pas d'antécédents, éloigna d'abord les auditeurs, qui se seraient imaginé perdre leur temps en venant l'écouter, lorsqu'un jour, saisi d'une inspiration subite, Bridaine sort de l'église, armé d'une clochette qu'il agite avec force. La foule accourt avec des huées. L'orateur commence son discours : il parle de la mort dans un langage effrayant, mais solennel ; les rires ont cessé, l'inquiétude y a succédé, la terreur s'est mêlée à l'admiration, et chacun se retire ému, pénétré et plein de conviction. Cet homme n'a pas fait moins de deux *cent* cinquante missions dans sa vie.

(Dictées normales.)

Faites les remarques syntaxiques auxquelles donnent lieu les mots italiqués.

29. *Les sœurs de charité.*

Une des plus utiles institutions religieuses qui aient été créées, la plus noble qui ait existé, c'est, sans contredit, celle des sœurs de la charité, dont l'établissement date de l'an 1633. C'est à saint Vincent de Paul, ce modèle de la charité chrétienne, que nous devons l'institution de ces sœurs. Que d'abnégation ces pieuses filles n'ont-elles pas montrée dans toutes les épidémies qui ont désolé la France! Nous les avons vues se dévouer, lorsque la fièvre jaune s'était déclarée de la manière la plus intense dans une contrée voisine des provinces méridionales de la France, et y décimait la population de Barcelone. Que dis-je? décimer! Les trois quarts des habitants de cette malheureuse ville ont péri. Ce n'étaient pas pourtant leurs compatriotes qui les y appelaient, ces nobles femmes, c'étaient leurs frères en Jésus-Christ.

Plus tard, quand le choléra-morbus, avec son hideux cortège, vint jeter l'épouvante et l'effroi dans tous les rangs de la société, leur sollicitude ne connut plus de bornes. Tout effrayants qu'étaient les symptômes de cette peste, probablement la même que celle qui est connue dans l'histoire sous le nom de peste noire, et qui ravagea l'Europe en 1348, quelles qu'en fussent les suites, elles ne se sont pas laissé ébranler. Le soulagement qu'elles apportent aux douleurs morales et physiques, est la plus douce récompense qu'elles attendent de leur abnégation et de leur désintéressement des choses d'ici-bas.

(Dictées normales.)

Donnez trois explications grammaticales.

K. ROTH, Geschichte der christlichen Balkanstaaten (Bulgarien, Serbien, Rumänien, Montenegro, Griechenland). Leipzig, Göschen, 1907. 0 m. 80.

J. SEMERIA, Dogme, hiérarchie et culte dans l'Église primitive. Trad. de l'italien par l'abbé F. Richermoz. Paris, Lethielleux, 1907.

M. SCHUSTER, Valerius Catullus, sämtliche Dichtungen in deutscher Uebertragung nebst ausführl. Erläuterungen. Vienne, R. Papauschek (M. Ostrau).

H. USENER, Vorträge und Aufsätze. Leipzig, Teubner, 1907. v-259 pp. avec portrait. 5 m. ; relié : 6 m.

F. VAN KALKEN, La fin du régime espagnol dans les Pays-Bas. Étude d'histoire politique, économ. et sociale. Thèse. Brux., Lebègue, 1907. 292 pp. 8°.

K. VELDKAMP, Spreekoefeningen. Groningue, J. B. Wolters. 1907. 1 fl. 40.

L. VENTURI, Tarquinio il Superbo. Saggio di interpretazione della storia di Roma antichissima. Milano, Pallestrini, 1907. 84 pp. (Bibl. stor. e geogr. n° 6.)

K. WOLTER, Alfred de Musset im Urteile George Sands. Eine kritische Untersuchung über den historischen Wert von George Sands Roman « Elle et Lui » Berlin, Weidmann, 1907. 2 m. 40.

J. P. WALTZING, Grammaire latine de G. Landgraf, traduite de l'allemand et adaptée au programme des athénées et collèges belges. 2e édition. Liège, Dessain, 1907.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J. P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnemment est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. Ch. Peeters, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les dix premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces dix années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

W. Kroll, L'étude de la philologie classique. Conseils aux étudiants (fin) . 253

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

218. *J. Haverfield*, The romanization of the Roman Britain (H. Van de Weerd) 260
219. *M. Bang*. Die Germanen in roemischen Dienst (Le même) 263
220-221. *J. Van Wageningen*, Album Terentianum. Scaenica Romana (J. P. Waltzing) 264
222. *C. Lamarre*, Hist. de la littérature latine au temps d'Auguste (Le même) 266

Langues et littératures romanes.

223. *E. Souvestre*, Causeries littéraires (G. Doutrepont). 268
224-225. *J. Schlaf*, E. Verhaeren. *L. Balzagette*, E. Verhaeren (C. Liégeois) 269
226. *F. L. Marcou*, Morceaux choisis (A. Masson). 271

Histoire et géographie.

227. *H. Pirenne*, Histoire de Belgique, III (A. Dutron) 272
228. *P. Doppler*, Schepenbrieven van het kapittel van Sint-Servaas te Maastricht (H. Nelis) 274
229. *Lespagnol*, Cours de géographie (A. De Ceuleneer). 276

Art et archéologie.

230. Ausonia. Rivista della Soc. ital. di arch. e storia dell' arte (J. P. W.) . 277

Notices et annonces bibliographiques.

231-258. Publications de J. Van den Gheyn, A. Mouchard et C. Blanchet, H. Diels, N. Hohlwein, A. Rivaud, E. Ziebarth, J. Vahlen, Th. Mommsen (Trad. J. Duquesne), R. Pichon, V. Giraud, A. Marx, J. Rivière, P. de Labriolle, C. Maréchal, E. Huguet, Th. Delmont, H. Taine, Nagel, G. Goyau, H. Colenbrander, E. Gossart, A. Luchaire, Floerke, L. Rouzic, G. Paris, P. Bureau. *Xenia Romana* 278

CHRONIQUE.

259-261. Les papyrus de Teptynis, II. Découvertes archéologiques à Arlon. Concours de l'Académie royale (1910). Prix Gantrelle (1910) 289

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard, L'enseignement moyen à l'étranger (suite) 291
Le même, Dictées françaises (suite) 299

ONZIÈME ANNÉE. — N° 8. 15 OCTOBRE 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITE DE REDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
Sencie, J, professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.
SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnemment est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les dix premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces dix années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 8. 15 OCTOBRE 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique
DU
MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

Concours général de l'Enseignement moyen en 1907.

—

Rhétorique. Humanités anciennes (section grecque-latine).

Version grecque.

Gouvernement de Pisistrate. — Mesures prises par lui pour empêcher le dépeuplement des campagnes au profit de la ville. — Le « territoire exempt ».

Regeering van Pisistratos. — Maatregelen door hem genomen om de ontvolking van den buiten ten voordeele der stad te verhinderen. — Het « ontslagen grondgebied » of de « vrijplaats ».

Διῴκει ὁ Πεισίστρατος τὴν πόλιν μετρίως καὶ μᾶλλον πολιτικῶς ἢ τυραννικῶς· ἔν τε γὰρ τοῖς ἄλλοις φιλάνθρωπος ἦν καὶ πρᾶος καὶ τοῖς ἁμαρτάνουσι συγγνωμονικός, καὶ δὴ καὶ τοῖς ἀπόροις προεδάνειζε (1) χρήματα πρὸς τὰς ἐργασίας (2), ὥστε διατρέφεσθαι γεωργοῦντας. Τοῦτο δ' ἐποίει δυοῖν χάριν, ἵνα μήτε ἐν τῷ ἄστει διατρίβωσιν, ἀλλὰ διεσπαρμένοι κατὰ τὴν χώραν, καὶ ὅπως εὐποροῦντες τῶν μετρίων καὶ πρὸς τοῖς εδίοις ὄντες μήτ' ἐπιθυμῶσι μήτε σχολάζωσιν ἐπιμελεῖσθαι τῶν κοινῶν· ἅμα δὲ συνέβαινεν αὐτῷ καὶ τὰς προσόδους (3) γίγνεσθαι μείζους ἐξεργαζομένης τῆς χώρας· ἐπράττετο γὰρ ἀπὸ τῶν γιγνόμενων δεκάτην. Διὸ καὶ τοὺς κατὰ δήμους κατεσκεύασε δικαστὰς καὶ αὐτὸς ἐξῄει πολλάκις εἰς τὴν χώραν ἐπισκοπῶν καὶ διαλύων τοὺς διαφερομένους, ὅπως μὴ καταβαίνοντες εἰς τὸ ἄστυ παραμελῶσι τῶν ἀγρῶν. Τοιαύτης γάρ τινος ἐξόδου τῷ Πεισιστράτῳ γιγνομένης συμβῆναί φασι τὸ περὶ τὸν ἐν τῷ Ὑμηττῷ γεωργοῦντα τὸ κληθὲν ὕστερον χωρίον ἀτελές. Ἰδὼν γάρ τινα ἐπιμελῶς πέτρας (4) σκάπτοντα καὶ ἐργαζόμε-

νον, διὰ τὸ θαυμάσαι τὸν παῖδα (5) ἐκέλευεν ἐρέσθαι τί γίγνεται ἐκ τοῦ χωρίου· ὁ δ' « ὅσα κακὰ καὶ ὀδύναι » ἔφη, « καὶ τούτων Πεισίστρατον δεῖ λαβεῖν τὴν δεκάτην. » Ὁ μὲν οὖν ἄνθρωπος ἀπεκρίνατο αὐτὸν ἀγνοῶν, ὁ δὲ Πεισίστρατος ἡσθεὶς διὰ τὴν παρρησίαν καὶ τὴν φιλεργίαν ἀτελῆ ἁπάντων ἐποίησεν αὐτόν. Aristote, *Ath. Pol.*, 16.

(1) avancer = leenen, voorschieten.
(2) s.-e. γῆς.
(3) revenus = inkomsten.
(4) sol pierreux = steenachtige grond.
(5) esclave = slaaf

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).

Version latine

Heureux choix de l'emplacement de Rome. — Rome's ligging uitstekend gekozen.

Urbi locum, quod est ei, qui diuturnam rem publicam serere conatur, diligentissime providendum, incredibili opportunitate Romulus delegit. Hoc vir excellenti providentia sensit ac vidit, non esse opportunissimos situs maritimos urbibus eis, quae ad spem diuturnitatis conderentur atque imperii. Primum quod essent urbes maritimae non solum multis periculis oppositae, sed etiam caecis. Nam terra continens adventus hostium, non modo exspectatos, sed etiam repentinos multis indiciis et quasi fragore quodam et sonitu ipso ante denuntiat; neque vero quisquam potest hostis advolare terra, quin eum non modo esse, sed etiam quis, et unde sit, scire possimus. Maritimus vero ille et navalis hostis ante adesse potest, quam quisquam venturum esse suspicari queat; nec vero quum venit, prae se fert aut qui sit, aut unde veniat aut etiam quid velit.

Est autem maritimis urbibus etiam quaedam corruptela ac demutatio morum : admiscentur enim novis sermonibus ac disciplinis, et importantur non merces solum adventitiae, sed etiam mores, ut nihil possit in patriis institutis manere integrum. Jam qui incolunt eas urbes, non haerent in suis sedibus, sed volucri semper spe et cogitatione rapiuntur a domo longius; atque etiam quum manent corpore, animo tamen excurrunt et vagantur.

Sed tamen in his vitiis inest illa magna commoditas : et, quod ubique gentium est, ut ad eam urbem, quam incolas, possit adnare (1), et rursus, ut id quod agri efferant sui, quascumque velint in terras portare possint ac mittere.

Qui potuit igitur divinius et utilitates complecti maritimas

Romulus et vitia vitare quam quod urbem perennis amnis et aequabilis et in mare late influentis posuit in ripa, quo posset urbs et accipere ex mare, quo egeret, et reddere, quo redundaret ?

Cic., *De rep.*, II, 3.

(1) *adnare* = arriver par eau. — over zee aangebracht worden.

N. B. 1. — Les élèves ont trois heures pour faire leur travail.

2. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'écriture laisse à désirer.

3. — La traduction du présent texte peut être rédigée, au choix des concurrents, en français ou en flamand.

Troisième. Humanités anciennes (section grecque-latine).

Version latine.

Après un roi guerrier, un roi législateur occupe le trône de Rome. — Na eenen krijger stijgt een wetgever op Rome's troon.

Quibus (1) quum esse praestantem Numam Pompilium fama ferret, praetermissis suis civibus, regem alienigenam sibi ipse populus adscivit, eumque ad regnandum, Sabinum hominem, Romam Curibus (2) accivit. Qui homines Romanos instituto Romuli bellicis studiis ut vidit incensos, existimavit eos paulum ab illa consuetudine esse revocandos. Ac primum agros, quos bello Romulus ceperat, divisit viritim civibus docuitque sine depopulatione atque praeda posse eos, colendis agris, abundare commodis omnibus; amoremque eis otii et pacis injecit, quibus facillime justitia et fides convalescit, et quorum patrocinio maxime cultus agrorum perceptioque frugum defenditur.

Idemque Pompilius et auspiciis majoribus (3) inventis, ad pristinum numerum duo augures addidit, et sacris e principum numero pontifices quinque praefecit; et animos propositis legibus his, quas in monumentis habemus, ardentes consuetudine et cupiditate bellandi religionum caerimoniis mitigavit; omnesque partes religionis statuit sanctissime. Idemque mercatus, ludos, omnesque conveniendi causas et celebritates (4) invenit; quibus rebus institutis, ad humanitatem atque mansuetudinem revocavit animos hominum studiis bellandi jam immanes ac feros. Sic ille, quum undequadraginta annos summa in pace concordiaque regnavisset, excessit e vita, duabus praeclarissimis ad diuturnitatem reipublicae rebus confirmatis, religione atque clementia.

Cic., *De rep.*, II, 13.

(1) sc. virtute et sapientia.

(2) Cures, ium { capitale du pays des Sabins. / hoofstad van het land der Sabijnen.

(3) Auspicia majora { réservés aux magistrats supérieurs.
aan de hoogere magistraten voorbehouden.

(4) Celebritas { solennité.
plechtigheid.

N. B. 1. — Les élèves ont trois heures pour faire leur travail.

2. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'écriture laisse à désirer.

3. — La traduction du présent texte peut être rédigée, au choix des concurrents, en français ou en flamand.

Troisième. Humanités anciennes. Section latine.

Thème latin (sans dictionnaire).

Des devoirs de l'Enfance. — Chaque âge a ses devoirs : ne doutez pas que l'enfance même n'ait les siens qui commencent aussitôt qu'elle est apte à s'instruire. Ce serait une erreur de penser qu'il faille toute la maturité des ans pour comprendre le bien et le mal. En effet, cette intelligence naît et croît avec nous. L'*éducation* (1) et l'exemple la fortifient, mais elle fut déposée par Dieu au fond de notre cœur. Ne craignez donc pas de trop *vous adresser à la conscience* (2) de l'enfant; craignez bien plutôt de ne pas l'émouvoir assez. Il n'est rien d'utile et de bon qu'il ne soit facile de persuader à la jeunesse, il n'est pas d'obligation qu'on ne puisse lui rendre aimable et douce. L'étude même peut devenir pour elle un amusement et une source de bonheur. Ce ne sont pas seulement les mots d'une langue étrangère que l'enfant apprend : ce sont des idées dont il nourrit son esprit. Plus il étudie, plus il conçoit par lui-même des choses nouvelles, plus aussi il jouit de sa raison. Son cœur est pur, sa vie dégagée de soins et d'inquiétudes, et il n'aura jamais à se repentir de ses premières années, s'il les applique à un travail utile et quotidien.

Latijnsch Thema (zonder woordenboek).

Over de Plichten der Kindsheid. — Iedere ouderdom heeft zijne plichten : twijfel niet of de kindsheid zelve heeft de hare, welke beginnen zoodra het kind tot leeren bekwaam is. Men zou zich vergissen, mocht men denken dat gansch de rijpheid der jaren noodig is om te weten wat goed en wat kwaad is. Die wetenschap wordt inderdaad met ons geboren en groeit op met ons. De *opvoeding* (1) en het voorbeeld versterken die, maar zij werd door God in 't diepste van ons hart neergelegd. Vrees dus niet 's kinds *geweten* te veel *in aanspraak te nemen* (2); vrees veeleer zijn geweten niet genoeg te roeren. Er is niets nuttigs, niets goeds waartoe het niet gemakkelijk is de

jeugd over te halen, alle verplichtingen vermag men haar beminnelijk en zoet te maken. De studie zelve kan voor haar een vermaak en eene bron van geluk worden. Het zijn niet alleen de woorden eener vreemde taal welke het kind aanleert : het zijn denkbeelden waarmêe zijn geest gevoed wordt. Hoe meer het kind leert, hoe meer nieuwe dingen het door zich zelf begrijpt en hoe meer ook het van zijn verstand genot heeft. Zijn hart is zuiver, zijn leven vrij van zorgen en kommernissen, en het zal nooit zijne jonge jaren te betreuren hebben, indien het deze aan een nuttig en dagelijksch werk besteedt.

(1) *Institutio.* — (2) *Conscientiam interrogare.*

N. B Les élèves ont trois heures pour faire leur travail.

Rhétorique. Humanités modernes (section scientifique).

Histoire et Géographie.

I. Montrez que le XVIIe siècle a été, pour la Belgique, un siècle de malheur.

II. A quelle époque et dans quelles circonstances fut consommée la ruine politique et économique de Louvain, Dinant et Bruges?

III. Qu'appelez-vous *principe des nationalités?* — Quelle est son origine? — A la faveur de quelles circonstances s'est-il développé? — Quels changements l'application de ce principe a-t-elle amenés dans la carte de l'Europe du XIXe siècle ?

IV. Faites ressortir les conditions dans lesquelles se trouve le port d'Anvers. Traiter spécialement les points suivants : 1° situation géographique de ce port; — 2° importance de son aire commerciale; — 3° ses installations et son outillage; — 4° son mouvement d'importation et d'exportation.

V. Comment ferez-vous pour marquer sur une sphère tous les lieux situés à 555 kilomètres de Bruxelles ?

N. B. 1. — Les élèves ont quatre heures pour faire leur travail.

2. — Les réponses peuvent être rédigées, au choix des concurrents, en français ou en flamand.

3. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

262. — **B. P. Grenfell, A. S. Hunt et E. J. Goodspeed,** *The Tebtunis Papyri.* Part. II. With map and two collotype plates. Londres, H. Frowde, 1907. 45 sh.

Les fouilles d'Umm-el-Baragât, l'ancienne Teptynis, eurent lieu en hiver 1899-1900. Elles furent faites par MM. Grenfell et Hunt, sous les auspices de l'Université de Californie, avec des fonds fournis par Mrs Phoebe A. Hearst. Les papyrus provenant de momies de crocodiles et datant du IIe et du Ie siècle avant notre ère furent publiés en partie en 1902 dans le volume premier; ils seront continués dans le troisième volume. Au début des fouilles, c'est dans les maisons de la ville antique que l'on recueillit les papyrus que MM. Grenfell et Hunt publient dans ce deuxième volume, avec l'aide de M. Goodspeed, de l'Université de Chicago. Ils appartiennent presque tous aux trois premiers siècles de notre ère. Le déchiffrement, commencé dès 1900 par M. Goodspeed, fut continué en 1904 par MM. Grenfell et Hunt, et l'impression fut commencée dès lors.

Les fragments littéraires (nos 265-278) ne sont pas importants. Un seul fait exception : ce sont 106 lignes, malheureusement mutilées, du *Bellum Trojanum* de Dictys de Crète, dont nous n'avions qu'une traduction latine (publiée par F. Meister, chez Teubner, 1872) Le reste sont des fragments de l'Iliade, de Démosthène, *De falsa legatione*, des fragments médicaux, astronomiques, astrologiques et une formule magique.

Les documents occupent la plus grande partie du volume. Viennent d'abord quelques pièces de l'époque ptolémaïque, puis 140 documents de l'époque impériale suivis d'une description sommaire de 265 pièces non reproduites. Beaucoup de ces documents ressemblent à ceux que nous connaissons, mais il y en a aussi qui sont entièrement nouveaux.

Nous ne pouvons les passer tous en revue et nous devons nous borner à en signaler quelques-uns. Au no 316, nous trouvons une série de déclarations faites par écrit et sous la foi du serment, par des éphèbes d'Alexandrie. Elles sont toutes datées de la 3e année de Trajan (an 99) et rédigées d'après une formule uniforme. L'éphèbe donne son nom, sa tribu, son dème, le numéro de sa symmorie et le nom de son symmoriarque; puis il certifie qu'il a été admis seize ans auparavant parmi les éphèbes et dans la symmorie indiquée, qu'il n'y

a pas eu de fraude, qu'il a reçu un certificat officiel; ensuite il dit si sa mère jouit du droit de cité romaine ou alexandrine, il indique sa profession, son âge, ses marques distinctives; enfin il s'engage à notifier, le cas échéant, son changement de domicile au symmoriarque et il indique sa résidence actuelle. Cette pièce est d'une importance capitale pour l'étude de l'éphébie alexandrine.

Au n° 285, nous avons un rescrit de Gordien, qui déclare que l'omission de l'inscription des enfants à l'état civil ne suffit pas pour les rendre illégitimes (*Cod. Just.*, 7, 16, 15).

Vingt-cinq documents concernent les prêtres de Soknebtunis (n°s 291-315); ils jettent un jour nouveau sur les relations des temples avec l'État à l'époque romaine.

Trente-cinq documents sont relatifs aux impôts (n° 336-371). On sait que nulle part on ne trouve une variété d'impôts aussi grande que dans l'Égypte ancienne. Ces nouveaux documents apportent des renseignements nouveaux sur leur nature et leur perception. En appendice (p. 339), les auteurs publient le papyrus 372 du *British Museum*, encore inédit, qui fournit également des détails nouveaux sur le montant de certains impôts.

Parmi les contrats, nous distinguerons deux nouveaux contrats d'apprentissage. Dans l'un, de l'an 10 après J.-C., un jeune garçon nommé Pasion est placé chez un tisserand pour un an. L'autre est de l'an 117 : une mère fait apprendre le même métier à son fils. Ces deux contrats sont à ajouter aux cinq pièces du même genre que nous possédions.

Dans un appendice important (pp. 343-425), les auteurs ont dressé une liste des noms de lieux du Fayoum, destinée à compléter celle que Wessely a donnée dans sa *Topographie des Faijûm* (Denkschr. d. k. Akad. in Wien, 1904). Enfin, les tables détaillées occupent 60 pages : elles groupent alphabétiquement les renseignements de toute nature que contient le volume. J. P. W.

263. — **Emilio Costa**, *Storia del diritto romano pubblico*. Florence, G. Barbèra, 1906. Un vol. in-18 de XIV-334 pages. 2 fr. 50. (*Manuali Barbèra di scienze giuridiche, sociali e politiche*. N° VII).

En dépit du titre qu'il porte, ce nouvel ouvrage du savant professeur de l'Université de Bologne ne comprend en réalité que l'histoire de la constitution politique de Rome. Le *jus publicum*, en effet, n'y est étudié que dans son sens rigoureusement propre et technique, en opposition avec le *jus privatum*, c'est-à-dire comme l'ensemble des règles juridiques relatives à l'organisation, au gouvernement et à l'administration de l'État. Or à Rome, l'existence même de l'État

impliquait nécessairement trois éléments fondamentaux : le peuple considéré au moins théoriquement comme le dépositaire de la souveraineté, le sénat dont la collaboration est exigée pour la validité des décisions des comices populaires, les magistrats qui sont investis du pouvoir exécutif. C'est donc à retracer les vicissitudes par lesquelles ces trois éléments ont passé et à étudier leurs rapports réciproques que M. Costa a borné sa tâche.

En restreignant ainsi de propos délibéré le cadre de son manuel, il lui assurait l'avantage d'un plan aussi simple que méthodique. La matière y est en effet répartie en cinq livres qui correspondent aux principales périodes de l'histoire romaine : les Origines (pp. 45-61), la République jusqu'à la guerre sociale (pp. 63-203), le dernier siècle de la République (pp. 205-262), l'Empire (pp. 263-303), la constitution de Dioclétien et de Constantin (pp. 305 324).

Le volume s'ouvre par une Introduction générale (pp. 1-43), à laquelle l'auteur a donné un développement relativement considérable; c'en est du reste une des parties les plus intéressantes et les plus originales. On y trouve d'abord un aperçu sommaire des sources anciennes auxquelles doit puiser l'historien du droit public : textes littéraires, juridiques et épigraphiques, monnaies, papyrus, monuments figurés; puis, une revue critique de la littérature du sujet, depuis les compilations des antiquaires du xve siècle jusqu'au *Staatsrecht* de Mommsen. Les jugements portés par M. Costa sur les travaux de ses devanciers paraissent généralement équitables et suffisamment motivés. Je pense cependant qu'il n'a pas assez mis en relief l'importance de l'œuvre de Louis de Beaufort; dans sa célèbre *Dissertation* (qui n'est même pas signalée), l'érudit français appliquait pour la première fois d'une façon systématique les règles de la critique historique aux traditions plus ou moins légendaires qui encombraient le champ des annales de Rome, et par là-même il ouvrait la voie à l'étude scientifique de l'histoire romaine tout entière, tant interne qu'externe; au reste, il y abordait aussi l'examen de plusieurs problèmes intéressant directement le droit public, comme par exemple le nombre des tribus, l'origine de la dictature, de la questure et du tribunat de la plèbe.

C'est une tâche malaisée et périlleuse que celle de retracer la physionomie exacte de la constitution de l'époque royale : M. Costa s'en est acquitté avec un rare bonheur; je note particulièrement le parti très habile qu'il a su tirer de l'étude des survivances constatées aux temps historiques et de la comparaison avec les institutions primitives d'autres peuples indo-européens, placés dans des conditions analogues de développement. L'auteur se sépare nettement ici des tenants de

l'école hypercritique, qui dénient toute valeur au témoignage de la tradition et ne la considèrent que comme le produit artificiel de combinaisons et de falsifications de l'époque récente. A cet égard, l'attitude prise par M. Costa mérite d'être signalée; elle montre que le mouvement de réaction inauguré en Italie, il y a quelques années, contre les exagérations de certains disciples de Mommsen, continue à rallier de précieuses adhésions.

Le livre consacré aux institutions de la République est de loin le plus important de l'ouvrage; M. Costa en décrit avec autant et précision que d'exactitude le mécanisme compliqué et délicat. Par une innovation dont il convient de le féliciter, il s'occupe dans un livre spécial des multiples changements qui s'introduisent dans la constitution romaine à la faveur des luttes civiles du dernier siècle et qui finissent par amener, sous l'étiquette fallacieuse de dictature, l'établissement d'une véritable monarchie militaire de caractère absolutiste.

Par contre, la constitution impériale n'est étudiée par M. Costa que d'une façon sommaire, dans ses lignes principales. Mais il n'a rien oublié d'essentiel, et son esquisse suffit à montrer que, contrairement à l'opinion défendue par Mommsen et Willems, le régime instauré par Auguste et ses successeurs immédiats, n'a que les apparences d'une dyarchie; en réalité, les pouvoirs souverains y sont déjà concentrés entre les mains du prince; sur la scène politique, les comices et le sénat lui-même ne remplissent désormais que le rôle accessoire de figurants sans importance véritable.

En élaborant ce petit manuel, M. Costa — est-il nécessaire de l'ajouter? — n'a pas eu la prétention de renouveler notre connaissance des institutions politiques de Rome; c'est un but plus modeste qu'il s'est assigné. Il a voulu fournir aux juristes, aux économistes, aux historiens, comme aussi au grand public cultivé, une synthèse rapide, mais cependant fidèle et suffisamment complète, des principaux résultats auxquels ont abouti les récentes études sur le droit public romain. C'est dans cette préoccupation qu'il faut chercher l'explication et la justification des procédés d'exposition adoptés par l'auteur. Indépendamment de la bibliographie générale donnée dans l'Introduction, il a fait précéder chaque chapitre de l'indication des travaux modernes qu'il convient de consulter; mais dans le cours de son ouvrage, il évite systématiquement d'examiner, voire même de signaler, les innombrables controverses que soulèvent le désaccord, l'obscurité ou l'incertitude des sources anciennes. Quant à ces sources elles-mêmes, l'auteur prend soin d'y renvoyer souvent le lecteur et d'ordinaire il reproduit en note les textes les plus importants;

mais ici encore, il ne signale que les passages qui corroborent l'opinion à laquelle il s'est arrêté et il passe les autres sous silence. On n'aperçoit que trop les inconvénients de cette méthode, et il est inutile d'y insister; ils sont en quelque sorte inévitables et constituent la rançon obligée des avantages très réels que les ouvrages de ce genre possèdent à d'autres points de vue.

Au reste, j'ai hâte d'ajouter que les spécialistes eux-mêmes ne consulteront pas sans profit ce petit volume. Ils y rencontreront des aperçus originaux, des conjectures ingénieuses, des considérations judicieuses et profondes. Ils regretteront sans doute que M. Costa ait été empêché de les mettre à même de contrôler toutes ses assertions, de connaître et de peser ses arguments, de discuter ses hypothèses; ils se consoleront à la pensée que le savant auteur du *Corso di storia del diritto romano* se trouve moralement engagé, par la publication de ce manuel, à reprendre dans un traité approfondi l'histoire de la constitution romaine et à faire bénéficier ainsi leurs études de prédilection des ressources de sa science et de son érudition.

LÉON HALKIN.

264. — **E. Espérandieu**, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*. Tome Ier. Alpes maritimes. Alpes cottiennes. Corse. Narbonnaise. Paris, Impr. nat., 1907. Chez Leroux, rue Bonaparte 128. 25 frs.

« Quel dommage, disait il y a une douzaine d'années, M. Camille Jullian, que nous ne possédions pas un catalogue complet de toutes les sculptures gallo-romaines, statues et bas-reliefs, religieuses et civiles, politiques et funéraires, conservées en si grand nombre dans nos musées provinciaux! Quel plus grand dommage encore qu'on n'en publie pas, avec reproductions, un *Corpus* détaillé, analogue à celui que M. Le Blant a donné pour les sarcophages chrétiens! On aurait là une merveilleuse collection, unique peut-être, pour l'histoire de nos antiquités nationales. Les musées de Sens, de Langres, d'Épinal, de Bordeaux, d'Arlon, de Trèves et bien d'autres, sans parler de ceux du Midi, renferment encore des trésors inexplorés de nos archéologues. Ceux d'entre eux qui s'occupent d'archéologie romaine trouveraient dans un recueil de ce genre, pour les métiers, les costumes, les instruments, des détails que ne leur offrent pas les musées de Rome et de Naples. Les amis des choses gauloises verraient revivre nos ancêtres dans leurs croyances, leurs professions, leurs maladies et leurs luttes pour la fortune, et ceux-là surtout de nos ancêtres dont parlent peu les textes et les inscriptions, les gens de métier, les petits et les déshérités. »

M. Espérandieu reproduit ces mots dans son Introduction et ils expliquent fort bien l'utilité de la grande entreprise à laquelle il consacre ses efforts. L'ouvrage comprendra cinq volumes in-4°. Le premier volume, que nous avons sous les yeux, a 490 pages in-4° et contient une description de 835 bas-reliefs, reproduits par la simili-gravure. Les Alpes maritimes, les Alpes cottiennes et la Corse n'ont fourni que les 23 premiers; le reste appartient à la Narbonnaise. Le *Corpus* des inscriptions latines a servi de modèle pour le plan : comme dans le *Corpus* des inscriptions latines, M. Espérandieu a cru, avec infiniment de raison, qu'il fallait tout donner, parce que tout bas-relief peut avoir, à un moment donné, son intérêt; qu'il fallait suivre l'ordre géographique et rendre aussi sobre que possible le texte qui accompagne chaque sculpture. Les discussions sont du ressort des monographies archéologiques. Il nous donne donc les indications suivantes : origine, place actuelle, nature de la pierre, dimensions, bibliographie, puis la reproduction avec une courte description. Nous ne pouvons, même sommairement, dresser ici la liste des richesses que nous offre M. Espérandieu et qui feront la joie des archéologues et des historiens de l'art gallo-romain. Nous lui souhaitons, dans notre intérêt, de mener à bonne fin, et le plus rapidement possible, cette vaste et belle entreprise. J. P. W.

265. — *The University of Chicago. Studies in classical philology.* Vol. IV. Chicago, Univ. Press, 1907.

Ce volume contient deux travaux intéressants, l'un sur la *Sanctae Silviae Peregrinatio* par E. A. Bechtel, l'autre sur l'administration civile et militaire du Norique et de la Rétie par Mary B. Peaks.

La *Peregrinatio ad Loca Sancta* fut découverte à Arezzo et publiée par Gamurrini en 1887. Elle fut reprise dans le *Corpus script. eccl.* par P. Geyer en 1898. Ce voyage à Jérusalem fut écrit vers la fin du IVe siècle par une femme, sainte Silvie d'Aquitaine : c'est du moins ce qu'on admet généralement avec le premier éditeur. Son intérêt est à la fois topographique, historique et grammatical. C'est à ce dernier point de vue que se place M. Bechtel. L'auteur raconte son voyage dans la langue parlée de son temps; elle écrit comme elle parlait et l'on se rendra aisément compte de l'importance d'un pareil ouvrage pour l'histoire de la langue et de la grammaire latine. M. Bechtel a trouvé insuffisantes les éditions de Gamurrini et de Geyer qui ne concordent pas et il commence par donner une édition nouvelle, d'après une collation soigneuse de l'unique manuscrit faite pour lui par M. Washburn. Il a tâché de reproduire exactement le ms. et son apparat critique indique les différences qui séparent son texte

de ceux de ses prédécesseurs. D'après ce texte nouveau, il étudie ensuite (pp. 75-157) toutes les particularités qu'il présente : orthographe et prononciation, formation des mots, déclinaison et conjugaison, syntaxe, enfin le style et le vocabulaire. Les historiens de la langue latine et ceux des langues romanes trouveront une ample moisson à faire dans ce travail consciencieux et complet.

Mlle Mary B. Peaks a entrepris une Histoire du Norique et de la Rétie et elle nous donne ici les chapitres II et III de son étude, ceux qui traitent des gouverneurs et de l'armée jusqu'à l'époque de Constantin. C'est une étude principalement épigraphique. L'auteur a réuni les matériaux avec un soin méticuleux et les a classés avec une grande clarté, complétant les renseignements épigraphiques par les textes littéraires : c'est le mérite de son travail. Il lui reste à écrire l'histoire administrative et militaire de ces deux provinces d'après ces matériaux. Elle est d'ailleurs au courant de tout ce qu'on a publié sur l'administration des provinces romaines et nous souhaitons que son travail complet paraisse bientôt. J. P. W.

266. — **W. M. Lindsay**, *Syntax of Plautus*. Oxford, J. Parker, 1907, 138 pp. (St Andrews Univ. Publ., nº IV).

C'est encore l'ouvrage de Holtze, publié en 1861 (*Syntaxis priscorum scriptorum latinorum usque ad Terentium*. Leipzig) qu'il faut consulter si l'on étudie la syntaxe latine de l'époque archaïque. Or, en 1861, le texte des auteurs antérieurs à l'époque classique n'était pas établi. Il est vrai que, depuis lors, il a paru, en Allemagne surtout, une quantité énorme de dissertations spéciales : c'est une raison de plus pour que le travail d'ensemble de Holtze soit repris et refondu. M. Lindsay, bien connu par ses ouvrages sur la *Langue latine* et sur Plaute, dont il a donné une édition, nous offre une *Syntaxe de Plaute* où il tient compte de Térence et des débris de littérature archaïque. Mais comme le titre l'indique, c'est bien de la syntaxe de Plaute qu'il traite avant tout : le reste ne vient qu'à titre de comparaison. Le plan est simple : après avoir traité de la syntaxe d'accord et de l'emploi des cas, il passe en revue les constructions qui concernent l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection. L'exposé est sobre, précis, exact; les exemples sont bien choisis, mais en petit nombre; la bibliographie est réduite au nécessaire (l'auteur cite l'ouvrage principal et le plus récent sur chaque question). C'est ainsi que M. Lindsay a pu résumer en 135 pages tout ce qu'il y a d'essentiel à dire sur la syntaxe de Plaute. Partout on reconnaît, non seulement un savant qui a tout lu, mais qui connaît son Plaute à fond et qui s'est fait sur chaque question

une opinion personnelle. Ce ne sont pas seulement les lecteurs de Plaute, mais encore tous ceux qui s'occupent de grammaire latine qui seront reconnaissants à M. Lindsay : il a admirablement montré que beaucoup de constructions classiques ne peuvent s'expliquer que si l'on remonte à l'époque archaïque (1). J. P. WALTZING.

267. — **L. Delaruelle**, *Guillaume Budé* (1468-1540). Les origines, les débuts, les idées maîtresses. Paris, Champion, 1907. *(Bibl. de l'École des Hautes Études.* Fasc. 162).

C'est un modèle de thèse humanistique que vient de publier M. Delaruelle. Cette étude est basée sur une connaissance très approfondie de l'auteur. M. Delaruelle a lu et étudié avec une patience inlassable les traités volumineux de Budé, dont le style lourd et obscur rebuterait les plus intrépides et il en a extrait tout ce qui peut intéresser l'histoire de la Renaissance française à ses débuts.

Il a examiné successivement dans Budé l'homme, le chrétien, le patriote. Budé n'a pas les enthousiasmes exubérants des humanistes italiens pour la civilisation antique. Il ne pousse pas l'amour de la philosophie païenne jusqu'à vivre en païen et à rejeter à l'arrière-plan la religion et la morale chrétiennes. Sa sagesse encyclopédique a pour fin et pour couronnement l'explication sûre des Saintes-Écritures.

Sa prédilection pour l'éloquence cicéronienne ne l'entraîne pas à se griser de belles phrases et à localiser étroitement dans des exercices de style tout le profit qu'on peut retirer des études antiques. Au contraire, ce sont des faits que Budé demande aux auteurs, il veut qu'on les comprenne avant qu'on les goûte, il attire l'attention des érudits vers les problèmes que la civilisation antique soulève et, dans ce but, il commente les écrivains qui sont les porte-voix de cette civilisation. Beaucoup plus logique que les Italiens, il cherchera à fusionner les idées antiques avec les conceptions modernes, loin de vouloir reculer de seize siècles et jeter dans un moule antique un monde diamétralement opposé.

M. Delaruelle l'a bien remarqué, mais nous aurions voulu qu'il fît

(1) Citons des exemples : 1° le supin. Plaute dit encore *spectatum eo, spectatu redeo, spectatui pulcher.* C'est le nom verbal en *tus* décliné. La langue classique n'a conservé que l'accusatif et l'ablatif, que les grammairiens ont appelés supin actif et passif. 2° *quominus.* Plaute dit *quo magis* dans une proposition affirmative et *quo minus*, dans une proposition négative : *quo magis credas, quo nuptiae fiant minus.* La langue classique n'a conservé que *quominus.* — Ajoutons que, pour M. Lindsay, le latin de Plaute n'est pas le *latin vulgaire,* mais la langue que parlaient les Romains bien élevés de son temps, la langue de la bonne société.

ressortir davantage cette distinction essentielle : Budé n'est pas un promoteur de la Renaissance, purement artistique ou esthétique ; il est un humaniste précurseur de la civilisation moderne : c'est l'Érasme français.

Budé est aussi un patriote ; il aime la France, il revendique pour elle l'honneur d'occuper le même rang que l'Italie dans la république des lettres. Les Italiens ne seront plus seuls les fils et les successeurs des Romains ; il faut en finir avec leur prétendue supériorité sur les « barbares » transalpins.

Nous avons dit plus haut que Budé est l'Érasme français. Ce sont les mêmes attaques contre la philosophie tant scolastique qu'averroïste, contre les moines ignorants et les théologiens, contre les juristes ignares glossateurs et bartolistes, contre le jargon barbare et inintelligible etc. Mais est-ce la même causticité, la même ironie, la même largeur de vues, la même finesse, la même perspicacité, la même audace peut être risquée, le même style enjoué et badin ? On n'aperçoit rien de tout cela dans Budé. Bien des questions brûlantes de son temps paraissent lui avoir échappé, ou au moins, ne pas l'avoir frappé. J'en conclurais que Budé fut un grand savant (il suffit pour s'en convaincre de lire l'étude très minutieuse que M. Delaruelle a consacrée aux *Annotations sur les Pandectes* et au *de Asse)*, mais un petit esprit (1).

Ce que M. Delaruelle a réussi à mettre en relief, ce sont les services de Budé particulièrement pour la connaissance du grec, en montrant que la littérature ancienne n'avait guère le chance de prendre pied en France sous ses prédécesseurs, Lefèvre d'Étaples, Gaguin et d'autres.

Budé apparaît vraiment comme le restaurateur attitré des études antiques en ce pays.

Aussi, attendons-nous avec impatience la seconde partie de l'étude sur Budé et la grande étude sur l'humanisme français dont le présent ouvrage n'est qu'une esquisse, mais une esquisse brillante.

TH. SIMAR.

(1) J'ajoute une petite remarque bibliographique. M. Delaruelle rend longuement compte des mérites de Budé pour l'interprétation de Pline le Naturaliste. Je signale à ce propos une édition rare et curieuse de Pline où figurent les annotations de Budé. Elle fut imprimée à Paris en 1516 chez Regnault Chaudière, 4°, avec les remarques de Sabellicus, de Beroaldus, d'Érasme, de Budé, de Longueil et d'autres. Elle se trouve à la Bibl. Mazarine, n° 3872.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

268-269. — **J. Bitter** et **P. Valkhoff**, *Vers et prose. Chrestomathie des poètes et des prosateurs français*, illustrée de 24 portraits. Première partie. *Des Serments de Strasbourg à Fénelon.* 1 vol. in-8. 255 p. Deuxième partie. *De Le Sage à Verhaeren.* 1 vol. in-8. 440 p. Zwolle, W. E. I. Tjeenk Willink, 1907. 1 fl. 40 et 1 fl. 90.

Les mêmes, *Précis de l'histoire de la littérature française.* 1 vol. in-8. 117 p. 1 fl.

Dire que la *Chrestomathie* de MM. Bitter et Valkhoff réalise l'idéal serait excessif, et nous aurons quelques critiques à formuler à son sujet; elle constitue toutefois une œuvre de grand mérite, qui initiera les élèves aux beautés des lettres françaises et leur fournira le moyen de se faire une idée assez nette des principaux auteurs, en leur mettant sous les yeux, soit des morceaux isolés qui forment un tout, soit des fragments étendus, reliés entre eux par un résumé succinct des parties omises. Quant au *Précis*, malgré certaines lacunes inévitables, et, en particulier, malgré l'absence d'une table des matières et d'une liste des auteurs et des œuvres, il constitue un manuel clair, simple, propre à guider et à soutenir les élèves dans une étude délicate et complexe, mais qui, bien comprise et intelligemment conduite, produirait d'heureux résultats.

Ce n'est pas le moindre mérite des auteurs de la chrestomathie que d'avoir réservé une place importante à la littérature du moyen âge et du XVIe siècle, d'y avoir choisi les œuvres les plus caractéristiques parmi lesquelles je regrette toutefois de ne pas voir figurer la *Conquête de Constantinople* par Villehardouin (Les croisés à Venise — L'arrivée à Constantinople), et de s'être bornés, selon le système suivi par MM. Clédat et Faguet, à rajeunir les œuvres plutôt que de les traduire en français moderne.

MM. Bitter et Valkhoff ont cru devoir reproduire de longs fragments des tragédies de Corneille et de Racine et des comédies de Molière. C'est un tort selon moi. Corneille, Racine, Molière sont dans toutes les mains, partout il en existe des éditions classiques, et récemment M. Fr. Klincksieck publiant à Leipzig une excellente *Chrestomathie der französischen Literatur des 17. Jahrhunderts* justifiait par le grand nombre d'éditions classiques existantes l'exclusion des grands dramaturges du XVIIe siècle. Les 65 pages que MM. Bitter et Valkhoff leur consacrent auraient pu être réservées à d'autres écrivains, à Bossuet qui n'est représenté que par deux courts fragments des oraisons funèbres de Condé et de la duchesse d'Orléans, aux autres orateurs de la chaire dont il n'est pas fait mention.

Parfois les auteurs se sont départis de la règle qu'ils s'étaient imposée dès le début de faire précéder les extraits reproduits de l'analyse de l'œuvre à laquelle ils appartiennent; il en est ainsi pour Calvin, pour Bossuet, pour Montesquieu, pour Mad. de Staël, pour les historiens du XIXe siècle, et l'inconvénient est d'autant plus sensible que les textes signalés ne sont précédés d'aucune notice sur les écrivains. En effet, la chrestomathie ne comprend que les textes; les notices biographiques et littéraires ainsi que les vues d'ensemble sur le développement de la littérature sont renvoyées au *Précis* dont MM. Bitter et Valkhoff font l'indispensable complément du recueil. Ce système, assez fréquemment adopté en Allemagne, ne me paraît pas présenter beaucoup d'avantages. L'étude des œuvres littéraires offre plus d'intérêt pour l'élève et devient plus fructueuse lorsqu'une notice simple, claire, concise, qui caractérise l'écrivain et apprécie son œuvre, accompagne les fragments dont le choix a été fait pour justifier en quelque sorte les opinions émises dans la notice.

S'agirait-il de caractériser l'œuvre poétique de Th. Gautier — je choisis Gautier parce que la chrestomathie le passe sous silence, — après avoir donné les quelques notes biographiques indispensables, je rappellerais cette pensée exprimée par le poète lui-même et qui le caractérise si pleinement : « Mon rôle à moi, dans cette révolution littéraire (le romantisme), était tout tracé : *j'étais le peintre de la bande* ». C'est le trait général; j'entrerais alors dans le détail de l'œuvre. Cependant, ajouterais-je, Gautier débuta par la littérature sentimentale : son premier recueil de *Poésies* commence « par un soupir et par un regret ». (Texte : *Virginité du cœur*). Mais certaines pages le montrent déjà tel qu'il sera surtout dans la suite : « un homme pour qui le monde extérieur existe ». (*Soleil couchant*). Son *Voyage d'Espagne* l'aida à « dépouiller la sentimentalité romantique »; il rapporta de ce pays « des paysages admirablement nets et objectifs » (*J'étais monté plus haut*), et de « très curieuses impressions d'art » (*Ribeira*). Les *Émaux et Camées* témoignent d'un nouveau développement dans sa manière : « Gautier ne fait plus de tableaux : il peint sur émail, il grave en pierres fines; le travail est minutieux et large; chaque pièce est d'un fini qui étonne ». (*Symphonie en blanc majeur*). Sa poétique tout entière, la doctrine de l'art robuste s'y trouve formulée en des vers d'une facture remarquable. (*L'Art.*) Toutefois ce stoïcien de l'art n'a pas toujours su se défendre contre une émotion sincère et communicative : *Les Vieux de la Vieille* sont une des pièces « où le calme du dilettante s'est le plus démenti ». (D'après *G. Lanson : Histoire de la littérature française*).

Contrairement au système des notices placées en dehors du recueil,

ce procédé offre encore le grand avantage d'habituer l'élève à ne pas séparer l'étude de l'histoire littéraire de la lecture des œuvres.

Le XIXe siècle est brillamment représenté dans la chrestomathie par ses poètes; mais les œuvres dramatiques y paraissent sacrifiées à la poésie lyrique. Seuls, Hugo, Musset, Augier et Rostand représentent le théâtre et le choix de leurs œuvres que fournit le recueil ne me semble pas des plus heureux. De Hugo, MM. Bitter et Valkhoff citent de longs fragments de *Ruy Blas*, mais ils négligent *Hernani* (p. ex. la scène des portraits), *Lucrèce Borgia* (la scène des cercueils), *Les Burgraves* (Barberousse paraissant chez les Burgraves); de Musset, ils reproduisent presque entièrement *Fantasio*, mais ils oublient *Lorenzaccio* dont tant de belles pages sont à citer qui comptent parmi les plus originales du théâtre romantique; de Rostand, ils transcrivent les *Romanesques* qu'ils appellent « une petite pièce ingénieuse et puérile » (*Précis*, p. 108), mais ils négligent *La Samaritaine* et *Cyrano de Bergerac*, les deux pièces qui, je pense, sont du meilleur Rostand.

Je n'insiste pas sur le reproche d'avoir omis des noms dignes de figurer dans cet ouvrage. Les auteurs ont déjà répondu à cette critique : « Cette absence que nous sommes les premiers à regretter, écrivent-ils, ne provient pas d'un oubli : la cause en est purement matérielle, le livre ne devant pas, pour des raisons pédagogiques et pécuniaires, dépasser un nombre de pages plutôt restreint. »

Quant au reproche de n'avoir pas glané de ci de là des fragments dans les principales œuvres des dramaturges du XIXe siècle, les auteurs ne pourraient y répondre qu'il est préférable de reproduire des passages étendus d'une seule pièce de théâtre que de détacher quelques pages de chacune des œuvres marquantes d'un écrivain; il n'importe pas, selon moi, qu'une chrestomathie renferme des fragments si importants, mais il faut que, par un choix judicieux de morceaux, elle donne l'idée la plus nette possible des diverses manières d'un écrivain, des divers aspects de son talent.

On le voit, c'est généralement sur la question de méthode que je suis d'un avis différent de celui de MM. Bitter et Valkhoff, mais comme je l'ai dit au début de cette rapide analyse, je reconnais les hautes qualités de leur travail et je ne doute pas qu'il rende de grands services à l'enseignement des lettres françaises dans les écoles de Hollande auxquelles il est destiné. C. LIÉGEOIS.

270. — **Fortunat Strowsky**, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, *Pascal et son temps. 1re partie : De Montaigne à Pascal.* Histoire du sentiment religieux en France au XVIe et au XVIIe siècle. Paris, 1907. 280 pp.

C'est un livre bien curieux et bien intéressant que celui de M. Strowsky, car c'est une étude psychologique qui dénote une connaissance profonde du XVIe siècle et de ses états d'âme étranges.

Ce siècle de l'enivrement produit par la Renaissance est aussi le siècle des guerres fratricides, des haines et des violences barbares. La sécurité matérielle n'existe plus, personne n'est assuré du lendemain, l'inquiétude et la crainte règnent partout. D'autre part, le trouble a saisi les consciences, on ne sait plus où est la voie et la vérité. Faut-il se tourner du côté de l'Église ou du côté de la Réforme ? L'homme du XVIe siècle n'en sait rien, mais, malgré tout, il est religieux et il veut croire. De là, il est plein d'aspirations vers la divinité, dont il attend consolation et réconfort. Ces aspirations réveillent le sentiment religieux, le font vivre, l'entretiennent dans la vitalité. On dispute sur l'efficacité de la grâce, sur l'attitude de l'âme seule à seule avec Dieu. Les réformés admettent l'irrésistible effet de l'action divine et par le fait même, suppriment la liberté. Du côté des catholiques, il y a les mystiques représentés par saint François de Sales, qui résout le problème par l'amour. L'action divine s'exercera chaque fois que l'âme aimante, loin d'y mettre obstacle, y aidera de tout son cœur ; les œuvres, les images, les sacrements que la réforme rejette comme empêchant cette influence d'en haut, saint François les conserve comme y contribuant.

Ceux-là ne sont que le petit nombre. Il y a, à côté d'eux les indifférents, gens tranquilles, probes, honnêtes, écœurés du triste état des choses ; ils désirent de tout cœur la concorde et la paix et n'ayant plus confiance dans l'autorité traditionnelle de la religion catholique qu'ils personnifient dans la Ligue, ils demandent à la philosophie antique, sinon l'oubli de leurs maux, du moins la force nécessaire pour les supporter Il n'y avait qu'une école capable de répondre adéquatement à leurs vœux : c'était l'école stoïcienne de Sénèque et d'Épictète. Les deux plus illustres représentants en sont au XVIe siècle Juste-Lipse et Montaigne.

Montaigne est stoïcien, mais d'un stoïcisme individuel et personnel qui ne peut s'enseigner dogmatiquement comme une science. L'homme qui parachève l'œuvre de Montaigne et érige en système la doctrine du Portique, c'est Juste-Lipse. La doctrine du maître belge est d'un stoïcisme fort accentué sans doute, mais il a eu soin de le clarifier, de l'épurer, de le christianiser. S'il était permis d'adresser une légère critique à M. Strowsky, nous dirions qu'il appuie trop peu sur le caractère éminemment pratique de la philosophie lipsienne. En théorie, la sagesse de Juste-Lipse consiste dans l'ensemble de toutes les connaissances divines et humaines ; c'est

une encyclopédie, qui embrasse dans sa vaste conception toutes les branches du savoir. Mais il y a une partie pratique à laquelle toute la doctrine est subordonnée. L'adepte, par le fait même qu'il a, pour ainsi dire, l'omniscience doit être plus capable que le vulgaire de discerner le bien du mal, la vertu du vice ; ses connaissances doivent donc lui frayer un chemin vers cette vertu désirée, la tranquillité et le calme au milieu des orages de la vie. Dans ses dernières œuvres, Lipse va jusqu'à dire que la science est inutile et superflue, si elle n'a la vertu pour fin et pour objet.

M Strowsky insinue aussi que l'épicuréisme fut représenté à Louvain par Erycius Puteanus. C'est une erreur. Erycius Puteanus eut, certes, l'intention de réhabiliter Épicure. Mais il abandonna très vite ce projet qui aurait soulevé de vives oppositions, et il se rabattit sur un éclectisme vague qui préconisait, comme Juste-Lipse, une certaine vertu où la science devait tendre par toutes ses voies.

Après nous avoir dépeint l'apogée du stoïcisme introduit dans les sphères officielles, pour ainsi dire, par Du Vair, dans la littérature par Balzac, Descartes, voire même Corneille dont les personnages farouches et formidables sont de vrais Thraséas, M. Strowsky nous montre grandissant à côté de lui le parti de l'épicuréisme, de l'impiété et de l'irréligion avouée. Ames passionnées et faibles, beaux esprits indifférents, libertins avérés, les adeptes de cette philosophie dégoûtés du passé et incertains de l'avenir ne songent qu'à jouir du présent. Le plus beau spécimen de cette classe est Vanini, âme hypocrite et vile, nature méchante, esprit fort dont l'influence est grande sur la jeunesse dorée et jouisseuse qui raille par pose et qui va puiser dans la *Sagesse* de Pierre Charron des arguments pour saper les fondements de la religion.

Chose étrange, ce P. Charron, bouc émissaire de l'impiété de son siècle, est loin d'avoir écrit son livre dans un but irréligieux. Il préconise la sagesse humaine « une droiture, belle et noble com-» position de l'homme entier en son dedans, en son dehors, ses » pensées, paroles, actions et tous ses mouvements : c'est l'excellence » et perfection de l'homme comme homme » (p. 186). Malheureusement, il exclut la sagesse divine et subordonne la religion à sa sagesse laïque.

Si la vertu n'est pas solidaire de la religion, il est clair que la religion peut être écartée de la vertu et que la vertu peut exister sans elle. Charron veut aussi que le sage ne se laisse guider que par la raison, qu'il juge et pèse les choses sans s'attacher à aucune. Il es ainsi, sans le savoir, le premier des libres-penseurs.

Après Charron, l'idole des libertins c'est, chose curieuse, Mon-

taigne que nous avons rangé dans les stoïciens. C'est alors qu'on lui attribue une philosophie toute épicurienne, la doctrine de la « bonne nature » qu'il faut suivre sans trop se préoccuper du reste. Cette théorie tronque la pensée de Montaigne, M. Strowsky en donne des exemples typiques.

Nettement stoïcien pendant la majeure partie de sa vie, ainsi que le prouvent les notes (1) marginales du précieux exemplaire de Bordeaux, Montaigne dans sa vieillesse aimait à se perdre dans les souvenirs du jeune âge, à se donner un air d'épicurien, qui lui a valu une réputation philosophique imméritée.

Au moment même où le parti de l'irréligion paraît le plus fort, il s'émiette et croule par son insouciante négligence ; il ne sait que rire et s'amuser, tandis que ses adversaires catholiques ont pour eux la science, l'énergie et l'action (saint Vincent de Paul, les Jésuites).

Ce n'est donc pas dans l'impiété ou l'athéisme que sont les germes de décadence de la religion catholique au XVIIe siècle, c'est dans l'ardeur des études théologiques et de la casuistique, d'où sortiront le molinisme et le jansénisme.

Ainsi M. Strowsky nous a amené peu à peu jusqu'au génie où viennent aboutir les idées religieuses d'un siècle entier, jusqu'à Blaise Pascal.

Il est inutile d'insister sur la valeur du travail de M. Strowsky. Nous l'avons dit et le répétons encore : seul un savant rompu à la connaissance des idées qui avaient cours au XVIe siècle, pouvait tenter une étude aussi délicate que celle du sentiment religieux en France à cette époque. L'éminent professeur de Bordeaux y a pleinement réussi. TH. SIMAR.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

271. — **F. Piquet,** *Précis de phonétique historique de l'allemand, accompagné de notions de phonétique descriptive.* Paris, C. Klincksieck, 1907. In-12, XVI-244 pp. 3 fr.

« Ce *Précis*, dit l'auteur dans sa « préface », s'adresse avant tout aux étudiants et professeurs curieux de connaître l'histoire — et par suite de mieux entendre le sens — de la langue qu'ils apprennent ou enseignent. A quelques-uns de ces lecteurs il suffira, offrant les faits essentiels du chapitre le plus important de la grammaire historique de l'allemand. Aux autres (il faut souhaiter que cette catégorie soit

(1) C'est sur cet exemplaire préparé par Montaigne lui-même pour l'édition définitive des *Essais* qu'est faite l'édition municipale de Bordeaux. M. Strowsky vient d'en publier le premier volume. C'est un modèle sous tout rapport.

la plus nombreuse) il servira d'introduction à l'étude de la philologie germanique... Il y a aussi lieu de croire que les élèves des classes supérieures des lycées et collèges le feuilletteront avec intérêt et profit.

« On ne trouvera dans ce modeste exposé rien qui ne soit connu et, il faut l'espérer, assuré. Du premier coup d'œil on apercevra ce qui en fait l'originalité. C'est le souci de donner, pour une bonne partie des exemples, les formes indo-européenne, germanique, ancien-haut-allemande et moyen-haut-allemande, de façon qu'apparaisse dès l'instant et dans le même mot la diversité des aspects que manifeste la langue depuis le passé le plus lointain. C'est ensuite la préoccupation de choisir les exemples témoignant de l'état indo-européen dans le latin, très proche de nous, et de donner la préférence à ceux qui survivent dans des mots français, pour que le lecteur qui ignorerait le latin, ne soit pas désorienté. C'est aussi la presque constante exclusion des exemples pris dans des dialectes germaniques autres que le gotique, langue aisée, nettement délimitée et se prêtant merveilleusement à l'explication des phénomènes qui intéressent l'histoire de l'allemand. C'est, enfin, la fréquente opposition de mots français et de mots allemands qui ont ensemble quelque rapport étymologique, par quoi naît une persistante et intéressante comparaison des deux langues ».

Pouvais-je mieux faire connaître le but et le caractère de cet ouvrage qu'en reproduisant ces lignes de la préface ? Je n'ai plus qu'à ajouter que le *Précis* est divisé en trois parties; la première (pp. 1-24) est une esquisse de l'origine et de l'évolution de l'allemand ; la seconde (pp. 25-74) donne des notions de phonétique descriptive ; la troisième, de loin la plus étendue (pp. 75-202), forme la phonétique historique de la langue allemande.

Cette troisième partie contient à son tour trois sections, consacrées respectivement à l'histoire des voyelles et des diphtongues, à celle des consonnes et à celle des sonantes depuis l'indo-européen jusqu'au haut allemand moderne.

Enfin, quatre appendices des plus utiles, entre autres un tableau représentant les deux mutations consonantiques et un second indiquant l'origine des sons actuels de l'allemand, suivent cet exposé, tandis qu'un double index (index des mots cités de l'allemand moderne et index des mots français cités à cause de leurs relations avec les mots allemands) termine le volume. En tête de l'ouvrage se trouve un aperçu bibliographique, mentionnant les ouvrages auxquels doit recourir celui qui, après avoir étudié le *Précis*, désire acquérir une connaissance plus approfondie du sujet traité.

Depuis quelques années, nous constatons en France des essais

très louables en vue de faire progresser l'enseignement de la langue allemande, et à coup sûr l'on ne pourrait mieux y réussir qu'en mettant à profit les résultats de la science allemande. Le manuel dont il s'agit ici en est une nouvelle preuve. Nous lui souhaitons de tout cœur le succès qu'il mérite. C. LECOUTERE.

272. — **G. Kalff**, *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde*. T. II. Groningen, J. B. Wolters, 1907. In-8°, VIII-536 pp. 6 fl. 50.

Le second volume de l'histoire de la littérature néerlandaise de M. Kalff est consacré, en majeure partie, à la période des « rhétoriciens » (seconde moitié du XVe et commencement du XVIe siècle). L'auteur termine d'abord la littérature du moyen âge par l'examen des productions dramatiques de cette époque ; puis il aborde l'origine des chambres de rhétorique, leur constitution, leur activité : poésie lyrique, théâtre, œuvres en prose. Il s'arrête au moment où commence à se faire sentir l'influence de la Renaissance et de la Réforme.

Je n'ai pas à revenir sur ce que j'ai dit lors de l'apparition du premier volume de cette histoire (cfr. *Bull.*, t. X, p. 127-129). On trouve dans celui-ci le même caractère, la même méthode, les mêmes qualités maîtresses. M. Kalff se meut ici dans un milieu qu'il connaît à fond depuis de longues années ; rien de surprenant donc si, sous plus d'un rapport, ce volume l'emporte même sur l'autre. C. LECOUTERE.

273. — **P. Stachel**, *Seneca und das deutsche Renaissancedrama*. Studien zur Literatur- und Stilgeschichte des 16. und 17. Jahrhunderts. Berlin, Mayer und Müller, 1907. In 8°, X-388 pp. 11 m. (Palaestra, vol. XLVI).

Le premier chapitre de cet ouvrage est consacré à un examen, succinct mais complet, des tragédies de Sénèque, pp. 4-29 ; dans les trois autres, M. Stachel traite de l'influence de Sénèque sur le drame scolaire en Allemagne (pp. 30-136), sur le théâtre hollandais (pp 137-179) et sur la littérature allemande du XVIIe siècle (pp. 180-350). Comme on voit par cet aperçu, l'auteur a pris *deutsch* dans le sens étendu qu'en Allemagne on donne souvent à ce mot. Il a eu tort. En effet, il a été amené par là à écrire son troisième chapitre : l'influence de Sénèque en Hollande. C'était inutile après l'excellente monographie de M. Worp sur ce sujet ; aussi bien, malgré tout le soin consacré à cette partie de son travail (1), l'auteur ne nous apprend rien de nouveau. Dans le deuxième chapitre se constatent aussi les conséquences de ce défaut de méthode.

(1) Cependant les pages où l'auteur parle de l'influence de Sénèque sur Vondel ne nous ont pas entièrement satisfait ; ce nous semble ni assez clair ni assez exact.

Ce qui donne au livre sa valeur, c'est le dernier chapitre, de loin le plus important, où est examinée, d'une façon détaillée et approfondie, l'influence de Sénèque sur le théâtre allemand du XVIIe siècle. C'était là, à proprement parler, la question que M. Stachel avait à résoudre, afin d'atteindre le but qu'il se proposait à lui-même (p. 3). Fort heureusement, il n'y a que des éloges à lui décerner. Il a épuisé le sujet; il nous donne en abondance des résultats définitifs. Il les a obtenus, grâce à une connaissance complète de la matière et à la méthode irréprochable avec laquelle il se sert des documents et matériaux accumulés avec autant de zèle que de perspicacité (1).

C. LECOUTERE.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

274-275. — **D. Blanchet et J. Toutain,** *Histoire de France et Histoire générale depuis les origines jusqu'à la Révolution.* — Ecoles normales primaires. Première année. 1 vol. in-18 de 1-581 pages. Paris, Belin, 1906.

A. Malet, *Histoire de France et Notions sommaires d'Histoire générale de 1610 à 1789.* (Enseignement secondaire des jeunes filles, deuxième année). 1 vol. in-16 de 1-351 pages. Paris, Hachette, 1906.

En ce moment où, en Belgique, la réforme de l'enseignement moyen est à l'ordre du jour, il nous est particulièrement agréable de signaler ces deux ouvrages excellents, destinés, l'un aux écoles normales primaires, l'autre à l'enseignement secondaire des jeunes filles. Tous deux sont rédigés conformément aux programmes de 1905 : l'histoire du moyen âge est réduite à de justes, mais suffisantes proportions, et l'histoire moderne reçoit des développements considérables; en outre, l'histoire politique proprement dite a cédé à l'histoire de la civilisation la place prépondérante qu'elle occupait.

Une analyse détaillée de ces deux livres serait superflue. Cependant, afin de donner une idée exacte de leur valeur intrinsèque, nous reproduisons, dans un tableau comparatif, le sommaire des matières pour le XVIIIe siècle.

BLANCHET et TOUTAIN	MALET
La Régence de Philippe d'Orléans, Dubois, Fleury.	La France sous Louis XV (La Monarchie absolue; les Parlements)

(1) M. Stachel paraît bien au courant des travaux modernes; toutefois il ne cite pas la monographie de M. Mallinger sur la *Médée* (Louvain, 1898).

La France et l'Angleterre au dix-huitième siècle.

La Prusse et l'Autriche au dix-huitième siècle.

La Russie au dix-huitième siècle; Pierre le Grand, Catherine II.

La fin du règne de de Louis XV.

L'esprit public au dix-huitième siècle.

Les préliminaires de la Révolution; Louis XVI.

L'Indépendance des États-Unis.

L'Angleterre au dix-huitième siècle. (Le Régime parlementaire).

La Prusse. — Frédéric II.

L'Autriche. — Marie-Thérèse et Joseph II.

L'Empire russe. — Pierre le Grand. Catherine II.

La Politique continentale au dix-huitième siècle. (La fin de la succession d'Espagne; la Succession de Pologne; Lutte entre la Prusse et l'Autriche; Partage de la Pologne).

La Politique coloniale au dix-huitième siècle. (Lutte entre la France et l'Angleterre. — Les Indes et le Canada. — L'Indépendance des États-Unis).

La France avant la Révolution. (L'État matériel : villes et campagnes. Les Artistes. Les Idées nouvelles. — Les Écrivains. — L'Opinion et le Gouvernement).

Louis XVI. — La Crise financière. — Les Convocations des États Généraux.

Ainsi qu'on peut en juger, les auteurs, et M. Malet tout particulièrement, ont eu en vue de décrire la marche générale de la civilisation, en prenant pour base l'histoire de France. Pour cela, ils ont limité leur choix aux choses essentielles, qu'ils ont ensuite groupées dans un exposé remarquable par son objectivité et son impartialité. Voilà pour le caractère général de ces deux ouvrages. Faisons connaître, pour chacun d'eux en particulier, leur valeur pédagogique par l'examen du plan général, de la méthode, des illustrations et du style.

I. *Blanchet et Toutain.* — Le sujet de ce livre est l'histoire de France envisagée en elle-même et dans ses rapports avec l'histoire générale. Par conséquent, la partie consacrée au moyen âge (1-196 pages) n'est que l'histoire spéciale de France et des quelques faits généraux qui l'intéressent, par exemple, l'empire arabe, la papauté, les Croisades. L'horizon s'élargit avec les temps modernes (197-575 pages) : la France est intimement mêlée à la politique européenne, quand elle ne la dirige pas, et, désormais, c'est l'histoire de l'Europe sur le continent et aux colonies que nous avons sous les yeux. En même temps que les vicissitudes politiques de la France, ses transformations administratives, sociales et économiques reçoivent des développements appropriés à leur importance respective.

La méthode est remarquable par son unité et par le soin avec

lequel elle a départagé les diverses opérations que comporte l'enseignement de l'histoire. Chaque chapitre comprend : un plan sommaire, un récit où les points indiqués sont largement traités; des lectures empruntées aux meilleurs historiens; l'identification des termes géographiques, ce qui tient lieu de cartes et suppose l'usage de l'atlas; un questionnaire pour les exercices oraux et un choix de sujets de devoirs écrits; enfin, l'indication des principaux ouvrages à consulter.

L'illustration, assez simple, se réduit à peu près aux portraits des personnages illustres; il nous plaît, cependant, de signaler la reproduction de quelques vitraux de la cathédrale de Chartres représentant différents corps de métiers. La simplicité et la clarté du style de ce manuel en rendent la lecture agréable et l'assimilation facile. C'est, à notre avis, le meilleur éloge que l'on puisse adresser aux auteurs, car ils peuvent être assurés d'avoir atteint leur but.

II. *Malet.* — L'ouvrage de M. Malet séduit dès l'abord par son élégance et son originalité bien françaises, contrastant quelque peu avec l'aspect didactique du manuel classique de MM. Blanchet et Toutain. Il est vrai qu'il s'adresse, non à de futurs instituteurs pénétrés déjà de l'importance de leur mission, mais à des jeunes filles, et il se devait de revêtir cet extérieur particulièrent attrayant qu'a su lui donner la maison Hachette.

Les matières traitées vont de 1610 à 1789; il en résulte que c'est un cours d'histoire générale avec l'histoire de France pour pivot. Préoccupé avant tout de retracer les étapes successives de la civilisation, l'auteur se défend d'adopter la division chronologique par siècles ou par règnes. Il groupe les manifestations de l'activité des peuples en catégories commandées par les divers facteurs de la civilisation, et de la sorte, il parvient à fusionner les faits si complexes en plusieurs synthèses entre lesquelles l'enchaînement est très apparent. Ainsi, son cours renferme à la fois l'histoire politique, militaire, artistique, littéraire, économique et sociale de l'Europe.

La méthode est simple. Un aperçu succinct des matières traitées dans chaque chapitre précède le développement où l'auteur se révèle un maître qui sait utiliser, avec un art consommé, toutes les ressources dont il dispose. Ce n'est pas un exposé ordinaire où l'on sent l'effort de l'écrivain : c'est plutôt une mise en scène des hommes et des événements. Quoi de plus frappant, pour les élèves, que la description des batailles de Rocroi, de Neerwinden et de Rosbach ? ou que l'expression « travailler pour le roi de Prusse » par laquelle le langage contemporain caractérisa le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), ou encore le surnom de « vide-gousset » donné au piètre financier que fut l'abbé Terray ?

Ces exemples pourraient être multipliés. et, à eux seuls, ils suffiraient pour affirmer la haute valeur de ce manuel. Mais celle-ci est, en outre. rehaussée par une illustration superbe. Point de ces gravures banales qui lassent vite l'attention, mais des reproductions, exécutées avec finesse, d'estampes, de tableaux, de portraits, d'ameublements, de scènes de la rue, de monuments. Mentionnons, à titre d'exemples, « la distribution de pains au Louvre, lors de la disette de 1693 », — « Noble et paysan vers 1650 », — « Paysan sous Louis XIV » Ces figurations suggestives et le plus souvent contemporaines des événements, sont accompagnées d'un commentaire explicatif. Enfin, pour compléter la partie intuitive, des cartes nous renseignent sur les modifications géographiques de l'Europe politique.

Le style est alerte et vivant; l'exposé est émaillé de courts extraits des historiens et de citations empruntées aux mémoires des personnages eux-mêmes. Jusque dans les moindres détails, tout est présenté avec clarté et simplicité : on lit ce livre sans effort, on l'étudie avec plaisir.

En résumé, c'est un véritable cours d'histoire dont la portée est éminemment éducative, car la relation entre le passé et le présent y est constamment apparente. Il apprend à aimer et à juger sainement la situation actuelle.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant ce compte rendu, ce sont deux ouvrages excellents, et nous exprimons le vœu d'en voir paraître bientôt la suite (1).

Notes critiques — Relevons quelques erreurs ou négligences touchant l'histoire de Belgique. MM. Blanchet et Toutain continuent de fixer à Tolbiac la bataille où Clovis vainquit les Alamans, alors qu'elle a eu lieu dans les environs de Strasbourg (KURTH, *Clovis*); ils disent que Philippe le Bel ne confisqua que la Flandre française, et que la bataille de 1302 eut lieu près du canal (?) de Courtrai (et non Courtray) : en réalité, le roi de France confisqua toute la Flandre, et le champ de bataille de Courtrai était entrecoupé de fossés et de marécages (PIRENNE, *Hist. de Belgique*). Enfin, quelques noms géo-

(1) M. Albert Malet publie également chez Hachette un *Cours complet d'histoire* à l'usage de l'Enseignement secondaire (programme du 31 mai 1902), en sept volumes. Trois volumes ont paru : *L'Antiquité* (6e A et B). 3 frs. *Le Moyen Age et les Temps modernes jusqu'en 1498* (5e A et B). 3 frs. *Les Temps modernes jusqu'en 1789*. 3 fr. 50. Il reste à publier : L'Époque contemporaine (3e A et B). Histoire moderne (2de). Dix-huitième siècle : Révolution et Empire (1re) Dix-neuvième siècle (Philosophie).

De leur côté, MM. D. Blanchet et J. Toutain publient un *Cours complet d'histoire*, chez Belin frères, en neuf volumes.

graphiques sont mal orthographiés dans les deux manuels : Héristal pour *Herstal*, Steinkerque pour *Steenkerque*, Oudenarde pour *Audenarde*, Raucour pour *Rocour*. C. LECLÈRE.

276. — **Ch. Nimal**, *Thuin sur le déclin du régime hollandais, pendant la révolution et au début du règne de Léopold Ier. 1829 1835.* Mémoire tiré des archives de la ville et publié à l'occasion du Jubilé national de 1905, avec un succinct aperçu de tous les événements qui ont amené, accompagné et suivi la révolution de 1830. Liège, H. Dessain, 1907. In-8° de 97 p.

Cette publication appartient à la série déjà nombreuse des monographies locales consacrées à évoquer les épisodes d'une cité lors du soulèvement national. Comme l'auteur l'indique sur le titre, son mémoire est tiré des archives de la ville; cette source fournit indubitablement des éléments nombreux d'informations, mais pour la période du 27 août au 17 septembre 1830, même les rapports confidentiels adressés par le bourgmestre Martin au gouverneur de Hainaut ne peuvent être acceptés comme caractérisant exactement l'état des esprits de la petite ville hennuyère. En effet, Albert Gérard Martin, dont M. l'abbé Nimal fait l'éloge comme administrateur et s'attache à défendre la mémoire contre les assertions du Dr Rombaut, décédé archiviste communal, était très attaché au gouvernement hollandais, au point qu'aux élections communales du 20 octobre la presque unanimité des électeurs choisit un autre bourgmestre ; ses rapports reflètent donc ses sentiments orangistes et les attribuent à toute la population de Thuin. Loin de faire des réserves sur l'entière exactitude de ces documents officiels et de chercher à les contrôler, soit par les journaux du temps (ils étaient rares, il est vrai), soit par les souvenirs traditionnels, M. l'abbé Nimal leur accorde une créance trop prononcée.

La ville de Thuin, comptant à cette époque une population de 3600 habitants, fournit un contingent de 50 volontaires qui participèrent aux combats de septembre à Bruxelles. Ce fait atteste que la population thudinienne ne professait pas un amour bien vif pour la dynastie orangiste, comme pourraient le faire croire les rapports de Martin.

Reconnaissons, malgré cette observation, que M. l'abbé Nimal a groupé d'une manière intéressante, spécialement pour ses concitoyens, des particularités inédites sur les événements survenus à Thuin et fournit quelques notices biographiques sur des volontaires qui se sont distingués aux combats de la révolution et des renseignements utiles sur les hommes influents de la cité. E. MATTHIEU.

PHILOSOPHIE.

277. — **Sante de Santis**. *Die Mimik des Denkens*. Trad. autorisée par J. BRESLER. Un vol. in-8 de 184 pages, avec 44 gravures dans le texte. Halle a. S., Carl Marhold, 1906.

Il y a, sur l'expression des émotions et en général des états d'âme chez l'homme et chez les êtres inférieurs, toute une littérature très vaste et déjà assez ancienne. Les œuvres de Léonard de Vinci et les conférences du peintre Le Brun (1667) ont fourni leur contribution à ce genre d'étude, et les contemporains essaient de donner à ces recherches plus de précision et de certitude, employant à ces fins les procédés et les instruments dont on use dans les laboratoires de physiologie. M. Sante de Sanctis estime que, pour le cas dont il s'occupe (la mimique de l'attention), l'emploi exclusif de ces engins oblige le chercheur à n'opérer que sur des sujets de choix et à placer ceux-ci dans des conditions exceptionnelles et artificielles. Pour lui, combinant plusieurs méthodes, il s'est adressé d'abord à l'anatomie et à la physiologie proprement dites, puis a observé les animaux supérieurs, confrontant ses remarques avec celles d'autrui. Il étudie ensuite la question chez les enfants et chez les vieillards, la creuse et la fouille chez l'adulte, comparant toujours le résultat de ses enquêtes à ceux qu'ont obtenus ses prédécesseurs : l'attention concentrée et la diffuse, l'extase, l'influence de la race, du sexe, des habitudes sont tour à tour l'objet de ses investigations. L'auteur termine son travail par l'examen d'un certain nombre de malades et de dégénérés, aveugles, aliénés, idiots, faibles d'esprit combinant toujours l'étude directe de sujets nouveaux avec l'étude de ceux que lui fournit la littérature actuelle de la psychologie. Le tout est entremêlé de reproductions photographiques, croquis, descriptions d'œuvres d'art, citations peu banales et très littéraires, qui en font un livre de lecture agréable du moins pour ceux qui s'intéressent à ce genre de problème.

La conclusion ? — C'est que : 1° le rôle principal dans le jeu de la physionomie attentive est joué par les muscles peauciers de la zone de l'œil, surtout par le muscle sourcilier (ce qui n'est pas une entière nouveauté). 2° Ce dernier muscle n'a pas exercé originairement cette fonction : il a d'abord exprimé la douleur; puis, lorsque la mimique de l'attention d'abord diffuse et répandue par tout le corps, spécialement dans le tronc et dans les membres, s'est resserrée, c'est dans l'œil qu'elle s'est concentrée, et le muscle dont il s'agit a restreint le champ de la vision pour permettre de mieux voir ou pour protéger l'œil; enfin il a joué le rôle que l'on sait. Dans la première phase de l'activité connaissante, dans celle de l'attention aux choses extérieures ou attention proprement dite, le mouvement domine et l'or-

gane s'adapte à l'objet; dans la seconde phase, celle de la réflexion ou méditation, c'est le repos qui l'emporte, et tout ce qui peut gêner ou distraire le travail de la pensée est écarté par le sujet. Mais ce n'est pas toujours sans peine; les deux tendances peuvent coexister et prendre tour à tour l'avantage. Ainsi s'explique le débat entre ceux pour qui l'attention est essentiellement liée à un mouvement de l'organisme et ceux qui la caractérisent par le repos du corps; déjà, dans l'introduction (pp. 4 8), M. de Sanctis avait signalé à ce propos d'assez piquantes contradictions entre ceux qui se sont occupés de la question même au point de vue expérimental. Mais tout cela est plutôt pour les psychologues de profession; l'artiste et le pédagogue se contenteront de butiner dans ces pages — la chose en vaut la peine (1) — ce qui se rapporte à leur étude.

Il convient, en finissant, de louer le traducteur pour la clarté et l'élégance de sa version, vraiment remarquable à ce point de vue.

A. Grafé.

Notices et annonces bibliographiques.

278. — **Julius Koch**, *Roemische Geschichte*. Leipzig, 1905, 4° édit.; un vol. in-32 de 191 pages. Prix : 80 pf. (*Sammlung Goeschen*, n° 19).

Cette nouvelle édition d'un ouvrage très justement apprécié ne diffère pas considérablement de la précédente. La plupart des changements que l'auteur y a introduits ne portent que sur des points secondaires : correction de menues erreurs, suppression de conjectures hasardées, développement de passages que la forme concise de l'exposé rendait obscurs, etc. Pour s'acquitter de cette tâche délicate, M. Koch a tenu compte des critiques dont son ouvrage avait été l'objet, et il a utilisé judicieusement les résultats des meilleurs travaux d'histoire romaine parus depuis 1902. La bibliographie, qui est rejetée maintenant à la fin du volume, a été revisée avec soin et mise à jour. Bref, il ne manque à ce petit manuel, pour devenir un modèle du genre, qu'un *Index* alphabétique des matières, dressé sur le plan de celui qui termine la *Griechische Geschichte* que M. Swoboda a publiée dans la même collection; le tableau chronologique des principaux faits de l'histoire interne et externe, dont M. Koch a enrichi cette nouvelle édition, ne peut évidemment en tenir lieu.

L. H.

279-282. — Parmi les nouvelles publications de la maison Weidmann, à Berlin, nous signalons les suivantes :

Vergils Gedichte erklaert von Th. Ladewig und C. Schaper. I^ter^ Baendchen : *Bukolika und Georgika*. VIII^te^ Aufl. von **Paul Deuticke**. 1907. 3 m. La septième édition avait paru en 1882; depuis lors, de nombreux travaux ont été publiés sur les Bucoliques et les Georgiques; personne n'était mieux à même d'en tenir compte que M. Deuticke.

(1) Signalons, entre autres, l'indication d'un moyen pour éveiller et développer l'attention chez les enfants arriérés (p. 168), et l'examen du point de savoir si la marche ou l'exercice modéré sont favorables au jeu de l'intelligence (p. 96).

Sophokles erklaert von F. W. Schneidewin und A. Nauck. VII^tes Baendchen : *Philoktetes*. 10te Aufl. von **L. Radermacher**. 1907. 1 m. 80. L'introduction est restée ce qu'elle était; dans la préface, M. Radermacher indique quelques points de vue nouveaux. En revanche, le commentaire a subi beaucoup de changements.

Die Sermonen des Q. Horatius Flaccus. Deutsch von **C. Bardt.** 3te Aufl. 1907. 4 m. Les traductions d'auteurs latins que M. Bardt a présentées au public (Plaute, Térence et Horace) sont des modèles. M. Bardt rend en vers allemands la pensée du poète latin avec une aisance telle qu'on ne s'aperçoit pas qu'il traduit.

K. Staedler. Horaz' *Iamben- und Sermonen-Dichtung* vollständig in heimischen Versformen verdeutscht. 1907. 3 m. L'auteur avait publié en 1901, chez G. Reimer. une traduction des Odes d'Horace. Ce volume vient donc compléter le premier. Le principe du traducteur est celui-ci : rendre fidèlement la pensée et les sentiments d'Horace, mais dans la langue allemande, c'est à dire en se servant du mètre et des ressources que fournit cette langue.

283. — **G. Koerting**, *Lateinisch-romanisches Woerterbuch.* (Etymologisches Woerterbuch der romanischen Hauptsprachen). 3te Aufl. Paderborn, Schoeningh, 1907. Paris, Gamber. 26 m.

La deuxième édition de cet ouvrage avait paru en 1901. Voici déjà une troisième, considérablement augmentée. car, au lieu de 1252 colonnes, elle en comprend 1374. C'est une liste de 12.469 mots, latins surtout, mais aussi grecs, allemands, arabes, hébreux, etc., qui ont fourni des mots aux principales langues romanes, suivis chacun des mots qui en dérivent. La troisième édition donne plus de 12.469 mots, mais les mots nouveaux ont été intercalés et les numéros ne sont pas changés. L'index des mots romans qui termine le volume permet de les retrouver : il y en a plus de 84.000. Et pourtant, comme précédemment, M. Koerting a laissé de côté les dialectes et les patois, estimant que le travail eût dépassé les forces d'un seul homme. Tel qu'il est, augmenté et amélioré, son ouvrage ne peut manquer d'obtenir un succès toujours plus grand.

284. — Dom **F. Cabrol**, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.* Fasc. XII : B-Baptême. Paris, Letouzey et Ané, 1907. 288 col. 5 frs.

Avec ce nouveau fascicule commence le deuxième volume. Il contient les articles suivants : B B et B.M, sigles épigraphiques; B et V permutant; Baalbeek, Bebel, Babiska, Babouda (église de), Baccano, Bacchanales, Bagaouat (p. 31-62), Bagnacavalo, Baguette, Baillon (dom H. Leclercq), Bains (dom H. Dumaine), Baiser (dom F. Cabrol), Bakirha. Balaam, Balance, cimetière de Balbine, Balcon, Baldaquin, Bâle (mss. liturgiques), Baléares, Bamberg (mss. liturg.), Bamouqqa, Banaqfour, Bancs (H. Leclercq), Bangor (antiphonaire de) par F. Cabrol; Banos (basilique de S. Juan Bautista en), Banque, Banquirs (H. Leclercq), Baouit (J. Clédat), Baptême (dom de Puniet). Le fascicule contient les gravures 1159 à 1286. On voit que l'ouvrier principal est toujours dom Leclercq, qui vient de publier en même temps un *Manuel d'archéologie chrétienne depuis les origines jusqu'au VIIIe siècle.* 2 forts vol. de 600 et 670 pp., 408 grav. Même éditeurs. 20 frs.

285. — L'ouvrage si remarquable et si remarqué du P. Hipp. Delehaye sur les Légendes hagiographiques a eu les honneurs d'une traduction allemande : *Die hagiographischen Legenden von Hippolyte Delehaye, S. J., übersetzt von* **E. A. Stückelberg.** Kempten et Munich, J. Kessel, 1907. 3 m.

---

286. — **Marcel Dieulafoy**, *Le Théâtre édifiant en Espagne. Cervantes, Tirso de Molina, Calderon.* Bloud, 4, rue Madame, Paris, 1907. 1 vol. gr. in-16. 3 fr. 50. (Collection *La Pensée chrétienne*).

Personne n'avait étudié dans ses manifestations si multiples et si captivantes le théâtre religieux de l'Espagne et les chefs-d'œuvre enfantés durant le *Siècle d'Or*. Il fallait connaître les terrains divers où s'alimenta dès sa naissance la civilisation espagnole et découvrir les raisons qui inclinèrent l'Espagne tantôt vers la France orthodoxe, tantôt vers l'Islam vaincu et repoussé. C'est le cas de M. Dieulafoy, membre de l'Institut. Aussi bien les travaux qu'il a entrepris depuis de longues années sur la renaissance espagnole ainsi que ses belles et fructueuses recherches sur le moyen âge en France et en Perse l'ont-ils conduit à s'occuper des œuvres édifiantes portées à la scène de l'un ou de l'autre côté des Pyrénées.

Dans quel esprit et dans quel dessein ces pièces furent-elles composées? Quelle fut l'origine et la caractéristique de l'évolution du genre remarquée en Espagne au début du XVIIe siècle? Quels sont les matériaux étrangers qui furent utilisés en cette circonstance? Quel profit l'esprit public et la religion tirèrent-ils du théâtre édifiant espagnol? Telles sont les questions posées et résolues ici avec l'ampleur qu'elles exigent et avec cette pénétration toute personnelle, et cette science sûre et sans aridité qui donnent tant de prix aux travaux de M. Dieulafoy.

L'éminent écrivain prouve que la pensée chrétienne fut la directrice et le guide de l'évolution du théâtre édifiant; mais il montre aussi que la traduction des Miracles de Notre Dame et de la Légende Dorée furent mis à profit et même certaines solutions données par les docteurs musulmans de problèmes où la foi n'était pas en péril. Il établit ensuite que le théâtre ainsi transformé devint un auxiliaire précieux dans la lutte entreprise contre le luthérianisme; il dit enfin avec quelle ardeur, quel talent, quelle sincérité les grands poètes dramatiques, les illustres représentants du *Siècle d'Or* répondirent aux intentions du pouvoir et comment ils surent allier dans leurs œuvres le charme à l'intérêt, la beauté souveraine à l'exposition des thèmes sévères.

De courtes notices relatives à trois des grands tragiques — Cervantes, Tirso de Molina et Calderon — qui prirent part à cette sorte de croisade littéraire et la traduction fidèle, complète et respectueuse du *Truand béatifié*, du *Damné pour manque de confiance* et de *La Dévotion à la Croix* complètent ce travail et montrent par des exemples décisifs que le théâtre édifiant espagnol, sans rival par sa richesse, son originalité et sa supériorité littéraire, est unique par sa haute portée morale et sa valeur religieuse.

287. — **H. L. Th. Festen**, *Eene leesles met Candidaat-Hoofdonderwijzers.* Zutphen, W.-J. Thieme en Cie, 1907. o fl. 75.

Je signale volontiers ce petit ouvrage aux lecteurs de ce *Bulletin*, bien qu'il ne s'adresse guère à eux. — A l'usage de ceux qui, en Hollande, préparent l'examen de *hoofdonderwijzer*, ce qui veut dire à peu près (car rien n'y correspond exactement chez nous) instituteur de premier rang, M. Festen étudie un poème de I. da Costa : *Wachter ! wat is er van den nacht ?* Il joint au texte une série de questions, auxquelles l'étudiant doit essayer de répondre; celui-ci peut contrôler lui-même jusqu'à quel point il y est parvenu, en recourant aux solutions qui se trouvent à la fin du volume.

Ce n'est pas le lieu ici de discuter ce procédé ni même d'examiner si le questionnaire est bien dressé, si les réponses sont toujours adéquates. Mais il me semble que le travail de M. Festen, malgré les réserves que nous devons faire, sera utile au public très spécial auquel il est destiné. C. L.

288. — **Dr J. van der Valk**, *Onze Letterkunde. Overzicht der Nederlandsche letterkunde met bloemlezing*. Rotterdam. J. M. Bredée. Fasc. 1-5 (le fasc. de 80 pp. o fl. 40).

Le titre de cette publication en indique suffisamment la nature et le contenu. M. van der Valk se propose de nous donner, en trois volumes d'environ 400 pages chacun, une histoire résumée de la littérature néerlandaise, accompagnée d'extraits étendus des œuvres les plus remarquables. Les cinq livraisons que nous avons reçues embrassent presque toute la poésie du moyen âge. M. van der Valk y suit le plan adopté par J. te Winkel et nous donne successivement quelques détails sur les romans de chevalerie (cycles classique, franc, breton, etc.), la littérature narrative religieuse, les fables et le roman du renard, la poésie didactique, pour arriver à Maerlant et à son école. Viennent alors les chansons (pp. 267-381), puis les *boerden* et *sproken*. Et chaque fois il nous fait connaître les œuvres dont il parle par des extraits annotés, et reliés parfois entre eux par une courte analyse.

Pour juger cette entreprise, il nous faut attendre qu'elle soit plus avancée, d'autant plus que l'auteur ne nous donne pas la moindre explication ni de son plan ni de sa méthode. Nous devons donc nous borner actuellement à une simple annonce.

C. Lecoutere.

289. — **P. H. Van Moerkerken**, *Keur uit Vondels lyrische en dramatische poëzie*. Tweede druk, bezorgd door **Dr G. A. Nauta**. Sneek, J. F. van Druten, 1907. 1 fl. 50

Cette deuxième édition de la Chresthomathie de feu M. van Moerkerken n'est qu'un « rajeunissement » de la première. M. Nauta n'en a pas modifi le contenu ; il s'est borné à revoir l'annotation et a ajouté, à la fin du volume (pp. 389-395), quelques nouvelles remarques. L'ouvrage est divisé en trois parties. Les 48 premières pages sont consacrées à une biographie du poète : elle est formée par une suite d'extraits empruntés au *Vondels leven* de G. Brandt (1683). Les poésies lyriques sont disposées systématiquement (satires ; poésies se rapportant à des personnes déterminées, à des événements, etc.). Enfin la partie dramatiqne contient des extraits de quatre tragédies *(Palamedes*, *Gysbrecht*, *Joseph in Dothan*, *Lucifer)* et de la pastorale *de Leeuwendalers*, reliés entre eux par un résumé des passages omis.

C. L.

290-296. — On a célébré récemment, chez nos voisins du Nord, le cent-cinquantième anniversaire de la naissance de Bilderdijk (7 sept. 1756). Ces fêtes ont donné lieu à une exposition de *Bilderdijkiana* à Amsterdam. Inutile de dire que cette commémoration a suscité une foule de publications consacrées au grand écrivain et poète : articles, discours, brochures, etc. Nous nous bornons à relever les deux anthologies des œuvres poétiques de Bilderdijk rassemblées par **M. Van Elring**, *Bloemlezing uit de gedichten van Willem Bilderdijk* (Amsterdam, P. N. Van Kampen en Zoon ; 224 p. 1 fl. 25) et par **W. Kloos**, *Bloemlezing uit Bilderdijks gedichten* (Amsterdam, G. Schreuders, 245 pp. o fl. 40), toutes deux précédées d'une introduction et accompagnées de remarques (la notice de Kloos sur Bilderdijk est importante sous plus d'un rapport) ; le beau discours que M. le professeur **J. te Winkel** a prononcé lors de l'inauguration du buste de Bilderdijk, à Amsterdam (*W. Bilderdijk als dichter gehuldigd*, Amsterdam, Höveker et Wormser, 26 pp. o fl. 30), celui de l'ancien ministre **A. Kuijper** *(Bilderdijk in zijne nationale beteekenis*, ibid., 87 pp. o fl. 90) et le livre de M. le Dr. **H. Bavinck**, *Bilderdijk als denker en dichter* (Kampen, J. H. Kok, 1906 ; o fl. 25). Après avoir consacré le

premier chapitre à tracer les traits distinctifs du caractère de Bilderdijk, il traite dans les suivants de son système philosophique, de ses spéculations sur la divinité, la nature, l'harmonie de l'univers, l'homme, etc., pour passer à l'examen de ses idées sur la religion, la morale, le droit, le devoir, la famille et la société, le langage et la poésie, et terminer par un chapitre sur la façon dont Bilderdijk entendait et pratiquait l'histoire. Pour justifier son entreprise, M. Bavinck fait observer que, malgré le grand nombre d'écrits de toute sorte et de toute étendue qui ont paru sur Bilderdijk, cette grande figure est très insuffisamment connue. Ce qu'il était réellement, ce qu'il pensait, ce à quoi il tendait par son œuvre, aucun de ses nombreux biographes ne l'a examiné d'une façon complète et approfondie. On peut expliquer cela, d'une part par l'immense quantité des productions de Bilderdijk, d'autre part par la complexité, et la singularité des idées et opinions de ce polygraphe : il en coûte pour se mettre à son point de vue. Il va de soi que M. Bavinck, pour arriver à sa fin, doit recourir tout autant aux écrits en prose qu'aux œuvres poétiques de Bilderdijk, que le plus possible il lui laisse la parole, se bornant au rôle de fidèle rapporteur, et se réservant à dégager, dans un chapitre final, les conclusions auxquelles aboutissent ses investigations. Quelles que soient les réserves que nous devons faire sur l'appréciation de certains faits et la justesse de certains jugements, nous n'hésitons pas à dire que le livre de M. Bavinck est un ouvrage sérieux, qui nous fait réellement mieux connaître l'étrange personnalité que fut Bilderdijk.

Signalons enfin l'album très remarquable dû à la collaboration d'un certain nombre d'admirateurs de Bilderdijk (*W. Bilderdijk*. Uitgegeven op machtiging der Bilderdijkcommissie ; Amsterdam, Höveker et Wormser ; 468 pp., 3 fl. 90) ; c'est une suite d'articles et de contributions diverses sur Bilderdijk, sa personne et ses œuvres. Le contenu, très varié, ne permet pas d'entrer ici dans un examen détaillé.

C. Lecoutere.

297. — **G. Rivière**, *La Terre des Pharaons*. Paris, Schleicher. 1907. 3 fr. 50.

Cet ouvrage contient toute l'histoire politique et sociale de l'Égypte ancienne. Après avoir donné des renseignements très complets sur la civilisation égyptienne, la langue et les écritures, l'organisation politique et religieuse, l'auteur examine l'art et la littérature des Égyptiens. Ensuite, il reprend l'histoire mouvementée de ce peuple remarquable depuis son origine assez nébuleuse jusqu'à la conquête romaine et à l'occupation anglaise.

En dehors des gros volumes de Maspero et de quelques savants, il n'existait pas d'ouvrages portatifs sur cette brillante civilisation. Aussi l'ouvrage si complet de M. Georges Rivière rendra-t-il de réels services à tous ceux qui s'occupent d'histoire ou d'orientalisme.

298. — **Adolphe Regnier**, *Saint Martin* (316-397). Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris. 1 vol in-12. 2 fr. (« Les Saints »).

Saint Martin, le grand apôtre des Gaules, avait été l'objet de recherches longues et minutieuses. Nous n'avions pas sur lui de livre clairement, agréablement résumé et définitif. Ce livre, M. Regnier, docteur ès-lettres, sous-bibliothécaire de l'Institut, vient de nous le donner. On y suivra avec un intérêt passionné la lutte entreprise et menée à bien par saint Martin pour délivrer les Gaules des dernières superstitions païennes et fonder partout le culte spirituel du vrai Dieu. Il n'est guère de région en France, en Belgique, dans l'Allemagne catholique qui n'ait des églises dédiées à saint Martin. Un ouvrage aussi sûr que celui qui vient de paraître y sera exceptionnellement bien accueilli.

299. — **Paul Parsy**, *Saint Éloi* (590-659). V. Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris. 1 vol in-12. 1 fr. (« Les Saints »).

M. Paul Parsy (de la *Croix* de Paris) nous donne dans la collection des « Saints » un livre qui nous manquait sur saint Éloi. Le grand artiste, le conseiller des rois, l'évêque revivent ici tour à tour dans un cadre richement dessiné. L'auteur nous transporte successivement dans le Limousin, à Paris, dans le nord de la France : partout il met sous nos yeux toute la civilisation de cette époque féconde pour l'avenir de la monarchie française et pour l'Église de France. Son héros y est vraiment restitué à l'histoire de son temps, à l'histoire des arts, à l'histoire du pays.

300. — Baron **Kervyn de Lettenhove**, *La Toison d'Or. Origines et histoire de l'ordre* depuis son institution en 1429 jusqu'à l'année 1559. Bruxelles, Van Oest, 1907. 1 vol. in-4°. 5 fr.

Au moment où l'*Exposition de la Toison d'Or et de l'Art néerlandais sous les ducs de Bourgogne*, faisait l'admiration des savants et des amateurs accourus de partout, une monographie de l'ordre de la Toison d'Or s'imposait. M. le Baron Kervyn de Lettenhove, l'infatigable président de l'Exposition de la Toison d'Or, l'érudit sagace et averti, qui fut également l'organisateur de l'*Exposition des Primitifs Flamands*, est l'auteur de ce travail. Puisant aux sources les plus sûres, il retrace les origines et l'institution de cet ordre fameux, en donne l'historique jusqu'en l'année 1559 et montre le rôle que l'ordre joua dans l'histoire de la civilisation à la fin du moyen âge. Le texte est complété par l'adjonction des listes des chefs et souverains et des chevaliers de la Toison d'Or durant la période 1429-1559, pendant laquelle l'ordre eut pour chefs : Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Maximilien d'Autriche, Philippe le Beau, Charles-Quint, Philippe II.

L'illustration de cet ouvrage comporte 42 planches toutes hors texte, tirées en typogravure et reproduisant un certain nombre des plus beaux portraits des chefs et souverains et de chevaliers illustres de l'ordre, des miniatures célèbres, des estampes de l'époque, des armures, des sculptures, une des célèbres tapisseries d'Espagne, etc. La plus grande partie de cette documentation a été choisie parmi les chefs-d'œuvre exposés à Bruges de juin à octobre 1907.

CHRONIQUE.

301. — *Académie royale de Belgique, Programme du Concours pour 1910.* Aux questions reproduites ci-dessus, p. 290, il faut ajouter celle-ci :

Sixième question (section des sciences morales et politiques) : Étudier, d'après les inscriptions grecques et latines, les idées sur la vie future qui avaient cours dans l'Empire romain, et les influences sous lesquelles ces idées se sont formées.

La valeur des médailles d'or attribuées à la solution de chacune des questions sera de *huit cents francs*.

Les mémoires seront adressés, franc de port, avant le 1er novembre 1909, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Prix Teirlinck. Littérature flamande (délai : 1 nov. 1910). Mille francs.

Faire l'histoire de la prose flamande avant l'influence bourguignonne, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la réunion de nos provinces sous Philippe de Bourgogne, vers 1430.

302. — *Programme du concours universitaire pour* 1907-1909 (Délai : 1er février 1909).

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Premier groupe. — Philologie classique.

1° On demande une étude sur la doctrine de l'*Epinomis ;*
2° La vie et l'œuvre du poète comique Cæcilius ;
3° On demande une étude sur Hypatie ;
4° La critique littéraire au temps d'Horace.

Deuxième groupe. — Philologie orientale.

1° Théorie de la connaissance d'après le Nyâya ;
2° L'esclavage en droit musulman ;
3° On demande une étude sur Théodore bar Koni ;
4° Rechercher dans la littérature épique persane et dans les ouvrages pehlvis les traces de traditions relatives aux Achéménides.

Troisième groupe. — Philologie romane.

1° On demande une contribution à l'histoire de l'orthographe française ;
2° André de la Vigne, sa vie et son œuvre ;
3° Bourdaloue et la Bible.

Quatrième groupe. — Philologie germanique.

1° Faire une étude sur les nouvelles de Th. Storm ;
2° Étudier les caractères des *vices* dans les plus anciennes moralités anglaises ;
3° Étude sur les visions de Sœur Hadewijch.

Cinquième groupe. — Philosophie et droit naturel.

1° Exposer et critiquer la *Philosophie de l'Art* de H. Taine ;
2° Faire une étude critique sur les travaux philosophiques d'Élie Rabier ;
3° Faire une étude critique des idées de Spinoza et des origines historiques sur la connaissance du troisième genre ;
4° Analyser le sentiment de l'effort et examiner si nous y avons conscience de notre activité.

Sixième groupe. — Histoire.

1° On demande une étude sur les châtelains dans le comté de Flandre avant le XIVe siècle ;
2° Faire l'histoire de saint Albert de Louvain, avec étude spéciale du *Vita Alberti* ;
3° Faire l'étude de l'origine et du développement des châtelains en Flandre ;
4° On demande une contribution à l'histoite de la contre-Réforme dans les Pays-Bas catholiques.

FACULTÉ DE DROIT.

1° Exposer la théorie de la garantie du chef d'éviction ;
2° On demande une étude sur les conditions du prix de vente ;
3° On demande une étude de la *mora creditoris* ;
4° Étudier les origines et le développement de la *querela non numeratae pecuniae.*

N. B. Les docteurs ayant reçu leur diplôme final en juillet ou en août 1905 peuvent prendre part à ce concours.

Les mémoires peuvent être manuscrits ou imprimés. Trois thèses, prises en dehors du sujet du mémoire, mais se rattachant à la même science que le sujet du mémoire, doivent y être annexées.

303. — Un *Congrès international des sciences historiques* sera tenu à Berlin du 6 au 12 août 1908. Il comprendra huit sections : Histoire de l'Orient (président : E. Sachau), histoire de la Grèce et de Russie (E. Meyer), histoire politique du moyen âge et des temps modernes (D. Schäfer), histoire de la civilisation médiévale et moderne (G. Roethe), histoire du droit et histoire économique (O. Gierke), histoire de l'art (H. Woelfflin), sciences auxiliaires de l'histoire (M. Tangl).

Les membres dn Congrès paient une cotisation de 20 marks. Les mémoires doivent être adressés au comité d'organisation. Celui-ci publiera le journal du Congrès qui donnera les procès-verbaux des séances. Les mémoires ne seront pas publiés par le Congrès.

S'adresser au secrétaire Dr Érich Caspar. Privat-dozent an des Univ. Berlin, Kaiserallee, 17, et pour ce qui concerne les sections, aux présidents de celles-ci.

304. — *Une nouvelle revue.* Sous la direction de MM. **P. Kretschmer** et **F. Skutsch**, paraît une nouvelle revue consacrée aux langues grecque et latine : *Glotta, Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. Elle formera 4 fascicules par an et l'abonnement coûtera 12 m.

305. — *Enseignement moyen.* Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les judicieuses et importantes observations présentées à la Chambre par M. Woeste au cours de la séance du 24 juillet. L'honorable ministre d'État, s'est exprimé en ces termes :

Le problème de la réforme de l'enseignement secondaire est à l'ordre du jour. Le Congrès mondial de Mons s'en est occupé et là, comme dans tous les Congrès, beaucoup d'idées ont été remuées. Seulement, le Congrès de Mons a offert l'inconvénient de presque tous les Congrès ; c'est que, dans le désir d'arriver à une entente et à un accord général ou quasi général, on a fini par proposer et voter des solutions vagues, qui ne peuvent pas constituer un guide pour le législateur, lequel se trouve aux prises avec les difficultés pratiques. Quand on lit les discussions qui ont eu lieu à Mons à ce point de vue, on doit reconnaître qu'elles ont présenté une certaine incohérence : et le même défaut se rencontre dans une publication qui a paru postérieurement au Congrès de Mons et qui, sous prétexte de résumer les délibérations de ce Congrès, les a présentées, d'après mon sentiment personnel et celui d'autres personnes, sous un aspect vraiment trop partial.

Quoi qu'il en soit, parallèlement aux faits que je rappelle en ce moment, on a constitué au département de l'intérieur une commission chargée d'examiner tous les projets de réforme de l'enseignement secondaire.

Cette commission a été constituée d'après certaines idées que je crois utile de signaler brièvement.

Il y a, dans notre pays, actuellement, une école qui est hostile aux lettres anciennes et il n'est pas douteux que la commission a été constituée sous l'inspiration de cette préoccupation. On a appelé dans cette commission des hommes sans contredit très capables : il y a là des officiers, quelques professeurs d'université, des industriels, des fonctionnaires, mais il n'y a, chose étonnante, que très peu d'hommes d'enseignement et dès lors on peut appliquer à cette commission le mot fameux de Beaumarchais : « Il fallait un calculateur, on prit un danseur. »

Ce qu'il a de particulièrement fâcheux c'est que, dans la commission dont il s'agit, il n'y a pas un directeur, un principal ou supérieur, pas un préfet des études, pas un professeur de l'enseignement libre. L'on a le droit de s'étonner que l'on ait en quelque sorte systématiquement écarté les personnes les plus compétentes pour se

prononcer sur ce que comporte l'enseignement secondaire. Et à peine cette commission a-t-elle été réunie, d'après les renseignements qui nous sont arrivés de toutes parts, que de grands efforts ont été faits auprès d'elle et dans son sein pour l'amener à se prononcer contre les lettres classiques.

Les choses ont été si loin que la plupart des professeurs des universités et de l'enseignement moyen s'en sont émus et que 189 professeurs d'université et 1,155 professeurs des établissements d'enseignement moyen ont pétitionné auprès du ministre pour que l'importance des cours classiques ne soit pas diminuée.

Ce plébiscite a sans contredit sa valeur. Assurément, messieurs, des réformes peuvent être introduites et ce n'est pas moi qui m'opposerai au remaniement des programmes et des méthodes d'enseignement secondaire, qui ne doit, pas plus que tout enseignement quelconque, rester stationnaire ; mais il ne faut que sous prétexte de réformes, on cherche à modifier radicalement ce qui, dans tous les pays et dans le nôtre comme ailleurs, a été considéré comme une des conditions de la haute éducation intellectuelle, comme une condition indispensable de la formation désintéressée de la jeunesse studieuse.

Messieurs, ce qui doit surtout fixer l'attention, au point de vue de la réforme de l'enseignement moyen, c'est la fixation d'un programme rationnel, c'est-à-dire, qui ne soit pas trop chargé et qui tienne compte du but essentiel des humanités ; ce but, c'est, ce doit être le développement, l'exercice des facultés intellectuelles de l'enfant.

On a chargé extraordinairement les programmes d'enseignement moyen, comme s'il n'y avait plus dans l'enfant qu'une seule faculté, la mémoire. Cette mémoire se trouve actuellement encombrée d'une quantité de choses que l'enfant ne parvient pas à s'assimiler, ou qu'il ne s'assimile que momentanément et avec de grands efforts ; quand les études sont finies, il oublie ce dépôt indigeste qu'a porté avec grand'peine sa mémoire pendant quelque temps ; et en attendant, ses facultés intellectuelles sont presque restées en friche.

Il y a au frontispice d'un collège anglais, cette devise en vieil anglais : « Ici on fait des hommes ». Eh bien, ce doit être là surtout le but de l'enseignement secondaire. On paraît aujourd'hui l'oublier trop facilement. On avait compris que c'était surtout par l'étude raisonnée des langues qu'on pouvait arriver à faire des enfants des hommes. Je voudrais, autant que possible, que l'on revienne à cette idée fondamentale de toute bonne éducation, et je me permets, sans vouloir développer davantage ces considérations, d'appeler sur ce point l'attention anxieuse de M. le ministre des sciences et des arts. Il a lui-même un nom dans les lettres et tiendra à honneur, j'en suis convaincu, de ne pas affaiblir ce qui constitue la force, le mérite, l'honneur d'un enseignement secondaire éclairé.

A ce point de vue, je me permets de lui demander, comme conclusion de ces brèves observations, s'il n'est pas disposé à examiner de près la composition de la commission de l'enseignement moyen dont je parlais tout à l'heure, commission qui a été constituée par l'ancien département de l'intérieur, et s'il ne conviendrait pas d'après lui de la compléter, le cas échéant, de manière que les hommes d'enseignement puissent y être entendus et qu'ainsi le travail sorti de ses délibérations se présente à nous avec des garanties suffisantes.

Assurément, il ne s'agit pas là de vouloir lier l'opinion définitive ni du gouvernement, ni des Chambres ; mais je demande que nous soyons saisis d'un travail sérieux et compétent et je crains que la composition de la commission, telle que je la signalais tout à l'heure, ne nous permette pas d'espérer que ses conclusions présentent ce caractère.

Je prie M. le ministre des sciences et des arts de fixer son attention sur cet mportant objet et je me laisse aller à espérer qu'il tiendra à honneur de signaler

son passage au pouvoir en cherchant, non pas à altérer les conditions traditionnelles de notre enseignement secondaire, mais au contraire à les renforcer, de manière à atteindre le but que doit avoir en vue toute haute éducation intellectuelle.

306. — La librairie Bloud et Cie publie « **Les langues vivantes** » Revue bi-mensuelle illustrée d'enseignement pratique.

Le but de cette revue est de rendre attrayante l'étude des langues étrangères en fournissant aux professeurs et aux élèves, des anecdotes, des traits de mœurs et des articles humoristiques.

Elle publie des chroniques littéraires et politiques, des extraits annotés des revues et des journaux étrangers pour ceux qui veulent, par la lecture, augmenter et entretenir leurs connaissances acquises.

Elle aide, par des cours de correspondance commerciale, des corrections de devoirs et des échanges de correspondances ceux qui, pour leur formation personnelle ou leurs affaires, veulent se perfectionner dans l'étude des langues étrangères. Elle organise des voyages d'études à l'étranger.

Elle paraît en cinq langues : anglais, allemand, espagnol, italien, français.

Le prix de l'abonnement varie suivant le nombre de langues auxquelles on s'abonne ; il est de 3 francs pour une langue et de 7 fr. 50 pour la Revue complète. Un spécimen gratuit est envoyé, sur simple demande, par MM. Bloud et Cie, rue Madame. 4, Paris.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

UTILITÉ D'UNE ÉTUDE RESTREINTE DU GENRE ROMAN en 3me latine

par M. L'ABBÉ WATHELET, professeur au Petit Séminaire St-Roch.

Nous voudrions, dans le présent article, montrer les avantages que présente en 3me latine, comme en poésie et en rhétorique, l'étude d'un genre littéraire. Et le genre littéraire, dont nous nous proposons de montrer toute l'utilité à notre époque, est le *genre roman*.

Pour bien préciser l'état de la question, nous disons que cette étude du genre roman doit être restreinte. Qu'entendons-nous par ce mot restreinte? On peut lui donner un quadruple sens ou, si l'on veut, on peut faire quatre restrictions dans l'étude du genre roman. Au reste, ces quatre restrictions s'appliquent tout autant aux grands genres étudiés dans les deux classes supérieures de nos humanités.

1° On devra étudier uniquement les œuvres principales (classiques, dirait-on, s'il s'agissait d'un genre plus ancien) et laisser de côté, au point de vue de la formation littéraire des jeunes gens, les romans tels que ceux d'un J. Verne, d'un F. Cooper ou d'un Pierre L'Eermite. De même que pour la poésie lyrique, on n'ira pas étudier les œuvres d'un Népomucène Lemercier ou d'auteurs de trente-sixième ordre, et pour l'éloquence des discours d'un Dufaure ou d'un Danton.

2° Un choix judicieux d'œuvres s'impose tant au point de vue moral qu'au point de vue pédagogique.

3° Il faudra nécessairement se borner à deux ou trois longues œuvres, puis à des extraits plus ou moins nombreux ; il en est de même pour les genres étudiés en poésie et en rhétorique.

4° Depuis Sainte-Beuve et surtout Brunetière, la critique littéraire en France a pris une nouvelle tournure : on étudie particulièrement les œuvres au point de vue de leur influence sur l'évolution du genre, auquel elles appartiennent, en d'autres termes, on s'explique l'œuvre non plus seulement en elle-même, ou par son milieu historique, par la vie, l'éducation de l'auteur, mais encore par son « milieu littéraire », dirais-je, par l'histoire du genre, auquel elle appartient.

Évidemment, une étude du genre roman (1) à ce point de vue,

(1) Voir pour cette étude la collection *Évolution des genres. Le Roman*, pa LEVRAULT. Paris, Delaplane.

demande à être TRÈS restreinte : on ne s'adresse qu'à des élèves, qui ne sont pas encore formés.

Nous croyons cependant que même à ce point de vue, l'étude, si elle doit être restreinte, ne doit pas être complètemet rejetée. Mais nous nous expliquerons plus loin à ce sujet.

Ne préjugeons pas un point important, qui doit être éclairci, parce qu'il fournira certains éléments à notre thèse :

Le roman est-il un genre?

Et nous répondons : Certainement, et de plus en plus.

Pour le prouver, sans entrer dans des discussions littéraires à ce sujet, nous en appellerons au témoignage d'un des hommes les plus compétents sans conteste : Brunetière, dans son dernier livre sur Balzac (1), s'exprime comme suit : « Si l'on a pu dire de Molière qu'il était non seulement le plus grand des auteurs comiques, mais la comédie même, on peut dire de Balzac qu'il a été non seulement le plus grand, le plus fécond et le plus divers de nos romanciers, mais le roman même et l'objet de présent volume, dit Brunetière, est de montrer qu'en le disant, on ne dit rien que d'absolument et d'exactement vrai. » Et il montre dans l'ouvrage qu'une grosse part de l'originalité de Balzac tient à ce que celui-ci est parvenu à constituer le roman dans une indépendance entière des genres voisins, à le sacrer ou à le créer « genre » lui-même.

Au reste, l'admission toute récente de Maurice Barrès à l'Académie française est un signe des temps. Barrès, qui ne vaut que par ses romans, est reconnu grand auteur et il n'a pas fallu attendre l'admission de Barrès à l'Académie pour reconnaître l'importance du roman actuellement au point de vue littéraire : René Bazin et bien d'autres le prouvaient suffisamment.

Personne d'ailleurs ne conteste aujourd'hui que le roman devient le grand genre (au point de vue littéraire, comme au point de vue de la popularité des œuvres qu'il comprend), surtout depuis qu'un Balzac, un Feuillet, un Bourget, un Bazin, un Loti, un Daudet, un Huysmans et tant d'autres lui ont donné des tendances de plus en plus artistiques.

Comme base de notre argumentation, nous prenons comme définition du roman, celle que le P. Verest en donne avec autant d'exactitude que de brièveté, quand il dit : « Le roman est l'épopée moderne (2) ».

N'est il pas vrai que le roman, quand il constitue une œuvre

(1) BRUNETIÈRE, *Honoré de Balzac*. Paris, Calmann-Lévy, 1906.
(2) *Manuel de littérature*, 2me édition, p. 371.

littéraire de réelle valeur, est un reflet de la société actuelle, tout comme l'étaient les épopées anciennes pour la société de leur époque ? Pour être un véritable chef-d'œuvre, ne doit-il pas en outre (nous employons ici les termes mêmes de l'éminent P. Verest) être un « tableau, fait en prose fortement colorée », second trait de ressemblance avec les grandes épopées ?

L'histoire de ce genre comprend deux grandes époques :

1° Il plonge ses racines dans l'épopée et a un premier épanouissement du XIIe au XVe siècle.

2° Son épanouissement complet date du XIXe siècle.

Nous allons examiner les avantages de l'étude, avec les quatre restrictions faites pour commencer, du genre roman à ces deux époques :

Du XIIe-XVe et même XVIe siècle, on a de longs récits, adaptés au goût de l'époque, reflétant les mœurs de l'époque et surtout écrits dans la langue de l'époque.

On pourrait faire d'extraits de ces romans une double analyse : littéraire et linguistique principalement. Cette seconde analyse est tout à fait d'accord avec l'étude de la grammaire historique, étude très recommandée, récemment encore (1), à propos de la discussion sur le programme des humanités anciennes. Pour bien graver dans l'esprit des jeunes gens les principales règles de la formation de notre langue, des exercices linguistiques très fructueux pourraient être faits pendant le 1er trimestre.

Quant à la période de transition entre le XVIe et le XIXe siècle, elle est précisément remplie par le grand siècle, dont l'étude est réservée à la poésie et à la rhétorique. Le roman servirait à l'étude du début de l'histoire littéraire et de sa fin. Nous voudrions appliquer ici la quatrième de nos remarques préliminaires : nous disions qu'une étude de l'évolution du genre, tout en étant très restreinte, ne devait pas être totalement supprimée. Ainsi, pour prendre l'exemple du XVIIe siècle, on pourrait rapidement faire l'histoire du roman, assez informe, nous le voulons bien, à cette époque et en tirer des conclusions très pratiques pour les rédactions des élèves (narrations). Il nous semble trouver là une méthode attrayante, facile et suggestive d'enseignement des préceptes français.

Nous arrivons à la seconde période du roman, la plus importante : le XIXe siècle.

On peut ramener à trois, les grandes tendances des romanciers contemporains :

(1) *Revue des humanités*, mars 1907, pp. 51-52.

1° Une tendance à faire ce que l'on est convenu d'appeler des *romans à thèse* : à étayer une proposition au moyen d'une narration de grande envergure, une narration quand même, un récit, qui doit avoir toutes les qualités propres à la narration.

2° Une tendance « *descriptive* », dirions-nous ; les auteurs ont à des degrés, différents s'entend, ce talent qu'attribue le P. Longhaye à Pierre Loti : « la faculté de voir la création matérielle, de la sentir, d'en aspirer et d'en renvoyer les effluves, naturelle en soi et légitime, étouffée chez le paysan, le soldat, le matelot par l'action et le métier, quelque peu comprimée par la sévérité des vieilles littératures, exaltée aujourd'hui jusqu'à l'ivresse, à l'hallucination sensuelle et raffinée jusqu'à la névrose (1). » Cette dernière remarque indique la nécessité d'une grande discrétion dans le choix des extraits.

3° Une tendance *psychologique*, d'observation interne, que possède au plus haut degré Paul Bourget, et que nous retrouvons à un degré éminent chez André Lichtenberger (*Mon petit Trott*, etc.)

De ces trois tendances, on peut tirer une série d'avantages pour la formation littéraire des jeunes gens. Pour plus de clarté, nous suivrons l'ordre des facultés :

1° *Formation de la raison.* Comme beaucoup de romans contiennent une thèse, qu'ils développent, il y a tout un travail de raisonnement dans la recherche de cette thèse, des moyens employés par l'auteur pour arriver à la prouver, dans l'examen de l'agencement des parties, du concours des incidents au but final Remarquons, du reste, que nous ne sommes qu'en 3me et que cette faculté, si elle doit déjà être mise en activité et développée alors, doit l'être plus particulièrement en poésie et en rhétorique.

Pour ne pas rester dans la théorie pure et montrer le rôle que la raison peut jouer dans l'étude des romans à thèse, voici deux spécimens de devoirs qui me semblent très bien convenir à ce point de vue : Nous prenons comme exemple la « Terre qui meurt » de René Bazin et nous supposons que les élèves n'ont pas l'ouvrage entre les mains. Quand on a lu du livre assez pour que les élèves voient déjà se dessiner les caractères, la trame du roman, quand d'autre part on leur a fait connaître la thèse de l'auteur, on pourra leur donner en rédaction, avec un petit canevas, le chapitre, qui suit celui qu'on a lu en dernier lieu : l'élève devra faire avancer le roman, compliquer l'intrigue, tout en tenant compte du caractère des personnages, du but proposé.

De même, la lecture de l'œuvre terminée, on pourra exiger, sous

(1) *Esquisses littéraires*, tome IV, p. 140.

forme de rédaction, un résumé général, faisant ressortir le but de l'auteur et les moyens employés.

2° *Formation de l'imagination* (1). Ce n'est pas la lecture des romans qui fournira à l'élève une sensation véritablement réelle et nouvelle. Il faudra avant tout qu'il se soumette à la nature ; car pour apprendre à imaginer et décrire ce qui ne tombe pas directement sous nos sens, le moyen le plus sûr est d'apprendre à bien voir ce qui nous entoure. Or, les romans contemporains, étant donné la tendance descriptive, qui les caractérise, suggéreront à l'élève l'idée d'examiner attentivement ce qui se passe autour de lui, lui apprendront à nommer ses sensations et lui donneront un vocabulaire, qui lui permette de communiquer à d'autres ce qu'il voit et sent lui-même.

3° *Formation du sentiment* : nous n'allons pas insister sur ce point, quitte à y revenir plus loin. Nous ferons remarquer que la tendance psychologique des auteurs modernes sera d'une grande utilité pour sa formation. L'étude des sentiments en sera beaucoup facilitée et rendue plus attrayante parce que le romancier place devant un caractère un verre grossissant (2), comme le fait si bien Lichtenberger devant son petit Trott (3). L'imagination et le sentiment ne pourraient être que trop développés par l'étude des romans : au professeur de veiller sur ce point.

Faisons remarquer en passant, à propos de la formation du sentiment, l'accord parfait de l'étude du roman avec le programme ordinaire des rédactions de 3me. Celui-ci a comme caractère distinctif l'étude du cœur humain (4). Ce qu'on demande aux élèves, c'est de faire voir dans un récit à la fois court et simple, les manifestations d'un sentiment ou d'une passion, les traits distinctifs d'un caractère, qu'ils ont pu observer, soit seuls, soit avec le concours du professeur dans l'étude d'une œuvre littéraire. Cette observation suffit à montrer clairement toute l'utilité des romans psychologiques.

4° Quant à la *formation du goût*, qui, dans les choses littéraires, joue le rôle, que, dans les choses morales, joue la conscience, il nous semble que l'étude simultanée d'œuvres entières et d'extraits d'œuvres est bien propre à lui donner de l'ampleur, comme à l'affiner.

A lui donner de l'ampleur d'abord, en faisant sentir à l'élève l'accord des parties avec le tout ou parfois un certain désaccord,

(1) Nous appliquons ici les notions d'un excellent article, *Revue de l'enseignement chrétien*. Avril 1907. *Formation de l'imagination*.

(2) *Revue néo-scolastique :* février 1906. Le plaisir du roman, par Arth. Legrand.

(3) Il va sans dire que ce roman sera lu aux élèves avec les corrections nécessaires.

(4) N. Gillet, *Des procédés à employer pour assurer et hâter les progrès en rédaction française*, p. 11. Huy, Charpentier, 1886 et F. Collard, *Méthodologie de l'Enseignement moyen*, p. 100.

l'agencement des parties etc. C'est ainsi, par exemple, que dans l'étude de la « Terre qui meurt », l'élève goûtera certaines scènes, si fraîches, qui vont droit au but de l'auteur : comme l'appel au maître, la vigne arrachée. Par contre, il trouvera, ou on lui fera trouver, si c'est nécessaire, une faute de goût dans le caractère de Mathurin : ce caractère est une « charge » ; le contraste est trop grand entre ce perclus en révolte contre tout et les autres personnages plus « humains ». Pourquoi du reste cette association, qui semble à certains inévitable, de laideur physique et de laideur morale?

Ensuite, on affinera le goût des élèves, mais plus spécialement par l'étude approfondie d'extraits choisis. Inutile d'insister sur ce point.

S'il n'avait pas l'avantage de bien former les jeunes gens, au point de vue littéraire, le genre roman devrait être impitoyablement rejeté, quels que puissent être ses autres avantages.

Maintenant que ce premier point est établi, on peut rapidement indiquer d'autres considérations, que l'on est en droit de faire entrer en ligne de compte.

1° Ce genre est un genre classé : c'est le genre prédominant, le genre actuel. Pourquoi ne pas initier nos jeunes gens à la production littéraire de leur époque, puisqu'elle a des beautés incontestables (1)?

2° La curiosité existe de plus en plus : de plus en plus, on veut lire les romans. Nous croyons que la bonne médecine des passions consiste non à les supprimer (c'est impossible !), mais à les bien diriger. Pourquoi ne pas donner une bonne direction à la curiosité de nos élèves ? Pourquoi ne pas l'élever autant que possible, en leur faisant examiner certaines œuvres à un point de vue très noble ?

3° Signalons enfin la conclusion d'une brochure intitulée : Pourquoi le roman à la mode est-il immoral? et pourquoi le roman moral n'est-il pas à la mode ? « Il s'agit, dit l'auteur, d'imposer un peu, comme c'est notre droit, à ces gens qui en imposent, de remiser notre timidité coutumière et dans la mesure de nos facultés, de faire du bruit autour des bons livres, comme les gens frivoles ou corrompus savent si bien en faire des mauvais » (2) Le professeur pourra, dans ce but, faire remarquer toutes les beautés artistiques des œuvres de nos écrivains vraiment moraux.

Nous voudrions, pour terminer, rencontrer certaines objections qu'on ne manquera pas de nous faire, examiner certains inconvénients de l'étude du genre roman.

Nous remarquons, au préalable, qu'il n'existe aucun genre, dont

(1) *Bulletin bibliographique et pédagogique*, 15 mai 1897.

(2) D'Azambuja, Collection *Science et religion*, n° 42, p. 61. Paris, Bloud et Barral.

l'étude ne présente absolument aucun inconvénient. La question est de voir si les inconvénients, opposés à l'étude, que nous défendons, sont de nature à en modifier suffisamment la suppression ou la non-introduction.

Des inconvénients, Louis Veuillot en aurait certes trouvé ; car il se demanda par deux fois si le chrétien peut faire des romans et sa réponse fut plutôt sévère. Le P. Longhaye fait remarquer, à ce propos, que le roman chrétien n'a aujourd'hui qu'une médiocre chance auprès du grand public. « On ne peut, dit-il (1), le multiplier, l'offrir en aliment quasi-habituel, sous peine d'altérer plus ou moins le sens vrai, pratique, vigoureux, chrétien de la famille et de la vie ; il est d'ailleurs assez difficile de le garder absolument chaste et inoffensif. Mais après tout, continue le P. Longhaye, le difficile n'est pas l'impossible et pour sa part, L. Veuillot l'a démontré au moins trois fois. *(Pierre Saintive, L'honnête femme, Corbin et d'Aubecourt.)* »

Et après L. Veuillot, plusieurs auteurs ont montré qu'on peut faire des romans où le sens chrétien n'est pas altéré : Bazin, Monlaur, par exemple et à des degrés moindres : Feuillet, Bourget, Huysmans, du moins dans certaines de leurs œuvres. Ce n'est pas évidemment qu'on puisse mettre tous ces ouvrages entre les mains des élèves. Non, mais on peut en lire, soit en entier, soit en partie. Et l'expérience prouve qu'il est très possible de faire une analyse soignée d'une œuvre littéraire, sans que celle-ci soit entre les mains des élèves. Naturellement, cette analyse ne sera pas fouillée : pareille analyse sera réservée pour des extraits, que les élèves pourront aisément se procurer.

Un second inconvénient se retrouverait peut-être dans la difficulté excessive du genre.

Mais quel genre littéraire ne contient pas de difficultés trop grandes pour nos élèves ? Le genre dramatique, le genre lyrique, l'éloquence ne sont-ce pas là des genres étudiés dans nos humanités ? Faudra-t-il les bannir parce qu'ils contiennent des œuvres d'une portée trop élevée pour nos élèves ? D'ailleurs, c'est un fait reconnu que le genre épique (que constitue actuellement le roman) est un genre plus attrayant pour les élèves : le serait-il s'ils y trouvaient de difficultés insurmontables ? Que le professeur ait soin, nous l'avons déjà dit, de faire un choix judicieux d'œuvres ou d'extraits d'œuvres à étudier : judicieux au double point de vue moral et pédagogique.

On insistera en disant : Nos élèves, si jeunes, ne vivent que de l'imagination et vous leur jetez en pâture une bien grande tranche

(1) *Esquisses littéraires*, tome IV, p. 356.

saignante de vie humaine. Du moins, dans nos œuvres classiques, l'amour, qui en est le ressort, est-il « un amour de tête ».

Cette objection est sérieuse. Écartons d'abord un malentendu, qui pourrait aisément se produire ici. Une œuvre littéraire, telle qu'un roman, est susceptible de différentes études, suivant le point de vue auquel on se place.

Plaçons-nous au point de vue de l'intrigue des idées, des tendances, d'accord, pareille étude sera souvent dangereuse même, pour les élèves de 3me, et trop difficile, surtout s'il s'agit d'œuvres contenant une thèse trop philosophique ou de portée trop générale, comme l'Étape et le Divorce de Paul Bourget, le Fils de l'esprit de Fonsegrive, l'Isolée de René Bazin ; mais combien d'autres pourront être comprises sans difficulté ni danger par nos élèves, même à ce point de vue !

Que si nous considérons l'œuvre au point de vue des descriptions qu'elle contient, qu'il s'agisse de descriptions de caractères ou de scènes de la nature, en d'autres termes si nous considérons l'œuvre au point de vue psychologique, comme au point de vue descriptif, le genre n'est plus alors trop difficile pour la 3me, pas plus que le genre lyrique pour la poésie. Et sur nos chrestomathies, l'étude d'un genre a le grand avantage d'être plus attrayante, plus alléchante pour nos élèves, plus vivante, plus suggestive et plus une.

Au surplus, veillons à ce que la conclusion ne dépasse pas les prémisses. Cette objection ne pourra amener comme conclusion logique que la suivante : qu'en 3me, le professeur s'efforce de trouver des œuvres, bien à la portée de ses élèves et laisse aux professeurs des classes supérieures le soin de continuer discrètement par des lectures appropriées, une étude, déjà faite de façon assez approfondie dans une classe précédente.

On pourrait encore objecter une difficulté d'ordre pratique : Comment étudier de longues œuvres, que ne possèdent pas nos élèves ? Nous avons déjà répondu plus haut à cette difficulté ; il suffit d'en appeler à l'expérience de ceux qui l'ont fait.

Et puis, où trouver une anthologie convenable ? Remarquons que les éditions populaires se multiplient de plus en plus. La dactylographie ne pourrait elle au besoin venir au secours des professeurs ? Faut-il enfin pour une difficulté passagère (formons-en le vœu !) sacrifier l'étude d'un genre estimé utile ? Le moment n'est-il pas venu de donner un genre littéraire à la 3me, comme à la poésie et à la rhétorique ? Nous le croyons.

DICTÉES FRANÇAISES

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

---

30. *Les savants.*

Il y a, par le monde, un petit nombre d'hommes qui *paraissent*[1] n'être rien du tout. Ils parlent un langage à faire sauver les enfants, les plus braves même. Ils pèsent *de*[2] petites poudres noires dans *des*[3] balances de pharmacien, trempent des plaques de cuivre dans une eau qu'ils ont rendue piquante tout exprès, et regardent passer dans des tubes de verre recourbés de légères boules d'air, quelquefois aussi dangereuses que des boulets de *canon*[4]. On en a vu *qui*[5] grattaient des os *qui*[5] ne servent à rien, et *qui*[5] coupaient en quatre des fétus gros comme des têtes d'épingle. J'en ai vu moi même qui *tenaient*[6] leurs yeux braqués pendant des demi-heures, des heures tout entières même, sur des lunettes à trente-six verres ; et quand j'ai été voir au bout, je n'y ai rien vu. A les regarder travailler dans une grande pièce que je *les*[7] ai entendus nommer leur laboratoire, on dirait qu'ils sont fous. Et quand tout cela est fini, il se trouve, un beau matin, qu'ils ont obtenu des résultats que personne n'avait espérés, enrichi les peuples par centaines de millions à la fois, et révélé à l'humanité des lois que le Créateur a imposées à la nature. Tels sont les avantages que procure la science.

(*D'après* Macé, dans Lepetit, *Dictées littéraires.*)

Explications grammaticales : 1, accord. — 2 et 3, article. — 4, nombre. — 5, construction. — 6, accord. — 7, pourrait-on remplacer ce pronom par un autre pronom personnel ?

31. *Traité de l'existence de Dieu, par Fénelon.*

Après le *Télémaque*, le plus important des ouvrages que nous a laissés Fénelon, c'est le *Traité de l'existence de Dieu*. L'auteur y a répandu des trésors d'élégance, il a peint la nature, il *en*[1] a égalé *les*[2] richesses et les couleurs par l'éclat de son style ; quant aux sentiments tendres et passionnés, langage naturel de son cœur, il les a *laissés*[3] s'échapper avec abondance. Maints endroits sont empreints de cette logique lumineuse et pressante qu'il a fait[4] éclater dans ses différends avec Bossuet, modèles d'une discussion sincère et

convaincante; enfin, comme le style est la physionomie de l'âme, il est toujours simple, d'une grâce et d'une douceur *incomparables*[5]; c'est celui d'un homme qui a possédé la vérité, qui l'a exprimée comme il l'a sentie, du fond de son âme. Et, quoique dans notre siècle on admire de préférence une composition soignée, marquée au sceau du travail, il est permis de croire que le style de Fénelon, plus rapproché du caractère de notre langue, suppose un génie plus rare et plus heureux.

(*D'après* Villemain.)

1, 2, 3, 4 et 5. Faites les remarques syntaxiques auxquelles donnent lieu les mots italiqués.

32. — *Le voyage sur mer.*

Tu me demandes quelles impressions j'ai ressenties dans mon dernier voyage par mer; *quelle que* soit ma répugnance à parler de moi, et *tout* infidèle qu'est ma mémoire, je ne veux point échapper à l'obligation que m'a imposée la promesse que j'ai dû te faire. Voici d'abord quelques détails qui, tout vrais qu'ils sont, ne te paraîtront pas *tous* dignes d'attention. L'embarquement a quelque chose *de solennel :* une espèce d'huissier ou de héraut, à la voix de Stentor, au ton emphatique, *fait* un appel général, et, au fur et à mesure, chacun va prendre possession de son appartement. C'est une étroite cellule dont tout le mobilier consiste en un matelas, un coffre ou un bahut, et une chaise qu'ont *fixés* au plancher des clous très solides; quant au lit, un ingénieux mécanisme le maintient de niveau; et une fois la tête sur l'oreiller, on dort aussi bien que dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée. Il y a un salon de compagnie que la peinture et la sculpture se sont disputé l'honneur d'embellir. Des glaces à profusion semblent agrandir le local, et l illusion serait complète, si quelques défauts de tain ne venaient la détruire; néanmoins, je les ai trouvés rares, bien que des personnes s'y soient *laissé* tromper.

(Levi Alvarès et Rivail, *Dictées normales.*)

Faites les remarques grammaticales auxquelles donnent lieu les mots italiqués.

LIVRES NOUVEAUX.

EUG. ALBERTINI, Fouilles d'Elche. Extr. du Bulletin hispanique 1906 et 1907. Bordeaux, Feret et fils, 1907. Paris, Fontemoing, 72 pp. et 8 planches.

LUDWIG ADAM, Ueber die Unsicherheit des literarischen Eigentums bei Griechen und Roomern. Düsseldorf, Schaub, 1907. 220 pp. 3 m.

L. BOULARD, Les instructions écrites du magistrat au juge-commissaire dans l'Égypte romaine. Paris, Leroux, 1906, 128 pp.

A. A. BRYANT, Boyhood and youth in the days of Aristophanes (Harvard Studies in Class. Philology, XVIII, 1907, p. 73-122).

A. CARNOY, La question du grec en Angleterre. Decalonne-Liagre, Tournai. 24 pp. (Extr. de la *Revue des Humanités en Belgique*, 1907).

M. CLERC, La bataille d'Aix. Études critiques sur la campagne de Caius Marius en Provence. Paris, Fontemoing, 1906. 284 pp. 8° et 4 plans.

F. COMMELIN, Nouvelle mythologie grecque et romaine. Paris, Garnier, 1907. IX-516 pp. avec 63 grav. 3 fr. 50.

E. COSTA, I papiri fiorentini. Venise, Ferrari, 1907. 28 pp. (Atti del r. Inst. Veneto di scienze etc. Tomo 66, pp. 90-118).

HENRIETTE DACIER, Saint Jean Chrysostome et la femme chrétienne au IVe siècle de l'Église grecque. Paris, Falque, 1907. 3 fr. 50.

M. D'AMICO, Cinzia di Properzio. Saggio sulle elegie del poeta. Con lettera di G. Boissier. Remo Sandron, Palermo, 1907, 128 pp.

CH. DE LANNOY et H. VAN DER LINDEN, Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. Ouvrage qui a obtenu le Prix du Roi. Portugal et Espagne jusqu'au début du XIXe siècle. 1 vol. 8° de 451 pp. et 4 grandes cartes. Bruxelles, Lamertin, 1907. 8 frs.

G. DE SANCTIS, Storia dei Romani. La Conquista del Primato in Italia. Vol. I-II. Torino, Frat. Bocca, 1907) 24 p.

RICHARD FRESSEL, Das Ministerialenrecht der Grafen von Tecklenburg. Ein Beitrag zur Verfassungs- und Ständegeschichte des Mittelalters. Münster i. W., F. Coppenrath, 1907. 84 pp. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung hrsg. von A. Meister. Neue Folge. XII).

A. B. HERSMAN, Studies in greek allegorical interpretation. I. Sketch of allegorical interpretation before Plutarch. II. Plutarch. Dissertation de l'Univ. de Chicago. Chicago, the Blue Sky Press, 1906. 64 pp.

F. HOLTHAUSEN, Beowulf nebst dem Finnsburg-Bruchstueck. Mit Einleitung, Glossar und Anmerkungen. Heidelberg, C. Winter, 1906 (Alt- und mittelenglische Texte hrsg. von L. Morsbach und F. Holthausen. 3s). 2 m. 80.

A. KRETSCHMAR, De Menandri reliquiis nuper repertis. Diss. Leipzig, 1906. 121 pp.

G. LANDGRAF, Grammaire latine. Traduite en français et adaptée au programme des athénées et collèges belges par J. P. WALTZING 2e édition. Liège, Dessain, 1907. 316 pages.

EDG. LANNOY, English classbook for beginners. A l'usage des écoles moyennes, des classes inférieures des athénées et colléges. Gand, Vanderpoorten, 1907. 170 pp.

L. LESCŒUR, Appel aux pères de famille. La mentalité laïque et l'école. Préface de M. Keller. Paris, Téqui, 1906, 3 fr. 50.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Concours général de l'enseignement moyen en 1907 301

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

262. *B. P. Grenfell*, *A. S. Hunt* et *E. J. Goodspeed*, Tebtunis Papyri II (J. P. Waltzing) 306
263. *E. Costa*, Storia del diritto romano pubblico (L. Halkin) . . . 307
264. *E. Espérandieu*, Bas-reliefs de la Gaule (J. P. W.) 310
265. *The Univ. of Chicago*. Studies in classical philology (Le même) . . 311
266. *W. M. Lindsay*, Syntax of Plautus (Le même) 312
267. *L. Delaruelle*, Guillaume Budé (Th. Simar) 313

Langues et littératures romanes.

268-9. *J. Bitter* et *P. Valkhoff*, Vers et prose. Précis de l'histoire de la littérature française (C. Liégeois) 315
270. *F. Strowsky*, Pascal et son temps (Th. Simar) 317

Langues et littératures germaniques.

271. *F. Piquet*, Phonétique historique de l'allemand (C. Lecoutere) . . 320
272. *G. Kalff*, Nederlandsche letterkunde (Le même) 322
273. *P. Stachel*, Seneca und das deutsche Renaissancedrama (Le même) . 322

Histoire et géographie.

274-5. *D. Blanchet* et *J. Toutain*, Histoire de France. *A. Malet*, Histoire de France (C. Leclère) 323
276. *Ch. Nimal*, Thuin sur le déclin du régime hollandais (E. Matthieu) . 327

Philosophie.

277. *S. de Santis*, Die Mimik des Denkens (A. Grafé) 328

Notices et annonces bibliographiques.

278-300. Publications de J. Koch, P. Deuticke, L. Radermacher, C. Bardt, K. Staedler, G. Koerting, F. Cabrol, E. A. Stückelberg, M. Dieulafoy, H. Festen, J. van der Valk, P. Van Moerkerken, G. Rivière, A. Regnier, P. Parsy, Bon Kervyn de Lettenhove 329

CHRONIQUE.

301-306. Concours de l'Acad. royale. Concours universitaire (1909). Congrès des sciences historiques. Glotta. Discours de M. Woeste sur la réforme des Humanités. Les langues vivantes 334

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

L'Abbé Wathelet, Utilité d'une étude restreinte du genre roman en 3e latine . 339
F. Collard, Dictées françaises (suite) 347

ONZIÈME ANNÉE. — Nos 9-10. 15 NOVEMBRE-15 DÉCEMBRE 1907.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITE DE REDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.

SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnemment est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

A NOS ABONNÉS

Nous allons mettre en circulation nos quittances postales pour 1908. Elles suivront la réception du présent fascicule.

Nous nous permettons d'en avertir nos lecteurs. Qu'ils veuillent bien faire bon accueil à cette quittance et continuer ainsi à notre œuvre leur encouragement et leur appui !

Espérant qu'ils nous resteront fidèles, nous les prions de donner des ordres pour que la quittance soit payée à la première présentation.

S'ils ne désirent plus s'abonner, qu'ils veuillent bien par carte postale en aviser l'éditeur. Le simple mot « **refusé** » inscrit sur la quittance, n'est pas assez explicite ; il peut signifier l'absence momentanée du destinataire, ce qui nous oblige aux frais d'un second ou d'un troisième envoi.

ONZIÈME ANNÉE. — Nos 9-10. 15 NOVEMBRE-15 DÉCEMBRE 1907.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

GUILLAUME D'ORANGE ET LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS.

Nous avons déjà signalé ailleurs la recrudescence d'intérêt dont la révolution des Pays-Bas au XVIe siècle est l'objet depuis quelque temps, et nous avons eu l'occasion d'appeler l'attention sur la grande part que les historiens allemands peuvent revendiquer dans ce mouvement. Nous avons cité alors le nom de M. Félix Rachfahl. C'est à son livre, *Wilhelm von Oranien und der niederländische Aufstand*, que nous voudrions consacrer quelques lignes aujourd'hui (1).

M. Rachfahl n'est pas un inconnu sur le terrain de l'histoire de la révolution du XVIe siècle. On se rappellera le magistral petit ouvrage qui parut, en 1898, à Munich, sous le titre *Margareta von Parma, Statthalterin der Niederlande (1559-1567)*. Composé pour l'*Historische Bibliothek*, qui se propose de présenter les conclusions de recherches originales comme avant-goût ou résumé de travaux plus étendus, l'ouvrage de M. Rachfahl ne prétendait qu'à éclaircir la politique de Marguerite de Parme, et à exposer la conception qu'il se fait de son gouvernement, au moins dans les grandes lignes. Ce n'était qu'un travail préparatoire, fruit des patientes recherches que M. Rachfahl avait entreprises sur l'histoire de la révolution dans son ensemble; il annonçait d'ailleurs un ouvrage de vaste envergure où la révolution et le rôle prépondérant qu'y joua Guillaume d'Orange seraient étudiés de plus près. C'est le livre qui a paru, sous le titre cité plus haut.

M. E. Gossart s'est occupé aussi de Guillaume d'Orange et de la révolution des Pays-Bas dans ses deux études *Espagnols et Flamands au XVIe siècle. L'établissement du régime espagnol aux Pays-Bas et l'insurrection.* (Bruxelles, 1905) et *Espagnols et flamands au XVIe siècle. La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*

(1) F. RACHFAHL, *Wilhelm von Oranien und der niederländische Aufstand* M. Niemeyer, Halle a. S., 1906. Vol. 1er XI-642 pp. et une carte.

(Bruxelles, 1907). Le savant académicien ne nous semble pas avoir retracé le rôle de Guillaume d'Orange avec toute la vigueur que celui-ci dut avoir en réalité. Si le Taiseux s'est toujours habilement tenu derrière les coulisses, il n'en est pas moins vrai que son action sur la marche des événements fut des plus efficaces. Voilà ce qui ne ressort pas assez des études de M. Gossart, comme si celui-ci eût voulu réagir contre la tendance de ses prédécesseurs qui ont toujours accusé ou défendu le prince d'Orange, selon la diversité de leurs convictions politiques et religieuses, et qui se se sont attachés avant tout à mettre en relief la grande figure du prince d'Orange. D'autre part, M. Pirenne, dans la troisième partie de l'*Histoire de Belgique*, s'il a consacré son attention aux agissements du Taciturne, dès le commencement de l'opposition nationale contre Philippe II, n'en proclame pas moins au début que « si grande qu'elle ait été, l'importance des protagonistes du conflit (Philippe et Orange) se subordonne à celles des deux grandes forces collectives qu'ils représentent (p. 362). » Et bien que dans les quelque cent pages, que M. Pirenne consacre aux débuts de la révolution, il mette en lumière sa position vis-à-vis de Guillaume d'Orange, M. Kurth a reproché au savant historien « d'avoir diminué le génie politique de Guillaume d'Orange pour sauver son caractère moral » (*Archives Belges*, n° de juillet, p. 173).

M. Kurth, dans le même article, exprimait le désir de voir un jour tenter l'entreprise, « qui consisterait à reconstituer la révolution des Pays-Bas telle qu'elle a existé dans les rêves et dans les projets du Taciturne, bien des années avant qu'elle trouvât sa réalisation dans l'Union d'Utrecht. » Ou nous nous trompons fort, ou l'œuvre de M. Rachfahl est appelée à réaliser ce vœu. Ce n'est pas que M. Rachfahl se soit décidé à l'entreprise, parce que le rôle de Guillaume d'Orange aurait été trop négligé par les historiens; son point de départ est autre.

Il lui a paru, que, par suite du nombre immense des publications de documents et de monographies concernant le XVIe siècle, et parce que les derniers ouvrages d'ensemble datent déjà de loin, il était absolument nécessaire de combiner les détails et les aperçus nouveaux que ces documents et ces études ont mis au jour. Il voulait former ainsi une œuvre d'ensemble où tous les renseignements, tant nouveaux que déjà acquis, seraient classés de façon à donner un tableau, répondant à la conception actuelle de la révolution du XVIe siècle. De plus, comme il le fait judicieusement remarquer, les derniers grands travaux sur cette période sont trop empreints d'esprit de parti et étrangers à des préoccupations purement scientifiques.

Poussé par ces excellentes considérations, M. Rachfahl s'est attelé à la tâche : il veut nous décrire la révolution dans l'ensemble de son histoire et indiquer, dans la mesure du possible, les motifs qui ont poussé les auteurs, en les réportant à leur individualité ou aux circonstances et aux situations de l'époque. L'auteur fera donc raisonnablement la part à l'influence des individus et à l'influence des facteurs collectifs : c'est, de fait, comme nous le verrons, ce que nous offre son livre. Et dès lors, il est fort important de constater que, tout en tenant compte — et largement — des circonstances de temps et de lieu, il n'hésite pas à proclamer la part prépondérante qui revient à Guillaume d'Orange dans la révolution des Pays-Bas. Il n'avait en vue que l'histoire de la révolution en général, et voilà que « plus il approfondissait l'étude, plus il acquit la conviction qu'Orange se trouve au centre de toute l'évolution, et qu'une histoire de la défection des Pays-Bas jusqu'en 1584 s'identifie de fait avec une histoire de Guillaume de Nassau lui-même (p. VII). »

Conçue de cette façon, l'œuvre de M. Rachfahl se divisait naturellement en quatre parties : l'histoire de la jeunesse de Guillaume de Nassau jusqu'en 1559, lors du départ de Philippe II pour l'Espagne, et du conflit ouvert entre le roi et les seigneurs ; ensuite la période de son opposition au système politico-religieux de la couronne, jusqu'à sa fuite des Pays-Bas et son passage déclaré au Protestantisme (1567) ; la période de ses luttes jusqu'à son triomphe à la Pacification de Gand (1576) ; enfin, sa vie depuis ce moment jusqu'à sa mort (1584). C'est la première partie de ce plan que M. Rachfahl a traitée dans le tome I, dont nous nous occupons pour le moment.

Dans une courte introduction, l'auteur rappelle surtout que c'est à Guillaume le Taciturne que les Pays-Bas — ou du moins une importante partie de ces territoires — durent leur autonomie et un rang prépondérant en politique et en civilisation parmi tous les peuples d'Europe. Il insiste sur le fait que, si le Taciturne fut poussé par des tendances et des mouvements généraux de l'époque, on ne peut oublier qu'il les avait partiellement suscités lui-même, ou qu'il avait une part prépondérante dans leur conservation ou leur renforcement ; de plus, il sut toujours les conduire de telle sorte qu'ils ne le submergèrent pas, mais qu'il en resta au contraire le maître dans les circonstances les plus difficiles, fidèle à sa divise : *Tranquillus saevis in undis.*

Dans un premier livre, intitulé : *Der Ursprung des Hauses Nassau. Seine Wirksamheit in den Niederlanden vor dem Jahre 1544*, M. Rachfahl nous raconte l'histoire de la maison de Nassau, dont l'origine remonte au moins jusqu'au XIe siècle. Il poursuit l'histoire de la famille en Allemagne, et s'occupe plus spécialement de la ligne cadette, qui

vint s'établir aux Pays-Bas et jeta les bases de la haute situation que les Nassau devaient conquérir dans ces contrées. Son histoire dans les Pays-Bas commence avec Englebert de Nassau, seigneur de Breda, ce partisan fidèle de Jacqueline de Bavière, dont la lutte contre le duc de Brabant Jean IV fut comme une prophétie lointaine du duel gigantesque de son descendant, Guillaume de Nassau, avec Philippe II. Englebert fut le premier Nassau fixé dans les Pays-Bas : il est à la tête de cette glorieuse lignée, dont le sort fut dans la suite si intimement lié à l'histoire de nos provinces. Après la mort d'Englebert (3 mai 1344), nous rencontrons son fils, Jean IV. Celui-ci nous apparaît comme conseiller fidèle et favori du duc Philippe le Bon. Il se distingua à la bataille de Montenaeken et assista au sac de Dinant par Philippe le Bon et Charles le Téméraire (1466). Soldat intrépide, il ne lui manquait pas le goût des choses de l'esprit : il se forma une bibliothèque où les livres d'histoire étaient majorité. Il mourut le 3 février 1475. Englebert II lui succéda. Chevalier de la Toison d'Or, il servit courageusement dans l'armée de Charles le Téméraire et fut fait prisonnier lors du désastre de Nancy (1477). C'est à lui que revient une grande part de la décision qui solutionna la succession de Charles de Téméraire dans un sens favorable à la maison de Habsbourg, mérite que Guillaume d'Orange ne manquera pas de mettre plus tard en lumière dans son *Apologie*. Il eut une grande part dans la convocation de la conférence de Francfort (1489), qui résolut temporairement le conflit aigu entre Charles VIII et Maximilien. Aussi ne s'étonne-t-on pas de le trouver, pendant l'absence de Maximilien, chargé du maintien de l'ordre en Flandre, et de le voir compté comme le premier des grands vassaux sous Philippe le Beau.

Il méritait bien ces honneurs, pour avoir été le seul des grands feudataires du pays, qui resta inébranlablement fidèle à Marie de Bourgogne, à son mari Maximilien et à leur fils Philippe. Il mourut le 31 mai 1504, après avoir mis en pratique, par sa loyauté et son courage, la devise qu'il avait choisie comme chevalier de la Toison d'Or : *Ce sera moi, Nassau !* Comme Englebert ne laissait pas de successeurs légitimes, ce fut son neveu, le comte Henri III de Nassau-Dillenbourg qui lui succéda. Il fut le conseiller et le soutien de Marguerite de Savoie, à laquelle Maximilien avait confié le gouvernement des Pays-Bas après la mort de Philippe-le-Beau (1506). Il se distingua surtout sous Charles-Quint. Celui-ci l'aimait beaucoup, et l'envoya en mission diplomatique chez le roi de France François I, pour commencer la politique d'entente avec la France dont Charles-Quint attendait beaucoup au début de son règne. C'est à la cour de

Paris que Henri de Nassau se fiança avec Claudine, fille de Jean de Châlon, prince d'Orange. C'est de cette époque (1515) que datent les droits des Nassau sur la principauté d'Orange. Lorsque Charles-Quint eût répudié la politique d'entente avec la France pour se tourner vers Henri VIII. Henri de Nassau se distingua dans la guerre contre la Gueldre. En 1519, il fut à la tête de la mission diplomatique envoyée en Allemagne, pour obtenir l'élection de Charles-Quint à l'Empire. En 1521, il conquit Tournai et le Tournaisis à la dynastie des Habsbourg. En 1530, il fut un des exécuteurs testamentaires de Marguerite d'Autriche. Et en général, on peut dire que, avec Chièvres, Gattinara et Granvelle, le comte Henri de Nassau appartint au cercle des conseillers intimes de l'empereur Charles-Quint. Il mourut le 15 septembre 1538; sous son fils René, les titres et biens des maisons de Châlon, Orange et Nassau-Breda furent réunis définitivement.

On voit que ce premier livre, où M. Rachfahl a condensé une foule énorme de détails, est de nature à mettre en pleine lumière comment la maison de Nassau avait acquis droit de cité dans les Pays-Bas et combien son sort est intimement lié à l'histoire de ces provinces. Et il est sans doute fort intéressant de constater la fidélité et le dévouement inébranlable que les souverains des Pays-Bas trouvèrent toujours chez ces comtes de Nassau, dont un descendant devait plus tard travailler si opiniâtrement à détacher ces pays de leur seigneur légitime.

L'histoire de la famille de Guillaume d'Orange a permis en même temps à M. Rachfahl de nous faire assister aux grands faits de l'histoire des Pays-Bas à la fin du moyen âge et au début de l'époque moderne : c'est une préparation utile pour comprendre leur situation au XVIe siècle.

Le second livre est consacré à la *jeunesse de Guillaume d'Orange*. Il nous fait connaître d'abord le comté de Dillenbourg et son château, où demeurait le père de Guillaume d'Orange, le comte Guillaume le Riche, frère cadet d'Henri III de Nassau, que nous avons rencontré près de Charles-Quint. M. Rachfahl nous expose ensuite les tenants et les aboutissants du procès que le comte Guillaume soutenait contre le landgrave de Hesse, à propos de la succession de la maison éteinte de Katzenelnbogen. Comme ce procès intervient souvent dans la jeunesse de Guillaume le Taciturne, il était indispensable de nous initier à cette situation de famille, avant de commencer l'histoire du jeune prince.

Le 24 avril 1533, Guillaume de Nassau naquit à Dillenbourg. Dès le premier instant de sa vie, on rencontre déjà cette duplicité qui

devait plus tard envelopper plusieurs de ses actions. Comme ses parents, protestants éprouvés, tenaient encore par dilettantisme ou par habitude aux cérémonies du culte catholique, le baptême du jeune Guillaume se fit avec une messe chantée. Mais l'éducation de l'enfant fut franchement protestante. A l'âge de 11 ans, le destin appela le jeune Guillaume à recueillir la succession de son cousin, René de Nassau, mort le 21 juillet 1544. L'empereur et le conseil privé des Pays-Bas mirent à la succession la condition expresse, que le prince serait désormais élevé dans le catholicisme. La succession ne pouvait revenir à un hérétique : les possessions de René furent donc violemment enlevées au reste de sa famille par la volonté de l'Empereur.

Malgré ses protestations et ses démarches désespérées, Guillaume le Riche dut s'incliner. Il obtint à grand' peine de pouvoir présenter quelques candidats, pour régenter pendant la jeunesse du prince, son fils, les revenus et les biens de la succession de Nassau-Breda. Le conseiller Jean de Mérode, Claude Bouton, seigneur de Corbaron, et le coadjuteur de Cologne, Adolphe de Holstein-Schauenburg, furent choisis comme régisseurs et tuteurs.

Nous assistons ensuite aux négociations de Guillaume le Riche pour conclure un accord concernant l'emploi des revenus du jeune prince : mais le père se vit refuser toute allocation et eut à s'incliner une fois de plus devant la dure réalité.

Le jeune Guillaume devint le protégé de la gouvernante Marie de Hongrie. D'accord avec ses tuteurs, elle prit soin d'introduire dans sa maison des habitudes d'épargne, que nécessitaient les charges dont la succession était grevée, mais surtout, elle travailla à lui faire donner une éducation catholique.

M. Rachfahl montre très bien que Guillaume fut de fait catholique à cette époque. Sans doute, devenu adolescent, il ne se montra pas particulièrement zélé : il ne s'occupait que médiocrement de choses religieuses. Son esprit était surtout tourné vers les choses pratiques de son entourage et ne se consacrait point au surnaturel. En cela, il ne différait guère de la plupart de ses contemporains, rudes seigneurs et batailleurs pour la plupart, influencés par les idées érasmiennes, catholiques de nom, mais corrompus souvent, buveurs intrépides et joyeux compagnons. Et chez Guillaume d'Orange, pendant son séjour à la cour de Charles-Quint, on rencontre déjà une indifférence religieuse, inspirée par des considérations politiques. Ne voyait-il pas souvent la politique impériale franchement opposée au Pape? Et son entourage était composé de ces seigneurs flamands, chez lesquels l'indifférentisme règnait en maître. La religion de son enfance ne pouvait avoir laissé de traces sérieuses chez lui ; le catho-

licisme, étant donnés son caractère et son entourage, ne pouvait que l'émouvoir superficiellement.

A cette époque, il s'occupa, de concert avec son père, du procès que la famille soutenait pour la succession de Katzenelnbogen ; cette affaire, lors de la guerre de Charles-Quint contre la ligue de Schmalkalden, fut partiellement résolue en faveur des Nassau grâce à l'intervention personnelle de l'Empereur (1551).

En 1548, Maximilien, comte de Buren, mourut et exprima comme dernière volonté que sa fille Anne épousât le prince d'Orange. C'était apparemment un beau parti pour Guillaume de Nassau. Les conseillers allemands du prince à Breda furent d'avis que c'était pour lui le moment de faire son entrée à la cour de l'Empereur, et de se créer une maison avec train particulier. Ils jugèrent opportun de le faire passer sous la protection d'un grand de la cour, Jérôme Perrenot, seigneur de Champigny, frère de l'évêque d'Arras, Granvelle. Marie de Hongrie et les conseillers néerlandais, tenant compte de la situation financière du prince, auraient préféré voir cette combinaison remise à plus tard. Mais grâce à l'intervention de Granvelle, le prince obtint sa maison et son conseil particulier et put enfin se marier avec Anne de Buren en 1550. Il entra dès lors au service de Charles-Quint.

D'abord capitaine d'une compagnie de cavalerie, formée en dehors des bandes d'ordonnance, puis chef d'un régiment de cavalerie d'ordonnance, il participa à diverses opérations militaires, sans toutefois pouvoir se mesurer avec l'ennemi. En 1555, lors du siège de Mariembourg, il fut nommé, en l'absence d'Emmanuel-Philibert de Savoie, capitaine général de l'armée.

Avant de nous raconter les opérations de Guillaume d'Orange dans cette campagne, M. Rachfahl nous donne un vivant tableau de l'organisation défectueuse de l'armée à cette époque, dont les vices internes étaient en rapport intime avec les difficultés financières. Il y a ici des pages fort instructives et captivantes. Puis, il nous retrace minutieusement, avec beaucoup de détails, les opérations de Guillaume contre les Français en sa qualité de commandant de l'armée de la Meuse, campée à Givet.

Ce n'est pas pour le plaisir de fournir tous ces détails d'histoire militaire que M. Rachfahl s'arrête à ces opérations : c'est pour montrer, que, si pendant ces opérations, le prince d'Orange n'accomplit pas des actions d'éclat, la faute en est surtout à l'état misérable de l'armée, aux intempéries, aux ordres de la cour qui règlaient ses mouvements malgré lui, à l'organisation défectueuse de l'armée en général. En somme, l'auteur veut nous montrer que son héros n'était pas dépourvu de qualités militaires et stratégiques.

Pendant la campagne, le 25 octobre 1555, Guillaume avait assisté à l'abdication de Charles-Quint à Bruxelles, en présence des États Généraux. On connaît la scène : Charles-Quint, vieilli et cassé, s'appuyant sur l'épaule du jeune prince d'Orange, et faisant en sanglotant ses adieux à ses sujets des Pays-Bas...

La trève de Vaucelles, en 1556, vint suspendre les hostilités : parti en campagne au service de Charles-Quint, Guillaume d'Orange passait au service de Philippe II.

M. Rachfahl nous décrit ensuite la vie du prince, depuis le changement de souverain jusqu'à la paix de Câteau-Cambrésis (1559). Ce qui est surtout intéressant dans ce chapitre, c'est le tableau des revenus du prince et de son train de maison. Après avoir longuement et soigneusement inventorié ses possessions domaniales, M. Rachfahl calcule que l'ensemble de ses revenus se montait à 200.000 livres, ce qui supposait un capital de 4 millions environ. Mais des dettes et des dépenses considérables engloutissaient la majeure partie de ces revenus : néanmoins, sa fortune en général était assez grande pour lui créer une position beaucoup plus favorable qu'on le dit d'ordinaire.

La mission d'Orange en Allemagne en 1557 est importante, parce que c'est à Francfort qu'il noua des relations avec plusieurs princes allemands, surtout avec l'Électeur de Saxe. D'une grande importance dans sa vie fut aussi la mort de son épouse Anne de Buren, le 24 mars de la même année. En effet, si elle était restée en vie, on peut croire que la rupture violente du prince avec le catholicisme aurait pu être évitée. En tous cas, cet événement amena le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe, et les circonstances qui entourèrent celui-ci ont eu une influence indéniable sur ce changement dans la conduite du prince.

Enfin, un moment de la carrière de Guillaume de Nassau a surtout attiré l'attention et a servi à maint historien pour faire remonter le plan révolutionnaire de Guillaume d'Orange déjà à cette époque. En juin 1559, il dut se rendre à Paris, avec le duc d'Albe et le comte d'Egmont, en qualité d'ôtages pour la conclusion de la paix de Câteau-Cambrésis. Or, d'après ce que Guillaume d'Orange raconta plus tard dans son *Apologie*, il aurait alors, dans une conversation du roi Henri II avec le duc d'Albe, qui se tint en sa présence, surpris un commun projet d'introduire l'Inquisition d'Espagne en France et dans les Pays-Bas. Prévoyant les effets de ce plan diabolique, il aurait juré, dès ce moment, de chasser les Espagnols des Pays-Bas.

M. Rachfahl montre très bien que dans ce récit du prince, il faut faire la part de la légende, que plus tard, Guillaume, en composant

son *Apologie*, a dû s'embrouiller dans ses souvenirs et qu'il a pu de la sorte faire remonter ses plans d'indépendance et de révolte à une époque, où il ne pouvait pas encore en être question.

C'est par cet épisode que l'auteur finit l'histoire de la première partie de la carrière du Taciturne. Mais ce n'est là qu'un tiers du livre. Les deux tiers restants comprennent une description détaillée et minutieuse des Pays-Bas vers le milieu du XVIe siècle.

L'auteur n'a pas voulu, dans ce tableau, nous offrir des recherches originales, mais nous donner, d'après les résultats déjà acquis, une description de la scène sur laquelle va se mouvoir le prince d'Orange. Il a surtout eu en vue de nous montrer que, dans tous les aspects de la civilisation des Pays-Bas à cette époque, on retrouve surtout cette caractéristique de l'esprit populaire, le sens des choses pratiques et positives, l'esprit de rationalisme et de tolérance, qui jouèrent un rôle important dans la marche de la révolution.

Nous ne pouvons songer à donner une idée quelque peu concrète de cette intéressante description des Pays-Bas. Bornons-nous à dire que M. Rachfahl décrit d'abord le pays et ses multiples richesses naturelles, l'aspect physique des diverses provinces, les travaux artificiels qui aidaient la nature à féconder le pays. Il s'occupe des diverses classes d'habitants, paysans, seigneurs, citadins ou poorters, etc., décrit leur situation sociale et politique, nous fait connaître leurs mœurs, leur genre de vie, leurs aspirations. Le tableau qu'il trace de la noblesse est des plus intéressants. Signalons que M. Rachfahl montre combien il est inexact d'attribuer en grande partie l'opposition des seigneurs contre Philippe II à leur mauvaise situation financière. Ce motif peut tout au plus avoir existé chez le comte de Hornes, qui avait dépensé 400 000 écus de sa fortune au service du roi, sans pouvoir rentrer dans ses fonds.

M. Rachfahl nous décrit ensuite les institutions et la vie économique urbaines : un chapitre spécial et des plus intéressants est consacré aux institutions et au commerce d'Anvers. Et pour ne pas laisser des ombres dans ce brillant tableau de la civilisation flamande au XVIe siècle, l'auteur nous dépeint aussi l'esthétique de la vie urbaine, les institutions charitables, la situation de la fortune de ses habitants, les édifices religieux et civils, l'organisation militaire et corporative, la vie intellectuelle et artistique. Il y a là des pages savoureuses, qu'on ne se lasse pas de relire. Signalons que plusieurs pages sont consacrées au rôle que joua l'Université de Louvain dans la défense de l'orthodoxie contre les infiltrations érasmiennes et protestantes.

Suit alors le tableau de la situation religieuse au XVIe siècle.

L'auteur traite du système politico-religieux de la couronne, de l'institution de l'Inquisition par Charles-Quint, de l'expansion du protestantisme dans les Pays-Bas Il y a là sur les différentes sectes, et notamment sur les premiers « luthériens » des Pays-Bas, des aperçus fort originaux. M. Rachfahl s'occupe longuement de l'Inquisition. Il montre qu'il ne faut pas exagérer le nombre des victimes, et que, principalement sous Charles-Quint, l'institution procéda par grands coups d'éclat, destinés à effrayer les délinquants, pour retomber ensuite dans de longues périodes d'apathie et de laisser-aller, sous l'influence de l'esprit de tolérance des Flamands, et parce que la sévérité draconienne des placards en empêchait l'exécution rigoureuse. Il n'y a que l'inquisiteur Titelman en Flandre qui suivit à la lettre les prescriptions de sa charge. Enfin M. Rachfahl, s'occupe du courant rationaliste qui se manifestait aussi parmi les catholiques, et consacre une étude approfondie au système d'Erasme, à ses démêlés avec les théologiens de Louvain et le nonce Aléandre, à ses disciples Cassandre, Veluanus, Dirk Volkerts Koornhert, etc. C'est ici un des chapitres les mieux conçus et les plus instructifs de l'ouvrage. On voit comment l'indifférentisme, l'esprit rationaliste et frondeur, les infiltrations protestantes avaient énervé toutes les classes de la société et l'on comprend que la révolution dut trouver ici un terrain des plus propices pour croître et grandir graduellement.

Dans un dernier livre, M. Rachfahl étudie les institutions centrales et provinciales du pays et consacre enfin un examen minutieux aux États Généraux de 1557, pendant lesquels apparut clairement la banqueroute de Philippe II, et où se manifestèrent les premiers symptômes d'indépendance et d'opposition nationale contre le régime espagnol. On voit ici que les débuts ou, si l'on veut, les signes avant-coureurs de la révolte ne révèlent encore aucune préoccupation religieuse : la question se pose sur le terrain national, sur le terrain des prérogatives autonomistes. La question économique aussi reste à l'arrière-plan.

Il serait intéressant de comparer le livre de M. Rachfahl avec ceux de M. Gossart et de M. Pirenne. Nous ne pouvons songer à le faire ici. Mais nous ne pouvons terminer ces lignes sans proclamer que M. Rachfahl, grâce à ses patientes recherches, à ses méditations approfondies, à son magistral exposé, nous a donné un livre capital sur la révolution des Pays-Bas. Nous espérons que les volumes suivants ne tarderont pas trop à paraître. C'est avec une légitime impatience, mais avec confiance, que nous attendons l'achèvement de ce monument élevé à la gloire du fondateur des Provinces-Unies, conçu dans un esprit d'impartialité que nous ne saurions assez admirer.

La seule critique que nous ayons à faire, c'est que l'auteur représente l'Inquisition comme une conclusion, une conséquence rigoureuse tirée du dogme catholique, alors qu'elle n'est que le résultat du système politico religieux inauguré par Charles-Quint. Nous regrettons aussi que l'auteur n'ait pas consacré quelques pages à la contre-réforme catholique, sans lesquelles le tableau de la situation religieuse est trop unilatérial. Le livre de P. KALKOFF, *Die Anfänge der Gegenreformation in den Niederlanden*, lui eût fourni assez de données pour cette ajoute nécessaire. Enfin, l'auteur déforme trop souvent les noms néerlandais de familles, de personnes ou de lieux. Ainsi, il écrit *Archot* pour *Aerschot*, *Berleymont* pour *Berlaymont*, *St Armand* pour *St Amand*, *Hondscote* pour *Hondschoote*, etc.

En annexe, M. Rachfahl publie un mémoire des États Généraux de 1557, tiré des Archives du Royaume à Bruxelles, et l'instruction pour le commissaire Antoine Van Straelen, provenant des archives communales de Gand. Une carte du théâtre de la campagne contre les Français en 1555 termine le 1er volume de ce magistral ouvrage.

L. VAN DER ESSEN.

Concours général de l'Enseignement moyen en 1907.

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).
Rhétorique. Humanités modernes (sections réunies).

Composition française, flamande ou allemande.

PREMIÈRE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

La vraie science et la vraie étude de l'homme c'est l'homme.

De ware wetenschap en de ware studie des menschen is de mensch.

Die ware Wissenschaft und das ware Studium des Menschen ist der Mensch.

N. B. 1. — Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

2. — Les compositions doivent être faites en français, en flamand ou en allemand, selon que les élèves appartiennent à un établissement situé dans la région wallonne, dans la région flamande ou dans la région allemande. Ceux des élèves des Athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruxelles, d'Ixelles et de la section latine annexée à l'École moyenne de St-Gilles qui suivent les cours du régime wallon, sont obligés de faire leur composition en français.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

4. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'écriture ou l'orthographe laissent à désirer.

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).
Rhétorique. Humanités modernes (sections réunies).

Composition flamande, allemande ou française.

SECONDE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Een leven in ledigheid gesleten is een vroege dood.
Ein unnütz Leben ist ein früher Tod.
Une vie oisive est une mort anticipée.

N. B. 1. — Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

2. — Les compositions doivent être faites en flamand ou en allemand si les élèves appartiennent à un établissement situé dans la région wallonne, suivant que c'est le flamand ou l'allemand qui est officiellement adopté comme seconde langue, et en français s'ils appartiennent à un établissement de la région flamande ou allemande.

Ceux des élèves des Athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruxelles, d'Ixelles et de la section latine annexée à l'école moyenne de Saint-Gilles qui suivent les cours du régime wallon, sont obligés de faire leur composition en flamand ou en allemand.

Les travaux des élèves qui ne se conformeront pas à la présente instruction seront annulés.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

4. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).

Composition flamande, allemande ou anglaise.

TROISIÈME LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Wetenschap is macht. — Wissenschaft ist Macht. — Knowledge is power.

N. B. 1. — Les élèves ont quatre heures pour faire leur travail.

2. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

Rhétorique. Humanités modernes (sections réunies).

Composition flamande ou allemande.

TROISIÈME LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

De arbeid is 's menschen zegen.
Die Arbeit ist der Menschen Segen.

Rhétorique. Humanités modernes (section industrielle et commerciale).

Composition anglaise.

QUATRIÈMÉ LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Where there is a will there is a way.

N. B. 1. — Les élèves de la section scientifique ont quatre heures pour faire leur travail; les autres ont six heures pour faire leurs deux compositions.

2 — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

Troisième. Humanités anciennes (sections réunies).

Composition française, flamande ou allemande.

PREMIÈRE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Le Vent. — De Wind. — Der Wind.

N. B. 1. — Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

2. — Les compositions doivent être faites en français, en flamand ou en allemand, selon que les élèves appartiennent à un établissement situé dans la région wallonne, dans la région flamande ou dans la région allemande.

Ceux des élèves des Athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruxelles, d'Ixelles, et de la section latine annexée à l'école moyenne de St-Gilles qui suivent les cours du régime wallon sont obligés de faire leur composition en français.

Les travaux des élèves qui ne se conformeront pas à la présente instruction seront annulés.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

4. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'écriture ou l'orthographe laissent à désirer.

Troisième. Humanités anciennes (sections réunies).

Composition flamande, allemande ou française.

SECONDE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Door een onweder verrast. — Ueberraschung vom Gewitter. — Surpris par l'orage.

N. B. 1. — Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

2. — Les compositions doivent être faites en flamand ou en allemand si les élèves appartiennent à un établissement situé dans la région wallonne, suivant que c'est le flamand ou l'allemand qui est officiellement adopté comme seconde langue, et en français s'ils appartiennent à un établissement de la région flamande ou allemande.

Ceux des élèves des Athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruxelles, d'Ixelles et de la section latine annexée à l'école moyenne de St-Gilles qui suivent les cours du régime wallon, sont obligés de faire leur composition en flamand ou en allemand.

Les travaux des élèves qui ne se conformeront pas à la présente instruction seront annulés.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

4. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'ortographe ou l'écriture laissent à désirer.

Troisième. Humanités anciennes (section grecque-latine).

Composition flamande, allemande ou latine.

TROISIÈME LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Dorp en stad in den zomer. — Dorf und Stadt im Sommer. — The village and the town in summer.

N. B. 1. — Les élèves ont quatre heures pour faire leur travail.

2. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

Seconde. Humanités modernes (sections réunies).

Composition française, flamande ou allemande.

PREMIÈRE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

L'amour maternel. — De moederliefde. — Die Mutterliebe.

N. B. 1. — Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

2. — Les compositions doivent être faites en français, en flamand ou en allemand, selon que les élèves appartiennent à un établissement situé dans la région wallonne, dans la région flamande ou dans la région allemande.

Ceux des élèves des Athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruxelles, d'Ixelles, et de la section latine annexée à l'école moyenne de St-Gilles qui suivent les cours du régime wallon, sont obligés de faire leur composition en français.

Les travaux des élèves qui ne se conformeront pas à la présente instruction, seront annulés.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

4. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'écriture ou l'orthographe laissent à désirer.

Seconde. Humanités modernes (sections réunies).

Composition flamande, allemande ou française.

SECONDE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

O zalig een kind nog te zijn ! — O selig ein Kind noch zu sein ! — Heureuse enfance !

N. B. 1. — Les élèves ont six heures pour faire leur travail.

2. — Les compositions doivent être faites en flamand ou en allemand si les élèves appartiennent à un établissement situé dans la région wallonne, suivant que c'est le flamand ou l'allemand qui est officiellement adopté comme seconde langue, et en français s'ils appartiennent à un établissement de la région flamande ou allemande.

Ceux des élèves des Athénées d'Anvers, d'Arlon, de Bruxelles, d'Ixelles et de la section latine annexée à l'école moyenne de St-Gilles qui suivent les cours du régime wallon, sont obligés de faire leur composition en flamand ou en allemand.

Les travaux des élèves qui ne se conformeront pas à la présente instruction seront annulés.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

4. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

Seconde. Humanités modernes (section industrielle et commerciale).

Composition flamande ou allemande.

TROISIÈME LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

De Oogst. — Die Ernte.

N. B. 1. — Les élèves ont quatre heures pour faire leur travail.

2. — Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

3. — L'emploi des caractères allemands est obligatoire pour la composition allemande. Le jury est autorisé à attribuer 1/10 des points à une écriture lisible.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

307. — **Oskar Henke.** *Vademekum für die Homerlektüre.* Mit 4 Kaertchen im Text. Leipzig u. Berlin, B. G. Teubner, 1906.

Ce petit livre est destiné spécialement aux professeurs et aux élèves des classes supérieures des gymnases. L'auteur croit, en effet, qu'il ne suffit pas de faire lire aux jeunes gens les poésies d'Homère, mais qu'il faut les initier quelque peu à cette civilisation « mycénienne » à laquelle sont empruntés les décors des scènes homériques. Cela est très juste. On peut même se demander si le peu de goût qu'ont beaucoup d'élèves pour l'Iliade et l'Odyssée ne provient pas en partie de leur ignorance du milieu où se passent les événements racontés dans ces poèmes. Si les élèves se représentaient mieux ce qu'ils lisent, si la vie homérique cessait de leur être étrangère, ces récits

n'auraient-ils pas plus d'intérêt pour eux? Quoi qu'il en soit, ces notions ne seront jamais inutiles, et il serait à désirer qu'il y eût en français un ouvrage similaire. Celui-ci naturellement ne contient que les données fondamentales : au besoin, les professeurs pourront les expliquer, les développer. Nous ajouterons — sans crainte de nous tromper — que ce petit volume sera lu aussi avec beaucoup de plaisir — et peut-être avec beaucoup de profit — par tous ceux qui par profession ou par goût s'adonnent encore à l'étude de l'antiquité.

L'ouvrage contient tout d'abord un résumé chronologique, très succinct, de l'Iliade et de l'Odyssée. A ce premier résumé, l'auteur en joint un second plus détaillé, plus complet : c'est un exposé clair, d'une lecture agréable.

Vient ensuite ce qu'on pourrait appeler la deuxième partie de ce livre : une sorte d'aperçu sur la civilisation homérique. M. Henke a recueilli les notions sur la géographie, sur la société, sur la vie religieuse, économique, etc., que l'on trouve chez Homère.

Il décrit d'abord le monde comme le concevaient les anciens, et d'après ces données il explique les voyages d'Ulysse et de Ménélas. Un second paragraphe du même chapitre est consacré à la question de l'emplacement de Troie que l'auteur place non loin du village actuel de Burnarbaschi, plutôt que près d'Hissarlik ; il croit que l'aspect de la plaine de Troie d'après l'Iliade, correspond très bien à la topographie des environs du premier de ces villages et non à celle du second. Sur la situation de l'île d'Ithaque il donne trois hypothèses et il adopte la dernière : la position d'Ithaque dans l'archipel qui l'entoure concorde avec celle de l'île actuelle de Santa Maura, mais le poète aurait emprunté la topographie intérieure d'Ithaque à l'île qui porte aujourd'hui ce nom. Les quatre cartes que l'auteur joint à cet exposé aident beaucoup à l'intelligence de son texte, elles peuvent être aussi d'une grande utilité pour la lecture de l'Iliade et de l'Odyssée.

Dans le chapitre suivant, M. Henke donne quelques notions sur les différentes classes de la société homérique et sur la vie privée : mariage, vie de famille, hospitalité, bienfaisance. Pour ce qui est de la religion et du culte, il résume en quelques lignes les idées religieuses avant Homère, à son époque et après lui ; puis il passe en revue les différentes divinités, leurs liens de parenté, leurs attributs, et il termine par un court aperçu sur le culte : prière, sacrifice, lieux du culte, prêtres, serment. L'auteur consacre aussi quelques chapitres à décrire d'une façon assez détaillée : 1) la demeure d'Ulysse, 2) un vaisseau (à cette description M. Henke joint celle du radeau d'Ulysse), 3) l'habillement masculin et féminin, 4) l'armure, 5) le pro-

cessus d'une bataille. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas illustré de quelques vignettes ces descriptions, entre autres celle du vaisseau. M. Henke termine son travail par une étude sur la psychologie d'Homère : il cherche à expliquer les différentes significations des mots employés par le poète pour désigner les facultés de l'âme : tâche assez ardue, car chez Homère les mêmes mots servent à peu près indifféremment pour indiquer l'une ou l'autre fonction de l'âme. En résumé, M. Henke a composé un petit livre très utile, très intéressant, et qui peut rendre de grands services aux classes.

R. NIHARD.

308. — **M. Bréal**, *Pour mieux connaître Homère*. Paris, Hachette, 1906. 309 pp. 3 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans une première étude, M. Bréal reprend la question de l'âge et de l'origine des deux grands poèmes homériques. Il est inutile de rappeler les controverses qu'elle a suscitées depuis Wolff, Otfried Muller, Lachmann et d'autres. Au milieu des discussions et des divergences, on reconnaît cependant la tendance à faire remonter la composition des deux épopées à une antiquité reculée, insaisissable, qui ne donnait presque aucune prise à la critique. Cette supposition, en effet, comme le dit M. Bréal, imposait silence à la critique : une terminologie abstraite faisait évanouir la notion même d'auteur.

Un autre problème aussi intéressant se posait de toute nécessité : la personnalité d'Homère. Bien des savants se laissaient entraîner à des idées de poésie populaire et spontanée, éclose tout à coup du cerveau des masses impressionnées par quelque grand évènement. La théorie pouvait peut-être s'appliquer à des poèmes rudes et barbares comme les *Niebelungen* ou la *Chanson de Roland*. Pouvait-elle s'appliquer à des chefs-d'œuvre comme l'Iliade et l'Odyssée? Telles sont les questions que se pose une fois de plus M Bréal. Il s'adresse avec raison à tous ceux qui ont lu attentivement Homère Les théories philologiques modernes peuvent être très ingénieusement conçues et très bien développées, elles peuvent même exciter l'admiration du lecteur; elles ont le grand tort de ne pas persuader. Tous ceux qui ne sont pas égarés par des préjugés ou des systèmes, tous ceux qui étudient les épopées grecques sans parti-pris de leur chercher querelle ou de les plier aux exigences de leurs théories, seront tentés de répéter avec Goethe, écoutant F. A. Wolff dans sa chaire de Halle : Οὐ γὰρ πείσεις, οὐδ' ἣν πείσῃς. « Même en me persuadant, tu ne me persuaderas pas ». Telle est la thèse de M. Bréal. Dans l'Iliade et l'Odyssée, les preuves d'une intelligence consciente et

maîtresse d'elle-même frappent à chaque pas; tout montre que les deux épopées sont le fruit d'une civilisation déjà avancée, l'œuvre d'un génie dans sa maturité, l'efflorescence d'une littérature épique éclose depuis longtemps.

L'objection de la simplicité et de la rudesse des mœurs homériques n'a pas de valeur aux yeux de M. Bréal; la simplicité est de convention, dit-il, elle est inhérente au caractère de la poésie épique; voyez l'Enéide. Les personnages de l'Iliade sont idéalisés, ce sont des paladins de roman à la façon des chevaliers du moyen âge. Religion, mythologie, usages, idées du gouvernement, des castes et des relations sociales, tout fait songer à une civilisation raffinée, qui sert de cadre à un monde idéal et fictif, peuplé de héros romanesques par l'imagination du poète.

La langue elle-même témoigne par sa richesse et son abondance d'un long usage et d'une rare perfection. « Nous n'avons pas affaire » ici, dit M. Bréal, à quelque population primitive qui, pour expri- » mer ses pauvres idées, n'aurait juste que la provision de mots et » de flexions nécessaires. L'Iliade et l'Odyssée nous présentent le » plus riche trésor verbal qui ait jamais été au service de la poésie. » D'après les conclusions de la linguistique, aucun trait essentiel ne sépare la langue d'Homère de l'époque postérieure, même dans les formes dialectales si variées et si étranges. Aussi, M. Bréal n'hésite pas à rapprocher de la grande civilisation hellénique la date de composition des poèmes. L'âge d'Homère se place, d'après lui, avec le plus de vraisemblance au commencement du VIIe siècle. Remonter plus haut, penser aux VIIIe, IXe ou même Xe siècle, c'est méconnaître tout ce qui atteste une civilisation déjà mûrement développée.

Aboutissant à cette conclusion, l'éminent auteur devait faire aussi justice des théories vagues sur la production et le développement spontanés de la véritable épopée, sur sa prétendue puissance d'organisme, sur son évolution dynamique, etc. Armé de sa finesse française, parfois un peu méchante, M. Bréal fait remarquer que l'allemand se prête merveilleusement à ces formules qui, en leur obscurité, ont quelque chose d'impérieux. Mais le nuageux exclut le positif, et qu'y a-t-il de plus positif qu'une épopée de seize mille vers comme l'Iliade? Il est matériellement impossible que la poésie populaire dont les inspirations courtes, désordonnées, diverses par le rythme et le dialecte répondent aux impulsions primitives de la nature humaine, ait produit une composition comme l'Iliade présentant le triple caractère d'un long sujet traité avec suite, d'une langue toujours la même et d'un mètre invariable. Sans nier les interpolations et additions successives qui s'expliqueraient par l'élaboration poétique

continuelle de corporations, de « pléiades » de rhapsodes travaillant la même matière épique, ayant même esprit et mêmes traditions, (il se pourrait même que ces poèmes aient été conservés, augmentés et développés par une corporation de prêtres de l'Ionie d'Asie) M. Bréal insiste sur la nécessité d'un chantre inspiré, d'un grand poète sans lequel l'unité, le plan, la structure de l'œuvre ne se comprendraient pas. Croyons, avec M. v. Wilamowitz que ce poète fut Homère et que « la renommée ne s'est pas trompé d'adresse. » En un mot, les observations saines et justes de M. Bréal trahissent les tendances de l'esprit nouveau ; il est temps de revenir des écarts que la critique moderne s'est permise dans l'enthousiasme de ses découvertes, et de raisonner suivant les principes de la vraie logique, voire même du simple bon sens.

La seconde partie du volume est un lexique où M. Bréal s'efforce d'expliquer philologiquement une foule d'expressions et de vocables fréquents chez Homère. En général, il a cru devoir faire rentrer dans le giron hellénique des mots pour lesquels ses devanciers s'étaient adressés à des idiomes plus éloignés. Ce petit dictionnaire rendra surtout service aux professeurs de l'enseignement moyen, et il est fait avec le soin et l'érudition que nous connaissions à l'auteur de l'Essai de sémantique. C'est assez dire. TH. SIMAR.

309. — **A. Michaelis,** *Die archaeologischen Entdeckungen des XIX^ten Jahrhunderts.* Leipzig, E. A. Seemann, 1907. VI-325 pp.

L'auteur de cet ouvrage est un des mieux préparés pour traiter cet intéressant sujet. Par sa carrière, il a été mêlé activement aux travaux archéologiques, en particulier à ce vaste mouvement d'explorations et de fouilles dont les résultats sont en train de renouveler sur tant de points notre connaissance du monde antique. Et le sujet est traité avec une clarté, une compréhension et un intérêt vivant, qui attestent chez l'auteur une longue et intime familiarité avec lui.

M. Michaelis commence par fixer l'état de l'archéologie au début du XIXe siècle : il expose ce que sont devenus au moyen âge les débris survivants de l'antiquité. Avec la Renaissance, on voit se former les grandes collections romaines, privées et publiques. Les touristes qui visitent les musées d'Italie, surtout les philologues qui en utilisent aujourd'hui les monuments, apprécieront l'utilité de ces pages, d'une lecture à la fois si facile et si instructive, surtout qu'à la fin une bibliographie abondante leur permettra de compléter et de préciser les faits généraux donnés par l'historien.

Au XVIIIe siècle, Winkelmann donne l'essor à une science nouvelle, celle de l'art antique. Mais Winkelmann ne put visiter et connaître

que les musées et les sites italiens. Vers le même temps, la société anglaise des *Dilettanti* organise ses expéditions en Grèce et réveille pour ce pays l'intérêt que Winkelmann avait suscité par l'Italie.

Ces entreprises nous amènent au seuil du XIXe siècle, dont les premières années sont remplies par les guerres de Napoléon. Le grand César n'était pas qu'un capitaine de génie; il avait aussi l'ambition de la gloire des sciences et des arts. On se souvient avec quelle absence totale de scrupules, il dépouilla les peuples vaincus de leurs trésors artistiques nationaux; la Belgique en sait quelque chose. Ainsi fut fondé et s'enrichit le *Musée Napoléon*. La chute de l'empire ne rendit pas aux peuples dépouillés tout ce que le général, abusant de sa victoire, leur avait pris. M Michaelis fait remarquer avec raison que d'autres peuples, en de semblables circonstances, ont eu d'autres mœurs, à leur grand honneur d'ailleurs.

Mais les guerres de Napoléon eurent heureusement d'autres résultats que l'accaparement et la saisie des richesses artistiques des nations vaincues. L'exploration de l'Égypte et de ses monuments fut une des conséquences de la fameuse expédition française en ce pays. Dans le même temps, les fouilles de Pompéi recevaient une impulsion profonde d'un membre de la famille Bonaparte.

Le recouvrement de la Grèce, comme dit M Michaelis, fut l'œuvre et l'honneur de l'Angleterre. Le chapitre où ces entreprises sont racontées est un des plus intéressauts du livre. Les rapts commis par Lord Elgin (M. Michaelis, dont les sympathies pour l'Angleterre sont de longue date, le défend et, à mon sens, sur plusieurs points, avec un plein succès), les célèbres explorations d'Egine, de Bassae (Phigalie), sont l'objet de narrations animées. Entretemps l'archéologue allemand, Ed. Gerhard, était en Italie, faisait ses célèbres explorations en Etrurie et fondait l'institut archéologique allemand, qui a donné et qui a coutume de donner la plus vive impulsion aux travaux archéologiques. surtout depuis qu'il a reçu comme complément (en 1875) une division athénienne

Le chapitre cinquième est consacré aux fouilles de l'Orient. Dans les trois chapitres suivants, l'auteur ne suit plus l'ordre géographique, mais ordonne ses récits d'après le genre des monuments; chap. VI, les lieux du culte; chap. VII, l'emplacement des villes; chap. VIII, les temps préhistoriques. Je me permets d'appeler l'attention surtout sur la fin de chacun de ces chapitres. M. Michaelis y expose les résultats généraux acquis à la science par les fouilles particulières. On peut y voir combien elles ont accru nos connaissances sur la construction et l'aménagement des temples, sur le plan des villes et des maisons dans l'antiquité. Ce sont des chapitres qu'aucun professeur de littéra-

ture antique et d'histoire dans les humanités ne lira sans le plus grand fruit.

L'auteur reprend aux chapitres IX et X l'ordre chronologique pour donner l'histoire des fouilles dans les pays classiques et hors de ces pays.

Le chapitre XI conclut dignement le livre. L'éminent archéologue y expose les transformations subies par la science elle-même de l'archéologie, les conceptions nouvelles qui se sont fait jour dans l'étude des œuvres d'art. C'est un chapitre où il y a beaucoup à apprendre pour tous, mais en particulier pour les professeurs d'humanités qui croient devoir donner à leurs élèves une certaine connaissance de l'art antique.

Le livre se termine par ces registres copieux et variés que les Allemands ont mis à la mode et qui donnent à leurs livres une utilité si durable. M. Michaelis a réuni aussi à la fin de son livre une bibliographie complète. E. Remy.

310. — **E. Ziebarth**, *Kulturbilder aus griechischen Städten*. Teubner, Leipzig, 1907. 120 pp. 1 fr. 50,

Ce petit volume est extrait d'une collection intitulée : *Aus Natur und Geisteswelt*. Ce recueil a pour but de vulgariser la science; mais il s'agit d'une vulgarisation comme l'érudition allemande l'entend, c'est à dire qu'elle est confiée à des hommes d'une science incontestée.

M. Ziebarth n'est pas, en effet, un inconnu; il a exécuté, sous la direction de M. Théodore Wiegand, des fouilles intéressantes à Milet, et il a pu constater sur place l'importance de l'archéologie pour l'histoire générale de la civilisation hellénique. Aussi Milet fait-elle l'objet d'une dissertation écrite de main de maître. Pour Thera, M. Ziebarth s'est servi de l'ouvrage de M. Hiller von Gaertringen. Le plan et les gravures de Pergame sont empruntés aux maîtres de l'archéologie, Doerpfeld et Conze. L'histoire de Priène est extraite du grand ouvrage de Th. Wiegand et H. Schrœder. L'auteur a résumé l'histoire des fouilles faites près de Milet dans le temple d'Apollon de Didyme par B. Haussoullier et E. Pontremoli. Comme il examine rapidement la civilisation des villes grecques en Egypte, la papyrologie lui a été d'un grand secours et toutes ses conclusions sont basées sur les travaux de MM. Von Wilamowitz et Cagnat (*Indiscrétions archéologiques sur les Egyptiens de l'époque romaine*. C. R. de l'Académie des Inscriptions, 1901).

C'est ainsi que M. Ziebarth fait à grand traits l'histoire de la culture à Théra, à Pergame, à Priène, à Milet et dans les villes grecques d'Egypte.

Ces aperçus sont le résumé d'un cours qu'il a professé dans un gymnase de Hambourg ; ils seront donc utiles à nos collèges et athénées. Ajoutons que le texte est accompagné de 22 planches exécutées d'une façon irréprochable d'après des photographies. Œuvre de vulgarisation, ce petit livre est en même temps à la portée de toutes les bourses. TH. SIMAR.

311. — **L. Laurand**, *De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis*. Thesim facultati litterarum Universitatis Parisiensis proponebat L. L. Paris, Picard, 1907.

L'histoire de la rhétorique, dit en substance M. Laurand dans son avant-propos, doit être connue de tous ceux qui étudient l'antiquité, vu l'importance de cet art dans la formation de l'esprit chez les Romains.

Parmi les auteurs anciens qui traitèrent de la rhétorique, Cicéron occupe certes une grande place : il ne se borna pas à reprendre dans ses ouvrages les préceptes des rhéteurs grecs, il apporta quelque chose de neuf; en outre, c'est lui qui a eu le plus d'autorité en cette matière.

Que pensa Cicéron de la rhétorique et des rhéteurs, quelle part de ses idées doit-il aux autres, quelle part lui revient en propre, comment sa doctrine a t-elle évolué, et quelle fut leur destinée après lui : telles sont les questions auxquelles répond l'auteur. Cicéron n'a pas fait la guerre aux rhéteurs et à la rhétorique. Il n'a écrit le *De Oratore* ni contre les rhéteurs grecs ni contre les rhéteurs latins, comme plusieurs l'ont soutenu; son but a été de montrer que la rhétorique seule, sans le talent, sans l'exercice et surtout sans la science (philosophie, histoire, droit), est insuffisante.

On peut résumer sa doctrine en disant qu'il jugeait la doctrine des « Anciens » (Isocrate, Platon, Aristote) de beaucoup supérieure à celles des rhéteurs de son temps.

Aussi M. Laurand a-t-il divisé très justement les *sources* de Cicéron en deux catégories : les anciens et les auteurs récents. En général, Cicéron s'est servi des derniers pour composer ses premières œuvres (*De Inventione*, *Partitiones*, *Topica*), tandis que le *De Oratore* et l'*Orator* contiennent plutôt les idées des anciens. Mais, bien que Cicéron ait voulu surtout remettre en honneur les anciens, tombés dans l'oubli — *ego me saepe nova videri dicere intellego, cum pervetera dicam sed inaudita plerisque* (*Or.*, 3,12), — il est certain cependant aujourd'hui qu'il a plus emprunté aux autres qu'à ceux-là, et cela en vertu de cette loi de l'histoire tant littéraire que politique, que tout homme, si *laudator temporis acti* soit-il, subit toujours l'influence de son époque, de ses

contemporains. Parmi les anciens, Platon et Isocrate lui apprirent que, pour être éloquent, le talent est nécessaire avant tout et qu'il faut joindre l'exercice à l'étude de la rhétorique; Platon, Isocrate et Aristote lui apprirent que l'éloquence s'appuie sur la philosophie; il vit dans Platon, dans Isocrate et dans Théophraste combien est importante pour l'orateur la connaissance des passions humaines; enfin chez Isocrate, chez Aristote et chez Théophraste il se rendit compte de l'utilité des θέσεις (discussions d'un caracère universel) et de la nécessité de donner à la phrase un certain rythme, qui doit être autre que le vers.

De la doctrine d'Hermagoras, l'un de ces écrivains « plus récents », Cicéron reprit beaucoup de préceptes dans son *De Inventione*, mais plus tard il les modifia ou même les rejeta complètement. Il emprunta aux Asiatiques et aux Rhodiens certaines clausules métriques (le dichorée, le crétique, le paeon); aux Stoïciens, avec qui il est d'accord pour dire que l'éloquence est une vertu, il doit certains préceptes de dialectique et certaines idées sur le *decorum* nécessaire à l'orateur; aux Académiciens, il doit les *Partitiones oratoriae;* c'est là aussi probablement qu'il puisa le goût de l'étude des anciens. Il eut en main, sans doute, les livres des rhéteurs latins, qui lui fournirent entre autres choses certaines expressions grecques relatives à la rhétorique, bien qu'il n'en fasse pas mention. Il y a aussi dans les œuvres de Cicéron beaucoup de détails qui n'appartiennent en propre à aucun auteur, mais que l'on retrouve chez tous et qui constituent une sorte de patrimoine commun, dont a profité Cicéron. Quant à déterminer si c'est à tel ou à tel auteur qu'il a emprunté l'un ou l'autre précepte, c'est souvent chose impossible ou tout au moins téméraire.

Cicéron n'a pas traduit littéralement quelques livres grecs, pas plus qu'il n'a écrit sous la dictée d'un maître quelconque, comme on l'a prétendu; bien plus, il a mis du sien dans ses œuvres : outre son élégance de style, et cette fusion en un seul tout de tant de théories, ce sont tout d'abord des modifications, des additions — parfois importantes — faites à ces théories : par exemple à la connaissance de la philosophie, jugée nécessaire par Platon et Isocrate, il joint celle du droit et de l'histoire; ce sont aussi ces petits moyens de réussir que son habitude du forum lui avait appris : le souci de plaire aux auditeurs, l'usage des mots plaisants, etc.

L'esprit de Cicéron comme son caractère était très mobile : ici aussi son opinion n'a pas toujours été la même — et cette fois à son honneur. Au début, il ne connaissait pour ainsi dire que l'art des rhéteurs pour former à l'éloquence; plus tard, l'ayant jugé insuffisant, il adopta la doctrine des anciens et y ajouta ses propres idées, fruits de son expérience.

C'était là, à son avis, la méthode destinée à faire de solides orateurs. Mais s'il espéra que les autres penseraient comme lui, il se trompa. Si l'on excepte Tacite et Quintilien, on ne connut plus de ses œuvres sur l'éloquence « que le *De Inventione*, cette œuvre de jeunesse que Cicéron lui-même avait en quelque sorte reniée, et les rhéteurs n'enseignèrent que les préceptes de la rhétorique ». Mais, dit en terminant M. Laurand, justice a été enfin rendue à Cicéron, et aujourd'hui on a reconnu son éminente supériorité sur tous ces « auteurs de traités ».

Les citations nombreuses et bien choisies, une démonstration sûre et méthodique, un style clair et élégant font le mérite de cette thèse : il faut la lire pour en saisir toute la valeur et l'intérêt.

R. NIHARD.

312. — **H. Goelzer**, *C. Julii Caesaris Commentarii de bello gallico*. Nouvelle édition à l'usage des classes. Paris, Garnier, 1907. 492 pp.

Cette nouvelle édition est « publiée d'après les meilleurs travaux de la critique, avec des notes explicatives portant sur la langue, l'histoire et la géographie »; elle est « suivie d'un index des noms propres historiques et géographiques et ornée de vingt-cinq cartes et de quatre planches ». Ajoutons que ces planches nous mettent sous les yeux les officiers et soldats de l'armée romaine avec leurs armes diverses, les machines et les travaux de siége. A la fin, une grande carte d'après Kiepert : *La Gaule au temps de César*.

On le voit, cette nouvelle édition est pourvue de tous les moyens d'intuition sans lesquels on ne conçoit plus aujourd'hui une édition classique de César. Ce qui en fait la nouveauté, suivant nous, c'est le commentaire. On ne trouve en tête ni un résumé de la vie de César, ni une appréciation critique des *Commentaires*, ni une étude sur l'armée à l'époque de César. Pour tout cela, M. Goelzer s'en réfère à des livres spéciaux et même à des professeurs spéciaux, à ceux qui enseignent l'histoire et la littérature latine. Il a eu raison de ne pas charger son livre de toutes ces notions : le professeur de latin ne peut se dispenser de les donner en classe, oralement, et l'élève les retrouvera dans ses manuels, puisque l'histoire de la littérature latine fait partie du programme des études classiques, en France du moins. Les noms propres historiques et géographiques sont expliqués dans un Index qui termine le volume (p. 449-488). Dans les notes explicatives, M. Goelzer a en vue les élèves. Il s'est demandé avant tout « quelles sont les difficultés insurmontables à des élèves et dans quelle mesure il faut leur venir en aide. En effet, dit M. Goelzer, ils

ont besoin d'être aidés et aujourd'hui plus que jamais ». Autrefois, les élèves de quatrième étaient plus forts en latin; on leur donnait des éditions dépourvues de notes grammaticales. On pouvait compter sur leurs connaissances — et l'on y comptait même trop, car « peut-être César n'est-il pas aussi facile que certains le croient ». Il faut donc aider l'élève qui doit préparer l'explication de César; il faut lui donner le moyen de faire sa préparation dans de bonnes conditions. « J'ai cru, dit M. Goelzer, comparant sa méthode à celle d'un de ses prédécesseurs, devoir donner plus de développement aux notes historiques et beaucoup plus d'importance aux notes grammaticales. Celles-ci portent non seulement sur la syntaxe, mais aussi sur le vocabulaire. Pour montrer aux élèves la valeur des expressions chez César, j'ai multiplié les rapprochements qui permettent de distinguer le véritable sens d'un mot et d'une tournure et d'en déterminer les diverses nuances. Enfin, pour les familiariser avec certaines difficultés de syntaxe, j'ai procédé de la même manière Bref, j'ai toujours tâché de leur expliquer César à l'aide de César lui-même. »

M. Goelzer s'attache, d'une part, à faire découvrir quand César est de bonne foi et quand il manque de sincérité, chose nécessaire pour juger de la valeur historique des *Commentaires*, puis à rendre claires les descriptions souvent si concises et si sobres que les élèves ne peuvent les comprendre.

Quant au style de César, on en loue la clarté. Le vocabulaire est d'une netteté admirable, mais encore faut-il connaître le sens précis des mots, que l'étymologie et le sens primitif peuvent seul expliquer. Dans le mot composé, le préfixe a un sens précis, mais ce sens doit être connu. La syntaxe est souvent compliquée et si les mots sont admirablement choisis, ils sont arrangés en propositions, liées ensemble pour former des phrases et construites de telle façon qu'il n'est pas toujours aisé d'en saisir l'ensemble : il faut en démêler les rapports réciproques.

Voilà tout ce que M. Goelzer s'attache à expliquer dans un commentaire d'une nouveauté complète et d'une admirable netteté. C'est un vrai service qu'il a rendu à l'enseignement du latin et nous recommandons son édition aux professeurs de quatrième.

J. P. W.

313. — **J. Bick**, *Horazkritik seit 1880*. Leipzig, Teubner, 1906. 89 p. 1 m. 80.

Concernant la critique d'Horace, trois questions surtout ont fait l'objet de discussions très vives, depuis l'apparition — en 1880 — des *Epilegomena* d'Otto Keller. Ce sont : la recension de Mavortius, la

crédibilité de Cruquius et la valeur du *Vetustissimus*, enfin la classification des manuscrits d'Horace. Faire l'historique de ces questions et surtout les résoudre, tel est le but de M. Bick.

I. Les corrections de Mavortius comprennent des changements de texte, d'orthographe et de ponctuation On peut les fixer en toute certitude pour les œuvres lyriques (seconde classe de Keller). Mavortius a-t-il recensé aussi les satires, les épîtres et l'art poétique ? Keller le croit tout en penchant plutôt pour la négative, M. Bick reste dans le doute. Le mauvais état des manuscrits de la seconde classe ne permet pas de donner de solution certaine. Les corrections de Mavortius sont-elles purement et simplement des conjectures, ou bien n'y aurait-il pas parmi elles des leçons d'un autre manuscrit ? M. Bick n'y voit que des conjectures. Malheureusement les raisons sur lesquelles il s'appuie ne sont pas péremptoires, et pas plus le texte de Mavortius que la nature de ses corrections ne nous autorise — me semble-t-il — à trancher nettement cette question. La façon de procéder de Felix pour la recension de Martianus Capella, ne nous porterait-elle pas plutôt à croire qu'il y eut aussi pour la recension d'Horace, un second manuscrit ?

II. Reprenant le débat Kukula-Häussner au sujet de la crédibilité de Cruquius, M. Bick montre le bien fondé des arguments et de la conclusion de M. Haüssner. Les erreurs, négligences et omissions nombreuses constatées dans les citations — faites par Cruquius — du *codex Divaei* ne nous permettent pas d'avoir la moindre confiance dans les citations du *Vetustissimus*. Jamais, en tout cas, on ne peut attribuer à Horace une leçon donnée uniquement par les manuscrits Blandiniens. Quant au *Vetustissimus*, c'est à tort qu'il porte ce nom. Il remonte tout au plus au xe siècle et nous avons plusieurs manuscrits d'Horace qui lui sont antérieurs. M. Bick oublie de faire remarquer que le *Vetustissimus* pouvait très bien être le plus vieux manuscrit connu par Cruquius, alors qu'il ne l'est plus pour nous.

III. On sait les protestations et les essais de contre-systèmes qui accueillirent la classification des manuscrits proposée par Keller et Holder. M. Bick reprend ces attaques et ces contre-systèmes (Gow, Christ, Leo, Vollmer, etc.). Il les analyse et réfute successivement et conclut — avec raison, me semble-t-il — qu'aucun argument bien solide n'a été élevé contre les trois classes de Keller. D'ailleurs, si les adversaires de Keller rejettent son système il ne se font pas faute d'approuver son texte d'Horace et son appréciation des manuscrits, le *Vetustissimus* excepté. — J'aurais voulu que M. Bick précisât quelque peu la nature du *Zweiklassenprinzip*. Ce principe ne peut nullement être invoqué pour l'établissement du texte. C'est tout sim-

plement une constatation générale tirée des discussions qu'amène chaque leçon en particulier. Telle est, en résumé, la belle et très utile étude de M. Bick. LÉON DEBATTY.

314. — **M. Steyns**, *Étude sur les Métaphores et les Comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le Philosophe*. Gand, Vuylsteke, 1906.

S'il est vrai que ce qui constitue l'originalité d'un écrivain, ce n'est pas ce qu'il dit, si juste, si ingénieux, si sensé que cela puisse être, mais la manière, plus ou moins habile, plus ou moins *nouvelle*, dont il exprime ses pensées, la thèse de H. Steyns présente pour nous cet intérêt capital, qu'elle met vivement en relief la forte personnalité de Sénèque le Philosophe, s'affirmant jusque — et surtout — dans les métaphores et les comparaisons dont est semé son style. Car ce qui caractérise Sénèque, ce ne sont pas les idées dont il se fit le champion et qu'il emprunta à Zénon de Cittium, mais la forme dont il les a revêtues et parées. Les images qu'emploie Sénèque, jaillissent, rigides et austères, d'une imagination ardente de méridional, tempérée par les doctrines sévères, mais généreusement humaines du stoïcisme; ces images révèlent — admirablement, parce qu'on les sent spontanées — un esprit solidement trempé, fécond en hautes aspirations, en nobles idées. Et il se fait ainsi que l'étude de M. Steyns, dont au premier abord le point de vue peut paraître restreint, fait surgir, derrière le fouillis immense et chatoyant des métaphores et des comparaisons enchâssées dans les sentences viriles de Sénèque, la figure elle-même du philosophe.

Je viens de dire « fouillis », mais c'est une façon de parler, car dans son travail, le jeune docteur gantois s'est efforcé de classer, de répartir par groupes, j'allais dire par parterres distincts, cette multitude bariolée de fleurs, cueillies, en une ample moisson, dans le vaste champ des œuvres en prose de Sénèque. La tâche n'était point commode. Pourtant l'auteur a surmonté allègrement toutes les difficultés, grâce à une méthode sûre d'elle-même et à une connaissance parfaite du sujet traité.

Dans un premier chapitre, M. Steyns étudie les *Métaphores et les Comparaisons empruntées à la vie militaire*. En regard des autres, ce chapitre apparaît le plus long, le plus important. Et cela n'étonnera personne, si l'on songe d'abord au caractère foncièrement militaire des Romains et si l'on se rappelle ensuite la tendance agressive, combative du stoïcisme, qui, par là-même, devait si bien s'adapter au tempérament fougueux, épris d'action, des descendants de Romulus (1).

(1) Chose étrange, le doux Marc Aurèle lui même n'hésite pas à reconnaître la dure nécessité du *struggle for life* : « L'art de vivre ressemble plus à celui des

Féru de cette idée que la vie est une lutte incessante, Sénèque, tenaillé peut-être aussi par le souvenir de ses erreurs de jeunesse, accablé de remords, attaque avec une sauvage énergie, les passions, cause de ses anciens débordements Sa volonté, qu'il exalte jusqu'au paroxysme, réprimera enfin, après un douloureux combat, les élans désordonnés de ses sens, et victorieux, c'est avec une joie indicible qu'il savourera longuement la défaite, dans son « moi », des tendances animales, de l'instinct, et le triomphe de sa mâle énergie. Que les comparaisons militaires virilisent le style de Sénèque et lui impriment un cachet de belle véhémence et de fougue extraordinaire, c'est bien ce qui ressort des observations de M. Steyns.

Dans le second chapitre, l'auteur, très logiquement, passe à l'analyse des *Métaphores et des Comparaisons empruntées à la Médecine.* « C'est sous l'Empire, l'époque troublée où tous les hommes ont l'âme atteinte de plaies profondes, que se généralise la médecine spirituelle » (P. 52).

Sénèque nous apparaît, avec Epictète, comme le plus habile chirurgien des maladies morales de son temps, chirurgien rude, n'ayant cure des cris du patient, préoccupé seulement du succès final de l'opération tentée, mais bon pourtant dans sa brusquerie, et aimant malgré tout cette humanité qu'il voudrait guérir à jamais des vices et des passions funestes.

Il n'est pas étonnant de rencontrer chez Sénèque de multiples images, devenues banales depuis, où la vie est comparée soit à un voyage pénible, soit à un chemin, douloureux comme un calvaire, avec, au bout, « un précipice affreux » (1).

Je m'en voudrais de ne pas signaler l'intérêt particulier du chapitre IV de l'étude de M. Steyns, consacré aux *Comparaisons juridiques.* On connaît le goût des Romains pour la jurisprudence : on retrouve des traces fréquentes de cette passion dans toute la langue latine, chez tous les écrivains indistinctement. « Le droit devenu lieu commun, s'insinue partout, dans la Poésie comme la Prose » (P. 89).

Sous l'influence irrésistible de l'atavisme, des leçons des rhéteurs bourrées d'enseignements sur la jurisprudence, comme aussi des études spéciales de droit auxquelles il se livra, Sénèque put recourir facilement — et souvent — aux comparaisons juridiques ; elles fourmillent dans son œuvre. A chaque instant, l'avocat, qui tient à faire

lutteurs qu'à celui de la danse, puisqu'il faut se tenir préparé et armé contre les coups subits et imprévus » (Pensées, Livre 7, 61. Traduction Pierron, Paris, Charpentier).

(2) On se rappelle le morceau célèbre de Bossuet : *La vie humaine.* (Esquisse d'un sermon prêché à Meaux le jour de Pâques, 1685.)

étalage de ses connaissances techniques, se dresse derrière le grave philosophe, et cela ne manque ni de piquant, ni de pittoresque originalité.

Dans les quatre derniers chapitres de son travail, M. Steyns passe en revue les *Métaphores et les Comparaisons empruntées à l'Agriculture et à la vie des champs, aux Arts et aux Métiers*, celles *tirées de la Mythologie, de la Religion et de la philosophie* (et consistant surtout en réminiscences littéraires), celles *tirées de la Nature*, témoignant d'un grand esprit d'observation, enfin celles *empruntées aux mœurs, aux coutumes, et en général à l'homme* et où « Sénèque a su puiser avec succès dans les trésors de son expérience si large et si variée » (P. 154).

Telle est, trop sèchement résumée, la thèse de M. Steyns, très complète, me semble-t il, très fouillée en tous cas, et qui nous fait vivre dans l'intimité, dans le « moi » d'une des individualités les plus fortes de l'antiquité. PAUL HENEN.

315. — **Petrus Mosellanus,** *Paedologia*, hrsg. von HERMANN MICHEL Berlin, Weidmann, 1906 (Lateinische Litteraturdenkmäler des XV und XVI Jahrhunderts, hrsg. von Max Hermann.)

Noble figure que ce Petrus Mosellanus, un des plus vaillants prosélytes de l'Humanisme allemand. Sa vie, si tôt écoulée, ne fut qu'un long combat; tout entière consacrée au travail, âprement sérieuse et presque monacale, et, dès les premiers jours, semble t il, vouée aux privations, à l'amertume d'un dur labeur, elle s'offre à nous comme une virile et féconde leçon. Son existence, infatigablement laborieuse, force le respect. Pierre Schade (1) naquit à Brüttig près de Coblence en 1493. Ses parents étaient pauvres et ils avaient quatorze enfants à nourrir. On comprend dès lors aisément que les premières années de Mosellanus furent pénibles. Sa jeune conscience se heurta très tôt aux dures réalités. Peut-être ne faut-il pas s'en plaindre : dans cette atmosphère âcre et rude, se forgea, énergique et sérieuse, l'âme de Mosellanus; son intelligence précoce se développa rapidement; son esprit, habitué très tôt à la réflexion, avide de savoir le pourquoi des choses, se tourna très vite vers l'étude : du reste, le jeune homme sentait que dans la poursuite d'un idéal désintéressé, il pourrait facilement, à force d'application constante, oublier ses mécomptes et ses peines. L'Humanisme allemand, à cette époque, exhumait des ruines du passé les œuvres des

(1) Le coutume de l'époque exigeait que les savants portassent un nom *latinisé* ou *grécisé*. Pierre Schade s'appela Mosellanus d'après la rivière qui baignait sa terre natale.

plus nobles génies de l'antiquité; la Germanie, à la suite des Italiens, se souciait déjà de devenir « le pays de la philologie ingénieuse et patiente et d'opposer des savants aux savants d'Italie, des éditions à leurs éditions » (2).

Mosellanus comprit toute la grandeur de cette entreprise; dès lors, ses rêves, ses aspirations se précisèrent, s'orientèrent vers un but : contribuer, lui aussi, pour sa part à répandre en terre allemande, le goût des chefs-d'œuvre du génie attique et de l'esprit romain, le goût de la philologie classique en un mot.

Un de ses oncles, confiant dans le bel avenir réservé à son neveu, plaça le jeune Mosellanus à l'Université de Cologne où il fit, en peu de temps, des progrès étonnants. Il resta trois ans à Cologne qu'il quitta en 1514. Il se rendit avec son condisciple Caspar Borner à Fribourg (où Rhagius Aesticampius venait d'ouvrir une école latine), pour y expliquer en qualité de professeur, les classiques romains; malheureusement, les élèves ne venaient guère, et Mosellanus songea à s'assurer un gagne-pain moins problématique. C'est ainsi que, à vingt-deux ans, nous le retrouvons comme professeur de philologie classique à l'université de Leipzig; il y fut remarquable surtout, avec l'Anglais Richard Crocus, comme helléniste; il sut imprimer aux études grecques un élan superbe. Les brûlantes questions religieuses, qui tourmentaient tous les grands esprits du temps ne le laissèrent pas non plus indifférent; plus d'une fois, au beau milieu de l'explication des auteurs, il intercalait la discussion d'un point de théologie. Pourtant il ne se laissa pas gagner par Luther. Une mort prématurée, résultat d'un constant excès de tension des facultés intellectuelles, vint briser (en 1524) une carrière brillante, qui sans doute, le fût devenu plus encore. M. Hermann Michel a caractérisé avec beaucoup de justesse de talent, la physionomie sympathique de Mosellanus : « Il fut, d'abord et surtout, un philologue, d'un esprit clair, à la conception rapide, d'une infatigable activité. La science et l'enseignement lui ont tenu lieu de tout ». (Voir pp. XV-XVI).

Qu'est-ce que la *Paedologia*?

Un Manuel de latin classique tout bonnement. Mais ce n'est pas une grammaire, un ensemble très sec de règles très ennuyeuses. C'est une série de dialogues animés et vivants, servant à l'étude pratique du latin. Mosellanus y met en scène des écoliers auxquels se mêle parfois le *ludimagister*, qui s'entretiennent soit de leurs études, soit d'objets s'y rapportant plus ou moins. Ainsi au dialogue XXVI,

(2) NISARD, *Éloge de la Folie*, traduit du latin d'Érasme, précédé de l'histoire d'Érasme et de ses écrits (Paris, 1843), p. 168.

il est question des cierges que l'on portait à la procession de la Sainte Vierge; on nous parle de jeûnes et d'abstinence (XXIII, XXVIII), de vendange et de tenderie aux oiseaux (VIII), des cloches dont les sonneries intempestives troublent le sommeil (XIV), des spectacles variés de la rue (XXII), de fêtes de saints (XVIII, XXI, XXXIV). A côté de cela, on nous montre de graves écoliers s'informant des auteurs qu'on traduira au prochain semestre (IX) ou dissertant sur les ressources de l'esprit humain (XIII).

La matière est donc choisie dans le cercle d'idées des élèves et intéressante pour eux. Mais Mosellanus se préoccupe surtout de faire parler à ses... disons à ses acteurs (mais de grâce, n'allez pas croire que ses dialogues soient de petites, voire même de minuscules comédies; l'auteur n'y prétend pas) un latin aussi pur, aussi correct que possible. Il vise surtout à enrichir le trésor verbal des élèves, à leur faire acquérir la *proprietas* de Térence et la *facilitas* de Cicéron. Toute la latinité — celle du moins qui était nécessaire à l'usage journalier, courant — est condensée dans le *Paedologia*. : Outre Cicéron, mis largement à contribution, et Térence, on y retrouve des expressions familières à Plaute, Quintilien, Pline, Aulu-Gelle, Macrobe, Prudence et Virgile.

Il serait excessif de croire que dans la *Paedologia*, dont le but primordial était pédagogique, aucune trace d'art ne se révèle. Mosellanus sait, par endroit, colorer son style de réflexions pittoresques, de traits piquants (Dial. I, III, XIII), y greffer quelque sentencieuse et docte formule (Dial. VI, VII), sertir dans sa phase quelque adroite et jolie comparaison; il trouve aussi de très harmonieuses combinaisons de sons, de mots, celle-ci par exemple : *Iam tintinnabula ultimum dilucularis sacrificii signum dederunt...* (Dial. XIV.) Parfois même, des souvenirs de jeunesse, soudain évoqués, remplissent de mélancolie la phrase qui s'attendrit, émue doucement... (Dial. VIII). A la rigueur pourtant, on peut contester à la *Paedologia* de vrais mérites littéraires. Personne en tout cas ne pourra s'empêcher de l'admirer comme un précieux manuel pédagogique : ce fut l'avis du XVIe siècle, comme le prouve le grand nombre des éditions qu'eut ce petit livre.

PAUL HENEN.

316. — **J. Toutain.** *Les cultes païens dans l'Empire romain.* Première partie; les provinces latines. Tome Ier; les cultes officiels; les cultes romains et gréco-romains. Paris, Leroux, 1907. (Bibl. de l'École des Hautes Études. Sciences religieuses. Vol. XX).

Passer en revue les innombrables cultes païens de l'Empire romain, décrire leur organisation et montrer leur diffusion, ce n'est

pas un sujet qu'on puisse traiter en quelques pages. M. Toutain y consacrera plusieurs volumes. Dans celui qui vient de paraître, il ne s'occupe que des cultes officiels et des cultes romains ou gréco-romains dans les provinces latines. Il lui restera à parler des cultes étrangers ou barbares dans ces mêmes provinces et puis à faire ce double travail pour les provinces orientales ou grecques. Le plan, comme on voit, est très vaste. Quant au but, il est clairement et sagement précisé dans la Préface et nous ne résistons pas au plaisir de citer ici ces pages si nettes, que plus d'un de nos inventeurs de systèmes pourra méditer utilement :

« La base indispensable de la science des religions est l'histoire des religions. Or, cette histoire est aujourd'hui même très loin d'être faite. Sans doute, depuis un siècle environ, la philologie, l'archéologie, l'épigraphie, la numismatique, la papyrologie, le folklore ont éclairé d'une vive lumière les religions et les mythologies des peuples de l'Inde védique, de l'Iran, de l'Asie antérieure, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie, de la Gaule et de la Germanie ; sans doute aussi, la lecture et le dépouillement de nombreux récits de voyages en Amérique, en Afrique, en Océanie, ont permis d'ajouter aux documents de l'antiquité une masse considérable de renseignements d'une nature différente et d'un intérêt au moins égal. Mais de ces matériaux, il en est beaucoup qui sont encore à l'état brut, et qui n'ont été soumis à aucune critique méthodique. d'autres ont été trop souvent utilisés dans l'intention exclusive d'y trouver des arguments à l'appui de telle ou telle théorie préconçue ; d'autres enfin ont également servi à étayer des systèmes contradictoires. Il n'y a pas un quart de siècle que l'on a découvert le totémisme, l'opinion des savants compétents est loin d'être unanime ou même fixée sur cette forme particulière de religion ; pourtant l'on veut déjà en tirer une théorie générale des origines de la religion. Une telle hâte à systématiser des faits imparfaitement connus et insuffisamment approfondis nous paraît tout à fait préjudiciable aux progrès de la science des religions. Loin d'en accélérer le développement, elle le retarderait peut-être.

A notre avis, la méthode, qui à l'heure actuelle est appelée à rendre les plus grands services, c'est la méthode historique. Il convient et il conviendra peut-être pendant longtemps d'étudier chaque religion dans son cadre géographique, dans son milieu social, telle que nous la font connaître les documents que nous possédons sur elle. Il nous paraît sage et prudent d'étudier, par exemple, les cultes et les mythes helléniques dans la Grèce de l'époque historique et non tels qu'ils pouvaient être alors que les ancêtres des Hellènes n'avaient pas encore atteint les rivages de la mer Egée et de la mer

Ionienne ; d'observer la religion totémique chez les tribus de l'Australie et chez les Indiens de l'Amérique du Nord, sans vouloir à toute force retrouver des survivances de la même conception chez les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Gaulois ou les Bretons de l'antiquité classique ; de ne point comparer, en raison d'analogies souvent très superficielles, des rites en usage dans les cités de la Grèce, de l'Asie Mineure ou de l'Italie, avec des coutumes religieuses pratiquées par des populations aussi sauvages que les tribus australiennes ou les insulaires polynésiens.

Telles sont les raisons pour lesquelles, malgré la faveur qui s'attache depuis quelques années aux généralisations hardies des Lang, des Tylor, des Frazer, des Jevons, des Reinach, nous avons pris la résolution de ne présenter ici qu'un essai purement historique. Nous nous sommes enfermé de propos délibéré dans les limites géographiques et chronologiques du sujet que nous avons choisi. Nous n'avons pas tenté d'élargir ce sujet par des comparaisons ambitieuses ou piquantes ; nous n'avons pas recherché les origines préhistoriques ou extra-historiques des cultes que nous avons étudiés. On ne trouvera ici rien de plus qu'une tentative aussi consciencieuse que possible pour écrire un chapitre de l'histoire des religions du monde antique. » (p. III-IV).

Tel est le but. Quant au sujet, M. Toutain ne s'occupe pas des cultes de l'État romain, mais des cultes répandus dans les provinces. Ces cultes sont de deux sortes : A mesure que la domination et l'influence de Rome s'étendent, ses cultes officiels et ses cultes non officiels se répandent chez les peuples soumis. Quelle fut l'attitude des populations provinciales à l'égard de la religion romaine ? Voilà un premier point. D'autre part, les peuples vaincus, tout en honorant les dieux du vainqueur, n'oublient pas les leurs. Les religions nationales continuent à vivre. Comment le gouvernement impérial les a-t-il traitées ? Quelle a été sa politique à l'égard des cultes nationaux et locaux du monde méditerranéen ? Voilà une deuxième question. Enfin il y eut entre les différents peuples soumis à Rome des relations fréquentes ; il y eut un continuel échange d'hommes, de productions du sol et de l'industrie, et aussi d'idées, notamment d'idées religieuses. Les cultes locaux furent transplantés par les soldats, par les eslaves, par les commerçants. Ont-ils pris racine hors de leur pays d'origine et quel fut leur rôle dans la vie religieuse de l'Empire ? Voilà une troisième question. En résumé, diffusion dans l'Empire de la religion romaine, survivance dans les provinces des religions nationales et locales, relations religieuses entre les diverses parties du monde romain, tels sont les problèmes essentiels que pose

l'histoire religieuse de l'Empire, si l'on se restreint aux cultes païens, et ce sont les problèmes que M. Toutain examine.

Un court examen fait découvrir une distinction nécessaire entre l'Italie, Rome et la Grèce, les provinces latines. L'Italie se confond avec Rome. En Orient, Rome emprunte sans rien donner ; elle s'enthousiasme très tôt pour la religion grecque et plus tard pour les cultes asiatiques et le problème à résoudre se pose ainsi : Quelle fut la nature et la portée de l'influence exercée en matière religieuse par l'Orient sur l'Occident ? Dans les provinces latines ou occidentales, au contraire, les sujets subirent l'influence de Rome. Cette influence fut plus ou moins efficace, plus ou moins durable suivant les régions, mais elle fut partout sensible ; les cultes qu'elle avait adoptées s'y répandirent, sans détruire pourtant les cultes nationaux et il y a lieu d'étudier la place qu'y occupent les uns et les autres. Cette différence essentielle entre l'Orient et l'Occident justifie pleinement la division en deux parties que M. Toutain a introduite dans son ouvrage.

Il a raison aussi de ne pas suivre l'ordre géographique, de ne pas faire le tour des provinces en étudiant les cultes répandus dans chacune. Il a préféré grouper les cultes par catégories : 1° les cultes officiels de l'État romain ; 2° les cultes de la religion gréco-romaine ; 3° les cultes d'origine orientale ; 4° les cultes nationaux ou locaux. Ce volume est consacré aux deux premiers groupes.

Les sources sont les auteurs, surtout les historiens, les géographes et les Pères de l'Église — aucun n'a traité ce sujet *ex-professo* — puis et surtout l'épigraphie et l'archéologie, deux mines très riches.

Il nous reste à parcourir rapidement ce premier volume pour donner une idée des matières qui y sont traitées.

Dès la république on voit naître le culte de la déesse Rome en Asie mineure. Au IIe siècle avant J.-C. plusieurs cités asiatiques mirent cette déesse au rang de leur divinité ! Le même honneur fut rendu aux généraux et aux proconsuls romains. C'était une imitation du culte que l'Orient rendait à ses rois et c'est là qu'il faut chercher l'origine du culte rendu à la déesse Rome et aux divinités impériales. A Rome même, César fut le premier à recevoir des honneurs divins de son vivant. Après sa mort le nom de *divus* lui fut attribué par une loi. Auguste fut, lui aussi, traité comme un dieu de son vivant et officiellement élevé au rang de divinité après sa mort. Dès lors, l'adoration du maître de l'État, de son vivant et après sa mort, devint l'une des formes, on peut même dire la forme principale du culte officiel. Les trois éléments essentiels de ce qu'on peut appeler la religion d'empire sont le culte de la déesse Rome, le culte de l'empereur vivant, le culte des empereurs morts. Cette religion se répandit rapidement

dans les provinces occidentales; elle s'ajouta à l'ancien culte officiel de la République, celui de Jupiter Capitolin, protecteur de Rome et de son empire. Voilà les cultes dont M. Toutain étudie la diffusion, les formes, l'organisation, l'histoire et le rôle dans son livre I.

Les cultes non officiels, italiques et romains, puis gréco-romains font l'objet du livre II. M. Toutain en recherche les traces dans les provinces latines et il arrive à cette conclusion que ces cultes n'y ont pas été également populaires. La diffusion sociale de ces mêmes cultes présente également une grande variété : les uns ont pour adeptes les fonctionnaires et les soldats ; les autres sont célébrés de préférence par les magistrats et les prêtres; d'autres enfin recrutèrent leurs fidèles parmi les petites gens.

Cette inégalité dans la répartition géographique et dans la diffusion sociale prouvent, dit M. Toutain, l'abstention du gouvernement et de ses représentants en pareille matière. La faveur dont certains cultes ont joui dans certains pays et dans certaines classes, avait sa cause dans des circonstances locales : ces dieux et ces déesses, invoqués sous des noms latins, étaient d'anciennes divinités de la région, affublées d'un nom et d'un costume romain, mais en faveur avant l'influence romaine ; le culte, en apparence gréco-latin, puisait par d'antiques racines toute sa vitalité dans le sol provincial. M. Toutain constate aussi que les cultes importés et les cultes greffés vécurent en parfait accord : la tolérance réciproque est un des caractères généraux du paganisme.

Le volume II sera consacré aux cultes orientaux importés dans l'Empire et aux cultes nationaux et locaux. J. P. WALTZING.

317. — **Jos. De Decker,** *Contribution à l'étude des Vies de Paul de Thèbes.* Gand, J. Vuylsteke, 1905. In-8, 87 p. (Université de Gand. Recueil de travaux publiés par la faculté de philosophie et lettres, 31e fasc.).

La première Vie de Saint latine, écrite par saint Jérôme, eut une heureuse fortune. Non seulement elle s'est conservée en latin, mais on en faisait encore des traductions grecques, syriaques, coptes. — M. Bidez a essayé le premier d'établir systématiquement la descendance et la parenté des différentes traductions et de leurs manuscrits. Le point principal de ses recherches était la constatation que H (Vie latine de saint Jérôme) était en effet le point de départ des autres manuscrits. Mais bientôt M. Nau *(Analecta Boll.*, XX, 1901, 121-157) crut pouvoir soutenir que *b* (second texte grec) était le texte original et que par conséquent, saint Jérôme qui se disait auteur n'était que traducteur. Contre cette hypothèse s'élevèrent MM. Van den Ven et Kugener, et M. De Decker vient de reprendre leur tâche pour

l'achever. C'est en effet H qui doit être considéré comme texte primitif. De plus, M. De Decker a examiné trois nouveaux textes grecs, qu'on a trouvés dans ces derniers temps. C'est d'abord un *Cod. Vaticanus gr.* 2000, de l'an 1102, qui représente une copie de *b*. Ensuite le *Cod. Messanensis* gr. 42, XIIe siècle, qui contient aussi une rédaction fort peu fidèle de *b*, et qui est un exemple intéressant du travail de simplification progressive, que subissaient souvent les Vies de Saints. Enfin, le *Cod. Paris. gr.* 919, XIVe siècle, se rapproche du texte *a* (1er texte grec), en tant qu'il avait déjà subi quelques-unes des modifications, que l'on retrouve dans *b*. Ce copiste n'a pas rangé les différents épisodes dans leur ordre habituel, et il s'est fort peu soucié de la fidélité aux phrases, aux tournures et aux mots de l'original. M. De Decker donne de chaque manuscrit des variantes servant de base pour fixer la place de chacun d'eux dans le nombre total des manuscrits conservés. Il y a dans ce *schema* encore assez d'inconnues, mais ces recherches de l'auteur seront toujours une contribution très précieuse pour la reconstitution finale du texte primitif. Dom CHR. BAUR, O. S. B.

Erdington.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

318 — **Ph. Rossmann**, *Handbuch für einen Studienaufenthalt im französischen Sprachgebiet* (unter Mitwirkung von A. Brunnemann). 3e Aufl. von « Ein Studienaufenthalt in Paris ». Marburg, Elwert, 1907. 193 pp. 2 m. 80.

De tous temps les Allemands furent grands voyageurs, curieux de connaître les villes et l'esprit des hommes; et depuis longtemps, de Sébastien Munster à Baedeker, ils composent d'utiles manuels et guides de voyage M. Rossmann renseigne abondamment ceux de ses compatriotes qui voudraient apprendre le français en France, et comprendre la vie intellectuelle des Parisiens. On trouvera dans son petit livre d'intéressantes recommandations et indications sur la manière de se mettre en route, sur l'installation à l'étranger, sur les écoles et la politesse, sur le roman moderne et l'architecture, sur la phonétique, l'opéra et la prédication. Tout cela est fort pratiquement conçu, de nature à orienter l'Allemand à Paris, et de nature aussi à intéresser ceux qui aiment à voir une nation observée par un étranger intelligent. J'en dirais plus si j'étais encore en Allemagne et si je parlais encore à des étudiants allemands. En ma qualité de Belge, je prierai M. Rossmann d'améliorer, dans une 4e édition (prochaine, je l'espère), ce qu'il dit de notre pays. Le passage qu'il

lui consacre est désastreux (p. 22) : « La Belgique est la moins propre à un séjour d'études, parce que la prononciation y est fort défectueuse et qu'on y a trop peu d'occasion d'entendre parler... » L'auteur ajoute, il est vrai, que c'est Liège qui présente le plus d'avantages, et il mentionne les cours de vacances. Mais nous voudrions bien que le séjour de Liège fût mieux qu'un pis-aller de troisième ordre. L'expérience nous permet d'affirmer que des étudiants allemands ont excellemment appris le français à Liège. La prononciation des bords de la Meuse vaut mieux que celle de Provence ou de Gascogne ; et « cette petite France de Liège », comme Michelet l'appelait après l'Allemand Georges Forster, serait à divers points de vue (bon marché exceptionnel de la vie, proximité de l'Allemagne) le meilleur séjour pour les mois d'apprentissage que M Rossmann veut faciliter et rendre profitable. A. C.

319. — **G. Compayré**, *Montaigne*. Paris, Delaplane, 1907. 1 vol. in-18 broché. fr. 0,90.

Voici une excellente brochure de vulgarisation. Il est bon de faire connaître la série des éducateurs, surtout à une époque où l'éducation est trop négligée, pour ne pas dire tombée dans l'oubli. La formation intellectuelle — mal comprise — a fait rejeter à l'arrière-plan et même hors cadre, la formation morale, et nous en subissons maintenant les conséquences. On l'a lancé depuis longtemps, ce cri d'alarme : « Le respect s'en va. » Il faut donc réagir le plus possible contre ce courant désastreux et à cet égard la brochure de M. Compayré est très opportune.

Tout le monde sait que les *Essais* de Montaigne sont une sorte d'autobiographie où ce noble périgourdin, traitant incidemment de l'institution des enfants, raconte avec sincérité sa vie, ne cachant point ses fautes, ses défauts, pour corriger les autres.

M. Compayré a divisé son étude en trois parties : la première traite du caractère et des idées générales de Montaigne ; la deuxième, de sa pédagogie, et la troisième de son influence et de ce qu'il y a de moderne en ses idées. Et, disons-le tout de suite, les trois parties sont également intéressantes, d'une lecture agréable, exposées en un style heureux, avec clarté et méthode.

M. Compayré a interprété Montaigne en s'appuyant sur les extraits de l'auteur lui-même. C'est pourquoi, à cette grave question : Que fut Montaigne ? sceptique ou rationaliste ? épicurien ou stoïcien ? il répond qu'il fut tout cela à la fois. Par la mobilité ondoyante de ses pensées et de ses goûts, il échappe à toute classification. Ainsi s'expliquent les jugements contradictoires portés sur ce vrai Protée.

Pour finir, signalons quelques points particulièrement remarquables. Tout comme nos pédagogues modernes, Montaigne s'élève contre l'instruction purement livresque ou formaliste; nous devons cultiver le jugement, en apprenant à penser. Penser par soi même, n'est ce pas là le fait de l'homme intelligent? N'est-ce pas là ce que nous devons apprendre à nos élèves? En ce qui concerne les langues mortes, Montaigne pensait déjà comme certains esprits actuels : « C'est un bel agencement sans doute que le grec et le latin, écrit il, mais on l'achète trop cher. » Il leur préfère les langues vivantes, apprises surtout par les voyages et le séjour à l'étranger.

Quoique le sentiment de l'art ne fût pas dominant chez Montaigne, il était partisan de la décoration des classes; il voulait y « faire pourtraire sur les murs la Joie, l'Allégresse, et Flore et les Grâces. »

N'est il pas étonnant que trois siècles après Montaigne, ces mêmes questions soient encore à l'ordre du jour?

Elle serait encore bien de notre éducateur, cette pensée philosophique donnée comme sujet de dissertation en Rhétorique au Concours général : « La vraie science et la vraie étude de l'homme, c'est l'homme » En effet, à la suite de Socrate. Montaigne recommandait la méditation, le repliement intérieur. « Regardez dans vous; reconnaissez-vous », dit-il. Quant à la morale, dont je parlais en commençant, il demande qu'elle soit enseignée de bonne heure aux enfants en un cours élémentaire et familier. J. Fleuriaux.

320. — **M. Roustan**, *Conseils généraux*. Paris, Delaplane, 1907. 1 volume, in-18 broché. 1 fr. 60.

M. Roustan termine la série de ses opuscules sur la composition française (méthode et applications) par cette brochure de 250 pages. Celle-ci constitue, dans l'intention de l'auteur, une préface synthétique et condense les conseils généraux relatifs à l'art d'écrire. A la préparation générale basée sur l'éducation de la raison, de la sensibilité, de l'imagination et de la mémoire, sur la lecture mentale et la lecture à haute voix, — pour la rendre plus complète, M. Roustan ajoute d'abord la Conversation. Cette idée qui nous paraît nouvelle, est incontestablement juste. Pas de conversation sotte ou grossière; aimons à causer de tout avec nos égaux : cela contribuera à notre formation réciproque Ensuite la Lettre qu'on ne peut plus considérer aujourd'hui comme un genre, vu la fréquence et la variété des correspondances.

Formulons quelques remarques particulières.

Le 3e chapitre de la 1re partie est consacré à l'éducation générale, — sensibilité, imagination, mémoire — questions intéressantes mais

très abstraites pour des étudiants. Au chapitre 1er de la 2e partie M. Roustan recommande l'étude des auteurs grecs et latins; mais, en ce qui concerne certains écrivains grecs, tel Homère, il n'est pas téméraire d'affirmer que leurs beautés ne sont pas entièrement senties par les élèves; elles ne peuvent l'être que par des maîtres. Et pourquoi oublier le livre des livres, la Bible, dont se sont inspirés la plupart des grands écrivains, à commencer par Hugo? Le chapitre 3 développe cette théorie qu'il y a du profit à retirer de la lecture d'ouvrages faibles. Cet exercice que d'aucuns condamnent, exige naturellement beaucoup de prudence et d'expérience: il n'usurpera jamais la première place, réservée aux artistes du vers ou de la prose. Mais est-il vrai, comme le prétend M. Roustan, qu'il fera mieux acquérir à l'apprenti la technique du métier?

A propos de la lecture, M. Roustan dit avec raison que si la lecture mentale est féconde pour l'éducation du cœur et de l'esprit, la lecture à haute voix est un exercice excellent pour l'éducation de l'oreille. C'est une vérité trop souvent méconnue dans nos classes, où les élèves se contentent d'ânonner au lieu de lire avec expression.

Pour conclure, nous recommandons vivement cette plaquette très documentée, aux professeurs de français : ils la liront avec intérêt et avec fruit. J. FLEURIAUX.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

321 322. — **Th. Abeling**, *Das Nibelungenlied und seine Literatur.* Eine Bibliographie und vier Abhandlungen (= *Teutonia.* Arbeiten zur german. Philologie. 7. Heft). Leipzig, G. Avenarius, 1907. VIII-258 pp. 8 m.

R. von Muth, *Einleitung in das Nibelungenlied.* Zweite Aufl., herausgegeben mit des Verfassers Nachträgen und mit literarischen Nachweisen bis zur Gegenwart von J. W. NAGL. Paderborn, F. Schöningh, 1907. X-502 pp. 8 m.

Nombreuses sont les publications qu'a suscitées l'étude des *Nibelungen*. Dans la première partie de son livre, M. Abeling en dresse la longue liste (pp. 1-133; 1272 numéros). Cette bibliographie serait certainement utile si elle répondait aux exigences actuelles. Ce n'est malheureusement pas le cas. Il est même inadmissible que de nos jours on présente au public un travail de ce genre, où l'on affiche pareil dédain de la méthode et de la critique. — La première des quatre dissertations qui forment le reste du volume est consacrée aux manuscrits des *Nibelungen* et à leur histoire (pp. 134-192); elle laisse aussi beaucoup à désirer au point de vue de l'exactitude. — Quant aux essais suivants, dans lesquels l'auteur examine d'abord les

rapports de l'épopée germanique avec l'histoire (pp. 193-222), puis l'origine, la génèse, la composition du poème (pp. 223-241), ils ne semblent pas constituer un progrès sensible; enfin, les trois pages sur la valeur esthétique de l'œuvre (pp. 242-245) sont assez superficielles et à coup sûr insuffisantes.

A première vue, il paraît un peu étrange de rééditer, comme introduction à l'étude des *Nibelungen*, un ouvrage datant de 1877. Sans doute, les corrections de détail et les additions assez nombreuses du nouvel éditeur, M. Nagl, ont, autant que possible, mis le livre au courant; elles n'en ont cependant pas fait une introduction idéale, suffisant d'une façon parfaite aux besoins de l'heure présente. Toutefois, cette constatation ne peut pas nous faire perdre de vue les mérites de ce *compendium* (c'est ainsi que l'auteur appelle lui-même son travail), mérites assez sérieux pour en légitimer la réimpression. On trouvera dans cet ouvrage l'exposé de toutes les questions qui se rattachent à l'examen de l'épopée, à part celles qui ne regardent que la forme (grammaire et métrique). Les trois sections qu'il contient traitent respectivement de la *saga* des *Nibelungen* (pp. 1-134), des origines et de la transmission du poème (pp. 135-144) et de sa valeur au point de vue esthétique et moral (pp. 412-502). C. LECOUTERE.

323. — **M. J. Koenen**, *Verklarend handwoordenboek der Nederlandsche taal (tevens woordentolk), vooral ten dienste van het onderwijs.* Zesde herziene en aangevulde druk. Groningue, J.-B. Wolters, 1907. In-8°, VIII-744 pp. 2 fl. 50.

La première édition de ce dictionnaire explicatif de la langue néerlandaise a paru en 1897; voici déjà la sixième. C'est une preuve concluante que ce livre rend des services sérieux chez nos voisins du Nord. Il est appelé à rendre les mêmes chez nous; il remplacerait avantageusement des ouvrages similaires de moindre valeur. Chaque nouvelle édition était en progrès sur les précédentes; c'est encore le cas maintenant. Le nombre des pages est monté de 678 à 744; mais, ce qui vaut infiniment plus, le livre tout entier a été revu avec soin. Il renferme énormément de matière, habilement condensée. Le format est commode, l'impression est particulièrement soignée et correcte; cette publication fait honneur à la firme qui l'édite.

Si je ne me trompe, ce dictionnaire est à peu près inconnu en Belgique; c'est regrettable. Je souhaite sincèrement qu'il obtienne chez nous le succès qu'il mérite (1). C. LECOUTERE.

(1) Qu'il me soit permis d'ajouter, afin de bannir certaines défiances, qu'il est, d'autant que j'ai pu en juger, irréprochable au point de vue de ce qui regarde la religion catholique; il n'a rien qui puisse blesser nos susceptibilités légitimes.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

324. — Abbé **A. Van Hove**, *Les statuts synodaux liégeois de 1585. Un document inédit de la nonciature de Bonomi à Cologne*, publié par l'abbé A. VAN HOVE, professeur à l'Université catholique de Louvain. Louvain, Impr. P. Smeesters, 1907. In-8, 102 p. Extrait des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique. 3e série, III (XXXIII de toute la collection), 1907.

Le document que vient de publier M. Van Hove n'est pas sans importance pour l'histoire religieuse du diocèse de Liège. Quand on compare l'état juridique et moral de son clergé secondaire lors de la réunion du Concile de Trente à la situation nouvelle que les statuts du nonce Bonomi devaient lui faire, on comprend aisément que des tiraillements se soient produits au synode liégeois de 1585. Depuis le privilège de Jules II, daté du 4 août 1512, les collégiales étaient complètement soustraites à la juridiction de l'évêque, même en ce qui avait rapport aux charges d'âmes et à l'administration des sacrements. L'exemption était réelle et personnelle; elle s'étendait au droit de visite et de correction; des visiteurs spéciaux étaient donnés au clergé secondaire; leurs doyens jouissaient de la juridiction ordinaire; enfin les décisions du *Caput volentes* d'Innocent IV étaient supprimées. Ce dernier privilège avait déjà été accordé par Sixte IV. Le concile de Trente signale comme un abus « magnus et minime tolerandus » les empêchements mis au droit de visite et de correction des évêques. Mais quand il fut question dans les différentes sessions de réglementer cette matière, on fut loin de se trouver d'accord : certains Pères voulaient faire table rase des anciens privilèges, d'autres ne voulaient qu'une limitation prudente. Ce dernier avis prévalut. On reconnut aux évêques le droit de faire la visite canonique des exempts chaque fois qu'ils la jugeraient nécessaire, et d'infliger les corrections légitimes. Hors le cas de visite l'Ordinaire exerçait encore sur eux la juridiction contentieuse. Dans la dernière session on exigea pourtant qu'il se fît assister par deux chanoines ; en cas de désaccord on choisirait un arbitre pour trancher le différend.

Pour jouir de l'exemption, il fallait être une « dignité » ou être « de capitulo » ; le « Caput volentes » était remis en vigueur ; dans les causes civiles, les exempts pouvaient être cités devant l'Ordinaire, s'ils n'avaient pas des juges spéciaux délégués par le Souverain-Pontife, et dans l'hypothèse contraire, l'évêque pouvait toujours intervenir « in causis civilibus mercedum et miserabilium personarum ». Enfin, on restreignait les droits des juges conservateurs.

Le concile avait force obligatoire indépendamment de toute pro-

mulgation dans les synodes diocésains. Grégoire XIII le fit observer à Ernest de Bavière dans un bref du 2 juin 1582; néanmoins, il l'engageait vivement à faire cette promulgation en signe de soumission à l'autorité pontificale. Dans l'Empire d'ailleurs, on se préoccupait peu des décrets de Trente; certains évêques se refusaient à les publier, prétextant le défaut d'ordres impériaux; d'autres objectaient les difficultés que les protestants ne manqueraient pas de susciter. Cette dernière raison, au dire même du vicaire général Torrentius, ne valait pas pour Liège, et l'évêque lui-même ne songeait pas à la produire.

Sur ces entrefaites, la nonciature de Cologne avait été créée, qui devait veiller spécialement aux intérêts religieux des provinces avoisinantes, parce que, perdu dans les soucis qui lui venaient des luttes protestantes, le nonce de l'Empire ne pouvait guère se préoccuper d'intérêts trop particuliers. Le premier titulaire de Cologne fut Jean François Bonomi, évêque de Verceil.

En 1585, il vint à Liège pour publier le Concile de Trente. Le clergé secondaire n'y était pas hostile, mais il voulait faire la réserve de son exemption. C'est ce qui motiva une démarche des députés du clergé primaire et secondaire auprès du nonce, le 6 juillet 1585.

Bonomi voulait bien entremettre ses bons offices auprès du pape pour adoucir les décrets touchant la pluralité des bénéfices et les privilèges en général, mais il voulait avant tout remplir sa mission. Aussi, le 20 juillet, il fit afficher un décret convoquant au 3 octobre un synode diocésain; puis il quitta la principauté. Mais quand il rentra à Liège après trois mois d'absence, la situation était tendue. Le clergé refusait de laisser publier le Concile avant que le pape n'eût accordé la dispense demandée. Sur la remarque du nonce, qu'il était impossible d'obtenir un indult en un si bref délai, il exigea une déclaration portant que les privilèges resteraient debout. Bonomi s'y refusa, arguant de son incompétence. Un scandale était à craindre. Dès lors, le nonce s'engagea à ne pas urger l'exécution des décrets en cause avant la décision du pape, et à user de son influence auprès de lui afin d'obtenir une réponse favorable.

Le 3 octobre, le synode s'ouvrait; on y publiait les statuts nouveaux. Ce sont ceux-ci que M. Van Hove nous met sous les yeux. Une introduction succincte nous fait connaître le manuscrit, trouvé dans la bibliothèque Casanatensis de Rome; ignoré de plusieurs historiographes de Liège, tout au plus mentionné par d'autres, mais signalé déjà par M. Borgnet dans un inventaire sommaire de cette bibliothèque sous la désignation vague de *Synodus diocesana Leodiensis*. Le titre exact du manuscrit porte « Decreti synodi dioecesanae Leo-

diensis per Reverendissimum et illustrissimum DD Joannem Franciscum episcopum Vercellensem, in partibus Germaniae nuncium apostolicum cum potestate legati de latere concepta necdum promulgata». Mais le texte de ce manuscrit n'est pas celui qui fut lu par le nonce au synode. En ce moment la rédaction des statuts n'était pas achevée; Bonomi s'était réservé le droit de les compléter et de les publier dans la suite. Surpris par la mort, le 25 février 1587, il n'eut pas le temps de compléter l'œuvre commencée, ainsi que semblent l'indiquer des renvois à des textes qu'on chercherait en vain dans le manuscrit. Son travail de revision resta inachevé.

Tels qu'ils sont, les statuts comportent 42 titres traitant du culte, de l'instruction, surtout des personnes, de l'administration de la juridiction gracieuse et contentieuse.

Dans des notes pleines d'érudition, M Van Hove cite les documents auxquels il est fait allusion, explique les points les plus difficiles.

Ne faut il pas regretter que le développement forcément restreint de ses notes ne lui ait pas permis d'établir la comparaison entre la nouvelle et l'ancienne législation, l'ait forcé de se borner à signaler la violation du privilège d'exemption? Peut-être aussi quelques explications complémentaires sur les pouvoirs des différents dignitaires eussent-elles alors trouvé avantageusement leur place.

Ce texte est suivi de quelques extraits des décisions capitulaires de saint Lambert qui ont rapport à la nonciature de Bonomi.

L'œuvre de ce dernier n'eut pas tout le succès qu'il eût pu espérer.

Fidèle à sa promesse, il avait parlé en faveur du clergé liégeois et de ses privilèges, sans espoir d'ailleurs de succès; il l'avoue lui-même. Quelques jours plus tard des envoyés de Liège, recommandés par lui encore, demandaient au pape de déroger au Concile. Le Saint Père ne voulut pas approuver expressément une dérogation, mais il laissa les choses au point où son nonce les avait mises De fait, à l'époque moderne, le clergé secondaire jouissait encore d'une exemption presque aussi étendue qu'au temps de la réforme de Trente.

Il ne faut pas l'en féliciter. Nombreux étaient les abus que l'observation des statuts de 1585 eût fait disparaître.

Nous en avons l'attestation dans la rédaction même de ces statuts, comme dans ces paroles de François Orano au cardinal de Como, du 13 mai 1583. « Les écclésiastiques sont dissolus, peu observants de la continence, d'où de graves inconvénients sont à redouter ». Mais la situation n'était pas plus mauvaise à Liège que dans le reste de l'Empire et à côté d'abus réels on peut constater un grand zèle

pour la religion, une lutte acharnée contre l'hérésie, une ardeur de combat qui ont préservé le diocèse de l'effrondrement de l'antique foi chrétienne.

En somme, cette publication, enrichie de ses notes précieuses, contient tout un épisode des longues luttes du clergé secondaire contre les princes-évêques de Liège. G. KISSELSTEIN.

325. — **Godefroid Kurth,** *L'entrée du parti populaire au conseil communal de Liège en 1303.* Liège, Poncelet, 1907, in-8 de 30 pp. (Extrait du *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XXXVI, pp. 193-220).

A Liège, comme dans toutes les communes du moyen âge, le pouvoir a d'abord appartenu à l'aristocratie : c'était fatal, c'était justice aussi. Les métiers n'arrivèrent pas aux honneurs politiques avant le début du XIVe siècle. A cette époque-là, le parti populaire, après de laborieux efforts, vit enfin triompher une partie de ses revendications. Il obtint le droit d'élire la moitié des conseillers communaux et l'un des deux maîtres de la cité. Les « petits » furent désormais placés sur un pied d'égalité avec les « grands. »

A quelle date précise se produisit cette importante révolution constitutionnelle dans la cité liégeoise? Les historiens ont successivement proposé trois dates : 1302, 1301 ou 1303, mais sans preuve sérieuse à l'appui. Le problème, en effet, paraissait insoluble, tant sont confuses et laconiques les données de la seule source sur laquelle nous puissions et nous devions tabler à l'exclusion des autres : la chronique de Jean Hocsem.

M. Kurth apporte des pièces diplomatiques au débat. Elles lui permettent d'établir irréfutablement que l'avènement à Liège d'un conseil communal mi-parti, ayant à sa tête deux maîtres dont l'un est choisi par les métiers, doit se placer entre le 29 avril et le 24 juillet 1303 A noter cette observation intéressante : « Ce sont les excès du patriciat qui ont provoqué la crise d'où surgit le régime nouveau. Et ce régime nouveau ne put s'établir qu'avec le concours du clergé liégeois : la démocratie liégoise a été tenue sur les fonts par le chapitre de Saint-Lambert. » J. CLOSON.

Notices et annonces bibliographiques.

326. — Institut papyrologique de l'Université de Lille. *Papyrus grecs publiés sous la direction de* **Pierre Jouguet**, avec la collaboration de PAUL COLLART, JEAN LESQUIER et MAURICE XOUAL. Tome 1er, fasc. 1er. Paris, Leroux, 1907. 66 pp 4°.

Grâce à M. Pierre Jouguet, l'Université de Lille possède un *Institut papyrologique*, dont voici la première publication. Ce beau fascicule fait honneur à l'initiative et à

la science de M. Jouguet. Il contient neuf papyrus qui proviennent presque tous des fouilles faites par lui au Fayoum en 1901 et 1902. Ces neuf pièces datent du IIIe siècle avant J.-C. et ont pour sujet : 1. Plan et devis de travaux. 2. Arpentage de terres. 3. Correspondance du basilicogrammate. 4. Correspondance relative aux clérouques. 5. Ordre de distribution de semences. 6. Déclaration relative à un vol. 7. Pétition au roi. 8. Mémoire d'un cultivateur royal. 9. Mémoire d'un fermier du monopole de l'huile.

Les textes sont transcrits, ponctués, accentués et complétés autant que possible. Ils sont précédés d'une étude approfondie, suivis d'une traduction et de notes. Ce premier fascicule est édité par MM. Pierre Jouguet et Jean Lesquier. On peut dire qu'il ne laisse rien à désirer ni pour le fond, ni pour la forme, car l'exécution matérielle est splendide. J. P. W.

327. — **Camille Jullian**. *Histoire de la Gaule. I. Les invasions gauloises de la Colonisation grecque. II. La Gaule indépendante.* Paris, Hachette, 1907. 2 vol. — Chaque volume in-8, broché, 10 fr.

M. C. Jullian nous donne les deux premiers volumes d'une Histoire de la Gaule qu'il espère conduire jusqu'aux invasions des Barbares. Le premier est consacré à la géographie de la Gaule ancienne, à l'étude des peuples qui ont précédé les Celtes, à l'établissement des Celtes en Gaule et en Europe, à la fondation et à l'Empire de Marseille, au passage d'Hannibal. Deux chapitres intéresseront surtout les chercheurs, à cause de la vogue particulière des questions traitées, celui des voyages de Pythéas et celui du passage des Alpes par Hannibal. Le second volume est un tableau de la Gaule avant César au point de vue politique, économique, moral et géographique.

L'idée nouvelle de ce travail a consisté à voir dans la Gaule, non pas seulement une expression géographique mais un État déjà constitué, avec ses lois et ses habitudes propres, une patrie complète, vraiment formée, que la conquête romaine allait détruire. Mais, à côté de l'histoire générale de la Gaule, l'auteur s'est efforcé, sans détruire l'unité du volume, de tracer l'histoire propre des principales provinces, comme la Bretagne et l'Auvergne, et celle des principales villes de France, comme Lyon, Paris et Marseille.

Nous reviendrons sur ce magistral ouvrage.

328. — M. **Léon Halkin** vient de publier, dans le n° 2 du *Mouvement sociologique international* une très intéressante et solide notice sur **Paul Guiraud** (Tiré à part chez A. Dewit, à Bruxelles, 19 pages in-8). Il y analyse les œuvres principales du regretté historien, signale les problèmes qui sollicitèrent particulièrement son attention et met en relief l'impulsion nouvelle qu'il imprima en France aux études d'histoire ancienne. Il insiste sur l'influence que Fustel de Coulanges exerça sur Guiraud et montre fort judicieusement comment et pourquoi le disciple pratiqua la méthode du maître avec plus de sûreté, sinon avec plus de puissance. La notice se termine par une Bibliographie complète des ouvrages, livres, mémoires et articles sortis de la plume féconde de Guiraud (Voir *supra*, n° 214).

329-330. — L'Université de Munich a fait une grande perte par la mort de **F. Traube**, professeur de philologie latine du moyen âge. Il y a peu d'années, il avait fondé le recueil intitulé : *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, que nous avons annoncé dane ce Bulletin. Un ouvrage posthume de Traube forme le second volume de ce recueil : *Nomina sacra. Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung.* Munich, Beck, 1907. 296 pp. 15 m.

C'est une œuvre paléographique, où sont étudiées toutes les abréviations des *nomina sacra*, grecs et latins, jusqu'à la fin du moyen âge. Il entend par *nomina sacra* ceux que Thompson appelle *sacred and liturgical contractions* (*Jesus*, *Christus*, *deus*, *dominus*, etc. etc.).

En même temps paraît le premier fascicule du Volume III : *Franciscus Modius als Handschriftenforscher von* **Paul Lehmann**. Munich, Beck, 1908. 152 pp. 7 m. Cette intéressante étude contient une biographie du philologue flamand François de Maulde, où l'auteur rend pleine justice aux travaux de notre compatriote A. Roersch, puis une triple étude sur les publications philologiques de Modius, sur ses voyages et ses recherches, sur les nombreux mss dont il se servit.

331. — **D. C. Hesseling**, *Essai sur la civilisation byzantine*. Trad. franç. autorisée par l'auteur. Avec Préface par G. Schlumberger. Paris, Picard, 1907, 3 fr. 50.

Les études d'histoire byzantine sont en faveur et les érudits de France, d'Allemagne et d'Angleterre ont publié de nombreuses monographies sur l'empire de Byzance. On a traité les divers règnes ou des points spéciaux de l'histoire de l'économie politique, de la religion, des arts, des lettres, du commerce, des mœurs et des coutumes. Mais toute espèce d'étude d'ensemble sur l'empire grec d'Orient a fait jusqu'ici complètement défaut. M. Hesseling, professeur à l'Université de Leyde a tenté, nous dit M. Schlumberger qui présente cette traduction au public, de réaliser quelque chose de pareil en nous donnant un aperçu d'ensemble de ce que fut jusqu'à sa chute définitive l'empire fondé par Constantin. On pourra, en lisant le livre de M. Hesseling, se faire une idée de cette grande monarchie et de sa civilisation durant ses trois principales périodes, à son origine, à son apogée, à sa décadence ; de ce que furent également à ces trois époques sa littérature et son histoire.

332-333. — Dans la Collection des *Textes et Documents* pour l'étude historique du christianisme publiés sous la direction des abbés Hemmer et Lejay, ont paru deux nouveaux volumes :

Tertullien, *De praescriptione haereticorum*, par **Pierre de Labriolle**, professeur à l'Université catholique de Fribourg, en Suisse. (Paris, Picard, 1907, 2 frs).

Les Pères apostoliques. Doctrine des Apôtres. Epître de Barnabé, par **H. Hemmer, G. Oger** et **A. Laurent**. 2 fr. 50.

On se rappelle que les éditions de cette collection donnent le texte latin d'après les meilleures éditions, une traduction française en regard du texte, une Introduction et un Index.

334. — Le volume XVII des *Dissertationes philologicae Halenses* (Halle a. S., Niemeyer, 1907) contient quatre travaux dont voici les sujets :

P. Melcher, *De sermone Epicteteo quibus rebus ab attica regula discedat* (p. 1-114). J. Bertheau, *De Platonis epistula septima* (pp. 115-230). M. Schamberger, *De P. Papinio Statio verborum novatore* (pp. 231-336). A. Loerscher, *De compositione et fonte libri Ciceronis qui est de fato*.

---

335. — Le quarantième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de* **Daremberg** *et* **Saglio** vient de paraître et termine la première partie du quatrième volume. (N-Q). Parmi les articles principaux nous signalerons *procurator*, *prosodoi*, *provincia*, *proxenia*, *pugilatus*, *purpura*., *Pythia*, *quinquatrus*. On y rencontre aussi quelques articles relatifs à la mythologie, tels que *Prometheus*, *Proserpina*, *Psyché*. Quand donc pourra-t-on annoncer le dernier fascicule de cet indispensable dictionnaire ?

336. — M. **G. Wissowa** vient de publier le XI° demi-volume de la nouvelle édition de *Pauly's Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* (Stuttgart, 1907. 1536 col. 15 m.). Il contient les mots *Ephoros* à *Eutychos*. Parmi les principaux articles, signalons : *Epigramm* (40 col.) ; *Epikuros* (22); *equites* (40); *Eratosthenes* (30), *Eros* (50), *Esel* (50), *Etrusker* (73), *Eukleides* (50), *Euphrates* (20), *Euripides* (48), *Eusebios von Caesarea* (69). *Eustathios* (35).

337. — Le 29e fascicule du *Dictionnaire de la Bible* de **Vigouroux** a paru et parmi les principaux articles nous signalerons : Origène, pain, palais, et surtout l'article très-complet sur la Palestine (pas moins de 74 colonnes, encore l'article n'est-il pas achevé). On sait que ce dictionnaire est des plus complets et peut-être bien souvent consulté avec le plus grand fruit pour les études de l'antiquité classique. (5 fr. par fascicule).

338. — Le 13e fascicule du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* de dom **F. Cabrol** a paru. La valeur de cet ouvrage est trop unanimement reconnue pour qu'il faille encore en faire l'éloge. Signalons, entre autres, les articles *baptême* (95 col.), *baptême de Jésus*, *baptistère* (86 col.), *basilique* (72 col.). Plusieurs de ces études constituent des traités complets sur la matière. L'illustration de ces deux dictionnaires ne laisse rien à désirer.

339. — M. l'Abbé **Meunier** vient de publier une intéressante brochure sur l'*Histoire du nom de lieu de Chaulgnes, canton de la Charité-sur-Loire (Nièvre)*. Nevers, 1907, 32 p. L'auteur cherche à remonter à la forme primitive de *Chaulgnes* dont la graphie la plus ancienne connue (1287) est *Chooigne* qui n'est qu'une transformation des graphies *Chavigne*, *Chavanna*, *Cavania*, *Cavannus*. *Cavannus* est un mot celtique qui signifie « hibou. » L'auteur fait observer que les noms d'animaux étaient souvent donnés comme surnoms, puis comme noms de famille, à des personnes. Le surnom *Cavannus* est devenu ainsi la gentilice *Cavannius*. Ceci nous amène à admettre que là où plus tard se développa Chaulgnes, se trouvait à l'époque romaine une *villa* ou *domus Cavania*, propriété d'une famille *Cavania*. Le travail de M. Meunier est très intéressant et constitue une savante étude étymologique. Il est assez curieux de constater qu'un travail aussi érudit sert d'épithalame d'un nouveau genre que l'auteur dédie à un de ses amis à l'occasion de son mariage.

ADOLF DE CEULENEER.

---

340. — **M. Masson**. *Alfred de Vigny. (Académie française, Prix d'éloquence 1906)*. Essai accompagné d'une note bibliographique et de lettres inédites. Paris, Bloud, 1907. 1 fr.

Cette étude est le *discours sur Alfred de Vigny* que l'Académie française a couronné en 1906 au concours d'éloquence. C'est avant tout un essai d'explication intérieure de la vie et de l'œuvre du poète. Il y a chez Vigny comme un va-et-vient douloureux de sentiments, d'idées et de goûts, une lutte incessante et triste de son âme contre sa destinée. Ce « sombre duel » où il connut, en l'aimant, la consolante « majesté des souffrances humaines » — l'auteur a essayé de le décrire. Il a cherché les éléments de cette histoire non seulement dans les poèmes de Vigny, dans ses nouvelles et son théâtre, mais dans sa correspondance encore si peu lue et pourtant si précieuse. Le portrait ainsi esquissé se rapproche beaucoup plus de la vérité, semble-t-il, que le portrait traditionnel.

L'étude est accompagnée de nombreuses notes, de cinq lettres inédites et d'une bibliographie qui pourra suppléer, en une certaine mesure, aux éditions si incomplètes et si défectueuses de Vigny.

---

341. — **L. Woltmann.** *Die Germanen in Frankreich. Eine Untersuchung über den Einfluss der Germanischen Rasse auf die Geschichte und Kultur Frankreichs.* Mit 60 Bildnissen berühmter Franzosen. Jena, 1907. E. Diederichs. In-8°, VIII-152 pp. et 60 grav. 7 m. 50.

Dans cet ouvrage, M. Woltmann veut prouver que tout ce que la France a produit d'hommes remarquables dans les différentes sphères de l'activité humaine, que ses hommes d'État, ses généraux illustres, ses philosophes, ses savants, ses historiens, ses écrivains, ses artistes sont à peu près tous d'origine germanique, ou plus exactement encore d'origine allemande. C'est presqu'à tort que les Français se considèrent comme « nation gauloise » et se croient de « race latine » (pp. 3-4). Comment l'auteur démontre-t-il cette thèse paradoxale ? Il recourt à une suite de considérations empruntées à l'anthropologie, l'histoire politique et sociale, l'évolution de la langue et de la littérature. Ces considérations, qui doivent faire l'office d'arguments sérieux, sont malheureusement ce qu'il y a de plus superficiel; il ne faut être spécialiste consommé dans aucun domaine pour le constater. D'ailleurs les procédés et la méthode de M. Woltmann révèlent le dilettantisme le plus dangereux et l'absence de critique. Dans ces conditions, il est superflu d'examiner de plus près ses affirmations pour y découvrir la part de vérité que peut-être elles contiennent.

C. Lecouteux.

342. — L'excellent périodique *Taal en Letteren*, fondé en 1890 par un groupe de « jeunes », a cessé de paraître depuis le mois de décembre dernier. C'est très regrettable. Heureusement, il n'est pas mort tout-à-fait. Un groupe de collaborateurs a fondé aussitôt, pour le remplacer dans le mesure du possible, une nouvelle revue, plus modeste, mais animée du même esprit. Elle marchera dans la même direction, c'est à-dire elle sera résolument progressiste en matière scientifique. Ce nouvel organe s'appelle *De nieuwe taalgids* (pour empêcher la confusion avec l'ancien *taalgids*, qui a existé de 1859 à 1868); les rédacteurs en chef sont MM. le Dr **C. G N. de Vooijs** (d'Assen) et **M. J. Koopmans** (de Dordrecht). Elle paraît tous les deux mois en fasicules d'au moins 48 pp. chez l'éditeur J.-B. Wolters à Groningue (*fl.* 3,50 par an). Nous avons reçu jusqu'à présent cinq fascicules; le contenu varié et les qualités solides des articles et menues contributions nous font souhaiter que le *Nieuwe taalgids* obtienne un succès légitime et qu'il recueille, en Belgique surtout, de nombreux lecteurs et abonnés.

C. L.

343-344. — **C. R. C. Herckenrath**, *Fransch Woordenboek.* Eerste deel : *Fransch-Nederlandsch*, XII-476 pp. Tweede deel : *Nederlandsch-Fransch*, VI-624 pp. Groningue, J. B. Wolters, 1907 (chaque volume 2 fl. 25).

K. R. Gallas, *Fransch Woordenboek.* Eerste deel : *Fransch-Nederlandsch*, VIII-814 pp. Tweede deel : *Nederlandsch-Fransch*, VIII-886 pp. Sneek, J. F. van Druten, 1907 (chaque volume 2 fl. 90).

En fait de dictionnaires des langues française et néerlandaise, nous n'étions pas très riches jusqu'en ces derniers temps. A part celui de Kramers-Bonte, qui a déjà quelque peu vieilli, nous en avions à peine un seul qui fût à la hauteur des besoins de nos jours. C'est donc avec une vive satisfaction que le public a salué l'apparition des deux nouveaux dictionnaires dont nous indiquons ci-dessus les titres; ils se distinguent par des qualités solides qui expliquent l'accueil empressé qu'on leur a fait.

Je ne songe pas à établir une comparaison entre ces deux ouvrages. Si celui de M. Gallas l'emporte peut-être en ce sens qu'il est plus complet, je veux dire qu'il donne, à beaucoup d'articles, plus de locutions, de synonymes, etc., en revanche

M. Herckenrath indique toujours la prononciation, point qui a aussi son importance. Au demeurant, l'un et l'autre sont rédigés avec beaucoup de soin et prouvent que les auteurs étaient bien préparés, par des études étendues et une longue pratique, à la tâche qu'ils ont assumée.

Les mérites principaux de chacun de ces dictionnaires consistent en la méthode, la bonne distribution des articles, une grande exactitude; enfin, l'abondance des matières : on y trouvera énormément de termes techniques et, en général, le vocabulaire, les expressions de la langue de nos jours. Bref, ce sont deux ouvrages qui, malgré des différences inévitables, ont des titres égaux à un plein succès.

C. Lecoutere.

345. — On sait que le poète G. Gezelle s'occupait activement de recherches étymologiques et de l'étude des dialectes de sa province. En 1881, il fonda le périodique *Loquela*, qui exista jusqu'en 1895 et enregistrait, mois par mois, ce que le « maître » et ses collaborateurs avaient trouvé. Insensiblement furent accumulés ainsi des matériaux très divers et de toute valeur; l'ivraie s'y mêla en très forte proportion au bon grain, à tel point que celui-ci ne saurait être découvert que par un œil exercé. Il a semblé à quelques disciples de Gezelle que ces matériaux pourraient être employés plus facilement et rendre ainsi de plus réels services si, au lieu d'être entassés pêle-mêle dans les numéros du périodique, devenu assez rare, ils étaient disposés, en un ordre déterminé, dans un répertoire. Ils ont donc décidé de publier le contenu des quatorze années de *Loquela* sous forme de dictionnaire, qui s'appellera aussi *Loquela*, et paraîtra en une douzaine de livraisons de 48 pages chacune (Anvers, *Nederlandsche Boekhandel*). Nous en avons reçu deux. La première s'ouvre par un « avant-propos » de M. J. Craeynest, qui nous renseigne sur le but et le caractère de la publication, et nous apprend entre autres que le texte de la revue sera réimprimé intégralement, bien que l'on ait constaté que beaucoup d'articles n'ont aucune valeur scientifique. C. L.

346. — De la nouvelle publication *Teutonia. Handbuch der german. Filologie*, herausg. von **A. von Salten**, bearbeitet von **R. Douffet**, nous avons reçu la 3e livraison : *Ueber deutsche Wortforschung und Wortkunde* (Leipzig, Teutonia-Verlag, 1907, in 8, VI-216 pp. M. 3.60).

Cette encyclopédie sera complète en quatre livraisons; on en annonce l'apparition encore avant la fin de cette année. Nous les attendrons avant de nous prononcer sur ce nouveau manuel. Cette simple annonce peut suffire pour le moment.

C. L.

347. — Le *Mittelhochdeutsches Hülfsbuch* de **M. O. Mensing** (Dresden, L. Ehlermann, 1907; in-8, 78 pp. 1 m. relié) est un petit livre pratique. En dehors d'une introduction (pp. 6-9), où sont donnés quelques renseignements sur les dialectes et les périodes historiques de l'allemand, il est divisé en deux sections. La première (pp. 10-53) est une grammaire complète (phonétique, morphologie, syntaxe); elle est très succincte, mais en même temps claire, et suffit aux débutants. la seconde section (pp. 54-73) renferme les faits les plus marquants de l'histoire de la langue allemande.

Ce manuel a été écrit pour les élèves des gymnases prussiens où, depuis 1901, le professeur a la faculté de lire les *Nibelungen* et Walther von der Vogelweide dans le texte original; il a donc été rédigé expressément en vue de l'étude de ces œuvres. Chez nous, il pourrait être employé avec succès par nos futurs professeurs d'allemand; c'est à ce titre que je le signale. C. L.

348. — La collection que publie la maison Weidmann sous le nom de *Deutsche Texte des Mittelalters hrsg. von der kg. preuss. Akademie der Wissenschaften* s'est enrichie de deux volumes :

Bd. VIII. *Heinrich von Hesler. Apokalypse aus der Danziger Handschrift hrsg. von* **Karl Helm** mit 2 Taf. im Lichtdr.. 1907. 12 m.

Bd. IX. *Tilor von Kulm. Gedicht Von Siben Ingesigeln*, aus der Kœnigsberger Handschrift. von **Karl Kochendœrffer**. Mit 1 Taf. 1907. 3 m. 60.

---

349. — **Godefroid Kurth**, *La lèpre en Occident avant les Croisades*. Paris, Bloud, 1907. 0 fr. 60. (Science et Religion, nº 457.)

On a maintes fois reproché aux Croisades d'avoir introduit la lèpre en Occident. En 1891, au Congrès scientifique international des catholiques tenu à Paris, M. Kurth prouvait très savamment et sans contradiction possible que la lèpre et les léproseries étaient répandues en Occident avant les Croisades. Son travail, enfoui dans les comptes rendus du Congrès passa presque inaperçu et était difficile à trouver. C'est donc une heureuse idée qu'il a eu de le confier à l'excellente collection *Science et Religion*, qui lui procurera sans aucun doute une fortune meilleure.

350. — En mai dernier, M. **Alfred Lefort**, le distingué historien du Grand-Duché de Luxembourg, a lu à l'Académie de Reims un intéressant discours intitulé : GODEFROID KURTH : *l'Étudiant, le Professeur, l'Historien, le Démocrate-chrétien, l'Homme privé*. M. Lefort a eu l'excellente idée de publier en tirage à part (Bruxelles, Dewit, 34 pp., 1907) son étude, digne pendant de celle que M. Georges Goyau consacrait récemment à M. Kurth dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nul doute que les nombreux amis et admirateurs du plus grand de nos historiens ne veuillent se la procurer.

351. — Le P. **Pierling**, S. J., *La Russie et le Saint-Siège*. Tome IV. *Pierre le Grand. — La Sorbonne. — Les Dolgorouki. — Le Duc de Liria. — Jubé de la Cour*. Paris, Plon, 1907. 464 p. 7 fr. 50.

Ce volume est dominé par la grande figure de Pierre Ier. La politique débutante du hardi réformateur a besoin de l'aide de l'Autriche contre les Turcs et de celle de la Pologne contre la Suède; c'est pourquoi le tsar flatte le Vatican jusqu'à lui laisser concevoir l'espoir d'un retour de la Russie à l'unité religieuse. Mais, après Poltava, ses vrais desseins se révèlent; ce qu'il veut fonder, c'est uniquement la nationalité russe sur la base d'une autocratie sans limite. Il est curieux de suivre le développement de ce plan dans le récit serré que le P. Pierling nous donne des relations officielles du tsar avec Rome. Puis, l'action janséniste entre en scène, encouragée par la visite de Pierre le Grand à la Sorbonne en 1717, soutenue par la princesse Dolgorouki, personnifiée par un délégué de la secte, l'abbé Jubé dit de la Cour. En même temps arrivent à Moscou le duc de Liria, ambassadeur d'Espagne, et son aumônier, le père Ribera. Ces trois hommes se réunissent parfois pour opposer le latinisme à l'orthodoxie byzantine en voie de désagrégation. Cette propagande parut séditieuse et aboutit à une persécution sauvage. Le catholicisme devait revenir au système des missions. Mais la Russie ne cesse pas pour cela de regarder du côté de Rome. Quelque solide que paraisse la constitution de son Eglise particulière, la diversité des nations qu'elle a soumises au sceptre de ses empereurs soulève incessamment des problèmes de conscience qui la forcent de compter avec le Saint-Siège.

352. — Dans la collection « *Beruehmte Kunststaetten* », que publie la maison E. A. Seemann, à Leipzig, ont paru deux volumes nouveaux : nº 37, *Mantua*, *von* **S. Brinton** (85 gravures), et nº 38, *Koeln*, *von* **E. Renard** (188 gravures).

353. — L. R. P. **J.-B. Semeria**, Barnabite. *Dogme, hiérarchie, culte. Traduit et adapté de l'italien*, par l'abbé Richermoz, Supérieur du Petit Séminaire de Moutiers. P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e), 1907. 5 fr.

Le nom et les ouvrages du Père Semeria sont fort connus et appréciés en Italie. Ce livre est le plus populaire de tous ceux qu'il a publiés. La lecture en est agréable, facile et singulièrement entraînante. L'auteur cherche à montrer les deux mouvements qui caractérisent l'Église primitive ; un mouvement d'*expansion* qui constitue l'histoire extérieure de l'Église ; et un mouvement intime de *formation* qui manifeste sa vie intérieure ; ce dernier le retient plus particulièrement ; il est si actuel et si discuté ! Il note avec finesse le mal de notre critique actuelle : « Partout c'est le fait substitué à l'idée, la recherche, l'intuition, l'effort laborieux au génie, l'érudition au vrai savoir ».

« La science moderne n'est pas *positive*, quoi qu'elle en dise, mais *positiviste*, ne voulant pas sortir du fait matériel. Erreur profonde, fatale de l'évolutionnisme moderne ! Au moyen âge, nous dit le Père Semeria, pouvait manquer la *science historique ;* ce qui nous manque aujourd'hui c'est la *science philosophique ;* il étudie l'histoire de l'Église naissante avec une méthode historico-philosophique ; on pourrait dire aussi historico-dogmatique ; il l'étudie « avec une âme loyale et avec des méthodes sévères » mais aussi avec une *âme religieuse*, avec une *âme chrétienne*, qui reconnaît dans l'histoire de l'Église une histoire différente des autres, bien supérieure aux luttes de Rome et de Carthage, capable, suivant le parti que l'on prend à son endroit, de modifier totalement notre vie. Il était bon de rappeler ces sages principes à une heure où tant d'autres prétendent étudier les questions bibliques avec cette sérénité olympienne dégagée des précautions confessionnelles qui dissimule mal parfois de secrètes trahisons. Solidement établi sur cette base, le Père Semeria peut aborder, avec la science critique la plus rigoureuse, l'étude du mouvement intime de l'Église. Quelles belles thèses que celles de *la Venue de Saint Pierre à Rome*, et de *l'Origine de l'Episcopat !*

Monsieur l'Abbé F. Richermoz a apporté à la traduction de cet ouvrage, précédée d'une intéressante préface de Monseigneur Lacroix, toute la dextérité d'une plume très exercée, fidèle et élégante ; on dirait, à la lire, une rédaction personnelle de premier jet.

354. — L'abbé **Verdunoy**, *L'Évangile : Synopse, Vie de Notre-Seigneur, Commentaire.* Avec 2 plans et une carte. Paris, V. Lecoffre, 1907. 3 fr. 50.

Trois difficultés arrêtent d'ordinaire dans la lecture de l'Évangile ; on veut lire, d'un même coup d'œil, les incidents que racontent à la fois plusieurs évangélistes, on souhaite trouver une vie suivie de Notre-Seigneur, enfin on cherche une explication aussi pleine que possible des passages obscurs. *L'Évangile* de M. Verdunoy, supérieur du petit Séminaire de Dijon, répond à ce triple désir.

Après une introduction sur l'inspiration, la formation et le caractère propre des quatre évangiles, l'auteur accompagne d'explications très serrées chacun des épisodes formant un tout. Grâce à la valeur des notes, à la disposition du texte, traduit avec bonheur du grec, et à la force du commentaire, les pages évangéliques les plus ardues, le grand discours eschatologique, par exemple, ou les apparitions du jour de Pâques, sont d'une clarté et d'une richesse étonnantes.

355. — **Henriette Dacier**, *Saint Jean Chrysostome et la Femme au IVe siècle de l'Eglise grecque.* H. Falque, 15, rue de Savoie, Paris, 1907. 3 fr. 50.

Saint Jean Chrysostome ne fut pas seulement un saint, un homme de génie, un orateur incomparable. C'est aussi une des plus grandes figures de l'histoire. De

grands écrivains, depuis Erasme jusqu'à M. Aimé Puech, ont écrit sa vie. Madame Henriette Dacier, reprenant ce beau sujet, le traite à un point de vue presque entièrement neuf et à un point de vue d'un intérêt actuel, puisque la question féministe occupe aujourd'hui tous les esprits. Elle a divisé son livre en trois parties : Saint Jean Chrysostome et sa mère, Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, Saint Jean Chrysostome et les Diaconesses. Le but de l'auteur est de faire fleurir dans les cœurs les viriles et généreuses vertus que prêche Saint Jean Chrysostome. Puisé aux sources, savamment composé, purement et remarquablement écrit, son nouveau livre prendra sa place à côté de *la Femme d'après saint Ambroise,* qui a paru précédemment (Même éditeur. 3 fr. 50).

356. — **G. Gaignet**. *Le prétendu Mariage de Bossuet. Étude critique.* Paris, Bloud, 1907. 0 fr. 60. (Collection *Science et religion).*

La misérable question du Mariage de Bossuet semblait depuis longtemps résolue, lorsque, naguère, elle fut de nouveau mise en avant, non sans exciter quelque scandale. Aussi les *Bossuetistes* se sont-ils trouvés mis en demeure de réfuter à nouveau cette calomnieuse légende. Pour la ruiner, il suffisait d'ailleurs de distinguer le fait historique certain qui demeure, de la rumeur éphémère et du « racontar », qui tombent. C'est ce que fait l'auteur en étudiant successivement : 1° les témoins ou accusateurs ; 2° les témoignages et les accusations ; 3° l'origine, la nature vraie, le motif des relations de Bossuet avec Mlle de Mauléon.

357. — **Paul Vulliaud**. *Ballanche. Pensées et Fragments. Extraits des Œuvres et des Manuscrits inédits,* avec une *Introduction.* Paris, Bloud, 1907. 0 fr. 60. (Collection *Science et Religion*).

A première vue il semblera étrange à quelques-uns qu'on ait pu songer à faire figurer Ballanche, cet « Orphée » moderne, parmi les maîtres de la littérature chrétienne. Nous ne doutons pas qu'après avoir lu ce recueil de *Pensées*, extraites de ses œuvres complètes et en partie inédites, on ne revienne à une appréciation plus équitable. On s'étonne même de l'actualité de cette philosophie originale où l'on trouverait plus d'une solution harmonieuse aux questions religieuses et sociales qui font l'objet de nos disputes journalières. Et on ne manquera pas d'admirer l'accent profondément chrétien qui donne son ton à l'œuvre entière du « saint Ballanche », de celui qui, avant Chateaubriand, avait présenté et défini le *Génie du Christianisme.* En tous cas on souscrira certainement au jugement de Nodier : « Ballanche est une des plus puissantes intelligences comme un des plus grands écrivains de tous les âges. Voilà tout. »

358. — **A. de Lapparent**. *Les Silex taillés et l'Ancienneté de l'homme.* Paris, Bloud, 1907, fr. 1.20. (*Science et Religion,* nos 452-453).

Le présent opuscule contient un exposé logiquement enchaîné des vicissitudes que la préhistoire a traversées depuis le jour où elle s'est imposée à l'attention des hommes de science. Si, dans le principe, l'auteur avait pris la plume surtout pour faire ressortir les déconvenues récemment infligées à ceux qui se plaisent à réclamer pour l'espèce humaine une antiquité fabuleuse, du moins il s'est efforcé de séparer le bon grain de l'ivraie et de distinguer avec soin ce qui peut être considéré comme acquis des affirmations où la passion a plus de part que la science proprement dite. Le savant auteur, dans une première partie, fait une revue et une mise au point des problèmes que soulève, d'une manière générale, l'étude de la préhistoire. Dans la seconde, il examine particulièrement la question de l'ancienneté de l'homme.

359. — **M. Guéchot**, *Types populaires créés par les grands écrivains*. Paris, A. Colin, 1907. 1 fr. 50.

Qui ne connaît le bon chevalier Don Quichotte et son légendaire écuyer, Sancho Pança ? Qui ne connaît Tartarin, Panurge, Figaro, Scapin, et M. de la Palisse, et Jocrisse, et Gribouille, et Jérôme Paturot, et Ga roche ? Tous ces personnages de légende sont bien plus réels que beaucoup d'êtres vivants, et nous n'avons aucune peine à nous les figurer en chair et en os. C'est que les grands écrivains sont des créateurs et qu'ils donnent un corps et une âme à nos instincts, à nos passions, à nos rêves.

Tout à la fois des plus instructifs et des plus amusants, l'ouvrage de M. Guéchot nous raconte comment furent créés ces personnages que nous évoquons si souvent. Les *gravures nombreuses* qui l'accompagnent, nous montrent, à côté de la figure de l'écrivain créateur, celle du type créé par lui, telle que nous nous plaisons à l'imaginer.

360-361. — A lire, dans la *Revue des Questions historique*, 1907, une série de monographies sur les ports anciens et modernes et leur fonction économique, et notamment *Délos*, par **A. Roersch**, *Gênes au moyen âge*, par **J. Hanquet**, *Londres*, par **G. Eeckhout**, *Marseille*, par **G. Blondel**. (Tirage à part : *Les ports et leurs fonctions économiques*. Tome II. Louvain, 11, rue des Récollets, 1907. 124 pp.).

Dans l'*Archiv für Studium der neuern Sprachen und Literaturen*, Bd. CXIX, Heft 1-2 (1907). p 199 205, un articulet de M. **Albert Counson** sur l'origine et le sens du mot de Victor Hugo : *Ceci tuera cela*.

362. — Le septième volume du *Konversations-Lexikon* de la maison *Herder* (à Fribourg en Brisgau) a paru. Nous avons fait ressortir précédemment (*Bull.*, 1905, p. 294) les qualités de ce bel ouvrage, dont la troisième édition sera bientôt complète en huit volumes. Le vol. VII va de *Pompejus* à *Spinner* et comprend 1840 colonnes. Comme les précédents, il est richement illustré par 900 gravures et cartes. Nous y remarquons une *Madonna del Granduca* (Raphael), en couleurs, qui est de toute beauté ! Du même peintre on reproduit le *Spozalizio*, la Madonne sixtine (à Dresde) et l'Ecole d'Athènes. Au mot *Reliquarium*, reproduction de dix-sept reliquaires. Au mot *Renaissance*, il y a 116 gravures (architecture, sculpture, peinture). Au mot *Rome*, il y a une carte de Rome et de ses environs, un plan de Rome ancienne et un plan de Rome moderne. Etc.

363. — Dans un article de la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1907, fasc. 4, M. **Victor Tourneur** fait l'histoire du *Cabinet des Médailles de l'État*. Il en montre l'importance et proteste avec raison contre certain projet de démembrement : il s'agirait d'en disjoindre la collection de Hirsch et de la reléguer au Cinquantenaire.

CHRONIQUE.

364. — *Une Comédie de Ménandre*. — On sait qu'on a retrouvé naguère, dans des Papyrus égyptiens, des fragments assez considérables du poète comique grec Ménandre, qui, fort prisé en son temps, ne nous était plus connu que par les appréciations des anciens. M. Maspero nous donne, dans les *Débats*, l'analyse de la meilleure scène du plus étendu de ces fragments, scène de l'*Arbitrage*.

Malgré la variété des noms, le personnel des comédies présente aussi peu d'imprévu que les situations mêmes, dit-il.

Aussi bien n'était-ce pas l'invention qui faisait pour les auditeurs et pour les lecteurs le mérite de Ménandre : c'était l'habileté à renouveler par la peinture des

mœurs et par la vivacité du langage les types créés et usés presque entièrement déjà par ses prédécesseurs. Pour ne citer que l'*Arbitrage*, Smikrinès était cité à la fois comme le modèle du bon juge et celui de l'homme avare, sordide et grognon. Et de fait, la scène de l'*Arbitrage* est la meilleure peut-être de toutes celles qui nous ont été restituées si inopinément. Smikrinès s'en allait par la rue à ses affaires, lorsque le berger Daos et Syriskos le charbonnier l'interpellent et le prient de trancher avec équité le différend qui les partage. Il les envoie pendre tout d'abord :

— Vous préambulez en discutant des points de droit, vous pauvres diables qui portez des sayons de peau !

Ils insistent, et sur l'engagement qu'ils prennent de respecter la sentence, il se résigne à les entendre, « car après tout rien ne m'empêche », et il donne la parole à Daos, qui lui paraît le moins bavard des deux. Daos raconte donc qu'il y a un mois de cela, paissant son troupeau, il ramassa dans le bois prochain un petit enfant qui portait un collier et des parures. Là-dessus, Syriskos veut s'entreposer dans le dialogue, mais Smikrinès ne l'y autorise point.

— Si tu interromps, je te frapperai de mon bâton.

Daos poursuit son discours; après avoir recueilli l'enfant, il se repent de son mouvement charitable, et rencontrant Syriskos, il lui confie son souci.

— Alors, avant même que j'eusse fini, il me suppliait : « Puisses-tu réussir, Daos, dans tous les desseins ! » Et il énumérait tout ce que je pouvais souhaiter. « Donne-moi l'enfant, et puisses-tu par là être heureux, puisses-tu être libre ! J'ai une femme, ajouta-t-il, qui est accouchée récemment, mais dont l'enfant est mort. » Il voulait dire cette femme-ci, qui a l'enfant dans les bras.

Smikrines. — Tu le suppliais, Syriskos ?

Syriskos. — Oui certes ?

Daos. — Tout le jour il m'assomma, m'enjolant et m'endoctrinant si bien, que je consentis. Je lui donnai l'enfant; il partit, me souhaitant mille félicités, même il me prit les mains et il les embrassa.

Smikrines. — Tu le fis ?

Syriskos. — Je le fis.

Tout bien réfléchi, Syriskos s'avisa qu'ayant la charge de l'enfant, il devait avoir aussi celle des objets, mais Daos ne l'entendit pas de cette oreille :

— Seul, j'ai fait la trouvaille, et toi qui n'étais pas là, tu veux tout avoir, et que moi je n'aie rien? Pour en finir, je t'ai donné volontiers quelque chose qui était mien. Si ce quelque chose te plaît encore, garde-le, mais s'il ne te plaît plus et que tu t'en repentes, rends-le, et ainsi tu n'es point lésé par moi ni ne me lèses; en tout cas, tu ne peux pas tout obtenir, moitié de gré à gré, moitié en me contraignant. J'ai dit ce que j'avais à dire.

Smikrines. — Il a dit... N'entends-tu pas ? Il a dit.

Syriskos. — Certes ! Donc, à mon tour maintenant.

Il confirme la teneur du récit, mais, parlant au nom de l'enfant et comme son tuteur, il réclame les objets, non pour son profit propre, mais afin qu'ils servent plus tard à établir l'identité; et il cite l'exemple de Nélée et de Pélias, ces héros fameux, qui, dans un cas pareil, de bergers devinrent rois : « J'ai dit. Juge selon qu'il te semble équitable. »

Smikrinès. — Mais c'est chose facile à juger ! Tout ce qui a été exposé avec l'enfant lui appartient, j'en décide ainsi.

Daos. — Bon, mais l'enfant même ?

Smikrinès. — Je ne déciderai pas qu'il doit te revenir, à toi qui lui veux du mal, mais à celui-ci plutôt qui prend son intérêt et le défend contre toi qui cherches à lui nuire.

Daos se récrie, et pourtant il est bien forcé de se soumettre. Smikrinès lui enlève le sac qui contenait la fortune du pauvret, il le remet à Syriskos, puis il s'en va sans plus s'inquiéter de ses clients. Les plaidoyers sont d'un tour heureux, mais ce qui est plus heureux encore, c'est la façon dont Smikrinès remplit sa fonction de hasard. Il desserre à peine les dents pendant que les plaideurs se répandent en propos éloquents, mais les quelques questions qu'il pose à Syriskos sont bien pour mettre en relief la bonté et le désintéressement du brave homme. A voir l'adresse avec laquelle la scène est conduite, on comprend pourquoi il demeura le type de l'arbitre équitable aussi longtemps que l'*Arbitrage* eut des lecteurs dans le monde gréco-romain.

Et maintenant une question se pose. Jusqu'en ces années dernières, c'était uniquement d'après les anciens que nous rangions Ménandre parmi les grands écrivains d'autrefois. C'est somme toute une position enviable que celle des poètes qu'on est réduit à juger sur leur réputation ; on rassemble d'eux les fragments les plus menus avec une piété attendrie qui prédispose à l'indulgence et les jolis passages qu'on y distingue çà et là augmentent les regrets qu'on ressent de ne pas avoir conservé le tout. Le nôtre est de ceux pour lesquels l'épreuve d'une résurrection est le plus redoutable, j'estime pourtant qu'il n'en sortira pas trop à son désavantage. Le mot de Jules César, que Térence est une moitié de Ménandre, me paraît caractériser celui-ci aussi exactement celui-là, maintenant que nous possédons de très longs passages empruntés à plusieurs pièces ; on reconnaît en effet chez lui les mêmes qualités de délicatesse et de grâce, mais sublimées pour ainsi dire et mariées généreusement à cette force comique dont César déplorait l'absence chez le latin. Les héros sont dessinés d'un trait plus appuyé, les situations sont enlevées avec plus de verve, le dialogue plus rapide, le style est plus nerveux.

Les raffinés qui se plaisent encore au commerce de Térence éprouveront une douceur très vive à lier connaissance avec Ménandre, mais je crains que le gros des lettrés n'y soit désappointé. Les sujets sont médiocrement intéressants, et les personnages sentent la convention ; ce qui rachetait jadis la faiblesse du drame, c'était, plus encore que la justesse et la drôlerie de l'observation, la pureté du langage et son allure spirituelle, c'est-à-dire, en vérité, ce qu'il y a de plus difficile à sentir d'instinct dans une langue morte depuis longtemps. Ils sont rares en Europe ceux qui possèdent si foncièrement le grec qu'ils liront ces morceaux tout d'une haleine, comme il faut le faire pour en jouir vraiment ; et parmi ceux-là même combien en comptera-t-on qui seront capables de goûter naturellement toute la saveur du sel attique ? Ces privilégiés exceptés, les autres devront s'appliquer à la tâche, gloser, conjecturer, composer ou consulter des commentaires savants. Où il est nécessaire de tant peiner pour saisir les finesses d'un auteur, son charme s'évapore et on y regarde à plusieurs fois avant de l'aborder ; Ménandre deviendra le régal de quelques-uns qui témoigneront volontiers de ses mérites, mais il restera pour les autres ce qu'il était hier encore, un grand homme sur la foi d'autrui.

G. Maspero.

365. — *Université de Liège. Faculté de Philosophie et Lettres. Cours d'art et d'Archéologie. 1907-1908. Programme des Cours.*

Art Oriental. — J. Capart. *Les origines de l'art et l'art égyptien.* Le mercredi de 4 à 5 h.

Le même. *La découverte de Karnac et la sculpture égyptienne.* Le mercredi de 3 à 4 h.

Art Gréco-Romain. — M. Laurent. *Histoire de l'art grec et de l'art romain.* Le mardi de 5 à 6 h.

C Michel. *Éléments d'archéologie.* Le jeudi de 3 à 4 h.

Le même. *Exercices pratiques d'archéologie.* Le jeudi de 4 à 5 h.

Art Médiéval. — M. Laurent. *Archéologie du moyen-âge (exercices pratiques).* Le mardi de 3 1/2 à 4 1/2 h.

Le même. *Introduction à l'histoire du Symbolisme médiéval. Le Symbolisme dans les catacombes.* Le mardi de 2 1/2 à 3 1/s h.

Art de la Renaissance et des Temps Modernes. — H. Fierens-Gevaert, *Histoire de l'art à l'époque de la Renaissance en Italie.* Le samedi de 3 1/2 à 4 1/2 h.

Le même. *Histoire de la peinture : Rubens.* Le samedi de 11 à 12 h. (novembre, décembre janvier).

Le même. *Histoire de la musique : Les étapes du drame lyrique.* Le samedi de 10 à 11 h.

Esthétique. — H. Fierens-Gevaert. *Éléments généraux d'esthétique.* Le samedi de 2 1/2 à 3 1/2 h.

Le même. *L'esthétique de Taine.* Le lundi de 10 à 11 h. (février, mars, avril).

Les cours commenceront le mardi 5 novembre. — Ils sont accessibles à toutes les personnes qui se sont fait inscrire au rôle des étudiants. Le droit d'inscription est de 15 francs. — Les cours désignés par un astérisque ne peuvent être suivis qu'avec l'autorisation préalable du professeur.

366. — *Académie flamande. Programme de ses concours* (1909-1914). —

Voor 1909. — 1. — Middelnederlandsch. *Klankleer van het Zeeuwsch dialect in de middeleeuwen.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

2. — Geschiedenis. *Geschiedenis van het huisgezin in Vlaamsch-België.*

Hoofdzakelijk wordt verlangd : een levendig beeld van ons zedelijk leven in het verleden ; de ontwikkeling van het huisgezin ; zijne rol in de samenleving ; zijn invloed op onze letterkunde ; zijn strijd om het dagelijksch brood op economisch gebied ; zijne rechten bepaald in « Costumen en keuren » ; de plaats en de invloed der vrouw ; de opvoeding van het kind ; eigenaardige gebruiken en zeden, feesten, enz. — (Zie o. a. : Fr. de Potter's proeve : *Huiselijk leven onzer voorvaderen* ; — Ribbe : *La Famille* ; — Letourneau : *Evolution de la Famille.*)

Prijs : 750 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

3. — Onderwijs. *Verhandeling over de Kinderliteratuur ; hare geschiedenis* (breed geschetst) *in de meeste beschaafde landen ; hare voornaamste voortbrengselen hier en elders ; haar doel en hare vereischten ; middelen tot aanmoediging.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

4. — Kunstgeschiedenis. *Geschiedenis van de Vlaamsche Schilderkunst te Brugge.*

Prijs : 750 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde. (Het met goud bekroond werk zal de Koninklijke Vlaamsche Academie laten illustreeren naar de aanwijzingen van den schrijver.)

5. — Vak- en Kunstwoorden. *Eene volledige lijst van de Nederlandsche vakwoorden van de* **Klompenmakerij** (**Kloefkapperij**), met opgave van de gewestwoorden, en met vermelding, zooveel mogelijk, van de Fransche en Hoogduitsche benamingen. Tot opheldering wordt de afbeelding van het gereedschap en van de voorwerpen verlangd.

(Voor gewestwoorden, plaats of streek aangeven).

Prijs : 300 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

6. — Vak- en Kunstwoorden. *Eene volledige Vak- en Kunstwoordenlijst over het* **Landbouwbedrijf**, *met in begrip van* **Veeteelt** *en* **Paardenfokkerij**, zooveel

mogelijk met bijvoeging van de afbeelding der opgegeven voorwerpen en van de Fransche benamingen.

Prijs : 800 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1908 ingezonden te worden. *A continuer.*

Voorwaarden. — Voor de wedstrijden worden enkel handschriften en nog niet uitgegeven stukken aanvaard. De werken dienen leesbaar geschreven en in het Nederlandsch gesteld te zijn.

De schrijver zet zijnen naam op zijn werk niet; hij voorziet dit slechts van eene kenspreuk, welke hij, met opgave van naam en woonplaats, op een briefje onder een gesloten omslag, dat dezelfde spreuk tot opschrift heeft, herhaalt. Voldoet hij aan de laatste bepaling niet, dan kan de prijs hem geweigerd worden.

De mededingende handschriften dienen *vrachtvrij* ten lokale der Academie, Koningstraat, 18, Gent, ingezonden te worden vóór den 1 Februari van het jaar van den wedstrijd.

Voor de volgende Prijsvragen echter dienen de antwoorden ingezonden te worden uiterlijk :

Nr 6, 31 December 1908;
Nrs 7, 8 en 10, 31 December 1909;
Nrs 12, 13 en 14, 31 December 1910;
Nrs 17 en 18, 31 December 1911;
Nrs 19 en 20, 31 December 1912;
Nr 21, 31 December 1913.

Stukken, ná den bepaalden dag ontvangen, of dezulke, waarvan de Schrijver zich op eenigerlei wijze bekend maakt, worden uit den wedstrijd gesloten.

Alle ingezonden werken behooren van de noodige inhoudstafels voorzien te zijn.

Den mededingers wordt aanbevolen een volledig afschrift van hun werk te bewaren, om dit te kunnen benuttigen ingeval de keurraad het bekronenswaardig zou achten, maar wijzigingen of bijvoegingen zou bedingen voor tot drukken kan overgegaan worden. In geen geval wordt het bekroonde handschrift den inzender terugegeven.

Zijn er aan eenig werk, dat bekronenswaardig gekeurd wordt, wijzigingen toe te brengen, dan zal het bedrag van den prijs niet vroeger uitgekeerd worden dan nadat de keurraad het handschrift drukvaardig zal verklaard hebben.

De Academie eischt de grootste nauwkeurigheid in aanhalingen en verwijzingen ; niet alleen deel en bladzijde, ook de uitgave der aangehaalde boeken, dient te worden opgegeven.

De Koninklijke Vlaamsche Academie vestigt er de aandacht op, dat, ingevolge art. 44 van hare wet, alle op prijsvragen ingezonden antwoorden haar eigendom en diensvolgens in haar archief bewaard blijven.

Van de niet ter uitgave bestemde stukken, al of niet bekroond, kunnen de schrijvers, op hunne kosten, een afschrift bekomen. Desvoorkomend wende men zich tot de Bestendigen Secretaris.

Ingezonden antwoorden, die in opzicht van taal, stijl en spelling mochten te wenschen overlaten, zullen, ingevolge bijzondere beslissing der Academie, niet meer in aanmerking komen (*Verslagen en Mededeelingen*, Jaargang, 1907, blz. 155).

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

—

Un Pédagogue catholique de l'Allemagne contemporaine : O. WILLMANN (1).

par L. MALLINGER, professeur à l'Athénée royal de Louvain.

1. *Son importance.*

On a souvent constaté que la plupart des manuels d'histoire politique ou littéraire pèchent par la même lacune : l'époque contemporaine y est négligée au profit de périodes, de faits, de personnages certainement moins importants, moins intéressants et moins utiles à connaître. La même remarque s'applique à l'histoire de la pédagogie. Parmi les hommes de valeur de notre temps, c'est à peine si H. Schiller est pris en considération chez nous, grâce aux écrits de notre pédagogue national, M. Collard *(Pédagogie à Giessen, Méthodologie).* D'autres noms, cependant, méritent de fixer notre attention, et, en toute première ligne, celui de O. Willmann, qui est avec H. Schiller, un des pédagogues les plus éminents de l'Allemagne contemporaine Si la carrière de ces deux grands travailleurs, de ces spécialistes hors ligne offre certaines analogies, on relève dans leurs théories des différences radicales, de sorte qu'on peut voir en eux les représentants de deux conceptions pédagogiques, de deux tendances d'esprit diamétralement opposées. C'est même là le côté le plus attachant que présente l'étude de la vie et de l'œuvre de Willmann.

2. *Biographie et œuvres.*

Otto Willmann, fils de magistrat, est né la même année que H. Schiller, le 24 avril 1839, à Lissa en Posnanie, mais il devait passer la plus grande partie de sa carrière hors de sa patrie. Il fit ses études universitaires à Breslau et à Berlin, se consacrant d'abord aux mathétiques et aux sciences naturelles, puis à la philologie et à la philosophie ; de là, la grande variété de ses connaissances. Ses maîtres furent, entre autres, Böckh, M. Haupt, Fr. Bopp, Steinthal, Trendelenburg. Promu docteur à la suite de la soutenance d'une thèse latine *De figuris*

(1) Voir le n° d'octobre 1903 de la revue pédagogique *Der Schulfreund* (Hamm en W *Breer et Thiemann*), n° entièrement consacré à Willmann; l'article de Messer, *Zwei paedagogische Charakterköpfe*, dans *Hochland* du 1er févr. 1904 (Kempten, *J. Kösel*), et l'étude de A. Steeger sur *O. Willmann*, dans l'*Allgemeine Rundschau* (Munich, *A. Kausen*) du 28 oct. 1905.

grammaticis, Willmann — et ceci est assez curieux — n'entra jamais dans l'enseignement moyen, mais débuta par l'école primaire pour passer sans transition à l'université. C'est son goût pour la pédagogie qui l'avait poussé vers l'enseignement élémentaire : désireux de connaître le système d'Herbart par la pratique, dans les écoles de ses principaux adhérents, il entra comme instituteur, à l'âge de 24 ans, à l'école d'application d'un maître renommé, Ziller, à Leipzig, où il dut instruire les enfants de six ans. L'année suivante, nous le trouvons à l'établissement d'un autre Herbartien, Barth, en même temps qu'il remplissait les fonctions de moniteur au séminaire de Ziller.

Dès cette époque, Willmann se fait connaître au delà des limites de l'école par des conférences pédagogiques, parues en 1868 sous le titre de *Conférences pédagogiques sur l'accroissement de l'activité intellectuelle par l'enseignement (Pädagogische Vorträge über die Hebung der geistigen Tätigkeit durch den Unterricht)*; une 3e édition corrigée et augmentée, vit le jour en 1896. Il y analyse, dans une langue simple, mais convaincante, les principaux facteurs de l'enseignement, sous forme d'idylles didactiques. Avant ses conférences déjà, Willmann avait publié dans diverses revues des articles sur *la Linguistique et l'école (Die Sprachwissenschaft und die Schule)*, *le Système pédagogique de Ziller (Zillers Pädagogik)*, *de Locke*. Il fit paraître ensuite un opuscule sur l'*Odyssée étudiée au point de vue éducatif (Die Odyssee im erziehenden Unterricht*. 1868), un *Livre de lecture tiré d'Homère (Lesebuch aus Homer*. 6e édit. 1889) un autre, d'*Hérodote (Lesebuch aus Herodot)*. En guise d'introduction à ce dernier ouvrage, il composa une brochure sur l'*Enseignement élémentaire de l'histoire (Der elementare Geschichtsunterricht*, Leipzig, 1872.

En 1868, la ville de Vienne fonda une École normale pour donner à ses instituteurs une meilleure formation théorique et pratique et relever le niveau de l'enseignement *(Pädagogium)*. On en confia la direction à un sectaire mesquin et haineux, Dittes, et comme Willmann était connu pour ses solides connaissances classiques et son grand talent de pédagogue, on le nomma professeur; l'établissement — et, partant, l'enseignement viennois — aurait certainement bien autrement prospéré si l'on avait préféré Willmann à Dittes. Ce dernier s'ingéniait en effet à mettre des bâtons dans les roues à son collaborateur catholique, chargé, en dehors de ses cours à l'École normale, de l'organisation et d'une partie de l'enseignement d'une école d'application rattachée à l'École normale, ce qui portait à 35 le nombre d'heures qu'il avait à donner par semaine. Malgré la mauvaise volonté de son chef, qui allait jusqu'à déconseiller aux parents de mettre leurs enfants à cette école modèle, qu'il ne prit

d'ailleurs jamais la peine d'inspecter, Willmann parvint, par sa maîtrise pédagogique et éducative, à porter le nombre des élèves de 13 (1re année) à 45 (2e année) et même à 100 (3e année); la 4e année, on dut refuser beaucoup d'élèves. Néanmoins, il finit par résigner ses fonctions, et tandis qu'il exerçait dorénavant, depuis 1872, sa bienfaisante action à Prague, où le ministre l'avait nommé professeur de philosophie et de pédagogie, l'École normale de Vienne oublia le noble idéalisme de Willmann et toute idée chrétienne, et devint le jouet des partis politiques. Récemment, le gouvernement, désirant réorganiser l'École normale de Vienne, voulut charger Willmann de cette mission de confiance, mais il la déclina en alléguant son âge; toutefois, il consentit à faire partie de la commission de réorganisation.

Plus encore que ses fonctions précédentes, la chaire qu'il occupa à Prague fournit à Willmann l'occasion de déployer une féconde activité scientifique. Ses cours n'étaient pas seulement suivis par un grand nombre d'étudiants, mais des instituteurs, des professeurs, des prêtres allaient y puiser des conseils pédagogiques et des exemples moraux : c'est qu'il révélait dans ses conférences une forte personnalité et un caractère chrétien.

Reprenant en même temps la série de ses publications savantes, il édita les *Écrits pédagogiques (Pädagogische Schriften) d'Herbart*, avec une introduction, des notes et une table comparative (tome I, 1873. — II, 1875; 2e édition, 1880). Cet ouvrage fut suivi de ses deux maîtresses-œuvres, remarquables par la profondeur de la science et l'originalité du style : *La Didactique envisagée comme science de l'éducation, dans ses rapports avec la sociologie et l'histoire de l'instruction (Didaktik als Bildungslehre nach ihren Beziehungen zur Socialforschung und zur Geschichte der Bildung)* t. I, 1882, II, 1889; 3e édit., 1903, et l'*Histoire de l'idéalisme (Geschichte des Idealismus)*, 3 vol. 1894-97, complément de l'ouvrage précédent.

Il composa ensuite, pour les gymnases et l'étude privée, un *Manuel élémentaire de philosophie* (*Propädeutik*), dont la première partie seule, la *Logique*, a paru, 1901. Nombreux sont les articles qu'il donna dans diverses revues, et ses conférences de vulgarisation; citons *Le devoir social de l'Université* (*Die soziale Aufgabe der höheren Schulen*, 1891); — *L'étude de la logique* (*Ueber das Studium der Logik*, 1898); *La Pédagogie élevée au rang de science* (*Ueber Erhebung der Pädagogik zur Wissenschaft*); *L'école primaire et la question sociale* (*Die Volksschule und die soziale Frage*). *L'instituteur en face de l'esprit moderne.* (*Der Volksschullehrer gegenüber dem modernen Zeitgeist*); *La démocratie chrétienne base de l'édu-*

cation de la jeunesse (Christliches Volkstum als Grundlage der Jugendbildung, 1898-1900. Ces quatre dernières études ont été réunies sous le titre de « *Vigilate*, dédié aux instituteurs chrétiens », (*Den christlichen Lehrern gewidmet.*) Mentionnons enfin ses contributions à l'*Encyclopédie pédagogique* de Rein, aux « *Lehrgänge et Lehrproben*, » à la *Christliche Schul- und Elternzeitung*.

Nommé conseiller aulique en 1901, Willmann prit sa retraite en 1903 et alla s'établir à Salzbourg, où il continue ses travaux scientifiques.

3. *Le Séminaire Pédagogique de Prague* (1).

Comme H. Schiller, et la même année que lui, en 1876, Willmann a fondé — et ce ne fut pas sans difficultés — un séminaire pour la formation des maîtres de l'enseignement moyen. Schiller avait doté ainsi la Hesse de son premier établissement de ce genre, Willmann rendit le même service à l'Autriche. Son séminaire, qu'il a dirigé avec succès pendant plus de 25 ans, était annexé à l'Université de Prague. Déjà à l'Institut de Ziller, ensuite à Vienne, Willmann avait eu l'occasion de se convaincre de l'utilité, de la nécessité d'une préparation technique pour les futurs professeurs. Son cours théorique exigeait donc, comme complément, des exercices pratiques. Mais sa nouvelle œuvre n'avait pas encore d'école d'application, et il n'était pas encore question de l'annexer à un établissement d'instruction existant.

Pour combler cette lacune, Willmann procura d'abord à presque tous les élèves du séminaire l'occasion d'assister à l'étranger à des leçons modèles. Des bourses officielles, conférées d'après ses propositions, leur permettaient d'entreprendre des voyages en Allemagne, de visiter les classes des *Fondations Francke*, à Halle, le gymnase de Nikolai et l'*Ecole Thomas* à Leipzig, l'*Ecole de la Croix* à Dresde. Grâce aux recommandations de leur maître, ils étaient partout bien accueillis et pouvaient se perfectionner à loisir en voyant fonctionner ces établissements modèles. Rentrés à Prague, les étudiants rendaient compte de leurs voyages à leurs condisciples, et Willmann complétait leurs rapports, redressait des erreurs éventuelles. Ces voyages constituaient ainsi un puissant stimulant, grâce auquel les jeunes gens s'intéressaient pendant le reste de leur carrière à toutes les questions d'enseignement. Observer ce qui se fait à l'étranger c'était là la première des trois étapes qui, dans le système de Willmann, comme déjà chez Aristote, caractérisent tout le processus de la formation

(1) V. Willmann, *Das Prager paedagogische Universitätsseminar in dem ersten Vierteljahrhundert seines Bestehens*. 1901.

pédagogique : l'αἴσθησις, le νοῦς, l'ὄρεξις. C'est au sein du séminaire que s'accomplissait la seconde phase : la mise en pratique raisonnée de ce qu'on avait observé; à ce propos, Willmann expliquait le pourquoi des diverses organisations d'enseignement, des programmes, des méthodes, et ainsi il éveillait chez ses auditeurs le désir de faire à leur tour l'essai des *procédés* en usage. Cependant, des années se passèrent avant que Willmann pût conduire ses étudiants dans une école. Profitant de cette circonstance qu'un de ses anciens élèves était professeur au gymnase allemand du nouveau Quartier de Prague, il composa, avec des élèves volontaires, une classe devant laquelle, certains jours de congé, les futurs professeurs expliquaient, à tour de rôle, un texte soigneusement préparé. Ce complément nécessaire des exercices du séminaire manquait encore de vie réelle, en ce sens qu'on avait affaire à une classe imaginaire et que le texte à commenter n'était pas tiré des matières de la classe. Le pas décisif fut fait en 1899. Un ancien élève de Willmann ayant été chargé de la direction du gymnase allemand de la Vieille Ville à Prague, les exercices pratiques y furent transportés, et dès lors les candidats se mettaient en rapport avec les professeurs des différentes classes, assistaient à leur enseignement, et, le jour de leur propre leçon, ne faisaient que se substituer au professeur; cet exercice pratique était suivi d'une discussion approfondie au séminaire.

Les anciens élèves de Willmann nous ont renseigné plus d'une fois sur les qualités et la méthode de leur maître. Willmann savait captiver l'intérêt et provoquer l'activité des étudiants en philologie au point qu'ils auraient presque négligé les cours principaux pour prendre part aux exercices qui formaient comme le corollaire de ses cours. Il leur inspirait l'amour de la pédagogie en les mettant dès l'abord en face de questions concrètes, adaptées à leur forces. C'est ainsi qu'il leur faisait examiner attentivement le projet d'organisation des gymnases autrichiens et discuter, par exemple, la manière dont les cours de langues, de mathématiques ou d'histoire devaient se faire dans telle ou telle classe. Tout différent de Schiller, peu aimable et raide, qui ne voyait dans l'individu qu'un moyen d'assurer le progrès de la civilisation, Willmann, qui estimait dans chacun la personnalité, l'âme immortelle, écoutait patiemment les opinions parfois bien naïves qu'émettaient ces jeunes gens sur l'importance et la méthodologie des différentes branches, et intervenait avec indulgence quand il les voyait se décourager par suite des critiques de leurs condisciples. Ses anciens élèves sont unanimes à rendre un hommage ému à ses qualités de caractère et à sa force d'excitation. Il avait en lui quelque chose de persuasif, d'entraînant, de créateur; il possédait lui-même à un degré

éminent ce qu'il louait, sous ce rapport, chez Aristote et chez Platon : c'était, comme on dirait aujourd'hui, un professeur d'énergie. Tous ceux qui entraient en relation avec lui subissaient, comme une espèce de contagion, l'influence de son esprit et de son caractère, se transformaient dans l'un ou l'autre sens. Il savait surtout donner des vues d'ensemble, grouper les détails en un tout organique, apprendre à discerner les points de contact, à établir des liaisons, de façon à doter l'âme de l'enfant de notions harmonieuses. Tout son enseignement était, d'un côté, rationnel, convaincant, d'autre part conservateur. Il avait le respect de la tradition, des sources, le sens historique. Il montrait à ses élèves la valeur des systèmes pédagogiques des anciens, recherchait avec eux les précieuses indications que contiennent et la *République* de Platon et les ouvrages d'Aristote, et les habituait à discerner dans les nouveautés ce qui est vraiment neuf et ce qui est dû au passé.

4. *Les Humanités anciennes.*

Tandis que Schiller, dans ses théories pédagogiques, représente le point de vue novateur, Willmann est le type du conservateur. C'est ce qui apparaît surtout dans la grande question qui est à l'ordre du jour depuis un quart de siècle : à savoir la place qui revient, dans l'enseignement, aux cours de latin et de grec. Pour comprendre l'attitude respective des deux grands pédagogues, il faut distinguer ici une double conception des études anciennes, des humanités : celle du Moyen âge, qui avait christianisé l'antiquité, et celle qui date de la Renaissance. La civilisation avait été apportée aux Germains par des clercs de l'empire romain qui avaient reçu une éducation latine et parlaient latin. Pour tout le Moyen âge, et même plus tard encore, le latin était la langue scientifique; il fallait la posséder parfaitement pour pouvoir participer à la vie scientifique; le latin formait donc le centre de l'enseignement. C'était une langue vivante, qui évoluait avec la pensée ; dans les ouvrages littéraires, la forme était d'ailleurs plus ou moins sacrifiée au fond. La Renaissance ou humanisme provoqua une transformation radicale. C'est le paganisme qui renaît, avec son sens esthétique délicat, son art de la forme : le latin classique de Cicéron prend dans les écoles la place du latin moyenâgeux des scolastiques. Le grec conquiert sa place au programme, quelque restreinte qu'elle soit d'abord ; pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, il gagne considérablement en influence, grâce aux efforts des néo-humanistes, dont furent Goethe et Schiller, du moins temporairement, et qui voyaient dans l'hellénisme la plus belle expression d'humanité. Pour plusieurs

de ses principaux représentants, tels que Fr.-Aug. Wolf, Guill. de Humboldt, A. Böckh, ce néo-humanisme devint une vraie religion, celle de l'humanité, qui faisait abstraction de l'au delà. Pareille conception est en désaccord formel avec la doctrine catholique, qui n'attend le plein épanouissement de la nature humaine que dans une autre vie. Et ainsi, en vertu de ses convictions religieuses comme de ses tendances conservatrices, Willmann devait se prononcer contre cette nouvelle forme de l'humanisme et en faveur de la conception moyenâgeuse. Il n'est pas enthousiaste de la Grèce, mais revendique la suprématie pour le latin. Il en fait la base de l'enseignement moyen et, comme telle, le lien pédagogique des nations européennes. Schiller, au contraire, est absolument néo-humaniste : il place le grec bien au-dessus du latin, et il réprouve la méthodologie appliquée dans l'étude de cette dernière langue par les partisans de l'humanisme d'autrefois : thèmes latins, exercices de conversation, rédactions, vers latins, tout cela, d'après lui, a fait son temps ; il ne faut plus viser à écrire en latin, il suffit qu'on parvienne à comprendre des textes latins ; tous les exercices doivent donc être subordonnés à la lecture des auteurs. Avant de commencer l'étude du latin, il faut d'abord se familiariser avec la langue maternelle ; le latin ne doit pas encore être enseigné en 6e. Schiller a d'ailleurs fini par se laisser emporter de plus en plus par tous les courants hostiles aux études classiques ; celles-ci doivent être restreintes, dit-il, au profit d'éléments éducatifs modernes : langues maternelle et étrangères, sciences naturelles, etc. Aussi n'a-t-il point hésité à reconnaître l'équivalence du gymnase, du realgymnase et de l'Oberrealschule, en d'autres termes des humanités anciennes et modernes. Willmann, lui, ne veut ni d'une transformation, ni d'un amoindrissement des études latines. Il est pénétré de la valeur formelle éducative de ces études, abstraction faite du fond de la littérature romaine.

On peut, selon ses goûts personnels, préférer l'attitude conservatrice de Willmann ou les concessions faites par Schiller aux idées modernes. Ce qu'on ne saurait nier, c'est que le défenseur des études classiques est plutôt Willmann que Schiller.

5. *La Pédagogie sociale.*

Nous touchons ici à un des caractères distinctifs des théories pédagogiques de Willmann : la pédagogie sociale. La chose est vieille comme l'éducation elle même, nous la trouvons au Moyen âge comme dans l'antiquité, mais le problème pédagogique qui s'y rattache, ne date que de la publication, en 1882, du premier volume de la *Didactique* de Willmann : c'est lui qui a exposé d'une manière convaincante

la nécessité et l'importance de la pédagogie sociale ou conception sociale de la pédagogie, qui s'oppose à la pédagogie individualiste ou conception individualiste de la pédagogie.

La pédagogie individualiste se propose l'éducation de l'individu pour lui-même, selon un idéal donné : la pédagogie sociale, l'éducation de l'individu pour la communauté ou société, éducation donnée par un délégué de la société, qui veille ici à sa propre conservation. Dans la première conception, la société dont l'individu, devra dans tous les cas, faire partie, apparaît comme un mal inévitable, une charge nécessaire; dans la seconde, comme un bien vers lequel on a le devoir de tendre.

La conception individualiste, avec ses lacunes et son exclusivisme, — car elle est en opposition avec la nature et l'histoire, — avait dominé en pédagogie depuis le XVIIIe siècle; ce fut celle de Rousseau et de Locke. Pour ces pédagogues, l'État, le droit, la religion ne sont que des institutions conscientes, voulues, d'individus indépendants; dans l'éducation de la jeunesse, ils ne considèrent que l'individu, les rapports individuels entre maître et élève, et éliminent l'influence éducatrice de tous les groupements sociaux, même de la famille. Telle est aussi, au fond, la conception de Herbart (première moitié du XIXe siècle), professeur de philosophie et de pédagogie à Göttingue et à Königsberg, qui cherchait à faire de la pédagogie non plus une collection d'expériences pratiques et de bons conseils, mais une science. Willmann et Schiller ont dû l'un et l'autre à Herbart leur initiation pédagogique, mais ils n'ont jamais adopté aveuglément et sans critique le système d'Herbart et de ses disciples; ils ont su sauvegarder leur indépendance. Mais tandis que Schiller, homme pratique, recherchait les moyens qui doivent conduire au but, et évitait les questions générales et théoriques, Willmann, avant tout philosophe, aimait à discuter les fins mêmes de l'homme et leur importance respective. Schiller ne s'est guère préoccupé de conception individualiste ou sociale de la pédagogie — il était plutôt partisan de cette dernière, — mais Willmann a approfondi avec prédilection cette question philosophique qui est à la base de l'éducation, et la solution qu'il lui a donnée, marque un progrès appréciable sur son maître Herbart, dont il avait reconnu l'exclusivisme et l'insuffisance au point de vue moral, un profit manifeste pour la science pédagogique; il lui a ouvert de nouvelles perspective sen affirmant pour la première fois scientifiquement la portée sociale de la pédagogie. A la place de la manière de voir du XVIIIe siècle, rationaliste et nullement historique, il a mis la conception historico-sociale que le XIXe siècle avait inaugurée dans d'autres domaines déjà. Il a reconnu que l'État et les groupements sociaux, de même que les grandes institutions de la communauté humaine, telles que langue, mythologie, mœurs, droit,

ne sont pas une création consciente des individus, mais des organismes qui sont nés et se sont développés; que ce n'est pas la raison individuelle, ni l'égoïsme, mais l'autorité et la tradition qui ont groupé les hommes. L'éducation, elle aussi, doit donc tenir compte de la société et de ses besoins, viser à sa conservation et à la transmission de son héritage — sans d'ailleurs faire abstraction de l'individu, qu'il faut rendre vertueux. — Entre autres, ce n'est donc plus seulement l'intérêt de l'individu qui doit décider du choix et de l'importance des matières à étudier, mais il y a des biens d'une valeur objective qui, indépendamment de l'individu, doivent se propager d'une génération à l'autre, qui ne peuvent se perdre à aucun prix; telles sont la foi religieuse, la langue maternelle, la littérature, les coutumes nationales, les conquêtes de la science et de l'art, en un mot : de la civilisation. Ces biens méritent d'être sauvegardés et augmentés pour eux-mêmes et de ne pas être considérés seulement comme des moyens d'éducation destinés à opérer dans l'individu certains effets subjectifs, d'assurer son développement.

La conception sociale de la pédagogie a pour conséquence la transformation de l'idée qu'on se faisait de la plupart des branches d'enseignement, et de leur méthodologie. En général, elle renverse le règne trop exclusif du point de vue purement formel dans l'éducation. Ainsi, le cours de religion ne sera plus un simple moyen de former le cœur, mais il doit enseigner les vérités religieuses, initier les enfants à la vie de l'Église. Le cours de langue maternelle ne se proposera plus seulement de développer l'intelligence et la parole par des exercices logiques et grammaticaux; il doit introduire aussi dans la vie intellectuelle et morale de la nation, en transmettant à la jeunesse, en lui faisant apprécier les perles de la littérature de la patrie. L'enseignement des langues classiques ne se bornera plus à être une gymnastique pour le cerveau, mais il doit léguer aux futures générations les trésors de la pensée antique, qui ont inspiré notre philosophie et toute notre civilisation actuelle.

Il pourrait sembler à première vue que la conception sociale de la pédagogie justifie les revendications des utilitaristes modernes, telles qu'elles se manifestent surtout dans l'organisation des humanités modernes et dans les écoles professionnelles. Il faut mettre l'école en contact avec la vie contemporaine et ses besoins, rendre la jeunesse apte à travailler pour la société, établir donc de nouveaux cours : travaux manuels, sténographie, agronomie, technologie, droit, économie domestique, etc. Mais ce serait aller trop loin, dépasser singulièrement la pensée de Willmann. Le premier objectif de la pédagogie sociale, c'est de transmettre à la postérité le legs imposant de la civilisation du

passé. Pour pouvoir travailler avec succès pour la société, il faut en connaître les bases durables; toute science spéciale doit être en connexion avec son histoire et la science des principes, toute vérité partielle doit s'insérer dans l'ensemble de la vérité.

Il ne faut pas non plus confondre la pédagogie sociale avec la pédagogie de l'État, ni exalter outre mesure l'État moderne à cause de ses mérites, d'ailleurs multiples, en matière d'instruction. L'État n'est qu'un des nombreux groupements qui constituent l'organisme social. L'éducation n'est pas l'affaire exclusive de l'État, mais elle est liée à la famille, à la commune, à la patrie, à l'Église, à la nationalité; tous ces facteurs doivent intervenir dans l'organisation de l'enseignement. L'État ne crée pas, il ne fait que protéger, tout au plus réglementer les aspirations pédagogiques qui procèdent de l'acquis de la civilisation.

Il faut encore moins penser, à propos de pédagogie sociale, au socialisme contemporain, qui reproduit plutôt la conception individualiste de la pédagogie, car ses principes sur l'État et la société sont les mêmes que ceux des pédagogues individualistes du XVIIIe siècle : il ne voit pas dans l'État un organisme, mais une association arbitraire d'individus ; il rejette la famille et la patrie, ne reconnaît ni liens religieux, ni ces liens essentiels de la société : l'autorité, la tradition. L'éducation, pour lui, n'est pas la transmission des biens de la civilisation, des biens idéaux de la vie nationale : religion, histoire, nationalité, droit ; il ne vise qu'à la possession des biens matériels et à la puissance politique. Par une étrange aberration, le socialisme voudrait cependant récolter les fruits des arbres qu'il déracine violemment, les vertus sociales qu'il étouffe dans leur germe : l'obéissance, l'amour de l'ordre, le civisme.

En quoi consiste donc, d'après Willmann, le devoir social de l'éducation ? Il faut assurer, autant que possible, aux classes inférieures la participation à ces biens idéaux dont la possession assure aux membres d'une nation l'unité et la solidarité. A une condition toutefois : c'est qu'on donne à ces biens nationaux une base religieuse, qu'on rende à la religion la place fondamentale qui lui revient dans la société. Il ne faut pas que ces biens soient regardés par le peuple comme un luxe, comme une prérogative des lettrés, tandis que seuls les biens matériels seraient à rechercher par lui. La religion sera comme le lien naturel entre les savants et le peuple. La raison la plus profonde du danger socialiste, a-t-on dit, ne réside pas dans la différence de fortune, mais dans le contraste en matière d'éducation ; toute réforme sociale doit partir de là : relever le genre de vie, la moralité, les connaissances, les capacités des basses classes. Car la divulgation

de l'instruction parmi le peuple aura pour effet une amélioration morale.

La tâche sociale de la pédagogie ne doit d'ailleurs nullement faire oublier sa tâche individuelle. L'organisme social se distingue des autres organismes de la nature en ce que les unités qui le composent, ne sont pas seulement, comme les cellules, des parties d'un tout qui n'auraient pas d'existence propre ; les unités de l'organisme social sont douées d'une conscience propre, d'une vie personnelle. L'individu n'est pas uniquement là pour la société, ni la société pour l'individu ; le monde moral a deux pôles : la personnalité individuelle et la communauté intellectuelle et morale. La société n'existant que pour un temps, l'individu, au contraire, pour l'éternité, il en résulte que l'organisation de la vie sociale dépend du but final des existences individuelles et lui est subordonné. La première tâche de l'éducateur est la formation de l'individu, dont l'âme a un prix inestimable, mais en tenant compte de la fin sociale de cet individu, qui est de servir le mieux possible les associations sociales variées dont il devra faire partie. La pédagogie sociale présuppose donc la pédagogie individuelle.

6. *La philosophie de Willmann.*

Toute pédagogie comporte une certaine conception du monde. C'est la philosophie idéaliste de Willmann qui nous explique à la fois son caractère affable, son attitude dans la question des humanités classiques et ses idées pédagogiques en général.

Herbart admettait une âme substantielle simple et rejetait les différentes facultés de l'âme. Schiller, étranger à la religion et ne connaissant que la vie terrestre, néglige cette question comme purement métaphysique et se tourne vers les sciences naturelles et la forme contemporaine et pratique de la psychologie : la psychologie physiologique et expérimentale, telle qu'elle est représentée par Wundt de Leipzig, et, plus encore, par Ziehen d'Utrecht. Il n'observe et n'étudie donc que les phénomènes psychiques qui peuvent être contrôlés par l'expérience, leurs rapports avec les phénomènes physiques et physiologiques, leurs applications à la pédagogie.

Willmann, tout au contraire, est convaincu de l'existence des diverses facultés de l'âme, de la liberté humaine, de la loi morale. En cela, comme dans toute sa philosophie, il est absolument d'accord avec la philosophie chrétienne, entendue dans un sens assez large pour embrasser aussi les grands penseurs de l'antiquité, Platon et Aristote ; en d'autres termes, la philosophe néo-thomiste, procédant d'Aristote. Le croyant Willmann est un des champions les plus

distingués de l'idéalisme. Seidenberger a extrait de ses deux ouvrages principaux *(Didactique et Histoire de l'idéalisme)* les *Fondements d'une conception idéaliste du monde. (Grundlinien idealer Weltanschauung*, Brunswick, 1902.)

La conséquence, au point de vue pédagogique, des convictions philosophiques de Willmann, c'est qu'à la différence de la plupart des pédagogues modernes, qui nient l'existence d'une pédagogie générale ou philosophique ou en imaginent une de bien précaire, fort contestable et manquant d'un point d'appui sûr, Willmann a pu risquer une théorie de pédagogie générale et scientifique, valable pour tous les temps ; c'est celle basée sur la philosophie chrétienne. La pédagogie chrétienne, qui affirme le devoir de l'éducation, donne une idée bien plus claire et plus parfaite de l'essence de l'éducation que les systèmes antérieurs ou hostiles au christianisme ; elle concilie la conception individualiste et la conception sociale de l'éducation, elle embrasse le point de vue philosophique en même temps que le point de vue historique, le monde matériel et le monde spirituel, l'existence terrestre et la fin surnaturelle de l'homme, elle unit sagement la théorie et la pratique : ses règles ont été suivies pendant des siècles et dans les endroits les plus divers. L'éducation chrétienne constitue le plus grand monument historique et le plus durable dans l'évolution de la pédagogie, et de la *Didactique* de Willmann, qui donne la théorie générale de cette éducation chrétienne, on a dit qu'il n'y a pas, à l'heure présente, de système pédagogique offrant plus d'unité, formant un ensemble plus harmonieux.

A première vue, il semble peut-être que la pédagogie soit exclusivement une science pratique et que la conception de Schiller doive donc l'emporter infiniment sur celle de Willmann. Mais n'exagérons rien. L'un des deux systèmes complète plutôt l'autre. Il n'importe pas seulement de connaître les recettes de détail de l'enseignement, il faut encore se rendre un compte exact de l'essence, du but, de l'importance de l'éducation, de ses rapports avec la philosophie sociale, de son évolution historique. Quand le professeur veut échapper pour un instant aux préoccupations mesquines, aux soucis, aux déboires que lui apportent presque journellement ses fonctions, quand il veut respirer un air plus pur et puiser de nouvelles forces dans la méditation de la noblesse de son humble tâche, c'est, plus que tout autre ouvrage, la *Didactique* de Willmann qu'il devra lire et relire. Et c'est surtout dans un pays porté plutôt vers les préoccupations matérielles, comme la Belgique, que cette lecture idéale et philosophique est à recommander.

7. *Les cours de vacances de Salzbourg* (1).

La dernière œuvre de Willmann, et non la moindre, c'est l'établissement, en 1905, de cours de vacances à Salzbourg, où l'éminent pédagogue a élu domicile. Depuis lors, des centaines d'instituteurs affluent chaque année, pendant les grandes vacances, dans la jolie ville autrichienne pour écouter les instructives leçons de Willmann et de ses talentueux collaborateurs, parmi lesquels nous citerons L. Habrich, professeur d'école normale à Xanten et traducteur de la *Psychologie* de S. E. le cardinal Mercier ; R. Hornich, directeur du *Paedagogium* de Vienne, R. von Kralik, F. Weigl, etc.

Ces cours de vacances ont une haute portée intellectuelle et marquent un progrès très appréciable au point de vue de la science catholique. Rein, professeur à l'Université d'Iéna, avait déjà institué des cours du même genre, couronnés d'un plein succès. Mais si les instituteurs apprenaient là à discuter une question pédagogique selon les méthodes scientifiques, les catholiques n'y trouvaient pas tous leurs apaisements, car la conception pédagogique de Rein est celle du protestantisme. A Salzbourg, au contraire, tout l'enseignement est pénétré des principes catholiques.

Le programme offre toujours une riche variété. Les cours qui provoquent le plus d'enthousiasme, sont ceux de Willmann, qui a parlé en 1905 de la *logique envisagée comme science auxiliaire de la didactique*. (*Die Logik als Hilfswissenschaft der Didaktik*, 4e fascicule des *Pädagogische Zeitfragen* éditées par F. Weigl, Munich) ; il mettait la logique, injustement négligée, au même rang que la psychologie. L'année suivante, il traitait de la *méthodologie logique et didactique*.

Habrich donna d'abord un cours sur la psychologie pédagogique, celle qui est issue de la doctrine scolastique et qui tient compte des conquêtes contemporaines : psychologie de l'enfant, psychopathologie et psychologie expérimentale. En 1906, il choisit comme sujet la liberté de la volonté et sa formation. Giese rectifia les degrés formels d'Herbart, Pötsch donna une introduction à la didactique de Willmann et consacra une séance à démontrer la nécessité d'une alliance de tous les pédagogues chrétiens : instituteurs, professeurs d'enseignement moyen et d'Université. Cette idée fut immédiatement traduite en pratique par la fondation d'une *Société de pédagogie chrétienne*, dont Willmann fut nommé président d'honneur et qui se propose de fournir un travail vraiment scientifique, tout en s'inspirant des principes de la religion chrétienne.

(1) V. *Allgemeine Rundschau* du Dr A. Kausen (Munich). 10 sept. 1905 et 8 sept. 1906.

EN FAVEUR DU GREC.

—

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Commission instituée par arrêté royal « pour l'étude et l'examen des améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans l'organisation de l'enseignement moyen du degré supérieur ».

MESSIEURS,

Le problème grave et délicat entre tous que vous êtes appelés à élucider, n'intéresse pas seulement les maîtres chargés de former, à des degrés divers, l'élite intellectuelle du pays; il engage leur responsabilité.

N'avez-vous pas droit, en effet, à ce qu'ils vous signalent les données qu'ils peuvent vous fournir, si elles sont de nature à vous aider à découvrir la bonne solution avec plus de sûreté ?

C'est dans cet esprit que le Cercle pédagogique des professeurs de l'enseignement moyen, officiel et libre, sortis de l'Université de Louvain, a cru devoir discuter à fond la réorganisation des humanités.

Il s'est trouvé unanime pour reconnaître que *les études gréco-latines restent la base nécessaire de toute éducation vraiment libérale et complète ; que, d'autre part, des améliorations sont désirables, mais qu'elles doivent avoir pour objet, non les matières, mais les méthodes.*

Au nom du Cercle, Messieurs, nous prenons la respectueuse liberté de porter cette résolution à votre connaissance, et nous osons appeler votre attention sur les motifs, décisifs à nos yeux, qui nous l'ont dictée.

Un premier fait nous a vivement frappés : c'est que nos observations personnelles et journalières sont en pleine harmonie avec l'expérience des nations étrangères.

Faut-il vous rappeler, Messieurs, que, par deux fois, la France n'a pas eu à se louer d'avoir introduit l'équivalence des Humanités modernes et des Humanités anciennes; que le Wurtemberg, ayant aboli le grec, a été amené à le rétablir; que, malgré certaines appa-

rences contraires, l'Angleterre et l'Allemagne demeurent obstinément fidèles à leurs traditions classiques; qu'en Amérique — cette terre du modernisme à outrance — se dessine chaque jour davantage un mouvement très significatif vers l'adoption des mêmes principes pédagogiques ?

Autre fait non moins impressionnant et non moins général : ce sont les professeurs des facultés de médecine et des sciences, les ingénieurs aussi, qui se font les champions les plus convaincus et les plus ardents de ces revendications. Et ils motivent leur attitude en invoquant les constatations qu'ils font, soit dans leurs cours, soit dans la conduite des affaires : les étudiants qui n'ont pas été préparés par les études classiques, ne les comprennent pas, se font mal comprendre; ils ont peine à suivre leurs maîtres; ils manquent de pénétration, d'envergure, de maturité... Le grec paraît à ces hommes éminemment pratiques un instrument sinon indispensable, du moins extraordinairement précieux pour l'assimilation et l'intelligence de la terminologie technique.

Que si nous portons nos regards vers les autres domaines de l'activité humaine, la science et les arts, n'entendons-nous pas de partout les voix les plus autorisées se prononcer invariablement dans le même sens ?

N'a-t-on pas prouvé par des arguments péremptoires que l'étude approfondie de la philosophie, des mathématiques, de l'allemand exige la connaissance de la langue des Hellènes ? Isadora Duncan et Jaques-Dalcroze ne se sont-ils pas mis à l'école des Grecs pour leur ravir le secret de cette eurythmie et de cette callisthénie si prisées par nos contemporains sous le nom de gymnastique, et notre Gevaert n'est-il pas allé puiser dans Eschyle et dans les autres tragiques son admirable savoir musical ?

Quant à l'histoire, il suffit de la nommer : personne ne soutiendra qu'on peut l'aborder en ignorant le grec ou le latin.

Pour les beaux-arts et la littérature, la chose n'est pas moins évidente. Voyez à l'œuvre la légion de savants allemands, anglais, américains, qui fouillent partout les restes de l'antiquité avec un fruit qui répond à leur merveilleuse ardeur. Prenez ensuite les œuvres des grands écrivains, des poètes, des orateurs, nous ne disons pas des Ronsard, des Corneille, des Racine, des Bossuet, des Goethe et des Schiller, mais de nos contemporains : Leconte de Lisle, Heredia, Sully Prudhomme, de Regnier, Samain... Si l'on visait à une énumération un peu complète, l'on n'en finirait pas.

En un mot, dans tous les grands pays, la haute culture intellectuelle

repose toujours sur la base de l'antiquité, et c'est aussi de cette antiquité qu'elle tire la sève qui la vivifie.

Nous ne nous en étonnons pas, nous professeurs d'athénée ou de collège. Chaque jour, nous expérimentons que l'on n'a encore rien imaginé qui puisse efficacement remplacer le grec et le latin comme base de l'éducation littéraire, esthétique et scientifique, de la formation de l'esprit, du goût et du caractère.

Les œuvres grecques — nous le voyons si bien — se prêtent incomparablement à l'initiation de la jeunesse au grand art : originales dans le sens le plus élevé de ce terme, reflétant la jeunesse du monde, peignant des mœurs, des états d'âme infiniment moins compliqués et moins factices que dans nos sociétés modernes, elles sont plus à la portée des jeunes intelligences ; mieux qu'aucune autre littérature, elles constituent l'école de la vraie esthétique dans ce qu'elle a de permanent, d'universellement humain.

D'autre part, sans le grec, l'intelligence, la compréhension des lettres latines n'est pas possible ; et cependant, pour nous, peuples latins ou tout imprégnés de la civilisation latine, la pensée latine, dans le développement et la perfection qu'elle atteignit à l'âge classique, est la discipline indispensable pour que le cerveau du jeune homme arrive à sa pleine formation.

Mieux qu'aucune autre branche, le grec et le latin classiques font contracter les habitudes mentales qui, dans leur ensemble, caractérisent le véritable esprit scientifique ; en même temps, ils mettent le jeune homme en possession de ce qu'on appelait jadis la politesse : la finesse de la pensée, l'élégance de l'expression, le style.

Leur génie diffère notablement de celui de nos langues modernes : assez pour que la lecture et la traduction nécessitent un effort salutaire, et néanmoins pas tellement que la tension réclamée dépasse les forces d'un adolescent ou mette sa volonté à une trop rude épreuve. L'esprit est ainsi aiguisé ; il éprouve le besoin de la précision et de la probité dans le travail. Le profit moral n'est pas moins grand : la volonté s'aguerrit ; le caractère se forme.

Enfin, la littérature classique a cette propriété unique d'exprimer avec simplicité et exactitude ces idées générales, fond de toute vie intellectuelle et morale, que les modernes et plus encore les contemporains ne peuvent plus rendre qu'avec des raffinements au dessus de la portée d'un cerveau de 12 à 18 ans.

Il se fait ainsi que même défectueusement enseignées, imparfaitement apprises, les langues classiques conservent une efficacité qui n'appartient qu'à elles.

Quoi qu'on en dise, Messieurs, même en Belgique, l'opinion publique continue à partager cet avis. Tandis que les athénées ont, dans leur section gréco-latine, 1332 élèves, les collèges libres en comptent 10,672. Et, sans aucun doute, ils maintiendraient le grec et le latin, même si on les supprimait dans les établissements officiels. Voudrait-on mettre ceux-ci dans une situation d'infériorité aussi déplorable?

Pour toutes ces raisons, Messieurs, nous avons la conviction profonde que diminuer ou compromettre l'enseignement du grec et du latin dans les humanités serait appauvrir les sources mêmes de la vie intellectuelle et morale de la nation, et nous osons exprimer la confiance que votre sagesse saura nous préserver de cette calamité.

Nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Cercle Pédagogique :

Le Secrétaire,

L. MALLINGER.

TABLE DES MATIERES.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Noms des Auteurs.*

Abeling, Th. . . . 387
Adam, Julie . . . 239
Albalat, A. 36
Albert, V. 142
Audley 160
Ausserer, A. . . . 167

Bach, J. 71
Baesecke 239
Bakhuizen van den Brink, L. W. 158
Bang, M. 263
Barbagallo, C. . . 282
Bardt, C. 330
Barone, M. . . . 282
Barone, N. . . . 37
Bassi, D. 88
Bastin, J. 141
Bauch, B. 84
Baudet, Fl. E. J. M. 150
Bauwens, E. P. . . 174
Bavinck, H. . . . 332
Bazalgette, L. . . . 269
Bechtel, E. A. . . 311
Becquet, A. . . . 134
Bergmans, P. . . . 232
Bertaux, E. . . . 240
Bertheau, J. . . . 394
Bick, J. 373
Biré, E. 25
Bitter, J. 315
Blanc, E. 85
Blanchet, A. . . . 195
Blanchet, C. . . . 278
Blanchet, D. . . . 323
Blondel, G. . . . 401
Bodin, L. 87
Boitel, J. 196
Bonnefon, P. . . . 72
Bosman, Th. J. . . 237
Bourdeau, J. . . . 238
Bourg, P. 177
Bourget, P. . . . 190
Bouvier, C. . . . 39
Bouwman, H. . . 150
Brants, M. 32
Brants, V. 78
Brassinne, J. . . . 38
Bréal, M. 365
Brenner 238
Bremont, H. . . . 160
Brinton, S. . . . 398
Brizio, E. 277
Broeckaert, J. . . 74
Brugnola, V. . . . 282
Brunot, F. 157
Bureau, P. 288

Cabrol, F. . . 330, 395
Caccialanza, F. . . 282
Cagnat, R. 69
Canivez, E. . . . 156
Cantarelli, L. . . 129, 282
Carnoy, A. 35
Clark, A. C. . . . 194
Cartault, A. . . . 21
Casella, G. 36
Celis 232
Chantepie de la Saussaye, P. D. 89
Chase, G. H. . . . 175
Ciaccio, L. 277
Clédat, J. 330
Colenbrander, T. H. 286
Colletet, Guill. . . 162
Compayré, G. . . 385
Comparetti, D. . . 277
Coopman, Th. . . 74
Cosattini, A. . . . 282
Costa, E. 307
Costa, G. 282
Cotronei, B. . . . 282
Cottino, G. B. . . 66
Counson 401
Croiset, M. . . . 216
Crouzet, P. . . . 197
Cumont, F. . . 86, 155
Czygan 239

Dacier, H. 399
Daremberg . . 87, 394
de Bielfeld 285
De Decker 383
Deelman, G. R. . . 158
Deissmann, A. . . 128
de Labriolle, P. . . 195, ... 282, 394
Delacollette, E. . . 156
Delaruelle, L. . . 313
de Lapparent, A. . 400
Delehaye, H. . . . 330
Delmont, Th. . . . 283
de Lyris, Joel . . . 80
Demangeon, A. . . 159
de Moreau, Ed. . . 154
de Nolhac, P. . . . 194
de Puniet, dom . . 330
de Santis, S. . . . 328

Désers, abbé . . . 40
de Smet de Naeyer, M. 234
Deuticke, P. . . . 329
de Vooijs, C. G. N. . 396
de Vreese, W. . . 27
De Wael 231
Diels, H. 272
Dierauer, J. . . . 196
Dieterich, A. . . . 6
Dieulafoy, M. . . . 331
Doerfler, S. . . . 34
Domaszewski, A. v. 194, ... 243
Doppler, P. . . . 274
Dottin, G. 23
Douffet, R. . . . 397
Doumer, P. . . . 192
Drioux, ... 160
Ducati, P. 277
Dumaine, H. . . . 330
Durand 160

Eeckout, G. . . . 401
Elösser 239
Enlart, C. 240
Espérandieu, E. . . 310

Fahz, L. 223
Fayen, A. 231
Festa, N. 282
Festen, H. L. Th. . 331
Feugère, A. . . . 39
Fèvre, J. 185
Flaischlen, C. . . . 285
Floerke 287
Francotte, H. . . . 238
Fredericq, P. . . . 36
Friedel, W. H. . . 176
Fris, V. . . . 36, 230
Fuochi, M. . . . 282

Gaignet, G. . . . 400
Gallas, K. R. . . . 396
Gaidoz, H. . . . 25
Gaubert, E. . . . 36
Geurts, L. 90
Gezelle, G. . . 181, 397
Ghislanzoni, E. . . 278
Giraud, V. . . . 281
Glotz, G. 14
Goelzer, H. . . . 372
Goodspeed, E. J. 289, 306
Goodwin, W. U. . . 175
Gossart, E. . 286, 350
Gouraud, ... 160
Goyau, G. 285
Graesse, J. G. Th. . 90
Grafé, A. 39
Graindor, P. . . . 155
Grégoire, abbé A. . 191
Grenfell, P. F. . 289, 306
Grenier, A. . . . 195
Grossi-Goudi, F. . 277
Grunow 238
Guéchot, M. . . . 401
Guidi, M. 282
Guillaume, L. . . 235

Hahn, L. 131
Halflants, P. . . . 195
Halkin, J. . . 185, 242
Halkin, L. 393
Hamilton, M. . . . 17
Hanotaux, G. . . . 182
Hanquet, J. . . . 401
Hans, ... 239
Hauffen, ... 239
Hauser, H. . . . 189
Hauvette, H. . . . 156
Haverfield, J. . . . 260
Heeres, J. E. . . . 157
Heins, A. . . . 231-233
Heins, M. 231
Helbig, J. 38
Helm, K. 398
Hemmer, H. . . . 394
Henderson, T. F. . 30
Henke, O. 363
Herckenrath, C. R. C. 396
Héron de Villefosse 243
Hesseling, D. C. . . 394
Heyne, M. 76
Hiller von Gaertringen, F. 123
Hirschfeld, O. . . 194
Hohlwein, N. . . 279
Hombert, J. . . . 154
Horn, E. 160
Howard, A. A. . . 175
Huelsen, Ch. . . . 168
Hugenstein, . . . 239
Huguet, E. . . . 283
Hungerland, H. . . 30
Hunt, A. S. . . 289, 306
Hymans, ... 287

Jacobsen, R. . . . 226
Johnston, H. W. . . 87
Jouguet, P. . . . 392
Jullian, C. 393

Kalff, G. 322
Kauffmann, F. . . 30
Kenyon, F. G. . . 194
Kern, H. 158
Kern, O. 194
Kervyn de Lettenhove, 334
Klincksieck, F. . . 73
Kloos, W. 332
Knappert, L. . . . 157
Knuttel, J. A. N. . 150
Koch, J. 329
Kochendoerffer, K. . 398
Koenen, M. J. . . 388
Koerting, G. . . . 330
Koopmans, J. . 153, 396
Koschwitz, E. . . 195
Krebs 263
Kretschmer, P. . . 336
Kuijper, A. . . . 332
Kukula, K. C. . . 220
Kurth, G. 238, 285, 392, 398

Lasser, L. 239
La Mantia, G. . . 183
Lamarre, Cl. . . . 266
Lamprecht 286
Lanciani, R. . . . 277
Lauer, Ph. . . . 31
Laurand, L. . . . 370
Laurent, A. . . . 394
Lavisse, E. . . . 286
Lease, E. B. . . . 225
Lecanuet, E. . . . 40
Lechat, H. . . . 218
Leclercq, H. . . . 330
Lederer, V. . . . 25
Lefort, A. 398
Legras, L. . . 170, 172
Lehmann, P. . . . 393
Leo, F. 133
Le Roux. 161

Lespagnol. . . . 276
Lesquier, J. . . . 392
Lévy-Bruhl, L. . . 81
Lindsay, W. M. . . 312
Loerscher, A . . 394
Loke, M. 149
Luchaire, A. 287
Ludwig, H. . . . 34

Maas, P. J. . . . 197
Malet, A. 323
Marais-Hoogenhout, N. 29
Marchal, E. . . . 194
Marcou, F. L. . . 271
Maréchal, C. . . . 283
Marquet de Vasselot, J. J. 240
Martini, Ae. . . . 88
Martroye, P. . . . 240
Marx, A. 281
Masson, A. . . . 154
Masson, M. . . . 395
Mazon, P. 87
Melcher, P. . . . 394
Mensch, J. . . . 36
Mensing, M. O. . . 397
Merten, O. . . . 198
Meunier, abbé . . 395
Meyboom, M. . . . 236
Meyer, K. 176
Michaelis, A. . . . 367
Michel, A. 37, 135, 221, 240
Michel, H. . . . 377
Michel, M. . . . 35
Minnart, G. D. . . 36
Mispoulet, J. . . . 243
Modestov, B. . . . 88
Moeller, Ch. . . . 187
Molinier, A. . . . 159
Mommsen, Th. 194, 280
Moore, C. H. . . . 175
Morgan, M. H. . . 175
Mouchard, A. . . . 278
Muth, R. von . . . 387
Muzik, H. 33

Nagel 284
Nilsson, M. P. . . 193
Nimal, Ch. 327
Nogara, B. . . 277, 278

Oger, G. 394
Olcott, G. N. . . . 87
Orsi, P. 277

Paris, G. . . . 35, 288
Parker, C. P. . . . 175
Parsy, P. 334
Pasciucco, G. . . . 19
Pasquali, G. . . . 282
Patroni, G. . . . 277
Peaks, Mary B. . . 311
Pératé, A. 240
Pernier, L. . . . 278
Perrot, G. . . 195, 243
Perschinska, F. . . 94
Pichon, R. 280
Pidoux, A. 39
Pierling, le P. . . 398
Piot, C. 198
Piquet, F. 320
Pirenne, H. 196, 272, 286
Platner, J.-B. . . . 68
Pottier, E. 165
Prix, F. 94
Proelss, J. 237

Rachfahl, F. . . . 349
Radermacher, L. . 330
Rand, E. K. . . . 175
Rauschen, G. . . , 64
Regnier, A. . . . 333
Reinach, S. . . . 194
Renard, E. . . . 398
Richermoz 399
Rivaud, A. 279
Rivière, G. . . . 333
Rivière, J. 282
Robida, A. . . . 197
Roersch, A. . . . 401
Rommel, O. . . . 239
Roscher, W. H. . . 236
Rossmann, Ph. . . 383
Roustan, M. . . . 386
Rouzic, L. 287
Ruelle, C. E. . . . 87

Sabatucci, A. . . . 282
Saglio 87, 394
Salembier 161
Salomon, M. . . . 190
Schamberger, M. . 394
Schanz, M. . . . 155
Scheffel, J. V. . . 237
Schindler, H. . . . 70
Schlaf, J. 269
Schmalz 236
Schmatz, J. . . . 131
Schmid, M. . . . 38
Schönfeld, M. . . . 226
Schrader, O. . . . 77
Schultz-Gora, O. . . 157
Semeria, J.-B. . . 399
Shawyer, J. A. . . 33
Singer, S. 75
Sjoer, A. 158
Skutsch, F. . . . 336
Smout, H. 226
Smyth, H. W. . . 175
Sody, E. 142
Souvestre, E. . . . 268
Stachel, P. 322
Stadthaus, R. . . . 67
Staedler, K. . . . 330
Stapelkamp, Chr. . 237
Stapfer, P. 158
Stara Tedde, G. . . 278
Stein, A. 129
Stemplinger, . . . 239
Steyns, M. 375
Stokes, Wh. . . . 177
Streitberg, W. . . 143
Strowski (et non Strowsky), F. 35, 317
Stückelberg, E. A. . 330
Sulger-Gebing, E. . 181

Taine, H. 284
te Winkel, J. . . . 332
Thomas, P. . . . 42
Toesca, P. 277
Tourneur, V. . 230, 401
Toutain, J. . 323, 379
Traube, F. . . . 393
Trede, I. 236

Vahlen, J. 280
Valentini, R. . . . 282
Valkhoff, P. . . . 315
Van Bever, Ad. . . 164
Van den Berg, N. P. 158
Van den Bosch, J. H. 89
Van den Gheyn, J. . 278

Van der Haeghen, F. 234
Van der Haeghen, V. 230, ... 233
Vanderlinden, H. . 27
Van der Valk, J. . 332
Van der Veen, J. O. S. 226
Van Duyse, H. . . 234
Van Elring, M. . . 332
Van Halteren, B. . 226
Van Houtte, H. . . 242
Van Hove, A. . . 389
Van Mander, K. . . 287
Van Moerkerken, P. H. 150, 332
Van Overbergh, C. 241-242
Van Schooneveldt, Ch. 226
Van Vaernewyck, . 234
Van Wageningen, J. 264
Van Werveke, G. 230, 231
Veldkamp, A. . . . 158
Venturi, L. . . . 277
Vercoullie, J. . . . 37
Verdunoy, ... 399
Verest, J. 189
Vermast, ... 231
Vermeylen, A. . . 236
Vigouroux, . . . 395
Villari, P. 193
Von Salten, A. . . 397
Vulliaud, P. . . . 400

Wackernagel, W. . 238
Walch, J. L. . . . 226
Ward, L. F. . . . 242
Warren, M. . . . 175
Weese, A, ... 90
Welcome, H. S. . . 156
Wenderoth . . . 239
Widmann 239
Winand, B. . . . 172
Windisch, E. . . . 135
Wissowa, G. . . . 395
Withe, J. W. , . . 175
Witkowski, S. . . 166
Wolff-Beckh, R. . . 236
Woltmann, L. . . 396
Wright, J. H. . . 175
Wustmann, G. . . 238

Xoual, M. 392

Ziebarth, E. . 279, 369

II. *Mélanges.*

A. De Ceuleneer, Publications relatives à la ville de Gand 230
W. Kroll, L'Etude de la philologie classique en Allemagne. Conseils aux étudiants 209, 253
G. Maspéro, Une comédie de Ménandre 405
F. Mayence, Fouilles de Délos en 1906 5
L. Van der Essen, Angelo Fumagalli 61
Le même, Guillaume d'Orange et la révolution des Pays-Bas . . . 349
Concours général de l'Enseignement moyen en 1907 . . . . . 301, 359
Les humanités gréco-latines. Avis des Facultés de Médecine et des Sciences de Gand et de Liège 122
Manifeste en faveur des Humanités gréco-latines 109

III. *Publications périodiques.*

Ausonia. Rivista della società italiana di archeologia e storia dell' arte. I . 277
Bibliotheca latina 87
Deutsche Erde, Zeitschrift für Deutschkunde, VI. 238
Dissertationes philologicae Halenses. XVII 394
Euphorion, Zeitschrift für Literaturgeschichte 239
Glotta, Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache 336
Handelingen en mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden, 1906 157
Harvard Studies in Classical Philology. XVII 174
Les langues vivantes. Revue bi-mensuelle 338
Le mouvement sociologique international 240
Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie, XXVI . 31
De nieuwe taalgids 396
Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters . 393

Die Stimme 91
Studies in Classical Philology (Univ. of Chicago), IV 311
Teutonia. Handbuch der germanischen Philologie 397
Transactions and proceedings of american Philological Association, XXXVI 34

IV. *Collections et Manuels.*

Allgemeine Staatengeschichte 196
Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche (Roma 1903). Vol. I. . 193
Corpus Inscriptionum latinarum. XIII. 194
Deutsche Texte des Mittelalters 398
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie 330, 395
Dictionnaire de la Bible (Vigouroux) 395
Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio . 394
Dictionnaire-manuel illustré de géographie, par A. Demangeon . . . 159
Gesta Romanarum 89
Herder's Konversationslexikon 401
Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours (A. Michel) 240
Meyers grosses Konversationslexikon 240
Pauly's Realencyclopaedie (G. Wissowa) 395
Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis 194
Studia Pontica 86
Textes et documents pour l'étude historique du christianisme . . 195, 394
Thesaurus linguae latinae epigraphicae 87
Vlaamsch België sedert 1830 36
Xenia Romana. Scritti di filologia classica offerti al secondo convegno promosso dalle Società italiane ecc. 281
Zwolsche herdrukken 89

V. *Chronique.*

Académie flamande. Programme de ses concours. 404
Académie royale de Belgique. Classe des Lettres.
Programme du concours pour 1909 . . . . . 93, 244
Programme du concours pour 1910 . . . . . 290, 334
Prix décernés en 1907 198
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lectures 243
Ange d'or de Jeanne de Brabant. 243
Bilderdijk. 150e anniversaire. 332
G. Colletet, Vies des poètes françois depuis 1209 jusqu'en 1647 . . . 162
Commission royale d'histoire. Nominations. 162
Concours universitaire 1907-1909. Programme. 335
Concours des Bourses de voyage de 1906. Résultats 44
Congrès international de Sciences historiques 336
Cours d'art et d'archéologie à Bruxelles 91
Cours d'art et d'archéologie à l'Université de Liège 403
Découverte archéologique à Arlon 162, 289

Découvertes à Carthage (Sainte Félicité, etc.) 243
Découverte du Lucus Furrinae 243
Découvertes au Palatin : l'église de Saint-Césaire 242
Diplôme militaire du 15 avril 78 243
Enquête ethnographique 241
Exposition de la Toison d'or 334
Humanités anciennes. Manifeste en faveur des études gréco-latines . . 109
Discours de M. Woeste 336
La question du latin aux États-Unis 40
Institut historique belge à Rome. Nomination du directeur 44
Institut papyrologique de l'Université de Lille 392
Godefroid Kurth. Notice biographique 238, 285
Mélanges Godefroid Kurth. 44
Langue internationale 162
La question du latin aux États-Unis (A. Barine) 40
Manifestation en l'honneur de M. le Chanoine A. Cauchie 43
Une comédie de Ménandre (G. Maspéro) 401
Mission archéologique en Syrie (F. Cumont) 198
Une nouvelle revue. Le mouvement sociologique international . . . 241
Musée du Cinquantenaire (section égyptienne) 43
Nécrologie. Paul Guiraud. Notices et Bibliographie . . . 164, 243, 393
Ferdinand Brunetière. Notice et bibliographie. 92
Nomination des professeurs dans les universités de l'État 42
Prix de l'Académie royale décernés à MM. Désiré Nys et J. Bidez . . 198
Prix Gantrelle. Programme pour 1910 290
Prix Teirlinck 334
Projections lumineuses 94
Réglement minier découvert en Portugal 243
Tebtunis Papyri II 289

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard, L'Enseignement moyen à l'étranger. . . . 45, 95, 202, 245, 291
Le même, Dictées françaises 299, 347
A. Jansen, Les cours de vacances à l'Université de Louvain . . . 199
L. Mallinger, Un pédagogue catholique de l'Allemagne contemporaine : O. Willmann 406
Le même, En faveur du grec. 41
Abbé *Wathelet*, Utilité d'une étude restreinte du genre roman en 3e latine . 339

Mélanges GODEFROID KURTH

A l'occasion de l'admission de M. Godefroid Kurth à l'éméritat, la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège a décidé de publier, en son honneur, dans la Bibliothèque de la Faculté, un recueil de travaux, qui portera le titre de **Mélanges Godefroid Kurth.** Elle a invité à y collaborer les anciens élèves de l'éminent historien et ses admirateurs, en Belgique et à l'étranger.

Près de cent collaborateurs ont répondu à cet appel. Les **Mélanges Godefroid Kurth** formeront deux volumes, gr. 8° de 500 pages environ, dont l'un comprendra des *travaux historiques*, et l'autre des *travaux d'histoire littéraire et de philologie*. Le prix de chaque volume est fixé à 10 fr.

Le Comité s'adresse à tous les anciens élèves de M. God. Kurth, à ses amis et à ses admirateurs, et les invite à s'associer à cette manifestation académique de gratitude et d'estime, en souscrivant aux deux volumes ou au moins à l'un d'eux.

Adresser les souscriptions à **M. Jules Closon, chargé de cours à l'Université, avenue Blonden, 6, à Liège.**

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

L. Van der Essen, Guillaume d'Orange et la révolution des Pays-Bas . . 349
Concours de l'enseignement moyen en 1907 (fin) 359

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

307. *O. Henke*, Vademekum für die Homerlektüre (R. Nihard) 363
308. *M. Bréal*, Pour mieux connaître Homère (Th. Simar) 365
309. *A. Michaelis*, Die archaeologischen Entdeckungen des XIX Jh. (E. Remy) 367
310. *E. Ziebarth*, Kulturbilder aus griechischen Städten (Th. Simar) . . 369
311. *L. Laurand*, De M. Tullii Ciceronis studiis rhetoricis (R. Nihard) . . 370
312 *H. Goelzer*, C. Julii Caesaris Comm de bello gallico (J. P. W.) . . 372
313. *J. Bick*, Horazkritik seit 1880 (L. Debatty) 373
314. *M. Steyns*, Étude sur les Métaphores de Sénèque le Phil. (P. Henen) . 375
315. *H. Michel*, Petrus Mosellanus, Paedologia (Le même) 377
316. *J. Toutain*, Les cultes païens dans l'Empire romain (J. P. W.) . . 379
317. *J. De Decker*, Les vies de Paul de Thèbes (dom Bauer). 383

Langues et littératures romanes.

318. *Ph. Rossmann*, Studienaufenthalt im franz. Sprachgebiet (A. Counson) . 383
319. *C. Compayré*, Montaigne (J. Fleurlaux) 385
320. *M. Roustan*, Conseils généraux (Le même) 386

Langues et littératures germaniques.

321. *Th. Abeling*, Das Niebelungenlied und seine Literatur (C. Lecoutere) . 387
322. *R. von Muth*, Einleitung in das Niebelungenlied (Le même) . . . 387
323. *M. J. Koenen*, Handwoordenboek der Nederlandsche taal (Le même) . 388

Histoire.

324. *A. Van Hove*, Statuts synodaux liégeois de 1585 (G. Kisselstein) . . 389
325. *God. Kurth*, L'entrée du parti populaire au conseil communal liégeois en 1303 (J. Closon) 392

Notices et annonces bibliographiques.

326-393. Publications de B. Jouguet, C. Jullian, L. Halkin, F. Traube, P. Lehmann, D. C. Hesseling, P. de Labriolle, H. Hemmer, G. Oger, A. Laurent, P. Melcher, J. Bertheau, M. Schamberger, A. Loerscher, Daremberg et Saglio, G. Wissowa, Vigouroux, Cabrol, Meunier, M. Masson, Woltmann, de Vooijs, J. Koopmans, Herckenrath, Gallas, Gezelle, von Salten, Douffet, Mensing Helm, Kochendoerffer, Kurth, Lefort, Pierling, Brinton, Renard, Semeria, Verdunoy, Dacier, Gaignet, Vulliaud, de Lapparent, Guéchot, Roersch, J. Hanquet, G. Eeckhout, Blondel, Counson, Herder, Tourneur 392

CHRONIQUE.

364-366. Une comédie de Ménandre. Cours d'art et d'archéologie à Liège. Programme des concours de l'Académie flamande 405

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

L. Mallinger, Un pédagogue catholique de l'Allemagne contemporaine : O. Willmann 406
Le même, En faveur du grec 419

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 1. 15 JANVIER 1908.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITE DE REDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.

SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnemment est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

BULLETIN

BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE

DU

MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DOUZIÈME ANNÉE. — TOME XII

1908

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 1. 15 JANVIER 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

LE NEUVIÈME CENTENAIRE DE NOTGER.

L'année 1908 ramènera un anniversaire dont aucun Liégeois ne peut se désintéresser.

Le 10 avril de cette année, il y aura neuf cents ans qu'à pareil jour se terminait la carrière de Notger, créateur de la principauté et second fondateur de la Cité de Liége.

La principauté a cessé d'être après huit siècles d'une existence à laquelle n'a manqué aucune gloire.

Quant à la ville, arrivée à l'apogée de sa prospérité, elle entrerait dans le chemin de la décadence le jour où elle viendrait à oublier son passé et son principal bienfaiteur.

Avant saint Hubert, Liége était un village. Avant Notger, elle était une bourgade. C'est lui qui en a fait une ville, la plus grande et la plus florissante des Pays-Bas.

Enumérer ce qu'elle lui doit, ce serait long.

Le moyen-âge le disait dans une formule d'une expressive beauté. C'est le vers fameux d'un poète anonyme s'adressant à la ville de Liége :

Tu dois Notger au Christ et le reste à Notger.

Durant plusieurs siècles cependant, la gloire de ce grand homme a traversé une éclipse.

« Grand homme tant que vous voudrez, répondait-on à ceux qu le glorifiaient. Il a fondé la ville, soit, il l'a fortifiée, d'accord ; il a bâti tous ses édifices civils et religieux, il a creusé le canal de la Meuse, il a créé des hospices ; il a ouvert des écoles, il a allumé sur les bords de la Meuse un lumineux foyer d'instruction publique qui éclairait toute l'Europe occidentale, c'est parfait, mais... il y a Chèvremont ! »

Eh bien ! non, il n'y a pas Chèvremont !

Il n'est pas vrai que Notger ait pénétré dans cette forteresse grâce à un stratagème indigne de son caractère sacré.

L'histoire de la prise de Chèvremont est une légende fabriquée vers la fin du XIIe siècle, c'est-à-dire environ deux cents ans après la date où elle est censée s'être passée.

Et il faudra bien se résigner à ne pas rencontrer une seule tache sur la figure du plus grand homme de l'histoire de Liége.

Voilà ce qu'il n'est pas inutile de redire aux Liégeois, au seuil d'une année qui va leur rappeler d'une manière pressante cette illustre mémoire.

Que vont-ils faire pour l'honorer ?

Je n'ai pas la prétention de le leur apprendre, mais je leur demande la permission de rappeler ici ce que récemment on faisait ailleurs, dans un cas semblable.

Hildesheim est une des plus belles villes de l'Allemagne, et des plus intéressantes. Elle n'a de rivale que Nürnberg. La beauté de ses édifices religieux, l'aspect pittoresque de ses maisons à pignon de bois sculpté et historié, les innombrables souvenirs qui s'évoquent à chaque pas dans ses rues et qui se concrétisent en quelque sorte dans le poétique symbole de son *rosier de mille ans*, tout cela lui donne le charme d'une ville de rêve, qu'on aurait inventée pour le plaisir des poètes et des artistes.

Cette ville a été créée, il y a neuf siècles, par son évêque Bernward, tout comme Liége a été créée par son évêque Notger.

Elle est encore toute remplie de monuments et d'objets d'art qui sont l'œuvre de ce grand homme, le contemporain, l'ami, et peut-être, comme créateur de villes, le disciple de Notger.

Eh bien, lorsqu'en 1893 revint le neuf centième anniversaire de l'intronisation de saint Bernward comme évêque de Hildesheim, les protestants de cette ville, qui forment les deux tiers de la population, se sont unis aux catholiques pour célébrer dans des fêtes grandioses l'auteur de leur civilisation urbaine.

Et la belle statue du saint, qui se dresse aujourd'hui devant le portail de la cathédrale, est l'œuvre collective des deux confessions religieuses, unies dans un même élan de patriotisme et de reconnaissance envers le père de la patrie.

Ce qu'on a fait à Hildesheim, ne peut-on pas le faire à Liége ?

Liége serait-elle moins fière de son passé, moins juste envers ses grands hommes, moins capable d'imposer silence à la voix des partis quand s'élève la voix de la patrie ?

Je n'en crois rien, et je me plais à croire que les Liégeois célébreront le neuvième centenaire de Notger. GODEFROID KURTH.

DE LA QUESTION DE SAVOIR SI UN ALLEMAND PEUT AVOIR DE L'ESPRIT.

Il y a trois ans, le *Times*, à propos des relations franco-allemandes et de la conversation du chancelier avec un journaliste parisien, rappelait qu'autrefois les Français discutaient la question de savoir si un Allemand peut avoir de l'esprit : le journal anglais ajoutait immédiatement que cela se passait avant Heine et M. de Bülow. Il y a en effet bien longtemps de cela ; et cette vieille histoire, si elle peut encore fournir un bon mot à un publiciste, intéresse surtout aujourd'hui la littérature comparée : aussi en retrouvons-nous la mention ou le souvenir dans l'excellent *Goethe en France* de M. Baldensperger comme dans les travaux de Joseph Texte, de Süpfle et de V. Rossel (1).

C'est généralement le Père Bouhours qui passe pour l'auteur et le théoricien de cette question subtile ; et nous verrons que sa réputation à cet égard est assez ancienne. Nous lisons dans *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* cet échange de vues : « Il faut du moins que vous confessiez, dit Ariste, que le Bel esprit est de tous les païs et de toutes les nations ; c'est à dire : que comme il y a eu autrefois de beaux esprits Grecs et Romains, il y en a maintenant de Français, d'Italiens, d'Espagnols, d'Anglais, d'Allemands même et de Moscovites. C'est une chose singulière qu'un Bel esprit Allemand ou Moscovite, reprit Eugène, et s'il y en a quelques-uns au monde, ils sont de la nature de ces esprits qui n'apparaissent jamais sans causer de l'étonnement. Le Cardinal du Perron disait un jour, en parlant du Jésuite Gretser, *Il a bien de l'esprit pour un Allemand,* comme si ç'eûst été un prodige qu'un Allemand fort spirituel. — J'avouë, interrompit Ariste, que les beaux esprits sont un peu plus rares dans les païs froids, parce que la nature y est plus languissante et plus morne pour parler ainsi. Avoüez plûtôt, dit Eugène, que le bel esprit tel que vous l'avez défini, ne s'accommode point du tout avec les temperamens grossiers et les corps massifs des peuples du Nord. — Ce n'est pas que je veuïlle dire, ajouta-t'il, que tous les Septentrionaux soient bestes ; il y a de l'esprit & de la science en Allemagne & en Pologne, comme ailleurs : mais enfin on n'y connaît point nôtre Bel esprit, ny cette belle science dont la politesse fait la principale partie : ou si cette

(1) J. TEXTE, *Les relations litt. de la France avec l'étranger au XVIIIe siècle.* (Hist. de la langue et la litt. française de Petit de Julleville, t. VI, p. 771) : « Il (le XVIIIe siècle) s'est intéressé à cette Allemagne si méprisée du XVIIe siècle que le P. Bouhours lui refusait « cette belle science dont la politesse fait la principale partie. » La question de l'opinion française à l'égard des Allemands a été reprise par KLAUS WEIDENKAFF, *Die Anschauungen der Franzosen über die geistige Kultur der Deutschen im Verlaufe der 18. und zu Beginn des 19. Jahrh.* Gotha 1906.

belle science, & ce bel esprit y sont connus, ce n'est seulement que comme des étrangers, dont on n'entend point la langue; & avec qui on ne fait point d'habitude » (1).

Ainsi raisonnait Eugène sur la plage flamande où la compagnie d'Ariste lui faisait perdre de vue la langue du pays et la solitude. Son sage interlocuteur s'étonnait qu' « un homme qui craignait tant de se mettre mal avec les Grecs et les Romains s'attirât ainsi sur les bras de gayeté de cœur les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Polonais, les Moscovites, & toutes les autres nations de la terre » ; il le trouvait « bien hardi de faire ainsi le procès à tous les Etrangers ». — Ariste l'avait bien dit : les paroles téméraires eurent des échos en France et à l'étranger, et nous en entendons aujourd'hui les derniers retentissements.

Mais remarquons tout d'abord que le Père Bouhours n'est pas si germanophobe dans le texte même que dans la tradition; qu'il met à côté du dédain d'Eugène la tolérance d'Ariste, qu'enfin et surtout il représente en l'occurrence l'opinion de tous les contemporains et de tous ses prédécesseurs : non seulement dans les *Perroniana*, mais dans vingt auteurs de la Renaissance et du XVIIe siècle on trouverait la même sévérité sur la lourdeur, la stupide lenteur des Allemands. Bien plus, on dirait que l'humanisme, en remettant en vigueur tant d'idées antiques, a contribué à l'assimilation des Allemands modernes aux Barbares germains. Cette assimilation plus ou moins consciente devait aboutir à des expressions comme celle de *vandalisme*, consacrée par l'abbé Grégoire à l'époque révolutionnaire, et aux plaisanteries connues de H. Heine sur les corporations d'étudiants de Göttingen et leurs noms barbares. Il n'est pas impossible qu'elle se soit mêlée, avant Bouhours, à la question de l'esprit allemand. Le mot de du Perron, si souvent rapporté depuis Bouhours jusqu'à M. Süpfle, est déjà dans la *Germanie* de Tacite. Celui-ci dit, au chapitre XXX, en parlant des Cattes : « *Multum (ut inter Germanos) rationis ac sollertiae : praeponere electos, audire praepositos, nosse ordines...* » (2). Or, on connaît assez l'immense diffusion de la *Germanie* depuis le temps de Jean de Spire jusqu'à celui de Philippe V. — Panckoucke n'écrit-il pas encore en 1824 : « César et Tacite ont été les panégyristes des Germains; et

(1) IVe Entretien : Le Bel Esprit (Les Entr. d'A. et d'E., nouvelle édition, Amsterdam, Paris et Bruxelles 1691, p. 231-232). Le texte porte en marge, à côté de la citation de du Perron : *Perroniana*.

(2) L'antiquité, malgré l'universel préjugé de la *barbarie* étrangère, n'a pas laissé de comprendre ce que cette notion avait de contestable; et l'on connaît le jeu de mots de Velleius Paterculus (*Hist. rom.*, II, 108, 2) sur le Germain (Marcoman) Maroboduus : « Maroboduus natione magis quan ratione barbarus ».

le caractère de cette nation, tel qu'ils nous l'ont dépeint, s'est conservé jusqu'à nos jours » (1).

Le caractère de l'esprit allemand semble se conserver, ou plutôt empirer, à la suite du P. Bouhours. Et les *Chevraeana* contiennent la page suivante, qui résume les préjugés en vogue en donnant la plus grande importance à ceux d'Eugène : « *Tilenus pour un Allemand, parle et écrit bien François*, dit Scaliger : *Gretzer a bien de l'esprit pour un Allemand*, dit le Cardinal du Perron; et le P. Bouhours met en question, *si un Allemand peut être bel esprit?* On ne doit juger ni bien ni mal d'une Nation par un particulier, ni d'un particulier par sa Nation. Il y a des Allemands comme des Français qui n'ont point d'esprit; des Allemands qui ont sçû plus d'Hebreu, plus de Grec que Scaliger, et le Cardinal du Perron. J'honore fort le P. Bouhours qui a du merite : mais j'ose dire que la France n'a point de plus bel esprit que *Madame la Duchesse de Hanover d'aujourd'hui*, ni de personne plus solidement savante en Philosophie que l'étoit *Madame la Princesse Elizabeth de Boheme, sa sœur*; & je ne croi pas que l'on refuse le même titre à beaucoup d'Academiciens d'Allemagne, dont les ouvrages meriteroient bien d'être traduits. Il y a d'autres Princesses en Allemagne qui ont infiniment de l'esprit; mais on s'est mis en tête qu'elles n'en ont point, parce qu'elles ne sont ni enjouées, ni coquettes, et qu'en France on juge souvent du bel esprit par la belle humeur. — Les Français disent, *c'est un Allemand*, pour exprimer un homme pesant, brutal; et les Allemands, comme les Italiens, *c'est un François*, pour dire un fou et un étourdi. Nous disons encore, *c'est un Italien*, pour marquer un fourbe; et *un Anglois*, pour marquer un traitre. C'est aller trop loin, et il est certain qu'il y a en France des gens fort sages; des gens éclairez et penetrans en Allemagne; d'autres de fort bonne foi en Italie; et en Angleterre des gens de bien. Ainsi le Cardinal du Perron n'avoit plus qu'à dire : *le Père Gretzer avoit bien de l'esprit, c'est dommage qu'il fût Allemand*, comme le Prince de Salé dit de Ruyter : *Il est honnête homme, c'est bien dommage qu'il soit chrétien* (Chevraeana. Amsterdam, 1700, t. I, p. 91-92).

Les Allemands du XVIIIe siècle lisaient trop les livres français pour ne pas savoir tout le bien qu'on pensait d'eux au pays de Bouhours, de Dubos et de Voltaire. Dans le texte d'un professeur de Göttingen nous trouvons même *Bouhours* employé, au pluriel, comme nom générique de ces Français déraisonnables qui contestent aux étrangers tout esprit. A la 4e édition de Joh. Jacob Schmauss (prof. Göttingen), *Compendium juris publici S. R. I.*, le professeur J. H. Chr. von Selchow

(1) *La Germanie traduite de Tacite par C. L. F. Panckoucke*, p. VIII (Introd.).

(également prof. Göttingen) met un avant-propos où il parle du succès obtenu par le *Compendium*, et de la traduction française qui a été faite de cet ouvrage allemand : « Selbst Ausländer haben es bewundert, und die von dem Herrn Ritter von Buat davon gemachte französische, wiewohl freie, Uebersetzung, welche unter dem Titul : *Tableau du gouvernement actuel de l'empire d'Allemagne* zu Paris im Jahr 1755 auf 402 Octavseiten herausgekommen ist, gibt einen Beweis ab, dass dieses Buch selbst bey einer Nation geschätzt ist, unter welcher es noch immer unvernünftige Bouhours gibt, welche noch zweifeln : *ob es in Teutschland vernünftige Leute gebe* (1)? » Singulière traduction, et singulière interprétation du mot du P. Bouhours : dans les récriminations du brave Selchow les Français ont l'air de mettre en doute la raison même des Allemands, et cela quinze ans avant la publication de la *Critique de la raison pure!*

Est-il besoin de rappeler que les Français étaient encouragés dans leurs préventions par toute l'Europe, et particulièrement par les gens de Frédéric? Le baron de Bielefeld écrivait de Breslau à son ami Jordan, le 12 octobre 1741 :

De trois beaux esprits allemands,
Grands parleurs et grands gourmands,
Fut renforcée la compagnie.
Les plats exquis qu'on nous servoit
Excitoient fort leur gloutonnerie,
Mais le sel attique manquoit
A tous les plats de leur génie (2).

Pour Bielefeld, évidemment, il y avait en Allemagne des « beaux esprits » : il ne leur manquait que l'esprit. Eugène et Ariste se seraient peut être mis d'accord sur cette interprétation. Les *Entretiens* du P. Bouhours représentent la suffisance et les subtilités du classicisme français à son apogée : dans cette fin du XVIIe siècle, où s'ouvre la querelle des Anciens et des Modernes (les Français n'ont plus de rivaux que dans un passé très lointain), les critiques ont une notion du bel esprit que réalise à la perfection l'esprit français. L'Allemagne a beau avoir alors Leibnitz et recueillir les calvinistes « réfugiés » : on n'aperçoit chez elle que lourdeur et pédantisme; et Voltaire y retrouvera dans un demi-siècle Candide et Pangloss. En attendant, le P. Bouhours et ses compatriotes ont beau jeu de faire

(1) *Comp. jur. publ. S. R. I. zum Gebrauch der akademischen Lektionen*, 4e, verbesserte Auflage, mit Anmerkungen im J. H. Chr. v. Selchow, Göttingen 1766, Vorrede des Herausgebers, Blatt 5.

(2) BIELEFELD, *Lettres familières*, t. II, p. 56 (lettre LII).

le procès aux nations étrangères; les *Femmes savantes*, parues depuis peu d'années, ont trouvé l'attitude à prendre :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis.

Aux circonstances historiques qui encadrent les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, il faut ajouter le caractère permanent de l'esprit national. Le P. Bouhours et le bel esprit, Voltaire et son ironie ont passé, Blücher et Mme de Staël ont changé bien des choses; Heine a trouvé les Français philosophant (1), parlant de Kant, Fichte, Hegel, et devenant philistins. Et malgré tout il est resté en France un *esprit* si peu répandu ailleurs que son nom même est intraduisible en allemand. L'autre jour encore, M. Huret, rentré de Düsseldorf, et gourmandé par la presse rhénane, geignait dans une note explicative : « Ingénuité désarmante... Comment se risquer jamais de plaisanter avec les Allemands? Il en est pourtant de bien spirituels, — à Munich et même à Berlin » (2). Plaisanterie et esprit, art et goût : la question de savoir si tout cela existe en Allemagne se ramène toujours, chez M. Huret comme chez le P. Bouhours, à la question de savoir ce qu'on entend par « avoir de l'esprit ». A. COUNSON.

LA VIE UNIVERSITAIRE EN 1522.

Sous ce titre : *Some letters of Masters and Scholars* 1500-1530. M. P. S. Allen, le très savant éditeur de la correspondance d'Érasme, publie dans *The english historical review*, n° d'octobre 1907, quelques lettres latines inédites qui contiennent de curieux renseignements sur la vie universitaire dans les premières années du XVIe siècle. Nous y remarquons trois épîtres envoyées de Louvain, en 1522, à Henry Golde, à Cambridge, par son ami Nicolas Daryngton, senior fellow du St-John's College à Cambridge. Les originaux reposent au Bri-

(1) Dans le temps même de *Deutschland, ein Wintermärchen*, les admirateurs de la philosophie allemande n'oubliaient pas le P. Bouhours ; un traducteur de Fichte rappelle le passé de la manière suivante : « L'esprit général de la nation allemande était lui-même mis en cause. On lui reprochait des tendances vagues, indécises : on lui refusait cet indéfinissable achèvement des facultés intellectuelles, que l'on appelle goût, esprit, jugement, sens pratique, suivant que l'on parle des arts, de la conduite ou des affaires. Mais à *l'impertinente et spirituelle question du père Bouhours, si souvent posée depuis deux siècles*, l'Allemagne elle-même n'a-t-elle pas péremptoirement répondu? N'est-il pas douteux aujourd'hui qu'écrivain ni poète puisse jamais avoir plus d'esprit et de goût que Gœthe?... » (P. Grimblot, Préface du traducteur, p. II, de la *Doctrine de la science. Principes fondomentaux de la science de la connaissance* par J. G. Fichte, Paris, Ladrange, 1843).

(2) JULES HURET, *En Allemagne. Rhin et Westphalie*, Fasquelle 1907, p. 183, n. 1.

tish Museum et au Record Office. Voici les réflexions que suggèrent au voyageur anglais quelques mois de séjour en la cité brabançonne :

« Agimus nunc Louanii in Brabantia parum feliciter et cum temporis dispendio ; Parisiis enim immorari non siuit belli seuicia fama quam re maior. Sic insecuti sumus hucusque bonas litteras quasi fugientes amatorem suum. — Sunt hic mihi parum iocunda theologie exercitamenta. Frigide legunt, frigidius disputant, omnia, vt ferunt, cum modestia ; quam laudarem, si esset absque tarditate et suis nugamentis. Parisiis clamatur vere Sarbonice et voce, quod dicitur, Stentorea : fremunt aliquando ad spumam vsque et dentium stridorem ; medio igitur tutissimus ibis.»

« Est Louaniense oppidum situ quam populo magis gratum. Loca sunt pulchra et menia prospectu amenissima. Sed gentis amor rarus et is vnicus fauor qui pecunia emitur. Egregii sunt potatores, ventris inquam animalia. Maximam gloriam putant in maxima gula ; quo quisque est bibacissimus, eo fortissimus. Fecundos calices nunquam purgare desistunt donec manus pedes oculi lingua ab officiis deficiant; ac hostis es, si exhaurienti non respondeas. Cibus apponitur impurus, impinguatus, incrassatus et vt vix loquar ex omni parte butyratus ; monstruosum plane foret prandium sine butyro.»

« Ecce descripsimus tibi felicitatem Teutonicorum. Nos interim solum admittimus secretum et priuatum studium; nisi quod Mele cosmographiam audiamus sub preceptore non vulgariter docto, nomine Viue, Hispano genere ; sub quo et didicimus Julii Cesaris vitam a Suetonio miro artificio conscriptam. Sentio preterea minus perturbatum bonum studendi ocium hic quam vestre Cantabrigie... » Suivent quelques détails sur les mœurs des étudiants de Cambridge et quelques indications sur les faits du jour : Charles-Quint songe à passer en Angleterre ; on vient de condamner, à Louvain, un frère augustin, disciple de Luther, à la peine du feu pour hérésie... *nisi resipisceret.* » Et l'auteur ajoute avec un flegme tout britannique : Ignis fidem extorsit quam non potuit rationis vis. De Louvain, 14 février 1522. (Brit. Mus. Ms. Harl. 6989. 7.) A. Roersch.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

1. — **Mrs Arthur Strong**, *Roman Sculpture from Augustus to Constantine*. London, Duckworth, 1907. XVI-408 p. in-8°. 10 sh.

Mrs Strong, qui s'est fait un nom en archéologie, s'en tient ici rigoureusement à l'objet qu'annonce le titre de son livre; elle a négligé tout ce qui, dans la sculpture de l'époque impériale, constitue une imitation directe ou une copie de l'art grec et s'est attachée exclusivement aux œuvres d'inspiration romaine. La grande partie de celles-ci est composée de bas-reliefs, entr'autres ceux qui décorent les colonnes de Trajan, de Marc-Aurèle, et les Arcs de Triomphe. Un dernier chapitre est consacré à l'étude des portraits.

Ce livre est à la fois le fruit d'observations personnelles et de lectures étendues ; dans la partie qui traite de l'art romain aux IIIe, IVe et Ve siècles, il expose et défend les idées émises par A. Riegl dans son ouvrage monumental *Die spätrömische Kunstindustrie* (Wien, 1901). Tous ceux qui ont abordé ce livre admirable, mais d'une lecture si laborieuse, sauront gré à Mrs Strong d'avoir exposé dans un style clair et animé les idées de l'archéologue autrichien. A. Riegl et, après lui, Mrs Strong n'admettent pas les idées courantes en cette matière, à savoir que l'art romain, depuis la fin du IIe siècle, accuse une décadence complète et presque subite, que les formes sèches qui se détachent isolées sur un fond nu ou qui se groupent en masses un peu confuses avec des oppositions très fortes de lumière et d'ombre, témoignent d'une impuissance qui ramène souvent l'art à ses origines. A. Riegl y voyait une évolution consciente de l'art romain, la manifestation d'une esthétique différente de celle qui a dirigé l'art dans les époques précédentes. Mrs Strong est convaincue de la vérité de cette opinion ; elle l'expose et la défend avec chaleur.

Le livre de Mrs Strong — et ce n'est pas son moindre mérite — est aussi le premier essai complet, à ma connaissance, d'un classement chronologique des œuvres de l'art romain. Il est à souhaiter que ce travail soit continué. De nombreuses questions, non seulement d'archéologie figurée, mais d'histoire religieuse, restent insolubles à cause de l'obscurité et des incertitudes qui règnent en cette matière.

L'illustration du livre suffirait à elle seule pour lui donner une grande valeur. Il contient 130 reproductions irréprochables d'œuvres romaines que l'on ne pourrait se procurer qu'en achetant les grandes publications d'où elles sont tirées. E. REMY.

2. — **J. C. Bruce.** *The Hand-book to he roman wall. Vth edition edited by* Robert Blair. London, Longmans, 1907. 12° de x-277 p. 1 carte et nombreux plans et gravures. 5 sh.

Si l'Allemagne a son *Limes*, qui constitue la frontière de l'empire romain du Rhin au Danube et dont la direction exacte a pu être établie grâce aux fouilles qu'on y exécute depuis plusieurs années. la Grande Bretagne possède entre l'Angleterre et l'Ecosse de magnifiques ruines, bien mieux conservées que celles du *Limes germanique*, d'une double limite de l'empire *(vallum* et *wall)*, construite en 117 par Hadrien et restaurée en 209 par Septime Sévère et allant du Solway Firth jusqu'à l'embouchure de la Tyne. Bruce, après avoir publié, de 1851 à 1867, trois éditions d'un grand ouvrage sur les ruines du mur romain *(Roman Wall)* et de 1870 à 1875 le *Lapidarium Septentrionale* reproduisant et commentant les inscriptions découvertes dans le Nord de l'Angleterre et dont la plus grande partie est conservée au Musée de *Black Gate* de Newcastle-upon-Tyne, fît paraître en 1863 un résumé de ses travaux sous le titre de *The wallet book of the roman wall* dont la seconde édition parut en 1884, et la troisième en 1885. Après sa mort, ce fut M. Robert Blair, le savant secrétaire de la *Society of antiquaries of Newcastle-upon-Tyne*, qui se chargea d'éditer la quatrième édition en 1895 et qui vient d'en faire paraître une cinquième, mise au courant des dernières découvertes et des résultats des fouilles entreprises, principalement sous la direction de la Société de Newcastle, surtout de celles du grand camp de Houtesteads *(Borcovicus)* et du rempart de tourbe dans le Cumberland, analogue à celui d'Antonin en Ecosse.

Après une introduction historique de la question, l'auteur étudie le mur de pierres (*wall*) et le *vallum* de terre qui se rencontre au Sud de celui-ci, ainsi que la voie militaire qui a été reconnue à une certaine distance en deça du *vallum ;* vient ensuite une étude détaillée des diverses parties, de l'Est à l'Ouest, et des antiquités et inscriptions qu'on y a découvertes. Nous signalerons surtout les curieux restes du pont sur la Tyne près de Chollerford, l'étude de *Cilurnum* (Chesters) et du camp de *Borcovicus*. L'auteur examine ensuite les diverses théories émises au sujet de la construction du *vallum* et du *wall* et arrive à cette conclusion que les deux ont été élevés par Hadrien et que Septime Sévère n'a fait que restaurer le mur de pierres *(wall)*. Le livre de M. Blair expose très savamment l'état de la question et l'auteur est d'une rare prudence dans ses conclusions. Mais à côté des difficultés de détail, un point qui n'est pas encore éclairci est celui de savoir pourquoi derrière ce beau mur de pierres, et cela à des distances variables, on a construit en même temps un rempart

en terre. Il est à espérer que, lorsque les fouilles du *Limes* seront terminées et qu'on pourra écrire un travail définitif sur celui-ci, il sera possible d'établir une comparaison scientifique entre les deux systèmes défensifs de l'Allemagne et de l'Angleterre et arriver ainsi à résoudre divers problèmes au sujet desquels on ne peut encore émettre maintenant que des hypothèses plus ou moins probables. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Blair est certes ce qui a été écrit de mieux jusqu'ici sur ces vénérables ruines qui peuvent être rangées parmi les restes romains les plus intéressants qui existent.

ADOLF DE CEULENEER.

3. — **A. W. Hodgman**. *Verb forms in Plautus*. The Classical Quarterly. Vol. I. July 1907. 49 pp.

Il serait difficile de résumer cette étude, car ce n'est qu'un catalogue des formes verbales remarquables que l'on trouve dans Plaute. L'auteur les a groupées avec soin, méthodiquement, ajoutant, de ci, de là, un bref commentaire, une courte observation. Il a surtout voulu prouver que ce qu'on s'était habitué à considérer comme des irrégularités dans la conjugaison plautinienne, est au contraire la règle générale, l'usage communément suivi par le grand comique latin. M. Hodgman montre un grand respect pour les manuscrits; les leçons que d'autres avaient rejetées comme inadmissibles, il prend à tâche de les expliquer. A l'époque de Plaute, la langue n'était pas fixée : beaucoup de verbes, par exemple, pouvaient se conjuguer d'après deux conjugaisons; d'autres avaient à la fois la forme active et la forme déponente. M. Hodgman en a noté 18 de la première catégorie et 26 de la seconde. C'est donc une erreur de croire qu'en pareil cas et dans beaucoup d'autres, les copistes se sont trompés, quand ils n'ont fait que conserver des formes possibles à l'époque de Plaute. Quelques remarques intéressantes : M. Hodgman considère *faxo* comme un futur simple (*fac-so*, comme λύ-σω), ainsi que les formes en *asso*, tels que *amasso*, *enicasso*. Lindsay, du reste, (*Die Lateinische Sprache*, bearbeit. von Nohl, Leipzig, 1897. p. 535), sans être aussi affirmatif, avait insinué la même idée : « On peut considérer comme des futurs passés les formes en -(s)so de la 1e pers. sing. Ainsi on trouve *faxo* à côté de *fecero* chez Plaute, fr. 77 g : *peribo si non fecero, si faxo vapulabo*. Capt. 695 : *Pol si istuc faxis, haud sine poena feceris*. Mais ces formes sont employées, aussi bien du reste que le futur passé régulier, avec la signification du futur simple, par les poètes dramatiques, et cela fréquemment; ex., Plaut., *Poen.*, 888 : *nisi ero uni meo indicasso* : je le dirai seulement à mon maître ».

M. Hodgman avait publié précédemment (dans la *Classical Review*,

1902 et 1903) un travail semblable sur les formes des noms, des adjectifs et des adverbes. Joints à la *Syntax of Plautus* de Lindsay, ces deux articles nous donnent une grammaire complète de Plaute, la morphologie et la syntaxe. PAUL HENEN.

4. — **L. Laurand**, *Études sur le style des discours de Cicéron, avec une esquisse de l'histoire du Cursus*. Paris, Hachette, 1907, XXXIX-388 p. in-8.

Ce livre est un de ceux dont la lecture doit être recommandée avec insistance aux professeurs des athénées et collèges, qui ont quelque discours de Cicéron à étudier dans leur classe. Il forme, avec celui de J. Lebreton. *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron* (Paris, 1901), l'instrument indispensable à qui veut comprendre et goûter le grand orateur romain.

Il n'est plus besoin de le dire aujourd'hui : tout n'est pas fait, quand Cicéron a été traduit, pas même, bien que cela soit indispensable, quand on a replacé la pensée de l'orateur dans son « milieu », c'est-à-dire quand on a expliqué, d'une manière aussi vivante que possible, les détails des faits et des institutions. Il faut encore que le professeur découvre l'art particulier à Cicéron. Or cet art n'est pas entièrement personnel à l'orateur romain; les principes en ont été empruntés par lui à la Grèce; sa part personnelle, c'est l'application qu'il en a faite. Si l'interprétation d'un auteur doit consister — et l'on se demande ce qu'elle pourrait bien être d'autre — à donner l'idée la plus exacte possible de son talent, il faut bien qu'elle mette en lumière les principes esthétiques dont il s'est inspiré, c'est-à-dire ceux qu'il doit au milieu dans lequel il a vécu et ceux qui lui sont personnels. On parle beaucoup aujourd'hui d'esthétique à propos des arts figurés et de la littérature. Si l'étude de l'esthétique ne veut pas dégénérer en une élaboration vaine, artificielle et forcée de formules abstraites et trompeuses, elle doit s'appuyer sur le terrain solide de l'histoire littéraire, c'est-à-dire tendre à donner une idée claire des théories esthétiques dont se sont inspirés, aux différentes époques, les génies qui ont illustré et les arts plastiques et les arts littéraires.

Les théories de Cicéron ont été exposées par l'orateur dans les œuvres de critique littéraire, dont les principales sont le *Brutus*, le *de Oratore* et l'*Orator*, ou pratiquées par lui dans ses discours, bien qu'il ne les ait pas exposées théoriquement dans ses autres écrits.

Pendant longtemps, sous l'influence du romantisme et par réaction contre le classicisme, les modernes les ont traitées avec dédain. Il semble bien qu'on en revienne et que, sur ce point encore, on

reconnaisse aux anciens la connaissance vraie des conditions naturelles de l'éloquence et l'intelligence du secret de sa force. Chose remarquable, conscient ou non, ce retour à la rhétorique est venu non pas de la société cultivée, mais au contraire des classes populaires; il a pour cause dernière l'avènement du peuple au pouvoir. L'éloquence politique a cessé de s'adresser exclusivement à la partie cultivée de la population, que son éducation même met en méfiance contre le prestige de l'éloquence; elle a dû se tourner vers le peuple pour l'instruire, pour l'entraîner. Alors s'est révélée aux orateurs l'insuffisance de l'éloquence sèche, dédaigneuse de l'art, et la puissance de la parole cultivée, sachant mettre en œuvre toutes les ressources de l'art de bien dire, la puissance, en un mot, de l'éloquence dont Cicéron a tracé et pratiqué le technique dans ses œuvres. Car, comme le dit quelque part M. Laurand, encore que certaines de ces théories soient l'expression de cet esprit de curiosité qui a souvent inspiré les Grecs dans leurs analyses, Cicéron, avec l'esprit pratique des Romains, ne les expose que comme des moyens de persuasion.

Le livre de M. Laurand rendra de grands services aux professeurs qui voudront faire pénétrer leurs élèves dans l'esprit de l'éloquence antique et particulièrement de l'éloquence de Cicéron. On trouvera peu de syntaxe et peu de ce que nous appelons maintenant stylistique. Ces parties ont été traitées par J. Lebreton. Mais on lira une étude approfondie du vocabulaire et surtout de la rhétorique.

La première étude est comprise dans le livre I sous le titre de *Pureté de la langue*. Ce livre contient une comparaison entre le vocabulaire des discours, des lettres, des traités et des citations.

Le livre II est consacré au nombre oratoire, dont les divers éléments sont étudiés les uns après les autres : la partie la plus développée est celle des clausules. Dans le livre III, dont la matière appartient aux deux livres précédents, l'auteur étudie dans quelle mesure les prescriptions relatives à la pureté de la langue et au rythme oratoire sont observées dans les discours. L'étude de M. Laurand, dans cette partie, s'étend aux différents discours, à divers passages des mêmes discours et aux parties que j'appellerai techniques de tout discours, l'exorde, la narration, l'argumentation, la péroraison. Puis vient une étude particulière sur le style des *Philippiques*, et enfin un aperçu du plus haut intérêt, encore que bref, de ce que Cicéron doit aux Atticistes et aux Asianistes.

J'essaierais vainement de donner une idée complète de toutes les questions générales et particulières traitées par M. Laurand dans son livre clair et substantiel. Elles portent non seulement sur les questions

essentielles du rythme oratoire avec tous ses éléments, sur la langue littéraire, vulgaire et familière, mais encore sur d'autres points spéciaux, tels que la composition du *Pro Murena*, p. 9, la première Catilinaire, p. 7, etc. Et chacune de ces questions est traitée par l'auteur avec un esprit critique, une rigueur, que montre un écrivain en pleine possession de la méthode philologique.

Enfin le livre est pourvu d'une bibliographie générale et particulière de Cicéron, qui suffirait à elle seule pour donner de la valeur au livre de M. Laurand. E. Remy.

5. — *Lateinische Litteraturdenkmäler des XV. und XVI. Jahrhunderts.* N° 17. **Adrianus Roulerius** *Stuarta tragoedia. Herausgegeb. von* **Roman Woerner**. Berlin, Weidmann, 1906, xx-65 pages, pet. in-8°.

Ce petit volume reproduit une tragédie en cinq actes, en vers latins, œuvre de notre compatriote Adrien de Roulers, humaniste de la Flandre française : la *Stuarta sive Cædes Mariæ serenissimæ Scot. Reginæ in Angl. perpetrata,* qui fut représentée le 13 septembre 1593 par les étudiants du collège de Marchienne à Douai. Elle parut à Douai la même année chez la Veuve Boscard. Les exemplaires de la première édition sont aujourd'hui rarissimes. M. Woerner n'en connaît que deux : ceux de Douai et de Wolfenbüttel. Je puis lui en signaler un à la bibliothèque de la ville de Tournai (n° 12169 du catalogue de M. Am. Wilbaux).

Qu'est-ce qui a valu à la pièce d'Adrien de Roulers l'honneur d'être reproduite au xxe siècle? L'éditeur nous l'explique en une introduction fort intéressante et fort bien faite. En écrivant sa Stuarta, notre compatriote portait sur la scène, six années après son accomplissement, un fait contemporain : la sanglante tragédie de Fotheringhay. C'était la première fois qu'apparaissait au théâtre la douce et mélancolique figure qui devait, par la suite, inspirer si fréquemment les dramaturges. La Marie Stuart de Campanella, seconde en date, ne vit le jour qu'en 1598. Elle est, d'ailleurs, aujourd'hui perdue.

La première *Stuarta* se recommande par les qualités les plus sérieuses. M. Woerner le dit avec raison, p. iv, la grande scène du troisième acte l'emporte en puissance dramatique sur toutes celles qu'écrivirent les successeurs de l'auteur, Schiller y compris.

Le souci d'exactitude historique et l'accent de vérité qui règnent à travers toute l'action sont particulièrement frappants. M. Roman Woerner prouve péremptoirement que la pièce repose sur des documents authentiques et que les détails si caractéristiques que l'on y relève sont tirés d'une relation du procès de Marie Stuart publiée à

Londres en 1537 et du texte même d'une lettre écrite par la Reine à l'archevêque de Glasgow, peu avant son exécution.

M. Woerner s'est acquitté de sa mission d'éditeur avec tout le soin désirable. Pourquoi faut-il que son travail soit déparé par une bévue malencontreuse ?

L'auteur a lu quelque part les mots *Adrianus de Roulers S* et cette S l'intrigue. Qu'est-ce que cela veut bien dire? « *Das S (Sacerdos?) und die Anstellungen in Lille* (Adrien de Roulers, après avoir enseigné la poésie au collège de Marchienne, devint recteur du Séminaire de Saint-Pierre et curé de Saint-Sauveur, à Lille) *lassen vieilleicht auf einen Weltgeistlichen schliessen. Allerdings ist das O. S. B. in Frankreich moine bénédictin als Zusatz hinter dem Namen verhältnismässig jung, das blosse S. demnach kein sicherer Beweis* (p. V, note 2). Où M. Roman Woerner a-t-il trouvé cette S énigmatique? Nous avons repris tous les textes et avons retrouvé l'unique source possible. En tête de l'épître dédicatoire de la *Stuarta* nous avons lu avec stupéfaction : *Nobili et sapienti viro Domino Antonio Blondelio, Cuinciorum domino et baroni, patrono suo, Adrianus de Roulers S.* » *S* = donc *Salutem*. C'est pousser la distraction un peu loin. ALPHONSE ROERSCH.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

6. — **H. d'Arbois de Jubainville.** *Táin bó Cúalnge. Enlèvement* [*du taureau divin et*] *des vaches de Cooley. Traduction.* Première livraison publiée avec la collaboration de M. ALEX. SMIRNOF. Paris, Champion, 1907. 83 pp. in-8°.

M. H. d'Arbois de Jubainville, cet admirable travailleur sur qui ni l'âge, ni la maladie ne semblent avoir de prise, a entrepris de traduire en français le *Táin bó Cúalnge*. Il dédie son œuvre au premier éditeur du texte, M. Ernest Windisch (1). La traduction est aussi littérale que possible, tout en restant française. Elle est complète, avec cette restriction que M. d'Arbois a supprimé un chapitre intitulé « *Route suivie pour l enlèvement* » qui, dans le texte irlandais, se compose d'une simple énumération de noms de lieux. « Ce chapitre, écrit le traducteur, très intéressant pour ceux qui veulent étudier la géographie ancienne de l'Irlande, nous a semblé inutile à mettre en français. La géographie historique de l'Irlande est un sujet spécial qui, hors d'Irlande, n'attirera pas beaucoup de lecteurs ».

On sait que M. d'Arbois, il y a longtemps déjà (2), a proposé

(1) Voy. le compte rendu de cette édition capitale, dans le *Bull. bibl. du Musée belge*, 1907, p. 136.

(2) *Revue celtique*, XIX, 245-50.

d'identifier le dieu Lug au Mercure gaulois, Cuchulin au Bûcheron qui, sur les bas-reliefs de Paris et de Trèves, abat un arbre à coups de hache, et le Dond de Cualnge au Tarvos Trigaranos du Musée de Cluny. C'est pourquoi, il a illustré son texte de cinq planches qui reproduisent les bas-reliefs de Paris et de Trèves, le Mercure de Melun, et celui de Kernuz (Finistère).

Enfin, il a fait précéder sa traduction d'une longue introduction. Il montre d'abord comment l'antique corporation des *filid* a conservé les œuvres épiques ; il étudie les trois procédés de divination enseignés dans les écoles, puis le rôle des druides dans la version du Livre de Leinster ; bien qu'ils fussent mal vus du clergé chrétien, ils continuent à jouer un rôle important dans l'épopée. M. d'Arbois compare ensuite la religion druidique et la religion homérique et termine une première partie par un rapprochement entre le Minotaure et le Taureau de Cooley.

Il établit ensuite un parallèle entre Cuchulin et les Cyclopes grecs, puis aborde un point qui intéresse directement l'histoire de notre pays. Il est en effet dans le *Táin* fait mention des *Galióin* parmi les alliés de la reine de Connacht. Ces Galioin avaient été conduits en Irlande, d'au-de-là des mers par Labraid Longsech. Il les avait amenés de la terre du roi de *Menia*. M. d'Arbois propose de voir dans *Menia* la Ménapie. Comme la question est trop importante pour être traitée dans les limites d'un simple compte-rendu, je me propose de la reprendre ailleurs.

La fin de l'introduction est consacrée à la coutume qu'avaient les guerriers celtes de couper la tête à leurs ennemis tués, et d'en abandonner les dépouilles à leurs serviteurs.

Espérons que le savant professeur du Collège de France conduira jusqu'au bout sa courageuse tentative. VICTOR TOURNEUR.

7. — **P. Le Goff et A. Guillevic.** *Vocabulaire breton-français et français-breton du dialecte de Vannes.* Vannes, Lafolye, 1907.

Ce vocabulaire vient compléter la *Grammaire vannetaise* et les *Exercices* des mêmes auteurs. En rendant compte de ces ouvrages (1), j'ai dit toute l'utilité qu'ils présentaient. Cette dernière partie sera précieuse pour tous ceux qui voudront apprendre à connaître le dialecte de Vannes : on y trouve non seulement les mots qui figurent dans les exercices, mais encore la plupart des termes du vocabulaire usuel.

Espérons qu'un franc succès récompensera les laborieux auteurs de la peine qu'ils ont prise. VICTOR TOURNEUR.

(1) Voy. *Bull. bibl. du Musée belge*, 1903, p. 409; 1904, p. 175.

8. — **Wh. Stokes.** *The birth and life of St Moling.* Londres, Harrison, 1907. *(Specimens of middle-irish Literature,* n° 1). 68 pp. in-8°.

Cette publication de la *Vie de St Moling* est en quelque sorte une seconde édition de la vie publiée par le même éditeur dans la *Revue celtique*, XXVII-260-304 pp. Elle en diffère en ce que le texte a été amélioré, et en ce que les nombreux poèmes que l'on trouve intercalés dans la prose, sont, cette fois, donnés in-extenso.

M. Wh. Stokes a utilisé deux manuscrits. Le plus ancien, le *Liber flavus Fergussiorum* est du XIVe siècle ; le second est un manuscrit en papier du XVIIe siècle conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce dernier, malgré son âge récent, est de beaucoup le meilleur : il a été copié fidèlement par Michel O'Clery sur un très vieux manuscrit aujourd'hui perdu, le *Livre de Timulling.*

La légende est intéressante ; elle est précieuse pour l'étude des mœurs, des croyances et de la moralité des Vieux-irlandais.

La langue présente des particularités remarquables ; M. W. Stokes avec sa compétence bien connue, a réuni à la fin de l'ouvrage un index des mots et des formes rares ou remarquables.

VICTOR TOURNEUR.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

9-10. — **Victor Giraud** et **Joseph Girardin.** *Chateaubriand. Atala. Reproduction de l'édition originale, avec une étude sur la jeunesse de Chateaubriand, d'après des documents inédits.* Paris, Fontemoing, 1906. LXII (introduction), XXIV (préface d'*Atala*), 210 p. 3 f.

Les auteurs se proposent de publier un peu plus tard, quand ils en auront recueilli tous les éléments, une *édition critique* d'Atala (1). En attendant qu'ils puissent réaliser leur projet, ils ont cru devoir mettre sous les yeux du public le texte de l'édition originale du célèbre récit de Chateaubriand, édition devenue introuvable. Pour que l'illusion fût complète chez le lecteur, ils ont voulu tout reproduire du petit volume qui, le 12 germinal an IX (3 avril 1801), sortait des presses de Migneret (2). Aussi l'ont-ils fait réimprimer dans le format, avec la justification, l'interlignage, les caractères, l'orthographe, la ponctuation de l'édition princeps. Idée originale et heureuse assurément, et dont on ne saurait trop les féliciter ! Par là, ils nous pro-

(1) Voir déjà un essai partiel de cette édition dans V. Giraud, *Chateaubriand, Études littéraires*, p. 145-147 et 173-177. Paris, Hachette, 1905.

(2) On se rappelle qu'il a paru un an avant le *Génie du Christianisme*, comme « ballon d'essai ».

curent, en quelque sorte, les fines et douces jouissances du patient bibliophile qui a découvert une « rareté », et ils nous permettent de revivre pleinement les sensations des contemporains de Chateaubriand.

L'œuvre que nous promettent, après celle-ci, MM. Giraud et Girardin, nous réserve évidemment d'autres impressions. Elle nous montrera l'un des travaux d'art les plus curieux de la littérature française, c'est-à-dire la refonte, par le génial prosateur, de son menu roman, refonte qui a consisté en des corrections et des retouches incessantes (1). Faut-il ajouter que les deux éditeurs sont bien préparés pour mener la tâche à bonne fin? Faut-il redire combien surtout M. Giraud s'est révélé jusqu'ici critique pénétrant, délicat et bien informé pour tout ce qui regarde Chateaubriand? C'est là un sujet qui lui appartient, pour ainsi s'exprimer, par droit de conquête. Il le prouve encore dans l'étude sur la jeunesse du grand écrivain, qu'il donne ici comme introduction (2). Espérons donc qu'il ne tardera pas à publier son *Christianisme de Chateaubriand* qui est en préparation et qu'il pourra également faire paraître bientôt, avec son érudit collaborateur, l'édition critique d'*Atala*. G. DOUTREPONT.

Une note pour annoncer un autre livre sur Chateaubriand, livre qui ne se réclame pas des mêmes principes scientifiques, et qui n'a pour objet que de mettre l'œuvre du prosateur à la portée d'un grand nombre de lecteurs. C'est une anthologie due à M. **L. A. Molien** : *Pages choisies. L'œuvre de Chateaubriand, extraits, analyses, études*, Tours, A. Cattier, 1907. L'auteur, suivant un usage qui se répand de plus en plus pour ce genre d'ouvrages, introduit ses extraits ou les relie entre eux par des analyses et des études diverses. De plus, il annote, quand il le faut, le texte de Chateaubriand. G. D.

11. — **Edmond Biré**, *Ecrivains et Soldats*. Paris, Falque, 1907. 2 vol., 230 et 213 p., à 3 fr. chacun

Edmond Biré est mort au début de l'année dernière. Sous le titre qu'on vient de lire, l'éditeur Falque a recueilli des articles divers qui sont dus au regretté critique, mais sans expliquer aux lecteurs les raisons d'être de cette publication. Nous ne songeons pas à entreprendre l'examen détaillé de ces articles où sont étudiés, à différents points de vue, des écrivains comme le P. Gratry, Benjamin Constant, Félix Arvers, Cuvillier-Fleury, Jules Simon, Taine, Thiers, Mgr Frep-

(1) Cf. H. Chatelain, *Les critiques d'Atala et les corrections de Chateaubriand*, dans la REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, juillet-septembre 1902.

(2) Cette étude avait été publiée déjà dans le *Correspondant* du 10 août 1905.

pel, Guizot, des soldats comme le Général de la Motte-Rouge, le maréchal Canrobert, le duc de Nemours, ou encore un créateur d'œuvres comme E. Lelièvre. Il nous suffira de rappeler que Biré était un publiciste bien documenté, qui avait vu beaucoup d'hommes et appris beaucoup de choses. C'est dire la valeur des deux volumes qui viennent de paraître. Notons toutefois que tel des articles qu'ils renferment remonte à 1886, et que d'autres sont des années 1892, 1895, 1897, 1898 (1). C'est, par conséquent, dire aussi que, depuis qu'ils ont été écrits, une « littérature » nouvelle s'est faite autour de certains sujets qu'ils abordent. Exemple : l'étude sur le poète Arvers qui est datée de 1897 et qui est composée d'après un livre publié en cette même année. On devine qu'elle a quelque peu perdu de son intérêt après l'ouvrage de M. Léon Séché sur *Alfred de Musset*, de 1907, ouvrage où figure l'écrivain du célèbre sonnet avec d'autres camarades du groupe romantique. Quoi qu'il en soit, Biré avait assez d'informations et d'idées personnelles pour qu'on trouve de l'agrément et du profit à le lire, et de cela nous donnerons aussi un exemple : c'est l'article où il rectifie le *Journal intime* de Cuvillier-Fleury (I, p. 132). Nous pourrions faire la même observation pour son autre article sur Canrobert (p. 162). G. DOUTREPONT.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

12-13. — **P. Leendertz, Jr.**, *Middelnederlandsche dramatische poëzie.* Leiden, A. W. Sijthoff, s. d. (1907). CCXVIII-696 pp , in-8. 15 fl.

Le même, *Lanseloot van Denemerken.* Zwolle, W. E. J. Tjeenk Willink, s. d. (1907). 72 pp. in-12. 0 fl. 35 (*Zwolsche herdrukken*, 2e reeks, n° 6).

La volumineuse publication de M. Leendertz contient tout le répertoire dramatique de la littérature néerlandaise du moyen âge (sauf une pièce, la *Eerste bliscap van Maria*, dont M. le professeur De Vreese a retrouvé le manuscrit et qu'il publiera séparément) (2). Le texte des pièces et les appendices (prologues, variantes, etc.) remplissent près de 500 pages : les notes et le lexique environ 200. L'introduction, très étendue, nous renseigne sur toutes les questions que soulève l'étude de ces textes. Le savant auteur traite d'abord de la façon dont nous sont parvenus ces précieux documents (manuscrits, vieilles impressions), des traductions et remaniements qu'on en a faits,

(1) Le reste a été fait en 1900, 1903, 1905 et 1906.

(2) Je ne serai pas le seul, je pense, à le regretter. Les deux *bliscappen* qui nous ont été conservées — la première et la septième — appartiennent à un même cycle de pièces ; il eût été préférable, à tous points de vue, de les éditer ensemble.

des éditions modernes qu'on en a données, puis passe à l'examen même des pièces : la façon dont elles furent jouées, leur composition, date, auteurs, les sources d'où elles dérivent; enfin, il termine par une étude détaillée de la forme (langue et versification).

La tâche entreprise par M. Leendertz était difficile et délicate; il mérite nos plus vives félicitations pour l'avoir menée à bonne fin. Son travail est digne de la science actuelle. L'établissement du texte, l'annotation, l'introduction, tout est à louer, parce que tout est fait avec soin. M. Leendertz ne s'est épargné aucune peine pour nous donner quelque chose de définitif; il n'a négligé aucun des problèmes, très compliqués parfois, qui se rattachent à ce chapitre si intéressant de notre littérature médiévale.

Dans la collection des *Zwolsche herdrukken*, le même savant a donné une édition séparée d'une des pièces les plus attrayantes du théâtre profane. La destinant à un public non spécialiste, il a ajouté au texte de nombreuses notes, qui aident le lecteur à le comprendre ; il le fait précéder d'une introduction, où il examine la pièce au point de vue du contenu, de la valeur littéraire, de la langue, sans oublier les détails nécessaires sur le représentation. Cette édition, dégagée de tout étalage d'érudition et de tout appareil philologique, d'un format commode et d'un prix qui la met à la portée de toutes les bourses, ne manquera pas d'obtenir beaucoup de succès auprès de ceux qui ne peuvent s'adonner à l'étude approfondie de tout le théâtre du moyen-âge. C. LECOUTERE.

14. — **J. Leopold Hz.**, *Lehrbuch der deutschen Sprache, bearbeitet für niederländische hoehere Lehranstalten und zum Selbstunterricht.* 6e Aufl. Breda, P. B. Nieuwenhuijs, 1907. VIII-332 pp. in-8. 2 fl. 90.

J'ai annoncé ici-même la cinquième édition de ce *Lehrbuch* (voir *Bull.*, t. IV, p. 111). L'auteur, qui n'avait pu la préparer en entier lui-même, n'y survécut pas longtemps. Les modifications de l'édition présente sont dues à M. van Julsingha ; elles sont assez importantes, mais n'ont malheureusement pas enlevé à l'ouvrage son unique défaut : celui d'être touffu. On peut regretter que M. van Julsingha n'ait pas donné suite à son plan de remaniement total. On regrettera aussi qu'il ait supprimé, à la fin du volume, le *Wortregister*, qui rendait de réels services. Au demeurant, le livre a gardé ses qualités solides qui le placent, malgré ses imperfections, au premier rang des ouvrages similaires. C. LECOUTERE.

15. — *Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte.* Bd. XIV (Jahr 1903). Berlin, B. Behr, 1906-1907, 876 pp.

La principale publication critique concernant l'histoire de la littérature allemande se présente à nous dans une complète et très heu-

reuse refonte. Pour rattraper la distance trop grande entre la date de publication d'un ouvrage et le compte rendu dans les *Jahresberichte*, la rédaction a décidé de publier tout d'abord la bibliographie, ensuite dans une livraison ultérieure l'appréciation critique et enfin dans une dernière livraison la table des matières. La bibliographie, à elle seule, rend de grands services, telle qu'elle nous est présentée.

Les indications bibliographiques sont des plus consciencieuses, pas le moindre détail n'est omis ; au surplus, une note, à la suite du titre, indique le contenu exact de l'ouvrage, chapitre par chapitre, et souvent aussi les comptes rendus critiques. Pas la moindre dissertation, pas un article de revue ou même de journal n'est passé sous silence ; il y a parfois exception pour les études parues à l'étranger. La rédaction adresse un appel pressant à tous les érudits, les priant de lui donner communication de leurs publications ; il est à souhaiter que cet appel soit entendu, notamment en Belgique, où trop de publicistes se préoccupent trop peu de faire connaître leurs travaux à l'étranger et particulièrement dans le pays que leurs études concernent. Il se trouve dans les *Jahresberichte* un chapitre très intéressant « La littérature allemande et l'étranger », où il est rendu compte des études parues à l'étranger sur la littérature allemande et de celles publiées en Allemagne sur les littératures étrangères. Le rapporteur, M. K. Jahn, analyse soigneusement les publications sur la littérature belge en Allemagne — elles sont au nombre de 54 — mais il passe sous silence les articles parus en Belgique sur la littérature allemande; ces derniers sont pourtant cités assez complètement dans la partie bibliographique.

La partie critique comporte quatre grandes divisions : partie générale, littérature allemande du 15e au 17e siècle, puis du 17e au 18e, enfin du 18e jusqu'à l'époque contemporaine.

La partie générale comprend des chapitres spéciaux notamment sur l'histoire de la philologie, de l'enseignement et de l'éducation, de la langue allemande, de l'art, etc. L'esthétique et la poétique, la littérature scolaire, la métrique, etc. y sont également traitées. On voit que les *Jahresberichte* peuvent intéresser loin au delà du cercle étroit des philologues et des spécialistes en littérature allemande. Les subdivisions des autres parties se règlent généralement sur celles des différents genres poétiques; les grandes personnalités comme Luther, Lessing, Herder, Goethe et Schiller sont traités à part. Pour Goethe, sur lequel 769 travaux ont paru pendant l'année en question, une subdivision (partie générale, vie, poésie lyrique, épique, dramatique) s'est même imposée. Je note encore les chapitres consacrés aux grands savants, aux humanistes et poètes néo-latins, à

l'histoire de l'opéra, à l'école romantique, à Heine et la jeune Allemagne. Les différents chapitres sur la littérature didactique des divers siècles rendent compte des ouvrages les plus divers et reflètent exactement tout le mouvement intellectuel de l'Allemagne, que l'on ne trouvera nulle part aussi nettement exposé que dans les *Jahresberichte für deutsche Literaturgeschichte.* H. BISCHOFF.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

16. — **C. Van Overbergh** et **Ed. De Jonghe**. *Les Bangala (État-Indépendant du Congo).* Bruxelles, De Wit, 1907. In-8 de xv-458 p. et 1 carte. 10 fr.

Le Congrès de Mons émit le vœu de voir créer un bureau international d'ethnographie dans le but de centraliser les résultats d'une enquête ethnographique, faite d'après un questionnaire conçu sur un même plan; et chargea une commission internationale de le réaliser. M. Van Overbergh vient de publier une monographie ethnographique sur les Bangala, en collaboration avec M. E. De Jonghe, constituant le Ir volume d'une collection de monographies ethnographiques et pouvant servir de modèle aux monographies futures. Les auteurs ont extrait de nombreux livres publiés sur les Bangala toutes les notices ethnographiques et les ont groupées dans un ordre idéologique correspondant aux 202 numéros du questionnaire de la Société belge de sociologie. Ils ont soumis à un examen spécial chaque paquet de fiches, ont fait un triage, ont classé chaque fiche de chaque groupe selon son importance ; et, afin de donner à chaque notice une valeur de documentation définitive et quasi-indiscutable, ils ont soumis ces fiches à l'examen de quelques spécialistes, — savants ou explorateurs, — afin d'en vérifier l'exactitude et de leur donner les compléments nécessaires. Les réponses ont de nouveau été contrôlées avant l'impression définitive des fiches. La publication est faite par fiches détachables de manière à pouvoir, dans la suite, compléter l'enquête et la tenir à jour.

Chaque renseignement est publié dans la langue choisie par son auteur. En tête de l'ouvrage se trouve une bibliographie générale sur les Bangala, qui ne comprend pas moins de 15 pages, suivie d'une bibliographie systématique spéciale. Les renseignements sont publiés sous les sept rubriques suivantes ayant en tout 202 subdivisions : Renseignements géographiques et ethnographiques généraux, vie matérielle, vie familiale, vie religieuse, vie intellectuelle, vie sociale et caractères anthropologiques. Cette publication a une importance et une valeur scientifiques de premier ordre. La somme

de travail, pour arriver au résultat que les auteurs avaient en vue, est immense. La méthode est parfaite et de la plus grande rigueur scientifique; aussi peut-on considérer ce volume comme un modèle du genre. Pour ne parler que du Congo : lorsque nous posséderons des monographies analogues à celle-ci sur les principales peuplades congolaises, il y aura moyen d'écrire une synthèse ethnographique vraiment scientifique de l'Afrique centrale.

ADOLPHE DE CEULENEER.

17. — **E. de Jonghe**, *Les sociétés secrètes au Bas-Congo*. Bruxelles, 1907. 74 pp. (Extrait de la *Revue des Questions scientifiques*).

Après Frobenius et Schurtz, dont les théories sont sérieusement discutées, M. E. de Jonghe vient d'étudier, dans ce savant travail, les rites de la puberté par lesquels on transmet aux jeunes Congolais les traditions religieuses et on les prépare à la vie publique, dans leurs rapports avec les sociétés africaines L'auteur examine successivement, pour les deux institutions, le Nkimba et le Ndembo, l'aire d'extension et le nom, l'âge des adeptes, le choix des adeptes, la durée des épreuves, le lieu des épreuves, les cérémonies d'entrée, les noms donnés aux Nkimba, les déformations artificielles, l'éducation et l'instruction, les prescriptions et les défenses, les cérémonies de sortie, les conséquences des épreuves, et arrive à cette conclusion que dans l'état actuel de nos connaissances et par suite de l'insuffisance des documents que nous possédons, il n'y a pas moyen d'arriver à une solution définitive sur ces deux institutions. Il a réuni tous les faits connus jusqu'à ce jour, et admet provisoirement que le Nkimba est un organisme d'instruction religieuse et de formation civique, une institution normale et régulière, tandis que pour le Ndembo, moins connu du reste, les cérémonies paraissent plutôt anormales et irrégulières et se rapprochent de la magie. Ce travail constitue une contribution fort importante aux études ethnographiques du Bas-Congo. Une bibliographie fort complète, qui n'occupe pas moins de 11 pages, termine cette suggestive étude.

ADOLF DE CEULENEER.

18. — **Jean Parsy**. *S. Éloi*. Paris, Lecoffre, 1907, 190 pp. 2 fr. (Collection « *Les saints* »).

Le culte, la légende et la chanson se sont ligués pour rendre saint Éloi éminemment populaire en France, dans le Tournaisis et dans la Flandre. Cependant nous n'en avions pas jusqu'à ce jour une véritable biographie. M. Paul Parsy vient de combler cette lacune hagiographique dans la collection « les saints ».

Il faut lui savoir gré de ne pas s'être découragé devant les difficultés du sujet. L'auteur n'avait comme document fondamental que la « *Vita Eligii* », jadis attribuée à saint Ouen, l'ami et le collègue de saint Éloi à la cour et plus tard son confrère dans l'Épiscopat. Aujourd'hui, après les travaux de Vacandard et de Krusch, il reste acquis que l'œuvre primitive est perdue et que le document littéraire en notre possession en est un remaniement, dû à un moine de l'époque carolingienne. On connaît la mentalité de ces remanieurs du moyen âge et l'on sait combien leur intervention maladroite est fâcheuse pour l'historien. Pour eux, la sainteté est une marche constante sur les flots, c'est une vie remplie de merveilleux, c'est un miracle en permanence. « Les faits ordinaires de la vie, par lesquels on voit que si les saints furent grands, il furent aussi ce que nous sommes, et dont la conclusion est que ce qu'ils ont été, peut-être nous pourrions le devenir de même, ces faits qui, cependant, encouragent à vivre et soutiennent dans la lutte pour la vertu, ces faits-là de parti pris, on les supprimera, et l'on croira bien faire (p. VI) ». C'est conformément à cet esprit que le moine de Noyon a malencontreusement noyé dans sa prose et ses pieuses enluminures le travail primitif de l'évêque de Rouen, sans se soucier davantage de la chronologie ni de l'ordre des faits.

L'art de l'historien doit tirer cependant de ces monuments imparfaits la physionomie morale et la psychologie du Saint. M. Parsy l'a tenté avec un réel succès pour saint Eloi. Ressusciter à treize siècles de distance un homme remarquable dans sa personnalité et dans ses œuvres n'était pas chose aisée. Plus d'une fois, le lecteur voudrait une vision plus nette. L'auteur le sait bien et il nous en prévient dans sa préface. « A travers les lentilles par lesquelles nous voyons le passé, jamais l'image que nous en avons n'est parfaitement mise au point (p. VIII) ». Néanmoins, le résultat est digne d'éloges.

Né à Chaptelat vers 590, d'une famille de travailleurs, Éloi s'élèvera à la notoriété et à la gloire par son talent et son labeur. Des bâtiments d'une exploitation agricole, le modeste ouvrier passe bientôt dans les ateliers d'orfèvrerie et de monnayage, établis à Limoges par les rois mérovingiens; et de là, à Paris. C'est dans cette dernière ville qu'il rencontre le trésorier royal Bobbon, avec lequel il entre en relations. Ici se place l'épisode du fauteuil de Dagobert. Ce prince voulait qu'on lui fît un siège en or, enrichi de pierreries. Bobbon propose pour cette œuvre particulièrement délicate le jeune Limousin dont il a pu apprécier la valeur d'artiste. Éloi accepte; et avec la quantité d'or mise à sa disposition, il fabrique deux fauteuils au lieu d'un, par un miracle de Dieu, un miracle de son art ou un miracle

de sa probité. Désormais l'orfèvre a conquis toute l'estime et toute la confiance de son roi. « C'est un côté de la vie de saint Éloi qui n'est point fait pour déplaire à notre époque démocratique que celui-ci, où nous voyons un jeune homme, sorti d'une famille roturière, arriver aux charges les plus hautes, aux fonctions les plus enviées dans l'État mérovingien (p. 57) ».

A la cour des rois mérovingiens, Éloi use de son crédit auprès de Dagobert pour fonder le monastère de Solignac, racheter de nombreux esclaves, embellir des sanctuaires célèbres, organiser des œuvres hospitalières pour les pélerins. Avec quelques *nutricii* du roi, il formait, parmi les fonctionnaires entraînés par le tourbillon des affaires et celui des plaisirs, un groupe d'élite qu'unissait la fascination d'un même idéal : vivre parfaitement dans le christianisme et accomplir fidèlement les devoirs d'état. Ces palatins exceptionnels devaient presque tous illustrer plus tard des siéges épiscopaux : S. Ouen, celui de Rouen; S. Sulpice, celui de Bourges; Béthaire, celui de Chartres; Rusticus et Didier, celui de Cahors; S. Éloi, celui de Tournai-Noyon, réuni depuis quelque temps.

Bâtisseur de monastères, apôtre de la perfection et de la christianisation des peuples quand il vivait encore dans l'état laïc, Éloi devait l'être plus encore dans le cours de son épiscopat. Ici les détails abondent; et nous devons renoncer à un résumé qui nous mènerait trop loin.

Sans doute, il n'y a dans le livre de M. Parsy rien de bien neuf; mais c'est une excellente mise à point des travaux accomplis sur ce sujet depuis quelques années; et il sait mettre en son récit le pittoresque qui lui rend l'éclat du réel. Convaincu que l'âme réfléchit le monde au milieu duquel s'écoule l'existence, comme le ruisseau reflète la vie qui s'anime au bord de ses rives, il a bien situé son héros et il a retiré de précieuses ressources de ce que l'on pourrait appeler, le cadre du sujet : tel que la topographie du pays, l'histoire de l'orfèvrerie, les institutions mérovingiennes.

Quelques inexactitudes, du reste peu nombreuses, se sont glissées sous la plume de l'auteur. Ainsi, c'est par distraction probablement que M. Parsy fait vivre Hériman de Tournai au XIIIe siècle (p. 133). Hériman devint abbé de Saint-Martin en 1127. Parti vers 1147 à la croisade, il s'arrêta pour certaines affaires à Rome au palais de Latran, où il écrivit le livre auquel M. Parsy fait allusion. Nous maintenons le doute que nous avons exprimé autrefois à propos de ces origines lointaines de la grande abbaye tournaisienne. Nous restons également sceptique pour ce qui concerne la fondation de Dunkerke par saint Éloi (p. 51 et svv.). D'abord cette localité était en

dehors de sa double circonscription ecclésiastique ; et la prodigieuse activité du saint Évêque pouvait à peine suffire aux premiers besoins de son immense diocèse de Tournai-Noyon. Ensuite le nom lui-même proteste contre cette thèse. Tout le long de la côte, depuis Dunkerke jusqu'à Bruges, s'éparpille une série de communes qui tirent leur nom de leur église *kerk*, avec un radical emprunté tantôt à une circonstance matérielle tantôt au fondateur de l'église ou au patron. On a fait observer que cette particularité du littoral belge appartient à une des catégories les plus récentes de la toponymie.

M. Parsy place la mort de saint Éloi au 1er décembre 659, sous prétexte qu'un privilège d'Emmon pour Saint-Pierre-le-Vif, en 660, porte déjà la signature du successeur, saint Momelin (p. 168). Nous préférons la date de 660 (1er décembre). Car il est une autre charte d'Emmon en faveur du monastère de Sainte-Colombe, du 26 août 660, laquelle présente encore la souscription de saint Éloi. Pour concilier le premier fait avec le second, il suffit d'admettre l'hypothèse très ordinaire d'un retard dans l'expédition.

Enfin, dans la vie posthume de son héros, nous aurions voulu voir l'auteur insister davantage sur le culte que lui ont voué les populations du Tournaisis et de la Flandre, où il occupe un rang particulièrement honoré, en compagnie de saint Amand, le missionnaire du Nord, et de saint Martin, l'apôtre des Gaules.

En tous cas, M. Parsy aura prouvé une fois de plus par son livre que ce n'est pas toujours ressembler au chasseur qui court deux lièvres que d'essayer de composer à la fois une œuvre édifiante et un ouvrage historique.

J. Warichez.

Philosophie.

19. — **Marius Couailhac**. *Maine de Biran*. Paris, Alcan, 1905. 1 vol. in 8. 7 fr. 50. (Collection des *Grands Philosophes*.)

Quelle place faut-il assigner à ce penseur parmi les princes de la philosophie? Cousin le proclamait « notre maître à tous » et « le plus grand métaphysicien du siècle ». L'Allemagne en revanche (1) et même l'Angleterre ne paraissent pas avoir fait tant de cas de sa doctrine. En France, après des fortunes variées, son rôle et sa valeur semblent plus justement appréciés de nos jours quand on en fait le rénovateur de la psychologie (Ruyssen) : j'ajouterai surtout de celle qui s'appuie sur l'observation intérieure. Quelle pénétration n'a-t-il

(1) Trois livres sur lui en cent ans, ceux de König (1889), de Kühtmann (1901) et d'Alb. Lang (1903. C'est peu, si l'on compare cette « littérature » à celle des autres philosophes même étrangers à l'Allemagne.

pas déployée sur ce terrain! Que d'énergie et de subtilité dépensées pour saisir, dans leur racine et suivre dans leur développement la vie du moi et nos autres genres de vie! Je n'oserais dire qu'il n'a jamais perdu le fil qui peut nous conduire à travers ces dédales. Quant à son point de départ, — même en admettant la correction d'Ampère, qui ne voulait pas réduire le fait primitif ou l'effort à un effort purement musculaire, — il reste acquis que le caractère contingent de ce point de départ se communique à l'œuvre tout entière : M. Merten signalait déjà la chose en 1867 dans son livre sur Maine de Biran (p. 97 et passim). Au fond qu'est-ce que ce « moi », sur lequel l'auteur français prétend asseoir tout son système? — Pour lui, c'est plus qu'un phénomène, et c'est moins qu'une substance. Alors quoi? Tertium non datur. Mais M. Couailhac n'insiste pas sur ces difficultés : son but, comme celui de la collection à laquelle appartient cet ouvrage, est de nous faire connaître le philosophe objectivement, tel qu'il est, sans se placer à un point de vue qui n'est pas le sien. Pour cela, il use moins des travaux qui ont paru sur lui que des écrits mêmes de ce philosophe, y compris ceux qu'on a publiés naguère, notamment du traité *Science et psychologie*, édité par M. Bertrand en 1887. Armé de ces documents, il nous présente d'abord le milieu intellectuel et social qui a préparé l'éclosion de cet esprit; puis il décrit l'évolution même de cette pensée s'affermissant et s'élevant d'une manière continue, bien qu'avec un peu de lenteur et parfois avec une certaine hésitation. Il suit son auteur pas à pas à travers ces diverses étapes, avant tout préoccupé de montrer comment il passe de l'une à l'autre et comment celles-ci se relient, se subordonnent et finissent par former un tout organique. C'est même le trait saillant de ce livre, M. Couailhac se refusant de scinder, comme d'autres font, la carrière philosophique de Biran en trois périodes nettement séparées et même contraires, celles du sensualisme, du spiritualisme et du mysticisme.

La mort a empêché le sagace et consciencieux critique de mettre la dernière main à un ouvrage qui contient déjà tant de parties remarquables. Elle l'a empêché également de recevoir la récompense que lui a décernée pour ce beau livre l'Académie des sciences morales et politiques. † A. Grafé.

Notices et annonces bibliographiques.

20. — **Jules Nicole**, *L'Apologie d'Antiphon ou* λόγος περὶ μεταστάσεως d'après des fragments inédits sur papyrus d'Égypte. Genève, Georg et Cie, 1907, 55 p.

Le discours qu'Antiphon de Rhamnonte, le plus ancien des orateurs athéniens, prononça pour sa défense en l'an 411 ou 410 av. J.-C., lorsqu'il fut accusé du crime

de haute trahison après la chute du gouvernement oligarchique dit des *Quatre Cents*, était, au jugement de Thucydide, le chef-d'œuvre du genre. On n'en possédait plus rien sauf deux passages insignifiants cités par un grammairien de basse époque.

Dans son dernier voyage en Égypte, M. le Prof. Nicole en a retrouvé et acheté pour la bibliothèque publique de Genève de beaux fragments conservés sur papyrus. Ils permettent de reconstituer le plan du discours, d'en apprécier le caractère et forment une contribution aussi précieuse qu'inattendue, non seulement à la connaissance des lettres grecques, mais encore à celle d'une des époques les plus obscures jusqu'ici de l'histoire d'Athènes.

Un fac-simile en phototypie du nouveau papyrus de Genève illustre utilement l'étude complète consacrée par M. J. Nicole à l'*Apologie* d'Antiphon.

21. — A paru, dans une collection bien connue de nos lecteurs *(Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie* hrsg. von H. Breymann und J. Schick, XXXVII Heft), une étude de FR. JAKOB, *Die Fabel von Atreus und Thyestes in den wichtigsten Tragödien der englischen, französischen und italienischen Literatur*. Leipzig, A. Deichert, 1907. 4 m.

22. — La fameuse aventure des « Amants de Venise » a fait éclore une nouvelle enquête : *Alfred de Musset im Urteile George Sand's. Eine kritische Untersuchung über den historischen Wert von George Sand's Roman « Elle et Lui »*, par M. KONRAD WOLTER, (Berlin, Weidmann, 1907, 2 m. 40). C'est un livre composé avec méthode et conscience, qui occupera une bonne place dans la bibliographie si abondante de l'affaire George Sand-Musset.

23. — G. COHEN. *Geschichte der Inszenierung im geistlichen Schauspiele des Mittelalters in Frankreich*. Ins Deutsche übertragen von Dr C. Bauer. Leipzig, 1907, W. Klinkhardt.

Nos lecteurs connaissent, par le compte rendu qui a paru dans ce *Bulletin* (1906, p. 353-4), l'ouvrage de M. Cohen, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*. Nous ne redirons donc plus quels sont ses mérites, et nous nous contenterons d'annoncer la présente traduction, dans laquelle l'auteur déclare avoir introduit (malgré l'accueil favorable qui a été fait à l'édition française) bon nombre d'additions et d'améliorations, qu'il doit en grande partie à la critique.

24 — **J. Renault**, *Louis Veuillot. Biographie populaire*. In-8°, raisin, avec portrait, 2,00, franco, 2,35. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Ce volume est une étude sérieuse et complète sur la vie et l'œuvre du grand chrétien et du maître écrivain que fut Louis Veuillot.

Dans les travaux de ce genre, l'écueil à éviter, c'est l'ornière des généralités banales qui ne caractérisent particulièrement aucun acte. On ne pourra certes pas adresser ce reproche à cette œuvre, qui est vraiment une œuvre personnelle de consciencieuse analyse.

Le manuscrit de cet ouvrage fut soumis à Eugène Veuillot, frère du grand polémiste et, dans un feuilleton qu'il lui consacra dans l'*Univers* du 8 avril 1905, il félicita vivement l'auteur de cette *œuvre chaleureuse où un « catholique dévoué et lettré loue un maître »*.

« M. Jules Renault, écrivait-il, fait une biographie brève et animée de Louis Veuil-
» lot ; il s'applique avec succès à montrer en même temps l'homme privé et l'homme
» public, l'homme de la famille et l'écrivain de combat, le poète, le penseur, le
» soldat. »

Ce livre, dans lequel l'auteur a intercalé avec bonheur quelques-unes des plus belles pages de Veuillot, a sa place toute marquée dans les bibliothèques familiales.

Sa lecture sera pour tous un régal littéraire, pour beaucoup une révélation et, pour la jeunesse, à plus d'un titre, une haute et tangible leçon de courage patient, de persévérante énergie, de valeureuse intrépidité et de dévouement sans bornes.

25. — **E. Lavisse**, *Histoire de France*. Tome septième, II. Louis XIV. La Religion. Les lettres et les arts. La guerre. 1843-1685, par E. Lavisse. Paris, Hachette, 1907. 6 frs.

Cette seconde partie du tome septième est de M. Lavisse lui-même. Il s'occupe dans les deux premiers livres du gouvernement de la religion (jansénisme, gallicanisme, protestantisme) et du gouvernement de l'intelligence (administration intellectuelle, académies, les lettres et les arts, l'érudition et les sciences). Le livre suivant est consacré à la politique extérieure (l'Europe en 1661, la force militaire, la politique extérieure depuis 1661 jusqu'à la trêve de Ratisbonne). Ce volume qui termine une période, se termine lui-même par un livre intitulé : *La fin d'une période*. Retour sur l'histoire politique 1661-1685. L'État en 1685. La vie privée du Roi. La Cour en 1685 et la vie de Cour.

26. — **E. Thouverez**, *Charles Darwin*. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion* nos 438-439). Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe). 1 fr. 20.

On trouvera, dans ce volume, en même temps qu'un exposé critique et complet du Darwinisme, une sorte de biographie psychologique, succincte, mais singulièrement suggestive, de Darwin. L'auteur étudie successivement l'*Hérédité* des Darwin, puis l'*Éducation* de Charles Darwin, son *Voyage autour du monde*, sa vie pendant le *Séjour à Londres*, enfin les *Dernières années* à Down. Passant à l'examen du système, M. Thouverez consacre un premier chapitre aux prédécesseurs de Darwin : Erasme Darwin en Angleterre, Gœthe en Allemagne, Lamarck et Buffon en France. Ainsi il arrive à l'exposé et à la discussion des idées émises par Darwin dans le livre sur l'*Origine des espèces* et présentées analytiquement dans les *Variations*. Après un bref résumé des ouvrages publiés postérieurement, vient l'histoire du Darwinisme chez les disciples de Darwin jusqu'à nos jours. L'auteur termine par une critique du système qu'il définit « une certaine forme entre plusieurs possibles, du transformisme qui est en lui-même une forme de l'évolution », et montre comment on peut établir, sur la théorie évolutionniste, une thèse qui concilie les exigences techniques et positives de l'intelligence spéculative avec les exigences métaphysiques et religieuses de la volonté morale.

27. — Le baron **Carra de Vaux**, *Newton*. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, série *Philosophes et Penseurs*, no 437). Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris VIe. Fr. 0,60.

Les résultats des travaux de Newton sont pour la plupart entrés dans l'enseignement classique ; mais ils y sont répartis d'une façon quelquefois un peu artificielle entre les enseignements élémentaire, spécial et supérieur ; et ils n'y sont pas toujours exposés avec la méthode même de l'auteur. Dans ce livre, tout en recherchant la simplicité autant que de pareilles questions le comportent, M. Carré de Vaux a rendu à ces résultats leur groupement et leur unité originels ; il a fait voir comment le génie de Newton les avait obtenus et sur quels antécédents il s'était appuyé. Il a d'ailleurs mis en relief la physionomei philosophique et morale du grand savant, et montré chez lui, à côté du génie qu'on ne peut qu'admirer, des qualités comme le scrupule scientifique, l'honnêteté civique, la foi religieuse, que le plus modeste travailleur peut et doit imiter.

28. — **Georges Goyau**, *Ketteler*. Bloud, 4, rue Madame, Paris, 1907. 1 vol. 3 fr. 50. *(La Pensée chrétienne)*.

Ce que s'est proposé l'auteur de ce volume, c'est de faire connaître par des fragments bien groupés, Ketteler docteur social. L'Eglise et les temps nouveaux ; l'Eglise

et les diverses variétés d'absolutisme; l'Eglise et le problème de la propriété; l'Eglise et la question ouvrière; la politique sociale; telles sont les cinq rubriques sous lesquelles viennent se ranger d'abondantes citations de l'œuvre de Ketteler éclairées, et commentées par une longue préface historique. « Mon âme tout entière, écrivait le grand évêque de Mayence, est attachée aux formes nouvelles, que les vieilles vérités chrétiennes créeront dans l'avenir pour tous les rapports humains. » Et ce qui fait précisément l'intérêt de ce livre, c'est le spectacle de Ketteler adaptant sans cesse ces « vieilles vérités » aux « formes nouvelles », appelant l'antique thomisme à la rescousse des revendications sociales et faisant de la plus pure tradition chrétienne un actif instrument de progrès.

29. — **Henri Lorin**, *L'Organisation professionnelle et le Code du Travail.* Étude sur les principes du catholicisme social. vol in-12. (Collection *Science et Religion*, n° 442). Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe). o fr. 60.

L'Encyclique *Rerum novarum*, après avoir rappelé les principes de justice qui doivent présider à la réglementation des rapports économiques, indique formellement les deux moyens pratiques de réaliser ces principes dans le monde contemporain : 1° l'organisation professionnelle ; 2° l'intervention législative de l'Etat. Quels doivent être les principes de l'organisation professionnelle, quels doivent être, relativement à la question fondamentale du salariat, les principes de l'Etat interventionniste, rédacteur d'un code du travail, c'est ce que l'auteur de ce travail, qui est le président de l'*Union d'Études des catholiques sociaux*, s'est efforcé de marquer ici avec autant de précision que de force.

30. — **A. Springer**, *Handbuch der Kunstgeschichte.* I. Das Altertum. Achte Aufl. von Adolf Michaelis. Leipzig, Seemann, 1907, 9 m.

La septième édition de ce bel ouvrage avait paru en 1904. Elle comptait 464 pages, 783 gravures dans le texte et 9 planches coloriées. La huitième a 497 pages, 900 gravures dans le texte et 12 planches coloriées. M. Michaelis a revu l'ouvrage d'un bout à l'autre, corrigé et amélioré une foule de passages. Il a eu pour collaborateurs MM. Spiegelberg pour l'art égyptien, Messerschmidt pour l'art babylonien et assyrien, Andreas pour l'art perse, Karo pour l'art égéen. Il a donné au livre une rédaction qu'on pourrait appeler définitive, si dans ce domaine les découvertes ne se succédaient pas sans interruption. Nous avons précédemment fait connaître le but et le plan de cet histoire de l'art ancien, qui forme le premier volume de la *Kunstgeschichte* en cinq volumes, et nous n'avons pas à y revenir.

31. — Le volume XVI de *Meyer's Grosses Konversationslexikon* (Leipzig. Bibliographisches Institut. 952 pp. à deux colonnes. 10 m.) débute par le mot *Plaketten.* Nous remarquons, dès la page 3, la belle planche et les cartes qui illustrent le mot planète. L'article sur la poétique comporte une bibliographie complète, mais dans laquelle les ouvrages scientifiques et les manuels de poétique à l'usage de l'enseignement auraient pu être distingués. Une large place est accordée aux mots « pôle » et « polarisation » et des illustrations de tout genre, parmi lesquelles de magnifiques planches coloriées, sont intercalées dans le texte. L'histoire de la « Pologne » est mise sous les yeux par quatre cartes historiques ; 14 colonnes sont consacrées à un exposé de l'histoire de la littérature polonaise, autant à l'histoire de la poésie portugaise. Plus loin nos compatriotes Potvin et A. Prins reçoivent l'honneur d'une longue notice. Des plans accompagnent les articles sur les villes, telles que Posen, Prague, Potsdam. Très étendu est l'article sur la Prusse (45 pages), trop bref et sans bibliographie celui sur le pronom. L'actualité du lexique se remarque à des articles tels que celui sur la psychométrie. L'article sur la rhétorique ne signale pas l'ouvrage

belge de Baron. La biographie et notamment celle des écrivains est très soignée et très complète. De nombreuses planches sont consacrées à la zoologie et aux inventions techniques les plus modernes. H. BISCHOFF.

32.— **M. L. de San**, chef de bureau au Ministère des Sciences et des Arts qui en 1900 avait publié un *Recueil des lois, arrêtés, circulaires et décisions de principes qui régissent l'enseignement moyen en Belgique*, vient de faire paraître sous le titre de l'*Enseignement moyen en Belgique, lois organiques coordonnées et commentées*, (Lierre, Van In, 1907 in-4° de XLVIII-656 p.) un ouvrage du plus haut intérêt pour tous ceux qui s'occupent de l'organisation de l'enseignement moyen. Après avoir reproduit le texte des lois et en avoir fait un exposé succinct coordonné, l'auteur publie de chaque loi un commentaire comprenant l'exposé des motifs, le rapport de la Section centrale à la Chambre et le rapport de la Commission au Sénat et un commentaire de chaque article basé sur les discussions des Chambres. Ce travail est fait avec beaucoup de méthode et évitera des recherches souvent longues et difficiles. ADOLF DE CEULENEER.

CHRONIQUE.

33.— *Une Encyclopédie catholique.* — Nous lisons dans le journal *Le XXe Siècle :*

Il nous manquait une Encyclopédie catholique. Le XIXe siècle s'est écoulé sans nous la donner. La voici qui nous vient d'Amérique, et j'ai le plaisir de la présenter aux lecteurs.

Qu'une entreprise de cette importance ait pu être tentée et réalisée avec succès par les jeunes catholiques des Etats-Unis, c'est une rare preuve d'activité religieuse et intellectuelle. Et c'est en même temps une petite humiliation pour nous autres, catholiques d'Europe. Nous sommes battus par les Américains sur un terrain où il eût pu sembler que nous avions l'avance pour longtemps encore. Et nous voilà devenus, pour l'étude des choses catholiques, tributaires du Nouveau-Monde. Tant que nous n'aurons pas l'équivalent de leur ouvrage en langue française, il faudra bien que nous recourions à la *Catholic Encyclopedia* (New-York, Robert Appleton Company, 1907).

La préface sobre et substantielle placée en tête du premier volume, récemment paru, nous renseigne sur le but et sur le programme de l'ouvrage. Je le laisse parler :

La *Catholic Encyclopedia*, comme l'indique son nom, se propose de fournir à ses lecteurs des informations complètes et autorisées sur le cycle entier des intérêts catholiques, des œuvres catholiques, des doctrines catholiques. Ce que l'Eglise enseigne et a enseigné, ce qu'elle a fait et continue à faire pour le bien de l'humanité, ses méthodes dans le passé et dans le présent, ses combats, ses triomphes, ainsi que les actes de ses divers membres, les services qu'elle a rendus au développement des sciences, des lettres et des arts, tout cela est du domaine de l'Encyclopédie catholique. Celle-ci, d'autre part, n'est pas exclusivement un répertoire ecclésiastique et ne se limite pas aux choses d'Eglise ni aux gens d'Eglise. Elle veut faire connaître tout ce que les catholiques ont fait, non seulement sur le terrain de la charité et de la morale, mais aussi pour le développement intellectuel de l'humanité. Sous ce rapport, elle diffère de la plupart des autres encyclopédies catholiques. Les éditeurs n'ignorent pas qu'il n'y a pas à proprement parler de science catholique, que les mathématiques, la chimie, la physiologie et les autres branches du savoir humain ne sont ni catholiques ni juives ni protestantes.

Mais puisque l'on entend si souvent soutenir que les principes de la foi catholique sont un obstacle aux recherches scientifiques, il leur a semblé qu'il est opportun et

même indispensable de mettre en lumière la part que les catholiques ont prise dans le progrès de chaque branche de nos connaissances.

Nul de ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'humanité ne peut ignorer l'Église catholique. Elle a été pendant près de deux mille ans l'instituteur central du monde civilisé, et elle a exercé une action décisive sur ses destinées religieuses, littéraires, scientifiques, sociales et politiques. D'autre part, elle est une puissance de fait dont l'influence et l'action s'étendent sur toutes les parties du globe.

Les intérêts vitaux des catholiques et des protestants exigent qu'ils soient renseignés sérieusement sur une société qui pèse d'un tel poids dans les destinées du monde. »

On ne saurait mieux dire, et si les ennemis déclarés de l'Église catholique méditaient ces paroles, ils ne feraient pas si souvent preuve, en matière de religion, de cette monstrueuse ignorance qui est une des sources les plus fécondes, comme un des symptômes les plus lamentables du fanatisme anti-clérical.

Le plan de l'Encyclopédie est excellent. La distribution des matières atteste une connaissance à la fois vaste et profonde de l'immense domaine à explorer. Rien n'est abandonné au hasard. Les articles sont demandés aux savants catholiques du monde entier, à chacun selon sa spécialité, les Américains restant toutefois, cela va sans dire, en grande majorité. Les différentes catégories d'articles se font d'après un plan uniforme qui a tout prévu : les proportions matérielles, l'ordre et la nature des renseignements à fournir, le ton à garder, les procédés à suivre dans les références bibliographiques, etc. Le volume premier, qui est sous nos yeux et qui contient en 826 pages compactes à deux colonnes, les articles allant de « Aachen » (Aix-la-Chapelle) à « Assize », montre avec quelle scrupuleuse fidélité les collaborateurs se sont conformés aux instructions reçues, avec quelle sévérité rigoureuse les éditeurs ont veillé à ce qu'elles fussent suivies. Ce que j'admire surtout, c'est l'exacte proportion réalisée entre l'importance des articles et leur étendue. C'est ici la pierre de touche de toute œuvre faite en collaboration. Il est telle encyclopédie dont les éditeurs se sont ruinés pour n'avoir imposé au zèle indiscret de leurs collaborateurs des limites infranchissables. Je désire qu'un sort semblable n'attende pas les éditeurs de tel ou tel dictionnaire que je ne veux pas nommer, et qui, malgré son incontestable mérite manque d'une qualité essentielle : la mesure. Vous voulez consulter un article, et on vous sert tout un livre ! Or, c'est précisément parce que vous n'avez pas le temps de lire le livre que vous vous adressez à l'article. Vous jetez le volume avec mauvaise humeur, et il y a apparence que vous ne l'ouvrirez plus.

Une autre qualité non moins indispensable à une Encyclopédie, c'est une absolue objectivité. Il est essentiel qu'elle inspire une pleine confiance au lecteur, et qu'il puisse considérer comme avéré tout ce qu'il y lit. Toute polémique, de quelque nature qu'elle soit, religieuse ou scientifique, doit en être rigoureusement bannie. Il faut qu'elle sache résister à la tentation de faire de l'apologétique, c'est à dire de plaider au lieu d'exposer. J'ose dire qu'au surplus sa valeur au point de vue apologétique sera d'autant plus grande qu'elle mettra plus de soin à se garder d'une préoccupation de ce genre. Et c'est avec une vive satisfaction que je constate la sérénité qui règne d'un bout à l'autre de ce volume. Tout le monde s'est consciencieusement conformé aux intentions et aux prescriptions formelles des éditeurs. C'est un livre de science et exclusivement un livre de science qui est sorti de leurs mains : il honore la foi catholique autant qu'il les honore eux-mêmes. Il est irréprochable à la fois au point de vue de l'orthodoxie et à celui de la valeur scientifique. Il paraît avec l'« imprimatur » de l'archevêque de New-York, qui a donné aux édi-

teurs une preuve de sympathie et de confiance extraordinaire en les chargeant eux-mêmes de la censure ecclésiastique. Les noms des collaborateurs sont pour l'œuvre une garantie de première valeur. Il ne peut pas être question de donner ici la nombreuse liste de ceux qui ont signé les articles du premier volume; je me contenterai de relever, pour la Belgique, ceux du R. P. Ch. Desmedt et de MM. Ch. Moeller, V. Brants et Cyr. Van Overbergh (et, ajoutons-le, God. Kurth).

Enfin, l'exécution matérielle mérite tous les éloges. Le papier, les caractères, l'illustration ne laissent rien à désirer. L'ouvrage paraîtra en quinze volumes d'environ 800 pages chacun et sera, selon des prévisions qui n'ont rien d'optimiste, entièrement achevé dans les cinq ou six ans. L'édition ordinaire coûte 90 dollars, ou, si l'on paye d'avance, 81 dollars (405 francs). Il est à désirer qu'il se trouve en Belgique une maison de librairie qui se charge de placer l'ouvrage chez nous. Nous n'avons, pas le droit de nous désintéresser de la « Catholic Encyclopedia »; nous devons chacun dans sa mesure, aider au succès d'une entreprise qui a une telle portée au point de vue de nos intérêts religieux et intellectuels. C'est dans cette conviction que j'ai écrit cet article : il m'a semblé que je remplissais un devoir.

GODEFROID KURTH.

34. — Parmi les diverses *Extensions universitaires*, qui cherchent depuis quelques années à vulgariser en Belgique les connaissances scientifiques, une des plus actives est certes celles qui existe à Anvers sous la dénomination de *Katholieke Vlaamsche Hoogeschooluitbreiding van Antwerpen*. Le 1er novembre de cette année, elle a fêté le dixième anniversaire de son existence, a tenu à cette occasion un congrès dans le but de propager l'œuvre dans d'autres villes flamandes et publié un *Gedenkboek* (Antwerpen. Nederlandsche Boekhandel. 188 p. 1 fr.) qui fournit des renseignements très intéressants sur la marche et l'activité de l'institution. La première année, les leçons et conférences furent suivies par 280 auditeurs, la neuvième le nombre en fut de 5730 et pendant les neuf anneés il y eut en tout 32110 auditeurs. Dès la seconde année on organisa un enseignement populaire et professionnel, qui ne fut suivi d'abord que par 120 personnes pour atteindre en 1907 le chiffre fort respectable de 5440 auditeurs. Les principales conférences furent publiées sous forme de brochure à 0,25 paraissant mensuellement. Il en a été publié jusqu'à ce jour 99; le *Gedenkboek* constitue la 100e. L'ensemble de ces brochures, dont plusieurs sont des monographies des plus intéressantes ont été publiées au nombre de 76400 exemplaires. Ces brochures ont pour sujet des questions de théologie, d'histoire, de sciences naturelles, de science morale, de médecine et de droit. Souhaitons que l'institution puisse se développer encore davantage et servir de modèle à des institutions analogues, tant en Flandre que dans les provinces wallonnes.

ADOLF DE CEULENEER.

35. — *Société internationale de dialectologie romane.* — Sous ce titre, une nouvelle association scientifique internationale vient de se créer, ayant son siège social à Bruxelles.

Cette Association se propose d'assurer aux patois et aux parlers provinciaux la place importante qu'ils doivent occuper dans les recherches de linguistique romane.

On sait que les philologues appellent « romans » les dialectes qui sont dérivés du latin, tels, par exemple, les patois parlés dans la moitié dans notre pays.

La Société aura pour organes la *Revue de dialectologie romane* et le *Bulletin de dialectologie romane*, dont le lieu d'édition sera Bruxelles.

Le comité de rédaction est composé de quinze personnes : on a réparti l'ensemble du domaine roman en onze divisions et accordé quatre rédacteurs aux pays non-romans, qui s'adonnent à l'étude des dialectes romans. Chaque rédacteur dirige et centralise le travail dialectologique dans sa région.

Ont été désignés : MM. Salvioni (Italie), Gauchat (Suisse), Gilliéron (France), Menendez Pidal (Espagne), Rivard (Canada), Densusianu (Roumanie), Meyer-Lübke (Autriche), etc.

Le secrétariat a été fixé à Halle-sur-la-Saale et confié à M. B. Schädel, Privatdocent à l'Université de cette ville.

La Belgique est représentée par M. Auguste Doutrepont, professeur à l'Université de Liège, auteur de travaux estimés de dialectologie wallonne.

36. — *Le Dictionnaire général de la langue wallonne.* — La Société liégeoise de littérature wallonne élabore, depuis plusieurs années, un dictionnaire général de la langue wallonne, qui formera l'inventaire complet et détaillé des richesses dialectales de la Wallonie.

Pour assurer la publication de ce précieux et savant recueil, M. le baron Descamps-David, ministre des sciences et des arts, vient d'accorder au *Dictionnaire wallon* une subvention égale à celle que son département alloue au *Nederlandsch Woordenboek,* édité à Leyde, c'est-à-dire mille francs par livraison.

37. — *Université de Liége.* M. Vanderlinden, chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, est nommé professeur extraordinaire dans cette faculté.

M. Janssens, agrégé à l'institut supérieur de philosophie de l'université de Louvain, est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, les cours de philosophie morale et de psychologie.

38. — *Enseignement supérieur des sciences et des lettres.* — *Bourses de voyage.* — *Concours de* 1907. — *Résultats.* — Ont été classés dans l'ordre suivant :

I. — *Docteurs en philosophie et lettres :* 1. M. Fierens, né à Anvers, reçu docteur par l'université de Louvain ; 2. M. Destoop, né à Anvers, reçu docteur par l'université de Gand ; 3. M. Delhaxhe, né à Liége, reçu docteur par l'université de cette ville ; 4. M. Prickartz, né à Verviers, reçu docteur par l'université de Louvain.

II. — *Docteurs en droit :* 1. M. Boseret, né à Dinant, reçu docteur par l'université de Louvain ; 2. M. De Muelenaere, né à Ardoye, reçu docteur par l'université de Louvain ; 3. M. Dorff, né à Bruxelles, reçu docteur par l'université de Louvain ; 4. M. Genis, né à Schaerbeek, reçu docteur par le jury central.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

UN MOYEN DE FORMER LE GOUT CHEZ NOS ÉLÈVES (1)

par M. l'abbé WATHELET, professeur au Petit Séminaire de St-Roch.

Dans la revue de l'*Art à l'école et au foyer* (2), on recommandait dernièrement les excursions scolaires pendant les vacances et l'on prônait particulièrement la visite des bords de la Meuse, de la Semois, de la Lesse, de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Sûre. On ne peut, ce nous semble, qu'applaudir à ces desiderata.

Mais ne devrait-on pas, comme cela se pratique dans plusieurs établissements, avant de faire des excursions pendant les vacances, en faire durant l'année scolaire? Outre que ces excursions post-scolaires sont forcément restreintes et exclusives, elles ont l'inconvénient de n'avoir pas de résultat pratique immédiat. Ce sont là trois inconvénients, nous le voulons bien, compensés par l'avantage immense de former le goût esthétique de nos élèves; mais il serait encore préférable de parer à ces trois inconvénients. Et nous croyons que cela est possible grâce à l'organisation de promenades, faites par le professeur avec ses élèves au cours de l'année scolaire.

Ce sont ces promenades, que nous proposons comme moyen de former le goût chez nos jeunes gens. Nous voudrions en montrer le but, l'utilité et indiquer les principes qui doivent nous guider dans leur préparation, comme dans leur exécution.

Par ces excursions, que nous appellerions volontiers « *esthétiques* », il faut entendre des excursions, faites par le professeur avec ses élèves, durant l'année scolaire, dans différents buts :

1° Faire goûter les beautés de la nature environnante et apprendre à rendre les observations faites, les impressions perçues au cours de la promenade.

2° Faire apprécier la beauté d'une peinture, en examinant attentivement le coin de la nature, dont elle est la reproduction plus ou moins fidèle et par là, faire entrer les élèves dans les beautés mystérieuses de la nature.

3° Faire servir l'excursion de base à une étude approfondie d'un auteur, comme Chateaubriand, Bernardin de St-Pierre, René Bazin etc.

(1) Lecture faite au *Cercle pédagogique des anciens étudiants de l'Université de Louvain.*

(2) Juillet 1907 : L'esthétique de la montagne, par C. Dubois.

Il va sans dire que chacun de ces buts sera obtenu par une promenade spéciale : nous ne voulons parler ici que de ces excursions où l'on vise le premier but : faire goûter les beautés de la nature environnante et apprendre à rendre les observations faites, les im ressions perçues au cours de la promenade.

Nous ajoutons que ces excursions doivent *souvent* se terminer par un travail fait par les élèves : soit rédaction, soit analyse littéraire d'un morceau, soit analyse artistique d'un tableau. Nous disons *souvent* et non pas toujours, pour que ces promenades ne deviennent pas un épouvantail pour les élèves, à cause du travail qui en serait la conclusion inévitable. Au reste, quand nous avons mis ceux-ci en contact avec les beautés de la nature, quand nous les leur avons fait goûter, n'avons-nous pas déjà obtenu un résultat très appréciable?

Le goût ne se développe-t-il pas par la communion fréquente et de plus en plus intime avec la beauté?

L'énoncé même des différents buts qu'on se propose dans ces excursions, fait ressortir déjà bien clairement toute leur utilité. Précisons cependant ce point.

Un premier avantage à recueillir (et il est *fondamental*, quand il s'agit de former le goût) est de *développer l'esprit d'observation*, de donner plus d'acuité aux sens et plus spécialement à la vue et à l'ouïe.

Que de fois nos élèves, dans leurs promenades, se suivent comme des moutons de Panurge! A leur rentrée, vous leur demandez : « Eh bien! où avez-vous été? — « Je ne sais pas moi-même! répondent-ils.— Ce « moi-même » montre si clairement l'aveu embarrassé de leur « évaporation ». Qu'en résulte-t-il au point de vue qui nous occupe? C'est que, par suite de ce manque d'observation, leurs rédactions ne contiennent que des poncifs, des formules banales, dont les mots, et non le sens, les ont frappés; de là, ces comparaisons stéréotypées, ces expressions figées : ciel d'azur; prairie verdoyante, émaillée de fleurs; rayons bienfaisants du soleil, etc. : manque absolu, ou peu s'en faut, de pittoresque et de sain réalisme.

Pour combler cette lacune, rien de tel que d'associer nos élèves à la vie de la nature : d'un mot bien senti, la leur faire voir et admirer à toute heure, dans les matins indécis, les midis fulgurants et les couchants pleins de gloire des jours lumineux. Il faut les intéresser au cycle magnifique des saisons.

Il n'est pas jusqu'à l'hiver qui ne doive être utilisé pour le but que nous nous proposons. « Contre l'obscur, le ténébreux hiver je ne » blasphémerai pas, dit Maurice Barrès (1). L'hiver élimine l'éphé-

(1) Au service de l'Allemagne, p. 53. Paris, Fayard.

» mère, met en vue les solidités. Voici les troncs, le sol, les rochers. » J'embrasse mieux l'ensemble dans ce qu'il a de persistant. »

Cet esprit d'observation est comme la base du *goût* : celui-ci sera *dirigé*, *affiné* par ces excursions.

Le goût, espèce de conscience ethétique, qui doit toujours se guider d'après les règles immuables de la morale chrétienne et de la véritable beauté artistique, le goût, disons-nous, on ne peut le former qu'avec beaucoup de tact.

Il lui faut de l'*ampleur* comme de la *délicatesse*. De l'ampleur, pour juger sainement une œuvre d'art quelconque dans son ensemble; de la délicatesse, pour admirer jusqu'aux moindres détails d'un chef-d'œuvre, comme pour être choqué de la moindre imperfection.

Quel moyen plus approprié à sa formation que la contemplation d'un vaste paysage, où l'élève s'habitue à retrouver les grands traits du pinceau créateur, l'harmonie des couleurs, la profondeur de la perspective, etc.? Quel moyen plus approprié à sa formation que l'examen minutieux d'un petit coin de nature, dont on fait admirer les moindres beautés : un nid de fourmis — un nid d'oiseaux — une fleur? Il est tel morceau, tiré des descriptifs, que les élèves savourent, quand, avec notre aide, ils examinent d'un peu près la réalité que le morceau dépeint. Pour citer des exemples : des extraits de Bernardin de St-Pierre — le labour de septembre dans la *Terre qui meurt* — la moisson dans le *Blé qui lève*. Ajoutons, en passant, à ces premiers avantages, deux autres très importants dans les internats.

Que de fois n'avons-nous pas à nous plaindre de la banalité des conversations de nos élèves? Le respect humain, la gêne empêchent fréquemment l'un ou l'autre d'entre eux plus sérieux, mieux formé de traiter des sujets plus relevés. On peut, par ces excursions, leur faire contracter l'heureuse habitude de parler de ce qui les entoure, de discuter les beautés du paysage. Evidemment, il ne faut pas se payer d'illusions et croire que l'on va obtenir des résultats merveilleux.

Si, du moins, l'on arrivait à faire secouer cette gêne à l'un ou l'autre, à enlever ce cachet de pédantisme à certaines conversations qui ne le revêtent qu'à cause de leur rareté, si du moins l'on suggérait quelques idées plus larges à certains et si l'on inspirait des sentiments plus nobles à d'autres, il semble bien que pareil résultat compenserait déjà beaucoup de peines.

Mais voici un second avantage très appréciable : c'est de faire descendre le professeur de son piédestal et de montrer à ses élèves, qu'il n'est pas un dieu de l'olympe qu'ils doivent adorer — ou haïr, comme un être d'une autre nature qu'eux. Les liens se resserrent, la confiance s'en accroît d'autant.

Nous en arrivons à la *méthode de préparation*. Faisons remarquer tout d'abord qu'il n'est pas question de donner classe : c'est affaire de goût, d'appréciation personnelle. Dès lors, *pas de dogmatisme*, jusqu'à un certain point. Nous disons : *jusqu'à un certain point*, parce que, comme le fait remarquer le Père Verest (1) : « chaque spectacle a un » caractère et un symbolisme qui lui sont propres. Tout le monde » ne les découvre pas, ou, du moins, ne parvient pas à les démêler » avec netteté; mais lorsque quelqu'un les exprime ou prétend les » exprimer, il suffit d'avoir du bon sens pour reconnaître s'il dit vrai » ou s'il se trompe. Il faut absolument se conformer à ce jugement » universel. »

Ce caractère et ce symbolisme, propres au spectacle, seront comme le ton dans lequel on devra accorder les harpes éoliennes que constituent les âmes de nos élèves. Il faudra alors laisser ces harpes vibrer plus ou moins fort, selon la délicatesse de l'instrument; bien des modulations se mélangeront : tant mieux!

Citons un exemple : les ruines ont toutes leur caractère et leur symbolisme propres ; leur vue donne à tous la sensation de la brièveté et de la fragilité de la vie, de la rapidité du temps; elles inspirent le regret du passé. Ce caractère sera perçu plus ou moins vivement par les élèves d'après la délicatesse de leur âme, d'après leur tempérament littéraire, dirais-je; à ces sensations fondamentales, que l'on a plus ou moins consciemment et à des degrés divers, pourront s'adjoindre d'autres accessoires; mais il en sera toujours certaines, plus universelles et plus essentielles au spectacle. Relativement à celles-ci, le professeur pourra un peu dogmatiser, surtout au début.

Pour préparer sa promenade, le professeur devra évidemment la faire lui-même, en premier lieu. Il en profitera pour bien observer : pour une première fois, il faut laisser le moins de part possible à l'improvisation dans l'excursion; on risquerait sans cela de s'égarer dans des considérations inutiles et de faire un vain étalage d'érudition. Naturellement, il ne s'agira pas de rejeter une bonne idée qui surgirait au cours de la promenade, une observation à faire, un fait à constater. Non! mais il faut une étude préliminaire assez fouillée des paysages à examiner, une suite bien enchaînée d'observations à faire, d'objets à signaler, de contours à faire ressortir.

La route à suivre jusqu'au point de vue pourra du reste être émaillée de remarques intéressantes, pittoresques sur le paysage.

Puis, il faudra bien fixer ce paysage, le *délimiter*, déterminer l'*endroit*

(1) Manuel de littérature, p. 228.

d'où on le contemplera, *le point de vue* auquel on se placera pour le dépeindre, *l'ordre à suivre* dans la description (partir du premier plan, ou de l'horizon, etc)

Ce sont-là d'ailleurs les règles élémentaires à observer pour toute bonne description (1). Il faudra enfin préparer des *extraits d'auteurs*, s'adaptant le mieux possible au paysage à examiner.

Quels auteurs choisir? Avant tout, prendre dans la chrestomathie que les élèves ont à leur disposition, les morceaux les plus appropriés. L'analyse qu'on en fera, sera si attrayante et si fructueuse!

Ensuite les descriptifs s'imposent: Bernardin de St Pierre, Châteaubriand, André Theuriet (particulièrement recommandable), telle page de G. Sand, René Bazin, etc.

Enfin, pourquoi ne ferions-nous pas connaître nos auteurs belges? C. Lemonnier, G. Virrès, Eeckhoud, Kurth, Rodenbach, Carton de Wiart, Maurice des Ombiaux, Picard, et tant d'autres, qui ont écrit sur les différentes régions de notre pays.

Terminons par la *méthode d'exécution*.

Avant tout, plaçons-nous devant la réalité : abstenons-nous de l'embellir, ne soyons pas non plus trop pessimistes.

Nous nous trouvons devant un groupe de jeunes élèves, frétillants à l'idée d'avoir une bonne partie de plaisir : c'est cela pour eux avant tout, ne nous le dissimulons pas.

L'imagination est un peu en fièvre, les sentiments sont très spontanés, les impressions assez vives : autant de leviers, dont il faudra se servir pour les élever dans leurs idées et leurs sentiments.

D'autre part, outre qu'il faut tenir compte des natures apathiques, parmi celles qui sont plus exubérantes, que de banalité ne rencontrerons-nous pas? Que de remarques saugrenues ne nous fera t-on pas! Patience! à la seconde excursion, nous verrons déjà du changement.

Un point important, auquel il faut veiller, est que la *gaîté règne* : l'attention n'en sera que plus aisée et plus agréable, les impressions plus fraîches.

On devra *provoquer le plus possible de remarques intéressantes*, pittoresques, chez les élèves. Mais une première fois, ils sont tellement dépaysés, qu'une réelle difficulté se présente de leur faire desserrer les dents. Un bon moyen de vaincre cette difficulté est, selon nous, de lire une belle page qui provoque des réflexions sur le spectacle.

Nous avons fait, un jour, une excursion, dont le résultat devait être une rédaction sur « la forêt au printemps ». Nous avons com-

(1) Verest, ouvrage cité, p. 226 et 236.

mencé par lire une page de Kurth (1). Cette page, pleine d'un réalisme savoureux, a fait l'objet d'une petite analyse par manière de conversation. La glace était rompue ; la conversation était amorcée.

Comment continuer ? Ici, un grand principe intervient : les facultés de nos élèves sont très variées ; en matière de goût, une fois qu'on a maintenu les règles imprescriptibles de l'art et de la morale, il faut *laisser un libre champ aux talents de nos élèves.*

Si l'on ne doit pas, comme nous l'avons dit plus haut, déballer tout un fatras d'érudition, il est nécessaire cependant que *chacun y trouve son compte.* Pour cela, il faut *faire remarquer avec ordre différentes catégories d'objets.*

Pour continuer l'exemple cité tout à l'heure : la forêt au printemps, on pourrait faire remarquer, outre le paysage plus spécialement choisi, le bruit du vent dans les arbres ; les différentes manières dont sont agités les arbres par le vent ; les couleurs des nuages ; le vol des oiseaux et leurs chants ; les différentes teintes du feuillage, lorsque la brise montre le retroussis des feuilles ; un nid de fourmis, etc.

Après chacune des catégories examinées, le mieux serait de lire un extrait approprié. Pour cette excursion, nous avions lu du Bernardin de St-Pierre, Maurice de Guérin, Theuriet spécialement, G. Sand, Van Tricht.

Il est curieux de voir combien tel élève est frappé par telle observation qu'un autre a à peine remarquée. C'est là une condition indispensable pour *sauvegarder l'originalité de chaque élève.* Cette originalité sera maintenue et favorisée par l'*accueil sympathique fait à toute remarque :* il faut veiller ici, comme dans la correction des rédactions, à être indulgent et à stimuler le plus possible. L'encouragement a des effets bien meilleurs que la moquerie, le dédain ou la sévérité.

Tout en cheminant tranquillement, gaîment surtout, nous voici parvenus au paysage que l'on a choisi. Une fois qu'il a été bien délimité, comment le faire comtempler par nos élèves ? Laissons-les d'abord deux ou trois minutes tout entiers à l'examen de ce qu'ils voient. La chose est tellement neuve pour eux, ils sont tellement peu habitués à fixer leur attention sur un objet, que plusieurs seront distraits : un peu d'indulgence, alors ! Il est bon qu'ils sentent qu'ils *doivent* à l'aise comtempler un spectacle pour le graver dans leur imagination.

Pour leur faciliter ce travail de mémoire sensible, un principe que nous croyons utile d'appliquer, est de *comparer les grandes choses aux petites.*

Nous croyons trouver une preuve de la nécessité de l'application de ce principe dans notre langage courant, dans ces expressions

(1) E. Procès : Modèles français, tome III, p. 398. 3e éd. Schepens.

figées, rien moins que neuves. mais qui précisément par leur emploi continuel prouvent la tendance naturelle de notre esprit à rapprocher un vaste tableau de petits objets examinés à l'aise. D'un paysage, nous disons (et c'est banal) qu'il est *bordé d'arbres* : l'idée de bordure est empruntée au petit parterre, que nous pouvons sans bien grande difficulté nous représenter, et cette allée de sapins, par exemple, qui borne notre horizon, nous apparaît comme une bordure de buis autour d'un parterre où se trouvent des *bouquets* d'arbres, seconde comparaison analogue. Qu'une route poudreuse s'étale blanche et serpentante au milieu du paysage et nous croirons y voir le *ruban* qui orne une toilette de demoiselle.

Nous prenons, au hasard, dans R. Bazin des comparaisons qui confirment notre assertion : « Le soleil était déjà très penché. Il allait » atteindre la *ligne* d'ormeaux qui *bordait* le champ vers l'ouest, tiges » émondées, courbées par le vent de mer, terminées par une touffe » de feuilles en couronne, qui les faisait ressembler à de grandes » *reines-marguerites*. » (1).

« Au-dessous des terres plates, le soleil s'abaissait. On ne voyait » plus de son globe devenu rouge qu'un croissant mordu par les » ombres, et sur lequel un saule d'horizon, un amas de roseaux, on » ne sait quoi d'obscur, dessinait comme une *couronne d'épines*. » (2).

Faisons de ces comparaisons avec nos élèves, mais surtout faisons-les leur trouver et nous verrons que le paysage leur apparaîtra plus clair et plus compréhensible.

Il faudra alors rechercher les *éléments de beauté du paysage* : c'est ici qu'on doit laisser un libre essor aux facultés esthétiques des jeunes gens. L'un admirera un troupeau occupé à paître dans un pré; un autre, le ruisseau qui va se perdre dans les fouillis. Quelques-uns discuteront entre eux (oh ! bien simplement) sur la beauté d'un bois de sapin. En voici un qui voudrait ne pas voir cette nuée de corbeaux qui va s'abattre sur un champ. A ce propos, faisons remarquer la beauté particulière de chaque objet d'après le cadre donné : cette nuée de corbeaux sera très bien dans son cadre, lorsqu'il s'agira de ruines, par exemple.

Qu'il nous soit permis, pour terminer, de donner un exemple de rédaction, obtenu par ce procédé. Elle est faite par un élève de troisième latine : la voici *sans retouche* :

LA FORÊT AU PRINTEMPS.

Une immense nappe verdoyante recouvre la montagne, laissant ressortir des taches brunes par quelques déchirures. Au milieu des

(1) *La terre qui meurt*, p. 6, Paris, Colmann-Lévy.
(2) Ouvr. cité, p. 177.

ondulations, causées par le vent, se détachent, sombres, des guirlandes de sapin, qui, dirait-on, ne parviennent que difficilement à surmonter les flots des autres arbres.

Le plus majestueux de tous, le roi de la forêt, c'est le chêne. Ses branches rigides, il les tient parallèles au sol, comme si de son bras puissant, il levait le sceptre pour commander aux autres arbres Rarement, le vent parvient à balancer ses branches, en dessous desquelles, comme sous l'égide d'un puissant protecteur, se sont groupés différents arbustes.

Plus loin, au milieu du taillis, se balance mollement le bouleau, au tronc cuirassé de plaques blanches; plus loin encore, des arbres, dont on ne voit que la tige et qui sont disposés sans symétrie aucune comme des colonnes d'un colossal édifice, jetées pêle mêle. Les pins, sans courage, laissent pendre tristement leur vert feuillage : aucun rayon de soleil ne peut pénétrer ce tissu de verdure, fermé à la joie.

Tous ces arbres assistent, sans en pouvoir jouir, à un concert gigantesque. Depuis le coucou avec sa plaintive mélodie jusqu'au rossignol, qui lance ses accords au hasard, tout est ravissant. Tantôt un crescendo enlève l'âme, pour subitement la rejeter dans sa mélancolie première par un ralentissement imprévu. Tantôt c'est une petite voix fraîche qui s'élève : la mésange redit sa chanson.

En bas. sur le sol, ce n'est plus l'oreille qui est satisfaite; c'est la vue qui se complaît. Ce n'est qu'une mousse, de cette mousse douce et ouatée qui voit éclore les plus humbles, mais les plus belles fleurs : depuis longtemps, les violettes exhalent leur baume enivrant; depuis longtemps les pervenches ont ouvert au soleil leur calice bleu; depuis longtemps le myosotis azuré cache dans l'herbe sa petite tête.

C'est au milieu de ces rivages enchanteurs que coule, en riant de joie, le petit filet d'eau : il vient, revient, se tortille, comme s'il lui en coûtait de quitter ce palais féérique, comme s'il voulait, une dernière fois, se plonger tout entier dans le plaisir. Et puis les papillons : grands et petits, bleus, gris, blancs, jaunes, bruns, noirâtres même. Ne dirait-on pas des fleurs qui volent?

Ils se posent sur une violette, prisent l'odeur, s'envolent, reviennent, font un demi-cercle; mais ils doivent rendre visite à d'autres fleurs, ils entendent d'autres appels et s'envolent plus loin, grisés du parfum qu'exhale la forêt.

Et — le soir apparaît — le vent devient plus glacial; les fleurs ont soin de se fermer et de rassembler un nouveau baume pour le lendemain; les papillons ont hâte de s'enfuir; les oiseaux ne chantent plus; le ruisseau, qui tantôt riait, est impressionné maintenant par le silence qui plane sur la forêt; il clapote plus fort pour faire du bruit : ses petits bords dorment toujours comme la forêt.

DICTÉES FRANÇAISES

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

33. — *Les souvenirs.*

Bien des années s'étaient passées, me disait ma mère, depuis le our où je m'étais éloignée des lieux qui m'avaient *vue*[1] naître, et pourtant ils étaient toujours présents à ma pensée. Je voyais encore le vieux presbytère, les arceaux du clocher, l'aiguille du cadran, la mare où venaient se jouer les canards du village; puis c'*étaient*[2] les *passe-temps*[3] agrestes dans lesquels s'était écoulée notre enfance, à ma sœur et à moi. Ensemble nous avions cultivé des jardins, arrosé des fleurs, nourri des oiseaux, abattu des noix. Pas un cerisier du verger qui ne se distinguât pour moi de tous les autres, par les *mille*[4] souvenirs qui s'y rattachaient.

Quelque[5] nombreuses que fussent les années qui s'étaient *succédé*[6] depuis les jours de mon enfance, je me rappelais toujours la figure des deux gardes champêtres, figure dure, sévère et maussade. Je me souvenais des scènes que je les avais entendus faire aux petits pâtres, quand ces pauvres enfants ne retiraient pas assez vite *leurs*[7] troupeaux des champs ensemencés ou de la lisière des jeunes taillis. Ces choses simples, naturelles, uniformes, toutes entières dans mon souvenir, n'existent plus; les deux gardes étaient morts, une fabrique remplaçait le jardin, une maison avait été exhaussée sur l'emplacement de l'ancienne église, et moi seul semblais survivre à tout ce que j'avais aimé.

(*Dictées normales*, p. 112.)

1. Expliquez la variabilité ou l'invariabilité de ce mot. — 2. Expliquez l'accord du verbe. — 3 et 4. Rendez compte de l'orthographe de ce mot. — 5 et 6. Pourquoi ce mot est-il variable ou invariable? — 7. Expliquez l'emploi du nombre.

34. — *Le monde social.*

Le monde social, de même que le monde physique, se *trouve*[1] figuré par une énorme sphère soutenue dans le vide par la loi *toute-puissante*[2] de l'équilibre. Cette sphère, telle du moins que nous l'avons conçue, tourne et se meut sur un axe qu'on nomme argent, et *dont*[3] les deux pôles sont l'intérêt et la vanité. Le besoin est le méridien ou point de départ que l'on est convenu de choisir pour compter un nombre infini de degrés en *lesquels*[4] est subdivisée l'étendue de notre

monde. La fortune est l'échelle dont les hommes se sont servis le plus communément pour mesurer la distance que la naissance ou le hasard a *mise*[5] entre eux. Cet horizon qui s'éloigne à mesure que l'on approche et qui déjà s'est évanoui quand on arrive, s'appelle poétiquement l'espérance; c'est un nuage, un feu-follet qui nous attire insensiblement vers l'immense gouffre *où*[6] tout va périr, en le couvrant de sa vapeur illusoire. Quant aux éléments, on en a distingué deux, que je me suis proposé de vous faire connaître : ils se nomment le bien et le mal. On appelle antipodes la folie et la raison. On désigne sous le nom d'hommes onze à douze cents[7] millions de créatures à face blanche, jaune ou noire, que se croient des géants et ne sont que des pygmées qui apparaissent, s'agitent, se choquent et disparaissent pour faire place à d'autres.

(*D'après* Bréant dans Lepetit, *Cours supérieur*.)

Faites les remarques grammaticales suivantes : 1) accord du verbe; 2) orthographe grammaticale de cet adjectif composé; 3) emploi de ce pronom; 4) id; pourrait-on dire *en qui* ou *en quoi* ! 5) accord du participe; 6) emploi de ce mot; pourquoi est-il préférable à *dans lequel ?* 7) variabilité ou invariabilité.

35. — *Conseils aux jeunes gens.*

Jeunes gens, si vous aimez la liberté et le pays qui vous a *vus*[1] *naître*[2], il faut que vous fuyiez ce qui les a perdus. Loin de vous cette triste philosophie qui prêche le matérialisme, comme une doctrine nouvelle destinée à régénérer le monde : elle tue, il est vrai, mais elle ne régénère point, *quoi qu*[3]'on puisse dire. Soyez aussi persuadés qu'une liberté sans frein mène droit au désordre et à la dictature. Ne demandez donc qu'une sage liberté; et, quand vous l'aurez obtenue, *attachez-vous-y*[4] de toutes les puissances de votre âme. Ne fléchissez pas le genou devant la fortune, mais accoutumez-vous à vous incliner devant la loi, quelle qu'*en* soit *la*[5] rigueur. Entretenez en vous le noble sentiment du respect; sachez admirer; ayez le culte des *grands*[6] hommes et des grandes choses. Repoussez cette littérature énervante, tour à tour grossière et raffinée, *qui* semble s'être plu dans la peinture des misères de la nature humaine, qui caresse toutes nos faiblesses, *qui*[7] fait la cour aux sens et à l'imagination, au lieu de parler à l'âme et d'élever la pensée. Enfin défendez-vous de la maladie qui s'est emparée de notre siècle, ce goût fatal de la vie commode, incompatible avec toute ambition généreuse.

Explications grammaticales : 1, variabilité ou invariabilité; 2, fonction; 3, orthographe; 4, singulier; 5, emploi; 6, place; 7, répétition.

(*A suivre.*)

LIVRES NOUVEAUX.

F. CUMONT, Inscriptions latines des armées de l'Euphrate. Bruxelles, Hayez, 1907. 30 pp (Extrait des *Bull. de l'Acad. roy. de Belg*, 1907, n° 8).

J. DE MOT, Hellénisme et Académisme. Discours. Bruxelles, 26, rue des Minimes, 1908. 24 pp.

A. DUFRON, La coopération des parents à l'éducation de la jeunesse. 12 pp. Extr. de la *Revue des Humanités*, 1907.

E. J. GOODSPEED, Index patristicus sive clavis patrum apostolicorum operum. Leipzig. Henrichs, 1907. 3 m. 80.

EUG. HUBERT, Les Pays-Bas espagnols et la république des Provinces-Unies depuis la paix de Münster jusqu'au traité d'Utrecht (1648-1713). La question religieuse et les relations diplomatiques. Brux., Lebègue, 1907. 482 pp. 4°.

Z. KIENZLE, Die Kopulativpartikeln *et que atque* bei Tacitus Plinius Seneka. Diss. Tübingen, Heckenhauer, 1906.

W. KROLL, L'étude de la philologie classique en Allemagne. Conseils aux étudiants. Trad. franç. Louvain, Ch. Peeters, 1907. 0.50.

TH. LINDNER, Weltgeschichte seit der Völkerwanderung. V Bd. Die Kämpfe um die Reformation. Der Uebergang in die heutige Zeit. Stuttgart, G. Cotta, 1907. XII-518 pp. 5 m. 50.

L. LUETZEN, De priorum scriptorum argenteae quae dicitur latinitatis studiis scholasticis. I. Progr. Eschevege, 1907.

JULES MOUQUET, Les épigrammes de Léonidas de Tarente. Trad. du grec. Lille, Le Beffroy, s. d. 138 pp. 2 fr.

J. W. NAGL, Richard von Muths Einleitung in das Niebelungenlied. 2te Aufl. Paderborn, Schoeningh, 1907. 8 m.

P. PASSY, Petite phonétique comparée des principales langues européennes. Leipzig. Teubner, 1907. 1 m. 80.

L. RENARD, A propos de deux urnes cinéraires en plomb trouvées dans des sépultures belgo-romaines à Vervoz (Clavier). Imprimerie liégeoise Poncelet, Liège, 1906. 14 pp. (Extr. du *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*).

KURT RIEZLER, Ueber Finanzen und Monopole im alten Griechenland. Zur Theorie und Geschichte der antiken Stadtwirtschaft. Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht, 1907. 2 m. 40.

A. ROERSCH, Les aventures d'un gentilhomme flamand. François de Maulde (le philologue Molius). XVIe siècle. Bruxelles, J. Goemaere, 1907. 22 pp. Extr. de la *Revue générale*, 1907.

U. SCHRECKER, Das landesfürstliche Beamtentum in Anhalt. Breslau, Marcus, 1905. 4 m. 40. (Untersuch. zur deutschen Staats- und Rechtsgeschichte hrsg. von O. Gierke. 86 Heft).

L. VAN DER ESSEN, Études d'hagiographie médiévale. Louvain, Bureaux des Analectes, 30, rue de Bruxelles. 92 pp. (Extr. des *Analectes pour servir à l'hist. eccl.*)

F. VAN KALKEN, La fin du régime espagnol aux Pays-Bas. Thèse. Bruxelles, Lebègue, 1907. 292 pp. in-8.

J. P. WALTZING, Grammaire latine de G. Landgraf, traduite en français et adaptée au programme des athénées et collèges belges, 2e édition. Liège, Dessain, 1907. 3.00.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Godefroid Kurth, Le neuvième centenaire de Notger 5
Albert Counson, De la question de savoir si un Allemand peut avoir de l'esprit 7
Alph. Roersch, La vie universitaire en 1522 11

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

1. *Mrs A. Strong*, Roman sculpture (E. Remy) 13
2. *J. C. Bruce*, The hand-book of the roman wall (A. De Ceuleneer) . . 14
3. *A. W. Hodgman*, Verb forms in Plautus (P. Henen) 15
4. *L. Laurand*, Etudes sur le style des discours de Cicéron (E. Remy) . 16
5. *R. Woerner*, A. Roulerius, Stuarta tragoedia (A. Roersch) . . . 18

Langues et littératures celtiques.

6-8. *H. d'Arbois de Jubainville*, Táin bó Cúalnge. *P. Le Goff et A. Guillevic*, Vocabulaire breton. *Wh. Stokes*, St Moling (V. Tourneur) 19

Langues et littératures romanes.

9-10. *V. Giraud et J. Girardin*, Chateaubriand, Atala. *L. A. Molien*, L'œuvre de Chateaubriand (G. Doutrepont) 21
11. *E. Biré*, Ecrivains et soldats (Le même) 22

Langues et littératures germaniques.

12-13. *P. Leendertz*, Middelnederl. dramatische poëzie. *Le même*, Lanseloot van Denemerken (C. Lecoutere) 23
14. *J. Léopold*, Lehrbuch der deutschen Sprache (Le même) 24
15. Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte (H. Bischoff). . 24

Histoire et géographie.

16. *C. Van Overbergh et Ed. de Jonghe*, Les Bangala 26
17. *E. de Jonghe*, Les sociétés secrètes au Bas-Congo 27
18. *J. Parsy*, Saint Eloi 27

Philosophie.

19. *M. Couailhac*, Maine de Biran (A. Grafé) 30

Notices et annonces bibliographiques.

20-32. Publications de J. Nicole, F. Jacob, K. Wolter, G. Cohen et C. Bauer, J. Renault, E. Lavisse, E. Thouverez, Carra de Vaux, G. Goyau, H. Lorin, A. Springer, Meyer, L. de San 31

CHRONIQUE.

33-38. Catholic Encyclopaedia. Extension universitaire. Dialectologie romane. Dictionnaire wallon. Université de Liége : nominations. Bourses de voyages : lauréats 35

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

L'Abbé Wathelet, Un moyen de former le goût chez nos élèves 39
F. Collard, Dictées françaises (suite) 47

W Ap 27 '27

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 2. 15 FÉVRIER 1908.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITE DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.

SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à **M. F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnemment est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 2. 15 FÉVRIER 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

UN POÈTE INCONNU.

Poésies par Madame la Comtesse V. de Stainlein Saalenstein, précédées d'une préface de M. A. Thiernesse, curé d'Oneux. Paris, Fischbacher, 1908. 281 pp. 3 fr. 50.

A notre époque d'intense production littéraire, où l'on voit le marché inondé d'œuvres souvent artificielles, dont les auteurs sont poussés par l'intérêt ou la vanité, on est heureux de pouvoir saluer la venue d'un livre comme les *Poésies* de la Comtesse de Stainlein, où nous reconnaissons le vrai poète qui chante comme l'oiseau chante, par nécessité intérieure, pour rétablir l'équilibre rompu, pour épancher le trop-plein de son cœur, sans aucune préoccupation du public. Ces vers, en effet, qui s'étendent sur une période de plus de soixante ans (1842-1905) restèrent cachés à tous pendant de longues années ; plus tard, ils furent connus et en partie seulement de quelques privilégiés ; ils ne voient le jour à présent qu'en exécution d'une promesse faite par l'auteur à son fils mourant. Aussi sommes-nous tout de suite frappés par leur accent de sincérité, par leur caractère de spontanéité L'artiste, pour s'affranchir de sa pensée, l'a martelée dans une forme rythmique, elle a crié sa plainte pour l'apaiser, elle s'est abandonnée au rêve pour échapper à la réalité ou se complaire dans le charme d'un heureux souvenir du passé.

Ceux qui ont l'honneur de connaître la Comtesse de Stainlein verront à chaque page de ce livre des traces de sa haute et vaste intelligence, préoccupée des grands problèmes philosophiques ; ils sentiront parfois palpiter ce noble cœur dont la bonté restera sans égale. Quant aux autres, les amis, les intimes, ils la retrouveront tout entière ; ils pénétreront plus avant dans cette âme complexe toujours tourmentée, et lorsque par la pensée ils jetteront un coup d'œil d'ensemble sur cette longue existence si semblable à elle-même aux différentes époques, ils comprendront mieux celle qui a passé au milieu de ses frères heureux,

Comme une âme errant dans un songe,
Loin de la terre et loin des cieux. p. 112

Aurait-on soupçonné que la jeune fille fortunée, belle, exceptionnellement douée, si recherchée par le monde, extérieurement si enjouée, si enthousiaste, si charmeuse enfin, avait dans l'âme un mal indéfinissable qui la minait, grandissait avec sa raison, ravageait son intelligence et ne lui faisait accorder qu'une valeur bien relative aux avantages de la fortune ou de la naissance et même aux splendeurs de la création? Comme elle a dû souffrir de cette constante contradiction, voilée seulement par les apparences et qui creusait un abîme entre elle et son entourage, entre son état d'âme réel et sa manière de paraître !

« J'ai parfois dit au monde une sainte pensée ;
On se scandalisa de son étrange ardeur ;
On voulait enseigner à mon âme oppressée
L'humble frivolité, la modeste froideur...
S'ils savaient que le soir, je pleure sur ma couche,
S'ils savaient qu'en priant je me plains à mon Dieu...
Ah s'ils savaient combien ma croyance m'est chère,
Mais si je le disais, ils ne me croiraient pas ! p. 64-65

Pour satisfaire cet esprit infatigablement scrutateur qui, bondissant par dessus et à travers toutes les contingences, voulait pénétrer jusqu'à l'absolu et saisir l'essentiel, la philosophie, l'histoire, la sociologie ne suffisaient pas. Les connaissances ordinaires vite absorbées brûlèrent comme des brindilles dans cette flamme dévorante qui aurait voulu embraser le monde entier pour le débarrasser de ses scories. La mélancolie qui en résulta, ce mal de Dieu, si je puis ainsi dire, cette soif d'infini n'a rien de commun avec le satanisme de Lord Byron, ni avec la tristesse désabusée de Musset ; ce n'est pas non plus le *Weltschmerz* d'un Werther ou d'un René ; nous entendons ici une nouvelle corde de la lyre romantique :

J'aime, non comme vous d'une passion folle,
Pleine d'enivrements et de transports jaloux,
Car autour de mon cœur rayonne l'auréole,
D'un lointain idéal que j'implore à genoux ;
Pressentiment divin, mystérieuse essence,
Cet immortel amour au parfum virginal,
Aussi profond que l'âme, aussi pur que l'enfance,
Connaissez-vous ce mal ? p. 126

Qu'est-ce qui sauva notre poète du naufrage fatal ? Quelle planche de salut l'empêcha de sombrer ? Ce fut d'une part la foi, d'autre part l'imagination : la foi, d'abord et longtemps inquiète, tourmentée qui finit par devenir la foi naïve et simple des petits enfants, s'agenouillant respectueusement devant Dieu ; l'imagination, cette superbe puissance, pour parler avec Pascal, qui a ses heureux, ses sains, ses

riches et nous remplit d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison.

Je vois sous les forêts, sous les lointaines branches,
Passer, ô visions, passer vos robes blanches,
Et sur mon cœur la nuit descend ;
Mais vous m'avez laissé l'espoir et la prière,
Vous m'avez allumé des flambeaux sur la terre,
Des flambeaux du ciel, en passant ! *Les Rêves*, p. 78.

Ainsi j'ai traversé les océans de l'âme,
Et leurs pôles de glace et leurs zônes de flamme,
Vide où meurt la pensée, où disparaît la croix,
Où l'éternelle mort m'a dit en vain : Silence !
Je les ai traversés comme la mer immense,
Et, pauvre enfant, j'ai dit à l'Infini : Je pense !
J'ai dit à Dieu : Je crois ! *Dieu du passé*, p. 159.

Une tendance qui aurait pu aboutir sinon à la folie, du moins à un orgueil coupable, se trouve ainsi ennoblie, tempérée et ramenée dans des limites plus humaines. Mais combien tragiques furent ces luttes intérieures, ces alternatives continuelles de compréhension tranquille et de désespérance passagère devant l'Indéchiffrable ! Nous le sentons en parcourant ces pages vibrantes, nous le lisons entre les lignes.

O ! qu'elles sont frêles,
Les ailes
De l'esprit s'élançant toujours !
O ! qu'elles sont lentes,
Tremblantes !
Que de chutes et de retours !
C'est en vain que l'âme
S'enflamme
Pour un idéal adoré ;
Sans cesse elle tombe,
Succombe,
Dans un effort désespéré. *Les Ailes*, p. 258.

Que de lambeaux de cœur saignant laissés sur le douloureux chemin de la vie, surtout quand le doute, ce noir fantôme, voulant ressaisir sa proie, venait exaspérer les dispositions naturelles d'indépendance et de liberté, qui avaient toujours veillé dans le cœur du poète !

O vous qui me parlez de vos brûlantes larmes,
De vos chagrins profonds dans le cœur refoulés,
De vos nuits sans repos, de vos jours pleins d'alarmes,
De l'amour qui flétrit vos printemps désolés....
Autrefois, j'ai compris votre mélancolie,
Et sur vos fronts pâlis j'ai répandu des pleurs,
Mais il est d'autres maux pour lesquels on oublie
L'amour et toutes ses douleurs. *Le Doute*, p. 131.

Le doute ! Ah que ce nom, ce seul nom disparaisse,
Et le ciel n'entendra que mes cris de bonheur !
Je verserai la vie aux cœurs morts de tristesse,
Et mes yeux, dans la nuit, ne verront que splendeur !
Bravant des passions la cruelle puissance,
Calme, je marcherai sur vos lames de feu,
Et, veillant sur ma foi qui donne l'espérance,
Seule, je m'en irai vers Dieu ! *Ibid.* p. 133-134.

Ajoutez à ce drame intime de la pensée aux péripéties sans cesse renouvelées, les douloureuses déceptions éprouvées par un esprit noble et généreux, qui, souffrant de ne pouvoir résoudre d'une manière satisfaisante les grands problèmes philosophiques et sociaux, aurait au moins voulu créer une œuvre magistrale en musique, en peinture ou en poésie.

Si j'avais une voix, une voix grande et pure !
Si j'avais une harpe, une harpe de feu !
Si j'avais les accords dont vibre la nature
Quand la foudre et les vents chantent leur hymne à Dieu !

Oui, s'il pouvait chanter, ce cœur qui se déchire,
Si ma longue douleur pouvait gémir enfin !
Cet amour de mon Dieu, doux et brûlant martyre,
S'il trouvait un langage, un langage divin !

Un seul écho mourant de ta voix, Lamartine ! *Désir*, p. 104-105.

Mais hélas, ici encore, il fallait se heurter contre les barrières imposées par les limites des dons naturels. Oui, pour une âme éminemment sensible, dans laquelle les Psaumes de David, les poésies de Lamartine ou de Musset, d'Eichendorff ou de Novalis avaient un profond retentissement, pour un cœur exalté jusqu'à l'ivresse par les compositions d'un Mendelssohn, d'un Beethoven ou d'un Chopin, pour une artiste guidée par un goût infiniment sûr et pouvant juger en connaissance de cause un Raphaël ou un Michel-Ange — sentir de toutes parts des bornes vous couper les ailes, voilà certes un sort riche en conflits pathétiques et qui, avec la douleur, vous crée poète

« Je voulais bien souffrir, mais j'espérais chanter ». p. 118.
« Adorant la lumière, il faut languir dans l'ombre ». p. 120.

Ces tourments d'esprit et de cœur qui semblent être réservés aux privilégiés exempts de tout souci matériel et physique, font place plus tard à la douleur, aux regrets et à la mélancolie causés par la mort d'une mère tendrement aimée et qui n'avait jamais quitté sa fille. Cette plaie semble à peine cicatrisée quand survient le dernier coup, le plus terrible : la mort à 32 ans d'un fils unique, admirablement doué et qui avait laissé naître tant d'espérances. Qu'on lise par ex.

cette petite pièce sur la prairie où la mère et le fils se sont promenés peu de temps avant l'issue fatale, et l'on pourra jeter un regard dans l'infini de ce deuil.

« Aimer, de tant d'amour aimer une prairie,
Las et mourant d'exil la choisir pour patrie,
D'en haut dès le réveil se pencher pour la voir,
Et rêver tout le jour d'y pleurer tout le soir...
C'est triste, j'en conviens, — c'est étrange, sans doute,
C'est fou, pour le passant, si le passant m'écoute !
Et le monde sourit, si le monde m'entend !...
Et, plus que je n'ai dit, plus folle est ma folie,
Plus douloureux l'amour, le charme qui me lie,
Mais nul sage ici-bas ne me console autant.

Et le fil de la Vierge a tissé ses doux voiles,
Sur la blanche aubépine et ses gerbes d'étoiles... p. 235

Lisons aussi le beau sonnet *L'Alcyon* et nous serons attendris en pensant à la pauvre mère solitaire, poursuivie par le souvenir de son cher fils disparu :

Si blanc sur les flots noirs et si bleu sur la nue,
Fait pour l'immensité de l'azur et des mers,
Tu fuis, tu fuis toujours, âme ailée, éperdue,
A qui ne suffit point cet immense univers.

Plus prompt que l'ouragan, vers l'espoir et l'issue
Tu fends l'air et la foudre ; aux soleils, aux hivers,
Aux peuples dispersés, aux rivages déserts
Demandant à longs cris une zone inconnue !

Du fond de notre abîme un éternel effort,
Lutte et s'élance et monte et retombe sans trève :
Alcyon, Alcyon, est-ce à jamais un rêve ?...

Non, — mais de l'infini si lointaine est la grève !
Pour l'atteindre mon ange a pris un autre essor :
La seule aile rapide est celle de la mort. p. 232

Après les conflits intérieurs, les doutes métaphysiques, les alarmes, les scrupules, après les malheurs et les deuils que reste-t-il dans le cœur du poète ? Est-ce le pessimisme d'Alfred de Vigny, est-ce le désespoir ou la révolte, est ce l'amertume ou l'ennui ? Non, dans ces strophes abondantes et faciles, pleines d'espérance et de réconfort, on dirait que l'on respire le parfum bienfaisant de la forêt humide réchauffée par le soleil qui a succédé à l'orage. Toutes les dissonances, même celles qui ont exaspéré et fait vibrer à se rompre les cordes les plus sensibles et les plus intimes se résolvent chez la Comtesse de Stainlein en un harmonieux accord. Sous ce rapport, plus encore que dans la forme, elle est bien de l'école de Lamartine. Il ne pouvait

du reste en être autrement chez une personne qui, par son idéale bonté, a désarmé les ennemis et rempli les amis d'une admiration respectueuse.

Et maintenant que nous possédons ce volume de Poésies, le nom de la Comtesse Valérie de Stainlein vivra et son doux souvenir restera pour toujours attaché à plus d'une page de son beau livre.

EMILE WITMEUR.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

39. — **Raimund Oehler**, *Bilder-Atlas zu Cäsars Büchern de Bello Gallico*. Leipzig, Schmidt et Günther, 1907.

Aujourd'hui que l'enseignement intuitif prend de jour en jour une plus grande extension, nous voyons paraître un peu partout des livres destinés à cet enseignement. Et non seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre et en Italie, nous constatons, dans tous les domaines, les progrès de ces idées nouvelles.

Le livre dont nous allons parler est un atlas illustré pour l'étude de César.

Un atlas! Mais est-ce là chose si extraordinaire, va-t-on dire! Certes, si ce volume ne contenait que des gravures sèches et jetées sans ordre, avec une ligne apprenant à l'élève ce que chacune représente, ce ne serait guère neuf, car ce travail a été fait depuis longtemps. Mais c'est tout autre chose.

D'abord l'auteur, savamment, nous décrit d'une façon très complète l'armée romaine que César commandait. Et après avoir lu cette véritable dissertation, nous avons une idée bien nette de ce qu'était, en général, l'armée consulaire.

L'auteur nous explique alors l'ordre de bataille, c'est-à-dire la place qu'occupait au combat chaque légion, puis la tactique de César et de ses lieutenants, la marche de l'armée en pays ennemi, l'établissement d'un camp, l'importance des troupes alliées dans l'armée, la disposition des divers campements (infanterie-cavalerie), le système de fortification des Romains, la constitution des postes (diurnes et nocturnes), les rondes, les punitions, les récompenses, l'ordre des différents grades, les genres d'attaque, de défense, l'« artillerie » de campagne, etc.

Le second chapitre est consacré à la flotte romaine. L'auteur en une langue claire et précise, nous fait connaître la flotte de guerre

en général ; il nous décrit, spécialement, l'une après l'autre toutes les parties d'un navire. Il nous donne une classification très complète des vaisseaux composant la flotte romaine (*moneres*, *biremes*, etc.). Il nous détaille la façon de combattre sur mer des Romains ; il nous dit l'aménagement des ports de guerre, c'est-à-dire ceux où l'on garait les navires de guerre et enfin il nous parle des *naves onerariae*.

Puis M. Oehler passe à l'armement des Gaulois. Cette partie est nécessairement moins longue pour la bonne raison que le chapitre n'a pas besoin de tant de développement, vu l'état plus barbare et moins raffiné des habitants de la Gaule de cette époque. L'auteur se borne à nous indiquer l'équipement des soldats gaulois et à nous décrire leurs armes défensives et offensives.

Alors viennent les explications des 82 gravures et des 3 cartes qui se trouvent à la fin du volume.

Je ne puis évidemment pas entrer ici dans tous les détails de ces commentaires savants et d'ailleurs trop nombreux. Ce serait infiniment trop long. Je me contenterai — pour en donner une idée — de citer quelques gravures particulièrement intéressantes et bien reproduites. Commençons par dire que ces gravures ne sont pas de simples dessins plus ou moins bien faits par un dessinateur plus ou moins habile qui, d'après un texte, essaie de reconstituer la chose qui l'occupe. Non, ce sont des photogravures, des reproductions authentiques de pierres tombales, d'objets de musées, de bas-reliefs, de haut-reliefs, de motifs de colonnes, de chapiteaux, de peintures murales, de monnaies etc., toutes chosess dont on peut voir l'original à Mayence, à St-Germain-en-Laye, à Rome, à Aix-la-Chapelle, à Orange, à St-Remy, etc. Il faut remarquer une ou deux gravures particulièrement réussies. Je veux parler des gravures 48 et 52, l'une représentant le pont de César sur le Rhin (une reconstitution qui se trouve au musée de St-Germain), l'autre, une birème romaine (*biremes turrigera*).

Cette dernière est la reproduction d'un relief du temple construit à Préneste en l'honneur de la Fortune après la bataille d'Actium, relief qui se trouve aujourd'hui au musée du Vatican. Puis, il y a encore la photogravure d'une statue fameuse appartenant au musée Capitolin à Rome et représentant un Gaulois mourant. Cette œuvre anonyme fut achevée, dit-on, par le grand Michel-Ange. Ces trois gravures ont une puissance d'évocation particulière et sont remplies d'une intense poésie. Toutes du reste — peut-être sèches en apparence — deviennent profondément éloquentes par le savant et détaillé commentaire qu'en donne l'auteur.

Enfin nous trouvons à la fin de l'atlas le plan de quelques batailles

célèbres : la défaite des Helvètes (*Bell. gall.*, I, 23-26) — la défaite d'Arioviste (I, 42-53) — combat sur l'Aisne (II, 6-10) — la défaite des Nerviens (II, 16-27), — le plan de quelques villes dont César parle : Avaricum (VII, 14-31), Alésia (VII, 68-90), et une carte du plateau de Gergovia. Ces cartes sont également très bien commentées par l'auteur.

Bref, en tous points, ce livre est très intéressant, d'autant plus qu'il nous montre et qu'il nous explique les plus récentes découvertes ayant trait aux expéditions de César.

Je suis persuadé que cet atlas historique rendra de très grands services aux professeurs et surtout aux élèves.

J. J. Van Dooren.

40. — **M. Schamberger**, *De L. Papinio Statio verborum novatore.* M. Niemeyer, Halis Saxonum, 1907.

Dans le premier chapitre, l'auteur caractérise les poètes de la seconde moitié du premier siècle de notre ère : ce sont moins des poètes que des rhéteurs. Ils n'ont pas l'originalité des idées et de l'expression qui distingue les poètes de l'époque classique, Catulle, Virgile, Horace et Ovide. Ils sont réduits à demander à la rhétorique le moyen de dire, d'une façon artificielle et maniérée, des banalités désespérantes. Il n'y a qu'un seul poète qui fasse exception : c'est Martial. Ces poètes ont pourtant quelque chose de remarquable : ils ont forgé une nouvelle terminologie, en créant de toutes pièces un vocabulaire spécial, ou bien en faisant passer dans leur langue des mots grecs, des tournures attiques, ou enfin en rajeunissant quelques termes de la langue archaïque.

Après cette introduction générale, l'auteur traite, dans une première partie, des emprunts faits par Stace à la langue grecque. Pour ce qui est des noms communs, Stace en a introduit peu dans la langue latine. M. Schamberger les a recueillis et il les a classés d'après leur sens en cinq catégories :

1) des termes techniques employés par les rhéteurs grecs ; 2) des vocables désignant des *esculenta* ou des *unguenta* ; 3) se rapportant aux *aedificia* et *artificia* ; 4) au *supellex* ; 5) des *varia*.

Quant aux adjectifs patronymiques grecs, introduits dans la langue latine par Stace, avec une terminaison à peine différente, leur emploi est beaucoup plus fréquent.

Dans la seconde partie l'auteur traite des nouveaux mots latins : *substantifs* terminés *a*) en *tor* et *trix* qui commencent à se multiplier dans la langue post-classique ; *b*) en *tio* et *sio*, peu nombreux dans Stace du reste ; *c*) en *tus* et *sus* qui sont des abstraits ; *d*) en *men*, etc.

Les adjectifs nouveaux se terminent en *aris* et *alis*; en *anus* et *ianus*; en *inus*, etc.

Les adjectifs *composés* étaient fort en honneur chez les poètes épiques, tels que Virgile et Ovide; les poètes postérieurs n'en ont guère ajouté. La plus grande partie de ces adjectifs sont composés de la particule négative *in* et d'un adjectif.

Pour les adverbes, le vocabulaire de Stace présente peu d'innovations.

En ce qui concerne la création de *verbes simples*, Stace a été très réservé. Il est étonnant qu'il se soit abstenu de former de nouveaux verbes inchoatifs, ces verbes étant recherchés des poètes épiques. Au contraire, les verbes fréquentatifs se rencontrent en plus grand nombre chez lui. La multiplication des verbes composés est un phénomène caractéristique de tous les auteurs post-classiques et ici Stace est allé plus loin que ses contemporains : c'est surtout à l'aide des prépositions qu'il a formé de nouveaux verbes.

Enfin Stace donne à beaucoup de verbes une signification différente de celle qu'ils avaient chez les grands classiques. Les uns, qui étaient intransitifs, deviennent transitifs; d'autres se construisent avec un infinitif, tandis que le latin classique employait un supin ou *ad* avec le gérondif : la tournure française apparaît déjà. Les verbes composés d'une préposition ont un accusatif comme régime direct, tandis que le latin classique répète la préposition.

En résumé, la thèse de M. Schamberger est une contribution utile à l'étude de la lexicologie latine. L LUCASSEN.

41. — **P. Lehmann**, *Franciscus Modius als Handschriftenforscher*. München, O. Beck, 1908. 152 pp. gr. 8°. 7 m. (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, von Ludwig Traube, III Band, I Heft.)

Cet ouvrage est le fruit de longues et patientes études. L'auteur s'est efforcé d'identifier les manuscrits que l'humaniste belge Franciscus Modius a pu connaître, et de déterminer les bibliothèques qu'il a visitées.

L'utilité d'ouvrages de ce genre est incontestable; les humanistes et les érudits du XVIe siècle ont connu bien des bibliothèques dont les collections sont aujourd'hui dispersées ou totalement disparues et les renseignements qu'ils nous donnent permettent de reconstituer ou au moins d'essayer la reconstitution de ces riches bibliothèques. Modius fut un de ces infatigables chercheurs dont l'humanisme nous offre de si curieux types ; tantôt seul, tantôt en compagnie de son ami Carrion, il visita successivement les bibliothèques de Bamberg,

de Bonn, de Bruges, de Fulda, de Heisterbach, de Gembloux, de Cologne, de Combourg, de Mayence, de St. Bertin, de Siegbourg, de Ter Doest, de Würzbourg, y copiant et y collationnant des manuscrits.

Parfois, il recourait aux collections privées de ses amis, J. Susius, J. Postius, J. Weidnerus; lui-même possédait au reste une bibliothèque précieuse, dont le catalogue nous est heureusement conservé.

M. Lehmann a pu, grâce aux lettres publiées ou inédites de Modius, grâce à ses éditions nombreuses d'auteurs antiques, refaire l'histoire des expéditions scientifiques de notre compatriote et retrouver dans plusieurs bibliothèques modernes les manuscrits qu'il avait utilisés. Ce travail de benédictin est digne de tout éloge; il est fait avec le soin et la méthode qu'on reconnaît à la science allemande.

Il a encore un autre mérite, celui de l'originalité. Il inaugure presque ce genre de recherches en Allemagne. A l'heure actuelle, on ne s'occupe guère que des bibliothèques des humanistes italiens, Pétrarque, Boccace, Latino Latini, Muret, Fulvio Orsini, et ces travaux sont à peu près tous l'œuvre des savants français. Le succès, et l'importance des recherches de M. Lehmann prouve que l'activité de nos humanistes mérite d'attirer notre attention et que les « barbares » du Nord ont autant fait pour la science et la civilisation que les hardis travailleurs du midi. (1) TH. SIMAR.

42. — Dom **Fernand Cabrol**, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*. Fasc.-XIII. Baptême-Bassus. Paris, Letouzey et Ané, 1907. 5 fr. le fasc.

Ce fascicule XIIIe forme les colonnes 289 à 608 du tome II. Il contient vingt articles de longueur très inégale; en effet trois d'entre eux, *Baptême*, *Baptistère* et *Basilique* forment presque un volume chacun. Il semble qu'il y ait excès pour un dictionnaire, ce genre d'ouvrages étant destiné surtout à être consulté rapidement. Mais ce n'est pas ainsi que l'entendent dom Cabrol et ses collaborateurs, dont le principal et le plus fécond est toujours dom Leclercq. Ils traitent à fond les articles importants, citent les sources et les discutent même, et mentionnent les travaux modernes. Ceux qui sont pressés de voir la fin de l'entreprise et ceux qui demandent avant tout un livre donnant en peu de mots l'état de la science, se plaindront sans aucun doute. Les archéologues, gens patients, qui aiment à tout approfondir, attendront avec résignation et... ne seront plus là pour

(1) Ajoutons que M. Lehmann n'a pas manqué de mettre à profit les travaux de notre collaborateur, M. Alph. Roersch, à qui le livre de M. Lehmann a fourni l'occasion d'une nouvelle étude sur Modius (*Musée Belge*, 15 janv. 1908).

voir la fin. N'insistons pas : ce n'est pas à nous de tracer un plan à dom Cabrol, et disons qu'il continue à bien remplir celui qu'il s'est tracé.

Dom P. de Puniet donne la fin de son article sur le *Baptême*, commencé dans le fascicule précédent (col. 251-346). Ils étudie les rites orientaux (alexandrin, syrien, byzantin) et occidentaux (romain, africain, ambrosien, gallican, mozarabe, celtique), puis l'acte baptismal et sa formule dans les différentes liturgies. La bibliographie occupe les deux dernières colonnes.

Un article spécial est consacré par dom H. Leclercq au *Baptême de Jésus* (col. 346-380). Il étudie d'abord les textes, puis les représentations artistiques de cet épisode. Il distingue l'influence occidentale (fresques, bas-reliefs, mosaïques, ivoires) et les influences égyptiennes (ivoires, miniatures, haut-relief, fresques, menus objets). Cet article est illustré de 30 gravures.

La question du *Baptême des morts* ou pour les morts est traitée par W. Henry (col. 380-382). Celles du baptême des cloches et des enfants sont renvoyées aux mots *Cloches* et *Enfants*.

Le *Baptistère* a été l'objet d'un long article de dom H. Leclercq. Nous en donnons le sommaire : baptistères improvisés, domestiques ; leurs noms; leur distinction de l'église. Architecture. Dispositions. Adduction et écoulement de l'eau. Décoration. Distinction des sexes. Conciles dans les baptistères. Autels. Dédicace. Vocable. Admission. Droit d'asile. Droit d'étole. Fermeture. Baptistère provisoire, dans les catacombes. Baptistères à Rome, et dans les différents pays. Article richement illustré de 60 figures.

De dom Leclercq encore une notice sur l'église de *Baqouza*, dans la Syrie orientale (col 469-478), sur *Barabbas* (col. 478), sur la *Barbe* (col. 478-493) et sur *Bardesane* (col. 493-495). Le curieux article sur la barbe traite de la barbe chez les anciens (port, coupe et rasure), chez les chrétiens, les moines, les barbares, dans la liturgie. Suivent quelques mots sur la *Barette*, coiffure ecclésiastique, par W. Henry. Dom Cabrol traite de la légende et du culte de l'apôtre *saint Barnabé* (col. 496-498). *Baronius* est renvoyé au Dictionnaire d'histoire ecclésiastique. L'article sur *saint Barthélémy* (identification avec Nathanël. Légendes. Reliques et Fêtes) est du P. B. Zimmermann. Le P. Pargoire est l'auteur des dix colonnes sur *saint Basile de Césarée* et les *Basiliens*. Il expose l'idéal monastique de S. Basile, son action monastique, examine ses écrits ascétiques, l'influence de la tradition basilienne et des écrits basiliens.

Enfin les articles *Basilic* (lampes et ivoires représentant le Sauveur foulant aux pieds un animal fabuleux. *Ps.* 90, 13), les *Basilidiens*

(objets se rapportant à la secte basilidienne) et *Basilique* sont de la plume infatigable de dom H. Leclercq. Nous avons ici un traité complet sur la basilique chrétienne, avec 59 figures. Le sujet a été récemment étudié par l'auteur dans son *Manuel d'archéologie chrétienne*, un livre qui mérite d'être signalé (Paris, 1907. 2 vol.). Dom Leclercq recherche l'origine de la basilique chrétienne; il en décrit les divers types, les parties et les dépendances. Nous ne ferons qu'une observation de détail. Les textes païens, dit-il, nous montrent des païens réunis dans la maison d'un des membres de la confrérie dont les uns et les autres font partie. Une inscription, ajoute-t-il, mentionne la réunion d'un collège dans la maison de Sergia Paullina. Et il cite le *Collegium quod est in domu Sergiae Paullinae*. Nous avons sept inscriptions qui mentionnent ce collège (1). Son nom n'a pas le sens que lui attribue dom Leclercq : il désigne tout simplement un collège domestique (2), c'est-à-dire composé des esclaves et des affranchis de Sergia Paullina, qui n'en faisait naturellement pas partie elle-même. *Quod est in domo* ne signifie rien d'autre. J. P. W.

43. — **A. Schaefer**, *Einführung in die Kulturwelt der alten Griechen und Roemer*. Hannover, List et Berlin, Carl Meyer, 1907. 270 pp. in-8°. 3 m.

Ce livre s'adresse aux élèves qui n'apprennent pas le grec ni le latin. M. Schaefer est d'avis que la connaissance de la civilisation antique est nécessaire à la haute éducation intellectuelle. Il se rend bien compte aussi que les jeunes gens qui n'ont pas vécu dans l'antiquité sont incapables de rien comprendre à Homère ou à Virgile, à Sophocle ou à Térence, à la littérature classique en général. Il veut donc les « introduire » dans le monde antique. Il leur décrit la Grèce et il leur raconte les fables mythologiques et héroïques ; puis il leur dit quelques mots des auteurs anciens et des écoles de philosophie.

Le livre est bien fait et instructif. C'est ainsi que la description de la Grèce n'est pas purement géographique ; quand l'auteur parle de l'Élide, il fait connaître le sanctuaire d'Olympie, le Zeus de Phidias, etc. On est étonné de voir tout ce qu'il a réuni de notions intéressantes en 242 pages. Dans son texte, il a enchâssé les plus beaux passages des auteurs grecs et latins, traduits en allemand (en vers, si ce sont des poètes). Mais, après ces éloges, nous lui ferons une objection. Ou les élèves apprennent le grec et le latin et ils auront le temps de s'assimiler toutes ces notions et aussi ils seront

(1) Cfr. J. P. Waltzing, *Étude sur les Corporations professionnelles des Romains*, t. IV, p. 172.

(2) *Ibid.*, p. 153-177.

en état de les comprendre ; ou ils n'apprennent pas le grec et alors leur temps est consacré à autre chose : l'antiquité restera à peu près pour eux un livre fermé. J. P. W.

44. — **L. Van Miert**, S. J., *Bloemlezing uit Ovidius, Catullus, Tibullus, Propertius, Martialis en Juvenalis*, voor de middelste en hoogste klassen der Gymnasia bewerkt. Leiden, Théonville, 1907. 340 pp. 8°. 2 fl. 45.

Ovide occupe la plus grande partie de ce volume : après une introduction sur la vie d'Ovide, sur sa grammaire et son style et sur sa métrique, nous trouvons 37 extraits des Métamorphoses (174 pp.), 19 des Tristes (50 pp.) et 13 des Fastes (35 pp.). Le reste du volume (environ 75 pp.) est pris par 18 passages de Catulle, 4 de Tibulle, 2 de Properce, 37 épigrammes de Martial, 3 extraits assez longs de Juvénal et quatre pages de sentences tirées d'Ovide et de Juvénal. Les extraits de chaque poète sont précédés d'une courte notice sur sa vie et sur le mètre qu'il a employé.

Les textes sont empruntés aux bonnes éditions ; le commentaire est d'une sobriété et d'une concision voulues, mais il donne, avec exactitude, ce qui est nécessaire aux élèves pour préparer la lecture. Les morceaux sont bien choisis. Cette anthologie est, du reste, destinée à des établissements où les Métamorphoses d'Ovide ne sont pas inscrites au programme. J. P. W.

Langues et Littératures celtiques.

45. — **C. Jullian**, *Histoire de la Gaule*. I. *Les Invasions gauloises et la Colonisation grecque*. II. *La Gaule indépendante*. Paris, Hachette 1908. 2 vol. de 530 et 557 pp. in-8°. Chaque vol. 10 frs.

Depuis plusieurs années, on savait que M. C. Jullian préparait un travail d'ensemble sur l'histoire de la Gaule. Mais nul, je pense, ne s'imaginait qu'il aurait les proportions monumentales que lui a données son auteur : deux volumes sont publiés, et ils nous conduisent seulement au moment où César va apparaître. Le savant professeur du Collège de France en annonce quatre autres encore pour nous amener jusqu'à la fin de l'empire romain. Jamais on n'aurait pensé qu'il était possible de retracer avec une telle ampleur, et ce, exclusivement à l'aide des sources de première main, le passé ténébreux des terres gauloises.

On a beaucoup écrit sur les Gaulois, depuis Dom Martin et Siméon Pelloutier ; le XIXe siècle a vu la production de toute une bibliothèque. Et cependant que de points restent encore obscurs. Le travail de

M. Jullian apporte des solutions nouvelles en beaucoup de cas; il n'expose jamais que la manière de voir de son auteur; il ne refute pas les opinions contraires, mais on trouve celles-ci soigneusement mentionnées dans les notes. C'est au lecteur de juger; il a en main toutes les pièces du procès, et M. Jullian expose ses thèses dans une langue si noble, si élevée, avec des arguments si logiques et si persuasifs, que, bien souvent, on ne songe même pas à discuter ses conclusions. Comme beaucoup de théories sont nouvelles, c'est sur elles que j'insisterai tout particulièrement.

Le premier volume s'ouvre par un exposé net et précis de la géographie physique de la Gaule dans l'antiquité, puis de la situation spéciale qui y était faite à l'homme à la fois par la position de ce territoire dans le monde ancien, et par les ressources et les obstacles que la nature présentait aux habitants. Il y a là trois chapitres qui me paraissent absolument définitifs (1).

Les premières populations historiques que rencontre M. Jullian sont les Ligures. C'est une théorie qui a été énoncée pour la première fois par Roger de Belloguet, qui a été reprise par M. d'Arbois de Jubainville, et que M. Jullian développe avec plus de précision encore. D'après lui, — et les auteurs anciens qu'il cite à l'appui de ses dires semblent lui donner raison — non seulement la Gaule toute entière, mais encore la Belgique aurait été couverte par les Ligures.

Pour étayer sa thèse, M. Jullian a voulu se servir de la linguistique. Sur ce terrain, il a été moins heureux : il est difficile de tirer profit d'une langue dont on ne connaît que cinq mots.

L'auteur a voulu en expliquer un, le nom ligure du Pô, et il s'est laissé induire en erreur par la trompeuse analogie de forme qu'il présente avec un mot allemand (2). De même, dans l'étude de la toponymie ligure, M. Jullian s'est laissé entraîner par sa « vision ligure », et il s'est certainement égaré sur beaucoup de points : les noms Dives, Divonnes, Divettes, Bièvres, Beuvrons, Ardennes etc., appartiendraient d'après M. Jullian, non point au celtique, mais à la langue des Ligures. Or, tandis que nous ignorons quels furent les prototypes ligures de ces mots, la grammaire comparée des langues celtiques nous permet de les interpréter. On les attribue donc avec

(1) A propos des sources [illegible] on pourrait ajouter à toutes celles qui sont énumérées celle que Pline l'Ancien signale dans la *civitas Tungrorum*, et citer tout au moins le nom de Spa, le Vichy belge.

(2) Page 123. *Bodincus* = *bodenlos*. Malheureusement all. *Boden* = scrt *budhnas*, lat *fundus*, v. irl *bond*, soit un idg. *bhudhno* ou *bhudnm*(e)*no*, et non une racine *bod* — comme le croit M. Jullian. *En* n'est pas un suffixe, dans *boden*, il fait partie de la racine

raison au gaulois, tandis qu'il me paraît y avoir une défaillance de méthode à interpréter *obscurum per obscurius*. Le problème de la langue et de la toponymie ligure devrait être étudié à nouveau en dehors tout esprit de système par un indo-germaniste qui aurait approfondi au préalable tout ce que nous savons de l'histoire de ce peuple.

Cette réserve faite, l'évocation que fait M. Jullian de la civilisation ligure en Gaule est très neuve, très vivante et très vraisemblable, bien que parfois exclusivement basée sur l'hypothèse. Tout ce qu'il dit du tempérament physique et moral de ce peuple, de l'agriculture, de l'art et de l'industrie, est étayé sur de solides preuves; le tableau qu'il fait de la religion et des rites est très croyable, et celui qu'il trace des sépultures ligures est une bonne synthèse archéologique. Il a sur les monuments mégalithiques en général et particulièrement sur ceux de l'Armorique des aperçus tout à fait personnels. Jusqu'ici, on n'a pas, que je sache, expliqué de manière satisfaisante l'accumulation formidable de dolmens et de menhirs que l'on observe en Armorique. M. Jullian voit la cause de ce phénomène dans les croyances religieuses des Ligures. Il remarque d'abord que plus on approche du rivage plus ces monuments sont nombreux; que d'autre part les plus considérables s'entassent sur quelques lieues de littoral. Il en conclut que c'est l'Océan qui a attiré le monde des trépassés. Les plus anciens peuples de l'Europe barbare ont cru que les morts immortels s'en allaient par de là l'Océan vers des îles lointaines et bienheureuses; les Ligures auraient eu la même croyance; or, l'Armorique était la partie du pays qui s'avançait le plus loin dans la mer; c'est dans le Morbihan que l'Océan pénètre le plus profondément avec ses courants rapides. Pour éviter à leurs défunts un long voyage par terre, les Ligures auraient enterré leurs morts au bord de cette mer qu'il fallait traverser, et ceux de l'intérieur auraient transporté leurs défunts les plus illustres jusqu'à l'endroit le plus favorable pour commencer la mystérieuse traversée d'outre-tombe. L'hypothèse, on le voit, est des plus séduisantes : elle dissipe l'obscurité qui entoure le colossal cimetière qu'est l'Armorique.

Après avoir ensuite retracé l'histoire de la fondation de Marseille, M. Jullian aborde le problème de l'origine des Celtes. Tout d'abord, il renverse complètement la théorie actuelle. Celle ci, qui a été surtout exposée par M. d'Arbois de Jubainville, plaçait l'habitat primitif des Celtes sur le Haut-Danube et le Mein, en s'appuyant sur la toponymie. Reprenant la tradition druidique, connue par Amnien Marcellin, M. Jullian situe le domicile des Celtes avant l'invasion sur les côtes extrêmes de la Mer du Nord, Frise et Jutland. Par Celtes il n'entend que les Gaulois ; il se refuse à ranger sous ce nom les

populations de Grande-Bretagne et d'Irlande parlant des idiômes que nous appelons aujourd'hui celtiques; il voit en elles les descendants de Ligures : je fais à cet égard les mêmes réserves que j'ai formulées à propos de la toponymie ligure : nous ne connaissons pas la langue des Ligures, tandis que la grammaire comparée des langues celtiques contemporaines explique le Gaulois. C'est là, à mon sens, ce qui indique la parenté des populations. Ceci n'empêche nullement qu'il y ait eu antérieurement des Ligures en Irlande et en Grande-Bretagne.

Les Celtes semblent avoir été chassés de leurs demeures par quelque gigantesque raz de marée. Tous cependant ne quittèrent pas leur sol cette première fois; une partie d'entre eux seulement se dirigea vers le sud en suivant les côtes, semble-t-il; ils franchirent le Rhin, traversèrent la Belgique et allèrent s'établir dans la Gaule centrale. Une rapide fusion se fit entre Ligures et Celtes, tandis que dans le nord de la Belgique les Ligures repeuplaient leurs terres dévastées par l'invasion. C'est de la Gaule que partirent ensuite les peuplades qui conquirent l'Italie et mirent Rome un moment en danger, puis celles qui s'établirent sur le Danube et en Orient, et enfin celles qui s'emparèrent du nord de l'Espagne.

Tandis que les Celtes s'étendaient au sud et à l'est, les Belges, qui formaient le rameau celtique resté dans les plaines de la Basse-Allemagne, se mirent à leur tour en mouvement; une séparation de plusieurs siècles avait fait se différencier leurs mœurs et leur langage de celui de leurs frères partis antérieurement. Ils formaient un intermédiaire entre eux et les Germains. Les Belges s'établirent dans la Belgique actuelle, refoulèrent diverses peuplades qui s'étaient fixées dans le sud de notre pays, se déversèrent dans les vallées du Doubs et de la Saône, et le long des lacs de Neuchâtel et de Genève, tandis que leurs tribus avancées occupant le Valais pénétraient jusqu'en Italie.

Mais, les Celtes ne furent pas les seuls barbares qui envahirent la Gaule. Du sud vinrent les Ibères qui en occupèrent le sud-ouest. A cette invasion se rattache le problème de l'origine des Basques et de leur langue l'*eskuara*. La plupart des auteurs qui se sont occupés de cette question voient dans les Basques les descendants des Ibères, et c'est, je pense, l'opinion qui fait autorité. Quelques autres dont le chef est M. Vinson, reculent la formation de ce peuple mystérieux jusqu'aux temps préhistoriques; d'autres enfin la reportent au moyen âge. M. Julian émet une hypothèse nouvelle. Il voit dans la complexion physique et morale des Basques un produit de leur situation géographique et des conditions politiques dans lesquelles a vécu leur

pays. Quant à la langue, il constate que quatre cinquièmes des mots se ramènent au latin, au celtique, à l'espagnol et au gascon, « langues qui ont résonné sur les côtes et les grandes routes du Pays Basque ». Le dernier cinquième se composerait de sédiments laissés par les Ibères et les Ligures qui formeraient le fond de la population. Malgré l'ignorance dans laquelle nous sommes de l'ibère et du ligure, c'est là l'hypothèse la plus vraisemblable de toutes celles qui ont été formulées.

Le premier volume renferme en outre un tableau de la civilisation gauloise hors de la Gaule, c'est à dire en Thrace et en Phrygie, sur le Pô et le Danube ; l'auteur constate que l'immense empire celtique (M. Jullian dit le monde *gaulois*) ne constitua jamais ni un état ni une fédération ; chaque cité vivait par elle-même et pour elle-même ; tout état gaulois prit insensiblement une physionomie propre déterminée par les conditions de voisinage ; il n'y eut pas d'unité politique celtique.

Vient ensuite une histoire de l'Empire de Marseille, de ses luttes contre Carthage, les Etrusques et les Gaulois, et de l'extension de son commerce. Le voyage de Pythéas vers le nord y est retracé avec précision et clarté.

Enfin, après avoir suivi pas à pas Hannibal et les Barcas dans leurs traversées de la Gaule, M. Jullian examine ce qu'était la Gaule après les guerres puniques et pourquoi cette contrée devait sous peu succomber devant les légions romaines.

Les guerres puniques avaient donné aux Romains le goût de l'expansion guerrière ; elles avaient provoqué la conquête définitive de la Gaule du Pô, et la soumission de l'Espagne ; d'autre part Rome devenait de plus en plus l'incarnation de l'hellénisme et l'unité absolue de son empire lui donnait un formidable avantage sur les populations gauloises.

Rome avait en Gaule une alliée, Marseille ; Marseille, soit faiblesse, soit intérêt mal compris, laissa fréquemment intervenir Rome en sa place, et, jusque dans son monnayage, finit par subordonner ses traditions commerciales aux affaires des Romains. Tout en paraissant se désintéresser de la Gaule, Rome y faisait donc déjà sentir son influence.

Et quant à la Gaule elle-même, pendant le siècle qui sépare l'invasion d'Hasdrubal de celle des Cimbres, elle vécut pour ainsi dire sédentaire ; Celtes et Belges, maintenus dans le territoire qu'ils s'étaient conquis, s'y organisèrent une vie locale, déterminée par leur caractère, leurs traditions et la nature du pays.

C'est cette civilisation que M. Jullian étudie dans son deuxième

volume. Pour l'éclairer, il renonce à se servir des documents du moyen âge irlandais et gallois, pour plusieurs motifs qu'on ne peut passer sous silence : 1° aucun historien ancien ne nous apprend que les Gaulois (lisez Celtes) aient pénétré dans les Iles britanniques; la conquête belge y fut incomplète, et rien ne prouve que la civilisation des Belges et des Celtes s'y soit propagée par le commerce; 2° douze siècles se sont écoulés entre la rédaction des documents celtiques modernes et l'époque gauloise : tout a pu changer; 3° les documents irlandais et gallois sont des œuvres artificielles, pleines de fantaisies et de remaniements; 4° les analogies constatées entre le monde gaulois et irlandais ne seraient pas différentes de celles que l'on peut retrouver entre la civilisation irlandaise et la civilisation grecque ou germanique.

Ces arguments ne sont pas décisifs : la parenté des langues celtiques modernes avec le gaulois, parenté qui a été démontrée d'une manière tout à fait certaine par la grammaire comparée, établit celle des peuples; de ce que aucun historien ancien ne nous a conservé le souvenir du passage des Celtes en Angleterre et de là en Irlande, il ne suit nullement que ce passage n'ait pas eu lieu. Remarquons que M. Jullian situe le berceau des Celtes, précisément à l'endroit d'où sont partis bien des siècles plus tard les Angles et les Saxons. Pourquoi, alors que la linguistique nous l'indique, les Celtes n'auraient-ils pas frayé la voie maritime qui conduit de l'embouchure de l'Elbe aux côtes d'Angleterre? Evidemment M. Jullian a raison d'être très prudent par rapport aux documents irlandais et gallois : ils sont tardifs et altérés par des influences poétiques; mais ce n'est pas une raison pour les déclarer inutilisables. ils renferment des traditions précieuses. Le dernier argument de M. Jullian est en effet exagéré : les analogies que l'on découvre entre le monde gaulois et le moyen âge irlandais sont autrement précises que celles dont on a constaté l'existence entre les civilisations irlandaise, d'une part, germanique et grecque d'autre part. Ce n'est pas le lieu de les exposer. Je renvoie pour cela à l'introduction que M. E. Windisch a mise en tête de son édition du *Tain bó Cúalnge* (Leipzig, 1905) et en général aux divers ouvrages de M. H. d'Arbois de Jubainville.

M. Jullian montre la population des Gaules qui, d'après lui, s'élevait à environ 20 à 30 millions d'hommes, répartie en tribus et en peuplades; celles-ci faisaient partie de fédérations permanentes dans le sud, temporaires dans le nord. Il expose très clairement comment le groupement par peuplade paraît avoir été déterminé par les relations stratégiques et économiques, mais les pages qu'il consacre aux noms de ces peuplades sont de celles qui comptent parmi les

plus malheureuses de l'ouvrage : elles sont pleines d'étymologies inexactes et contradictoires (1).

La tribu avait ses institutions propres et une autonomie relative. L'esprit d'indépendance des Gaulois et les rivalités entre les tribus d'une même peuplade furent une des causes de la faiblesse des peuplades; anciennement, à la tête de celles-ci se trouvait un roi; au IIe siècle avant Jésus-Christ ce dernier fut remplacé par les magistrats, surtout dans la Celtique. Le pouvoir se trouva dès lors partagé entre les magistrats, les sénateurs et le peuple. Les membres de la cité devaient conformer leur vie aux principes reconnus bons par les générations qui les avaient précédés. La vie politique créa des lieux de défense et de rendez-vous qui étaient comme le cœur de la peuplade; il y avait donc chez les Gaulois un acheminement vers le régime municipal. L'établissement de ce régime fut entravé par l'organisation de la société et par la religion.

La première était composée d'esclaves et d'hommes libres, mais ces derniers formaient la plèbe et la noblesse, et la noblesse, elle aussi, comportait une hiérarchie; ceux de ses membres autour desquels la richesse, la naissance ou la bravoure groupe la plus grande somme de compagnons ou de serviteurs, tiennent en échec la justice, les lois, le magistrat.

D'autre part, dans la cité, les druides formaient une puissance concurrente du pouvoir politique. Pour expliquer l'origine des druides qui n'apparaissent que dans la seule Gaule, M. Jullian émet une hypothèse nouvelle. Pendant les guerres de conquête, on remarque que les rois sont à la fois généraux et grands-prêtres. Après l'établissement des Celtes en Gaule, les rois n'exercent plus d'attribution religieuse. M. Jullian en conclut, qu'après la fin des migrations (entre 300 et 200) la séparation des pouvoirs s'est faite, et que les fonctions religieuses ont été dévolues aux druides. Comme évolution parallèle, il signale à Rome l'institution du *Rex Sacrorum*, en Attique les φυλο-

(1) *Petrocorii* et *Tricorii* n'ont rien à faire avec les *Tarbilli Quattuorsignani* et les *Cocosates Sexsignani* de PLINE IV, 108; la vraie étymologie est celle que M. Jullian dédaigne (irl. *caire* armée), on *ne* peut *pas* songer à quelque chose comme *curtis* ou *curia* (= co-uiria); Eburones (cf v. irl. *ibhar* if, c'est-à-dire ceux de l'if, probablement les fils de l'if) n'est pas traduit de moins de quatre manières différentes en deux pages : les descendants d'Eburos, les fils du Sanglier, les fils de l'If et les Meurtriers! Les *Bituriges Cubi* n'ont jamais été traités de *Cubes*, pour la bonne raison que le *cubus* latin est une dérivation latino-grecque d'une racine indo-européenne *qub*-ou *qubh*-dont le sens est s'infléchir. *Viv-isci* n'a rien à voir avec le latin *viscum*, gui; son radical paraît être celui du v. irl. *fiu*, *dignus*; *viscum* = ἰξός; *Pictones* ne peut être rapproché du latin *picti*; *Pictones* = *quict* m. irl. *cicht*, gallois *pith*, breton piz, etc.

βασιλεῖς ; il aurait pu y joindre l'archonte βασιλεύς. Mais, dans tous les cas où la chose est certaine, le nom de roi est conservé au fonctionnaire religieux. S'il en avait été ainsi en Gaule, nous retrouverions sans doute dans le nom des druides le mot *rix*, roi en gaulois. Je m'étonne que M. Jullian, qui attache toujours une importance capitale aux renseignements que nous ont fournis les Anciens, ne s'en soit pas tenu à l'opinion de César (VI, 13, 11 ; cf. 12), d'après lequel le druidisme serait originaire de [Grande] Bretagne. M. Jullian fait observer que César ne parle que de la doctrine, et que la doctrine et le clergé d'une religion peuvent avoir des berceaux fort différents. Si cela est vrai pour le christianisme, ce ne peut l'être pour le druidisme : il faudrait admettre que les héritiers du pouvoir religieux des rois seraient allé chercher une doctrine tout à fait étrangère, dans un pays d'une civilisation tout autre — d'après M. Jullian —, pour venir l'imposer à leur peuple. C'est tout à fait invraisemblable ; il est pour ainsi dire certain que les druides sont venus de [Grande] Bretagne ; on les y retrouve dans les documents gallois, et l'épopée irlandaise fait même mention d'un druide de Bretagne appelé Mainchenn. M. Jullian idéalise beaucoup trop les druides ; il en fait les apôtres d'une doctrine supérieure et leur retire les attributions de prophètes, devins, cueilleurs d'herbes magiques, etc. Il assigne celles-ci à des prêtres subalternes. Là encore il va à l'encontre des témoignages des documents irlandais qui éclairent les textes peu explicites de Pline : en Irlande, de même qu'en Gaule, les druides ont exercé eux-mêmes ces pratiques inférieures.

La religion des Gaulois a dû être un mélange des croyances des Celtes et de celles des Ligures. Le plus grand des dieux fut Teutatès, ancêtre et législateur, gardien, arbitre et défenseur des tribus ; à côté de lui se mouvaient toute une série de divinités masculines et féminines qui personnifiaient les éléments. Tous ces dieux avaient des personnifications locales. A côté d'elles, on adorait « les forces immuables et innombrables qu'engendrait la multitude des choses du sol. » Cette religion ne porte aucun caractère d'originalité ; la conception qu'elle avait des dieux se retrouve partout dans les religions antiques.

M. Jullian expose ensuite ce qu'était l'art de la guerre chez les Gaulois, il montre les causes de leur combativité, décrit leur armement, l'organisation du commandement, le service de campagne, les forteresses et les siéges. Il consacre également quelques pages à la marine de guerre.

Il montre ensuite l'importance des questions économiques dans la vie gauloise : la cause en est dans le fait que la Gaule possédait un

vaste réseau commode de voies naturelles. La navigation sur les voies fluviales était fort développée ; la vie maritime n'était pas moins active, autant sur la Méditerranée que sur l'Océan ; les routes de terre étaient devenues les organes des transports internationaux : le mouvement commercial amène la naissance de nombreuses places de marché. Si la route est destinée à unir des centres habités, réciproquement elle créé des groupes d'habitations : auberges, relais, etc.

M. Jullian détermine huit causes d'origine des villes :

1° le régime de la tribu avait créé des places fortes ;

2° celui de la cité avait développé les centres des tribus confédérées ;

3° des bourgades se sont formées autour des habitations des nobles et de leur clientèle ;

4° les nécessités stratégiques ont amené la fondation de nouvelles places fortes pour défendre les frontières des États ;

5° des sanctuaires fameux se sont peu à peu entourés d'habitations ;

6° les exploitations agricoles ont donné naissance à des bourgades ;

7° les places de marché se sont peuplées ;

et 8° les auberges, relais, péages, contrôles, gués, ponts, ports, etc. ont concentré les habitations.

Naturellement, tous ces lieux d'habitation ne furent pas également peuplés et prospères ; les circonstances politiques, les relations internationales, les révolutions économiques modifièrent au cours des âges leur importance ou la nature de leur vie. Les seuls qui disparurent furent les places fortes perchées sur les rochers abrupts, à l'écart des voies de communication.

L'une des bourgades fondées les plus tardivement fut Lyon (1) qui, malgré les avantages que présentait la position géographique où elle s'éleva, ne fut établie que vers 150 avant Jésus-Christ.

Enfin dans tout ce que M. Jullian dit des noms de ces villes, il règne une obscure confusion tout à fait regrettable entre ligure, celtique et ibère, *Alesia*, *Nemausus*, *Bibracte*, *Genava*, etc. sont celtiques et non ligures ; *Illiberis* est ibère et non celtique ; *Lugudunum* n'a jamais signifié la « montagne claire » dans aucune langue.

Dans les bourgades et dans les campagnes, la vie en Gaule était fort active ; elle se manifestait jusque dans les forêts et les marécages. M. Jullian décrit les procédés et les instruments de culture, l'élevage du bétail, la chasse et la pêche, les industries de l'alimentation et du

(1) Soit dit en passant, le nom de Lyon, *Lugudunum*, n'a aucun rapport avec le latin *lucidus*, qui dérive d'une racine indoeuropéenne *leuc-*, dont vient le gaulois *Leucetios*. Par conséquent, Lugudunum n'a jamais pu être un équivalent de Clairville.

vêtement ; puis passant à l'examen des mines, il dit le travail des métaux, bronze et fer, or et argent; à propos de la parure, il montre l'emploi du corail, de l'émail et de la verrerie ; et il termine ce chapitre en étudiant la céramique, l'architecture, le mobilier ; déjà les cités de la Gaule nourissaient un prolétariat d'ouvriers et une bourgeoisie de marchands.

Les produits industriels, grâce aux nombreuses voies de communication se répandaient par toute la Gaule. Les transactions étaient facilitées par la monnaie. Celle-ci apparaît en Gaule dès le VIe siècle avant Jésus-Christ. Elle n'est pas originale : elle imita les pièces des peuples limitrophes de la Gaule, et surtout le statère d'or de Philippe de Macédoine qui y avait été introduit en grandes quantités par le commerce international. M. Jullian expose d'une manière très claire et très substantielle ce que nous savons de la monnaie gauloise. Je n'ai à ce sujet qu'une légère remarque à présenter : se méfier des « lyre ou harpe qui accompagne les chants des prêtres », des trépieds, chaudrons, vases à sacrifice, et des « formes célestes qui rappellent une vertu divine : roue solaire, rosace stellaire, etc. » Ces signes n'ont pas la signification que leur avaient attribué Lelewel, Hucher et les autres propagateurs du symbolisme gaulois. Leur origine est beaucoup plus simple : tantôt, ce sont des dégénérescences de différents monétaires variés qui se trouvent sur les prototypes grecs. Exemple, la prétendue lyre est une déformation du diota. Tantôt, ils sont produits par la méthode enfantine de dessin que pratiquaient les monnayeurs ; dans l'impossibilité de dessiner un ensemble, ceux-ci gravaient chaque détail séparément ; de là des résultats bizarres. Exemple, la roue dite solaire : devant reproduire le bige du statère macédonien, le graveur commence par dessiner le cheval ; son dessin terminé, il n'y a plus place pour la roue du char derrière l'animal. D'après sa conception, pour que son dessin soit complet, il y faut une roue ; c'est pourquoi il la grave soit au-dessus, soit au-dessous de l'animal. On voit donc que ce prétendu symbole n'a rien de solaire.

M. Jullian passe ensuite à la vie intellectuelle ; il reconnaît aux Gaulois une intelligence vive et un tempérament oratoire, mais gâté par trop d'emphase et trop d'esprit. Il parle ensuite de la langue gauloise ; il admet la parenté du gaulois avec l'irlandais, le Gallois et le Breton, théorie qui se concilie difficilement avec les assertions précédentes de l'auteur d'après lequel (II, p. 13, n. 5) « c'est la chose du monde la plus hypothétique que l'origine gauloise des êtres et des traditions de ces pays ». Les remarques de M. Jullian sur la difficulté d'utiliser ces langues à cause de l'évolution qu'elles ont

subie avant de nous être connues, sont très justes; j'irai même plus loin que lui : je n'oserais pas affirmer que *dede* corresponde à *dedit*, *ieuru*, *iorebe* à *erexit*, *erigit* : nous ne savons absolument rien de la morphologie gauloise; seule la phonétique nous en est connue. Cette langue s'est écrite au moyen des alphabets grec, latin et étrusque, mais la littérature était purement verbale; elle était pratiquée par les bardes. Quant à l'art, il se réduisit d'abord au dessin géométrique, puis il s'appliqua à imiter la nature, mais il resta toujours rudimentaire.

La dernière partie du second volume est consacrée d'abord à l'étude de la famille; l'auteur explique la persistance de l'individualisme dans l'État, nous fait assister aux différents actes de la vie familiale, et montre que la femme était non l'esclave, mais l'auxiliaire de l'homme. Il étudie ensuite le tempérament gaulois, puis recherche les causes de la tendance à l'unité gauloise; il découvre une conscience commune à toutes les tribus associées, des liens de parenté entre les peuplades et une communauté de traditions, d'institutions, d'enseignement et d'espérances.

Enfin, pour terminer, M. Jullian examine la répartition des différents peuples sur le sol de la Gaule. C'est un dernier et très important chapitre de géographie historique et ethnographique. En ce qui concerne la Belgique, je ne suis pas du tout d'accord avec M. Jullian : pour lui, la peuplade des *Germani* de César était germanique, les Nerviens et les Trévires s'étaient fusionnés à de nombreux émigrants germains. Je crois que cette théorie est fausse : il s'est produit dans l'antiquité une confusion entre deux emplois du nom de *Germani*.

Ce mot, — tous les gens compétents sont d'accord à ce sujet aujourd'hui, je pense, — est celtique ; il s'appliquait à l'origine à une peuplade belge, donc celtique, qui passa le Rhin au IIIe siècle avant J.-C. à l'arrière-garde des Belges, s'établit en partie dans la forêt des Ardennes, puis écoula le reste de ses forces par la vallée du Rhin supérieur, jusque dans le Valais d'où ses guerriers pénétrèrent en Italie. Cette peuplade qui s'étendait sur la rive gauche du Rhin, vit appliquer son nom par les gens du midi à toutes celles qui avaient leurs demeures au delà du Rhin; mais celles-là ne parlaient pas la même langue; le même nom s'attacha donc à deux sortes de gens différents les uns des autres, et la communauté de nom amena la confusion entre les personnes. C'est pourquoi les *Germani* belges dont *tous* les noms connus sont celtiques furent déclarés germains par César. César semble ne s'être pas douté de la distinction à établir; Tacite, le dernier des auteurs qui parlent des *Germani* belges, est le

seul écrivain de l'antiquité qui ait saisi l'historique de l'évolution des acceptions de leur nom. Je crois que la distinction a totalement échappé aux modernes, c'est pourquoi il importe d'insister sur ce sujet (1).

Si j'ai tenu, au cours de ce compte rendu, à combattre certaines doctrines de M. Camille Jullian, c'est à raison de l'importance extrême de cet ouvrage, et l'auteur me pardonnera certainement d'opposer parfois mon humble opinion à la sienne. La nouvelle *Histoire de la Gaule* annule tous les travaux précédents; c'est le manuel auquel on ne pourra se dispenser de recourir pour s'éclairer sur l'histoire de l'indépendance gauloise. Toutefois, l'œuvre du savant professeur du Collège de France présente des points faibles : tout ce qui touche à la linguistique devra être sévèrement contrôlé avant de pouvoir être adopté. M. Jullian n'est pas linguiste; à notre époque où la spécialisation est poussée extrêmement loin, il est bien difficile de posséder toutes les sciences auxiliaires de l'histoire. Il est regrettable que l'auteur n'ait point songé à soumettre certains chapitres à la critique de l'un ou l'autre de ses collègues versés dans la grammaire comparée des langues celtiques; il nous eût donné une histoire de la Gaule absolument définitive. VICTOR TOURNEUR.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

46. — **I. Fonsny et J. Van Dooren,** *Anthologie des prosateurs français de France et de l'étranger*. Préface de M. Lanson. Verviers, Hermann, 1907. v-985 pp. 7 fr.

Les lecteurs du *Musée belge* connaissent l'*Anthologie des poètes lyriques français de France et de l'étranger* que MM. Fonsny et Van Dooren ont publiée en 1902. Elle leur a été annoncée ici même (*Bull.* de févr. 1903) et ils savent assurément avec quelle faveur elle a été accueillie dans le monde de l'enseignement et parmi les gens de lettres. En réalité, nous ne leur apprendrons rien en leur parlant de l'*Anthologie des prosateurs*, qui est destinée à faire pendant à celle des *Lyriques*. Elle est bibliographiée d'avance. Elaborée d'après le plan des on aînée, elle a été l'objet des mêmes soins et elle est évidemment appelée au même succès. MM. Fonsny et Van Dooren y prennent la prose à ses origines et ils la suivent, comme ils disent, dans ses évolutions ou manifestations jusqu'en ces tout derniers temps. Mais ils ne limitent pas

(1) P. 465 n. 4. *Aduatuca* n'est pas Tongres. Voy. l'exposé des raisons qui s'opposent à cette identification dans HOLMES, *Caesar's Conquest of Gaul*. Londres 1899, p. 334-348.

leur choix aux seuls écrivains de France. Ils consacrent près de 150 pages aux prosateurs de l'étranger.

Sans doute il y a, dans cette anthologie comme d'ailleurs dans tout recueil de l'espèce, des « admissions » qui peuvent être discutées. Chaque lecteur d'un livre de morceaux choisis est toujours en droit de se demander avec certain personnage de Beaumarchais : « Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? » Il est toujours en droit de réclamer pour ses auteurs préférés qu'il ne juge pas suffisamment représentés dans le florilège qu'on lui offre. C'est ainsi que le préfacier lui-même déclare regretter quelques absences. Mais on aurait tort d'insister là dessus, et l'on ne peut que louer la largeur de vues qui a présidé à la composition de cette Anthologie. Elle est bien la plus riche et la plus variée que l'on possède pour la prose de France, cette prose que M. Lanson ne craint pas de qualifier d'« incomparable » et de définir « un trésor qui n'a pas de pareil ». N'oublions pas d'ajouter que les extraits sont accompagnés de copieuses notices biographiques et littéraires, qu'au bas des pages apparaissent d'autres morceaux sur les mêmes thèmes, et qu'outre ces rapprochements l'on a encore des indications sur quantité d'auteurs dont MM. Fonsny et Van Dooren n'ont pu rien reproduire, faute de place. G. DOUTREPONT.

47. — **Albert Cahen**, *Morceaux choisis des auteurs français* à l'usage de l'enseignement secondaire des jeunes filles. 6e édition. Paris, Hachette, 1905. Cours élémentaire, un volume : 3 fr. 50. Cours supérieur, deux volumes. *a*) Prose : 4 fr. *b*) Poésie : 3 fr.

Morceaux choisis des auteurs français à l'usage de l'enseignement secondaire des garçons. 8e édition. Paris, Hachette, 1907. Premier cycle, un volume : 4 fr. Deuxième cycle, deux volumes. *a*) Prose : 4 fr. *b*) Poésie : 3 fr. 50.

M. Cahen n'a fait entrer dans ces recueils que des « morceaux vraiment dignes d'être lus et admirés, empruntés aux pages des écrivains français que nul n'a le droit de ne pas connaître ou qui lui ont paru les plus propres à faire apprécier leur génie. »

Présenter à la jeunesse la littérature française sous ses aspects les plus variés, voilà son but. Et il l'a réalisé avec tact et méthode, sans se laisser tenter de donner à ses livres un intérêt de pure curiosité ou de leur imprimer un caractère d'originalité. Si nous ajoutons que la culture morale y a été l'objet d'autant de soins que la culture littéraire, nous pourrons déclarer que ces recueils de morceaux choisis constituent une excellente chrestomathie française. Le succès qu'ils ont obtenu en France est d'ailleurs prouvé par la succession rapide des éditions.

La première édition conservait l'ancienne orthographe jusqu'au XVIIe siècle ; les nouvelles ont adopté l'orthographe moderne, sauf dans le cours supérieur pour les auteurs du moyen âge.

Le cours élémentaire forme un volume qui contient prose et poésie : en tête des morceaux, bien appropriés au degré d'avancement des élèves, figure une biographie succinte de chaque écrivain.

Le cours supérieur consacre un volume à la prose et un autre à la poésie. Les extraits y sont plus longs, plus difficiles, et les biographies d'auteurs beaucoup plus développées. Le volume de prose, dans une introduction de 50 pages, donne un tableau sommaire de l'histoire de la littérature française : tableau clair, bien fait, ni trop long ni trop concis, sauf cependant pour le XIXe siècle où une longue énumération, accompagnée d'appréciations trop concises, doit jeter le trouble et le découragement dans l'esprit de l'élève.

Tel est le fond commun à l'enseignement des deux sexes. En comparant le cours élémentaire pour les filles et le premier cycle pour les garçons — le deuxième cycle ne nous est pas parvenu, — nous avons pu admirer l'art qui a présidé au choix des morceaux propres à intéresser les jeunes filles. Deux règles ont guidé l'auteur dans ce choix : d'abord il y a introduit un plus grand nombre d'écrivains féminins (Mlle de Scudéry, Mmes Pericr, de Motteville, de la Fayette, de Lambert, du Deffand, de Rémusat, etc.) ; ensuite il a choisi chez quelques auteurs qui figurent dans les morceaux choisis pour les deux sexes, les pages qui pouvaient le mieux toucher l'âme des jeunes filles (A. Daudet, *Le Nabab :* La famille joyeuse ; G. Sand, *La mare au diable :* Marie endort Petit Pierre ; P. Loti, *Pêcheurs d'Islande :* Le départ et la mort de Sylvestre Moan, etc.).

Ces volumes plaisent à la vue par leur format pratique, leur joli cartonnage toile et les soins typographiques ; la maison Hachette a voulu que l'élégance de la forme répondît à la solidité du fond.

A. MASSON.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

48. — **F. J. Poelhekke,** *Vondel's dichtjuweelen.* Met een voorrede van G. F. DRABBE. Tweede, vermeerderde druk. Leiden, J. W. van Leeuwen, 1907. In-8°, XII-568 pp. 1 fl. 50.

Les anthologies de Vondel ne font pas défaut. Par l'abondance extraordinaire, le choix judicieux et la grande variété des textes, celle dont il s'agit ici est certainement à même, plus peut-être qu'aucune autre, à faire connaître le grand poète sous tous ses aspects. La majeure partie du volume (pp. 187-564) est consacrée au théâtre de Vondel. Outre des extraits de cinq tragédies, M. Poelhekke donne

six pièces entières ; c'est tout ce qu'il faut pour permettre une appréciation motivée. On pourrait s'étonner de ce que, dans l'autre moitié de son recueil, M. Poulhekke n'ait pas appliqué davantage le même procédé: je veux dire qu'au lieu d'une longue série de poésies fugitives, à côté de quelques extraits des poèmes didactiques et descriptifs, il eût été préférable d'insérer en entier, soit l'un ou l'autre de ces morceaux brillants (p. ex. *Geboortklock van Willem van Nassau* ou *Inwydinge van 't Stadthuis*), soit un chant complet de *Johannes de Boetgezant* ou des *Altaergeheimnissen*. La place n'aurait pas manqué, car, sans inconvénient aucun, bon nombre des petits poèmes auraient pu être omis. Le système de ne présenter que les plus belles pages ne me semble pas le meilleur, ni en général, ni en particulier quand il s'agit de Vondel. Evidemment, tout dépend ici du point devue, des principes qui servent de base à un travail de ce genre, sans parler des préférences personnelles

Quoi qu'il en soit, l'anthologie de M. Poelhekke sera la bienvenue tant aux professeurs qu'aux élèves; aux uns, elle offrira un choix assez varié pour l'explication en classe; aux autres, elle permettra de se familiariser avec le prince des poètes néerlandais; ils ne pourront que gagner à ce commerce.

Gardons-nous d'oublier de féliciter l'éditeur; l'exécution typographique est excellente, et le prix de ce beau volume est vraiment modique. C. LECOUTERE.

49 — **Rosegger**, *Waldjugend*. Schulausgabe. Texte allemand, publié avec une introduction et des notes par CH. FEUILLÉ. 3e édition. Paris, Hachette et Cie, 1907.

Ce petit volume (petit in-16, x-156 pp.) contient neuf historiettes, extraites d'un des derniers volumes du poète styrien. « Nous aurions voulu, dit M. Feuillé dans la notice qui précède ces extraits, reproduire le volume entier, avec quelques-unes au moins des belles gravures qui illustrent le texte; mais la modestie de notre format nous en a empêché. Nous avons donc dû faire un choix. Comme le dialecte styrien est souvent assez éloigné du hochdeutsch, nous nous sommes permis, mais avec la plus extrême réserve, de modifier parfois une terminaison ou un mot inconnu dans les plus gros dictionnaires. Les notes, au bas de la page, éviteront aux élèves et aux professeurs des recherches longues et pénibles. »

Je ne pouvais mieux faire connaître le caractère de cet ouvrage qu'en reproduisant ces mots de l'introduction ; si j'y ajoute que M. Feuillé a choisi les nouvelles qui conviennent le mieux à la catégorie de lecteurs qu'il a en vue, j'aurai dit assez pour recommander son édition à l'attention de nos lecteurs. C. L.

50. — **Roman Dyboski**, *Tennysons Sprache und Stil*. Vienne, Braumüller, 1907. XXXVII-544 pp. 15 m. (Wiener Beiträge zur englischen Philologie. Bd. XXV.)

Les philologues qui se consacrent à l'étude des langues modernes ne sont nullement d'accord sur la méthode à suivre dans l'explication des auteurs, exercice inscrit dans tous nos programmes d'enseignement. Tandis que les auteurs anciens, conservés dans des manuscrits corrompus, offrent de nombreuses variantes, qui fournissent l'occasion d'une étude approfondie, nos textes modernes, imprimés souvent sous la direction de leurs auteurs, nous sont parvenus en assez bon état, et ne nécessitent guère de conjectures.

Quel procédé doit donc employer le professeur pour prévenir les lectures hâtives, superficielles, et par suite infructueuses? Sur quels points doit-il arrêter l'attention fuyante de ses auditeurs? L'étymologie, ressource favorite des érudits qui préfèrent s'arrêter aux mots plutôt qu'aux idées, distrait les lecteurs de leur texte, au lieu de le faire mieux comprendre, et va donc à l'encontre du but, qui est de pénétrer aussi avant que possible dans la pensée et les intentions de l'auteur étudié. La chasse aux allusions biographiques et historiques, éminemment utile en elle-même, n'est pas toujours possible, et aboutit souvent à des excursions à cent lieues du texte. Cependant l'explication historique est celle qui jouit de la faveur des commentateurs, et qui figure en bonne place dans les éditions autorisées. Pour le reste, ces éditions, surtout celles qui nous viennent d'Angleterre, sont d'une sobriété déconcertante. Un passage ambigu ou obscur reste le plus souvent inexpliqué. Quant aux particularités du style et de la prosodie et aux imitations de modèles antérieurs, ils sont presque toujours passés sous silence. Un savant anglais nous a même soutenu que les notes ne servent à rien et que l'étudiant ne les lirait pas. Le lecteur curieux, celui qui veut savoir le pourquoi des choses, n'a guère de lumière à attendre de l'éditeur britannique : devinez, cherchez, si vous ne trouvez pas, tant pis pour vous. Cet état d'esprit n'est heureusement pas celui des éditeurs américains, qui nous envoient parfois des commentaires touffus et suggestifs des grands classiques.

Mais le présent livre, qui nous vient d'Autriche, est plus et mieux qu'un commentaire : c'est l'application aux études littéraires de la méthode d'observation minutieuse et exacte des naturalistes, aboutissant à une description systématique et complète de l'objet observé. Pour la méthode, M. Dyboski se proclame l'élève de Richard Heinzel, et c'est à l'œuvre moderne de Tennyson qu'il applique les procédés inaugurés par son maître pour l'étude de textes écrits dans des dialectes disparus.

Si les intentions de M. Dyboski ne méritent que des éloges, nous ne pouvons pas en dire autant de la façon dont son livre est composé. Sa familiarité avec l'organisme compliqué et subtil qu'est l'anglais moderne n'a pas été à la hauteur de sa bonne volonté. Pour déterminer ce que l'expression de Tennyson a de caractéristique et de frappant, M. Dyboski conjecture d'abord une formule typique du langage commun, celle qui serait venue à l'esprit du premier venu, et détermine la façon dont Tennyson s'est écarté de ce soi-disant type normal. Or, il arrive à tout moment que la normale inventée par M. Dyboski pour représenter l'anglais ordinaire n'est ni plus idiomatique ni plus familière que la formule employée par Tennyson. Elle est souvent plus logique, mais chacun sait combien les lois du langage s'écartent des règles de la logique abstraite.

Cette première difficulté du travail de notre auteur était inévitable, et n'eût pu se tourner qu'en omettant un grand nombre d'exemples instructifs, quoiqueé pineux. D'autres faiblesses du livre de M. Dyboski tiennent à une étude incomplète de l'anglais contemporain. Par ex. *advowson* (p. 432) n'est nullement un terme de droit vieilli : le mot est bien vivant, comme l'institution qu'il désigne. L'emploi de l'abstrait pour le concret (p. 72), du prétérit pour le plus-que-parfait (§ 49) sont tout ce qu'il y a de plus courant. Le mot *touch* (p. 47) veut dire aussi bien peindre que toucher. Le mot *honey'd* (p. 78) est un adjectif en *-ed*, non un participe. Il est inutile de fatiguer le lecteur en multipliant les exemples. Qu'il suffise d'insister de nouveau sur l'extrême délicatesse de la langue littéraire anglaise et sur la nécessité de la pratiquer longuement avant d'entreprendre un travail de stylistique. Nous aurions du reste mauvaise grâce à éplucher jalousement un travail aussi complet et aussi réussi.

Reste à discuter une grave question d'exposition. Le plan de l'ouvrage est systématique : Première partie, Syntaxe, avec les subdivisions d'usage. — Deuxième partie, Style. I. Brièveté et Abondance. II. Intensité. III. Le Concret et l'Abstrait. IV. Ornements. — Troisième partie, Formation des mots. — Quatrième partie, Emploi des mots.

La façon dont ce plan est travaillé dénote une somme de réflexion et un savoir très étendus. Il est précieux et très utile. Mais n'essayez pas d'y découvrir un mot, une tournure de phrase ou un passage de Tennyson qui viennent d'arrêter votre attention ! Autant chercher l'aiguille dans la botte de foin du proverbe.

M. Dyboski n'eût-il pas fait sagement, tout en maintenant les considérations générales dans l'ordre systématique qui leur convient, de classer ses exemples dans l'ordre alphabétique, de façon à les

rendre accessibles au lecteur qui désire consulter souvent son travail, après avoir une fois eu le plaisir de le lire? Peut-être un éditeur anglais serait-il heureux de publier un dictionnaire des locutions de Tennyson, reproduisant dans un classement plus pratique les matériaux patiemment analysés par M. Dyboski. Ce serait plus et mieux qu'une concordance, et pourrait encourager les imitateurs qui ne manqueront pas de se produire. P. HAMELIUS.

51. — L'historien **Boga Th. Melsted** vient de publier une 2e édition de son excellent manuel de littérature islandaise : *Stuttkenslubók í Íslendinga sögu handa byrjendum* (Reykjavík, Prentsmidjan Gutenberg, 1907), que nous avons signalé dans ce *Bulletin* (t. IX, p. 237). Cette nouvelle édition contient en plus des reproductions de paysages, un grand nombre de portraits d'Islandais illustres (du XVIe siècle à nos jours) et un chapitre supplémentaire sur l'organisation de la société dans l'Islande actuelle. C'est un livre classique écrit en islandais moderne. Dans une douzaine de tableaux, il présente un aperçu clair et substantiel de l'originale culture intellectuelle et de tout le développement moral et social d'Islande depuis l'époque de la colonisation au IXe siècle. — A ceux qui sont tant soit peu familiarisés avec la langue, nous recommandons l'usage du dictionnaire islandais-anglais, très complet, de G. T. Zoëga, *Íslensk-ensk ordabók* (Reykjavik, S. Kristjánsson). Voy. ce *Bulletin*, t. IX, p. 236.

F. W.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

52. — **Alfred Stern**, *Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871*. Zweite Abteilung : *Geschichte Europas von 1830 bis 1848*. Tome I. Stuttgart, J. G. Cotta, 1905.

J'ai déjà plusieurs fois recommandé aux lecteurs du *Bulletin* (1) l'*Histoire de l'Europe depuis les traités de 1815 jusqu'à la paix de Francfort en 1871*, par M. Alfred Stern, professeur à l'École polytechnique de Zurich. Cette savante publication s'est naguère enrichie d'un 4e volume, formant le tome Ier de la 2e partie, consacrée à la période 1830-1848.

Ce volume embrasse l'histoire interne et externe de la plupart des pays d'Europe pendant les années 1830 à 1835. On y retrouve les qualités d'érudition, de méthode et de clarté que j'ai déjà eu l'occasion de louer dans les précédents.

Sur douze chapitres, il y en a deux qui intéressent directement

(1) Voir le *Bulletin*, année 1898, p. 322, et année 1903, p. 212.

l'histoire de notre pays. Dans l'un (ch. II, pp. 75-128), M. Stern trace une esquisse remarquable des discordes qui, séparant dès 1815 les Belges et les Hollandais, s'aggravèrent d'année en année pour aboutir à l'union des catholiques et des libéraux et aux journées d'août et de septembre 1830; il résume ensuite l'attitude des grandes puissances à l'égard d'une révolution de nature à exposer la paix européenne aux plus graves périls, et expose les travaux de la Conférence de Londres jusqu'au protocole du 20 décembre 1830 annonçant l'indépendance future de la Belgique. Le second chapitre consacré à l'histoire de notre pays (ch. V, pp. 234-266) achève l'histoire de la Conférence de Londres, et relate en même temps la marche des événements en Belgique : l'élection du duc de Nemours, celle de Léopold Ier, la campagne de dix jours, le traité des 24 articles, etc. Glissant très rapidement sur la politique intérieure, l'auteur conduit son exposé jusqu'au réglement définitif de la question belge par les traités de 1839.

Voici maintenant les matières traitées dans les chapitres qui ne concernent pas directement la Belgique. Le chapitre Ier est consacré à la France, à la révolution de juillet, à la reconnaissance de Louis-Philippe par l'Europe et aux difficultés intérieures et extérieures qui agitèrent le royaume jusqu'à l'avènement du ministère Casimir Périer, le 13 mars 1831. Le chapitre III traite de la Révolution de Pologne, qui contribua si puissamment à entraîner l'adhésion des ambassadeurs des cours orientales au protocole du 20 décembre relatif à l'indépendance de la Belgique. M. Stern étudie les affaires de Pologne jusqu'à la réorganisation de ce pays par le statut du 26 février 1832, décrété après l'écrasement de la révolution. Le chapitre IV s'occupe de la péninsule italique et met en lumière le contre coup de la révolution de juillet dans cette région. L'Autriche ayant porté secours aux princes débordés par les émeutes et les soulèvements, le gouvernement français y répondit par le célèbre coup de main sur la citadelle pontificale d'Ancône. La confédération germanique ne fut pas moins ébranlée que l'Italie par les événements de Paris : le chapitre VI expose, État par État, leur répercussion en Allemagne, jusqu'aux conférences de Vienne de 1834, convoquées à l'initiative de Metternich, afin de réduire ou de contrecarrer, dans la mesure du possible, les velléités libérales. Après avoir résumé, dans le chapitre VII, l'histoire de la Suisse depuis 1815 et les changements constitutionnels y survenus après 1830, M. Stern consacre une vue d'ensemble (chap. VIII) à l'attitude des grandes puissances à l'égard de l'Europe libérale. C'est l'époque où les cours absolutistes se concertent à Münchengraetz et où les affaires de Berne soulèvent en matière de

politique d'intervention et de non intervention les questions d'application les plus délicates. Le chapitre IX est consacré à l'Espagne, si gravement troublée à partir de l'avènement d'Isabelle (1833) par l'insurrection carliste, et au Portugal. Les événements d'Orient (chap. X) ne divisent pas moins les grandes puissances que ceux d'Espagne : la Turquie, menacée par le pacha d'Egypte Mehemet Ali, conclut avec la Russie à Unkiar Skélessi une alliance offensive et défensive qui provoque les protestations des cours de France et d'Angleterre et l'envoi de leurs escadres dans l'Archipel. Le chapitre XI traite de l'Angleterre, du Reformbill de 1832 et de ses suites; le chapitre XII et dernier enfin, nous ramène en France et nous montre le gouvernement de Louis-Philippe aux prises avec les partis; le chapitre se termine à l'attentat de Fieschi et aux lois restrictives de la liberté de la presse votées en septembre 1835.

En annexe, l'auteur publie quelques documents inédits, dont plusieurs concernent notre pays (l'un d'eux est relatif au rôle du Prince d'Orange, au début de la Révolution).

L'exposé de M. Stern a, dans une très large mesure, pour base des sources inédites. Les principales de ces sources sont les correspondance des agents diplomatiques, que l'auteur a dépouillées à Paris, à Vienne, à Londres, etc. etc. C'est là, comme on sait, au point de vue de la sûreté de l'information, une source de premier ordre. Aussi l'ouvrage de M. Stern brille-t-il entre tous les travaux similaires par une grande exactitude, non seulement dans les tableaux d'ensemble mais encore dans les détails. Trop souvent les histoires générales même bien faites, lorsqu'elles embrassent les pays les plus divers, sont déparées par une multitude de fautes, de confusions, de lapsus de détail, dont il n'y a pas de trace chez M. Stern.

Si je ne puis souscrire à tous les jugements de l'auteur, spécialement dans les questions politico religieuses, je n'en admire pas moins sans réserve le caractère objectif de son œuvre, ainsi que le ton serein et impartial de l'exposé. PROSPER POULLET.

Notices et annonces bibliographiques.

53. — **A. Meillet**, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. 2e éd. corrigée et augmentée. Paris. Hachette, 1908. 464 pp. 10 fr.

La première édition a paru en 1903 (434 pp.). L'ouvrage a gardé la même physionomie générale ; mais beaucoup de corrections de détail y ont été apportées et aucune page ne reproduit exactement une page de la première édition.

La morphologie a été divisée en trois chapitres. Quelques exemples et quelques détails sans importance générale en ont été effacés : maintenant que l'*Abrégé de grammaire comparée* de M. Brugmann est traduit en français, il est facile de se renseigner sur toutes les particularités notables de l'indo-européen, et l'objet du

présent livre est seulement de faire apparaître les grandes lignes de ce système linguistique.

Un chapitre nouveau a été ajouté : *Sur le développement des dialectes indo-européens* ; il est peu étendu, mais il suffit à montrer en quel sens ont évolué les langues de la famille.

54. — **Hermann Diels**, *Die Fragmente der Vorsokratiker. Griechisch und Deutsch.* 2te Aufl. IIter Bd., 1te Hälfte. Berlin, Weidmann, 1907. 10 m.

Ce volume contient : 1° la poésie cosmologique du vie siècle (Orphée, Musée, Épiménide); 2° la poésie astrologique du vie siècle (Hésiode, Phokos, Cléostrate); 3° la prose cosmologique et gnomique (Phérécyde de Syros, Théagène, Akusilaos, les Sept Sages; et enfin 4° les premiers sophistes, Protagaros, Gorgias, Prodicus, etc. Après des remarques sur les fragments du premier volume (p. 651-734), viennent deux tables, des passages cités et des noms. La troisième table, la plus volumineuse, formera la seconde partie de ce tome II : c'est celle des mots.

55. — M. **Theodor Breiter** a entrepris de publier une nouvelle édition de Manilius : *M. Manilii Astronomica.* I. Leipzig, Weicher, 1907. 3 m. 80. Le premier volume, qui a paru, contient le texte, une courte préface et un apparat critique succinct. Le deuxième volume donnera le commentaire.

56. — **Edgar J. Goodspeed**, *Index Patristicus sive Clavis Patrum apostolicorum operum.* Leipzig, Hinrichs, 1907, VIII-261 pp. 3 m. 80: relié, 4 m. 80.

Ce livre est sorti des exercices sur les Pères apostoliques faits à l'Université de Chicago sous la direction de E. D. Burton. M. Edgar Goodspeed et ses collaborateurs — ils sont dix en tout — ont voulu fournir à l'étude des Pères apostoliques, un instrument de travail comme il en existe pour beaucoup d'auteurs classiques, un index complet des mots. Ils ont pris pour base l'*editio minor* de Gebhardt-Harnack-Zahn, en tenant compte de celles de Funk et de Lightfoot. Ils se sont acquittés de leur tâche avec grand soin ; l'exécution matérielle mérite tous les éloges.

57. — **Paul Masqueray**, *Euripide et ses idées.* Paris, Hachette, 1908. 1 vol. in-8°. 10 frs.

M. Masqueray professeur de littérature grecque à l'Université de Bordeaux, a étudié les idées d'Euripide. Il a cherché dans ses tragédies ce qu'elles exprimaient de l'âme et de la vie des hommes de ce temps-là, ce qui demeure en elles d'éternellement jeune et vivant. En d'autres termes, il a essayé de retrouver dans le passé la source vive du present. Nous reparlerons de cet ouvrage.

—

58. — M. Meyer-Lübke, le savant professeur de Vienne, a entrepris la publication d'une série d'ouvrages consacrés à la philologie romane : *Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher* (Heidelberg, C. Winter). Il a paru, dans cette collection, un livre de **Ph. Aug. Becker** sur l'épopée nationale française : *Grundriss der altfranzösischen Literatur*, 1. *Teil, Aelteste Denkmäler. Nationale Heldendichtung.* 3 m.

Sa signature suffit à le recommander, et assurément il rendra de bons services à ceux qui sont chargés de l'enseignement de l'ancienne littérature.

59. — **W. Golther**, *Tristan und Isolde in den Dichtungen des Mittelalters und der neuen Zeit.* Leipzig, S. Hirzel, 1907. 8 m. 50.

Ouvrage savant et intéressant, par un des spécialistes les plus entendus en al matière.

—

60. — Aux amateurs de lettres islandaises nous signalons les quatre séries de *Bibliographical Notices* de **Willard Fiske**, dont la dernière vient de paraître (Ithaca, New-York). Ce sont des index d'ouvrages imprimés dans différentes localités d'Islande de 1578 à 1844, avec l'exacte reproduction des titres et des indications très minutieuses relatives à la nature et à la valeur du contenu. Cette dernière livraison comprend 48 pages et offre un répertoire de tous les noms et titres mentionnés dans les quatre séries. — W. Fiske, mort en 1904, était un bibliophile distingué. Il a consacré sa fortune et ses vastes connaissances linguistiques à de profondes études bibliographiques dans les principaux centres intellectuels d'Europe et à la formation d'importantes collections d'ouvrages. Sa bibliothèque islandaise, léguée à l'Université d'Ithaca, comprend 8500 volumes. Les nombreux travaux qu'il a laissés constituent des répertoires méthodiques et consciencieux de haute valeur. F. W.

61. — **J. Wahner**, *Aufgaben aus Lessings und Herders kleinen Schriften*. Leipzig, Engelmann, 1907, x-117 pp. 1 m. 20.

Voici le 6e volume de la série de dissertations allemandes publiées par Prohasel et Wahner. Il y a quelque temps, je faisais ici même l'éloge des premiers volumes de cette intéressante collection. Tous les sujets sont tirés des œuvres des prosateurs lus ou expliqués en rhétorique. Le présent numéro, dû à M. Wahner, donne une suite de thèmes à dissertations morales, littéraires et psychologiques, tirés des œuvres secondaires de Lessing et de Herder. En ce qui concerne la méthode, la valeur intrinsèque et l'utilité pratique du livre, je ne puis que répéter les observations faites à propos des premiers volumes; je renvoie donc à l'article bibliographique en question. A. Bertrang.

62. — Nos lecteurs savent que du 18 au 20 septembre 1906 s'est tenu à Gand le *Premier Congrès de l'Association belge des Professeurs de Langues vivantes*. Le *Compte rendu* vient de paraître chez Hoste, à Gand.

---

63. — **G. Grützmacher**, *Hieronymus*. Eine biographische Studie zur alten Kirchengeschichte. I-II Bd. Berlin, Trowitsch, 1901 et 1906. 6 m. et 7 m.

Cet ouvrage aura trois volumes. Le premier a paru en 1901. Il traite de la vie et des écrits de saint Jérôme jusqu'en 385. Une centaine de pages sont consacrées aux sources de la biographie et à la chronologie de la vie et des écrits de saint Jérôme. Sa jeunesse, sa vie d'ermite, son séjour à Constantinople, puis à Rome de 382 à 385 : voilà le contenu de ce volume. Le second parle des voyages de saint Jérôme jusqu'à son établissement à Bethléem et des relations renouées avec Rome jusqu'à la querelle avec Origène (an 400). Les écrits de cette époque, exégétiques, archéologiques, littéraires, la querelle avec Jovinien, la correspondance sont naturellement étudiées. L'exposé est attachant, agréable à lire, et destiné aux philologues aussi bien qu'aux théologiens. L'auteur s'efforce de tracer un tableau de la fin du IVe siècle, en même temps qu'il fait le portrait de saint Jérôme. Le troisième volume ira de 400 à 420, jusqu'à la mort de saint Jérôme. Nous l'attendons pour revenir sur cette intéressante biographie.

64. — **F. Cavallera**, *Saint Athanase*. Paris, Bloud et Cie, 4, rue Madame. 1908. 1 vol. in-16 de la Collection *La Pensée chrétienne*. 3 fr. 50.

Il est inutile de rappeler quel grand rôle a joué saint Athanase dans les controverses dogmatiques du IVe siècle. Nul n'a apporté à la défense du dogme trinitaire et de la divinité de Jésus-Christ un talent plus convaincu et plus persuasif, nul n'a écrit des pages plus élevées sur la doctrine du salut par l'Incarnation et la Rédemption. M. Cavallera a recueilli les plus beaux passages du docteur alexandrin sur ce double

sujet. Une troisième partie fait connaître, dans la mesure où le permettent les documents, l'exégèse, la doctrine ascétique et la théologie pastorale de saint Athanase. Ce volume précédé d'une introduction où sont discutées les opinions les plus récentes sur le rôle doctrinal de l'évêque d'Alexandrie, n'a point seulement un intérêt historique. Les lecteurs sérieux goûteront le charme de cette parole lumineuse, si sobre et si précise dans l'exposé des mystères, et dont la simplicité éloquente offre le plus vif contraste avec les subtilités des hétérodoxes que saint Athanase eut à réfuter.

65. — **L. Garriguet**, *Traité de Sociologie d'après les principes de la théologie catholique. I. Régime de la propriété.* Paris, Bloud et Cie, 4, rue Madame. 1908. 3 fr. 50. (*Etudes de Morale et de Sociologie*).

Nombreux sont ceux qui soutiennent que les problèmes économiques et sociaux ont un caractère absolument amoral et relèvent *uniquement* de la science; que, pour les étudier et les résoudre, on n'a à se préoccuper ni des données religieuses, ni des principes moraux; qu'on peut donc, en les abordant, déposer toute préoccupation théologique et les traiter avec une absolue indépendance d'esprit.

C'est là incontestablement une erreur. L'objet de la théologie morale s'étend à tout ce qui concerne la régulière conduite de la vie, l'observation des lois divines et humaines, le respect de ce qui est droit, juste, honnête et bon; dans ces conditions, est-il sérieux de dire qu'elle n'a rien à voir dans les problèmes sociaux et que ceux-ci relèvent uniquement de la science?

L'Eglise a un admirable corps de doctrine sociale. C'est cette doctrine si élevée, si supérieure à toutes les autres conceptions que l'on essaie de mettre en lumière dans ce nouveau Traité de Sociologie.

Les problèmes sociaux qui s'agitent autour de nous peuvent se ramener tous à une des deux grandes questions suivantes : la question de la *Propriété* et la question du *Travail*. D'où la division de cet ouvrage en deux parties. La première, que est présentée aujourd'hui au public, constitue un traité complet de la Propriété.

66. — **Herder's**, *Konversations-Lexikon.* Dritte Auflage. Reich illustriert durch Textabbildungen, Tafeln und Karten. Fribourg en B., Herder, 1907. 8 vol. à 2 colonnes, reliés à 12 m. 50.

Le huitième et dernier volume de cette Encyclopédie vient de paraître et nous saisissons cette occasion de revenir sur cette belle entreprise. Ce volume contient 1912 colonnes et 1100 gravures; tout l'ouvrage est orné de 6540 gravures.

Les deux mérites particuliers que possède le Dictionnaire de Herder sont les suivants. D'abord, il n'est pas trop etendu ni trop restreint; il occupe le milieu entre les vastes et coûteux ouvrages de Meyer, la Grande Encyclopédie ou encore Larousse, et les petits dictionnaires qui ne peuvent que définir ou décrire en quelques mots. S'il faut chercher un pendant en France, nous penserons au Nouveau Larousse illustré en sept volumes.

Le second mérite est tel que ce Dictionnaire n'a son pendant nulle part : il est conçu dans un esprit franchement catholique. Il en résulte d'abord qu'il parle des choses religieuses et de tout ce qui touche de près ou de loin à la religion dans un esprit vraiment orthodoxe. En second lieu, il en résulte qu'il accorde une mention à beaucoup d'hommes et de choses que les autres encyclopédies n'ont pas jugé dignes d'être nommés. A ce point de vue, le Dictionnaire de Herder est plus complet qu'aucun autre. Il faut ajouter que tous les articles sont traités avec une complète objectivité et une rare impartialité, si bien que tout le monde pourra chercher ici les renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs.

Pour le reste, on ne peut que louer le plan et l'exécution; il faut admirer quelle quantité énorme de matériaux sont contenus dans ces huit volumes, avec quelle clarté les articles sont rédigés malgré une condensation extrême. Dans cette troisième édition, tous les articles ont été revus et mis à jour, beaucoup d'articles sont entièrement nouveaux et l'on peut dire que le Dictionnaire de Herder est vraiment au courant. Nous lui souhaitons le succès qu'il mérite.

CHRONIQUE.

67. — **J. Van den Gheyn,** *Album belge de paléographie.* Recueil de spécimens d'écritures d'auteurs et de manuscrits belges (VII-XVIe siècles).

Cet *Album belge de paléographie* comprendra une collection de reproductions de documents tvpiques écrits en nos contrées au cours des âges (32 planches grand 8°, avec feuilles explicatives). Il fournira un spécimen des manuscrits les plus intéressants de nos bibliothèques, de façon à représenter les différents genres d'écritures qui furent successivement en usage dans nos provinces depuis le VIIe siècle jusqu'au milieu du XVIe. La plupart des textes seront empruntés à des manuscrits de date précise et d'auteurs connus; c'est là ce qui donnera à ce recueil son caractère de spéciale originalité. Chaque planche reproduira très fidèlement un spécimen paléographique distinct et sera accompagnée d'une feuille explicative contenant les indications relatives au type représenté, au scribe, à l'âge du volume, ainsi que des observations paléographiques et la transcription du document. Rien n'a été négligé pour que cet ouvrage constitue, en même temps qu'une utile contribution pour les cours de paléographie, une page curieuse de l'histoire littéraire ancienne de la Belgique.

Parmi les planches qui seront publiés dans ce recueil, nous citons : un feuillet de l'*évangéliaire d'Eyck*, écrit au VIIe siècle par les saintes Harlinde et Relinde, conservé dans le trésor de l'église de Maeseyck, témoin unique de l'écriture anglo-saxonne, que les moines irlandais importèrent dans notre pays; la *lettre de Notger*, évêque de Liège, à Womare, abbé de Saint-Pierre à Gand, écrite en 980, un bon spécimen de l'écriture carolingienne du Xe siècle; viendront ensuite nos principaux chroniqueurs et historiens, Sigebert de Gembloux, Gilles d'Orval, Maurice de Neufmoustier, Guillaume de Vottem, Jean et Raoul de Rivo, Jean de Stavelot, Corneille de Zantfliet, Adrien d'Oudenbosch, etc.; enfin un fac-similé d'une *lettre de Charles-Quint*, écrite à Henri de Nassau et datée de 1518.

L'élaboration de ce recueil a été l'objet des plus grands soins et les reproductions des documents, d'une fidélité remarquable, ont un vrai cachet artistique. Nous aimons à croire que cette œuvre, éminemment utile et qui a sa place marquée dans toute bibliothèque, sera bien accueillie des paléographes et des historiens de la Belgique et de l'étranger.

Le prix de souscription en est fixé à 15 francs. Les éditeurs se réservent d'augmenter ce prix dès que l'ouvrage aura paru. Les souscriptions sont reçues chez L. Vandamme, éditeur, à Jette-Bruxelles.

68. — **Les lettres belges.** La Société royale de littérature de Londres a nommé correspondants à l'étranger : MM. Godefroid Kurth, Emile Verhaeren, Maurice Maeterlinck, pour la Belgique.

ALFRED GRAFÉ.

Le 2 décembre dernier est mort Alfred Grafé, professeur à l'Université de Liège, emporté par une affection cardiaque dont il souffrait depuis plus de quatre ans. Il avait exprimé le désir que ses funérailles fussent des plus simples et il n'a pas voulu qu'un suprême et solennel hommage fût rendu à sa mémoire. Le *Musée Belge*, dont il fut un collaborateur assidu, ne peut toutefois s'abstenir de retracer brièvement sa carrière.

Jean Marie Alfred Grafé naquit à Namur le 11 septembre 1855. Son père, professeur de Rhétorique latine à l'athénée royal de Namur, était un des maîtres les plus estimés de notre enseignement moyen. C'est à l'athénée de Namur qu'Alfred Grafé, guidé par les conseils paternels, fit de très brillantes humanités. Il continua ses études avec le même succès à l'ancienne École Normale des Humanités, d'où il sortit, en 1877, avec le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Le jury, composé en grande partie des maîtres qui l'avaient vu à l'œuvre pendant quatre ans, le jugea digne d'aller achever ses études dans les Universités étrangères et proposa au gouvernement — distinction très rare alors — de lui conférer une bourse de voyage. Alfred Grafé étudia donc pendant deux ans à Paris et en Italie. Il fut aussi un des très rares Belges qui visitèrent alors la Grèce. Elève de l'École Normale, dont l'enseignement, à la fois philologique, littéraire et philosophique, formait surtout des philologues, il avait voulu voir les pays où, depuis son enfance, il avait vécu en esprit. Du rapport qu'il adressa au gouvernement, il détacha un fragment important, qu'il publia sous ce titre : *L'École Normale de Pise et les Écoles de Magistère en Italie.*

A son retour, il fut nommé professeur de rhétorique française à l'athénée royal de Hasselt, puis (30 déc. 1882), à l'athénée royal de Liège.

Dès l'École Normale, Alfred Grafé avait senti s'éveiller en lui une vocation pour la philosophie. Tout le temps qu'il pouvait dérober à ses occupations professionnelles si absorbantes, il le consacrait désormais à la philosophie, qu'il étudiait avec une persévérante ardeur. Il comprit tout d'abord que les leçons purement théoriques de nos Facultés d'alors ne suffisaient pas et il voulut voir de près l'enseignement philosophique si renommé de l'Allemagne. Il obtint un congé et visita les principales Universités allemandes, surtout

celles où enseignaient les maîtres les plus célèbres : il alla interroger ceux-ci, assister à leurs leçons, les voir à l'œuvre dans leurs cours pratiques. En 1886, il publia son rapport sur l'*Enseignement de la philosophie en Allemagne*. Il semble que, dès lors, les leçons de Wundt l'avaient gagné à la psychologie expérimentale; c'est à ce domaine qu'appartient son premier travail, dont l'Académie royale de Belgique, après une intéressante discussion, décida l'impression dans ses *Mémoires* en 1889 : *Sur quelques paralysies d'origine psychique*. C'est encore à la psychologie expérimentale que se rapportent la plupart des travaux qu'il publia depuis lors et que nous énumérons plus loin.

Au mois de décembre 1890, les chaires de psychologie et de philosophie morale devinrent vacantes à l'Université de Liége, par la mort d'Arsène Dechamps. Le gouvernement y appela Alfred Grafé le 31 janvier 1891. Il fut nommé professeur extraordinaire le 23 février 1893 et professeur ordinaire le 17 octobre 1898. Il était également chargé des cours de littérature française et de psychologie pèdagogique à la Section normale de régentes à Fragnée (Liége).

Il ne nous appartient pas d'apprécier les travaux philosophiques d'Alfred Grafé. Ce que nous pouvons dire, c'est que la modestie, la bonté et la douceur, la noblesse du cœur et l'élévation de l'esprit faisaient le fond de sa nature. Doué de facultés peu communes, possédant une science aussi solide qu'étendue, il avait gardé une timidité naturelle qui l'empêcha peut-être de se faire valoir selon ses mérites. La maladie le frappa en pleine efflorescence de son talent. En littérature, il avait des connaissances précises, un goût sûr et une sensibilité exquise. Philosophe, il suivait avec soin le mouvement contemporain. Cultivant avec prédilection la psychologie expérimentale, il avait les convictions spiritualistes dont s'honorèrent tous les maîtres qui l'avaient précédé dans les chaires de Liège. Il se faisait une très haute idée de la responsabilité morale du professeur et il s'acquittait de sa tâche avec une conscience rare. La souffrance physique ne parvint pas à l'éloigner de sa chaire. Nous garderons un souvenir ému à cet ami sûr, à ce vaillant qui est resté sur la brèche jusqu'au dernier moment, et nous prenons une grande part au deuil cruel qui frappe sa jeune famille. Nous pouvons dire de lui, avec confiance, ce qu'il disait d'un autre collègue prématurément ravi, d'Alph. Delescluse : « Déjà sans doute son ardent amour de la science et de la vérité a trouvé sa récompense en la possession de ce Foyer de vérité et de lumière vers lequel il n'a cessé de lever les yeux. »

J. P. W.

Bibliographie d'Alfred Grafé.

I. — Mémoires et articles.

L'École normale de Pise et les écoles de Magistère en Italie. *Revue de l'Instruction publique en Belgique*. Tome 25 (1882), p. 186-198 et 229-246.

De l'enseignement de la philosophie dans les universités allemandes. *Revue de l'Instr. publ. en Belg.* Tomes 29 (1886) et 30 (1887). A part, 66 pages.

Étude sur quelques paralysies d'origine psychique. Essai de psychologie expérimentale. Bruxelles, P. Hayez, 1889. Extrait du tome XLIII des *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, 1889). 121 pp. Voyez les rapports des commissaires dans les *Bull. de l'Académie*, même année.

Note sur un aveugle de naissance opéré de la cataracte à l'âge de quinze ans. Extrait de la *Revue scientifique*. Paris, juillet 1892. 30 pp.

Un peu de philosophie à propos du dernier Congrès scientifique international des catholiques. *Revue Générale*, 1er août 1892. 23 pp.

Note sur deux cas récents d'aphasie. *Revue de Médecine*, juillet 1893 (Paris, F. Alcan), p. 525-531.

De l'influence des sensations subjectives de la vue sur le cours de l'imagination. Note sur un point de psychologie expérimentale. Extrait du *Compte rendu du 3e Congrès scientifique international des catholiques*, tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894. Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1895. 9 pp.

Note sur un cas d'audition colorée. *Revue de Médecine*. 1897. Paris, Alcan.

Note sur un nouveau cas d'audition colorée. *Revue de Médecine*, Paris, Alcan, 1897. Pages 192-195.

Note sur un nouveau cas d'aphasie. *Revue de Médecine*, mai 1897. Paris, Alcan.

Défense du libre arbitre contre l'argument tiré de certains faits hypnotiques. *Compte rendu du 4e Congrès scientifique international des catholiques*, tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897. Fribourg, 1898. 11 pp.

Note sur un cas de pseudo-photoesthésie d'origine optique. *Revue de Médecine*, 10 mai 1898. Paris, Alcan.

Sur un cas à rattacher à ceux d'audition colorée. *Revue de Médecine*. Paris, Alcan, 1898. Pages 225-228.

Un nouveau liseur de pensée. Contribution à l'étude de l'hyperesthésie. *Compte rendu du IVe Congrès international de Psychologie*, tenu à Paris en 1900.

Bêtes et gens. Note résumant une série d'expériences sur un point de psychologie comparée. *Akten des V. intern. Kongresses katholischer Gelehrten*. Munich, 1901.

Discours prononcé aux funérailles d'Alph. Delescluse (*Bull. du Musée belge*, 1903, p. 270-1).

Un peu de psychologie. *Revue générale*, juin 1905.

Notes pour un cours de psychologie. Louvain, Ch. Peeters, 1904. 38 pp. Deuxième édition, Louvain, Ch. Peeters, 1907. 67 pp.

Quelques mots sur la philosophie de l'histoire. *Mélanges Godefroid Kurth*. Mémoires historiques, p. 1-12. Liège, 1908. (Posthume.)

II. — Analyse critique d'ouvrages philosophiques.

A. Castelein, Cours de philosophie. Logique (*Revue de l'Instr. publ. en Belg.* 31, 1888, p. 133-136). — Philosophie morale (*Ibid.*, t. 34, 2e livr., 1891). — Psychologie (*Ibid.*, t. 33, 4e livr. de 1890).

Abbé Du Roussaux, Éléments de logique (*Ibid.*, t. 35, 1894, p. 314-319.)

Ch. Bonny, Platon. Phédon (*Bull. bibliogr. du Musée Belge*, II, 1898, p. 307-310).

Ch. Renouvier et L. Prat, La nouvelle monadologie (*Ib.*, IV, 1900, p. 87-90).

M. Evers, Auf der Schwelle zweier Jahrhunderte (*Ib.*, p. 198-202).

A. Bertrand, L'enseignement intégral (*Ib.*, V, 1901, p. 52-54).

G. Kurth, L'Église aux tournants de l'histoire (*Ib.*, p. 147-148).

L. Prat et M. Renouvier, Le mystère de Platon (*Ib.*, VI, 1902, p. 36-37).

F. Pillon, Année philosophique (*Ib.*, p. 37-38).

Nouvelles collections d'ouvrages philosophiques (*Ib.*, p. 463).

C. Hémon, Éléments de psychologie pédagogique (*Ib.*, VII, 1903, p. 331-332).

R. P. Souben, Les manifestations du Beau dans la Nature (*Ib.*, VIII, p. 41-42).

W. Turner, History of philosophy (*Ib.*, p. 436-438).

H. Hoeffding, Morale (*Ib.*, IX, 1905, p. 184-187).

J. Laminne, Les quatre éléments (*Ib.*, p. 291-294).

D. Mercier, Psychologie (*Ib.*, p. 289, 291).

L. Favre, L'esprit scientifique (*Ib.*, X, 1906, p. 26-29).

J. B. Garassini, Pedagogia teorica (*Ib.*, p 136).

E. Claparède, Psychologie de l'enfant (*Ib.*, p. 137).

B. Petronievics, Metaphysik (*Ib.*, p. 193-194).

Philosophische Aufsätze hrsg. von der philos. Ges. zu Berlin (*Ib.*, p. 360-361).

L. Lévy-Bruhl, La morale et la science des mœurs (*Ib.*, XI, 1907, p. 81-83).

Manuels divers de philosophie (*Ib.*, p. 160-161).

P. Bourget et M. Salomon, Bonald (*Ib.*, p. 190-191).

S. de Santis, Die Mimik des Denkens (*Ib.*, p. 328-329).

M. Couailhac, Maine de Biran (*Ib.*, XII, 1908, p. 30).

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

EXPLICATION D'UN MORCEAU DE FRANÇAIS POUR LA 4e OU LA 3e

par H. GÉRARDY, professeur à l'Institut Saint-Remacle à Stavelot.

La folle à l'encensoir, par le Père Van Tricht.

Je lisais dernièrement l'histoire touchante d'une folle. La pauvre femme avait été mariée ; mais, bientôt après son mariage, devenue veuve, elle était restée seule, avec un petit enfant, un fils. Elle avait mis dès lors tout son cœur et toute sa vie à l'élever bien ; et, en vérité, à huit ans, c'était un ange si doux, si aimant, si bon, si pieux, qu'on l'admirait et qu'on l'aimait dans tout le village. Le vieux curé avait annoncé à la mère qu'il en ferait bientôt son enfant de chœur. C'était le rêve de la pauvre veuve... Voir son fils à l'autel, dans la petite soutane rouge, sous le surplis blanc, balançant des flots d'encens, avec des sonorités argentines, devant le bon Dieu... Elle lui fit de ses mains la soutane et le surplis... Ce fut long à travailler, car elle voulut que même les dentelles sortissent de ses doigts...

Or, quand tout fut fait, la veille même du grand jour fixé,... elle entendit tout à coup, près de sa porte, des bruits de voix contenues et des pas étouffés... Elle ouvrit... Le pauvre enfant, jouant avec un camarade de son âge, était tombé dans le grand étang où les troupeaux s'abreuvaient. On était accouru bien vite, mais... on ne l'avait pu retirer que trop tard, et maintenant l'on rapportait le petit mort à sa mère.

Immobile, muette, les yeux grands ouverts, elle contempla ce petit cadavre pâle et mouillé. Elle n'eut pas un cri, pas un mot, pas une larme, mais sa raison s'évanouit avec ses espérances. Depuis lors elle vit, seule, bonne, souriante et douce. Souvent elle sort ; elle s'est fait une robe rouge avec des lambeaux blancs, comme un surplis ; elle tient dans ses mains trois petites cordes au bout desquelles elle a attaché un vase à fleurs, et elle va à travers les champs, encensant les arbres, les blés, les buissons d'églantiers et les aubépines... On l'appelle la folle à l'encensoir. Pas un enfant ne rirait d'elle, car toutes les mères la comprennent, et ont raconté à leurs petits sa douloureuse histoire.

I. — Notes pour l'explication du morceau.

L'auteur. Cfr le Père Procès. Morceaux choisis *passim*.

a) Le Père Van Tricht (1842-1898). Né à Audenarde.

b) A 20 ans, entre dans la Compagnie de Jésus et passe par les étapes ordinaires des études et de l'enseignement.

c) Ordonné prêtre ; nommé professeur au Collège de la Paix à Namur.

d) Au cercle de cette ville, il fit ses premières causeries scientifiques. Son talent est celui du vulgarisateur.

e) Il parle dans toutes les villes en faveur des œuvres de charité.

f) Il a traité les questions morales et sociales avec autant de succès. Il a publié une cinquantaine de causeries qui plaisent autant à la lecture qu'elles plurent à l'audition.

g) Comme orateur, il posséda, à un grand degré, le talent d'exciter et de renouveler l'attention, et de tenir sous le charme de sa parole un auditoire parfois frivole, ne cherchant que le plaisir d'une soirée agréable.

II. — Explication de quelques mots.

Églantier, qui porte des églantines, c'est-à-dire des espèces de roses qui croissent dans les buissons.

Aubépine, arbrisseau épineux qui porte de petites fleurs blanches.

III. — Résumé et plan.

1. Cette narration est le début d'une causerie du Père Van Tricht « Prêtre et Religieuse ». Comment se rattache-t-elle à la causerie ?

a) Je connais l'histoire d'une mère dont tout le bonheur était de voir son fils enfant de chœur.

b) Jadis, les mères aspiraient plus haut : elles voulaient voir un de leurs fils prêtre.

c) Aujourd'hui, l'auréole qui entourait le prêtre pâlit de jour en jour.

d) C'est cependant du prêtre que je veux vous parler.

2. *Résumé :* La mort terrible d'un enfant unique cause la folie de la mère.

3. *Plan.* — Première partie : Combien la mère aimait l'enfant :

a) Parce que c'était l'unique enfant de sa mère veuve.

b) Parce qu'il était doux, aimant et pieux.

c) Marque spéciale de cet amour. (Le vieux curé... elle voulut).

Deuxième partie : Mort de l'enfant :

a) On rapporte l'enfant mort

b) Comment il est mort.

Troisième partie : La folie de la mère :

a) Première atteinte.

b) Vie de la folle (à la maison).

c) Sorties de la folle (son portrait — ses actions — on ne la tourmente pas).

IV. — Qualités de la composition.

1. *Unité. a)* Toutes les idées s'enchaînent très bien. Après un début

très simple, l'auteur arrive de suite au fait. C'est d'une pauvre veuve qu'il s'agit, restée seule avec un petit garçon. Elle l'a très bien élevé ; l'enfant a répondu aux soins de sa mère. Tout le monde l'admire et même Monsieur le Curé a annoncé qu'il le prendra comme enfant de chœur. — *Transition :* C'était le rêve de la mère : elle veut lui faire la soutane et le surplis, elle travaille longtemps. — Enfin nous sommes à la veille du jour fixé. *Pas de transition :* On lui rapporte l'enfant mort. — La mère devient folle : on la voit chez elle ; puis, on la voit sortir et aller à travers champs.

b) Il n'y a aucun détail étranger à l'histoire. Ainsi, où l'orateur a-t-il lu l'histoire ? Qu'a été le mari de la pauvre femme ? Donne-t-il des détails sur la manière dont elle a élevé l'enfant ? Sur la confection des ornements ? Sur l'attitude des hommes qui rapportent l'enfant ? Sur les efforts faits pour le sauver, sur sa mort ? Sur les actions de la veuve à sa maison ? Non, pas de ces détails, nous les trouverons bien par nous-mêmes, et le récit est beaucoup plus frappant dans sa concise simplicité.

c) Voyez chaque phrase en particulier : vous n'y trouvez jamais qu'une seule idée ; l'auteur ne met pas d'idées disparates dans la même phrase.

2. *Variété* dans les idées. *a)* On nous montre d'abord l'enfant. Nous le voyons aimant, bon, pieux, l'admiration de tous et du pasteur. *b)* Autre genre d'idée : nous suivons la pauvre veuve dans ses beaux rêves... *c)* Nous revoici dans la chaumière où, parmi la pauvreté nous voyons les belles couleurs de la soutane et du surplis. *d)* On rapporte l'enfant.. *e)* Nous voyons la scène près de l'étang (scène évoquée, non décrite). *f)* Nous voyons la mère devant son enfant mort. *g)* Nous la voyons quelques jours après chez elle. *h)* Nous la suivons dans ses sorties.

3. *Vérité dans les caractères. a)* La veuve : jeune encore, chrétienne, il est naturel qu'elle s'applique à bien élever son enfant. — *b)* L'enfant, doux, aimant, pieux : peut exister. — *c)* Folie de la mère : bien décrite : c'est une folie douce — elle ne fait de mal à personne ; ses actions extravagantes. — *d)* L'attitude des enfants à l'égard de la folle.

4. *Proportion entre les parties.* Il y a deux parties coupées presque mathématiquement : *a)* bonheur et rêves de la mère ; *b)* malheur et illusions détruites.

V. — Qualités du style.

1. *Correction.* Remarquer quelques expressions : avait été mariée — tombée veuve — il fallut longtemps — on était accouru — elle a attaché (et non pendu)

2. *Propriété des termes : a) touchante* pour tout le monde, *douloureuse*

pour les mères qui comprennent mieux le malheur de la pauvre femme ; *b) voir* son fils, de temps en temps ; le *contempler* (le regarder longuement) ; *c)* Elle mit *son cœur* (c'est par la douceur, ce n'est pas par l'esprit, le grand savoir qu'on éduque un enfant) ; *d) annoncé* comme une bonne nouvelle ; non déclaré, ni signifié, ni simplement dit ; *e) rêve* dit plus que pensée, désir ; *f) bruits* et non murmures : les murmures peuvent être doux, les bruits sont toujours effrayants ; *g) étouffés* plus mystérieux que lourds ; *h) cordes* et non ficelles, qui indiquerait plus d'ordre ; *i) comprennent* et non connaissent, qui serait indifférent.

3. *Énergie : a)* c'était un ange... c'était le rêve... *b)* le présent employé dans la dernière partie.

4. *Précision : a)* pas trop de détails par exemple sur la mort de l'époux, sur la conduite de l'enfant, sur la confection des habits ; *b)* peut-être pourrait-on supprimer les *car* ; *c)* pas de mots inutiles : inutile de dire que la mère remercie le curé, de ses (propres) mains, elle ouvrit (la porte), ses espérances (brisées), elle sort (de chez elle)...

5. *Clarté : a)* on comprend et on suit facilement, même les sonorités argentines, même les églantiers (rouge) et les aubépines ; *b)* pas de parenthèses.

6. *Naturel* et simple : *a)* l'auteur ne tient pas à faire de l'effet ; il raconte simplement une histoire émouvante par elle même ; *b)* pas d'exclamations comme : que voit-elle ? ô la malheureuse ! *c)* peu d'inversions ; *d)* style coupé.

7. *Dignité* : *a)* pas d'idée basse ; *b)* mots choisis : vase à fleurs, flots d'encens, sonorités argentines.

8. *Élégance :* pas de verbes au passif, comme : il n'avait pu être retiré, il était admiré, elle est appelée, son histoire a été racontée ; *b)* peu de locutions renfermant le mot *que :* quand (pas lorsque) tout fut fait ; *c)* peu de participes présents, aucun précédé de *en ; d)* les phrases ne commencent pas toutes par le sujet.

9. *Euphonie :* l'auteur ne dit pas : en encensant...

VI. — Étude des détails.

Je lisais : début simple, naturel : on croit généralement à ce qu'on a lu. — *Folle* excite déjà l'intérêt : c'est mystérieux, la folie ; on s'arrête quand on voit un fou ; on est attentif quand on entend parler d'un fou ; c'est donc, au début d'une causerie, un bon moyen d'exciter l'attention. — *Pauvre* ; *a)* je sais qu'elle est folle ; *b)* elle est devenue veuve après peu de temps ; *c)* je devine qu'elle est vraiment pauvre : *d)* ses inquiétudes pour son enfant. — *Cœur :* c'est avec son cœur et non son esprit ; elle est une pauvre femme de la campagne, simple et ignorante. Mais ce que possède toute mère, même la plus simple, c'est

un cœur : le cœur d'une mère est tout pour ses enfants quand elle en a plusieurs ; il est à plus forte raison tout pour son enfant quand l'enfant est unique. « Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ?... J'eus, dans ma blonde enfance, hélas ! trop éphémère... » (V. Hugo). — *Vie :* c'est là l'occupation de sa vie ; le matin, pendant la journée, le soir ; il est la joie et la souffrance de sa vie. *C'était un ange : a*) il ne faut pas abuser de ces appellations, ne pas appeler *ange* un enfant uniquement parce qu'il est beau, parce qu'il a de gentilles manières, parce qu'il est spirituel ; mais réserver le mot, comme ici, pour les vertus, les beautés de l'âme. Et dans ce sens, on peut le dire ; on le dit de saint Louis, de saint Stanislas — *Doux*, tranquille, ne faisant pas de bruit, aimant d'être près de sa mère dans l'intimité ; — *bon* pour tout le monde ; — *pieux* pour le bon Dieu et la sainte Vierge. — Aussi on l'*admirait* avec étonnement et on l'*aimait* dans tout le village, on le citait comme modèle. Et même, se faisant l'organe de cette admiration, *le vieux curé*, le meilleur juge en cette affaire, vieillard expérimenté, qui connaît depuis leur enfance l'histoire de tous ses paroissiens, qui sait les malheurs de la pauvre veuve, *a annoncé* comme une bonne nouvelle... *le rêve* : elle n'osait croire que cela se fût réalisé ; ce sont souvent des enfants riches qu'on prend... — *Soutane rouge :* un peu d'orgueil, son fils sera si beau — *balancer* avec grâce, avec de jolies ondulations du corps — des *flots* qui s'enrouleront autour de l'enfant et qui monteront autour de l'autel qu'ils sembleront arroser — *devant le bon Dieu :* expressions des simples et des pauvres pour désigner l'Éternel.

Elle lui fit *de ses mains* (trop pauvre pour aller chez le tailleur, pour prendre une ouvrière, et puis, il lui semble que ce sera mieux fait). *Ce fut long* (ce n'était pas facile, elle voulait que ce fût parfait)... *Que même les dentelles* (travail fin, délicat, qui demande tant de peine, d'attention, de patience) — *sortissent de ses doigts* (bien choisi, mieux que : ses mains).

Or (mystérieux, frappant, excite l'attention). — *Grand* jour (si désiré, si attendu). Voix *contenues* (pas la voix joyeuse de son fils). *Bien vite* (c'était l'enfant de la veuve, on l'admirait, on l'aimait). *Un petit mort :* c'est la veille du grand jour fixé... C'est pour le petit mort qu'elle a tant travaillé, pour le petit mort la belle soutane rouge et le surplis blanc. *Immobile :* elle ne se précipite pas, elle est déjà folle. *Elle contempla* = regarda longuement. *Mouillé :* ruisselant encore de l'eau de l'étang. *Elle n'eut pas un cri*, pas un mot, pas une larme : gradation. Et pourquoi ? C'est que sa *raison* s'est évanouie avec ses espérances. Adieu donc les beaux rêves, les belles visions qui montraient à ses yeux ravis un petit enfant à l'autel, dans sa soutane rouge, balançant l'encensoir, agitant la clochette argentine. Adieu ! les beaux rêves, ils sont évanouis...

Depuis lors, elle vit *seule* (tout à fait seule, l'enfant a rejoint le père)... *Souvent elle sort* quand le vide du foyer se fait trop sentir. — *Elle s'est fait une belle robe rouge :* ce fut la dernière de ses occupations avant la folie; elle y a semé des *lambeaux* blancs et déchirés. *Elle tient dans ses mains* trois petites cordes quelconques... et *elle va*, l'innocente, bonne, souriante et douce; à travers les champs, elle encense les roses rouges qui se détachent sur les buissons d'*églantiers* et les fleurs blanches des *aubépines*. Et demain, elle recommencera. On l'appelle la folle à l'encensoir. — Sympathie qu'elle excite.

DEVOIRS FRANÇAIS

RECUEILLIS ET PROPOSÉS

par H. GÉRARDY, professeur à l'Institut Saint-Remacle à Stavelot.

I. — *Dignité d'enfant.*

1. Sur une plage. Le roi Édouard VII (actuel) jette dans la mer des pièces blanches pour faire plonger de jeunes baigneurs.

2. A l'écart, un enfant — timide et triste — pleure. Le roi lui offre des pièces blanches Mais l'enfant les refuse dignement : « Je ne les ai point méritées. »

3. Un peu plus loin, des gamins (décrire la scène) noient un chien qui va périr. L'enfant ose plonger et sauve le chien (détails). Au jeune sauveteur, le roi donne une belle pièce d'or : « Celle-là, tu l'as gagnée. »

N. B. — 1) Discours direct.

2) Dialogue.

3) Pas commencer toutes les phrases par le sujet; mais user de l'inversion.

II. — *Seigneur et braconnier.*

(Imitation de la fable « Le lion et le rat » ou « La colombe et la fourmi ».

1. Le seigneur fait grâce à un braconnier que ses gardes ont pris à l'affût. (N. B. Ne pas reprendre l'histoire de trop loin.)

2. Le braconnier sauve le seigneur d'un accident de voiture (ou d'auto).

III. — *La sonnette d'alarme.*

Sujet : Un paysan fait fonctionner la sonnette d'alarme pour réclamer un parapluie qu'il a laissé à la gare du départ. On lui dresse procès-verbal.

N. B. — Scènes à faire :

1) Arrivée tardive et pressée du voyageur.

2) Installation encombrée.

3) Agitation... il sonne.

4) Dialogue avec le chef-garde qui l'empêche de descendre.

5) Procès-verbal : nom, prénoms. « Il n'y a plus de justice aujourd'hui. »

IV. — *Le perroquet de la reine Victoria.*

1. La reine en voyage avec son chapelain. Cri du perroquet.

2. « Que dit-il ? » demande la reine.

3. « Impossible de répéter. »

4. La reine insiste, le chapelain s'excuse.

5. La reine ordonne. Le perroquet dit : « Passe ton chemin, bonne vieille sotte femme. »

V. — *La pendule de Louis XIV.*

1. Le roi aperçoit, dans un salon de Versailles, un ouvrier en train de décrocher une pendule.

2. Comme le parquet est glissant, le roi tient l'échelle.

3. L'ouvrier était... un voleur qui, sans se décontenancer, part, à la barbe du roi, avec la pendule sous le bras.

N. B. — Les élèves pourraient imiter la lettre du madrigal de Mme de Sévigné.

VI. — *Le parapluie de la catastrophe.*

1. Un accident de chemin de fer. La voie est obstruée.

2. Arrivée d'un train qui doit s'arrêter. Réclamations (inventer) de voyageurs.

3. Le lendemain, un vieillard vient réclamer... un parapluie. (Je suis une des victimes. — Qu'avez-vous perdu ? un parent ? un ami ? — Non, un parapluie !)

4. On retrouve le parapluie. « Allez, vous êtes heureux ! » — « Oui, deux baleines cassées ! »

VII. — *Le serin de la catastrophe (même histoire).*

Un voyageur, en fin de compte, réclame un canari qu'il a fait déposer dans le fourgon aux bagages. On le lui rend.

VIII. — *Un pari.*

1. « Je vais enfoncer le chapeau de ce monsieur ! » Pari.

2. Il le lui enfonce ;... puis, s'enfonce aussi le sien bien bas dans la tête.

3. Scène entre les deux escapés.

IX. — *L'inspecteur des accises.*

Dans un café, un monsieur attablé. Survient un quidam qui se donne (dialogue) pour inspecteur officiel des accises, boit le verre du client et s'en va... exercer plus loin en disant : « Excellente, excellente consommation ! »

X. — *A l'octroi.*

1. L'homme arrive avec un sac. L'employé : « Ouvrez votre sac. » — « Mais mon chien s'échappera. » — « Je veux le voir. » — Le chien se sauve.

2. Le lendemain, le même homme avec son sac. « J'ai eu bien de la peine à rattraper mon chien. » — « C'est bon, passez. » — Il passe avec un veau (marchandise prohibée).

XI. — *Scène de chemin de fer.*

1. Une vieille dame, irascible, jette, par la portière, la pipe d'un monsieur. (Toute une scène à faire.)

2. Par la même voie, le monsieur jette le chien de la dame.

3. Arrêt : On veut s'expliqner devant le chef de gare, quand on voit... le chien qui rapporte la pipe.

XII. — *Monsieur l'Hiver.*

N. B. — C'est le sujet bien connu : les plaisirs de l'hiver. Seulement la manière de le traiter (sous forme de petite comédie) est originale et plaira aux élèves.

Personnages : Monsieur l'Hiver (vieillard grelotant au coin du feu). — Petits garçons de 10, 8, 9 et 3 ans. — Puis : saint Nicolas — petit garçon qui représente les vacances (costume de touriste anglais) — un autre qui porte l'arbre de Noël — un autre qui symbolise le nouvel an — un autre apportant le gâteau des Rois.

Scène première : tous les enfants reprochent à l'Hiver de les priver de bien des plaisirs.

Scène 2e : l'Hiver se redresse : « Petits ingrats ! et toutes les belles fêtes que j'amène ? Je vais les faire paraître devant vous. »

Scènes 3e-7e : Saint-Nicolas, les vacances, Nouvel an, gâteau des Rois. (Chacun expose en quelques mots la fête qu'il représente.)

Scène 8e : Monsieur l'Hiver : « Voulez-vous encore me chasser ? » — Tous les enfants : « Non, non, restez. » — Puis l'un d'eux pense aux malheureux et il invite saint Nicolas et Noël à visiter les enfants pauvres.

Remarque : le sujet a été traité dans les « Annales politiques et littéraires », supplément du 2 décembre 1902.

LIVRES NOUVEAUX.

TH. A. ABELE, Der Senat unter Augustus. Paderborn, Schoeningh, 1907. 80 pp. 2 m. 40 (Studien zur Gesch. und Kultur des Altertums hrsg. von E. Drerup, H. Grimme u. J. P. Kirsch, I, 2.)

CH. BASTIDE, Bayle est-il l'auteur de l'avis aux réfugiés. Fontenay-aux-Roses, imp. Bellenand, 1908. 20 pp.

J. W. BECK, Horazstudien. Haag, Nijhoff, 1907, 1 fl. 75.

H. FRANCOTTE, La Polis grecque. Recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne. Paderborn, Schoeningh, 1907, 252 pp. (Studien zur Gesch. und Kultur des Altertums hrsg. von E. Drerup, H. Grimme u. J. P. Kirsch. I, 3).

W. KROLL, L'étude de la philologie classique en Allemagne. Conseil aux étudiants. Traduit de l'allemand. Louvain, Ch. Peeters, 1907. 0 fr. 50.

F. MAGNETTE, Les émigrés français aux Pays-Bas (1789-1794). Bruxelles, Lamertin, 1907. 144 pp.

U. MANNUCCI, Irenaei adversus haereses libri V. Pars I. Roma. Via dei Crescenzi, 13. 1907. 3 fr. (Bibl. ss. Patrum et scriptorum ecclesiasticorum. Series II : Scriptores graeci antenicaeni. Vol. III).

A. MERLIN, Le temple d'Apollon à Bulla Regia. Paris, Leroux, 1908. 28 pp. gr. in-4° et 7 planches. (Protectorat français. Gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités.)

J. M. MEUNIER, L'emplacement de Noviodunum Aeduorum de César et le nom de Nevers. Nevers, impr. G. Vallière, 1907. 32 pp. 1 fr. (Revue du Nivernais).

W. NITSCHE, Demosthenes und Anaximenes. Berlin, Weidmann, 1906. 2 m.

A. PIEPER, Christentum, römisches Kaisertum und heidnischer Staat. Münster i. W., Aschendorff, 1907, 68 pp. 8°.

P. RASI, Le satire e le epistole di Q. Orazio Flacco. Commento ad uso delle scuole. Parte II. Le epistole. Milan, R. Sandron, 1907, 2 fr. 50 (Nuova raccolta di classici latini con note italiane. XXXIX).

CH. A. SECHEHAYE, Programme et méthodes de la linguistique théorique. Psychologie du langage. Paris, Champion, 1908. 7 fr. 50.

M. TRESCH, Lafontaine naturaliste dans ses fables. Luxembourg, Beffort, 1907. 144 pp. in-8°.

J. VAHLEN, Ueber Horatius Brief an die Pisonen. Sitzungsber. der Berl. Akad, 19 Juli 1906.

J. VAN DOOREN, Anthologie illustrée des poètes et des prosateurs français (France et Belgique) depuis le XVII° siècle jusqu'à nos jours à l'usage des écoles moyennes et des classes inférieures des collèges et des athénées. Préface de Jules Claretie. Ouvrage orné de 75 planches hors texte reproduisant les plus beaux tableaux des grands maîtres de toutes les écoles. Hermann, Verviers, 1908, 400 p. 3 fr. 75.

J. P. WALTZING, Grammaire latine de G. Landgraf traduite en français et adaptée au programme des athénées et collèges belges. Deuxième édition. Liège, Dessain, 1907, 3 fr.

FR. v. WOLFF, Geschichtsbilder aus altchristlicher Zeit. Berlin, Voss, 1907. 3 m.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

E. Wilmeur, Un poète inconnu : la comtesse Valérie de Stainlein-Saalenstein . 49

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

39. *R. Oehler*, Bilder-Atlas zu Caesar 54
40. *M. Schamberger*, De Statio verborum novatore (L. Lucassen) . . . 56
41. *F. Lehmann*, Modius als Handschriftforscher (Th. Simar) 57
42. Dom *F. Cabrol*, Dictionnaire d'archéologie chrétienne (J. P. W.) . . 58
43. *A. Schaefer*, Einführung in die Kulturwelt der Alten (J. P. W.) . . 60
44. *L. Van Miert*, Bloemlezing uit Ovidius, etc. (J. P. W.) 60

Langues et littératures celtiques.

45. *C. Jullian*, Histoire de la Gaule. I-II (V. Tourneur) 61

Langues et littératures romanes.

46. *J. Fonsny et J. Van Dooren*, Anthologie des prosateurs français (G. Doutrepont) 72
47. *A. Cahen*, Morceaux choisis des auteurs français (A. Masson) . . . 73

Langues et littératures germaniques.

48. *F. J. Poelhekke*, Vondel's dichtjuweelen (C. Lecoutere) 74
49. *Rosegger*, Waldjugend (Le même) 75
50. *R. Dyboski*, Tennyson's Sprache und Stil (P. Hamelius) 76
51. *R. T. Melsted*, Manuel de littérature islandaise (F. W.) 78

Histoire et géographie.

52. *A. Stern*, Geschichte Europas seit 1815. II, 1 (P. Poullet) 78

Notices et annonces bibliographiques.

53-66. Publications d'A. Meillet, H. Diels, Th. Breiter, E. J. Goodspeed, P. Masqueray, Ph. A. Becker, W. Golther, W. Fiske, J. Wahner, G. Grützmacher, F. Cavallera, L. Garriguet, Herder 80

CHRONIQUE.

67-68. Album belge de paléographie. Les lettres belges 84
Notice nécrologique : Alfred Grafé 85

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

H. Gérardy, Explication d'un morceau de français pour la 4e ou la 3e . . 89
Le même, Devoirs français 94

INDEXED

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 3-4. 15 MARS-15 AVRIL 1908.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

RDA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bayot, A., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Closon, J., chargé de cours à l'Université de Liège.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
Counson, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Janssens, E., chargé de cours à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mayence, F., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.
SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard** *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

DOUZIÈME ANNÉE. — Nos 3-4. 15 MARS-15 AVRIL 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

Le génie poétique de Taine, ses admirateurs et ses détracteurs.

Taine jouit d'une grande gloire. Le modeste monument qui lui fut élevé à Vouziers en 1905 est une faible image de sa survivance dans les esprits. L'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, de l'*Intelligence* et des *Origines de la France contemporaine* a peuplé de ses fictions les cervelles françaises : le *milieu* (1), qui a d'ailleurs d'autres parrains que Taine, est la plus heureuse ; la *race* a faussé bien des esprits ; le *moment*, troisième unité de la trilogie (2), est moins populaire ; la faculté maîtresse, le sucre et le vitriol auxquels sont comparés la vertu et le vice (3), l'aurore boréale de l'*Intelligence* ; le gorille féroce et lubrique qui est dans l'homme, le Jacobin halluciné, le christianisme qui donne des ailes à l'humanité, le condottiere qui se fait centre (4), etc. (5), voilà des formules familières aux mémoires ornées, et elles défraient même les polémiques. Elles ont la plupart un aspect imagé et poétique, et elles indiquent déjà que Taine fut et restera un poète en prose. La philosophie renouvelée de Spinoza ou de Condillac, sa documentation plus variée que critique, ont

(1) « *Par extension. Néologisme.* L'ensemble de la société, des mœurs, des événements parmi lesquels a vécu une personne, s'est accompli un fait. *Étudier un personnage historique dans son milieu.* » (*Dictionnaire général de la langue française* de DARMESTETER, HATZFELD, THOMAS, s. v. *milieu*, § II).

(2) Trilogie hégélienne au sens de M. LASSERRE, *Le romantisme français*.

(3) On sait que Taine protesta lui-même contre l'emploi que certain député faisait de cette parole. Il aurait trouvé excessives aussi les théories que des romanciers naturalistes et psychologues devaient tirer de ses préfaces et articles.

(4) Un personnage du *Lys Rouge* d'A. France voit en Napoléon l'homme qui, dans le récit de Taine, donne un coup de pied dans le ventre à Volney.

(5) M. LANSON (*Hist. de la litt. fr.*, 8e éd., p. 140) dit du roi défini par Jean de Meung : « le roi n'est leur maître que pour leur service et leur sûreté ; c'est le *gendarme* de Taine ».

disparu comme l'échafaudage dont il a parlé lui-même : le monument littéraire étale les reliefs colorés de sa façade.

*
* *

La *Correspondance* de Taine permet de voir l'homme, et par là de mieux comprendre l'artiste : M. Victor Giraud, dont l'*Essai sur Taine* est le plus soigneux exposé de la vie et de la doctrine du philosophe, a dégagé dans un important article de la *Revue des deux Mondes* (1er fév.) la personnalité de son auteur, qui tout jeune rejette avec dédain et témérité le christianisme, choisit le spinozisme comme la conception la plus poétique, écrit pour gagner sa vie des articles et des livres sur tous les sujets imaginables, et se grise de lectures, d'études, de spéculations psychologiques.

Tandis que les lettres successivement publiées occupaient même la presse quotidienne, les études se multipliaient, s'ajoutant à toutes celles dont M. V. Giraud a dressé la riche bibliographie. Un *Taine* de M. Michel Salomon est déjà entré dans la collection Bloud (*Science et Religion* — Études pour le temps présent — Philosophes et penseurs, n° 210); M. Lacombe a scruté la psychologie appliquée par Taine à l'histoire littéraire (1). Et voici qu'un historien, M. Aulard, dresse, dans un cours public, puis dans un livre, l'acte d'accusation de *Taine historien de la Révolution française* (Paris, Colin, 1907, 333 p., in-8°, 3 fr. 50). Le savant professeur parisien, qui a mis vingt ans à réunir la documentation de son *Histoire politique de la révolution française*, s'est de bonne heure méfié des *Origines*, dont la documentation ne prit peut-être pas vingt mois pleins. Il devait s'en méfier d'autant plus vivement que Taine est à tous points de vue (opinions politiques, idées générales, méthodes, style) aux antipodes de M. Aulard. Celui-ci n'a pas de peine à relever des erreurs dont fourmille l'œuvre historique de Taine, et dont s'aperçoit quiconque aborde un sujet traité par Taine. « A la Sorbonne, un candidat au diplôme d'études historiques ou au doctorat se disqualifierait s'il alléguait Taine comme une autorité dans une question d'histoire » (p. VIII). Seulement, les superstitions démodées chez les docteurs vivent encore une génération chez les bonnes femmes et les journalistes. Et le gros public, paraît-il, est encore impressionné par les notes et les cotes d'archives que Taine mettait au bas des pages; on ne courait guère à ces références; mais elles étaient là, solides d'aspect comme des fondations, redoutables, ennuyeuses; et l'ennui est le grand gage d'autorité, comme le remarquent Heine et Pailleron. Puis le texte qui surplombe ces notes

(1) PAUL LACOMBE, *La psychologie des individus et des sociétés chez Taine historien des littératures* (Alcan, 1906), 374 p.

hérissées, se lisait comme un roman; et il charmait dans leurs complaisances politiques les acheteurs de livres coûteux, au point que Taine, idole des frondeurs impies depuis les *Philosophes français du XIXe siècle* (1857), est devenu le grand homme des conservateurs à partir des *Origines de la France contemporaine*. C'est Taine historien qui est le plus vivant, et c'est de celui-là que M. Roosevelt entretenait l'autre jour un journaliste français (1).

*
* *

« J'avais toutes les idées de mon père », dit Jean Monneron à M. Ferrand... « Mais déjà je ne les avais plus toutes. Mon évolution datait d'une lecture, celle du livre de Taine sur *les Origines de la France contemporaine*. Mon père me l'avait vu entre les mains et il m'avait dit : « Tu lis ce pamphlet? C'est un monsieur qui a eu bien peur pour ses » rentes en 71 ! » Je ne vous cite ce mot, si injuste, que pour vous faire comprendre combien cet homme excellent devient irritable, aussitôt qu'il s'agit des points qui font dogme en lui. La foi dans la Révolution en est un. La haine contre l'Eglise en est un autre » (2).

Les héros de M. Paul Bourget sont, naturellement, médiocres penseurs; mais dans leur médiocrité congénitale ils représentent assez exactement des préjugés fort répandus dans la dernière génération parmi les esprits de second ordre. A cet égard les romanciers de 1880 et de 1902 sont aussi instructifs que les pharmaciens de 1857 : M. P. Bourget continue Taine comme M. Homais prolonge Voltaire. M. Homais fut décoré, parce qu'au fond le voltairianisme est « conservateur en tout sauf en religion »; et M. Bourget devint riche et traditionaliste, parce que le positivisme, jeu d'esprit amoraliste chez les jeunes gens besogneux, devient farouchement conservateur dès que le positiviste a quelque chose à conserver. Le génie poétique de

(1) *Le Temps* a publié une lettre de M. André Tardieu (de Washington, 10 mars 1908) relatant l'audience accordée par le président des États-Unis : « Puis — par quel détour? — c'est sur Taine que vient le propos. M. Roosevelt ne semble l'aimer qu'à demi, critique ses parti-pris, parle de la révolution ».

(2) Paul Bourget, *L'Étape*, 34e mille, p. 47-48. — M. Waltzing m'a cité le cas d'un professeur belge qui, aux environs de 1880, abhorrait l'auteur des *Origines de la France cont.*, « qui bafoue tout ce que nous vénérons » : ce « doctrinaire » belge était un Monneron moins sectaire que le Français. — Quant à l'auteur de l'*Étape*, il a répété pour son compte, et plus poliment, le jugement de Monneron père : « L'effroyable tempête des deux guerres a passé sur l'asile sacré. Cette fois l'époux et le père n'a plus opposé aux coups du sort le stoïcisme du pur esprit... En tremblant pour son foyer, il a tremblé pour tous les foyers » (article nécrologique sur Mme Taine, *Figaro*, 21 août 1905, cité par Aulard, p. 17).

Taine s'éclaire maintenant par sa survie, par sa répétition chez des épigones comme M. Bourget, par l'apparition de détracteurs comme M. Aulard. Beaucoup de littérateurs, pareils à M. Henry Bordeaux pèlerinant au tombeau de Taine, demandent au critique historien les idées dont ils croient naïvement avoir besoin.

On connaît assez de jugements portés sur Taine depuis une génération. M. Aulard (*Avertissement*) en relève plusieurs, fort instructifs. S'il ne s'était rigoureusement borné, en historien méthodique, au Taine des *Origines*, il aurait pu relever l'influence du penseur dans les ordres d'idées les plus opposés et dans les mondes les plus différents. On a même pu croire qu'il y avait au moins deux Taine, — que le philosophe historien avait subi une fois le renouvellement que Hugo s'appliquait à chaque génération. M. Giraud montre que le théoricien déterministe et poétique a gardé d'un bout à l'autre une certaine unité fondamentale; mais la vie externe de sa pensée a traversé dans sa métempsychose au moins une crise. Si l'on admet que l'un de ceux qui connaissent et comprennent le mieux Taine, c'est Taine lui-même, M. Giraud a grandement raison d'attacher une importance capitale à la lettre de Taine à M. Bourget sur *Le Disciple*. Le philosophe caricaturé en Adrien Sixte écrivait à son disciple (qui a moins mal fini que Greslou) : « Je ne conclus qu'une chose, c'est que le goût a changé, que ma génération est finie... Peut-être la voie que vous prenez, votre idée de l'inconnaissable, d'un au-delà, d'un *noumène*, vous conduira-t-elle vers un port mystique, vers une forme du christianisme... » Taine est mort juste à point pour revivre sous des traits nouveaux.

Je l'ai un jour entendu traiter de « calotin » : cette métaphore aurait certainement étonné ses mânes — si jamais il a cru qu'il en aurait. M. Aulard trouve mauvais qu'on traite d'historien, de grand historien l'auteur des *Origines*. Celui-ci avait pour Mallet du Pan, Gouverneur Morris, Burke et autres anti-jacobins, une admiration que M. Aulard trouve fort comique. Taine citait Tocqueville, et citait sans hésitation d'après Tocqueville (AULARD, p. 47). C'est, on on se le rappelle, le grand auteur de Mme Paul Raymond; celle-ci, au besoin, fournissait du Tocqueville de son cru. Taine, lui, n'a pas autant de ressources que Mme Raymond; il se plaint dans une lettre que les Français n'achètent et ne lisent pas assez Tocqueville. Mais M. Aulard trouve qu'il le lit et le croit trop sur parole. De même pour tous les témoignages — fût-ce de Mme de Genlis — qu'il choisit et préfère en proportion de leur caractère tainien ou réactionnaire. — Taine chérit les anti-révolutionnaires de 1789 et de 1793; et le voilà à son tour chéri des anti-révolutionnaires de 1884 et de 1908.

Un journal conservateur de Bruxelles affirmait, il y a quelques années, l'influence de Taine sur les élections belges anti-jacobines de 1884. Mais il n'appuyait cette affirmation d'aucune preuve.

Quant à l'étranger, si un professeur romain consacre à Taine un livre considérable, s'il se trouve un Norvégien et un Allemand pour traduire en allemand les *Essais de critique et d'histoire* ou même l'*Intelligence* (1), il faut dire pourtant que l'œuvre du critique, de l'historien et surtout du philosophe perd de son prestige au-delà des frontières : elle partage en ce point le sort des œuvres *poétiques*. « En Allemagne », affirme M. Aulard (p. IX), « où l'école réactionnaire domine en histoire, on aime à jurer par Taine ». M. Aulard doit avoir des documents abondants pour produire cette affirmation. Mais j'ai observé exactement le contraire pendant les onze semestres que j'ai passés parmi les universitaires allemands (à l'université de Halle). Il y a bien, pour les élèves de première des gymnases et des *Oberrealschulen*, des éditions scolaires abrégées de l'*Ancien Régime* et de *Napoléon Bonaparte*; mais elles ne démontrent que l'utilité d'un vocabulaire riche et d'un style brillant pour l'enseignement du français : et Lanfrey, Jules Sandeau et surtout Scribe sont beaucoup plus employés dans le même but pédagogique. Quant aux philosophes et historiens, mon ingénieux ami M. Bruno Bauch, rédacteur des *Kant Studien*, m'a dit plus d'une fois que Taine était un bonhomme fort peu philosophe, et nullement criticiste; que son déterminisme était fort démodé. M. Hasenclever, qui enseigne l'histoire moderne à l'Université de Halle, m'a dit qu'après avoir relu le *Napoléon Bonaparte* de Taine il le considérait comme une caricature... J'ai rencontré aussi un philologue allemand qui ignorait radicalement Taine et s'en consolait. Enfin des étudiants allemands, auxquels j'ai fait lire la préface de l'*Histoire de la littérature anglaise*, trouvaient ridicule la définition du culte protestant et de l'âme germanique. Je pense donc que peu de spécialistes prennent Taine au sérieux; et l'on pourrait renouveler à son endroit la conversation sur Voltaire que nous a conservée un auteur du XVIIIe siècle : pour le mathématicien, M. de Voltaire est un grand génie, il n'a eu que le tort de s'occuper de

(1) Taine a été l'objet de diverses études allemandes, livres et articles de revues; M. Julius ZEITLER, dans son ouvrage *Die Kunstphilosophie von Hippolyte Adolphe Taine* (Leipzig, Herm. Seemann Nachf., 1901), estime (p. 9) que Taine est spécialiste (*Fachmann*) pour la littérature, mais pas pour l'art; il ne laisse pas, d'ailleurs, de rattacher Taine à une lignée où figurent Montaigne et Napoléon; tous ces personnages, comme les « Germains », les « races classiques » et autres héros de Taine lui-même, ont, effectivement, des traits communs, ne fût-ce que la colonne vertébrale. M. L. POULAIN vient d'examiner *Taine et l'Allemagne* (*Bibl. univ. et rev. suisse*, mars 1908).

mathématiques; l'historien pense que M. de Voltaire serait grand homme tout à fait s'il ne s'était égaré dans l'histoire; le métaphysicien louerait sans réserve M. de Voltaire si celui-ci n'avait eu l'imprudence de s'occuper de philosophie, et le littérateur estime que M. de Voltaire est tout ce qu'il veut excepté poète. Le tout n'empêche point Voltaire d'avoir vulgarisé Newton, raconté Charles XII et le siècle de Louis XIV, ridiculisé Leibnitz et bâclé des rhapsodies à succès. De même Taine, qui ne fait autorité dans aucun genre, est grand vulgariseur dans tous; il est entre les laboratoires et les archives d'une part et le gros public profane de l'autre, l'habile faiseur d'articles, le truchement des savants, le poète en vogue : il est le Lucrèce du déterminisme français, et son œuvre réalise en belle prose pour les doctrines de Spinoza ce que le *De natura rerum* fit pour celles d'Epicure.

*
* *

Quand Taine s'est efforcé de faire œuvre purement philosophique, l'élément poétique devenant moindre, l'œuvre a été inférieure aux autres : l'*Intelligence* importe moins à la gloire de son auteur que les *Origines*, comme le remarquait tout récemment encore M. Victor Giraud. Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'il n'y ait encore là beaucoup de poésie, depuis l'allégorie des choses vues de l'Arc de triomphe jusqu'à l' « aurore boréale » que la nature présente à l'intelligence.

Les *Origines de la France contemporaine* représentent, en plus d'un point, un travail de seconde main : le récit de la journée du 10 août est fait d'après Mortimer-Ternaux (AULARD, p. 152). C'est là, comme on sait, le procédé des grands penseurs et des vrais artistes : les descriptions de Chateaubriand ne sont-elles pas éblouissantes là où elles sont composées à l'aide de guides anglais et français? La vérité de *Guillaume Tell* n'est-elle pas, jusque dans le détail du paysage, d'autant plus admirable que Schiller n'avait jamais mis e pied en Suisse? Taine est orateur comme son *Tite-Live*, il est poète épique comme le Michelet dont il a si bien parlé, il est généralisateur régulier, classique comme Bossuet, philosophe comme Montesquieu, dramatique comme l'auteur de *Roméo et Juliette*, dont il admire quelque part le sens historique et divinatoire. Il avait le génie de l'à peu près, comme le montre longuement M. Aulard, il avait même le don d'autosuggestion.

Aussi quelle estime il fait de la littérature! et comme il a raison! C'est aussi bien la grand'mère de George Sand que Mme de Genlis, c'est Corneille et Rousseau qu'il invoque pour comprendre l'ancien régime; c'est le crocodile de Clément d'Alexandrie (et de Chateaubriand) qu'il peint pour caractériser le Jacobin (AULARD, p. 207).

« Il faisait son siège, puis allait aux archives », a dit M. Brunetière. Sans doute; mais il a plus de goût que l'abbé Vertot; ce n'est pas le siège de Rhodes qu'il raconte, et il fait son siège d'après les grands auteurs, qui ont le mieux connu l'homme éternel. « J'ai pris de l'estime pour la littérature et les renseignements qu'elle peut donner », écrivait-il, à son retour d'Angleterre, à Guillaume Guizot... « La vue des choses n'a point démenti les prévisions du cabinet... les formules générales restent, à mon avis, entièrement vraies... Un historien possède dans les livres un instrument très puissant, une sorte de photographie très fidèle capable de suppléer presque toujours à la vue physique des objets ». Des livres pareils, Taine va en écrire à son tour, en vrai poète, en visionnaire : « Il avait une sorte d'orgueil de l'intelligence, il aimait la gloire littéraire » (AULARD, p. 327).

En un style que colorent des connaissances encyclopédiques, il va exprimer les généralisations auxquelles se complaît sa pensée spinoziste. La fiction sera plus animée et plus belle que la réalité; la morne succession des faits n'ayant de sens et d'intérêt que par une interprétation, par les lignes générales que lui donne notre esprit : « nous ne vivons, écrit Taine à Cornélis de Witt, nous ne travaillons, nous ne résistons que grâce à notre idée philosophique ». Cette idée (« l'assimilation des recherches historiques et psychologiques aux recherches physiologiques et chimiques ») pouvait donner une formule romanesque comme les *Affinités électives* de Gœthe; Taine la mit en allégories, en comparaisons, en poèmes historiques et philosophiques.

Poète, Taine l'a été par un certain manque de sens critique, par la naïveté sereine de sa grande âme, par l'intensité de ses sensations (1), par la délicatesse même de sa sensibilité, par son oreille musicale, bien plus avertie que ses yeux myopes. Poète, il le fut par son besoin de traduire toute pensée en image, par son byronisme et par son amour infini de Musset. Peu d'auteurs peut-être ont eu sur lui une influence aussi profonde que celui de *Rolla* et de la *Confession d'un enfant du siècle*. Ou, s'il n'y a pas influence immédiate, il y a entre le poète et le prosateur de telles affinités qu'elles révèlent une sensibilité presque identique.

Ce n'est point là rencontre fortuite. On connaît assez l'immense admiration de Taine pour Musset. Que n'aurait pas donné le jeune critique pour pouvoir écrire des vers comme ceux de *La Mi-Carême*, cités avec tant de complaisance dans *La Fontaine et ses fables* :

Le carnaval s'en va, les roses vont éclore...

(1) Voir l'article de M. VICTOR GIRAUD dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1908.

Dans le dernier volume de l'*Histoire de la littérature anglaise*, l'hommage lyrique à Musset (à propos de Tennyson) est assez significatif : Taine se rappelle les vers de son poète préféré à tout propos, devant un ciel de printemps comme devant les marches de marbre rose de Versailles; il irait, sans plus raisonner, les relire s'il ne les savait par cœur. De 1849 à 1863, Musset est le poète adoré des jeunes gens délicats, sensibles et artistes. Taine était de ce nombre, et les idées de Musset, traduction en style général d'une sensibilité déterminée, vont se retrouver chez le critique.

M. Nayrac (1) cherchait dernièrement dans La Fontaine l'origine d'une théorie développée dans l'*Intelligence* (1870). Il serait bien plus facile et plus juste de chercher une filiation entre les faits suivants. Dans *La Fontaine et ses fables* et ailleurs, Taine explique que l'idée de Dieu est déterminée à chaque époque par la forme de la société contemporaine; en ce point il n'aurait eu qu'à se rappeler *L'Espoir en Dieu* qu'il connaissait si bien :

> Sous les rois absolus je trouve un dieu despote;
> On nous parle aujourd'hui d'un dieu républicain.

La même pièce disant aux philosophes qu'ils n'ont pas les ailes de la foi, pouvait conduire à la fameuse tirade des *Origines* sur le christianisme. — Les nombreux rapprochements qu'il serait trop facile d'établir porteraient souvent sur des lieux communs. L'attitude à l'égard de la société est plus caractéristique :

> La politique, hélas ! voilà notre misère !
> Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire...

Et Musset de s'y refuser à la veille de 1848. De même Taine, si indifférent en 1849, déclare encore au temps des « essais de critique et d'histoire » qu'il aime beaucoup l'histoire et peu la politique. Le moment vint pourtant d'agir en citoyen, donc de juger : en face de la Commune et de 1793 et 1848, c'est-à-dire devant la Révolution en soi, il a les sentiments, donc les idées de Musset. Vous rappelez vous *la Confession d'un enfant du siècle* et cette « introduction à la Montesquieu » que M. Faguet trouve si déplacée ? Elle contient l'allégorie et la théorie qui font l'idée-mère des *Origines*. Un homme a détruit sa maison de fond en comble — il cherche partout des matériaux pour la rebâtir, et il est troublé par divers accidents : c'est là l'image de la France pour Musset (2), et ce l'est aussi pour Taine. Les démolis-

(1) J.-P. Nayrac, *La Fontaine*. Paris, Paulin, 1908, p. 116 (sur « l'hallucination vraie »).

(2) Exprimée de façon plus complète et plus saisissante que dans la métaphore analogue de Burke signalée par M. Aulard (p. 105).

seurs, les niveleurs, les utopistes sont aussi antipathiques à l'auteur de *Durand et Dupont* et des *Lettres de Dupuis et Cotonet* qu'à l'historien du jacobinisme. De même que certaines pages du *Voyage en Italie* rappellent, et pour cause, *Lorenzaccio*, de même la psychologie des Saint-Just et des Danton ressemble à celle de Dupont et Durand. Utopie républicaine des deux côtés; oripeaux de Voltaire et de Lycurgue (1); philosophie de vétérinaire; et tout cela, surtout, défendu par des *ratés*, par le « satyre fangeux » de Mirabeau, par des commis et des maîtres d'école, par des gens qui auraient dû être employés à 3000 fr. et sont devenus hommes d'État. Le pauvre sire du dialogue de Musset

Qui fut d'abord garçon chez un vétérinaire,...

etc., explique un peu « les rimeurs de carrefours et les polissons de cafés » qui dans Taine viennent à la barre de la Convention (AULARD, p. 268), et peut-être aussi Danton « petit avocat à Méry-sur-Seine » (2) (AULARD, p. 44). Les ressemblances de Durand et Dupont et du Jacobin viennent des mêmes impressions faites, aux diverses époques, sur des gens bien nés ou aisés, par les innovations de gens pauvres ou vulgaires. Un pamphlet aristocratique de l'an II a fait avant Musset la prosopopée (Dors-tu content...) à Voltaire : « O Voltaire ! auriez-vous pu conserver votre opinion si... » (AULARD, p. 103). Les reproches lancés aux novateurs se font écho, et les injures de Taine contre Brissot « né dans une boutique de pâtissier » font songer aux paroles de ce duc cité dans *La Fontaine et ses fables* : « Cela veut raisonner de tout, et cela n'a pas mille écus de rente ». M. Aulard (p. 150), qui veut mettre les boutades en théories, résume ainsi : « Il n'y a que les riches qui, selon Taine, aient le droit d'avoir une opinion en politique ». Le fait est que les artistes, comme le remarque, je crois, M. Bergeret, sont conservateurs ; après la Commune, les Flaubert, les Renan, les Taine sont furieusement réactionnaires : « Le premier remède, écrit Flaubert à George Sand le 8 septembre 1871, serait d'en finir avec le suffrage universel, la honte de l'esprit humain. Tel qu'il est constitué, un seul élément prévaut au détriment de tous les autres : le nombre domine l'esprit, l'instruction, la race et *même l'argent, qui vaut mieux que le nombre* »... Pour mépriser le

(1) Cette idée de l'utopie romaine ou spartiate, du plutarquisme, a été formulée par plusieurs poètes, notamment par A. de Vigny (*Stello*) et par V. Hugo (*A Alphonse Rabbe*) :

Lycurgue qu'elle épousa enfante Robespierre.

(2) « Jamais Danton, que je sache, n'habita dans cette bourgade », dit M. Aulard. Pourquoi Méry ? Ce nom aurait-il le sens de « Landernau » ou de « Quimper-Corentin » du fabuliste ?

« bourgeois », les littérateurs français du XIXe siècle ne laissent pas de révéler

Un esprit composé d'atomes bien bourgeois.

***

Mais avant ses écrits civiques, et même encore plus tard, Taine avait eu un sentiment plus ardent que tous les autres, une vraie et longue passion : celle de comprendre et d'expliquer. « Il comprend, conçoit, juge et formule trop vite », notait déjà son maître Vacherot; il « aime trop les formules et les définitions, auxquelles il sacrifie trop souvent la réalité, sans s'en douter, il est vrai, car il est d'une parfaite sincérité » (1).

Le cousinisme, essai de philosophie éloquente, de spiritualisme édulcoré et libéral, tyrannisait vers 1848 l'Université de France.

Il fut particulièrement désagréable à Taine, qui dans la sincérité de son cœur sentait le caractère artificiel des théories redondantes sur « le vrai, le beau, le bien ». L'auteur des *Philosophes français du XIXe siècle* s'acharne contre tout ce clinquant. Heine s'était égayé avec plus de verve de Cousin, kantiste sans connaître Kant; Louis Veuillot avait secoué plus rudement ces philosophes qui, avant de savoir s'ils existent, veulent être salariés par l'État *(Les libres-penseurs)*. Mais Taine apportait le plus sûr moyen de supprimer le cousinisme : il allait remplacer cette superstition philosophique par une autre; avec lui l'idéologie contemporaine « changeait de fièvre ». Aux nobles abstractions des universitaires, il substituait les réalités concrètes des explications déterministes. Hegel, lu à Nevers, lui avait surtout laissé un souvenir d'ivresse transcendantale. Mais Herder (traduit par Quinet), Montesquieu, et vingt autres, étaient pleins d'idées et de faits; la physiologie faisait des progrès rapides. Spinoza, qui avait été « le saint » de Gœthe, était l'ancêtre intellectuel des déterministes nouveaux. Gœthe et Geoffroy Saint-Hilaire avaient fait triompher l'idée de l'unité de composition organique de l'univers; et Pangloss revenant sur terre aurait trouvé tout s'enchaînant mieux que jamais.

C'est vers l'histoire littéraire que Taine se tourna d'abord; en étudiant La Fontaine, il songe aux influences qui ont amené ce phénomène; il parle de l'action des aliments sur l'homme, mais il s'aperçoit sans doute bientôt que c'est là une matière peu littéraire. N'est-il pas plus beau d'aller par le chemin des écoliers, de décrire les bords du Rhin, majestueux et poétiques, romantiques enfin, et de les opposer à cette plate Champagne, où la vigne, triste plante bossue, tord ses

(1) Gabriel Monod, *Les maîtres de l'histoire*, p. 67; Aulard, p. 2.

pieds entre les cailloux? Dire le printemps et l'amour après Lucrèce, La Fontaine, Musset; s'amuser de cette solennelle représentation du grand siècle, du lion qui est un peu le Louis XIV des bêtes, plus tard de l'Achille racinien, apprivoisé et dameret auprès de l'Achille homérique, homicide et dompteur de chevaux! Et Shakespeare! et Tite-Live! et Xénophon! et l'Espagne de Mme d'Aulnoy! Que de récréations psychologiques! Il ne suffit pas de montrer les galeries de tableaux, il faut expliquer pourquoi tout cela ne peut pas être autrement. L'opium fait dormir parce qu'en lui est une vertu dormitive; en sollicitant un peu tel passage de Herder, en régularisant, en systématisant ses observations, on constate que tout homme, que toute œuvre est le produit de la race, du milieu, du moment. Taine oublie très souvent et très heureusement ses formules; mais toujours il a une explication. Il sait, et il écrira encore à Gaston Paris, que si l'on s'en tenait aux textes, il faudrait se résigner à n'être pas littéraire. Or, il a des lettres et fait de la littérature.

Par dessus tout, il veut expliquer. Il se défend bien d'avoir un système, il ne prétend appliquer qu'une méthode; mais le choix même de la méthode implique et comporte la théorie. « Suivez bien mon raisonnement », disait Sganarelle à Géronte. Taine adjure aussi ses lecteurs et critiques, et, interrompant les feux d'artifice de ses articles, il explique sa « méthode »; le raisonneur parle maintenant la langue de *Faust* : « Que le lecteur veuille bien faire l'expérience sur une période quelconque... s'il s'habitue à voir clairement ces qualités et ses situations générales qui étendent leur empire sur des siècles et des nations entières... au bout de peu de temps, il embrassera d'un regard l'ensemble qu'elles gouvernent; il ne les verra plus comme des formules abstraites, mais comme des forces vivantes mêlées aux choses, partout présentes, toujours agissantes, véritables divinités du monde humain, qui donnent la main au-dessous d'elles à d'autres puissances maîtresses de la matière comme elles-mêmes le sont de l'esprit, pour former toutes ensembles le chœur invisible dont parlent les vieux poètes, qui circule à travers les choses et par qui palpite l'univers éternel (1). » Perpétuelle et d'ailleurs brillante pétition de principe, qui affirme implicitement le déterminisme, et déroule la succession des faits sans aller jamais au fond des choses, sans poser, par exemple, la question de la *Critique de la raison pure*. Moins intelligent que Renan, Taine ne comprend pas le kantisme; le

(1) *Essais de critique et d'histoire*, Préf., p. XIX (mars 1866). Cette préface est aussi instructive pour l'explication de l'œuvre de Taine que les « examens » et « défenses » de Corneille pour sa dramaturgie.

déterminisme avec son décor éblouissant de sensations coordonnées ferme son horizon intellectuel. Et malgré Max Muller et Berthelot et d'autres, il restera fermé au criticisme : c'est bien vainement que M. Barrès conduit Rœmerspacher, déraciné kantien, chez Taine ! Celui-ci n'écrit-il pas à Renan que l'*Intelligence* détruit, en somme, la théorie des jugements synthétiques *a priori !*

* * *

Le préjugé fondamental de Taine, c'est qu'il faut étudier les phénomènes intellectuels et moraux comme les phénomènes physiques, que l'histoire ou la philosophie doivent être calquées sur l'anatomie et la physiologie (1). Méthode féconde en rapprochements ingénieux et faux. Comparaison n'est pas raison, et métaphore l'est moins encore. En disant que la vertu résulte de longues élaborations comme le sucre, que la révolution présente des métamorphoses comme un insecte, etc., on ajoute des images poétiques au répertoire dantesque ou lamartinien, et ce n'est pas faire peu. Mais pour l'idée toute nue, ou bien elle constitue un lieu commun plus pittoresque que les autres (c'est un grand profit), ou bien elle fausse le sens des phénomènes humains. Depuis que l'histoire, la psychologie et surtout la critique littéraire et artistique ont voulu se guinder au rang de « sciences », elles ont adopté le vocabulaire et les méthodes de la science la plus en vogue dans chaque époque : c'était la philosophie esthétique du temps de La Harpe (et cela au moins se rapprochait de la littérature), c'est la physiologie du temps de Taine, c'est l'anatomie comparée du temps de Brunetière, dont on connaît « l'évolution des genres » et autres mythes pseudo-darwiniens. L'histoire physiologique est vers 1863 ce qu'était au début du XVIIIe siècle l'astronomie galante de Fontenelle, où la lune est une blonde et le soleil une brune. — Tous ces auteurs oublient que, si la littérature est avant tout le miroir de l'esprit humain, l'histoire est l'ensemble des souvenirs de l'humanité, et que l'interpréter physiologiquement ou chimiquement, c'est chercher le squelette d'une ombre. Leurs exposés ont le tort de présumer, d'impliquer une certaine conception de l'homme, la conception physiologique et déterministe dans le cas de Taine. Mais puisque, dans son infirmité, l'esprit humain ne contemple son passé qu'en se regardant lui-même à travers le prisme de l'esprit du temps, Taine allait être le critique et l'historien le plus goûté des Français au siècle des sciences naturelles. On connaît assez ses procédés et

(1) « Assez de zoologie... », disait finement le savant Dumas recevant Taine à l'Académie. — Il y en a même trop. — Dès 1867, *le Prince-Caniche* de Laboulaye (p. 2 et p. 20-21) persifle excellemment le « gros livre qui permet d'expliquer toutes choses avec une seule idée ».

ses exposés de la *Philosophie de l'Art*, de l'*Histoire de la littérature anglaise*, etc. La théorie gâte parfois les choses vues *(Voyage en Italie)*; mais plus souvent l'auteur s'en dégage, oublie sa synthèse symétrique, voit la ville et la province, écrit d'amusantes notes sur l'Angleterre, a l'esprit de Thomas Graindorge ou laisse partir tout son werthérisme dans le Campo Santo de Pise. Il a deux styles suivant qu'il expose en tableaux réguliers les idées-mères ou qu'il note en impressionniste des sensations.

Il a eu aussi deux parts dans son œuvre, l'une où il n'est, ne veut être que savant, théoricien, artiste; l'autre où il abandonne inconsciemment l'impassibilité pour parler du pays qui est le sien et qui souffre, pour se faire historien de la maison qu'il habite : les parnassiens français n'ont pas eu, comme leur maître « Gœthe pendant les guerres de l'empire », le triste courage de chanter « pendant que Rome brûle ».

Taine historien s'est défini lui-même par des formules successives, suivant qu'il se représente embarrassé devant les manifestes électoraux de 1849, ou qu'il annonce l'impartialité qu'il aurait pour les troubles d'Athènes et de Florence : il n'y a point là contradiction, car on peut chercher son devoir en toute « objectivité », et réserver son zèle pour le moment où l'on aura trouvé la vérité. Mais il est si facile de croire, de s'imaginer, que les textes seuls nous rendent iconoclastes! Peut-être Taine comprenait-il mieux le faible des historiens en regardant jadis les autres (Montalembert, Michelet, etc.) qu'en parlant de lui-même et de son œuvre en cours d'exécution. Écoutons-le en 1857 :

« Je me suppose grand amateur d'aristocratie, de démocratie, ou de toute autre forme de gouvernement. Naturellement, j'écris un livre pour défendre ce que j'aime. *Comment faire un livre qui soit lu?* — Si j'arrange une grosse théorie, je vais mettre le public en fuite. Qui est-ce qui voudra suivre aujourd'hui la déduction des droits du peuple ou du gouvernement paternel? Cela était bon sous Rousseau ou sous M. de Bonald; mais *le Contrat social* et *la Législation primitive* ne sont plus que des parures de bibliothèque. Ma théorie irait les rejoindre et personne ne se soucie d'aller dormir avec les morts. — *Je découvre un moyen excellent, l'emploi de l'histoire.* Il faut bien que les Grecs et les Romains servent à quelque chose; ils me serviront de paravent, et ce sera bien fait. Si j'aime la souveraineté populaire, je prouverai que les Athéniens de Périclès furent les plus heureux des hommes. Si je goûte l'aristocratie, je montrerai que les sénateurs de Rome furent les plus grands des politiques. *J'aiderai un peu à la vérité, ce qui est aisé, car un écrivain croit aisément les choses qu'il désire, et j'aurai la satisfaction de composer*, comme M. Troplong et M. de Montalembert,

un livre animé, adroit, utile à ma cause, agréable au public, et qui ne fera tort qu'à l'histoire (1). »

Vingt ans après, Taine, renté, marié, « arrivé », était devenu grand amateur de bourgeoisie et d'obligations au porteur (2). Faire des livres qui soient lus, c'est son éternelle occupation (3). Il s'occupe de philosophie politique, comme il l'écrit à Georges Brandès (4), il se fait vite une grosse théorie (5) et découvre un moyen excellent : l'histoire de la Révolution. Moyen d'autant plus explicable que les gens de 1871 continuent à « vivre » la Révolution, que l' « anarchie spontanée » réapparaît, que les flammes des Tuileries éclairent jusqu'aux jacqueries d'autrefois. Jules Lemaître ne distingue-t-il pas deux groupes d'esprits français : ceux qui ont vu la guerre et ceux qui ne l'ont pas vue ? Alphonse Daudet raconte qu'en entendant, dans Paris désolé, un camelot crier « Les amants de la femme Bonaparte », il eut le sentiment aigu de ce qu'est une révolution. Taine fut dans un cas analogue. Mais, plus logicien que Daudet, il remonta à la source du mal ; Renan jugeait alors que la France s'était suicidée en guillotinant Louis XVI ; Taine croit et écrit qu'elle s'est brisé l'épine dorsale en essayant sa Révolution. En condamnant les Jacobins, vous oubliez, lui disent ses critiques, l'invasion, le duc de Brunswick... Que non ! il ne les oublie pas, il les retrouve : il y a bien des gens, écrit-il, qui préféreraient le règne de M. de Moltke à celui des communards. Il est, sans aucun doute, de ces gens-là — comme les émigrés, expropriés, préféraient le duc de Brunswick aux sans-culottes. En 1789 ou 1793 comme en 1871, une doctrine s'impose aux hommes par les promesses qu'elle leur fait bien plus que par le sophisme qu'elle leur présente : c'est ce qu'observe l'historien de la conquête jacobine, et c'est ce qu'il prouve par ses propres tendances. Il est, bien entendu, de très bonne foi : « car un écrivain croit aisément les choses qu'il désire ».

De plus, ses inquiétudes personnelles en 1871 comportent des

(1) Taine, *M. Troplong* [Chute de la République romaine] *et M. de Montalembert* [De l'avenir politique de l'Angleterre], article d'avril 1857 (*Essais de critique et d'histoire*, 3e éd., 1874. p. 269-270).

(2) Il écrit lui-même, le 9 octobre 1870 : « Presque toutes les familles aisées ou riches fondent le principal de leur revenu sur quelques morceaux de papier imprimés au nom d'une compagnie, et la maîtresse pensée de leur vie est le désir d'assurer un capital et du bien-être à leurs enfants... La société française a trouvé son assiette : c'est en politique, par l'instabilité de ses gouvernements, du côté du comble, que l'édifice demeure inachevé... » *(L'opinion en Allemagne et les conditions de la paix)*.

(3) *Vie et correspondance*, t, II, p. 19 : Aulard, p. 9.

(4) et (5) *Ibid.*, passim.

« angoisses patriotiques » ; il se sent le cœur mort dans la poitrine ; il ne savait pas qu'on aimât à ce point sa patrie. C'est la France qu'il voit déchirée, abaissée : il doit bien constater une fois de plus que les troubles civils amènent finalement la défaite et l'invasion. La Révolution et l'Empire ont conduit à Waterloo et à Sedan ; les Cosaques et Wellington sont venus faire la loi aux anciens Jacobins et ont ramené les Bourbons dans leurs fourgons ; et à la France privée de deux provinces, c'est Bismarck qui procure la République, comme Bebel le rappellera à Jaurès au Congrès d'Amsterdam. « Nous avons été des jobards », disait Jules Favre dans la France occupée par les Prussiens ; Taine va lui-même prononcer le *mea culpa* de la Révolution. C'est dans le jacobinisme qu'il voit la racine du mal ; et il condamne 1793 comme M. Lasserre, après Algésiras, condamne le romantisme.

*
* *

L'idée générale ou plutôt les idées principales étant données — épuisement de l'ancien régime, combinaison de l'acquis scientifique, de l'idéologie classique et de la rancune roturière, *jacobinisme* pour tout dire ; centralisation égoïste, militariste et administrative, et débâcle finale — restait à faire rentrer les faits dans ces cadres solides. Beaucoup n'y entrèrent pas du tout ; soit parce qu'ils n'étaient pas visibles du point de vue élevé du philosophe, soit parce qu'ils ne prêtaient guère à littérature, soit parce que Taine les ignorait. — Quinet, bien qu'obsédé par la haine du Jésuite, savait que l'organisation militaire avait eu une importance capitale vers 1791 : Taine n'en parle pas plus que de la marine. D'aucuns pensent que la révolution fut une habile expropriation où les bourgeois détroussèrent le roi, les nobles et les prêtres, et envoyèrent autant que possible les pauvres diables à la frontière : Jacques Bonhomme travaillait pour la gloire et pour des prunes, tandis que les acheteurs de biens noirs profitaient de tous les régimes et de toutes les impunités. Taine a bien entrevu, comme le souligne M. Aulard, que la Révolution fut une translation de propriétés. Mais il ne s'arrête pas à cette idée. Il en a d'autres, qui font plus d'effet. Le procédé favori, c'est de considérer les faits sous l'aspect universel, de dégager l'idée maîtresse, d'y rattacher toutes les autres en les superposant suivant l'importance du caractère observé. Rappelez-vous l'esthétique de la *Philosophie de l'art* ou même de *La Fontaine* ou de l'*Histoire de la littérature anglaise*, et vous aurez la poétique des *Origines*.

« Les faits communiquent entre eux par les définitions des groupes où ils sont compris... *Chacun d'eux est une action de cet homme idéal et*

général autour duquel se rassemblent toutes les inventions et toutes les particularités de l'époque ; chacun d'eux a pour cause quelque aptitude ou inclination du modèle régnant (1). » Taine formulait donc dès 1866 et érigeait en principe la tendance que M. Aulard (p. 124 et sv.) lui reproche aujourd'hui, de construire un type idéal d'une époque : *le Jacobin* (2), premier rôle des *Origines*, n'est nulle part dans les textes, dit le critique. Sans doute, — il est partout incognito. S'il a un peu l'aspect d'un traître de mélodrame, cela tient peut-être, en partie, au caractère emphatique de la révolution elle-même : Taine croit tout le monde sur parole. -- Un reproche plus grave est celui de Sorel et de M. Jules Lemaître (ce dernier pour *Napoléon Bonaparte) :* Taine immobilise les époques, il peint 1789 avec des couleurs prises à toute la palette du XVIIIe siècle ; son Napoléon est figé dans son triple aspect, il est puissamment construit, il se transforme trop peu au cours de la vie ondoyante et diverse. Ce défaut tient sans doute à la nécessité de généraliser, à la passion de tout expliquer, de tout mettre en théorème déterministe ; mais ce défaut, il faut le dire, tient à l'art français tout entier. « En France, on dirait que la logique est le fondement des arts », disait Mme de Staël. Alceste ou Philinte, les Horaces ou Polyeucte, Achille ou Joad ont tous un caractère constant, conséquent, régulièrement déterminé par une idée essentielle. Leur caractère peut se mettre sous une étiquette, et la littérature française forme une étagère soigneusement ordonnée. MM. Faguet et Brisson peuvent encore ergoter sur l'âge d'Alceste (il n'en a pas !) ; je ne sais si un Viollet-le-Duc trouverait « la vaste rhingrave » historiquement choisie ; on a écrit de lourdes choses et des méchancetés sur l'exactitude ou l'erreur de Corneille et Racine historiens ; M. Aulard relève mille *lapsus* dans *le Jacobin :* c'est qu'en histoire comme en dramaturgie il y a des classes, des genres, des degrés de vérité, depuis la comédie de caractère jusqu'aux répertoires archéologiques.

L'idée du *Jacobin*, Taine l'a prise, à coup sûr, dans son propre esprit ; il l'illustre par les documents. Ce n'est pas à dire que son œuvre ajoute simplement à un *idolum fori* un *idolum libri*. Car sa psychologie est créatrice, elle est une vraie poésie ; le reproche le plus grave qu'on puisse adresser à Taine, c'est de ne pas respecter la distinction des genres ; mais il a commencé à lire à une époque où l'esthétique de La Harpe était fort décriée ; il n'a pas plus séparé l'histoire, la psychologie, la création dramatique, que les poètes romantiques ne respectaient les limites de l'ode, de l'élégie, de la

(1) *Essais de critique et d'histoire*, préface, p. XV (mars 1866).
(2) AULARD, p. 124.

tragédie et de l'épopée Ou plutôt, sous toutes les formes, critique littéraire, critique d'art, philosophie, histoire, il n'a jamais fait que de la psychologie ; et il a élevé l'historiographie à la hauteur du drame. Son *Jacobin* peut être vrai d'une vérité de type universel, comme Don Quichotte. Le donquichotisme politique a conduit la France à Waterloo et à Sedan, aux barricades et à la Commune. Et Taine estime que la sécurité à la frontière et à l'intérieur vaut mieux que tous les droits transcendantaux de l'homme et du citoyen. Il ne faut pas combattre les moulins à vent dans un pays où l'on peut rencontrer au coin d'une révolution Robespierre ou les pétroleuses, Blucher ou Bismarck.

* * *

Arnault, lisant les paroles du poète mourant de Lamartine, trouvait ce jeune homme bien infatué d'entretenir le public de sa maladie. J'ai entendu M. Retté, après avoir récité *Rolla :*

O Christ ! je ne suis pas de ceux que la prière...

ajouter : « Ce que cela nous est égal ! » Quand Taine, épouvanté par la Commune, rédige le *convicium saeculi*, MM. Monneron et Aulard répondent : « En quoi vos sentiments intéressent-ils les historiens comme nous ? » Arnault, Retté, Aulard, Monneron, idéologues, haussent les épaules devant la poésie lyrique ; le vieux classique de 1820 ou le critique de 1907 ont la même répugnance pour les romantiques, que ceux-ci écrivent les *Méditations* ou les *Nuits*, l'*Intelligence* ou *les Origines de la France contemporaine.*

Ce serait là affaire de tempérament et de goût, si le dernier des romantiques n'avait pas tout un bagage de triple savant, et des allures de philosophe, et surtout s'il ne s'était pas appliqué successivement à des époques différentes de l'histoire, à des phénomènes diversement appréciés de ses compatriotes. Dans sa première manière, tout à l'ivresse du spinozisme, il répète : Les fables de La Fontaine et les discours de Tite-Live, les croyances chrétiennes et les élégances classiques, les héros shakespeariens et les toiles vénitiennes, tout est résultante, aboutissement fatal, « produit », comme le sucre et le vitriol ; et les catholiques français se signent d'épouvante devant ces blasphèmes mélodieux. — Mais le poète, secoué, continue tout à coup : Les droits de l'homme et du citoyen, le jacobinisme et ses dogmes sont des résultats, des produits comme la dynamite, une nitro-glycérine qui nous a éclaboussés ; et c'est au tour des descendants de la Révolution de voiler leur barbe de 48, et de crier : Malheur et profanation !

Ce qui proteste en tous temps contre Taine, c'est la croyance au libre arbitre, le christianisme (de Dupanloup, évêque d'Orléans), le jacobinisme (christianisme laïcisé et armé), le moralisme et le néo-criticisme kantien, enfin la pensée de tous ceux qui s'indignent, comme Victor Hugo,

> Quand vous venez me dire : — Un creuset c'est tout l'homme ;
> Le destin est un feu, la fumée est la somme ;
> Tout aboutit au même abime universel ;
> *La vertu, c'est du sucre, et le crime est du sel ;*
> Au fond, nulle action n'est mauvaise ni bonne (1).

Au point de vue philosophique, Joseph de Maistre et Joseph Monneron se ressemblent beaucoup plus qu'aucun des deux ne ressemble à Taine. A M. Barrès voyageant en Égypte, on a raconté que M. Aulard avait dit au directeur d'un collège congréganiste qu'il visitait : « Monsieur le directeur, votre idéal et le mien se combattent. Mais, enfin, nous avons chacun un idéal. Nous avons choisi la meilleure part. Sans idéal, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue (2). » Taine aussi avait un idéal — fort différent de l'idéal chrétien du religieux et de l'idéal civique du professeur : Taine trouvait le souverain bien dans la volupté de comprendre et de penser ; or le mandarinat intellectuel, cher aussi à Renan, peut être réalisé par des moyens divers, et notamment par le bon despotisme. Taine et Renan ne crurent donc point, comme le général d'A. France, que la république est le meilleur gouvernement parce qu'elle peut massacrer 80,000 Français sans devenir impopulaire ; ils ne crurent pas, comme le père de M. Bergeret et comme M. Bérard, que la république est la justice. Ils jugèrent même que l'idéologie appliquée à la société française est pernicieuse.

Les polémiques que suscite un philosophe peu critique et un historien poétique, ne sont point — comme le voudraient certains Allemands — un signe de l'infériorité intellectuelle de la France et de la décadence latine. Je vois encore le sourire de pitié avec lequel un néo-kantiste prussien lisait que protestants et catholiques d'outre-Vosges se disputaient l'auteur des *Origines* et de l'*Intelligence*. En réalité, le sort de Taine, comme celui de Montesquieu et de Rousseau, prouve que les questions politiques ont un intérêt plus intense en France qu'ailleurs ; que le public français tend à réduire toute doctrine et

(1) *Légende des siècles*, t. IV (Hetzel), p. 177 : *Les grandes lois* (protestation contre le déterminisme de Taine, le darwinisme et les « lois » mises en vogue par les « cuistres »).

(2) *Le Matin* de Paris ; reproduit par *Le XXe siècle* de Bruxelles, 4 mars 1908.

toute pensée en facteur social ; qu'il réalise dans les temps modernes l'antique définition du ζῶον πολιτικόν ; et qu'enfin une interprétation poétique et harmonieuse d'un grand fait historique intéresse beaucoup plus les lecteurs de journaux que les profondes spéculations métaphysiques. Puis, si le tableau tracé par Taine est « littéraire », il faut remarquer que c'était le moment ou jamais d'appliquer cette méthode, la Révolution française étant elle-même « littéraire », livresque, raisonneuse plus qu'aucune autre : les révolutions trouvent peut-être les historiens qu'elles méritent. Des gens qui abominent *les Origines de la France contemporaine* n'ont-ils pas, jadis, trouvé profond le mot de Michelet qui équivaut à l'action de la « raison raisonnante » : « Un homme a fait la Révolution, c'est Descartes » ?

Taine, malgré qu'il en ait et qu'on lui en veuille, est de son temps, de son pays, de sa littérature ; et après avoir écrit sa *Ballade à la lune*, c'est-à-dire après avoir persiflé dans ses *Philosophes français* les sots graves et pédants qui régentaient la France intellectuelle, il a écrit *les Origines* à la suite de la guerre étrangère et civile, comme le poète écrit ses *Nuits* après un malheur d'amour : il trouve alors la France politique gouvernée non plus par des sots, mais par des fous furieux. Il commence à se douter que le citoyen a autre chose à faire sur terre que de calculer le jeu des effets et des causes. Malheureusement, il n'avait ni la puissance spéculative d'un Descartes ou d'un Kant, ni le christianisme d'un Bossuet : ces dons conduisent, peut-être, mieux que toutes les connaissances physiologiques et que le zèle civique, à une compréhension sereine de l'esprit humain.

ALBERT COUNSON.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

69. — **Kurt Riezler**, *Ueber Finanzen und Monopole im alten Griechenland*. Zur Theorie und Geschichte der antiken Stadtwirtschaft. Berlin, Puttkamer et Mühlbrecht, 1907. 98 pp. in-8°. 2 m. 40.

Ces quelques pages me paraissent apporter à l'histoire économique de l'antiquité une contribution d'une réelle valeur. Elles sont l'œuvre d'un esprit instruit, réfléchi et mûr ; peut-être, par ci par là, pourrait-on souhaiter plus de simplicité et de clarté dans la langue ; mais, en général, le style est d'une remarquable précision et l'exposé est présenté avec beaucoup de suite et de logique. Voici le plan de l'ouvrage :

d'abord analyse du second livre de l'Économique attribuée à Aristote; puis groupement et interprétation des faits recueillis et, pour finir, tentative de les utiliser pour une description générale de la situation économique : je m'arrêterai à cette dernière partie.

L'auteur ne prend pas précisément position dans le débat Beloch-Meyer-Bücher : pour lui, si je le comprends bien, les deux théories reposent sur des généralisations hâtives. Beloch et Meyer ont exagéré l'importance de l'industrie et du commerce ; Bücher l'a par trop réduite ; l'heure n'est pas encore venue pour des systèmes ; il faut procéder par des recherches sur des points spéciaux. Celui que l'auteur a choisi consiste essentiellement dans les rapports entre les formes politiques et les formes économiques. Essayons de dégager sa pensée exacte.

La cité est la création du génie politique des Grecs. Ce qui la caractérise dans ses relations avec les individus, c'est sa toute-puissance. Contre son droit, il n'y a pas de droit particulier. Dans le domaine économique, elle dirige, elle commande, elle organise, comme dans tout autre domaine.

La Polis constitue une société fermée. On naît citoyen ; les naturalisations sont rares, toujours mesurées de façon à ne pas étendre à l'excès le nombre des citoyens ; car la petitesse de la cité est une des conditions de son bonheur. De même, sous le rapport économique, elle doit chercher à se suffire à elle-même. L'indépendance politique, l'autonomie, l'indépendance économique, l'autarkie, se tiennent, sont condition l'une de l'autre.

Cette définition de la Polis paraît perdre de bonne heure son exactitude ; la population a augmenté et s'est répandue au dehors. Le commerce se développe : l'échange *interlocal* de biens, « qui avait toujours existé pour des articles spéciaux, commence à s'étendre à des objets de consommation quotidienne. » L'autarkie de la Polis est en train de disparaître. Que va faire l'État ? Il aspire à l'autonomie : l'autonomie politique ne va pas sans l'autonomie économique. Il n'y a que deux solutions : se replier sur soi-même ou tenter de dominer les régions dont les produits sont nécessaires à la consommation des citoyens. Cette dernière solution est celle d'Athènes dans la Ligue de Délos ; la première est celle de Sparte, « la tyrannie économique ». Les deux systèmes ont ceci de commun que l'État y est le guide, le régulateur, le maître de tous les intérêts économiques et que sa gestion se termine de toute façon par la banqueroute. La cité avait d'abord eu comme caractères « l'homogénéité et le parallélisme des intérêts » : l'homogénéité disparaît, c'est-à-dire que les distinctions de fortune se marquent plus nettement ; de là, la lutte des classes.

La cité, ensuite, avide d'indépendance, l'est tout autant d'hégémonie ; de là, des guerres continuelles.

Puis, les individus ne cessent de réclamer d'elle des services de plus en plus nombreux.

En un mot, tandis que la guerre détruit la richesse, tarit les sources de la production, les charges financières de la cité s'aggravent. Elle est obligée de recourir à tous les expédients, monopoles, emprunts forcés, etc.

Ce résumé succinct, qui a dû négliger maintes observations utiles, maintes constatations intéressantes, font ressortir combien les idées de l'auteur se rapprochent de celles de son maître, M. Pöhlmann ; mais elles y ajoutent cependant quelque chose. M. Pöhlmann, dans son admirable livre sur le *Communisme dans l'antiquité*, a surtout relevé les faits de l'ordre moral : avidité, avarice, dureté des riches, passion générale de l'argent, tout ce que Platon et Aristote ont vu de vices chez leurs contemporains et c'est d'après ces indications qu'il a reconstruit le monde économique, allant des hommes aux choses. M. Riezler est loin de négliger ce facteur moral : il insiste plus particulièrement sur le facteur politique que M. Pöhlmann, d'ailleurs, n'avait pas manqué de signaler.

Je me garderai bien d'entrer en discussion avec un tel disciple d'un tel maître. Je me bornerai à cette seule observation : Qui a défini la cité se suffisant à elle-même, possédant l'autarkie ? — Aristote. — Existait-elle encore de son temps, cette autarkie ? — Non, car toute l'évolution s'est faite contre elle. — Quand a-t-elle existé ? — Il y a bien longtemps, puisque déjà la fondation des premières colonies devait avoir pour effet de la rompre. On pressent ma conclusion : la cité se suffisant à elle-même existait encore du temps d'Aristote ; l'autarkeia était encore l'idéal de la cité. Si cela était vrai, il en faudrait conclure de nouveau que l'histoire grecque n'a guère changé et que les luttes sociales, notamment, n'ont jamais commencé ni cessé, parce qu'elles ont toujours duré ; mais elles y ont changé de forme et d'objet. J'ai essayé de développer et d'établir tout cela dans mon *Industrie dans la Grèce ancienne*. C'est même l'une des raisons pour lesquelles ces quelques pages m'ont si vivement intéressé : j'apprécie d'autant plus la science de l'auteur que je ne suis pas d'accord avec lui, et j'admire la force avec laquelle il défend sa thèse, si même je ne puis me résoudre à l'adopter. HENRI FRANCOTTE.

70. — **Charles Gilliard**, *Quelques réformes de Solon*. Lausanne, G. Bridel, 1907. 323 pp. in-8.

L'auteur de ce volume n'a aucune prétention à l'originalité ; il a

choisi un sujet qu'il considérait lui-même comme rebattu ; il ne se vante pas « d'être arrivé à des résultats définitifs ou à des conclusions nouvelles ». Il n'en a pas moins entrepris une tâche très utile. La discussion finit par embrouiller la question la plus claire et qu'en sera-t-il quand elle ne l'est pas ? On s'est tant chamaillé, en France, en Allemagne et ailleurs, autour des réformes de Solon que, pour finir, on pourrait bien ne plus voir que le nuage de poussière qui enveloppe les combattants. M. Gilliard veut nous rendre le service de percer ce nuage, de séparer les combattants et de régler leurs différends. Je ne dis pas que cet essai de pacification soit facile ni décisif, mais il en restera toujours quelque chose, quand ce ne serait que de préciser les problèmes, d'énumérer les solutions et de marquer les points où commencent et où finissent les dissentiments.

L'auteur me paraît s'être préparé à sa tâche par une vaste lecture ; il n'y a à regretter que la connaissance un peu tardive qu'il a eue du livre de M. Swoboda, *Beiträge zur griech. Rechtsgeschichte*, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, 1905. Cet auteur a renouvelé, je pense, l'étude de la situation économique à l'époque de Solon, par l'emploi de la méthode comparative, la seule qui puisse suppléer à l'insuffisance des sources. M. Gilliard n'a lu ce livre qu'au moment où sa dissertation allait être mise sous presse ; il a pu ajouter quelques notes ; mais je pense que, s'il en avait été encore temps, c'est le texte lui-même qui aurait pn utilement être modifié, développé, rectifié.

Tout ce que nous savons de la situation économique, à ce moment, est, il faut bien le reconnaître, rempli de contradictions.

La terre était à quelques-uns, dit Aristote ; les pauvres réclamaient un nouveau partage des terres ; la propriété était chargée de stèles hypothécaires, *horoi* ; mais d'autre part, les quatre classes censitaires reposent sur la fortune immobilière et attestent la division du sol en domaines d'importance inégale.

Solon a introduit la faculté de tester ; mais, d'autre part, le propriétaire qui ne pouvait disposer de sa terre pour cause de mort, pouvait l'hypothéquer.

La contrainte par corps existait, « les débiteurs étaient tenus sur leur corps » : n'est-ce pas une preuve que l'hypothèque n'existait pas encore ?

Les *hectèmoroi* cultivaient la terre moyennant une redevance : comment expliquer qu'ils pussent être chargés de dettes ?

Voilà quelques-unes de ces contradictions, et, pour les résoudre, il faut aborder les plus graves problèmes : origine de la propriété, sa répartition, la législation, le servage, le colonat, l'origine des dettes, modes de garantie, etc. De ces difficultés, aucune n'a échappé à

M. Gilliard ; mais les textes relatifs à Solon n'offrent que des moyens insuffisants pour les résoudre. Il y a quelque probabilité que ce qui se passait à Athènes se passait encore dans d'autres régions de la Grèce et je ne vois qu'une seule méthode d'approcher de la solution vraie, c'est de se servir des analogies qu'offrent par exemple les hilotes de Sparte, les colons d'Asie mineure, les serfs de la loi de Gortyne.

L'auteur ne s'est pas limité à cette question, bien que, comme il est juste, elle occupe une grande partie de son livre. Il consacre encore plusieurs chapitres à la réforme des monnaies, des poids et des mesures, aux changements apportés à la constitution. Dans tous ces chapitres, nous rencontrons la même méthode prudente et conciliatrice, la même connaissance des sources et des travaux antérieurs.

HENRI FRANCOTTE.

71. — **P. Wendland**. *Die Hellenistisch-Römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum*. Mohr, Tübingen, 1907. 7 fr. 50.

M. Wendland s'est proposé dans cet ouvrage non pas d'étudier en détail telle ou telle manifestation du génie grec, mais de présenter en une vaste synthèse l'ensemble de la culture et de l'influence grecques depuis la période hellénistique jusqu'au IIe siècle après J.-C., et surtout, comme le titre de l'ouvrage l'indique, d'exposer les rapports qui existent entre la culture hellénistico-romaine d'une part et le judaïsme et le christianisme d'autre part. Et d'abord, M. Wendland fait connaître l'époque hellénistique et trace sobrement, mais vigoureusement, les différentes tendances qui caractérisent cette période troublée. Si l'époque hellénistique est une époque de cosmopolitisme, si des idées humanitaires s'infiltrent dans la société grecque grâce à la destruction des barrières nationales et des préjugés nationalistes, il ne faut néanmoins pas perdre de vue que c'est aussi une époque d'individualisme, de réalisme, de naturalisme (Ch. I-II-III).

De la Grèce l'auteur passe à Rome, pour parler de l'invasion de l'hellénisme. Cependant les Romains, grâce à leur don d'assimilation, ont appliqué les données de la littérature grecque à leurs intérêts nationaux, à tel point que la littérature romaine finit par l'emporter (IV). Dans le chapitre suivant, M. Wendland nous parle de la propagande et de l'histoire de la diatribe. Tel est le relevé sommaire de ce que nous pouvons appeler la première partie du livre. Ces pages, à notre avis, sont les meilleures, quoiqu'il faille regretter à plusieurs endroits l'absence de cohésion, d'enchaînement. Les subdivisions des chapitres font souvent penser à des articles séparés qu'on a fait entrer forcément dans un cadre qui ne leur était pas destiné.

Je n'ai pas l'intention de m'y arrêter davantage. J'exposerai plus longuement et discuterai les idées exposées par M. Wendland dans les chapitres suivants qui traitent des religions antiques.

Le chapitre VI est consacré à une histoire sommaire de la religion grecque. Homère n'est pas le témoin de la forme primitive de la religion grecque. Tout le monde est d'accord sur ce point. La question est de savoir quelle est la forme primitive. M. Wendland affirme, avec bien d'autres, qu'un point nous est acquis, à savoir que le monothéisme ne fut pas la forme primitive de la religion grecque, pas plus qu'il ne fut la forme primitive des autres religions. La preuve est celle qui se lit dans les livres de l'école anthropologiste, évolutionniste. Elle repose sur un postulat historiquement et philosophiquement indémontrable, à savoir, que des tendances monothéistes ne peuvent être le résultat que d'un long développement religieux : le monothéisme aurait succédé — par voie d'évolution — au polythéisme, comme celui-ci a succédé au polydémonisme. Quand je dis indémontrable, je crois être modéré. Car que de la religion égéenne, telle que les fouilles de Mycènes (1) et de Cnossos la révèlent, à la religion d'Homère et de Phidias il y ait, au point de vue religieux, un progrès, c'est ce qu'on peut contester. Sans doute, le polythéisme anthropomorphe de l'époque historique est plus brillant que l'animisme, finissant d'ailleurs, de l'époque égéenne. Mais les formes peu nombreuses et sèches de cette période semblent bien plus près du monothéisme que les formes splendides et multiples de la poésie homérique.

En tout cas, l'individualisation et la multiplication des dieux dans les arts figurés se développent surtout à partir du ve siècle. Et ce n'est pas un progrès philosophique vers l'unité, mais au contraire un fractionnement de l'idée divine en formes bien distinctes. Le développement des fables mythologiques n'a pu qu'accentuer cette dégradation de l'idée religieuse. Je ne dirai qu'un mot de l'argument tiré de la religion des sauvages. Le sauvage, dont la civilisation est extrêmement compliquée, n'est pas l'homme primitif. D'ailleurs la proposition, répétée par M. Wendland après beaucoup d'autres, devrait être examinée de près. Elle prête à une équivoque. Que le polythéisme ait succédé au polydémonisme, c'est un fait. Mais cette affirmation est toute différente de celle-ci : le polythéisme est sorti du polydémonisme. En parlant de la sorte, on ne se borne pas à affirmer

(1) Arthur Evans, *The Mycenaean tree and pillarcult and its Mediterranean relations*. London, 1907. — G. Karo, « *Altkretische Kunststätten* » dans *Archiv für Religionswissenschaft*, VII, 117 sqq.

la succession des faits; on en donne la cause et celle ci serait l'évolution naturelle des deux formes religieuses. Or que telle soit la cause, on ne l'a pas démontré, parce qu'on n'a pas démontré que des causes extérieures, étrangères à la religion elle-même, n'ont pas provoqué le changement. On ne l'a pas fait, sans doute parce que ce changement est antérieur à l'histoire et par conséquent échappe à nos investigations; mais je crains bien que ce soit aussi parce que ce prétendu changement intérieur est précisément le contraire de la vérité. Un fait de la religion grecque, fait appartenant à une époque historique, semble le prouver. Au VIIe et VIe siècle des tendances vers le monothéisme et le mysticisme se manifestent dans la religion. Sont-elles le résultat d'une évolution du sentiment religieux, je veux parler d'un changement dû à l'action des causes internes? L'histoire nous fait voir que ce double progrès est dû à la philosophie et à l'invasion de religions étrangères, entre autres d'une religion thrace. Or ce sont là des influences étrangères à la religion polythéiste grecque. La philosophie grecque, en effet, n'est pas sortie de la religion, et l'orphisme est une importation du dehors.

Selon toutes les apparences, la transformation du polydémonisme en polythéisme s'est opérée de la même façon. Il faut sans aucun doute se demander quels sont les facteurs auxquels cette transformation est due. Mais ces facteurs il faut les chercher de préférence dans des causes extérieures, causes que l'on ne découvrira peut-être jamais avec certitude, faute de documents.

En citant ces faits, j'empiète sur la critique de la thèse principale de ce chapitre : à savoir que les tendances monothéistes sont issues du polythéisme.

Résumons en quelques mots l'exposé de M. Wendland. La religion anthropomorphe d'Homère s'élève au VIe siècle à un certain mysticisme, grâce aux influences orphico-pythagoriciennes (doctrine de la palingénésie — purification — migration des âmes). Bientôt la religion anthropomorphe est attaquée par les premiers philosophes ioniens parmi lesquels il convient de citer Xénophane et Héraclite. Au Ve siècle commence le désaccord entre la science et la religion et nous assistons à des tentatives d'explications philosophiques. A l'époque hellénistique, époque de trouble et d'instabilité, la première tendance vraiment remarquable vers le monothéisme, se fait jour dans le culte de la τύχη. Il faut joindre à cette manifestation monothéiste l'influence des religions étrangères et celle des différentes philosophies, surtout celle de la philosophie stoicienne et de la philosophie panthéiste. Cette dernière philosophie s'élève jusqu'au monothéisme panthéiste : le κόσμος. Par suite de la double influence

des philosophies et des religions orientales, il se forme un syncrétisme qui va toujours grandissant. Il y eut une identification de certains dieux étrangers avec des divinités grecques, identification dont le résultat devait être la substitution de formes abstraites aux personnalités divines. Rome, elle aussi, eut à subir les mêmes influences. Sous l'Empire, ses doctrines religieuses aboutissent à un véritable syncrétisme (Ch. VII).

Voilà les faits; ils prouvent qu'à des idées nettement polythéistes ont succédé des tendances monothéistes. Les facteurs du changement sont la philosophie, et l'introduction d'idées religieuses venues d'ailleurs. Mais tout cela, je le répète, c'est le contraire de la thèse qui fait du monothéisme l'aboutissement nécessaire de l'évolution naturelle du polythéisme. Le développement de l'idée religieuse dont il est ici question n'est pas un développement intrinsèque, mais bien plutôt extrinsèque, extérieur et juxtaposé. C'est un progrès qui découle de la philosophie et des religions orientales. Encore ne faut il pas exagérer son importance Les philosophes sans doute ont fait progresser le concept d'unité, mais jamais ils ne se sont élevés jusqu'au concept d'un dieu personnel. Les dieux des stoïciens, en effet, tout comme les divinités populaires, étaient inséparables de la nature, et l'on peut se demander quel progrès ces philosophes panthéistes ont fait faire aux idées monothéistes en confondant la divinité avec le monde. Quant aux religions orientales, elles ont introduit des idées nouvelles, des idées plus élevées et d'une plus grande valeur de vie; grâce à elles surtout, il se forme un syncrétisme. Mais ce syncrétisme demeura toujours intellectuel, aristocratique, il ne prévalut jamais dans le culte, ne pénétra jamais jusqu'au peuple et, loin d'être un acheminement vers l'unité, il fut plutôt une cause de décadence religieuse, puisque infailliblement il devait aboutir -- et il aboutit — à une superposition, à une confusion et à un enchevêtrement de toutes les divinités du paganisme.

* * *

Passons à l'analyse sommaire des trois derniers chapitres, intitulés respectivement hellénisme et judaïsme (VIII), hellénisme et christianisme (IX), syncrétisme et gnosticisme (X). Ces chapitres constituent la partie la plus faible et la moins soignée de l'ouvrage. Ce n'est pas que l'auteur soit à court d'érudition, mais le manque quasi absolu de logique dans l'ordonnance, de netteté et de précision dans l'exposé rend la lecture de cette partie très pénible. D'autre part, la position prise par l'auteur vis-à-vis du Christianisme est si fugitive, si ondoyante, qu'elle devient pour ainsi dire insaisissable.

M. Wendland s'est engagé dans une impasse ; de là ces allées et venues, ces multiples redites, ces fluctuations d'idées, ces phrases qui disent trop ou qui disent trop peu, voire même ces contradictions an moins apparentes. C'est tout un travail de reconstitution qui exigerait une étude approfondie, et ce travail dépasse les limites d'un simple compte rendu. Soulignons néanmoins quelques idées maîtresses. D'après M. Wendland, le contact des peuples avait montré que l'humanité était en possession de tout un trésor de doctrines communes et le judaïsme lui aussi avait contribué à donner au monde ce trésor commun. Le christianisme doit beaucoup au judaïsme et au syncrétisme, mais il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre ce que le christianisme doit au paganisme et ce qu'il doit au judaïsme. Le christianisme ou plutôt l'enseignement du Christ a d'abord traversé une phase orientale : Jésus, en effet, est le fils de son peuple et des éléments persans et babyloniens forment des parties substantielles des croyances populaires juives. Cependant le Christianisme a pris la succession de la diaspora et a adopté les spéculations de Philon. Saint Paul saisira les affinités qui unissent le christianisme à l'hellénisme, aussi va-t-il écarter du christianisme tout danger de retomber dans le judaïsme. Le christianisme entre décidément dans une phase hellénique et les apologistes l'ont affermi définitivement dans cette phase. Reconnaissons enfin que, si les religions orientales ont joué le rôle de pionniers, quant à la substitution de la religion universelle aux religions nationales, il faut reconnaître au christianisme le mérite d'avoir défendu cette doctrine avec vigueur et avec héroïsme. Aucune religion n'était plus propre que la religion chrétienne à s'assimiler et à synthétiser les tendances intimes et les besoins les plus impérieux des individus et des peuples. Son triomphe résulte de la supériorité de sa doctrine et de sa morale. En un mot, le christianisme ne semble être, d'après M. Wendland, que l'aboutissement final et naturel d'un long développement religieux.

Telle est — si nous avons bien saisi la marche du raisonnement de M. Wendland — la synthèse des conclusions qui se trouvent éparses dans les trois derniers chapitres.

Nous ne voulons pas contester à l'auteur un grand sens de modération ni une grande probité scientifique. M. Wendland a le mérite de ne pas toujours se laisser guider par des constructions subjectives, par des systèmes tout faits; il sait voir ou du moins il a un grand souci de voir les choses objectivement. Aussi rejette-t-il impitoyablement *l'hypercritique* de Baur et les conclusions de Havet. Mais avouons que ce n'est qu'un minimum. La première chose qui frappe l'esprit du lecteur, c'est l'inutilité du vain étalage d'érudition et de

la mise en scène des ressemblances entre le christianisme et le paganisme hellénico-oriental. Notons qu'on pourrait aisément accroître le nombre de ces rapprochements et cela sans plus d'utilité. Avant de pouvoir aboutir à des conclusions définitivement acquises ou même plus ou moins satisfaisantes, il faudrait pousser l'étude plus loin, entrer dans le cœur même de la question et voir quelles étaient les croyances des religions orientales, et au moment où celles-ci prirent contact avec la civilisation hellénistique et au moment de la naissance du christianisme. Attendons que de nouvelles découvertes aient fait leur œuvre et que des monographies solides et perspicaces aient jeté une lumière plus vive sur ces questions. Dans l'état actuel de nos connaissances, une synthèse sérieuse semble impossible et M. Wendland eût mieux fait d'élaborer lentement une œuvre digne de lui, au lieu de lancer au public une œuvre hâtive, trop indigeste pour être un ouvrage de vulgarisation, et trop peu profonde, trop peu sûre pour avoir le caractère d'un livre vraiment scientifique.

Personne ne le contestera, les religions orientales, les sectes philosophiques et le christianisme offrent dans leurs doctrines et dans leurs cérémonies de certaines ressemblances, qui, au premier coup d'œil, semblent curieuses et même frappantes. Notons au passage le dualisme, l'angelologie et la démonologie, le baptême et la cène, l'exorcisme, l'extase, les mortifications, la chasteté... La vie de Jésus aussi bien que celle d'Osiris et d'Attis nous présente le spectacle d'un Dieu souffrant, mourant, ressuscitant.

Mais ce ne sont là bien souvent que des analogies apparentes, purement extérieures et qui s'expliquent par l'existence chez tous des mêmes instincts religieux. Il suffit d'ailleurs d'un peu d'attention pour voir se creuser des différences énormes entre la mort volontaire de Jésus-Rédempteur et la fin involontaire des jeunes dieux ou demi-dieux dont la mort n'a aucune efficacité de rédemption.

Ensuite, quand on examine les idées doctrinales et morales de ces diverses religions, on constate qu'une terminologie identique exprime des idées qui n'ont entre elles rien de commun.

M. Wendland s'est-il rendu compte de ce fait? C'est ici précisément que la question s'embrouille, et qu'il y a lieu de dire un mot des fluctuations et des contradictions auxquelles je faisais allusion plus haut.

« Nous constatons, dit M. Wendland, des parallélismes et des convergences. . mais nous sommes devenus plus sceptiques et nous ne concluons *plus si facilement* à une dépendance historique... Les mêmes idées ou des idées semblables ont été pensées à différentes reprises ». Et ailleurs : « Le Christianisme et l'Hellénisme n'ont pas

entre eux de rapports intimes... » (p. 127). Ce sont là des déclarations solennelles. Cependant M. Wendland ne les aurait-il pas quelque peu oubliées et dans tout le cours de son développement et en particulier. quand, par exemple, il assimile le christianisme à l'une quelconque des nombreuses formes gnostiques, ou bien quand il déclare que des éléments persans et babyloniens constituent des parties substantielles des croyances juives, ou bien encore quand il parle de l'influence assez profonde exercée sur saint Paul par l'hellénisme et par la mystique et la gnose orientales. Ces contradictions ne sont-elles pas déplorables? Car il s'agit bien ici de dépendance et non plus de ressemblances.

Enfin, M. Wendland reconnaît l'incontestable supériorité du christianisme, et c'est par cette supériorité qu'il explique naturellement son triomphe sur les autres religions. Il y aurait peut-être une étude plus intéressante à faire : ce serait de monter un peu plus haut, et de nous montrer d'abord d'où vient cette incontestable supériorité. Ce serait de nous expliquer ensuite, en admettant qu'il y ait des emprunts, comment et pourquoi le christianisme a pris et a pu prendre tout ce qu'il a trouvé de bon dans les autres religions et a laissé de côté toutes les inepties et toutes les obscurités. Dire que le christianisme s'il voulait triompher, devait faire ce triage ne suffit pas; ce serait faire une pétition de principe et professer un optimisme bien singulier. Les religions orientales satisfaisaient l'homme tout entier, sa sensibilité, son intelligence, sa conscience et même — ce n'est peut-être pas un léger avantage — ses instincts les plus grossiers. De plus — au moins sous les empereurs — elles étaient tolérées, voire même choyées. Cependant le christianisme les a effacées toutes et s'est attaché irrésistiblement les individus et les peuples. Enfin il faudrait expliquer — toujours dans la même hypothèse — la haute intelligence qui a présidé à la sélection et qui a donné le jour non pas à je ne sais quoi de disparate et d'incohérent, mais à une œuvre une et harmonieuse.

Nous voilà peut-être un peu loin de l'ouvrage de M. Wendland. Nous n'avons cependant pas la prétention d'indiquer à l'auteur quel est le livre qu'il aurait dû et qu'il aurait pu écrire ; je me permets cependant de dire que l'ouvrage de M. Wendland fait l'effet d'une œuvre manquée. L'érudition est incontestable, mais les qualités indispensables de toute bonne synthèse, la logique, la clarté, la perspicacité et la profondeur font défaut. Si l'auteur, à de certains endroits, semble faire un pas en avant, il en fera bientôt deux en arrière, et nous éprouvons en finissant le désappointement de n'avoir fait que piétiner sur place.

A. THOMISSEN.

72-73. — **L. Delaruelle,** *Répertoire analytique et chronologique de la correspondance de Guillaume Budé.* Toulouse, Privat, et Paris, Cornély, 1907. 251 pages, in-8°, deux fac-similés.

Le même, *Guillaume Budé (1468-1540). Les origines, les débuts, les idées maîtresses.* Paris, H. Champion, 1907. 290 pages, in-8°, deux fac-similés *(Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, 162e fascicule).

« Nous n'avons point encore sur Budé le livre qu'il mériterait, et comme Érasme ou plus encore qu'Érasme, l'auteur du *De Studio litterarum instituendo* et du *De Transitu hellenismi ad christianismum*, porte la peine d'avoir écrit en latin et quelquefois en grec. » Cette phrase de Ferdinand Brunetière, parfaitement exacte quand il l'inséra en 1904, dans son *Histoire de la littérature française classique* (tome Ier, 1re partie, p. 75), ne répondra bientôt plus à la réalité et l'illustre conseiller de François Ier, le rival européen d'Érasme, aura bientôt « le livre qu'il mérite ». M. Louis Delaruelle, maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse, a assumé la tâche délicate et périlleuse de l'écrire. Merveilleusement outillé pour le faire, il vient de terminer déjà la première partie de l'entreprise. Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui constituent plus qu'une promesse, ils sont un gage assuré de succès.

Tout d'abord les travaux d'approche : le *Répertoire de la correspondance*, ou inventaire et étude des 175 épîtres qui forment toute la correspondance, jusqu'aujourd'hui connue, de Guill. Budé.

Ces épîtres, l'auteur les classe, d'abord, suivant l'ordre chronologique : besogne fort malaisée, car elles ne portent généralement dans les éditions originales d'autres dates que celles du jour et du mois, sans aucune indication d'année. Il en donne ensuite une analyse fort bien faite : besogne malaisée encore une fois, parce que la plupart de ces documents sont en un style prolixe et obscur, farci de métaphores et d'allusions difficiles à débrouiller. Enfin, dans des notes au bas des pages, M. Delaruelle donne les explications complémentaires indispensables et groupe quantité de renseignements fort instructifs sur les choses et les hommes du XVIe siècle, en particulier sur les correspondants de Budé.

Deux petites remarques, au passage : P. 27, note 2, M. Delaruelle écrit : « Pierre Gilles (1490-1555), le secrétaire de la municipalité d'Anvers... ». Les deux dates données sont, en réalité, celles de la naissance et de la mort de Pierre Gilles, d'Albi, père de la zoologie française, que l'auteur connaît fort bien, voir p. 188, note 5. Pierre Gilles, d'Anvers, naquit en 1486 et mourut en 1533 : voir Britz, *Messager des sciences historiques*, Gand, 1864, pages 181-208 ; *Biographie nationale*, notice Gillis, Pierre, par J. De le Court, t. VII, col. 780-

783, et les sources indiquées par Fœrstemann et Günther, *Briefe an Desiderius Erasmus*, Leipzig, 1904, p. 290 (*Beihefte zum Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXVII). — P. 67, en note : « Jean Visagier (*Vulteius*) ». Vulteius ou Voulté s'appelait non Visagier, mais Faciot. Nous ne faisons cette observation que pour attirer l'attention sur ce très curieux poète latin, d'origine belge, né en 1510 à Vandy-sur-Aisne, mort assassiné en 1542 ; voir la piquante étude de Boulliot, *Biographie ardennaise*, Paris, 1830, t. II, p. 426 ; Renouard, *Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, Paris, 1894, pages 298-299.

En 1905, M. Delaruelle a publié ici même (*Musée Belge*, tome IX, pages 321-351) une étude sur les relations de Budé et d'Érasme d'après leur correspondance. Nos lecteurs n'ont, certes, pas oublié ce travail remarquable, où les idées, les sentiments, les aspirations et jusqu'à la physionomie morale des deux ardents propagateurs de l'humanisme étaient évoqués avec tant de pénétration et de justesse. A ce souvenir, ils comprendront tout l'intérêt que présente l'*Opus epistolarum* de Budé, avec ses 175 documents, adressés à 56 correspondants, dont d'aucuns s'appellent Alciat, Georges d'Armagnac, Bembo, Nicole Bérault, Claude Chansonnette, Joh. Cochlaeus, Étienne Dolet, Érasme, Lascaris, Longueil, Thomas Morus, Rabelais, Sadolet, Vivès. Sans doute, tous ne portent pas des noms aussi connus, mais tous, ils apportent des témoignages bien précieux pour l'histoire de la vie politique, intellectuelle et littéraire dans le monde latin du XVIe siècle.

Passons à l'examen du second ouvrage.

M. Delaruelle y donne une biographie très complète de Guillaume Budé, depuis sa naissance, le 26 janvier 1468, jusqu'à la date à laquelle il offrit à François Ier son Recueil d'Apophtegmes, soit les premiers mois de l'année 1519. D'abord, des détails sur ses origines, sa jeunesse, ses études, ses débuts dans la carrière de la science et des lettres ; puis, les renseignements les plus circonstanciés sur ses premières publications : les *Annotations aux Pandectes*, de 1508, le *De Asse*, de 1514 (ancien style), le *Recueil d'apophtegmes*, de 1519, devenu plus tard le livre de l'Institution du Prince. Mentionnons aussi les traductions de plusieurs opuscules de Plutarque, 1503-1505, et d'une épître morale de saint Basile à Grégoire de Nazianze ; M. Delaruelle en caractérise excellemment les défauts et les mérites et considère ces travaux comme les premiers symptômes du réveil des études grecques en France.

L'auteur étudie à fond les trois premiers ouvrages de Budé, parce qu'ils reflètent exactement, dit-il, ses idées essentielles, ils ont la

valeur d'un manifeste, et il clôt son volume à 1519, parce qu'à partir de cette année commencera une période nouvelle dans l'existence de son héros : c'est alors qu'il acquerra sur François Ier toute l'influence que l'on sait.

Faut-il dire toute notre pensée? — Si le mémoire que nous venons d'analyser présente quelque défaut, il pèche par l'exagération d'une qualité. Il est de-ci de-là un peu encombré, un peu touffu. Le modèle, avec son immense érudition, a quelque peu déteint sur son biographe.

Nous ne reviendrons pas ici sur les « idées maîtresses » de Budé, telles que M. Delaruelle les expose, après ce que M. Simar en a dit dans cette revue (*Bulletin*, octobre 1907, n° 267). Nous accorderons plutôt toute notre attention au chapitre premier du livre, dans lequel l'auteur étudie les Précurseurs de Budé : il y a là, en cinquante pages, une esquisse très neuve, très précieuse et très réussie de l'histoire des origines de l'Humanisme français.

A l'examen de ce chapitre, le lecteur pourra se faire une idée de l'ensemble du travail de M. Delaruelle : il verra comment l'auteur y a poussé avant l'étude de son sujet et combien il est au courant de tout ce qui, de près ou de loin, est susceptible de s'y rattacher. Aussi bien, cette partie du volume est-elle celle qui nous paraît la plus capable d'instruire et d'intéresser nos compatriotes : ils y feront ample moisson de renseignements utiles; de plus, ils éprouveront, peut-être, un sentiment de fierté patriotique, faiblesse bien excusable si c'en est une, en voyant l'importance qu'un savant français accorde aux humanistes flamands dans le mouvement des études à Paris, à l'aurore des temps modernes.

Dans un travail récent (1), nous avons étudié les origines de la renaissance des lettres en Belgique et dans les pays voisins et nous sommes arrivé à cette conclusion que le mouvement humaniste est produit, dans nos provinces, avec une certaine spontanéité, que son développement y a été, en quelque sorte, autonome et que l'influence des humanistes italiens, a été, chez nous, beaucoup moindre qu'on le croit généralement. Certes, l'Italie doit être considérée comme la terre des « survivances » classiques, comme le lieu d'élection de tous les fervents de l'humanisme : mais, c'est nous qui sommes allés y chercher de notre propre initiative et inconsciemment peut-être le goût de l'antiquité classique.

Nous sommes allés à la source]: elle n'est pas venue à nous. Question de mots, dira-t-on. Non! il y a là plus qu'une nuance et nous voudrions pouvoir l'indiquer. Certes, dès la première moitié du

(1) *Les Humanistes belges de la Renaissance. Revue Générale*, juillet 1906.

quattrocento, les études classiques brillent dans la Péninsule d'un vif éclat, mais l'humanisme n'y a pas encore la force d'expansion nécessaire pour se répandre au-delà des Alpes jusqu'à notre sol glacé, où affluent cependant, les marchands, les financiers et les artistes. Notre pays est l'un des plus riches de l'Europe, la civilisation y est brillante, nous avons des princes éclairés, généreux et magnifiques, les Frères de la Vie Commune ont admirablement préparé le terrain par la fondation de leurs nombreux collèges : nous avons, nous, la force d'expansion nécessaire pour aller au loin communier avec les humanistes italiens dans le culte de l'antiquité. Dès le début de la première Renaissance en Italie, écrivions-nous, nous constatons dans ce pays la présence de nos compatriotes; loin de s'y comporter en *barbares*, comme on eût dit alors, ils s'y distinguent, ils sont savants, érudits, capables de voir, susceptibles de comprendre et d'enrichir leur propre fonds. Chose curieuse, nos savants et nos hommes d'école, tout comme nos imprimeurs, sont à Paris, à Lyon et de par toute la France, en même temps que les Italiens ou plutôt même avant eux, parmi les plus ardents et les plus heureux propagateurs de l'Humanisme.

Sur ces questions délicates, et à la suite de recherches exécutées tout à fait indépendamment des nôtres, M. Delaruelle nous paraît être arrivé aux mêmes conclusions que nous. Le fait ne vaut-il pas la peine d'être remarqué? Nous reprendrons donc l'argumentation du savant auteur et nous lui laisserons, à l'occasion, la parole.

Personne ne contestera plus sérieusement aujourd'hui que le moyen âge ait eu *la connaissance* de l'antiquité, mais il n'en eut jamais à aucun degré, le *sens*. On ne faisait point à cette époque des œuvres des anciens l'objet d'une étude désintéressée et qui fût à elle-même sa propre fin. Ce qu'on recherche surtout dans les auteurs, ce sont des « histoires » ou exemples moraux. A Paris, l'étude de la théologie prime tout et les trois hommes qui connaissent le mieux les auteurs latins, en cette ville, à la fin du XIVe siècle, les Pierre d'Ailly, les Jean Gerson, les Nicolas de Clamenges, ne sont en rien des humanistes : ce sont des théologiens. Jean de Montreuil (1354?-1415) présente déjà bien plus les traits essentiels du véritable humaniste : ce chancelier de Charles VI, ambassadeur en Italie, grand admirateur de Pétrarque et des humanistes italiens se forme une bibliothèque de choix, recherche les œuvres des anciens, et non pas seulement celles que le moyen âge connaissait et admirait, mais celles aussi qui sont introuvables par delà les monts. Mais Montreuil est « un isolé et son cas » montre fort bien que la France n'est pas mûre encore pour la » Renaissance. En Italie même, l'humanisme n'a pas encore porté

» ses fruits; il faut attendre le milieu du xve siècle. Alors, il aura la » force d'expansion nécessaire pour se répandre au delà des Alpes. » Mais, entre les deux pays, il faudra de longues années de contact » pour qu'il se forme en France une classe lettrée, nettement favo- » rable à ces tendances nouvelles. Les agents les plus sûrs de » cette évolution, ce sont les grands évêques français à qui leurs » talents ou leur science assurent un rôle politique (1) ». Tel le bénédictin Jean Jouffroy, entré de bonne heure au service des ducs de Bourgogne, ambassadeur auprès du Saint-Siège, évêque d'Arras, puis cardinal, qui fit de longs séjours en Italie.

Ainsi, écrit encore M. Delaruelle, les « barbares » devenaient sensibles au charme de la culture italienne; de ce jour, les humanistes faméliques songèrent à les exploiter. Ils allèrent chercher en France ces pensions que les princes italiens commençaient à leur marchander.

D'abord, c'est un grec misérable, Argyropoulos, qui ne fit que passer; puis, en 1456, Gregorio Tifernate, lequel, nommé par l'Université à une chaire de grec en 1458, quitta la France à la fin de 1459 S'il put, en aussi peu de temps, jeter quelque semence dans les esprits, il appartenait à d'autres de la faire fructifier; et tout spécialement à Guillaume Fichet, bibliothécaire de la Sorbonne, recteur de l'Université (1467), né en Savoie en 1433, et à Robert Gaguin, né à Calonne sur la Lys, aux confins de la Flandre et de l'Artois, en 1433, général des Trinitaires (1473), doyen de la faculté de décret, chargé de plusieurs ambassades à Rome, en Allemagne, en Angleterre.

Le premier fit ses études à Avignon, la ville italienne où le souvenir de Pétrarque était encore vivant et où, nous l'avons remarqué (2), quarante ans après Pétrarque, avait séjourné Gérard De Groote, fondateur des Frères de la Vie Commune, né à Deventer en 1340. Arrivé à Paris en 1455, puis chargé d'une mission diplomatique auprès du duc de Milan Galeas Marie Sforza, Fichet fut, avec Jean Heynlin ou de la Pierre, né à Stein (grand duché de Bade) (3), l'introducteur de l'imprimerie en France. On sait qu'à leur demande Martin Krantz, Ulrich Gering et Michel Friburger installèrent en 1470 l'atelier de la Sorbonne : mais ce qu'il faut remarquer, c'est que la première œuvre qui sortit de leurs presses fut celle d'un humaniste et que, pour la plus grande partie, leurs productions furent des livres destinés à l'enseignement des belles-lettres. Gaguin

(1) Pages 6 et suiv.

(2) *Les Humanistes belges*, page 7 du tiré à part.

(3) A. Claudin, *Histoire de l'Imprimerie en France*. Paris, 1900, t. I., pages 17 et suiv.

y prit la plus large part. Lorsqu'en 1472, Fichet partit pour l'Italie à la suite de Bessarion pour n'en plus revenir, ce fut l'illustre trinitaire qui reprit, pourrions-nous dire, sa succession et qui représenta le mieux dans le monde de l'Université parisienne les tendances encore incertaines de l'humanisme naissant.

Il devint le champion le plus ardent et le propagateur le plus influent des idées nouvelles.

Il suffit pour s'en convaincre de parcourir l'admirable ouvrage que M. Louis Thuasne a consacré récemment à ce personnage dans la Bibliothèque littéraire de la Renaissance publiée par MM. Dorez et de Nolhac : *Roberti Gaguini epistole et orationes*. Paris, Bouillon, 1903.

Un fait est extrêmement frappant : parmi les correspondants de R. Gaguin, parmi ceux qui cultivèrent avec lui les études d'humanités, figurent un très nombre de savants et d'humanistes originaires des Pays-Bas et tout particulièrement de la Flandre : Martin de Delft, né à Utrecht, recteur de l'Université de Paris (1479), Guillaume Hermann, né à Gouda, et son oncle Cornelius Gérardus, de Gouda également, condisciple d'Érasme à Steyn, Pierre Burry, né à Bruges en 1427 ou 1430, Charles et Jean Fernand, nés également à Bruges au milieu du xve siècle, Arnold de Bost ou Van Vaernewyck, né en Flandre en 1470, Érasme, Badius Ascensius, etc.

Les deux derniers sont trop connus pour que nous insistions sur leurs noms et leurs mérites. Mais, il nous faut revenir sur Burry, les deux Fernand et Arnold de Bost et nous laisserons au savant professeur de Toulouse le soin de les présenter au lecteur :

« Pierre Burry est un simple chanoine d'Amiens ; ses vers lui font un nom dans le monde littéraire parisien. On recherche avec avidité ses poésies morales, ses hymnes, ses péans en l'honneur de la Vierge; dans l'édition de Josse Bade, ils ont l'honneur d'un commentaire suivi, et ils sont, sans nul doute, expliqués dans les écoles. Ses amis le proclament l'Horace de la France. Ce sont les mêmes qui, dans Charles Fernand voient un nouveau Cicéron. Tout jeune encore. Fernand enseigne les humanités à l'Université parisienne ; on vante son « éloquence admirable » et cette rare érudition « plus suave que le miel » dont ses auditeurs étaient enchantés. Son frère Jean n'a guère moins de succès comme professeur. Les étudiants se pressent à son cours sur Térence; avec eux des personnages de marque viennent écouter l'orateur en vogue. Pour achever d'asseoir sa renommée, Charles Fernand publie lui-même un recueil de ses lettres familières suivant une pratique, nouvelle en France, des humanistes italiens. Il est jeune encore, tous les espoirs, lui sont permis ; des chagrins de famille jetteront les deux frères au cloître où leur vie s'achèvera ».

« Des relations s'établissent bien vite entre ce petit monde et les lettrés des pays voisins. Les nôtres sont souvent d'origine flamande, et cela les rapproche du foyer de culture que sont encore les Pays-Bas bourguignons. Puis, à cette époque, les écrivains de langue latine sont toujours des clercs et souvent des moines; d'un pays à l'autre, le lien que l'Église établit entre eux les prépare à s'entendre et à s'apprécier. Lorsque notre Gaguin se rend en Allemagne, il est, à Heidelberg, accueilli par des vers louangeurs où on le remercie d'avoir amené « Apollon parmi les Germains », il compte Jean de Trithème, le célèbre abbé de Spanheim, parmi ses correspondants. Un homme semble avoir été l'âme de cette confrérie internationale, c'est le Flamand Arnold de Bost. Sa vie s'écoule tout entière à Gand dans un couvent de l'ordre du Carmel; mais le renom de ce simple moine franchit bien vite les murs de son couvent, et toute l'Europe savante connaît Arnold de Bost. Ermolao Barbaro lui adresse un de ses ouvrages; Gaguin lui écrit assez souvent et soigne les lettres qu'il lui envoie; c'est grâce à Arnold qu'il est lié avec Trithème. Du fond de sa cellule, le moine gantois régente ses correspondants; il entretient leur zèle pour l'étude, il stimule, au besoin il dirige leur activité littéraire. Il décide Gaguin à écrire, sur la Conception de la Vierge, un poème qui doit répondre à l'œuvre du dominicain Bandello. Il institue entre tous ses amis un vrai concours poétique en l'honneur de Saint Joachim; Gaguin, Bibaut, Clichtove sont les Français qui répondent à son appel. C'est un fait, à notre point de vue, intéressant que ce tournoi poétique organisé par un Flamand. Le moment n'est pas venu où l'influence littéraire de la « Germanie » sera définitivement remplacée par celle de l'humanisme italien. »

« Cependant, dans notre pays, s'annonce l'invasion italienne... » et les humanistes de la Péninsule vont se succéder, notoires ou médiocres : Philippe Béroalde, l' « effronté » Balbi, Cornelio Vitelli, Fausto Andrelini, « type parfait de l'humaniste à la fois présomptueux et médiocre », Paul Emile, pensionné du roi.

La citation qui précède est un peu longue, mais elle nous a paru si intéressante et si démonstrative que nous avons cru pouvoir la donner tout entière. Nous n'avons pu malheureusement reproduire ici les notes si nombreuses et si curieuses sur lesquelles le savant auteur étaie ses affirmations. On aura remarqué que M. Delaruelle signale comme Français, Gaguin, Bibaut, Clichtove. Il faut s'entendre : nous savons déjà ce qu'il faut penser de la nationalité de Gaguin; quant aux deux autres, ils étaient de Thielt et de Nieuport. A propos des deux frères Fernand, M. Delaruelle aurait dû citer le travail très

complet et très remarquable de Dom Berlière, *Mélanges d'histoire bénédictine*, 3e série, Maredsous, 1901, pages 142-165 (demeuré également inconnu à M. L. Thuasne, *op. cit.*). Aux pages 45 et suiv., le savant auteur caractérise admirablement l'esprit et les tendances de Lefèvre d'Étaples. il aurait pu renvoyer à la notice si consciencieuse de M. F. van der Haeghen, *Bibliotheca Belgica (verb.* Clichtove, Lefèvre d'Étaples).

Tel est en France, à la fin du xve siècle, le groupe des précurseurs de l'humanisme. Ils sont, dit M. Delaruelle, par l'amour des lettres en avance sur leur temps, mais il subsiste dans leur attitude des contradictions significatives. Un Gaguin, malgré toutes ses sympathies pour les tendances nouvelles, n'a jamais songé ou osé songer à modifier de fond en comble l'enseignement universitaire. Les études d'humanisme ne pourraient être encore leur but à elles-mêmes et, si l'on introduit quelque changement dans les programmes, ce sera avec autant de timidité que de circonspection. Aussi, en 1500, l'Université est-elle restée à peu près ce qu'elle était un siècle plus tôt « c'est toujours la même formidable machine construite au Moyen Age pour fabriquer les théologiens. »

Et cependant un air nouveau circule partout et des ferments de « modernité » sont dans tous les esprits distingués ! Les humanistes vont l'emporter sur les théologiens, les philosophes et les jurisconsultes aux théories arriérées et aux méthodes surannées : ce qui n'a pas été fait par ces derniers se fera en dehors d'eux et contre eux. La semence jetée par les Précurseurs a germé. Les hautes classes sont conquises et éblouies par la culture italienne, de simples bourgeois se remettent à l'étude du latin et entreprennent celle du grec et l'un d'entre eux est à la veille de se révéler comme le premier helléniste de France, premier par le mérite aussi bien que par la date. C'est l'homme qui, devenu le conseiller influent de François I, lui suggèrera l'idée d'ouvrir à Paris — sur le modèle de ce qui depuis 1518 se fait à Louvain — un collège pour l'enseignement des langues anciennes : le Collège de France. C'est Guillaume Budé.

On voit par ce simple compte rendu, si incomplet et si imparfait, tout ce qu'il y a à prendre et à apprendre dans le mémoire de M. Delaruelle. Jamais, pensons-nous, monographie d'humaniste n'aura été plus consciencieusement préparée, plus approfondie, et plus évocatrice.

ALPHONSE ROERSCH.

74. — **Robert Forrer**, *Reallexikon der prachistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer*. Mit 3000 Abbildungen. Stuttgart, W. Spemann, 1908. 944 pages à 2 colonnes.

Quiconque veut s'adonner aux études archéologiques est souvent arrêté par un vocabulaire spécial qui s'est étendu surtout dans le dernier quart de siècle. Un lexique définissant ces termes sera donc bien accueilli des archéologues et surtout de ceux qui s'intéressent à l'archéologie sans être spécialistes en cette matière. M. Rob. Forrer a cru devoir comprendre dans son gros volume les antiquités préhistoriques, classiques et chrétiennes : ces trois domaines, longtemps séparés, sont unis aujourd'hui par des liens si nombreux que celui qui cultive l'un doit connaître les deux autres et qu'on ne pouvait faire œuvre vraiment utile qu'en les envisageant tous les trois. On peut dire qu'en cela consiste la grande nouveauté, mais aussi la grande difficulté du travail entrepris et mené à bonne fin par M. Rob. Forrer. Tous les mots qui désignent spécialement et tous ceux qui rappellent un objet, une idée du domaine de l'archéologie sont admis dans ce lexique et rangés alphabétiquement : il y en a plus de 2000 et beaucoup d'entre eux ne se trouvent encore dans aucune espèce de dictionnaire La limite que M. Rob. Forrer s'est tracée dans le temps est le VIe ou VIIe siècle : les invasions barbares et arabes ont mis fin au monde antique.

Un grand nombre d'articles de ce lexique ont naturellement rapport à des noms propres. En effet, les noms des localités où des découvertes ont été faites sont à leur place alphabétique, mais seulement les plus importants. Il fallait faire un choix et chacun, suivant ses préférences, signalera des lacunes. Pour m'en tenir à notre pays et ne citer qu'un exemple, je suis étonné que le nom d'Arlon *(Orolaunum vicus)* manque, alors que j'en rencontre de moins importants. Mais laissons cette critique : de pareilles lacunes sont inévitables, à moins qu'on ne soit tout à fait complet, et pour être tout à fait complet, il eût fallu un ou deux volumes de plus. L'auteur s'est efforcé de n'oublier au moins aucun des noms de lieu qui sont devenus caractéristiques pour désigner une époque ou un genre d'antiquités (Hallstatt, La Tène, etc.).

Dans un si grand nombre d'articles rangés alphabétiquement, il y a des répétitions inévitables. Il y en a peut-être quelques unes qui pouvaient être évitées. Sous le mot *Kreuzigung Christi* (p. 428) nous lisons au 3e alinéa : « La plus ancienne représentation de la crucifixion, c'est la parodie pl. 109, fig. 5, où l'on voit le « crucifix blasphématoire » du Palatin : le Christ y est représenté sous la figure d'un homme à tête d'âne, les bras étendus attachés à la croix, les pieds soutenus par une planche. C'est un graffito du IIIe siècle, aujourd'hui au Museo Kircheriano, à Rome. Voy. aussi l'article *Spottkruzifix*. — Or, à cet article revient la même description, un peu

plus complète, avec une bibliographie (p. 756). Il semble qu'à la p 426, un renvoi à la p 756 aurait suffi. Ajoutons une autre critique : la bibliographie est incomplète, elle s'arrête en 1894 au bel ouvrage de MM. Forrer et Müller, et on ne nous dit rien de la nouvelle explication donnée par Wünsch (*Sethianische Verfluchungstafeln*) de ce graffito fameux. Ce serait un dieu égyptien à tête d'âne, Typhon-Seth. Bien que cette hypothèse ait été diversement appréciée et plutôt rejetée qu'admise, elle devait être mentionnée (1). Mais chacun trouvera, suivant ses études, à faire des observations de ce genre dans ce grand nombre de notices.

Aussi bien, l'auteur n'a-t-il pas la prétention ni même l'intention d'être complet. Il s'adresse à la fois aux archéologues et au grand public et donne à ses articles une forme intelligible pour tout le monde. Il ne discute pas, il expose, il ne prend pas parti dans les questions encore douteuses, à moins qu'il n'ait quelque chose de neuf à dire. Pourtant tous les articles ont une forme personnelle : on voit tout d'abord qu'ils ne sont pas empruntés, mais rédigés par un homme du métier qui dit ce qu'il sait et ne se borne pas à répéter ce que d'autres ont écrit.

Les articles sont naturellement de longueur inégale : beaucoup ne sont qu'une définition du mot, quelques-uns forment une petite étude et comme le canevas de tout un ouvrage. Ils se terminent par une courte bibliographie qui indique les ouvrages les plus récents et les plus importants, et ils sont accompagnés de figures. On connaît les publications si nombreuses et si bien illustrées de la maison Spemann ; elle a orné ce lexique de plus de 3000 gravures, dont 652 dans le texte et les autres sur 295 planches hors texte. On trouvera naturellement ici un grand nombre de clichés connus, mais il y a aussi beaucoup de figures nouvelles, inédites.

Citons au hasard quelques-uns des articles les mieux illustrés et les plus étendus. D'abord *Achmin*, dans la Haute-Égypte, célèbre par ses tombeaux, que M. Forrer a étudiés dans de nombreuses publications, *Akropolis* (p. 16-22), *Altäre* (autels), *Armbänder und Ringe* (bracelets et anneaux), *Assyrische Denkmäler*, *Aexte* (haches), *Bernstein* (ivoire), *Bogen* (arc, archers), *Bologna*, *Bronzezeit*, *Byzantinische Kunst*, *Dipylonstil*, *Etrusker*, *Grabsteine*, *Griechische Kunst*, *Hallstattzeit*, *Rom*, *Statuen und Statuetten*, *Schlüssel*, *Schrift*, *Schwerter und Schwertscheiden*, *Totenbestattung*. *Vasenmalerei*, *Wandmalerei*, *Wohnhaus*, *Zeitalter der menschlichen Kultur* (avec tableaux).

(1) L. Brehier. *Les origines du crucifix dans l'art religieux*, p. 16-17. Paris, Bloud, 1904. (Collection *Science et religion*).

Concluons que ce premier essai d'un lexique archéologique nous semble bien réussi. Dans une seconde édition, qui ne peut manquer d'être prochaine, l'auteur aura l'occasion de combler quelques lacunes. J. P. WALTZING.

75. Abbé **Clément Jugé**, *Nicolas Denisot du Mans* (1515-1559). *Essai sur sa vie et ses œuvres*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Caen. Le Mans, A. Bienaimé et Paris, A. Lemerre, 1907. 164 p. in-8°. 5 fr.

Nicolas Denisot, peintre et poète, géographe et homme ou plutôt agent politique, séduisant, audacieux, aventureux, précepteur de trois princesses anglaises, filles du duc de Somerset, est une personnalité originale et attachante de la Renaissance française.

Ses éditions latine et française du Tombeau poétique de la Reine de Navarre, ses œuvres, noëls, cantiques, prières, panégyrique des rois d'Angleterre Edouard VI et Henri VIII, publiées sous le pseudonyme de comte d'Alsinois, anagramme par à peu près, méritaient certes un sérieux examen. Et de même, les différents épisodes de son existence, mouvementée comme celle d'un héros de théâtre ou de roman, étaient bien dignes d'être mis en lumière.

Le livre de M. l'abbé Jugé constitue une étude biographique, historique et littéraire fort instructive. Il est écrit d'une plume alerte et avertie et est d'une lecture fort attrayante. ALPHONSE ROERSCH.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

76-77. — **Chr. Maréchal**, *Lamennais et Lamartine*. Paris, Bloud, 1907, VIII-380 pp., in-16. 3 fr. 50.

Le même, *Le Véritable « Voyage en Orient » de Lamartine d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque Nationale (Documents inédits)*. Bloud, 1908, VIII-213 pp., in-8.

Lamartine ignorant qui ne sait que son âme...

a dit un jour Sainte-Beuve, voulant ainsi définir l'aède primitif que fut le poète des *Méditations* et des *Harmonies*. Mais ne fut-ce qu'un aède primitif? Est-ce que vraiment Lamartine n'a su que son âme? Assurément pas, et si même personne ne lui refuse des dons souverains de spontanéité et de création, voilà toutefois beau temps déjà que la critique s'est chargée de nous dire qu'il s'était inspiré de ses devanciers ou de nous montrer qu'il avait su autre chose que son âme. A son tour, M. Maréchal intervient dans le débat avec un livre d'une érudition large et solide, d'un sens littéraire remarquablement sûr et délicat.

Comme on le devine par le titre de *Lamennais et Lamartine*, l'objet en est de prouver que Lamartine a subi l'influence de Lamennais, et cette influence est considérable. Après un avant-propos assez étendu et d'un vif intérêt sur la *jeunesse sentimentale et religieuse* du poète, il le suit dans sa carrière littéraire depuis les *Premières Méditations* (1820) jusqu'à la *Chute d'un Ange* (1838), et il le fait voir qui s'imprègne du système politique et philosophique du puissant dialecticien de l'*Essai sur l'indifférence*. Lamennais, déclare-t-il (et il le démontre par de nombreuses citations), a pendant plus de vingt ans coloré la flamme poétique de Lamartine des formes de sa pensée. Mais cependant d'après lui, ce dernier ne sortirait pas diminué d'une semblable étude : il aurait néanmoins son originalité puisque, sur les thèmes fournis par Lamennais, il a mis ses rythmes merveilleux et ses grands, ses nobles sentiments. C'est là une conclusion à laquelle il est peut-être difficile de souscrire sans réserve, et que peut-être l'on trouvera excessive, parce que trop bienveillante.

Mais d'autre part, on jugera peut-être aussi que M. Maréchal cède trop quelquefois à la tendance qui le pousse à voir partout du Lamennais chez Lamartine et que certains de ses rapprochements sont contestables. Quoi qu'il en soit, son enquête est bien conduite, et il a fait un livre durable. De même en est-il pour le *Voyage en Orient*. Ici, il publie le texte imprimé du récit célèbre de 1835 et la leçon manuscrite (mais incomplète) de la Bibliothèque Nationale. Des différences notables les séparent, et elles permettent d'observer que Lamartine ne se contentait pas du premier jet et même qu'il se corrigeait soigneusement. C'est ce que l'on savait déjà à propos de ses vers. Désormais l'on saura qu'en prose il n'a pas été non plus, un génial improvisateur qui ne se relisait pas. La publication de M. Maréchal indique en outre que l'auteur du *Voyage en Orient* recherchait surtout le pittoresque et le dramatique dans ses corrections. Enfin, nous constatons par la comparaison des deux leçons qui sont placées sous nos yeux que le pèlerinage chrétien qu'était avant tout le voyage de 1832, devient, dans sa pensée, en 1834 (au moment de la mise au point du manuscrit) un pèlerinage poétique, et que d'une date à l'autre sa foi religieuse s'est notablement altérée sous l'action de Lamennais. GEORGES DOUTREPONT.

78. — **Maurice Souriau**, *Les Idées morales de Victor Hugo* (Philosophes et penseurs). Librairie Bloud, Paris, rue Madame, 4, 1908, 101 p. petit in-8. 0 fr. 60.

Pour l'utile et économique collection des « Philosophes et penseurs » M. Souriau a accepté de consacrer aux *Idées morales de Victor Hugo* une étude objective ; et l'histoire littéraire, d'après lui, a cette

qualité, « une étude sur Pascal, sur Bossuet ou sur Voltaire n'est scientifiquement faite que si le lecteur est incapable, à la fin du livre, de deviner si le critique est janséniste ou moliniste, catholique ou protestant, religieux ou sceptique » : voilà la définition que donne M. Souriau dans un autre livre, *Moralistes et poètes*, dont nous reparlerons.

Le savant éditeur de *la Préface de Cromwell* ne suppose ni n'oppose rien à son auteur : il l'expose. Il suit les évolutions du liseur et de l'écrivain, les constate par des textes bien choisis. Victor Hugo jeune méprisait infiniment Bonaparte, ce « despote, empereur d'un camp ». Il déplorait que « durant les onze années de son ombrageuse tyrannie, un Corse gardé par un Mameluck, n'eût pu rencontrer le poignard d'un Français » (p. 10). Peu d'années après, le même Hugo composait l'*Ode à la Colonne*, puis déifiait Napoléon, et il écrivait :

Je garde le trésor des gloires de l'empire :
Je n'ai jamais souffert qu'on osât y toucher.

M. Souriau, qui rappelle ces vers (p. 43), ne se demande pas si V. Hugo était un menteur ou un amnésique ; il a raison : les poètes ne relèvent pas de la logique vulgaire. V. Hugo était sans doute de bonne foi, et serein.

Les idées de V. Hugo : ces mots pourraient faire sourire. Encore qu'elles aient occupé la critique de Renouvier, ces idées ont été trop souvent résumées de façon simpliste. Taine manifeste sa répugnance pour le « charlatanisme métaphysique » des *Contemplations* ; M. Faguet, après avoir analysé de très belles strophes (La vie est courte. Le bonheur pour les jeunes filles est dans la vertu, etc.), trouve que V. Hugo métaphysicien dit un peu longuement ce que le personnage de Molière exprimait ainsi : Peste ! où prend mon esprit toutes ces gentillesses ? — Heine demanda un jour à un cocher de fiacre qui venait de prononcer le mot *Idee*, ce qu'il appelait de ce nom ; « c'est, répondit le cocher bourru, une bêtise qu'on se fourre dans la tête » ; et Heine reconnut qu'effectivement le mot avait cette acception dans les *Idées sur le droit constitutionnel*, titre d'un ouvrage composé par je ne sais plus quel professeur de Göttingen. Heine était subtil exégète. Comme M. Souriau l'est aussi, il constate (p. 9) que « l'exposition des idées morales de Victor Hugo est surtout l'histoire de ses variations » ; il se fait le Bossuet de ces variations, mais ce n'est point, comme l'historien du protestantisme, pour rendre le Protée méprisable. Sarcey disait que V. Hugo s'était renouvelé quatre ou cinq fois ; on dirait aujourd'hui qu'il « évoluait », qu'il évoluait infatigablement, comme s'il avait lu l'*Origine des espèces*. Autant chercher la

philosophie d'une ancienne gazette que celle du grand poète; seulement, les lieux communs trombonés par le génie peuvent recevoir des formules frappantes : et la philosophie proprement dite en laisse-t-elle beaucoup plus ?

M. Souriau nous présente successivement 1) V. Hugo légitimiste et catholique (1818 1829), 2) V. Hugo chrétien, monarchiste et libéral (1829-1832), 3) V. Hugo déiste, bonapartiste et républicain (1832-1851), 4) V. Hugo anticatholique et républicain socialiste (1852-1885), 5) le testament moral de V. Hugo.

La pensée du poète est à la remorque de son temps. Parmi les plus curieuses influences qu'elle subit, remarquons celle de Lamennais. Celui-ci décide (p. 39) l'auteur de *Notre Dame* à supprimer de la première édition de février 1831 les deux chapitres symboliques « Abbas beati Martini et « Ceci tuera cela » (formule que nous avons étudiée dans l'*Archiv* de Herrig, 1907). Lamennais exerça une action considérable sur le christianisme de Lamartine, de Hugo, et même, un instant, de Sainte-Beuve, qui donnait à tous de belles espérances rapidement déçues. Le cas de Hugo a été élucidé par le livre de M. Chr. Maréchal, *Lamennais et Victor Hugo*

Echo sonore mis au centre des polémiques, V. Hugo répète ce qui fait beaucoup de bruit. Il ignore la science de son siècle; et des philosophes il ne comprend guère que le nom propre; il se trompait facilement sur les titres mêmes de leurs œuvres.

Si l'on cherchait une formule générale de ses idées successives, on y trouverait, comme dans les spiritualismes de MM. Victor Cousin, Homais, Jules Simon, Joseph Monneron, un christianisme débaptisé et édulcoré, préparé pour les bonnes gens La niaiserie candide est souvent évitée par le fait que le poète, au lieu de forcer son talent en philosophant, s'abandonne à des émotions harmonieuses, et atteint à la grandeur mystique des simples, des enfants, et de l'âne de Balaam : car son génie mythogène voit le vrai à l'œil nu.

D'après des théologiens aussi suspects qu'Ernest Renan et Arsène Houssaye, Hugo se croyait sûr d'aller retrouver Dieu dans son paradis; et si, en y entrant, il n'a aperçu qu'un fauteuil, il s'y sera hardiment assis. Vous répondrez : Amen, quand vous aurez lu l'excellent exposé de M. Souriau. A. COUNSON.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

79-80. — **C. Wright**, *Historical german grammar*. Vol. I : *Phonology, word-formation and accidence* (The student's series of historical and comparative grammars, vol. I). Oxford, University Press (H. Frowde), 1907. In-8°, XVI-316 pp. 6 sh.

L. Sütterlin, *Die deutsche Sprache der Gegenwart* Ein Handbuch für Lehrer, Studierende und Lehrerbildunganstalten. Zweite, stark veränderte Auflage. Leipzig, R. Voigtländer, 1907. In-8°, XXVIII-452 pp. 7 m.

Voici deux publications pour l'étude de la langue allemande qui méritent de fixer l'attention des professeurs de l'enseignement moyen et de tous ceux qui s'occupent de l'étude approfondie de l'allemand.

Le livre de M. Wright est le premier volume d'une série de manuels, à l'usage des étudiants à l'Université, sur la grammaire historique et comparée des langues germaniques, et en même temps le premier volume d'une grammaire historique complète de l'allemand. Le titre en indique le contenu; les trois grandes divisions du livre sont consacrées respectivement à la phonétique, à la formation des mots et à la morphologie. Pour être complet, il ne manque à l'ouvrage que la syntaxe; M. Wright nous apprend, dans son avant-propos, que cette partie sera traitée par son collègue le Dr Fiedler et qu'elle paraîtra probablement dans le courant de cette année. — Quels sont les mérites de ce manuel? Une disposition méthodique de la matière; une grande clarté dans l'exposé; un contenu très riche : M. Wright ne se borne pas à des indications sommaires; il explique tout au long, avec une profusion d'exemples à l'appui. A la fin du volume se trouve une liste des mots et locutions traités; elle en renferme environ 4000. C'est à l'usage des commençants que l'auteur a écrit ce manuel; il ne leur donne que des résultats acquis, des faits incontestables, évitant d'entrer dans l'examen des difficultés spéciales et des points controversés. Par suite, pas de discussions dans son livre, ni de références; rien qu'un exposé suivi, dogmatique.

Bien différent est l'ouvrage de M. Sütterlin. Tout d'abord, il s'adresse à un public dont l'allemand est la langue maternelle, qui se trouve donc dans des conditions tout autres. Ensuite, il embrasse une matière beaucoup plus vaste, poursuit un autre but et est conçu sur un autre plan A part l'introduction (pp. 1-21), où l'auteur examine brièvement ce que c'est que la langue, la grammaire, la place qu'occupe l'allemand dans le groupe germaniqne et les grandes divisions de son histoire, le livre se compose aussi de trois parties. La première comprend la phonétique (p. 22-85); la seconde la morphologie (pp. 86-281), et correspond donc aux deux autres du manuel anglais; le troisième traite de la syntaxe (pp. 282-421). M. Sütterlin n'a nullement voulu écrire une grammaire historique de l'allemand, mais un exposé de ce que c'est que l'allemand de nos jours, comment on le parle et comment on l'écrit, interprétant les phénomènes observés au moyen des renseignements de l'histoire de la langue, de la

psychologie, de la linguistique générale. C'est avant tout à l'intention des professeurs et futurs professeurs qu'il a entrepris ce travail, et ceux-ci en tireront grand profit. L'ouvrage a eu du succès; en relativement peu d'années, la première édition a été épuisée. L'auteur a soigneusement revue celle-ci, il l'a modifiée en beaucoup d'endroits; ainsi il a profité des dernières recherches pour corriger et compléter la première partie (phonétique); dans le traité de la formation des mots, il a fait ressortir davantage le côté sémasiologique; enfin la syntaxe a été presque entièrement remaniée. C. LECOUTERE.

81. — **A. De Ridder**, *Stijn Streuvels. Zijn leven en zijn werk.* Tweede vermeerderde en omgewerkte druk. Amsterdam, L.-J. Veen, s. d. (1907). In-8°, 204 pp. 2 fl.

Stijn Streuvels est sans contredit l'écrivain flamand le plus puissant et le plus original de l'époque contemporaine. M. De Ridder lui a consacré une monographie, qui a été épuisée en quelques mois et dont il nous présente une nouvelle édition, sensiblement modifiée et beaucoup plus étendue, enrichie de plus d'un certain nombre de portraits et gravures. C'est surtout la première partie (la partie biographique) qui a reçu des développements. L'étude est divisée en cinq chapitres; les deux premiers traitent de « l'homme » et les deux suivants de son « œuvre »; le dernier est une espèce de synthèse, assez malheureusement intitulée : « Streuvels et l'art flamand ». C'est un livre qui intéresse surtout à cause du sujet; quant à l'appréciation de M. De Ridder et à ses principes de critique littéraire, qu'il n'est pas possible de discuter ici, ils sont plus d'une fois contestables.

C. LECOUTERE.

82. — **F. Buitenrust Hettema**, *Taal- en dichterstudies.* Zwolle, W. E. J. Tjeenk Willink, 1908. In-8°, VIII-264 pp. 1 fl. 90.

Dans ce volume, M. Buitenrust Hettema a réuni un certain nombre d'articles qui avaient paru dans l'excellent périodique *Taal en Letteren* (de 1890 à 1906). Le contenu en est assez varié, bien que tous aient pour objet l'étude de la langue et de la littérature néerlandaises. Tous sont conçus dans le même esprit et fondés sur les mêmes principes. M. Buitenrust Hettema est un rénovateur; il prêche une nouvelle méthode d'enseigner la grammaire et la littérature, méthode qui tienne compte des données de la linguistique, de la psychologie et de l'histoire et s'appuie, non sur des théories admises sans contrôle, mais sur l'observation consciencieuse et impartiale des faits eux-mêmes. Sans aucun doute, il faut lui donner raison, mais son zèle le pousse parfois trop loin. Malgré quelques exagérations — qui ne

portent d'ailleurs que sur des points de détail, non sur les questions principales — son livre mérite d'être lu et médité; bien plus, quiconque veut échapper, dans l'enseignement des matières dont il s'agit, à la fatalité de devenir un esclave de la routine, devra s'inspirer de ses considérations et ne pas trop les négliger dans la pratique.

C. LECOUTERE.

83. — **G. Kalff**, *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde*, 3e deel. Groningen, J.-B. Wolters, 1907. In-8°, VIII-580 pp. 6 fl. 50.

M. Kalff poursuit sa belle entreprise avec une ardeur et un zèle qu'on doit admirer. Les volumes de sa magnifique histoire se succèdent les uns aux autres plus rapidement qu'on n'aurait osé l'espérer. Nos lecteurs connaissent le caractère général de cet ouvrage (voyez *Bulletin*, X, 127-129; XI, 322); il suffira de leur indiquer que ce troisième volume embrasse la plus grande partie du XVIe siècle (de 1520 environ à 1600) : la période de la Réforme et de la Renaissance. Il forme le livre IV de tout l'ouvrage, et M. Kalff l'intitule : « la littérature pendant la formation de l'État hollandais ». Nous voyons, en effet, pendant le courant de ce siècle, les centres de la vie littéraire se déplacer insensiblement. Des origines jusqu'alors, les provinces flamandes étaient restées à la tête de la littérature et de la vie intellectuelle en général; à la fin du XVIe siècle, elles ont perdu cette prépondérance. C'est dans les provinces septentrionales que fleuriront désormais les belles-lettres, et entre le Sud et le Nord il ne régnera plus, comme auparavant, une unité morale; au contraire, sous presque tous les rapports il y aura séparation. C'est ainsi que se termine la première période de l'histoire de la littérature néerlandaise.

La Réforme et la Renaissance, voilà les deux grands facteurs qui qui ont déterminé la marche et le caractère de la littérature pendant la période traitée ici par M. Kalff. C'est donc à démêler ce qui est dû à leur influence que le savant auteur consacre cette partie de son travail. Seulement l'action de ces facteurs n'a pas été si simple; il y eut alors des courants qui se croisaient en tous sens. L'impression que laisse la lecture de ce volume, c'est qu'il s'y agit d'une époque très compliquée et qu'il était difficile de faire ressortir clairement l'enchaînement, l'évolution et les rapports des faits multiples qu'elle embrasse.

C. LECOUTERE.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

84. — **Ernest Marx**, *Studien zur Geschichte des niederländischen Aufstandes*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1902. In-8°, VIII-482 p.

10 m. 80. (Leipziger Studien aus dem Gebiete der Geschichte hrsg. von G. Buchholz, K. Lamprecht, E. Marcks, G. Seeliger. III, 2).

Il n'est jamais trop tard pour présenter aux lecteurs du *Bulletin* un ouvrage aussi capital que le présent travail de M. E. Marx sur les antécédents de la révolution du XVIe siècle aux Pays-Bas. L'auteur a cru que le meilleur moyen de préparer une étude critique sur les sources de la première partie des mémoires de Joachim Hopperus (1), était d'établir les faits qui se sont déroulés dans nos contrées de 1559 à 1564, d'après les données sérieusement confrontées des documents imprimés de l'époque.

Ce qui recommande le travail de M. Marx, c'est, à côté de la connaissance et de la mise en œuvre à des points de vue nouveaux des sources volumineuses de cette période, une richesse extraordinaire d'information, une appréciation impartiale des hommes et des évènements, un exposé clair et méthodique, une critique pénétrante. Ces qualités ont permis à l'auteur de contrôler l'autorité des chroniqueurs et des auteurs de mémoires, de corriger une foule d'erreurs commises par ses devanciers, et d'établir d'une façon que nous croyons définitive, plusieurs points de cette époque troublée de notre histoire.

La figure de Philippe II, prince espagnol et catholique, esprit clairvoyant, mais caractère irrésolu et toujours enclin à des mesures dilatoires ; le rôle de Granvelle, incarnation de la politique absolutiste espagnole et chef incontesté du gouvernement ; la place de la *Consulta* dans la direction des affaires ; les mobiles de l'opposition dont les intérêts personnels se confondaient avec nos intérêts nationaux ; le problème des convictions religieuses du prince d'Orange ; les détails sur la personnalité de Simon Renard ; la résistance du haut clergé régulier à la création et à la dotation des nouveaux évêchés ; le changement d'attitude de Marguerite de Parme à l'égard de son premier ministre ; les circonstances du départ de Granvelle, toutes ces questions sont traitées mieux que partout ailleurs dans le présent ouvrage. Ajoutons que le point de vue économique est largement pris en considération et que l'influence réciproque des facteurs religieux et politiques, tant du côté de Philippe que de celui de l'opposition est excellemment mise en relief.

Nous croyons utile de résumer brièvement ce beau livre.

Après avoir exposé l'organisation politique et religieuse des Pays-Bas (chap. I et II), l'auteur fait le tableau de la situation déplorable de nos provinces au début du règne de Philippe II (chap. III). Les

(1) Cette étude n'est, que je sache, pas encore publiée.

sources de la richesse nationale étaient taries ; la détresse financière du gouvernement était extrême ; les provinces étaient épuisées par les levées d'impôts. D'où naquit parmi la population un vif ressentiment, accru encore par le maintien trop prolongé des troupes espagnoles. Les chapitres suivants traitent plus spécialement des causes qui provoquèrent l'opposition des diverses classes de la société au Gouvernement. Au point de vue pécuniaire, les nobles, endettés par un luxe effréné et la passion du jeu, espéraient trouver dans un changement de régime une amélioration de leurs finances ; au point de vue politique, les griefs de l'aristocratie, accumulés depuis la régence de Marie de Hongrie n'étaient pas seulement d'ordre personnel, mais ils trouvaient aussi leur origine et leur justification dans un système de gouvernement représenté par la personne de Granvelle. Les adversaires, Guillaume d'Orange en tête, ne pouvaient se résigner à être mis à l'écart des affaires publiques. La prédominance de Granvelle, l'homme de confiance de Philippe II et de Marguerite, le maître de la *Consulta*, avait excité parmi eux une hostilité irréductible et toujours grandissante, qui se justifiait aisément par la nécessité de défendre le pays sacrifié aux intérêts de la monarchie d'Espagne. L'opposition se trouva renforcée par la création et principalement par le projet de dotation des nouveaux évêchés, mesure religieusement et politiquement nécessaire, mais mal accueillie et dont l'odieux fut rejeté à tort sur Granvelle. Le haut clergé, surtout régulier, y vit une lésion de ses droits acquis, les nobles un moyen de les exclure des dignités épiscopales et un danger pour l'indépendance de l'État, le peuple une voie pour introduire l'Inquisition espagnole. Aussi la résistance (chap. VIII), qu'opposèrent à ces innovations les prélats réguliers soutenus par les États de Brabant, fut des plus violentes. Le refus de payer les impôts consentis et d'accorder les aides fut l'arme principale des adversaires pour modifier de fond en comble le projet de dotation et restreindre considérablement le droit de nomination aux bénéfices majeurs, concédé au Roi par indult pontifical. Cette résistance des États de Brabant eut son contrecoup dans les provinces du Nord. Les magistrats d'Anvers s'opposèrent aussi avec acharnement à l'érection d'un évêché dans cette ville.

La politique d'intervention de Philippe II en France, motivée par des raisons politico-religieuses, troubla encore davantage la situation des Pays-Bas (chap. VI). Le conseil d'état fait échec aux ordres du roi d'envoyer deux mille hommes des bandes d'ordonnance et de lever des troupes allemandes pour soutenir les Médicis, par crainte, disait-il, d'une invasion de l'Allemagne dans nos provinces. Il se fit ainsi que l'intérêt de la conservation de notre pays et les relations de

l'aristocratie néerlandaise avec les Huguenots de France et les protestants d'Allemagne unirent les adversaires du Gouvernement et les ennemis anticatholiques de l'Espagne dans une commune opposition à ce royaume. C'est dans ce chapitre, que l'auteur examine le problème des dispositions religieuses du Prince d'Orange. Ce fut en religion un indifférent, qui se convertit au protestantisme par ambition et pour des visées politiques. Au chapitre suivant, l'auteur décrit l'activité incessante des factieux dans leur lutte contre Philippe et Granvelle. Les adversaires exploitent avec habileté la détresse financière du gouvernement pour arriver à plus d'influence dans la direction des affaires et diminuer le pouvoir royal : il lui enlèvent la libre disposition des aides consenties par les États; ils forment le projet de mettre le prince d'Orange à la tête des États de Brabant, en lui en attribuant le protectorat; ils travaillent à changer les États généraux en corps constitutionnel et délibératif; ils mettent en branle tous les corps de la nation, ils trouvent griefs sur griefs, accusations sur accusations à l'adresse de Granvelle, contre lequel ils se liguent, pour travailler à sa chute et à son éloignement. L'inimitié qui divisait Granvelle et Simon Renard se rattache à ce chapitre.

Le premier ministre et ses protecteurs ne pouvaient opposer à une attaque aussi formidable que de faibles moyens de défense (chap. IX). Les tentatives faites pour diviser l'opposition restent vaines, les mesures de temporisation de Philippe sont mal accueillies; les seigneurs refusent d'exécuter les ordres du Roi et de participer encore aux affaires publiques. Le revirement qui se produisit dans le camp cardinalice précipita les évènements. Marguerite de Parme, persuadée que le bien du pays exigeait le renvoi de Granvelle, abandonna son premier ministre. Le départ de celui-ci fut décidé, nonobstant le conseil du duc d'Albe de ne point céder à l'opposition. Celui-ci voyait juste en disant que le départ de Granvelle ne serait que le prélude de nouvelles prétentions.

Bien que cette étude se caractérise par les qualités que nous avons fait remarquer plus haut, elle n'est pas cependant en tous points définitive. Elle s'occupe trop des chefs de l'opposition, sans examiner suffisamment si ce mouvement avait atteint la masse de la nation; elle appuye trop sur le rôle des États de Brabant, sans tenir assez compte des autres provinces. Nous croyons aussi qu'un peu plus de synthèse aurait montré plus clairement les mobiles surtout personnels du parti séparatiste et principalement de son chef, Guillaume le Taciturne. M. Marx nous semble un peu sévère pour juger la conduite de Granvelle, comme aussi son appréciation des nouveaux évêques n'est pas assez éclairée. Nous regrettons enfin l'absence de bonnes tables.

A. De Meester.

85. — **N. Valois**, *Histoire de la pragmatique sanction de Bourges sous Charles VII*. Paris. A. Picard, 1906. In-8, CXCII-288 p. 10 fr. (*Archives de l'histoire religieuse de France, t. IV*).

De Clément V jusqu'à la soustraction d'obédience à Benoît XIII, bien qu'en principe, au XIVe siècle, les papes d'Avignon se soient réservé le droit de pourvoir à la presque totalité des bénéfices français, en fait, il exista une sorte de concordat tacite entre eux et les pouvoirs publics, les grands du royaume, les collateurs ordinaires et les corps constitués, comme les Universités. Pour les bénéfices mineurs, des rôles étaient adressés au Pape qui généralement les confirmait ; quant aux bénéfices majeurs, le roi désignait ses candidats par le moyen d'ambassadeurs, de courriers, ou de lettres, dont celle adressée par Charles VI à Benoît XIII, que je publiais récemment (1), peut servir de modèle.

La soustraction d'obédience bouleversa entièrement cet état de choses. Au nom des libertés gallicanes, les collateurs ordinaires prétendirent recouvrer leurs droits de provision et les chapitres élire les abbés ou les évêques.

La nature des rapports, qui semblaient devoir exister entre les princes chrétiens et la papauté, ne fut pas nettement fixée par les pères de Constance, et Martin V se contenta de passer avec les diverses nations du concile des transactions provisoires. Celle qui fut consentie à la France le 2 mai 1418 reconnut, en certains cas, le droit des électeurs et partagea entre les collateurs ordinaires et le Saint-Siège la provision aux bénéfices non électifs. Ce régime, Martin V conserva toujours le secret espoir de le modifier à son avantage : ce but, il l'atteignit après d'habiles et pointilleuses négociations.

Dans la partie de la France soumise à l'Angleterre, malgré des résistances, le concordat de 1418 fut appliqué ; bien plus, en 1425 et 1430, il fut amélioré au mépris des principes gallicans. Les collateurs ordinaires ne conservèrent le droit de pourvoir aux bénéfices mineurs que dans les mois de mars, juin, septembre et décembre. Dans les provinces françaises, tout autre fut l'attitude du gouvernement : ayant d'abord affiché une indépendance absolue à l'égard du Saint-Siège, il tenta de s'en rapprocher, se repentit de son esprit de conciliation, puis finalement conclut la convention de Genazzano (21 août 1426), semblable à celle qui avait été agréée en 1425 par le régent anglais. Ce nouveau régime, qui marquait une victoire pour la politique de Martin V, resta en vigueur jusqu'à la mort du pontife.

(1) *Une lettre close inédite de Charles VI* dans le *Moyen âge*, 1906, 301-303.

Dès son avènement, Eugène IV s'empressa de proroger la convention de Genazzano. Dans les provinces, anglaises le régent, sacrifiant facilement l'intérêt du clergé, préféra accepter de nouveau un régime qui lui était largement favorable. Charles VII, au contraire, profita des difficultés que créait au Saint-Siège le concile de Bâle, pour regagner le terrain perdu sous le pontificat de Martin V. L'accord passé avec ce pape était, prétendait-il, tombé en désuétude par le fait même du décès d'un des contractants. D'autre part, il ne souciait pas de s'entendre avec Eugène IV, bien qu'il prodiguât de bonnes paroles par ses ambassadeurs. Il lui était, en effet, plus avantageux de solliciter l'intervention du Saint-Siège quand une élection contrariait ses intérêts ou d'accepter des candidats qui étaient choisis presque toujours parmi ses favoris; quitte, par ailleurs, à protester énergiquement contre toute provision qui ne lui conviendrait pas.

Cependant le régime imprécis qu'avait préféré Charles VII ne pouvait durer. Le roi assembla quelques membres de son clergé à Bourges et, sans entendre au préalable ni Eugène IV ni les pères de Bâle, il sanctionna de son autorité la fameuse Pragmatique Sanction, qui restreignait notablement l'intervention romaine dans les affaires ecclésiastiques du royaume, réduisait les taxes pontificales au cinquième de ce qu'elles étaient avant le concile de Constance et faisait rentrer les électeurs et les collateurs ordinaires dans leurs anciens droits.

Jusqu'ici les historiens répétaient que la Pragmatique Sanction avait été intégralement appliquée par le pouvoir royal. M. Valois a prouvé péremptoirement qu'il n'en fut rien. La Pragmatique Sanction ne fut qu'une machine de guerre. Selon les intérêts de la politique, elle fut ou observée ou violée outrageusement. Comme par le passé, le Saint-Siège pourvut à des évêchés ou intervint dans des élections sur le désir du roi. Le principe des élections ne fut qu'un leurre : les électeurs se virent contraints d'obéir à leur souverain et de faire violence à leurs préférences. A Saintes, le temporel de l'évêque fut saisi, parce que le favori de la cour n'avait pas été élevé à une dignité qu'il ambitionnoit. Le droit d'expectative enlevé au pape fut immédiatement rétabli au profit du roi. Plus que jamais, entre clercs les procès se multiplièrent. De même qu'au temps du Grand Schisme, le mot mélancolique du chroniqueur n'était que trop juste : « Ainsi Sainte Église, quand l'un la tond, l'autre l'écorche » (1).

Malgré qu'une telle situation lui fournît des avantages précieux,

(1) Cfr Ch. Samaran et G. Mollat. *La fiscalité pontificale en France au XIVe siècle*. Paris, 1905, p. 162.

Charles VII, peut-être pour mettre sa conscience à l'abri de reproches, négocia à diverses reprises un nouveau concordat avec Eugène IV, Nicolas V, Calixte III et Pie II ; mais toutes les tentatives de rapprochement échouèrent par suite de l'intransigeance du Saint-Siège, qui exigeait l'abrogation officielle de la Pragmatique Sanction et surtout aussi par suite de l'opposition des prélats gallicans. En 1450, par exemple, craignant qu'un accord ne se fît, le parti libertaire n'en vint-il pas jusqu'à imaginer de présenter à l'assemblée du clergé réunie à Chartres la célèbre Pragmatique Sanction de saint Louis? M. Valois n'a pas de peine, après bien d'autres, à prouver le faux. Il est plus intéressant de noter qu'il se refuse à en rejeter la responsabilité sur Thomas Basin et qu'il en rend responsable quelqu'un de l'entourage de Gérard Machet, adversaire passionné de Rome, confesseur du roi, qui dès 1445 y fait allusion dans un discours retrouvé à la Bibliothèque Nationale. Autre détail curieux ; quoique dès l'abord elle eût été suspectée, la Pragmatique Sanction de saint Louis n'en devint pas moins une arme redoutable pour la défense des théories gallicanes. G. MOLLAT.

Notices et annonces bibliographiques.

86. — La maison Teubner a confié à **Rudolf Helm** le soin de faire une nouvelle édition des œuvres d'Apulée. Jusqu'ici les métamorphoses seules ont paru (1907). Chose curieuse, l'auteur a repris presque toutes les conjectures des philologues anciens. Dans l'*Index virorum doctorum, quorum conjecturae in apparatu critico commemorantur*, on relève les noms d'Alde, Politien, Acidalius, Brantius, Calvius, Dousa, Elmenhorst, Faber, Gruter, Heinsius, Lipse, etc. L'*apparatus criticus* est considérable ; il paraît même un peu chargé, quoique bien conçu. L'auteur nous expliquera probablement les motifs et le but de ses nouveaux procédés dans la préface qui paraîtra en tête de l'édition des Florides.

87. — **A. Gudeman**, *Grundriss zur Geschichte der klassischen Philologie.* Teubner, Leipzig, 1907. v-224 pp. 8°.

Traduction d'un ouvrage anglais : *Outlines of the History of Classical Philology* (Boston, 1897), remanié et mis au courant des travaux récents. Ce n'est pas un traité complet mais une esquisse de l'histoire de la philologie; cependant ce sera un excellent complément à l'encyclopédie de Hübner (1882) ; il rendra service aux étudiants qui veulent se mettre au courant du mouvement philologique de notre siècle, autant qu'à ceux qu'intéresse l'étude de la philologie dans l'antiquité, au moyen âge ou à l'époque humanistique.

88. — **Ludwig Mitteis**, *Römisches Privatrecht bis auf die Zeit Diokletians.* Ier Band : Grundbegriff und Lehre von den juristichen Personen. Leipzig, Duncker und Humblot, 1908. XVI-416 pp.

Ce livre nouveau fait partie de la grande collection publiée par Binding *(Handbuch der deutschen Rechtwissenschaft)*. L'auteur s'est efforcé de donner à son étude le plus de clarté possible. Sa bibliographie, très complète, n'oublie aucun des travaux récents sur ces questions.

89. — **Georges Goyau**, *Sainte Mélanie* (383-439), Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris, 1908. 1 volume in-12 de x-211 pp. 2 fr. (Collection « Les Saints »).

La vie de sainte Mélanie la Jeune et de son mari Pinien est un des épisodes les plus attachants du progrès des idées chrétiennes au déclin de l'empire romain. Les découvertes archéologiques du Cardinal Rampolla étaient récemment venues l'éclairer d'une lumière nouvelle. La science consommée et le talent d'exposition de M. Georges Gayau y ajoutent des rapprochements d'un grand intérêt historique. On suivra donc avec curiosité et émotion les efforts que les deux jeunes gens, si tendrement unis, ont dû faire pour se dépouiller, malgré les lois romaines qui le leur défendaient, de leur immense, de leur fabuleuse fortune; on les retrouvera mêlés à toutes les grandes œuvres et à tous les illustres personnages de leur époque. Plus historique que les livres si populaires de *Fabiola* et de *Quo Vadis*, puisque c'est un livre où tout est rigoureusement authentique, ce nouveau volume de M. Goyau ne sera pas trouvé moins attrayant.

90. — **Eduard Schwartz**, *Eusebius Kirchengeschichte*. Kleine Ausgabe. Leipzig, Hinrichs, 1908. 4 m.; relié toile : 4 m. 80.

En même temps que paraît le second volume de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, publiée par M. Schwartz dans la collection des *Griechische christliche Schriftsteller*, la maison Hinrichs met en vente une petite édition du même ouvrage en un seul volume. Le texte est le même que celui de la grande édition, et les pages de celle-ci sont indiquées en marge; il en résulte que les *Prolégomènes* et les *Index*, qui paraîtront l'an prochain pourront servir à l'une et à l'autre. Le texte de la traduction latine de Rufin, revu par Th. Mommsen pour la grande édition, est ici laissé de côté. L'apparat critique donne un choix des variantes les plus importantes.

91. — Dans la *Berliner philologische Wochenschrift* (1908, p. 342-345), M. F. Haug a rendu compte de l'ouvrage important que M. **H. Van de Weerd** a publié sous ce titre : *Étude historique sur trois légions romaines du Bas-Danube*. Il conclut : Somme toute, nous quittons ce livre en exprimant la haute estime que nous avons pour la prudence et le soin dont l'auteur a fait preuve, comme aussi pour la justesse de ses vues et la clarté de son exposé.

92. — **Chr. Baur**, O. S. B., *Saint Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire*. Essai présenté à l'occasion du xve centenaire de saint Jean Chrysostome. Louvain, 36, rue de Bériot; Paris, Fontemoing, 1907. In-8°, xii-312 p. 5 fr. (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie.)

Dans cette étude, le R. P. Chr. Baur a groupé et critiqué toute la littérature de l'Église grecque et de l'Église latine sur la vie et les œuvres de saint Jean Chrysostome. Le plan est si vaste qu'on n'est pas étonné de trouver quelques lacunes dans son exécution; on peut aussi relever quelques inexactitudes de détail; au surplus, les négligences typographiques laissent deviner que l'impression du travail s'est faite hâtivement.

Toutefois l'ouvrage est un morceau d'histoire littéraire de grande valeur. L'auteur s'est livré à un immense labeur de dépouillement et de lecture; sa critique est sobre et généralement judicieuse; les matériaux ont été heureusement disposés.

On souscrira volontiers au jugement déjà formulé par M. S. Haidacher, professeur au Séminaire de Salzbourg, l'un des savants les plus instruits au sujet de saint Jean Chrysostome : « l'ouvrage de Dom Baur... est le meilleur travail bibliographique sur saint Chrysostome et qui dépasse de loin tous les travaux antérieurs de ce genre... »

I. V.

93. — **Albert Dufourcq**, *Histoire comparée des religions païennes et de la religion juive, jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50. Paris. Bloud et Cie, 4, rue Madame.

L'ouvrage de M. Dufourcq, professeur à l'Université de Bordeaux, naguère publié sous le titre de *L'Avenir du Christianisme*, a obtenu un si prompt et si franc succès qu'une nouvelle édition est devenue nécessaire. C'est le premier volume de cette édition que nous présentons aujourd'hui au public. Le cadre de l'ouvrage s'est considérablement agrandi, puisque la matière du précédent volume in-8 sera répartie en quatre volumes in-12. Le premier tome, qui vient de paraître, étudie *l'époque orientale du Passé chrétien.* Six chapitres sont consacrés : 1° aux religions égyptiennes ; 2° aux religions sémitiques (Babylonie, Arram, Palestine) ; 3° aux religions aryennes (Grèce, Rome, Gaule) ; 4° à la religion juive au temps des patriarches et de Moïse ; 5° à la religion juive au temps des prophètes ; 6° à la religion juive au temps de l'Église d'Israël, rêvée par Ezéchiel et construite par Néhémie. Une courte conclusion compare l'un avec l'autre les deux développements religieux et définit leurs rapports par le mot *divergence.*

L'auteur — dans ce livre aussi bien que dans ses autres ouvrages — a entendu faire une œuvre *rigoureusement objective* et critique : les idées qu'il expose lui ont été inspirées par l'étude impartiale des faits. Comme il n'a pu lui-même, pour construire une aussi vaste synthèse, lire tous ses textes, il s'est astreint à n'utiliser que les travaux de première main, ceux de Maspéro, du R. P. Lagrange, de Chantepie de la Saussaye, de Wissowa et du *Dictionary of the Bible* de Hastings ; un hébraïsant éminent a bien voulu revoir tout ce qui touche à l'histoire d'Israël. Une bibliographie très abondante permet le recours immédiat, soit aux documents, soit aux travaux autorisés. Cet ouvrage ne peut manquer d'attirer l'attention de ceux qui savent que l'histoire des religions est le terrain sur lequel semblent devoir se livrer, entre croyants et incrédules, les plus rudes et les plus prochains combats.

---

94. — **Stamm-Heyne's** *Ulfilas oder die uns erhaltenen Denkmäler der gottischen Sprache.* Text, Grammatik, Wörterbuch. Neu herausgegeben von F. Wrede (*Bibl. der ältesten deutschen Literatur-Denkmäler*, Bd. I), 11e édit. Paderborn, F. Schöningh, 1908. In-8°, xxviii-490 pp. 5.60 m.

Nous avons signalé dans ce *Bulletin* (t. VII, p. 373) la dixième édition de l'*Ulfilas* de Heyne, à laquelle M. Wrede avait collaboré dans une assez large mesure. Après la mort du professeur de Göttingue, c'est ce collaborateur qui a assumé la charge de préparer les éditions subséquentes. Du vivant de Heyne, M. Wrede avait déjà refondu la grammaire ; dans cette nouvelle édition, il a soumis le texte à une revision complète, tout en se plaçant à un point de vue conservateur. Le dictionnaire surtout a subi des modifications, bien que l'auteur déclare lui même, à la p. xv, qu'il reste encore beaucoup à revoir dans cette partie de la publication. Toutes ces corrections, qui ne regardent que des points de détail, prouvent que M. Wrede suit avec attention le mouvement scientifique et applique, dans une mesure prudente, les résultats acquis. De cette façon, il atteindra son but, à savoir que le manuel continue, longtemps encore, à initier les jeunes germanistes à l'étude du gothique.

C. L.

95. — *Unterrichtsbriefe für das Selbststudium der niederländischen Sprache*, bearbeitet von **C. J. Vierhout** und **Ch. Altena.** Berlin, G. Langenscheidt, 1908 (paraît par fascicules de 32 pp.) gr. in-8. Le fasc. : 1 m.

La firme Langenscheidt de Berlin publie une collection de manuels pour ap-

prendre les langues étrangères sans le secours d'un professeur. Ils consistent en une série de « lettres », chaque lettre contenant deux leçons, et chaque leçon renfermant un texte avec traduction et remarques diverses, une partie grammaticale avec toutes les explications nécessaires, puis des exercices variés et des devoirs, dont le corrigé est donné dans une leçon suivante. Ces manuels ont été rédigés à l'intention du public allemand et s'adressent à des adultes instruits.

Je ne veux pas apprécier en ce moment cette méthode ; l'occasion s'offrira d'elle-même, quand sera achevée la publication du cours de langue néerlandaise, dont on m'a adressé les deux premières « lettres » (leçons 1-4). Les deux collaborateurs auxquels a été confiée la rédaction de ce cours sont en état de nous renseigner avec exactitude sur la manière dont on parle et écrit le néerlandais ; de ce côté il y a, paraît-il, suffisamment de garanties. Tout dépendra donc de l'exécution, de la méthode, de la distribution de la matière. Les deux premiers fascicules (l'ouvrage complet en aura 36) ne permettent pas un jugement. La partie grammaticale s'occupe principalement du substantif et du pronom ; la première leçon est consacrée tout entière à la description détaillée des sons isolés et à l'accentuation. Par là ce chapitre n'est pas terminé ; en effet, la prononciation des sons isolés, spécialement des consonnes, se modifie sensiblement par la rencontre d'autres sons dans la phrase ; on pourrait donc s'étonner que, dès l'abord, les auteurs n'aient pas consacré quelques paragraphes aux lois du *sandhi*. Peut-être donneront-ils ces indications nécessaires dans une leçon suivante ; ils auront eu sans doute leurs motifs pour les différer jusque-là. C'est pourquoi il semble prudent de suspendre notre appréciation ; une soixantaine de pages d'un livre qui doit en contenir un millier, c'est trop peu pour se prononcer. Force nous est donc d'attendre les livraisons suivantes.

C. L.

96. — *Loquela van* **G. Gezelle** *tot woordenboek omgewerkt.* Anvers, Nederlandsche boekhandel. Fasc. 3-5 (pp. 97-240). Le fasc. : 1 fr.

Nos lecteurs savent *(Bulletin*, t. XI, p. 397) que quelques disciples de Gezelle ont entrepris de rééditer le contenu du périodique *Loquela* (publié par Gezelle de 1881 à 1895) sous forme de dictionnaire, de répertoire alphabétique, permettant beaucoup de retrouver plus facilement les articles (mots et locutions). Depuis que nous leur avons annoncé cette entreprise, trois nouvelles livraisons ont paru ; elles nous mènent jusque vers le milieu de la lettre *K (kegge)*. On le voit, la publication se poursuit régulièrement. Nous aurons à y revenir quand elle sera achevée. C. L.

97. — **Fried. Meyer**, *Verzeichnis einer Gœthe-Bibliothek.* Leipzig, Dycksche Buchhandlung, 1908.

Beau volume, grand 8°, de 707 pages, contenant une bibliographie complète des écrits relatifs à Gœthe. Elle commence en l'année 1749 et finit en 1905 ; elle ne comprend pas moins de 7683 n^os^, livres, articles de revues, de journaux, etc. Il est inutile de faire ressortir l'importance d'un travail si considérable. Ceux qui s'occuperont désormais de Gœthe trouveront dans ce catalogue tous les renseignements indispensables à leurs études.

98-100. — Ont paru les volumes VIII, IX et XIII des *Deutsche Texte des Mittelalters* publiés par l'Académie de Berlin (Berlin, Weidmann, 1907). Le volume VIII contient l'*Apokalypse* de Heinrich von Hesler publiée par **Karl Helm** ; après un examen minutieux des mss, celui-ci a cru devoir prendre pour base le ms. de la bibliothèque de Danzig. Dans le volume IX, **Karl Kochendoerffer** publie le poème intitulé : *Von Siben Ingesigeln* que Tilos von Kulm (magister Tylo de Culmine) composa au XIVe siècle en l'honneur de Luder von Braunschweig et de

l'Ordre teutonique. C'est une imitation d'un modèle latin, le *Libellus septem sigillorum :* l'un et l'autre sont conservés par un ms. de Kœnigsberg. Enfin, dans le volume XIII, qui vient de paraître (1908, 4 m.), M. **Gust Guth** publie *Der Grosse Alexander* d'après le ms. de Wernigerode dont deux pages sont reproduites en héliogravure. — Sur cette collection, voy. ce *Bulletin,* t. IX, p. 345.

101. — Mlle **C. C. Van de Graft** vient d'éditer, dans le *Klassiek Letterkundig Pantheon*, une des tragédies les moins étudiées de Vondel : *J. v. Vondels Maeghden uitgegeven en toegelicht.* Zutphen, W. J. Thieme et Cie, s. d. (1908). In-16. 132 pp. 0.30 fl. Elle a joint au texte un commentaire explicatif, qui a le mérite d'éviter tout ce qui est superflu pour l'intelligence des passages expliqués, qui n'est donc pas soi-disant « savant » ; une étude sur la pièce, spécialement sur la légende de sainte Ursule, ouvre le volume. C. L.

102. — **G. Burghard**, *Die Meisterwerke der deutschen Literatur* (von Klopstock bis zur Gegenwart) *in Auszügen.* Classes de seconde et de première. Paris, E. Cornély, s. d. (1908). In-16. VI-556 pp. 3 fr. 50.

« Le présent volume a été rédigé conformément au paragraphe suivant du programme officiel des auteurs allemands pour les classes supérieures des lycées : *Lectures choisies dans les principaux chefs-d'œuvre de la littérature...* Nous avons commencé cette étude des chefs-d'œuvre de la littérature allemande à une époque où la langue de nos voisins s'est fixée, c'est-à-dire avec le deuxième âge classique, et nous l'avons conduite jusqu'à la période tout à fait contemporaine à laquelle nous avons, dans un souci d'actualité, fait une part très-large. »

Voilà ce que dit, dans sa préface, l'auteur de cette collection d'extraits. Apparemment, il donne un sens très large au mot *chef-d'œuvre*, et bien que l'énoncé du paragraphe susdit : « principaux chefs-d'œuvre » implique une restriction, il semble d'avis qu'il ne faut pas être sévère. Dans les 550 pages de son recueil, il donne l'hospitalité à une bonne centaine d'écrivains, soit en moyenne 5 pages par créateur de chefs-d'œuvre ; beaucoup même n'obtiennent qu'une ou deux pages. N'eût-il pas été préférable de limiter le nombre des auteurs et des œuvres, mais de donner en revanche de copieux extraits de productions réellement remarquables et de valeur incontestée ? C. L.

103. — **P. Henkens, S. J.** *Lectures allemandes.* Ouvrage refondu par W. von und zur Mühlen, S. J. Septième édition, revue et corrigée. 3e partie, à l'usage du cours supérieur. Liège, H. Dessain, 1907. In-8°, VIII-486 pp.

Depuis de nombreuses années, les *Lectures allemandes* du P. Henkens sont employées dans un certain nombre de collèges, entre autres dans ceux des Jésuites, où l'enseignement de la langue allemande, purement facultatif d'ailleurs, est divisé en un « cours inférieur » et un « cours supérieur ». Cet enseignement est sans lien aucun avec les autres branches du programme, les langues modernes étant toujours considérées comme ne faisant pas partie intégrante des humanités. Il faut se souvenir de cette organisation pour juger avec équité le livre du P. Henkens. Bornons-nous à dire que ces *Lectures*, qui visent, d'après la « préface », non seulement à instruire l'élève, mais encore à l'intéresser, sont divisées en deux grandes parties ; la première (pp. 1-228) est consacrée aux genres en prose (narrations, idylles, descriptions, portraits, lettres, etc.), l'autre (pp. 229-443) à la poésie : genres didactiques, lyrique, épique et dramatique. Ce dernier, comme presque toujours dans des livres de cette espèce, est mal représenté. Le P. Henkens lui donne 43 pages,

que remplissent des extraits de *six* pièces classiques ; l'auteur aurait-il vraiment voulu donner par ces quelques bribes une idée du genre dramatique ?

Un résumé de l'histoire de la littérature allemande (pp. 444-475) termine le volume.

C. Lecoutere.

104. — **P. Goessler**, *Das roemische Rottweil hauptsächlich auf Grund der Ausgrabungen vom Herbst 1906*. Stuttgart, Metzler, 1907. 2 m.

Est-ce que Rottweil sur le Neckar est bâti à l'emplacement d'*Arae Flaviae*, dont l'origine remonte à l'un des trois empereurs Flaviens, probablement à Vespasien ? La question est discutée, mais l'établissement des Romains sur ce point, dès le Ier siècle, est prouvé par les trouvailles nombreuses qu'on y a faites. Des fouilles furent exécutées à plusieurs reprises de 1784 à 1906. Les dernières furent entreprises en 1906 sous les auspices d'une commission officielle et surveillées par M. le Dr Peter Goessler, qui en publie le compte rendu. Après avoir rappelé les différentes questions historiques et archéologiques que soulève la ville de Rottweil, il fait l'historique des fouilles antérieures et décrit minutieusement celles qu'il a dirigées en 1906. Elles n'ont permis de résoudre aucune des questions douteuses, pas même celle de l'identification d'*Arae Flaviae* et de Rottweil. Elles ont été fructueuses cependant. On a trouvé d'abord un fragment d'une grande inscription impériale, qui est peut-être de Vespasien et de ses fils, et puis les fondations de trois grandes et riches villas, qui fournissent des éléments nouveaux sur ce genre de construction et sur les exploitations agricoles chez les Romains. Il est à souhaiter que ces fouilles soient continuées. La brochure contient 3 plans, une planche et 16 gravures dans le texte.

J. P. W.

105. — **L. Van der Essen**, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*. Louvain, 36, rue de Bériot ; Paris, A. Fontemoing, 1907. In-8, xx-446 p. 7 fr. 50. (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie. Fasc. 17.)

Sous le nom de saints mérovingiens, M. Van der Essen entend les saints qui ont vécu, d'après leur *Vita*, pendant la période qui s'étend de l'avènement des rois francs de la dynastie mérovingienne au couronnement de Pepin (751). Dans le cadre de l'ancienne Belgique, il place ceux de ces personnages qui appartiennent aux antiques diocèses de Liège, Cambrai-Arras, Tournai, Térouanne, Utrecht. En ce qui concerne ce dernier diocèse, saint Willibrord seul est étudié : c'est que parmi les saints du nord, lui seul peut être vraiment regardé comme saint de l'ancienne Belgique.

Pour donner une idée plus concrète de l'objet matériel du travail, il paraît utile de relever ici les noms des saints étudiés.

I. *Diocèse de Liège :* Ste Gertrude, S. Arnoul de Metz, S. Lambert, S. Hubert, SS. Ursmer et Ermin, S. Bertuin, S. Trond, S. Remacle, SS. Wiron, Otger et Plechelm, Stes Harlinde et Reinule, S. Bérégise, S. Hadelin, S. Landelin, S. Dodon, S. Théodard, S. Monon, S. Foillan, S. Monulphe, S. Gondulphe, S. Domitien, Ste Landrade, Ste Amelberge, vierge, Ste Begge, Ste Ragenufle, Ste Ode d'Amay, veuve, Ste Ode, vierge, Ste Rolende, S. Evermar.

II. *Diocèse de Cambrai-Arras :* S. Géry, S. Vaast, Stes Aldegonde et Waudru, S. Sauve, S. Ghislain, S. Rictrude, S. Eusébie, S. Mauronte, S. Amé, S. Jonas, S. Aubert, S. Vindicien, S. Maxellende, Stes Aldetrude et Madelberte, S. Vincent de Soignies, S. Landri, S. Humbert, Stes Gudules, Reinelde, Amelberge, veuve, S. Etton ou Zè, Stes Pharaïlde, Ermelinde, Berlinde, Bertille, Dimphne et Alène.

III. *Diocèse de Tournai :* S. Éloi, S. Amand, S. Bavon, S. Landoald, S. Liévin, S. Mommelin, S. Gérulphe, S. Basin, S. Éleuthère, S. Arnoul de Cysoing.

IV. *Diocèse de Térouanne :* S. Omer, S. Bertin, S Winnoc, S. Josse, S. Vulmer, S. Silvin, S. Lugle, S. Luglien, Ste Berthe, S. Bertulphe, S. Erkembodon.

V. *Diocèse d'Utrecht :* S. Willibrord.

Le travail comprend cinq chapitres, consacrés respectivement aux saints des cinq diocèses mentionnés. Dans chaque chapitre, M. Van der Essen examine les *Vitae* dans l'ordre chronologique : les saints dont la *Vita* apparaît la première sont étudiés en premier lieu. De plus, pour chaque saint en particulier, il donne d'abord une courte biographie *critique* du personnage, puis il examine toutes les *Vitae* qui ont célébré les gestes de ce saint depuis l'époque mérovingienne jusqu'au xve siècle. A part les saints du diocèse et pays de Liège, les personnages étudiés dans ce mémoire n'avaient pas encore fait l'objet d'un examen approfondi et leurs *Vitae* n'avaient pas encore été suffisamment examinées au point de vue de la provenance et de la valeur.

De cette étude il ressort que peu de *Vitae* contemporaines nous ont été conservées : la majeure partie des biographies sont postérieures, et souvent de plusieurs siècles, à la mort du héros qu'elles célèbrent. De là, la grande part de l'élément légendaire dans toute cette littérature hagiographique. A propos de chaque saint, M. Van der Essen cherche à démêler les données légendaires : il les examine à partir de leur apparition dans les *Vitae* consacrées au saint, et en détermine le développement à travers toutes les productions subséquentes. Il est ainsi amené à étudier de près les procédés littéraires des hagiographes : de cet examen ressort une conclusion d'une grande importance. C'est que toutes ces *Vitae* sont en relation littéraire les unes avec les autres : elles forment de véritables *cycles*. Cette conclusion a été rendue plus palpable par l'ajoute d'un tableau graphique où se dessinent ces divers cycles littéraires et s'aperçoivent leur interdépendance, même d'un diocèse à l'autre. En finissant, l'auteur explique l'origine de ces cycles, il en donne les types caractéristiques, et montre que, sur l'ensemble de l'hagiographie mérovingienne, ce sont les anciennes *Vitae* de sainte Radegonde, de saint Éloi, de saint Arnoul de Metz et la *Vita Richarii* d'Alcuin qui ont exercé une grande influence.

Une table alphabétique des saints et une table détaillée des matières termine cette savante et importante étude.

Jusqu'ici nous n'avons cependant que la partie analytique de l'œuvre entreprise par M. Van der Essen. Un second volume est annoncé sous le titre *La formation et le développement de l'hagiographie mérovingienne en Belgique*. Souhaitons que ce travail de synthèse ne tarde pas à paraître. Nous nous permettons aussi de conseiller au sympathique auteur de donner une attention particulière à l'amélioration de son style et de ses procédés d'exposition. I. V.

—

106. — **Dom L. Gougaud** a publié, dans la *Revue des Questions historiques* (octobre, 1907), une fort intéressante notice sur les *Noms anciens des Iles Britanniques*. En voici les conclusions :

1) L'Irlande s'appelait, à l'époque du vieil irlandais, *Eriu*. Le nom d'*Erin*, dénomination poétique de nos jours, n'est que le datif d'*Eriu*. *Eriu* a fourni postérieurement *Eri*, *Erie*, *Ire*, d'où l'on a formé, à l'époque saxonne, les composés *Eireland*, *Irland*, qui apparaissent au xie et xiie siècles, chez Adam de Brême et Orderic Vital. En latin, l'île s'appelle, exceptionellement, dans la *Confessio* et l'*Epistola* de Saint Patrice, *Hiberio*. Les noms ordinaires sont *Hibernia*, *Scottia*. Ce dernier vocable a donné lieu à beaucoup de méprises, et non moins son dérivé *Scotti*, employé pour désigner les missionnaires et voyageurs irlandais qui ont abordé au continent. Le terme *Scotti* n'apparaît que dans la seconde moitié du ive siècle, et, jusqu'au xe siècle finissant, c'est exclusivement aux Irlandais qu'il s'applique.

2) *Alba*, c'est le nom que portait anciennement l'île de Bretagne tout entière. Les Grecs et les Latins disaient *Albion*. Vers le XIe siècle, le nom se restreignit à la partie septentrionale de l'île, et la dénomination *Scotia*, qui devait prévaloir, commence aussi à être employée à cette époque. Au IIe siècle avant notre ère, nous trouvons le nom latin de *Britannia*. A l'arrivée des Anglo-Saxons, ce nom, tout en continuant à désigner l'île tout entière, s'applique plus spécialement au pays des Bretons de l'Ouest, tandis que les territoires anglo-saxons se nommèrent *Anglia*, *Saxonia*, *transmarina Saxonia*, parfois *Germania*. Quant au composé ethnique *Anglo-saxon*, le savant auteur en a retrouvé la première mention dans l'*Historia de gestis Langobardorum* de Paul Diacre († 783) [III, 23].

Cette étude, qui a dû coûter de patientes recherches, est appelée à rendre d'appréciables services à tous ceux qui auront besoin d'interpréter ces dénominations dans les écrits et les documents du moyen âge. Au point de vue hagiographique, la contribution de Dom L. Gougaud est des plus précieuses.

L. Van der Essen.

107. — **Bernard Allo**, *Foi et systèmes*. Paris, Bloud et Cie, 4, rue Madame. 3 fr. 50. (Collection *Études de philosophie et de critique religieuse*).

L'auteur, qui est professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), a voulu distinguer la Foi, connaissance toute divine dans son principe et son objet, du bloc des systèmes humains dont le plus vrai est loin d'atteindre au caractère absolu de la Foi. Harnack a parlé d'une « Essence » du christianisme, d'un fait de doctrine primordiale et intangible, à distinguer dans la masse des idées religieuses des chrétiens. L'auteur, catholique, ne lui donne pas tort en cela. Il sait bien que, à travers le flux et le reflux des opinions philosophiques et autres, il y a le fait immuable de la révélation du Christ, qui, dans l'Église catholique, n'a pas changé depuis dix-neuf siècles. Sans doute ce n'est pas à la façon du protestant Harnack qu'il conçoit ce fait. Mais lui aussi le croit indépendant de toutes les relativités historiques postérieures, et sait que tous les développements « authentiques » de la doctrine ne servent qu'à rendre ce fait plus lumineux pour nous, à nous faire mieux pénétrer dans son essence. Telle est l'idée centrale de ces pages, dans lesquelles l'auteur, en traitant de cet unique problème sous différents aspects, et en touchant même à quelques questions préliminaires ou connexes, s'est efforcé de n'user que de la vraie critique « réaliste » qui est la seule de mise là où les intérêts les plus graves de l'âme humaine sont en jeu. Après la récente Encyclique pontificale qui montre si éloquemment la nécessité, pour les catholiques, de dégager la « Foi » de certains « systèmes », et qui même leur impose le devoir de faire un « choix » parmi les « systèmes », le livre de M. Allo, si lumineux, si libre de toute compromission, sera le bienvenu auprès de tous ceux qui ont senti toute la gravité d'une question qui intéresse la conscience de tous les chrétiens.

108. — Sous le titre *Condamnation du modernisme. Documents*, la librairie Casterman (Tournai et Paris, 1907) a publié une brochure de 121 pages, qui contient les pièces suivantes : 1° Encyclique *Pascendi*; 2° Décret du Saint-Office *Lamentabili sane*; 3° Instruction du Saint-Office pour l'exécution de ce décret; 4° Allocution consistoriale du 17 avril 1907 ; 5° Condamnation du *Rinnovamento*, 29 avril 1907 ; 6° Instruction de la S. C. des Evêques et Réguliers du 21 juillet 1896, sur la fréquentation des Universités civiles ; 7° Constitution *De Fide* du Concile du Vatican. En regard du texte latin se trouve une traduction française. La brochure porte l'*Imprimatur* de l'évêché de Tournai.

109. — Le volume XVII de *Meyer's Grosses Konversationslexikon*, qui va jusqu'au mot *Schönebeck*, consacre dès le début une notice à Rogier et à Rolin-Jacque-

myns. Très remarquable est l'article sur Rome (15 pages); il est accompagné d'un plan du vieux Rome, du forum et du Palatin, d'un plan de la nouvelle ville et de ses environs, d'un régistre des noms de rues etc. Suit immédiatement un excellent aperçu sur l'histoire du roman, suivi d'une bibliographie, dans laquelle l'ouvrage de Kreyssig aurait pu être mentionné à côté de celui de Rehorn. Outre un article sur les langues romanes, il s'en trouve un, très intéressant, sur la métrique romane. La bibliographie sur l'école romantique est absolument complète et la notice est illustrée des portraits des romantiques allemands. Une amélioration sensible consisterait à indiquer dans la bibliographie par quelques mots la nature, la tendance et la valeur de l'ouvrage cité. L'empire romain est amplement traité. On remarque d'abord un exposé de l'histoire de sa littérature, puis un article sur les monnaies, ensuite sur la mythologie, le droit, l'histoire, ce dernier illustré de cartes historiques. Deux planches d'une grande finesse et netteté montrent sous neuf faces les résultats des rayons Roentgen. L'écrivain flamand M. Rooses est cité; quatre colonnes sont accordées à Rubens. La Roumanie et particulièrement sa littérature sont traitées en dix pages; la carte géographique, qui comprend aussi les pays avoisinants, fixe l'attention. L'article sur les runes est illustré. De nombreuses cartes et illustrations de tout genre accompagnent les articles concernant la Russie (60 pp.). A l'article sur la Saxe sont adjointes trois cartes, représentant le royaume, la province et les duchés saxons. Comparativement aux autres articles littéraires, celui sur la satire paraît un peu maigre. Les progrès de cette édition sur la précédente se mesurent à des articles comme celui sur le poète Scheffel, article qui laisse tout au plus à désirer quelques détails sur les chagrins intimes du poète, dont il est fait mention. L'article sur le mot Schiff mérite une mention à cause de sa riche illustration; il en est de même des articles à propos des mots Schlangen, Schlingpflanzen, Schmarotzerpflanzen, Schmetterlingen, Schmiedekunst, Schmucksachen, Schnecken, Schnellpressen, où l'on trouve une abondance de magnifiques tableaux en couleurs.

110. — Les hasards de l'alphabet amènent dans le volume 18, qui est entièrement consacré à la lettre S, une abondance d'articles sur les pays, tels que l'Écosse, la Souabe, la Forêt-Noire, la Suède, la Suisse, la Sicile, le Siam, l'Espagne, la Serbie, la Styrie; ces notices sont en général très copieuses, accompagnées de jolies cartes en couleurs. Le premier de ces articles, celui sur l'Écosse, expose, par exemple, tour à tour la formation des côtes, la nature du sol, la géologie, le climat, le règne végétal et animal, la superficie et la population, le commerce, la constitution et l'administration, l'histoire, la littérature et la langue du pays. Des mots rtches en dérivés et en composés, tels que *Schrift*, *Schule*, *Schutz*, *See*, *Staat*, occupent une place considérable, que l'illustration encadre abondamment. Citons dans cet ordre les tableaux concernant l'écriture des principales langues, les moyens de défense des plantes et des animaux, les cartes maritimes, et ultérieurement les magnifiques planches, qui accompagnent les articles soleil, analyse spectrale, squelette, formation de la houille et des lacs, et de nombreux noms de plantes et d'animaux. Il y a lieu de mentionner en outre la carte géologique de la Forêt-Noire, la carte linguistique générale, la carte de la constitution politique mondiale, celle des gisements de minérais, etc., etc.

Les littérateurs flamands Sleeckx et Snellaert reçoivent une notice biographique, ainsi que Stecher. Vu la richesse de l'information sur les écrivains contemporains allemands de quelque marque, on s'étonne de ne pas rencontrer le nom du poète suisse Carl Spitteler, beaucoup plus important que maint autre dont il fait mention. La bibliographie à propos de l'article *Sprachwissenschaft* aurait pu mentionner l'ouvrage de Mauthner, *Beiträge zu einer Kritik der Sprache*. L'un des nombreux

suppléments spéciaux de ce volume est consacré à la sténographie et comprend quatre tableaux illustrés. H. B.

111. — **Camille Flammarion**, *Initiation astronomique*, ouvrage orné de 89 fig. Paris, Hachette et Cie, 1908. 2 fr.

Il n'est pas nécessaire d'ennuyer le lecteur pour l'instruire, et si, pendant tant de siècles, l'astronomie, la plus belle des sciences, celle qui nous apprend où nous sommes et qui nous dévoile les splendeurs de l'univers, est restée à peu près ignorée de l'immense majorité des habitants de notre planète, c'est parce qu'elle a toujours été mal enseignée. Rendons la intéressante, et aidons maîtres et élèves, parents et enfants à bien lire le grand livre de la nature.

C'est dans ce but que ce petit livre a été écrit. Il est modestement destiné « aux éducateurs de l'enfance, aux parents, à la jeune mère de famille, au père, à l'instituteur, à ceux qui ont, entre leurs mains, ces petites têtes curieuses à éclairer, ces âmes inexpérimentées à guider, ces questionneurs incessants à satisfaire. »

Il forme le second volume de la *Collection des initiations scientifiques*, fondée par C. A. Laisant.

CHRONIQUE.

112. — *Académie flamande. Programme de ses concours.* Suite. (Voir tome XI, p. 404-405.)

Voor 1910. — 7. — Middelnederlandsch. *Klankleer van het Hollandsch dialect in de middeleeuwen.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1909 ingezonden te worden.

8. — Gewesttaal. *Idioticon van het* **St-Truidensch dialect.**

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1909 ingezonden te worden.

9. — Geschiedenis. *Een volksboek over de geschiedenis der beschaving in Vlaamsch-België.*

(De Schrijver zal de verdiensten onzer vaderen op het gebied der beschaving doen uitschijnen ; hun geestesleven : godsdienst, kunst, letteren ; hunnen strijd voor de vrijheid en voor het stoffelijk bestaan in het licht stellen. — Het verlangde boek moet derwijze opgevat en bewerkt zijn, dat het een voortreffelijke leiddraad wezen kan voor de leeraars van het Middelbaar Onderwijs.)

Prijs : 1000 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

10. — Onderwijs. *Geschiedenis* (van zuiver pædagogisch standpunt) *van het onderwijs in drie graden, in België, tijdens de Fransche overheersching en onder de regeering van Willem I.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1909 ingezonden te worden.

11. — Vak- en Kunstwoorden. *Eene volledige lijst van de Nederlandsche vakwoorden van het* **Spelden- of Kantwerken**, met opgave van de gewestelijke woorden en met vermelding, zooveel mogelijk, van de Fransche, Hoogduitsche en Engelsche benamingen. Tot opheldering worden de afbeelding van het gebruikt gereedschap en teekeningen van kantwerk verlangd.

(Voor de gewestwoorden, plaats of streek aangeven).

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Voor 1911. — 12. — Middelnederlandsch. *Klankleer van het Overijselsch dialect in de middeleeuwen.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1910 ingezonden te worden.

13. — Dialectstudie. *Topographische grens van het West- en Oostvlaamsch dialect.*

Prijs : 400 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1910 ingezonden te worden.

N. B. Deze vraag is de *eerste* van eene reeks die *alle* Nederlandsche dialecten zal omvatten. Bij gebleken belangstelling, is het de bedoeling der Academie eerst de *hoofddialecten*, daarna de *onderdialecten* in kaart te brengen.

14. — Letterkunde. *Repertorium der Verhandelingen en bijdragen betreffende de Nederlandsche Letterkunde in de* 16de, 17de, 18de, 19de *en begin* 20e *eeuw, hetzij afzonderlijk, hetzij in tijdschriften en mengelwerken tot op* 1910 *verschenen.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Als model voor de stoffelijke uitvoering kan dienen : Louis D. Petit's *Repertorium der Verhandelingen en bijdragen van de geschiedenis des Vaderlands* (Leiden, Brill, 1905. vlgg.).

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1910 ingezonden te worden.

15. — Vak- en Kunstwoorden. *Eene volledige lijst van de Nederlandsche vakwoorden van de* **Brouwerij**, met vermelding, zooveel mogelijk, van de gewestwoorden en van de Fransche, Hoogduitsche en Engelsche benamingen. Tot opheldering wordt de afbeelding van de werktuigen verlangd.

Voor de gewestwoorden, plaats of streek aangeven.

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

LES PREMIÈRES PAGES DU *PRO MILONE*

ESSAI D'ANALYSE LITTÉRAIRE

par V. GÉRARD, professeur au Collège N.-D. de Bellevue, à Dinant (1)

On regarde généralement le *Pro Milone* comme le chef-d'œuvre oratoire de Cicéron. Ce qui, de tout temps, a valu à ce plaidoyer les suffrages des lettrés, c'est le talent qui s'y déploie dans l'ingénieux enchaînement des parties, la belle ordonnance de la composition, la puissance et la profondeur du sentiment, la perfection du style. Nous admirons tout cela sincèrement avec les anciens; mais nous sommes moins sensibles aujourd'hui à un autre mérite, que l'antiquité prisait très haut, et qui à nos yeux constitue bien moins un sujet d'admiration qu'un objet de curiosité : la prodigieuse souplesse d'un esprit délié et subtil, les ressources inépuisables d'une dialectique insidieuse. Nous nous ferions scrupule de ne point condamner ouvertement, au nom de la morale, cet art prestigieux de l'avocat retors, qui, prenant sciemment pour point de départ un mensonge flagrant, lui donne, à force d'habileté, mais au prix de mille mensonges de détail, toutes les apparences de la vérité. Cette réserve faite, nous pensons qu'il n'est pas sans utilité d'examiner de près, et pour ainsi dire à la loupe, cette trame ténue et compliquée : à ce travail d'analyse et de critique l'esprit s'aiguise, le jugement s'affine et s'affermit.

Nous poursuivons donc ici un double but : d'abord, mettre en lumière les moindres détails du plan, dans la partie du discours qui nous paraît la plus travaillée; en second lieu, suivre dans tous ses circuits la marche tortueuse de la pensée, pour en pénétrer les secrets, en apprécier la valeur, en déjouer les ruses De là deux parties dans ce travail : le plan détaillé et l'analyse critique.

(1) Ouvrages consultés : G. Boissier, *Cicéron et ses amis*, 11e édition. Paris, Hachette, 1899. — L. Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron*. Paris, Hachette, 1907. — Krekelberg et Remy, *Les formes typiques de liaison et d'argumentation dans l'éloquence latine*. Namur, Wesmael, 1896. — Marcel, *Analyse oratoire du plaidoyer de Cicéron pour Milon*. Paris, Hachette, 1833. — Édition Halm-Laubmann, Berlin, Weidmann, 1885; Lechatellier, Paris, Poussielgue, 1905; J. Martha, Paris, Colin, 1896; R. Nollet, Paris, Belin (sans date); A. Wagener, Bruxelles, Société belge d'éditions, 1898.

EXORDE (§§ 1-5).

Plan.

1re PARTIE : L'orateur exprime *sa frayeur :* « Etsi vereor... possimus. »

I. Il l'avoue et la condamne : « Etsi... non posse. »

II. Il l'excuse en en indiquant les motifs : « tamen... possimus. »

A. D'une manière générale : « tamen... requirunt. »

B. En insistant sur une circonstance : l'auditoire qui entoure le tribunal : « Non enim... possimus. »

2me PARTIE : L'orateur exprime *sa confiance* : « Quae si... infringendam. »

Transition : « Quae si... locum. »

I. Confiance inspirée par les intentions de *Pompée* : « Sed me... pollicentur. »

A. Sentiments que l'orateur attribue à Pompée : « Sed me... armare. »

B. Conséquence qu'il en tire : « Quamobrem... pollicentur. »

II. Confiance inspirée par les dispositions de *la foule* : « Reliqua vero... neglexit. »

A. Les bons citoyens ont deux motifs d'être favorables à Milon : « Reliqua... putat. »

B. L'hostilité des autres est une recommandation : « Unum genus.... neglexit. »

III. Confiance inspirée par les dispositions *des juges* : « Quamobrem... infringendam. »

Transition : « Quamobrem... deponite. »

A. Les juges sont de bons citoyens ayant à juger un bon citoyen, persécuté pour sa vertu : « Nam si... recreemur. »

B. Cicéron insiste sur cette dernière idée et en tire une conclusion en faveur de son client : « Quid enim... infringendam. »

Appréciation.

S'il fallait appliquer à cet exorde les dénominations en usage chez les rhéteurs, nous pourrions peut-être le ranger parmi les exordes pompeux. Dans certains passages, notamment dans ces phrases : « Reliqua vero multitudo... » — « Nam si unquam... » l'orateur affecte d'envisager son sujet d'un point de vue très élevé ; l'émotion grandit et le ton se hausse. Cependant c'est l'*insinuation* qui joue ici le premier rôle.

Qu'on se rappelle dans quelles conditions ce plaidoyer a été composé. Nous ne possédons pas le discours que Cicéron a prononcé,

mais celui qu'il a écrit à loisir après le procès (1). Or on sait que, devant le tribunal, l'avocat, intimidé par la présence des soldats et par les clameurs des partisans de Clodius, avait perdu presque tous ses moyens et était resté fort inférieur à lui-même. Il tenait donc à réparer cette brèche faite à sa réputation d'orateur et à expliquer la frayeur qui avait tant nui à son plaidoyer. Mais la tâche était délicate : tout en introduisant dans l'exorde une explication plausible de son échec et en l'attribuant à des mesures d'intimidation, dont il rendait Pompée responsable, l'orateur devait rester dans les limites de la vraisemblance et en même temps respecter les convenances oratoires, en ménageant le consul et les amis que celui-ci comptait parmi les jurés. C'est à ce double dessein que répondent les deux parties de l'exorde. En outre, l'orateur s'accorde la satisfaction de se venger malicieusement de Pompée, en lui faisant entendre qu'il n'est pas dupe de sa politique équivoque (2) : la phrase « Sed me recreat... », principalement les mots « reum telis militum dedere... temeritatem multitudinis auctoritate publica armare » sont pleins de sous-entendus. En résumé, deux sentiments sont censés se partager l'âme de l'orateur au moment où il prend la parole : la crainte et l'espérance ; c'est l'expression habilement calculée de ce double sentiment qui constitue le fond de l'exorde.

Même si le discours avait été prononcé tel qu'il est écrit, nous devrions reconnaître que la situation de l'orateur était embarrassante. Il s'adresse à un auditoire prévenu, composé, du moins en partie, de juges dévoués à Pompée ou subissant son prestige ; il a aussi à combattre le mauvais effet produit par l'attitude provocatrice de Milon ; enfin la faction de Clodius exerçait une pression redoutable. Aussi fallait-il plus que jamais chercher à se faire écouter et surtout à gagner la bienveillance de l'auditoire en luttant contre ses préventions. Quels moyens Cicéron emploie-t-il pour y arriver ?

D'abord, la crainte modérée qu'il exprime et son attitude, si différente de celle de Milon, lui donnent un air de modestie, qui est de nature à plaire aux auditeurs ; cette crainte ne doit pas nuire à son client, car il l'explique comme une frayeur purement organique et non comme une marque de méfiance ; elle conciliera à l'orateur l'indulgence que l'on accorde volontiers à un homme intimidé. Avouons cependant qu'il est quelque peu plaisant de l'entendre plus loin attribuer aux juges la frayeur dont il a lui-même à rougir : « Timorem, si quem habetis, deponite. »

(1) V. Laurand, *o. c.*, p. 12, 17. — Éditions de Martha et de Nollet, *Introduction*.

(2) V. Commentaire d'Asconius, 13, 16, 22, dans l'éd. de *A. Wagener*, pp. 19, 22, 27.

En second lieu, Cicéron a l'art d'expliquer d'une manière favorable à sa cause l'attitude de son client : c'est, dit-il, un effet de sa grandeur d'âme et de son dévouement à la République.

En troisième lieu viennent les éloges adressés à Pompée, à la foule des bons citoyens, aux jurés. Ceux-ci sont littéralement accablés d'épithètes élogieuses; Cicéron va jusqu'à appliquer aux trois ordres, parmi lesquels ils sont choisis, l'épithète « amplissimus », ordinairement réservée à l'ordre sénatorial.

Enfin Milon est représenté comme une victime des mauvais citoyens. L'orateur cherche à exciter la pitié des juges et, pour atteindre plus sûrement son but, il se joint à son client et le fait bénéficier des sympathies dont il jouit personnellement.

Nous devrions, pour être complet, parler du style de l'orateur, faire voir avec quel soin extrême il a ciselé ces périodes harmonieuses, ces phrases d'allure si noble et d'un charme si enveloppant, dont la musique exerçait une action si puissante sur un auditoire romain (1).

Dans l'éloquence classique, l'exorde n'a pas seulement pour objet de conquérir les sympathies des auditeurs, mais aussi de les rendre attentifs et dociles et de leur faire connaître sommairement le sujet. Cicéron n'avait pas, cette fois, grand effort à faire pour remplir cette tâche : l'intérêt était excité au plus haut point; Rome entière assistait aux débats. Néanmoins il s'applique à faire profiter son client de cette circonstance, lorsqu'il assimile sa cause à celle de tous les bons citoyens, à celle de la patrie même : « ... de se, de liberis suis, de patria, de fortunis, hodierno die decertari putat. » Quant au sujet, le développement s'en trouve ici tout entier comme en germe : non seulement Milon est innocent, mais il a mérité la reconnaissance de la cité : ... non modo salutem (non) exstinguendam, sed etiam gloriam (non) infringendam. »

PROPOSITION (§ 6).

L'orateur ne se borne pas à énoncer purement et simplement sa proposition; il indique les différents *moyens de défense* qui s'offrent à son choix. Le *fait* qui a donné lieu aux poursuites n'est pas en discussion; il s'agit de prouver qu'il fut légitime, que Milon a pour lui *le droit*. Or le droit de Milon peut être établi de trois manières :

1° En prouvant que Milon était en cas de *légitime défense* : « insidias Miloni a Clodio factas » — « illius insidiae clariores hac luce » — « vitam ab inimicorum audacia telisque impune liceat defendere. » C'est le moyen que les Anciens appelaient *relatio criminis*.

(1) V. L. Laurand, *o. c.*, p. 314 et suiv.

2° En prouvant, par les services que Milon a rendus à la république, surtout pendant son tribunat, qu'il a *droit au pardon* : « T. Annii tribunatu rebusque omnibus pro salute rei publicae gestis » — « ut crimen hoc nobis propter multa praeclara in rem publicam merita condonetis. » C'est le moyen appelé *deprecatio*.

3° En prouvant que l'acte posé par Milon a sauvé la république et que par conséquent *il y a tout au moins compensation*, si l'on ne veut pas aller jusqu'à récompenser Milon : « ut, si mors P. Clodii salus vestra fuerit, idcirco eam virtuti Milonis potius quam populi romani felicitati assignetis. » C'est le moyen appelé *comparatio* ou *compensatio*.

Entre ces trois moyens Cicéron se prononce pour le premier. Il y est pour ainsi dire forcé par la position que les accusateurs ont prise. Il ne parlait qu'après l'accusation ; or on accusait précisément Milon d'avoir tué Clodius avec préméditation et dans un guet-apens. Ce système d'attaque était connu ; on n'en avait pas fait un secret ; le défenseur crut ne pouvoir mieux agir qu'en le retournant contre ses adversaires (1).

Le second moyen de défense aurait manqué de base solide : les services de Milon n'étaient pas assez éclatants ; de plus, l'accusé ne paraissait pas du tout disposé à réclamer l'indulgence de ses juges. Aussi, lorsque dans la Péroraison Cicéron adressera des supplications au jury, il aura soin de se substituer à son client.

Le troisième moyen était prôné par Caton et par Brutus (2). Mais Cicéron en sentait la faiblesse et le péril. Néanmoins il a l'habileté de s'en servir au moment où il peut acquérir de la force. Il ne dit pas : Milon voulait tuer Clodius et il l'a tué ; mais : n'eût-il pas eu le droit de le tuer, on devrait lui savoir gré d'avoir rendu un si grand service à la république. Les esprits sont préparés, et cette progression est assurément plus habile que la brusque franchise de Brutus : « Nisi oculis videritis insidias Miloni a Clodio factas... postulaturi (sumus) ut, si mors P. Clodii salus vestra fuerit, idcirco eam virtuti Milonis .. assignetis. »

RÉFUTATION PRÉLIMINAIRE (§§ 7-23).

Il est d'usage, dans le discours classique, de placer ici la *Narration*. Mais lorsque les auditeurs sont prévenus contre la cause, il est nécessaire de combattre d'abord les préjugés qui fermeraient les oreilles aux arguments qu'on se propose de développer ; on prépare ainsi le terrain

(1) V. Commentaire d'Asconius, 30, dans l'édition de A. Wagener, p. 39.
(2) V. Asconius, ibid.

sur lequel on s'engagera ensuite à fond. Cette partie du discours s'appelle indifféremment Préparation ou Réfutation préjudicielle ou Réfutation préliminaire. Or on avait mené contre Milon une campagne si acharnée, et avec tant de succès, que plusieurs jurés devaient être fortement prévenus contre lui. C'était *l'idée même d'une défense* que ses adversaires combattaient : on ne défend pas, disaient-ils, un assassin qui avoue son crime ; on ne défend pas un homme que le Sénat et Pompée ont condamné solennellement ! Si les jurés partageaient cette manière de voir, il devenait parfaitement oiseux d'entreprendre la défense de Milon. Voilà pourquoi Cicéron se met en devoir d'écarter tout d'abord cet obstacle de sa route. Il le fait avec une habileté, une audace, une souplesse de pensée et de style, qu'on ne retrouve, croyons-nous, au même degré, dans aucune autre partie du discours.

Cette réfutation se divise naturellement en trois parties, correspondant à trois objections préjudicielles posées par la partie adverse. Nous les étudierons successivement, en en dressant le plan détaillé et en les appréciant principalement au point de vue du fond.

PREMIER PRÉJUGÉ (§§ 7-11).

Plan.

Transition : « Sed antequam... videre possitis. » Dans cette transition, l'orateur *annonce* la réfutation préliminaire, en donne *le sommaire et la division,* et en indique *la raison d'être.*

I. ÉNONCÉ DE L'OBJECTION : « Negant intueri... fateatur. » En s'avouant l'auteur du meurtre de Clodius, Milon se met *ipso facto* hors la loi.

II. RÉFUTATION : « In qua... judicaretur. »

A. *Il y a des cas où le meurtre est légitime* : « In qua... porrigi legibus. »

1re preuve : L'acquittement d'Horace : « In qua... fateretur. »

2e preuve : Principe de jurisprudence en matière criminelle, en vertu duquel on est admis ou à nier le fait ou à soutenir le droit : « An est... defendi ? »

3e preuve : Groupe de faits ou de témoignages : le sentiment de Scipion l'Africain, l'exemple de Servilius Ahala, de Scipion Nasica, de L. Opimius, de C. Marius, du Sénat, d'Oreste absous par Minerve : « Nisi vero... liberatum. »

4e preuve : La loi des Douze Tables permet formellement de tuer dans certains cas : « Quodsi duodecim... porrigi legibus ? »

B *Le meurtre*, qui dans certains cas est licite, l'est surtout *en cas*

de légitime défense ; il est même nécessaire dans ce cas : « Atqui... judicantur. »

1° Énoncé général de la thèse : « Atqui si... defenditur. »

2° Preuves : « Pudicitiam... judicaretur. »

a) On peut tuer *pour défendre sa pudeur* : preuve constituée par un acte de Marius : « Pudicitiam... liberavit. »

b) On peut tuer *pour défendre sa vie* ; thèse énoncée : « Insidiatori vero... nex » et démontrée ensuite :

1re preuve : la coutume de se faire escorter et de porter des armes : « Quid? comitatus... liceret. »

2e preuve : la loi naturelle : « Est igitur... repetenda. »

α) définition oratoire de la loi naturelle : « Est igitur... imbuti sumus. »

β) ce qu'elle autorise : « ut, si vita... salutis. » (1)

γ) justification : « Silent enim... repetenda. »

3e preuve : la loi *Cornelia de sicariis* : « Etsi... judicaretur. »

III. CONCLUSION : « Quapropter... posse ». C'est le résumé de la réfutation.

Appréciation.

Tel est l'ordre apparent de cette première partie de la réfutation. Mais il existe une autre classification des arguments, que l'orateur, d'après MARCEL (2), a eu le mérite de dissimuler. La voici. La thèse des accusateurs peut être envisagée sous trois angles différents : *Si Milon a commis un assassinat,* la thèse lui est applicable ; mais la question est précisément de savoir s'il faut appeler assassinat le meurtre dont il est l'auteur ; — la thèse ne lui est pas applicable, *si l'on admet qu'il était en état de légitime défense* ; or c'est ce que l'orateur se propose de prouver ; — la thèse est au moins contestable, *si Milon, en tuant Clodius, a été le libérateur de la patrie* ; or Cicéron se placera aussi à ce point de vue. De là trois sortes d'arguments répondant aux trois hypothèses énoncées : 1° ceux qui ont pour but de prouver qu'un meurtre n'est pas nécessairement punissable ; 2° ceux qui établissent le droit de tuer en cas de légitime défense ; 3° ceux qui prouvent qu'on peut absoudre un assassin qui a tué pour délivrer sa patrie. Dans la première catégorie, on rangera le principe de jurisprudence, la loi des Douze Tables, le cas d'Oreste ; dans la seconde, le cas du jeune homme acquitté par Marius, la loi naturelle, etc. ; dans la troisième, l'exemple de Scipion Nasica, de Servilius Ahala, et d'autres. Mais

(1) Sur le nombre oratoire de cette phrase, cfr. LAURAND, *o. c.* p. 124.
(2) *O. c.*, p. 71.

Cicéron, au lieu de diviser et de subdiviser ses preuves dans un ordre didactique, au lieu de suivre cette froide méthode scolastique, au lieu de spécifier ces trois aspects de la question, entremêle les arguments au gré de son inspiration, « en fait une masse et la pousse avec toute la vigueur de son bras ». De fait, grâce à la disposition adoptée ici, la discussion a plus de vie, de naturel et de mouvement. Suivons-en une seconde fois le cours, en nous arrêtant aux endroits les plus remarquables; il nous sera permis après cela de constater que la sincérité n'y est pas toujours à la hauteur du talent, que l'argumentation a toutefois, dans son ensemble une force incontestable, mais qu'ici l'art réside surtout dans l'agencement des détails, dans la manière de présenter les arguments.

Le premier fait invoqué contre le préjugé des adversaires date des origines mêmes de Rome; c'est le premier cas qui se présente dans l'histoire du peuple romain; il y a donc de longs siècles que la thèse soutenue par l'orateur est admise. Remarquons en outre que ce fait s'est produit sous le régime monarchique, avant l'ère de la liberté; que c'est le peuple et non la partialité des juges qui a absous Horace; que celui-ci avait cependant tué sa propre sœur, de sa propre main. Tout cela est exprimé avec une assurance qui se traduit dans le « tandem » respirant l'impatience, le « nempe » qui souligne la réponse et dans l'épithète de « stultissimi » lancée comme un défi aux adversaires.

D'ailleurs ils sont bien ignorants ces hommes, qui sont seuls à ne pas connaître la jurisprudence des tribunaux romains. Mais non, c'est l'Africain qui avait perdu la tête, lorsqu'il pensait autrement qu'eux! Puis vient cette accumulation de faits et de noms propres, qui ne laisse pas le temps de réfléchir, mais qui se trouve combinée à dessein pour faire impression sur les aristocrates, qui composent sans doute la majorité du jury : les personnages, dont les noms sont ici rappelés, ne sont pas tous des aristocrates, mais les actes auxquels l'orateur fait allusion avaient eu tout au moins l'approbation de ce parti. Le peuple, il est vrai, en avait parfois jugé autrement, et par conséquent on pourrait discuter l'usage que l'orateur fait ici de certains noms; mais une énumération rapide empêche de s'arrêter à ces détails. De plus, un fait est rapporté inexactement : Scipion avait répondu : « Si son intention était de se rendre maître de la République, sa mort fut méritée. » On le voit, c'est moins affirmatif que Cicéron ne le laisse entendre. En résumé, la logique, pas plus que la morale, n'autorisait l'avocat à s'appuyer sur des actes, dont plusieurs étaient de véritables assassinats politiques, que le peuple réprouva et punit. Ce n'est pas la dernière fois que nous le voyons recourir à des raisonnements dont il s'efforce de déguiser la faiblesse.

Voici maintenant une réminiscence littéraire, qui n'a pas non plus

grande valeur en elle-même, mais qui est de nature à plaire aux lettrés. Ici encore toutes les circonstances du fait sont mises en relief : c'est sa propre mère qu'Oreste a tuée; ce n'est pas un dieu quelconque, c'est la déesse de la sagesse elle-même qui l'a acquitté.

Lorsque l'orateur en vient à parler du cas de légitime défense, est-ce sans arrière-pensée qu'il emploie les mots « insidiator » et « latro »? N'est-ce pas renvoyer à l'accusation les épithètes dont elle avait gratifié Milon, et n'est-ce pas insinuer en passant que Clodius est l'auteur du guet-apens? Cette dernière pensée, qui est capitale, l'orateur a soin de la rappeler chaque fois que l'occasion s'en présente, pour la faire pénétrer peu à peu dans l'esprit des jurés.

La loi *Cornelia de sicariis* était bien celle à laquelle on aurait le moins pensé pour y chercher un argument contre la thèse des accusateurs. Mais qu'est-ce qu'un avocat ne peut pas faire dire à un texte de loi? Le législateur n'avait pas songé à proclamer le droit de tuer en cas de légitime défense; il avait simplement interdit l'assassinat et l'emploi des armes avec préméditation homicide; de cette seconde disposition Cicéron conclut, en sollicitant un peu le texte, que le législateur a autorisé l'emploi de la force contre la force.

Il y a donc parmi les arguments invoqués par Cicéron des preuves solides : telles les preuves tirées de la loi naturelle, de la loi des Douze Tables, de la jurisprudence en matière criminelle; d'autres sont faibles, ou parce qu'elles reposent sur des faits légendaires, voire sur des faits qu'on pourrait aussi bien invoquer contre la thèse de l'orateur, ou parce que les faits sont dénaturés, ou parce que la conclusion est forcée. Mais il faut y regarder d'assez près pour découvrir sous les dehors spécieux, dont l'orateur revêt son argumentation, les imperfections qu'elle présente. Ces faiblesses nous étonnent, nous autres modernes, qui exigeons de nos orateurs une sincérité et une rigueur dans le raisonnement, dont les Romains n'avaient pas l'idée. A Rome, les avocats n'avaient point des devoirs de la profession l'opinion que l'on s'en fait aujourd'hui. Il ne leur en coûtait aucunement de soutenir successivement le pour et le contre sur une même question; ils n'avaient pas grand souci de la valeur des causes qu'ils défendaient, ni de la valeur réelle des arguments dont ils se servaient. Cicéron ne nous dit-il pas lui-même, par exemple (*Pro Murena*, V, 11) que c'était *une loi oratoire*, un lieu commun, d'attaquer la vie privée de son adversaire? N'a-t-il pas mis les fonctions civiles bien au-dessus des fonctions militaires dans le *Pro Archia*, et celles-ci bien au-dessus des fonctions civiles dans le *Pro Murena* (1)? Quel scrupule aurait

(1) Lire sur cette question G. Boissier, *Cicéron et ses amis*, p. 44 et suiv. Cfr L. Laurand, *o. c.*, p. 13.

donc retenu un avocat romain, quand le besoin de la cause exigeait qu'il dénaturât les faits, qu'il les interprétât tantôt dans un sens tantôt dans un autre, ou même qu'il les inventât de toutes pièces? Tout l'art consistait pour lui non pas à dire fortement la vérité, mais à donner habilement au mensonge les apparences du vrai. Ajoutons que quelques-uns des faits invoqués sont des lieux communs de la Rhétorique ancienne; tel le cas d'Oreste et celui du soldat de Marius (1). Ainsi s'explique le mélange de raisons solides et d'arguments douteux ou sans valeur dans le passage que nous venons d'analyser.

DEUXIÈME PRÉJUGÉ (§§ 12-14).

Plan.

La transition se réduit à un mot : « Sequitur ». Notons que le préjugé n'est pas énoncé. L'orateur, au lieu de dire : Le Sénat a condamné Milon, énonce l'un des deux faits sur lesquels les ennemis de son client prétendent appuyer leur assertion, puis il entame immédiatement la discussion. Voici la tactique qu'il a adoptée : les faits sont indéniables, donc il ne les contestera pas; mais il repoussera l'interprétation qu'en donnent les adversaires et y opposera la sienne.

I. RÉFUTATION DE L'ARGUMENT TIRÉ DU PREMIER FAIT : « illud, quod... perditorum. »

A. *Énoncé du fait* : le Sénat a déclaré que la mêlée sanglante, dans laquelle a péri Clodius, est une atteinte portée à la sécurité de l'État : « illud, quod... esse factam. »

B. *Réfutation* : « Illam vero... perditorum. » Le Sénat s'est montré favorable à Milon. L'orateur le prouve :

1° En rappelant en général les marques de sympathie données à Milon par les Sénateurs : « Illam vero... comprobavit. »

2° En insistant sur les circonstances qui en font ressortir la valeur:

a) elles se sont produites fréquemment : « quoties... in senatu ! »

b) elles ont été à peu près unanimes et hautement exprimées : « quibus assensionibus... probarent ? »

c) elles ont été si manifestes et si vives que nos ennemis accusent le Sénat d'être à ma dévotion : « Declarant... decernere. »

3° Parenthèse au sujet du crédit dont l'orateur jouit et dont il n'use qu'au profit des bons citoyens : « Quae quidem... perditorum. »

II. RÉFUTATION DE L'ARGUMENT TIRÉ DU SECOND FAIT : « Hanc vero... putasse ? »

A. *L'orateur rappelle le fait et nie qu'il ait eu le Sénat pour auteur* : « Hanc vero... putavit. »

(1) V. Édition de HALM, p. 19, note 3; p. 20, note 3.

B. *Preuves* : « Erant enim... putasse. »

1° Pas de motifs pour faire agir le Sénat; il y avait des tribunaux et des lois : « Erant enim... de vi. »

2° Motifs pour ne pas agir : « nec tantum... putasse ? »

a) absence de sympathie pour Clodius : « nec tantum... constitueretur. » Évidemment ceci est une litote.

b) le Sénat avait une revanche à prendre : ne l'avait-on pas un jour empêché d'établir un tribunal extraordinaire pour juger Clodius ? « Cujus... putasse ? »

III. EXPLICATION DU PREMIER FAIT : « Cur igitur... notavi. »

A. *Énoncé de l'explication*, amené par une question : Pourquoi le Sénat a-t-il porté ce décret ? Parce que tout acte de violence entre citoyens atteint l'État : « Cur... publicam. »

B. *Distinction qui précise* cette explication : « Non enim... necessaria. »

C. *Démonstration* : « Nisi vero... rem notavi. »

1° Par l'exemple de ceux qui ont tué les Gracques et Saturninus : « Nisi... vulnerarunt. »

2° Par la conduite de Cicéron lui-même au Sénat : en votant le sénatus-consulte il blâmait l'emploi de la violence, mais il ne se prononçait pas sur les responsabilités; il laissait ce soin aux tribunaux : « Itaque .. notavi. »

IV. EXPLICATION DU SECOND FAIT : « Quodsi... sublata est. »

A. *Énoncé sommaire de l'explication* : l'établissement d'un tribunal extraordinaire est dû à l'intervention d'un tribun : « Quodsi... haberemus. »

B. *Démonstration* : « decernebat... sublata est. »

1° Intentions du Sénat ou seconde partie du projet de sénatus-consulte : « Decernebat... quaereretur. »

2° Manœuvres du tribun :

a) il fait demander par un Sénateur la division du projet au moment du vote : « divisa... proferre. »

b) il oppose son veto à la mise aux voix de la seconde partie : « sic... sublata est. »

Appréciation.

Il était impossible de nier que le Sénat eût posé des actes impliquant, sinon une condamnation formelle de la conduite de Milon, tout au moins un blâme sévère à son adresse. La seconde objection à laquelle son défenseur s'attaque a donc pour elle une forte vraisemblance. Mais l'avocat met tout de suite son auditoire en garde contre une interprétation malveillante des actes du Sénat, en rappelant que

cette interprétation est due aux ennemis de Milon : ce sont gens prévenus ! Puis il s'empresse d'y opposer juste le contrepied de ce qu'ils affirment : « Mais au contraire, s'écrie t-il, le Sénat approuve Milon. Que l'on pèse les circonstances qui établissent la valeur de ses témoignages de sympathie, combien de fois ils lui ont été donnés, avec quelle unanimité ! Ces actes répétés ont été si manifestes qu'un tribun les a reprochés au Sénat. » Voici l'occasion de jeter l'odieux et le ridicule sur l'adversaire ; Cicéron ne la manque pas : « hujus ambusti tribuni plebis illae emortuae conciones » ; « des démagogues incendiaires, voilà nos ennemis ! tandis que nous, si nous avons du crédit, nous ne le devons pas au crime et nous ne le mettons pas au service de la révolution. »

L'orateur triomphe. Il aime à rappeler son obligeance et se complaît dans la pensée du prestige dont il jouit. Ici du moins a-t-il pour en parler un motif plus sérieux qu'une simple satisfaction de vanité : il se dit que son client profitera des sympathies et de la reconnaissance que les bons citoyens lui accordent à lui-même. Mais la partie n'est pas gagnée, loin de là. La question de l'établissement d'un tribunal extraordinaire est fort délicate. Pompée doit être ménagé. Cicéron y a pensé : « etsi non est iniqua » dit-il, en parlant de ce tribunal ; précaution oratoire adroitement glissée dans la phrase. N'a-t-il pas appelé Pompée : « vir justissimus » ? Quant au Sénat, il essaie de prouver qu'il n'a pas trempé dans l'affaire. Les arguments qu'il apporte ici n'ont pas grande valeur ; aussi cherche-t-il à les faire passer sous le couvert de l'ironie : « Croyez-moi, le Sénat ne pleure pas Clodius. » Il n'en est pas moins vrai que le Sénat, pour prendre des mesures extraordinaires, avait des raisons qui devaient l'emporter sur son antipathie à l'égard du fougueux démagogue. Mais l'occasion est si belle de réveiller chez les jurés la vieille rancune qu'un certain nombre devaient avoir gardée au profanateur impuni des mystères de la Bonne Déesse, et ce sacrilège était si utile à rappeler !

On comprend néanmoins que la réponse donnée jusqu'ici ne pouvait suffire ; l'orateur ne pouvait se borner à opposer affirmation à affirmation, même en prouvant ses dires. Il restait à expliquer les faits, qu'on ne pouvait nier, à faire disparaître la contradiction apparente dont se trouvaient entachés les différents actes du Sénat. Malheureusement l'explication du premier fait n'est pas admissible ; elle a le défaut d'être trop générale : la déclaration du Sénat constituait une mesure exceptionnelle ; sinon, pareille déclaration aurait dû être faite chaque fois qu'un acte de violence était commis publiquement. En réalité, le Sénat avait voté l'exposé des motifs du projet, parce que les violences avaient pris des proportions telles, que des mesures spéciales s'impo-

saient, aussi bien contre Milon que contre Clodius. L'orateur le sait ; voilà pourquoi il s'empresse de détourner l'attention des jurés et de faire appel à la passion politique, en comparant Clodius aux plus fameux adversaires de l'aristocratie, aux Gracques et à Saturninus. D'ailleurs, rien qu'en rappelant le sénatus-consulte, il a eu l'adresse de renverser l'ordre des faits et de placer en dernier lieu, comme un point accessoire, le meurtre de Clodius, que Pompée et le Sénat avaient visé en première ligne.

Lorsqu'il aborde l'explication du second fait, Cicéron renonce à ces subtilités et ne garde plus avec ses adversaires aucun ménagement. C'est qu'ici il s'attaque directement à eux ; c'est eux qu'il rend responsables de la mesure dont ils veulent attribuer la paternité au Sénat. Cependant, quelque empire qu'il accorde à sa passion, quoiqu'il donne libre cours à son indignation et décerne à Munatius Plancus une de ces épithètes qu'il réserve habituellement à Clodius lui-même, il conserve encore assez de sang-froid pour empoisonner ses traits et pour railler cruellement F. Calenus, dont il ne daigne pas citer le nom, parce qu'il « ne vaut pas l'honneur d'être nommé ». Enfin, et c'est le trait le plus sanglant, « si la victoire, dit-il, est restée aux ennemis de Milon, c'est la plus honteuse des victoires, car elle est due à la corruption : « empta intercessione ».

En résumé, dans cette seconde partie de la Réfutation, l'orateur a raison, au fond : le Sénat avait témoigné à Milon plus d'indulgence et de sympathie que d'hostilité ; mais si les accusateurs tiraient de certains faits des conclusions forcées, Cicéron, à son tour, ne se fait pas faute d'exagérer dans le sens opposé, sauf à déguiser sous de multiples artifices les atteintes portées à la vérité ou à la logique.

TROISIÈME PRÉJUGÉ (§§ 15-22).

Plan.

I. ÉNONCÉ DU PRÉJUGÉ : « At enim... occisus esset. »

Les mots « At enim » forment la transition. Le préjugé est donc introduit sous forme de prolepse.

A. *Le préjugé* : «Cn. Pompeius... judicavit.» Pompée a condamné Milon en droit aussi bien qu'en fait.

B. *Le fait sur lequel il s'appuie* : « Tulit enim... occisus esset. » Ce qui le prouve, c'est qu'il a fait voter la loi établissant un tribunal extraordinaire pour juger le meurtrier de Clodius. Les termes mêmes de la loi sont rapportés.

II. RÉFUTATION :

Première Partie : « Quid ergo... non interitum putavit. » L'ora-

teur répond d'abord en faisant abstraction du caractère exceptionnel des poursuites.

A. *La loi dont on parle n'a pas la portée qu'on lui attribue* : « Quid ergo... dedisset. » Deux arguments établissent cette proposition :

1° Argument disjonctif : Une loi ordonnant des poursuites a pour objet de rechercher ou bien si le fait est réel, ou bien quel en est l'auteur, ou bien si l'accusé a pour lui le droit. Or les deux premières questions sont résolues. Donc la loi de Pompée a pour but de faire rechercher si Milon n'avait pas le droit de tuer Clodius. Donc elle n'a pas la portée qu'on lui attribue : « Quid ergo... posse. »

2° Raisonnement par l'absurde : Supposons que Pompée n'ait pas eu en vue la solution de la question de droit ; dans cette hypothèse, il n'aurait pas laissé au tribunal la faculté d'absoudre ou de condamner; or il la lui a laissée; donc... : « Quod nisi... dedisset. »

B. *La loi de Pompée a pour objet d'indiquer aux jurés le point de vue auquel ils doivent se placer*, à savoir la question de droit : « Mihi vero... putavit. » Cette réponse ne diffère pas essentiellement de la première ; celle-ci était négative, elle est reprise sous une forme positive : quand un accusé est en aveu, si on le croit coupable, on le punit; si on lui accorde des juges, c'est qu'on laisse aux tribunaux le soin de se prononcer sur sa culpabilité.

Deuxième Partie : §§ 16-22. Ici l'orateur explique dans un sens favorable à son client l'établissement d'un tribunal extraordinaire. Il suppose qu'on peut attribuer cette mesure à deux causes : les égards accordés à Clodius, les circonstances du moment; il rejette la première et admet la seconde. La question est posée dans cette phrase : « Jam illud... tempori. » La réponse comprend donc deux points.

Premier Point : *Ce n'est pas pour venger Clodius que Pompée a fait établir un tribunal extraordinaire* : §§ 16-20. Toute la démonstration de cette proposition peut se ramener à un syllogisme : Des personnages illustres, dont la vie était précieuse pour la République, ont été victimes d'attentats odieux. Or on n'a pas cru devoir, par égard pour eux, exercer des poursuites extraordinaires. Donc à plus forte raison Pompée n'a-t-il pas cru devoir le faire pour un homme tel que Clodius. La *majeure* est une induction basée sur des faits, que l'orateur énumère, en faisant suivre la mention de chaque fait, de la *mineure* de son syllogisme; enfin il tire la *conclusion*.

1er fait : Mort de Livius Drusus : « Domi suae... a senatu est. »

A. *Le fait*, avec ses circonstances aggravantes : « Domi suae... occisus est. »

B. *La mineure* : « nihil... a senatu est. »

2e fait : Mort de P. Scipion Emilien : « Quantum... nulla. »

A. *Le fait* : « Quantum... esse mortem? »

B. *La mineure* : « Num igitur... nulla. »

3e fait : Meurtre de Papirius : « Quid ita?... imbuta est. »

A. *Réfutation de deux objections* : « Quid... latrocinarentur. »

A ne considérer que la forme donnée par l'orateur à sa pensée, nous n'avons pas ici une réfutation : c'est plutôt une justification de la mineure de son syllogisme. Mais, au fond, les adversaires de Milon élevaient deux objections contre cette mineure : une objection de fait et une objection de principe. Une objection de fait : il y a dans le meurtre de Clodius une circonstance qui le rend particulièrement odieux et qui justifie des mesures d'exception. Une objection de principe : si l'on excipe de cette circonstance, pour réclamer des mesures extraordinaires, c'est qu'on admet en principe qu'il peut exister une différence spécifique entre tel meurtre et tel meurtre. L'avocat réfute d'abord le principe, puis l'application qu'on en fait. Son argumentation est très serrée; il faut, pour en bien suivre l'enchaînement, l'analyser jusque dans les moindres détails.

1° Première réfutation : « Quid... sit interfectus. »

a) L'objection n'est rappelée que par ces deux mots : « Quid ita? » Pourquoi, dans les occasions précitées, n'a-t-on pas pris de mesures exceptionnelles?

b) Principe opposé à celui de la partie adverse : « Quia non alio... necantur. »

c) Concession : « Intersit... infimorum. »

d) Conséquence du principe soutenu par l'orateur : « mors quidem... legibus. »

e) Démonstration du principe par l'absurde :

α. Première conséquence absurde (l'absurdité de la conséquence est exprimée par le tour ironique de l'expression) du principe opposé : « Nisi forte... necarit. »

β. Seconde conséquence absurde : « aut eo mors atrocior... interfectus. »

2° Seconde réfutation : « Hoc enim... latrocinarentur. »

L'application au meurtre de Clodius du principe repoussé par Cicéron constitue la seconde objection, l'objection de fait. L'orateur vient de l'exprimer en en faisant ressortir l'absurdité par l'ironie de l'expression. Mais il ne se borne pas à cette réfutation sommaire : il y répond explicitement, en se plaçant, naturellement, à son point de vue, en supposant prouvé que Clodius a tendu des embûches à Milon, et en opposant le sarcasme au pathos de ses adversaires : « Autant dire, s'écrie-t-il, que le fameux Appius Caecus a construit la voie Appienne

pour que ses descendants pussent y exercer impunément le brigandage. »

B. *Le fait de la mort de M. Papirius* : « Itaque... imbuta est. » Il est facile de voir que ce fait est rappelé ici, moins pour étayer la majeure de l'argument, que pour répondre à l'objection qui précède, pour appliquer à un cas particulier la réponse exprimée dans cette phrase : « proinde quasi... etc. » Aussi l'orateur conserve-t-il d'abord le ton ironique.

1° Ironiquement, Cicéron affirme que l'assassinat de Papirius échappait aux poursuites, par le fait même qu'il avait été commis par Clodius sur la voie Appienne : « Itaque... occiderat. »

2° Avec indignation, il met les déclamations actuelles de ses adversaires en opposition avec leur silence d'autrefois : « Nunc... imbuta est. »

4e fait : Tentative d'assassinat sur la personne de Pompée : « Sed quid... nihilo minus. » Après quelques mots de transition : « Sed... commemoro ? »

A. *L'orateur rappelle le fait* : « Comprehensus est... manibus. »

B. *Il énonce la mineure* : « Caruit... decreta est ? »

C. *Il fait ressortir les circonstances du fait* : « Atqui... concidissent. »

D. *Il réfute une objection* : « Nisi vero... minus. » Ce n'est pas parce que la tentative n'a pas réussi qu'elle devait échapper à toute répression.

5e fait : Tentatives d'assassinat sur la personne de Cicéron : « Quoties... tulisset ? »

A. *Le fait* : « Quoties... effugi. »

B. *Mineure* : « Ex quibus... tulisset ? »

Conclusion du Premier Point :

A. *Récapitulation ironique des faits* qui constituent la majeure : « Sed stulti... audeamus. »

B. *Énoncé ironique de la conclusion* sous forme de contraste : « tolerabilia... desiderant. »

Deuxième Point : C'est aux circonstances du moment qu'il faut attribuer les mesures d'exception prises par Pompée : §§ 21-22.

A. *Synthèse de tout le développement* : « Non fuit... multa vidit. »

1° L'orateur exprime sans ironie, cette fois, et très énergiquement, la conclusion du premier point : « Non fuit... ferendam. »

2° Il indique d'une manière générale et vague le véritable motif qui a fait agir Pompée : « Sed homo... multa vidit. »

B. *Première circonstance* qui a influé sur la conduite de Pompée, et comment elle a influé : « fuisse... gratiae. » Sa réconciliation récente avec Clodius l'obligeait à se montrer sévère.

C. *Deuxième circonstance* : « Multa etiam... documenta maxima. »

Après avoir répété l'indication vague donnée plus haut : « multa etiam alia vidit », l'orateur indique la seconde circonstance : « Sed illud maxime... judicaturos. » Le caractère et la situation des membres du tribunal l'autorisaient à être sévère.

1° Les jurés : « Itaque... studiosos mei. »

a) Ils constituent l'élite des premiers ordres de citoyens : « Itaque... lumina. »

b) Ils ont été choisis avec impartialité : « neque vero... studiosos mei. »

Ici l'orateur dément le bruit d'après lequel Pompée aurait écarté ses amis de la liste des jurés. Il y oppose deux raisons : l'équité même de Pompée, et l'impossibilité d'exclure d'une liste où ne figurent que des honnêtes gens, les amis d'un homme qui a les sympathies de tous les honnêtes gens.

2° Le président : § 22.

a) Sous forme d'éloge, énumération des qualités d'un bon président : « Quod vero... fidem. »

b) L'orateur insiste sur une de ces qualités, la fermeté : elle est nécessaire dans le procès actuel : « Tulit... temeritati ; » — Domitius la possède, son passé le prouve : « ex consularibus... maxima. »

Appréciation.

La tâche de l'avocat était plus ardue dans cette troisième partie de la Réfutation que dans les deux premières. Cette fois, il avait contre lui l'évidence des faits. Il fallait tout le cynisme d'un avocat romain uni à la finesse d'un Cicéron pour réussir, ne fût-ce qu'à sauver les apparences. Incontestablement Pompée avait pris une attitude hostile à Milon. Il y a, pour le prouver, bien d'autres faits que la constitution d'un tribunal extraordinaire (1); Cicéron se réserve d'en parler plus loin (§ 64 et suiv.). Du libellé même de la loi de Pompée les adversaires tiraient une conclusion exagérée, lorsqu'ils prétendaient y voir une condamnation complète et définitive de la conduite de Milon ; il n'en est pas moins vrai que cette mesure, ajoutée à tous les autres actes de Pompée, trahissaient des dispositions malveillantes et le désir de voir Milon condamné. Cicéron eût donc dû, pour être franc, dire aux jurés : « Pompée est hostile à Milon, soit, je le reconnais ; mais votre devoir est de n'envisager que le droit et la justice et d'écarter toute considération personnelle et toute préoccupation politique. » C'est le langage que tenait Berryer, lorsqu'il défendit le prince Louis-

(1) V. Commentaire d'Asconius, 16-17, dans l'édition de A. Wagener, p. 22-23.

Napoléon, contre le gouvernement de Louis-Philippe, devant la Chambre des Pairs constituée en Haute Cour de justice. Mais pour que ce moyen réussît à l'avocat romain, il eût fallu d'abord avoir la certitude que les juges étaient disposés à juger en toute indépendance en second lieu, il eût fallu que la cause de Milon ne fût pas aussi évidemment mauvaise. Or ces deux conditions ne se réalisaient nullement. L'orateur devait donc une fois de plus recourir à la ruse et essayer de donner le change.

Il lui est assez facile de montrer que la loi de Pompée, ordonnant des poursuites à propos du meurtre de Clodius, n'est pas l'équivalent d'une sentence de condamnation. Si l'on fait abstraction de ces deux circonstances : que les poursuites sont l'objet d'une loi spéciale, et qu'elles s'exercent dans des conditions exceptionnelles, il n'y a aucune induction à tirer contre Milon du fait de ces poursuites. Cicéron commence par dissimuler la première circonstance. « Ces poursuites, dit-il, comme toutes les poursuites judiciaires, ont pour objet de rechercher ou le fait, ou l'auteur du fait, ou le droit. » C'est argumenter *à côté de la question* ; c'est d'ailleurs là un des tours de passe-passe auxquels l'orateur recourt le plus volontiers, lorsqu'il lui est impossible de répondre à une objection. Nous en retrouvons un spécimen des mieux réussis, dans le passage où il prétend expliquer pourquoi Milon a affranchi ses esclaves (§ 57). Ici il affiche d'autant plus d'assurance, il poursuit d'autant plus vivement l'adversaire de ses questions et de ses réponses courtes et rapides, qu'il a plus de raisons de se donner les dehors de la conviction la plus sincère (1). Il est à remarquer qu'en rappelant avec insistance les prétendus aveux de Milon : « etiam in confessione facti — quum videret nos fateri — non poenam confessioni dedit », l'orateur corrobore la réfutation du premier préjugé en s'appuyant sur les actes de Pompée lui-même.

Le fait des poursuites expliqué, restent les conditions extraordinaires de la procédure à interpréter. « Ce n'est pas, remarque Cicéron, une satisfaction accordée à Clodius. » Soit. Mais la question est de savoir si ces mesures insolites (c'est le sens que nous attribuons à ces mots : « quod sua sponte fecit » ; les mesures d'exception sont dues à l'initiative de Pompée, tandis que le simple fait des poursuites n'est que l'application des lois *de vi*, *de caede*), la question, disons-nous, est de savoir si ces mesures insolites sont dirigées contre Milon, et non pas si elles ont été prises par égard pour Clodius : ces deux aspects sont absolument distincts ; le premier n'implique pas l'autre. Ici encore, poser le problème comme il devait l'être était impossible;

(1) V. Laurand, o. c., p. 129, p. 241 et suiv.

ici encore, il fallait en dissimuler les termes et parler à côté de la question.

Mais une fois ce terrain choisi, Cicéron a beau jeu. Aussi comme il déploie toutes ses ressources! Le contraste établi entre Clodius d'une part, Drusus, Scipion, Pompée, Cicéron lui-même d'autre part, est écrasant pour le premier. Les faits sont adroitement choisis : Drusus était l'oncle de l'un des jurés les plus en vue, M. Caton; le second Africain était un héros national et son souvenir était resté cher aux partisans du Sénat. Rappeler la mort de Papirius, c'est un véritable coup de maître : c'est tout à la fois réveiller l'animosité de Pompée contre un insolent qui l'a outrageusement bravé, contre l'assassin d'un de ses amis intimes, c'est ridiculiser et même rendre odieuse la pitié qu'on aurait voulu exciter en faveur d'un misérable qui faisait si bon marché de la vie des autres. Quant à la tentative de meurtre commise sur la personne de Pompée, n'est-ce pas une grande habileté, que de mettre ainsi le consul lui-même en cause? Sans doute Cicéron transforme en un fait avéré ce qu'Asconius rapporte comme un on-dit; mais la conduite qu'avait tenue Pompée lui-même dans cette circonstance l'y autorise : celui-ci avait feint de croire à ce qu'on racontait; Cicéron n'est sans doute pas fâché de rappeler au consul que Milon n'est pas le premier qu'il a cherché à compromettre en affectant à son égard de la méfiance et des craintes exagérées; enfin la façon dont Cicéron exalte le rôle politique de Pompée ne pouvait déplaire à celui-ci, ni aux flatteurs qu'il comptait parmi les jurés. En terminant, l'orateur rappelle avec une feinte modestie qui n'est qu'un raffinement de vanité, qu'il a failli lui-même, à plusieurs reprises, payer de sa vie son dévouement à la patrie, dont la fortune semble se confondre avec la sienne.

Si l'on examine maintenant la manière dont l'argumentation est développée, dont les faits sont présentés, on constatera avec quel soin toutes les circonstances sont exploitées, avec quel talent l'orateur manie tour à tour l'ironie et l'indignation. Pour ne citer qu'un exemple, relisons le passage dans lequel il rappelle le meurtre de Papirius. Les amis de Clodius prétendaient que le crime commis sur la voie Appienne revêtait un caractère particulièrement odieux, parce qu'il avait été perpétré en cet endroit. « Comme si Appius, riposte Cicéron, avait construit la voie Appienne, non pour l'usage du peuple, mais pour que ses descendants pussent y exercer impunément le brigandage! C'est pour cela sans doute que le jour où, sur cette même voie Appienne, Clodius tua un chevalier romain des plus distingués, je parle de M. Papirius, ce forfait dut rester impuni; car c'était un homme appartenant à la noblesse, qui avait tué un simple chevalier

romain, sur une chaussée qui était sa propriété! » Quelle amertume dans cette ironie, spécialement dans le dernier membre de phrase, où tous les mots sont groupés de façon à former une antithèse suggestive: « homo *nobilis* in *suis* monumentis *equitem* romanum ». Puis l'orateur passe brusquement de l'ironie à la colère, explosion naturelle d'un sentiment trop longtemps contenu : « Comédiens! vous parlez aujourd'hui avec des larmes dans la voix de cette fameuse voie Appienne; vous n'en parliez pas lorsque, au lieu d'un brigand, on y tua un honnête homme! »

Des prémisses posées avec tant de force et d'habileté autorisent l'orateur à conclure sur un ton d'ironie triomphante : « Mais qu'est-ce qu'un Drusus, un Africain, un Pompée et nous-même en comparaison d'un Clodius? » Le contraste parle assez haut. Ce n'est pas tout; Cicéron, en veine de sarcasmes, achève sa victoire en faisant un tableau plaisant de la désolation dans laquelle la mort de Clodius a plongé la République; ici encore tous les mots sont pesés : ce sont d'abord trois petites phrases parallèles et d'une étendue graduée: « luget senatus... desiderant »; puis ce sont les termes les plus énergiques pour peindre le deuil universel : « squalent, adflictantur »; enfin c'est une accumulation d'épithètes élogieuses et d'exclamations on ne peut plus opposées à celles que méritait Clodius, un panégyrique enthousiaste, qui positivement a dû arracher un sourire à Pompée lui-même.

Mais le consul aura son tour. Cicéron lui prépare un petit plat de sa façon qui lui arrachera non plus un sourire, mais une grimace. Le moment est venu d'aborder le point le plus scabreux de toute cette discussion : il sera moins facile de dire pourquoi Pompée a recouru à des mesures exceptionnelles, que de prouver que la personnalité de Clodius n'y est pour rien. Impossible toujours de dire la vérité; tant il est vrai qu'à bâtir sur un mensonge, on se condamne à accumuler jusqu'au faîte sophisme sur sophisme. Les vrais motifs de la conduite de Pompée sont connus; Cicéron les connaît sans doute mieux que plusieurs de ses auditeurs; mais il ne pourrait les exprimer publiquement, sans admettre par le fait même le préjugé qu'il combat. D'autre part, il doit, sous peine de s'avouer vaincu, donner une explication plausible de la conduite de Pompée. Enfin il est permis de croire qu'il a l'ambition de faire entendre au consul qu'il n'est pas dupe de ses propres mensonges. Il allègue donc deux circonstances qui d'après lui ont inspiré les mesures de Pompée.

Mais, on remarquera qu'avant de les indiquer, il fait allusion à beaucoup d'autres circonstances, que Pompée aurait envisagées : « multa vidit »; et plus loin : « multa etiam alia vidit ». J'imagine

qu'en prononçant ces paroles — si toutefois elles ont été prononcées — l'orateur se tournait vers Pompée et jouissait de sa petite vengeance : « N'allez pas croire, Pompée, devait-il se dire, que je n'ai pas vu clair dans toutes vos manigances ; ce que je dis ici, c'est pour la galerie ! » Et, pour la galerie, après avoir attribué à Pompée un esprit prophétique « divina quadam mente praeditus », ce qui est encore bien d'un maître ironiste, il cite une première circonstance : Pompée s'est rappelé... qu'il venait de se réconcilier avec Clodius. On peut se demander s'il y avait parmi les jurés des hommes assez naïfs pour admettre cette misérable explication. Il est vrai que moins convaincante était la raison alléguée par l'orateur, plus sanglante était l'ironie des mots : « multa vidit ». De plus, il fallait bien dire quelque chose. Cependant ceci est vraiment fort peu de chose ; car qui ne voit qu'il y avait de la marge entre des témoignages de joie et les actes de sévérité posés à l'égard de l'assassin de Clodius ? Cicéron le sent bien et peut-être ces mots : « multa vidit, multa etiam alia vidit », au lieu de renfermer une allusion piquante aux arrière-pensées de Pompée, trahissent-ils tout simplement l'embarras d'un homme, qui ne se dissimule pas le vide de son explication : il cherche à se racheter par des affirmations vagues et générales, qui ne le compromettent point et qui voilent légèrement la faiblesse de ses raisonnements ; alors, toute sa vengeance à l'égard de Pompée aurait consisté dans ce rapprochement d'une amère ironie : « (Clodium) sibi inimicum, familiarem Milonem ».

La seconde circonstance est celle-ci : le tribunal est composé de citoyens que leur situation et leur caractère disposent à juger en toute indépendance : explication qui n'a pas plus de valeur que la précédente. Ce n'est même pas une explication : cette circonstance pouvait faire croire à Pompée que sa sévérité ne nuirait pas à Milon, supposé qu'il redoutât cette éventualité ; mais elle ne rend pas raison de cette sévérité ; elle pouvait tout au plus rassurer Pompée sur les conséquences de sa conduite, supposé, encore une fois, qu'il n'eût pas d'intention hostile à Milon. Il est vrai que Cicéron avait plus d'un motif pour introduire ici ce développement : il importait de conserver ou de conquérir autant que possible les sympathies des jurés ; vraisemblablement le président attendait le compliment de rigueur ; enfin Cicéron suscitait par là une occasion de démentir le bruit d'après lequel Pompée avait systématiquement exclu de la liste des jurés le nom de plusieurs amis de l'orateur. De là cet éloge de la sagesse et du caractère des jurés, de la fermeté du président ; de là cette distinction entre les « amici » et les « familiares » et cette conclusion un peu forcée qui fait de tous les jurés des amis de l'avocat ; de là enfin ces exhortations à la fermeté envers la canaille, à l'indépendance envers Pompée, discrètement glissées sous les éloges.

RÉCAPITULATION (§ 23).

Il est naturel, et ce n'est pas un usage propre à l'éloquence classique, qu'après une longue discussion, l'orateur rassemble en faisceau les points essentiels de l'argumentation et mette nettement en lumière le résultat obtenu. C'est ce que Cicéron fait dans ce paragraphe.

I. *Résumé de la Réfutation* (*Collectio*) : « Si neque omnis... disceptet. » Les trois préjugés sont brièvement rappelés ; l'orateur insiste à bon droit sur un point particulier, se rapportant au troisième : le choix des jurés et du président.

II. *Indication du résultat acquis* (*Conclusio*) : « Quamobrem, ut aliquando ad causam crimenque veniamus, reliquum est... fecerit. » On se rappelle que l'orateur, en commençant la Réfutation, a indiqué le résultat à obtenir : « ut, omni errore sublato, rem plane quae veniat in judicium, videre possitis. » Le but est atteint ; il est clair, à présent, affirme Cicéron, qu'il ne s'agit plus que de savoir lequel des deux a tendu des embûches à l'autre. Cette conclusion est forcée. De ce que Milon peut être défendu, il ne s'ensuit pas que la question à résoudre est de savoir qui est l'agresseur : raisonner ainsi, c'est écarter *a priori* l'hypothèse d'une rencontre fortuite (1). Cicéron feint de ne pas même éprouver la moindre hésitation. C'est pourtant là le défaut capital de son premier système de défense. Mais, nous l'avons dit en analysant la Proposition, l'accusation avait, la première, porté le débat sur ce terrain ; la défense l'y a suivie.

III. *Transition à la Narration* (*Transitio*) : « Quod quo... attendite. »

(1) V. Asconius, 30, dans l'éd. de A. Wagener, p. 39.

LIVRES NOUVEAUX

A. BAYET, L'idée de Bien. Essai sur le principe et l'art moral rationnel. Paris, Alcan, 1908, 3 fr. 75.

V. CHAPOT, La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe. Paris, Fontemoing, 1908.

CH. COLLARD, A la recherche de l'éducation protectrice en Prusse. Louvain, Ch. Peeters, 1908, 152 pp.

J. DE LA MARSINIÈRE, Saint-Cybard. Etude d'hagiographie. VIIe-XIIe siècle. Paris, Picard, 1908.

A. DE MARCHI, Apologisti cristiani scelti e commentati. Con introduzione, appendice ed illustrazioni. Milan, Fr. Vallardi, 1907, LI-336 pp.

A. V. DOMASZEWSKI, Die Anlage der Limeskastelle. Mit 5 Tafeln Heidelberg, Winter, 1908, 1 fr.

J. GEFFCKEN, Sokrates und das alte Christentum. Vortrag Heidelberg, Winter, 1908, 1 fr.

A. GRICOURT et M. KUHN, England past and present. A reader for the higher forms. First part : Geography and history. 2 fr. 50. Second part : Literature. 2 fr. Paris, F. Nathan, 18, rue de Condé, Paris, 1908.

G. N. HATZIDAKIS, La question de la langue écrite néo-grecque. Athènes, Sakellarios, 1907, 200 pp.

H. HOEFFDING, Philosophes contemporains. Paris, Alcan, 1908, 3 fr. 75.

KARL KRAUSE's Deutsche Grammatik für Ausländer jeder Nationalität mit besonderer Rücksicht auf ausländische Institute in Deutschland und deutsche Institute im Auslande neu bearbeitet von Dr KARL NERGER 6te Aufl. Breslau, J. U. Kern, 1908, 3 m. 60.

M. LEVAILLANT, M. Tullii Ciceronis in L. Catilinam orationes quattuor. Texte latin publié avec une introduction historique, grammaticale et littéraire, des analyses et des notes. Paris, Hachette, 1907, 1 fr. 50.

W. M. LINDSAY, Contractions in early latin minuscule mss. St Andrews Univ, Publications, V. Oxford, Parker, 1908, 54 pp.

F. LOES, Les établissements romains dans les environs d'Arlon. Arlon, Brück. 1908, 50 pp. gr. in-8°.

MGR A. LOPEZ PELAEZ, Les Ravages du Livre. Traduit de l'Espagnol. Avignon, Aubanel, 1908.

F. MAGNETTE, Les émigrés français aux Pays-Bas. 1789-1794. Bruxelles, Lamertin, 1907. 144 pp.

A. MALET, Histoire contemporaine, 1789-1900. Paris, Hachette, 1908, 4 fr.

G. RAMAIN, Cicéron. Choix de lettres. Texte latin, publié avec une introduction, des notices, un commentaire explicatif et des notes critiques. Paris, Hachette, 1908, 2 fr.

G. SALVIOLI, Le capitalisme dans le monde antique. Traduit sur le ms. italien par A. Bonnet. Paris, V. Giard et Brière, 1906, IV-321 pp.

E. SICKER, Novae quaestiones Plautinae. Philologus, Supplbd. XI.

TH. SIMAR. Notice sur les livres de Juste-Lipse conservés dans la bibliothèque royale de Leyde. Paris, Champion, 1907, 27 pp. extraites de la Revue des Bibliothèques. Oct.-Déc. 1907.

E. STAMPINI. La metrica di Orazio comparata con la greca e illustrata su liriche scelte del poeta. Con una appendice di Carmi di Catullo. Nuova trattazione. Turin, Loescher, 1908, 104 pp.

EUG. ULRIX, De Germaansche Elementen in de Romaansche talen. Proeve van een Germaansch-Romaansch Woordenboek. Gent, Siffer, 1907, 208 pp (Kon. Vlaamsche Academie). 7 fr. 50.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Albert Counson. Le génie de Taine, ses admirateurs et ses détracteurs . . 97

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

69. *K. Riezler*, Ueber Finanzen im alten Griechenland (H. Francotte) . . 115
70. *Ch. Gilliard*. Quelques réformes de Solon (Le même) 117
71. *P. Wendland*, Judentum und Christentum (A. Thomissen) . . . 119
72-73. *L. Delaruelle*, Guillaume Budé (Alph. Roersch) 126
74. *Robert Forrer*, Reallexikon der praehistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer (J. P. Waltzing) 133
75. *Abbé Clément Jugé*, Nicolas Denisot du Mans (1515-1559). Essai sur sa vie et ses œuvres. (A. Roersch) 136

Langues et littératures romanes.

76. *Chr. Maréchal*, Lamennais et Lamartine (G. Doutrepont) . . . 136
77. *Le même*, Le véritable *Voyage en Orient* de Lamartine (Le même) . . 136
78. *M. Souriau*, Les idées morales de V. Hugo (A. Counson) . . . 137

Langues et littératures germaniques.

79. *C. Wright*. Historical german grammar (C. Lecoutere) 139
80. *L. Sütterlin*, Die deutsche Sprache der Gegenwart (Le même) . . . 139
81. *A. De Ridder*, Stijn Streuvels (Le même) 140
82. *F. Buitenrust-Hettema*, Taal- en dichterstudies (Le même) . . . 141
83. *G. Kalff*, Nederlandsche letterkunde (Le même) 142

Histoire et géographie.

84. *E. Marx*, Der niederländische Aufstand (A. De Meester) 142
85. *N. Valois*, Pragmatique sanction de Bourges (G. Mollat) 146

Notices et annonces bibliographiques.

86-111. Publications de R. Helm, A. Gudeman, L. Mitteis, G. Goyau, E. Schwartz, H. Van de Weerd, Chr. Baur, A. Dufourcq, Stamm-Heyne, C. Vierhout et Ch. Altena, G. Gezelle, F. Meyer, K. Helm, K. Kochendœrffer, C. C. van de Graft, C. Burghard, P. Henkens, P. Goessler, L. Van der Essen, L. Gougard, B. Allo, Meyer, C. Flammarion 148

CHRONIQUE.

112. Programme des concours de l'Académie flamande (1910-1911). . . 157

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

V. Gérard, Les premières pages du *Pro Milone* 159

N Ao 27

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 5. 15 MAI 1908.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE

REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bayot, A, chargé de cours à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Closon, J., chargé de cours à l'Université de Liège.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
Counson, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Janssens, E., chargé de cours à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mayence, F., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.
SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard** *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 5. 15 MAI 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

LES MOTS EMPRUNTÉS.

I. — LA DETTE DE L'ALLEMAND.

Un jour, dans un express prussien, une voyageuse française s'amusait de reconnaître tant de mots de sa langue maternelle dans un écriteau allemand apposé aux parois du coupé. « Il faut savoir, lui dit son mari en se rengorgeant, que l'allemand est une langue excessivement pauvre, excessivement pauvre ». Philologie de revancheur, direz-vous, et aussi informée que celle de Lamartine (1); mais, comme toutes les sottises, elle est le reflet de faits véritables. L'allemand, de même que les autres langues modernes, a enrichi son vocabulaire d'une foule de mots qu'il empruntait, avec les objets importés et les institutions adoptées, aux Grecs et aux Romains, aux Français et aux autres peuples étrangers. C'est donc une idée très plausible et féconde qu'a eue M. Fr. Seiler, de suivre « le développement de la civilisation allemande dans le miroir du mot d'emprunt ». Son livre, *Die Entwicklung der deutschen Kultur im Spiegel des deutschen Lehnworts* (Halle a. S., Waisenhaus, t. I² (1905), II² (1907), 118 et 263 pp., 2 m. 20 et 2 m. 50) est savant comme un dictionnaire, suggestif et amusant comme une étude de mœurs.

* * *

Tout d'abord, pour l'Allemand d'aujourd'hui qui parle de *Lehnwort* ou de *Fremdwort*, une question se pose qui n'est pas de pure spéculation psychologique ou historique. Ne faut-il pas épurer la langue, et un bon patriote ne doit-il pas bannir, autant que possible, les termes exotiques? On sait qu'un mouvement puriste, nationaliste, agite

(1) Vivent les nobles fils de la grave Allemagne
. . . . . .
Leur langue a les grands plis du manteau d'une reine;
La pensée y descend dans un vague profond.

aujourd'hui bien des langues, depuis le flamand jusqu'à la langue romaïque et au roumain. L'allemand est en proie aux épurateurs. Ceux-ci se sont groupés en une vaste association ; et chacun travaille de son mieux à l'école, dans les administrations, dans les revues, à « germaniser » le vocabulaire. Tel magistrat dit dans l'exercice même de ses fonctions : « *Herr Amtsgenosse*, pour ne pas dire *College*... ». On fabrique des composés à perte de vue, des mots longs d'une toise, pour remplacer les mots exotiques. M. Seiler, avec beaucoup de bon sens, dit ce qu'il y a de factice dans ces efforts ; il préfère résolument le mot *tram* à *Dampfstrassenbahn* et autres termes de la même élégance. — La réaction est, en somme, aussi extrême, aussi excessive, que le pédantisme des gens qui émaillent leur propos de mots étrangers souvent mal compris et mal employés. Dans *Die verlorene Handschrift* de Gustav Freitrag, une femme savante de sous-préfecture, en conversation avec deux philologues, emploie côte à côte le terme exotique et le terme indigène, mais choisit le premier avec tant d'ignorance que le mot allemand dit le contraire du mot latin ou français. Le comique était alors dans la gallomanie ; on pourrait le trouver aujourd'hui dans le purisme.

Le souverain a parfois favorisé le mouvement nationaliste en matière de langage ; et de même que Guillaume II germanise, paraît-il, le *menu* (Speisenfolge), la *sauce* (Tunke), etc., on annonce que Victor Emmanuel III se soucie de baptiser en italien le même *menu* et d'autres. Ces monarques ne sont pas à cet égard sans antécédents :

« Suetone raconte que Tibere portoit tel respect à sa langue que voulant user en plein Senat du mot de *monopole*, qui estoit emprunté du grec, ce fut avecque une certaine preface, demandant congé de ce faire ; et luy-mesme une autrefois fit effacer d'un Decret du Senat le mot d'*embleme*, comme estant mandié d'une autre Langue que de la Latine, enjoignant tres-estroitement que si l'on ne pouvoit trouver diction propre qui peust representer celle-là en Latin, pour le moins que l'on en usast par un contour de langage » (1).

Les décrets et les ukases ne sont pas toujours ratifiés par le souverain maître du langage, l'usage ; et Malherbe déclarait à Henri IV que, tout absolu qu'il fût, il ne saurait changer le genre des mots. En tous cas, si les rois voulaient appliquer logiquement aux langues le protectionnisme, ils auraient à remonter le courant de bien des siècles.

* * *

(1) Estienne Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, ch. I.

Une fois résolue — ou écartée — la question d'actualité, l'étude des mots véritablement incorporés dans une langue reprend l'histoire des diverses acquisitions nationales. Autant la philologie a dû enregistrer de faillites quand elle a voulu reconstituer la préhistoire indo-germanique à l'aide des spéculations linguistiques, autant elle est généreuse et animée quand elle compare les vocabulaires observables des peuples modernes. Gaston Boissier a rappelé qu'à l'apparition du dictionnaire de Littré, le public lisait avec avidité les divers articles, trouvant dans la série des exemples et des sens l'histoire même de la chose dénommée. Plus récemment M. A. Meillet a justement exposé le caractère *social* du phénomène sémantique (1) : ce qui est vrai de l'évolution des significations apparaît plus immédiatement évident quand un mot passe d'une langue dans une autre. — Aussi bien, une abondante « littérature » de l'emprunt est venue éclairer une foule de sujets, depuis l'Orient sémitique ou grec jusqu'à l'Occident germain ou latin : « Les livres d'Otto Keller, de Muss Arnolt et de H. Lewy, en nous donnant la liste des mots empruntés par les Grecs aux vocabulaires sémitiques, nous font soupçonner les emprunts de la civilisation grecque aux civilisations orientales » (2). Et plus près de nous, et plus sûrement, les vocabulaires sont scrutés au point de vue des rapports entre Germains et Latins. M. Eugène Ulrix vient de publier *De Germaansche Elementen in de romaansche talen, proeve van een germaansch-romaansch woordenboek* (Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde, Gand, Siffer 1907, 208 p.). Il a recueilli tout ce qui a été publié — ou à peu près — sur cette vaste matière, et sans chercher à faire des chapitres d'histoire de la langue et de la civilisation, il a mis ses nombreux documents en un dictionnaire comme celui de Körting. Nous en reparlerons.

M. Seiler, lui, a entrepris la *Kulturgeschichte*. Comme une histoire doit avoir des points de repère, des dates, il les cherche naturellement dans les grands phénomènes qui marquent les étapes de la langue allemande. La *Lautverschiebung*, qui s'accomplit du ve au viie siècle, permet de situer avant, pendant ou après cette période les mots empruntés, suivant la forme de leurs consonnes dentales, labiales et palatales. Comme *t* passe à *z*, qu'ensuite *p* devient *pf*, qu'enfin *k* donne *ch*, on peut dire que le latin *porta* (> all. *Pforte*) est

(1) *Comment les mots changent de sens*, dans l'*Année sociologique* de Durkheim-9e année, 1904-1905, Alcan 1906, pp. 1-38 (voir notamment les exemples, *boycot*, *ter*, etc.).

(2) V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 4-5; — O. Keller, *Lateinische Volksetymologie; Lat. Etym.*; Muss-Arnolt, *Semitic Words in Greek and Latin*; H. Lewy, *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen*.

entré dans les parlers germaniques après l'évolution de *t*, avant celle de *p*, qu'il a subie. C'est après celle-ci qu'entre *picem*, mais c'est avant l'évolution de *c*, puisque *Peck* a *ch*. *Pforte* nous reporte donc au vᵉ siècle, et *Peck* au viᵉ (I, 6). — *Wein* (vinus), *Weiler* (villare), où le *v* latin est rendu par *w*, ont été importés plus tôt que *Vers*, *Vikar*, où il est rendu par le *v* allemand (= *f*). — L'assibilation du *c* latin, à laquelle Ch. Joret consacra jadis un énorme livre, et de laquelle on a donné des explications si contradictoires, est placée par M. Seiler au viᵉ siècle (I, 7). L'anglo-saxon complète à l'occasion les moyens de dater les termes qui se retrouvent dans tout le domaine germanique.

Le premier volume de l'ouvrage est consacré aux importations qui ont précédé chez les Germains la *Lautverschiebung*, le christianisme et la littérature.

* * *

Les Germains se trouvèrent d'abord en contact avec les Celtes — qu'ils refoulèrent finalement, — et ils ont gardé de ces siècles lointains plusieurs emprunts, et plusieurs mots. Les noms de peuples et de pays sont de ceux qui se conservent et se transmettent le plus facilement d'une langue à l'autre : les mots celtiques *Boii (Boihaemum)* et *Volcae* (> Walah) survivent dans les noms allemands — et ensuite français — de la *Bohème*, des *Welches*, des *Wallons*. — C'est aux Celtes encore que les Germains auraient emprunté les dénominations du fer *(Eisen)*, du plomb *(Blei)*, de la fourche *(Gabel)*, du *pot*. — Dans l'ordre politique, il est assez curieux que les mots, aujourd'hui si « allemands », *Amt* et *Reich*, remontent à des radicaux celtiques. Le dernier représente le radical *rig* qui est conservé dans des noms comme Vercingeto*rix* et, sans doute, Ambio*rix*.

Mais la culture celtique devait être résorbée dans l'empire romain, qui allait donner, suivant la célèbre formule de Rutilius, *patriam diversis gentibus unam*.

* * *

Qu'avez-vous appris aux Germains ?

demandait le Paysan du Danube. Les sénateurs, n'étant pas philologues, ne trouvèrent rien à répondre. Il y avait pourtant ample matière, et M. Seiler le fait bien voir.

Le premier emprunt historique est le nom de *Cæsar*, qui est devenu *Kaiser*. L'imagination des Barbares est surtout frappée par le chef des envahisseurs, qu'il soit Alexandre ou Scipion ou Bonaparte ou Boula-Matari ; et le nom propre latin est devenu nom générique dans plusieurs langues — comme celui de *Karl* le deviendra du côté

de la Lithuanie (1). — Du nom même de *Roma* les Germains tirèrent le dérivé qui est devenu *Roemer*.

Dans l'enceinte du *limes*, la région du Neckar et du Main inférieur se trouvait romanisée, et elle a gardé plus d'éléments romains que le reste du pays ; après la ruine de l'Empire, la monarchie franque et l'Église catholique — particulièrement les ordres monastiques — favorisèrent les relations entre Barbares et Romans, et l'introduction de termes latins.

Les rencontres sur le champ de bataille ont fait connaître le *pilum* que lançaient les soldats romains, et le *draco* qui flottait sur les cohortes ; aussi les Germains gardent-ils ces mots *(Pfeil* et *Drache)*, comme ils donneront d'abord aux Gallo-Romans envahis des termes de guerre (*guerre*, *gonfanon*, *heaume*, *haubert*, etc.).

Les Romains étant aussi bons maîtres en matière de fortification qu'en guerre offensive, les noms de *vallum*, *pàlus*, *castellum*, *strata* sont restés sous la forme de *Wall*, *Pfahl*, *Kastel*, *Strasse*. Le nom même du combat, *Kampf*, paraît bien être le *campus* latin.

L'administration impériale laisse sa trace dans *Zoll* (tolonea) et *Zoellner*, *Speicher* (spicarium), *Weiler* (resté dans beaucoup de noms de lieux, comme aussi *Weiher* = vivarium) : l'organisation de la justice a répandu les mots de *Kerker* (carcer), *Kette* (catena), *Pfand* (probablement = pannus), *sicher* (securus), *kosen* (causari), *Pacht* (pactum).

L'emploi officiel des dates substitua à l'ancienne habitude germanique de compter par nuits (2), les noms latins des jours de la semaine ; seulement les Barbares les traduisirent, ou, si l'on veut, les transposèrent en leur mythologie. *Solis dies* (que devait supplanter *dies dominica* des Chrétiens) a été rendu par *sunnundag*, *Sonntag; Martis dies* devint le jour du dieu *Thingsus : Dienstag*, et ainsi de suite. — Ce n'est que plus tard — à l'époque mérovingienne — que furent adoptés les noms des mois ; *Jänner*, *März*, *Mai*, *August* passèrent les premiers, les autres mois, particulièrement ceux d'automne, continuant un certain temps à être désignés par les noms germaniques, d'après leur production : *Windumemonat* désignait le mois des vendanges — et fut plus résistant que le *vendémiaire* de Fabre d'Eglantine. En wallon encore, l'automne (*weyintin* = temps des regains) est la seule saison qui n'ait pas subi le baptême ordinaire *(prétin*, *osté*, *ivier)*. — *Heumond* (le mois du foin, juin) apparaît parfois encore dans l'allemand poétique.

(1) G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*.

(2) Il en reste des traces dans l'anglais *fortnight* et surtout dans l'allemand *Fastnacht*, *Weihnachten*.

Le vin, son commerce et sa culture, le bâtiment, ont fourni aussi leur contingent d'emprunts latins au vocabulaire germanique : *Keller* (cellarium), *Kelch* (calicem), *Pfeiler* (pilarius), etc.

L'Allemagne rustique elle-même porte des fruits qu'en sa langue elle n'avait pas nommés. Ces jours-ci sans doute, M. Ferrero, en voyant fleurir les cerisiers, a songé avec sa gratitude d'historien à Lucullus qui rapporta ces arbres d'Asie-Mineure : le même nom de ce fruit a passé en allemand (Kirsche, comme cerise = * *ceresia*, adj. dérivé d'une forme vulgaire de *cerasum*) ; et celui qui demande au café un verre de *Kirsch*, emploie un terme qui lui vient de Cérasonte par l'intermédiaire des légionnaires romains et des distillateurs allemands. La prune *(Pflaume)* est venue d'Italie ; et *Cydonea* (ville de Crète) a laissé son nom au μῆλον κυδώνιον, fruit asiatique qui est notre *coing*, l'allemand *Quitte*. Le *(malum) Persicum* est devenu *Pfirsich*, en français *pêche* : comme quoi un fruit, tout comme un homme, « peut être persan ». L'*abricot* (all. *Aprikose*) dut faire à peu près le tour du monde pour arriver à son nom actuel : *præcoquum* (de *præcox*, le fruit précoce) passa du bas-grec : πραικόκκιον, à l'arabe dont il prit l'article ; *alberqiq*, et de là au portugais : *albaricoque*, d'où il est entré dans les diverses langues : espagnol *albricoque*, etc. Si le fruit était « précoce », son nom fut tardif, et ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'il prit sa forme actuelle (I, 67).

La faune, par l'industrie humaine, est aussi errante que la flore : le *faisan* (all. Fasan) vient des bords du Phase *(phasianus)* ; et l'allemand *Pferd*, flamand *paard*, français *palefroi*, représente *paraveredus*, formé du préfixe grec παρά (à côté) et de *veredus* (le cheval qui traînait sur les routes romaines la *reda*, chariot celtique.

L'habillement et la cuisine ont subi les perfectionnements grecs et latins, et partant ont emprunté des termes des langues antiques ; de même la médecine, — et l'*archiater* de la cour de Byzance a passé aux cours mérovingiennes et carolingiennes, d'où ce nom s'est étendu à tous les médecins en général : *Arzt*.

Une conception civilisatrice plus universelle que celle même du monde romain mêla bientôt les peuples en les conviant tous à entrer dans la cité de Dieu : et si le christianisme, réalisant l'idée de la Pentecôte, parle à toutes les races leur propre langage, il apportait pourtant aux Barbares divers termes des langues (hébraïque, grecque, latine) en lesquelles il s'était d'abord formulé.

(A continuer.) A. COUNSON.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

113. — **Paul Graindor**, *Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538.* Liège, Vaillant-Carmanne, 1907. 89 pp. (Biblioth. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Fasc. XVII.)

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! C'est un peu le cas des habitants de Skyros ; mais si la petitesse de leur île ne leur permet pas d'avoir une histoire qui leur soit propre, les circonstances mêlent leurs destinées à celles d'autres peuples et Skyros devient un point favorable pour observer et étudier de nombreuses questions d'un intérêt général.

Et d'abord, l'ethnographie ancienne des îles : Skyros aurait été habitée d'abord par des Pélages, des Cariens, des Dolopes. M. Graindor recueille avec soin et commente avec sagacité les traditions des Grecs sur tout cela. Il n'a pas voulu sortir de son sujet en traitant dans son ensemble la question des Pélages, et, en recherchant si pour beaucoup d'auteurs grecs, les Pélages ne sont pas tout simplement, comme disent les Allemands, « un concept », ou mieux une désignation commode pour une population anti-hellénique, réelle ou supposée.

Skyros a joué un rôle plus important dans la légende que dans l'histoire : Achille y résida à la cour de Lycomède ; Néoptolème y fut élevé. Les légendes s'en sont donné à cœur joie et ce n'est pas une mince besogne que de les débrouiller et d'arriver à retrouver la forme première.

Au ve siècle, l'île est conquise par Cimon et cette fois c'est un problème de chronologie qui nous retient : M. Graindor me paraît le traiter avec beaucoup de clarté et d'habileté.

A partir de cet événement, Skyros est une dépendance d'Athènes, que ni Philippe, ni les Romains, semble-t-il, n'en détachèrent.

Des clérouques y avaient été établis aussitôt après la conquête : nos connaissances sur les clérouchies ont été enrichies par des documents trouvés en dehors de Skyros, particulièrement à Lemnos. M. Graindor s'est surtout attaché à recueillir les renseignements que nous possédons pour Skyros. Peut-être, une étude d'ensemble sur ce point intéressant du droit public athénien aurait-elle mérité de le tenter. Il a préféré, comme dit le poète, boire dans son verre ; le verre est petit ; mais la liqueur qu'il contient est de choix.

Cette étude prend une place honorable dans la série trop peu fournie encore de monographies consacrées aux cités insulaires.

L'Université de Liège peut se réjouir d'avoir vu l'un de ses plus brillants élèves se ranger à la suite de V. von Schöffer et de Pridik, dont les monographies de Délos et de Céos sont consultées tous les jours. Nous souhaitons la même faveur à la monographie de Skyros. HENRI FRANCOTTE.

114. — **Ch. Dubois,** *Pouzzoles antique (Histoire et topographie).* Paris, Fontemoing, 1907. XI-452 pp. (Bibl. des écoles franç. d'Athènes et de Rome, fasc. 98).

Le livre de M. Dubois n'est pas seulement une œuvre d'érudition solide et sûre, c'est encore un tableau pittoresque d'une de ces villes municipales où la vie romaine avait jeté ses racines les plus profondes et où elle produisit ses fruits les plus merveilleux.

Les habitants de Pouzzoles seraient des Samiens qui, fuyant la tyrannie de Polycrate, s'établirent en Italie vers 521. Ils fondèrent une colonie qui fut occupée par les Romains en même temps que la Campanie. Désormais soumise à toutes les vicissitudes de la république et de l'empire, la cité de Pouzzoles s'appela successivement *Colonia Neronensis* et *Colonia Flavia*, nom qu'elle garda par la suite. Réduite à l'état de Municipe, elle fut gouvernée par des décurions dont l'auteur nous donne la liste depuis 196 après J. C. Pouzzoles (*Puteoli*) était surtout une ville commerçante et industrielle. Elle était fréquentée par des marchands de tout pays : Grecs, Tyriens, Héliopolitains, négociants de Béryte, Nabatéens, Hébreux se donnaient rendez-vous dans ses murs et sur ses marchés. En conséquence, ses industries prenaient de l'extension : extraction de pouzzolane, céramique, travail du fer, préparation des couleurs, parfumerie, telles étaient les principales occupations des ouvriers de Pouzzoles.

Après cela, nous passons à la vie religieuse. On trouve à Pouzzoles le culte des dieux ordinaires, si je puis ainsi dire : Apollon, Poseidon, Demeter, Dionysos orientalisé. Comme d'habitude, les Nymphes, Asklépios et Hygie, *Jupiter Flagius* (Flazzus, osque), *Diana Locheria*, peut-être Venus Erycine, Héraclès, la Bonne Déesse; le culte des dieux romains, divinités abstraites comme *Bona Mens*, la Concorde, l'Honneur, le Génie de la colonie, la Victoire Auguste, ou divinités quasi concrètes, les empereurs; principalement le culte des dieux orientaux, Sérapis, Isis, Anubis, Cybèle, Mithra, des Baals Syriens, la *Dea Caelestis* de Carthage, les divinités dites de la semaine (Tagesgötter). Ici, un léger reproche à l'auteur. Cette énumération ressemble trop à un catalogue : on préférerait une étude historique des cultes

qui se sont introduits successivement à Pouzzoles. On voudrait savoir comment et par quelles péripéties ils se sont établis. Or, nous n'avons là-dessus que des indications vagues et insuffisantes.

Ce qui est mieux traité, ce sont les origines de la communauté chrétienne de Puteoli. Elles sont assez obscures. On sait seulement avec certitude que St Paul passa par Pouzzoles en 61 après J.-C. et qu'il y demeura plusieurs jours. Dès lors la jeune communauté prospéra, elle eut des évêques dont plusieurs sont connus, elle engendra des martyrs dont le plus célèbre est saint Janvier, évêque de Bénévent et patron de Naples, mort pour la foi en avril 305.

La seconde partie de cette étude comporte la topographie de Pouzzoles et de ses environs. Pour l'établir, M. Dubois se fonde sur plusieurs documents authentiques. D'abord deux vases, dits d'Odemira et de Piombino, portent le dessin de la ville, du port et de ses principaux édifices. En outre, une peinture antique perdue, mais connue par une copie dite de Bellosi, représente le port de Pouzzoles, selon J.-B. de Rossi appuyé par M. Dubois, contrairement à l'opinion de M. Huelsen, qui songe aux bords du Tibre du côté du *Forum Boarium* et de l'Aventin. On se rallierait plutôt à l'idée de M. Dubois et De Rossi. Enfin, M. Dubois s'appuie sur une peinture antique de Gragnano.

Le territoire de Pouzzoles assez restreint sous la république fut, sous l'empire, augmenté de la partie méridionale de l'*ager Campanus*. La ville elle-même avait une superficie de 130 à 140 hectares avec une population d'environ 65000 habitants. Elle était, comme la capitale, divisée en *regiones* ou quartiers, et sillonnée de rues sur lesquelles l'auteur nous donne de curieux détails.

Elle avait un port très important, puisqu'il fut longtemps le rival d'Ostie. L'auteur nous décrit le port, la jetée, le bassin, la digue, les quais, en termes techniques et avec la précision d'un ingénieur compétent.

Nous appliquons la même remarque au chapitre IV qui traite des réservoirs et acqueducs, dont l'eau alimente la grande ville. Parmi les monuments principaux, il faut mentionner le *macellum* et l'amphithéâtre. On avait cru que ce *macellum* était un temple de Sérapis : il n'en est rien, c'est ou bien un marché ou bien un établissement de bains. M. Dubois se rallie à la première de ces hypothèses, sans convaincre cependant. L'amphithéâtre est le monument le mieux conservé. La description en est charmante et évocatrice : on s'intéresse particulièrement à ces détails neufs et précis sur le mécanisme ingénieux qui servait à faire monter les bêtes des souterrains sur l'arène.

Nous trouvons aussi d'amples renseignements sur des édifices moins importants ou non encore déblayés : thermes, temples, magasins, cirque, tombeaux décorés de mosaïques et de stuc.

L'ouvrage se termine par trois études complémentaires : 1) Les villas de Pouzzoles et des environs. On sait que plusieurs personnages célèbres eurent des propriétés dans les environs de Puteoli : Antoine, César, Cicéron, Licinius Crassus, Lucullus, Pison, C. Laelius, Hortensius, les deux villas de Cicéron, l'une au lac Lucrin, l'autre appelée *horti Cluviani*. D'après les documents littéraires, M. Dubois nous fait le tableau de la vie molle, voluptueuse et raffinée que ces riches oisifs menaient dans ces somptueuses propriétés.

Le second appendice intitulé « Les eaux minérales de Pouzzoles et de Baïa », traite spécialement des stations d'eaux et des ruines de bains entre Pouzzoles et Misène. Enfin, après quelques observations géologiques sur les phénomènes dont cette partie de la Campanie est le théâtre, l'auteur termine par un catalogue des objetstrouvés dans les fouilles : sculptures, bas-reliefs et sarcophages, bronze, céramique, stucs, fresques, objets en verre, camées, etc.

Le livre de M. Dubois est une œuvre excellente qui sera lue et appréciée, non seulement par les spécialistes, mais par tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie. Évocateur du passé, M. Dubois a fait sortir de ces ruines amoncelées une Pouzzoles vivante et pittoresque, telles que la virent les marchands orientaux qui se rencontraient sur ses marchés et les grands seigneurs qui villégiaturaient dans les riches villas de sa voisine, Baïes. TH. SIMAR.

115. — **G. D. Hadzidakis**, *La question de la langue écrite néo-grecque*. Athènes, Sakellarios, 1907. 200 pp.

M. Hatzidakis tient décidément à convertir les étrangers à la cause de la langue « épurée » néo-grecque dont il est le principal champion : voici qu'il nous donne la traduction française (1) d'une brochure allemande, parue en 1905 et dont il a été déjà rendu compte dans cette Revue (*Bulletin*, 1906, p. 165). Cette traduction s'est enrichie d'une réponse à M. Thumb, qui est, avec M. Krumbacher, l'un des défenseurs les plus autorisés de la langue vulgaire.

On ne peut s'empêcher de trouver que cette querelle des puristes et des vulgaristes commence à devenir bien longue et bien fastidieuse. De ces interminables débats que l'on qualifierait volontiers de « byzantins », il résulte qu'on a, de part et d'autre, donné de fort bonnes raisons en faveur des deux langues : c'est, je crois, parce qu'elles

(1) La forme de cette traduction aurait dû être sérieusement revue : elle abonde en hellénismes qui en rendent la lecture pénible.

ont toutes deux des droits sérieux à la vie. Les Grecs d'autrefois se trouvaient eux aussi en présence de plusieurs langues issues d'une même mère et ils ont résolu le problème en artistes plutôt qu'en philologues : ils ont laissé aux chefs-d'œuvre le soin d'assurer la répartition des dialectes entre les différents genres.

Pourquoi ne pas les imiter ? Pourquoi vouloir qu'une des deux langues meure ? Elles ont chacune des qualités qui les rendent pour ainsi dire toutes deux indispensables.

Quoi qu'en disent ses défenseurs, la langue épurée est loin d'être parfaite et de répondre à tous les besoins actuels. Elle paraît froide, sinon prétientieuse et pédante parfois : elle nous fait trop souvent, à nous étrangers, l'effet de la grenouille qui veut s'égaler au bœuf : plus elle cherche à se rapprocher de l'antique, plus aussi elle nous amène à des comparaisons involontaires, mais toujours fâcheuses.

Mais est-ce une raison suffisante pour la condamner ? Je ne le crois pas. Elle possède des qualités qui manquent encore à la langue populaire : elle se prête fort bien au langage de la science et en général à la prose, tandis que la langue démotique s'accommode assez mal de l'abstraction.

Mais dans la poésie et dans la prose narrative, la langue populaire prend une incontestable supériorité : elle possède une couleur, une fleur de jeunesse incomparables et il serait injuste de dire, comme on l'a fait souvent, que le Grèce doit attendre un Dante ou un Victor Hugo pour lui montrer la voie. En poésie, elle possède depuis longtemps des trésors. Les incomparables chants klephtiques où s'est retrouvée l'âme homérique suffiraient à promettre ce que la langue dite vulgaire n'aurait pas encore tenu. Mais il y a mieux que des promesses et l'on peut affirmer que c'est dans cette langue et dans la langue mixte qui s'en rapproche, que la poésie grecque moderne compte ses plus nombreux chefs-d'œuvre. P. GRAINDOR.

116. — Παντελάκις, Ἑλληνικὴ χρηστομάθεια (1re partie). Athènes, Kokkinakis, 1907. 115 pp.

La chrestomathie de M. Pantelakis est destinée aux élèves de première année des écoles helléniques : elle est pour les jeunes Hellènes, ce que sont nos chrestomathies françaises pour les élèves des classes inférieures de nos Athénées.

En conformité avec le programme officiel, elle renferme, dit la préface, des fragments d'auteurs anciens de caractère didactique et instructif, simplifiés en vue de ménager la transition entre l'étude de la langue actuelle et celle de la langue ancienne.

La simplification a parfois été poussée si loin que des textes en

sont parfois complètement défigurés : il y a là du Lucien modernisé au point d'en être méconnaissable, ce qui ferait croire que cet auteur ne convient pas à une chrestomathie élémentaire, même lorsqu'elle s'adresse à de jeunes Grecs, pas plus qu'il ne paraît d'ailleurs approprié au programme de nos quatrièmes.

M. Pantelakis ne me paraît pas suivre de règles bien fixes dans son travail de simplification : des expressions qui se répètent à peu d'intervalle sont tantôt respectées, tantôt modifiées. Exemple, page 11 : γήμας δὲ Γῆν est devenu λαβὼν δὲ γυναῖκα Γῆν et cependant on trouve un peu plus bas Ῥέαν γήμας.

La chrestomathie débute par un choix de fables d'Esope, la deuxième partie est consacrée à la mythologie (Apollodore). Dans la troisième sont réunis des morceaux divers, récits, descriptions de villes (d'après Dicéarque) et trois extraits de Lucien, éloge de la patrie, dialogue de Solon et d'Anacharsis, vie de Démonax.

Puis viennent quarante pages de notes pour soixante-dix de textes ! N'eût-il pas mieux valu se montrer plus sobre de commentaires, ne pas empiéter autant sur la besogne du professeur et nous donner un choix de textes plus large ?

Pour juger si l'œuvre de M. Pantelakis est en progrès, il nous faudrait des points de comparaison qui nous manquent : nous n'avons pas à notre disposition les chrestomathies précédemment en usage.

P. GRAINDOR.

117. — **L. Bodin** et **P. Mazon**, *Extraits d'Aristophane et de Ménandre*. 2e éd. Paris, Hachette. 1908. 2 fr. 50.

Les découvertes récentes d'importants fragments de Ménandre font en ce moment les délices des hellénistes et aussi des latinistes qui étudient Ménandre pour mieux comprendre Plaute et Térence. MM. Bodin et Mazon se sont hâtés d'ajouter à leurs extraits d'Aristophane (voy. ce *Bull.*, 1902, p. 435) les scènes les plus intéressantes du plus célèbre des poètes de la comédie nouvelle. Il faut leur savoir gré de leur empressement à rendre accessibles aux écoliers les fragments publiés par M. Lefebvre il y a moins d'un an. Ils ont choisi trois scènes de l'*Arbitrage* (voy. ce *Bull.*, 1907, p. 401) : 1° devant l'arbitre ; 2° remords et désespoir de Charisios ; 3° Smicrinès chez son gendre, et les deux cents premiers vers de la *Samienne*. Une introduction de dix pages sur Ménandre nous parle des récentes découvertes de MM. Nicole, Grenfell et Hunt, Jouguet et Lefebvre, puis des sujets traités par Ménandre, de l'intrigue, des caractères et de la langue. L'argument de l'*Arbitrage* et celui de la *Samienne* sont reconstitués autant que possible. Le texte est bien annoté et précédé d'un apparat critique.

J. P. W.

118. — **A. De Marchi**, *Apologisti Cristiani scelti e commentati*. Con introduzione, appendice ed illustrazioni. Milan, Vallardi, 1907. 336 pp. 3 fr. 50 (Collezione di Classici latini).

On comprend de mieux en mieux la valeur littéraire des auteurs chrétiens qui ont écrit en grec ou en latin. Voici que M. De Marchi publie une sorte de chrestomathie des apologistes latins et il la destine aux classes supérieures d'humanités anciennes et aux hommes studieux. Ce sont, dit-il, des documents vivants et parlants, d'une des époques les plus importantes, les plus décisives de l'histoire de l'humanité, sans compter qu'ils offrent de riches matériaux aux études philologiques et des renseignements précieux sur les croyances païennes et sur le christianisme naissant.

L'auteur n'a pas cru devoir détacher par ci par là une belle page : il a préféré donner en entier l'*Octavius* de Minucius Felix, une grande partie de l'*Apologétique* de Tertullien, l'opuscule *Ad Donatum* de S. Cyprien, le livre IV d'Arnobe, *Adversus gentes*, et le livre V de Lactance, *Institutiones divinae*. En appendice (p. 277-334), il ajoute quelques chapitres de S. Augustin, *De civitate Dei*, quelques *Relations* de Symmaque, la lettre de S. Ambroise contre Symmaque, quelques pages du *Contra Symmachum* de Prudence, la lettre de Pline à Trajan sur les chrétiens et les Actes des Martyrs scillitains.

Le texte est pris dans les bonnes éditions ; pour Tertullien, il est dommage que M. De Marchi n'ait pas eu à sa disposition l'édition Rauschen (Bonn, Hanstein, 1906).

Le commentaire est assez étendu. Il est surtout historique et explicatif; pour la grammaire et le vocabulaire, il pourrait être plus philologique. Dans les classes surtout, où la langue classique doit servir de norme, il faut rendre compte des différences que la langue des apologistes présente avec celle des auteurs classiques. Ici, nous ne trouvons le plus souvent qu'une traduction ou une explication du sens.

M. De Marchi semble surtout s'être placé au point de vue historique, et il a fait précéder son opuscule d'une introduction très intéressante sur « le christianisme dans les auteurs païens », sur les apologistes grecs, et sur la question de savoir qui est le premier en date des apologistes latins, Tertullien ou Minucius Felix. Il se prononce pour Tertullien. L'œuvre ou les extraits de chaque auteur sont précédés d'une notice sur sa vie et sur ses écrits.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. De Marchi rendra de grands services.

J. P. W.

119. — **W. Kroll**, *Geschichte der klassischen Philologie*. Leipzig, Göschen, 1908. 152 pp. o m. 80. (Sammlung Göschen, n° 367.)

Nous nous empressons de recommander ce petit livre à nos lec-

teurs. En 150 pages, M. Kroll a essayé d'exposer, dans son évolution continue, l'histoire de la philologie classique, d'en dégager les tendances, le caractère, d'en déterminer, dans leur incessante fluctuation, les grands courants et de les rattacher à l'histoire générale de la civilisation. M. Kroll a rappelé les noms et l'œuvre des principaux savants qui ont fait progresser ou qui ont renouvelé les études philologiques, se bornant à ceux dont la mort a consacré définitivement la gloire ou le mérite. Ce livre rappelle, par la similitude des procédés, le *Manuel de l'histoire de la littérature française* de F. Brunetière.

L'auteur retrace d'abord (pp. 5-66) l'histoire de la philologie classique dans l'antiquité ; cette première partie comprend quatre chapitres : 1. les précurseurs ; 2. la philologie alexandrine ; 3. la philologie stoïcienne et post-alexandrine ; 4. les épigones ou successeurs.

Si le moyen âge, semble-t-il, a été quelque peu dédaigné par l'auteur (pp. 66-75), l'époque moderne, par contre, fait l'objet d'un long développement (pp. 75-147) ; elle est divisée en trois périodes : 1. l'humanisme ; 2. la renaissance de la philologie ; 3. le néo-humanisme et la « science de l'antiquité ». La nouvelle direction qu'a prise la philologie au XIXe siècle semble être un résultat du mouvement intellectuel du XVIIIe siècle. La linguistique et l'archéologie ne sont pas oubliées.

Ajoutons enfin que nous n'avons pas rencontré de parti-pris ni de prévention : Pétrarque, Scaliger, Bentley et Valckenaer sont appréciés à leur juste valeur, aussi bien que Mommsen ou que Ritschl. A la fin de cet excellent petit ouvrage, on trouvera quelques indications bibliographiques et un index des noms propres.

P. Henen.

Langues et Littératures celtiques.

120. — **Philippe de Félice**, *L'Autre monde. Mythes et Légendes. Le Purgatoire de saint Patrice.* Paris, H. Champion, 1906. In-8°, 193 pp. 6 fr.

Ce travail a été élaboré par l'auteur, principalement sous la direction de M. Hubert, à la section des sciences religieuses de l'École des Hautes-Études. Il renferme la première partie d'une étude sur le Purgatoire de saint Patrice. Après avoir raconté la légende, M. de Félice en recherche les origines lointaines et montre la place qu'elle occupe dans l'ensemble des traditions relatives à l' « autre monde ».

On sait ce que c'est que le *Purgatoire de saint Patrice*. Au Nord-Ouest de l'Irlande, dans la partie méridionale du comté de Donegal, existe un lac sauvage, appelé le Lough Derg (*Lac rouge*), semé de

petits îlots. L'un de ces îlots renfermait autrefois une grotte célèbre, qu'on disait être une entrée de l'autre monde. La tradition racontait que les audacieux, qui s'étaient introduits dans ce redoutable réduit, avaient eu des visions leur révélant les tourments des méchants et les joies des bienheureux. L'endroit devint, sous le nom de Purgatoire de saint Patrice, un centre de pélérinage pour la chrétienté latine. Du XIIe au XIIIe siècle, les chanoines de Saint-Augustin en avaient la garde et pour pénétrer dans le souterrain, il fallait se livrer à des pratiques préparatoires, comme le jeûne, la prière, etc. Après quoi le pélérin était conduit processionnellement au « purgatoire » et s'y laissait enfermer pendant une nuit. Le matin, la même procession allait lui ouvrir l'entrée et, si on le retrouvait vivant, il était mené en grande pompe à l'église de *Réglis*, située près de la grotte, pour y offrir à Dieu des actions de grâces. La tradition voulait que quiconque avait passé une nuit dans le souterrain, le cœur navré de repentir et l'esprit tourné vers Dieu, était absous de ses fautes et sûr de goûter les joies du Paradis, à condition de ne plus pécher dans la suite.

Dans un premier chapitre, l'auteur raconte la visite qu'il fit à l'île du Lough Derg au mois de mars 1905. L'ancienne grotte n'existe plus, mais l'endroit qui est considéré actuellement comme le « purgatoire », sert de centre de pélérinage, où l'on peut se procurer, d'après la croyance des pélérins. toutes sortes d'extraordinaires indulgences.

Dans le chapitre II, intitulé *La légende du Purgatoire,* l'auteur étudie les premières manifestations littéraires de la tradition. C'est vers la fin du XVIe siècle que trois auteurs mentionnent presque simultanément l'existence d'un Purgatoire de saint Patrice. Le moine Jocelin, dans sa vie de saint Patrice, composée entre 1180 et 1185, localise le Purgatoire sur le mont Cruachan Aigle, en Connaught, et rattache sa fondation à l'expulsion des mauvais esprits d'Irlande par saint Patrice. Cette version n'eut pas d'influence sur l'évolution de la légende. Giraud de Cambrie († 1223), dans sa *Topographia Hibernica*, est le second auteur qui mentionne le Purgatoire : il le place dans une île, dans l'Ulster, et rapporte les visions des audacieux qui osent passer une nuit dans le redoutable lieu. Mais le Purgatoire de saint Patrice doit avant tout sa renommée au cistercien de Saltrey, qui écrivit en prose latine le récit de la visite du chevalier Owein à la grotte sacrée (vers 1140). Après avoir donné quelques renseignements sur l'anonyme qui écrivit ces visions, à une époque où précisément le culte de saint Patrice subissait un regain d'influence, M. de Félice nous montre la grande popularité acquise par *Les Aventures du chevalier Owein*, en nous faisant connaître d'une façon très précise les divers manuscrits qui les contiennent et les nombreuses traductions qui nous en restent.

Au chapitre III, nous apprenons à connaître les aventures du chevalier Owein, sa descente dans le Purgatoire, les horribles visions et les tortures qui l'y assaillent, sa confiance en Dieu qui lui permet de surpasser toutes les épreuves et de contempler les joies du Paradis. Ce récit de la légende nous est fait d'après le texte de Roger de Wendover, le manuscrit latin du British Museum Roy. 13. B. VIII et le poème anglais *Owayn Miles*, contenu dans le manuscrit Cotton. Calig. A. II.

Le chapitre IV nous retrace l'histoire fort intéressante du sanctuaire de Lough Derg, les visites des pélérins dont le nom nous a été conservé, et qui ont parfois laissé le récit de leurs impressions. On voit que la renommée du « Purgatoire » attirait des Français, des Italiens, des Hongrois, et il est intéressant de signaler les lettres d'Édouard III d'Angleterre, datées du 24 octobre 1358, attestant que deux gentilhommes italiens ont loyalement accompli tous les rites réglementaires. Il ne manquait pas de pélérins qui se montraient sceptiques : notamment, Sir William Lisle confia au chroniqueur Froissart qu'il ne pouvait s'empêcher de croire « que ce soit tout fantosme ». En 1494, un moine d'Eymstadt, en Hollande, après avoir vaincu des difficultés énormes, parvint à se faire enfermer dans le souterrain, après s'être soumis au jeûne et aux prières réglementaires. Une nuit entière, il resta accroupi, tremblant de peur et attendant l'apparition des démons. Il ne vit rien. Profondément troublé, il alla se plaindre à Rome au pape Alexandre VI. Celui-ci, bientôt convaincu que le prétendu Purgatoire n'était qu'une imposture, ordonna à l'archevêque d'Irlande de le démolir. En grande pompe, cet ordre pontifical fut exécuté. Mais bientôt le sanctuaire se releva de ses ruines, et regagna en faveur, malgré l'intervention répétée des pouvoirs publics, et notamment du Parlement anglais. La visite que M. de Félice a fait à l'île du Lough Berg, si elle nous apprend que l'ancien souterrain n'existe plus et que les visions ont disparu pour faire place à de simples indulgences de pélérinage, n'en confirme pas moins l'extraordinaire vitalité de cette vieille légende populaire à travers les siècles.

Au chapitre V, l'auteur démontre que l'origine du sanctuaire doit être cherchée dans l'existence d'un de ces souterrains artificiels, remontant à l'époque préhistorique des premiers habitants de l'Irlande, ces mystérieux Tûatha Dê Danann, qui furent dans la suite regardés comme des dieux. Ces cavernes ont donné naissance à des traditions innombrables, parmi lesquelles se trouve la légende qui y localise les esprits mauvais. Sans attribuer — comme le fait la légende — le Purgatoire de Lough Derg à saint Patrice, on ne peut que constater

une fois de plus que le christianisme se servit des vestiges de la religion païenne, pour amener plus facilement les foules à la conversion. De plus, si l'on peut supposer que le chevalier Owein, qui subit de si étranges aventures dans le fameux Purgatoire, est un personnage réel, son prototype doit être cherché dans le dieu païen Oengus, fils de Dagdé, souverain des Tûatha Dê Danann, dont l'histoire légendaire et mythique doit avoir influencé la tradition d'*Owayn Miles*.

M. de Félice, après ces intéressants détails sur la légende et son origine probable, entreprend de la rattacher à l'ensemble des traditions relatives à l' « autre monde ». Il étudie donc, dans les chapitres VI et VII, l' « autre monde » chez les Égyptiens, les Chaldéens, les Hébreux, les Grecs, les Romains, et pendant la période gréco-latine.

Nous trouvons ici un ensemble de renseignements des plus intéressants et dont la recherche a dû coûter beaucoup de peine à l'auteur. Mais, s'il est facile de rattacher l'ouvrage du cistercien de de Saltrey à tous ces vieux mythes des religions disparues, dont les éléments ont été transmis par une chaîne ininterrompue d'écrits et de traditions, il n'en reste pas moins vrai que l'étude des croyances des Celtes d'Irlande révèle sans aucun doute une action plus directe sur son œuvre. M. de Félice étudie ces traditions au chapitre VII. Et il ressort de cet examen que Henry de Saltrey a emprunté à l'Irlande le mythe du Lough Derg et le nom du héros qui visite l'autre monde. Mais les éléments dont il se sert pour décrire l'enfer, le purgatoire et le paradis ont été fournis par les visions chrétiennes. La plus ancienne de ces visions est l'Apocalypse de Pierre, antérieure au milieu du IIe siècle. Elle présente des éléments qui ont dû inspirer la légende du Purgatoire de saint Patrice, et on constate d'autre part une étroite relation entre les visions de cette Apocalypse et les vieux mythes de l'Orphisme. L'influence de cette apocalypse fut étendue et c'est précisément en Angleterre ou en Irlande que l'on rencontre la plupart de ces visions, dont la série s'ouvre par celle de saint Fursy.

On peut conclure avec M. de Félice que l'ouvrage du cistercien de Saltrey n'est plus un mystère lorsqu'on l'a replacé à son époque et dans son milieu, et que le mythe du Purgatoire de saint Patrice apparaît comme le résultat nécessaire d'un vaste ensemble de croyances et de traditions.

Cette étude de *folklore* se distingue par de sérieuses qualités critiques : ce n'est pas toujours le cas pour les études de ce genre. M. de Félice s'en tient à l'étude rigoureusement historique des monuments écrits et s'il fait des excursions dans le domaine du *folklore* universel, il sait se garder de confondre les noms avec les choses et de tirer des conclusions intempestives de rapprochements hasardés et superficiels. Néanmoins, on trouve chez lui des idées courantes, qui

règnent dans le milieu des historiens des religions, et qui n'ont d'autre valeur que celle de lieux communs. C'est ainsi qu'on voit apparaître l'axiome que les populations sauvages d'aujourd'hui représentent encore l'état des civilisations primitives d'il y a plus de deux ou trois mille ans. C'est un postulat indémontré et indémontrable. Il nous semble aussi que l'étude de l'autre monde chez les peuples de l'antiquité est un hors d'œuvre. Sans doute, particulièrement chez les Égyptiens et les Chaldéens, on retrouve des pratiques qui ressemblent étonnamment à celles imposées aux pélérins du purgatoire, mais ce ne peut être là qu'une coïncidence intéressante. Il faut d'ailleurs rendre justice à M. de Félice de ne pas en avoir tiré des conclusions prématurées. Mais, en somme, il s'occupe spécialement du Purgatoire de saint Patrice. Dès lors, ce sont surtout les traditions celtiques et irlandaises qui auraient dû fixer son attention. De plus, même à ce point de vue, l'auteur aurait dû accorder une plus grande place aux légendes et visions *chrétiennes*. Lui-même constate que les poètes anglo-saxons comme Cynewulf, Béowulf, etc., s'inspirent beaucoup plus des traditions ecclésiastiques que de la vieille mythologie païenne. Une étude plus approfondie des visions de Fursy, de Drinthelm, de Wenlok, de Thurcill, etc., s'imposait. Or, l'auteur a consacré la plus grande partie de ses efforts à ressusciter les croyances des peuples de l'antiquité classique. Même ce tableau est incomplet, car on n'y trouve pas les mythes des Germains et des peuples teutons en général, croyances qui ont dû exercer une certaine influence sur les littérateurs irlandais au XIIe siècle.

Il reste néanmoins vrai que la légende du Purgatoire de saint Patrice n'avait pas encore été étudiée avec toute l'envergure qui caractérise l'étude de M. de Félice. A la page 89, l'auteur suppose que, si vraiment des pélérins ne sortirent plus vivants du Purgatoire, les moines, désireux de maintenir autour de leur sanctuaire une atmosphère de terreur, les auront « tout simplement supprimés ». Il est regrettable de devoir signaler cette hypothèse au moins déplacée dans un livre qui se recommande d'ailleurs par une sérénité scientifique, digne d'éloges. N'oublions pas d'ajouter que l'ouvrage est écrit dans un style coloré et pittoresque, qui en rend la lecture particulièrement attrayante. L. VAN DER ESSEN.

LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES.

121. — **C. Liégeois** et **L. Mallinger**, *Le Théâtre et l'Éloquence en France et en Belgique*. Chrestomathie à l'usage de la classe de Première. Namur, Wesmael-Charlier, 1908. 842 pp. in-8°. 6 fr.

La chrestomathie nouvelle que nous donnent ici MM. Liégeois et

Mallinger s'inspire de la louable préoccupation de faire connaître aux élèves en vue desquels ils l'ont composée, deux genres remarquables de la littérature française dans tout leur développement, depuis les origines jusqu'à nos jours. Mais en même temps qu'ils ont reproduit des fragments d'œuvres dramatiques et oratoires appartenant à toutes les époques et à toutes les écoles, les auteurs ont eu souci d'y joindre des commentaires et des analyses qui permettent de bien saisir la marche, l'*évolution* de ces deux grandes formes d'art Ainsi les professeurs trouveront-ils, dans ces morceaux choisis et dans les exposés théoriques qui les précèdent ou les suivent, la matière d'une interprétation à la fois rationnelle et historique de multiples productions du théâtre et de l'éloquence.

Il va sans dire que tout recueil de l'espèce prête à discussion. En effet, telle page *choisie* s'y rencontre que tel lecteur n'aurait pas admise. Le contraire arrive aussi : ce même lecteur n'y aperçoit pas un texte qu'il estime et qu'il aurait jugé digne des honneurs du florilège. Mais l'important, en ces sortes de livres, est que la sélection ait été accomplie dans un esprit de bon éclectisme, de manière à placer sous les yeux du public un ensemble bien conçu et bien ordonné de manifestations littéraires plus ou moins caractéristiques. Ce qui est également requis, c'est que les extraits soient accompagnés d'indications biographiques et critiques qui en fassent clairement comprendre la nature et la valeur, ainsi que la portée qu'ils ont dans le livre d'où ils proviennent Nous avons déjà dit comment MM. Liégeois et Mallinger ont entendu leur tâche à cet égard. Ajoutons que, pour certains exposés généraux retraçant une étape marquante d'un de leurs deux genres littéraires, ils ont plus d'une fois cédé la parole à des critiques justement réputés. Notons encore que, suivant un usage qui s'adopte de plus en plus pour les anthologies, ils ont réservé une place assez étendue à la littérature du jour et donné toute une série de morceaux empruntés à des dramaturges et à des orateurs encore vivants. Assurément, leur ouvrage renferme les éléments d'un cours pratique d'histoire littéraire qui ne peut manquer d'intéresser vivement les élèves de la classe de première auxquels il est destiné. De précieuses qualités, comme on voit, le recommandent à l'attention et le meilleur succès lui est assuré. GEORGES DOUTREPONT.

122. — **Paul Dimoff**, *Œuvres complètes d'André Chénier, publiées d'après les manuscrits*. T. I, Bucoliques. Paris, Delagrave, 1908. 3 f. 50.

Dans son livre sur André Chénier, paru en 1902, Emile Faguet disait qu'une édition complète d'André Chénier restait à faire. C'est cette édition que M. Dimoff a résolu de nous donner ; il en publie

aujourd'hui le premier volume, qui contient les *Bucoliques*. Ainsi se réalisera, dès le début du XXe siècle, l'un des vœux les plus ardents du XIXe : la publication d'un Chénier exact et complet, vers et prose.

M. Dimoff a eu naturellement recours aux manuscrits du poète ; une partie de ces papiers, celle qui servit à H. de Latouche pour son édition, prétendument complète des *Œuvres d'André de Chénier* (Paris, Beaudouin frères, 1819, 1 vol. in-8o), disparut pendant la guerre de 1870 ; l'autre demeura la propriété de la famille Chénier jusqu'à la mort de la veuve de Gabriel de Chénier, qui légua les manuscrits à la *Bibliothèque Nationale :* ils ne pouvaient être rendus publics avant 1892. Citons parmi les rares privilégiés qui furent autorisés à la parcourir, Sainte-Beuve, Paul Lacroix, Emile Egger, Guillaume Guizot. Si, en 1862, Becq de Fouquières put la voir, ce fut à la condition de n'en rien publier ; aussi la belle édition critique des Poésies d'André Chénier, qu'il fit paraître la même année, n'a-t-elle pas d'autre mérite que de corriger les fautes qui défiguraient le texte de Chénier, et de contenir un admirable commentaire, désormais classique. (*Poésies d'André Chénier*, édit. crit., Paris, Charpentier 1 vol. in 8o 1862 ; 2e éd., 1872, 1 vol. in-18. Épuisée).

Ce fut un membre de la famille, le petit-neveu d'André, Gabriel de Chénier, qui publia, pour la première fois, en 1874, tous les vers du poète ; c'est ce qui donne tant de valeur à son édition d'ailleurs mal faite et renfermant d'étranges méprises. (*Œuvres poétiques d'André de Chénier*, par Gabriel de Chénier, Paris, Lemerre, 1874, 3 vol. in-12). Gabriel de Chénier manquait de goût et de critique ; il avait publié les poésies dans l'ordre, ou plutôt, dans le désordre des manuscrits ; pour lui, tout ce qu'André avait écrit sur la même page était destiné à faire partie d'un même poème ; c'était là un critérium très simple, mais qui pouvait mener loin ; on en arrivait à méconnaître la méthode de travail d'André, qui jetait, sur la même feuille, sans ordre, suivant une inspiration souvent capricieuse, les vers les plus disparates.

Gabriel de Chénier écrivait cependant avec assurance, (T. II, p. 11), dans son introduction : « Il ne pouvait y avoir aucune confusion dans le classement des morceaux qui se rapportent aux différents genres de composition, parce que l'auteur a pris soin lui-même de les rattacher entre eux par des signes particuliers. » Ainsi, quand nous trouvons, en tête d'un morceau, l'abréviation βουκ., nous sommes en présence d'une Bucolique ou d'un fragment de Bucolique; semblablement l'abréviation ἐλεγ, indiquera que les vers suivants étaient destinés, dans la pensée du poète, à faire partie d'une élégie.

Malheureusement, bien des fragments, bien des vers isolés, bien

des notes ne portent pas ces signes précieux, et, plus d'une fois, l'éditeur est embarrassé ; il ne sait s'il doit classer tel ou tel vers dans telle ou telle catégorie de poèmes, dans les Bucoliques ou dans les Élégies. Gabriel de Chénier lui-même, bien qu'il eût simplifié la besogne en adoptant la méthode que j'ai critiquée, s'est vu obligé de réunir à part, sous le titre de *Poésies diverses*, celles dont il n'avait pu établir l'attribution. A plus forte raison, M. Dimoff, dont la méthode est plus rigoureuse, conservera-t-il cette rubrique désagréable, mais impossible à éviter.

M. Dimoff est cependant parvenu à restituer aux Bucoliques des morceaux que G. de Chénier avait classés ailleurs ; on en trouvera l'énumération dans l'introduction, pp. XXIX-XXXI.

Une seconde difficulté se présentait : le classement des Bucoliques elles-mêmes. Les pièces de cette catégorie une fois bien déterminées, de quelle manière devait-on les disposer ? Ici non plus, il ne pouvait être question de respecter l'ordre des manuscrits. Becq de Fouquières avait proposé (*Documents nouveaux sur A. Chénier*, etc. Paris, Charpentier, 1875, 1 vol. in 18), la classification suivante : d'abord, un premier groupe comprenant les pièces terminées, complètes ; pour celles-ci, le classement était facile ; puis un second groupe, dans lequel devaient entrer les fragments en vers ; enfin un troisième, où trouveraient place les projets et les notes.

Mais ces fragments, ces projets et ces notes, comment les classer à leur tour ? Par sujets, c'est-à-dire d'après le sujet traité ; par exemple, viendraient en premier lieu les Débuts et envois d'Idylles ; puis, ce qui concernait les Dieux, puis, ce qui traitait des Héros, et ainsi de suite, dans une gradation descendante. C'est, à quelques modifications près, le classement adopté par J.-M. de Hérédia, dans son édition des Bucoliques de Chénier. (Paris, Charles Meunier, 1906. 1 vol. in 4°, illustré par Fantin-Latour).

M. Dimoff a préféré réunir les pièces achevées, les fragments et les notes de même espèce : c'est, si l'on veut, le système proposé par Becq de Fouquières, mais avec cette différence que les morceaux complets ne constituent pas une classe spéciale, indépendante des fragments, pas plus que ceux-ci ne sont séparés des simples notes. Becq de Fouquières considérait d'abord l'état d'achèvement des pièces, puis, mais seulement après, le sujet traité. M. Dimoff ne tient compte que de cette dernière condition ; il dispose le tout en divisions qui répondent, dit-il, « aux grandes divisions de la vie antique, et aux aspects de la vie champêtre » : les invocations poétiques, les Dieux, les Héros et les Fables, les Chanteurs, les Enfants, etc. On ne dissimulera pas ce que de pareilles divisions ont de factice ; elles

n'ont pas la prétention de correspondre au classement qu'André s'était proposé ; ce classement-là, nous l'ignorerons toujours. Il est évident, par exemple, que jamais Chénier n'a eu l'intention de réunir, dans une même pièce, tous les fragments que M. Dimoff a réunis sous le même titre (les Festins, par ex.). M. Dimoff a voulu simplement, par un classement rationnel, permettre au lecteur et au critique, de se retrouver dans le fouillis des œuvres de Chénier. Ajoutez que le rapprochement des pièces de même espèce suggère des comparaisons intéressantes.

M. Dimoff a poussé le respect de son auteur jusqu'à nous avertir, par une note, des changements qu'il a apportés à la ponctuation des manuscrits ; la chose n'était nécessaire que pour les vers dans lesquels le déplacement ou la suppression de la ponctuation avait pour conséquence un changement dans le sens. Partout ailleurs, il faut savoir corriger, sans en dire mot, ponctuation et orthographe. M. Dimoff n'a pas touché à une virgule de Chénier, sans nous le dire ; ce n'était pas le moyen d'alléger son livre ; car Chénier avait une ponctuation très capricieuse, comme, j'imagine, M. Dimoff lui-même dans ses brouillons.

Donnons un exemple. Vous lisez dans Chénier : Athamas, Ino, Mélicerte, Glaucus, Palémon. Vous vous trompez : Chénier n'a pas écrit cela ; les virgules sont de M. Dimoff, qui prend la peine de nous en prévenir.

M. Dimoff a borné sa tâche à celle d'éditeur ; il s'en est acquitté avec conscience et intelligence ; s'il a péché, c'est par excès de scrupule ; c'est un péché qu'on pardonne volontiers à un philologue. Cependant j'aurais aimé que le texte fût accompagné — non seulement de notes critiques — mais d'un commentaire, dans le genre de celui de Becq de Fouquières, plus complet et profitant de tout ce qui a été écrit depuis 1872 sur André Chénier. M. Dimoff a préféré le réserver pour le publier à part. Il lui a paru qu'une édition, ainsi commentée, « ne pouvait être que le couronnement de patientes et minutieuses recherches ». En attendant ce volume, nous serons donc toujours obligés de recourir au commentaire de Becq.

ARTHUR HUMPERS.

123. — **Ottorino Pianigiani**, *Vocabolario etimologico della lingua italiana*, con prefazione del Prof. F. L. Pullè. Roma-Milano, Albrighi, Segati etc., 1907. 2 vol. gr. 8°. 20 fr.

L'œuvre de Francesco Zambaldi, *Vocabolario etimologico italiano* (Turin, 1889), première synthèse étymologique de la langue italienne, est-elle donc manquée ou vieillie, et la tentative de M. Pianigiani,

professeur de langues romanes comparées à l'Ateneo de Bologne, est-elle destinée, selon la formule consacrée, à combler une lacune regrettable ?

Les deux ouvrages ont leur raison d'être : il existe, en effet, suivant le but où l'on vise, deux façons de concevoir la disposition d'un dictionnaire. Si l'on s'adresse aux seuls initiés, aux érudits, l'ordre des étymons ou des familles de mots présente l'avantage d'être plus logique, plus méthodique : ainsi procède Zambaldi. Mais a-t-on surtout des visées pratiques, veut-on qu'un lecteur profane puisse de suite et sans effort trouver le mot qui l'intéresse, veut-on avant tout diriger ou raffermir le sentiment linguistique de ceux qui désirent uniquement être fixés sur la valeur et l'origine de tel mot isolé, et pouvoir ainsi s'exprimer avec exactitude et précision, alors la disposition alphabétique des dictionnaires d'usage est préférable. Ainsi se justifie le travail de M. Pianigiani, œuvre considérable et longuement méditée : elle ne vise pas à l'originalité (s'inspirant de modèles français, allemands, anglais) ; elle n'apporte aux érudits aucune nouveauté, aucune découverte : elle n'est et ne prétend être que la synthèse, la condensation et la disposition systématique des recherches antérieures des romanistes de tous pays, et la « Nota delle principali opere consultate » indique que l'auteur s'est adressé à toutes les bonnes sources importantes. Mais il expose sans dogmatisme et sans choix arbitraire les données de la science : s'il exclut les hypothèses entièrement dépourvues de fondement; s'il manifeste ses préférences dans les cas controversés, il a soin de mettre sous les yeux du lecteur, mais dans une perspective favorable à sa thèse, les différentes explications qui méritent de fixer l'attention.

M. Pianigiani a de cette façon, dans un exposé clair et abondant, mis à la portée du public lettré les résultats acquis de l'étymologie italienne, et par là il a fait œuvre nouvelle et grandement utile à ses compatriotes et à la langue de son pays.

Apprécier dans sa valeur intrinsèque, après l'avoir seulement feuilleté, un ouvrage qu'il faudrait pour cela avoir longuement manié, serait chose dangereuse et prématurée (1). D'aucuns pourraient trouver qu'une trop large place est accordée à la partie sémantique, quand elle relève uniquement du dictionnaire d'usage. Mais excès de bien ne nuit pas, et nous ne voudrions pas encourir le reproche de trouver la mariée trop belle.

A. DOUTREPONT.

(1) Pourquoi l'auteur, dans son tableau des langues romanes (p. XVI), néglige-t-il le rhéto-roman et donne-t-il le valaque et le roumain comme deux langues différentes ?

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

124. — **Fr. L. K. Weigand**, *Deutsches Woerterbuch*. 5e Auflage. Nach des Verfassers Tode vollständig neu bearbeitet von K. VON BAHDER, H. HIRT, K. KANT. Hrsg. von H. HIRT. Livraisons 1-2 (*A-drum*). Giessen, A. Töpelmann, 1908 (L'ouvrage sera complet en 12 livr. à 1 m. 60).

Il y a environ un demi-siècle que Weigand entreprit son *Dictionnaire allemand* dans le double but de renseigner sur l'étymologie des mots et de donner l'histoire de leurs significations. Dès son apparition, ce travail consciencieux, fruit de longues et patientes investigations, fut accueilli avec une faveur marquée. Il n'existait pas d'ouvrage similaire possédant une si grande valeur. Il ne fut dépassé que bien longtemps après par les dictionnaires de FR. KLUGE et de H. PAUL, qui ne donnent chacun qu'une partie de ce que présentait Weigand; en effet, KLUGE se bornait à l'étymologie et PAUL au côté sémasiologique. Lorsque parut la quatrième édition (1881-1882), l'auteur n'était plus en vie. Une revision en fut entreprise par K. VON BAHDER, qui mourut avant d'avoir pu l'achever; un second continuateur, M. KANT, ne parvint pas d'avantage à préparer la nouvelle édition; enfin le professeur H. HIRT, bien connu par ses importants travaux de linguistique indo-germanique, a eu le bonheur de compléter et de terminer ce travail de refonte, si bien que cette cinquième édition répond absolument, au point de vue scientifique, aux exigences actuelles.

Il est vrai qu'elle ne ressemble plus que de loin à l'édition originale. Pourrait-il en être autrement? Le vocabulaire d'une langue vivante se modifie constamment. Les continuateurs ont donc eu à corriger des étymologies reconnues inexactes, à biffer beaucoup de vocables qui n'appartiennent plus à l'allemand actuel, à en ajouter un plus grand nombre d'autres, surtout les termes relatifs à la politique, au commerce, etc. Celui qui comparerait, sous ce rapport, cette cinquième édition à la précédente, serait frappé de la différence; il constaterait que, dans la première livraison seule, environ 270 mots nouveaux ont été insérés, tandis qu'à peu près 150 autres n'y figurent plus. Des mots comme *Ambassade* ont disparu; en revanche, on y rencontre *Agrarier*, *Antisemit* et beaucoup d'autres, que le dictionnaire de PAUL, paru en 1897, ne mentionne pas encore (1). A plus d'un point de vue, cette comparaison serait intéressante et instructive.

(1) Une seconde édition du *Deutsches Woerterbuch* de H. PAUL se publie actuellement, également par fascicules; je ne suis pas à même de constater si ces mots y figurent maintenant.

Sous une forme condensée, l'ouvrage donne le résultat d'immenses recherches. Pour l'étude de l'allemand de nos jours, c'est un outil indispensable. A mesure qu'on s'en sert, on en apprécie les hautes qualités. Les renseignements que l'on y trouve sont multiples et utiles; mais chaque mot a été posé; l'auteur ne donne rien de superflu. Malgré l'extrême concision des articles, M. Hirt a ajouté assez souvent des indications bibliographiques, à l'intention du lecteur qui désire des renseignements complémentaires.

C. LECOUTERE.

125. — **Fr. Kaufmann**, *Deutsche Metrik nach ihrer geschichtlichen Entwicklung*. Zweite Auflage. Marbourg, N. G. Elwert, 1907. In-8, VIII-254 pp 3 m. 80.

La première édition de cet ouvrage a été annoncée ici-même (*Bulletin*, t. I, pp. 173-175). Cette seconde édition n'en diffère que par des modifications de détail, des renseignements bibliographiques et quelques additions, qui ont accru le volume d'une vingtaine de pages; le plan, la division des chapitres, le nombre des paragraphes, tout cela n'a pas été changé.

Nous devons ajouter que le manuel de M. Kaufmann a été assez vivement attaqué; on a reproché à l'auteur de ne pas reconnaître assez, dans l'évolution de la métrique allemande, l'influence des littératures étrangères. Cette critique nous paraît exagérée et nous ne voyons aucun motif pour ne pas maintenir l'appréciation que nous avons émise.

C. LECOUTERE.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

126. — **P. Poullet**. *Les Institutions françaises de 1795 à 1814*. Essai sur les origines des Institutions belges contemporaines. Bruxelles, Dewit, 1907. XI-975 p. 10 fr.

Dans son *Histoire politique nationale*, Edmond Poullet ne s'est occupé de la période de la Révolution qu'au seul point de vue de la chute des institutions de l'Ancien régime. Il a laissé de côté « la reconstruction de la société sur des bases nouvelles, qui mériterait, disait-il, de faire l'objet d'un ouvrage indépendant. »

C'est cet ouvrage que M. Prosper Poullet, qui continue si bien les traditions de son père, a essayé de faire. On y trouve l'esquisse des institutions que la France, après avoir conquis nos provinces, y a établies en remplacement de celles de l'Ancien régime, dont l'abrogation avait été systématiquement ordonnée par la République.

« Avant leur transformation définitive à la suite de la Révolution

belge de 1830, les institutions imposées par la France à notre pays à la fin du XVIIIe siècle, subirent pendant la période française elle-même, et après elle, pendant notre union avec la Hollande, des remaniements d'une importance capitale et d'une portée souvent durable. Un trait caractéristique distingue cependant, au point de vue de l'évolution des institutions belges contemporaines, la période de notre incorporation à la France de celle qui la suivit. Au cours de la période française, nos provinces durent subir un régime imposé d'autorité par la domination étrangère, et celle-ci ne se préoccupa en aucune façon de l'adapter au tempérament national, non plus qu'aux vœux et aux intérêts du peuple belge. Mais, après 1815, la Belgique ne pouvait plus être traitée dans le nouveau royaume des Pays-Bas comme un pays conquis. Le législateur, dans les transformations qu'il fit subir aux institutions, sentit le devoir et eut le souci de s'inspirer des besoins propres, des intérêts particuliers et des traditions de nos populations.

Dès que l'annexion à la République eut été officiellement décidée, par le décret du 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795), les départements réunis furent assimilés en tout et pour tout aux 89 départements de l'ancienne France. Il en résulte que le tableau des institutions qui ont régi la Belgique pendant la réunion à la France se confond avec celui des institutions qui ont régi la France elle-même. De là, le titre de l'ouvrage de M. P. Poullet : « Les institutions françaises de 1795 à 1814 ; Essai sur les origines des institutions belges contemporaines ».

Comme il y a souvent loin du texte légal à l'application pratique, M. Poullet a cru avec raison devoir compléter l'exposé de l'organisation et du fonctionnement théoriques des institutions par des notes relatives à leur application réelle, effective.

La *Pasinomie* a servi au savant auteur de source principale pour le texte des lois, décrets et arrêtés généraux. Pour les règlements départementaux et locaux, il a recouru aux recueils contemporains de Hayez ou de Huyghe.

Les sources que l'éminent professeur a consultées pour caractériser les tendances de la législation et l'esprit qui a inspiré ses transformations, sont indiquées avec soin à propos de chaque matière.

Cette étude se bornant à esquisser les traits essentiels de l'époque, il n'a pas été nécessaire, en règle générale, de recourir aux documents d'archives. Cependant les détails donnés sur le fonctionnement du Sénat conservateur sont, en grande partie, puisés dans les procès-verbaux de cette assemblée, que M. Poullet a dépouillés aux *Archives nationales* à Paris.

« La domination française en Belgique a commencé aussitôt après la victoire de Fleurus (26 juin 1794). Mais la Convention n'a voté officiellement l'annexion que le 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795), et l'introduction systématique des lois françaises n'a commencé qu'à partir de cette époque. A cette date, la Convention était proche de sa fin et le gouvernement révolutionnaire allait être remplacé par le régime constitutionnel.

« Dans la plus grande partie de la Belgique, la domination française cessa de fait au cours des premiers mois de 1814. Elle ne prit fin officiellement et d'une façon générale qu'à la suite de l'armistice du 23 avril et de la conclusion de la paix de Paris (30 mai).

M. Poullet expose donc, dans son bel ouvrage, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif pendant le consulat décemviral et le consulat à vie, ainsi que sous l'Empire ; il passe ensuite successivement en revue les tribunaux, les institutions départementales et locales, les finances, la force publique, les libertés publiques et le régime des cultes, de l'enseignement et de la bienfaisance.

Un tel livre ne se résume pas, tant la matière est à la fois abondante et concise. C'est une œuvre à étudier, à consulter souvent. Nos professeurs d'enseignement moyen feront bien d'en prendre connaissance pour traiter avec plus d'ampleur une période qui nous touche de si près. L'œuvre de M. P. Poullet est tout à fait digne des travaux de son illustre père. Tout y est net, précis, clair, lumineux, très documenté ; aussi attendons-nous avec impatience une œuvre complémentaire, celle où le jeune et brillant professeur exposera les transformations que les institutions reçues de la France ont subies depuis 1814 jusqu'à nos jours.

F. COLLARD.

Notices et annonces bibliographiques.

127. — La nouvelle revue, déjà annoncée ici : **Glotta**, *Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache*, hrsg. von **Paul Kretschmer** und **Franz Skutsch**, (Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1907. 4 livr. par an. 12 m.) publie dans son 1er fascicule les articles suivants :

F. Buecheler, Grammatica et epigraphica, p. 1-8.

P. Kretschmer, Zur Geschichte der griech. Dialekte : 1. Ionier und Achäer, 2. Die Apokope in den griech. Dialekten (p. 9-60).

F. Sommer, Zu den homerischen Aoristformen ἕκτα, οὔτα, ἀπηύρα ἐγήρα (p. 60-61).

O. Hoffmann, Die Medialendung σαι in der thematischen Flexion (p. 67-68).

F. Skutsch, Die Flexion von ΤΙΣ (p. 69-70).

F. Bechtel, Beiträge zur griechischen Wortforschung: 1. ἀβληχρός, 2. ἄκνησπς, 3, ὄρπηξ, 4, τερπικέραυνος (p. 71-85).

F. Solmsen. Eine griechische Namensippe (p. 76-81).

F. Kretschmer, Eine boeotische Vaseninschrift (p. 82-85).

S. Kugéas, Herkunft und Bedeutung von neugriech. Νικλιῶνοι und Φαμέγιοι (p. 86 103).

F. Skutsch, Vom Pompejanischen Strassenleben (p. 104-112).

F. Vollmer, Zur lat. Konjugation : 1. ĕst und ēst, « ist » und « iszt », 2. Der Imperatif *cap*.

Dans le 4e fascicule de chaque année, *Glotta* passe en revue les publications relatives à la grammaire.

128. — Le *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift* a cessé de paraître. Il est remplacé par le *Roemisch-germanisches Korrespondenzblatt*. Nachrichtenorgan fuer die roemisch-germanische Altertumsforschung, publié par le directeur du Musée archéologique de Trèves, M. **E. Krueger**. Le 1er fascicule a paru : il comprend 12 pages avec gravures, gr. 8°. Chez Lintz, à Trèves, six fois par an, 3 m.

129. — M. **G. Cevolani**, bien connu de nos lecteurs par les articles sur la syntaxe latine que le *Musée Belge* et le *Bulletin* ont publiés, a donné, dans des revues italiennes, une série d'études où il examine les opinions reçues, surtout en Italie, sur différents points de syntaxe générale ou de syntaxe latine. Nous ne pouvons ici que les énumérer :

G. Cevolani, *Attributo e apposizione. Note critiche di sintassi generale.* (Extrait de *Classici e neo latini*, a. 1906). 47 pp. 8°.

Note critiche di sintassi generale sulla proposizione (Extrait de la même revue, III, 1907, n° 3). 22 pp.

Classificazioni erronee delle proposizione insegnate nelle grammatiche italiani (Extrait de *Gymnasium*, VI, 1907, n. 24). 32 pp. in 12.

La comune divisione della proposizione in semplice, composta, complessa, ellittica. Roma, Tip. Salesiana, 1907, 22 p. in-12.

Sopra alcune specie di proposizioni subordinate. Note critiche di sintassi generale. Roma. ib., 1908. 66 pp. 8°.

Com' è bistrattata dai grammatici la proposizione relativa. Roma, ib., 1908. 40 pp. 8°.

Una falsa concezione del così detto oggetto interno. Roma, ib., 1908, 7 pp.

Questioncelle logico-sintattiche sopra alcuni elementi della proposizione. Roma, ib , 1908, 18 pp.

Lo strazio della logica nelle ordinarie classificazioni dei complimenti. Estratto del Gymnasium, anno VIII. Roma, ib., 1908. 75 pp.

130-133. — Les quatre derniers volumes de la *Gymnasial-Bibliothek*, publiée par C. Bertelsmann, à Gütersloh, sous la direction de Hugo Hoffmann, méritent une mention particulière. Ils renferment la description illustrée des villes ioniennes de l'Asie Mineure (Didyma, Milet, Priène, Éphèse, Smyrne), de l'Afrique (Egypte et le Nil, Carthage, les Romains dans le nord africain), de Délos, l'île d'Apollon, et de Delphes, la ville sainte de l'oracle d'Apollon. Ces quatre volumes sont composés d'après les résultats des fouilles récentes ; ils sont bien illustrés et seront utiles aux professeurs de langues anciennes et à leurs élèves. En voici les titres :

N° 45. **R. Thiele**, *Im Ionischen Kleinasien*. Erlebnisse und Ergebnisse. Mit 3 Karten und 32 Bildern. 2 m.

N° 46. **F. Cramer**, *Afrika in seinen Beziehungen zur antiken Kulturwelt*. Mit 34 Abbild. und 3 Karten. 2 m. 40.

N° 47. **O. Fritsch**, Delos, Die Insel des Apollon. Mit 27 Abbild. 1 m. 50.

N° 48. **O. Fritsch**, Delphi, die Orakelstätte des Apollon. Mit 47 Abbild. 2 m. 40.

134. — Dans la collection Göschen ont paru : la 3e édition de **Fr. Hommel**, *Geschichte des alten Morgenlandes* (avec une carte et 9 gravures), 194 pp. ; la 2e édition de **Th. Achelis**, *Soziologie*, 120 pp. Leipzig, Goeschen, 1908. o m. 80 le vol.

135. — **Charles Diehl**, *Figures byzantines*. Deuxième série. Paris, Hachette, 1908. 3 fr. 50.

Après nous avoir montré dans une première série, ce que fut la société byzantine avant les croisades, l'auteur étudie dans ce volume ce que fut cette même société pendant et après les croisades. Il fait revivre les aspects divers, pittoresques ou tragiques, les goûts dominants de ce monde disparu, les grandes ambitions politiques s'apaisant dans le culte des lettres ou dans la paix du cloître, les intrigues de cour se mêlant à la splendeur des fêtes, les aventures de guerre ou d'amour s'achevant dans les plus dramatiques révolutions. Dans cette galerie de portraits, où se rencontrent les types les plus divers, tout le moyen âge grec revit dans son originale et pittoresque complexité.

Voici les sujets traités : Byzance et l'Occident à l'époque des Croisades. — Anne Comnène. — L'impératrice Irène Doukas. — Les aventures d'Andronic Comnène. — Un poète de cour au siècle des Comnènes. — Princesse d'Occident à la cour des Comnènes et des Paléologues. — Deux romans de chevalerie byzantins.

—

136. — **A. Aulard**, *Taine historien de la Révolution française*. Paris, Armand Colin, 1907. 3 fr. 50.

L'autorité de Taine considéré comme historien de la Révolution française est grande ; son ouvrage des *Origines de la France Contemporaine*, d'aspect si imposant, lui a valu une universelle réputation d'historien, et cette réputation, cette autorité ont eu, ont encore en France une grande influence politique. Il vaut donc la peine d'examiner de près les titres de cette autorité, les fondements de cette réputation. C'est le but que s'est proposé M. Aulard dans ce livre qui ne peut manquer d'avoir un grand retentissement.

Il a voulu passer au crible d'une critique impartiale, mais inflexible, non les théories philosophico-politiques de Taine, mais son érudition d'historien, les procédés de sa méthode de travail, le traitement qu'il applique aux sources, l'usage qu'il fait des documents. Le talent de Taine est ici hors de cause ; hors de cause sa bonne foi : il s'agit de savoir si, persuadé comme il l'était de l'excellence de ses théories préconçues, il n'a pas été radicalement impuissant à voir dans les faits et dans les documents autre chose que ce qu'il y cherchait à priori.

137. — **Joseph Bédier**, *Les Légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*. I. *Le cycle de Guillaume d'Orange*. Paris, Champion, 1908. Un vol. de xvi-431 pp. 8o. 8 fr.

Il n'est point prouvé, comme on le croit communément, que les romans de chevalerie du xiie et du xiiie siècles dérivent, par une tradition littéraire ininterrompue, de « cantilènes » ou de « chants lyrico-épiques », plus vieux de plusieurs centaines d'années ; que Roland, par exemple, ait été célébré, dès le lendemain de sa mort, en 778, par des aèdes, dont les chants, sans cesse amplifiés et remaniés à travers les âges, auraient fini par aboutir, vers l'an 1100, au poème qui nous est parvenu.

Ce n'est pas nécessairement dans une hypothétique épopée contemporaine de Charlemagne qu'il faut chercher les origines des romans du xiie et du xiiie siècles

c'est, à l'ordinaire, dans les sentiments et dans les idées, dans les goûts et dans les intérêts des hommes du XIIe et du XIIIe siècles. Les chansons de geste, colportées par des jongleurs nomades, étaient surtout destinées à ces publics forains que des exhibitions de reliques et des marchés attiraient autour des principaux sanctuaires. A peu d'exceptions près, les légendes épiques du moyen âge se rattachent chacune à une certaine abbaye, qui était alors but de pèlerinage, ou qui se dressait sur l'emplacement ou sur le chemin d'une foire illustre. C'est là, aux abords de ces divers sanctuaires, que les légendes épiques se sont formées, par l'effort combiné de moines et de jongleurs pareillement intéressés à attirer et à retenir, à édifier et à récréer un même public de marchands et de pèlerins.

Telles sont les vues qui semblent se dégager des recherches entreprises depuis plusieurs années par l'auteur. Une étude des épopées françaises est, selon lui, incomplète, si elle n'est pas pour une bonne part une étude des routes et des *croisées* de l'ancienne France, de ses marchés, de ses pèlerinages, des lieux où les hommes se rencontraient et s'arrêtaient, et où, de leur contact, naquirent tant de formes nouvelles de la vie matérielle, de la pensée et de la poésie.

Cet ouvrage formera trois volumes, quatre plus probablement; le second paraîtra sans doute en avril 1908 : de Guillaume d'Orange à Girard de Roussillon, de Charlemagne à Raoul de Cambrai et à Roland, on y considérera tour à tour les principaux héros des romans de chevalerie et toutes les grandes légendes du moyen âge français, c'est-à-dire toutes celles des chansons de geste qui ne sont pas des fictions récentes, purement imaginaires, toutes celles qui ont quelque fondement historique ou quelque ancienneté.

138. — **Maurice Barrès**, *Vingt-cinq années de Vie littéraire*. Introduction de Henri Bremond. Paris, Bloud, 1908. 3 fr. 50.

De tous les écrivains contemporains, il n'en est pas qui ait suscité, dès ses débuts, plus d'admirations enthousiastes, et qui aujourd'hui, dans la pleine maturité de son talent, compte plus de fidèles que M. Maurice Barrès. Les critiques les plus exigeants s'accordent à reconnaître en lui un des maîtres de la langue française, et les catholiques saluent, dans l'auteur des *Amitiés françaises*, le magnifique défenseur de tout ce qui a fait la force de la France. Le jeune maître n'est encore qu'au milieu de sa course ; il était bon néanmoins de mettre dès maintenant *les plus belles pages* de son œuvre à la portée du grand public, et de choisir dans cette longue série d'ouvrages un peu dispersés, une anthologie barrésienne qui fasse mieux connaître et aimer ce noble talent. M. Barrès a désigné lui-même le critique à qui il lui plairait que fût confiée cette tâche si particulièrement délicate. Tel qu'on l'a compris, le présent volume contient les pages les plus caractéristiques que renferme l'œuvre de M. Barrès, depuis *Sous l'œil des Barbares* jusqu'au *Discours de réception à l'Académie*. Le lecteur y suit sans peine l'évolution littéraire et philosophique de M. Barrès pendant *vingt-cinq années*. L'ingénieuse disposition des textes fait de ce livre un ouvrage cohérent, dont l'unité vient de la continuité même de l'œuvre barrésienne. On y retrouve des passages peu connus, qui, mis en leur pleine lumière, revêtent un aspect de nouveauté aux yeux même des lecteurs les plus familiarisés avec les livres de M. Barrès. A ce point de vue ce livre constitue un ouvrage vraiment original. Une introduction magistrale, qu'on a pu lire récemment dans la *Revue des Deux-Mondes*, explique et justifie le groupement révélateur des pages choisies. Dans cette introduction où il étudie en Maurice Barrès l'écrivain, le penseur et l'homme d'action, M. Henri Bremond déploie toutes les qualités de fin lettré et de pénétrant psychologue qui ont valu à sa biographie de Newman tant et de si distingués suffrages.

139. — La revue littéraire de Berlin, *Das literarische Echo*, dans son n° du 1r mars 1908, publie une correspondance littéraire belge de notre collaborateur, M. **Henri Bischoff**, professeur à l'université de Liége. Il passe en revue ce qui a paru de plus important en Belgique dans le double domaine des lettres françaises et néerlandaises depuis un an.

—

140. — *Verslagen en mededeelingen der koninklijke Akademie van wetenschappen. Afdeeling Letterkunde.* 4e reeks, 8e deel. Amsterdam, Joh. Müller, 1907. VIII-394 pp. in-8°.

Le dernier volume des « rapports et communications », publié par la classe des lettres de l'Académie royale des sciences, établie à Amsterdam, contient des contributions relatives à la philologie classique (par MM. J. J. Hartman et D. C. Hesseling) et orientale (par MM. H. Kern et A. C. Kruyt), à l'histoire (par MM. P. J. Blok et G. Heymans), à d'autres disciplines encore. Je ne m'y arrête pas et me borne à signaler quelques autres études. D'abord deux articles du professeur **J. Verdam** sur les mots néerlandais *schaats* (qui a la même origine que le mot français *échasse*) et *zerk*, dont il fait l'histoire. Ensuite une étude étymologique, très documentée, de M. **A. Kluyver** sur le terme *massicot*, dénomination d'une couleur, terme qui se retrouve dans le français et dans l'anglais, et dont ni les romanistes ni les anglistes n'avaient pu indiquer la provenance. Enfin un travail du professeur **C. C. Uhlenbeck** sur les caractères de la grammaire du basque, travail qui intéressera tous ceux qui s'occupent d'études linguistiques. On sait que le basque, que l'on ne connaît qu'assez imparfaitement, n'appartient pas au groupe indo-européen, n'a donc aucune affinité avec les langues romanes au milieu desquelles il vit, et soulève des problèmes curieux et difficiles, à la solution desquels ont travaillé des savants renommés. Disons aussi à ce propos que M. Uhlenbeck, avant de lire ce mémoire devant ses collègues, avait déjà publié, dans les *Verhandelingen* de l'académie, un travail plus étendu, formant un essai de grammaire comparée des dialectes basques (*Beiträge zu einer vergleichenden Grammatik der baskischen Dialecte* [*Verhandelingen der Kon. Akad. v. Wetensch.*, afd. Letterkunde, *Nieuwe Reeks*, dl. V], Amsterdam, 1903; in-4°, 106 pp.) C. L.

141. — Dans les *Handelingen en mededeelingen van de Mij der Nederl. letterkunde te Leiden over het jaar 1906-1907* (Leyden, E. J. Brill, 1907; IV-156 pp. in-8°), nous relevons une étude de M. le professeur **F. Pijper**, *Erasmus en de Nederlandsche Reformatie* (pp. 36-62). Partant du fait acquis qu'il faut distinguer, dans l'histoire de la Réforme, un mouvement réformateur spécifiquement néerlandais ou national, ayant une caractéristique nettement déterminée, il recherche quelle a été l'influence du grand humaniste sur ce mouvement. A cette fin, il examine les écrits protestants qui parurent à cette époque dans les Pays-Bas et nous montre jusqu'à quel point ils ont été inspirés par ceux d'Érasme ; d'où il ne faudrait cependant pas conclure de suite, ainsi que le fait observer M. Pijper, qu'Érasme ait provoqué ou conduit ce mouvement.

Les *Levensberichten der afgestorven medeleden*, parus en même temps (*ibid.*, in-8°, IV-292 pp.) contiennent, entre autres notices, celles sur les auteurs néerlandais connus L. Mulder (1822-1907) par M. **Joh. Gram** (pp. 95-118) et H. J. Schimmel (1823-1906) par **M. G. L. van Loghem** (pp. 142-176). Conformément à la tradition, ces notices sont avant tout des biographies, non pas des études approfondies sur l'œuvre de ces écrivains. Il est évident toutefois que la vie et les œuvres se séparent difficilement ; aussi bien ces pages pourront rendre service à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la littérature néerlandaise. C. L.

142. — Il existe, à la bibliothèque de Gand, deux magnifiques collections de pamphlets néerlandais du XVIe siècle, la plupart rares et peu connus. M. le professeur **P. Fredericq** en a publié récemment un grand nombre, fournissant par là une contribution aussi neuve qu'importante à l'histoire littéraire de cette époque : *Het Nederlandsch proza in de zestiendeeeuwsche pamfletten uit den tijd der beroerten.* Met eene bloemlezing (1568-1600) en een Aanhangsel van liedjes en gedichten uit dien tijd. Bruxelles, Hayez, 1907. In-8°, XLIV-412 pp.

Le professeur gantois fait précéder ces textes d'une étude assez étendue et fort intéressante sur la provenance, le caractère et la valeur de ces documents ; il a mille fois raison de réclamer pour ces écrits, beaucoup trop ignorés, une place et même une place un peu en vue dans la littérature néerlandaise du XVIe siècle. En effet, ces productions en prose, malgré les imperfections de la forme, l'emportent parfois sur la poésie recherchée et peu sincère de l'époque, parce qu'elles sont dues à une conviction forte, à une émotion véritable, à une éloquence naturelle. M. Frédéricq en a choisi les plus remarquables au point de vue littéraire ; à cause de l'intérêt qu'elles présentent, il y a ajouté quelques autres, qui ne se trouvent pas dans les collections susdites. Avant tout, l'ouvrage s'adresse aux philologues ; mais il mérite aussi l'attention des historiens, car il est évident que ces textes, inspirés par les circonstances d'alors, sont d'une grande valeur pour la connaissance de ces temps mouvementés. C. L.

143. — Nous avons reçu la première livraison *(A-begriper)* d'un nouveau dictionnaire du moyen-néerlandais : **J. Verdam**, *Middelnederlandsch handwoordenboek.* La Haye, M. Nijhoff (25 à 30 livraisons gr. in-8 de 64 p. à deux colonnes ; chaque livraison o fl. 80).

On sait que le grand dictionnaire du moyen-néerlandais, entrepris en 1882 par J. Verdam et E. Verwijs (et continué par Verdam seul après la mort de son collaborateur), n'est pas encore achevé ; le sixième volume, paru l'année passée, s'arrête à la fin de la lettre R. Ce travail gigantesque, véritable trésor d'érudition, s'adresse avant tout à ceux qui font leur spécialité de l'étude du moyen-néerlandais. Nombreux sont ceux qui, sans se consacrer à la même étude, ont cependant besoin de se renseigner sur l'existence ou la signification d'un mot ou d'une locution du flamand du moyen âge. Aussi bien, la nécessité d'un dictionnaire moins volumineux et plus facilement maniable se faisait vivement sentir.

Toutefois, l'ouvrage que nous annonçons ici n'est pas un simple résumé du *Middelnederlandsch woordenboek*, n'en différant que par l'absence des indications étymologiques et des citations. Depuis 1882, beaucoup de documents ont été trouvés et étudiés, nous apportant une ample moisson de vocables inconnus et de significations ignorées. Le *Middelnederlandsch handwoordenboek* signalera tout ce que M. Verdam a rencontré dans les textes publiés depuis l'apparition des différents volumes de son grand lexique, de sorte que cette nouvelle publication sera en même temps un complément de celui-là. C'est ainsi que, rien que dans les six premières colonnes de la lettre **b** *(b-ballasten)*, nous avons relevé au-delà de soixante nouveaux articles, sans parler des modifiations (nouvelles significations, *etc.)*, qu'ont subies les autres.

Ces simples indications suffiront, croyons-nous, à faire comprendre à nos lecteurs l'importance de cet ouvrage. Nous leur annoncerons les autres fascicules au fur et mesure de leur apparition. C. L.

---

144. — **G. Grupp**, *Kulturgeschichte des Mittelalters.* I Bd. 2te, vollständig neue Bearbeitung. Mit 45 Illustrationen. Paderborn, Schoeningh, 1907. 8 m. 60.

Pour préparer cette refonte de son histoire de la civilisation au moyen âge,

M. Grupp a cru bon d'écrire d'abord une histoire de la civilisation des Romains, des Celtes et des Germains, qui comprend 3 volumes (1903-1905) et que nous avons annoncée (Voy. *Bull.*, 1904, pp. 117 et 381). Il consacrera trois volumes au moyen âge : voici le premier. Il est divisé en trente chapitres, consacrés chacun au développement d'une idée, on pourrait dire trente « leçons ». La décadence de l'Empire romain, la naissance des royaumes barbares et l'empire de Byzance : tel est le triple domaine que M. Grupp étudie, et ce n'est pas l'histoire politique et militaire qu'il déroule, ce sont les institutions, les usages, les coutumes, les idées qu'il expose, et l'exposé est clair, souvent neuf, toujours d'un grand intérêt.

145. — **Cardinal Newman**, *Saints d'Autrefois*. Ouvrage traduit de l'Anglais. Introduction de Henri Bremond. Bloud et Cie, Paris (VIe). 4 fr.

Cette élégante traduction est destinée à faire connaître *Newman hagiographe*. C'est là un des aspects les moins étudiés du grand écrivain anglais. La foule ignore ces pages, et plus d'un qui se réclame de Newman les ignore aussi. Mais entre newmaniens authentiques, personne ne s'y trompe. Bien mieux que dans ses œuvres plus retentissantes, nous trouvons là le véritable Newman, dans la joie d'un travail qu'il aime, dans l'épanouissement de ses dons. Aussi ce volume complétera-t-il fort heureusement la série d'ouvrages dans lesquels de zélés admirateurs ont mis à la portée du public français l'œuvre de Newman philosophe, de Newman théologien, de Newman prédicateur. Une délicate esquisse de M. Henri Bremond sert d'introduction aux pages où Newman a retracé la vie des saints Basile, Antoine, Grégoire, Jean Chrysostome, Benoît et raconté l'histoire des écoles bénédictines. Un si aimable recueil ne peut manquer d'être chaudement accueilli non seulement par les fervents de Newman, mais par tous ceux qui goûtent le charme si particulier de la Vie des saints.

146. — **H. Meuffels**, *Les Martyrs de Gorcum*. Paris, Lecoffre, 1907, 2 fr. (Collections « Les Saints ».)

Ce livre, écrit par un Lazariste hollandais qui a enseigné pendant neuf ans dans les séminaires de France et qui est maintenant, dans son pays d'origine, Supérieur d'une maison d'exilés, nous donne le récit d'un des drames religieux les plus émouvants des temps modernes. Les héros de Gorcum, victimes de leur fidélite catholique et particulièrement de leur croyance en l'eucharistie, forment un des plus beaux anneaux de cette chaîne de martyrs qui va des premiers temps du Christianisme à nos missions contemporaines. Le rappel de cet épisode des fureurs calvinistes ne troublera pas aujourd'hui la paix dont jouit la Hollande sous une législation respectueuse de toutes les consciences ; mais il honorera toutes les congrégations religieuses dont les membres, unis à des prêtres séculiers, ont payé de leur sang les espérances catholiques de ce sage et courageux pays.

147. — Dom **Reginald Biron**, *Saint Pierre Damien* (1007-1072). Paris, Lecoffre, 1908. 1 vol. in-12 de XII-204 pp. 2 frs. (Collection « Les Saints »).

Saint Pierre Damien est le grand réparateur de toutes les hontes dans lesquelles faillit s'abîmer l'Église au commencement du XIe siècle, et sa vie est un des témoignages les plus éclatants de ce que le catholicisme a toujours eu de force de renouvellement ; car entre les papes saint Léon IX et saint Grégoire VII, qu'il a secondés, encouragés ou suscités, nul n'a eu plus de part que lui à la réforme du clergé. Sa vie, étonnamment austère, lui en donnait le droit, de même qu'elle tempérait en lui une fougue naturelle qu'on a justement rapprochée de celle de saint Jérome. Le Père Réginald Biron, de l'Ordre des Bénédictins, fait revivre cette originale et puissante figure dans un travail nourri, complet et aussi solide que le méritait un pareil sujet.

148. — **F. Strowski**, *Saint François de Sales*. Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris. 3 fr. 50 (Collection *La Pensée chrétienne*).

L'incomparable auteur de l'*Introduction à la Vie dévote* a exercé sur la vie chrétienne une influence qui, depuis trois cents ans, semble devenir tous les jours plus profonde et plus étendue. Il est non pas le seul maître, mais il est le plus grand maître de la dévotion et de la piété. Or le secret de cette influence, il ne faut pas le chercher dans le tour d'imagination et de style de saint François de Sales. Il faut le chercher dans sa pensée, dans ses idées, dans sa méthode. Si saint François de Sales a droit à une place d'honneur dans l'histoire de la vie chrétienne, il a droit à une place aussi haute dans l'histoire de la *Pensée chrétienne*. M. Strowski, professeur à l'université de Bordeaux, bien connu par ses travaux sur saint François de Sales et sur l'histoire du sentiment religieux au XVIIe siècle, s'est chargé de faire le choix des extraits de substantielles notices. Son livre aidera à aborder saint François de Sales par un biais nouveau, et d'où la figure de l'évêque de Genève apparaît avec toute sa grandeur.

149. — **J. B. Paquier**, *L'enseignement professionnel en France. Son histoire. Ses résultats*. Paris, Colin, 1908. 3 fr. 50.

La question de l'enseignement professionnel et celle de l'apprentissage s'imposent aujourd'hui de la façon la plus pressante aux préoccupations du public. De la solution qui leur sera donnée dépend l'avenir même de notre industrie, on pourrait dire la sécurité de notre puissance économique.

M. J.-B. Paquier, ancien professeur au lycée de S. Louis, nous apporte, sur ces deux questions, les résultats d'une enquête minutieuse, menée méthodiquement, qui lui a permis d'étayer ses appréciations et ses jugements de faits nombreux et solidement établis.

Quelques chapitres, consacrés à l'historique du sujet, expliquent pourquoi l'on a si longtemps erré avant d'aboutir à des résolutions fermes. Puis, traitant des différentes formes de cet enseignement en France, l'auteur en constate les résultats, en signale les desiderata, résultats et désiderata rendus plus frappants par la comparaison avec ce qui se passe dans les pays voisins, notamment en Allemagne et en Angleterre. Mais — et c'est bien l'idée maîtresse qui se dégage du travail tout entier — l'auteur montre qu'à côté de l'enseignement professionnel proprement dit, il en est un autre que réclament les très nombreux « déshérités », comme il les appelle, que la crise ou la ruine de l'apprentissage menace de laisser sans ressources en face des dangers futurs.

CHRONIQUE.

150. — *Collection linguistique*. — La librairie Honoré Champion entreprend la publication d'une *Collection linguistique* destinée à comprendre les travaux originaux des membres de la *Société linguistique de Paris* qui, soit par leur nature, soit par leur étendue, se prêtent mal à paraître dans les Mémoires ou dans le Bulletin. Subventionnée par la Société et *dirigée par son Bureau, en ce qui concerne le choix des ouvrages publiés*, mais entièrement différente des publications directes de la Société, cette Collection est la propriété de M. Champion ; les membres de la Société auront droit cependant *à une remise de 50 %* sur le prix *d'un exemplaire de chacun des volumes* qui la composent, en *s'adressant directement à M. H. Champion, éditeur*, 5, *quai Malaquais, Paris (6e)*.

Un premier volume, *Les Dialectes Indo-européens*, par M. A. Meillet, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études et secrétaire adjoint de la Société de Linguistique de Paris, vient de paraître (Paris,

1908, in-8, 139 p.) au prix net de 4 francs 50, *soit 2 francs 25 pour les membres de la Société.* Pour recevoir le volume franco par la poste, il faut ajouter 0 fr. 20 pour la France, 0 fr. 40 pour l'étranger.

La collection sera continuée dans le même format, Un second volume, de M. Ernout, est déjà sous presse. Un autre encore est en préparation.

000. — *Habitation préhistorique.* — On vient de découvrir une habitation préhistorique, près de Berdorf, dans le grand-duché de Luxembourg. Dans l'épaisse couche d'humus qui recouvre le fond de la caverne, on a retrouvé un vase en pierre polie contenant une série de menus objets d'un haut intérêt archéologique, des monnaies et des bijoux celtiques, des pointes de flèches et d'autres objets datant de l'âge de la pierre polie. Au-dessus de la caverne, on vient de mettre à nu un dolmen, un de ces monuments en pierre brute qu'on croit antérieurs à la période celtique et dont un seul avait été trouvé jusqu'à ce jour dans le pays, près de Diekirch. Le dolmen était enfoui sous une couche de pierres et d'humus ; les soutiens sur lesquels il est posé se sont en partie effondrés.

151. — *Ateliers monétaires de l'Empire romain.* — A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, M. Mispoulet, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, a fait une communication sur les diocèses et les ateliers monétaires de l'Empire romain sous le règne de Dioclétien. Il a montré que, contrairement à l'opinion de Mommsen, unanimement adoptée depuis 1887, il n'y a pas eu, ni sous Dioclétien, ni sous ses successeurs, de concordance réelle entre le nombre des diocèses et celui des ateliers monétaires de l'Empire, et que l'organisation financière, en particulier celle des monnaies, est toujours restée distincte de l'organisation administrative.

152. — *Vieux manuscrits authentiques de la Bible.* Au mois de janvier 1907, M. Charles Freer, le grand industriel de Détroit (Michigan) États-Unis, visitait au Caire les marchands. Il en est un bien curieux, qui occupe à Ghizeh plusieurs maisons bondées des choses les plus hétéroclites amoncelées sous une épaisse poussière. Après d'interminables palabres, M. Ch. Freer parvint à se rendre possesseur de plusieurs manuscrits découverts dans les ruines d'Akmin, dans la Haute-Égypte.

Seules la beauté ou la grâce des enluminures encore fraîches sur les parchemins, la conservation des couvertures où pendaient encore des débris de chaînettes de suspension, l'avaient enchanté. Grâce à d'astucieuses dissimulations, il put sortir ces manuscrits d'Égypte, et quelques semaines après il les examinait plus attentivement en Amérique, dans son cabinet de travail, où se trouvaient réunis les plus éminents professeurs des universités américaines.

Leur avis réfléchi fut qu'ils se trouvaient là devant des manuscrits de la Bible que M. H. A. Sanders déclara pouvoir dater du quatrième au sixième siècle de l'ère chrétienne et qui ont peut-être été sauvés de la bibliothèque d'Alexandrie avant que les armées du calife Omar l'eussent dévastée.

Le premier manuscrit contient le Deutéronome et Josué. Le second contient les Psaumes ; il semble bien plus complet que celui du Vatican et doit être le plus ancien de la série. Le troisième renferme les quatre Évangiles en entier, probablement écrits au cinquième ou sixième siècle. Le quatrième, en très mauvais état, contient les Actes et les Épîtres. Deux des manuscrits sont écrits en grande onciale et deux en petite.

La comparaison avec les fameux manuscrits alexandrins de la Bible conservés au *British Museum* est instructive. D'un côté comme de l'autre, quatre volumes, parchemin de même espèce, tous les mots se suivant sans être espacés jusqu'à la fin du paragraphe, les manuscrits de M. Freer étant un peu plus grands de format. Mais ce qui fait le très grand intérêt de la découverte de M. Ch. Freer, c'est que ses

manuscrits complèteront considérablement les manuscrits du *British Museum* où beaucoup de mots manquent, où des fragments de texte souvent assez considérables font défaut.

153. — *Académie flamande. Programme de ses concours.* Suite. (Voir tome XI, p. 403, et XII, p. 157).

Voor 1912. — 21. — Middelnederlandsch. *Geschiedenis van de spelling der lange klinkers in het Middelnederlandsch.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1911 ingezonden te worden.

16. — Folklore. *Vlaamsche Volksspelen. Eene zoo volledig mogelijke verzameling en nauwkeurige beschrijving van de oude en hedendaagsche « Volksspelen » in Vlaamsch-België, met de daarbij gezongen liederen* (woorden, en voor zoover mogelijk, de muziek).

Prijs : 800 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

(Zie, als voorbeeld, het werk : *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland*, door A. DE COCK en Is. TEIRLINCK).

Tot leiddraad wordt navolgende, niet bindende, indeeling aanbevolen :

I. LOOPSPELEN : eierenrapen, zeerloopen, enz., enz.. SPRINGSPELEN : hinkspelen, enz.; DANSSPELEN : volksdansen, dansliedjes, enz. — II. WERPSPELEN : bolspelen, balspelen, paletspelen, kegelspelen, enz. — III. GEZELSCHAPSPELEN : ambachtspelen, kaartspelen ; domino, bak- en schaakspel, enz. — IV. SPELEN MET SPEELTUIGEN : wapens (boog, geweer, enz.), slinger, enz. — V. MENSCH EN NATUUR : Dier (te paard rijden, enz.); jagen ; visschen ; winterspelen (schaatsen, enz.). — VI. MENSCH en MUZIEK : blaasinstrumenten, snaartuigen, enz. — VIII. TERGSPELEN, enz., enz.

17. - Vak- en Kunstwoorden. *Eene volledige Nederlandsche vakwoordenlijst van de* **Beeldende Kunsten**, t. w. **Bouw-**, **Beeldhouw-**, **Schilder-** (met inbegrip der **Glasschildering**), **Graveer-** en **Teekenkuust**, met de Fransche, Engelsche en Hoogduitsche benamingen, en afbeeldingen zoo talrijk mogelijk (De *archeologische* termen worden *niet* verlangd). — (Men zie b. v. JULES ADELINE : *Lexique des termes d'art*. Paris Quantin.)

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1911 ingezonden te worden.

Voor 1913. — 24. — Folklore. *De folklore bij Vondel.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1912 ingezonden te worden.

18. — Letterkunde. *De geschiedenis van den invloed der Fransche pleiade op de Nederlandsche letterkunde.*

Prijs : 600 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1912 ingezonden te worden.

Voor 1914. — 26. — Geschiedenis. *Repertorium der werken, verhandelingen en bijdragen betreffende de Geschiedenis des Vaderlands, hetzij afzonderlijk, hetzij in tijdschriften, mengelwerken en uitgaven van geleerde genootschappen verschenen tot en met 1912.*

Prijs : 1000 fr., of een gouden gedenkpenning van gelijke waarde.

Antwoorden op deze prijsvraag behooren uiterlijk op 31 December 1912 ingezonden te worden.

154. — **Les nouveaux fragments de Ménandre.** Le poète le plus admiré de la « comédie nouvelle » ne nous était connu que par des fragments, soigneusement recueillis par Meinecke, puis par Koch (*Com. att. fragm.*, III), mais insuffisants pour nous permettre d'apprécier le talent de Ménandre. C'est par Plaute et par Térence qu'on jugeait la comédie nouvelle, sans savoir au juste lequel des deux s'en rapprochait le plus ; mais, pour se rendre compte du degré d'originalité de Plaute et de Térence eux-mêmes, il eût fallu posséder le texte de leurs modèles. Et voici que les papyrus d'Égypte nous rendent coup sur coup d'importants fragments de Ménandre. Nous dressons ici, à l'usage de nos lecteurs, la bibliographie de ce qui a paru depuis un an sur les textes découverts par M. Lefebvre, et nous renvoyons, pour les fragments publiés avant par Nicole, Jouguet, Grenfell et Hunt, à la thèse d'Alfred Kretschmer, intitulée : *De Menandri reliquiis nuper repertis* (Lipsiae, Noske, 1906, 122 pp.).

Vers la fin de l'année 1905, M. Gustave Lefebvre, inspecteur en chef du service des antiquités de l'Égypte, découvrit, dans le village de Kôm Ischkaou, l'ancienne Aphroditopolis (à 6 ou 7 kilomètres de la gare de Tema), les ruines d'une maison romaine, dans laquelle il trouva beaucoup de manuscrits et notamment un papyrus du IIe siècle après J. C., qui contenait plus de 1300 vers de Ménandre. Ce n'était pas une pièce entière, mais des fragments de quatre pièces Ἐπιτρέποντες, l'*Arbitrage* (530 vers), Περικειρομένη, *La Belle aux boucles coupées* (300 vers), Σαμία, *La Samienne* (350 vers), Ἥρως, *Le Héros* ou *L'Ancêtre* (argument et 70 vers). Voy. ce *Bull.*, 1907, p. 401.

M. Lefebvre a mis un louable empressement à publier sa trouvaille et l'édition *princeps* a paru en 1907. Depuis lors, ces précieux fragments ont été l'objet de nombreuses publications, dont nous dressons la liste, certain qu'elle sera incomplète quand elle paraîtra.

Éditions.

1. Service des Antiquités de l'Égypte. *Fragments d'un manuscrit de Ménandre découverts et publiés par* M. Gustave Lefebvre. Le Caire, Impr. de l'Institut franç. d'arch. orientale, 1907, 222 pages, 25 fr. (Textes en capitales, transcription, traduction et notes).

2. *Menandri quatuor fabularum* Herois Disceptantium Circumtonsae Samiae *fragmenta* nuper reperta, post G. Lefeburium ed. J. Van Leeuwen. Leyde, Sijthoff, 1908, 112 pp. 6 fr. 50.

3. *Neue Reste von Komoedien Menanders.* Von H. von Arnim in Wien. *Zeitschr. f. d. oest. Gymn.*, 1907, p. 1057-1081. Édition des Ἐπιτρέποντες, avec notes critiques et explicatives.

4. *Extraits d'Aristophane et de Ménandre.* Texte grec publié avec une introduction, un index et des notes par MM. Louis Bodin et Paul Mazon. Paris, Hachette, 1908, 2 fr. 50. (Pages 269-336 : *l'Arbitrage et la Samienne.*) Voy. ci-dessus, p. 192.

Comptes rendus de l'editio princeps.

5. *Literarisches Zentralblatt*, 1907, p. 1543 (Croenert).
6. *Journal des Savants*, 1907, Oct. et Déc. (M. Croiset).
7. *Archiv fuer Papyrusforschung*, IV, 1908, p. 502 (A. Koerte).
8. *Berliner phil. Wochenschrift*, 1908, p. 321 (Sudhaus).

Traductions.

9. La première traduction a été donnée par LEFEBVRE. Voy. n° 1.

10. *Szenen aus Menanders Komœdien.* Deutsch von CARL ROBERT. Berlin, Weidmann, 1908, 2 m. 40.

Études exégétiques et littéraires.

11. PH. E. LEGRAND, *Les nouveaux fragments de Ménandre.* Revue des Études anciennes, 1907, p. 312-334 et 1908, p. 1-32.

12. F. LEO, *Der neue Menander.* Hermes, 1908, p. 120 et ss.

13. MENOZZI, *Sull ἥρως di Menandro.* Firenze, Carnesecchi, 1908.

14. U. v. WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Der Menander von Kairo.* Neue Jahrb. f. das klass. Alt., 1908, p. 34 et ss.

15 N. TERZAGHI, *I nuovi frammenti di Menandro.* Atene e Roma, 1908, p. 100-127. (Donne une bibliographie, que nous complétons ici).

Critique du texte et conjectures.

Outre les éditions et les études déjà signalées :

16. F. LEO, dans *Nachrichten der Ges. der Wiss. zu Göttingen*, 1907, p. 315 et ss

17. J. NICOLE, dans la *Revue de Philologie*, 1907, p. 298 sq.

18. U. v. WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, dans *Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1907, p. 860-872.

19. H. VON ARNIM, dans *Hermes*, 1908, p. 168.

20. O. H. dans *Berliner phil. Woch.*, 1908, p. 156, 253, 319 (*Epitrepontes*).

21. VAN HERWERDEN, même revue, p. 93 et 188.

22. P. MAZON, Notes sur Ménandre. *Revue de Philologie*, 1908, p. 68-73 (Epitrepontes et Samia).

23. L. BODIN, Notes sur l'*Arbitrage*. *Ibid.*, p. 73-76.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

—

XII KAL. SEXTILES 1907.

REGIUM ATHENÆUM ATHENSE.

SEXTA SCHOLA LATINA. — MAGISTER : Dus A. POISSINGER.

Colloquium inter Dum Poissinger et ejus discipulos de vita Numae, ad commemoranda complementa loci et temporis, numeros, gradus significationis, interrogationem simplicem et duplicem. — Quod colloquium, rogante collega Poissinger, ad verbum refert X.

M. = Magister; D. = Discipulus aut discipuli.

M. Amici, sumite libros. — Fernande, claude fenestram, quaeso. — Hodie, locuturi sumus de vita Numae : Ubi est illa vita narrata, Mauriti? — D. Vita Numae est narrata in librum... — M. Corrige aut emenda, Aemili! — D. In libro. — M. Intellexistine, Mauriti? — D. Intellexi. — M. Mauriti, redde, id est dic iterum, et perge responsum tuum. — D. In libro « De Viris ». — M. Dic responsum completum aut propositionem plenam. — D. In libro « De Viris » vita Numae est narrata. — M. Dic aliter, Johannes! — D. In libro qui nomen aut titulum habet « De Viris ». — M. Aut etiam, Paule? — D. In libro cui nomen aut titulus est « De Viris ». — M. Cui est liber ille de quo agitur? — D. Est nobis. — M. Bene respondisti. — Petre, utere alio verbo! — D. (Mutus stat). — M. Non pronomine « nobis », sed alio verbo utere; utere adjectivo possessivo! — D. Est noster liber. — M. Optime. Quis titulus est illi libro? — D. Titulus « De Viris » est illi libro. — M. Dic nobis titulum totum aut completum. — Di (alter): De Viris illustribus urbis Romae; (alter): a Romulo ad Augustum. — M. Cujus vitam jam vidimus in illo libro? — D. Romuli vitam jam vidimus.

M. Quis erat Romulus? — D. Romanorum rex primus erat Romulus. — M. Quis autem fuit Romanorum rex secundus? — D. Numa fuit Romanorum rex secundus. — M. Cui successit Numa? — Successit Romulo Numa Pompilius, vir inclyta justitia et religione. — M. Bene respondisti, sed nimium : nimis longum — aut nimium, aut longius — est responsum tuum, dic igitur brevius respon-

sum. — D. Successit Romulo Numa Pompilius. — M. Pone verbum praecipuum in capite — aut in initio... Num intellexisti? Dic iterum responsum tuum! — D. Successit... — M. Interrogavi « *cui* successit » Ergo dices...? — D. Romulo successit Numa Pompilius. — M. Omnes intellexerunt — aut...? — D. Intellexere! — M. Bene. — Omnes intellexerunt aut intellexere? — D^i (Annuunt omnes).

M. *Utrum* bello *an* pace civitatem auxit Numa? Fernande, responde! — D. (Mutus stat) — M. Credo Fernandum non intellexisse, dico igitur iterum interrogationem latine : *Utrum* bello *an* pace civitatem auxit Numa? — D. (Fernandus non magis intellexisse videtur.) — M. Paule! Dic, gallice, meae interrogationis versionem aut conversionem. — D. Est-ce par la guerre ou par la paix que Numa augmenta la ville? — M. Responde nunc, Fernande; tibi respondendum est latine. — D. Pace. — M. Responsum tuum est nimis breve — aut brevius. — Desidero responsum totum — aut plenum — aut completum. — D. Numa auxit civitatem pace, non bello. — M. Ponenda sunt verba praecipua in capite — aut in initio — propositionis, sicut modo jam dixi. Interrogavi « Utrum *bello* an *pace* civitatem auxit Numa ». Respondebis igitur...? — D. *Pace*, non *bello*, civitatem auxit Numa.

M. Quomodo possum aliter interrogare? — D. (Mutus stat). — M. Dixi ergo : « *Utrum* bello *an* pace civitatem auxit Numa? » Usurpavi « utrum » et « an »; quomodo possem aliter, aliis verbis, interrogare? — D. Bellone an pace civitatem auxit Numa? — M. Optime! — Quod nomen datur — aut datum est — a grammaticis huic interrogationi? — D. Interrogatio duplex. — M. Dic responsum completum, quaeso! — D. Grammatici dederunt huic interrogationi nomen interrogationis duplicis. — M. Id est gallicum « le nom *d'*interrogation double » Sed, *latine*, dices...? — D. Nomen interrogatio duplex. — M. Nomen est accusativus casus, nam complementum directum est : Grammatici *dederunt nomen*... — D. Nomen interrogationem duplicem. — M. Comple nunc responsum tuum. — D. Grammatici dederunt huic interrogationi nomen interrogationem duplicem. — M. Bene. Melius tamen verba ponere potes; interrogavi enim « *quod nomen* datum est... ». Ergo respondebis...? — D. Nomen interrogationem duplicem grammatici dederunt huic interrogationi. — M. Optime.

M. (Ad Julium, mediocrem discipulum). Quam civitatem auxit Numa? — D. Civitatem Romae. — M. Non intellexisti, Juli, quod modo diximus; gallice, dices...! — D. La ville de Rome. — M. Sane, id est gallicum, sed latinum...? — D. (Mutus stat). — M. Verte flandrice! — D. De stad Rome. — M. Bene : « de stad

Rome » non autem : « de stad *van* Rome ». Hic est latinum flandrico simile. Ergo latine dices .. ? — D. Civitas Roma. — M. Accusativus casus usurpandus est ! — D. Civitatem Romam. — M. Dic iterum — aut redde — propositionem completam. — D. Numa auxit civitatem Romam. — M. Non interrogavi « *quis* auxit civitatem » sed « *quam* civitatem auxit Numa ». Respondendum igitur tibi est... ? — D. Civitatem Romam auxit Numa. — M. Jam melius est responsum tuum, sed nondum optimum ; Respondisti enim « *civitatem* Romam auxit... », non autem interrogavi « *quid* auxit » sed « *quam* auxit civitatem Numa ». Dices igitur... ? — D. *Romam* civitatem auxit Numa. — M. Optime, tandem ! Intellexistine nunc, Juli ? — D. Intellexi. — M. (Ad omnes). Ponite semper in initio propositionis latinae nomen quod meae interrogationi, quod verbo interrogativo, respondet.

M. Roberte, dic mihi tempora primitiva verbi auxit. — D. Augeo, es — auxii — auctum — augere. — M. Bonumne est hoc responsum, Mauriti ? — D. Minime : perfectum est auxi, non auxii. — M. (Ad Robertum). Tertia persona est... ? Adspice in libro ! — D. Auxit. — M. Ergo prima persona ? — D. Auxi. — M. Verte nunc, Roberte, « Tu auras accru ». — D. Auxeris. — M. Luciane, « vous auriez augmenté ». — D. Auxisses. — M. Melius ! « Vous » ! — D. Auxissetis.

M. Quando regnavit Numa ? Leo ! — D. Numa regnavit tres et quadraginta annos. — M. Malum est responsum tuum. Non enim interrogavi « *quamdiu* » sed « *quando* » regnavit Numa. Responde igitur meae interrogationi. — D. (Mutus stat). — M. Ignorasne quando regnaverit Numa ? Aperi librum in decima pagina ! Quid vides infra titulum ? Lege numeros latine ! — D. Ab anno septingentesimo decimo quinto. — M. Parvus numerus ponitur ante magnum ! — D. Quinto decimo. — M. (Ad Leonem). Perge ! Ad quotum annum regnavit ? (Ad omnes). Num intellexistis ? De quo verbo derivat « quotum » (nominativus quotus, a, um) ? — D. De « quot ». — M. De « quot » sane ! quot cum littera *t*, non d. — Quid autem significat quot cum littera *t*, non *d* ? — D. Combien de. — M. Et tot ? — D. Autant de. — M. Quis est genitivus ! — D. Genitivum non habet. — M. Habetne dativum ? — D. Casus non habet. — M. Bene. Quid ergo significat « quotus, a, um » ? — D^i. (Paulisper muti sedent, cogitantes et quaerentes. Tum exsurgit et exclamat unus) : Le quantième ! — M. Optime ! Quotus significat « lequel par rang, par ordre chronologique » id est etiam « le quantième ». Ergo interrogationem reddo : Ad quotum annum regnavit Numa ? Lege in libro, Aemili ! — D. Ad annum sescentesimum septuagesimum primum. — M. Optime ! Responsum igitur comple. — D. Ab anno

septingentesimo quinto decimo ad annum sescentesimum septuagesimum primum regnavit Numa — M. Tu numeros optime cognoscis, Aemili ! — M. (Ad omnes). Utrum ante an post Christum natum regnavit Numa ? Quis intellexit ? — D. Ego ! — M. Responde igitur ! — D. Numa regnavit ab anno 715° ad annum 671um ante Christum natum. — M. Quoto anno Urbis conditae — aut ab Urbe condita — coepit regnare Numa ? D. (Mutus stat). — M. Dic gallice ! — D. L'an 38 de la fondation de Rome. — M. Verte latine ! — D. Anno duodequadragesimo Urbis conditae, aut ab Urbe condita. — M. Petre, quando Roma condita est ? — D. Anno septingentesimo quinquagesimo tertio a. J. C. Roma condita est. — M. Quoto igitur anno post U. C. natus est Jesus Christus ? Responde, Juli ! (Agitur de Julio, mediocri discipulo jam supra citato). — D. (Mutus stat). — M. Confer, Juli, gallice interrogationem notam. « De quelle couleur était le cheval bai des quatre fils Aymon ? » (Hic brevis digressio magistri : Fils Aymon, héros légendaires des romans de chevalerie du moyen âge, étaient tous les quatre montés sur un unique cheval, lequel était bai, d'où son nom de « Bayard »). De quelle couleur était le cheval ? Responde gallice, Juli ! — D. (subridens). Il était bai ! — M. Sane ! Item, aut pariter, aut similiter — *quoniam* modo diximus Romam conditam esse anno 753° ante Christum natum, *ergo* dices Jesum Christum natum esse ? — D. Anno septingentesimo quinquagesimo tertio post U. C. — M. Optime, Juli !

M. Quandiu igitur rex fuit Numa ? Responsum est meae interrogationi in fine secundi capitis Vide, Eduarde, et lege ! — D. Quadraginta tres annos — M. Aut, Fernande ? — D. Tres et quadraginta annos. — M. Pone praepositionem aute numeros. — D. Per annos tres et quadraginta rex fuit Numa. — M. Bene : Praepositio usurpari potest, sed non est necessaria.

M. Leo, veni ad tabulam nigram scripturus numeros quos hodie in hoc colloquio vidimus. — Paule, corriges aut emendabis (Discipuli ad tabulam nigram eunt). — M. Dico gallice 715 ; Scribe numeris romanis. — D. (Leo scribit) : LL... (Paulus corrigit aut potius corrigere tentat) : CC... (Tertius emendat) : DCCXV. — M. Leo et Paule, discite rursus numeros romanos. Vobis discendi sunt rursus numeri romani ! — Dico gallice : 38. Scribe, Leo, numeris romanis. XXXVIII. — M. Bene. — 43 ! — D. XXXXIII. — M. Paule, emenda ! — D. XLIII. — M. 63 ! — D. XX... (Alius emendat) : LXIII. — M. Ergo, Leo, decem (X) *post* quinquaginta (L) significat...? — D. Sexaginta. — M. Decem autem ante quinquaginta significat...? — D. Quadraginta. — M. Discite omnes rursus numeros romanos ! — Leo, redi in locum tuum.

M. Unde accitus erat secundus rex Romanorum? — D. Veniebatur... — M. Horribile dictu, Roberte! Corrige errorem, Leo! — D. Venerat. — M. Ergo, Roberte, responde iterum. — D. Curibus venerat secundus rex Romanorum. — M. Quid erant Cures? — D. Oppidum Sabinorum erant Cures. — M. Bene. Cur dicis « oppidum » non « urbs »? — D. (Mutus stat). — M. Responde gallice! — D. Parce que c'était une ville fortifiée. — M. Dic latine, Aemili! — D. Quod Cures erant urbs munita.— M. Non jam cognoscis verbum « munire » Roberte! Ubi vidimus verbum illud? — D. In vita Romuli. — M. Cita propositionem! — D. « Ut eam prius legibus quam moenibus *muniret* ». — M. Dixisti igitur : Curibus accitus erat. Cur est nulla praepositio ante « Curibus »? — D. Curibus est nomen urbis. — M. Nomen commune? — D. Nomen proprium. — M. Dic ergo responsum completum. — D. Nulla praepositio est ante « Curibus » quod « Cures » est nomen proprium urbis. — M. Dic nunc praeceptum aut regulam. – D. Nomina propria urbium nullam praepositionem habent cum sunt complementa loci. — M. Bonum quidem est responsum tuum, sed non sufficit. Comple, Petre! — D. Nomina propria urbium nullam praepositionem, nomina autem regionum et locorum praepositionem habent, cum sunt complementa loci. — M. Id est melius. — Deest tamen adhuc aliquid. Quis scit totam regulam? — D. Cum sunt complementa loci, nomina propria urbium nullam praepositionem habent, nomina autem regionum et locorum praepositionem habent, praeter nomina « domus et rus », quae ut nomina propria urbium usurpantur. — M. Optime.

M. Quo venerat Numa, postquam Curibus profectus est? — D. Romam venerat. — M. Qua iter fecerat — qua, ex oppido Sabinorum, in urbem Romam transierat? Dic temere (id est : au hasard, au petit bonheur) viam aut portam. Specta descriptionem Romae quae inest in illo muro, dextra et supra. Dic quodvis iter, quamlibet viam aut portam. Lege nomina, Paule! — D. Legit : Viă Sabină, Portă Collină. — M. Ergo fortasse venerat Numa...? — D. Fortasse viā Sabinā et portā Collinā venerat Numa. — M. Responde nunc propositione completa. — Dico iterum interrogationem totam : Unde, qua, quo venerat Numa? Primo : *Unde*; — D. Curibus; — M Secundo : *qua*; — D. Fortasse via Sabina et porta Collina; — M. Tertio; *quo* venerat Numa? — D. Romam venerat Numa. — M. Bene. Dic nunc regulam nominum viarum respondentium interrogationi qua. — D. Nomina viarum aut itinerum aut portarum respondentia interrogationi « qua » ablativo casu vertuntur. — M. Optime!

M. Nonne profuit Numa civitati, Mauriti? (Digressio). — Cur

dico Mauriti? Cur modo dixi : Juli, Aemili; Nominativus est Mauritius, Julius, Aemilius. Quis casus est Mauriti? — D. Est casus vocativus. — M. Cur vocativus est Mauriti, non Mauritie? — D. Nomina propria quae finiunt... — M. Finiuntur! Aut, melius, desinunt! (Unde derivat Gallicum « désinence »), aut etiam terminantur; quae desinunt quomodo, quibus litteris? — D. Nomina propria quae desinunt litteris *ius* habent vocativum in *i*. — M. Bene. Melius dices : nomina propria quae habent in fine nominativi tres litteras *i-u-s*, habent in fine vocativi litteram *i*. — Intellexistine, Henrice? — D. Non intellexi — M. Nonne (id est : Est-ce que ne pas), nonne intellexisti, tu, Henrice? Ergo redde — aut dic iterum — regulam, Aemili? (Aemilius prius, deinde Henricus regulam reddunt). Intellexisti nunc, Henrice? — D. Intellexi.

M. Reddo nunc interrogationem quam modo dixi : nonne profuit Numa civitati? — D. Sane, profuit Numa civitati. — M. Quomodo? — D. Pace profuit civitati. — M. Nonne aliis quoque rebus civitati profuit? — D. Et legibus, et institutis quoque profuit. — M. Quomodo etiam? — D. (alius) : et justitia. — M. Postremo? — D. (alius) et religione. — M. Quid etiam fecit ille rex? — D. Plurima sacra instituit. — M. Enumera sacra praecipua, non omnia, quae instituit Numa, et sacerdotes quos creavit. — D. Consecravit aram Vestae. — M. Perge, Aemili! — D. Creavit flaminem Jovis, legit Salios, Martis sacerdotes. — M. Ambo verbum in capite aut in initio posuistis : verbum in fine propositionis, quaeso! — D. Aram Vestae consecravit, flaminem Jovis creavit et Salios, Martis sacerdotes, legit. — M. Deinde, Eduarde? — D. Annum in duodecim menses descripsit. — M. Postremo, Luciane? — D. Portas Jano gemino aedificavit. — M. Bene! Hoc caput bene scitis!

M. Cur omnia sacra illa instituit? — D. Quod fuit rex... — M. Bellicosus? — D. Non bellicosus, sed... — M. Liber dicit : « erat vir inclyta justitia et religione », id est : erat vir justus et... — D. Religiosus! — M. Sane : religiosus erat aut...? — D. Pius. — M. Pius : dic comparativum et superlativum ejus adjectivi, Petre. — D. Magis pius, maxime pius. — M. Uter duorum primorum regum fuit magis pius : Romulus an Numa? — D. Numa fuit magis pius; erat rex maxime pius; Romulus autem rex bellicosus erat. — M. Interrogationem reddo : Cur Numa tot sacra instituit? — D. Numa tot sacra instituit quod erat rex religiosus aut pius.

M. Num in pugna periit Numa? — Attende, Paule. Dixi : *num* periit? Respondebis...? — D. *Non* in pugna periit. — M. Cur non in pugna perire poterat? — D. Non gessit bella. — M. Bene, sed dic propositionem libri! — D. Bellum nullum gessit. — M. Quomodo

mortuus est? — D. Morbo exstinctus, mortuus est.— M. Ubi sepultus est? — D. In Janiculo monte sepultus est. — M. Quid erat mons Janiculus? Altusne mons erat? — D. Collis erat. — M. Dic mihi tempora primitiva verbi sepelire. — D. Sepelio, is — sepelivi, sepultum — sepelire. — M. Dic rursus supinum. — D. Sepultum. — M. Unde gallicum? — D. Sépulture. — M. Bene. Latinum : sepultura.

M. Utrum duorum primorum regum Romanorum mavis, Johannes? — D. Numam. – M. Comple responsum tuum. — D. Numam malo. — M. Bene. Non « malo Numam » cur? — D. Quod interrogavisti : « *utrum* mavis ». — M. Cur Numam mavis? — D. Numam malo quod pace, non bello, civitatem auxit. — M. Quis bello civitatem auxit? – D. Romulus. — M. Quoniam pace civitatem Numa auxit, potest appellari rex...?—D^i. (Muti sedent).— M. Non est difficile dictu : verbum latinum verbo gallico simile est! — D. Potest appellari rex pacificus.—M. Cur etiam Numam mavis? Adde causam quoque, Henrice! — D. Quod fuit inclyta justitia et religione. — M. Bene, sed utere adjectivis : potest appellari, ut modo diximus...? — D. Rex justus et religiosus aut pius. — M. Qualis... Roberte, verte « qualis » gallice! — D. Quel. — M. Sane, sed « quis » significat etiam « quel, qui? » (id est : « quel est son nom, quelle est sa profession, sa nationalité, etc... »); dein « quotus » significat « quel (par rang, par ordre chronologique, ut modo diximus : le quantième); — « qualis » vero significat...? — D. (Mutus stat). — M. Confer verbum gallicum « qualité » derivans de « qualis » Ergo « qualis » significat...? — D. De quelle qualité, qualis, id est : « quelles sont ses qualités, de quelle espèce est-il ». — M. Verte « qualis » flandrice, Aemili! — D. Wat voor een. — M. Optime. Qualis igitur fuit rex Numa? Enumera omnes ejus virtutes. — D. Numa fuit rex justus ac religiosus aut pius; fuit etiam rex pacificus. — M. Qualis autem fuerat Romulus? — D. Bellicosus fuerat Romulus. — M. Bene. Adde tamen adjectivum : Romulus enim fratrem Remum interfecit; ergo fuit rex...? — D. Crudelis rex fuit. — M. Bene, sed melius dices « ferus ». Interrogationem igitur reddo, aut iterum dico; dic responsum completum aut propositionem plenam, Mauriti : « Utrum duorum primorum regum Romanorum mavis? Romulum an Numam? Et cur? – D. Duorum primorum regum Romanorum Numam malo, quod fuit rex justus, religiosus et pacificus, Romulus autem rex ferus ac bellicosus fuit. — M. Optime! Conclusio : Nos quoque, cari discipuli, pacem et virtutem amemus!

DICTÉES FRANÇAISES

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

36. — *Imprudence et regrets.*

Nous ne pourrons, je le vois bien, *quoi que* nous fassions, nous tirer du mauvais pas où nous ont fait tomber les imprudences nombreuses qu'il nous est *arrivé* de commettre. Ainsi, par notre faute, sans que quelqu'un autre que nous puisse en être accusé, nous voilà dans une situation des plus déplorables qui se soient *vues*, sans espoir que nos efforts, *quels qu'*ils soient, puissent nous en faire sortir. *Telle* ne serait pas notre position si nous nous fussions *montrés* moins confiants dans nos propres forces ; si, écoutant ceux qui nous avaient conseillé avec un si véritable attachement de nous défier de notre inexpérience, nous nous étions *laissé* guider par leurs sages avis ; ou même si, ne prenant conseil que de nous-mêmes, nous nous étions *laissés* aller aux seules impulsions de notre intelligence, plutôt que de nous être *abandonnés* à la fougue d'une aveugle passion. Mais *quelque* sages que fussent les conseils que nous nous sommes *entendu* si souvent adresser, soit par nos amis, soit par notre propre raison ; *quelques* nombreux avantages qu'ils nous eussent *assurés* si nous n'eussions pas *refusé* de les écouter et de les suivre, nous n'en avons écouté, nous n'en avons suivi aucun ; et, de faute en faute, nous sommes *tombés* par *degrés* dans un abîme de maux, d'où un miracle seul peut désormais nous tirer.

(Gallien.)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

37. — *Dieu seul est grand.*

Quelque grande que soit la puissance humaine, qu'est-elle auprès de celle de Dieu ? qu'est-elle auprès de cette puissance éternelle et souveraine par laquelle toutes choses ont été créées ?

Un conquérant a porté au loin ses armes victorieuses ; toutes les nations, *quelque* belliqueuses qu'elles se fussent auparavant *montrées*, ont fui d'épouvante à son aspect ! tous les rois réputés jusqu'alors invincibles, ont tremblé devant son épée redoutable. C'est en vain que, *revenus* d'un premier effroi, ces rois et ces nations se sont *ligués* et concertés contre l'ennemi commun ; c'est en vain que la terre s'est *vue rougie* de leur sang généreux : ligues, efforts et vaillance, tout a disparu, dissipé et anéanti par le glaive de ce nouvel ange exterminateur ; tout a plié, tout s'est tu devant sa face, sous la verge sanglante dont le ciel ou l'enfer *avait* armé sa main.

Eh bien, qu'est-ce que cette grandeur ? Je l'ai *demandé* aux ruines

mêmes dont elle s'est formée; et les ruines m'ont répondu : Naguère il y a eu là quelque chose que les hommes ont longtemps *appelé* une puissance; ce quelque chose s'était établi il y a *quelque* dix-huit *cents* ans, exactement comme vient de le faire la puissance qui lui a succédé, et comme tant d'autres l'avaient fait auparavant, dans les temps anciens. Toutes sont tombées; et, avant peut-être qu'il se soit *écoulé* bien des années, quelqu'un viendra aussi chercher cette grandeur, aujourd'hui proclamée impérissable, parmi les ruines où elle se sera engloutie.

Hommes vains, dont la faiblesse est attestée par les monuments *mêmes* qu'ils ont élevés à leur puissance!

(Gallien.)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

38. — *Point de bonheur parfait sur la terre.*

La Providence, ainsi qu'une bonne mère, répartit avec tant de sagesse les biens et les maux de cette vie, que la plupart des hommes, quelque heureuse que paraisse leur destinée, trouvent dans leur état une foule d'amertumes qui en balancent toujours les plaisirs. Le contentement, le bonheur parfait n'existe pas sur la terre, parce que ce n'est pas ici le temps des consolations, mais le temps des peines. L'élévation, aussi bien que l'obscurité, a des assujettissements et des inquiétudes, des humiliations et des mépris; le monde, aussi bien que la retraite, a ses tristesses et ses ennuis; le palais superbe, comme le toit du pauvre et du laboureur, cache des soucis cruels; et, de peur que notre exil ne nous devienne trop aimable, nous y sentons toujours que notre bonheur a quelque chose d'incomplet.

(D'après Massillon, dans Lepetit, 2e année.)

Soulignez une fois le verbe et deux fois le sujet, lorsque l'accord se fait d'après une règle particulière.

Ajoutez deux remarques grammaticales à votre choix.

39. — *La nature et l'homme.*

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine : l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures; vassal du ciel, roi de la terre, il l'anoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivants l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la nature même, il la cultive, l'étend et la polit; en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose.

Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties élevées : des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté; d'autres, en plus grand nombre, *gisant* auprès des premiers, pour pourrir sur des monceaux

déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure *florissante*, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption, dans toutes les parties basses, des eaux mortes et *croupissantes* faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux; des marécages, qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes *vénéneux*, et servent de repaire aux animaux immondes.

Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies ; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes ; ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité : ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et se repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages : l'homme obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut *les* parcourir ; contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie, effrayé de *leurs* rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin, et dit : « La nature brute est hideuse et mourante; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante. Desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler, formons-en des ruisseaux, des canaux ; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées ; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt, au lieu du jonc, du nénufar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires ; des troupeaux d'animaux *bondissants* fouleront cette terre jadis impraticable ; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours *renaissante* ; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage ; que le bœuf, soumis au joug, emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre ; qu'elle rajeunisse par la culture : une nature nouvelle va sortir de nos mains. »

(Buffon.)

LIVRES NOUVEAUX.

E. BOESCH, Θεωρός. Untersuchung zur Epangelie griechischer Feste. Berlin, Mayer et Müller, 1908. 3 m. 60.

G. COMPAYRÉ, L'éducation intellectuelle et morale. Paris, Delaplane, 1908, 456 pp. 12.

J. GABRIELSSON, Ueber die Quellen des Clemens Alexandrinus, I Teil. Diss. inaug. d'Upsala. Upsala, Appelberg, 1906.

M. GRAMMONT, Petit traité de versification française. Paris, Colin, 1908. 2 fr.

Die lateinischen Bibelversionen. Itala und Vulgata. Text in Urschrift und deutscher Uebersetzung. Leipzig, Verlag Lumen. 1908, 25 m.

E. LOFSTEDT, Beitrage zur Kenntniss der spaeteren Latinitaet. Diss. inaug. d'Upsala. Stockholm, Suanbäk, 1907.

N. LUNDQUIST, Studia Lucanea. Commentatio academica. Stockholm, Norstedt et Söner, 1907.

J. C. N. LINDSTROM, Commentarii Plautini in fabulas legendas et explicandas studia. Disputatio academica. Stockholm, Suanbäk, 1907.

F. J. MILLER, The tragedies of Seneca, translated into english verse, to which have been appended comparative analyses of the corresponding greek and roman plays and a mythological index, introduced by an essay an the influences of the tragedies of Seneca upon early english drama by J. M. Manly. Chicago, The Univ. of Chicago Press. Londres, Fisher Unwin, 1907. 3 d.

C. ROBERT, Szenen aus Menanders Komoedien. Deutsch. Berlin, Weidmann, 1908. 131 p. in-8°. 2 m. 40.

MAX RODER, Die Akropolis von Athen und das Forum Romanum nach der Natur gemalt. Phototypische Reproduktionen V. B. Kühlens Kunstanstalt in München-Gladbach. Zwei Blätter in Imperial-format à 6 m.

A. SAUVEUR, Étude historique sur la légion VI° Victrix. Louvain, Charles Peeters, 1908. 92 pp. 2 fr. 50.

H. VANDER LINDEN, L'Université de Louvain en 1568. Bruxelles, Weissenbruch, 1908. 30 pp.

G. W. VAN BLEEK, Quae de hominum post mortem doceant carmina sepulcralia latina. Diss. Amsterdam, Rotterdam, R. de Vries, 1907, 158 pp.

J. W. VAN HEESWIJK, Meys' Handleiding der Grieksche en Romeinsche Mythologie. 3de druk. Leiden, J. W. Van Loeuwen, 1905, 1 fl. 25.

J. VAN LEEUWEN, Menandri quattuor fabularum fragmenta nuper reperta. Leiden, Sijthoff, 1908, 5 m. 50.

AUG. VEZIN, Eumenes von Kardia. Ein Beitrag zu Geschichte der Diadochenzeit. Münster, Aschendorff, 1907. 3 m 25.

CHR. VOLQUARDSEN, Rom im Uebergange von der Republik zur Monarchie und Cicero als politischer Charakter. Rede. Kiel, Lipsius et Tischer, 1907. 0 m. 60.

J. P. WALTZING, Un humaniste arlonais. Petrus-Jacobi Arlunensis (1459-1509) Liége, Vaillant-Carmanne, 1908. 28 pp. gr. 8° avec gravures. 1 fr.

L. WENGER, Zum Wohn- und Wirtschaftsrecht in den Papyri. Weimar, Böhlau, 1907. 13 pp. tirées de Aus Römischem und Bürgerlichem Recht. Festschrift E. I. Bekker gewidmet.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Albert Counson, Les mots empruntés 181

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

113. *P. Graindor*, Histoire de l'île de Skyros (H. Francotte) 187
114. *Ch. Dubois*, Pouzzoles antique (Th. Simar) 188
115. *G. D. Hatzidakis*, La langue écrite néo-grecque (P. Graindor) . . 190
116. *Pendelakis*, Chrestomathie hellénique (Le même) 191
117. *L. Bodin et P. Mazon*, Aristophane et Ménandre (J. P. W.) . . . 192
118. *A. De Marchi*, Apologisti cristiani scelti (J. P. W.) 193
119. *W. Kroll*, Geschichte der kläss. Philologie (P. Henen) 193

Langues et littératures celtiques.

120. *Ph. de Félice*, Le Purgatoire de S. Patrice (L. Van der Essen) . . 194

Langues et littératures romanes.

121. *C. Liégeois et L. Mallinger*, Le Théâtre et l'Éloquence (G. Doutrepont) 198
122. *P. Dimoff*, Œuvres d'A. Chénier (A. Humpers) 199
123. *O. Pianigiani*, Vocabulario etimologico della lingua italiana (A. Doutrepont) 202

Langues et littératures germaniques.

124. *F. Weigand*, Deutsches Woerterbuch (C. Lecoutere) 204
125. *F. Kauffmann*, Deutsche Metrik (Le même) 205

Histoire et géographie.

126. *P. Poullet*, Les institutions françaises depuis 1795 à 1814 (F. Collard) . 205

Notices et annonces bibliographiques.

127-148. Publications de Kretschmer, Skutsch, Krueger, Cevolani, Thiele, Cramer, Fritsch, Hommel, Achelis, Diehl, Bédier, Aulard, Barrès, Bischoff, Verdam, Kluyver, Uhlenbeck, Pijper, Gram, van Loghem, Fredericq, Newman, Meuffels, Biron, Strowski, Faquier 207

CHRONIQUE.

149-151. Collection linguistique. Habitation préhistorique. Ateliers monétaires. Ms. de la Bible. Académie flamande : programme de ses concours. Nouveau fragments de Ménandre 214

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

A. Poissinger, Regium Athenaeum Athense. Sexta schola latina . . . 219
F. Collard, Dictées françaises (suite) 226

DOUZIÈME ANNÉE. — Nos 6-7. 15 JUIN-15 JUILLET 1908

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE REDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bayot, A., chargé de cours à l'Université de Louvnin.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Closon, J., chargé de cours à l'Université de Liège.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
Counson, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Janssens, E., chargé de cours à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mayence, F., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.

SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J. P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à **M. F. Collard** *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

DOUZIÈME ANNÉE. — Nos 6 et 7. 15 JUIN-JUILLET 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique
DU
MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

LES MOTS EMPRUNTÉS.

I. — LA DETTE DE L'ALLEMAND.

(Suite).

On sait combien est caractéristique de l'histoire entière le nom de l'*église* : « le mot grec ἐκκλησία (= assemblée), dans les milieux chrétiens, a désigné spécialement l'assemblée des fidèles : il a passé en ce sens dans la langue spéciale des chrétiens de Rome ; là il a désigné l'assemblée des chrétiens (1) ; d'autre part le mot ἐκκλησία signifiait « lieu de réunion des fidèles », exactement comme *marché* signifie « lieu où on tient le marché » ... : le latin a pris aussi le mot grec en ce sens; comme, en latin, le sens de réunion, convocation, n'était pas attaché au mot, *isolé de toutes ses connexions linguistiques par l'emprunt*, et que *ecclesia* était un pur terme de langue particulière, sans usage dans la langue commune, ces deux sens de « groupe des fidèles » et de « lieu de réunion des fidèles » se sont fixés sans aucun mélange, et ils se sont transmis aux langues romanes ou du moins au groupe occidental des langues romanes. Sur le sol français, le mot *église* est entré dans la langue commune, avec le christianisme qui est devenu la religion de tous les habitants du pays » (2). — Même phénomène en pays germanique, mais appliqué à un tout autre mot ; car le mot ἐκκλησία qui était dans Ulfilas (*aíkklésjó*) dans le seul sens de « communauté des fidèles » (il n'y a pas dans Ulfilas de mot pour le bâtiment lui-même), ἐκκλησία est complément supplanté en pays germaniques par κυριακόν (maison du Seigneur). « L'emprunt n'a pu se faire que dans la région du Danube inférieur, par les Goths, qui ont transmis le mot aux Allemands et aux Slaves. Ainsi s'explique aussi le féminin

(1) Voyez KRETSCHMER, dans *Zs. f. vergl Sprachforschung*, XXXIX, 539 et sv.
(2) A. MEILLET, *Comment les mots changent de sens*, p. 37 (*L'année sociologique*, année).

allemand ; car la terminaison grecque -ον devient en gothique, dans les mots empruntés, la terminaison féminine -ô (p. e. εὐαγγέλιον aívaggêljô, σάββατον sabbatô). — Comme la Lautverschiebung est accomplie, le mot *Kirche* doit avoir été introduit chez les Allemands au plus tard au VIe siècle ; l'anglo-saxon *cyrice* indique encore une date antérieure. Le mot doit avoir été répandu chez les Germains de l'Ouest dès la fin du IVe siècle. Il constitue un important témoignage linguistique de l'influence exercée de bonne heure par le christianisme gothique-arien sur les tribus allemandes. Cette influence a été refoulée si complètement par le catholicisme venu des îles britanniques et de France, qu'elle est moins reconnaissable aujourd'hui dans les documents historiques que dans les déductions linguistiques (1).

Le christianisme arien — qui avait probablement déjà transmis les termes grecs πεντηκοστή : *Pfingsten*, παπᾶς : *Pfaffen*, διάβολος : *Teufel*, ἄγγελος : *Engel*, fut supplanté par le christianisme catholique d'expression latine. Les emprunts furent autrement nombreux : ils se multipliaient d'autant plus facilement que le latin est resté la langue de l'Église. Au nom même du *Christ* s'est substituée la forme savante *Christus*, dont la diffusion par l'imprimerie assura le succès ; *christianus* a donné finalement la forme abrégée actuelle *Christ* = chrétien.

La religion nouvelle, en transformant l'homme, créait des idées et des vertus pour lesquelles il fallut trouver des noms. La traduction, qui est l'un des grands procédés d'assimilation, de transmission internationale (2), devint ici véritablement créatrice. « Un mot comme le latin *conscientia* a pris dans la langue de l'école un sens bien défini, et les groupes savants ont employé ce mot même en français ;

(1) Seiler, I², 104-105.

(2) On pourrait appliquer au vocabulaire commun ce qui a été dit de la transmission de termes géographiques dans la page suivante que me signale M. Alphonse Roersch :

« D'un peuple à l'autre, les noms des lieux se transmettent de plusieurs façons... Première manière : transcription. Le peuple emprunteur accepte l'onomastique des étrangers telle qu'elle se présente à lui, tout entière, idées et vocables... Consonnes et voyelles, les noms Espagne, Italie, Syrie, Égypte, Chypre, Rhodes, Péloponèse, Sicile, Baléares, etc... se sont exactement transmis de thalassocrates en thalassocrates depuis les origines helléniques jusqu'à nos jours. — Seconde manière : traduction. Le peuple emprunteur rejette les formes extérieures de l'onomastique étrangère ; mais, gardant les idées, il traduit les vocables du voisin en sa propre langue. A l'entrée du détroit de Gibraltar, toutes les marines actuelles connaissent le *Mont-aux-Singes* ; mais chacune lui applique un vocable différent : anglais, français, espagnol, allemand. — Troisième manière : entre ces deux extrêmes, transcription ou traduction, souvent le peuple prend un moyen terme. Il ne sait pas traduire le nom qu'il emprunte. Il ne se contente pas de le transcrire. Il s'en empare et le pétrit, le rac-

les nécessités de la traduction des textes étrangers et le désir d'exprimer exactement la même idée ont fait rendre la même idée par les savants germaniques au moyen de *mith-wissei* en gotique, de *giwizzani* en vieux haut-allemand (allemand moderne *Gewissen*) Souvent les mots techniques de ce genre sont traduits littéralement et n'ont guère de sens dans la langue où ils sont transférés ; ainsi le nom latin de l'homme qui a de la pitié, *misericors*, à été traduit littéralement en gotique *arma-hairts* (allemand *barm-herzig*) et a passé du germanique en slave, par exemple russe *milo-serdyj*. Ce sont là de pures transcriptions cléricales de mots latins » A ces exemples ainsi définis récemment par M. Meillet (*l. l.*, p. 19), M. Seiler ajoute tout un répertoire ; il suit (II, 1-103 : Kap. I : Kirchliche und gelehrte Bildung) surtout l'influence des ordres monastiques dans les divers domaines moraux et matériels ; l'école, la cuisine, les plantes et les minéraux, tout enfin se développe dans un moyen âge de culture cléricale,

où d'un siècle barbare
Naquit un siècle d'or plus fertile et plus beau.

Dans ce monde naissant, comme jadis dans celui de la Genèse, l'homme donne des noms aux autres créatures : l'homme est, cette fois, un Barbare éduqué par des gens à latin. Les Germains seraient restés des sauvages sans l'héritage de la civilisation gréco-latine, soutenait, il y a peu d'années, le germaniste Rœthe : la fait est qu'ils ont trouvé dans le latin le nom d'une foule d'acquisitions faites pendant les treize premiers siècles de notre ère.

* * *

Si Rivarol fut mauvais prophète en parlant d'un univers français succédant à un monde latin, son erreur pourrait s'excuser par le spectacle de l'influence française en Europe dès le moyen âge. Le monachisme clunisien, l'université de Paris, la chevalerie, la littérature épique puis courtoise, tout contribuait à la diffusisn des choses de France. Les Pays-Bas servent d'intermédiaire vers le Nord-Est,

courcit, l'allonge ou le façonne, au gré de son imagination et de ses raisonnements : il arrive, par calembour, à faire sortir un sens apparent de ce vocable incompris. Les français prennent le *Magara* des Grecs et en font le port de la *Maigre*. Les Anglais prennent le *Livorno* des Italiens et en font leur *Leghorn* (Corne de Jambe)... Parfois de tels calembours sont à nouveaux traduits par quelque successeur : les Italiens ayant pris l'*Hymettos* des Hellènes en firent par calembour leur Mont-du-Fou, *Il Matto*, que les Turcs traduisent en *Deli Dagh* : les Grecs modernes, ayant traduit le mot turc, disent aujourd'hui *Trèlo Vouno*. » (V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, 48-49).

et jusque chez les paysans autrichiens du XIIIe siècle, il est, paraît-il, de bon ton de « *vlaemen* » (II, 108).

« France mère des arts, des armes et des lois »

a fourni aux voisins les termes de danse et de musique, de chasse et de cuisine, d'armes et de tournois. Le français a donné des suffixes, *-tät*, *-ie*, et cet *-ieren* dont les auteurs allemands abusent au sens de Heine (1). — Des juristes d'Outre-Rhin discutent encore la question de savoir si les usages du duel et de la *Mensur* continuent une ancienne tradition germanique ou bien les us et abus chevaleresques de France. Cette dernière explication paraît fort plausible quand on entend tout le jargon exotique des ferrailleurs. *Contrahage*, *Sekundant*, *Satisfaction*, etc., font songer à des marquis niais à qui il a manqué un Richelieu pour les faire pendre. — Mais cela se place à l'époque moderne, et M. Seiler nous conduit seulement à la fin du moyen âge : souhaitons qu'il poursuive bientôt sa curieuse enquête.

* * *

En tous temps, la navigation, en rapprochant les peuples, a mêlé les vocabulaires, et l'on a reconnu, dans la stratification de la toponymie méditerranéenne, les résidus des thalassocraties successives, phénicienne, grecque, turque, vénitienne, française, anglaise. « Durant les derniers siècles, les Francs et les Italiens avaient peuplé l'Archipel de leurs communautés italiennes et franques et de leurs doubles ou triples ménages... Une population métisse et bilingue en était résultée qui jargonnait ou comprenait les deux langues paternelle et maternelle, et qui traduisait ou mélangeait le turc, le grec, l'italien et le français en un *sabir* de *Bourgeois Gentilhomme*. Dans le langage des Insulaires et dans l'onomastique des Iles, il est facile, aujourd'hui, de retrouver les *témoins* de ce sabir... Pour la langue commerciale, il suffit d'ouvrir un dictionnaire grec moderne : βάρκα *barque*, βαρκάρης *batelier*, βαρκαρίζω *s'embarquer*, βαρέλι *baril*, κάρβουνον *charbon*, κάδρο *cadre*, *peinture*, κανόνι *canon*, κάπελον *chapeau*, καπιτάνος *capitaine*, καστέλι *château*... » (2)

La Méditerranée était le centre de la grande activité maritime ; et c'est de là que bien des termes sont parvenus jusqu'à la langue alle-

(1) F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, I, 387. M. Brunot (p. 382, n. 2) rappelle les travaux de M. F. Piquet (*De vocabulis quae in duodecimo saeculo et in tertii decimi principio a Gallis Germani assumpserint*. Paris, 1898) et de M. H. Palander, *Der frz. Einfluss auf die d. Spr. im XII. Jhdt* (Mém. Soc. néophilologique d'Helsingfors, 1902).

(2) V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, 400.

mande. « Notre avenir est sur l'eau », répète Guillaume II à ses sujets ; leur passé lexicologique s'y trouve aussi. Les Romains ont donné aux Germains *Insel* et le nom de l'ancre (*Anker*), qu'eux-mêmes ils tenaient des Grecs. Au moyen âge, les vaisseaux flamands et frisons mettent le Nord en relations continuelles avec les mers que désormais sillonne la « voile latine », comme dit Carducci de Jaufré Rudel. Ils rapportent de leurs expéditions autant de termes que jadis les Normands avaient pu en porter en France. *Port*, *Barke*, *Galeasse*, *Galere*, *Kabel*, *Golf*, *Pilot*, *Kurs*, *Bai*, *Kap*, *Flotte*, etc., perpétuent dans les dictionnaires des marins du *Deutschland* le souvenir des thalassocraties méridionales.

Par celles-ci, autant et plus que par les voies de terre, l'Orient transmettait ses produits, ses fruits, ses jeux, avant, pendant et après les Croisades. Le jeu d'échecs, notamment, qui a laissé dans les langues européennes son nom et plusieurs métaphores, a passé des Persans aux Arabes et des Arabes aux chrétiens bien avant les croisades (II, 167) : on joue aux échecs dans le *Ruodlieb*, roman qu'écrivait, avant la naissance de Godefroid de Bouillon, un moine de Tegernsee ; et les vieillards ont la même distraction dans la *Chanson de Roland*.

* * *

L'ouvrage de M. Seiler, ouvrage d'histoire linguistique, économique et morale, intéressera tous ceux qui savent l'allemand ; ceux qui savent à moitié cette langue la sauront mieux après avoir lu ce livre : car les mots comme les hommes sont plus faciles à comprendre et à retenir quand on sait d'où ils viennent. Si M. Seiler avait écrit pour une demi-douzaine de philologues, il aurait pu faire toute la théorie phonétique et morphologique de l'emprunt.

Il faut — comme M. Salverda de Graeve l'a fait à propos du hollandais, — distinguer la transmission écrite et la transmission orale : la prononciation allemande de *Billard* indique qu'on a lu ce mot avant de l'entendre prononcer par des Français ; au contraire l'allemand *Pabst*, le hollandais *paus*, remonte à l'ancienne prononciation française de *papes* (avec *s* analogique du nominatif) ; et le premier exemple allemand qu'on en ait (*bâbes* vers l'an 1000 dans Notger) indiqne même une prononciation souabe du terme étranger. Car les mots transmis oralement sont souvent étrangement entendus et rendus. Un Anglais en conversation française avec un Belge employait un terme qui semblait détonner dans le discours : le Belge comprenait *Chat Noir* ; s'étant fait répéter trois fois la chose, il comprit que c'était *pôle Nord*. Plus récemment un auditeur de M. Grenfell enten-

dait un nom qui ressemblait plus à *hybride* qu'à ce qu'il était véritablement (*Hypéride*). Et vous connaissez sans doute l'histoire du diplomate allemand discutant avec Gladstone, et déconcerté par la prononciation anglaise de *casus belli* (1). D'anecdotes de ce genre Anstey a pu tirer des scènes fort amusantes (*Voces populi*) ; la réalité des emprunts n'est pas moins instructive que la fiction de l'humoriste. Reconnaissez-vous *schahtelakunt ?* C'est tout simplement (ou plutôt : c'était) *cunt a chatel* (comte à château, burgrave) (II, 115), *Schimpfieren* vient de l'ancien français *desconfire* (II, 124),

Influencé par *Schimpf*, sans doute ;
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien dû changer en route.

Un membre de l'Institut démontrait un jour, irréfutablement, que les chevaliers génois du XIe siècle, en rapports commerciaux avec les Arabes, avaient une prédilection pour les faucons qui portaient une plume blanche à l'aile droite. La communication de cet orientaliste présentait tous les caractères scientifiques désirables : mais qu'en fût-il resté s'il n'y avait pas eu de plumes de faucon ? Aussi peu de chose que de mille détails d'érudition qui occupent pendant quelques instants leurs inventeurs. L'étude des mots d'emprunt est d'un intérêt moins précaire et plus généralement humain. Si même il n'y avait plus en allemand le mot *Buttel*, si *Tunke* supplantait partout *Sauce*, si par exemple nous n'employons plus la *rhingrave* et si les guerriers teutons ont parfaitement oublié *glavie* et *schinelier* (genouillère), il n'en restera pas moins certaines habitudes et tendances que caractérise l'emprunt linguistique, éclairant la psychologie sociale, nationale, humaine. Le mot d'emprunt peut faire ressortir particulièrement certains faits de sémantique. En effet, il est détaché de la langue originelle, et ainsi soustrait aux évolutions purement logiques, métaphoriques, intellectuelles. Les changements de sens seront donc, en lui, plus sûrement dus au changement du milieu où le mot est employé. Et son cas rappellera suffisamment aux complaisants biographes de la « vie des mots » la pensée de Rabelais prise comme épigraphe par Nyrop : « Les mots ne signifient pas par essence, mais à plaisir ». Si par exemple παραβολή a passé du sens de « comparaison » à son sens actuel *parole*, ce n'est pas qu'il cachât dans son âme de mot je ne sais quelle vertu extensive ou allégorisante ; mais c'est

(1) Inversement un Allemand aurait quelque peine à reconnaître les noms du docteur *Jutner* etc., tels qu'on les prononce à l'Odéon (*Vieil Heidelberg*). Sarcey n'a-t-il pas entendu une Parisienne nommer *Vagné* l'auteur de *Tannhäuser* ?

que le mot employé par les raisonneurs grecs fut plus tard utilisé par les propagateurs du christianisme, et après ceux-ci par des auditeurs profanes. De même les légionnaires et fonctionnaires romains, les moines prédicateurs ou laboureurs, les marchands et les marins, les chevaliers et les trouvères ont apporté aux Germains des objets et des mots nouveaux, et ceux-ci ont pu subsister, changer d'emploi et de forme à mesure qu'ils pénétraient dans une classe moins restreinte, dans une génération transformée ; en matière de vocabulaire, contrairement à l'adage évangélique, on met continuellement le vin nouveau dans de vieilles outres. — En examinant de près les migrations de mots, on évitera l'animisme scientifique qui se glisse parfois dans l'interprétation — darwinienne ou autre — de la « vie des mots ».

La vie des mots n'est que l'écho de la vie humaine passant de bouche en bouche. Comme les paroles reflètent les objets vus par les hommes d'autrefois, et les pensées conçues depuis longtemps, elles restent parmi nous les témoins des transmissions lointaines, de la perpétuelle métempsycose que constitue la civilisation. Toute langue comprend des alluvions successives et disparates ; les étudier, c'est se rendre un compte plus exact de ses propres acquisitions, de la solidarité internationale que tout progrès multiplie. Le « comparatisme » philologique et littéraire montre l'Allemagne singulièrement accueillante à travers les siècles, et plus sage sans doute en cela que certains zélateurs de *Sprachverein* d'aujourd'hui. En tout pays où l'on cultivera les études comparatives, la curiosité du passé pourra conduire les hommes à une meilleure connaissance d'eux-mêmes.

A. Counson.

Note (page 186 : *Kirsche*). — L'importance du rôle de Lucullus et l'affirmation de Pline ont été contestées ; et l'on aurait, paraît-il, déterré en Suisse des noyaux de cerises plus anciens que le vainqueur de Mithridate (*Kirschen*, von Dr P. Cornels, *Sonntagsblatt der Coblenzer Volkszeitung*, 21 juin 1908). Mais l'illustre gourmet peut fort bien avoir fait passer au fruit et à l'arbre le nom d'une variété dite de *Cerasus* (Cérasonte). Les *pêches* ont un nom persan, même si Xerxès ni Xénophon ni Alexandre ne les ont apportées dans leurs provisions.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

152. — **P. Cauer**, *Palaestra vitae. Das Altertum als Quelle praktischer Geistesbildung*. 2e édit. Berlin, Weidmann, 1907. 169 p.

Ce livre vient à son heure. Il est né de la pensée de défendre les humanités gréco-latines contre les attaques dont elles sont l'objet. Voici comment l'auteur caractérise cette opposition : « Rien d'étonnant que la génération qui donne maintenant le ton dans le monde intellectuel allemand, — pour dispersée qu'elle soit en divers groupements, on trouve chez tous ceux qui la composent le goût du brillant, de l'emphase, de la déclamation qui en impose au grand nombre, — ne veuille plus entendre parler des anciens. Elle sent vaguement que le commerce avec les anciens engendre une manière de penser incompatible avec elle et ses tendances. L'esprit gouvernemental de Rome et le besoin de liberté qui anima la Grèce, quelque opposés qu'ils soient entre eux, ont ceci de commun qu'ils sont les ennemis irréconciliables d'un esprit qui assigne pour but à la vie la possession et la jouissance des biens matériels. L'éducation par les Grecs et les Romains doit nous préserver de ce travers de devenir les esclaves de biens dont l'homme est destiné à être le maître » p. 135. C'est un langage sévère. Je n'oserais pas dire que sa sévérité est exagérée. Il est vrai que chez nous les adversaires des humanités gréco-latines se recrutent surtout dans le monde occupé d'études commerciales et économiques ; que leur préoccupation, hautement avouée, est de munir davantage les jeunes gens pour la lutte économique ; que, pour la plupart, ils veulent une éducation qui, moins soucieuse de développer les besoins intellectuels, oriente avec décision la jeunesse vers la recherche de la fortune et du bien-être matériel. En Allemagne aussi, semble-t-il, c'est, chez les adversaires des humanités gréco-latines, un dédain absolu pour les idées opposées aux leurs, un même parti-pris de passer outre, de faire fi de l'opposition. Il y a entre l'Allemagne et nous cette différence, qu'en Allemagne ces questions de l'organisation de l'enseignement moyen occupent l'opinion publique. Chez nous, l'indifférence de ceux que cette question intéresse essentiellement autorise les allures autoritaires de ceux qui ont pris la direction du mouvement.

Le livre de M. Cauer est donc un livre d'actualité, dont la lecture doit être recommandée à tous les professeurs de littérature et d'histoire anciennes. Elle les encouragera et les instruira.

Elle leur rendra d'abord la confiance en eux-mêmes et dans leur travail professionnel, en leur montrant ce que valent pour la culture générale d'un homme, pour son instruction, ces études tant décriées. Car c'est sur le terrain même choisi par les adversaires que M. Cauer accepte la lutte. Ceux-ci invoquent les nécessités d'une culture plus positive, qui apprenne aux jeunes gens non plus les réalités d'une antiquité éloignée, qu'ils proclament morte, mais celle du temps présent. Voici la thèse que, pour leur répondre, défend M. Cauer : L'éducation des classes dirigeantes doit se faire par les auteurs classiques gréco-romains. Le but de leur lecture doit être de les connaître et de les goûter. Mais, outre ce résultat, la lecture des auteurs anciens en entraîne d'autres. Les auteurs anciens en effet appartiennent à un temps où tous les éléments qui forment ce que nous appelons aujourd'hui la civilisation ont apparu, où toutes les questions dont l'étude forme l'apanage des peuples civilisés, ont été soulevées et ont reçu des solutions diverses. A cause du caractère de la culture antique, moins spéciale, plus universelle qu'aujourd'hui, ces questions et ces solutions ne sont pas restées confinées chacune dans une littérature spéciale ; elles ont pénétré dans la littérature générale. Il se fait que la lecture simplement rationnelle, celle que l'on appelle l'analyse littéraire, a pour résultat principal de donner aux jeunes gens la connaissance des éléments de la civilisation antique, des questions artistiques et scientifiques, historiques, politiques et économiques qui ont occupé les anciens. Mais en plus, forcément, des comparaisons se font avec notre temps, qui précisent les ressemblances et les différences et permettent de distinguer dans nos conditions d'existence actuelle les parties essentielles et celles qui sont secondaires. Et ce ne sont pas des mots ni des avantages imaginaires. Il n'est pas de professeur, ayant lu Cicéron, Horace, Homère, Tacite, Sophocle, Démosthène, bref les auteurs classiques, qui n'ait remarqué combien de connaissances élevées sur notre temps l'élève retirait, sans effort et d'une manière vivante, de ces lectures.

Il est vraiment difficile de ne pas sourire du parti pris ou de l'ignorance des adversaires, quand on les entend décider que la lecture des auteurs anciens doit ennuyer les jeunes gens, parce qu'elle les distrait du seul monde qui les intéresse, le monde contemporain. La vérité est que l'étude du monde antique n'éloigne pas du monde moderne, mais y ramène constamment, provoque d'incessantes comparaisons, plus efficaces pour comprendre notre temps que tous les exposés dogmatiques que l'on voudrait mettre à sa place. C'est là la thèse que M. Cauer défend dans son beau livre. Il n'a pas la pré-

tention d'épuiser le sujet; chaque lecteur trouvera dans son expérience des souvenirs qui compléteront très heureusement ce que dit l'auteur de la *Palaestra*. Son but est simplement de signaler à l'attention ces avantages de l'étude de l'antiquité. En fait, on sort de sa lecture avec une conscience plus nette, une perception plus claire de ce qui doit être fait, notamment des conditions indispensables d'une bonne lecture. Car ce livre est pénétré d'un bout à l'autre d'idées pédagogiques très élevées, de ces idées dont l'oubli vicie, malgré l'observation des autres prescriptions, la lecture des auteurs anciens et la prive de ses heureux effets. Sans prétendre les relever toutes, je signale la condamnation des anthologies, telles que celle de Wilamowitz, à laquelle il reproche, entre autres choses, d'introduire dans les classes une littérature spéciale. A ce propos, M. Cauer renvoie au cours de religion la lecture de la littérarature biblique, des épîtres de S. Paul, des Évangiles et des Actes des Apôtres. Il insiste sur la nécessité de l'étude sérieuse de l'histoire et de la géographie anciennes. Combien il a raison! Si l'étude littéraire d'un auteur doit consister à le faire connaître, la première condition est de reconstituer le milieu où il est né, où il a vécu, où il s'est formé.

Ce livre substantiel contient neuf chapitres dont nous allons donner un aperçu. L'introduction, qui porte le titre de Puissance vivifiante *(Lebenskraft)* de l'antiquité, expose le point de vue de l'auteur et sa thèse. Je viens d'en parler.

Le 2e et le 3e sont consacrés aux sciences naturelles et aux sciences astronomiques. La Grèce est la première qui a soulevé la question de la nature de l'univers et des choses sensibles; la première, elle a découvert que le monde physique était soumis à des lois, dont elle a perçu quelques-unes. L'étude de l'antiquité montre donc l'humanité aux prises pour la première fois avec les mystères de la nature, sollicitée par son spectacle à les scruter. Les quinze pages que M. Cauer consacre à ce sujet sont très suggestives, elles sont loin d'avoir dit tout ce que l'on peut en dire. Il suffirait, pour décupler ces pages, de lire le beau livre de Ch. Huit, *La philosophie de la nature chez les anciens* (Paris, 1901), que tout professeur d'humanités devrait avoir lu et médité. Evidemment, M. Cauer ne prétend pas que le jeune homme sortira de la lecture des auteurs anciens, connaissant tous les principes de la physique et des sciences naturelles. Mais il est des principes fondamentaux que le jeune homme trouvera formulés avec une précision parfaite par les vieux philosophes grecs; il y verra de plus, posées avec une netteté que nous avons rarement atteinte, les questions essentielles, toujours ouvertes sur les fondements des sciences naturelles; il assistera à l'élaboration de grandes découvertes,

verra les causes qui les ont produites ; surtout il sortira observateur plus attentif et plus sympathique des phénomènes de la nature.

La démonstration devient plus évidente encore pour la géographie, si on lui accorde, dans l'étude des auteurs anciens et en général dans le programme, une place en rapport avec son importance. Continuellement l'élève y observe la nature et constate l'influence exercée par elle sur l'homme, sur sa vie individuelle, politique et sociale. Si je ne me trompe, c'est bien là la science géographique, très différente de la simple description de la nature physique.

Et il ne faut pas avoir poussé bien loin les études de l'antiquité pour voir y surgir aussi les grandes questions économiques qui sont le souci du monde contemporain, la question du travail, du prolétariat, les rapports entre le capital et le travail, le socialisme d'État, la question coloniale et l'expansion mondiale, la grande et la petite propriété, la population et la natalité, les guerres avec leurs causes économiques. Je n'exagère pas. Cornélius Népos soulève déjà nombre de ces questions, et je voudrais bien voir comment on peut expliquer rationnellement Cicéron (je parle de ses grands discours tels que le *pro Milone, de imperio Cn. Pompei*, les *Philippiques*, les *Verrines*, les *Catilinaires*), Salluste, Tite-Live, Horace, sans traiter ces questions. C'est l'objet du 4e chapitre. Le 5e traite de la politique. Des jeunes gens qui ont lu une portion convenable, c'est-à-dire étendue, d'Hérodote, d'Homère, de Tacite, de Démosthène, d'Horace, de Cicéron, de Tite-Live, ont dû réfléchir sur les différents régimes politiques, l'aristocratie, la démocratie et la monarchie ; il ont vu ces régimes naître, vivre et mourir ; ils les ont vus se transformer ; ils ont observé les causes qui amènent les révolutions, les fautes qui les rendent inévitables et dont elles sont les châtiments; les avantages et les inconvénients des divers régimes ; l'opportunisme et le radicalisme ; les conventions, les apparences et les réalités de la politique ; la séparation des pouvoirs législatif et judiciaire, l'union ou la séparation de la religion et de l'État. Il ne me serait aucunement difficile d'indiquer, dans les auteurs cités plus haut, la place de ces nécessaires explications et de beaucoup d'autres semblables.

M. Cauer parle ensuite de l'histoire ancienne. Il réclame avec insistance une place plus importante pour cette discipline dans le programme. Il a raison, même à se tenir au point de vue particulier où il se place. Sans doute, l'étude de l'antiquité ne tend pas à former des historiens; il n'en est pas moins vrai cependant qu'elle peut, mieux que n'importe quelle autre discipline, donner ces principes historiques que tout homme instruit doit posséder. C'est la thèse de M. Cauer, qu'il démontre par de nombreux exemples, et il est encore

vrai de dire avec lui, que l'étude de l'antiquité initie l'élève, d'une façon vivante et pratique, à ces principes généraux de critique qu'un homme cultivé doit connaître pour lire un historien avec intelligence. Je dois renvoyer, pour la démonstration, au chapitre VII de la *Palaestra Vitae*. C'est un chapitre où le lecteur trouvera sur la lecture des historiens des indications précieuses.

L'art est traité longuement dans le chapitre VIII. La démonstration était ici facile ; celle de M. Cauer n'est pas cependant banale ; elle touche à tous les principes d'esthétique en matière d'arts plastiques et elle montre que, pour la culture artistique d'un homme, l'art grec a une valeur que rien ne peut remplacer. Cette partie du livre de M. Cauer a grande chance d'être bien accueillie. Les adversaires des humanités gréco-latines exceptent en effet de leur antipathie les arts plastiques grecs, dont ils séparent ainsi la connaissance de celle de la littérature et du reste de la civilisation : idée tellement chimérique, qu'elle n'est pas même venue à l'esprit de M. Cauer et qu'il ne la réfute pas. Mais il est opposé à l'extension exagérée que l'on donne aujourd'hui aux arts plastiques dans l'enseignement moyen. La place naturelle de l'analyse modérée des œuvres d'art, c'est, en dehors des occasions qu'offre la lecture des auteurs, les cours d'histoire et de géographie, et il s'élève contre l'esthétique dogmatique, vide et fausse, qui inspire trop souvent l'analyse des œuvres d'art.

Le chapitre IX est intitulé *Lebensfragen*, questions sur la vie et sur la destinée humaine. Tout lecteur d'Homère, des Tragiques, de Virgile, d'Horace voit continuellement surgir devant lui et sous tous ses aspects le problème de la destinée humaine. Rien n'est plus sain pour l'adolescent que cette contemplation de l'humanité se plaçant, avec une inlassable insistance, devant le problème de ce qu'est l'homme, sa vie, sa fin dernière. L'adolescent sort de ce spectacle plus mûr, plus réfléchi, moins matériel, l'âme tournée davantage vers les grands problèmes moraux et religieux. M. Cauer le dit avec raison : certains esprits ont exagéré et dénaturé ce résultat de la lecture des auteurs anciens ; ils ont prétendu que les anciens étaient pour nous des représentants de l'humanité idéale. Ces exagérations ne supportent pas l'examen. Elles ne sont pas possibles, si l'explication des auteurs est dirigée, non pas en vue de les faire admirer, mais de les faire comprendre, ce qui d'ailleurs va beaucoup plus loin qu'une traduction, même parfaitement raisonnée. Tel est le beau livre de M. Cauer. Il est à sa seconde édition.

C'est d'un bon augure. Souhaitons qu'il se répande dans notre pays ; les professeurs qui le liront emporteront de sa lecture une con-

science plus élevée de leurs devoirs, une confiance plus ferme et plus éclairée en la vertu éducative des classiques anciens, et une idée plus nette de la méthode à suivre. E. REMY.

153. — **U. von Wilamowitz-Mœllendorff**, *Greek historical Writing and Apollo. Two lectures delivered before the University of Oxford.* (Trad. anglaise de GILBERT MURRAY.) Oxford, Clarendon Press, 1908. 2 sh.

M. von Wilamowitz-Moellendorff a prononcé, les 3 et 4 juin derniers, à l'université d'Oxford, deux conférences qui ont été aussitôt traduites et publiées en anglais, la première sur la littérature historique en Grèce, et la seconde, sur le dieu Apollon.

Il montre d'abord que les Grecs — et après eux les Latins — ne sont pas arrivés à une conception scientifique de la recherche historique ; celle-ci n'est vieille que d'un siècle.

Hérodote mérite sans doute d'être appelé le *père de l'histoire*, mais il n'est pas le père de la critique historique. En publiant les recherches de son « Historiê », il y a mis trop de lui-même; on aperçoit, à chaque page, ses convictions de démocrate, sa *deisidaimonia*, ses critiques inconsidérées et hâtives ; il limite son sujet à ce qu'il a vu, négligeant l'Occident qu'il n'a pu visiter. Cette subjectivité se retrouve dans *Thucydide*. Celui-ci choisit son sujet, non pour arriver à la démonstration objective d'un nouveau fait ou d'une nouvelle date, mais parce qu'il en prévoit l'incomparable importance. Il écrit pour l'instruction des hommes d'État à venir et, en écrivant, il entend faire encore de la politique active, comme Machiavel écrit le *Prince* pour montrer qu'il est capable de juger et de diriger les événements. Thucydide *choisit* entre les faits ceux qui lui paraissent dignes d'être rapportés; par là, il se différencie des chroniqueurs qui ne sont à vrai dire que des intermédiaires par lesquels les événements se fixent d'eux-mêmes, comme mécaniquement, par écrit. Mais par là aussi il diffère du véritable historien qui ne fait pas de l'histoire un code de politique ou de morale, mais la représentation la plus exacte et la plus complète des faits passés.

Théopompe, qu'on a calomnié en l'unissant jusqu'aujourd'hui, sur la foi des anciens traités de rhétorique, au peu profond Éphore, combine en sa personne et en ses écrits Hérodote et Thucydide. Comme celui-ci, il a été éloigné malgré lui de la politique active ; comme lui encore, il expose les faits sans apprêts, ainsi que les causes et les motifs, et soumet le tout à la critique. D'Hérodote il a l'humeur voyageuse; il veut, comme lui, mettre par écrit les résultats de ses voyages. Mais, à cette combinaison des deux historiens grecs, il

ajoute un élément qui lui est propre : il connaît à fond la rhétorique poétique de son temps, ayant eu pour maître Isocrate. De plus, il a vu comment Platon s'était efforcé de représenter, dans le *Critias*, son rêve de la société humaine à la fois idéale et possible ; et il a réalisé ainsi ce que M. von Wilamowitz appelle avec bonheur, « non une histoire, mais une *Historié* élevée à la n^me^ puissance, une chose en soi, comme la trilogie de Platon : la *République*, le *Timée* et le *Critias*. »

Laissons de côté *Éphore*, qui se contente de « pragmatiser » l'histoire et d'être souvent un intermédiaire inintelligent entre d'autres historiens — qu'il ne complète pas — et son public.

La conquête de l'Orient par Alexandre était assurément un sujet digne de susciter des historiens ; mais, pas plus que Napoléon après l'expédition d'Égypte, et malgré des précautions scientifiques semblables, Alexandre n'a eu son Homère ni son Thucydide. Il s'est transformé pour devenir un héros légendaire à la façon d'Achille et d'Ulysse et c'est sous cette image qu'il a traversé notre moyen âge.

Aristote comprit sans doute l'excessive importance qu'offraient, pour la connaissance du passé, les chants populaires, les inscriptions et les archives ; mais il s'est contenté de publier des collections et sa *Constitution d'Athènes* nous montre qu'il n'était pas un historien ; toutes ses collections n'avaient d'autre but que de servir de fondement à ses théories politiques et morales.

« Supposez, dit M. Wilamowitz, un historien moderne même médiocre, travaillant dans la bibliothèque d'Alexandrie : quelle histoire de la Grèce ancienne, il pourrait composer, en puisant simplement dans les livres ! » Les savants de l'époque alexandrine se contentent de compiler et, comme Hermippe, de mettre à la suite les uns des autres, sans chercher plus, les récits les plus contradictoires. Ce sont les grammairiens qui sont chargés du commentaire historique des écrivains, mais leur tâche se borne à ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte ; aussi n'est-ce le plus souvent que de l'histoire mythique.

Polybe, malgré l'autorité dont il a joui dans l'antiquité, et malgré les lieux communs qu'il débite sur sa méthode et sur celle des historiens antérieurs, borne ses recherches, dans la première guerre punique par exemple, à l'étude de deux ouvrages, écrits par des adversaires, et qu'il critique par des considérations d'ordre général.

Pourquoi les Grecs, si avisés d'ordinaire, ont-ils si complètement ignoré les conditions de la véritable recherche historique ? On n'explique rien en attribuant cette anomalie à leur théorie de l'éducation complète — qui ne comprenait pas l'étude de l'histoire ; car enfin pourquoi en était-il ainsi ?

La démocratie athénienne, qui contenait en elle les germes d'une vie intellectuelle incomparable, eût sans doute donné naissance à la critique historique ; mais elle s'écroula bientôt et sur ses ruines naissent et grandissent la sophistique et la rhétorique, dont le but n'est pas la recherche du vrai, mais du vraisemblable. L'histoire *réelle* ne pouvait éclore dans une civilisation imbue de telles théories.

De plus, le Grec fut, de tout temps, incapable de pénétrer dans l'âme d'autrui ; il ne connaît que l'âme normale, c'est-à-dire, à son avis, l'âme du Grec même. Il ne comprend pas celle des êtres passés; s'il s'en occupe, c'est pour la défigurer. Une pareille mentalité s'oppose à une saine conception de l'histoire.

Enfin, depuis les Ioniens, l'histoire grecque ne se limite plus au domaine de Thucydide ; elle embrasse ce que nous appelons le roman et la nouvelle ; elle est la fille de l'épopée ; c'est l'Orient, ami des contes et des fables, qui lui a apporté ou qui a accru cet élément ; l'histoire devient donc un roman historique, non à la Flaubert, qui dans *Salammbô* a déployé tant d'érudition, mais à la Walter Scott ; c'est le roman historico-romanesque. Ainsi, chez les Latins, *Tacite* accepte, sans l'éprouver, la tradition antérieure ; il s'efforce d'arriver non à la vérité « vraie », mais à la vie ; il met tout son art dans la peinture psychologique des caractères.

De même, un *Posidonius*, sans se soucier des détails, ne verra dans l'histoire des Gracques, que l'occasion d'étudier, ou mieux de tracer à sa guise, le développement de la passion politique chez Gaius. Pour les anciens, et parmi les anciens nous comprenons Gibbon, l'histoire n'est pas la recherche du vrai ; elle est, pour me servir de l'expression de P. L. Courier, si Grec en toutes ses tendances, « un canevas sur lequel on brode », soit un drame psychologique, soit des histoires merveilleuses, soit, surtout, un conte d'amour. Elle n'est rien, sans les « ornements du goût ». Nous sommes devenus plus difficiles ; nous ne choisissons plus un récit parce qu'il peut prêter matière à beaux discours, à beaux tableaux et à beaux contes ; nous recherchons le vrai pour lui-même, et nous tâchons de le découvrir dans le détail le plus minime et, à première vue, le plus insignifiant.

Tel est le contenu de la conférence de M. Wilamowitz sur le caractère de la littérature historique en Grèce, à Rome et jusque dans les temps modernes. Avec la même originalité et la même profondeur, l'illustre philologue a voulu, dans sa seconde conférence, expliquer la conception que les Grecs s'étaient faite, aux différentes époques, de leur dieu Apollon. Nous y reviendrons. A. HUMPERS.

154. — **Ad. Engeli**, *Die Oratio variata bei Pausanias*. Berlin, Mayer et Müller, 1907. 4 m.

Le style de Pausanias renferme et combine, dans une mesure qu'il était utile de préciser et d'expliquer, deux éléments disparates, l'imitation frappante et la violation complète de l'art des écrivains classiques. Boeckh, servi par un sens très fin de la langue grecque, avait rapproché la manière de Pausanias de celle du chef de l'école asiatique, le rhéteur Hégésias. Valckenaer a vu de son côté dans Hérodote le modèle que l'écrivain s'était efforcé d'imiter.

Le *genus Asianum* fut vaincu par l'atticisme, auquel les Romains cultivés s'étaient ralliés. Il renaît pourtant sous l'Empire, au IIe siècle après J.-C., dans la deuxième sophistique ; le silence de la tribune réduisait l'éloquence au discours d'apparat, qui se trouvait mieux de la pompe fleurie du *genus Asianum* que de la simplicité des Attiques. L'atticisme était alors représenté par Hérode Atticus ; c'est un atticisme purement extérieur et qui se borne à « l'emploi exclusif de mots attiques et, autant que possible, propres à l'attique seul » (Schmid). Il y eut, dans ce but, des recueils de mots ; on coula ceux-ci dans le moule asiatique.

Une tendance nouvelle se produit alors, qui, plus libre et plus audacieuse, ne se contenta pas de prendre pour modèles les prosateurs attiques, mais encore les poètes et même les Ioniens. Cette école eut aussi ses recueils de recettes et de formules ; elle imita surtout, parmi les Ioniens, Hérodote ; elle se permit, par atticisme, de violer les règles de la grammaire, de relâcher et de décomposer la phrase, de déplacer les mots.

Pausanias est de cette époque ; le fond de son style est asiatique, son modèle est Hérodote surtout, parfois aussi Thucydide et quelques autres ; mais il vise en outre au λόγος ἀφελής, qui était la préoccupation des atticisants, et pour y parvenir, il emploie, entre autres moyens, l'*oratio variata*.

C'est cette *oratio variata* que M. Engeli, professeur au gymnase de Winterthur, s'est proposé d'étudier. Il a examiné les formes diverses et nombreuses qu'elle revêt chez Pausanias : emploi de synonymes, changement dans le nombre, le temps et le mode, etc. (Ire partie, pp. 6-115), changement de construction (IIe partie, pp. 116-142), et enfin anacoluthe (IIIe partie, pp. 144-155).

Les exemples d'*oratio variata* sont si nombreux que M. Engeli y a vu avec raison, non une négligence de style, mais un procédé voulu, intentionnel. Ils se rencontrent là ou rien ne les appelait. Pausanias écrira, par amour de la variété : στρατηγοὶ δὲ ἦσαν — οὗτος μὲν ἐπὶ τῇ ἵππῳ, δυνάμεως δὲ τῆς πεζῆς ὁ Ἀμβρωσεύς. (10, 1, 8).

L'intérêt d'une pareille étude est de mettre en lumière, la valeur — très mince — de l'écrivain, ses préférences littéraires, son « école ». Nous apprenons ainsi que Pausanias n'est ni un écrivain de génie, ni un écrivain original, qu'il a essayé de donner à son œuvre une apparence, un extérieur scientifique, en la présentant au public parée d'un style artificiel, formé, à l'imitation de la seconde sophistique, sur les modèles classiques ; il évite les mots de la langue populaire remplie de solécismes, mais il vise à l'ἀφέλεια, à la simplicité.

On peut dire que, quand elle est complète et intelligente, l'étude de la grammaire et du style d'un auteur a souvent pour effet de condamner les corrections que des critiques trop savants ont apportées au texte ; il en sera ainsi pour l'œuvre de Pausanias. Là où le texte sera douteux, on devra préférer, je ne dis pas seulement la *lectio difficilior*, mais la plus extraordinaire, la plus contraire à la *concinnitas*.

M. Engeli eût donné à son travail une portée plus pratique, s'il y avait joint un index des passages d'écrivains classiques, imités par Pausanias, et si, mieux encore, il avait réuni dans un index tous ceux de Pausanias lui-même sur lesquels il avait attiré notre attention.

ARTHUR HUMPERS.

155. — **J. Chaineux, S. J.** *Quelques racines grecques*, 3e édit. Westmalle, Imprimerie de l'Abbaye cistercienne, 1907. 0 fr. 75.

Dans ce très utile opuscule de 66 pages, le P. Chaineux présente, rangés dans l'ordre alphabétique des racines, un assez grand nombre de mots grecs ; il en rapproche les mots français, latins, flamands et allemands (pourquoi pas les mots anglais ?), qui en dérivent ou qui leur sont apparentés. Parmi ses sources, l'auteur aurait pu citer le *Dictionnaire grec-français* de Bailly, qui se termine par une table des racines (pp. 2201-2227), et le *Dictionnaire étymologique latin* de Bréal et Bailly ; ce sont des ouvrages que les élèves peuvent consulter et auxquels il est bon de les renvoyer.

Ces observations faites, reconnaissons que nous avons réalisé quelques progrès depuis le *Jardin des racines grecques* de Lancelot ; ceux qui ont respiré le parfum de ce « jardin », n'ont pas oublié les pauvres rimes de ce livre et sa poésie douteuse ; des vers boiteux et baroques étaient chargés de faire pénétrer, dans les intelligences rebelles, la matière d'un petit dictionnaire grec-français ; c'était le triomphe de la mémoire mécanique aux dépens du bon sens et du bon goût. Nous avons changé tout cela. Nous avons délaissé l'acrobatie mnémotechnique ; nous offrons aux élèves des vocabulaires rangés scientifiquement, classés dans l'ordre étymologique. L'ordre étymologique — à condition que l'on use modérément des racines —

a l'avantage de stimuler l'observation chez les élèves ; les mots rangés par familles se retiennent plus facilement, « l'un portant l'autre », le tirant après soi. MM. Matthieu et Grégoire s'en sont servis, avec bonheur et discrétion, dans leur *Chrestomathie grecque*. Il n'est pas seulement scientifique, il est, si je puis dire, pédagogique, puisqu'il fait appel à la loi des ressemblances.

Mais pour que celle-ci pût agir complètement et produire tous ses effets, le P. Chaineux aurait pu joindre à son vocabulaire, un petit traité de quelques pages sur la composition et la formation des mots; élèves et professeurs eussent été heureux de posséder, en un même volume, avec les racines et les mots qui en dérivent, la « clef » des suffixes et des préfixes. C'est ce qu'ont fait Bréal et Bailly dans le cours intermédiaire de leurs *Mots latins* groupés d'après le sens et l'étymologie. Mais le P. Chaineux me dira probablement que tout cela se trouve dans les grammaires et qu'il n'a pas voulu rendre celles-ci inutiles. ARTHUR HUMPERS.

156. — **A. Boxler**, *Précis des institutions publiques de la Grèce et de Rome anciennes*. 2e édit. revue et corrigée. Paris, V. Lecoffre, 1907. XXVII-422 pp. in-12. 3 f. 50.

M. l'abbé Boxler, le distingué professeur de l'Institut catholique de Paris, vient de publier une nouvelle édition de son excellent *Précis*; la première édition, à laquelle les critiques les plus compétents n'avaient pas marchandé leurs éloges, a été épuisée en moins de quatre ans, et c'est incontestablement un véritable succès pour un ouvrage de ce genre.

L'auteur a profité de cette réimpression pour soumettre son manuel à une revision soigneuse, qui a porté sur de multiples points de détail; il n'est guère de chapitre qui n'ait ainsi bénéficié de notables améliorations. Les retouches sont particulièrement nombreuses dans la partie qui a pour objet les institutions romaines ; je signalerai notamment la période des Origines, au sujet de laquelle M. Boxler a sagement modifié l'attitude trop confiante qu'il avait adoptée tout d'abord à l'égard de quelques traditions manifestement légendaires (voyez pp. 192, 204, 205, etc.).

La bibliographie générale qui a été augmentée et mise à jour présente cependant encore de regrettables lacunes ; on y chercherait vainement par exemple la mention de la *Real-Encyclopaedie* de Pauly-Wissowa, du *Dizionario epigrafico* de De Ruggiero, de la *Griechische Mythologie* de Gruppe, des *Inscriptiones latinae selectae* de Dessau, de la *Roemische Staatsverfassung* de Herzog, de l'*Histoire de l'organisation judiciaire des Romains* de Girard.

Le nombre des gravures, qui est resté fixé à 69, me paraît abso-

lument trop réduit dans un ouvrage qui est principalement destiné à la jeunesse ; l'auteur pourrait aisément l'accroître en consacrant quelques planches à la reproduction photographique des édifices et des monuments figurés qui offrent le plus d'importance pour l'étude des antiquités classiques. Il est bien évident aussi que le plan hors-texte de la Rome impériale est insuffisant ; il faudrait y joindre au moins un plan détaillé du Forum et du Comitium où seraient signalées les intéressantes découvertes qui y ont été faites au cours de ces dix dernières années : *Lapis niger*, *Lacus Juturnae*, Nécropole archaïque, *Lacus Curtius*, etc.

Je soumets ces desiderata à l'appréciation de l'auteur et je souhaite qu'il puisse en tenir compte pour l'élaboration d'une troisième édition qu'il n'est pas téméraire d'escompter pour une date très rapprochée. Pour le moment, son *Précis* est sans conteste le meilleur des manuels de cette espèce que l'on possède en langue française ; il serait à désirer que son emploi se répandît davantage encore parmi les élèves des classes supérieures d'humanités anciennes de nos collèges ; il leur rendrait singulièrement rapide et aisée l'exacte compréhension d'un des aspects principaux de la civilisation antique ; car, comme M. Boxler le dit judicieusement dans sa Préface, ce sont les institutions qui nous font pénétrer dans l'âme même des peuples disparus, en nous révélant leurs idées sur la religion, sur le principe de l'autorité publique, sur la liberté, sur les rapports réciproques des personnes, sur le fondement du droit. LÉON HALKIN.

157. — **V. Chapot**. *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*. Fontemoing, Paris, 1907. xv-402 pp. in-8. (Bibl. des Écoles franç. d'Athènes et de Rome, fasc. 99).

M. René Cagnat publiait naguère un ouvrage considérable sur l'*Armée romaine d'Afrique* (1). Le savant épigraphiste étudiait la quantité et la qualité des troupes casernées en cette province, la ligne de défense et le réseau de forteresses dressées par les Romains pour s'y retrancher contre les attaques de l'extérieur. M. Chapot a fait le même travail pour la Mésopotamie et la frontière de l'Euphrate. Il faudrait examiner à tous les points de vue ce bon et beau livre pour en faire apprécier la valeur; mais je sortirais des limites d'un compte rendu, s'il me fallait résumer fidèlement chacun de ces chapitres substantiels. L'auteur connaît admirablement son sujet : il y travaille depuis de longues années (2), il s'est rendu sur le terrain, il a parcouru l'Armé-

(1) Paris, 1892. 4°.

(2) En 1904, M. Chapot a publié une longue étude sur *la province romaine proconsulaire d'Asie des origines à la fin du Haut-Empire*. (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 150.) Voy. ce *Bull.*, 1905, p. 108 et 158.

nie, la Syrie et la Mésopotamie, du Pont-Euxin au Golfe Persique. Excellent archéologue doublé d'un érudit sérieux, M. Chapot a tout vu, tout examiné et même, si j'osais faire une légère critique, je dirais que l'érudition est le plus grand défaut de son œuvre. Son livre est d'une lecture assez difficile, parce qu'il se perd dans les menus détails. Cette abondance des détails s'explique, je le veux bien, par la complexité et l'étendue de la matière, comme aussi par la nécessité de donner quelque précision à un sujet sur lequel nous sommes si mal informés.

Je résume donc très brièvement l'ouvrage en faisant ressortir les points les plus intéressants.

Puisque cette étude est surtout militaire, l'auteur nous décrit les adversaires en présence : d'un côté, les Parthes, et, à partir de 226, les Perses; de l'autre, les légions romaines. Les Parthes, on le sait, sont surtout de redoutables archers; vifs et rapides dans leurs mouvements, ils se plaisent à l'offensive courte et soudaine, la bataille rangée ne les séduit pas.

Au IIIe siècle, l'armée des Sassanides est sensiblement la même : la foule du peuple constitue toujours l'infanterie, tandis que la cavalerie se compose de sagittaires. Seulement, cette cavalerie perd de son importance; elle est plutôt un objet de luxe, suivant les traditions léguées par les premiers rois de Perse et les Séleucides à leurs successeurs.

En face d'elles, ces troupes ont les légions romaines et les cohortes alliées, dont M. Chapot nous donne la liste. Ceci est bien connu. Au VIe siècle, les armées de Byzance se composent d'abord de corps impériaux qui sont à la solde directe de l'empire et qui comprennent beaucoup de recrues barbares versées dans les contingents romains, ensuite de fédérés barbares qui gardent leur organisation particulière tout en subissant la suzeraineté de Rome. Ils ont leurs chefs nationaux et leur formation militaire spéciale : leur solde, bien que tirée des caisses romaines, leur est comptée par leur prince, qui les conduit lui-même ou délègue un de ses officiers. En troisième lieu viennent les *buccellarii*, troupes levées par les grands propriétaires eux-mêmes, forcés de se défendre personnellement par suite de l'insuffisance des pouvoirs publics (1).

Ces contingents particuliers sont parfois mis au service de l'empire et renforcés par les milices locales que les villes arment pour leur propre sûreté.

(1) Ces *buccellarii* étaient aussi presque toujours des barbares d'autant plus fidèles à leurs patrons qu'ils étaient plus complètement étrangers à la société romaine. Langlois, *Les origines de la noblesse en France*. Revue de Paris, 15 oct. 1902, p. 821.

Chose curieuse! l'armement du VIe siècle est complètement modifié par les nécessités de la guerre; les troupes sont bardées de fer et elles ressemblent beaucoup moins aux troupes romaines du temps des Antonins, par exemple, qu'à nos chevaliers du moyen âge occidental; l'arc est d'un usage presque universel.

Nous passons à l'étude des garnisons de la frontière. La discipline militaire y souffre de rudes atteintes; l'éloignement, les résidences agréables de la Syrie, les habitudes de luxe instaurées par les Séleucides et conservées après eux, la douceur du climat, les ressources qu'y trouvent le plaisir et l'immoralité, le peu de durée des guerres, la condescendance des chefs, tout concourt au relâchement et à la mollesse. A la basse époque, ce désordre s'aggrave, parce que la multiplicité des chefs de race et de caractères différents met le général à la merci de ses soldats en face d'un ennemi sûr et maître de lui. L'unité de commandement s'exerce difficilement dans une situation si délicate. Toutefois, il fut presque toujours exercé par les hommes les plus en vue de la République, puis par les empereurs, enfin par des généraux énergiques tels que Bélisaire et Narsès, ou par leurs subordonnés immédiats. L'auteur considère ensuite l'armée en campagne. Il nous fournit des renseignements très précis sur l'ordre de marche, l'art de tracer les camps, la façon de monter à l'assaut, l'organisation du génie (service des pionniers, établissement du camp et travaux de siège, corps de pontonniers) et le système d'espionnage.

Le chapitre VI traite du régime administratif et légal de l'armée, des approvisionnements et du ravitaillement. Le service de l'annone était d'une importance capitale pour l'entretien d'une armée dans ces contrées désertes et incultes.

Le service sanitaire est peu organisé. Le *Srategeticon* de Maurice donne à ce sujet de brèves dispositions dont l'idée essentielle est qu'il faut désigner d'avance les ambulanciers, pour ne pas distraire les hommes du combat. Il reste à savoir si ces règles ont été observées dans ces guerres qui portent un caractère de sauvagerie assez prononcé.

Comme d'habitude, le culte principal des armées est celui des Césars.

La troisième partie de l'ouvrage est une description très savante, mais assez sèche de la carte militaire et des forteresses, qui formaient le boulevard de la défense romaine en Arménie, en Mésopotamie, en Syrie (forteresses de seconde ligne), à l'extrémité du Pont-Euxin et dans les régions caucasiques.

En fin de compte, cette frontière de l'Euphrate fut disputée âpre-

ment par les adversaires qui y cherchaient un solide point d'appui ; en fait, elle demeurait imprenable pour tous deux. Après de longues luttes, elle s'est fixée d'elle-même, elle s'est imposée aux belligérants : c'est une ligne droite qui va du milieu du Caucase au fond du golfe d'Abaka. Le réseau formidable des places fortes bâties en ce pays formait une zone infranchissable pour les Romains et les Perses et rendait vains tous les désirs de conquête.

Et ainsi au commencement du VIIe siècle, les deux États s'étaient épuisés de même sorte, sans rien pouvoir se dérober l'un à l'autre. Les temps étaient mûrs pour un troisième larron qui devait les mettre d'accord en les mutilant tous les deux. Ce troisième larron, c'était le Musulman !

M. Chapot a renoncé à entreprendre l'étude longue et ardue des étapes de la colonisation en ces contrées comme l'avait fait M. Cagnat pour la Maurétanie. Il estime qu'avant celle-là, il y en a une autre qui se pose : celle des étapes de l'évangélisation (1).

TH. SIMAR.

158. — **R. Cagnat,** *Les deux camps de la légion IIIe Auguste à Lambèse d'après les fouilles récentes.* Extrait des mémoires de l'Acad. d. inscr. et belles-lettres, tome XXXVIII, 1e partie. Paris, Imprimerie nationale, 1908. 63 pp. 4 frs.

Ce mémoire de M. Cagnat, basé sur les fouilles opérées dans le camp de Lambèse pendant les quinze dernières années, complète et rectifie l'étude que le savant français a insérée sur ce même camp dans son grand ouvrage sur l'armée romaine d'Afrique. Il a été conçu sur le même plan et dans le même esprit : c'est dire qu'il n'est pas ce qu'on peut appeler un journal des fouilles, offrant une description détaillée, minutieuse, des constructions et des objets découverts, ni une relation précise des opérations exécutées, mais un travail de synthèse et d'identification, qui cherche avant tout à déterminer à quel usage les nombreux bâtiments mis au jour ont été affectés à l'époque romaine. Les fouilles de Lambèse confirment celles de Novaesium, en Allemagne, et les conclusions de M. Cagnat celles de M. Koenen. Elles prouvent que les mêmes principes ont présidé à la castramétation des Romains sur les bords du Rhin et sur les confins du désert d'Afrique.

M Cagnat étudie successivement le premier camp légionnaire de Lambèse et le grand camp légionnaire.

(1) L'ouvrage est accompagné d'une excellente carte avec les routes militaires anciennes, les noms anciens des villes ou forteresses et les noms modernes entre parenthèses.

Le camp provisoire de la légion IIIe Auguste est situé à l'Est du camp définitif. Son enceinte, qui a 200 mètres de côté, ne consiste pas, comme on l'a écrit, en une levée de terre, mais en une maçonnerie de moëllons. Au centre se trouve un espace dallé, qui mesure 10 mètres de côté : c'est sur cette plate forme que reposait jadis le monument où était inscrite la fameuse allocution adressée par Hadrien à l'armée d'Afrique.

Les fouilles exécutées dans le grand camp légionnaire ont enrichi les connaissances que nous possédions sur les portes, les voies, le prétoire et la *praetentura*.

Jusqu'ici deux portes avaient été déblayées : celle du Nord et celle de l'Est. On vient de mettre au jour les fondations de la porte de l'Ouest. Son plan reproduit presque exactement celui de la porte de l'Est, dont on peut trouver la description dans l'ouvrage cité de M. Cagnat sur l'armée romaine d'Afrique.

La *via principalis dextra* et *sinistra*, la *via praetoria* et plusieurs voies secondaires perpendiculaires et parallèles à la première ont été retrouvées. Ni les unes ni les autres n'atteignent aux mesures prescrites, pour un camp de plusieurs légions, par Hygin dans son livre *de munitione castrorum*. On peut retenir cependant qu'en général l'*intervallum*, comme l'indique cet auteur, a la même largeur que les grandes artères du camp. Ces dernières seules sont dallées.

C'est principalement sur le prétoire, le bâtiment central des camps permanents, que les recherches ont porté ; il a été déblayé en entier et M. Cagnat est parvenu à identifier la plupart des constructions qui le composent. « Le prétoire de Lambèse, écrit-il, consistait en une entrée affectant la forme d'un immense arc de triomphe à quatre faces, en une première cour dallée, autour de laquelle étaient groupés les magasins d'armes et de munitions, et en une seconde entourée par la chapelle des enseignes, les bureaux des *principales* et les locaux de réunion des collèges militaires. » Les grandes lignes de l'édifice remontent à l'époque de la fondation du camp. Il peut y avoir eu, notamment au début du IIIe siècle, changement dans l'utilisation de l'ensemble, non dans son aménagement général.

La *praetentura* est l'espace du camp qui s'étend entre la *via principalis* et le rempart septentrional. Elle est séparée en deux parties égales par la *via praetoria*, qui relie le prétoire à la porte prétorienne. On y a déblayé les fondations des logements des officiers, des casernes de deux cohortes légionnaires, des écuries, d'un hangar pour chariots, de latrines et d'une construction qui paraît être soit un *valetudinarium* soit un *horreum*.

Des plans et des vues du prétoire et de la *praetentura* sont annexés à cette étude très documentée et très précise.

Tels sont les renseignements nouveaux que les fouilles de Lambèse et le dernier ouvrage de M. Cagnat nous ont apportés sur les camps permanents de la IIIe Auguste. Si nous opérons un triage, en séparant les faits d'intérêt particulier et secondaire de ceux qui présentent un intérêt général, trois points doivent retenir surtout notre attention: 1) la non-concordance des mesures prescrites par Hygin pour un camp de plusieurs légions et de celles relevées dans le grand camp légionnaire de la IIIe Auguste ; 2) le plan du prétoire et l'identification des différents locaux qui le composent; 3) la découverte de casernes dans un camp légionnaire du IIIe siècle. Cette découverte a obligé M. Cagnat à modifier une théorie émise par Wilmanns (CIL. VIII, p. 284) sur la destinée du camp de Lambèse au IIIe siècle et reprise après lui par l'auteur dans son armée romaine d'Afrique (p 451). A l'endroit cité, M. Cagnat écrivit, en 1892, que le droit de mariage concédé aux légionnaires par Septime Sévère eut une influence considérable sur la vie des soldats. « Le camp cessa d'être pour eux une cité commune.... ; ce ne fut plus qu'un lieu d'exercices où ils se retrouvaient un moment pour le quitter le plus vite possible. Leur seule demeure est désormais la ville voisine.... A partir de Septime Sévère, le camp commença à s'emplir de constructions parasites, notamment de salles de réunion pour sous-officiers; celles-ci occupèrent la place réservée précédemment au campement des hommes et devenues libres par suite des réformes de l'empereur. »

Les fouilles récentes ont prouvé que ces conclusions sont exagérées et même inexactes en partie. Les constructions destinées au campement des hommes n'ont pas disparu au temps de Septime Sévère; elles n'ont même pas subi de transformations importantes, ce qui tend à prouver qu'au IIIe siècle les soldats n'ont pas cessé de loger au camp. L'autorisation accordée par Septime Sévère aux légionnaires de contracter mariage et de cohabiter avec leurs épouses, n'a donc pas eu sur la vie des soldats l'influence qu'on lui a attribuée. Elle semble n'avoir fait que légaliser une situation tolérée jusque-là. En tout cas, le camp ne fut pas déserté par les soldats et il ne s'est pas couvert de constructions parasites.

Il me reste à dire que le dernier travail de M. Cagnat porte la marque de tous les écrits qui sortent de la plume du savant français: clarté et méthode de l'exposé, étendue et sûreté de l'information.

H. Van de Weerd.

159. — **G. Pitacco**, *De mulierum Romanarum cultu atque eruditione.* 75ter Jahresbericht des k. k. Staatsgymnasiums in Görg, 1907. 49 pp.

C'est en considérant la grande influence qu'exercent parfois les

femmes sur les mœurs et la littérature d'un peuple que M. Pitacco a été amené à entreprendre cette étude de la culture intellectuelle féminine à Rome.

Cependant aucune nation n'a compté aussi peu de femmes célèbres que la nation romaine : pour combler cette lacune, la plupart des écrivains modernes ont brodé tout à leur aise sur les données, trop maigres à leur gré, que leur fournissait l'antiquité. Dans le cours de son travail, M. Pitacco a fait justice de ces fables ; pour dépeindre les femmes romaines il a emprunté, comme il le dit, les termes mêmes des auteurs anciens, et les quelques conjectures qu'il a prises à d'autres ou que lui-même s'est permis de faire, s'appuient sur des arguments sérieux et ne manquent pas de vraisemblance.

Dans un premier chapitre, l'auteur trace un tableau sommaire de la condition et des mœurs des femmes aux différentes époques de l'histoire romaine. Dans deux autres chapitres, il caractérise les diverses phases du mouvement intellectuel féminin et passe en revue les femmes qui se sont distinguées par leur talent et par leur érudition.

A l'époque primitive, bien que le génie romain soit avant tout pratique, déjà cependant apparaît la poésie : c'étaient des chants nuptiaux et funèbres, auxquels les femmes prenaient part, et ces chœurs de jeunes filles qui dans les circonstances solennelles imploraient l'assistance des divinités.

Sous la république, la culture intellectuelle fut le privilège de quelques rares femmes qui étaient en relation avec les lettrés et les érudits de leur temps. Elles étaient surtout remarquables par la distinction de leur conversation : telle cette *Laelia*, fille de C. Laelius Sapiens, dont Cicéron se plaisait à entendre le langage un peu archaïque. Très peu cultivèrent la poésie, quelques-unes s'adonnèrent aux lettres, comme la trop fameuse *Sempronia*, quelques autres à la philosophie : telles *Tullia* et *Caerellia*, qui faisait partie du cercle intime de Cicéron. A la fin de la république, quelques-unes allèrent jusqu'à prononcer des discours en public.

L'auteur consacre une mention spéciale à *Cornélie*, la mère des Gracques : il reprend à titre de curiosité et réfute les objections faites contre l'authenticité des deux fragments de ses lettres qui nous sont conservés dans Cornélius Népos.

Sous Auguste, tout homme de haut rang aimait à s'entourer de poètes ou de philosophes dont il se faisait le Mécène.

Les femmes ne restèrent pas étrangères à cette espèce d'engouement pour la littérature : l'exemple était donné par la famille d'Auguste elle-même.

C'était d'ailleurs une érudition toute superficielle.

La plus célèbre parmi les poètes est sans doute *Sulpicia* : elle était peut-être la fille de Servius Sulpicius dont Ovide, Horace et Pline rappellent les poèmes érotiques, et elle faisait partie probablement du petit cénacle de Messala. Déjà Gruppe lui avait attribué les élégies 8 à 12 du livre IV de Tibulle. M. Pitacco reprend cette hypothèse en la modifiant un peu : il croit que les élégies 3, 5, 7 à 12 sont de Sulpicia et la principale raison qu'il en donne c'est que la violence avec laquelle l'amour y est exprimé ne permet guère de l'attribuer à un autre poète ; les élégies 1, 2, 4, 6, d'allure plus calme, seraient d'un auteur inconnu et la disposition actuelle de ces douze élégies l'œuvre d'un grammairien postérieur. Parmi les autres poètes que signale l'auteur, citons encore *Claudia*, l'épouse de Stace, qui collabora à la composition de la Thébaïde, une autre *Sulpicia*, qui vivait sous Domitien et qu'on a appelée sans raison la « Sappho romaine ». On lui a attribué un poème de soixante-dix hexamètres où il est question de Domitien expulsant les philosophes de Rome.

L'auteur fait l'histoire de ce texte et conclut que ce poème, dont la langue accuse une époque récente, est d'un poète inhabile du IVe ou du Ve siècle. Parmi les femmes qui se distinguèrent par leur talent, on peut citer le nom d'*Agrippine* qui avait laissé des écrits sur sa vie et les malheurs des siens. Quelques rares matrones, comme *Arria*, *Julia Domna*, épouse de Septime Sévère, s'adonnèrent à la philosophie; dans deux lettres découvertes en 1890, *Plotina*, mère de l'empereur Hadrien nous apparaît comme appartenant à la secte d'Épicure.

L'auteur s'arrête au règne de Constantin : le christianisme alors transforme complètement les mœurs et la littérature, et l'examen de la culture intellectuelle des femmes de cette période exigerait une étude spéciale.

La conclusion qu'on peut tirer de l'étude de M. G. Pitacco est que, exception faite de Cornélia et de la première Sulpicia (et pour cette dernière, ce n'est encore qu'une hypothèse), aucune femme n'illustra vraiment la littérature latine.

Les autres, dont le nom nous est parvenu, matrones de haut rang, en relation avec des philosophes et des poètes, étaient poussées par ceux-ci à étudier les lettres et la philosophie, mais trop souvent elles n'y cherchaient qu'une parure. R. NIHARD.

160. — **G. W. Van Bleek**, *Quae de hominum post mortem conditione doceant carmina sepulcralia latina*. Diss. inaug. Rotterdam, T. De Vries, 1907. 156 pp.

On peut considérer comme un travail très consciencieux et très utile la thèse de doctorat présentée par M. Van Bleek devant le jury

de l'université libre d'Amsterdam. Elle est aride comme un théorème, sèche comme une statistique, impersonnelle comme un bilan, et son auteur n'a point désiré qu'on la lût avec complaisance, mais qu'on la consultât avec sécurité. Il a voulu apporter un document. Nous louons ce parti pris plein de modestie. Ce n'est pas seulement la méthode qui est excellente, c'est aussi le procédé qui est beau. Dans un sujet qui pouvait si facilement prêter à développements littéraires et à spéculations philosophiques, appliquer toutes ses forces à des classements et à des comparaisons, cela indique une admirable soumission à la méthode philologique; mais quand on a établi tant de faits indéniables, consigné tant d'observations précieuses, renoncer à peu près complètement aux conclusions générales et aux vues d'ensemble, c'est faire preuve d'un désintéressement qui a quelque chose d'héroïque.

Nous ne reprocherons donc pas à M. Van Bleek ce qui paraît manquer de sagacité, de sensibilité et, disons le mot, de divination dans son travail. Le fruit de ses recherches n'en subsiste pas moins tout entier. Combien de philologues ont préparé des historiens! Combien d'excellents maçons au service de douteux architectes! Combien de pierres durables pour d'éphémères édifices!

Mais voici en quelques mots la façon dont l'auteur a conçu sa tâche. Il a jugé que les *Carmina latina* de Buecheler offraient un nombre suffisant d'épitaphes pour qu'on en pût tirer un résumé des opinions professées sur la vie future à Rome et dans les provinces de l'Empire. Quand il l'a fallu, soit pour confirmer la teneur des textes, soit pour la compléter, il a eu recours aux *Inscriptiones* de Dessau et aux *Carmina sepulcralia* de Cholodniak. Ces matériaux étaient suffisants pour le travail que se proposait M. Van Bleek.

Les inscriptions sont classées en quatre catégories suivant qu'elles répondent à l'un des points suivants : 1. *An sit vita* post mortem. 2. *Quid* post mortem remaneat. 3. *Ubi sit* quod post mortem remanet. 4. *Quo modo sit* quod post mortem remanet. En sériant ainsi les questions, l'auteur a pu subdiviser à son gré les réponses. Ce plan donne à tout le travail une grande clarté. Il sera facile de se servir des textes qui s'y trouvent réunis et groupés. Mais qui ne le voit? ces problèmes ne font qu'un, ces questions étaient inséparables, et tandis que M. Van Bleek réduit en fragments tant d'épitaphes aux vers nombreux, aux sentiments variés, on a un peu l'impression d'âmes mises en pièces pour faciliter des classifications. Il est vrai, ainsi que le dit l'auteur (Introd. p. 3), que ce ne sont pas les opinions des morts et de leurs parents qu'il faut chercher dans les *carmina* funéraires — rares, en effet, sont les cas où l'on se trouve en présence

d'une émotion spontanée ou d'une inspiration personnelle — mais la somme des opinions professées dans la société tout entière à un moment donné. Nous en convenons, les idées, les croyances, les sentiments, les émotions de l'humanité devant la mort se retrouvent dans les catégories établies par M. Van Bleek, mais en miettes. A défaut d'un plan qui eût laissé intacte cette grande image, il fallait la reconstituer dans la conclusion du travail. M. Van Bleek n'a point tenté de le faire. Est-ce timidité ? N'est-ce pas plutôt un excès de prudence ?

C'eût été trop peu d'interroger seulement les épitaphes latines. Elles ne font souvent que répéter des paroles grecques. C'est pourquoi l'*Anthologie palatine* et les *Epigrammata* de Kaibel furent appelés à la rescousse en nombre d'endroits. Enfin, si le peuple confus des nécropoles était appelé à témoigner, ne fallait-il pas s'adresser aussi aux savants, aux poètes, aux philosophes. M. Van Bleek a rapproché des croyances du vulgaire les opinions des écrivains en s'efforçant de faire apparaître le rapport qu'il y a entre les unes et les autres. Toute cette partie du travail est excellente en sa sobriété. Quant aux ouvrages modernes qui s'occupent du paganisme gréco-romain, il n'en a été fait qu'un usage restreint. Non pas que l'auteur les ignore, mais parce qu'ils l'eussent, semble-t-il, entraîné à des discussions qu'il s'était interdites. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'absence de toute observation relative aux mystères de Déméter et de Dionysos, le silence absolu sur la question des influences orientales au point de vue religieux.

En somme, M. Van Bleek a groupé et presque compté en vue d'aider à l'histoire de la religion romaine les épitaphes en vers contenues dans le recueil de Buecheler. Il en a fait un commentaire très restreint mais très sûr. Il s'est proposé avant tout d'être utile, non pas d'éblouir par de hautes visées personnelles. Louons-le. Tel d'ailleurs était l'intérêt de ses relevés minutieux qu'une conclusion s'en dégage, dont l'importance ne peut échapper à personne. C'est que des savants comme Friedlaender et Boissier ont exagéré la profondeur et les progrès de l'incrédulité philosophique à partir du Ier siècle avant J. C. La foi se transforma, elle ne fut point diminuée, dit M. Van Bleek (Introd., p. 5). Rien n'est plus vrai. Dès le IIe siècle de notre ère, aucune religion n'aurait pu se flatter de régner sur les cœurs et les consciences, si elle n'avait fait en même temps des promesses d'immortalité. Le travail de M. Van Bleek vient ici confirmer le résultat des récentes études faites sur les derniers temps du paganisme. A ce signe on jugera de sa valeur et de son importance.

M. LAURENT.

161. — **Georg Schmid**, *Das unterirdische Rom. Erinnerungsblätter eines Katakombenfreundes.* Mit 37 Plänen und 72 Illustrationen. Brixen, Pressverein-Buchh., 1908. 358 pp.

M. G. Schmid a résidé plusieurs années à Rome, au *Campo Santo tedesco* et à l'*Anima*. Il a pu visiter, étudier à fond les catacombes sous la direction de maîtres tels que de Rossi, de Waal, Wilpert, Marucchi. Il a réuni les éléments de ce livre que, revenu dans son pays, il publie pour procurer un guide complet à ceux qui veulent étudier les catacombes sur place ou chez eux. Il sera particulièrement utile aux lecteurs allemands, car les Italiens et les Français peuvent se servir des *Éléments d'archéologie chrétienne* et des *Catacombe Romane* (Rome, Desclée) de Marucchi, ouvrages dont M. Schmid a pu tirer profit, bien que son travail date d'une époque antérieure.

L'ouvrage se compose de deux parties. La première est une introduction générale sur les catacombes (75 pp.). Où sont situés ces cimetières souterrains ? Qu'est-ce qu'on y voit de plus remarquable (inscriptions et peintures) ? Voilà les deux questions auxquelles l'auteur répond d'abord. Puis il fait l'histoire des catacombes en se servant des dates historiques que fournissent les explorations ; enfin, il montre comment les catacombes étaient administrées.

La seconde partie comprend la description spéciale et détaillée de chacune des catacombes au nombre de trente, qu'on a fouillées jusqu'ici. L'auteur suit l'ordre topographique : il commence à l'église Saint-Pierre et fait le tour de Rome en se dirigeant vers le nord, puis vers l'est, le sud et l'ouest. Il décrit l'aménagement intérieur de chacune, les galeries superposées les unes aux autres, les tombes, surtout les sarcophages, les inscriptions et les peintures, donnant le texte des inscriptions et reproduisant, par des gravures au trait, les choses les plus intéressantes. Le monumental ouvrage de Wilpert *Die Malereien der Katakomben* (Freiburg, Herder, 1893) lui a été d'un grand secours.

Ce plan a l'avantage de faciliter les additions qui pourront devenir nécessaires ; il est aussi le plus commode pour celui qui visite une catacombe déterminée. Il a le défaut de disséminer et de séparer les choses semblables.

A sa description, l'auteur mêle parfois des impressions et des souvenirs personnels, par exemple le récit d'une de ces cérémonies, suivies d'un banquet à une osteria voisine, par lesquelles les archéologues romains fêtent l'anniversaire des saints inhumés dans les catacombes.

Composé avant les livres de Marucchi et indépendamment d'eux, l'ouvrage de M. Schmid fournit maint détail complémentaire. Il sera bien accueilli des archéologues, des théologiens pour qui l'étude des

catacombes est une nécessité, des touristes enfin qui ne peuvent visiter la Ville Éternelle sans voir une catacombe, et nous félicitons l'auteur d'avoir repris, mis au courant et publié les « feuillets jaunis » qu'il avait rapportés de Rome. J. P. W.

162. — Dom **Fernand Cabrol**, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*. Fasc. XIV. Bassus-Bibliothèque. Paris, Letouzey et Ané, 1908. Pages 610-896. 1 gravure hors texte. 5 frs.

Dans ce fascicule nous trouvons sous la signature de dom H. Leclercq des articles sur le sarcophage de Junius *Bassus*, sur l'œuvre paléographique du comte de *Bastard*, sur l'importance que païens et chrétiens attachaient à la *beauté* physique, sur le *bénitier* (en pierre, terre cuite, métal), sur les musées et les mss. liturgiques de *Berlin* et de *Berne*, sur l'archéologie et les mss. liturgiques de *Besançon*, sur *Bethléhem*, enfin sur les *bibliothèques* et les *bibliothécaires* (long travail de 60 colonnes). Dom Cabrol a écrit les articles : *Benedicamus Domino*, *Benedictins*, *Benoit XIV*, *Bernold de Constance*, *Berold de Milan*, *François et Joseph Bianchini*. Nous remarquons encore : *Bède le Vénérable*, de H. Quentin; *bénédiction liturgique*, *bénédiction de la table et des aliments*, *bénédiction épiscopale*, *d'un abbé*, *d'une abbesse*, *bénédictionnaire*, de J. Baudot; *bénédiction de l'eau*, par dom de Puniet; *manière de bénir*, par dom G. Fehrenbach. Voici les autres articles, moins importants, que donne ce fascicule : *bastagarius*, *Batanée*, *bateliers*, *bâton*, *Bacumer*, *bèche*, *Behioth*, *Beleth*, *bélier*, *Bellarmin*, *Benedictus*, *bene fecit*, *Bernon de Reichenau*.

Il est presque inutile d'ajouter que ce fascicule présente les mêmes qualités de science exacte et étendue que les précédents.

Il contient 97 figures (n° 146 à 1557). J. P. W.

163. — **Emil Reich**, *Atlas antiquus*, in 48 original graphic maps, with elaborate text to each map and full index. Londres, Macmillan, 1908. 10 sh.

Cet atlas a été composé pour l'étude de l'histoire grecque et romaine, depuis la première guerre médique jusqu'aux guerres civiles de César et de Pompée. L'auteur a voulu surtout illustrer l'histoire militaire : pour chaque guerre ou chaque campagne, il donne une carte peu chargée de noms propres, ne portant que les noms géographiques nécessaires pour orienter les élèves, mais indiquant par des signes spéciaux les mouvements des armées, l'emplacement des camps et des batailles, les villes prises ou pillées, les défaites ou les retraites. Chaque carte est précédée d'un résumé chronologique des événements. A la fin, il y a des plans d'Athènes (Acropole et Pirée) et de Rome, ainsi qu'une carte des provinces de l'Empire romain à l'époque de sa plus grande extension.

Nul doute que cet ouvrage ne réponde exactement au but que l'auteur s'est proposé : il facilitera l'étude de l'histoire ancienne aux élèves en gravant dans leur esprit, pour toujours, des notions exactes sur les lieux des événements. J. P. W.

Langues et Littératures romanes.

164. — **J. Van Dooren**, *Anthologie illustrée des Poètes et Prosateurs français*. Verviers, Hermann, 1908. 3 fr. 75.

L'ouvrage de M. Van Dooren supprime ou du moins diminue la difficulté pratique de l'enseignement esthétique dans les athénées. Il renferme en effet 75 planches hors texte reproduisant les plus beaux tableaux des grands maîtres de toutes les écoles. Ainsi il est désormais possible d'analyser avec les élèves les œuvres d'art, puisqu'ils en ont entre les mains des reproductions (sur papier glacé). Quant à celles-ci, elles sont généralement remarquables de clarté et de netteté ; parmi les exceptions, citons *Saint Léon arrêtant Attila* de Raphaël, *Les noces de Cana* de Véronèse, *Maternité* de Carrière, *Les intrus* de Laermans, où l'on voudrait un peu plus de lumière.

Quoi qu'il en soit, c'est un livre très recommandable. Les jeunes professeurs de français, avides non seulement du nouveau, mais du beau y trouveront satisfaction ; leur talent et leur zèle y puiseront matière à un nouvel apostolat. Quant aux enfants dont l'âme est si réceptive, chez qui les premières impressions pénètrent si intensément, ils seront sans nul doute heureux de posséder ce livre et sauront répondre aux efforts du maître pour leur formation artistique. Tel sera en effet l'excellent résultat de cette innovation, c'est que, sans systématiser l'enseignement, on arrivera à former le goût des jeunes gens ; grâce à cette culture occasionnelle, disparaîtra peu à peu le désideratum actuel, l'ignorance total de nos élèves en matière esthétique. Le jour où les chrestomathies de langues étrangères comprendront, elles aussi, des reproductions artistiques, les progrès seront d'autant plus sûrs et plus sensibles. M. Mélon, de La Louvière, est un des premiers entré dans cette voie ; mais ses reproductions ne sont pas aussi soignées et ne peuvent guère répondre au but que nous poursuivons.

M. Claretie, qui a préfacié l'anthologie de M. Van Dooren, dit que c'est « une œuvre de bonne et saine vulgarisation... Grâce à lui, » c'est comme si, par les fenêtres grandes ouvertes, pénétrait dans » les classes, aux murs généralement nus et moroses, une atmosphère » nouvelle, un jour plus pur et ensoleillé ».

Il nous reste à examiner l'anthologie en elle-même.

Dans l'Introduction M. Van Dooren nous avertit qu'il a supprimé ou abrégé les notices bio-bibliographiques, parce son livre est destiné aux classes inférieures et aux écoles moyennes, où le professeur doit faire lui-même le travail de situation et d'érudition. Or ces renseignements il les connaît déjà ou bien possède d'autres sources dans sa bibliothèque personnelle.

Ce qu'on reprochera à M. Van Dooren, c'est d'avoir révolutionné les habitudes anciennes et les méthodes suivies, en substituant la division par siècle à la division par genre. Et cependant avec cette dernière combien arbitraire est souvent la classification des morceaux! Narration ou description? telle est la question qui peut se poser pour beaucoup, et cette question, il vaut mieux qu'elle soit tranchée par le maître avec la collaboration des élèves. Un autre avantage de l'ordre adopté, c'est que les élèves ne confondront plus les siècles et les écrivains, comme cela arrive actuellement même dans les classes supérieures, mettant sans sourciller : « Chateaubriand au XVIIe siècle et Voltaire au XIXe ».

Dans le choix des morceaux, M. Van Dooren remonte jusqu'au XVIIe; en cela encore nous l'approuvons, et d'autant plus qu'il a mis les extraits du XVIIe siècle en rapport avec l'intelligence des écoliers auxquels il s'adresse. Est-il admissible que ceux-ci entrent en troisième sans connaître même les noms des immortels classiques, Corneille, Molière, Racine... ?

Dans l'ensemble des écrivains cités, peut-être s'étonnera-t-on de voir certains noms auxquels on ne songeait pas et de ne pas y voir d'autres, souhaités. Cette critique s'est toujours faite et se fera toujours. Si l'anthologiste devait tenir compte des préférences de chacun, il lui faudrait renoncer à son entreprise. Il convient donc de se montrer généreux et d'exiger simplement que chaque époque soit bien caractérisée.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'une belle place a été réservée à nos écrivains belges? Notre littérature s'est tellement imposée même à l'étranger, qu'on ne peut plus aujourd'hui composer de chrestomathie sans lui consacrer quelques pages.

Terminons en disant que le beau volume de M. Van Dooren est recommandé par le Gouvernement pour l'enseignement moyen.

J. FLEURIAUX.

165. — **E. Zyromski**, *Sully Prudhomme*. Paris, A. Colin, 1907, VI-269 pp. 3,50 fr.

L'étude de M. Zyromski comprend deux parties. Dans la première, il s'attache à déterminer les influences auxquelles Sully Prudhomme

a été soumis et la manière dont il les a subies ou bien utilisées. D'abord, c'est la sensibilité romantique qui le marque de son empreinte, mais il ne tarde pas à s'en libérer. L'art parnassien qui vient ensuite lui impose plus longtemps sa discipline. Mais l'action vraiment forte et décisive qu'il ressent est celle de la pensée d'Alfred de Vigny. Il doit beaucoup aux *Destinées*, à ces poèmes émouvants qui jugent la vie morale de l'humanité, mais évidemment cela ne l'empêche pas d'avoir son originalité, ainsi que le montre M. Zyromski dans la seconde partie de son livre. Ici en effet, il met en relief « la valeur essentielle de son œuvre, en examinant d'abord le paysage d'images et d'idées qu'il aime à contempler et à enrichir, en étudiant ensuite les principaux motifs de son chant, sa mélancolie et son culte de l'amour, sa doctrine de l'aspiration et sa compréhension de la nature, sa pensée profonde sur le destin des hommes et sur la puissance de la Loi qui crée et assure le progrès de la vie universelle ». Ainsi voyons-nous le chantre de la *Justice* et du *Bonheur* passer du « pessimisme à l'optimisme, de l'élégie à la méditation, de la tristesse personnelle à la grande mélancolie philosophique qui s'achève dans la sérénité » (p. 90 et 263).

L'ouvrage de M. Zyromski constitue donc une enquête grave et sérieuse, laquelle en même temps est marquée d'un noble respect, d'une admiration profonde pour le beau poète que la France a perdu l'an dernier. N'oublions pas d'ajouter que la « grande mélancolie philosophique » de ce poète appelle la discussion et des réserves. Quoi qu'il faille en penser, elle mérite d'être étudiée, et M. Zyromski a rendu un service aux lettres en écrivant le livre dont nous parlons. C'est un juge délicat, qui s'entend aux choses littéraires et qui les analyse finement. Il n'accepte pas tout de son auteur : c'est ainsi que, pour dire également un mot d'une autre question qu'il rencontre au cours de son exposé, il lui reproche (et non sans de bonnes raisons) d'avoir trop résisté aux tentatives de récents écrivains qui voulaient soustraire la versification française à ses règles traditionnelles.

GEORGES DOUTREPONT.

166. — **Maurice Grammont**, *Petit traité de versification française.* Paris, A. Colin, 1908. 142 pp. 2 fr.

Il y a trois ans, nous avons annoncé dans ce *Bulletin* (15 mars 1905) un livre remarquable de M. Maurice Grammont, intitulé : *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie.* Ce n'était pas un traité ni une histoire de la métrique, mais bien un ensemble d'observations très intéressantes sur les ressources de la versification française, la valeur de ses rythmes et de ses procédés mélodiques. Comme nous

l'indiquions dans notre compte rendu, l'auteur voulait avant tout montrer pourquoi un vers est harmonieux et expressif, et le montrer en justifiant ses appréciations.

Le petit volume qu'il nous donne maintenant, ne laisse pas d'aborder, de-ci de-là, le même sujet. Mais c'est un traité, ainsi que le titre l'annonce, un manuel où M. Grammont expose et discute les lois de la versification française. Tout d'abord, il examine la *structure matérielle du vers* et fait voir, par la méthode historique, comment sont nées les règles qui la régissent. Ensuite (c'est la seconde partie de son livre) il étudie *l'art dans la versification française* : autrement dit, il analyse celle-ci dans les moyens artistiques dont elle dispose et dans les applications qu'elle a reçues chez les grands poètes.

Ce que nous avons écrit antérieurement sur le très fin rythmicien qu'est M. Grammont, nous dispense presque d'insister sur les qualités du nouveau travail qu'il présente au public. Ce n'est pas un traité quelconque : c'est une œuvre personnelle, réfléchie, avec des vues originales concernant le passé, le présent et l'avenir de la versification française. GEORGES DOUTREPONT.

167. — **Marc Sangnier**, *Aux sources de l'éloquence. Lectures commentées.* Paris, Bloud et Cie, 1908. 401 pp. 3 fr. 50.

Ce livre est une anthologie de l'art oratoire, où les matières sont réparties comme suit : *Les Orateurs de la Grèce — Les Pères de l'Église — Bossuet et Bourdaloue — Lacordaire et Mgr d'Hulst — Les Orateurs de la Révolution — Napoléon et Lamartine — Quelques orateurs contemporains.*

M. Sangnier n'a pas eu l'intention de composer « une œuvre d'érudition historique ou de critique littéraire. » Son dessein « a été seulement de recueillir, presque au hasard, quelques-uns des plus nobles et des plus pathétiques accents de la parole humaine, non pas tant pour instruire que pour soutenir et réconforter ceux qui liront ce recueil ». En même temps, il a voulu faire l'apologie de l'*idéalisme* et, à propos de la plupart des extraits, il répète, en les diversifiant quelque peu, ces paroles de sa préface : « L'éloquence ne saurait parvenir à émouvoir l'âme des foules qu'en éveillant en elles le désir, jamais aboli, de se relever et de regarder la lumière, qu'en ravivant le foyer, jamais tout à fait éteint, dont la flamme veut monter en haut. »

Les morceaux sont en général heureusement choisis. Le commentaire chaleureux qui les encadre dénote chez son auteur des connaissances littéraires étendues et personnelles et surtout une élévation d'âme peu commune. Il est d'autant plus regrettable que M. Sangnier ait publié « tel quel, et sans songer même à prendre le temps de lui donner quelque perfection, ce travail hâtif », ainsi qu'il l'avoue lui-

même. Son style, naturellement oratoire, devient facilement fiévreux et sa pensée, toujours généreuse, manque parfois de netteté. Ainsi, fréquemment, il nous parle de *l'idéalisme*. Pourquoi ne s'est-il pas efforcé de définir, autrement que par des circonlocutions brillantes, le sens ou les sens de ce mot sonore ?

Il est vrai : l'organisateur du *Sillon* n'est pas un dilettante et le loisir de limer sa phrase et sa pensée lui fait, sans doute, parfois défaut. Néanmoins, son livre est un bon livre et qui grandira l'âme de tous ses lecteurs. ADRIEN MATIVA, S. J.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

168. — **P. Passy**, *Petite phonétique comparée des principales langues indo-européennes*. Leipzig et Berlin, B. G. Teubner, 1906. 1 vol. de 132 pp. in-12, 1 m. 80.

Les personnes à qui sont familiers les livres de M. Passy, et notamment sa belle étude sur les *Principes des changements phonétiques*, ne trouveront pas de grandes nouveautés dans cette *Petite Phonétique*.

Cet opuscule, dont le titre nous paraît un peu ambigu, est « un traité élémentaire de phonétique, destiné en première ligne aux professeurs de langues vivantes. » Il est conçu sur le patron des *Sons du français*, du même auteur ; la seule différence est que les langues étudiées sont cette fois, outre le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Les autres idiomes européens et les patois sont aussi mis à contribution à l'occasion.

Le livre est donc surtout une œuvre de vulgarisation, et il faut en examiner le mérite pratique, je dirais presque le mérite pédagogique. Or, il me semble que le cadre choisi — celui des *Sons du français* — s'il présente des avantages scientifiques, n'aplanit en rien les difficultés inhérentes aux données élémentaires de la phonétique. La leçon d'acoustique qui ouvre le traité (p. 7 et suiv.) ; une partie de la leçon de physiologie qui succède (pp. 11 et 12) ; la discussion sur les traits distinctifs des voyelles, des consonnes *pures* et des consonnes *mixtes* (p. 14 et suiv.) ; les questions sans doute très intéressantes des divisions du langage, gagneraient beaucoup en clarté à être exposées à part, plus loin, après que le lecteur se serait fait une idée générale de la nature des sons. Je reprends ici une opinion que j'ai émise dans le compte rendu du livre de M. O. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik* (1). Il faudrait, d'après moi, avant d'entrer dans le menu, donner en deux ou trois pages l'esquisse de l'appareil phonateur et l'idée de la

(1) *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, tome XLVII, p. 297.

multiplicité des sons que cet appareil peut produire. Il en résulterait dans l'esprit de l'étudiant une impression d'ensemble qui le guiderait dans la suite de sa lecture.

Je dois encore renvoyer le lecteur au même compte rendu (p. 300) à propos d'une affirmation que M. P. Passy a exprimée une première fois dans ses *Principes des changements phonétiques*, à savoir que le mot ne constitue pas une notion phonétique. L'auteur n'a pas ajouté de nouveaux arguments à sa démonstration ; je ne puis donc que conserver les scrupules que m'inspire une théorie trop catégorique.

La seconde partie du livre, renfermant l'étude détaillée des sons, rendra de grands services aux professeurs. Ils y trouveront réunis et classés une foule de renseignements utiles et toujours curieux sur la prononciation normale de chaque langue. Les variantes plus ou moins usuelles y sont aussi consignées, avec raison, car on sait combien il est difficile de définir *le meilleur* type de prononciation.

M. Passy a créé un néologisme — je crois du moins que l'expression lui appartient — pour désigner les sons qu'on appelle d'habitude *voyelles nasales* ou *nasalisées*. Il les nomme *voyelles nasalées*, ou simplement *nasalées*. Je ne vois pas bien la raison d'abandonner le mot *nasalisé*. L'auteur lui-même n'emploie-t-il pas plusieurs fois le verbe *nasaliser*, et le substantif *nasalisation ? Nasalisé* aurait-il trop de longueur ? Dans ce cas, pourquoi ne point pousser la réforme jusqu'au bout ? Ne serait-il pas mieux — ou pis — de dire *voyelles nasées* ?

Mais il se cache là-dessous une question de goût, et nous, Belges, nous devons être prudents en la matière. Sinon, je reprocherais aussi à M. Passy d'avoir écrit plusieurs fois le mot *ça* au lieu de *cela*. Que l'on prononce *ça* dans le débit familier, le fait est certain ; cependant j'avoue employer la forme *cela (sla)* quand je parle en public ; je ne me résoudrai jamais non plus à *écrire : ça*, et je crois que la plupart des lettrés de mes compatriotes en usent de même que moi. Il me répugnerait également de dire — et d'entendre dire — je*l l'*ai vu, nous *ll'*avons dit, avec une consonne redoublée (p. 56). Si M. Passy a simplement voulu signaler, à titre de curiosité, une particularité populaire, rien de mieux ; mais au moins convient-il de prévenir le lecteur étranger de la vulgarité de cette façon de prononcer.

ANT. GRÉGOIRE.

169. — **G. Wustmann**, *Allerhand Sprachdummheiten*. Kleine deutsche Grammatik des Zweifelhaften, des Falschen und des Hässlichen. 4. vermehrte und verbesserte Auflage. Leipzig, F. W. Grunow, 1908. 463 pp. 8°.

L'auteur de cet ouvrage peut se vanter d'avoir joliment réveillé la

:onscience nationale dans le domaine linguistique. Son livre, dont a première édition a paru en 1891 et qui atteint aujourd'hui le 20e mille, a été le point de départ d'innombrables et de très fructueuses discussions sur la grammaire allemande et plus spécialement ;ur l'emploi usuel de la langue. L'ouvrage de Wustmann est un livre le combat; il s'élève avec beaucoup de verve contre les banalités, les ıégligences, les erreurs et sottises de tout genre, qui s'introduisent acilement dans l'usage d'une langue aussi peu fixée que l'est la angue allemande ; il lutte notamment contre la corruption linguisique inaugurée par les journaux.

La nouvelle édition pourrait mériter à un plus haut degré le quaificatif « augmentée et corrigée ». Les ajoutes et corrections, comparativement à la 3e édition, sont d'assez minime importance.

Un exclusivisme quelquefois exagéré tient à la nature du livre. Les nombreux abus auxquels donne lieu l'emploi de l'apostrophe (p. 8) ne motivent pas sa proscription. Un nom propre qui se termine par *s (Behrens, Wachs)* peut difficilement s'en passer Pourquoi ne pourrait-on pas écrire : *Wachs' neuestes Schauspiel.* — Le *s* du pluriel (p. 23) se rencontre déjà dans le gotique. *Jungens* correspond exactement au gotique *juggans*. Ce *s* n'est donc pas aussi étranger que l'auteur le suppose. La distinction entre le *s* roman et le *s* allemand n'est évidemment pas facile à faire. — Wustmann veut que l'on dise *wir Deutschen* et trouve « ridicule » la forme *wir Deutsche*. Elle a pourtant été employée par Bismark dans sa fameuse phrase, mille fois reproduite sur les objets les plus divers (gravures, médailles, etc.) : *Wir Deutsche fürchten Gott, sonst nichts auf dieser Welt*, et ici Bismark se trouve d'accord avec Lessing, Wieland, Herder, voire Schiller et Goethe, qui varient, il est vrai, dans ce cas de déclinaison : *wir Neuere* et *wir Neueren*, écrit Schiller à quelques lignes de distance dans son traité sur la poésie naïve et sentimentale. Il n'y a pas de motif suffisant pour imposer la forme *wir Deutschen*. — Il en est de même d'un cas de déclinaison de l'adjectif employé comme substantif. Wustmann condamne, comme « le produit contre nature d'un demi-savoir », la forme *ein schönes Ganzes* (p. 34) et veut que l'on dise *ein schönes Ganze*. Il est absolument faux que l'ancienne langue ne connaissait que la forme faible et l'usage des meilleurs écrivains nous mène dans ce cas à la liberté dans l'emploi des deux formes. — Les chapitres sur l'emploi des verbes abondent en excellentes remarques et donnent peu de prise à la critique. Une trop forte généralisation se manifeste dans les remarques de l'auteur concernant l'emploi des pronoms. Pourquoi devrait-on bannir à tout jamais de la langue allemande le pronom *welcher*, parce qu'il est plus traînant que *der* ? L'abus a été, il est vrai, énorme, le mot bref rend dans 99 cas sur 100 les mêmes services que

son raide et ennuyeux synonyme ; mais il peut y avoir des raisons spéciales tout au moins pour varier l'emploi des deux pronoms. La même remarque peut s'appliquer à *derselbe* et à *derjenige*. On pourrait souscrire aux recommandations de Wustmann, s'il voulait bien laisser à ces mots quelque abri modeste pour un usage facultatif et quelquefois même nécessaire.

Tout aussi remarquables que les pages sur l'emploi des verbes sont celles sur l'emploi des temps (pp. 140-172). Il y a ici peu à redire et l'auteur mène excellente campagne contre une foule de détestables abus. Je signale notamment le faux usage du conditionnel au lieu du subjonctif : *Wenn ich ein Vöglein sein würde und auch zwei Flüglein haben würde*. Wustmann pense que l'emploi de *würde* dans le style indirect pour rendre la pensée de quelqu'un est dû à de mauvaises traductions de romans scandinaves. Je crois ici bien plus à l'influence française qui est beaucoup plus proche et qui est certainement antérieure. On a cité à ce propos des exemples édifiants tirés de traductions de romans français et notamment de la traduction allemande de *Madame Bovary*. — Wustmann plaide éloquemment la cause du subjonctif qui est refoulé de plus en plus par l'indicatif. Mais ici il lui arrive aussi de dépasser quelque peu la mesure. L'indicatif me paraît à sa place. par exemple, après les verbes exprimant un désir, si l'accomplissement de ce désir est formellement attendu et prévu. Le libre usage des temps permet d'ailleurs d'exprimer des nuances que la règle absolue exclut. — L'auteur signale comme une faute « horrible » la juxtaposition du datif et de l'accusatif dans la formule que l'on lit dans les comptes rendus du Reichstag : *Am Donnerstag, den 13. Februar*. Il ne conteste pas que les formules *am Donnerstag* et *den 13. Februar* employées isolément soient exactes ; comment peut dès lors naître de leur juxtaposition une si grossière faute, qui soulève chez l'auteur une si violente indignation ? Qu'est-ce qui oblige à voir dans cette expression une apposition exigeant le même cas ? Chose curieuse. Wustmann admet la formule *von Dienstag, den 6. April bis etc.* ; il admet l'accusatif *den 6. April* comme expression adverbiale de temps stéréotypée. On se demande pourquoi la préposition *an* exige une dépendance grammaticale, dont la préposition *von* dispense et on s'explique encore moins la colère de l'auteur.

Très intéressante est aussi la dernière partie du livre qui traite du vocabulaire et de la signification des mots. Wustmann fait ici la chasse à une foule de mots allemands qui lui déplaisent et aux mots étrangers ; la dernière est plus méritoire que la première. On ne peut lui reprocher un purisme exagéré ; tout au contraire, quand il défend *Coupé*, *Billet*, *Terrain* contre *Abteil*, *Fahrkarte*, *Gelände*, il tombe dans le défaut opposé. Wustmann défend de dire *das Haar* ; il veut le pluriel

die Haare. A-t-il pensé à ce que fait la Loreley dans le lied célèbre de Heine :

Sie kämmt ihr goldnes Haar.

Il proscrit aussi le singulier *die Hose* en faveur du pluriel *die Hosen.* « Que veut on donc avec une *Hose*? On a deux jambes, donc on aura toujours besoin d'une paire de *Hosen.* » La question épineuse ne sera résolue que le jour où les Allemands seront d'accord sur le fait de savoir si le vêtement est un ou double. Wustmann ne veut pas de l'adjectif *zielbewusst*, « qui a été mis en circulation par la presse socialiste ». Quelle que soit l'origine, le mot me paraît frappant pour désigner quelqu'un qui sait ce qu'il veut et où il va ; on ne pourrait mieux rendre l'expression d'Horace : *tenax propositi.* On s'explique aussi difficilement quelle « hardiesse » Wustmann voit dans l'adjectif *selbstlos* (désintéressé) ; en tout cas la désuétude dans laquelle ce mot serait tombé n'existe que dans l'imagination de l'auteur.

Très judicieuses sont aussi ses remarques sur la question : « Qu'est-ce qu'un bon style ? » Les recommandations qu'il fait ici témoignent d'un grand bon sens et bon goût. Ce sont du reste là les qualités maîtresses du livre. Il compte parmi les plus nécessaires à tous ceux qui enseignent la langue allemande ou s'en servent. La lecture est d'un captivant intérêt, la disposition très pratique, de sorte que l'on trouve de suite ce que l'on cherche. Le livre se présente aussi très bien extérieurement. H. Bischoff.

170. — **K. Holtvast,** *Beknopte Nederlandsche spraakkunst.* Tweede druk. Groningen, P. Noordhoff, 1908. In-8, IV-140 pp. 1 fl.

Cette nouvelle grammaire, parvenue en peu de temps à une seconde édition (la première date de 1906), est un livre pratique, écrit à l'usage des élèves. Je veux dire par là que M. Holtvast se contente de présenter les faits essentiels, sans y ajouter des considérations théoriques. Il est vrai que la façon d'exposer certains phénomènes de la langue peut équivaloir à une explication, et sous ce rapport, l'auteur appartient à une bonne école. Sa grammaire est concise, bien ordonnée, très claire et suffisamment complète, parce qu'elle ne néglige que les détails superflus. Ce qu'il faut surtout relever, c'est qu'elle renseigne amplement sur l'usage du néerlandais parlé et du néerlandais écrit. Ce sont deux choses différentes ; car, comme c'est le cas pour toute langue vivante, on ne parle pas le néerlandais cultivé comme on l'écrit et *vice versa.* Le fait d'avoir partout insisté sur cette divergence, constitue une innovation en même temps qu'un mérite de ce manuel. Si nous ajoutons que M. Holtvast est très au courant de l'usage de la langue, que l'on peut donc se fier à ses renseignements, nous en aurons dit assez pour recommander son livre. C. Lecoutere.

171. — **A. De Cock** en **I. Teirlinck**, *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland*, met schema's en teekeningen van H. Teirlinck. Vierde deel : VI. *Ambachtsspelen*. VII. *Raadspelen*. VIII. *Schommelspelen*. Vijfde deel : IX. *Marbelspelen*. X. *Topspelen*. XI. *Kinderspeeltuig*. Zesde deel : XII. *Kind en natuur*. Zevende deel : XIII. *Kind en Kalender*. XIV. *Kind en School*. XV. *Kind en Muziek* (Publication de l'Académie royale flamande). Gand, A. Siffer, 1904-1907. 4 vol. in-8 de 360, 284, 282 et 308 pp.

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs (*Bulletin*, t. X, pp. 129-130) sur les trois premiers volumes de cette publication importante. Il est inutile d'insister à nouveau sur l'intérêt capital que présente le travail entrepris par MM. De Cock et Teirlinck; il suffira de signaler les quatre volumes qui ont paru depuis. Des dix-huit catégories des jeux, admises par les auteurs dans leur classification, en voilà quinze qui ont été décrites ; l'on peut donc prédire que, dans un avenir assez peu rapproché, l'ouvrage sera entièrement terminé.

Pas plus qu'il n'a été possible de le faire pour les trois premiers volumes, nous ne pouvons analyser ceux-ci. Les auteurs appliquent constamment la même méthode, et ne négligent rien pour être complets. Mais malgré leurs recherches dans toutes les parties des provinces flamandes, certaines particularités leur ont échappé : façons différentes de jouer quelques jeux, variantes de chansons enfantines, dénominations d'objets, etc. Ainsi, p. ex., ils ne signalent pas (t. VI, p. 163) le nom typique qu'à Louvain les enfants donnent au hanneton (*viervleugel*), ni la variante assez curieuse de la chanson indiquée *ibid.*, p 227 (ou plutôt de celles du t. IV p. 181 suiv. ; cfr t. VII, p. 175). On pourrait peut-être multiplier les exemples; mais on aurait tort d'adresser de ce chef des reproches aux auteurs, vu qu'en pareille matière il est pour ainsi dire impossible de ne rien oublier. Adressons-leur plutôt nos vives félicitations d'avoir rassemblé, au moyen de longues et patientes investigations, cette quantité prodigieuse de matériaux très utiles. C. LECOUTERE.

Notices et annonces bibliographiques.

172. — *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, im Auftrage und mit Unterstützung der Görresgesellschaft hrsg. von Dr **E. Drerup**, Dr **H. Grimme** und Dr **J. P. Kirsch**. I. Band. Paderborn, Schönigh, 1907.

Dans son assemblée générale tenue à Bonn en Septembre 1906, sur l'initiative de M. Drerup, professeur à l'Université de Munich et de plusieurs collègues, la *Goerresgesellschaft*, société scientifique de l'Allemagne catholique, décida la création d'une nouvelle section : celle de philologie classique, comme nous dirions, la section

für Altertumskunde. On sait que jusque-là la société s'était surtout occupée de philosophie et d'histoire et qu'elle publie deux revues qui font autorité : *Historisches Jahrbuch* sous la direction de Grauert, *Philosophisches Jahrbuch* dirigé par Gutberlet. La nouvelle section témoigne de son activité par la publication du recueil dont nous avons transcrit le titre ci-dessus. Ce titre indique que le recueil sera surtout consacré à l'histoire ancienne, mais ne négligera rien de ce qui a rapport à la civilisation antique : orientale, grecque et romaine, païenne et chrétienne. M. Drerup s'occupe de l'antiquité classique, M. Grimme de l'Orient et Mgr Kirsch de l'antiquité chrétienne. Les « Études » paraissent en fascicules ou en doubles fascicules de 4 à 8 feuilles, contenant chacun un travail complet et formant, chaque année, un volume d'environ 30 feuilles.

Voici le contenu du premier volume (1907). Il fera suffisamment connaître la nature du nouveau recueil.

Heft I : Hubert Grimme, Prof. a. d. Univ. Freiburg, Schweiz : *Das israelitische Pfingstfest und der Plejadenkult.* 132 S. mit 3 Tafeln. Preis Mk. 3,60.

Heft 2 : Theodor Anton Abele, Dr. phil. in Strassburg, Els. : *Der Senat unter Augustus.* VIII, 78 S. Preis Mk. 2,40.

Heft 3/4 : Henri Francotte, prof. à l'université de Liège : *La Polis grecque. Recherches sur l'organisation des états, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne.* VIII, 252 S. Preis Mk. 6,60.

Heft 5 : Hans Weber, Dr. phil. in München : *Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundsstaaten.* Ein Beitrag zur Geschichte des gemeingriechischen Rechts. 66 S. Preis Mk. 2, –.

Ce premier volume comprend donc 528 pages et coûte 14 m. 60. Du second volume (1908) a paru jusqu'ici :

Heft : I : Englebert Drerup, Prof. an der Univ. München : *Ps.-Herodes* Περὶ Πολιτείας. Ein politisches Pamphlet aus Athen 404 v. Chr.

Nous comptons revenir sur ces travaux. Comme il n'appartient pas au *Musée Belge* d'apprécier celui de M. Francotte, nous sommes heureux de reproduire ici le compte rendu d'un savant compétent, M. H. Swoboda :

« Dans ce fascicule, dit-il, sont réunis quatre dissertations, deux grandes et deux petites, que l'auteur avait précédemment publiées dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* et dans le *Musée Belge.* Ce sont : L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes (1892) ; Formation des villes, des états, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne (1901) ; L'organisation des cités à Rhodes et en Carie (1906) ; Le conseil et l'assemblée générale chez les Achéens (1906).

» Les deux premières dissertations ont subi, dans cette seconde édition, des remaniements et des changements profonds, de sorte qu'en beaucoup de points, elles sont nouvelles. Comme les idées fondamentales sont restées les mêmes et que j'en ai rendu compte dans cette revue (1894, n° 3 ; 1903, n° 13), je puis me dispenser d'un compte rendu détaillé. M. Francotte est un savant distingué, bien connu par ses recherches infatigables sur l'histoire et les institutions grecques ; il s'est conquis une bonne place dans cette science par des travaux qui commandent l'attention : les spécialistes en cette matière, loin de négliger ses théories, devront les examiner et prendre position à leur égard. Il s'applique surtout à expliquer la formation de l'État grec et des confédérations et à éclaircir l'origine des divisions de la cité. A ce point de vue, la deuxième dissertation est d'une importance particulière ; l'auteur s'y livre à des recherches sur les synécismes et établit une distinction nette entre les ligues (*Staatenbünde*) et les confédérations (*Bundesstaaten*). Je crois de mon devoir

de la signaler, d'autant que je diffère d'avis avec l'auteur en quelques points fondamentaux, par exemple quant à l'organisation gentilice.

» La troisième dissertation forme en quelque sorte un Appendice à ce travail : elle s'occupe de quelques questions particulièrement difficiles, comme en présentent les cités à Rhodes (cités, dèmes, phyles, koina) et en Carie (phyles, dèmes et koina). Dans le dernier article, on soumet à un examen critique les opinions récentes (Busolt, Lipsius, Beloch) sur le conseil et l'assemblée des Achéens et on conclut que le conseil était bien distinct de l'assemblée populaire : la grande masse des citoyens ne participait pas aux assemblées générales (synodai), mais seulement aux synkletoi.

» Nous recommandons encore une fois le livre de M. Francotte à l'attention des savants. » (*Neue philologische Rundschau*, 1908, p. 298-299.)

Souhaitons bon succès à la nouvelle entreprise de la vaillante Société Goerres ; pour réussir, il lui suffira de continuer à marcher dans la voie où elle est entrée.

173. — **H. van Herwerden**, *Quinque dialogi Platonici : Eutyphro, Apologia Socratis, Crito, Phaedo, Protagoras*. Leyde, Théonville, 1906. 1 fl. 50. (Bibl. Batava scriptorum Graecorum et Latinorum.)

Cette édition critique de cinq dialogues de Platon est due à un savant dont le nom fait autorité, H. van Herwerden. Le commentaire en est sobre et discret ; il se borne au strict nécessaire. Pour faire mieux sentir aux jeunes gens l'eurythmie qui distingue le style de Platon, le nouvel éditeur a jugé bon d'employer, en plus grand nombre, les élisions et les crases. Il reconnaît cependant que, d'accord avec les manuscrits, les inscriptions prouvent que les Grecs n'observaient pas en cela de règle fixe. Dans son amour pour Platon, M. van Herwerden court donc le risque d'écrire « mieux » que son auteur. Dans la même intention, il a signalé un peu partout, et plus que ses prédécesseurs, des mots intercalés, selon lui, par des lecteurs ignorants. Mais, comme il le déclare lui-même, si l'on juge qu'il a dépassé les bornes, il n'est rien de plus facile que de supprimer les crochets. Souhaitons que M. van Herwerden publie bientôt, avec le même soin, une nouvelle série de dialogues.

A. Humpers.

174. — **H. Thédenat**, *Le forum romain et les forums impériaux*. Ouvrage illustré de 3 grands plans, de 62 gravures ou plans et de 8 phototypies. 4e éd. mise au courant des dernières découvertes. Paris, Hachette, 1908. 1 vol in-8 cart. de 454 pp. 5 fr.

Le bel ouvrage de P. Thédenat a du succès et l'auteur récompense le public en améliorant toujours son œuvre. Le texte a été augmenté, depuis la première édition, d'un tiers ; les monuments nouvellement mis au jour sont décrits, à leur place, avec autant de détail que ceux qui sont plus anciennement connus. Avec ce livre, on visitera avec fruit le forum ou on l'étudiera chez soi, comme on voudra ou pourra, grâce aux nombreuses et belles gravures dont il est orné.

175. — **Luigi Cantarelli**, *I XX viri ex senatus consulto rei publicae curandae al tempo di Massimino*. (Extr. *Ausonia* anno II, 1907, fasc. 2, 10 pp.)

L'auteur étudie cette magistrature, assez peu connue, au point de vue de l'élection, de la durée, du nom, des attributions et des pouvoirs des *vigintiviri* jusqu'à l'époque de Maximin. Ce travail est un de ces modèles du genre, auxquels M. Cantarelli nous a habitués.

176. — **W. Lermann**, *Altgriechische Plastik*. Eine Einführung in die griechische Kunst des archaischen und gebundenen Stils. Mit 80 Textbildern und 20 farbigen Tafeln. Munich, C. Beck, 1907. XIII-231 pp. in-4. Relié toile, 25 m.

M. Lermann a consacré ce livre original à l'étude de l'art plastique grec, jusque

vers 460 avant J. C., considéré au point de vue du style et de ses transformations successives. Dans un voyage fait en Grèce, il a examiné à ce point de vue, et avec le plus grand soin, les statues et les bas-reliefs archaïques. Il a surtout recherché et relevé les traces de polychromie, car il défend avec ardeur l'opinion qui admet la décoration polychrome dans toutes les statues grecques. Il a découvert beaucoup de détails qui avaient échappé à l'œil de ses devanciers ; les vingt planches en couleurs qui reproduisent les ornements peints sur les statues féminines archaïques de l'Acropole, donnent un résumé de ses découvertes.

L'ouvrage se compose de dix chapitres : 1. La sculpture archaïque en poros (contemporaine et non dérivée de la sculpture sur bois); 2. la représentation de l'homme nu dans l'art archaïque ; 3. la représentation de la femme drapée dans l'art archaïque ; 4. le sourire archaïque (ce fut un procédé d'abord, puis une expression); 5.-6. la représentation des cheveux dans les statues d'hommes et de femmes ; 7. la représentation de l'homme à l'époque du style sévère : Tyrannicides, etc.; 8. la femme drapée à la même époque ; 9.-10. les bas-reliefs archaïques et les frontons (Egine, Olympie).

L'ouvrage abonde en idées et en choses nouvelles. Il est imprimé sur papier couché et les illustrations qui accompagnent le texte sont très soignées ; faites pour cet ouvrage, elles présentent souvent les statues sous un jour inconnu.

177. — **F. Cumont**, *Recherches sur le manichéisme*. I. *La cosmogonie manichéenne d'après Théodore Bar Khôni*. Bruxelles, Lamartin, 1908.

Cette brochure forme le premier fascicule d'une série de recherches sur le manichéisme ; les suivants paraîtront à intervalles rapprochés. On annonce dès maintenant : II. *Fragments syriaques d'ouvrages manichéens*, publiés et commentés par M. A. Kugener et F. Cumont; III. *Les formules grecques d'abjuration imposées aux manichéens*, par Fr. Cumont.

178. — **P. Gnecchi**, *Monete romane*. 3a edizione rive duta, corretta ed ampliata con 25 tavole e 203 figure vel testo. Milano, Hoepli, 1907. 418 pp. 5 fr. 50. (Manuali Hoepli.)

Ce manuel, dont M. Dresse signalait la première édition dans ce *Bulletin*, en 1897, a fait son chemin. Il comprenait alors 200 pages avec 15 planches et 62 figures dans le texte. Sous tous les rapports, il a été augmenté et amélioré.

179-180. — **Karl Thieme**, *Scribisne litterulas latinas?* Kleine moderne Korrespondenz in lateinischer Sprache. Dresden, C. A. Koch, 1908. 122 pp. 1 m. 60.

L'auteur veut apprendre à écrire en latin de courtes lettres ou encore des cartes postales sur les sujets suivants : Invitation, acceptation, refus — Demandes — En voyage — Fêtes — Félicitations — A l'école — Maladie et mort — Politique — Variétés. A qui s'adresse-t-il ? On n'écrit plus le latin, dit-il lui-même. Cependant il arrive qu'on s'en sert encore pour de courtes correspondances et le latin a l'avantage de ne pas être compris de tout le monde. L'auteur veut donc aider les élèves et tous ceux qui voudraient faire du latin cet usage pratique. Il s'est efforcé de rendre son latin le plus simple possible et il parle surtout de choses qui intéressent les étudiants. Voici une *Einladung zum Bierschoppen* :

Quid rei est, quod me tam raro visis ? Mensem iam me non invisisti (mensis iam est, ex quo me invisisti). Meum conspectum fugitare videris. Nonnihil est profecto, quod Tibi succenseam. Mihi irascerisne ?

In crastinum igitur Te ad cerevisiam in Urso, qui vocatur, bibendam voco, ubi Te exspecto puncto trigesimo ab hora 9. antemeridiana. Vale

Amicissimus Tuus Henricus.

Chez le même éditeur a paru le petit livre du Dr **G. Capellanus**, *Sprechen Die lateinisch?* Moderne Gespräche in lateinischer Sprache (2 m.), qui est déjà parvenu à la 4e édition en quelques années. C'est une preuve qu'il existe encore de nombreux amateurs de la langue latine.

181-183. — C'est M. **W. Kroll** qui a préparé la cinquième édition de *Ciceros Brutus, erklaert von* Otto Jahn. Berlin, Weidmann, 1908. 3 m. Il a soumis cet excellent livre à une revision minutieuse, écartant ce qui paraissait défectueux, surtout les erreurs critiques d'Eberhard, et insistant sur l'explication grammaticale.

Chez Weidmann a paru aussi une nouvelle édition du deuxième volume de Lucien. *Ausgewaehlte Schriften des Lukian erklaert von* Julius Sommerbrodt. 2tes Bändchen : *Nigrinus, der Hahn, Icaromenippus.* 3te Aufl. neu bearbeitet von **R. Helm** (1908. 1 m. 80.). M. Helm a refondu complètement l'œuvre de Sommerbrodt, si bien qu'il ne reste pour ainsi dire pas une phrase de l'édition précédente. C'est que, suivant l'opinion exprimée par Wilamowitz (*Kultur der Gegenwart*, I, 8, p. 172 et s.), il ne regarde plus Lucien comme un champion de la liberté intellectuelle, amoureux d'indépendance, mais comme un sophiste, tel qu'il le fut dès le début de sa carrière, qui chercha le succès pour en tirer profit. C'est ce caractère de l'écrivain qu'il a voulu mettre en lumière, par le rapprochement des passages parallèles. M. Helm a aussi donné plus de soin au commentaire historique et grammatical.

Signalons enfin la troisième édition de *Q. Horatius Flaccus Briefe, erklaert von* Ad Kiessling. 3te Auflage von **Richard Henze**. Weidmann, 1908. 3 m. 60. Il y a de nombreux changements et quant à la constitution du texte et quant aux explications de détail.

184. — *Album belge de paléographie.* — L'album de paléographiede **J. Van den Gheyn**, S. J., que nous avons annoncé ci-dessus, p. 84, vient de paraître. Les planches sont d'une exécution parfaite ; elles donnent des spécimens bien choisis de l'écriture latine jusqu'au xvie siècle, avec transcription complète et toutes les explications désirables. Ces spécimens sont tirés de manuscrits belges. L'album du P. Van den Gheyn deviendra certainement classique dans nos cours de paléographie latine et médiévale : il n'en existe pas d'aussi bien fait.

185 — M. **Albert Sauveur**, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, vient de publier sa thèse doctorale : *Étude historique sur la legio VI Victrix* (Louvain, Ch. Peeters, 1908. 92 pp. 2 fr. 50). L'histoire de la légion est suivie des 150 inscriptions qui la concernent.

—

186. — L'abbé **Paul Halflants**, *Louis Veuillot*, Bruxelles, Dewit, 1908. 32 pp. La brochure que voici est précédée d'un avertissement de l'auteur où il dit : « Ces pages sont extraites de la seconde partie (en préparation) de notre *Littérature française au XIXe siècle.* Elles sont publiées à part, à la demande de plusieurs professeurs de l'enseignement moyen qui désirent faire connaître sommairement à leurs élèves la vie et les œuvres de Louis Veuillot ». Ce sont là de belles pages que nous recommandons aux lecteurs du *Musée Belge.*

187. — A plusieurs reprises, nous avons signalé l'importante collection des *Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie*, dirigée par MM. Breymann et J. Schick (Leipzig, A. Deichert). Nous la signalons encore pour les deux volumes dont elle vient de s'enrichir : *Jean de La Taille und sein Saül le Furieux*, par **A. Werner** (xl Heft) et *Die Magie im französischen Theater des XVI und XVII Jahrhunderts*, par **E. Friedrich** (xli Heft). L'un et l'autre sont datés de 1908.

188. — **Karl Mantzius**, *Molière. Les Théâtres, le Public et les Comédiens de son temps.* 40 gravures. Paris, Colin, 1908. 5 fr.

Le principal objet de ce livre est d'exposer la situation du théâtre français au XVIIe siècle. Ce qu'il met surtout en lumière, c'est tout ce qui sert de cadre au spectacle et qui exerça toujours tant d'influence sur la forme même du drame : organisation du théâtre, des troupes d'acteurs, procédés scéniques, art du metteur en scène, mœurs et habitudes du public, etc. En un mot, c'est moins de littérature dramatique que d'art théâtral qu'il s'agit ici.

Pour mener à bien cette étude, M. Mantzius était singulièrement qualifié. A la fois acteur et lettré, docteur de l'Université de Copenhague, ancien auditeur de Gaston Paris et élève de Got et de Delaunay au Conservatoire, il connaît admirablement la langue et la littérature française et il a interprété, de la façon la plus personnelle, les principaux rôles du grand poète comique.

Le plaisir avec lequel il a traité son sujet fait que son livre, où l'information est exacte et les jugements très pénétrants, a en outre une vivacité d'allure et d'accent qui en rend la lecture extrêmement attachante.

Quarante gravures, reproduisant toutes des documents du temps, ajoutent encore à l'agrément et à l'intérêt de l'ouvrage.

189. — **F. Vial**, *Marivaux.* Avec une introduction. Paris, Colin, 1908. 3 fr. 50. (Pages choisies des grands écrivains.)

On retrouvera, dans ces « Pages choisies », les plus jolies scènes des plus célèbres comédies de Marivaux : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *L'Épreuve*, *Les Fausses Confidences*, *Le Legs*, etc. On en trouvera d'autres, moins connues et cependant non moins dignes de l'être, tirées des comédies qui ne sont pas restées au répertoire : *Le Petit-Maître corrigé*, *Les Serments indiscrets*, *La Surprise de l'Amour*, etc.

Mais c'est surtout Marivaux romancier et journaliste que ce volume propose de faire connaître. Pour beaucoup de lecteurs, les pages que M. Vial a tirées de *La Vie de Marianne* et du *Paysan parvenu*, des *Feuilles périodiques* et des *Pièces détachées* seront une révélation. Ils y découvriront un Marivaux tout moderne, peintre attentif des humbles conditions sociales, authentique inventeur du roman réaliste, et aussi un Marivaux philosophe, d'esprit curieux et agile.

M. Vial a écrit pour ces « Pages choisies » une *Introduction*, où la physionomie complexe de Marivaux est dessinée avec justesse et pénétration et l'œuvre de l'écrivain présentée sous ses principaux aspects.

190. — **Le Comte d'Haussonville**, *A l'Académie Française et autour de l'Académie.* Paris, Hachette, 1908. 3 fr. 50.

M. le Comte d'Haussonville a réuni sous ce titre quelques discours prononcés par lui à l'Académie française et différents articles dont les principaux ont pour sujet les ouvrages de plusieurs de ses confrères.

Tous ceux qui s'intéressent aux lettres françaises, qui aiment à retrouver dans l'histoire littéraire de la France le reflet de sa vie même, goûteront un plaisir délicat à revivre ici quelques-unes des journées de l'illustre Assemblée, à suivre dans l'étude et l'analyse de leurs œuvres la pensée de quelques-uns de ses membres. Et comme au surplus la langue de l'auteur est des plus claires, des plus séduisantes et et des plus « françaises » qui soient, ils lui sauront gré d'avoir groupé et sauvé de l'oubli ces diverses études.

191. — **H. Gaillard de Champris**, *Sur quelques Idéalistes. Essais de critique et de morale.* Paris, Bloud, 1908. 3 fr. 50.

Les études qui composent ce recueil ont paru dans le *Correspondant*, la *Quin-*

taine, la *Revue pratique d'apologétique*, la *Femme contemporaine*. Leur provenance seule indique déjà qu'elles ne traitent pas de littérature pure. Sans négliger les questions esthétiques l'auteur s'arrête surtout aux problèmes de philosophie morale et religieuse, soulevés par un J.-J. Rousseau, un Vigny, un Brunetière, un J. Lemaître, un Sully-Prudhomme. Autant que leurs théories littéraires ou leur art, ce qu'il étudie chez ces écrivains, c'est la doctrine de vie qu'ils ont adoptée pour eux-mêmes et peuvent proposer aux autres. Et il ne les juge pas en pur intellectuel : il les aime, les admire ou les plaint, selon qu'ils ont résolu le problème de la destinée.

En cela, il ne croit pas manquer aux lois de la critique, celle-ci devant étudier non seulement les *formes* et les *genres*, mais montrer le rapport des œuvres avec la vie.

192-193. — *Glossaires toponymiques*. En 1886, au Congrès archéologique d'Anvers, M. Godefroid Kurth fit ressortir l'importance des travaux toponymiques et voter un vœu en faveur de la composition de glossaires. L'année suivante, il donna l'exemple en offrant au Congrès de Namur son *Glossaire toponymique de Saint-Léger*. Plus tard, il publia sa *Frontière linguistique*, vade-mecum indispensable du toponymiste belge. Depuis lors, sept glossaires toponymiques de communes belges ont vu le jour. On les trouvera cités dans l'ouvrage de M. Ulrix dont nous allons parler (p. 9). Nous voulons seulement attirer l'attention sur les deux plus récents ; l'un est consacré à une ville flamande, l'autre à un village wallon :

Glossaire toponymique de la commune de Jupille par **Edmond Jacquemotte** et **Jean Lejeune**, édité par **Jean Haust**. Liège, Vaillant-Carmaux, 1907. 140 pp. Ce glossaire a été couronné par la Société de littérature wallonne et imprimé dans le t. 49 du *Bulletin* de la même Société. Le t. 46 du même Bulletin avait déjà donné le glossaire de Francorchamps par notre collaborateur Albert Counson (1906).

Glossaire toponymique de la ville de Tongres et de sa franchise par **Eug. Ulrix** et **Jean Paquay**. Tongres, Collée, 1908. 122 pages. Ce glossaire a été publié par le *Bulletin* de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 25 et 26.

Cela fait, en tout, huit glossaires publiés jusqu'ici. Le domaine à défricher est vaste ; il est fertile en découvertes et nous sounaitons qu'il attire beaucoup de nos jeunes travailleurs, historiens et philologues, car il exige cette double qualité.

---

194. — Signalons parmi les récentes publications sur la littérature anglaise :

P. Berger, William Blake. Mysticisme et poésie. Diss. de l'univ. de Paris, 1908.

P. Berger, Quelques aspects de la foi moderne dans les Poèmes de Robert Browning. Thèse de la même université, 1908.

J. Donady, Vie de William Hazlitt. Paris, Hachette, 1908.

J. Donady, Liste chronologique des œuvres de William Hazlitt. Ibid., 1908.

195. — **Fr. von der Leyen**, *Einführung in das Gotische* (= *Handbuch des deutschen Unterrichts an höheren Schulen, hrsg. von Dr. A. Matthias*, t. II, 1re partie, 1re division), Munich, O. Beck, 1908. Gr. in-8, x-182 pp. M. 3,20.

On pourrait demander si, en présence des manuels de Braune et de Streitberg, cette « introduction » à la langue gotique était bien nécessaire ? M. von der Leyen nous explique que son livre fait partie d'une espèce d'encyclopédie de l'enseignement de l'allemand, qu'il s'adresse particulièrement aux débutants et doit leur servir d'introduction générale à l'étude des langues germaniques. L'ouvrage a donc sa raison d'être. Le but spécial qu'il avait en vue a amené l'auteur à adopter un plan qui s'écarte passablement de celui qu'on suit dans les manuels mentionnés plus haut. Dès le second chapitre, celui du verbe (le premier est consacré à des généra-

lités et à quelques indications préliminaires sur le gotique), M. von der Leyen fait étudier un texte gotique, servant d'application à ce qui vient d'être expliqué ; cette méthode est continuée dans les chapitres suivants. Au lieu de commencer par la phonétique *(Lautlehre)*, notre auteur la rejette à la fin et la traite fort sommairement, parce qu'il a saisi l'occasion d'expliquer les faits qui s'y rapportent à mesure qu'il les rencontrait dans la morphologie.

On s'accordera à dire que M. von der Leyen a atteint le but qu'il poursuivait. Il a trouvé le secret de présenter l'étude du gotique comme quelque chose d'intéressant et de facile; son livre tout entier est comme un plaidoyer éloquent en faveur du gotique. Sa sympathie pour cette langue l'a entraîné parfois trop loin et l'a poussé à soutenir des choses inadmissibles, comme par exemple ses tirades sur la beauté, la clarté, etc. du gotique. A part ces exagérations peu scientifiques, la critique relèvera peut-être des inexactitudes de détail, trouvera encore à redire à quelques explications et définitions. Mais ces légères imperfections ni ces vues quelque peu romantiques n'empêchent pas cet ouvrage d'être un guide qu'on peut recommander, non seulement aux débutants, mais encore à tous ceux qui désirent rafraîchir leurs connaissances et se remettre au courant. Il n'est pas superflu de faire observer que M. von der Leyen ne se contente pas d'un simple énoncé des faits grammaticaux; conformément au but de son livre, il en indique constamment les rapports avec ceux des autres langues germaniques et même avec ceux de tout le groupe indo-européen. C. Lecoutere.

196. — **J. A. Worp**, *Geschiedenis van het drama en van het tooneel in Nederland.* Tweede deel. Groningen, J. B. Wolters, 1908. In-8, VII-576 pp. 6 fl. 50.

Le premier volume de ce bel ouvrage a été annoncé au *Bulletin* (t. IX, p. 36). Le second volume contient d'abord la suite de l'histoire de la littérature dramatique et du théâtre au XVIIe siècle (pp. 3-132), puis celle du XVIIIe (pp. 133-338) et du XIXe (pp. 339-479). Bien que M. Worp suive, dans chacune des divisions de son livre, une marche identique, cependant, à mesure qu'il s'approche de notre temps, son « histoire » devient de plus en plus un simple inventaire. Il n'est pas difficile d'en donner l'explication. La masse des productions dramatiques devient de plus en plus considérable, et si l'auteur avait voulu donner aux derniers siècles les mêmes développements qu'aux précédents, il aurait dû ajouter encore un volume à son ouvrage. On peut trouver regrettable qu'il ne l'ait pas fait. Il en résulte un manque de proportion; le XIXe siècle, par exemple, n'obtient qu'environ 140 pages contre au-delà de 350 consacrées au XVIIe. Puis quel profit le lecteur peut-il retirer d'une sèche nomenclature de titres? Un nombre considérable de pièces, mentionnées par M. Worp dans ce second volume, sont difficiles à trouver; pourquoi ne les a-t-il pas analysées, comme il l'avait fait pour les productions dramatiques du XVIe et XVIIe siècle, qui très souvent ne sont supérieures à aucun point de vue?

La méthode suivie par l'auteur prête le flanc à une autre critique : le manque de perspective. Tout se trouve un peu aligné au même plan. Cette remarque peut être appliquée à tout l'ouvrage, mais particulièrement, ce me semble, au second volume.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas que M. Worp est le premier qui ait entrepris une histoire d'ensemble du théâtre néerlandais, et soyons-lui reconnaissants d'avoir entamé ce sujet difficile. Son ouvrage est une mine précieuse de renseignements et indispensable, même à quiconque s'occupe de la littérature néerlandaise en général. Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que l'auteur n'a pas séparé l'histoire de la littérature dramatique de l'histoire du théâtre lui-même et de tout ce qui s'y rapporte. Relativement à cette dernière, il nous donne des chapitres extrêmement intéressants et tout à fait nouveaux; à moins que je me trompe, c'est cette partie surtout qui mérite les plus vifs éloges. C. Lecoutere.

197. — La 1re livraison du volume XVI des *Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte* (B. Behr, Berlin. 278 pp. grand in-8°. 9 m.) est uniquement bibliographique et mentionne la somme totale de 4972 travaux consacrés à l'histoire de la littérature allemande moderne pendant l'année 1905. C'est l'année du centenaire de Schiller et cette circonstance explique que le grand poète entre à lui seul pour un cinquième dans la bibliographie totale. Le centenaire a fait éclore 975 travaux. La bibliographie mentionne l'article du *Musée belge* : « Le centenaire de Schiller et Schiller en Belgique ». La *Goetheforschung* n'a pas trop souffert de cet engouement, puisqu'elle atteint la somme respectable de 323 travaux; par contre, Herder et Lessing restent cette fois beaucoup en dessous de la moyenne, l'un avec 29, l'autre avec 25 études.

La disposition générale des matières, mainte fois signalée ici, n'a pas subi de changements. D'une grande utilité, non seulement scientifique mais aussi pratique, pour les professeurs sont les chapitres sur l'histoire de la langue allemande et sur la littérature scolaire; ce dernier signale les livres de tout genre à l'usage spécial de l'enseignement. La seconde livraison du tome XVI contiendra le compte rendu de tous les travaux cités dans la première; la troisième donnera le régistre.

198. — Vient de paraître le numéro 5000 de la célèbre *Reclam's Universalbibliothek*. La bibliothèque a débuté en 1867 par le *Faust* de Goethe.

199.— La *Wissenschaftliche Beilage zur allgemeinen Zeitung* (Munich), l'un des principaux organes scientifiques de l'Allemagne, a cessé de paraître avec le journal politique, dont il constituait le supplément. Un supplément scientifique et littéraire du même genre, quotidien, sera publié à partir du 1er juillet par les *Münchener neueste Nachrichten*. Il continuera les traditions de la publication précitée et est placé sous la direction de l'ancien directeur de celle-ci, M. O. Bulle.

200. — La production livresque de l'Allemagne se chiffre de 1901 à 1907 de la façon suivante :

1901	25331	(+ 539 comparé à l'année précédente)
1902	26906	(+ 1575)
1903	27606	(+ 700)
1904	28378	(+ 772)
1905	28886	(+ 508)
1906	28703	(— 183)
1907	30073	(+ 1370)

201. — Une nouvelle édition du célèbre livre de **G. Wustmann** : *Allerhand Sprachdummheiten* (Leipzig, Grünow) vient de paraître. Le livre s'élève énergiquement et spirituellement contre les travers du style allemand moderne, particulièrement celui des journaux et soulève une foule de points de grammaire obscurs et contestés; il a fait éclore une vaste littérature sur la langue allemande et beaucoup contribué à fixer l'usage de l'allemand moderne. Le succès fut immense. La nouvelle édition comprend le 101e au 120e mille.

202. — La dernière statistique pour 1907 des représentations théâtrales en Allemagne nous apprend que Schiller continue à tenir la tête avec le chiffre de 1130 représentations; viennent ensuite Sudermann 1169, Shakespeare 1130, Ibsen, 932, Goethe 588, Hauptmann 512, Lessing 335. C'est une statistique encourageante, parce qu'elle démontre que le drame classique continue de vivre d'une vie intense. Le dramaturge français préféré des Allemands est Sardou; il figure avec 239 représentations.

203. — Les éditions classiques de *Hempel*, qui restèrent pendant un demi-siècle les meilleures des poètes classiques allemands, vont paraître à nouveau sous le titre de : *Goldene Klassiker Bibliothek*, chez R. Bong, à Berlin.

204. — La grande édition critique des œuvres de *Lessing* publiée par **Fr. Muncker** chez l'éditeur Göschen à Leipzig a reçu un complément précieux par la publication de la correspondance de Lessing, qui comprend 5 volumes. Surtout le dernier volume, qui nous montre les multiples déboires et le triste isolement des dernières années du poète est d'un intérêt poignant. L'édition qui comprend une foule de documents inédits constitue un modèle d'exactitude philologique.

205. — La critique allemande accueille très favorablement la nouvelle histoire de la littérature allemande par **A. Biese**, dont le premier volume, allant des origines jusqu'à Herder, a paru chez Beck à Munich (640 pp. 5 m. 50). C'est un livre très bien écrit, d'une lecture captivante, mais d'un caractère populaire.

206. — **M. F. Satchell**, *Tolstoï, sa vie et ses idées*, Bruxelles, chez l'auteur. 0,75.

Cette brochure de 39 pages est une œuvrette de simple vulgarisation ; elle ne peut prétendre au titre d'ouvrage critique ni par conséquent avoir une bien haute portée. Elle fera vaguement, très vaguement même, connaître le grand penseur russe, parce que tout, philosophie, morale, sociologie, pédagogie, y est réduit à de minimes proportions. C'est le système de simplification poussé à l'extrême. Or n'est-il pas dangereux de simplifier à ce point des doctrines aussi complexes, en réalité, que celles de Tolstoï ? Et même la renommée de celui-ci ne court-elle pas risque d'y perdre ?

La théorie essentielle de Tolstoï est le principe de non résistance au mal ; il est la base de sa morale et pénètre toutes ses œuvres. Et — ironie des choses humaines — toute sa vie, comme le remarque l'écrivain anglais Stead, se passe en offrant au mal une résistance acharnée et intraitable, la violence exceptée.

Et quelle pédagogie bizarre, de ne jamais continuer une leçon contre la volonté de la classe ! Ainsi l'enseigne Tolstoï.

Malgré tout, on doit admirer cet homme qui offre à l'humanité un spectacle peu banal. Il pouvait briller dans le monde, il avait pour lui la richesse, les titres, le talent, et il renonça à tout pour vivre humblement avec les moujiks.

Relevons, pour finir, un point de rédaction défectueuse, p. 29-30. Le second passage de lettre cité qui appartient à P. L. Courier, semble attribué par l'auteur à l'anglais Sir John Bickerstaff.

J. Fleuriaux.

---

207. — **Bon Emile de Borchgrave**, *Croquis d'Orient, Patras et l'Achaie*. Ouvrage illustré de 24 planches hors texte. Bruxelles, G. Van Oest, 1908. 7 fr. 50.

L'explorateur et historien des colonies belges qui s'établirent, aux XIIe et XIIIe siècles, en Allemagne, en Hongrie, en Transylvanie, en Angleterre, etc., a pensé, au cours de ses pérégrinations en Orient, qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à rappeler que nos compatriotes prirent une part marquante, vers la même époque, à des établissements militaires en Grèce.

Son nouveau livre est particulièrement consacré à une revue des événements qui eurent pour théâtre le vieux Péloponèse, l'Achaïe du moyen âge, qui fut presque constamment comme un trait d'union entre l'Orient et l'Occident. Mais nous y lisons tout d'abord les exploits, en Asie Mineure, d'un condotière flamand du XIe siècle, Oursel de Bailleul, dont la famille comptait parmi les féaux de nos comtes de Flandre. Plus loin, l'auteur place dans un cadre nouveau les empereurs flamands

de Constantinople. Ailleurs, il fait revivre les figures intéressantes de Florent de Hainaut, prince d'Achaïe, et de sa fille Mathilde, duchesse d'Athènes, princesse d'Achaïe, reine titulaire de Salonique, dont nos historiens n'ont pas encore raconté l'apitoyante destinée. Puis défilent devant nous les Flamands Engelbert de Liedekerke, grand connétable d'Achaïe, Othon et Jehan de Tournay, Mathieu de Mons, guerriers et négociateurs, *bers* de terre de la principauté.

Enfin, nous introduisant dans la Grèce contemporaine, dont l'Achaïe actuelle est un des nomes importants, l'auteur rappelle que notre premier roi, Léopold Ier, fut pendant deux mois roi des Hellènes.

Ce qui donne un attrait spécial à la publication, ce sont les planches : 24 vues de villes, châteaux, églises, forteresses, passent sous nos yeux, ajoutant à l'intérêt du sujet.

208. — **A. Luchaire**, *Innocent III. Les Royautés vassales du Saint Siège* Paris, Hachette, 1908. 3 fr. 50.

Ce cinquième volume clôt la série des études consacrées par l'auteur à l'œuvre politique d'Innocent III. Il montre par le détail comment, sur les bords du Tage et de l'Èbre, comme sur ceux du Danube et de la Tamise, s'est établi « l'impérialisme pontifical », accomplissement du programme imposé par Grégoire VII à ses successeurs. Royautés jeunes ou anciennes, toutes (sauf celle de France) ont subi, avec plus ou moins de résistance, la domination temporelle du grand pape et sont entrées dans son vasselage. Il y a là une curieuse galerie de figures historiques, dont quelques-unes de premier plan : Sanche Ier de Portugal, Alphonse XII de Léon, Pierre II d'Aragon, Emeri de Hongrie, Johannitza de Bulgarie, Richard Cœur-de-Lion, Jean-sans-Terre, Philippe-Auguste. Menus incidents de la lutte du pouvoir religieux et du pouvoir civil, conflits plus graves et poussés jusqu'au drame, M. Achille Luchaire a retracé les uns et les autres avec cette précision savante et cet art de retrouver la vie et la couleur du passé qui ont fait le succès des volumes précédents et donneront encore à celui-ci une notoriété légitime.

209. — **Marcel Navarre**, *Louis XI en pèlerinage*. (*Nouvelle Bibliothèque Historique*). Paris, Bloud, 1908. 5 fr.

Dans la mémoire de nos collégiens modernes comme dans celle de beaucoup de gens du monde, le nom de Louis XI n'évoque guère d'autre souvenir que les mots de Péronne, Charles le Téméraire, Plessiz-lez-Tours... C'est le monarque sournois et casanier, cruel et cafard. Le vilain monstre, en vérité !

L'auteur du présent volume voudrait entraîner avec lui, à la suite de cet inlassable pèlerin que fut Louis XI, tous ceux qui se sont contentés de ces notions un peu trop simples. Aucun roi ne fut plus vagabond que ce prétendu ermite. Avec le guide aimable et informé qu'est M. Marcel Navarre, c'est un plaisir que de le suivre, sur les longs chemins de France et de Brabant, au mépris du vent, de la poussière et de la pluie, de sanctuaire en sanctuaire... Et, quand, après avoir joué, auprès de lui, pendant près d'un demi-siècle, le rôle de spectateur curieux mais non point prévenu, quand, après avoir visité en sa compagnie les lieux de prières, nous rentrerons en Touraine pour l'aider à mourir, alors vraiment nous serons en droit de chercher à savoir ce que valait cette dévotion dont on a dit tant de mal.

Et c'est ainsi que ce livre d'allure pittoresque et de lecture facile mais d'une érudition très sûre, contribuera à fixer définitivement un point d'histoire important et controversé.

210. — **A. Parmentier**, *Les Métiers et leur histoire*. Paris, Colin, 1908. 1 fr. 50.

Montrer, dans un texte concis mais soigneusement documenté, les premiers groupements des travailleurs de tout métier, et les changements survenus au cours des

siècles soit dans leur vie sociale, soit dans leur façon de procéder ; — égayer ce texte d'une illustration abondante et variée, où s'opposent, d'après de curieuses et vieilles estampes, les artisans du moyen âge dans leurs misérables échoppes, et, d'après des dessins tout modernes, les descendants de ces mêmes artisans opérant dans les luxueuses installations du XXe siècle, où défilent, dans leurs costumes d'autrefois et d'aujourd'hui, les types les plus divers : voilà ce que se sont proposé, voilà ce qu'ont fait l'auteur des *Métiers et leur histoire* et les éditeurs de la « Petite Bibliothèque », dans un ouvrage instructif, pittoresque et amusant.

211. — **Pierre Clerget**, *La Suisse au XXe siècle. Etude économique et sociale.* Paris, Colin, 1908. 3 fr. 50.

L'auteur, qui a appartenu pendant huit années au corps enseignant suisse, ne s'est pas borné à une étude purement statistique : son livre abonde en observations personnelles qui témoignent d'une connaissance approfondie du milieu.

Après une introduction consacrée à la psychologie politique du peuple suisse, M. Pierre Clerget étudie, dans chacune des trois régions naturelles, les conditions géographiques qui régissent la répartition de la population ; il expose ensuite la situation financière et passe en revue les institutions de crédit et d'assurances; puis il dresse un tableau du développement agricole et industriel, complété par une analyse des conditions du travail. L'étude des voies de communication l'amène à parler des voies d'accès en Italie et des projets suisses de navigation fluviale. L'auteur termine enfin par l'étude du commerce extérieur et particulièrement des relations franco-suisses.

212. — **André Michel**, *Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.* T. III. *Le Réalisme. Les Débuts de la Renaissance* (Première partie). Un volume in-8° grand jésus de 480 pages, *257 gravures* et *5 héliogravures hors texte.* Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris. Broché, 15 fr. Relié demi-chagrin, tête dorée, 22 fr.

Le tome III de l'*Histoire de l'Art*, dont le présent volume nous apporte la Première Partie, a pour titre et pour objet *Le Réalisme; Les Débuts de la Renaissance.* Il s'ouvre par une étude du style flamboyant, dans laquelle M. C. Enlart nous expose l'évolution finale de l'architecture gothique. M. le comte Paul Durrieu étudie ensuite la peinture et la miniature en France, de Jean le Bon à la fin du règne de Charles VI. M. L. de Fourcaud nous retrace l'histoire de la peinture dans les Pays-Bas au temps des Van Eyck, de leurs contemporains et de leurs successeurs immediats; MM. M. Hamel et A. Michel, celle de la peinture allemande; M. C. de Mandach, celle de la peinture et du vitrail en Suisse; M. Henri Marcel, celle de la peinture en Angleterre du XIIe au XVe siècles. C'est le regretté Henri Bouchot qui a traité, dans ce volume, des origines et des premiers monuments de la gravure et de l'estampe. M. J. Guiffrey y a étudié la tapisserie aux XIVe et XVe siècles. MM. A. Michel et C. Enlart nous y présentent l'évolution de la sculpture en France et dans les Pays du Nord à la même époque. Enfin M. Maurice Prou y consacre un chapitre à l'art monétaire pendant la période gothique.

On peut juger, par ce simple résumé, de l'intérêt et de la variété qu'offre ce cinquième volume de l'*Histoire de l'Art.* Nous ajouterons seulement que ses 257 gravures et ses 5 planches hors texte contribuent à en faire un livre admirable, digne en tous points du grand ouvrage qu'il continue avec éclat.

213. — **J. Gelli**, *3500 ex-libris italiani.* illustrati con 755 figure e da oltre 2000 motti, sentenze e divise che si leggono sugli stemmi e sugli ex-libris. Con 840 incisioni. Milan, Hoepli, 1908. 536 pp. 9 fr. (Manuali Hoepli).

L'usage des *ex-libris* est fort répandu en Italie. M. Gelli en a recueilli 3500, qu'il

a classés alphabétiquement, décrits et datés. Un grand nombre, 755, sont reproduits sur des planches hors texte d'une grande netteté : ce sont en grande partie, de véritables œuvres d'art. Suivent des *ex-libris* de libraires et de relieurs (p. 436-445), de distributions de prix (cinq), puis la définition des termes de blason (p. 447-462) avec 86 figures, enfin une liste de plus de 2000 devises et maximes, en latin, en italien et en français, empruntés aux généalogies et aux *ex-libris*. Ouvrage qui intéressera les amateurs de livres et les artistes.

214. — **L. Houllevigue**, *L'évolution des Sciences*. Paris, Colin, 1908. 3 fr. 50.

Dans un premier livre, « *Du Laboratoire à l'Usine* », M. Houllevigue avait montré comment la science moderne engendre de multiples applications, modifie les conditions de notre existence et marque son empreinte sur notre civilisation. Son nouvel ouvrage, « *L'Évolution des Sciences* », nous initie à la transformation progressive des idées scientifiques ; il nous montre les sciences évoluant chacune pour son compte, jusqu'au moment où, par leur développement même, elles se rencontrent et se pénètrent. Alors se produit entre elles une coordination nécessaire ; groupées autour de la Physique, qui leur fournit à la fois les méthodes expérimentales et les principes théoriques, elles s'amalgament et, par là, créent sous nos yeux l'unité de la Science et l'esprit scientifique.

Pour nous faire comprendre cette transformation, l'auteur a examiné un certain nombre de problèmes concrets, à l'occasion desquels il nous initie à la vie intérieure des sciences, dans ce qu'elle a de général et de philosophique. Son livre s'adresse donc spécialement à ceux qui, sans faire des études scientifiques approfondies, cherchent cependant à comprendre comment les sciences ont renouvelé notre fonds d'idées générales, à ceux qui, sans vivre dans les laboratoires, veulent au moins en respirer, en passant, l'atmosphère.

CHRONIQUE.

215. — **Ministère des arts et des sciences**, *Administration de l'enseignement supérieur, des sciences et des lettres. — Bourses de voyage. — Concours de 1908.*

A la date du 1er juin courant, les mémoires dont la nomenclature suit avaient été remis au département des sciences et des arts, en vue du prochain concours pour la collation des bourses de voyage, savoir :

1° Un mémoire de *philologie grecque*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : Essai sur les persécutions pythagoriciennes ;

2° Un mémoire d'*épigraphie latine*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : Étude historique sur la Legio VI victrix ;

3° Un mémoire (en italien) de *philologie romane* portant l'épigraphe : *La critique est facile*. — Sujet : Della Ragione e del Pensiero della Satira del Giusti ;

4° Un mémoire (en flamand) de *philologie germanique*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : Théodore Storm, sa vie et son œuvre ;

5° Un mémoire (en flamand) de *philologie germanique*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : De l'influence d'Érasme sur la littérature dramatique anglaise des XVIe et XVIIe siècles ;

6° Un mémoire d'*histoire*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : Les métiers de Namur sous l'ancien régime ;

7° Un mémoire d'*histoire*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : Essai sur les rapports de l'intervention de l'Espagne et de la papauté en France, avec les désordres

militaires et les conditions politiques et économiques des Pays-Bas catholiques, de 1590 à 1595, principalement d'après la correspondance des agents pontificaux en France;

8° Un mémoire d'*histoire*. — Ce mémoire est signé. — Sujet : Le régime corporatif dans les Pays-Bas au XVIIIe siècle;

9° Un mémoire de *droit criminel* portant l'épigraphe : *Labor omnia vincit improbus*. — Sujet : De l'autorité de la chose jugée en matière répressive;

10° Deux mémoires dont l'un de *droit civil comparé*, l'autre d'*économie sociale et de comparé*. Ces mémoires sont signés. — Sujets : *a)* Contribution à l'étude de la déclaration de volonté dans le Code civil allemand; *b)* La population en Allemagne et l'étude de quelques problèmes de législation et de leurs relations avec le mouvement de la population;

11° Un mémoire d'*économie politique* portant l'épigraphe : *Le mieux qu'un gouvernement puisse faire avec le marché de l'argent, c'est de le laisser à lui-même.* (Bagehot). — Sujet : Le crédit industriel en Allemagne;

12° Un mémoire de *droit public et d'économie politique* portant l'épigraphe : *Vers l'avenir*. — Sujet : Les syndicats de fonctionnaires en France.

216. — **Gaston Boissier.** Gaston Boissier est mort le mercredi 10 juin à Viroflay (Seine-et-Oise). La mort du secrétaire perpétuel de l'Académie française, causera des regrets parmi toutes les catégories de lettrés. Sa réputation de savant aimable et de professeur capable d'intéresser aux choses les moins actuelles, et de donner le goût des études classiques, trop délaissées aujourd'hui, était universelle. Qui n'est allé entendre, au moins une fois, l'historien de Cicéron, l'illustre commentateur de Virgile, et des principaux classiques latins, parler, dans la chaire du Collège de France qu'il occupa de si longues années, des chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne?

Combien d'auditeurs, un peu prévenus d'abord contre la spécialité du sujet choisi, y sont retournés ensuite avec plaisir, séduits par la science profonde du maître et l'art plein de charme de l'orateur?

Gaston Boissier naquit à Nîmes le 15 août 1832. Il y commença ses études et les acheva à Paris. Entré à l'école normale en 1849, il en sortit agrégé des lettres en 1856.

Il enseigna d'abord la rhétorique à Angoulême, puis dans sa ville natale. Docteur ès-lettres en 1856, il fut appelé au lycée Charlemagne, à Paris. Cinq ans après, il entrait au Collège de France pour suppléer Havet, et remplaçait, en 1865, Sainte-Beuve à l'École normale pour le cours de poésie latine.

Élu à l'académie française le 8 juin 1876, en remplacement de Patin, il fut nommé secrétaire perpétuel de cette compagnie après la mort de Camille Doucet en 1895. Il faisait aussi partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1886.

Gaston Boissier, resté veuf après un premier mariage qui fut de courte durée, épousa, en secondes noces, Mademoiselle Burnouf, fille du célèbre orientaliste, membre de l'Institut. De cette union, sont issues trois filles. Profondément affecté par la mort de l'une d'elles et par la perte récente qu'il avait éprouvée en la personne de Madame Boissier, le regretté académicien vivait très rapproché de ses deux autres filles et de ses deux gendres : le lieutenant-colonel Lavisse, commandant l'École militaire de Saint-Maixent, et M. Courbaud, maître de conférences de littérature latine à la Sorbonne. Il était le beau-frère de M. Fernet, qui est mort, en 1905, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, et de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale.

Gaston Boissier, dans tout le cours de sa carrière longue et honorée, demeura exclusivement universitaire et homme de lettres. Agrégé de lettres, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes, il composa, près de l'amphithéâtre et de la Maison

Carrée, sa thèse latine *Quomodo Graecos poetas Plautus transtulerit* (1857). Sa thèse française était intitulée : *Le poète Attius, étude sur la tragédie latine pendant la République*. En 1861, il publia une *Étude sur Marcus Terentius Varron*. Mais c'est en 1865 que son beau livre, *Cicéron et ses amis*, le mit décidément hors de pair.

Il publia ensuite *La Religion romaine d'Auguste aux Antonins* (2 vol., 1874), *l'Opposition sous les Césars* (1875). Curieux de rajeunir l'étude de l'antiquité par la vue des monuments qui en conservent l'image vivante, il publia en 1880 ses *Promenades archéologiques : Rome et Pompéi* ; en 1886, année de son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ses *Nouvelles promenades archéologiques : Horace et Virgile* ; en 1893, *l'Afrique romaine* ; en 1894, *la Fin du Paganisme* (2 vol.). Entretemps, il donna à la collection des grands écrivains français *Madame de Sévigné* (1887) et *Saint-Simon* (1892). Ses derniers livres sont *Tacite* (1903) et la *Conjuration de Catilina* (1905).

C'est ainsi qu'il a rejeuni l'étude de l'antiquité latine, et qu'il a écrit sur la société romaine, depuis Cicéron jusqu'à Constantin, des livres que l'aisance du style et la finesse du récit ont rendus classiques dans toute l'Europe. Ayant visité l'Italie, la Sicile et l'Afrique du Nord, il ne les a pas séparées des livres anciens : il y a vu au contraire le décor qui avait survécu aux spectacles dont la littérature nous rapportait le souvenir. Les progrès de l'archéologie, les découvertes épigraphiques lui ont servi à restituer dans sa vérité le cadre de la vie antique.

Ainsi les choses du passé ont cessé d'être lointaines et figées : il avait vu le champ de Virgile et l'emplacement de la villa d'Horace, il avait refait la route bordée d'oliviers qui mène à Tivoli, il avait visité Baïes, en évoquant la vie futile et légère de cette villégiature chantée par les poètes ; au besoin même, il aurait émis des doutes sur les exagérations des lyriques. Quand il lisait dans Horace les vers sur le Soracte farouche et couvert de neige, Gaston Boissier souriait ; il assurait que le Soracte n'était pas si haut et que la neige y était rare. A travers les livres, c'est les idées, les mœurs, les sentiments qu'il retrouvait.

Avant d'écrire ces grands chapitres d'histoire, Boissier les avait exposés devant un public d'élite, à l'école normale supérieure et au Collège de France, où il professait. Sa parole était, comme sa prose, d'une limpidité parfaite, colorée et vivante, quoique sans aucune prétention, et sans aucune emphase.

Ce qu'il disait et ce qu'il écrivait coulait de source, du fond même de sa nature. Si on voulait le caractériser par le trait le plus significatif de sa physionomie, on pourrait dire qu'il a été surtout un être plein de vie, avec la chaleur du tempérament méridional aiguisé et affiné par le bon sens spirituel de race. Chez lui, rien de froid, d'apprêté ni de guindé. Il animait, il vivifiait tous les sujets auxquels il touchait.

Dans ses deux chaires, dans sa conversation, dans la Commission du dictionnaire, dans son fauteuil de secrétaire perpétuel à l'Académie française, il apparaissait toujours en éveil et toujours prêt. Avec lui disparaît une belle intelligence qui a été servie jusqu'au bout par d'excellents organes, par l'agrément de la parole et du geste, par l'ensemble harmonieux de toute la personne.

217. — *Les fouilles de Sparte.* — Sur l'emplacement de Sparte, le voyageur n'aperçoit que des ruines insignifiantes. Mais, depuis deux ans, l'*École britannique* d'Athènes s'efforce de retrouver dans le sol les restes de l'antique cité. En 1906, elle découvrit un autel et les débris d'un temple où les archéologues reconnurent le style du vie siècle avant l'ère chrétienne. Ce ne pouvait être le sanctuaire primitif d'*Artémis Orthia*, puisque Cicéron, Plutarque et Pausanias font remonter le culte de cette divinité aux premiers âges de Sparte. On continua les fouilles. Le temple reposait

sur un sol artificiel, épais de trois à quatre pieds, fait de sable et de gravier rapportés de l'Eurotas pour le mettre à l'abri des inondations.

Sous cette couche adventice, apparurent en 1907, au milieu de débris d'offrandes et d'*ex-voto*, un second autel et un pavement, qui montraient l'un et l'autre les caractères du VIIIe siècle. Quelques-unes des offrandes, de style plus ancien, semblaient appartenir à la première période dorienne. Il y avait des poteries, des bronzes ornés de figures géométriques, des fibules et des ivoires taillés. Les ivoires ont fourni aux archéologues l'occasion de rapprochements ingénieux.

Mais les fibules surtout les ont intéressés parce qu'elles sont d'un type qu'on ne rencontre qu'en Autriche, dans la région des Alpes, et qui remonte à l'âge du fer. Cette similitude confirme la théorie qui veut que les Doriens soient descendus en Grèce du nord de la péninsule balkanique, lors de l'invasion qui s'appelle en mythologie « retour des Héraclides ». Elle appuie également l'antique tradition d'après laquelle le culte d'Artémis Orthia et ses rites sauvages auraient été importés du dehors dans le Péloponèse.

En poursuivant les fouilles, on vient de découvrir, sous une couche de charbon de bois et d'ossements brûlés, les restes d'*un troisième sanctuaire* qui, étant donné son caractère archaïque et le niveau de l'Eurotas, paraît bien être, cette fois, le sanctuaire primitif, bâti sur le sol vierge. Ce serait, selon les archéologues, le temple le plus ancien de la Grèce, et les offrandes votives qui entourent ses débris donneraient les plus précieux renseignements sur les migrations préhistoriques des peuples à travers l'Europe.

218. — *Congrès historique international de la guerre de l'indépendance espagnole et son époque* (1807-1815).

L'Espagne prépare la commémoration d'une glorieuse période de son Histoire, celle de la guerre de l'Indépendance dans laquelle le peuple et l'armée espagnols, aidés par l'Angleterre et le Portugal, après d'énormes efforts, réussirent à repousser l'invasion, et conservèrent ainsi l'indépendance et l'intégrité nationales.

L'action naturelle du temps a effacé le souvenir des luttes cruelles ; ces événements sont tombés dans le domaine de l'Histoire ; aujourd'hui l'Espagne est en sincère et cordiale amitié avec tous les peuples et elle estime que le souvenir des luttes passées ne peut que resserrer les liens des amitiés internationales.

Le Parlement espagnol a décidé — et sa décision a été sanctionnée par le Roi — que parmi les solennités qui auront lieu à *Saragosse* pendant la célébration du premier Centenaire de ses fameux sièges (1808-1809), figure un Congrès Historique, auquel le Comité exécutif décida de donner un caractère international en dédiant ce Congrès non seulement à la guerre de l'Indépendance et aux sièges de Saragosse, mais aussi aux relations de l'histoire européenne avec celles de l'Espagne et du Portugal jusqu'au Congrès de Vienne en 1815.

Les personnes et Sociétés de toutes les nations du monde peuvent prendre part au Congrès, qui comprendra les Sections suivantes :

I. Histoire politique de la Péninsule Ibérique (1807-1815). — II. Histoire militaire. — III. Histoire interne. — IV. Relations avec l'Histoire des nations étrangères. — V. Études à propos des sièges de Saragosse. — VI. Bibliographie. Mémoires. Biographie. Correspondance. Matériaux inédits.

Le Comité d'organisation invite à prendre part au Congrès et à coopérer en envoyant des travaux scientifiques ou en assistant aux délibérations. Le Congrès siégera du 14 au 20 octobre 1908.

Toutes les personnes ainsi que les Sociétés peuvent être membres en envoyant leur adresse et le montant de *15 pesetas* à M. Miguel A. Salvador, Secrétaire du

Comité d'organisation (Plaza de Aragon, 7, Saragosse) : les personnes appartenant à la famille d'un des membres peuvent aussi faire partie du Congrès en envoyant le montant de *5 pesetas ;* elles auront aussi le droit d'assister aux séances du Congrès et jouiront des bénéfices accordés aux membres, mais n'auront pas droit à recevoir les publications du Congrès.

Les membres auront le droit de recevoir leur titre, des instructions pour le voyage et leur séjour à Saragosse, excursions etc. et le compte rendu du Congrès dans lequel seront publiés les actes des séances et les communications envoyées au Congrès.

Dans la période d'organisation, le Comité publiera un *Bulletin* qui sera envoyé *gratis* aux membres pour leur donner des notices se référant au Congrès.

Le Comité d'organisation procurera activement des bénéfices aux membres pour leur voyage et séjour en Espagne pendant la célébration du Congrès.

219. — **Le neuvième centenaire de la mort de Notger, prince-évêque de Liège.** L'appel que l'historien de Notger, M. Godefroid Kurth, a adressé de Rome aux Liégeois et que nous avons publié ci-dessus (p. 5-6) d'après le journal *La Dépêche*, a été entendu. La ville dont Notger fut le vrai fondateur, n'a rien fait, il est vrai, pour fêter le neuvième centenaire de sa mort. Ce sont les deux sociétés archéologiques liégeoises, avec le concours de l'Église de Liége, qui ont pris l'initiative : le 12 juillet, l'*Institut archéologique liégeois* et la *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége* ont célébré avec éclat cet anniversaire.

A 10 heures, une grand'messe pontificale, suivie d'un *Te Deum*, a été chantée à la cathédrale. On s'est rendu ensuite à la salle académique de l'Université, qui avait de la peine à contenir la foule des assistants. Ici, comme au *Te Deum*, les autorités religieuses, civiles et militaires étaient représentées.

M. Le Paige, président de l'Institut archéologique et du comité organisateur, a souhaité la bienvenue aux auditeurs, puis a donné la parole à M. Godefroid Kurth ; l'arrivée à la tribune de l'éminent directeur de l'Institut historique belge à Rome est saluée par une interminable ovation.

La conférence de M. Kurth a été écoutée avec une religieuse attention. Parlant d'abondance, parfaitement maître de son sujet, le conférencier a tenu son vaste auditoire sous la charme de sa parole colorée et d'une correction impeccable, pendant plus d'une heure. Il est vrai que ce n'est pas l'orateur enthousiaste, aux superbes envolées, que l'on a entendu ; c'est le professeur exact, sûr, précis, l'historien avide de vérité, maître en l'art de la dégager, et de la faire reconnaître et accepter. L'intérêt allait croissant à mesure qu'il développait les faits principaux de la carrière de Notger et lorsqu'il descendit de la tribune les applaudissements retentirent pendant plusieurs minutes.

Il était 12 h. 1/2 lorsque prit fin cette conférence, véritable régal littéraire et historique, dont le souvenir demeurera dans la mémoire de tous ceux qui eurent l'heureuse fortune d'y participer. En voici un fidèle résumé, que nous empruntons au journal *Le XXe Siècle :*

« La célébration des grands anniversaires publics, a dit M. Godefroid Kurth, est devenue pour la civilisation moderne une habitude à laquelle elle ne renoncera plus. Ces haltes périodiques sur le chemin des destinées, pour mesurer l'espace parcouru et pour revivre la vie des âges écoulés, sont le trait caractéristique des collectivités qui ont conscience d'elles-mêmes. Elles alimentent le patriotisme, elles entretiennent la fierté nationale, elles intensifient la vie intellectuelle de la foule, elles constituent au plus haut degré une œuvre d'éducation populaire. Par elles nous nous maintenons en possession de notre passé et nous affirmons l'identité de notre personnalité nationale à travers les siècles. C'est la raison de la fête qui nous réunit aujourd'hui.

Pourquoi, me demandera peut-être quelqu'un, a-t-on choisi pour célébrer Notger l'anniversaire de sa mort ?

Je répondrai que nous nous sommes conformés à une habitude que la société laïque a décidément empruntée à l'Église. Celle-ci célèbre toujours ses saints au jour anniversaire de leur mort ; bien plus, de ce jour elle fait celui de leur naissance, parce que c'est celui où ils naissent à la vie éternelle. Dans l'ordre temporel, ne pourrions-nous pas dire que le jour de la mort des grands hommes, c'est celui du couronnement de leur carrière et celui de leur entrée dans la gloire ? Le neuvième centenaire de la mort de Notger peut donc être célébré à double titre en cette année : il est presque un saint, et il est de toute manière un grand homme.

Je ne vous raconterai pas sa carrière.

Ce serait long, et je ne ferais que résumer le livre que j'ai écrit il y a quelques années. Mais j'entreprendrai de vous donner une idée de sa prodigieuse activité et je vous en ferai connaître les principaux aspects.

On peut envisager sous trois points de vue la figure de Notger, selon qu'on voit en lui le grand vassal, le chef d'État ou le fondateur de villes.

Je me bornerai à indiquer rapidement les deux premiers aspects et, comme de juste, j'insisterai sur le troisième.

Comme grand vassal, Notger a été le génial collaborateur des princes de la maison de Saxe. Il a fait quatre fois pour eux le voyage d'Italie, et il a mis la main à toutes les grandes choses de leur règne. Il y a même un moment où l'on peut dire qu'il a été le sauveur de leur dynastie : c'est lorsque Otton II vient de mourir, laissant un héritier en bas-âge dont la couronne est convoitée par de dangereuses ambitions. Sans Notger et sans le célèbre Gerbert, le futur pape Silvestre II, Otton III était perdu. C'est la fidélité de ces deux hommes qui a raffermi le trône ébranlé et défendu l'intégrité du royaume. Il y a là des souvenirs bien lointains et qui peuvent laisser indifférent notre peuple détaché depuis longtemps du royaume d'Allemagne. Mais si vous ouvrez la correspondance de Gerbert et si vous lisez entre les lignes ces lettres nerveuses et concises où il y a tant de sous-entendus et d'allusions, vous ne pourrez vous défendre, à la longue, de l'émotion qu'inspire tout combat pour la justice, et vous prêterez l'oreille, avec un intérêt passionné, au dialogue que poursuivirent à distance ces deux grands hommes qui sauvèrent le trône d'un enfant et la prospérité d'une nation.

* * *

Ce qui intéresse davantage les Belges, c'est la création de la principauté de Liége. Les principautés ecclésiastiques sont l'œuvre de la dynastie de Saxe, qui voyait dans les évêques des vassaux plus fidèles et des serviteurs plus utiles que les féodaux laïques. La principauté de Liége est un des fruits de la politique impériale, et elle a eu pour premier prince Notger. Il a acquis les domaines qui en ont été le noyau ; il l'a fortifiée à Thuin, à Fosses, à Malines ; il l'a protégée en abattant les bastilles féodales, comme celle de Chèvremont ; il a pourvu à sa défense en créant un budget dont le tiers passe en fiefs aux gens de guerre qui doivent la défendre. Cette principauté qui traversera huit siècles présente un ensemble de caractères bien intéressants parce qu'ils sont les mêmes que ceux de la patrie belge d'aujourd'hui. Comme la Belgique, elle manque de frontières naturelles. Comme la Belgique, elle se passe de l'unité de langue et repose sur la fraternelle union des Wallons et des Flamands. Comme la Belgique, elle cherche son salut dans la paix, et elle revendique son droit à la neutralité entre les puissances rivales de France, d'Espagne et d'Allemagne. Comme la Belgique encore, elle jouit d'un régime de liberté extraordinaire, au point de justifier le mot que la veille de 1789 Mirabeau disait aux révo-

lutionnaires liégeois : « Nous faisons une révolution pour conquérir les libertés dont vous jouissez ». Telle est la principauté de Liége, État modèle, digne de l'admiration de l'histoire. Sans doute, je n'attribuerai pas au seul Notger ni à ses successeurs l'honneur exclusif de cette création politique ; cet honneur revient à la collaboration permanente des princes et du peuple, et parfois le progrès se présente comme une transaction entre leurs aspirations opposées. Mais enfin, c'est Notger qui a créé cet État, et c'est lui qui a inauguré ce gouvernement paternel dont on a pu dire qu' « il faisait bon vivre sous la crosse ».

* * *

J'arrive à la troisième partie de mon sujet . « Notger second fondateur de la ville de Liége. » Remarquez d'abord que Liége est de toutes les villes de Belgique la seule qui puisse célébrer les anniversaires de sa fondation et qui garde le souvenir de ses lointaines origines. Liége était un village comme tant d'autres lorsqu'un jour, sortant de l'enceinte fortifié de Maestricht, un cortège solennel, guidé par l'évêque saint Hubert, remonta la vallée de la Meuse au chant des cantiques et, aux acclamations des habitants, y rapportera les reliques de saint Lambert. Hubert s'établit auprès de ces reliques et fit de Liége une cité, c'est-à-dire une résidence épiscopale.

Cette cité, toutefois n'était qu'une bourgade : il était réservé à Notger d'en faire une ville. Il la fortifia, il y bâtit ou y acheva tout un ensemble d'églises magnifiques. Il y ajouta un hospice pour les pauvres et pour les malades, des demeures pour le chapitre, un palais pour le prince. Il fit de la ville un chef-lieu de circonscription indépendant en lui donnant un tribunal de 14 échevins, seule juridiction de laquelle relèveront les Liégeois. Il y encouragea et développa les arts et si les fruits de cette activité ont péri, un évangéliaire toutefois nous reste comme pour attester l'alliance féconde du génie artistique et de l'esprit religieux. Il donna un essor prodigieux à l'instruction publique et éleva les écoles de Liége au premier rang des écoles européennes. Liége est un foyer lumineux où l'on accourt de toutes parts chercher la science et d'où l'on la porte partout, à Paris, à Utrecht, à Worms, à Wurzbourg. à Prague, à Brescia. Il n'y a pas de ville en Belgique et en Hollande qui puisse rivaliser avec Liége au XIe siècle : elle est la plus grande et la plus belle ville des Pays-Bas, elle devance toutes les autres dans les arts de la paix et dans les bienfaits de la civilisation.

Telle est l'œuvre de Notger. Le vers fameux adressé à la ville de Liége :

Tu dois Notger au Christ et le reste à Notger

n'est donc que l'expression de la reconnaissance enthousiaste qu'il méritait. Il ne l'a pas rencontrée.

* * *

Nul grand homme n'a plus à se plaindre de l'ingratitude de la postérité. Environ deux cents ans après sa mort, une légende populaire, née sans doute sur les bords de la Vesdre, trouve accueil dans les chroniques et prétend nous raconter la manière dont il parvint à délivrer Chèvremont. Comme toutes les légendes populaires, celle-ci était vague, flottante, invraisemblable, en contradiction avec les démographes contemporains et avec le caractère du personnage historique, mais elle était dramatique et colorée, et cela suffit pour la faire circuler. On l'introduit par fraude dans les récits de nos vieux chroniqueurs Anselme et Rupert et de là elle passa partout. La chose serait en elle-même un fort petit accident historiographique, si elle n'avait défiguré d'une manière cruelle la vieille physionomie de l'excellent pontife en faisant de lui un fourbe sanguinaire et sacrilège. Tous ses services ont été oubliés ; le crime qu'on lui imputait était si noir qu'il épouvantait jusqu'aux panégyristes. Et que dire

des autres ! Il faut lire les frères Henaux : Ferdinand, le pseudo-historien, et Etienne, le poète. Selon le premier, « depuis la renaissance de la critique, on n'a plus osé faire l'apologie de ce prélat coupable de si odieuses violences, et qui a aissé de si pénibles souvenirs ». Quant au poète, ses strophes ne respirent pas une moindre indignation.

Tout ce pathos fait une impression bien comique aujourd'hui que la critique a balayé la légende et que l'on a pu établir ce que j'appellerais volontiers la genèse de la fraude. Et cela nous amène à notre conclusion.

Il ne faut jamais désespérer de l'histoire. Elle pourra se tromper pendant des siècles, au point de sembler, selon une expression célèbre, « une conspiration permanente contre la vérité ». N'importe : il viendra un jour où elle biffera elle-même ce qu'elle a écrit, et où elle rendra justice à ceux qui ont été ses victimes.

Ce jour est venu pour Notger. La tache unique mais affreuse, qui déshonorait sa mémoire, a disparu. L'histoire, par ma bouche, fait amende honorable à ce grand homme si longtemps calomnié. La ville de Liége, représentée ici par son élite intellectuelle, proclame tout haut qu'il a bien mérité d'elle. Elle peut être fière de son second fondateur : « son nom est une des plus pures gloires de son pays d'adoption, » et un des plus grands de l'histoire de Belgique » (1).

220. — **L'enseignement public en Allemagne.** En 1905 l'Allemagne comptait :

Gymnasien	525,	ayant ensemble	158,311	élèves.
Realgymnasien	136	—	34,693	—
Oberrealschulen	74	—	34,693	—
Progymnasien	104	—	9,855	—
Realprogymnasien	51	—	3,739	—
Realschulen	321	—	80,985	—
	1201		330,341	

La dépense totale, en l'année scolaire 1905, s'éleva à 96 millions de marks.

Il y avait 28,281 professeurs ; le nombre des élèves par professeur était de 16, la dépense par élève de 290 m.

Le nombre des *Technische Hochschulen* était de 16, les plus importantes sont Berlin avec 2395 étudiants, Munich avec 2188, Darmstadt avec 1589, et Karlsruhe avec 1483 ; les autres en comptent moins de mille.

Le nombre des universités est de 21. Celle de Berlin avait, en 1905, 8188 élèves ; viennent ensuite Munich avec 5567, Leipzig 4466, Bonn 2992, Halle 2250, Breslau 1845, Goettingue 1831, Fribourg 1744, Strasbourg 1652, Heidelberg 1603, Münster 1533, Tübingen 1522, Marbourg 1503, Würzburg 1407, Iena 1275, Königsberg 1140, Kiel 1140, Giessen 1097, Erlangen 1056 Greifswald 827, Rostock 645.

Le nombre des écoles primaires était en 1905 de 59,348 ; celui des élèves de 8,924,779. Il y avait 124,027 instituteurs et 22,513 institutrices, donnant en moyenne l'enseignement chacun à 61 élèves. Les dépenses pour l'enseignement primaire étaient de 420 millions de marcs, soit 47 marcs par élève.

221. — Le *Recueil de travaux* publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, en est arrivé à son vingtième fascicule. Voici les titres des deux derniers :

19e fascicule : **C. F. X. Smits**, *De kathedraal van 's Hertogenbosch*. 10 fr.

(1) G. Kurth, *Notger de Liége*, t. I, p. 357.

20e fascicule : **J. B. Goetstouwers**, S. J., *Les métiers de Namur sous l'ancien régime*. 344 pp. 4 fr. 50.

Le 21e fascicule est sous presse : **M. Vaes**, *La papauté et l'église franque à l'époque mérovingienne*.

S'adresser aux Bureaux du Recueil, 36, rue de Bériot, à Louvain.

222. — Les **Mélanges Godefroid Kurth** (2 vol., gr. in-8° jésus, d'environ 500 pages chacun) publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège en l'honneur de l'éminent directeur de l'Institut historique belge à Rome, vont sortir de presse.

On peut encore souscrire au prix de 10 fr. le volume, chez M. Jules Closon, chargé de cours à l'Université, Avenue Blonden, 6, à Liège, ou chez Vaillant-Carmanne, imprimeur, 6, Rue Saint-Adalbert, à Liège. Le premier volume contient des travaux historiques ; le second comprend les travaux d'histoire littéraire, de philologie et d'archéologie. Aussitôt après la publication, le prix sera porté à 12 fr. 50.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

LES COURS DE VACANCES A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

par A. JANSEN, professeur au Collège Saint-Pierre, à Louvain

Son Éminence le Cardinal-Archevêque avait institué l'an dernier des cours de vacances pour les professeurs de l'enseignement moyen de son diocèse. Ces cours comprenaient l'enseignement de la pédagogie, du grec, du latin et de l'histoire. Ils furent couronnés d'un plein succès. Cette année, aux vacances de Pâques dernières, ils ont été repris, et le Vénéré Cardinal-Archevêque, qui a voué à l'enseignement une sollicitude aussi éclairée que profonde, a voulu leur donner une extension plus grande et une importance plus marquée. Non seulement les branches précitées en firent le sujet, mais presque toutes les matières portées au programme de nos humanités furent traitées dans ces intéressantes leçons. Des professeurs d'université dont la compétence n'échappe à personne et dont le dévouement est au-dessus de tout éloge, se sont généreusement chargés de ces cours. En voici un aperçu sommaire avec le titulaire de chacun d'eux.

M. Collard : 1° Méthodologie (les instruments de bibliographie pédagogique, les méthodes actives, la concentration ; l'enseignement de la langue maternelle (dictée, rédaction et élocution) ; l'enseignement du latin, principes fondamentaux et interprétation des auteurs latins.

2° Langue grecque : Explication d'une page de Xénophon (Anabase), d'Hérodote, de Démosthène (Olynthiennes), d'Homère (Iliade) et de Sophocle (Œdipe roi).

M. Sencie : L'enseignement de l'histoire grecque et de l'histoire romaine.

M. Mayence, suppléant de M. Remy (1) : L'art antique en rapport avec l'interprétation des auteurs (Les palais mycéniens et Homère, le temple grec, le théâtre grec et romain, les sculptures du Parthénon) avec projections lumineuses.

M. Maere : L'art chrétien dans l'enseignement et visites des monuments de Louvain.

M. Doutrepont : L'explication d'auteurs français (XVIIe et XIXe siècles) et l'enseignement de la littérature.

(1) M. Remy était parti pour l'Italie et la Tunisie ; M. Cauchie pour Naples. M. Bang était en Allemagne.

M. Lecoutere : L'enseignement de la langue et de la littérature flamande : but, méthode, bibliographie.

M. De Vocht, suppléant de M. Bang : L'enseignement de l'allemand et de l'anglais.

M. Terlinden, suppléant de M. Cauchie : Étude des sources historiques et histoire contemporaine.

Les cours ont commencé le lundi matin pour finir dans l'après-midi du vendredi. Les auditeurs furent nombreux. Les professeurs de l'archidiocèse n'y avaient pas été seuls invités; NN. SS. les Évêques, à la suite de l'illustre Primat de Belgique, y avaient convié les professeurs de leurs diocèses respectifs. Un grand nombre, surtout des diocèses de Malines et de Namur, répondirent à l'appel des Évêques et n'hésitèrent pas à renoncer à quelques jours de vacances pour revivre de la vie d'élève et se familiariser davantage avec les connaissances indispensables aux professeurs. Notons aussi parmi les auditeurs plusieurs religieux de la Compagnie de Jésus, de l'Ordre de saint François et de saint Norbert.

Les cours, professés avec une supériorité incontestable, furent suivis avec une assiduité remarquable et un réel plaisir. Qu'il me soit permis au nom de tous les auditeurs, frères dans le sacerdoce, d'acquitter ici la dette de très respectueuse gratitude envers notre bien-aimé Cardinal-Archevêque, qui, à de vastes connaissances, joint éminemment l'art sublime du dévouement se prodiguant, inlassable, aux intérêts du diocèse, et envers NN. SS. les Évêques qui, parmi les multiples œuvres réclamant leur zèle, donnent une préférence marquée aux questions d'enseignement et à la prospérité de leurs collèges. Nous nous plaisons aussi à payer un juste tribut de reconnaissance aux professeurs d'université qui se sont chargés des cours et qui se sont entièrement mis à la disposition de leurs auditeurs. Ne voulant pas alarmer la modestie de M. le Professeur Collard en retraçant tous les titres qu'il a acquis à notre gratitude, nous tenons cependant à le remercier tout spécialement non seulement pour l'aide si puissante qu'il a prêtée à l'organisation des leçons, mais aussi pour le désintéressement et l'empressement dont il a fait preuve et auxquels nous rendons publiquement hommage.

Dans les quelques pages qui suivent, je voudrais montrer toute l'utilité et tout l'intérêt de chacun des cours; la chose n'est cependant pas aisée; car ce qui caractérise particulièrement les leçons de vacances, c'est l'abondance de la matière, la concision de l'exposé et le nombre des renseignements bibliographiques.

*
* *

M. le Professeur Collard a ouvert la série des cours et souhaité en termes heureux et cordialement sincères la bienvenue à ses nouveaux auditeurs.

Il a commencé son cours de pédagogie par un aperçu très neuf des réformes préconisées dans l'enseignement moyen en ces dernières années. Conservateurs, réactionnaires, progressistes, révolutionnaires, anarchistes, tous défilent rapidement devant nous. En quelques mots, brefs et précis, ils sont caractérisés et jugés : il a suffi d'une heure pour passer en revue toutes les réformes « possibles ou impossibles ». Et la conclusion ? Que faire pour améliorer notre enseignement moyen ? « N'attendez pas tout, dit M. Collard, de la rédaction d'un programme; ayez surtout confiance dans une bonne méthodologie. Et pour cela, étudiez d'abord notre enseignement primaire ; il a fait ses preuves ; il est à la hauteur des progrès modernes. Empruntez-lui les méthodes actives, l'art d'interroger, l'enseignement de la dictée, de la rédaction, de la géographie, etc. Après avoir pris chez nous, adressez-vous à nos voisins, quand leurs méthodes sont fondées en raison et justifiées par une longue et solide expérience. N'imitez jamais à la légère. »

Un professeur de collège doit se tenir au courant de tout ce qui se publie dans la domaine de ses études. Comment connaître la littérature pédagogique, qui est immense? Nous avons des revues belges, allemandes, françaises et anglaises — M. Collard les énumère, — puis certains répertoires, par ex., Kehrbach, *Das gesammte Erziehungs- und Unterrichtswesen in den Ländern deutscher Zunge*, Rethwisch, *Jahresbericht über das höhere Schulwesen*, le dictionnaire de Buisson, les encyclopédies de Schmid (Gotha), de Loos (Vienne, 2e édition), de Rein (Langensalza, dont la seconde édition est en cours de publication). Il est regrettable qu'on n'ait pas pour la pédagogie de l'enseinement moyen une *bibliotheca* du genre de la *bibliotheca philologica.*

Il était impossible d'exposer, même succinctement, les principes de la méthodologie *générale*, qui est très vaste. Il fallait choisir quelques questions. M. Collard en a pris deux : les méthodes actives et la concentration.

Sous la forme humoristique de souvenirs de la vie d'un collège il y a trente ans, il a montré ce qu'étaient autrefois *les méthodes passives ;* puis il leur a opposé fort habilement le même enseignement soumis aux *méthodes actives.*

Le principe de la *concentration* a été magistralement exposé aux auditeurs, qui ont pu voir comment il doit se comprendre, qu'il s'agisse de l'enseignement soit d'une branche, soit d'une classe, soit de l'ensemble des classes. La rédaction d'un programme conforme au principe de la concentration se heurte à beaucoup de difficultés;

il faut bien, pour le moment, se contenter d'une concentration non pas absolue, mais relative. En tout cas, plus les rapprochements sont naturels, plus ils ont de valeur. Tout ce qui est forcé, doit être banni soigneusement.

Passant à la *méthodologie spéciale* de la langue maternelle et du latin, M. Collard nous a dit tant de bonnes choses que je voudrais pouvoir les esquisser rapidement; malheureusement, même une simple esquisse me mènerait beaucoup trop loin; je dois donc, à mon grand regret, me contenter de dire un mot des principales questions traitées.

La *dictée* a fait l'objet d'une leçon bien intéressante. Le professeur a montré que le souvenir complet d'un mot comprend quatre souvenirs, un souvenir auditif, un souvenir d'articulation, un souvenir visuel, enfin un souvenir graphique. Il a ensuite déterminé l'importance comparée de ces divers souvenirs, et il en a déduit toute la méthodologie de la dictée (1).

La *composition* est un exercice bien plus difficile. M. Collard s'est surtout occupé ici de la *gradation des sujets et de la correction collective des devoirs*.

Comme il l'avait fait l'an dernier (2), il a pris pour base de son exposé des leçons faites au Collège Saint-Pierre. Les sujets devant être puisés successivement dans le monde concret, le monde moral et le monde intelligible, il avait choisi, en 6e, une promenade en hiver à Louvain; en 3e, les impressions optimistes et pessimistes que l'hiver éveille; en rhétorique, l'utilité de l'hiver. Le compte rendu détaillé de ces leçons a été suivi de l'énumération de quelques sujets gradués de la même façon : 1° description d'une route; propos d'une route; utilité des voies de communication; 2° description d'une gare; un voyage en chemin de fer; utilité des voyages; 3° le facteur rural; l'arrivée du facteur au village ou voyage d'une lettre; utilité de la poste, etc. (3).

(1) Voir F. Collard, *Méthodologie de l'enseignement moyen*. Bruxelles, Castaigne, p. 68 et suiv.

(2) F. Collard, *La rédaction aux cours de vacances de Louvain* (Pâques, 1907), dans la *Revue pratique du diocèse de Bruges*, 1907.

(3) M. Collard a signalé à ses auditeurs un certain nombre de *Recueils de compositions françaises :* Kinet, *La pratique du style à l'école primaire*, Liège, Dessain; Toisoul et Wallon, *Cours méthodique de style et d'analyse littéraire*, Livre du maître, Namur, Lambert-De Roisin; Fassotte-Petry, *Cours de style*, Dison, Debois; Lejuste, *La rédaction à l'ecole primaire*, partie du maître, Tamines, Duculot-Roisin; Colinge et Bardiaux, *Exercices de langage et de rédaction*, livre du maître, Namur, Wesmael-Charlier; Caulle, *L'enseignement de la rédaction à l'école primaire*, Rouen, Langlois; M. T. D., *Méthode pratique de style et de composition littéraire*, Cours moyen (maître), Lyon, Vitte; Morlet et Dupuis, *Cours complet de langue française, style et rédaction*, Cours moyen, Livre du maître,

Non content d'exposer comment le professeur doit procéder, selon la classe, pour la recherche et la disposition des idées, M. Collard a montré, au moyen d'un exemple, *le facteur rural*, la façon de mener l'exercice de l'élocution.

Au degré inférieur, les rédactions étant prises dans le monde concret, il faut apprendre à l'enfant à observer. Entrant dans cet ordre d'idées, un ancien élève de Louvain, M. l'abbé Wathelet a recommandé les *excursions scolaires*, qui développent chez les élèves l'esprit d'observation et forment leur goût. M. Collard a esquissé à grands traits comment le professeur de Saint-Roch comprend les excursions, pour qu'elles soient vraiment utiles.

A l'heure actuelle, la *culture de la langue parlée* a acquis une importance considérable. C'est dès les premières classes qu'il faut faire des exercices d'élocution : c'est alors que les élèves osent ; passé un certain âge, ils deviennent timides. La méthode à suivre ici a été exposée avec un réel talent par d'anciens élèves de Louvain, MM. Gérard et Gérardin.

Tels sont, pour la méthodologie de la langue maternelle, les divers points qui ont été surtout traités par le savant professeur.

Dans l'*enseignement du latin*, deux questions sont actuellement fort discutées : Faut-il faire la guerre au mot à mot ? Faut-il apprendre le latin d'après la méthode directe ? Ces deux questions résolues, M. Collard passe en revue toute la méthodologie du latin : grammaire, vocabulaire, thème, version, explication des auteurs. Dans cet exposé rapide, — il pouvait renvoyer à sa *Méthodologie de l'enseignement moyen*, p. 120 et suiv. — il s'est attaché surtout à la leçon de lecture, qui

Paris, Delagrave ; BADRÉ, *Le deuxième et le troisième livre de composition française*, Paris, Nouvelle librairie ; LAPORTE, *Cours de composition française*, degré supérieur (maître), Paris, Delaplane ; STIERNET, *Rédaction*, 2e année, Liège, Dessain ; KIRSCH, *La rédaction française au concours général des écoles moyennes*, Gand, Hoste ; RICHARDOT, *Nouveaux sujets de composition française*, Paris, Delagrave ; Mlle C. JURANVILLE, *Manuel de style et de composition*, Cours moyen et troisième degré (maître), Paris, Larousse ; BUJADOUX et BENNE, *Recueil de narrations françaises* (maître), Paris, Poussielgue ; MORLET et LÉMONON, *Nouveau recueil français*, Paris, Delagrave ; GASQUY, *La narration française*, Marseille, Lafitte ; LEPETIT, *Principes et exercices gradués de composition française* (maître), Cours gradué de style, 1re et 2e année, Paris, Boyer ; JARACH et MOUCHET, *La composition française*, Paris, Nathan ; LANSON, *Études pratiques de composition française*, Paris, Hachette ; PECQUEUR, *Manuel pratique de dissertation française*, Namur, Wesmael-Charlier ; BILLE, *Les hommes et les choses*, Bruxelles, Lebègue ; ARNAUD, *Recueil méthodique de composition française*, Marseille, Lafitte ; ANCELIN et VIDAL, *La composition française, nouveau recueil de sujets développés*, Paris, Nouvelle librairie ; LHOMME et PETIT, *La composition française aux examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne*, Paris, Nony, etc.

est, quoi qu'on pense, la plus difficile; elle ne sera une qu'à la condition de séparer trois exercices : la préparation, la lecture proprement dite et les exercices de répétition.

L'élaboration de ce que nous appelons la bonne traduction, est un travail d'une grande importance, mais très délicat. M. Collard nous en a donné un exemple très frappant, très réussi, en prenant l'exorde de la 3e Olynthienne.

Grâce aux visites qu'il a faites dans beaucoup d'établissements, grâce surtout aux exercices didactiques qu'il dirige avec tant de dévouement, depuis 18 ans dans toutes les classes du Collège Saint-Pierre, M. Collard peut imprimer à ses leçons de méthodologie un caractère essentiellement pratique: ce sont toujours toutes choses vécues, de vraies classes.

* * *

En dehors du cours de méthodologie, M. Collard s'était chargé de l'explication des auteurs grecs. Avec une compétence peu ordinaire, il a développé, comme introduction, quelques considérations éminemment pratiques, déterminant le caractère des explications qu'on doit faire prédominer d'après le degré d'avancement des élèves et le genre de composition.

Xénophon a été le premier auteur étudié, et le passage choisi, la bataille de Cunaxa. M. Collard situe le chapitre, en fait ressortir l'importance, insiste sur la difficulté de narrer exactement une bataille, alors même qu'on y a pris part, divise nettement tout le chapitre, détermine les explications à donner, signale particulièrement celles qui sont généralement oubliées, résume le chapitre, fait quelques réflexions sur la marche de la bataille, montre la beauté du récit de l'historien grec et en discute la valeur historique. Suivent d'intéressants exercices de répétition sur la lexigraphie et la syntaxe, sur l'armée des Grecs et des Perses, sur Xénophon et Cyrus; enfin des exemples de concentration et des sujets de rédaction tirés au chapitre.

En particulier, ce qui nous a plu et intéressé beaucoup, c'est l'explication au point de vue de l'art. Que doit-on expliquer sous ce rapport? Comment doit-on le faire? M. Collard nous l'a dit avec beaucoup de précision et nous a recommandé à ce sujet l'excellent guide de Malfertheiner, *Realerklärung und Anschauungs-Unterricht bei der Lektüre der griechischen Classiker*, Wien, 1899.

Passant à Hérodote, nous avons pu voir comment cet auteur continue l'*Anabase* et prépare l'étude d'Homère. Il nous a été aussi montré comment cet auteur se prête aisément à l'exercice de concentration et quel est le genre d'interprétation qu'il réclame. Nous avons été particulièrement heureux d'entendre expliquer la bataille des Thermopyles après celle de Cunaxa.

Les heures se sont écoulées si rapidement que M. Collard n'a pu lire quelques pages d'Homère et de Sophocle, et qu'il a dû terminer en interprétant quelques paragraphes de la 1re Olynthienne. Ici encore, l'interprétation était fort intéressante. Dans sa traduction, le professeur s'attachait à rendre avec netteté et énergie toutes les nuances du texte grec; dans son interprétation, fort bien appropriée à l'auteur et à une rhétorique, il restreignait le commentaire grammatical aux particularités de la langue de Démosthène; il faisait découvrir, par de bonnes explications réelles ou historiques, toute la valeur de l'argumentation de l'orateur, et il terminait par une analyse littéraire très pénétrante.

* * *

Les trois leçons ou conférences de M. le Professeur Sencie, d'un caractère essentiellement pratique, avaient pour objet l'application à l'enseignement de l'histoire grecque des règles générales de la méthodologie de l'histoire.

Il appelle d'abord l'attention de ses auditeurs sur les deux faits qui dominent l'enseignement de l'histoire ancienne dans les humanités gréco-latines des collèges épiscopaux. Le premier, d'ordre général, c'est le rôle de l'histoire ancienne. Le second concernant spécialement l'enseignement libre, c'est le programme adopté dans cet enseignement.

I. *Le rôle de l'histoire ancienne.* Il est doublement important : a) le cours d'histoire ancienne doit préparer la lecture et l'intelligence des auteurs classiques; b) il doit donner une certaine connaissance de l'antiquité. Cette connaissance ne peut se borner aux principaux événements politiques et militaires ; elle doit comprendre aussi des notions de géographie ancienne et des notions de la vie religieuse, morale, intellectuelle, artistique, sociale et privée, en un mot de la civilisation des peuples anciens.

Ces différents points sont successivement développés et démontrés par le conférencier. Il parcourt la liste des auteurs grecs qui constituent le canon habituel de nos humanités, dans leur ordre chronologique : Homère, Sophocle, Hérodote, Lysias, Xénophon et Démosthène, et montre comment le professeur préparera de loin la lecture de chacun de ces auteurs.

Le cours d'histoire grecque débutera par la géographie de la Grèce. Les leçons consacrées à ce sujet sont de la plus haute importance; elles seront pour ainsi dire le résumé de toute l'histoire; en tout cas, elles doivent jeter une lumière abondante sur la route à parcourir. En conséquence, elles demandent une préparation sérieuse. On donnera les divisions du pays ; on indiquera les noms des États, des villes et

bourgades que l'on rencontre au courant de l'histoire. Cela ne suffit pas. On fera connaître la constitution physique du pays, son climat, ses productions et l'influence que toutes ces circonstances réunies ont exercée sur les destinées du peuple grec. L'atlas historique est ici indispensable.

M. Sencie examine ensuite quelles sont, en dehors des grands faits politiques et militaires, les notions qu'il est nécessaire de donner aux élèves pour leur retracer du peuple grec une image exacte et fidèle. Il en donne le programme et indique les moyens à mettre en œuvre pour exécuter ce programme. Parmi ces moyens on peut surtout recommander la visite d'une ville grecque à l'aide de l'image. On s'arrêtera aux monuments et endroits principaux : acropole, agora, gymnase, temple, théâtre, en expliquant la place qu'ils occupent dans la vie du peuple. En tout cas, l'enseignement ici sera intuitif à outrance.

II. *Le programme de l'enseignement de l'histoire dans les collèges épiscopaux.* Presque partout existe le cours unique. L'histoire grecque n'y est donc enseignée qu'une seule fois, et cela dans une des classes inférieures. Ce fait ajouté à celui de l'importance spéciale de l'histoire ancienne dans les humanités gréco-latines entraîne, comme double conséquence, la nécessité absolue d'une préparation soignée et la nécessité d'une *bonne méthode.*

Les règles de cette méthode ont été exposées avec beaucoup de compétence par M. Collard dans son cours de *Méthodologie* (pp. 388 sqq.). C'est sur elles que s'appuie le conférencier dans toute cette partie — la plus importante peut-on dire — de son exposé. Il les cite une à une, les commente et montre par une quantité d'exemples bien choisis comment il faut les appliquer à l'enseignement de l'histoire grecque. Ainsi, la bonne méthode exige que l'enseignement ne se perde pas dans une quantité de faits et de détails. Cette règle est appliquée à la guerre du Péloponnèse, guerre longue et compliquée. Le professeur d'histoire aura soin de faire ressortir les points principaux : la cause et le caractère de la lutte, son importance, sa longue durée, le plan de campagne. Pour le reste, il se contentera de raconter les grandes opérations militaires, mais se gardera bien de surcharger la mémoire de ses élèves par le récit détaillé des actions secondaires.

Autre exemple. La méthodologie veut que l'enseignement soit pittoresque, que notamment il fasse ressortir les personnages principaux en retraçant d'eux un portrait vivant et caractéristique. M. Sencie cite la série des personnages de l'histoire grecque qui méritent les honneurs du portrait ; il caractérise brièvement leur politique, le rôle qu'ils ont joué, l'idée qu'ils ont représentée, l'influence qu'ils ont exercée sur la vie de la nation.

Dans la dernière partie de ses leçons M. Sencie s'est longuement appuyé sur une règle utile entre toutes : « L'enseignement de l'histoire sera une *démonstration*. Le professeur par cela même qu'il choisit entre ces faits les groupe en vue d'une démonstration... il doit chercher la *synthèse* dans chaque leçon, dans chaque période et dans l'ensemble du cours » (1).

Quelle est la synthèse du cours d'histoire grecque? Que faut-il démontrer? — Le cours d'histoire grecque doit faire connaître le rôle civilisateur du peuple grec dans le monde. Il montrera cette civilisation dans ses origines et dans son développement, ses centres successifs, sa marche ascendante, son extension progressive. Il démontrera comment la civilisation de ce peuple extraordinaire est devenu le patrimoine de l'humanité. Voilà l'idée maîtresse qui dominera tout le cours, reliera tous les faits, les expliquera et les gravera profondément dans l'intelligence des élèves. A la lumière de cette démonstration, certains faits trop souvent négligés ou laissés dans l'ombre, tel le fait de la colonisation, acquerront une importance considérable ; d'autres, qui bien souvent restent isolés, comme les guerres médiques, qui ont préparé l'œuvre d'Alexandre, trouveront leur place dans l'ensemble et seront d'autant mieux compris et retenus par les élèves.

Voilà un résumé très succinct de ces leçons si pratiques, si instructives et si intéressantes. Ajoutons qu'au courant de son exposé, le conférencier a signalé à ses auditeurs un grand nombre d'ouvrages et de collections qui peuvent rendre service au professeur d'histoire ancienne dans les classes d'humanités.

* * *

M. le professeur Mayence, qui vit chaque jour se presser sur les gradins de l'auditoire de l'Institut d'électricité un nombreux public, a traité dans ses cours de l'art mycénien, du temple grec, du théâtre grec et des sculptures du Parthénon. Des projections dont les sujets étaient judicieusement choisis, illustraient et complétaient les doctes leçons du jeune professeur.

La première conférence traita de l'art homérique ou mycénien. Basée principalement sur les fouilles faites à Cnosses, à Mycènes, à Tirynthe, elle nous familiarisa avec l'architecture, la sculpture et même la peinture mycéniennes.

Le temple grec fut l'objet de la deuxième conférence. Le sympathique professeur en fit une description complète et nous décrivit ses différentes parties. Il montra les caractères distinctifs du temple

(1) Collard, *Méthodologie*, p. 392.

dorique et du temple ionique, et les monuments les plus remarquables des deux styles. Une courte explication du style corinthien, qui n'est qu'une variété du style ionique, termina la leçon.

Dans une troisième conférence, on a particulièrement goûté l'exposé très méthodique de la théorie de Dörpfeld sur le théâtre grec. On expliqua aux auditeurs les différentes parties du célèbre théâtre de Dionysos : la scène, l'orchestre et le théathron proprement dit. Disons ici que le professeur souleva la question si les acteurs jouaient entre l'orchestre et la scène, sur le même niveau que le chœur, ou bien sur la plate-forme haute de deux à trois mètres surmontant le proskénion. Les assistants virent alors défiler devant eux les principaux théâtres grecs et romains. Puis, l'intéressant conférencier traita du matériel de la représentation : décors, costumes, chaussures, masques etc.

Les sculptures du Parthénon traitées dans la quatrième conférence, ont causé aussi un vif plaisir. M. Mayence y parla surtout des métopes, des deux frontons où Phidias sculpta la naissance d'Athéna et sa victoire sur Poseidon, puis de l'inimitable frise de la cella, représentant la procession des grandes Panathénées, enfin de la fameuse statue chryséléphantine d'Athéna, qui se trouvait à l'intérieur du Parthénon.

Inutile d'ajouter que ces leçons, accompagnées de vues bien choisies et bien claires, ainsi que d'une bibliographie de l'art grec, eurent un succès mérité. Les nombreux auditeurs de ces magnifiques conférences, auront, nous n'en doutons pas, emporté la conviction que les monuments figurés de l'art ancien contribuent puissamment non seulement à l'intelligence de la civilisation ancienne, mais encore à celle des auteurs classiques.

Après ce cours, on visita le musée d'art ancien de l'Université : on put y voir une petite collection, mais fort intéressante de statuettes et de vases grecs; et le dévoué professeur y ajouta toutes les explications désirables.

* * *

M. le professeur Maere donna un résumé clair et complet de l'art chrétien ; il en exposa les transformations et developpements successifs depuis les catacombes jusqu'à la Renaissance. Il s'attacha de préférence à l'art de notre pays, et il montra, par de nombreux exemples, quelle lumière la connaissance de l'art chrétien projette sur l'histoire, en particulier sur la civilisation dont l'art est le fruit principal.

Afin de mieux faire saisir ces intéressantes explications, M. le chanoine Maere conduisit ses élèves à plusieurs monuments de Louvain et leur en expliqua toutes les beautés artistiques. Entre autres,

on visita Saint-Pierre, une des églises gothiques les plus remarquables du pays; l'admirable hôtel de ville et son musée, ainsi que les halles. En résumé, leçon pratique très réussie.

* * *

Passant au cours de littérature française, je me trouve fort à l'étroit pour retracer dans un résumé succinct les fécondes et si substantielles leçons de M. le professeur Doutrepont. Tant de choses intéressantes, présentées avec une clarté remarquable ont constitué pour les auditeurs un véritable régal scientifique et littéraire; aussi virent-ils leur nombre s'accroître chaque jour, et ce fut toujours au grand regret de tous, que, l'heure écoulée, on voyait partir le maître si écouté.

Dans une première conférence, M. Doutrepont nous a donné quelques vues d'ensemble sur l'histoire de la littérature française, ainsi que sur la manière dont elle doit être comprise et enseignée. Il les a fait suivre de quelques conseils sur l'interprétation des auteurs.

Les deuxième et troisième leçons ont été consacrées au sujet que voici: le théâtre classique et le théâtre romantique envisagés dans les deux œuvres: *Britannicus* de Racine et *Ruy Blas* de Victor Hugo. L'étude de chaque pièce a été précédée d'un exposé des caractères généraux de la littérature classique et de la littérature romantique. Ces considérations furent savamment présentées par le maître, et au cours de ce double exposé, il a réussi à faire toucher du doigt les tendances spéciales que manifestent l'une et l'autre littérature dans leurs compositions dramatiques. Pour rendre l'intelligence des deux pièces la plus complète possible, chaque étude a été accompagnée d'une analyse adroitement menée de l'œuvre prise comme type. M. Doutrepont a fait délicatement sentir les traits vraiment distinctifs des deux systèmes dramatiques en présence. Pour couronner ces deux études, le professeur les a complétées par une lecture habilement nuancée de quelques passages caractéristiques des deux pièces de Racine et de V. Hugo.

A ces conférences si applaudies, a succédé un exposé, court, il est vrai, mais suffisamment complet, de la critique littéraire et des principaux représentants du genre, au XIXe siècle. M. le professeur Doutrepont a entretenu ses auditeurs des différentes révolutions littéraires qui se sont opérées dans ce domaine, et de la différence entre la critique du XIXe siècle et celle qui a précédé. Puis traitant des trois écrivains, Sainte-Beuve, Taine, Brunetière, il a habilement commenté leur système, le mérite qu'il offre et les objections qu'il provoque.

La partie bibliographique n'a pas été oubliée. M. Doutrepont a donné à son auditoire quelques indications éminemment utiles et pratiques.

* * *

Les cinq leçons qu'a faites avec beaucoup de succès M. le professeur Lecoutere ont eu pour objet l'enseignement de la langue et de la littérature néerlandaises.

Dans une courte introduction, M. Lecoutere a démontré la nécessité d'une formation spéciale pour l'enseignement des langues vivantes, donc également pour l'enseignement du néerlandais. La connaissance pratique de la langue est indispensable, mais ne saurait suffire. La formation spéciale nécessaire doit être à la fois scientifique et pédagogique, et c'est l'Université seule qui soit à même de la donner. A défaut de cette préparation, le professeur des humanités doit s'efforcer, par une étude personnelle bien conduite, de parvenir aux connaissances requises pour s'acquitter convenablement de sa tâche. Mais, qu'il ait passé par l'Université ou non, il se souviendra toujours qu'en matière d'enseignement — comme dans n'importe quelle branche de l'activité humaine — l'on travaille sans cesse à atteindre une plus grande perfection ; d'où le devoir de se tenir au courant.

Le premier point qui a été traité fut l'enseignement de la grammaire.

L'on peut définir la grammaire : l'étude des règles pour parler et écrire correctement une langue. M. Lecoutere examine longuement cette définition, pour en déduire plusieurs conséquences importantes. Il prouve d'abord que la grammaire traditionnelle a tenu beaucoup trop peu compte de la langue parlée ; elle est fondée trop exclusivement sur les phénomènes que présente la langue écrite. Il insiste ensuite sur le caractère complexe et relatif de la grammaire : celle-ci n'a nullement comme base des principes immuables ; toutes ses règles sont déduites *a posteriori* ; elle nous apprend donc l'usage d'aujourd'hui et d'hier, mais pas celui de demain ; de ce qui est, on ne saurait conclure à ce qui sera, encore moins à ce qui doit être. L'explication des faits de la grammaire, si elle prétend être scientifique, sera donc historique. C'est ainsi que le professeur doit la comprendre ; il importe qu'il ait une idée claire et exacte de ce que c'est une langue et de la manière dont il faut en observer le mécanisme.

Comment enseignera-t-il la grammaire à ses élèves ? M. Lecoutere, sans entrer dans tous les détails de la méthodologie de cette branche, a indiqué fort bien comment, dans les différentes classes, le professeur s'inspirera des considérations précédentes pour ne pas présenter sous un jour faux les phénomènes grammaticaux. Il a déterminé ensuite quel sera le caractère de cet enseignement (dogmatique et systématique, occasionnel pour certaines parties) et dans quelle mesure il différera d'après les classes et le degré d'instruction des élèves ; il a insisté sur le principe fondamental que l'enseignement de la grammaire ne sera jamais considéré comme but, mais toujours comme moyen.

Une revue critique des grammaires néerlandaises a terminé cette première partie du programme.

* * *

M. Lecoutere a parlé ensuite de la lecture et de l'interprétation des auteurs en classe. Il l'a fait avec un vrai talent en répondant aux trois questions suivantes : pourquoi ? comment ? quoi ?

Il fallait d'abord rechercher pourquoi on lit les auteurs ; en effet, c'est le but qui détermine les moyens. Or, la fin que l'on poursuit par l'étude des textes n'est qu'une fin relative, subordonnée au but général des humanités. La lecture et l'explication d'auteurs néerlandais devra donc concourir à atteindre ce but, et non pas viser à donner aux élèves des connaissances spéciales.

Comment interpréter les auteurs ?

Il faut d'abord savoir lire ; un texte bien lu est à moitié interprété. De là, l'importance de l'art de la lecture. Le professeur doit pouvoir apprendre à lire à ses élèves, le savoir donc très bien lui-même. C'est un point que l'on néglige communément beaucoup trop.

Vient ensuite l'explication. Ici M. Lecoutere entre dans beaucoup de détails. Il distingue les différents genres de lecture et d'interprétation, d'où il conclut, qu'il faut se garder d'expliquer tout ce qu'on lit d'une méthode uniforme, indépendamment de la différence des classes, d'auteurs, etc. Il fait ressortir ensuite que tout texte doit être interprété de telle manière qu'il ne reste plus rien d'obscur, de non compris ; il faut donc l'expliquer tant au point du fond *(realia)* que de la forme ; il faut y ajouter l'interprétation littéraire et esthétique. C'est de cette dernière surtout qu'a parlé M. Lecoutere, parce qu'elle est très importante et qu'on la donne trop souvent d'une manière superficielle et en dépit de toutes les règles d'une saine interprétation. Autre grand principe : le professeur doit s'abstenir de tout expliquer lui-même ; il doit faire trouver le plus possible par les élèves et se borner aux indications indispensables dans ces recherches. Qu'il évite aussi la monotonie en variant les exercices d'interprétation d'après le genre et la difficulté des textes. Enfin qu'il ne néglige jamais d'appliquer ici, chaque fois que la chose est possible, le principe de concentration ; qu'il sache choisir, dans ce but, des auteurs et des morceaux qui ne sont pas sans rapport aucun avec les autres matières de l'enseignement. A côté de ces préceptes positifs, il y en a de négatifs. Ce que le professeur évitera p. ex. c'est de s'arrêter à l'étymologie des mots ; très rares sont les cas où une explication étymologique contribue vraiment à l'intelligence d'un texte. — L'interprétation des auteurs, surtout dans les classes supérieures, n'est pas toujours facile ; elle n'est possible que si le professeur trouve

à sa disposition tous les moyens pour indiquer rapidement la solution aux difficultés. C'est pourquoi M. Lecoutere a ajouté, à cette théorie de l'explication des auteurs, des indications bibliographiques très complètes.

Reste la troisième question : *que* lire? M. Lecoutere n'a traité le canon des auteurs que d'une façon sommaire. Il s'est borné à exposer quelques principes, à discuter quelle espèce de textes convient le mieux à l'enseignement moyen. Il a développé la théorie qu'il faut donner la préférence aux auteurs modernes et contemporains, qu'il faut choisir les chefs de file et de façon à avoir des représentants de tous les genres littéraires. Excluons donc le moyen âge, les auteurs secondaires, et n'admettons pas trop de morceaux du même genre.

La dernière question discutée fut celle de la chrestomathie. Faut-il l'admettre et dans quelles classes? Quelles conditions doit-elle remplir? En même temps, M. Lecoutere a passé en revue les principaux livres de ce genre et en a exposé les *desiderata*.

* * *

L'histoire littéraire, d'après M. Lecoutere, n'appartient pas, à proprement parler, à l'enseignement moyen. On ne peut donner là qu'une vue générale sur l'évolution de la littérature; on indiquera les grandes périodes, en ne négligeant pas les rapports de l'histoire littéraire avec l'histoire politique, etc. Ce qui intéresse le plus les élèves, ce qui concourt efficacement à leur formation, c'est l'étude de la littérature moderne et contemporaine. On leur exposera donc surtout l'histoire de la littérature au XIXe siècle, de 1830 environ jusqu'à nos jours. L'essentiel, c'est de leur montrer le développement historique; trop souvent, on leur sert un catalogue, une nomenclature d'auteurs et d'ouvrages. Ici surtout, le professeur ne peut pas se borner à parler seulement de ces auteurs, de ces ouvrages; il doit les faire connaître autrement et mieux, le plus possible, directement, soit en lisant lui-même des extraits devant les élèves, soit en leur indiquant des ouvrages à lire chez eux, lecture dont ils devront rendre compte en classe.

M. Lecoutere, dont les leçons si nettes et si pratiques ont beaucoup plu, a terminé cette dernière partie du programme comme les autres, à savoir, par un examen critique des manuels d'histoire de la littérature néerlandaise, employés dans les établissements belges.

* * *

M. le professeur De Vocht a commencé son cours en traitant de la méthode propre à l'enseignement des langues modernes. Il a étudié avec nous les parties principales de cet enseignement et nous a signalé les moyens d'acquérir une prononciation pure et correcte. Une longue

série de fautes de prononciation commises par les élèves fut discutée et corrigée.

Dans une deuxième leçon, le professeur a parlé de l'orthographe. Celle-ci doit aller de pair avec la prononciation et ne peut nullement en être séparée, comme le veulent les partisans de la *Neuere Richtung*. Quant à la grammaire, elle doit contribuer efficacement à mieux faire comprendre les textes à lire et à mieux utiliser les connaissances acquises. On a examiné longuement les principales règles qui sont en souffrance à cause de la grande ressemblance des langues modernes avec les langues maternelles.

La question du vocabulaire a été longuement traitée dans une de ces intéressantes leçons. M. De Vocht a clairement exposé à ses auditeurs comment les élèves peuvent enrichir le vocabulaire et se le rendre familier. La lecture doit servir de base au vocabulaire; celle-ci, en effet, permet à l'élève d'apprendre les mots les plus usuels; au professeur, d'expliquer à cette occasion, avec une sage réserve, les règles de grammaire en se basant sur des exemples vivants et réels. La lecture est, en outre, si elle est judicieusement choisie, une sauvegarde contre le grand danger de s'approprier des tournures et des constructions qui sont diamétralement opposées au génie de la langue et qui se multiplient dans les manuels de lecture édités en Belgique et en France; elles se glissent aussi presque nécessairement dans la conversation du professeur. La connaissance de l'allemand et de l'anglais appris de cette façon est rendue plus complète et plus stable au moyen de thèmes d'imitation, de causeries, de courtes rédactions, etc.

Le sympathique professeur s'est étendu longuement aussi sur le choix d'un livre de lecture à adopter dans les classes. Il ne suffit pas que celui-ci soit irréprochable au point de vue de la langue; il faut encore qu'il contribue au but moral et éducatif qu'on doit se proposer dans l'enseignement des langues modernes; il faut en outre qu'il donne à l'élève une idée aussi exacte que possible des peuples voisins, de leur caractère, de leurs coutumes, de leur idéal, de leur histoire. On peut déduire de là la nécessité pour le professeur d'être versé dans la science des realia ; — pour que, en apprenant à connaître les autres, les élèves se perfectionnent eux-mêmes et se familiarisent en même temps avec leurs coopérateurs sur le vaste champ de la civilisation européenne. Ces conférences, présentées avec tant de verve, ont hautement intéressé l'auditoire.

* * *

M. le professeur Terlinden s'était chargé de nous faire connaître « les sources de l'histoire contemporaine ».

Dans une première conférence, il nous entretint des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1801, d'après le récent ouvrage de M. Poullet « Les institutions françaises de 1795 à 1814 ». Cet exposé prouva à l'évidence que les différents régimes qui se succédèrent à l'époque de la Révolution, y compris la Convention et le Directoire, n'étaient pas partisans de l'État laïque hostile à tout culte, comme le sont les maîtres actuels de la France.

Dans une deuxième conférence, le jeune professeur nous parla de la reconstitution des États pontificaux en 1815, d'après les travaux du P. Rigneri, « Il congresso di Vienna e la Santa Sede. » Il fit bien ressortir toutes les péripéties par lesquelles passèrent les États de l'Église en 1814-15, et comment la diplomatie du cardinal Consalvi parvint à obtenir la restauration du pouvoir pontifical.

La troisième conférence nous dépeignit la situation de l'Église catholique dans le Royaume des Pays-Bas de 1815 à 1830; question que M. Terlinden a magistralement traitée dans son beau livre « Guillaume Ier, roi des Pays-Bas et l'Église catholique en Belgique ». Il nous fut tracé un tableau complet de tout ce que la religion catholique eut à souffrir dans notre pays de la part de Guillaume Ier, et nous vîmes quelle place importante occupa l'idée religieuse parmi les causes de la Révolution de 1830.

L'œuvre monumentale de M. Goyau « L'Allemagne religieuse » fut analysée dans la quatrième leçon. M. Terlinden expliqua l'état déplorable de l'Église en Allemagne au commencement du XIXe siècle. Mais Rome, aidée du peuple allemand, resté catholique, sauva la religion. Il y eut des luttes, des épreuves pleines d'angoisses, mais finalement l'Église triompha.

En s'attachant à ce point de vue spécial, où ses travaux antérieurs lui ont acquis une compétence reconnue, M. le professeur Terlinden a trouvé le moyen de rendre ses conférences extrêmement intéressantes et très profitables.

* * *

A l'occasion des cours de vacances, la Bibliothèque Choisie (17, Grand' Place, Louvain) avait organisé une exposition de livres, cartes et estampes en rapport avec les différentes branches enseignées. La direction de cette exposition était confiée à M. L. Mallinger, professeur de Rhétorique latine à l'Athénée royal de Louvain, à qui M. Lecoutere, professeur à l'Université de Louvain, et M. De Vocht, professeur au Collège Saint-Pierre, suppléant de M. Bang, avaient prêté leur concours.

Elle remplissait quatre places et plusieurs corridors et comprenait

les sections suivantes : Philosophie.— Apologétique. — Pédagogie — Auteurs, grammaire et histoire littéraire, grecs et romains, français, néerlandais, allemands, anglais. — Antiquités grecques et romaines. — Littératures étrangères. — Histoire ancienne et contemporaine. — Géographie. — Histoire de l'art.

Le catalogue de l'exposition va paraître incessamment ; il sera adressé gratuitement à tous ceux qui ont participé aux cours de vacances.

* * *

En résumé, les cours de vacances ont été, au plus haut point, intéressants, instructifs, pratiques et riches en renseignements bibliographiques. Rien d'étonnant qu'ils aient été fort goûtés. Un complément nécessaire de cet enseignement *ex cathedra*, ce sont, ce me semble, les réunions annuelles du *Cercle pédagogique*. Ne convient-il pas, en effet, qu'après avoir été des auditeurs passifs, nos professeurs de l'enseignement libre prennent part activement aux travaux d'un Cercle dont les discussions ont pris, dès la première année, un caractère essentiellement pratique (1)?

DICTÉES FRANÇAISES

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

43. *Fragilité de la vie humaine.*

Mille accidents déchirent le tissu délicat de la vie, avant même qu'elle ait acquis l'étendue qui lui est propre. Combien d'enfants qui venaient de naître sont tombés et se sont *réduits* en poussière ! Combien de jeunes gens qui donnaient les plus belles espérances, ont été moissonnés dans leurs plus beaux jours ! Une maladie violente ou un événement imprévu les *a précipités* dans le tombeau. Les dangers se multiplient avec les années : la négligence ou les excès *enfantent* des germes de maladie, et disposent le corps aux atteintes cruelles des épidémies. Le dernier âge est en butte à plus de maux encore. En un mot, l'homme ne fait que paraître, et la moitié de ceux qui naissent *deviennent* victimes de la mort dans le court espace des dix-sept premières années.

D'après la population approximative du globe, et l'estimation qu'on

(1) On peut s'inscrire chez M. Collard ou chez M. Mallinger, professeur à l'athénée. La cotisation est de 3 francs.

a *faite* du cours de la vie humaine, il meurt, dans l'espace d'environ trente-trois ans, mille millions d'hommes ; dans une année, à peu près trente millions ; chaque jour, *quatre-vingt*-deux mille ; chaque heure, trois *mille* quatre *cents ;* chaque minute, soixante ; chaque seconde, un homme.

(*D'après* Cousin-Despréaux.)

Expliquez la variabilité ou l'invariabilité des mots italiqués.

44. *Supériorité de l'homme sur les animaux.*

Quelle que soit la beauté physique de l'homme, elle est si frappante pour les animaux mêmes, que c'est à elle surtout qu'est *dû* l'empire qu'il a sur eux par toute la terre : les faibles viennent se réfugier sous sa protection, et les plus forts tremblent à sa vue. Plus d'une alouette *s'est sauvée* au milieu des troupes d'hommes après avoir aperçu des oiseaux de proie. Na-t-on pas vu un cerf, pressé par une meute de chiens, chercher, en bramant, du secours dans la pitié des passants ? J'en ai eu moi-même l'expérience à l'Ile-de-France, comme je l'ai rapporté dans la relation que j'ai *donnée* au public de ce voyage. Si nous ne voyons pas des effets plus fréquents de la confiance des animaux, c'est que le bruit de nos fusils ou des persécutions continuelles les *effrayent* dans nos campagnes. Avec quelle familiarité les singes et les oiseaux ne s'approchent-ils pas des voyageurs dans les forêts de l'Inde ?

J'ai vu au cap de Bonne-Espérance, dans la ville même du Cap, les rivages de la mer couverts d'oiseaux de marine qui se reposaient sur les chaloupes ; et un grand pélican sauvage qui se jouait auprès de la douane avec un gros chien, dont il prenait la tête dans son large bec.

Mais les animaux, *quelque* dangereux qu'ils soient, sont saisis, au contraire, de crainte à la vue de l'homme, à moins qu'ils ne soient *jetés* hors de leur naturel par des besoins extrêmes. En Asie, un éléphant se laisse conduire par un petit enfant. Le lion d'Afrique s'éloigne en rugissant de la hutte du Hottentot ; il lui abandonne le terrain de ses ancêtres, et va chercher a régner dans des forêts et des rochers *inconnus* à l'homme. La baleine, *toute* grande qu'elle est, au milieu de son élément, tremble et fuit devant le canot d'un Lapon. Ainsi s'exécute encore cette loi toute puissante qui conserva l'empire à l'homme au milieu de ses malheurs : « Que tous les animaux de la terre et les oiseaux du ciel soient frappés de terreur et tremblent devant vous, avec tout ce qui se meut sur la terre ; j'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer. »

(*D'après* Bernardin de Saint-Pierre.)

Expliquez l'orthographe des mots italiqués.

45. *Merveilleuse organisation du corps humain.*

Il n'y a genre de machine qui ne se *trouve* dans le corps humain. Pour sucer quelque liqueur, les lèvres servent de tuyau, et la langue sert de piston. Notre gosier est une espèce de flûte douce d'une fabrique particulière, dont l'anche, s'ouvrant plus ou moins, modifie l'air et diversifie les tons. La langue est un archet qui, battant sur les dents et sur le palais, en tire des sons exquis. L'œil a ses humeurs et son cristallin ; les réfractions s'y ménagent avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés ; sa prunelle, ainsi qu'un voile délicat et élastique, se *dilate* et se *resserre ;* tout son globe, comme les lunettes à longue vue, s'*allonge* ou s'*aplatit*, selon que l'éloignement ou le rapprochement des objets l'*exige*. L'oreille a son tambour ; la peau, qui est d'une tension et d'une délicatesse *uniformes*, résonne au moindre contact d'un petit marteau que la plus petite secousse, le plus petit bruit *agite* instantanément ; elle a, dans un os fort dur, des cavités pratiquées pour faire retentir la voix, de la même sorte qu'elle retentit parmi les rochers et dans les échos. Les vaisseaux ont leurs soupapes tournées en tous sens : les os et les muscles ont leurs poulies et leurs leviers : les proportions y sont observées avec une précision, une justesse qui *excite* l'admiration. En un mot, nul ciseau, nul tour, nul pinceau ne *peut* approcher de la tendresse avec laquelle la nature tourne et arrondit ses sujets.

(*D'après* Bossuet, *dans* Lepetit, 2me année.)

Expliquez l'orthographe des mots italiqués.

46. *Le magistrat et le voleur.*

*Quoi qu'*en aient dit certains moralistes à l'humeur chagrine, toute charité, toute bonté n'*est* pas encore *bannie* de la terre. *Témoin* plusieurs actes d'une générosité, d'une bienfaisance *admirable*, que nos historiens se sont *plu* à nous rapporter, et parmi lesquels j'ai choisi celui-ci.

En *mil* six *cent* soixante-deux, Paris fut en proie à une disette, à famine *horrible*, *quelque* empressés que fussent les soins du gouvernement d'alors. Vous ne sauriez vous faire une idée des tourments et des angoisses que de pauvres pères de famille ont *éprouvés* à cette époque. Un soir, le vingt-quatre août, un magistrat revenait, suivi de son domestique, d'une promenade que son médecin lui avait *conseillé* de faire chaque jour pour rétablir sa santé qu'avait *altérée* une longue maladie. Un homme l'aborde le pistolet à la main, et lui

demande la bourse ou la vie. « Cette demande et cette menace, lui dit le magistrat, vous les eussiez certainement mieux *adressées* à *toute* autre personne ; ce n'est certes pas moi qui vous rendrai plus riche. Voilà les trois seuls écus que j'aie ; je n'en ai pas *emporté* davantage ; prenez, je vous les abandonne. »

Le voleur paraît se contenter de cette somme, *toute* médiocre qu'elle était, et se retire aussitôt. « Suis cet homme, dit le magistrat à son domestique, observe bien les rues qu'il aura *prises*, et ne manque pas de venir me rendre compte des remarques que tu auras *faites*. » Après trois ou quatre rues obscures rapidement traversées, le voleur entre chez un boulanger, achète des pains qu'il a *vus exposés* en vente, et paye avec un des écus qu'il a *volés*. A quelques pas de là, il entre dans une sombre et tortueuse allée, monte au quatrième ou au cinquième étage, jette les pains au milieu de la chambre, et, *tout en* larmes, dit à sa femme et à ses enfants : « Vous ne sauriez croire les sacrifices que ces pains m'ont *coûtés* ; si j'avais eu dix mille francs, et qu'ils me les eussent *coûté*, je les aurais *payés* beaucoup moins cher. Rassasiez vous-en et ne me tourmentez plus. Je souffre mille *martyres ;* non, il n'y a pas de *martyr* qui ait souffert autant que moi. Un de ces jours, je serai pendu, et vous en serez la cause. » La femme, *toute* triste, *tout* éplorée, s'efforce de l'apaiser, et distribue du pain à ses quatre enfants exténués et *mourants* de faim.

Informé de ces détails, qu'il n'avait pas *écoutés* sans émotion, le magistrat, au lieu de livrer ce malheureux à la rigueur des lois, va prendre, le lendemain, des renseignements sur lui. Il apprend que c'est un brave et honnête homme, mais qu'il est chargé d'une nombreuse famille, et si pauvre qu'on ne peut l'être davantage. Il se dirige vers la demeure du malheureux, il monte, et frappe à la porte ; on ouvre ; une femme à demi morte de privations et de misère, des enfants *nu-bras*, *nu jambes*, *gémissant*, *pleurant*, voilà le spectacle qui s'offre à ses yeux. Au même instant, le voleur reconnaît celui qu'il a dépouillé la veille. Il se jette à ses pieds, et lui demande grâce. « Point de bruit, lui répond le magistrat ; je ne suis pas venu ici pour vous perdre. Vous êtes cordonnier, je le sais ; acceptez ces trente pistoles et *demie*, achetez du cuir, travaillez à gagner de quoi nourrir les enfants que Dieu vous a *laissé* élever jusqu'à présent, et surtout ne leur donnez pas de mauvais exemples. »

(Poitevin, *Cours de dictées.*)

Expliquez la variabilité ou l'invariabilité des mots italiqués.

LIVRES NOUVEAUX.

JULIE ADAM, Der Natursinn in der deutschen Dichtung. Neue Folge. Von Lenau bis auf unsere Tage. Vienne, Braumueller, 1908. 4 m.

F. BALDENSPERGER, Études d'histoire littéraire. Paris, Hachette, 1907. 3 fr. 50.

C. BLOCH, L'assistance de l'État en France à la veille de la Révolution. Paris, Picard, 1908. 10 fr.

J. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. I. Archéologie préhistorique. Paris, Picard, 1908. 1 vol. de 748 pp.

L. V. GOFFIOT, Le théâtre au collège du moyen âge à nos jours avec bibliographie et appendices. Le Cercle français de l'Université de Harvard. Nombreuses planches hors texte. Préface par Jules Claretie. Paris, Champion, 1907. 7 fr. 50.

F. JUNCKER, Éléments du style dans le mobilier. Namur, Wesmael-Charlier, 1908. 125 pp. 2 fr. 50.

R. KNORR, Die verzierten Terra-Sigillata-Gefässe von Rottweil. Mit 32 Tafeln. Hrsg. vom Altertumsverein Rottweil. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1907. 5 m.

S. LEDERER, Index in T Macci Plauti militem gloriosum. 58 pp. 8°. Prague, Taussig, 1909. 2 m.

H. LOGEMAN, Tenuis en Media. Over de stemverhouding bij konsonanten in moderne talen. Gand, Van Goetem, 1908. (Recueil de travaux publiés par la Fac. de philosophie et lettres de l'Univ. de Gand, 36e fasc.).

J. MANSION, Die Etymologie von « holen ». Halle, E. Karras, 1908. Tiré des Beitraege zur Gesch. der deutschen Sprache und Literatur, 33, 3, pp. 547-570.

R. MULDER. De conscientiae notione et qualis fuerit Romanis. Thèse de l'Univ. d'Amsterdam. Leyde, Brill, 1908.

E. PREUSCHEN, Vollständiges griechisch-deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur. Giessen, A. Töpelmann, 1908. I Lfg. VIII pp. et 160 col. gr. 8°. 1 m. 80. (Il y aura environ 7 fasc.)

A. SAUVEUR, Étude historique sur la Legio VI Victrix. Louvain, Ch. Peeters, 1908. 92 pp. 2 fr. 50.

V. STRAZZULA, La Sicilia e Messana, Reggio, Locri nelle due spedizioni ateniesi. Messana, D'Amico, 1908.

G. VAN DER ELSEN, Epitome historiae sacrae door C. F. Lhomond. 2e druk. Leiden, J. W. Van Leeuwen, 1908. 0 fl. 75.

J. P. WALTZING, Grammaire latine de G. Landgraf traduite en français et adaptée au programme des athénées et colléges belges 2e édition. Ouvrage autorisé par le Conseil de perfectionnement. Liége, Dessain, 1907. 3 fr.

A. WERNER, Jean de la Taille und sein Sauel le Furieux. Leipzig, Deichert, 1908. 3 m. 60. (Muenchner Beitraege zur rom u. engl. Philologie hrsg. von H. Breymann und J. Schick, 40 Heft).

F. L. K. WEIGAND, Deutsches Woerterbuch. 5te Aufl. neu bearbeitet von K. v. Bahder, H. Hirt, K. Kant, hrsg. von H. Hirt. Giessen, Töpelmann, 1908, 1-2 Lief. L'ouvrage aura environ 12 livr., à 1 m. 60 par souscription.

A. ZAUNER, Altspanisches Elementarbuch. Heidelberg, C. Winter, 1908. 3 m. 80. (Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher hrsg. von W. Meyer-Lübke).

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Albert Counson, Les mots empruntés I. La dette de l'allemand. Suite . . 229

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

152. *P. Cauer*, Palaestra Vitae (E. Remy) 236
153. *U. v. Wilamowitz*, Greek historical writing and Apollo (A. Humpers) . 241
154. *A. Engeli*, Die oratio variata bei Pausanias (Le même) 244
155. *J. Chaineux*, Quelques racines grecques (Le même) 245
156. *A. Boxler*, Institutions de la Grèce et de Rome (L. Halkin) . . . 246
157. *V. Chapot*, La frontière de l'Euphrate (Th. Simar) 247
158. *R. Cagnat*, Les deux camps de la légion IIIe (H. Van de Weerd) . . 250
159. *G. Pitacco*, De mulierum Romanarum cultu (R. Nihard) . . . 252
160. *G. W. Van Bleek*, Carmina sepulcralia latina (M. Laurent) . . . 254
161. *G. Schmid*, Das unterirdische Rom (J. P. W.) 257
162. *F. Cabrol*, Dictionnaire d'archéologie chrétienne (Le même) . . . 258
163. *E. Reich*, Atlas Antiquus (Le même) 258

Langues et littératures romanes.

164. *J. Van Dooren*, Anthologie illustrée des poètes et prosateurs français (J. Fleuriaux) 259
165. *E. Zyromski*, Sully-Prudhomme (G. Doutrepont) 260
166. *M. Grammont*, Traité de versification française (Le même) . . . 261
167. *M. Sangnier*, Aux sources de l'éloquence (A. Mativa) 262

Langues et littératures germaniques.

168. *P. Passy*, Petite phonétique comparée (A. Grégoire) 263
169. *G. Wustmann*, Sprachdummheiten (H. Bischoff) 264
170. *K. Holtvast*, Nederlandsche Spraakkunst (C. Lecoutere) . . . 267
171. *A. De Cock* en *J. Teirlinck*, Kinderspelen, kinderlust. VI-XV (Le même) 268

Notices et annonces bibliographiques.

172-214. Publications de E. Drerup, H. Grimme, J. P. Kirsch, Th. Abele, H. Francotte, H. Weber, H. von Herwerden, H. Thélenat, L. Cantarelli, W. Lerman, F. Cumont, P. Gnecchi, K. Thieme, G. Capellanus, W. Kroll, R. Henze, R. Helm, J. Van den Gheyn, A. Sauveur, P. Halflants, A. Werner, E. Friedrich, K. Mantzius, F. Vial, comte d'Haussonville, H. Gaillard de Champris, G. Jacquemotte, J. Lejeune, J. Haust, E. Ulrix, J. Paquay, P. Berger, J. Douais, F. von der Leyen, J. A. Worp, G. Wustmann, F. Muncker, A. Biese, M. F. Satchell, E. de Borchgrave, A. Luchaire, M. Navarre, A. Parmentier, P. Clerget, A. Michel, J. Gelli, L. Houllevigue 268

CHRONIQUE.

215-222. Bourses de voyage (1908). Gaston Boissier. Fouilles de Sparte. Congrès historique de Saragosse. Centenaire de Notger. L'enseignement public en Allemagne. Recueil de travaux de l'Université de Louvain. Mélanges Godefroid Kurth 280

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

A. Jansen, Les cours de vacances à l'Université de Louvain . . . 289
F. Collard, Dictées françaises (suite) 305

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 8. 15 OCTOBRE 1908.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE REDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bayot, A., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Closon, J., chargé de cours à l'Université de Liège.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
Counson, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur a l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Janssens, E., chargé de cours à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mayence, F., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.
SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M. **J. P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à M. **F. Collard** *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

En Belgique, dans les Pays-Bas et dans le Grand-Duché de Luxembourg, le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. pour le *Musée* et le *Bulletin* réunis. Dans les autres pays, on peut s'abonner à la première partie seule au prix de 8 fr., et aux deux parties réunies au prix de 12 fr. S'adresser à M. CH. PEETERS, libraire, rue de Namur, 20, à Louvain.

Les onze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr.

Provisoirement, les abonnés pourront se procurer une ou plusieurs de ces onze années au prix de 7 fr. 50 par année, le port en sus.

DOUZIÈME ANNÉE. — N° 8. 15 OCTOBRE 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

Concours général de l'Enseignement moyen en 1908.

Rhétorique. Humanités anciennes (section grecque-latine).

Version grecque (sans dictionnaire).

Socrate se défend devant le tribunal contre l'accusation d'avoir corrompu la jeunesse d'Athènes.

Socrates verdedigt zich vòor de rechtbank tegen de beschuldiging Athene's jeugd te hebben bedorven.

... Ἀλλ' ὅμως σύ με φῄς, ὦ Μέλητε (1), τοιαῦτα ἐπιτηδεύοντα (2) τοὺς νέους διαφθείρειν; καίτοι ἐπιστάμεθα μὲν δήπου τίνες εἰσὶ νέων διαφθοραί· σὺ δὲ εἰπὲ εἴ τινα οἶσθα ὑπ' ἐμοῦ γεγενημένον ἢ ἐξ εὐσεβοῦς ἀνόσιον ἢ ἐκ σώφρονος ὑβριστὴν ἢ ἐξ εὐδιαίτου πολυδάπανον ἢ ἐκ μετριοπότου οἰνόφλυγα ἢ ἐκ φιλοπόνου μαλακὸν ἢ ἄλλης πονηρᾶς ἡδονῆς ἡττημένον. Ἀλλὰ ναὶ μὰ Δί', ἔφη ὁ Μέλητος, ἐκείνους οἶδα οὓς σὺ πέπεικας σοὶ πείθεσθαι μᾶλλον ἢ τοῖς γειναμένοις (3). Ὁμολογῶ, φάναι τὸν Σωκράτην, περί γε παιδείας· τοῦτο γὰρ ἴσασιν ἐμοὶ μεμεληκός· περὶ δὲ ὑγιείας τοῖς ἰατροῖς μᾶλλον οἱ ἄνθρωποι πείθονται ἢ τοῖς γονεῦσι· καὶ ἐν ταῖς ἐκκλησίαις γε πάντως οἱ Ἀθηναῖοι πάντες δήπου τοῖς φρονιμώτατα λέγουσι πείθονται μᾶλλον ἢ τοῖς προσήκουσιν (4). Οὐ γὰρ δὴ καὶ στρατηγοὺς αἱρεῖσθε καὶ πρὸ πατέρων καὶ πρὸ ἀδελφῶν, καὶ ναὶ μὰ Δία γε ὑμεῖς πρὸ ὑμῶν αὐτῶν, οὓς ἂν ἡγῆσθε περὶ τῶν πολεμικῶν φρονιμωτάτους εἶναι; Οὕτω γάρ, φάναι τὸν Μέλητον, ὦ Σώκρατες, καὶ συμφέρει καὶ νομίζεται. Οὔκουν, εἰπεῖν τὸν

(1) Un des accusateurs de Socrate. — Een der beschuldigers van Sokrates.
(2) ἐπιτηδεύω, *studiose facio.*
(3) γεινάμενοι, *parentes.*
(4) προσήκοντες, *cognati.*

Σωκράτην, θαυμαστὸν καὶ τοῦτό σοι δοκεῖ εἶναι, τὸ ἐν μὲν ταῖς ἄλλαις πράξεσι μὴ μόνον ἰσομοιρίας τυγχάνειν τοὺς κρατίστους, ἀλλὰ καὶ προτετιμῆσθαι, ἐμὲ δὲ, ὅτε περὶ τοῦ μεγίστου ἀγαθοῦ ἀνθρώποις, περὶ παιδείας, βέλτιστος εἶναι ὑπό τινων προκρίνομαι, τούτου ἕνεκα θανάτου ὑπὸ σοῦ διώκεσθαι ; Χέν., *Apol.*, 19-21

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).

Version latine (sans dictionnaire).

Réponse de Sénèque aux attaques des envieux. — Seneca's antwoord op de aanvallen zijner benijders.

At Seneca criminantium non ignarus, prodentibus iis quibus aliqua honesti cura, et familiaritatem ejus magis aspernante Caesare, tempus sermoni orat, et accepto ita incipit : « Quartusdecimus annus est, Caesar, ex quo spei (1) tuae admotus sum, octavus, ut imperium obtines : medio temporis tantum honorum atque opum in me cumulasti ut nihil felicitati meae desit nisi moderatio ejus. Uterque mensuram implevimus, et tu, quantum princeps tribuere amico posset, et ego, quantum amicus a principe accipere. Cetera (2) invidiam augent. Quae quidem ut omnia mortalia, infra tuam magnitudinem jacet, sed mihi incumbit, mihi subveniendum est. Quomodo in militia aut via fessus adminiculum (3) orarem, ita in hoc itinere vitae, senex et levissimis quoque curis impar, cum opes meas ultra sustinere non possim, praesidium peto. Jube rem per procuratores tuos administrari, in tuam fortunam recipi. Nec me in paupertatem ipse detrudam ; sed, traditis quorum fulgore perstringor, quod temporis hortorum aut villarum curae seponitur, in animum revocabo (4). Superest tibi robur ; possumus seniores amici quietem reposcere. Hoc quoque in tuam gloriam cedet, eos ad summa vexisse, qui et modica tolerarent. Tac., *Ann.*, 14, 54.

1. *Juventuti tuae eximia spe praeditae.* 2. *ultra meritum meum.* 3. *firmamentum.* 4. *animo excolendo impendam.*

Seconde. Humanités anciennes (section grecque-latine).

Version grecque (sans dictionnaire).

Fermeté inébranlable de Solon. — Solo's onverzettelijke standvastigheid.

Ὁ δὲ Σόλων ἤδη μὲν ἦν σφόδρα γέρων, καὶ τοὺς βοηθοῦντας οὐκ εἶχεν, ὅμως δὲ προῆλθεν εἰς ἀγορὰν (1), καὶ διελέχθη πρὸς τοὺς πολί-

(1) Pisistrate vient d'obtenir du peuple une garde du corps de 50 hommes. Solon

τας, τὰ μὲν κακίζων τὴν ἀβουλίαν αὐτῶν καὶ μαλακίαν, τὰ δὲ παροξύνων ἔτι καὶ παρακαλῶν μὴ προέσθαι τὴν ἐλευθερίαν· ὅτε καὶ τὸ μνημονευόμενον (2) εἶπεν, ὡς πρῴην μὲν ἦν εὐμαρέστερον (3) αὐτοῖς τὸ κωλῦσαι τὴν τυραννίδα συνισταμένην, νῦν δὲ μεῖζόν ἐστι καὶ λαμπρότερον ἐκκόψαι καὶ ἀνελεῖν συνεστῶσαν ἤδη καὶ πεφυκυῖαν. Οὐδενὸς δὲ προσέχοντος αὐτῷ διὰ τὸν φόβον, ἀπῆλθεν εἰς τὴν οἰκίαν τὴν ἑαυτοῦ καὶ λαβὼν τὰ ὅπλα, καὶ πρὸ τῶν θυρῶν θέμενος εἰς τὸν στενωπὸν (4), « Ἐμοὶ μέν, εἶπεν, ὡς δυνατὸν ἦν βεβοήθηται τῇ πατρίδι καὶ τοῖς νόμοις. » Καὶ τὸ λοιπὸν ἡσυχίαν ἦγε· καὶ τῶν φίλων φεύγειν παραινούντων, οὐ προσεῖχεν, ἀλλὰ ποιήματα γράφων ὠνείδιζε τοῖς Ἀθηναίοις·

Εἰ δὲ πεπόνθατε λυγρὰ δι' ὑμετέρην κακότητα
μή τι θεοῖς τούτων μοῖραν ἐπαμφέρετε (5).
Αὐτοὶ γὰρ τούτους ηὐξήσατ' ἐρύματα δόντες (6).
καὶ διὰ ταῦτα κακὴν ἔσχετε δουλοσύνην.

Ἐπὶ τούτοις δὲ πολλῶν νουθετούντων (7) αὐτὸν ὡς ἀποθανούμενον ὑπὸ τοῦ τυράννου, καὶ πυνθανομένων, τίνι πιστεύων οὕτως ἀπονοεῖται; « Τῷ γήρᾳ », εἶπεν. PLUT., *Solon*, 30.

Seconde. Humanités anciennes (sections réunies).

Version latine (sans dictionnaire).

Bene qui latuit, bene vixit.

O mihi care quidem semper, sed tempore duro
Cognite, res postquam procubuere meae,
Usibus edocto si quicquam credis amico,
Vive tibi et longe nomina magna fuge.
Crede mihi, bene qui latuit, bene vixit, et intra 5
Fortunam debet quisque manere suam.
Non foret Eumedes orbus, si filius ejus
Stultus Achilleos non adamasset equos...
Tu quoque formida nimium sublimia semper,
Propositique, precor, contrahe vela tui. 10

seul a eu le courage de s'opposer à cette mesure par laquelle la tyrannie se trouve virtuellement établie. — Pisistratos heeft zooeven van het volk eene lijfwacht van 50 man bekomen. Solo had alleen den moed zich tegen dien maatregel te verzetten welke de tyrannie als van zelf in 't leven roept.

(2) Scil. ῥῆμα = *dictum*. — (3) εὐμαρής = *facilis*. — (4) ὁ στενωπός = *via* (*angusta*). — (5) ἐπαναφέρω = *refero* — τὸ ἐρύμα = *praesidium ; hic « Pisistrati custodia » significatur*. — (7) νουθετέω = *moneo*.

Nam pede inoffenso spatium decurrere vitae
  Dignus es et fato candidiore frui.
Quae pro te ut voveam, miti pietate mereris
  Haesuraque fide tempus in omne mihi.
Vidi ego te tali vultu mea fata gementem, 18
  Qualem credibile est ore fuisse meo.
Nostra tuas vidi lacrimas super ora cadentes,
  Tempore quas uno fidaque verba bibi.
Nunc quoque summotum studio defendis amicum,
  Et mala vix ulla parte levanda levas. 20
Vive sine invidia, mollesque inglorius annos
  Exige, amicitias et tibi junge pares,
Nasonisque tui, quod adhuc non exulat (1) unum,
  Nomen ama : Scythicus cetera pontus habet. 24

Ovid., *Trist.*, III, 4.

1. Exulare = in exilium agi.

Les élèves ont *trois* heures pour faire leur travail.

Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'écriture laisse désirer.

La traduction du présent texte peut être rédigée, aux choix des concurrents, en français et en flamand.

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).
Rhétorique. Humanités modernes (sections réunies).

Composition française, flamande ou allemande.

PREMIÈRE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

La pierre du foyer est la base de l'édifice social.

De hoeksteen van den haard is de grondslag van de samenleving.

Der Eckstein des Herdes ist die Grundfeste der Gesellschaft.

Rhétorique. Humanités anciennes (sections réunies).
Rhétorique. Humanités modernes (sections réunies).

Composition flamande, allemande ou française.

SECONDE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Wie voor de hinderpalen wijkt, brengt nooit iets groots tot stand.

Wer von den Schwierigkeiten zurückweicht, bringt nie etwas Grosses zustande.

Celui qui recule devant les difficultés ne produit jamais rien de grand.

Rhétorique. Humanités anciennes (section grecque-latine).
Rhétorique. Humanités modernes (section scientifique).

Composition flamande, allemande ou anglaise.

TROISIÈME LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

De arbeid is des menschen vriend.
Die Arbeit is dem Menschen heilsam.
Labour is the friend of man.

Seconde. Humanités anciennes (sections réunies).
Seconde. Humanités modernes (sections réunies).

Composition française, flamande ou allemande.

PREMIÈRE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Ayons la passion du beau.
Beminnen wij het schoone.
Lasset uns das Schoene lieben.

Seconde. Humanités anciennes (sections réunies).
Seconde. Humanités modernes (sections réunies).

Composition flamande, allemande ou française.

SECONDE LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

Soberheid in 't wenschen is 's levens geluk.
Die Maessigkeit im Wünschen ist des Lebens Glück.
Modérez vos désirs, vous serez heureux.

Seconde. Humanités anciennes (section grecque-latine).
Seconde. Humanités modernes (sections réunies).

TROISIÈME LANGUE (SANS DICTIONNAIRE).

De courant. — Die Zeitung. — The newspaper.

N. B. Le réglement spécial du concours de langues a été donné dans ce *Bulletin*, 1907, pp. 359 et s.

Histoire et Géographie.
Geschiedenis en Aardrijkskunde.

Rhétorique. Humanités anciennes (section latine).
Rhétorique. Humanités modernes (sections réunies).

1. Montrez, en vous appuyant sur quelques faits saillants tirés de

l'histoire des trente dernières années, l'importance toujours croissante du facteur économique dans la politique générale des États.

2. Montrez le contraste que présente l'année 1848 dans notre pays et ailleurs en Europe. Faites en ressortir les causes.

3. Faites ressortir le rôle de Henri de Dinant et de Pierre Coutereel dans la politique de leur temps.

4. Exposez les faits principaux de la lutte des Provinces-Unies contre l'Espagne depuis l'avènement des Archiducs jusqu'au traité de Munster.

1. Montrez que l'inégale répartition des hommes sur le globe est le résultat de causes naturelles : climat, relief, ressources naturelles. Appuyez votre réponse d'exemples pris dans les différentes parties du monde.

2. Indiquez, en les expliquant, les différences qui existent entre la Basse Belgique et la Haute Belgique aux points de vue suivants : régime des eaux, régime des pluies, ressources agricoles, densité de la population, productions animales.

3. Quelles sont les conditions de possibilité des éclipses de soleil et de lune ?

1. Steunende op eenige treffende feiten uit de geschiedenis der laatste dertig jaren, toon het altijd klimmende belang aan van de economische toestanden in de algemeene politiek der Staten.

2. Toon de tegenstelling aan welke het jaar 1848 hier te lande aanbiedt met hetzelfde tijdverloop in andere landen van Europa. Welke zijn daar de redenen van ?

3. Welke rol speelden Hendrik van Dinant en Pieter Coutereel in de politiek van hunnen tijd ?

4. Doe de voornaamste gebeurtenissen kennen van den strijd door de Vereenigde Provinciën tegen Spanje gevoerd, van de regeering der Aartshertogen af tot het verdrag van Munster.

1. Bewijs dat de ongelijke verspreiding der menschen op de aarde het gevolg is van natuurlijke oorzaken als daar zijn klimaat, bodemshoogte of -laagte, natuurvoortbrengselen. Staaf uw antwoord met voorbeelden aan de verschillende werelddeelen ontleend.

2. Beschrijf en verklaar het onderscheid tusschen laag en hoog België ten opzichte van de wateren, de regens, de landbouwvoortbrengselen, de dichtheid der bevolking, de dierenteelt.

3. Onder welke voorwaarden worden zons- en maansverduisteringen mogelijk ?

Seconde. Hamanités anciennes (section latine).

1. « Je rendrai, disait Cromwell, le nom d'Anglais aussi grand que l'a jamais été celui de Romain. » Expliquez ce mot et dites ce que

Cromwell au XVIIe siècle, ce que l'Angleterre au XVIIIe siècle, ont fait pour réaliser ce programme.

2. Justifiez le titre de Messager de Paix, « Angelus Pacis », donné à saint Louis par le pape Innocent IV.

3. Caractérisez le souverain, à votre avis le plus remarquable, qui, pendant la première moitié du XVIe siècle, occupa le trône dans les pays suivants : Angleterre, Allemagne, Espagne, États de l'Église, France, Turquie. Montrez les résultats généraux du règne de chacun d'eux.

1. Montrez que dans chacune des grandes régions naturelles de l'Asie, les productions végétales et animales sont en rapports étroits avec le milieu physique.

2. Faites ressortir le rôle que les voies ferrées sont appelées à remplir en Afrique.

3. Faites connaître les colonies des États-Unis de l'Amérique du Nord.

1. « 'k Zal, zei Cromwell, den naam van Engelschman zoo groot maken als die van den Romeinschen burger ooit geweest is ». Verklaar die woorden en zeg wat Cromwell in de XVIIe eeuw en Engeland in de XVIIIe gedaan hebben om dat plan te verwezenlijken.

2. Zeg in hoeverre Lodewijk de Heilige den titel van Bode des Vredes, « Angelus pacis », verdiend heeft, hem door Paus Innocentius IV gegeven.

3. Kenmerk den volgens u merkwaardigsten vorst die, in elk der volgende landen, tijdens de eerste helft der XVIe eeuw regeerde : Engeland, Duitschland, Spanje, de Kerkelijke Staten, Frankrijk, Turkijë. Duid de algemeene gevolgen van ieders regeering aan.

1. Bewijs hoe, in ieder der groote natuurlijke streken van Azië, de planten- en de dierenwereld met het physisch midden in eng verband staan.

2. Welke rol is aan de ijzerenwegen in Afrika toegewezen ?

3. Doe de coloniën der Vereenigde Staten van Noord-Amerika kennen.

1. Les élèves ont 4 heures pour faire leur travail.

2. Les réponses peuvent être rédigées, aux choix des concurrents, en français ou en flamand.

3. Le jury est autorisé à retrancher des points aux travaux dont l'orthographe ou l'écriture laissent à désirer.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

223. — **E. Cavaignac**, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle.* Le trésor d'Athènes de 480 à 404. Paris, Fontemoing, 1908. (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. 100e fasc.).

Voici, sur un sujet obscur en lui-même et compliqué par toutes les discussions des érudits, un livre d'une remarquable clarté et plein d'intérêt en une matière d'aspect plutôt rébarbatif. Ce sont des séries de problèmes hérissés d'inconnues : nous possédons quelques textes d'auteurs anciens, des inscriptions la plupart du temps incomplètes et nous voulons dresser le budget des Athéniens ! L'entreprise est difficile, mais elle vaut d'être tentée. On s'y est repris bien des fois : après Böckh, Kirchhof et tout récemment Ed. Meyer. C'est aux travaux de celui-ci que se rattache M. Cavaignac et il a pris soin de marquer lui-même les points où il est en désaccord avec l'éminent professeur de Berlin : 1° vers 480, il n'y avait pas de trésor monnayé d'Athèna ; 2° le trésor de la Ligue de Délos fut transporté à Athènes vers 454 ; il contenait des réserves importantes que M. Cavaignac cherche à évaluer ; 3° il n'y a jamais eu plus de 6000 talents sur l'Acropole ; 4° une reconstitution partielle du trésor a eu lieu après la paix de Nicias.

Ces conclusions supposent de nombreuses discussions sur des points de détail : il y en a dans le texte et dans les appendices ; signalons parmi ces dernières, celle où M. Cavaignac s'efforce d'établir la population de l'Attique au ve siècle et aboutit à des résultats qui se rapprochent de ceux de Beloch. J'attire encore l'attention sur l'Introduction où sont étudiées les sources : on y trouvera soigneusement classées les inscriptions, et souvent d'excellentes reproductions en photogravure, le tout accompagné d'une foule d'utiles observations sur la date ou sur le contenu, ou sur le rapport des différents textes entre eux. On trouvera aussi en annexe plusieurs inscriptions publiées dans l'ordre que M. Cavaignac assigne aux fragments qui nous en sont restés, ainsi les comptes du Parthénon, IG, I, 300 311, les listes des tributs.

Je crois avoir clairement indiqué les mérites de cet ouvrage et les services qu'il peut rendre : il repose sur une étude directe des sources ; il contribue largement à enrichir et à préciser la connaissance que nous en avions par les publications antérieures. De plus, il les utilise avec beaucoup de méthode et les conclusions qu'il en tire doivent retenir l'attention.

Je ne sais s'il est bien utile de m'arrêter à quelques observations de détail que j'ai faites au cours de ma lecture. A propos du décret de Callias, IG, I, 32, M Cavaignac assigne, avec raison, je crois, une date différente à la face A et à la face B ; mais n'aurait-il pas dû chercher à expliquer comment la même pierre peut porter deux décrets d'époques différentes, mais gravés au même moment ? M. Cavaignac reprend les calculs de Pedroli sur les tributs payés en 454-3 : il obtient un total de 525 t. au moins, chiffre supérieur à celui de son devancier ; j'avoue que les règles suivies me laissent un doute et le résultat me paraît ne pas concorder avec l'interprétation donnée p. 43 aux 460 t. du phoros d'Aristide.

A la p. 74 de l'Introduction, l'auteur présente une nouvelle reconstitution du § 3 de l'*Anonymus Argentinensis* : est-elle suffisamment justifiée par le commentaire à la p. 114 ? Je ne vois pas la traduction exacte que M. Cavaignac donne de son texte.

La date assignée par M. Meyer à IG, I, 541, me semble plus exacte que celle que propose M. Cavaignac : 416/5 plutôt que 427/6.

HENRI FRANCOTTE.

224. — **U. von Wilamowitz-Mœllendorff**, *Greek historical Writing and Apollon. Two lectures delivered before the University of Oxford.* (Trad. anglaise de Gilbert Murray.) Oxford, Clarendon Press, 1908. 2 sh.

Dans le *Bulletin* précédent (pp. 241-3), j'ai résumé la première de ces conférences. Il me reste à parler de la seconde, intitulée *Apollo*, qui est, en partie, le développement d'un article que M. Wilamowitz a publié, en 1903, dans l'*Hermes* (pp. 575-586).

Apollon n'est pas «ce qu'un vain peuple pense», et, par vain peuple, j'entends le peuple charmant des poètes et des artistes. On crut longtemps en effet, et cette légende est entrée dans l'art et la littérature, que l'Apollon grec fut, de tout temps, le dieu de la poésie, de la musique, de la danse, que sais-je encore ? de la beauté physique. Mais les Grecs de l'Iliade ne le concevaient pas comme ceux du IVe siècle, et encore moins comme les Romains ; c'est que les dieux, s'ils naissent, se transforment en vivant et pour vivre, changent avec le temps, les lieux et les mœurs.

Pour les mieux informés, les philologues, Apollon est avant tout un dieu solaire. Ce qui paraissait confirmer cette hypothèse, c'est que les Grecs le surnomment sans cesse Λύκιος, Λυκηγενής, Φοῖβος, Ξανθός épithètes qui font toutes allusion, disait-on, à son rôle lumineux. On expliquait aussi l'épisode capital de sa légende, sa victoire sur le serpent Python, comme le triomphe de la lumière sur la nuit ; ou

encore, d'après Forchhammer (*Ann. dell' Inst. arch.*, X, p. 284), le dragon que le dieu perça de ses flèches, c'est le torrent qui traverse Delphes et dont les eaux s'évaporent aux rayons brûlants du soleil. Mais comment un dieu solaire peut-il se présenter, comme dans l'Iliade (A, 47), νυκτὶ ϝεϝοικώς, semblable à la nuit, — à la nuit « soudaine et irrésistible » de la mer Égée ?

Dans Homère, Apollon est un dieu terrible, armé de l'arc dont le seul frémissement fait trembler. De même, dans l'hymne homérique à Apollon Délien (εἰς Ἀπ. Δήλιον, v. 2-13), tous les dieux s'enfuient d'effroi à son apparition, sauf son père et sa mère, Zeus et Léto. — Les Grecs de l'Iliade le craignent, car il combat pour les Troyens ; il a une demeure chez eux, sur leur citadelle. C'est d'ailleurs en Asie qu'il possède ses premiers sanctuaires ; car Délos, où il fut honoré de très bonne heure, appartient géologiquement et ethnographiquement à l'Asie Mineure. Sa mère Léto porte le nom d'« Asiatique » dans une inscription, non encore publiée, originaire d'Argos. Très tôt, Apollon reçut le surnom de Λητοΐδης et nous savons que seuls les Lyciens portaient le nom de leurs mères Enfin la Lycie honore particulièrement Apollon comme son dieu ancestral. — C'est que, avant l'arrivée des Grecs devant Troie, le culte d'Apollon s'est répandu en Asie Mineure, en même temps que celui de sa mère, et de sa sœur Artémis. De là il gagna Délos et la Crète. Nous le trouvons plus tard dans le panthéon hellénique, soit que les Grecs aient adopté purement et simplement le dieu venu de l'étranger, soit qu'ils l'aient identifié avec une de leurs divinités ancestrales. Faisons remarquer, avec O. Gruppe (*Bursians Jahresber.*, n° 137, 1908, p. 402), qu'il faut, pour admettre la thèse de M. v. Wilamowitz, rejeter comme des additions postérieures assez bien de passages des poésies homériques et oublier que, dans la forme la plus ancienne que l'on puisse reconstituer de la légende troyenne, les héros grecs partent pour Troie sous la protection d'Apollon.

Une fois en Occident, le nouveau dieu s'empare peu à peu de tous les sanctuaires ; il chasse le dragon de Delphes, c'est-à-dire qu'il y supplante un ancien dieu. Il se répand alors partout, sous le nom de Πύθιος. Et ce fait est capital : il devient un dieu commun aux États grecs. Telle est la foi des Hellènes qu'aussitôt après 600 avant Jésus-Christ, le dieu de Delphes provoquera en sa faveur un mouvement national, une guerre sacrée. D'étranger, il est devenu Hellène. Le dieu ennemi que les Grecs durent d'abord apaiser et conjurer par des sacrifices, rend maintenant des oracles pour les diriger ; bien plus, si, à l'origine, tous les sanctuaires apolliniens, d'Asie et de Grèce, possédaient des prophètes, il n'en est plus de même ; désor-

mais, c'est à Delphes seule qu'il rend des oracles inspirés. On l'honore par des processions et des danses, puis par des chants ; et comme les oracles étaient versifiés, il devient insensiblement le dieu de la poésie, de la musique et de la danse.

Mais un dieu vaut surtout par l'influence morale qu'il exerce. Si les Grecs s'adressaient, non seulement à Delphes, mais à Dodone et ailleurs, pour connaître la solution de leurs difficultés privées, c'est à Delphes, à Delphes seule, qu'ils soumettent les cas de conscience, et que les États demandent la façon de terminer les guerres, les séditions, les épidémies. L'appel au dieu est fondé sur cette idée que le mal dont on souffre, a pour cause quelque faute, même inconsciente, commise envers Apollon. Le dieu indique aux fidèles qui veulent se réconcilier avec lui, les rites purificateurs à accomplir. On lui adresse dès lors cette prière : « Seigneur, enseigne-nous comment nous devons vivre, pour vivre en pureté ». L'un de ses commandements est de vivre conformément aux coutumes des ancêtres, de respecter les dieux traditionnels de la famille et de la cité. C'est un dieu conservateur ; et c'est pourquoi, lui qui est pourtant au-dessus des partis, il préfère la conservatrice Sparte à la mobile Athènes. Dans la guerre du Peloponèse, il exprimera publiquement cette préférence. Cela n'empêchera pas Athènes de lui demander conseil dans les affaires d'ordre spirituel.

Le commandement capital du dieu, celui qui a influé le plus sur la vie morale et intellectuelle du Grec, c'est le γνῶθι σαυτόν qui contient en lui et qui provoque l'intraduisible σωφροσύνη avec ses corollaires obligés, « Garde la mesure », « Sois résigné », « Pense à ta fin ». L'homme doit se rendre compte de sa fragilité ; car, sans la divinité, qu'est-ce que l'homme ? Pindare répondra à la fin de sa vie, en fidèle dévot d'Apollon : « le songe d'une ombre ». « Vis comme si tu devais mourir demain, et pourtant comme si tu avais encore cinquante années devant toi », dira Apollon à Admète.

Le dieu purificateur s'élève, se moralise et se purifie ; il accepte toutes les offrandes, mais ce qu'il préfère, c'est le don modique d'un pieux paysan. Il fait bon marché des rites extérieurs et on peut lui appliquer les mots suivants écrits dans le sanctuaire de son fils, à Épidaure : « Pur doit être celui qui entre dans ce temple ; mais la pureté consiste à avoir de saintes pensées ». La *catharsis* est surtout un examen de conscience. Sans doute, les prêtres imposent encore des ablutions aux pèlerins. Mais on connaît les belles paroles de la Pythie : « Pour l'homme de bien, une petite goutte suffit ; quant au méchant, l'Océan tout entier ne le laverait pas avec ses flots » (Anthol. Palat., XIV, 71. cf. Bouché-Leclercq, *Histoire de la Divination dans l'Antiquité*. Paris, 1880, t. III, p. 151).

Cette religion s'adresse à la raison seule : elle est sans « surnaturel ». Elle ignore le mysticisme, la communion du ciel avec la terre, l'extase, tout ce qui entraîne l'homme au-dessus de lui-même ; pas davantage, elle ne satisfait le cœur qui a besoin de croire à l'au-delà, par amour de la survie, par affection pour les proches, par désir d'une justice posthume. Jusque-là, les Grecs ont cru que la mort met fin à tout. Mais vers 600 avant Jésus-Christ une nouvelle doctrine leur apporte le surnaturel qui manque à leur religion raisonnable. Le culte de Dionysos se répand en Grèce, et avec lui la soif de l'infini, la croyance à l'au-delà, tout ce qui constitue le mysticisme va trouver à se satisfaire. La religion d'Apollon ne répond plus désormais aux besoins des âmes. Elle ne vit plus que d'une vie conventionnelle, factice. Elle entre, on peut le dire, dans le culte administratif. Les Romains qui l'adoptèrent très tôt, avaient trop peu le sens du religieux pour lui insuffler la vie qui lui faisait de plus en plus défaut.

« Nous savons, dit M. v. Wilamowitz, que les esprits ne parlent que quand ils ont bu du sang ; les esprits que nous évoquons, nous historiens, demandent le sang de nos cœurs. Nous le leur donnons avec joie ; mais si alors ils se laissent interroger, quelque chose de nous est entré en eux ; quelque chose d'étranger, qui doit être rejeté au nom de la Vérité ! » C'est par cette légende naïve que M. v. Wilamowitz explique ce qu'il y a de personnel et par suite de transitoire dans l'œuvre historique la plus objective. Les esprits que l'illustre philologue a évoqués pour composer ses deux belles conférences, lui ont été propices ; ils lui ont accordé, les lecteurs s'en convaincront, le don de plaire toujours et de durer. ARTHUR HUMPERS.

225 — **Ernst Krause.** *Diogenes von Apollonia.* I. Teil. Beilage zu dem Jahresberichte des königlichen Gymnasiums zu Gnesen. Ostern 1908. Posen, Merzbachsche Buchdruckerei. 16 pp.

Ce supplément au programme du Gymnase de Gnesen contient, comme son titre l'indique, la première partie d'une étude philosophique sur Diogène d'Apollonie. (2e partie du ve siècle avant J. C.) Ce philosophe est un des derniers représentants des φυσικοί dont les systèmes, basés sur une théorie cosmologique, varient surtout d'après l' « élément » choisi comme source de tous les êtres. Après avoir réfuté l'opinion, qui attribue à Diogène d'autres ouvrages que le « περὶ φύσεως » et indiqué la division probable de ce dernier, E. Krause commence à exposer la cosmologie du philosophe grec. Elle fait de l'air respirable l'élément fondamental de l'univers : cet air est doué d'intelligence, comme le prouvent l'ordre de l'univers et la nature de l'âme humaine. La composition des corps, la vie et la sensation

s'expliquent par les deux phénomènes de la dilatation et de la raréfaction de l'air, combinée avec son humidité ou sa sécheresse. Nous avons affaire à un système assez simpliste bien que fort ingénieux dans son a-priorisme. Nous y reviendrons quand aura paru la deuxième partie de cette étude. J. CREUSEN S. J.

226-227. — **Félix Gafflot.** *Ecqui fuerit SI particulae in interrogando latine usus disputavit* F. Gaffiot. Paris, Klincksieck, 1904. 52 pp. Thèse.

— *Le prétendu emploi de SI interrogatif en latin.* Revue de Philologie, t. 32, janv. 1908, p. 47-58.

Nous avons coutume de considérer nos grammaires grecque et latine comme de petits Évangiles. Nous croyons en quelque façon à leur infaillibilité et c'est aveuglément que, souvent, nous nous fions à leur parole.

En réalité, il n'y a pas de conception qui soit plus fausse et qui ait de plus fâcheuses conséquences. Les règles de la grammaire ne sont, en effet, rien d'autre que le résultat des inductions et des analogies qui ont été faites par les grammairiens anciens et modernes. Dans toutes les sciences, nous voyons sans cesse que tantôt l'une, tantôt l'autre des conceptions reconnues jusqu'ici comme indiscutables sont renversées par quelque nouvelle découverte. C'est que l'induction qui était à leur base avait été mal faite et qu'un examen plus attentif des faits avait conduit à des conclusions tout autres.

Longtemps la grammaire échappa à ce sort; c'est assez tard que, sur la base des statistiques, on s'est mis à recommencer toutes les inductions, méthodiquement et lentement, pour renouveler toute la face de cette science. Malgré ce travail, dans lequel l'érudition allemande surtout s'est distinguée, il subsiste encore çà et là des erreurs qui, une fois signalées par les recherches d'un grammairien, devraient disparaître de l'enseignement.

Nos grammaires latines relèvent un emploi de *si* comme particule interrogative et constatent que, souvent, le verbe de l'interrogation indirecte introduite par *si* est à l'indicatif. On concède que cet emploi n'est pas très commun, mais il se rencontrerait pourtant chez les auteurs les plus classiques et aux meilleures époques.

C'est contre cette théorie que, tout récemment, un savant français, M. Gaffiot, déjà connu par des travaux originaux sur des questions grammaticales, est parti en guerre. Dans sa thèse, présentée à la Faculté des Lettres de Paris, il entreprend de montrer que l'emploi de la particule *si* dans une interrogation indirecte n'est pas latin.

Pour étayer sa thèse, M. Gaffiot ne pouvait choisir une méthode

plus loyale et plus scientifique, que d'exposer le travail inductif de ses recherches Reprenant tous les passages des auteurs que l'on citait comme exemples du *si* interrogatif, il a montré qu'on pouvait les expliquer sans recourir à cette hypothèse. Toujours, à cette particule, qui semble introduire une interrogation indirecte, on peut donner le sens conditionnel. L'hypothèse du *si* interrogatif est extraordinaire et anti-naturelle, parce qu'après cette particule on rencontre souvent l'Indicatif, bien que ce soit dans une interrogation indirecte. Comme il faut toujours, dans une science, réduire autant qu'il est possible le nombre de lois qui régissent les phénomènes, et éliminer les hypothèses qui ne sont pas nécessaires, on doit rejeter l'hypothèse du *si* interrogatif et adopter, toutes les fois qu'elle est possible, l'explication plus naturelle du *si* conditionnel.

Voilà ce que M. Gaffiot aurait pu faire remarquer avant de commencer ; car, fort souvent, malgré ses efforts, il n'y a pas de raison pour préférer l'explication du *si* conditionnel à celle du *si* interrogatif.

On peut ramener tous les cas qui se présentent à un certain nombre de types :

1° Le plus simple et le plus commun est celui du *si* employé après un verbe qui *peut* introduire une interrogation indirecte :

> Eadem, sacerdos Veneria haec *si* quid amplius *scit*,
> Si videro, *exquisivero* ; faciet me certiorem.
>
> Plaut., *Rud.*, 329.

La propositon *si scit* ne dépend pas de *exquisivero*, mais elle forme une condition. Le personnage qui est en scène ne cherchera pas si la prêtresse sait quelque autre chose ; mais il l'interrogera et si elle sait autre chose, elle confirmera ses conjectures.

2° Très souvent, dans la langue de la comédie, qui emprunte beaucoup de tours de phrase au langage familier, on rencontre l'expression *si placet*, employée après un verbe qui *peut* amener une interrogation indirecte. *Sed vide consilium, si placet.* (Plaute, *Trinummus*, v. 763). La faute que l'on commet, c'est de faire dépendre *si placet* du verbe *vide*, au lieu d'y voir une expression analogue au français « s'il vous plaît ».

3° Beaucoup de cas se ramènent à ce type : *visam eum si domist*, qu'on traduit par « je verrai s'il est à la maison », mais qu'il faut évidemment traduire ainsi : « j'irai le voir (*visere* n'est pas *videre* d'ailleurs), s'il est (pourvu qu'il soit) à la maison ».

4° Enfin, voici un cas plus rare, mais qui se rencontre pourtant. On sait que le latin emploie quelquefois une proposition conditionnelle là où nous ferions usage d'une proposition relative. Au lieu de dire : « il faut prendre ce qu'on peut prendre », le latin dira : « il

faut prendre, si l'on peut prendre quelque chose », *capiendum est, si quid capi possit*. Lorsqu'on rencontre cette construction après un verbe qui *peut* introduire une interrogation, on croit ordinairement saisir dans le *si* un sens interrogatif. C'est à tort. Ainsi, dans cette phrase : *si quid ex conjecturali aut ex alia constitutione sumi possit, videre oportebit.* (Cicéron, *De Inv. Or.*, II, 29, 87), *si possit* ne dépend pas de *videre*, mais l'on doit comprendre ainsi : *oportebit id videri quod sumi potest, si quid sumi possit*, « il faudra voir quel parti on peut tirer de la conjecture, etc., si toutefois on peut en tirer parti ».

M. Gaffiot a examiné les prétendus exemples du *si* interrogatif, successivement dans Plaute, Térence, Cicéron, Virgile, Horace, Tite Live, Lygdamus et Properce. L'examen des passages de Tite-Live offre, pour sa thèse, des difficultés spéciales : on rencontre trois cas où il faut bien avouer que *si* a le sens interrogatif. Mais il est remarquable qu'on ne trouve cette construction qu'après le verbe *quaerere*; or, ce verbe n'a pas seulement le sens de *demander*, il y a en lui une nuance d'*essai*, de *tentative*, et l'on sait que l'emploi de *si* (conditionnel d'ailleurs) est régulier après les verbes *tentare*, *scrutari*, etc.

Dans un passage des œuvres de Properce, on signale un exemple de *si* interrogatif après *perdiscere*; il faut y voir sans doute une hardiesse de style et un des nombreux effets de l'influence du grec, prépondérante chez Properce.

M. Gaffiot conclut en affirmant que l'emploi de *si* comme particule interrogative n'est pas latin; on n'en rencontre qu'un seul exemple dans toute la latinité, mais on peut le considérer comme un hellénisme.

Beaucoup de philologues et de grammairiens ont adopté ces conclusions. Un petit nombre, tout en reconnaissant qu'il faut réduire singulièrement la liste traditionnelle des cas où *si* est interrogatif, persistent à croire qu'il en existe encore quelques-uns. Pour répondre aux critiques qui lui ont été faites, M. Gaffiot a publié dans la *Revue de Philologie* un article, dont je vais brièvement souligner les points importants.

Beaucoup, pour maintenir l'existence du *si* interrogatif latin, considèrent son emploi comme un des nombreux effets de l'influence de la langue grecque sur la langue latine. On sait, en effet, qu'en grec εἰ (= très souvent le latin *si*) est la particule qui introduit les interrogations indirectes.

En général, on a beaucoup abusé de cet argument de l'hellénisme, dans la solution des questions de grammaire et exagéré l'importance de l'influence grecque. Depuis longtemps, un courant qui entraîne les meilleurs esprits, s'est formé contre cette théorie et actuellement,

on réduit généralement d'une façon considérable sa part dans le développement de la langue latine. M. Gaffiot ne ménage pas les partisans de l'hellénisme; il considère cette théorie comme une des plus grosses erreurs de conception générale qu'on puisse apporter en grammaire. Pour le cas qui nous concerne, il fait remarquer que les Grecs, n'avaient à leur disposition que la particule εἰ pour les interrogations indirectes, tandis que les Latins, ayant à la fois *num*, *ne*, *an*, ne devaient éprouver nul besoin de leur adjoindre *si*.

Au surplus, — et cela aurait dû mettre en défiance, — la plupart des prétendues interrogations indirectes introduites par *si* ont leur verbe à l'Indicatif, alors qu'une interrogation indirecte, par essence, demande le subjonctif.

Quelques grammairiens tirent parti de l'usage de la langue française où la particule *si* a supplanté toutes les autres pour les interrogations indirectes. Ils pensent que ce devait être une construction du latin vulgaire qui aurait laissé des traces dans la langue de toutes les époques.

Mais cet emploi particulier de *si*, dont les origines sont fort obscures encore, ne commence qu'à la décadence; à cette époque, ce sont des étrangers qui écrivent et parlent le latin et le grec exerce une puissante influence : cette double circonstance explique en partie le développement postérieur du latin.

Il semble que la règle traditionnelle du *si* interrogatif était basée sur une collection de fausses inductions et que l'examen de M. Gaffiot a décidément montré la fausseté de cette théorie. Il est à souhaiter que, sans tarder, on adopte ses conclusions, en rendant hommage au service qu'il a rendu à la science grammaticale. A. DELATTE.

228. — **J. E. Demarteau**. *Le Vase planétaire de Jupille*. Extrait des *Mélanges Godefroid Kurth*, Fasc. II, pp. 15-26, avec une planche.

M. J. E. Demarteau a publié dans les *Mélanges Godefroid Kurth* une intéressante étude sur le *Vase planétaire de Jupille*. Ce vase découvert en 1872 est conservé actuellement au musée archéologique de Liége. Il a déjà été décrit par M. de Villenoisy (*Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, XXIII) et M. Demarteau vient de le soumettre à un nouvel examen. Malgré tout l'intérêt que présente cette savante étude, l'auteur n'est pas parvenu à me convaincre, et au lieu d'y voir un *vase planétaire*, je suis porté bien plus à admettre que ce précieux monument représente les divinités des sept jours de la semaine qui ne sont du reste que des divinités planétaires. La distinction est peut être subtile, mais elle n'en a pas moins son importance. La monument viendrait ainsi s'ajouter aux XIX monuments décrits par le baron de Witte dans son

savant travail sur les divinités des sept jours de la semaine (*Gaz. archéol.*, 1877 et 1879). Pour ceux qui désireraient étudier la question, je signalerai le texte capital de Dion Cassius (XXXVII, 17, 18), l'article *Dies* de Humbert dans le *Dictionnaire de Daremberg et Saglio* et l'article *Planeten* dans le *Lexikon der gr. und roem. Mythologie* de Roscher. ADOLF DE CEULENEER.

229. — **Karl Brandi**, *Das Werden der Renaissance*. Rede zur Feier des Geburtstages seiner Majestät des Kaisers u. Königs am 27 Januar 1908 gehalten. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1908. 27 pp.

Karl Brandi nous donne, dans ce discours, un exemple remarquable des évolutions que subit la conception historique du passé aux différentes époques et à la même époque chez les différents historiens.

Le mot « Renaissance » (rinascità, restitutio, reformatio) n'a pas toujours évoqué l'idée qu'il évoque communément aujourd'hui. Il désigna d'abord le merveilleux essor que prit la vie politique dans les puissantes communes du Moyen Age en Italie. Les littérateurs furent les premiers à appeler de ce nom la résurrection des lettres et des arts anciens, des « studia humanitatis ». Il est toujours resté quelque chose de cette conception. Cependant la littérature et l'art nationaux semblèrent à plusieurs constituer, plutôt que le renouvellement des études antiques, la véritable Renaissance et jusqu'au XVIIIe siècle cette manière de voir eut une prépondérance marquée, non seulement en Italie, mais aussi en France. Après un retour à son interprétation précédente, ce terme, d'une si riche compréhension, reçut de Jakob Burckhardt sa consécration définitive. Depuis l'apparition de la « Kultur der Renaissance » (1860), il évoque l'image de cette civilisation, exubérante dans tous les domaines, dont l'Italie nous offre l'exemple, surtout aux XIVe et XVe siècles. Les Romantiques et leurs partisans refusent, il est vrai, aux Italiens paganisés l'honneur d'avoir renouvelé la civilisation européenne et l'attribuent tout entier, non sans beaucoup de raisons, à ceux qui furent les auteurs de la « Renaissance religieuse » du XIe au XIIIe siècle. Cependant l'éclat avec lequel Burckhardt a décrit ce que nous appelons désormais la « Renaissance » semble devoir assurer une durée assez longue à sa conception, aujourd'hui la plus répandue. J. CREUSEN S. J.

230. — **Eduard Meyer**. *Humanistische und geschichtliche Bildung*. Vortrag, Berlin, Weidmann, 1907. 41 pp. pf. 0.60.

Cette conférence comprend deux parties : la première raconte comment l'antiquité résolut le problème de la culture supérieure et

applique la solution à nos temps modernes (pp. 1-15), la seconde caractérise l'esprit historique, ses avantages moraux, de nos jours surtout, et en Allemagne plus qu'ailleurs (pp. 15-40).

Au ve siècle avant notre ère, les Grecs se trouvaient en pleine crise sociale et politique : on se rendit compte qu'il fallait désormais préparer la jeunesse aux luttes de la vie par d'autres méthodes que l'apprentissage naïf et admiratif de toute sagesse auprès des vieux poètes (p. 5). Les sophistes apparurent ; ils croyaient fournir les armes nécessaires, en apprenant à l'individu qu'il n'existe rien au-dessus de lui, qu'il est la mesure de toutes vérités : l'homme sera d'autant plus grand qu'il poursuivra plus impitoyablement son intérêt personnel ; la raison en est, qu'il n'existe point de vérité transcendante : les choses étant ce qu'elles paraissent à chacun (pp. 6-7). Socrate intervint; il soumettait l'homme aux principes supérieurs du bien général, du vrai absolu.

Tandis que les sophistes prétendaient à l'omniscience, se disaient en possession complète de toute vérité, Socrate assignait comme but suprême à l'activité de l'homme, la recherche incessante, la poursuite sans fin des vérités suprêmes, qui se découvrent toujours plus vastes et plus profondes, plus éloignées de la connaissance humaine, au fur et à mesure qu'on les possède davantage.

C'était créer l'esprit de recherche, l'esprit scientifique, la culture humaine, *die humanistische Bildung*, en opposition avec la culture encyclopédique, l'esprit de repos dans les connaissances toutes faites, *die allgemeine Bildung* (p. 10). Mais le jeune homme avait besoin des aptitudes pratiques, données par les sophistes, aussi bien que de l'esprit philosophique d'un Socrate. Les deux systèmes d'éducation, furent donc contraints de se faire des emprunts mutuels : l'un, pour rester pratique, l'autre pour n'être pas inintelligent (p. 10). Les deux systèmes subsistent côte à côte jusqu'à nos jours. Quelle est, dans nos gymnases, la part qui revient à chacun d'eux ? Il suffit pour répondre de se dire, avec Meyer, que le gymnase doit surtout donner à l'esprit la trempe nécessaire aux études d'université et de la vie entière (p. 12-13). Les compilations, les chrestomathies des IIIe et IVe siècles de notre ère, font voir à quelles encyclopédies ineptes en vient une société qui substitue progressivement à la formation scientifique le souci d'apprendre au jeune homme à pouvoir parler de tout.

En même temps que finissait, grâce à Socrate, l'ère du scepticisme triomphant, Thucydide, dans le domaine des faits, mettait un terme aux doutes ignorants, à la critique rationaliste et subjective. Ce fut l'éveil, Aristote et Platon le montrent bien, de l'esprit historique (p. 15-18). En nos temps modernes, au XIXe siècle plutôt, l'esprit

historique fait partie intégrante de l'esprit scientifique, la conception historique du monde fait corps avec sa conception philosophique (p. 18).

Tandis que le XVIIIe siècle, en prétendant résoudre par la seule connaissance des caractères abstraits et universels du genre humain, les problèmes concrets de l'histoire, en revenait au rationalisme et aux doutes arbitraires d'avant Thucydide, le XIXe siècle, se rendant compte que l'histoire est faite d'actions et de réactions, concrètes et individuelles, reconnaît qu'il faut, pour l'étudier, la même attention à ce fait individuel et concret, qui est requise dans les sciences appliquées, dans les arts de la médecine ou de l'architecture (pp. 21-22) Et de juste, puisque deux facteurs dominent l'histoire : le hasard et la volonté libre. (M. Meyer déclare faire abstraction des questions métaphysiques ; il a raison, puisque, quoi qu'on pense du déterminisme ou de la prédestination ou de la Providence, on doit admettre ses conclusions). Ils la dominent, parce que, tout en laissant subsister dans l'intégrité de leur action les lois universelles qui régissent l'humanité, ils introduisent dans la série des faits, des données impossibles à prévoir, points de départ ou causes initiales de nouvelles séries d'actions. Ce sont ces deux facteurs, indéniables, en dépit des sophistes modernes (p. 23), qui font de l'étude historique une étude de faits individuels, autant que de faits généraux.

Meyer s'excuse ici (p. 25) de ne pouvoir qu'indiquer ses vues. Nous ne nous arrêterons donc pas nous-même à en montrer la justesse.

Quels sont les avantages de la culture historique ? Elle fournit des exemples, sans doute, des leçons pratiques (pp. 25-26), mais bien plus et mieux que cela, elle nous donne l'intelligence vivante et vécue de ce que nous sommes, à la place et au moment que nous occupons dans l'histoire de l'humanité (pp. 26-28). Pratiquement, est-ce la connaissance des institutions, de la « culture », *die Kulturgeschichte*, ou bien celles des hommes marquants, *die politische Geschichte*, qui nous donnera cette intelligence ? La distinction, dit Meyer, est artificielle (p. 29) ; selon les époques, ce furent tantôt les individus et leurs actes, tantôt les groupements et leur situation, qui dominèrent l'histoire ; à l'historien d'accuser les reliefs, suivant la réalité.

Quel est enfin, au gymnase, l'esprit dans lequel il faut enseigner l'histoire ? Quelle part faut-il y donner à la culture encyclopédique, au bagage des connaissances nécessaires ? quelle part à l'esprit de recherche ?

Evidemment, il faut fournir au jeune homme les cadres généraux des résultats acquis, mais cela ne suffit pas : il faut aussi l'initier aux recherches historiques. Pratiquement, la chose est possible, si l'on fait un choix (pp. 30-31).

L'histoire nationale s'impose, mais qu'on se garde de nationaliser, à l'encontre du vrai, le passé d'un peuple ! L'histoire de l'antiquité offre un champ précieux et facile, puisque l'élève est obligé de manier les sources, et qu'on y peut suivre une société jusqu'à sa fin.

Meyer termine par quelques considérations sur les avantages moraux de l'histoire : elle prémunit contre l'esprit de critique, en initiant aux difficultés que présentaient les problèmes à ceux qui durent les résoudre ; elle fait contrepoids aux idées creuses des disciples de Nietszche, en opposant à leur individualisme, la réalité grandiose des hommes qui firent leur œuvre.

Ce travail — Meyer nous en avertit lui-même — devrait être approfondi et complété ; il n'a d'autre prétention que de soulever à la lecture les réflexions qu'il provoquait à l'audition. Tel quel, malgré son exiguité, il traite à fond, nous paraît-il, les caractères vrais des études historiques ; il met, en son vrai jour, la question du gymnase — celle de nos humanités. — Le lecteur instruit pourra suppléer aisément par lui-même, les compléments nécessaires, et creuser les questions amorcées. P. M. Claeys Boúúaert.

Langues et Littératures germaniques.

231. — **C. G. N. de Vooys**, *Historische schets van de Nederlandsche letterkunde, voor schoolgebruik en koofdacte-studie.* Groningen, J. B. Wolters, 1908 XII + 204 pp. in-8°, 1, 75 fl.

Ce nouveau manuel de l'histoire de la littérature néerlandaise se distingue par des qualités très sérieuses, qui lui vaudront une place d'honneur parmi les ouvrages du même genre.

Contrairement à ce qu'ont fait ses devanciers, M. de Vooys accorde une importance capitale au mouvement littéraire contemporain (de 1830 environ jusqu'à nos jours). Il a donc réduit considérablement le moyen âge et même le XVIIe siècle, le « siècle d'or », afin de pouvoir traiter avec plus de développement du XIXe siècle, qui prend, à lui seul, la moitié du livre (moyen âge et XVIe siècle, pp. 4-27 ; XVIIe siècle, pp. 27-40 ; XVIIIe siècle et XIXe jusqu'en 1835, pp. 49-79 ; XIXe siècle et premières années du XXe, pp. 80-169). C'est peut-être exagéré — nous en reparlerons tantôt — mais on sera unanime, je pense, à admettre le principe pédagogique sur lequel est fondée cette répartition, à savoir que, dans une histoire littéraire destinée à l'enseignement, c'est à la période moderne et contemporaine qu'il faut attribuer la place prépondérante. — Sans doute aucun, on sera encore unanime à louer l'autre innovation de l'auteur. Elle consiste en ceci que M. de Vooys a réuni, dans un appendice (pp. 170-204), des indi-

cations bibliograhiques (éditions, livres à consulter, monographies, etc.) et des renseignements divers sur la lecture des auteurs, qui rendront de précieux services à ceux qui désirent étudier l'histoire de la littérature d'une façon plus approfondie. D'autres manuels, par exemple, celui de M. W. Van Neylen, que nos lecteurs connaissent (voyez *Bull.*, t. VII, pp. 301-302), donnent des renseignements bibliographiques, mais aucun ne le fait d'une façon aussi méthodique et aussi complète. — Enfin, il faut également relever ce point, M. de Vooys est compétent dans la matière. Il s'est fait estimer par des travaux originaux remarquables sur l'histoire des lettres néerlandaises; pour certaines parties de son manuel, il a dû se fier à d'autres, mais il a su choisir ses guides (1).

La critique la plus grave que l'on pourrait faire à cette publication, c'est que M. de Vooys est allé trop loin en consacrant la moitié de son manuel aux soixante-dix dernières années. Ce n'est pas tant un manque de proportion qu'on regrettera ; ce qu'on lui reprochera plutôt, c'est que cette partie est trop complète, contient trop de noms d'auteurs et de titres d'ouvrages, relève trop de faits insignifiants, au point de ne plus être un aperçu du développement historique de la littérature. Le but de l'auteur, c'était indiquer la marche générale du mouvement littéraire, sans faire attention à ce qui n'a eu aucune influence appréciable sur cette marche. Or, en mentionnant jusqu'aux écrivains les plus jeunes, les plus récents, ceux de nos jours, ce n'est plus une histoire qu'il écrit, c'est un inventaire qu'il dresse (2). Et, en toute hypothèse, quelle peut être l'utilité d'une simple nomenclature? En revanche, M. de Vooys n'insiste pas assez sur les rapports entre les littératures étrangères et la nôtre. Au lieu de se borner à quelques remarques, comme en passant, il n'eût pas fait de besogne superflue en y insistant davantage, de temps à autre, dans un paragraphe spécial. — On pourrait encore trouver que l'auteur, en respectant scrupuleusement l'ordre chronologique, a parfois nui à la clarté de l'ensemble; il est d'ailleurs peu méthodique de traiter d'un même écrivain dans des paragraphes appartenant à des chapitres différents ; que gagnent bien ces auteurs à être ainsi coupés en deux ? — Dans l'appendice bibliographique, une remarque critique sur la valeur de quelques

(1) Cela ne l'a cependant pas préservé de toute inexactitude. Ainsi, p. ex., ce qu'il dit dans sa note bibliographique au § 2 (p. 171) est erroné. Ajoutons encore que, tout en reconnaissant la haute compétence de l'auteur, nous ne saurions souscrire à toutes ses appréciations.

(2) A côté de cela, certaines omissions sont singulières. Est-ce que, par exemple, Max Rooses ne méritait pas d'être cité parmi les prosateurs belges ? Et Wazenaar A. de Vos) ? Et R. Snieders ?

publications n'eût pas été inutile. Évidemment, M. de Vooys n'a pas visé à être complet ; cependant certains livres auraient pu être signalés, comme, entre autres, les ouvrages de Derudder sur *Cats* et de Looten sur *Vondel* (§§ 20 et 24) ; au § 48, l'auteur eût pu citer le *Keus van redevoeringen uit J. H. van der Palm*, Gand, 1856 ; au § 14, il aurait fallu renvoyer aussi à Fr. Van Duyse, *De Rederijkkamers in Nederland*. Parmi les ouvrages généraux, celui de M. J. Stecher n'est pas cité, pas même au § 91, où le livre de M. Hamelius sur le mouvement flamand méritait aussi d'être mentionné. Parfois enfin M. de Vooys aurait pu préciser davantage ; au lieu de dire, par ex., que J. ten Brink a écrit une étude sur *Coornhert* (§ 17), pourquoi ne pas en donner le titre exact ?

Ces quelques remarques, je les ai formulées, non pas pour me donner le plaisir de critiquer, mais pour montrer à M. de Vooys à quel point je m'intéresse à son manuel. Une deuxième édition — je le souhaite vivement — deviendra bientôt nécessaire; sans doute aucun, elle l'emportera de loin sur la première. Et si l'auteur, outre les modifications et corrections qu'il y aura apportées, joint à la fin du volume une table alphabétique des auteurs et ouvrages cités, ses lecteurs lui en sauront gré ; cela rendra le livre encore plus pratique.

C. LECOUTERE

232. — **E. Bauwens**, S.-J. *Modernen*. Bloemlezing uit de hedendaagsche Zuid- en Noordnederlandsche schrijvers, met levensschetsen en beoordeelingen, dienende tot aanhangsel bij het derde deel van « Zuid en Noord ». Brugge, Desclée, De Brouwer et C°. VIII-284 pp. In-8°, 1 fr. 25.

Ce volume est le complément de la chrestomathie « Zuid en Noord ». Le P. Bauwens y a réuni des « extraits » empruntés à l'œuvre d'une vingtaine de « modernes » hollandais et d'une douzaine de « modernes » belges ; ils sont suivis d'une demi-douzaine d'extraits de discours d'orateurs modernes. A chaque auteur est consacrée une notice ; parfois le collectionneur a ajouté aux textes des remarques explicatives ou même morales, le cas échéant. Une introduction de 24 pages précède cette anthologie ; le P. Bauwens y fait connaître le mouvement littéraire des trente dernières années, principalement au moyen de citations empruntées aux auteurs de la nouvelle école ; après quoi il y ajoute quelques pages de critique.

Le P. Bauwens a eu raison de publier ce volume. On ne peut pas passer sous silence, dans l'enseignement secondaire, la littérature contemporaine ; il faut être de son temps et de son pays. Il convient donc de renseigner les élèves, et de le faire d'une façon prudente.

A ce point de vue, le P. Bauwens est un guide sûr et son livre suffit à atteindre le but qu'il s'est proposé. Le choix des auteurs et des morceaux est, en général, fait avec goût et discernement, bien qu'il puisse prêter le flanc à la critique ; mais nous devons nous abstenir de discuter ce point. C. LECOUTERE.

233. — **Th. Coopman** en **Jan Broeckaert**, Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd. Vol. V. 1863-1872, nos 3784-4459. Gand, Siffer, 1905. 352 pp in-8°.

Tout le bien que nous avons dit ici de cette publication antérieurement s'applique aussi à ce nouveau volume. Les auteurs continuent leur travail de bénédictins avec le même soin et la même exactitude. A mesure que la bibliographie se rapproche de la période actuelle, elle gagne en intérêt et aussi en importance. Ce cinquième volume contient quantité d'indications sur des faits déjà quelque peu oubliés ; je ne citerai que la description si peu flatteuse des Flamands par Taine et le réplique qu'en fit A. Siret dans le journal des Beaux-Arts (n° 3816), l'affaire Fleron et le flamand devant la justice militaire (3831), l'étudiant louvaniste qui en 1868 n'obtient pas du Jury combiné la distinction par ce qu'il s'exprimait incorrectement en français (3848-3849). Ce qui rend surtout le cinquième volume intéressant, ce sont les nombreux extraits de journaux et les reproductions de certaines discussions qui se produisirent à la Chambre. Je signalerai surtout le célèbre discours de de Maere, que les auteurs reproduisent en entier, de même que les répliques auxquelles il donna lieu et les diverses appréciations des journaux (14 janvier 1869, nos 3902 et suiv.) et la discussion provoquée par Gerrits au sujet de l'enseignement en 1871 (4102-4132). Mentionnons encore la curieuse appréciation de M. C. Lemonnier (3985) et celle de M. Kurth, ainsi que le résumé par M. L. Hymans du célèbre livre de Lytton Bulwer sur lord Palmerston (p. 184-198 n° 4084), si intéressant pour l'histoire de la Belgique en 1831. Mais il faudrait tout citer, tant les renseignements fournis par les auteurs sont intéressants. Nous ne pouvons que souhaiter que les savants auteurs puissent mener leur grande entreprise à bonne fin. Ils auront rendu un immense service tant à l'histoire du mouvement flamand qu'à l'histoire générale de notre pays.

ADOLF DE CEULENEER.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

234. — **Mélanges Godefroid Kurth.** *Recueil de mémoires relatifs à l'histoire, à la philologie et à l'archéologie, publié par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége.* I. Mémoires historiques.

CXII-466 pp. II. Mémoires littéraires, philologiques et archéologiques XCII+460 pp. Impr. Vaillant-Carmanne, Liège ; Honoré Champion, Paris, 1908. 12,50 fr. le volume (10 fr. par souscription, chez l'imprimeur). (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége. Série gr. in-8° (jésus). Fasc. I-II).

Ces deux beaux volumes ont été publiés par la Faculté de Liége en l'honneur de M. God. Kurth, à l'occasion de sa promotion à l'éméritat. Les *Préliminaires* sont communs aux deux volumes. Ils comprennent : une dédicace, le comité d'honneur, le comité exécutif, la liste des souscripteurs, puis une étude remarquable sur l'œuvre historique de M. Kurth par un de ses élèves les plus distingués, M. Karl Hauquet, enfin la bibliographie à peu près complète des travaux du maître, liste de 504 livres, articles ou comptes rendus sortis de la plume savante et féconde de M. God. Kurth.

Quatre-vingt sept collaborateurs, collègues, amis, anciens élèves ou admirateurs de M. Kurth, ont répondu à l'appel du Comité exécutif et lui ont envoyé des travaux relatifs à l'histoire ou à la philologie. Nous ne pouvons analyser ici tous ces mémoires et nous nous contentons aujourd'hui d'en donner une liste complète.

FASCICULE I. — MÉLANGES HISTORIQUES.

Grafé, Alfred, *de son vivant professeur à l'Université de Liége*. Quelques mots sur la philosophie de l'histoire 1
de la Vallée Poussin, Louis, *professeur à l'Université de Gand*. Un point de contact entre le Christianisme et le Boudhisme . . 13
Delehaye, Hippolyte, S. J., *Bollandiste*. La « Translatio S. Mercurii Beneventum ». 15
Demarteau, Joseph, *rédacteur en chef de la Gazette de Liége*. La vie la plus ancienne de Saint Lezin, évêque d'Angers, et les vies de Saint Arnulphe et de Saint Lambert . . . . . , . . 25
Liégeois, Camille, *professeur à l'Athénée royal d'Ixelles*. La légende de Saint Badilon . . . . . , ... 41
Lahaye, Léon, *conservateur des Archives de l'État à Liége*. Un diplôme de Charles le Gros 53
Simenon, Guillaume, *professeur au grand Séminaire de Liége*. Les Chroniqueurs de l'Abbaye de Saint-Trond 61
Moeller, Charles, *professeur à l'Université de Louvain*. Godefroid de Bouillon et l'avouerie du Saint-Sépulcre 73
Poncelet, Albert, S. J., *Bollandiste*. Vie ancienne de Guillaume de Saint-Thierry 85
Marchal, chevalier Edmond, *secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique*. Lambiers Patras 97

Pirenne, Henri, *professeur à l'Université de Gand*. Quelques remarques sur la Chronique de Gislebert de Mons 103
Vander Linden, Hermann, *professeur à l'Université de Liége*. Trois documents du XIIe siècle relatifs à l'hopital de Louvain . . 113
Vannérus, Jules, *conservateur des Archives de l'État, à Anvers*. Les avoués d'Arlon 123
Closon, Jules, *chargé de cours à l'Université de Liége*. Les événements politiques liégeois pendant les années 1229-1230 . . 137
Poncelet, Edouard, *conservateur des Archives de l'État, à Mons*. Le soulèvement de Maubeuge en 1293 et les premiers sceaux de la commune 149
Fairon, Emile, *attaché aux Archives de l'État, à Liége*. L'abolition des guerres privées au pays de Liége. Une ordonnance inédite du 24 septembre 1334. 157
de Borman, chevalier Camille, *membre de la Commission royale d'histoire*. Le Tribunal des Douze Lignages au Pays de Liége, 1335-1467 169
Berlière, O. S. B., dom Ursmer, *directeur honoraire de l'Institut historique belge à Rome*. La Commende aux Pays-Bas . . . 185
de Witte, Alphonse. Les Jetons de Jean-Sans-Peur, comte de Flandre (1405-1417). Avec deux gravures. 203
Vander Haeghen, Victor, *conservateur des Archives de la ville de Gand*. Les députés de Tournai auprès de Louis XI et d'Olivier le Dain, en juillet 1477 207
Brouwers, D. D., *conservateur des Archives de l'État, à Namur*. La reconstruction de Dinant à la fin du XVe siècle 213
Dony, Emile, *professeur à l'Athénée royal de Mons*. L'ancienne industrie du fer au pays de Chimay 223
Fayen, Arnold, *membre de l'Institut historique belge à Rome*. Une supplique du XVIe siècle pour la création d'un Collège Belge à Rome. 233
Balau, Sylvain, *membre de la Commission royale d'histoire*. Jean de Brusthem 241
Frédericq, Paul, *professeur à l'Université de Gand*. Les placards du 14 octobre et du 31 décembre 1529 contre les protestants des Pays-Bas 253
Van Bastelaer, René, *conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque royale de Belgique*. Sur l'origine de la dénomination des Gueux au XVIe siècle. Avec deux gravures 259
Hymans, Henri, *conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles*. La plus ancienne vue générale de Bruxelles. (Une planche hors texte) 273

Cauchie, le chanoine Alfred, *professeur à l'Université de Louvain.* Relations d'un Père Jésuite réfugié en Flandre sur la situation de la France au début de 1595. 279
De Smedt, Charles, S. J., *Bollandiste.* Les fondateurs du Bollandisme 295
Brants, Victor, *professeur à l'Université de Louvain.* Une page de l'histoire de l'impôt dans les Pays-Bas au XVIIe siècle . . . 305
Lonchay, Henri, *professeur à l'Université de Bruxelles.* Les États Généraux de 1619-1620 321
Vanden Gheyn, S. J., *conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Bruxelles.* Le registre du marquis de Castel de Rodigo pour la contribution volontaire de 1646 331
Hansay, A., *conservateur des Archives de l'État à Hasselt.* Les « Teutes » en pays lossain au XVIIe et au XVIIIe siècle . . . 335
Van Houtte, Hubert, *chargé de cours à l'Université de Gand.* Un Colbert belge. Jean de Brouchhoven, comte de Bergeyck (1644-1725) 343
Hubert, Eugène, *professeur à l'Université de Liége* Le protestantisme dans le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. 355
Carlot, Armand, *attaché aux Archives de l'État, à Mons.* Le chapitre de Sainte Waudru à Mons et ses doyennes (1786-1789). 361
Bigwood, Georges, *chargé de cours à l'Université de Bruxelles, avocat à la Cour d'Appel.* Un physiocrate belge inconnu . . 376
Ulens, Robert, *docteur en droit.* Tentatives d'organisation de la circulation fiduciaire dans les Pays-Bas Autrichiens . . 385
Magnette, Félix, *professeur à l'Athénée royal de Liége.* Les premières relations entre les « patriotes » liégeois et l'Assemblée Constituante. La mission de Reynier à Paris, juillet et décembre 1790 391
Poullet, Prosper, *professeur à l'Université de Louvain.* Un conseil d'arrondissement sous le Consulat et l'Empire 411
Cuvelier, Joseph, *attaché aux Archives de l'État, à Bruxelles.* Gachard et la colonie belge du Guatemala, 1841 425
Ansiaux, Maurice, *professeur à l'Université de Bruxelles, collaborateur de l'Institut de Sociologie Solvay.* Le crédit à la spéculation financière 433
Halkin, Joseph, *professeur à l'Université de Liège.* Les monographies de village 441
de Cepeda, Rodiguez Rafael, *professeur a l'Université de Valence (Espagne).* Quelques considérations sur les révolutions . . . 447

FASC. II. — MÉLANGES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, DE PHILOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE.

Francotte, Henri, *professeur à l'Université de Liége*. Les taxes du vingtième et du dixième dans la Ligue de Délos . . . 1
Graindor, Paul, *ancien membre étranger de l'École française d'Athènes*. Note sur un décret de la Confédération des Nésiotes . . . 7
Demarteau, J. E., *professeur émérite de l'Université de Liége*. Le vase planétaire de Jupille. Étude archéologique. (Une planche hors texte) 15
Audollent, Auguste, *professeur à l'Université de Clermont-Ferrand*. Lettre à M. Kurth sur le temple du puy de Dôme 27
Lejay, Paul, *professeur à l'Institut catholique, à Paris*. Les origines de l'Église d'Afrique et l'Église romaine 41
Ladeuze, le chanoine P., *professeur à l'Université de Louvain*. Caius de Rome, le seul Aloge connu 49
Allard, Paul, *directeur de la Revue des Questions historiques*. La passion de Saint Dioscore. 61
Van den Ven, P., *attaché aux Musées royaux de Bruxelles*. Un opuscule inédit attribué à Saint Nil. 73
Guillaume, le chanoine L , *directeur de la Collection « Les classiques comparés »*. Romanos le Mélode 83
Henquinez, Henri, *docteur en philosophie et lettres*. De l'histoire à l'épopée. 95
Laurent, Marcel, *chargé de cours de l'Université de Liége*. Christus belliger insignis. (Une planche hors texte) 103
Brassine, Joseph, *sous bibliothécaire à l'Université de Liége*. Un poème de Rodulf de Saint-Trond 113
Morin, dom Germain, O. S. B., *à Maredsous*. Le Psautier de Sainte Wivine. Manuscrit conservé à Orbais, en Brabant . 139
Sepet, Marius, *bibliothécaire au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris*. La moralité exemplaire, genre dramatique du moyen-âge. 145
Bethune, baron F., *professeur à l'Université de Louvain*. De quelques points de contact entre la poésie du midi de la France et celle du Nord 155
Doutrepont, Auguste, *professeur à l'Université de Liége*. Hemriricourt et Salbray 173
Bayot, A., *chargé de cours à l'Université de Louvain*. Sur l'exemplaire des *Grandes Chroniques* offert par Guillaume Fillastre à Philippe le Bon 183
Doutrepont, Georges, *professeur à l'Université de Louvain*. Jason et Gédéon, patrons de la Toison d'Or 191

Waltzing, J. P., *professeur à l'Université de Liége.* Un humaniste arlonais. Petrus Jacobi Arlunensis (1459-1509). Avec quatre gravures 209
Bacha, Eugène, *attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.* Les Heures de Notre-Dame dites d'Hennesy 233
Roersch, Alphonse, *professeur a l'Université de Gand.* De Gand à Rome en 1624 239
de Bethune, baron, *bibliothécaire de la ville de Courtrai.* Le théâtre dans les anciens collèges de Belgique 251
Grégoire, Antoine, *professeur à l'Athénée de Huy.* Une question de méthode en linguistique 267
Roland, le Chanoine C.-G. Question de toponymie : Astanetum. 291
Mansion, Joseph, *chargé de cours à l'Université de Liége.* Die Etymologie von m. engl « hàlien » 295
Feller, Jules, *professeur à l'Athénée royal de Verviers.* Notes d'étymologie wallonne 303
Haust, Jean, *professeur à l'Athénée royal de Liége.* Étymologies wallonnes. Notes sur le Dictionnaire de Grandgagnage . . 315
Counson, A., *chargé de cours à l'Université de Gand.* De la légende de Kant chez les romantiques français 327
Legrand, Georges, *professeur à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux.* Joseph de Maistre et l'ancien régime, d'après quelques lettres 338
Hamelius, Paul, *chargé de cours à l'Université de Liége.* The rhetorical structure of Layamon's verse 339
Bang, W., *professeur à l'Université de Louvain.* Zu Jonsons Quellen für seinen Volpone 351
Matthias, Dr Theodor von, *Rektor in Plauen.* Widerklänge zwischen Goethes « Faust » und Schillers « Wallenstein » . 357
Seemueller, Joseph, *professeur a l'Université de Vienne (Autriche).* Lieder von Walther und Hildegund 365
Saalfeld, Dr Günter, *Gymnasial-Oberlehrer (Friedenau-Berlin).* Natur und Muttersprache. Ein Beitrag zur Lautnachahmung 373
Bischoff, Henri, *professeur à l'Université de Liége.* Erlebnis und Dichtung bei N. Lenau 385
Wuelfing, Dr J. Ernst, *professeur à l'Université de Bonn.* Aus Konrad Ferdinand Meyers Wortschatz 397
d'Arbois de Jubainville, H., *membre de l'Institut, professeur au Collège de France.* Deux sections des Macgnimrada Conculainn. Exploits de Cûchulainn enfant 409

Tourneur, Victor, *attaché à la Bibliothèque royale de Belgique.* La Formation du Tâin bô Cùalnge 413
Chauvin, Victor, *professeur à l'Université de Liége.* Charles Borromée Houry, orientaliste luxembourgeois 425
Bricteux, A. *chargé de cours à l'Université de Liége.* Les manuscrits persans de la Bibliothèque de l'Université de Liége. . 433
Fierens-Gevaert, H., *chargé de cours à l'Université de Liége.* Le clair-obscur dans la peinture des xve, xvie et xviie siècles . . 439

235. — **Max Rintelen**, *Schuldhaft und Einlager im Vollstreckungsverfahren des altniederländischen und sächsischen Rechtes.* Leipzig, Dunker und Humblot, 1908. xv-237 pp., in-8°. 6 m.

La question de la contrainte par corps et des arrêts forcés, que M. R. examine dans l'ouvrage qui nous occupe, présente un intérêt avant tout historique. Le droit moderne, en effet, ne recourt à l'emprisonnement pour matière civile que dans le cas où tout autre moyen d'exécution fait défaut. L'ancien concept, confondant bien souvent la personnalité avec l'avoir matériel, s'est modifié ; les moyens d'exécution se sont spécialisés chaque jour davantage s'accommodant à la nature du droit de poursuivre en chaque cas particulier, même sans le concours du débiteur ; enfin droit civil et droit pénal, longtemps confondus ou au moins connexes, se sont séparés de plus en plus dans le cours des temps.

Disons-le tout de suite, M. R. borne ses investigations aux anciens droits des Pays-Bas et de la Saxe ; ces législations, en effet, plus longtemps que les autres, sont restées indemnes de toute infiltration de droit étranger. Toutefois l'auteur ne néglige pas, quand l'occasion se présente, les rapprochements avec d'autres stipulations de droit civil.

Le premier texte que M. R. commente et qui lui sert de point de départ est emprunté au titre 58 de la Loi Salique : *De chrenecruda.* On y lit : le criminel, qui n'est pas en état de payer le *wergeld* auquel il a été condamné et dont les parents refusent de l'acquitter pour lui, est livré à titre de gage à son créancier ; celui-ci, après avoir produit le débiteur quatre fois devant le tribunal sans que l'acquittement de la dette s'en soit suivi, est investi du droit de mettre à mort l'ôtage. Ce ne sont donc pas les pouvoirs publics qui poursuivent l'exécution : elle est confiée à une personne privée ; il ne s'agit pas non plus d'une exécution purement civile : la première sentence a dû prendre d'abord une teinte de peine criminelle : après tout, c'est le droit de vengeance. Nous n'allons pas suivre le savant professeur de Leipzig dans toutes les transformations que subit cette législation primitive.

Contentons-nous d'indiquer qu'il étudie dans une première partie l'emprisonnement d'après les anciennes législations des Pays-Bas ; la seconde partie est consacrée à l'examen de la même question d'après le droit saxon ; la troisième aux arrêts forcés. Dans chacune de ces parties, l'auteur montre comment la législation primitive évolue et se développe, comment le caractère pénal des premiers temps s'efface de plus en plus, comment aussi l'intervention de l'État dans les exécutions pour matière civile devient constamment plus considérable. A chaque page, M. R. invoque à l'appui de ses assertions les textes législatifs anciens et il les interprète avec sagacité. C'est assez dire le mérite de cette contribution à l'histoire du droit.

J. B. GOETSTOUWERS, S. J.

236. — **M. Denucé**, *Les îles Lequios (Formose et Riu Kiu) et Ophir.* Bruxelles, 1907. 31 pp. (Extr. du *Bull. de la Soc. royale de géogr.*).

Le nom des îles Lequios n'apparaît sur les cartes qu'au commencement du XVIe siècle. Elles avaient été reconnues en 1517 par le voyageur portugais Jorge de Mascarenhas. L'auteur fait l'histoire cartographique de l'archipel (24°-29° L. N.) que Mercator le premier fixa avec exactitude sur sa mappemonde de 1569 en établissant la position exacte du Japon et des îles entre le Japon et Formose. Barbosa et Magellan ayant identifié les Lequios avec Ophir, M. Denucé recherche les diverses identifications proposées par les savants dans les Indes Orientales, et arrive à la conclusion qu'Ophir signifie une terre très-éloignée et riche en métaux précieux Seulement nous devons faire observer que de cette manière la question n'est pas résolue. Même en admettant que telle soit la signification du mot Ophir, il n'en faut pas moins rechercher où se trouvait l'endroit d'où les vaisseaux de Salomon rapportaient les métaux précieux. Préciser semble impossible ; mais tous les renseignements nous conduisent vers l'Inde ; et probablement vers la presqu'île de Malacca où se trouvait très-vraisemblablement l'entrepôt central de l'or provenant des îles telle que Formose et les Riu-Kiu. Le travail de M. Denucé est très suggestif et constitue une étude cartographique des plus savantes.

ADOLF DE CEULENEER.

HISTOIRE DE L'ART.

237. — **R. Van Bastelaer** et **Georges de Loo** (*Hulin*), *Peter Bruegel l'Ancien, son œuvre et son temps.* Bruxelles, Van Oest, 1908. 400 pp. in-4° et 102 planches. 75 frs.

Cet ouvrage est d'une importance capitale pour l'histoire de l'école

flamande de peinture. L'œuvre de l'élève de Pierre Boeck a été étudiée sans toutes ses faces. M. Van Bastelaer compare Breugel à Jérôme Bosch, nous dit en quoi il ressemble au maître brabançon et en quoi il en diffère ; il nous le représente non pas comme un peintre de drôleries, mais bien comme le plus réaliste des Flamands, qui ne subit aucune influence étrangère, qui dans ses tableaux de mœurs néglige la forme pour la force d'expression et le caractère, mais qui, dans sa seconde manière, recherche un peu plus d'harmonie et simplifie les groupements. L'œuvre de ce grand maître fut immense. Une grande partie de l'ouvrage est consacrée au catalogue raisonné des dessins et de l'œuvre gravée de Bruegel. Le catalogue de l'œuvre peint est dressé avec le plus grand soin et avec une connaissance approfondie du sujet par M. Hulin. On peut considérer ce travail comme définitif. De nouvelles recherches pourront peut-être modifier certains détails, compléter çà et là les catalogues, mais après le travail de MM. Van Bastelaer et Hulin, une nouvelle étude sur Breugel n'est plus à faire. C'est par erreur que, p. 338, M. Hulin écrit que le catalogue flamand des tableaux trouvés à la mortuaire de Rubens est perdu. Ce catalogue est imprimé (p. 316-340) dans la *Historische Levensbeschrijving van Petrus Paulus Rubens*, publiée à Amsterdam en 1774 chez Johannes Smit.

La même librairie a commencé la publication d'une *collection des grands artistes des Pays-Bas* (3,50 fr. le volume). Les deux premiers volumes, splendidement illustrés, sont consacrés à *Quinten Metsys*, étude de *M. J. de Busschere*, et à *Thiery Bouts* par *Arnold Goffin*. Ce sont d'excellentes études de vulgarisation. M. J. Weale a cru cependant devoir faire certaines réserves au sujet du Thiry Bouts dans la *Burlington Magazine* (XII, 381). ADOLF DE CEULENEER.

PÉDAGOGIE.

238. — **Louis Delpérier**, avocat à la cour d'appel de Paris, *Les colonies de vacances*, Préface de M. E. CHEYSSON, membre de l'Institut. Paris, Lecoffre, 1908. (Bibliothèque d'économie sociale).

L'œuvre des colonies de vacances est de date relativement récente, puisque c'est en 1876 que le pasteur Bion de Zurich en a fait la première application ; mais son idée n'a pas tardé, par une heureuse contagion, à gagner les pays voisins, et de proche en proche, elle a successivement envahi toutes les contrées civilisées. Elle jouit aujourd'hui d'une faveur véritablement universelle. Pareil succès ne doit pas étonner ; car les colonies de vacances sont des œuvres d'hygiène à la fois physique, morale et sociale.

Il existe deux modes principaux d'organisation. Le premier consiste à placer les colons isolément dans des familles de cultivateurs et à les faire surveiller pendant les jeux et les promenades par l'instituteur de la localité. Le second consiste à envoyer les enfants par groupes plus ou moins nombreux, de 12 à 25, et sous la direction d'instituteurs et d'institutrices dans des locaux aménagés en vue de cette villégiature : hôtels ou maisons louées ou bien villas scolaires acquises ou construites spécialement pour cette destination par des comités.

Si le placement familial présente l'avantage d'être un prolongement de la famille et de laisser ainsi l'enfant dans son cadre naturel, la colonie collective facilite l'action morale exercée sur l'enfant : aussi est-elle la règle, et le placement familial l'exception.

La durée doit être au moins de vingt-et-un à vingt-huit jours pour être profitable. Pendant les premiers jours, l'enfant ne profite pas ou peu. Il traverse la période d'adaptation au milieu. Ce n'est que dans la seconde période de son séjour que les forces lui reviennent, et c'est précisément le moment qu'on choisit souvent pour le ramener dans la mansarde où il étouffe, dans la rue où il absorbe les microbes avec la poussière qu'il avale.

Les colonies de vacances ne sont pas toutes sans danger. Elles ont été aussi parfois des foyers d'irréligion. M. Delpérier, dans son livre remarquable sur les colonies de vacances, relève à ce sujet des faits typiques : « dans une colonie municipale de la ville de Paris, un colon étant mort, l'enfant fut, sur le désir des parents, enterré à l'église ; mais les directeurs de la colonie ne laissèrent pas pénétrer dans l'église les autres colons « pour ne pas froisser les consciences de ceux qui n'y sont pas habitués » : dans d'autres colonies, on voit des surveillants organiser des promenades à l'heure même où des enfants de telle ou telle religion doivent pratiquer leur culte. Dans d'autres œuvres municipales, il existe « une dangereuse promiscuité entre les enfants des deux sexes ».

Les ressources des colonies sont très diverses : ordinairement, les plus importantes sont fournies par des dons d'étrangers et par des subventions de villes.

Dans les pays un peu étendus, la question des transports intéresse au plus haut degré le succès des colonies, et c'est toujours à l'obtention d'une forte réduction de tarif qu'un organisateur de colonie consacre ses premières démarches. De cette réduction, en effet, dépend non seulement le lieu de la colonie, mais aussi le nombre des colons. La gratuité est rarement accordée ; mais la réduction varie de 50 % à 75 %.

Pendant le séjour en colonies de vacances, les enfants peuvent être

victimes d'accidents, comme ils peuvent facilement en être les auteurs : jusqu'à quel point ces faits, heureusement rares, engagent-ils la responsabilité civile des directeurs ? Il n'existe pas, que je sache, de jurisprudence en cette matière très spéciale. La prudence commande donc aux directeurs de s'assurer contre les conséquences d'accidents pouvant survenir à leurs colons ou causés par eux.

Le séjour dans une colonie étant forcément restreint et le nombre des colons minime relativement à la population scolaire, des hommes éminents ont préconisé des compléments et des prolongements de la colonie de vacances, tels que les écoles en plein air, comme à Charlottenbourg, les demi-colonies ou séjours hebdomadaires à la campagne, les jardins d'enfants, donnant à la jeunesse une occupation utile et attrayante au bon air.

A leur tour, les colonies peuvent compléter certaines œuvres qui y puiseront un élément de force et de succès : par exemple, les patronages, les écoles ménagères, les écoles d'apprentissage, les conférences de Saint Vincent de Paul. A New-York, par exemple, la société de Saint Vincent de Paul envoie des enfants en colonies de vacances.

En voyant l'éclosion journalière d'œuvres catholiques de colonies de vacances, « nous ne doutons pas, dit M. Delpérier, que dans un prochain avenir, tous les catholiques français s'intéressent à une œuvre qui, mieux que toute autre, répandra pour le bien du pays, des semences d'énergie physique et morale dans les classes ouvrières. »

Ces quelques lignes suffisent, je pense, pour faire pressentir tout l'intérêt que présente le bel ouvrage de M. Delpérier : en lisant ses pages si judicieuses, écrites d'une plume alerte, on devient avec lui un apôtre de la colonie des vacances. CHARLES COLLARD.

Notices et annonces bibliographiques.

239. — **Pierre Guzman**, *La villa d'Hadrien près de Tivoli*. Guide et Description, suivi d'un catalogue des œuvres d'art. Paris, Hachette, 1905. 171 pp. In-8°.

M. Guzman a publié en 1904, chez Fontemoing, un ouvrage in-4°, orné de 616 gravures, *La villa impériale de Tibur*, qui a été couronné par l'Académie française. Ce nouvel ouvrage s'adresse à un public plus étendu et son but est différent : guider le visiteur ou aider celui qui veut étudier chez lui la villa d'Hadrien. I contient une notice historique sur la construction de la villa et sur son histoire jusqu'à ce jour (18 pp.) ; puis une description des nombreuses œuvres d'art qu'on a retrouvées dans les ruines, d'après l'ordre topographique ; enfin, un itinéraire descriptif pour visiter les ruines (pp. 41-110). L'ouvrage est orné de 120 gravures et plans en noir, 1 plan en couleur et 9 dessins de l'auteur ; il se termine par un catalogue de 303 œuvres d'art provenant de la villa.

240. — La maison Hachette vient de publier le 41e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio Il renferme les articles de la lettre **R** et ceux de **S** jusqu à *Sacrificium*. Parmi les principaux articles nous signalerons *Regio*, *Rex*, *Rei vindicatio*, *Relat o*, *Religio*, *Romanorum respublica*, *Sacerdos* et surtout *Rustica res* par M. **Sorlin Dorigny** qui constitue un véritable traité d'agronomie antique (58 col.) ainsi que *Sacrificium* par M. **Legrand** pour la Grèce (34 col.) et que M. Fontaine commence pour Rome. ADOLF DE CEULENEER.

241. — M. **Rodolfo Lanciani** publie chez Loescher à Rome sous le titre de *Storia degli scavi di Roma e notizie intorno le collezioni romane di antichità* (10 fr. le vol.) une histoire par ordre chronologique des fouilles et découvertes faites à Rome et dans les environs depuis le XIe siècle jusqu'en 1870, ainsi que de la formation et du développement des collections romaines tant publiques que privées. Les notices sont établies sur des notes reproduites souvent textuellement, extraites des diverses archives de Rome, et d'indications que l'auteur a pu recueillir dans les principales bibliothèques de l'Europe. La partie la plus utile est certes celle qui nous renseigne sur les monuments figurés. Grâce à ces indications, on peut souvent identifier et connaître l'origine de quantité de statues qui, d'abord conservées dans des collections romaines, sont maintenant dispersées dans divers musées de l'Europe Ce travail n'aurait été que d'une utilité relative, si l'auteur n'avait eu soin d'ajouter à chaque volume d'excellentes tables qui facilitent les recherches. Le premier volume, paru en 1902, va de l'an 1000 à 1530 ; le second, paru en 1903, de 1530-1549, et le troisième, paru en 1907, de 1550 à 1565. Ce travail de bénédictin rendra les plus grandes services à l'histoire de la topographie romaine et aussi à l'histoire de l'art antique, ainsi qu'à la muséographie. ADOLF DE CEULENEER.

242-4. — Le 32e fascicule du beau *Dictionnaire de la Bible* de **Vigouroux** vient de paraître (PI-PRI). Nous citerons parmi les principaux articles : épitres de S. Pierre, Ponce Pilate, poids, bibles polyglottes, porte, poterie, pourpre, prétoire, prêtre, prière.

Tous ces articles, tout en constituant des études fort scientifiques sont la plupart moins étendus que ceux du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie* de dom **Cabrol**, lesquels sont si développés que bien des fois on peut les considérer comme de véritables traités sur la matière. Du plus récent fascicule du Dictionnaire de Cabrol (XV. *Bibl.-Bret.*) nous signalerons les études sur le manuscrit connue sous le nom de Missel de Bobbio, rédigé par S. Colomban entre 603 et 615, actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris (23 col.), sur l'épigraphie de Bolsène, la bonté chrétienne (46 col.), étude épigraphique des plus savantes ; Bordeaux, Brescia et le commencement d'un travail très complet sur la Grande Bretagne.

Le même libraire Letouzey annonce maintenant la publication, pour le mois de novembre, du premier fascicule d'un troisième Dictionnaire, publié dans le même esprit et dans le même format et qui sera le complément des Dictionnaires de Vigouroux et de Cabrol. Ce sera un Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques publié sous la direction de Mgr Baudrillart, le Recteur de l'Institut catholique de Paris. Tout comme pour les autres dictionnaires, le prix sera de 5 fr. par fascicule. ADOLF DE CEULENEER.

245. — M. **Chr. Stapelkamp**, qui a déjà édité, dans la collection « Klassiek Letterkundig Pantheon », plusieurs poésies de J. Da Costa (cfr. *Bull.*, t. XI, p. 237), vient d'y publier un autre poème du même auteur, celui qu'on regarde communément comme son chef-d'œuvre. *De slag bij Nieuwpoort* (Zutfen, W. J. Thieme et Cie,

1908. In-16, 100 pp. o fl. 30). Cette édition est faite dans le même esprit et sur le même plan que celles dont nous avons rendu compte. D'abord une introduction développée, qui comprend, outre la notice historique sur l'événement en question, un aperçu sur la génèse, le contenu, l'importance de ce chant politique; puis le texte, suivi de notes explicatives nombreuses, trop nombreuses peut-être, bien que ce texte difficile en réclame beaucoup. L'ensemble constitue un travail soigné, auquel nous ne voulons pas marchander nos éloges. C. LECOUTERE.

246. — On vient de distribuer aux membres de la *Société d'Art et d'Histoire* du diocèse de Liège, la première partie du tome XVII de ses Bulletins. Elle forme un volume de 270 pages consacrées par le M. le professeur **Simenon** à l'histoire des paroisses qui dépendaient de l abbaye de Saint-Trond : Aelst, Berbroeck, Bevingen, Borloo, Buvingen, Donck, Engelmanshoven, Exel, Grand-Bragel, Halle, Halmael, Helchteren, Kerkom, Laer, Linckhout, Melveren, Mielen sur Aelst, Neerpelt, Peer, Schaffen, Seny, Staden, la collégiale, les églises paroissiales et les chapelles de Saint-Trond, même Webbecom et Wychmael. Inutile de dire que l'érudition soigneuse du savant professeur, a remis au jour, sur toutes ces localités, force détails des plus curieux.

247. — M. **H. Vanderlinden** vient de publier à part une note sur *l'Université de Louvain en* 1568 (Bruxelles, 1908. 30 pp. extr. des *Bull. de la comm. roy. d'hist.*), reproduisant, d'après un ms. de la Bibliothèque du Ministère de la Justice, n° 1154, comparé avec le ms. n° 2294 des Archives générales du royaume, une lettre du duc d'Albe du 16 janvier 1568 au Conseil et au Recteur de l'Université de Louvain demandant des renseignements sur l'état de l'Université et la réponse des autorités académiques du 31 janvier 1568, à laquelle est jointe un rapport qui donne les renseignements les plus précis sur le programme des cours en 1568 pour les cinq Facultés. Cette pièce est des plus intéressantes pour nous former une idée de ce qu'était l'enseignement universitaire dans la seconde moitié du XVIe siècle.

248. — *Anciens comptes de la ville de Gand.* De 1874-1885, MM. **Vuylsteke** et **Nap. De Pauw** publièrent en 3 volumes les comptes de la ville de Gand de la période de Jacques Van Artevelde (1336-1349); peu de temps après, M. Vuylsteke fut chargé par la ville de publier les comptes de la période directement antérieure (1280-1336). Cette nouvelle publication, faite avec le plus grand soin, parut en 1900 (2 fascicules de 1048 p.). Elle comprend les comptes de la ville et ceux des baillis; les premiers en flamand, les seconds en français. A la mort de M. Vuylsteke, il n'existait qu'un premier canevas de table. M. Van Werveke fut donc obligé de refondre complètement le travail commencé par M. Vuylsteke, travail de bénédictin, fait avec une précision et une exactitude vraiment remarquables. Cette table vient de paraître. C'est un volume de 333 p. sur deux colonnes de petit texte. Il constitue un vrai modèle du genre et rendra les plus grands services à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la ville de Gand au XIIIe siècle, car sans cette table il était quasi impossible de consulter avec fruit les comptes publiés par M. Vuylsteke.

249. — Les *Bulletins de la Gilde de Saint Thomas et de Saint Luc* constituent dans leur ensemble la description la plus complète et la plus scientifique des monuments de la Belgique et des pays limitrophes. C'est donc un réel service qu'a rendu M. le Baron J. de Bethune en dressant des tables très complètes et très consciencieuses des 35 Bulletins de la Gilde (1863-1901). Ces tables forment un beau volume in-4° de 171 p. (Bruges, Desclée), et tous les archéologues sauront gré à M. de Bethune du grand service qu'il leur a rendu. ADOLF DE CEULENEER.

250. — M. **X. de Haerne** vient de publier, en tirage à part, une bien curieuse étude, qui a paru dans le *Bull. du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, sous le titre : *Médailles d'infamie*. 1829. (12 p.), et qui traite d'un épisode peu connu de la dernière année du règne de Guillaume. Celui-ci se trouvant à Liége, le 23 juin 1824, traita le mouvement pétitionnaire de *conduite infâme*. A l'exemple de ce qu'avaient fait les gueux au XVIe siècle, Constantin Rodenbach créa un *ordre de l'infamie* le 9 juillet à Bruges et l'on grava des médailles carrées en argent représentant d'un côté la Loi Fondamentale avec la devise : *Fidèle jusqu'à l'infamie*, et de l'autre le nom du membre suivi de l'épithète infâme et du millésime 1829. Les médailles étaient numérotées. Le chiffre le plus élevé est 48, mais il est probable que le nombre des affiliés fut plus considérable. ADOLF DE CEULENEER.

CHRONIQUE.

251. — Selon les statuts, *le deuxième Congrès de l'Association Belge des Professeurs de Langues Vivantes* devait avoir lieu au mois de septembre 1908. Malheureusement, le Comité, chargé d'organiser ce Congrès à Liège, a rencontré plusieurs obstacles qui l'ont mis dans l'impossibilité de se conformer aux statuts. Il a donc décidé de remettre le Congrès à l'année prochaine (septembre 1908).

252. — **Concours universitaire pour 1908-1910 (délai : dix-huit mois).** *Questions à traiter à domicile. (Moniteur* du 31 juillet 1908). — Les universités ont proposé les questions suivantes pour être traitées à domicile en vue du concours universitaire pour 1908-1910 :

A. — FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Premier groupe. Philosophie classique. — 1° Réunir les données fournies par les papyrus sur le culte et l'enseignement à Oxyrhynchus.

2° Raconter, en faisant l'étude critique des sources, les causes et l'histoire de la dispersion des Pythagoriciens dans la Grande-Grèce au Ve siècle.

3° Exposer la phonétique et la morphologie du dialecte crétois.

4° Déterminer l'idée de *Sacramentum* dans Tertullien.

Deuxième groupe. Philologie orientale. — 1° On demande une étude sur Vajrapâni-Vajrasatitva (doctrine et iconographie).

2° Le Code de Hammourabi.

3° Traduire et annoter la vie de Har Aba I, éditée par Bedjan (Histoire de Har-Jabalaka, de trois autres patriarches, etc. Paris, 1895).

4° Résumer et critiquer les derniers travaux sur les voyelles à quantité variable dans le Rig-Veda.

Troisième groupe. Philologie romane. — 1° L'influence de Shakespacre sur les principaux romantiques français.

2° Faire une étude linguistique sur les écrits français de Marnix de Sainte-Aldegonde.

3° De l'influence de Zola sur le roman contemporain en France et à l'étranger.

4° On demande une étude sur le Théâtre de Victor Hugo.

Quatrième groupe. Philologie germanique. — 1° Esquisser dans son ensemble l'influence de la littérature anglaise sur la littérature française à partir de Voltaire *(Lettre sur les Anglais)*.

2° Etudier l'emploi du pronom relatif dans les œuvres en prose de Goethe (édition jubilaire Cotta).

3° Recherches sur les rapports entre les écrits de Eckhard et ceux de Ruusbroec.

4° On demande une étude sur les œuvres de Guillaume de Hildegaersberch dans leurs rapports avec la littérature de l'époque.

Cinquième groupe. Philosophie et droit naturel. — 1° La doctrine du libre arbitre dans la philosophie de Descartes.

2° Faire l'exposé et la critique de la théorie de l'émotion de William James.

3° Exposer la philosophie morale de Simmel et la situer parmi les tendances directrices de la morale contemporaine.

4° On demande une étude sur la *Völkerpsychologie* chez Lazarus, Steinthal et Wundt.

Sixième groupe. Histoire. — 1° On demande une étude sur l'organisation et les attributions des États généraux avant le règne de Charles-Quint.

2° Étudier la vie et l'œuvre du légat Onufre.

3° Exposer l'organisation et la compétence du conseil des Finances des anciens Pays-Bas.

4° On demande une étude sur le sujet suivant : les Pays-Bas et le mouvement ligueur depuis la mort d'Alexandre Farnèse jusqu'au gouvernement de l'archiduc Albert. On demande de donner une attention particulière à la situation économique.

B. — FACULTÉ DE DROIT.

Premier groupe. Droit romain. — 1° Exposer la théorie du *damnum injuria datum.*

2° Exposer la théorie de la *juris possessio.*

3° On demande une étude de la notion des fruits en droit romain.

4° Exposer l'histoire et la théorie du *nexum.*

253. — **Université de Liége.** — Aux termes de trois arrêtés royaux :

1° M. Halkin Léon, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est chargé de faire, dans cette faculté, indépendamment de ses autres attributions, le cours d'histoire de la pédagogie et méthodologie ;

2° M. Janssens Edgard, chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, est chargé de faire, dans cette faculté, indépendamment de ses autres attributions, le cours de logique et les parties du cours d'étude approfondie de questions de psychologie actuellement sans titulaire. Il fera, en outre, le cours de logique dans la faculté des sciences ;

3° M. Nève Paul, docteur en philosophie et lettres, est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, les cours d'histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne, de métaphysique, d'encyclopédie de la philosophie et d'analyse critique d'un traité de philosophique (en partage).

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

—

Comment développer l'impressionnisme chez nos élèves ?

par M. l'abbé WATHELET, professeur au Petit Séminaire de Saint-Roch.

L'impressionnisme ! Qu'entendez-vous au juste par ce terme? va-t-on nous demander. Parlant de la peinture, un auteur le définit : « La rétine du peintre interprétée par le cerveau du spectateur (1) ». Pour nous, dans cet article, nous plaçant plutôt au point de vue littéraire, nous prendrons l'impressionnisme pour « la rétine de l'artiste, du littérateur, interprétée par son propre cerveau, mais surtout par son cœur, sa sensibilité », ou plus simplement, pour la faculté d'émotion en même temps que pour le talent de rendre, dans un style approprié, les impressions reçues à la vue d'un spectacle (2).

Perfectionnons la rétine de nos jeunes gens, nous développons l'*esprit d'observation*. Dans un article précédent (3), nous avons proposé un moyen de le faire : l'*excursion esthétique*. Mais nous n'avons encore fourni par là que la *matière* d'une œuvre littéraire : cette matière est devenue plus réelle, plus *nette*, pour employer le terme d'A. Theuriet (4).

L'élève ne prend plus un bibelot représentant une feuille de vigne pour la feuille elle-même, toute frissonnante de vie. Par le moyen des excursions, il prend contact avec la réalité; il la palpe, s'en rend un compte exact : l'œuvre, fruit de son observation, sera moins factice, plus *vraie*.

Cela suffit-il? Mais non. Cette matière doit recevoir sa *forme* : une âme doit traverser cet amas confus de matériaux d'un souffle vivifiant (5).

C'est ce souffle, que nous essayerons de faire passer en développant l'impressionnisme chez nos jeunes gens.

La rétine de nos élèves, nous le disions, doit être interprétée par leur cerveau, mais surtout par leur cœur, leur sensibilité. Comment y arriver? Partiellement du moins, par l'*excursion esthétique*. Un spectacle de la nature, que nos jeunes gens ont observé minutieusement, les émeut. Ils doivent acquérir une conscience de plus en plus nette de cette émotion et l'exprimer dans un style de plus en plus approprié.

Et cela n'est-il pas de première nécessité? S'il faut se plaindre de

(1) G. De Lescluse, *Les secrets du coloris*, p. 198. Bruges, Demolin, 1904.

(2) G. Pellissier, *Histoire de la langue et de la litt. françaises* (Petit de Julleville), t. VIII, p. 184.

(3) Voir *Bulletin bibl. et pédag.*, Janvier 1908.

(4) *Pages choisies*, p. 82. Paris, Colin.

(5) Verest, *Manuel de littérature*, n. 120, 3e éd. 1908.

leur banalité dans leurs descriptions, ne faut-il peut-être pas le faire davantage encore de la froideur de leurs travaux littéraires, du manque total de sentiment, de souffle? Leur pensée, et par conséquent leur style, manquent non seulement de cachet, mais encore de chaleur.

Comment le leur faire obtenir? Chose délicate entre toutes, parce qu'il n'est rien de plus rebutant que l'« emprunté », rien de moins émotionnant que l'« artificiel », rien de plus faux que le sentiment de commande.

Il s'agit donc de toucher le cœur, sans qu'il s'en rende compte; une fois l'impression produite comme à son insu, l'élève devra en acquérir la conscience par la réflexion. Il s'agit de faire vibrer la harpe juste assez pour que le son corresponde à la puissance de l'instrument.

Or, nous avons à manier des instruments de nature bien différente. Cette faculté d'émotion est si variable d'individu à individu!

Tout d'abord, il faut se résigner à laisser de côté certains élèves, qui ne donnent aucune prise aux impressions littéraires. Le découragement trop brusque à leur égard n'est pas de mise, c'est vrai, mais, avouons-le, nos humanités sont encombrées par des sujets d'une aptitude plutôt douteuse. Il faudra cependant passer par toutes les gammes d'impressions : une note peut faire vibrer l'instrument, jusqu'alors insensible. Nous en avons fait plusieurs fois l'expérience.

Par contre, certains jeunes gens sont très impressionnables, mais timides dans l'expression de leurs sentiments. Et à les juger par leur style, ils sont froids et apathiques. Une chose à remarquer, c'est que souvent un rire gêné s'ébauche sur leur physionomie, quand devant eux vous émettez une idée qui les touche.

Par des encouragements, par la suggestion, faites leur vaincre cette gêne. Une fois qu'elle est vaincue, ils se sentent tout autres, ils se sont révélés à eux-mêmes; des sentiments insoupçonnés se font jour : souvent vous pourrez fonder de belles et légitimes espérances sur leur avenir littéraire.

Pour d'autres, ce n'est pas la timidité qui empêche la manifestation des sentiments, c'est une certaine insouciance, un manque de réflexion, propre au jeune âge. Leur attention « interne », dirais-je, leur réflexion, devra être éveillée.

Et enfin, les privilégiés! Ce sont les jeunes gens bien doués, qui unissent à une intelligence et une imagination bien développées, un goût littéraire délicat, une sensibilité modérée, mais consciente.

Voilà bien, semble-t-il, une esquisse rapide, mais exacte des classes ordinaires de nos humanités, considérées au point de vue qui nous occupe.

Maintenant que nous avons devant les yeux le but à atteindre et les éléments dont nous disposons, comment nous y prendre pour fortifier, sans la blesser; pour modérer, sans la supprimer, cette délicate faculté d'émotion?

Nous disons : « pour fortifier, sans la blesser », parce qu'il ne s'agit pas de faire de nos élèves, des sensitifs à la J.-J. Rousseau, versant des larmes d'attendrissement sur une pervenche qui fleurit, ou à la façon de certains romantiques d'une sensibilité maladive. D'autre part, chez certains jeunes gens, la faculté devra être modérée, et on pourrait si facilement l'anéantir, ou mieux la paralyser, par des critiques acerbes, des plaisanteries humiliantes

Le premier sujet à traiter dans nos excursions et que nous proposons, ce sont les *quatre saisons* de l'année.

Pour montrer l'avantage à en retirer, au point de vue de l'impressionnisme, il suffit d'en appeler au témoignage d'un de nos grands écrivains belges, C. Lemonnier : « Je pense en arabesques luxu-» riantes et en musiques heureuses, si c'est l'été; les mots seront » clairs, légers, attendris; je me défends d'exprimer par de tels » moyens les silences gelés de l'hiver. Le style est un rythme et ce » rythme est le mouvement même de mon âme en correspondance » avec l'univers (1) ».

Que nous mettions les âmes de nos élèves en correspondance avec l'univers et aussitôt nous obtenons, pour employer le terme de C. Lemonnier, un *mouvement*, une *émotion*, dont l'expression sera rythmée : nous aurons un style adapté au sentiment, un style *vivant*.

Et comme les spectacles de l'univers varient d'après les *saisons*, nous trouvons déjà là une source d'impressions propres à former la sensibilité.

Le tout est précisément d'obtenir cette correspondance des âmes avec les aspects variés de la nature.

L'automne dernier, par un temps plutôt brumeux, automnal véritablement, nous avons fait une excursion, avec comme objectif principal de provoquer chez nos élèves l'impression, si naturelle à cette saison, de mélancolie profonde, de sourde tristesse.

La conversation s'amorce comme de coutume: la température en fait les frais : « il commence à faire froid ! » première constatation. Car il nous faudra débuter par l'*observation* de ce qui nous entoure, il faudra « vivre » l'automne, dirais-je, en remarquant tout ce qui le caractérise. Autant que possible, nous cherchons le *pittoresque* et, comme à souhait, se présentent à nous une vieille femme, portant un sac de feuilles mortes; une autre, chargée de bois mort; plus loin, un culti-

(1) Préface de C. Lemonnier dans le *Labeur de la prose*, par Gust. Abel, Paris, Stock.

vateur, occupé au dernier labour d'automne (à lire en passant : le labour de septembre, dans la *Terre qui meurt*); un autre conduisant son charriot, attelé d'un bœuf (à lire : le Char, par Albert Bonjean (1).

Nous nous dirigeons vers un parc ravissant, planté de grands arbres d'essences très variées. On l'aperçoit bientôt : le feuillage, dans le lointain, a une teinte rougeâtre : tons et demi-tons se confondent. Plus on approche, mieux on distingue toutes les couleurs fondues de l'arrière-saison.

Sans trop insister, nous dénommons le mieux possible, en nous aidant des descriptifs comme Delille, les variétés nombreuses de teintes et demi teintes. Il est très utile de faire trouver des comparaisons aux élèves pour rendre les couleurs qu'ils distinguent.

Nous pénétrons dans le parc : quel site intime ! Les feuilles tombent une à une; quelques branches sont dépouillées et laissent apercevoir un ciel moutonné. Nous nous arrêtons et après l'examen de ce qui nous entoure, je lis de la manière la plus expressive, en la mettant ainsi dans son véritable cadre, la belle poésie de Millevoye : « La chute des feuilles » :

Tombe, tombe, feuille éphémère !
Voile aux yeux ce triste chemin ;
Cache au désespoir de ma mère,
La place où je serai demain (2).

Puis je fais ressortir avec quelle délicatesse l'auteur a rendu son sentiment de tristesse profonde, sans procéder par de froides affirmations, par de plaintes formelles. L'impression doit se trahir dans la description même, sans qu'on ait besoin de fades exclamations à la Delille pour le faire apparaître. Ce commentaire des extraits lus consistera donc à montrer aux élèves le talent des auteurs de rendre discrètement ce que leur âme ressent, d'éviter les interjections sonores, expression bien primitive de nos sentiments.

Pour nous résumer, dans ces promenades, ayant pour but spécial de développer la faculté d'émotion chez nos jeunes gens, il faut en premier lieu rechercher ce qui caractérise chacune des saisons, puis l'observer attentivement. Une fois l'observation orientée vers l'impression à produire, lire des extraits appropriés; et enfin, terminer par le commentaire dont nous venons de dire un mot.

Qu'on ne nous objecte pas que l'étude, ainsi comprise, des quatre

(1) *Bruyères et Clarines*. Paris, Messein.

(2) On pourrait terminer sur une note moins triste en citant la poésie de de Laprade : « *Feuilles, tombez* ».

« Soufflez, ô vents ! que Dieu si tôt déchaîne.
» Feuilles, tombez ; laissez-moi voir les cieux ! »

(Cf. Procès, *Modèles français*, III P., p. 620.)

saisons va devenir bientôt fastidieuse, que ce sera du ressassé la seconde année !

Ce serait bien mal connaître le cœur humain que la succession des saisons fait changer comme tout le reste et plus pendant la jeunesse que dans la suite.

« Une année de plus, ce n'est pas seulement du temps qui est » ajouté à notre vie, c'est un changement qui s'est fait en nous, un » *accroissement de pensée, mystérieux et invisible*, mais aussi réel que cette » croissance interne des arbres, qui se mesure aux cercles, toujours » élargis par la montée de la sève sur l'écorce (1) ».

Le second sujet d'étude, que nous proposons, sont les *phénomènes atmosphériques*, influant sur l'aspect des paysages et celui-ci à son tour influant sur nos impressions pour les renforcer ou les adoucir.

C'est A. Theuriet, n'est-ce pas, qui jusque quinze jours avant sa mort, nota, chaque jour, dans un carnet le temps qu'il faisait, avec la différence de coloration que le degré changeant de lumière donnait aux choses environnantes : ouvrage de fine observation et qu'un dilettante de son talent a entrepris avec succès. Sans négliger ce point de vue d'observation pure, nous considérons plutôt ici ces aspects variés de la nature, comme reflétant les dispositions intimes du cœur. Car, pour tout homme, qui a une culture suffisante, dont l'âme est quelque peu émue au contact de la beauté, il est dans la nature des teintes, que ses yeux ne peuvent percevoir, il est des contours, des mouvements, que son observation la plus fine n'atteint pas : son cœur seul est capable de les y trouver, parce qu'il existe des affinités secrètes entre un paysage contemplé et notre état d'âme ; des affinités, qui résultent de l'accord comme du désaccord, du contraste, si vous voulez, qui existe entre nos sentiments et l'aspect gai ou triste de la nature.

C'est ce qui a fait dire qu'un paysage est « un état d'âme ».

Il nous est si naturel de faire participer tout ce qui nous entoure à notre tristesse ou à notre joie : il nous semble voir s'animer tous les êtres pour aviver nos douleurs ou les calmer, pour donner à notre bonheur un charme particulier et amener un sourire sur nos lèvres. La nature qui, objectivement, d'après les phénomènes atmosphériques, a des teintes agéables ou attristantes, revêt en plus un aspect que notre âme lui prête.

C'est le petit Trott, l'enfant convalescent, qui aux premiers beaux jours du printemps, semble entendre les petits flots de la mer lui chanter gaîment : Trott est guéri ! — entendre les petits nuages, emportés

(1) *Annales politiques et littéraires*, 22 mars 1908.

sur l'aile du vent, dire aux autres partout : « Trott est guéri (1) !

C'est Driot, rentrant au foyer après une longue absence : « La » campagne accueillait son enfant. Pour lui, toute sa jeunesse éparse » dans les choses s'éveillait et parlait. Il n'y avait pas une motte de » terre qui ne lui criât bonjour, pas un ajonc de fossé, pas un orme » ébranché qui n'eût un regard ami (2) ».

Le calme et la sérénité d'une belle nuit ne font qu'augmenter l'inquiétude fiévreuse de Philippe (*Sous Bois*. A. Theuriet) (3).

La beauté des fleurs qui s'épanouissent devant lui, rend Tristan plus mélancolique (id.) (4). Dans *Raymonde*, d'A. Theuriet (5), quelle charmante description des préparatifs du départ du fils unique pour la ville : la vieille mère apprêtant les effets dans la malle et, toute en éplorée, faisant ses dernières recommandations, tandis qu'au dehors le vent d'automne arrache les feuilles et les lance éplorées par les champs.

On pourrait multiplier les citations qui montreraient de façon bien vivante (cela est si vécu !) la secrète entente de nos cœurs avec la nature.

Ce fait est important, quand il s'agit d'impressionnisme, parce que nos élèves, devant un paysage, ont une émotion, dont ils ont plus ou moins conscience et qu'en tout cas il leur est très difficile d'exprimer et pourtant, si cette émotion, rudimentaire nous le voulons bien, pouvait traverser leurs travaux littéraires, combien ceux ci perdraient de leur terne froideur !

Et pour nous placer à un point de vue plus élevé, n'est ce pas contribuer à leur formation, que de développer chez nos jeunes gens cette faculté d'émotion, de rendre leur âme de plus en plus apte à goûter et sentir les beautés de la nature ? Seulement, pour les enfants (pour combien d'entre nous aussi !), ces impressions existent à l'état latent. Il faut leur en faire obtenir la conscience bien nette et avant tout, *attirer leur attention sur le fait* du rapport intime, existant entre la nature et nos sentiments.

Comment y arriver ? Ce n'est certes pas en dogmatisant ! Nous

(1) LICHTENBERGER, *Mon petit Trott*, p. 199-205 : cette description est un petit chef-d'œuvre ! — (Paris, Plon).

(2) R. BAZIN, *La terre qui meurt*, p. 138-141 (Paris, Calmann-Lévy).

(3) Ouvr. cité, p. 105.

(4) Ouvr. cité, p. 89-90.

(5) A propos de ce roman Raymonde, nous signalons la collection d'ouvrages français, adaptés à l'enseignement du français dans les gymnases allemands, chez VELHAGEN et KLASINGS, Bielefeld et Leipzig. On y trouvera des œuvres à mettre entre les mains de nos élèves comme : Tartarin de Tarascon, Don Quichotte, Monique, Pêcheur d'Islande, choix de nouvelles modernes, etc. Malheureusement, toutes ces brochurettes ne sont pas également bien expurgées.

obtiendrions tout ce qu'il y a de plus faux, quelque chose de contradictoire dans les termes : le sentiment de commande.

Il faut employer la *lecture expressive d'extraits d'auteurs*, qui montrent de manière bien naturelle, qu'« un paysage est un état d'âme ».

Nous insistons sur ce point que par ces exemples bien choisis nous montrons à nos jeunes gens *qu'il existe* des liens entre nos sentiments et nos perceptions visuelles. A eux de développer leur faculté par le moyen de rédactions appropriées, comme : Impressions, après un trimestre d'absence, à la vue du pays, de la maison paternelle, par un temps gai — par une pluie battante — dans les différentes saisons. — Adieux au foyer paternel, qu'on est forcé de vendre (tenir compte de la saison, du temps. Voir F. Coppée, *La bonne souffrance*, p. 75).

La difficulté des *excursions* dans ce cas, est la ressemblance des dispositions de nos élèves et le factice, qui se mêle à l'observation de la nature, quand tous ensemble ils doivent contempler un paysage

Ajoutons que ce sujet d'études permet de faire toucher du doigt l'*influence de milieu climatologique* sur les tendances et les productions artistiques d'un peuple (teintes chaudes de l'école italienne, teintes plus crues de l'école flamande, etc.).

Les auteurs comme Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, A. Theuriet, R. Bazin, H. Bordeaux et les romanciers régionalistes (1), qui commencent à faire école, pourraient utilement être étudiés à ce point de vue « impressionnisme ».

Et si nous prenions nos auteurs belges, nous aurions là un excellent moyen d'éveiller et de nourrir chez nos élèves un vif sentiment d'affection pour « le visage aimé de la mère patrie ».

On nous recommande instamment de ne pas négliger dans l'éducation de nos jeunes gens, la *formation du sentiment patriotique*. Eh bien ! voici un moyen excellent de l'obtenir avec autant de sûreté que de discrétion. Car, selon la remarque de M. Carton de Wiart (2), « lorsqu'ils pensent à la patrie, ce n'est pas à une grande assemblée » d'hommes noirs et bruyants qui gesticulent sous la lueur des sun- » burners parlementaires ou à de petits groupes d'hommes noirs et » silencieux qui écrivent derrière les cloisons ou les grillages de » l'administration. C'est aux édifices que leurs pères leur ont légués, » en témoignage de leurs sentiments, de leurs mœurs, de leur art. » C'est aux vastes étendues de champs ou de bois, aux ondulations des

(1) On voit par là le parti qu'on peut tirer de l'étude du roman en 3me latine.

(2) Pourquoi et comment défendre nos paysages? — *Revue générale*, octobre 1905, p. 567.

» collines, aux eaux courantes des fleuves, aux villages égrenés sur la
» route, aux fumées des hameaux montant dans la paix des soirs.

» C'est à ces signes sensibles que se rattachent le plus instinctive-
» ment l'amour de la patrie, le souvenir de ses gloires et le respect
» de ses traditions.

» *Plus la vision paraîtra belle, plus chère apparaîtra la patrie dont elle est l'image.*

» Et c'est pourquoi faire connaître et aimer la figure même de la
» patrie, en respecter et en perpétuer les traits, c'est respecter et for-
» tifier l'idée de patrie, c'est faire mieux connaître et mieux aimer la
» patrie elle même ».

Dieu merci ! l'école belge, qui nous dépeint les beautés du sol patrial, commence à s'affirmer et nous permettra de puiser de plus en plus dans ses œuvres pour la formation des jeunes générations.

Pour suivre la gradation, il nous reste à étudier deux sujets, très suggestifs au point de vue « impressionnisme » : l'homme et la nature — puis, comme couronnement, l'étude de l'idéal chrétien, Dieu dans son œuvre magnifique, dans son temple grandiose.

TROIS LEÇONS DE RÉDACTION

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

—

Au cours de mes exercices didactiques de l'année écoulée, j'ai chargé un de mes étudiants, le R. P. Mativa, de donner le même sujet de rédaction, *l'hiver*, aux trois degrés du Collège Saint-Pierre. Conformément aux principes que j'ai exposés à ce sujet dans ma *Méthodologie*, les élèves de sixième latine se sont contentés d'une description purement extérieure des objets; la manifestation des sentiments a été réservée à la troisième, et le raisonnement à la rhétorique.

Voici, en résumé, la marche qui a été suivie dans les trois leçons.

A. Classe de sixième.

I. Introduction. — Le sujet de notre rédaction, c'est : « Une promenade en hiver à Louvain ». Nous allons décrire successivement la ville, le bois d'Héverlé, la campagne, les étangs de Parc.

II. Invention. — Je divise le tableau noir en deux parties inégales. Dans la plus grande, j'inscris successivement les idées que me donnent les élèves en suivant l'ordre général indiqué ci-dessus.

Pendant ce travail d'invention, j'ai l'occasion de donner aux élèves quelques explications : ainsi, je leur dis ce que c'est que la neige et le givre; je leur fais remarquer que, dans les champs, le tapis neigeux préserve de la gelée les semences, et que celles-ci sont soumises en hiver, malgré les apparences, à un travail de germination intense.

III. Disposition. — Le travail est ici fort simple ; car, quand il s'agit du récit d'une promenade, le seul ordre rationnel est l'ordre chronologique : on décrit les objets au fur et à mesure qu'on les rencontre. C'est la marche que nous avons dû suivre dans la recherche des idées. Il suffit, partant, de quelques questions pour mettre un peu plus d'ordre dans les idées qui ont pris place dans le développement de chacune des grandes divisions du sujet. Nous obtenons ainsi le plan suivant, que j'inscris dans la seconde partie du tableau.

I. Introduction.

II. Corps du sujet.

a) Départ : la ville
- ciel gris et surbaissé.
- définition de la neige.
- rues boueuses.
- passants emmitoufflés.
- mendiants nombreux.
- bons hommes de neige.
- boules de neige.
- glissoires.

b) Le bois d'Héverlé
- bise, son bruit lugubre.
- arbres décharnés.
- givre.
- trace de gibier.
- corbeaux, merles, moineaux.

c) La campagne
- plaine uniformément blanche.
- chemins creux comblés de neige.
- neige scintillant au soleil.
- ruisseaux gelés.
- solitude.
- silence.
- germination souterraine.

d) Les étangs de Parc : patineurs.

e) Rentrée en ville
- obscurité
- rues désertes.
- veillée à la maison.

III. Conclusion : Bonté et sagesse de Dieu.

J'emploie le reste du temps à des exercices d'élocution : par exemple, je fais chercher une introduction, une conclusion, des transitions.

B. Classe de troisième.

I. Introduction. — Le sujet, c'est *L'hiver*. Je fais remarquer aux élèves et je leur répète à satiété durant l'exercice qu'ils ne peuvent pas se contenter d'une description extérieure de la nature, mais qu'ils doivent pousser plus avant et nous faire part surtout des *sentiments*, des *impressions* que le spectacle de la nature en hiver éveille en eux.

Pour faire comprendre le *genre*, je lis aux élèves l'une ou l'autre des descriptions de saison qu'on rencontre en si grand nombre dans

l'œuvre d'Octave Pirmez, où la description de la nature est accompagnée de la manifestation des sentiments que sa vue suscite dans l'âme de l'auteur.

Après cette lecture, j'explique comment il se fait que la nature puisse nous parler et nous impressionner à la façon d'une personne humaine. La nature est tout entière symbolique. Elle est à la fois l'image de Dieu, son créateur, et l'image de l'homme auquel elle a été donnée comme théâtre de son existence. De là, des correspondances mystérieuses, mais réelles entre l'âme humaine et ce qu'on appelle métaphoriquement l'âme de la nature. Certains paysages nous provoquent à la joie, d'autres à la tristesse; certains nous conseillent le courage, d'autres semblent insinuer en nous le découragement. Tout homme comprend plus ou moins ce langage de la nature. L'artiste s'efforce de le comprendre de plus en plus exactement et de le sentir de plus en plus profondément. Tâchons de saisir quelque peu la *symbolique* de l'hiver, d'éprouver et d'exprimer les impressions qu'elle doit éveiller en nous.

III. Invention. Je divise le tableau en deux parties. En tête de l'une, j'inscris comme titre : « *Impressions pessimistes* », en tête de l'autre : « *Impressions optimistes* ».

Il est certain que, pour l'ensemble des hommes, la première impression qui se dégage d'un paysage d'hiver, n'est pas très gaie. et cela parce que l'hiver est l'image de la mort. En recourant à la méthode socratique, je fais détailler par les élèves tout ce qui, dans un paysage d'hiver, rappelle la mort :

sol recouvert d'un linceul.
ruisseaux gelés et silencieux.
végétation arrêtée.
arbres décharnés comme des squelettes.
troncs abattus gisant comme des cadavres.
oiseaux chanteurs disparus.
croassement des corbeaux.
gémissements et hurlements du vent.
pas ou peu de promeneurs.
ciel gris, surbaissé, funèbre.

Avant de passer à la seconde partie, je demande aux élèves si la nature est réellement morte en hiver. Non, elle sommeille, elle se réveillera, et déjà, dès maintenant, sous terre, elle fait un travail très intense, celui de la germination. Les élèves sont ainsi amenés à énoncer une série d'idées et d'impressions que, faute d'un qualificatif plus exact, je rangerai sous la rubrique « *Impressions optimistes* ».

la mort de la nature est apparente.
elle sommeille, elle se réveillera.
nous aussi, nous nous réveillerons dans l'éternité.

dès maintenant, travail souterrain intense de la nature — qui prépare l'épanouissement et les splendeurs de la belle saison.

imitons-la durant les années obscures de notre jeunesse; plus tard, nous aussi, nous pourrons nous épanouir.

la plaine immaculée n'évoque pas seulement le suaire; elle est aussi un symbole de pureté et de paix.

les mendiants nous rappellent le devoir actuel de la charité individuelle et le devoir futur de la charité sociale.

Conclusion. Quand nous contemplons la nature, ne nous laissons pas tromper par les apparences, ou bien : ne recherchons pas uniquement dans la contemplation de la nature la jouissance esthétique; tâchons d'en retirer aussi des leçons morales.

Je répète encore qu'il s'agit avant tout de manifester les *sentiments* et les *impressions*, et qu'on ne peut se contenter d'une simple et sèche énumération d'idées. C'est sur ce point surtout que je fais porter l'exercice d'élocution pour me rendre compte si les élèves ont bien saisi le genre, et leur en donner moi-même des exemples, s'ils ne l'ont pas encore bien compris.

C. Classe de rhétorique.

Je dis aux élèves qu'ils ont à faire une *dissertation* sur l'*Utilité de l'hiver*, donc un travail où le *raisonnement* a la première part.

Comme nous sommes en rhétorique, je n'ai pas à faire d'une façon détaillée le double travail de l'invention et de la disposition. Je puis me borner à proposer le sujet sous la forme suivante.

Je suis journaliste, et, au début de l'hiver, on me demande pour la première page un article fantaisie sur la saison commençante.

Voici l'hiver et son lamentable cortège..., et je fais d'abord se plaindre les vieillards, les malades, les pauvres et aussi les simples grincheux. J'accorde que les trois premières catégories ont quelque raison de se plaindre de l'hiver; mais de la quatrième je me moque un peu, et je lui expose successivement tous les bons côtés de l'hiver. On peut en distinguer de trois espèces : 1) les plaisirs; 2) les jouissances esthétiques; 3) les enseignements moraux. Ici j'interroge les élèves pour qu'ils me détaillent ces trois grandes divisions. Pour la seconde et la troisième, je dois refaire en grande partie l'exercice de la classe de troisième, mais en me souvenant qu'il ne s'agit plus d'une manifestation de sentiments ou d'une description esthétique, mais d'un travail de raisonnement.

En terminant, j'insiste sur la simplicité du ton, sur la justesse des idées, sur la rigueur du raisonnement et sur l'exactitude de l'expression.

LIVRES NOUVEAUX.

R. ACKERMANN, Percy B. Shelley, Prometheus Unbound. A lyrical drama in four acts. Erste kritische Ausgabe mit Einleitung und Kommentar. Heidelberg, Winter, 1908 (Engl. Textbibl. hrsg. von J. Hoops. 13).

A. G. AMATUCCI, Plauti Aulularia. Testo riveduto e commentato. Prato, Alberghetti, 1908. (Bibl dei classici latini ad uso delle scuole.) 1 fr.

Athen. Die bemerkenswertesten Baudenkmäler, Bildwerke, Ansichten. Berlin-Steglitz, Verlag der neuen photogr. Gesellschaft, A. G. In zwei Mappen zu 20 m. einzelne Blätter 0 m. 50; bei Partiebezug 0 m. 40.

A. AUDOLLENT, Le musée de Clermont Ferrand. 40 pp. — Examen critique de deux textes anciens supposés relatifs au temple du Puy de Dôme. 16 pp. — Les *tabellae defixionum* récemment découvertes à Sousse (Tunisie). 32 pp.

CH. E. BALE, The syntax of the genitive case in the Lindisfarne Gospels. These. The State Univ. of Iowa, 1907. (Iowa Studies in Language and Literature, I.)

F. CABROL, L'Angleterre chrétienne avant les Normands. Paris, Lecoffre Gabalda et Cie, 1909. 3 fr. 50. (Bibl. de l'enseign de l'histoire ecclésiastique.)

E. CAMMAERTS et CH. VAN DEN BORREN, Guido Gezelle. Poèmes choisis (1858-1899), traduits du flamand. Louvain, Ch. Peeters, 1908. 322 pp. 8°.

P. FRACCARO, Studi Varroniani. De gente populi Romani libri IV. Padoue, D

F. FREY, Führer durch die Ruinen von Augusta Raurica. Mit 3 Tafeln und 21 Abbild. Liestal, Gebr. Lüdin, 1907. 91 pp. 8°. 1 fr 85.

C. HILLE, Die deutsche Komödie unter der Einwirkung des Aristophanes. Leipzig, Quelle und Meyer, 1907. 180 pp. 8°. 5 m. 75. (Breslauer Beiträge zur Literaturgeschichte, hrsg. von M. Koch und G. Sarrazin, N. F., II.)

A. HARTMANN, De inventione Juvenalis capita tria Diss. Basel.

PH. MARTINON, Sophocle. Electre. Trad. en vers. Paris, Fontemoing, 1907. 56 pp. 2 fr. LE MÊME, Les drames d'Euripide. Trad. en vers. I. Alceste, Hécube, Hippolyte. II. Les deux Iphigénies, Médée. Paris, Fontemoing, 1908. 2 vol. à 2 fr. 50.

H. PETERSEN, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen. I Bd. Einleitung und Lautlehre. Erster Teil. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1908. 6 m. 40. (Gött. Sammlung indogerm. Grammatiken.)

PAUL REGNAUD, Dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin d'après la méthode évolutionniste (linguistique européenne appliquée). Lyon, Rey; Paris, Leroux, 1908. 404 pp. gr. 8°. 10 fr. (Annales de l'Univ. de Lyon, nouv. série II. Droit. Lettres, fasc. 19.)

R. REITZENSTEIN, Werden und Wesen der Humanität im Altertum. Strasbourg, Heitz. 1907. 32 pp. 1 m.

EUG. RIGAL, Molière. Paris, Hachette, 1908. 2 vol. à 3 fr. 50.

A RUESCH. Guida illustrata del Museo Nazionale di Napoli. Naples, 1908. Munich, Buchholz. 500 pp. 8°. 25 fr.

F VON DER MUEHL, De Appuleio Saturnino tribuno plebis. Diss. Bâle, Werner-Riehm, 1906. 108 pp.

OTTO BOECKEL, Handbuch des deutschen Volksliedes. Zugleich 4te Ausg. von Vilmars Handbüchlein für Freunde des deutschen Volksliedes. Marburg, Elwert, 1908. 5 m.

SOMMAIRE.

MÉLANGES.

Pages

Concours général de l'Enseignement moyen en 1908 309

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

223. *E. Cavaignac*, L'histoire financière d'Athènes (H. Francotte). . . 316
224. *U. v. Wilamowitz-Moellendorf*, Apollon (A. Humpers) 317
225. *E. Krause*, Diogenes von Apollonia (J. Creusen) 320
226-7. *F. Gaffiot*, Le prétendu emploi de SI interrogatif (A. Delatte). . . 321
228. *J. E. Demarteau*, Le vase planétaire de Jupille (A. de Ceuleneer) . . 324
229. *K. Brandi*, Das Werden der Renaissance (J. Creusen) 325
230. *E. Meyer*, Humanistische Bildung (P. M. Claeys Bouûaert) . . . 325

Langues et littératures germaniques.

231. *C. de Vooys*, Nederlandsche letterkunde (C. Lecoutere). . . . 328
232. *E. Bauwens*, Modernen (Le même) 330
233. *Th. Coopman en J. Broeckaert*, Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd (A. de Ceuleneer) 331

Histoire et géographie.

234. Mélanges Godefroid Kurth 331
235. *M. Rintelen*, Schuldhaft und Einlager (J. B. Goetstouwers) . . . 337
236. *M. Denucé*, Les îles Lequios (A. De Ceuleneer) 338

Histoire de l'Art.

237. *R. Van Bastelaer et G. De Loo*, Peter Bruegel l'Ancien (Le même) . 338

Pédagogie.

238. *L. Delpérier*, Les colonies de vacances (Ch. Collard) 339

Notices et annonces bibliographiques.

239-50. Publications de Guzman, Daremberg et Saglio, Lanciani, Vigouroux, dom Cabrol, Stapelkamp, Simenon, Vanderlinden, De Pauw, Vuylsteke, de Haerne 341

CHRONIQUE.

251-3. Association des professeurs de langues vivantes. Programme du concours universitaire (1908-10). Université de Liège 344

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

Abbé Wathelet, Comment développer l'impressionnisme chez nos élèves? . 346
F. Collard, Trois leçons de rédaction 353

P 27

DOUZIÈME ANNÉE. — Nos 9-10. 15 NOVEMBRE-15 DÉCEMBRE 1908.

BULLETIN
BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU
MUSÉE BELGE
REVUE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

F. COLLARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

J. P. WALTZING
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Paraissant tous les mois, à l'exception des mois d'août et de septembre

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE DE NAMUR, 20

PARIS
A. FONTEMOING
4, rue Le Goff

BERLIN
R. FRIEDLAENDER ET FILS
Carlstrasse, 11, N. W

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. **Bang, W.**, professeur à l'Université de Louvain.
Bayot, A, chargé de cours à l'Université de Louvnin.
Bischoff, H., professeur à l'Université de Liége.
Béthune, Baron **F.**, professeur à l'Université de Louvain.
Cauchie, A., professeur à l'Université de Louvain.
Closon, J., chargé de cours à l'Université de Liège.
Collard, F., professeur à l'Université de Louvain.
Counson, A., chargé de cours à l'Université de Gand.
De Ceuleneer, A., professeur à l'Université de Gand.
de la Vallée Poussin, L., professeur à l'Université de Gand.
† **Delescluse, A.**, chargé de cours à l'Université de Liége.
Doutrepont, A., professeur à l'Université de Liége.
Doutrepont, G., professeur à l'Université de Louvain.
Francotte, H., professeur à l'Université de Liége.
† **de Groutars, J.**, professeur à l'Université de Louvain.
Halkin, J., professeur à l'Université de Liége.
Halkin, L., professeur à l'Université de Liége.
Hanquet, K., professeur à l'Université de Liége.
Janssens, E., chargé de cours à l'Université de Liége.
Lecoutere, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Lefort, Th., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Maere, R., professeur à l'Université de Louvain.
Martens, Ch., docteur en Philosophie et Lettres et en Droit, à Louvain.
Mayence, F., chargé de cours à l'Université de Louvain.
Mœller, Ch., professeur à l'Université de Louvain.
Poullet, Pr., professeur à l'Université de Louvain.
Remy, E., professeur à l'Université de Louvain.
Roersch, A., professeur à l'Université de Gand.
Sencie, J., professeur à l'Université de Louvain.
Van Houtte, H., professeur à l'Université de Gand.
Van Hove, A., professeur à l'Université de Louvain.
Van Ortroy, F., professeur à l'Université de Gand.
Waltzing, J. P., professeur à l'Université de Liége.
Willems, J., professeur à l'Université de Liége.
† **Willems, P.**, professeur à l'Université de Louvain.
SECRÉTAIRE : **J. P. WALTZING**, 9, rue du Parc, à Liége.

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction du *Musée Belge* et du *Bulletin bibliographique* (articles, comptes rendus, ouvrages) à M **J P. Waltzing**, *professeur à l'Université de Liége, 9, rue du Parc, Liége.*

Les articles destinés à la *partie pédagogique* doivent être adressés à **M. F. Collard**, *professeur à l'Université de Louvain, rue Léopold, 22, Louvain.*

Prix de l'abonnement :

MUSÉE et BULLETIN	Belgique Pays-Bas Luxembourg 10 fr. Autres pays 12 —	MUSÉE	Belgique Étranger	7.50 8.—
		BULLETIN	Belgique Étranger	6.50 7.50

Les douze premières années, comprenant chacune 2 vol. de 320 à 480 pages, sont en vente au prix de 10 fr. le port en sus.

DOUZIÈME ANNÉE. — Nos 9-10. 15 NOVEMBRE-15 DÉCEMBRE 1908.

Bulletin Bibliographique et Pédagogique

DU

MUSÉE BELGE.

MÉLANGES.

—

LE CONGO.

La bibliographie du Congo est déjà assez étendue et cependant cette immense contrée est encore si insuffisamment connue qu'il faudra attendre bien des années avant de pouvoir écrire un ouvrage complet et exact faisant connaître et le pays et sa population sous ses divers aspects. Les écrits actuels constituent les premiers jalons de cette œuvre de l'avenir. Nous tenons à appeler l'attention de nos lecteurs sur trois ouvrages récents présentant chacun un caractère bien différent et qui se complètent réciproquement. *Au Congo. Carnet de campagne. Épisodes et impressions de 1889 à 1897 par le commandant* Michaux (Bruxelles, Falk, 1907. in-12 de 403 pp., 3 fr. 50). Ce sont des vrais commentaires militaires auxquels je ne pourrai faire que le seul reproche de ne pas être illustrés par une carte qui permette de suivre plus aisément les diverses expéditions. Le commandant Michaux a fait deux séjours au Congo (1889-1893, 1894-1897), et chaque fois Lusambo, sur la Sankuru, fut son lieu de séjour principal, d'où il rayonna au loin pour ses multiples expéditions. Pendant son premier séjour, il eut à prendre une part aussi active que glorieuse dans la lutte contre les Arabes ; pendant le second, il eut à soumettre et à réduire à l'impuissance les soldats révoltés du Kasaï. Ses principaux exploits sont sa victoire sur Gongo, l'allié des Arabes, dont il finit par se faire un ami ; la défaite du chef arabe Sefu à la bataille de Chigé sur le Lomani (21-22 nov. 1892) et la prise de la capitale des Arabes Nyangwé sur le Lualuba (21 janvier 1893). Pendant son second séjour, il lutte contre Kalamba et les Kiokos, les plus affreux esclavagistes et les pires forbans du monde (p. 346), soumet les soldats révoltés (juillet 1895), combat les Batétéla (8 septembre) et livre une bataille décisive le 6 novembre, soutenu par Lothaire.

Par après, il fait une tournée plus ou moins pacifique pour faire reconnaître l'autorité de l'État et punir ceux qui avaient favorisé

la révolte. Il est admirablement bien reçu à Kabinda, s'empare des bomas de N'Gongo et de M'Pogna et reprend sa lutte contre les Batétéla.

Tous ces faits d'armes sont racontés avec tant de naturel, le style est si vif, si imagé et en même temps si simple, que le livre se lit comme un roman. Le récit des expéditions militaires est entrecoupé d'aventures de chasse et de descriptions des beautés de la nature congolaise. En maint endroit l'auteur reconnaît, avec une franchise toute militaire, les immenses services rendus par les missionnaires catholiques. D'un autre côté il parle avec louanges des soldats congolais qu'il définit par ces mots (p. 342) : « Le soldat congolais est un être primitif, admirablement doué, capable des actes les plus follement braves et des dévouements les plus complets. » Ce n'est pas sans émotion qu'on lit le suprême hommage qu'il a rendu au malheureux sergent Dehase, traîtreusement tué par son caporal (p. 354). La lecture de bien peu de livres, publiés sur le Congo, laissent une impression aussi agréable. Il est exempt de toute tendance, on sent qu'on a affaire à une œuvre écrite par un vrai militaire qui a conscience de sa responsabilité, qui sait narrer tout ce qui s'est passé avec sincérité et aussi avec sentiment. Lorsqu'on ferme ce livre, on se dit que nos officiers, qui ont dû participer aux luttes contre les Arabes et contre les révoltés, ont été à bonne école : ils se sont montrés dignes de leur mission et se sont fortement aguerris.

Le livre du sous-lieutenant J. Flamme (*Notes de voyage. Dans la Belgique Africaine.* Bruxelles, Lesigne, 1908. in 8° de 316 pp. 4 fr.) présente un tout autre caractère. Ici nous n'avons pas une narration de nombreuses expéditions militaires, mais bien une description du pays parcouru et de nombreuses indications sur la flore, la faune du pays et les habitudes des Congolais. Il considère les Bangala comme de bons travailleurs : les Upota et Mobali sont connus comme bons pêcheurs et pagayeurs. Pendant un séjour de trois ans (1899-1902), M. Flamme a parcouru le Congo jusqu'au lac Albert. La route de Boma à Stanleyville a été décrite bien des fois et nous ne nous y arrêterons pas. La partie la plus curieuse du récit de l'auteur est le voyage de Stanleyville au lac Albert, accompli quelque peu en pirogue sur les eaux de la Liki, l'Aruwinï, l'Ipokuta et en grande partie à pied, dans une contrée quasi inconnue et occupée par des tribus insoumises, qui dressent dans les sentiers des traques, trous recouverts de terre et de feuillages dont le fond est garni de pointes de fer empoisonnées. D'Avakubi par Kilo jusqu'au lac Albert, le voyage à pied fut de près de deux mois (11 juillet et 31 septembre). Au lac Albert, M. Flamme fonda le nouveau poste de Mahagi et nous

renseigne en détail sur son organisation Sa description géographique du lac Albert est bien intéressante. Il parvint à soumettre les tribus voisines du lac et se fit même l'ami du sultan Tjulu.

Une reconnaissance de la rive gauche du Nil fut des plus fructueuses; et, lorsque M. Flamme quitta Mahagi, il prit pour son voyage de retour, cette partie de la grande forêt équatoriale occupée par les nains et habitée par un quadrupède, encore peu connu, qui n'est autre que l'Okapi. Pour autant qu'on a pu l'étudier jusqu'ici, l'Okapi est un ruminant qui se place entre le samothérium et la girafe. Il semble que cet animal était connu des Égyptiens, car on croit reconnaître dans la tête du dieu Seth une tête d'Okapi.

La narration de M. Flamme présente surtout de l'intérêt par suite des observations faites par l'auteur sur la faune des contrées qu'il a parcourues. Les zoologues y trouveront bien des choses à glaner, d'autant plus que l'auteur a eu soin d'ajouter d'excellentes reproductions des animaux qu'il nous signale.

Un livre non moins intéressant est celui publié sous le titre de *Congo en Indië*, *De Belgische Jezuiten in de Missiën Kwango* door E. Antonis, *Ceylon* door A. Torfs ; *West-Bengalen* door L. Reypens (Bruxelles, Buelens, 1908. in-8°, XIII-301 pp. 2 fr.). La seule partie de cet ouvrage sur laquelle nous voulions appeler ici l'attention est celle relative à la Mission du Kwango. Nous y apprenons comment les Missionnaires s'y prennent pour civiliser les pauvres nègres. Il suffit de parcourir ces pages pour se rendre compte du bien immense qu'ils font dans la contrée et pour se convaincre de l'inanité des attaques dont ils ont été l'objet : elles ont été faites à la légère par des personnes mal renseignées ou systématiquement poussées à la critique. Pour développer davantage leur action civilisatrice, un des leurs, le Père Van Hencxthoven, a inventé l'organisation des fermes-chapelles, dirigées par de jeunes catéchistes. Chose curieuse, un système analogue fut mis en pratique au Mexique lorsque notre franciscain gantois, le Frère Pedro de Gante, évangélisa les peuplades de l'Anahuac. Je ne voudrais pas terminer cet article sans rappeler la lecture faite par M. Jules Leclercq à l'Académie royale de Belgique sur *Une législation coloniale* (Bruxelles, 1908. 39 pp.). L'auteur étudie l'organisation des colonies hollandaises des Indes orientales et cherche à établir jusqu'à quel point on pourrait s'en inspirer pour notre colonie du Congo. Ce que dit M Leclercq sur la nécessité d'établir le Conseil des Indes dans la colonie même et non dans la mère-patrie est parfaitement exact. Seulement j'estime que l'on ne pourrait imiter en cela ce qu'a fait la Hollande que lorsque la colonie du Congo se sera développée davantage.

ADOLF DE CEULENEER.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

253. — **C. Robert,** *Der Neue Menander*. Berlin, Weidmann, 1908. 146 pp. 4 m. 50.

Dans les *Szenen aus Menanders Komoedien* (Berlin, Weidmann, 1908, 2 m. 40), M. Carl Robert avait offert au public allemand une traduction des nouveaux fragments de Ménandre. Il suffisait de la comparer au texte de l'édition *princeps* pour s'apercevoir aussitôt qu'il avait cru bon de s'écarter parfois de celle-ci.

M. Robert publie aujourd'hui le texte de Ménandre, précédé d'une étude sur la reconstitution des pièces et d'une autre sur la reconstitution du manuscrit, et suivi d'un apparat critique qui a le mérite d'être au courant de la littérature ménandrienne, déjà si riche. Pour son édition des *Menandri quatuor fabularum fragmenta nuper reperta* (Leyde, A. W. Sijthoff, 1908), M. van Leeuwen n'avait eu à sa disposition que les articles de Crusius (*Liter. Zentralblatt*, 30 nov. 1907), de von Wilamowitz-Mœllendorff (*Sitzungsberichte der kg. preuss. Akad. der Wissenschaften*, 5 déc. 1907), de van Herwerden (*Berl. philol. Wochenschr.*, 18 janv. 1908). Depuis lors, tant de philologues, dans tous les pays, se sont occupés de ce texte, que M. van Leeuwen a été amené à publier une seconde édition et que celle de M. C. Robert ne paraîtra pas inutile.

En effet, M. Robert a eu l'idée originale de représenter par la pagination la disposition des feuillets du papyrus, telle du moins qu'il l'entend. Cela nous vaut quelques pages blanches, dans lesquelles il a fait entrer tout ce qui, des autres fragments de Ménandre ou d'auteurs inconnus, lui a paru répondre à la situation, sans prétendre d'ailleurs, comme il a soin de le déclarer « que ces fragments aient été remis à leur place, ni même qu'ils soient de Ménandre ». Il y a plus d'un loup au bois, et plus d'un Chaerestratos dans les pièces de la comédie nouvelle ; il serait abusif d'attribuer aux Chaerestratos de Ménandre des paroles que certains fragments ont pu mettre dans la bouche d'un de leurs nombreux homonymes.

Je ne vois pas ce qui obligeait M. Robert à comprendre ces fragments intercalés dans la numérotation des vers. Il eût été bien plus simple, bien plus pratique de conserver les chiffres de l'édition *princeps*. Si l'exemple donné par M. Robert était suivi, comme on est loin d'être d'accord sur la place de tel ou tel fragment, chaque nouvelle édition aurait sa numérotation, différente des autres ; ce qui n'aurait pas pour résultat de faciliter les recherches.

M. Robert a indiqué, p. 146, les passages sur lesquels il avait jugé bon de changer d'avis depuis la publication de ses *Szenen*. Ceux qui se serviront de ce dernier ouvrage feront donc bien de tenir compte de ces changements assez nombreux. Sinon, ils risquent d'attribuer à M. Robert des opinions qu'il ne partage plus.

Il nous reste maintenant à attendre la nouvelle copie que M. A. Körte est occupé à faire du manuscrit. Si bien qu'ait travaillé le premier éditeur, M. Lefebvre, — et nous sommes heureux de lui rendre l'hommage que son travail est remarquable — la tâche était lourde, et ce n'est pas en méconnaître la valeur ni le mérite que de prévoir que le nouveau lecteur fera disparaître plus d'une incertitude, enlèvera du chemin plus d'une *crux* embarrassante. A. HUMPERS.

254 — **Th. Zielinski**, *Le monde antique et nous*. Traduction par E. DERUME. Louvain, Uytspruyst, 1908. 144 pp. in-8°. 2 fr. 50.

Ce livre contient huit conférences données à l'université de Saint-Pétersbourg par M. Zielinski, professeur à la même université. En Russie, pays travaillé par un besoin morbide de changement illimité, existe, plus violente que chez nous, une réaction contre l'éducation traditionnelle des humanités gréco-latines. C'est devant un auditoire composé d'adversaires déclarés — on le voit à maints endroits de ses premières leçons — de ces études que M. Zielinski a prononcé son apologie des humanités anciennes. Il fallait pour tenter cette entreprise, avoir la science, le beau talent d'exposition du savant professeur, et, on peut le dire, son courage puisé dans ses convictions scientifiques. Je voudrais que quelqu'un, ayant plus d'autorité que je n'en ai, recommandât ce livre à la Commission de réforme des humanités et à son chef. Les membres de la Commission n'y trouveront pas les raisons ordinaires, excellentes d'ailleurs, mais auxquelles ils ne se rendent pas, par lesquelles on défend chez nous les humanités gréco-latines. Ce sont des raisons neuves, que, pour ma part, je n'ai vues exposées nulle part avec cette largeur et cette clarté. L'auteur est non seulement un philologue de marque, mais un homme auquel rien n'est étranger de la culture de son temps, en particulier la science sociologique.

Il faut féliciter M. Derume d'avoir mis ce beau livre à notre portée par une bonne traduction. Si un jour la question des humanités se traite au Parlement, les députés trouveront dans l'ouvrage de M. Zielinski de quoi s'éclairer. Car la connaissance du monde antique est examinée sous toutes ses faces : 1° sa valeur éducative; 2° sa valeur civilisatrice ; 3° sa valeur scientifique.

Sa valeur éducative consiste en ce que, mieux et plus que

n'importe quelle autre branche de l'enseignement, elle donne des connaissances utiles, et cela d'une manière rationnelle, adaptée à la nature de l'esprit humain. Qu'on veuille bien remarquer la thèse de M. Zielinski : elle ne déprécie pas les connaissances, au contraire; mais ce qu'elle estime particulièrement dans les humanités, c'est que ces connaissances sont acquises d'une manière rationnelle, par la voie inductive. La démonstration de M. Zielinski envisage les langues, la littérature, l'histoire et en général toutes les branches du savoir humain. Je me permets d'appeler l'attention sur ce dernier point ; il est capital, bien que trop souvent oublié. La littérature antique doit ce dernier avantage à cette circonstance que la culture de l'homme antique, moins spéciale que celle de l'homme moderne, ne séparait pas comme aujourd'hui la science et les arts et même comprenait une connaissance de toutes les sciences alors existants. Les professeurs trouveront ici de précieuses indications sur l'étude de la littérature antique et sur la lecture exégétique des auteurs. On devra conclure, entr'autres choses, qu'il faut accorder beaucoup moins de part à la lecture dite cursive ou à la lecture non accompagnée d'explications *réelles* suffisantes. On constatera aussi que l'éminent professeur attend de l'analyse littéraire, dont le *but* est toujours de faire connaître et goûter un écrivain, d'autres résultats infiniment précieux pour la formation générale de l'adolescent.

On l'a dit et répété : le mouvement d'hostilité aux études gréco-latines a été inspiré et alimenté par des préoccupations utilitaires. Ceux qui le dirigent demandent : A quoi cela nous sert-il de connaître le monde antique, surtout par les textes originaux ? La 2e partie du livre répond à cette question. La thèse de M. Zielinski vaut la peine d'être remarquée, non pas par sa nouveauté, mais par l'heureuse précision des termes : le monde antique, dit-il, doit être pour le monde moderne non pas une norme, mais une semence. Il est en effet un fait, dont on peut contester l'explication peut-être, mais qui n'en reste pas moins acquis, c'est que les peuples qui ont laissé se relâcher les liens qui les unissent à l'antiquité ont vu baisser leur niveau intellectuel et scientifique, et l'inverse est également vrai. En manière d'explication, M. Zielinski fait voir, avec toute la puissance de sa science, combien il est nécessaire pour la culture moderne de connaître la religion antique, sa mythologie comprise, la littérature, l'histoire, la philosophie et les arts de l'antiquité. J'avais l'intention de signaler certains de ces chapitres à l'attention du lecteur : j'y renonce; il faudrait tout citer. Je me borne à les recommander instamment aux professeurs de littérature et d'histoire, et en général à tout homme cultivé qui s'intéresse à l'éducation des classes dirigeantes de son pays.

La 3e partie, écrite pour les philologues, est un succinct et chaleureux exposé de la philologie classique. C'est une mise au point, générale sans doute, mais bien instructive, que liront avec fruit les professeurs des classes supérieures des athénées et des collèges ; elle leur servira à orienter avec sûreté les vocations de leurs élèves.

La dernière conférence est consacrée à défendre les humanités anciennes au point de vue social Même à travers la traduction, d'ailleurs souple et vivante de M. E. Derume, on sent la chaleur de la parole de l'orateur. Nous nous permettons encore de convier à la lecture de ce chapitre les sociologues, membres de la Commission de réforme. M. Zielinski se met en effet, particulièrement ici, sur le terrain sociologique; il examine franchement la question au point de vue de la loi de la sélection sociologique. Si je ne m'abuse, cette dernière conférence s'élève jusqu'à l'éloquence, j'oserais même dire la grande éloquence

Tout le livre est d'ailleurs écrit avec une chaleur communicative ; un large et bienfaisant optimisme l'anime tout entier.

La traduction de M. E. Derume, à part quelques distractions (1), me paraît très bonne. Il a eu la bonne pensée d'ajouter à l'original un index détaillé des multiples questions de grammaire. de littérature et d'histoire auxquelles a touché M. Zielinski. E. Remy.

255. — **K. J. Freeman**, *Schools of Hellas*. An Essay on the practice und theory of ancient greek Education from 600 to 300 b. C. Illustré. Londres, Macmillan et Cie, 1907.

Il est toujours intéressant de savoir comment les Grecs, nos éducateurs, firent leur propre éducation. C'est ce qu'a recherché un jeune philologue anglais, H. J. Freeman, mort à 24 ans, en 1906, sans avoir pu publier lui-même le résultat de ses recherches.

Dans ce livre sur les écoles de la Grèce, l'auteur a presque entièrement omis les travaux de seconde main ; et cela volontairement. Pour un jeune philologue, c'était une entreprise hardie que de se refuser ainsi les lumières de ses prédécesseurs, mais c'était aussi, pour qui sait lire et comprendre, un moyen de renouveler son sujet. Il est bon de revenir à l'étude des textes, sans les lire et les comprendre, comme on fait trop souvent, par les yeux et le cerveau d'autrui. Si dans des matières souvent traitées — et l'éducation grecque est de celles-là — on ne fait pas alors de découverte, — et je dois dire que M. Freeman n'en a pas fait — on les vivifie de ses

(1) P. e. p. 11. ligne 8, lire *ces* au lieu de *les*, qui est inintelligible ; p. 76, ligne 6, *se détacha* au lieu de *détacha*. p. 105 l. 10 ; le singulier est peu intelligible. L'original a le pluriel. La diphthongue latine *ae* est souvent imprimée *œ*.

propres impressions, on les remplit de sa vie, on les transforme par la mise en œuvre. Le beau livre de M. Freeman a tous ces mérites.

Voyez avec quel brio l'auteur brosse et enlève le portrait de Xénophon. « Dans beaucoup de paroisses d'Angleterre, il y a, comme figure centrale, un major général ou un colonel retraité. Il est le pilier de l'église de sa paroisse, il lit l'Écriture sainte pendant l'office dominical, enseigne à l'école du dimanche, distribue les prix aux fêtes scolaires célébrées dans ses propriétés, et est l'âme de toute souscription, tandis qu'il consacre ses loisirs à compiler un ou deux mémoires militaires, et peut-être, s'il est un esprit très littéraire, quelques courtes histoires. Tel fut exactement Xénophon ». On ne reprochera pas à ce portrait de manquer d'originalité, mais jusqu'à quel point est-il vrai?

De même, l'auteur trouvera, pour expliquer le mépris dans lequel les Athéniens tenaient l'éducation spartiate, et la terreur qu'elle leur inspirait, une comparaison bien personnelle et bien moderne. L'Athénien, habitué à une éducation facile, considérait la formation sérieuse du jeune Spartiate « avec les mêmes sentiments qu'un Français visitant une école publique anglaise », où l'enfant est élevé plus rudement.

L'éducation athénienne, dont le type prévaut dans le monde grec civilisé, sauf à Sparte et en Crète, ignore l'utilitarisme. Évitons d'y voir une preuve de la supériorité du génie grec sur le nôtre. C'est à notre société industrielle et commerçante, imbue de principes économiques, qu'il faut savoir gré de conserver encore le culte des études désintéressées. S'il en est de même à Athènes, c'est que l'éducation est réservée à une classe, à une aristocratie héréditaire, non de la richesse, mais de la naissance. Elle est réservée aux seuls citoyens. L'Athénien pauvre, obligé de vivre d'un métier, comme l'esclave, l'enseigne à ses enfants — ou encore met ceux-ci en apprentissage chez un autre citoyen, qui reçoit pour sa peine un salaire déterminé. L'enseignement professionnel n'existe donc pas; pas davantage les théories utilitaires. Cela est dû au mépris qu'inspire à tout Grec bien-né le métier manuel.

L'éducation ne tend pas à préparer l'enfant à la vie d'affaires, au commerce, mais à la vie civile, c'est-à-dire à la vie militaire et politique; elle vise à faire de l'Athénien un citoyen utile à l'État. Car c'est faire tort à la morale grecque, et c'est la méconnaître, que d'y voir simplement la satisfaction des instincts, c'est-à-dire le bonheur individuel. Par « bonheur », le Grec entend le bonheur de l'État. Aussi sait-il se sacrifier à l'intérêt public.

La femme n'est pas destinée à la vie politique : l'éducation ne s'occupera pas d'elle. Le futur artisan apprend son métier chez son père; la future femme de ménage se forme de même près de sa mère. L'Athénienne vit dans la retraite, comme une femme orientale, et ne vise qu'à ne pas faire parler d'elle. C'est, dit l'auteur, la *Hausfrau* idéale. Pour le fils, la mère n'est rien; il la voit très peu, retirée qu'elle est dans un appartement spécial. Le père est rarement chez lui. Il n'y a pas de vie de famille. Le Grec apprend ainsi à vivre de la vie publique, à s'associer à ses concitoyens.

On comprend qu'ainsi élevée, la mère ne pouvait rien enseigner à ses enfants, pas même la musique. Ce mépris de la femme ou, plus exactement — car faut-il voir dans cette courte vue une marque de mépris? — cette conception du rôle de la femme, si elle eut pour effet l'abaissement de celle-ci, donna naissance, chez l'homme, à une formation plus complète, plus eurythmique que les spécialisations hâtives ne le permettent à notre éducation. Les arts d'agrément, aujourd'hui la propriété presque exclusive de la femme, étaient cultivés par les hommes. Alors on pouvait être artiste et savant, général et poète tragique. En outre, comme le citoyen devait se préparer à la guerre, — on accorde une importance primordiale à la formation physique. Et comme le mauvais soldat est un mauvais citoyen, on en vint à considérer la beauté physique « comme un signe de beauté morale. » C'est une idée bien grecque que nous trouvons déjà dans l'Iliade : Thersite est laid et méchant.

Aussi, dès l'éducation primaire, l'enfant était-il livré à la fois au grammatistès, qui lui enseigne la lecture, l'écriture, un peu d'arithmétique et lui explique, puis lui fait réciter par cœur, des passages de grands poètes, au kitharistès, professeur de musique, et au paidotribès, professeur de gymnastique. Et ni la musique ni la gymnastique n'étaient des parties accessoires de l'éducation; on ne s'en occupait pas de loin en loin, pour l'agrément ou par hygiène. Elles étaient considérées comme essentielles. Notez d'ailleurs que les œuvres des poètes lyriques se chantaient, de sorte que l'éducation musicale rentrait dans la formation littéraire. Par là, les Grecs connaissent, sans s'en douter, ce que la pédagogie moderne appelle la *concentration* des cours.

Au début, l'éducation primaire, avec son triple but, se poursuivait jusqu'à 18 ans. A la fin du ve siècle se constitua ce que nous pourrions appeler l'éducation secondaire. Elle n'était guère réservée qu'aux enfants riches. Ceux-ci y apprenaient, de 14 à 18 ans, les mathématiques, la critique littéraire, un peu d'histoire naturelle et de science, les lois et la constitution d'Athènes, un peu de philosophie,

de morale, de politique et de métaphysique, et surtout, la rhétorique. A celle-ci va tout l'honneur. L'enseignement de l'histoire n'existe pas.

Le croirait-on? Le troisième degré de l'éducation, l'enseignement supérieur, était réalisé par le service militaire. Cela se produisit après la victoire de la Macédoine. Alors, au lieu de s'exercer uniquement à l'art de la guerre et à la gymnastique, l'éphèbe suivit des cours réguliers de philosophie et de littérature

Dans les programmes, nous ne voyons pas figurer l'enseignement de la religion. C'est que la religion grecque n'est pas une foi, mais un rite, et la pratique ne s'en apprend qu'en participant aux fêtes et aux cérémonies. Les mythes revêtaient tant de formes diverses qu'on ne pouvait songer à en imposer une version orthodoxe. Et où il n'y a pas de dogme, il n'y a pas d'hétérodoxie.

L'État laissait l'enseignement à l'initiative privée. Les parents choisissaient les écoles suivant leurs ressources, leurs visées, leurs préférences. C'étaient donc nécessairement des écoles *payantes*. L'éducation primaire coûtait d'ailleurs peu et était à la portée des moins riches. Exceptons-en cependant la musique et la gymnastique, qui durent peut être leur vogue à ce fait qu'elles étaient coûteuses. Il était de bon ton d'en faire. Heureusement, si l'État ne se préoccupa nullement de l'enseignement littéraire, il bâtit par contre, à ses frais, des *gymnasia* et des *palaistrai* publics et gratuits. C'était-là ce que nous appellerions une œuvre post-scolaire. En outre, l'enseignement des exercices athlétiques aux éphèbes, — comme celui de la danse et des chants dans les chœurs —, constituait une liturgie. L'État décernait aussi des prix annuels, prix de rhapsodie, de lecture, de peinture, de récitation tragique, de déclamation comique, de calligraphie, etc., comme nous le voyons à Téos.

Les maîtres d'école étaient très méprisés. Il y a à cela une excellente raison. C'est que, dépendant du public, comme de véritables salariés, ils étaient contraints de ménager l'élève : celui-ci représentait, et il le savait bien, une somme d'argent. Les enfants venaient à l'école « avec leurs agneaux, leurs chiens et leurs chats, et jouaient avec eux pendant les leçons. Paresseux et musards s'y rendaient, comme aux échoppes du marché, pour jaser et regarder, troublant les leçons... Malgré leur pouvoir, souvent exercé, d'infliger des châtiments corporels, les maîtres paraissent avoir été à la merci des élèves et de leurs amis ». De même, l'élève était accompagné pour aller en classe et en revenir, d'un pédagogue, mélange équivoque « de nourrice, de laquais, de chaperon et de précepteur », esclave d'ailleurs et par suite généralement méprisé. Au reste, le pédagogue n'était pas toujours le « sel de la terre ».

On le voit : il y a dans l'éducation athénienne à prendre et à laisser. On pourrait lui prendre, avec des vues plus égalitaires, le culte de la formation littéraire et artistique ; avec moins d'excès, celui de la formation corporelle. Nous devons lui laisser son anti-féminisme étroit, et d'ailleurs inconscient ART. HUMPERS.

256. — **John E. Sandys**, *A history of classical scolarship*. Vol. II-III. Cambridge, University Press. 1908. 8 s. 6 d. le volume.

Le premier volume de cet ouvrage a paru en 1903 et nous l'avons annoncé dans ce *Bulletin*, tome VIII, p. 232. Il a eu une seconde édition, augmentée (XXIV-702 p.), en 1906. Les deux volumes qui viennent de paraître, ne manqueront pas d'avoir le même succès. Ils ont les mêmes qualités que leur aîné : une information vaste et sûre, mais très condensée, sans que l'exposé cesse d'être exact, clair, intéressant et même élégant. Le second volume traite de la Renaissance en Italie, du XIVe au XVIe siècle et mène l'histoire de la philologie classique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le troisième est consacré au XIXe siècle. Dans ces six siècles, l'auteur distingue, suivant l'habitude, quatre périodes successives, qualifiées d'italienne, française, anglaise et hollandaise, allemande, d'après le pays où règne la plus grande activité dans le domaine de la philologie. Mais la division de son livre ne correspond pas à cette distinction : c'est par siècles que l'auteur procède et dans chaque siècle, par pays, réservant parfois un chapitre spécial à un homme dont l'influence a été prépondérante, tel qu'Erasme, Hermann et Boeckh. L'Allemagne occupe la moitié du troisième volume; ici, une subdivision s'imposait et l'auteur, après avoir étudié F.-A. Wolf, Hermann et Boeckh, passe en revue les grammairiens, les éditeurs de classiques grecs, les éditeurs de classiques latins, la grammmaire comparée, les archéologues et les géographes. Systématiquemnt, les vivants sont omis et une notice est consacrée, dans les *Addenda*, à ceux qui sont morts récemment, *multum nuper amisimus* (Quint., X, 1, 90) : Zeller, Kirchhoff, Dittenberger, Hartel, Furtwängler, Bücheler, Schwabe, Boissier, Hauvette, Headlam.

Il me semble que c'est par le détail que vaut cet ouvrage : l'auteur a compulsé les moindres notices écrites sur chacun des philologues dont il parle et il trace de chacun un petit portrait en pied. Quelques-uns, qui ont cultivé plus d'un domaine, sont présentés en plusieurs fois et c'est réellement dommage quand il s'agit d'un homme tel que Mommsen. Nous oserions adresser une autre observation à l'auteur. Il s'est entouré de multiples informations et il a tiré grand profit, par exemple, des notices biographiques écrites après la mort d'un savant

par un de ses collègues. Ces notices sont détaillées et élogieuses : elles assignent souvent au défunt une place qu'il ne conservera pas dans l'histoire générale de la philologie.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs belges sur le ch. XXXVII, 2, consacré à la philologie au XIXe siècle. Il est exact et clair comme tout l'ouvrage. Les noms que M. Sandys met en lumière, les savants dont il retrace la carrière sont : le baron de Witte (1808-1889), Roulez (1806-1878), Gantrelle (1809-1893), Wagner (1829-1895), Roersch (1831-1891), Fuss (1782-1860), Bekker (1792-1837), Félix Nève (1816-1893), Thonissen (1816-1891) et Pierre Willems (1840-1898).

Ce bel ouvrage est orné de 62 portraits hors texte, très réussis.

J. P. W.

257-258. — **Ph. Martinon.** *Sophocle. Electre.* Trad. en vers. Paris, Fontemoing, 1907. 56 pp. 2 fr.

— *Les Drames d'Euripide.* Trad. en vers. I. *Alceste, Hécube, Hippolyte.* II. *Les deux Iphigénies, Médée.* Paris, Fontemoing. 1908. 2 vol. à 2 fr. 50.

C'est toujours une entreprise ardue qu'une traduction. Pour faire œuvre originale, on doit traduire autrement que ses prédécesseurs, et ce n'est pas toujours le moyen de bien traduire. On use alors d'artifices, employant des périphrases, des circonlocutions élégantes là où le mot propre a déjà été trouvé, le mot propre au lieu des périphrases ; mais ceci est une bonne fortune trop rare. C'est pourquoi je plains les traducteurs.

Je les plains d'autant plus qu'on leur sait peu gré de leurs efforts. L'helléniste et le latiniste qui lisent l'original se rendent compte que, dans la lutte inégale entre l'auteur et le traducteur, celui-ci succombe à chaque ligne, enlaidit souvent, donne de l'esprit à Démosthènes, des teintes d'archaïsme et de poésie parnassienne à Homère, qui n'en peuvent mais, embellit parfois, et dès lors, parant le texte d'une grâce qu'il n'a pas au détriment de celle qu'il a, produit des traductions qui, plus que celles de Perrot d'Ablancourt, méritent d'être appelées les « belles infidèles ».

Plaignons donc les traducteurs. S'ils traduisent Euripide, ils doivent être hellénistes et poètes, et ce n'est pas tout. Leur génie — car le talent ne suffit pas pour traduire un poète — doit être assez souple pour se plier à l'inspiration d'autrui, leur vol assez varié, assez puissant et assez sûr pour suivre, sans faiblir, dans ses élans et dans ses chutes, le vol d'un poète étranger.

Mais que dire d'une traduction en vers ? C'est une troisième chaîne,

la plus lourde, — en français surtout où l'inversion est si malaisée, et la rime si exigeante — qui s'ajoute aux autres. Ne nous étonnons donc pas qu'il y ait si peu de bonnes traductions en vers. Y en a-t-il même en notre langue ? Ne soyons pas surpris que M. Martinon, malgré tous ses efforts et tout son talent, n'ait pas toujours réussi à nationaliser Sophocle et Euripide.

Aussi bien, M. Martinon ne doute-t-il de rien. Il nous a donné la traduction littérale en vers des *Élégies de Tibulle* (Paris, Fontemoing. Ouvrage couronné par l'Académie française), des *Amours d'Ovide*, des *Drames d'Eschyle*. Le voici qui entreprend maintenant la traduction en vers de Sophocle et d'Euripide. C'est peut-être beaucoup de vers pour un seul homme.

Mais où son entreprise frise, que dis-je, atteint l'héroïsme, c'est quand il versifie l'*Iphigénie à Aulis*. Et cette fois, il faut le dire, il y a des comparaisons qui écrasent. Comparons donc :

LE VIEILLARD

Me voici :
Ma vieillesse est encore solide et résistante :
Mais qui donc si matin te chasse de ta tente?
Tout repose en Aulis ainsi qu'aux environs,
Et la garde est toujous à son poste. Rentrons.

AGAMEMNON

Heureux vieillard, que je t'envie et que j'envie
Tous ceux qui comme toi peuvent passer leur vie
A l'abri des dangers que cause la grandeur !

Qui ne songerait en lisant ces vers aux divins vers de Racine ?

ARCAS

'est vous-même, seigneur ! Quel important besoin
Vous a fait devancer l'aurore de si loin ?
A peine un faible jour vous éclaire et me guide,
Vos yeux seuls et les miens sont ouverts dans l'Aulide.
Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit ?
Les vents vous auraient-ils exaucé cette nuit ?
Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

AGAMEMNON.

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

Sans doute, M. Martinon s'approche plus du texte que Racine. Mais il doit s'en éloigner parfois. Et puisqu'il est tout de même obligé de s'en écarter, par suite de l'esclavage auquel la forme métrique le soumet, pourquoi n'en pas prendre une bonne fois son parti ? Entre la belle poésie, infidèle par moments, et la prose rimée dont la fidélité, d'ailleurs relative, s'achète au prix de la beauté, nous n'hésitons pas ; nous dirons même que si Racine, dans le passage cité, ne rend

pas le mot à mot d'Euripide, il en rend quand même le sens, et surtout l'âme. Sa traduction, moins littérale, mais plus poétique, produit sur nous, mieux qu'une prosaïque et peu littéraire transcription, l'impression que l'original dut produire à Athènes. Et c'est là la véritable fidélité, le but auquel, comme dans les limites mathématiques, on doit tendre, sans espérer d'y atteindre jamais. *Traduttore, traditore*, ce n'est pas seulement un jeu de mot, c'est, je le crains, un verdict, un verdict justifié et sans appel.

Après cela, on me pardonnera de ne pas admirer, si littéraux qu'ils puissent être — et ils ne le sont pas tous, — les vers suivants :

> Faut-il...
> Leur plonger à tous deux un poignard dans le *foie ?*

ou

> Mais si demain tu n'es pas *hors de* la frontière,
> Dès le matin, tu périras dans les tourments.
> Femmes, soutenez-*la*, *la* tenant dans vos bras.
> *D*escends *d*u char : *d*ans *t*a beauté *t*u *d*ois paraître.
> C'est toi qui *l*'a *l*e p*l*us aimé...

et d'innombrables prosaïsmes :

> Je crains qu'au fond tu ne rumines ta vengeance.

et ce mot de reine, de reine qui parle en vers :

> Et tu pourras après pleurer *tout ton content.*
> Sois le maître dehors et devant tes soldats,
> J'y consens : mais pour la maison, *c'est mon affaire.*
> *On* ne mariera pas *ma* fille sans *sa* mère.

et les vers brisés, en si grand nombre, qui font de la traduction une sorte de roman feuilleton ou de contrat de notaire rimé :

> Ce mariage est très avantageux pour nous.

et cette naïveté énorme de Médée qui n'est pas dans Euripide, qui s'y fût-elle trouvée, devait y rester :

> Ah ! j'ai beau les tuer, mon amour n'est pas moindre !

Je pourrais ajouter d'autres remarques. Mais elles relèvent du cours de poétique. C'est ainsi que M. Martinon termine une grande période par un vers brisé, chose possible en grec où le rythme est tout intérieur, désagréable à l'oreille française qui demande alors un vers plein et sonore. Enfin ces archaïsmes à la Victor Hugo sont-ils de mise :

> Ai-je pas des enfants ? Sais-je pas que nous sommes...
> Veux-tu pas... ? Etc.

Si je me permets ces remarques minutieuses, ce n'est pas que l'œuvre de M. Martinon soit sans mérite : non les Muses, se souvenant qu'elles sont grecques, ont souventes fois souri au traducteur.

Mais M. Martinon est accueillant à la critique. Il tiendra compte de ces observations. Il choisira entre la traduction poétique et la versification fidèle et prosaïque. Les amis des lettres françaises lui en sauront gré; les hellénistes, qu'il en soit sûr, ne s'en plaidront pas.

Il y a déjà un effort en ce sens dans les coupes qu'il a faites dans les stichomythies : là, il a eu le bon goût de supprimer beaucoup de répliques « enfantines, presque niaises », auxquelles l'artifice de la stichomythie donne lieu surtout dans Euripide.

ARTHUR HUMPERS.

259. — **J Vahleni** *professoris Berolinensis Opuscula academica*. Pars posterior. Prooemia indicibus lectionum praemissa XXXIV-LXIII ab anno 1892 ad annum 1906. Leipzig, Teubner, 1908. 12 m.; relié 14 m. 50.

Il serait inutile de redire de ce deuxième volume ce que nous avons dit du premier (*Bull.*, 1906, p. 280). Voici la liste des auteurs dont M. Vahlen s'occupe dans ces trente dissertations :

Théocrite (VII, XII et XVII); Platon (Gorgias, Phédon); Euripide (Hercule); Sophocle (Electre et Antigone); Aristophane (Equites); Aristote (Rhétorique, scholies); Plaute (Ménechmes); Ennius, Minucius Felix, Valère Maxime, Catulle, Accius, Cicéron, Pacuvius, Horace, Virgile.

Tantôt M. Vahlen étudie une question générale relative à un écrivain (telle la jolie étude sur les tours qu'affectionne Catulle, sur ses répétitions favorites), ou il examine une œuvre dans son ensemble; tantôt il discute ou propose une série de corrections dans le texte d'un auteur. Aucune de ces études d'occasion n'a perdu de sa valeur ni de son intérêt et nous devons remercier M. Vahlen d'avoir recueilli ces programmes en deux beaux volumes. J. P. W.

260. — **Ch. Van de Vorst,** *Grammaire grecque élémentaire*. Nouvelle édition de la grammaire grecque du P. J. JANSSENS. Liège, H. Dessain, 1908. 1 vol. in-8°, 171 pp.

En remaniant la grammaire grecque du P. Janssens, le P. Van de Vorst a voulu rédiger un manuel moins touffu, ne renfermant que les particularités dont la rencontre est possible au collège. La disposition des matières a gagné également, surtout dans la syntaxe. L'auteur a naturellement conservé l'excellente idée des exemples mis en tête de chaque paragraphe et destinés à servir d'aide-mémoire.

Plusieurs appendices donnent, l'un des notions sur la langue d'Homère, les autres un résumé sur la syntaxe des cas, quelques notions sur les mesures itinéraires et les monnaies, les règles principales de l'accent premier, enfin une table alphabétique des verbes irréguliers (avec leurs temps primitifs).

Puisque l'auteur veut bien faire appel aux observations de ses collègues de l'enseignement, je me permettrai de lui proposer l'addition, après les verbes en μι, d'un petit tableau réunissant les quatre aoristes de ἵστημι, avec leur signification. Les élèves ignorent généralement, et en tout cas oublient sans cesse la distinction très importante qui doit être faite entre ces formes. La remarque que l'on trouve à la page 67, à savoir que « le parfait, le plus-que-parfait, le futur passé, et l'aoriste second de ἵστημι ont une signification intransitive : *se tenir debout (stare)* », cette remarque n'est-elle pas insuffisante pour mettre en relief un phénomène aussi digne d'attention ?

Le résumé de la syntaxe des cas (appendice A) me paraît être une innovation très heureuse en Belgique. Mais ne vaudrait-il pas mieux encore étendre ce résumé à *toutes* les règles de la syntaxe, à l'exemple des abrégés que MM. Kaegi, Sormani et Versmeeten ont ajouté l'un à la fin de sa grammaire, les deux derniers au vocabulaire de leurs exercices ? En somme, ce résumé, ou mieux ce choix d'*idiotismes* rendrait plus de services à l'élève que l'ensemble forcément un peu compact de la syntaxe complète. Sans doute, l'étudiant aura parfois besoin de renseignements plus détaillés, surtout dans les classes supérieures, pour élucider tel cas spécial ; mais, avec les méthodes actuelles, l'intervention fréquente du professeur diminue beaucoup le nombre de ces occasions. Aussi, ce n'est plus que très rarement que l'on feuillette la syntaxe, dont la matière occupe cependant la moitié de toutes les grammaires. Par contre, un résumé des principales règles, des règles que l'élève ne peut ignorer et qu'il doit revoir constamment, lui servirait de memento commode pendant la durée de ses études.

Enfin, je dois encore regretter la même lacune que j'ai signalée dans ce *Bulletin* à propos d'une autre syntaxe grecque. Il me semble que l'ouvrage du P. Van de Vorst est trop bref sur la théorie des corrélatifs, l'une de celles qui sont le plus remplies de pièges pour nos élèves et qu'ils ne retiennent pour ainsi dire jamais. Le petit tableau de la page 38 ne suffit pas. Il faudrait des exemples montrant à la fois la différence des significations et celle des fonctions. Les corrélatifs sont plutôt du domaine du vocabulaire, je le sais, mais quand il s'agit d'un livre classique, c'est-à-dire pratique, ne peut-on se permettre de faire sauter le cadre ?

Les lignes qui précèdent ne renferment aucune critique qui s'applique spécialement au nouveau manuel. On pourrait les adresser à la plupart des grammaires grecques. Le livre du P. Van de Vorst n'en reste pas moins un excellent traité, sobre, clair, et de plus, très bien imprimé par un éditeur belge, M. H. Dessain (1).

ANT. GRÉGOIRE.

261. — **Jos. Janssens**, S. J. *Grammaire latine*. Sixième édition, entièrement refondue par **Ch. Van de Vorst**, S. J. Alost, Spitaels, 1908. 266 pp. gr. in-8°.

En ce moment où les Humanités subissent de redoutables assauts, il faut de solides convictions et un courage confiant pour entreprendre et terminer, au prix de laborieuses et délicates recherches, un travail comme celui qu'a effectué le Père Van de Vorst.

Ce m'est un bonheur d'annoncer ici l'œuvre de notre compatriote. Pour faire valoir ses qualités, je pourrais procéder par voie de comparaison, et la mettre à côté d'autres grammaires d'auteurs belges ou étrangers, qui ont chacune leurs mérites et leurs côtés faibles. Je m'en abstiens, et me contente d'affirmer, sans crainte d'être contredit, que le Père Van de Vorst, qui avait déjà bien mérité de l'enseignement et de la philologie par la publication de sa *Grammaire grecque*, s'est acquis un nouveau titre à la gratitude des maîtres et des étudiants : on peut garantir que son travail produira d'heureux fruits dans les classes.

Je viens de rapprocher de ce volume la deuxième édition de la *Grammaire latine*, celle dont nous nous servions au collège — l'auteur et moi — voici vingt-cinq ans. Ce rapprochement me paraît instructif.

Que de changements ! Ils révèlent les progrès réalisés depuis par les études linguistiques et philologiques, ainsi que les résultats acquis et passés dans le domaine de la vulgarisation ; ils montrent aussi les progrès de la méthode et de la didactique, pour la netteté de l'exposé, et la disposition typographique des textes.

« Élaguer tout ce qui est de pure érudition, présenter d'une façon claire et exacte la grammaire de l'époque classique, en particulier celle de Cicéron et de César », tel est le double but que l'auteur a poursuivi.

Signalons quelques particularités de cette édition. Ce sont, notamment, la prononciation plus italienne du latin, le soin donné à l'accentuation, une partie spéciale consacrée à la stylistique, des notions de prosodie et de métrique. Les notions d'analyse — excellente chose ! — ont été précisées. La notion du temps absolu et du temps relatif a été introduite. On appréciera ces remaniements et ces additions : ainsi, les pages sur la stylistique et la métrique, déjà intéressantes en elles-mêmes, seront d'un précieux appoint dans l'explication des auteurs et des poètes, qu'elles prépareront ou complèteront d'après les circonstances ; cet exposé donnera sans doute à maint élève la clef de la langue et de la littérature latines.

Bref, au point de vue didactique, cette *Grammaire* donnera satisfaction aux plus exigeants, et pour y découvrir des erreurs ou des lacunes d'ordre philologique, il faudrait la soumettre à un examen très approfondi.

C. Caeymaex.

262. — **P. Dörwald**, *Beiträge zur Kunst des Uebersetzens und zum grammatischen Unterricht*. Ein Hilfsbuch für den griech. Unterricht in Obersekunda. Weidmann, Berlin, 1907. VI et 64 pp. gr. in-8. 1 m. 20.

Dans son livre intitulé : *Die Kunst des Uebersetzens* (Berlin, Weidmann. XI et 166 pp. in-8°, 3e éd. 1903, 3 m. 60), Paul Cauer avait traité les questions générales de l'art de traduire. Le petit ouvrage de M. Dörwald, directeur de gymnase à Neubrandenburg, a des visées plus modestes. C'est un guide pratique pour la traduction de deux auteurs, Homère et Xénophon.

M. Dörwald prend ses exemples dans l'Odyssée et dans les Mémorables. Voici les conseils qu'il donne, appuyés de nombreuses citations.

Il faut, dans la traduction, conserver autant que possible, la coordination — la parataxe, disent les hellénistes — qui est le propre de la phrase homérique. Faire autrement, ne serait pas seulement enlever de sa couleur, défigurer sa physionomie, ce serait souvent risquer de traduire à contre sens. Exemple : *Od*, XIII, 381, où l'emploi de la subordination — de l'hypotaxe, si vous préférez — serait une faute.

Avec la parataxe, conservons la place des mots. Ce conseil est plus facile à suivre en allemand qu'en français; en outre, traduisons le participe mot à mot; n'oublions pas non plus que l'article a souvent gardé chez Homère sa valeur primitive de démonstratif. Les particules subiront un traitement différent : nous rendrons les particules affirmatives, dont l'emploi a pour but de donner plus de vraisemblance au récit épique; pour les autres, nous serons prudents et nous nous souviendrons qu'à vouloir rendre les nuances délicates dont elles recouvrent la phrase grecque, nous produirions une phrase lourde et ridicule. Enfin, et surtout, gardons dans la traduction la plastique de la langue d'Homère, n'en volatilisons pas le texte, c'est-à-dire, n'en faisons pas disparaître les fortes et vivantes images sous une abstraction inanimée. Tel est, en résumé, et sans ses exemples de traduction si intéressants, le contenu du premier chapitre.

Le second mérite d'attirer plus encore l'attention des professeurs et des élèves. Qui d'entre nous n'a pas été arrêté dans sa lecture, par le sens, ou plutôt par les sens multiples d'une expression psychologique d'Homère ? Si φρένες par exemple, est au propre, le diaphragme, puis, par extension, la poitrine, il revêt aussi les innombrables sens de « intelligence » (jugement, bon sens, finesse, habileté, etc.). Que dire de θυμός, qui est tantôt identique à φρένες, tantôt à κραδίη, tantôt à ψυχή ? Le plus souvent, il signifiera « les sentiments et les sensa-

tions du cœur humain », souvent aussi, quoique plus rarement, ce que nos philosophes appellent « la faculté appétitive ».

Les *Mémorables* de Xénophon, quoiqu'il n'y paraisse guère, ne sont pas plus faciles à bien traduire. Comment un élève, habitué aux lectures historiques, connaissant le vocabulaire de la vie publique, n'aurait-il pas besoin de guide pour parcourir un monde si nouveau, tout rempli d'expressions de la vie morale, ἀγαθός, καλός, καλὸς κἀγαθός, σωφροσύνη, φρονεῖν, κακός, etc.? Le plus dangereux, c'est qu'il croit comprendre quand il a traduit par exemple σωφροσυνη par « sagesse ». M. Dörwald a bien fait de lui enlever cette illusion, dans les deux chapitres qu'il consacre à Xénophon.

Dans le dernier chapitre, M. Dörwald s'occupe — mais en se plaçant à un tout autre point de vue — des VIe, VIIe et VIIIe livres d'Hérodote. C'est que son ouvrage est une contribution à l'étude du grec en *Obersekunda*. Il a classé dans l'ordre des règles de la syntaxe grecque, les passages d'Hérodote qui peuvent servir d'exemples et d'applications. Il a rangé, groupé Hérodote dans l'ordre grammatical. Les Allemands possèdent plusieurs ouvrages de ce genre qui permettent au professeur et à l'élève, de répéter la syntaxe en même temps qu'ils traduisent tel ou tel auteur. Je signalerai entre autres, les trois ouvrages suivants, parus à Berlin, chez Weidmann : Fügner, *Cäsarsätze zur Einübung der lat. Syntax in Tertia*, 2e éd., 1 m.; W. Böhme, *Nepossätze id. in Quarta*, 1889, 1 m.; L. Koch, *Xenophonsätze zur Einübung der griech. Syntax in Tertia und Sekunda*, 1890, 1 m. 20. Il est pédagogique de faire concorder l'étude, la répétition de la grammaire avec l'auteur lu en classe.

Exprimons, en terminant, le vœu que nous possédions bientôt, pour chaque année d'études, un ouvrage dans le genre de celui de M. Dörwald. ARTH. HUMPERS.

263. — **Anton Elter**. *Itinerarstudien*. I u. II, Bonn, Georgi, 1908. 76 pp. in-4°. Deux programmes de l'Univ. de Bonn, 27 janv. 1908 et 3 août 1908.

Dans ces programmes très intéressants, M. Elter s'occupe de trois itinéraires : l'*itinerarium Antonini*, liste des routes de l'Empire avec indication des distances d'une localité à l'autre ; l'*itinerarium Hieroso lymitanum* de Bordeaux à Jérusalem et d'Héraclée à Rome ; enfin la carte de Peutinger qui donne les routes, les stations et les distances.

Ces itinéraires semblent avoir reçu leur forme actuelle au IVe siècle ; le second est de l'an 333. Mais tous sont basés sur des documents plus anciens. Quelle était leur destination sous leur forme définitive ? M. Elter répond par une thèse nouvelle, d'un haut intérêt,

que nous ne pouvons qu'indiquer sans la discuter. Pour le second, la réponse est certaine : c'est un guide du pèlerin gaulois qui veut visiter d'abord Jérusalem et, à son retour, la capitale de l'Empire, Rome. M. Elter soutient que les deux autres itinéraires, qui eurent d'abord un autre but et qui conservèrent accessoirement ce but, furent arrangés au IVe siècle de telle façon qu'ils purent également servir de guide au pèlerin qui, d'un point quelconque de l'Empire, voulait entreprendre un voyage en Terre Sainte. M. Elter ne prouve pas en détail cette thèse nouvelle : la place lui manquait, car il aurait fallu faire une étude complète de toutes les routes. Il en dit assez pour que sa thèse mérite un examen sérieux et approfondi.

J. P. W.

264. — **R. Mulder**, *De conscientiae notione quae et qualis fuerit Romanis.* Thèse. Leyde, Brill, 1908. 127 pp.

La notion de la conscience n'a pas toujours été pour les hommes ce qu'elle est aujourd'hui pour nous ; confuse et rudimentaire chez l'homme primitif, elle se précise et s'approfondit dans la vie civilisée.

L'histoire de ce concept a déjà tenté la plume de nombreux psychologues M. Mulder y apporte aujourd'hui une contribution d'autant plus importante qu'elle porte la lumière sur un terrain peu exploré par ces psychologues, le monde romain.

L'auteur envisage à deux points de vue l'histoire du concept de la conscience ; il examine d'abord les rapports de la conscience avec la religion et poursuit ensuite dans la vie morale des Romains, les diverses étapes de son développement. On pourrait tenter d'enfermer dans quelques idées générales les résultats acquis par cette étude. La religion romaine, par son caractère formaliste, et la vieille morale romaine, grâce à l'autorité exagérée qu'elle reconnaît à la raison d'État, ont empêché la notion de la conscience de se développer librement. Cette idée reste longtemps à l'état embryonnaire. Il faut attendre la réforme religieuse et morale des Stoïciens, qui met en relief toute la valeur du moi, pour assister à la formation philosophique et au complet épanouissement du concept de la conscience.

Ces thèses sont étayées d'une argumentation solide. Chaque page nous montre que l'auteur a beaucoup de lecture. Il y paraît même trop, peut-être. On ne peut sans doute méconnaître le caractère loyal et scientifique de sa méthode qui consiste à ne pas énoncer une affirmation sans produire ses témoignages. Cet appareil d'érudition, qu'on relègue habituellement dans les notes, les citations nombreuses envahissent ici le texte. Il eût été préférable — mais plus difficile — de les fondre dans le texte, dans l'exposé des thèses.

Nous nous permettons de signaler un autre défaut de rédaction : c'est que plusieurs discussions forment dans le texte de vrais hors-d'œuvre. Comment qualifier autrement la longue discussion sur l'étymologie du mot *religion* (p. 54 sq.) ? Une note eût suffi pour résumer une argumentation qui n'a que des rapports indirects avec la thèse.

Malgré ces quelques taches, la thèse de M. Mulder reste un travail solide que consulteront avec profit ceux qu'intéresse la vie morale et philosophique des Romains. A. DELATTE.

265. — **Thomas Elsaesser**, O. S. B. *Nos in schola latine loquimur*. Roulers, Jules de Meester, 1906. 428 pp. 4 fr. 50.

Je me fais un plaisir de présenter aux lecteurs du *Bulletin* un excellent et copieux recueil de leçons-modèles de conversation latine. Cette *ars latine loquendi* due à la plume d'un savant bénédictin doublé d'un professeur habile, rendra des services très appréciables, notamment à ceux de mes collègues qui pratiquent dans leur cours de latin la méthode directe concurremment avec les anciens modes d'enseignement. Pour ma part, je regrette de n'avoir pas connu l'ouvrage du P. Elsaesser avant d'avoir introduit dans mes classes la conversation latine, dont je traite dans *Modernisons l'enseignement des langues anciennes*, paru dans le numéro de décembre 1907 de la *Revue des Humanités* ; la lecture de cet intéressant volume eût simplifié ma tâche.

L'espace me manquerait pour rendre compte en détail de *Nos in schola latine loquimur*. Il faut le lire intégralement et attentivement pour avoir une idée exacte de la matière abondante qu'il renferme. Aussi pour ne point m'exposer à encourir le reproche inéluctable de ne donner qu'un maigre et très incomplet aperçu de la mine si riche que constitue ce travail, je me contenterai de dire, avec l'éditeur, qu'« il est un panorama vivant, animé, de la vie scolaire », et d'attirer spécialement l'attention du lecteur sur les chapitres suivants : I *Colloquium de schola* ; IV. *De scriptione* ; XXII *Interrogandi ad grammatices rudimenta pertinentes formulae* ; XVII. *De excursione ad Mosam facta* ; LIV. *De interjectionibus* ; LVI. *De vocibus animalium* ; LXV. *Colloquium de epistola* ; LXVI. *De variis partibus epistolae* ; LXVII. *Epistolam tuam superiorem accepi* (les chapitres LXV à LXVII exposent d'une manière irréprochable la théorie de la lettre, en latin). LXXI. *Proverbia* ; etc.

A remarquer aussi quelques conversations instructives sur la valeur et l'emploi de certains mots ou expressions, comme « je regrette » (chap. LIX), « avoir raison, avoir tort » (chap. LX), etc., etc.

Néanmoins, s'il ne me semblait que l'auteur ne s'adresse guère qu'à des élèves chez qui ses conversations présupposent les connaissances lexicologiques et syntaxiques enseignées en 7e, 6e, 5e, je me permettrais quelques légères critiques D'abord, les fautes d'impression sont encore assez nombreuses ; mais c'est là un défaut anodin, inséparable de toute première édition et auquel on remédiera aisément dans une prochaine édition. Des conversations destinées aux apprentis-latinistes, donc pour les deux premières années de latin, c'est-à-dire pour l'époque des essais, des tâtonnements, eussent été les bienvenues : elles nous auraient initiés aux procédés à employer pour familiariser insensiblement les débutants avec les difficultés de cet exercice si utile de la conversation latine ; en outre, l'auteur aurait pu multiplier les sujets empruntés à la vie de l'écolier au dehors de l'école, soit d'après des choses vues par eux à la maison, à la ville, aux champs, soit d'après des gravures intuitives ou artistiques (tableaux Hoelzel ou reproductions de tableaux de maîtres), soit encore sur des textes appris par cœur ou bien simplement traduits tantôt à domicile, tantôt en classe (versions écrites ou faites « ex abrupto » et de vive voix).

Mais je m'empresse d'ajouter que le P. Elsaesser n'a certainement pas eu la prétention d'épuiser un sujet qui, de sa nature, est inépuisable et que je n'exprime que des desiderata auxquels on pourra donner soi-même satisfaction et qui n'enlèvent rien au mérite intrinsèque et extrinsèque de l'ouvrage, dont je ne saurais trop vivement recommander la lecture aux professeurs de latin. Ceux-ci y trouveront beaucoup de moyens pour vivifier un enseignement qui doit, sous peine de mort, se dépêtrer vigoureusement des ornières de la routine et rentrer résolument dans les anciennes voies remises à neuf, avec des matériaux de notre temps, par la méthodologie moderne.

A. Poissinger.

266. — **Georg Finsler**, *Homer*. Aus dem Erläuterungswerk « Aus deutschen Lesebüchern ». Leipzig, Teubner, 1908. Relié : 7 m.

On pourrait appeler ce livre le *vade-mecum* du professeur appelé à expliquer Homère. Tout ce que la critique a produit depuis l'antiquité et surtout depuis F. A. Wolf y est mis à profit. Mais ce n'est pas là le but de l'auteur : fournir au professeur tous les éléments d'une explication à la fois historique ou « réelle » et littéraire, voilà ce qu'a voulu faire M. Finsler. Il s'adresse avant tout aux écoles où le grec n'est pas enseigné, où on lit Homère dans une traduction, et aussi à tous les esprits cultivés que la littérature grecque intéresse.

Il veut faire comprendre Homère par la lecture et l'explication de

longs passages et par une description méthodique de la civilisation homérique.

Il commence donc par résumer l'Iliade et l'Odyssée, chant par chant, terminant ce chapitre par un plan synoptique de l'un et l'autre poème. Puis, il explique des passages choisis assez longs, neuf de l'Iliade et sept de l'Odyssée : l'explication est surtout littéraire, mais tient compte des théories diverses émises par la critique.

Sous le titre de « questions préliminaires », il traite ensuite de la géographie homérique : l'idée qu'Homère se fait de la terre, le pays des guerriers achéens, celui des Troyens et de leurs alliés, les voyages d'Ulysse. Puis il expose les faits historiques que les deux poèmes supposent connus : la fondation des colonies asiatiques, l'histoire troyenne, la conception qu'il faut se faire du sujet des deux épopées. Ensuite il étudie les légendes, au point de vue du fond et de la forme (la langue épique), les traditions sur Homère, l'ancienneté de l'écriture. Pages 176-247.

Le « monde homérique », tel est le sujet qu'il aborde alors et qu'il divise en quatre longs chapitres : la nature et la vie, l'homme à l'époque d'Homère, la société et l'État, la religion. Pages 248-475.

Enfin il expose les caractères propres à la poésie homérique et il fait l'histoire de la critique d'Homère depuis l'antiquité.

Nous ne pouvons ici entrer dans le détail. Disons seulement que, suivant l'opinion la plus répandue aujourd'hui, la personnalité d'Homère, auteur de l'Iliade, ne fait aucun doute pour M. Finsler.

Nous recommandons la lecture de ce livre. Il est un peu long et nous doutons que les écoliers et les gens instruits, même en Allemagne, le lisent d'un bout à l'autre, mais pour les professeurs il constitue un bon exposé de toutes les questions qui se rattachent à Homère.

J. P. W.

267. — **Maurice Besnier**, *Les catacombes de Rome*. Avec 20 planches hors texte. Paris, E. Leroux, 1909. 290 pp. 3 fr. 50.

« J'ai voulu simplement, nous dit M. Besnier, exposer les résultats généraux des travaux archéologiques et critiques dont les catacombes de Rome ont été l'objet depuis un demi-siècle. Il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile de tracer, une fois de plus, cette esquisse rapide. De nouvelles découvertes et d'érudites publications ont notablement modifié, ces dernières années, l'aspect et les données des problèmes que soulève l'étude des anciens cimetières chrétiens de la Campagne romaine ; il est bon que de temps à autre le public lettré soit mis au courant de l'état de ces questions et renseigné sur l'enrichissement progressif de nos connaissances ».

Nous venons de « dévorer » ce volume, comme on dévore un roman : tant il est clair et intéressant. On peut dire que tout y est : l'histoire des catacombes depuis leur origine, l'histoire de leur exploration depuis Bosio jusque J.-B. de Rossi et Mgr Wilpert, la description générale (à quelle distance de Rome et dans quel terrain on les a creusées, comment leurs galeries ont été construites et quels aspects y présentent les tombes), les souvenirs de S. Pierre et S. Paul aux catacombes ; la description des catacombes les plus célèbres, celles de Priscille et de Domitille et celle de Calliste ; les dernières catacombes du IIIe et du IVe siècle ; enfin l'art des catacombes, la peinture, la sculpture et les arts mineurs. Dans ce plan rentrent toutes les questions qui intéressent l'histoire ou la religion et qui ont été soulevées par l'étude des catacombes. Nous avons admiré la clarté et la compétence avec lesquelles chacune de ces questions est exposée et tranchée, si une solution certaine est possible.

Parmi tous ces chapitres vraiment intéressants et instructifs, s'il fallait en tirer un hors de pair, nous choisirions celui qui concerne la décoration et l'art des catacombes. « Les catacombes romaines, dit très bien l'auteur, ne sont pas intéressantes seulement par le témoignage qu'elles apportent sur l'histoire du christianisme naissant ; elles ont, en outre, une importance extrême au point de vue de l'histoire de l'art. Nous avons remarqué déjà que, prises en elles-mêmes et examinées dans les principes et la technique de leur construction, elles présentent une adaptation méritoire de la science architecturale aux conditions matérielles les plus difficiles et les plus défavorables. Il faut ajouter qu'elles renferment une décoration très riche et très variée, dont les différents éléments constituent les premières manifestations authentiques de l'art chrétien en Occident. Ces documents précieux doivent être comparés à la fois aux œuvres païennes antérieures ou contemporaines, dont ils procèdent et aux œuvres du moyen âge qu'ils annoncent. Classique par son point de départ et ses procédés, novateur par son inspiration et ses tendances, l'art des catacombes fait la transition, pour ainsi dire, entre l'art de Pompéi et l'art byzantin et romain ; il explique, dans une certaine mesure, le passage de l'un à l'autre. » Pages 169-170. Et voici la conclusion. Cet art n'était pas né caduc et vieillot, comme on l'a dit. « Il nous semble, au contraire, qu'il offre un mélange singulier et attrayant d'éléments anciens qui ne sont pas encore caducs, et d'éléments nouveaux, vraiment jeunes et féconds. Les artistes chrétiens ne pouvaient se dispenser, au début, de continuer les pratiques et de suivre les errements de leurs prédécesseurs païens ; mais très vite, ils ont insufflé aux vieilles formes un esprit original. Par la faute même

des temps de décadence où ils vivaient, leur technique est souvent gauche, bien qu'elle dénote cependant par endroits... une merveilleuse adresse. Leur inspiration est constamment élevée et généreuse. Sur leurs fresques, leurs sarcophages, leurs verres dorés, ils ont traduit avec sincérité, avec émotion les idées et les sentiments du christianisme naissant. Ils nous font pénétrer plus avant dans l'intelligence d'une époque lointaine et difficile à connaître. Ils nous aident à mieux comprendre ce qu'étaient et ce que pensaient les hommes qui ont creusé les catacombes romaines et qui y dorment leur dernier sommeil ». Page 251.

Deux appendices donnent une liste des principales publications relatives aux catacombes et une liste générale des catacombes de Rome. Elles sont indiquées sur un plan des environs de Rome. Vingt planches hors texte, sur papier couché, sont empruntées aux ouvrages de Mgr Wilpert et de M. Orazio Marucchi. J P. W.

Langues et Littératures celtiques.

268. — **John Rhys**, *The celtic inscriptions of France and Italy*. Londres [1908]. Extrait des *Proceedings of the British Academy*, II. 101 pp. in-8. 7 sh. 6.

M. John Rhys a parcouru la France et le nord de l'Italie pour y examiner, avec la collaboration de Mme Rhys, les inscriptions gauloises qui s'y rencontrent.

Ce sont les résultats scientifiques de ce voyage qu'il expose.

M. et Mme Rhys se sont livrés à un travail extrêmement méticuleux; chaque pierre a été soumise par eux à un examen approfondi; ils ont étudié les caractères des inscriptions dans tous leurs détails; M. Rhys rend compte de ces observations avec le plus grand soin, et son livre sera extrêmement précieux pour tous ceux qui, à l'avenir, s'attaqueront aux inscriptions gauloises.

L'auteur ne s'est pas borné à ce travail d'éditeur; il interprète les textes constitués et s'est livré, pour fixer le sens des mots, à des recherches considérables. Il est impossible, dans les limites de ce compte rendu, de discuter les nombreuses interprétations nouvelles proposées par l'auteur; M. Rhys procède avec sa hardiesse habituelle, et manie avec brio la grammaire comparée non seulement des langues celtiques, mais encore celle des langues indo-européennes en général.

Il est cependant un point sur lequel je dois insister tout particulièrement : d'après M. Rhys, la plupart des inscriptions gauloises seraient métriques. La mesure qui les régit serait un hexamètre basé sur l'accentuation. Ainsi l'inscription de Beaune se scanderait :

Jccávos | *Oppia*|*nicnos i* | *éuru Bri*|*gindoni* | *cánt'lon* (p. 11). La pierre porte *cantalon*, mais il y aurait élision du second *a* dans la scansion ; il en serait de même dans *Mag'lu* pour *Magalu* de l'inscription du vase de Sérancourt que M. Rhys présente sous la forme

Búscilla | *sosio* | *légas*|*it in* | *Alixie* | *Mág'lu* (p. 55).

M. Rhys a traité cette question en long et en large dans le *Cymmrodor* (XVIII, 1905), que je n'ai malheureusement pu consulter ; il y établit notamment, paraît-il, que le gaulois aurait accentué les mots sur l'une des deux dernières syllabes, comme c'est le cas en gallois Ces conclusions sont de la plus haute importance ; mais avant de les accepter, il serait de toute nécessité de soumettre l'argumentation de M. Rhys à un examen approfondi ; seules les recherches ultérieures pourront nous dire ce qu'il faut penser des « découvertes » du savant professeur de l'Université d'Oxford. VICTOR TOURNEUR.

269. — *Eriu, The Journal of the School of irish learning*, Dublin, ed. by **Kuno Meyer** and **Osborn Bergin**. T. IV, 1. Dublin, 1908. 6 sh.

En 1903, eut lieu la première session de la *Sgoil árd-leighinn na Gaedhilge* (université irlandaise), dirigée par M. Kuno Meyer, professeur à l'Université de Liverpool. Le but de cette fondation est de créer des cours d'enseignement supérieur ayant pour objet la philologie irlandaise, la littérature et l'histoire de l'Irlande.

Dès la première année de son existence, l'Université irlandaise publia, sous le nom d'Eriu, une revue réservée à la philologie irlandaise Les trois premiers volumes ont paru sous la direction de MM. Kuno Meyer et John Strachan. Ce dernier étant mort l'an dernier d'une manière tout à fait prématurée, a été remplacé par M. O. Bergin.

Les trois premiers volumes contiennent un grand nombre d'articles consacrés à l'étude de points de grammaire, à des publications de textes, à des identifications topographiques, etc. Le quatrième ne sera inférieur en rien aux précédents. Le premier fascicule, qui vient de paraître, renferme plusieurs mémoires importants.

M. KUNO MEYER recherche les sources des informations relatives à l'Irlande qui sont contenues dans le *Speculum regale* un livre vieux-norrois écrit vers 1250 av. J.-C. Il arrive à la conclusion que la version vieux norroise de ces traditions irlandaises est entièrement basée sur la tradition orale.

M. W. STOKES publie les *Scéla Conchobair maic Nessa* avec traduction et une introduction où il établit entre autres l'existence en Irlande du *jus primae noctis*.

M. Ch. Plumner donne une traduction de texte de la *Cáin Emine Báin*, d'après le texte publié par M. O'Keeffe dans les *Anecdota from irish manuscripts*. Il y propose plusieurs corrections de texte importantes.

M. Kuno Meyer consacre une savante étude au nom de Brian Boru ou mieux Boruma. Il démontre que le nom du célèbre défenseur de l'indépendance irlandaise est d'origine bretonne. Quant à Boruma, le surnom de Brian, on le traduisait d'ordinaire par « du tribut ». Ce n'est rien d'autre que le nom d'une localité disparue, qui s'élevait autrefois sur les bords de la Shannon, environ un mille au nord de Killaloo.

M. O. Anscombe étudie l'origine lombarde de St. Sechnall, jusqu'à présent contestée ; il arrive à la conclusion que la sœur de Saint-Patrick avait réellement épousé un Lombard de Gaule.

Enfin, diverses publications de textes complètent cette livraison : *Tochmarc Ferbe* par M. O'Neachlain ; *Echta mac EchdachMugmedóin*, par Mlle Maud Joynt ; *The harrowing of Hell* par J. O. Bergin, et un hymne par M. R. J. Bert. Victor Tourneur.

Langues et Littératures romanes.

270. — **P. Villey**, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*. Thèse doctorale présentée à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1908. 2 vol., x-422 et 563 pp. 20 fr. (Bibl. de la fondation Thiers, fasc. XIV).

Depuis quelques années, Montaigne a été l'objet d'études très minutieuses. On ne se borne plus à reconnaître les mérites littéraires du charmant auteur des *Essais*, on a vu en lui un représentant fidèle de l'esprit de la Renaissance et un curieux type de l'émancipation philosophique qui caractérise cette période de transition. M. Fortunat Strowski (1) avait tracé à grands traits le portrait de Montaigne philosophe et moraliste, mais il fallait attendre la constitution d'un bon texte des *Essais*, pour espérer des résultats sérieux. M. P. Villey qui collabore avec M Strowski à l'édition municipale de Bordeaux, vient de nous donner, je pense, une étude définitive. Quelques détails nouveaux ou inaperçus s'ajouteront peut-être çà et là ; quelques affirmations risquées subiront des rectifications, mais, dans son ensemble, l'œuvre de M. Villey est fondamentale et, dès aujourd'hui, son nom est inséparable de celui de Montaigne.

Le travail que s'est proposé le jeune historien, exigeait une sûreté

(1) *Pascal et son temps*. Paris, 1907. 1re partie. De Montaigne à Pascal.

de critique extraordinaire et une connaissance approfondie de l'auteur. Il s'agissait de suivre pas à pas la pensée de Montaigne, de montrer son éclosion, son évolution et son épanouissement. Tâche délicate, s'il en fut ! C'est la première fois, me semble-t-il, que l'on scrute au microscope de l'esprit l'action mystérieuse de l'antiquité sur un sage de la Renaissance. Comment ce courant classique a-t-il sapé peu à peu les fondements du formidable édifice médiéval au point qu'à un moment donné, il s'écroule, pour faire place au monde moderne ? C'est ce qu'a fait M. Villey. Il a recherché avec soin quelles furent les lectures de Montaigne et comment ces lectures engendrèrent, puis développèrent ses idées philosophiques. Notons que pareille étude est difficile et semée d'écueils. L'auteur ne se dissimule pas lui-même combien ses raisonnements frisent parfois l'hypothèse (1). Cependant, il manie avec tant de dextérité l'arme de la critique, que beaucoup de points sont définitivement acquis. Il recourt aux procédés suivants : allusion à des faits dont la date est déjà connue, lectures dont on peut préciser la date, indications hypothétiques tirées de l'ordre des *Essais* et de leur caractère.

Nous ne nous étendrons pas sur les conclusions très savantes auxquelles aboutit M. Villey. Il est établi que Montaigne a lu ou consulté certainement 271 ouvrages dans l'espace des trois éditions successives des *Essais* (1580, 1588, 1595), que sa culture est surtout latine, italienne assez bien, grecque un peu, française presque pas.

Les moralistes, les politiques et les historiens ont la place d'honneur. Sénèque, Tacite, Plutarque (2) sont les écrivains préférés. Parmi les modernes, notre Juste-Lipse est fort goûté du philosophe français. C'est probablement la publication première des *Essais* qui mit Montaigne en rapport avec l'auteur des *Politiques*. Ils s'appréciaient tous deux très aimablement : pour Lipse, Montaigne est le Thalès français et celui-ci proclame notre compatriote « le plus » sçavant homme qui nous reste, d'un esprit tres poly et judicieux, » vrayment germain à son Turnebus. » M. Villey a constaté que Montaigne avait emprunté à son ami une foule de citations des *Politiques* et qu'il y avait dans les derniers *Essais* des réminiscences palpables du fameux livre de controverse, *Adversus dialogistam liber* (1590). Au surplus, Lipse et Montaigne se ressemblaient sous bien

(1) *Les sources*, etc., I, p. 314-15.

(2) Juste-Lipse considère aussi les historiens, moralistes ou politiques comme les écrivains les plus nécessaires à l'éducation d'un humaniste. Ses lectures préférées étaient également Tacite et Sénèque. V. notre *Notice sur les livres de Juste-Lipse conservés à la bibliothèque universitaire de Leyde*, dans la *Revue des Bibliothèques* (Paris), novembre-décembre 1907.

des rapports. Nous les retrouverons plus loin à côté l'un de l'autre.

Laissant de côté les énumérations érudites, mais arides, abordons immédiatement la synthèse.

Nous avons dans le Montaigne de M. Villey la figure la plus expressive d'un humaniste du XVIe siècle. La Renaissance française a eu comme partout un résultat inattendu. Elle a voulu rendre l'homme meilleur. Elle a voulu organiser la vie à la lumière de la seule raison, en renversant le principe d'autorité, parce que la morale païenne part d'un fait qui est en nous, d'un fait de conscience et non d'un texte. Jamais, même au moyen âge, pour répandre la morale révélée, l'Église n'a manqué de s'aider de ces deux puissants leviers de la volonté humaine, la conscience et la raison. Seulement, si l'on exagère le rôle de la raison, on risque de lui accorder trop de terrain au détriment de l'autorité. Il y a entre deux une limite mal déterminée qu'un homme clairvoyant seul peut distinguer sans effort : « La » philosophie morale à l'étroit rongera les mailles, étendra la lande » concédée, accaparera peut-être la conscience entière et relèguera » la foi religieuse dans une arrière-boutique où elle s'éteindra parfois, » où parfois, encore vivante, mais énervée, elle assistera aux actes » de la vie sans y participer que faiblement et de loin en loin. » C'est, en un mot, l'indifférence en matière de religion. La morale du Christ est remplacée par une éthique plus ou moins vague, empruntée à l'antiquité, très souvent creuse et déclamatoire. Montaigne n'est pas de ces pédants ou de ces rhéteurs, dit M. Villey. Son activité s'applique perpétuellement aux problèmes de la vie pratique et sa réflexion sérieuse est exempte de prétentions littéraires. Est-ce tout à fait sûr ? Montaigne était-il à ce point détaché des préoccupations de l'époque ? Ce point me semble douteux.

Au contraire, je trouve très intéressante et très juste la critique des opinions du philosophe vis-à-vis du christianisme : « La plupart des » esprits qui ont travaillé à la révolution que nous venons d'exposer » (le rationalisme), sont restés chrétiens, au moins, ils ont cru rester » chrétiens ; ils ont reconnu les dogmes du christianisme. Et pourtant » c'est aussi complètement que possible, la manière de vivre des » philosophes païens qu'il (Montaigne) ressuscite. Son œuvre est le » couronnement de l'humanisme français. Elle adapte les principes » de la morale ancienne aux conditions de la vie moderne » (1). Pas de préoccupations métaphysiques ! C'est le mot d'ordre de l'époque. Juste-Lipse, par exemple, ne méconnaît pas la valeur intrinsèque des dogmes chrétiens, mais, avec un dédain que ses phrases étriquées

(1) *Les sources*, etc., I, p. 32.

déguisent mal, il les laisse en dehors de son système : 1° parce qu'ils sont au-dessus de la raison (1), 2° parce qu'ils manquent de certitude positive, vu que les théologiens ignares disputent avec rage les uns contre les autres, sans aboutir à une seule conclusion sûre (2).

Donc, la raison, éclairée de la seule expérience, dictera aux deux philosophes la règle de leur conduite morale. Voyons maintenant comment Montaigne est arrivé à conquérir parmi ses contemporains cette originalité de pensée qui en fait le plus personnel des moralistes du temps. Cette personnalité, disons-le tout de suite, est due à trois choses : un grand intérêt pour les questions morales, une grande sensibilité, le goût du libre examen.

Dès la première édition des *Essais*, cette personnalité se dégage des banalités courantes auxquelles les latinistes nous ont habitués dès le début de la Renaissance. Montaigne se débarrasse d'abord du stoïcisme dont il n'a pas l'étoffe. Montaigne stoïcien serait un non-sens ! Sa conception de la vie est moins hautaine ; elle ne formera pas des héros, loin de là. Dans l'essai sur la vanité, il répond à Lipse qui, en sombre fataliste, déclarait que rien ne servait de s'expatrier pendant la guerre, puisque ce qui devait arriver, arriverait infailliblement. Il valait mieux, disait il, envisager froidement les malheurs possibles et les regarder sans crainte. Très bien ! répond Montaigne, mais moi les voyages me plaisent et je préfère m'en aller que d'être exposé dans ma maison à ne pas me réveiller le lendemain. Votre sagesse, je l'admire (3), mais je ne la pratique pas.

Montaigne combat donc le stoïcisme au nom de la bonne nature.

M. Villey a étudié le sens du mot « nature » et il a trouvé que Montaigne lui donnait trois acceptions différentes : *a*) parfois, il

(1) Je remarque un exemple typique de l'effroi du surnaturel dans *Monita et exempla politica*. Jeanne d'Arc, l'auguste vierge de Domrémy, est suspecte à Lipse. Il se demande si vraiment elle fut inspirée du ciel ou si elle n'a pas usé de quelque maléfice pour accomplir ses exploits extraordinaires ! Pauvre homme qui n'a pas songé à la « suggestion » ! Elle aurait fait si bonne figure dans le tableau !

(2) *Adversus dialogistam liber (Opera omnia*, t. IV, Wesel, 1675), p. 294 et 310. — Voy. aussi *De Constantia*, p. 556-57.

(3) Il est étrange de voir Juste-Lipse poser au héros, quand il parle en stoïcien, alors qu'il semble réprouver l'amour de la foi poussé jusqu'au martyre *(Op. cit.*, p. 34). Le succès du stoïcisme au XVIe siècle est dû en partie aux infortunes de l'époque : « Il est certain, dit M. Villey, que les malheurs du temps ont développé » beaucoup la mode de stoïcisme qui sévit à la fin du XVIe siècle, et parfois, ils ont » donné à ces grands sentiments un accent de vérité qui leur manquait trop souvent. » Ils ont beaucoup contribué à susciter les écrits de Juste-Lipse et de Du Vair...» (II, 63). Telle est la thèse favorite de M. Strowski. Mais je pense qu'il y a là un peu de rhétorique et qu'il faut chercher dans l'humanisme la source de ce stoïcisme phraseur.

entend par là ce qui s'oppose essentiellement à l'art des hommes, à la raison humaine. — Est naturel tout ce que l'art humain n'a pas contaminé. Par conséquent, c'est chez les animaux et les sauvages qu'on trouve les traces les moins corrompues de la nature. Il proteste donc contre la civilisation. C'est du Jean-Jacques avant l'heure.

b) La nature est la raison de tous. Il faut vivre comme tous les hommes vivent. Dans cette conception, l'usage et la tradition sont les moteurs de la vie et le moi demeure complètement passif.

c) La nature s'identifie avec la réalité psychologique. Suivre la nature signifie donc s'incliner devant la force du fait, se conformer aux exigences du moi. Il faut en conséquence étudier le moi jusque dans ses derniers replis. C'est la doctrine ordinaire de Montaigne (1). Lors de la seconde édition, les *Essais* ont pris le caractère personnel et original qui s'annonçait en 1580.

Les questions morales restent la grande préoccupation de l'auteur, mais maintenant, il les examine dans l'image que réfléchit le miroir de sa personnalité !

Grâce à cela, tout est transformé : style, composition et allure générale. Montaigne écrivit d'abord de petites leçons comme les autobiographies des Italiens, lentement il les inclina vers la méditation personnelle et de plus en plus il jeta les matériaux de sa vie intime dans le cadre traditionnel.

Sa philosophie est pratique. Il cherche une direction morale en lui-même, mais à la lumière de l'érudition païenne. Il doit beaucoup au stoïcisme, à l'épicuréisme, au platonisme même et à l'Académie ; mais s'il a essayé les idées anciennes, la pierre de touche sur laquelle il les a éprouvées, c'est la réalité directement perçue en lui-même, en son moi.

Son idéal, c'est l'honnête homme, l'homme poli, l'homme distingué, tel que le sera *Il Cortegiano* de Baldassare Castiglione. Le plaisir de la conversation, l'équitation, les exercices physiques, l'étude des langues, etc., forment le code d'« humanitas » à l'usage des snobs de l'époque (2).

Il y aurait encore bien des remarques à faire sur l'intéressant

(1) M. Villey remarque très justement que Montaigne attaque le Portique en qualité de naturaliste. Or, aucune secte n'a usé plus souvent du mot *Natura*, mais elle l'a interprété dans un sens panthéiste et, partant, très vague. Cf. l'excellent livre de Ch. Huit, *La philosophie de la nature chez les anciens*. Paris, 1901.

(2) Il y a sur cette conception de l'« humanitas » dans l'antiquité et conséquemment, pendant la Renaissance une dissertation nouvelle que je me permets de signaler aux lecteurs du *Bulletin* : R. Reitzenstein, *Das Werden und Wesen der Humanität im Altertum*. Strassburg, 1907.

ouvrage de M. Villey. Nous pourrions signaler la méthode critique de Montaigne, cette méthode positive qui n'admet que des faits : la religion et la politique, par exemple, il les examine parce que ce sont des faits. C'est la méthode expérimentale que Roger Bacon mettra en œuvre quelques années plus tard. Ce positivisme radical rejette naturellement partout l'influence du merveilleux. Montaigne est tout-à-fait moderne lorsqu'il refuse de croire aux sortilèges, aux opérations magiques des sorciers, aux prétendus phénomènes surnaturels que la superstition des contemporains découvrait à chaque instant (1).

En politique, Montaigne a des théories « admirables » : il ne faut pas combattre le mal, mais en profiter. Dans certains cas, la tromperie et la trahison sont nécessaires. C'est du machiavélisme mitigé, toujours comme chez Juste-Lipse (2). Ce sont des idées que la diplomatie moderne s'est chargée de mettre largement en pratique.

Bref, voici la conclusion du savant français sur son illustre compatriote : « Sa part dans le travail de la Renaissance est d'avoir » appliqué la morale rationnelle des anciens à la pratiquede la vie et » de l'avoir fait en ressuscitant non un système déterminé, mais la » méthode psychologique qui est commune à tous les systèmes. Par là, » il a préparé les voies à toute notre littérature du XVIIe siècle. En même » temps le souci de préciser la méthode de sa science particulière a » engagé Montaigne dans l'examen du problème de la connaissance. » Sa critique de la raison humaine semble être le point de départ des » différentes méthodes qui ont été élaborées au XVIIe siècle. Elle a » peut-être eu quelque action sur celle de Descartes qui part du » doute provisoire : elle a préparé celle de Pascal qui s'affirme par » réaction contre le doute des mondains, mais surtout, Montaigne » annonce la méthode expérimentale de Bacon qu'il semble avoir » entrevue. »

TH. SIMAR.

(1) La fin du XVIe siècle est signalée par une recrudescence des procès de sorcellerie (VILLEY, II, 345-47). Juste-Lipse lui-même, l'incrédule très crédule, cite des cas de sortilège à Louvain (*Physiologiae stoicorum*, I, p. 890-91 de l'éd. cit.). Pourtant, il réprouve lui-même les superstitions populaires qu'il appelle *aniles persuasiunculae* (*Monita et exempla politica*, p. 207).

(2) M. P. VILLARI (*Machiavelli e il suoi tempi*, Firenze, 1892, II, p. 433) reconnaît à Lipse le triste honneur d'avoir le premier défendu Machiavel avec Bacon de Verulam. Seulement, le maître belge s'est montré très circonspect sur ce terrain brûlant. Quant au célèbre positiviste anglais, il disait avec une brutale franchise que Machiavel avait montré aux hommes non ce qu'ils devraient faire, mais ce qu'ils font (*De argumentis scientiarum*, VII, 2).

271. — **Le même**, *Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne.* Contribution à l'étude des sources des Essais. Paris, 1908. 261 pp. 6 fr.

Nous avons enfin une bonne étude française sur l'historiographie de la Renaissance (1). En effet, M. Villey n'a pas seulement recherché les ouvrages historiques consultés par Montaigne, mais il a donné sur la conception de l'histoire à cette époque des aperçus très ingénieux et très précis.

L'histoire chez Montaigne a un but éminemment pratique : comme toutes les sciences, elle apprend à se conduire raisonnablement dans la vie. Or, l'histoire c'est la vie emmagasinée dans les livres. Elle est un prolongement indéfini de notre expérience sous tout rapport. Elle recueille dans le passé ce qu'il a de plus instructif, elle le condense pour nous permettre de le vivre à nouveau et d'en tirer mille enseignements. Ce sont des théories fort en vogue pendant la Renaissance. Tacite et Plutarque sont très appréciés, parce que le premier est le plus grand des psychologues et le second le plus fin des moralistes (2).

Les qualités maîtresses de l'historien sont la véracité, la sincérité, l'impartialité. Cependant Montaigne lui accorde l'examen des faits d'après son tempérament et son caractère. Ainsi, l'impartialité disparaît plus ou moins devant le préjugé ou le parti-pris. La véracité dans le récit des faits n'est pas non plus très soupçonneuse : Montaigne lui-même accepte sans discussion des contes, des légendes, des choses extraordinaires. Le motif s'en devine aisément : « L'expérience d'un homme du moyen âge, dit M. Villey, était très limitée. » Ses idées étaient assez simples ; elles formaient un petit monde » facile à connaître et presque clos. Or, ce petit monde venait de subir » de profondes révolutions qui l'avaient bouleversé de fond en comble ; » coup sur coup, la découverte de l'antiquité, puis la découverte des » Indes orientales et occidentales avait jeté dans la circulation une » masse de faits nouveaux, d'idées nouvelles. L'imprimerie, nouvelle » elle aussi, avait répandu partout ses connaissances troublantes, » difficiles à assimiler. Les anciens cadres de l'esprit s'étaient brisés » sous les chocs répétés ; la nature n'était donc pas ce que l'on

(1) Il y a une excellente monographie dans la *Weltgeschichte* d'Oncken. F. von Wegele, *Geschichte der deutschen Historiographie*. Munich, 1885.

(2) Ce sont les idées de Bodin, de Lipse, de Puteanus, de Budé, etc. Voici un passage de l'Institution du Prince de Budé : « On voit clerement par ce que dit est » et autrement que les histoires anciennes sont les inventaires et registres des actes » et appointements qui se donnent par les jugemens de Dieu et des faitz et ordon- » nances de la providence divine, memoire et ramentevance de la vertu des hommes » et advertissement de la varieté et puissance et instabilité de fortune. » Delaruelle, *Guillaume Budé* (Paris, 1907), p. 207.

» pensait : chaque jour, des faits nouveaux la démontraient plus » diverse » (1). De là des hésitations, des tâtonnements, de mysté rieuses frayeurs (2) : les esprits plus vigoureux que mobiles, plus logiques que discursifs penchent vers l'incrédulité, par exemple Juste-Lipse. Les intelligences compréhensives, les âmes sensibles penchent vers la crédulité.

M. Villey recherche alors suivant la méthode indiquée ci-dessus, les livres historiques utilisés par Montaigne : 1° avant 1580. Je cite quelques noms : Joinville, Froissart, Monstrelet, les Du Bellay, Guichardin, Bouchet, Bodin, Paul-Émile, Paolo Giovio, etc. ;

2° entre 1580 et 1588 : Commynes, Lebelski, Lopez de Gomara, etc. ;

3° entre 1588 et 1595 : Osorio, Lopez de Castaneda, Casparo Balbi, Gonzalez de Mendoza, Guillaume Postel, etc.

Si je me suis étendu plus que de raison sur les ouvrages de M. Villey, c'est que j'ai voulu montrer ce que peut l'application sérieuse de la critique historique et de l'érudition moderne à l'étude de la période humanistique. Il est temps d'en finir avec ce ridicule préjugé qui regarde a priori les hommes de la Renaissance comme des détraqués dont toutes les capacités se bornaient à latiniser leur nom, à écrire un latin irréprochable, à prononcer d'inutiles discours et à traîner Aristote aux gémonies (3). Les hommes de la Renaissance ont grandement contribué à l'émancipation de la pensée humaine et, comme tels, ils ont droit à notre gratitude. Rien n'empêche de signaler leurs erreurs, s'ils en ont commises, mais puisqu'ils ont réussi après bien des efforts à briser les barrières que la culture étroite du moyen âge imposait à l'humanité, ils revendiquent à juste titre, dans l'histoire de la civilisation, une place que personne ne peut leur refuser. M. Villey a donné cette place au célèbre auteur des *Essais* et je l'en félicite de tout cœur.

TH. SIMAR.

LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES.

272. — *Jahrbuch des deutschen Vereins zur Hebung und Pflege der Muttersprache im deutschredenden Belgien.* Herausgegeben vom Vereinsvorstande. Arel, Willems, 1908. 88 pp.

Le *Deutscher Verein* n'est pas une société militante ; il ne travaille pas à l'extension d'une langue au détriment d'une autre. Il a pour but de cultiver la langue allemande, qui est la langue maternelle de

(1) VILLEY, p. 29-30.

(2) Juste-Lipse se demande s'il faut attribuer à l'inspiration d'un être surnaturel (*Genius*) l'invention de l'imprimerie ou de la boussole.

(3) Croirait-on que M. Langlois exprime encore cet avis dans son *Manuel de bibliographie historique*, par ailleurs excellent !

ce petit coin de terre dont Arlon est le centre. Quel précieux avantage pour les Arlonais que de pouvoir apprendre à la fois, sans peine, deux langues aussi importantes que le français et l'allemand! Et quel tort ils ont eu de dédaigner et d'oublier la langue que parlaient leurs pères! Raviver l'amour de la langue maternelle, la cultiver, en entretenir l'usage : tel est le but de ce paisible *Verein*, fondé il y a quelque dix ans, par l'initiative de M. Godefroid Kurth. Il se compose de gens instruits, appartenant aux professions libérales et au clergé. Son action s'exerce par des conférences et par la publication d'un *Annuaire*. Le nombre des membres est de 108; il va augmentant.

Le beau rapport sur l'exercice 1907, fait par M. Warker, secrétaire, prouve la vitalité du cercle. La brochure contient une étude intéressante et approfondie sur un poète luxembourgeois, Wilhelm Goergen, par notre collaborateur, M. Bertrang, professeur à l'Athénée d'Arlon; puis une savante conférence sur l'introduction du christianisme dans le pays luxembourgeois par l'abbé Ad. Reiners, bien connu par ses travaux d'histoire et d'archéologie; enfin les statuts de la société.

Ces deux travaux de MM. Bertrang et Reiners nous montrent ce que sont les conférences du *Deutscher Verein* : des études d'histoire et de littérature locales. De pareils sujets sont bien appropriés au but du *Verein*. Les conférenciers sont libres, du reste, de traiter des sujets plus généraux. Ainsi, nous voyons que M. Bertrang a entretenu ses auditeurs de Dickens, que M. l'abbé Goedert a parlé du rôle de la mère, que M Perbal a parlé du « lundi bleu et de l'ivrognerie ».

Le *Deutscher Verein* s'occupe aussi des intérêts de nos compatriotes allemands, au nombre de plus de 60,000, au point de vue de la langue Plusieurs fois, il s'est adressé au Gouvernement et il a demandé — qui ne lui donnera raison? — que les Belges allemands soient administrés, jugés et enseignés en allemand, que les fonctionnaires qui sont en relations journalières avec le peuple allemand connaissent l'allemand.

La mission que s'est assignée le *Deutscher Verein* est noble et belle; personne ne peut désapprouver ses moyens d'action. Qu'il vive et prospère! Tel est le vœu que nous formulons. J. P. W.

273. — *Dem Andenken Eichendorffs. Drei « Osien-Hefte » mit Eichendorff-Beitraegen.* (Mai-Décembre 1907.) Oscar Hellmann, Jauer in Schlesien.

Le 26 novembre 1907, il y avait cinquante ans que s'éteignait doucement à Neisse, Joseph von Eichendorff, le dernier des poètes romantiques allemands. La Silésie ne pouvait laisser passer cette

date mémorable sans rendre à son illustre enfant des hommages dignes de son génie : des hommes de talent répondirent à son appel. Ce fut l'*Osten* qui déploya la plus grande activité en consacrant au poète trois numéros entiers ; bien plus, elle eut l'excellente idée de les publier séparément, sous ce titre : *A la mémoire d'Eichendorff.*

Je dois rendre hommage à la vaillante direction de cette revue, dont les collaborateurs eurent à cœur de glorifier leur illustre compatriote. Ce ne fut pas d'ailleurs la seule preuve de leur admiration et le zèle qu'ils déployèrent pour faire élever, à Breslau, une statue à Eichendorff, leur a déjà mérité d'appréciables louanges.

Les articles qui forment cette brochure, possèdent une réelle valeur : des noms tels que ceux de Paul Albers, Paul Keller, Hans Zuchhold, etc., jouissent en effet, d'un certain renom. Ces courtes dissertations ouvrent parfois des horizons nouveaux et peuvent devenir des guides pour des travaux plus développés. Sans parler d'un joli prologue en vers de Carl Biberfeld, passons rapidement en revue les articles où Eichendorff est envisagé sous les aspects les plus variés.

Paul Keller, après une courte notice biographique, nous offre un aperçu général de l'étonnante activité du poète, que ses occupations administratives n'empêchèrent pas d'exercer son talent dans les genres les plus divers.

Il écrivit même une remarquable histoire de la littérature poétiqne en Allemagne, que W. Koch essaya de remettre en vogue (Kempten et München, 1906, chez Jos. Kösel) ; de l'avis d'Oscar John, qui étudie ce côté de l'écrivain, ce fut un véritable échec ; il explique les causes de cet échec et examine ce qu'il y aurait à faire pour rendre cet ouvrage « up to date ».

La situation d'Eichendorff vis-à-vis du romantisme est envisagée par Paul Albers, qui introduit son étude par un parallèle un peu long, mais utile, entre « le moderne » et « le romantique ».

Ne nous étonnons pas de voir parler avec plus d'insistance des chansons de cet « amant de la nature » ; c'est là, en effet son œuvre capitale et je me permettrai de m'arrêter quelque peu à un article de Franz Fassbinder sur *La Lyrique d'Eichendorff et la chanson populaire.* La parenté qui existait entre l'esprit de celle-ci et l'âme du poète fut encore resserrée par ses relations très suivies avec Arnim et Brentano. Aussi toutes ses poésies nous montrent elles l'influence que la poésie populaire exerça sur son propre génie : telle est la thèse dont Fassbinder esquisse la démonstration. Il envisage en premier lieu, les sujets qu'Eichendorff emprunte à cette poésie, ensuite les expressions littérales, ce qui lui permet de faire ressortir la préférence que

montra le poète pour l'emploi du dialogue, de l'assonance, de l'inversion et de l'ellipse, par imitation des poètes populaires.

Deux autres études se rapportent aussi au talent lyrique d'Eichendorff : l'une, de R. Pissin, est une remarquable étude psychologique intitulée : *Eichendorff, l'enthousiaste du bonheur à voyager et du printemps*; l'autre : *Dans la patrie d'Eichendorff*, par Alfons Nowack, donne une description très suffisante de la patrie du poète.

Si nous y ajoutons deux ou trois poésies gentiment tournées et particulièrement une poésie inédite du compositeur Peter Cornelius « à Joseph von Eichendorff », nous aurons donné une idée assez complète de ces trois numéros. AD. CORIN.

274. — **A. Verwey**, *Het testament van Potgieter : Gedroomd Paardrijden*. Met inleiding en aanteekeningen ter gelegenheid van Potgieters eerste eeuwfeest uitgegeven. Amsterdam, Maas et Van Suchtelen, 1908. 360 pp. in-8°. 2 fl. 90.

Le centenaire de Potgieter n'a pas passé inaperçu chez nos voisins du Nord. On ne l'a pas commémoré par des fêtes grandioses ; mais il a donné naissance à une série de publications diverses (articles de revue, discours, etc.) sur ce poète éminent. Parmi ces publications, la plus importante est sans contredit l'édition que M. Verwey a donnée de l'une des œuvres capitales de Potgieter : *Gedroomd Paardrijden*.

Parmi les contemporains, personne n'était si bien préparé à assumer cette tâche difficile, et M. Verwey s'en est acquitté d'une façon admirable. Il ne s'est pas borné à publier le texte tel quel ; il l'a soigneusement collationné sur le manuscrit ; il y a joint un commentaire indispensable, dont il faut louer à la fois la sobriété, la perspicacité et la précision ; il l'a fait précéder en outre d'une longue introduction (125 pp.), dont l'étendue se justifie amplement. Elle explique la génèse de l'œuvre et guide le lecteur à travers cette composition nullement simple et qui le dérouterait vite s'il n'était pas bien orienté.

Potgieter n'est, comme on sait, pas du tout un auteur facile ; on ne le choisit pas lorsqu'on veut se donner une distraction. Il demande à être lu attentivement, à tête reposée et exige un lecteur instruit. Grâce au travail de M. Verwey, il est facile maintenant de goûter, sans devoir s'imposer trop de peine, une de ses créations les plus magnifiques. *Gedroomd paardrijden* appartient, comme son commentateur le fait ressortir à bon droit, au grand art ; pour en jouir, un regard distrait, une lecture superficielle sont insuffisants. C. LECOUTERE.

Histoire et Géographie.

275. — **Arnold Fayen**, *Lettres de Jean XXII (1316 1334)*. Tome I (1316-1324). Rome, Bretschneider; Bruxelles, Dewit; Paris, Champion, 1908. LXIX et 756 pp. in-8. (Analecta Vaticano-Belgica, vol. II.)

Dans le premier volume de la collection éditée par l'Institut historique belge de Rome, dom Ursmer Berlière avait publié les *Suppliques de Clément VI* concernant la Belgique; le second, qui vient de paraître, est le résultat du dépouillement d'un autre fonds, non moins important, des Archives du Vatican, celui de la Chancellerie pontificale, pour le pontificat du pape Jean XXII.

Dans son *Introduction*, l'éditeur nous donne des renseignements sur les registres des Papes du XIVe siècle et spécialement sur ceux de Jean XXII, dont il fait une description minutieuse; il expose les différentes catégories de lettres pontificales et fait connaître les principes et le plan suivis dans cette publication; suit un *Formulaire* dans lequel sont imprimés *in-extenso* 31 documents qui permettront de reconstituer intégralement les actes analysés.

Le premier volume de cet ouvrage comprend les lettres des neu premières années du pontificat de Jean XXII, au nombre de 1630; la plupart sont simplement analysées; les autres données *in-extenso*, soit à cause de leur importance, soit parce qu'elles ne se prêtaient pas à une analyse à la fois claire et complète. C'est un recueil précieux pour la connaissance de l'histoire ecclésiastique de notre pays à cette époque; on y trouve aussi quantité de documents concernant l'histoire politique, et spécialement les guerres entre la France et la Flandre; c'est enfin une mine inépuisable de renseignements pour l'étude de nos anciennes corporations ecclésiastiques, chapitres, abbayes, prieurés.

L'ouvrage se termine par un index des noms de lieux et de personnes, très détaillé, qui permet de manier ce volume avec la plus grande facilité.

Cette nouvelle publication montre l'activité de notre Institut historique de Rome qui poursuit avec une belle régularité le programme qu'il s'est tracé. Le second volume des *Lettres de Jean XXII* est déjà sous presse et on nous annonce deux nouveaux volumes : les *Suppliques de Clément VI* par D. Ursmer Berlière, et les *Lettres de Benoit XII*, par M. Alphonse Fierens. X.

276. — **Cyr. Van Overbergh et Ed. De Jonghe**, *Les Mayombé*. (État indépendant du Congo). Bruxelles, De Wit, 1907. XVI-470 pp. in-8°. 10 fr.

Nous avons signalé, ici même, le premier volume d'une collection

de monographies ethnographiques publiée par M. Cyr. Van Overbergh et qui traitait des Bangala. Nous avons exposé alors la méthode vraiment scientifique suivie pour ces études ethnographiques, pour ces travaux de sociologie descriptive. Le second volume, dont nous voulons dire quelques mots, est relatif aux Mayombé et a été conçu d'après le même système que celui des Bangala. Les auteurs ont négligé tout ce qui est relatif aux Mayombé des possessions portugaises et françaises, les renseignements à leur sujet étant trop insuffisants, et ne s'occupent que des Mayombé de l'État du Congo. Mais encore pour ceux-ci la bibliographie est bien moins étendue qu'elle ne l'était pour les Bangala : ces derniers, habitant le long des deux rives du Congo, sont plus connus, tandis que les Mayombé sont une peuplade de la forêt tropicale. L'enquête est basée bien plus sur des renseignements fournis par des explorateurs que sur des notices publiées. A certaines questions il a été donné bien plus d'importance que dans le premier volume et l'on ne saurait qu'en remercier les auteurs. La partie géographique a été tout particulièrement soignée : on y trouve des indications très précises sur la situation géographique, les peuplades voisines, la météorologie, l'hydrographie, la flore, la faune et la géologie de la contrée qui s'étend entre le Luki et le Shiloango, et qui est fort bien résumée par notre collègue M. Cornet, bien connu par ses études géologiques sur le Katanga. Nous signalerons aussi l'extension donnée à la vie sociale et notamment aux relations avec l'extérieur. Espérons que de nouvelles enquêtes sur d'autres tribus paraissent bientôt : ce ne sera pas seulement le meilleur moyen de parvenir à connaître les diverses peuplades de notre colonie, mais ces volumes constitueront aussi une indication sérieuse pour les mesures à prendre afin de les amener à la civilisation et d'éviter des erreurs qui pourraient être fatales. Dans ce sens, les auteurs de ces monographies rendent un grand service tant à la science qu'à notre pays. Nous ne voulons pas terminer sans signaler à nos lecteurs une bien intéressante et suggestive brochure publiée par M. De Jonghe sur l'*Activité ethnographique des Belges au Congo* (Bruxelles, Hayez, 1908, 26 pp.), parue dans le *Bulletin de la Société belge d'études coloniales*. C'est une étude historique des plus savantes et que consulteront avec fruit tous ceux qui s'occupent de l'ethnographie du Congo.

ADOLF DE CEULENEER.

277. — **V. Fris**, *Essai d'une analyse des Commentarii sive Annales rerum Flandricarum (Annales Flandriae 1561) de Jacques de Meyere.* Gand, 1908, XIV-223 p. in-8. 9 fr. 50 (Recueil des travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand, fasc. 37).

Voici une savante étude sur les sources auxquelles a puisé le père

de l'histoire de Flandre pour la rédaction de son œuvre, fort appréciée par tous les historiens à cause de son impartialité et à cause aussi des nombreux ouvrages dont le curé de Blankenberghe s'est servi et qui sont considérés comme perdus. De Meyere est plus qu'un chroniqueur, c'est déjà un historien qui critique les sources dont il dispose et apprécie les faits. M. Fris cherche à prouver que, malgré la grande valeur des Annales, l'auteur est moins impartial qu'on ne l'admet généralement et que nous possédons bien plus d'écrits dont de Meyere s'est servi qu'on ne le croyait. Le travail de M. Fris témoigne d'une grande érudition et d'une connaissance scientifique de la valeur des sources de l'histoire de Flandre. Nous nous réservons de l'apprécier d'une manière approfondie lorsqu'aura paru le second volume que l'auteur nous promet. Celui-ci contiendra une analyse des Annales et une étude sur la valeur historique de l'œuvre de Jacques de Meyere.

ADOLF DE CEULENEER.

278. — **J. Laenen**, *Joseph II en zijne regeering in de Nederlanden*. Antwerpen, Nederlandsche boekhandel, 1908. 40 pp. in-12. 0 fr. 25.

Voici un excellent petit livre, publié par la *Vlaamsche Katholieke Hoogeschooluitbreiding* d'Anvers, qui apprécie d'une manière fort impartiale les réformes introduites par Joseph II. Après avoir reconnu que jusqu'ici, à part MM. Hubert et Schlätter, dont les écrits se distinguent par une grande objectivité, tous ceux qui se sont occupés de Joseph II ont rivalisé de partialité, soit pour soit contre cet empereur, l'auteur constate le caractère idéaliste du prince qui s'était laissé influencer par les idées humanitaires des Encyclopédistes, et dont le voyage dans nos provinces en 1781 fut assez long pour lui permettre de se rendre compte des nombreux abus, mais pas assez pour apprendre à connaître l'esprit de nos populations. Joseph II crut à tort que notre pays se trouvait dans la même situation que l'Autriche où les abus étaient bien plus graves et plus nombreux, et estima que le seul remède consistait dans le renforcement du pouvoir du prince. Il était du reste imbu des idées de Febronius assez généralement répandues, et même enseignées à Louvain, à la fin du XVIIIe siècle. L'édit de tolérance mécontenta bien des gens et était de peu d'utilité dans notre pays où les quelques protestants qui s'y trouvaient pratiquaient librement leur culte. L'auteur estime, avec raison, qu'on a jugé trop sévèrement la suppression d'une centaine de couvents, jugés inutiles par l'empereur. L'argent qu'il retira de cette réforme lui permit de fonder la caisse ecclésiastique, nous dirions aujourd'hui un budget du culte, qui rendit de réels services. Bien plus sévèrement doit-on juger son séminaire général (16 oct.

1786), car en le fondant, il s'occupait de choses qui ne le regardaient pas. Dans sa politique extérieure, il fut des mieux intentionné à l'égard de nos provinces. Il ne réussit pas dans ses efforts pour affranchir l'Escaut et chercha à neutraliser les effets du traité de la Barrière. Il transforma complètement l'organisation politique et judiciaire. La plupart de ces mesures furent mal vues d'une partie de la population. En fait, le peuple fut injuste à l'égard de Joseph II, qui cherchait véritablement le bien public ; mais il eut le tort de vouloir aller trop vite et de ne pas tenir assez compte des nombreuses susceptibilités qu'il devait rencontrer et des intérêts qui étaient lésés. Le travail de M. Laenen repose sur une connaissance exacte du sujet; c'est le résumé le plus impartial qu'on ait écrit jusqu'à maintenant. L'auteur sait rendre justice à Joseph II, tout en signalant les fautes qu'il a commises. ADOLF DE CEULENEER.

279. — **Christian Schmitt**, *Cardinal Cusanus*. Coblenz, Scheid, 1907. 27 pp. in-8°. 1 m.

L'intérêt qui s'attache à la personne et aux œuvres du célèbre cardinal allemand, nous engage à signaler l'étude du professeur Schmitt. C'est une mosaïque de tout ce que le savant auteur a pu trouver d'écrit sur le cardinal Nicolas. Dans la première partie nous avons les résultats de ses lectures assidues sur « la vie et l'activité ecclésiastique du cardinal de Cusa », puis la seconde partie nous montre son « importance scientifique ». On se demande si c'est dans cette partie que l'auteur a voulu donner des aperçus sur l'état actuel des recherches faites au sujet du cardinal Cusa, comme il semble l'anoncer au commencement de son travail. Pour une telle orientation, ne devrait-on pas d'abord passer en revue les ouvrages importants et en faire la critique ? Or, c'est seulement au cours du travail lui-même qu'on nous fait connaître les nombreuses publications que le distingué professeur a vues et lues toutes. Nous reconnaissons volontiers que le but que se proposait l'auteur et l'occasion de sa brochure ne lui permettaient pas d'élargir son cadre dans ce sens. Telle quelle est, celle-ci, loin d'être inutile, sera un instrument bibliographique précieux pour les travaux futurs. C. M.

280. — **H. Meuffels**. *Les martyrs de Gorcum*. Paris, Gabalda et Cie, 1908. 209 pp. in-8°. 2 fr. Collection « Les Saints ».

Ce n'est pas une histoire purement édifiante, mais une œuvre d'histoire proprement dite que le R. P. H. Meuffels nous offre en écrivant dans la collection « Les Saints » son livre attachant « Les Martyrs de Gorcum. »

S'il a profité des œuvres plus récentes, il s'est fait un devoir de contrôler leurs affirmations dans les sources indépendantes et s'est mis à même par des renseignements recueillis sur place de faire revivre sous nos yeux le spectacle de ce douloureux mais glorieux martyre, qui commencé à Gorcum devait se consommer à Brielle.

La vérité strictement historique, pour faire ressortir leurs faiblesses et leurs défaillances, ne porte aucunement ombrage à leur vertu héroïque et ne fait que mieux accentuer les secours de la grâce qui les fit triompher des cruautés inhumaines aussi bien que des instances importunes des leurs et de la fragilité de leur propre nature humaine.

Le public à qui l'auteur s'adresse nous a valu sans doute les petits hors-d'œuvre à certain point de vue, bien qu'intéressants et utiles, tels que le chap. II, où l'auteur nous retrace dans ses grands traits l'histoire religieuse du pays ; comme aussi les dernières pages du livre, qui nous racontent les espérances catholiques actuelles. On ne prendra pas de mauvaise part que le patriotisme de l'auteur l'incite à noter en passant les grands noms et les faits glorieux des héros de la patrie, et l'on trouvera bien naturel de voir cet exilé, en relatant les iniquités des persécuteurs, porter ses regards vers cet autre pays, sa seconde patrie, qui ne se lasse pas de persécuter dans ses fils cette même religion. A. TERSTAPPEN.

281. — **Jacques Flach**, *Le droit romain dans les Chartes du IXe au XIe siècle en France*. Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1908. 39 pp. (Extrait des *Mélanges Fitting*).

La thèse de M. Flach est que, contrairement à l'opinion de M. Fitting, on ne peut admettre une survie effective de la théorie juridique romaine en France du VIe au XIIe siècle. On peut s'en convaincre par l'étude des chartes du IXe au XIe siècle.

En effet, l'autorité du droit romain n'est que fictive ; la proposition que l'Église au moyen âge vivait selon la loi romaine est singulièrement restreinte ; on ne peut soutenir avec Loening qu'elle lui ait reconnu une force obligatoire ; la division de la France en pays de droit écrit et pays coutumier n'est pas fondée. Le droit est amalgamé dans les capitulaires et les décrétales et surtout dans les recueils de Benoit Lévite et du Pseudo-Isidore. Ce qui reste de droit romain est emprunté non pas au Code de Théodose ni aux collections de Justinien, mais à l'interprétation du Bréviaire et à ses épitomés, parfois aux Sentences de Paul.

Les emprunts faits à la loi romaine sont d'ailleurs rares dans les chartes, et ils dénotent un manque de compréhension du texte juridique. Que ces allégations aient trait à la liberté de disposer, à l'ir-

révocabilité des actes et à la clause pénale, à la nécessité de l'écriture, à l'échange et à la vente, à l'affranchissement et au servage, on n'est pas en présence d'un principe de droit romain, mais du résultat de la déformation, de la confluence, de l'amalgame de différents droits sous la pression de l'utilité et des nécessités du moment.

La langue des chartes est le bas latin si incohérent ou la langue vulgaire si fruste, que leur action a été délétère sur ce qui pouvait subsister de droit romain

Enfin les conditions politiques, matérielles ou morales de la société permettent aussi de suivre la dégénérescence du droit romain et de ses principes. Le fond des institutions a complètement changé, elles sont bien éloignées de la théorie romaine. Quant à la forme, la charte n'est plus qu'un rite, un symbole, elle ne détermine même pas la nature et l'objet du droit.

Donc en France, dans les chartes du IXe au XIe siècle, le droit romain n'est qu'à l'état sporadique et momifié. Le fait triomphe sur le droit par ignorance juridique, par absence d'une autorité puissante, capable de régler les rapports entre les hommes d'après l'équité et la justice, et non d'après l'intérêt personnel.

Telle est la thèse du savant auteur des *Origines de l'ancienne France*. Familiarisé par de longues années passées dans l'étude des IXe, Xe et XIe siècles, M. Flach a traité avec toute la compétence et le sens juridique, que l'on peut exiger, ce point controversé de l'histoire du droit. L'opinion de l'auteur est que l'Eglise exerça une influence néfaste sur l'évolution du droit en France ! L'autorité du droit romain était-elle aussi fictive que M. Flach veut le prouver ? On continuait à l'invoquer, d'une façon erronée, il est vrai ; mais ce droit, après les invasions, n'avait-il pas en France fait l'objet d'une quasi-réception, et l'*interpretatio* du Bréviaire qui le fit connaître aux IXe et Xe siècles, ne pourrait-elle être appelée l'*usus modernus pandectarum ?*

F. HUBERT.

VARIA.

282. — **Aug. Bruck,** *Fondations de Bourses d'études instituées en faveur des Luxembourgeois*. 2e édit. remaniée et complétée. Luxembourg, J. Beffort, 1882-1907. 1 vol. de XXX + 2 + 1082 pp. gr. in-8°. 12 fr. 50.

Il existe actuellement 102 bourses fondées en faveur des étudiants luxembourgeois. Dans le compte rendu détaillé que M. l'abbé Blum a publié (*Ons Hémecht*, 14 juin 1908, pp. 229-238) de l'ouvrage de M. Bruck, le capital de ces bourses est évalué au joli total de 1,300,000 fr. Les plus anciennes remontent au Collège des Jésuites

ouvert à Luxembourg en 1603; le plus grand nombre est de date assez récente. Ils sont nombreux, les Luxembourgeois qui peuvent élever des prétentions à l'une ou à l'autre de ces bourses. C'est à leur intention surtout, comme aussi à l'intention des administrateurs, que M. Bruck a fait cet énorme travail. On y trouvera, après une introduction contenant l'histoire des bourses et des notions générales sur leur administration, la liste alphabétique des 99 bourses qui existaient en 1907 et pour chaque fondation : 1° l'acte institutif, 2° le montant, 3° la liste, souvent très longue, des personnes qui en ont joui ou qui peuvent être appelées à en jouir, 4° les collateurs; enfin, les dispositions législatives et réglementaires qui concernent les bourses d'études, avec un sommaire des arrêts judiciaires rendus en cette matière.

Ces brèves indications suffisent pour montrer l'extrême utilité du livre de M. Bruck. Il faut louer la clarté du plan qui n'oublie rien et met chaque chose à sa place, de telle façon qu'on trouve facilement ce qu'on cherche. La liste des noms de famille qui termine le volume rendra de grands services à ce point de vue.

Nous ajouterons deux remarques. La première, c'est qu'il existe en Belgique six bourses fondées en faveur des Luxembourgeois : Mylius, Busleiden, Fontaine (Bertrand), Dubois (Natalis), Ruyther et Damen. Le livre de M. Bruck reproduit tous les documents qui les concernent.

La seconde, c'est que cet ouvrage rendra d'autres services encore que ceux qu'il a en vue. Les renseignements généalogiques sur la famille des fondateurs et sur leurs descendants, qui se comptent souvent par milliers, seront utiles à tous ceux qui doivent ou qui veulent s'occuper de généalogie. Les secrétariats communaux, les archives paroissiales, les bibliothèques publiques devraient le posséder. Presque tous les Luxembourgeois y trouveront une généalogie de leur famille et un jour ce livre deviendra un document historique de grande valeur.

J. P. W.

283. — **La Vieuville**, *Essai de Psychologie japonaise*. Paris, Challamel, 1908. 182 pp. in-8°.

J'ai plaisir à signaler ce charmant petit livre, écrit d'une plume très désinvolte, très sûre, et exempt de tout pédantisme malgré le titre un peu prétentieux. Mais je crois bien, en vérité, que l'âme japonaise se révèle dans ces croquis menus, amusants et suggestifs, dans ces études précises des notions religieuses, de la langue, des poèmes en 31 syllabes, des lois de la vie sociale, des kakémonos et des ivoires sculptés. Voici une page prise au hasard :

« Le Japonais qui excelle aux petites choses, qui fait rêver avec trois coups de pinceau, et rend jusqu'à l'indéfinissable avec presque

rien, manie avec une rare habileté ces trente et une syllabes, et il est possible de deviner, même à travers une traduction presque impraticable, quelque chose du charme de l'original. Tendrement épris de la nature, c'est elle qu'il peint en vers comme il la peint sur un kakémono ou un fusuma. Il y a quelque chose de la grâce suggestive de ses lignes dans ses vers. Un bambou qui frissonne au vent sur une porte à coulisse ou un bambou décrit en 17 syllabes, vous donne la même sensation de plaisir prolongé en rêve. Ce n'est qu'un bambou, et à peine indiqué, et cela touche à l'infini : le tout est percevable dans l'infime partie. Peut-être, pour nous qui ne pouvons apprécier le son des vers japonais et l'ingénieux agencement des mots, leur trouvons-nous justement le charme des dessins qu'ils suggèrent et nous voyons tout de suite apparaître une adorable feuille de paravent dans :

Une nuit d'automne. Et la lune
Qui éclaire une à une les oies sauvages
Les ailes entrecroisées
Qui volent sur les nuages blancs.

Avec un peu de poudre d'or, vous avez cela chez vous et vous aimez à le regarder. » On voit que notre auteur est pénétrant et spirituel.

Mais le Japonais laisse-t-il vraiment apercevoir son âme dans sa littérature et dans son art? Y goûte-t-il ce que nous y goûtons ? Ne le comprenons-nous pas mieux qu'il ne se comprend lui-même ? Et ne sommes-nous pas sans cesse avertis qu'il n'y a rien de commun entre nous et des gens qui disent : « L'honorable estomac est vide » au lieu de « J'ai faim »? Ils sont jolis; ils travaillent joliment; ils sont fort policés : de même aussi les fourmis. — Cependant on n'a pas à craindre de faire de la critique impressionniste quand on examine la manière dont les Japonais comprennent le devoir, la mort, le rôle de la femme. Et il apparaît fort nettement que leur civilisation tient par un respect héroïque de la coutume, par un optimisme résigné, par une ignorance profonde de la prétendue égalité des sexes. Sur ces graves sujets on trouvera aussi des observations très justes, sans que le ton se hausse (1). L. DE LA VALLÉE POUSSIN.

Notices et annonces bibliographiques.

284-285. — MM. **Bertold Maurenbrecher** et **Reinhold Wagner** ont entrepris de refondre le *Triennium philologicum* de Freund sous ce titre nouveau : *Grundzüge der klassischen Philologie.* (Stuttgart, W. Violet). Deux livraisons ont déjà paru :

Bd. I. *Grundlagen der klassischen Philologie*, von **B. Maurenbrecher.** 1908.

(1) Les pages 172 et suivantes sur la mentalité des peuples pasteurs sont fort heureuses; je me plaindrai pourtant de quelque exagération, p. 176-177.

6 m. Voici les divisions de ce volume : Encyclopédie; histoire de la philologie; les sources et les monuments; critique et paléographie; herméneutique; grammaire générale; grammaire comparée; lexicologie comparée.

Bd. II. 1te Abteilung : *Grundzüge der griechischen Grammatik*, von **R. Wagner**. 1908. 218 pp. 3 m. 50.

La deuxième partie du volume II (grammaire latine) et le volume III, en deux parties (histoire de la littérature grecque et latine), sont annoncées pour la fin de l'année 1909.

La même librairie a publié un guide de l'étudiant en philologie classique : **Otto Immisch**, *Wie studiert man klassische Philologie*. 2 m. 50.

C'est une sorte de petite encyclopédie de la philologie classique, avec des conseils et des directions très utiles aux débutants.

286. — **Adolf Michaelis**, *Ein Jahrhundert kunstarchäologischer Entdeckungen*. Zweite Aufl. Leipzig, Seemann, 1908. 366 pp. Relié : 10 m.

Ce beau livre a paru en 1906 sous ce titre : *Die archaeologischen Entdeckungen des neunzehnten Jahrhunderts*, et le *Bulletin* en a rendu compte (Tome XI, p. 367). Il est donc inutile d'exposer le plan du livre. Dans cette seconde édition, complétée et corrigée, plus encore que dans la première édition, l'auteur dépasse la limite du XIXe siècle et voilà pourquoi il a cru devoir changer le titre. L'auteur s'adresse aux archéologues de profession, mais aussi aux étudiants et à la partie du grand public qui s'intéresse à l'histoire de l'art grec (« archéologie », pour lui veut dire, ici du moins, « histoire de l'art »). Il a cru pouvoir supprimer la bibliographie, mais il a ajouté en marge de nombreux renvois aux illustrations du *Handbuch der Kunstgeschichte des Altertums* d'Anton Springer, dont il a lui-même donné en 1907 la huitième édition, et à Franz Winter, *Kunstgeschichte in Bildern* (Tome I, 1900

Le frontispice est orné d'un très beau portrait de l'archéologue anglais C. T. Newton.

287. — **Otto und Else Kern**, *Carl Otfried Müller*. Lebensbild in Briefen an seine Eltern. Mit 3 Bildnissen und 1 Faksimile. Berlin, Weidmann, 1908. Relié : 10 m.

C. O. Müller naquit à Brieg le 28 août 1797 et mourut à Athènes le 1er août 1840. Sa tombe se trouve à Colone. Cette courte vie, si bien remplie, qui donnait encore de si belles espérances est retracée tout entière dans ces lettres qu'il écrivit à ses parents, comme étudiant au gymnase de Brieg, à l'Université de Breslau, pendant son séjour à Dresde, comme professeur à Göttingue (depuis 1819), pendant ses voyages en Angleterre, en Hollande et en France et puis jusqu'à son voyage en Grèce. A partir d'ici, les lettres sont remplacées par le journal qu'il tint pendant son voyage à travers l'Italie et la Grèce.

Ce volume est orné des portraits de C. O. Müller, de son père et de sa femme, ainsi que de deux gravures qui reproduisent sa maison de Göttingue et le monument élevé sur sa tombe à Colone.

288. — **Fernand Neuray**. *Quinze jours en Égypte*. Vromant, éditeur, 18, rue des Paroissiens, Bruxelles.

Au commencement de décembre 1907, les fondateurs de la nouvelle Héliopolis qui s'élèvera bientôt à une dizaine de kilomètres du Caire, dans un jardin verdoyant créé, comme par un coup de baguette magique, en plein désert, invitèrent quelques journalistes à aller voir leur ville sortir de terre. M. Neuray, rédacteur en chef du *XXe Siècle* de Bruxelles, était de cette caravane. Ses impressions de voyage ont été publiées dans son journal. Il réunit aujourd'hui ces articles en un élégant volume.

On lira avec plaisir ces pages alertes, semées d'anecdotes pittoresques et de réflexions originales. On y verra, d'après des photographies prises sur place, quelques uns des monuments les plus célèbres de l'antiquité égyptienne dont le grand public ne connaît guère que le nom. Ces photographies sont l'œuvre personnelle de M. Jean Capart, conservateur-adjoint du musée du Cinquantenaire de Bruxelles. M. Capart les a rapportées des missions scientifiques qu'il a remplies en Égypte pour le compte du gouvernement belge, avec un éclat qui lui a valu dans le monde des égyptologues, une enviable renommée.

289. — **P. S. Allen**, *Selections from Erasmus principally from his epistles.* Oxford, Clarendon Press, 1908. 160 pp. 3 s. 6. d.

M. Allen a entrepris de publier un recueil complet des lettres d'Erasme : *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami denuo recognitum et auctum.* (Tom. I, 1484-1514. Oxford, 1906. 18 s.). L'élégant petit volume qu'il nous offre aujourd'hui contient 29 extraits des œuvres d'Erasme, des lettres surtout, choisis parmi les passages qui illustrent la vie anglaise. On sait combien les œuvres d'Erasme sont riches en renseignements sur les hommes et les choses de son temps, avec quelles vives couleurs et avec quel naturel il peint les uns et les autres. Ce petit volume est donc d'une lecture aussi instructive qu'agréable. Les extraits sont suivis d'un commentaire grammatical et historique, d'un lexique des mots que ne donne pas le dictionnaire de Lewis et d'une liste des noms de lieu. Ils sont ornés de trois portraits et d'un fac-similé de l'écriture d'Erasme.

290 291. — Chez Weidmann, à Berlin, vient de paraître : *Herodotos erklärt von H. Stein.* Vierter Band, Buch VII (1908. 3 m.). C'est la sixième édition. La même librairie publie la troisième édition de *Thukydides erklärt von* **J. Classen.** VII Band. VII Buch. (1908. 3 m.). Cette troisième édition est de **J. Steup** ; le commentaire a été développé en beaucoup d'endroits ; l'appendice critique comprend plus de 50 pages, ce qui s'explique par les difficultés particulièrement nombreuses que présente la tradition manuscrite de ce septième livre de Thucydide, que Macaulay regardait comme *the ne plus ultra of human art.*

La même maison a donné au public la cinquième édition des Odes et Epodes d'Horace par Richard Heinze : *Q. Horatius Flaccus erklärt* von **Adolf Kiessling.** Erster Teil : Oden und Epoden. Fünfte Auflage besorgt von **Richard Heinze.** Berlin, Weidmann. 1908. 3. m. 80. On sait que M. Heinze a refondu entièrement le commentaire des Satires et des Epîtres. L'édition nouvelle des Odes et Epodes étant devenue nécessaire aussitôt après la publication de celle des Satires et Epîtres, M. Heinze s'est borné ici à des changements de détail, assez nombreux d'ailleurs.

Enfin la nouvelle édition des Annales de Tacite par Nipperdey vient d'être complétée par la publication du deuxième volume : *P. Cornelius Tacitus erklärt* von **K. Nipperdey.** Zweiter Band. *Ab excessu divi Augusti* XI-XVI. Sechste Aufl. von **G. Andresen.** Berlin, Weidmann, 1908. 2 m. 80. M. Andresen a soumis le texte à une revision très sérieuse, comme le prouve la statistique suivante qu'il a dressée lui-même : « Le texte de la 5e édition a été modifié en cent passages environ. Dans 75 de ces passages, la leçon des manuscrits a été rétablie. La leçon des manuscrits n'a cédé la place à une conjecture qu'en cinq passages ; en 11 passages, la conjecture reçue jusqu'ici a été remplacée par une autre.» Le nombre des conjectures nouvelles, propres à l'éditeur, est de six. En ce qui concerne l'orthographe, M. Andresen a suivi plus exactement la tradition manuscrite ; elle a été souvent corrigée, surtout en ce qui concerne les personnes, au moyen de la *Prosopographia imperii Romani.* Un appendice donne le discours de Claude sur les *jus honorum* des Gaulois d'après la table de bronze de Lyon (CIL. XIII, 1668).

292. — Deux traductions des *Pensées de Marc-Aurèle* ont paru assez récemment : celle d'Auguste Couat, publiée par P. Fournier (Bordeaux, 1904) et celle de John Jackson publiée à Oxford en 1906. Voici une nouvelle édition du texte, qui paraît dans *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis :*

M. Antoninus imperator ad se ipsum. Recognovit brevique adnotatione critica instruxit **J. H. Leopold.** Oxford, Clarendon Press. Londres, H. Frowde, 1908.

M. Leopold, professeur à Rotterdam, a soumis le texte à une revision complète. Le commentaire critique est sobre, suivant le plan de la belle collection d'Oxford. Un index des noms propres termine le volume.

293. — **G. Ammon,** *Lateinische Grammatik-Anthologie.* Munich, Lindauer, 1907. 134 pp.

Ce livre est destiné à la classe de quatrième, où les élèves doivent étudier la syntaxe des temps et des modes. Suivant les grammaires de Landgraf et d'Engelmann, l'auteur donne, pour toutes les règles, une série d'exemples choisis dans les auteurs de l'époque classique ou post-classique, pourvu qu'ils soient conformes à la syntaxe classique. Son premier but est d'inculquer la règle par l'exemple, par la multiplicité des exemples. Son but accessoire est de « faire comprendre l'esprit de la civilisation antique » : la plupart des exemples font connaître un fait caractéristique ou contiennent une idée morale, une maxime qui se grave facilement dans l'esprit des élèves.

A ce double point de vue, ce livre sera utile aux professeurs de latin.

294. — *Bibliotheca di geografia storica pubblicata sotto la direzione di* **Giulio Beloch.** Vol. I-III.

Depuis 1901, il existe, à l'Université de Rome, un cours de géographie ancienne, dont le titulaire est M. Giulio Beloch. Cet enseignement nouveau a trouvé de nombreux auditeurs et plusieurs jeunes docteurs y ont choisi le sujet de leur thèse doctorale. M. Beloch a jugé qu'il était utile de réunir ces travaux dans une collection qu'il a intitulée : *Biblioteca di geografia antica.* Les auteurs, nous dit-il, prendront pour sujet de leurs monographies leur propre pays : ils seront ainsi bien préparés et parleront en connaissance de cause. Ils auront d'ailleurs toute liberté, M. Beloch ne prenant d'autre responsabilité que celle de la méthode. Déjà trois travaux ont paru en 1906 et en 1907, chez E. Loescher, à Rome. Ce sont :

I. **G. Colasanti,** *Fregellae. Storia e topografia.* Con Prefazione di G. Beloch. 1906. 226 pp. et une carte. 6 fr.

II. **G. Colasanti,** *Pinna.* Ricerche di topografia e di storia con una pianta. 1907. 122 pp. 5 fr.

III. **E. Grossi,** *Aquinum.* Ricerche di topografia e di storia. Con due tavole e sette incisioni. 1907. 210 pp. 8 fr.

D'autres volumes sont sous presse. Dans une autre collection dirigée par M. **Giulio Beloch,** les *Studi di Storia antica,* a paru également une étude de géographie historique : **G. Napoletani,** Fermo nel Piceno. Con una pianta e tre tavole. Rome, Loescher, 1907. 190 pp. 8 fr. Fasc. VII de la collection.

295. — **N. Hohlwein,** *Les papyrus grecs et l'Égypte province romaine.* Bruxelles, Goemaere, 1908. 23 pp. (*Rev. générale,* Oct. 1908.)

Dans cet article, M. Hohlwein s'efforce de montrer que les papyrus sont pour nous des témoins de la civilisation égyptienne, surtout à l'époque gréco-romaine. Par des exemples choisis, il montre quels services la papyrologie est appelée à rendre à l'histoire.

296. — *Transactions and proceedings of the american philological Association*, 1907. Vol in-38. Boston, Ginn and C°, 1906. 150 + 82 pp.

Ce nouveau volume montre l'activité qui règne au sein de l'Association philologique américaine. Il contient huit dissertations, parmi lesquelles nous remarquons les suivantes : Une étude complète sur *la répartition des cultes orientaux, en Gaule et en Germanie*, par C. H. Moore (pp. 109-150); une autre sur *l'influence du théâtre sur la politique romaine à l'époque républicaine*, par F. F. Abbott (pp. 49-56); des notes sur la *lapidation* chez les Grecs et les Romains, par A.-S. Prase (p. 5-18); sur les formes parallèles *luscinia* et *ruscinia* (rossignol), par E. W. Martin (pp. 31-40); *sur la critique des orateurs attiques par Photius*, par la Rue van Hook (pp. 41-48), etc.

Les *proceedings* donnent un simple résumé des discussions qui ont lieu aux assemblées : vingt-neuf sujets ont été traités. Quelques-unes de ces lectures seront ou ont été publiées dans l'*American journal of philology*.

297. — **Mary Coravin Lane**, *Index to the fragments of the greek elegiac and iambic poets.*. Cornell Studies of Classical Philology, N° XVIII. Ithaca (New-York), Longmans, 1908. 128 pp.

Ce lexique des poètes élégiaques et lambiques grecs est basé sur l'*Anthologia lyrica* de Bergk, édition d'Otto Crusius, publiée chez Teubner en 1907. Il ne donne que les formes qui se rencontrent dans l'*Anthologie* et ne traduit pas les mots; il se borne à indiquer les passages.

298. — **Erwin Preuschen**, *Vollständiges Griechisch-Deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*. I. Lieferung: α bis ἀργυροκόπος. Giessen, Töpelmann, 1908. 160 colonnes. 1 m. 80.

Comme son titre l'indique, ce lexique donnera *tous* les mots grecs du Nouveau Testament et des Pères apostoliques, y compris les évangiles non canoniques. Les significations de chaque mot sont classées, de telle manière qu'on s'y retrouve facilement; le sens figuré est distingué du sens propre. D'autre part, les articles sont rédigés avec la plus grande concision possible et les exemples de la littérature profane et des Pères plus récents sont exclus. Le texte suivi est celui de Nestle; pour les Pères apostoliques, c'est l'édition de Gebhardt-Harnack-Zahn qui sert de base; pour les fragments non-canoniques, l'auteur suit ses *Antilegomena*. Les autres éditions critiques ont fourni maintes variantes. Ce lexique, qui sera le bienvenu, aura environ 12 livraisons à 1 m. 80.

---

299. — **Gust. Koerting**, *Etymologisches Woerterbuch der französischen Sprache*. Paderborn, Schoeningh. Paris, Gamber, 1908. 1 vol. 414 pp. in-4. 11 m.

L'auteur du *Lateinisch-Romanisches Woerterbuch* (3e éd., Paderborn, 1907) a voulu composer un manuel pratique, permettant de trouver immédiatement l'étymologie des mots français. Ce nouveau dictionnaire se borne donc à donner pour chaque mot français 1° la traduction allemande, 2° l'étymologie sans aucune explication ni discussion. S'il y a doute, l'auteur renvoie à son *Lat.-Rom. Woerterbuch*. Sont omis : les noms propres, les formes dialectales, les termes d'argot, les mots particuliers au vocabulaire des sciences, des arts et des professions, et les mots composés par juxtaposition. Tel qu'il est, ce dictionnaire répond à son but; on peut regretter que le prix soit si élevé, car il nuira à la diffusion de cet utile ouvrage.

300. — **Victor Girand**, *Taine. Pages choisies. Avec une Introduction, des Notices et Notes.* Paris Hachette, 1908. Un vol. in-16, br., 3 fr. 50.

Voici un livre que le grand public réclamait depuis fort longtemps : un livre qui ramassât en un seul volume les plus belles et les plus significatives pages de Taine, et qui fût, par sa disposition même, la vivante illustration de l'histoire intellectuelle et morale du grand écrivain.

M. Victor Giraud, dont l'Académie française couronnait, il y a quelques années un « solide et brillant » *Essai sur Taine* 3e édit. Hachette, 3 fr.), s'est acquitté de cette tâche délicate avec beaucoup de conscience et de soin.

Dans son introduction, dans les notices qui précèdent chacun des ouvrages qu'il a successivement « extraits », dans les notes qu'il a mises au bas des pages, il s'est efforcé de rassembler toutes les indications d'ordre historique ou psychologique qui peuvent servir à l'intelligence d'une œuvre considérable entre toutes. Et ainsi, ce recueil, cet *Esprit de Taine*, comme on n'eût pas manqué de l'appeler jadis, ne sera pas inutile à ceux-là mêmes qui connaissent le mieux l'historien de la *Littérature anglaise* et des *Origines*.

---

301. — **J.-B. Schepers**, *Woordkunst van onze tijd. Schilders-met-de-pen.* I. Oudere dichters. Amsterdam, S. L. Van Looy; W. Versluys, 1908. IV-96 pp. 8°. 0 fl. 60.

Le but de l'auteur est de faire connaître et apprécier la poesie néerlandaise contemporaine dans une série de brochures, dont voici la première. Il commence par les poètes qui ont « peint » par leurs vers le monde extérieur, non le « moi »; après eux viendront les lyriques, enfin les auteurs dramatiques. — Les premiers, il les divise un peu arbitrairement en « vieux » et « jeunes »; les « vieux » ce sont ceux qui ont commencé leur carrière vers 1880 ou en tout cas au siècle passé. Il nous en présente dans cet opuscule une bonne douzaine; sur la plupart il émet quelques considérations, puis donne des extraits d'ordinaire assez peu étendus, de leurs œuvres. C'est donc une espèce de chrestomathie, accompagnée de réflexions littéraires. C. Lecouterre.

302 — **B. E. Bouwman** et **Th. A. Verdenius**. *Neuere Prosa.* II. *Tiergeschichten.* Groningen, J. B. Wolters, 1908. Texte, 58 pp. in-8°. « Hilfsbuch », 52 pp. 0 fl. 90.

Ce second volume de la série *Neuere Prosa* contient quatre nouvelles empruntées à des auteurs contemporains. Au bas des pages, il y a des notes explicatives en allemand; le *Hilfsbuch*, qui s'emboîte dans le volume, contient encore d'autres notes, également en allemand, mais d'un autre genre. Nous signalons volontiers cette publication aux professeurs d'allemand. C. L.

303. — M. **G. Van Poppel** vient de réunir, dans un petit volume de 40 pp., les faits essentiels de la grammaire allemande : paradigmes des déclinaisons et conjugaisons, *etc.* C'est, dans l'intention de l'auteur, un aide-mémoire pour les classes supérieures. En voici le titre : *De hoofdzaken der duitsche spraakleer.* Een repetitieboekje voor de hoogste klassen van gymnasia, H. B. S. en middelbare handelscholen. Groningue, J. B. Wolters, 1908. 40 pp. 8°. C. L.

304. — **H. Logeman**, *Tenuis en Media.* Over de Stemverhouding bij Konsonanten in moderne talen, met een Aanhangsel over de fonetiese Verklaring der Wetten van Verner en Grimm. Recueil des Travaux publiés par la faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand, fasc. 35.) Gand, Van Goethem, 1908, 1 vol. de 206 pp. 8 fr.

Ce travail s'adresse à tous ceux qui s'occupent de la phonétique générale et de

celle d'une des langues germaniques ou du français, le « degré de vocabilité » des consonnes de ces langues y étant étudié.

L'auteur arrive à des conclusions qui diffèrent sensiblement des résultats considérés comme acquis. Appliquant ses résultats à un point dominant de linguistique indo-germanique, l'auteur étudie dans un chapitre à part l'explication donnée par le Danois Verner des exceptions constatées par lui à la « Loi de Grimm » et essaie de montrer que cette explication, dite « Loi de Verner » ne peut se soutenir.

La transcription phonétique est celle de l'Association phonétique internationale de Paris.

---

305. — **G. Grupp**, *Kulturgeschichte des Mittelalters*. II. Band. Zweite Aufl. Mit 48 Illustrationen. Paderborn, Schœningh, 1908.

Ce deuxième volume de l'histoire de la civilisation médiévale commence à Charlemagne et va jusqu'au XIe siècle. Ce n'est pas un récit des faits politiques ou militaires, mais une description des institutions et une peinture des mœurs. L'organisation de l'Empire, les classes sociales, les mœurs, les arts, la religion, la vie économique, voilà ce que M. Grupp étudie en 28 chapitres, qui se lisent avec un intérêt croissant et qui sont illustrés d'après les documents contemporains.

306. — Le R. P. **Pierre Albers**, *Manuel d'histoire ecclésiastique*. Adaptation de la seconde édition hollandaise par le R. P. René Hedde, O. P. Paris, Lecoffre, 1908. 2 forts volumes in-12 de près de 700 pages. 8 frs.

Depuis longtemps déjà, on réclamait pour les étudiants ecclésiastiques un instrument de travail approprié à leurs besoins, d'un maniement facile, répondant exactement au plan et aux exigences du cours d'*Histoire ecclésiastique*. Ce nouveau Manuel est appelé à le leur procurer.

L'ouvrage du P. Albers, dont l'édition hollandaise a été dès son apparition adoptée dans la plupart des séminaires et scholasticats des Pays-Bas, est au courant des derniers travaux historiques. Tout en recherchant la concision nécessaire dans ce genre d'ouvrage, on s'est efforcé d'être très complet ; ce qui ne se rapporte pas directement à l'histoire ecclésiastique a été rigoureusement éliminé ; de cette manière il a été possible de réunir en deux volumes d'un format réduit et d'un prix peu élevé les connaissances si souvent dispersées en de nombreux et gros ouvrages.

L'histoire intérieure de l'Église est traitée avec un soin particulier, la bibliographie s'étend à tous les ouvrages principaux, les divisions méthodiques par époques et par matières, les tables très complètes permettront au lecteur de trouver immédiatement ce dont il a besoin.

307. — Dom **F. Cabrol**. *L'Angleterre chrétienne avant les Normands*. Paris, Lecoffre et Gabalda, 1908. 3 fr. 50. (Bibliothèque de l'Enseignement de l'histoire ecclésiastique.)

L'introduction du christianisme en Angleterre a été l'événement le plus important de l'histoire de ce grand pays, du IVe au XIe siècle. Le christianisme a donné sa marque à cette civilisation, il a façonné ces peuples, il a transformé leur caractère. Par deux fois, l'Église a pris possession des races qui sont le fond de la population anglaise, d'abord la race celtique, ou bretonne, puis la race des Anglo-Saxons. Des Celtes bretons, elle avait fait un peuple chrétien ; elle lui imprima si profondément son sceau, que la marque en est restée indélébile.

Quand les Saxons et les Anglais païens eurent refoulé devant eux cette race bretonne, l'Église convertit encore ces pirates et en fit un peuple civilisé. Ce que les Anglais ont fait de grand durant cette période, ils l'ont fait par l'Église et avec l'Église.

L'intérêt de cette étude est de tout premier ordre. Les deux races qui se sont combattues ont l'une et l'autre leur originalité.

En étudiant les origines lointaines du christianisme dans ces contrées, on verra de quelle manière il s'adapta au génie anglo-saxon, quelles grandes œuvres il opéra, comment il fondit en une grande nation homogène, des éléments étrangers et souvent hostiles, et le passé pourra peut-être ainsi fournir quelques lumières pour l'avenir.

308. — **J. Trésal.** *Les Origines du Schisme anglican* (1509-1571). Paris, Lecoffre et Gabalda, 1908. 1 vol. 3 fr. 50. (Même bibliothèque).

Ce livre n'est ni une apologie en faveur de l'Église catholique, ni une dissertation philosophique sur les origines doctrinales du schisme anglican, mais un récit impartial, clair, intéressant, tragique parfois, des événements qui ont provoqué ou accompagné la rupture de l'Angleterre avec le Saint-Siège et la formation très laborieuse de l'Église schismatique anglicane.

L'auteur met en pleine lumière les motifs qui poussèrent Henri VIII à rejeter l'autorité du Pape, et le sans-gêne avec lequel ce souverain en usa avec la vie de ses sujets, les biens de l'Église et des monastères. Jusqu'à sa mort, arrivée en 1547, Henri VIII avait imposé tout l'ensemble du dogme catholique, moins l'article concernant le Pape. Les ministres de son fils Edouard VI (1547-1552) imposèrent les doctrines luthériennes et calvinistes. La reine Marie (1552-1558) ramena le royaume à l'obédience du Saint-Siège. Mais elle mourut avant d'avoir eu le temps de consolider son œuvre. Sa sœur Élisabeth (1558-1604) reprit la politique religieuse d'Edouard VI. Elle fit approuver, en 1571, par le Clergé et le Parlement, *les XXXIX articles de religion* et le *Book of Common prayer*. L'Église anglicane, en possession de sa déclaration dogmatique et de son rituel, était définitivement constituée. Cette même année 1571, le Pape sanctionnait la rupture définitive en excommuniant Élisabeth.

309. — Il ne sera pas inutile de rappeler ici les volumes précédemment parus dans la même bibliothèque. (3 fr. 50 le vol.)

Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose, par M. Paul Allard. Septième édition.

Histoire des Dogmes : I. La théologie anténicéenne, par M. J. Tixeront, doyen de la Faculté catholique de théologie de Lyon. Quatrième édition revue et corrigée.

Anciennes littératures chrétiennes : I. La littérature grecque, par Mgr Pierre Batiffol. Quatrième édition.

Anciennes littératures chrétiennes : II. La littérature syriaque, par M. Rubens Duval, professeur au Collège de France. Troisième édition revue et augmentée.

L'Afrique chrétienne, par Dom H. Leclercq, bénédictin de Farnborough. Deuxième édition. 2 volumes.

L'Espagne chrétienne, par Dom H. Leclercq. 1 vol.

Le Christianisme dans l'Empire perse, sous la dynastie Sassanide (224-632), par M. J. Labourt, docteur en théologie et docteur ès lettres. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Deuxième édition.

L'Église byzantine de 527 à 847, par le R. P. C. Pargoire, des Augustins de l'Assomption. Deuxième édition.

L'Église et l'Orient au moyen âge : Les croisades, par M. Louis Bréhier, professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand. Deuxième édition.

Le grand Schisme d'Occident, par M. L. Salembier, professeur à la Faculté catholique de théologie de Lille. Quatrième édition.

L'Église romaine et les origines de la Renaissance, par M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon. Ouvrage couronné par l'Académie française. Troisième édition, augmentée d'une préface et d'une nouvelle bibliographie.

310. — **André Baudrillart**, *Saint Séverin*, apôtre du Norique (453-482). Paris, Lecoffre et Gabalda, 1908. 1 vol. in-12. 2 fr. (Les Saints.)

« Vivant au milieu d'un peuple demeuré enfant et à demi sauvage, dans une contrée désorganisée et sans cesse exposée aux horreurs de l'invasion ou de la famine, saint Séverin parvint, sans autre ascendant que le prestige de son habileté et de son dévoûment, à assurer l'existence de cette province et à la doter d'une administration civile et religieuse. Par une fortune bien rare pour les personnages de cette époque, l'histoire de saint Séverin nous a été transmise par Eugippius, auteur contemporain, bien informé, précis, sobre de merveilleux. Malgré des circonstances si spécialement favorables, cette vie n'avait encore été écrite par aucun historien français, et les quelques auteurs qui s'en étaient occupés ou l'avaient esquissée rapidement ou s'étaient permis trop de libertés en interprétant Eugippius. Bonne mise en œuvre de la biographie ancienne, l'ouvrage de M. Baudrillart sera bien venu auprès des lecteurs français, auxquels il présente de façon très distinguée le grand et aimable saint. » *Analecta Bollandiana*, t. XXVII, août 1908.

311. — **M. Mantenay**. *Saint Benoît-Joseph Labre*. Deuxième édition. Paris, Lecoffre et Gabalda, 1908, 1 vol. in-12. 2 fr. (Les Saints.)

Le récit très vif et cependant très complet de M. Mantenay nous fait bien comprendre Benoît Labre aspirant de lui-même à la paix et à la discipline du cloître, voyant à regret se fermer devant lui les portes des Chartreuses et des Trappes, poussé malgré lui à une existence voyageuse, réduisant dès lors, jusqu'à le supprimer presque, le soin de sa personne physique et l'entretien de sa vie matérielle, mais exaltant de plus en plus sa vie intérieure et l'intensité de sa prière, mettant l'une et l'autre par ses miracles, au service des infortunes qu'il rencontre : tout cela, joint à la description des lieux et aux nombreux incidents de ses divers séjours, donne un livre vraiment attrayant.

312. — **Achille Luchaire**, *Innocent III. Le Concile de Latran et la réforme de l'Église*. Avec une bibliographie et une table générale des six volumes. Paris, Hachette. 1908. 3 fr. 50.

Voici la fin de l'œuvre consacrée par M. Luchaire à la mémoire d'Innocent III. Ce sixième volume comprend, avec une étude détaillée sur le Concile de Latran et la politique ecclésiastique du Pape, une *bibliographie* et une *table générale* des noms de lieux et de personnes qui portent sur l'ensemble de la publication.

Dans l'*Avertissement* qui est en tête, l'auteur justifie sa méthode et dit nettement ce qu'il a voulu faire : « donner au public soucieux du passé, dans un ouvrage de format commode et d'exposition courante, la claire intelligence de ce que fut, au moyen âge, l'action d'un grand Pape. »

313. — **M. René Van Bastelaer** vient de compléter le bel ouvrage sur Bruegel l'Ancien que nous annoncions il y a quelque temps, par un splendide in-4° reproduisant, en 278 planches, avec un excellent texte explicatif, *les Estampes de Bruegel l'Ancien*. Bruxelles, Van Oest, 1908. 20 fr.

314. — **Ant. Grégoire**, *Les vices de la parole*. Paris, Champion. Bruxelles, Lebègue, 1908. 120 pp.

Ce petit traité a été écrit dans un but exclusif de vulgarisation. L'auteur veut attirer l'attention sur les défauts de la parole et montrer la facilité relative des

remèdes que la science préconise. Il suppose les faits du langage ignorés du lecteur et ne fait appel qu'à l'observation. Cependant dans un court chapitre de phonétique rejeté vers la fin, il résume les données élémentaires de cette science; car il ne s'adresse pas seulement aux malades, mais aussi aux maîtres et aux médecins.

Après quelques considérations générales, l'auteur aborde son sujet et traite du zézaiement, du chlintement, du nasonnement, du grasseyement et des autres défauts. Après un chapitre de phonétique élémentaire, il parle du bégaiement, des accents locaux, des accents étrangers, etc.

La bibliographie qui termine le volume sera utile à ceux qui voudront approfondir ce sujet, intéressant pour tous.

315. — **William van Brabant.** *Amérique du Sud. La Bolivie.* Bruxelles, Lebègue. 1908. 1 vol. in-8° de 476 pp. 160 illustrations. 10 fr.

Malgré les difficultés énormes de se renseigner exactement, en dépit de la rarete des sources documentaires très disséminées, l'auteur de ce livre est parvenu à nous faire pénétrer dans ce pays neuf, hier encore inconnu. Son livre est pour l'Europe comme une révélation d'autant plus précieuse qu'elle arrive à son heure pour nous faire connaître une contrée destinée, par la force des choses, à entrer dans le concert économique des nations.

C'est aux sources officielles, à La Paz de Ayacucho même, aussi bien que dans ses études personnelles, que l'auteur a puisé, pour nous montrer la Bolivie sous tous ses aspects, intéressant à la fois l'historien, le géologue, l'économiste, l'ingénieur, l'industriel, le médecin, l'agriculteur, le capitaliste, l'émigrant, le soldat, l'éducateur, en un mot tous les ordres sociaux.

L'auteur a fait une sélection rigoureuse dans la documentation éparse et conçue généralement en langues étrangères; il a établi une classification claire, méthodique. Il a réussi à mettre en pleine lumière l'organisme complet d'un État neuf, dont les richesses sont incomparables.

316. — **H. Coupin**, *Les Métamorphoses de la Matière.* Un vol. illustré. Paris, A. Colin, 1908. 1 fr. 50.

S'il est une collection de livres qui mérite d'être recommandée en vertu de la célèbre maxime: « *instruire en amusant* », c'est bien, certes, cette *Petite Bibliothèque* imaginée par la librairie Armand Colin et qui compte aujourd'hui dix volumes aussi amusants et aussi instructifs les uns que les autres. Celui qui vient de paraître est dû à la plume d'un vulgarisateur connu déjà par une multitude d'ouvrages qui font la joie des petits et des grands. Il nous apprend toute une série de faits intéressants, sur les objets familiers qui nous entourent, sur la transformation des matières premières et sur la façon dont le génie de l'homme a su en tirer parti.

CHRONIQUE.

317. — *Les études toponymiques.* — Depuis le jour où M. Godefroid Kurth traça le programme de ces études, il y a une vingtaine d'années, elles ont pris en Belgique une extension considérable.

Nombreux sont les travailleurs qui, dans les dépôts d'archives, viennent rechercher les anciennes formes des noms des lieux de leur commune, aux fins de publier ces utiles glossaires toponymiques qui permettent de reconstituer la physionomie de notre pays au moyen âge et même aux époques romaine et celtique. Aussi ne saurait-on trop appuyer la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique* (T. VI, 1908, p. 291), lorsqu'elle demande que le gouvernement veuille bien doter les

archives générales du royaume et les archives de l'État dans les provinces d'un exemplaire de l'excellent plan cadastral des communes belges par M. Popp. Non seulement pour les études toponymiques, mais comme valeur documentaire au point de vue général, ce plan a sa place marquée dans tous nos dépôts d'archives et il est à espérer que M. le Ministre des Sciences et des Arts ne tardera pas à combler cette importante lacune dans nos riches collections historiques.

Nous souhaitons que le Gouvernement en fasse don aussi aux bibliothèques de nos doctorats en philosophie et lettres et de nos séminaires géographiques.

318. — *Université de Liége.* — Aux termes de deux arrêtés royaux du 19 octobre 1908 :

1° M. Michel, Charles, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est déchargé, sur sa demande, des cours de langue et littérature sanscrites et de grammaire comparée, spécialement de grammaire comparée du grec et du latin (partim).

2° M. Mansion, Joseph, chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, est chargé d'y faire le cours de grammaire comparée, spécialement de grammaire comparée du grec et du latin (partim), et le cours facultatif de langue et littérature sanscrites.

319 — Le 22 décembre 1908, M. **Ulrich v. Wilamowitz-Moellendorff** fêtera le 60e anniversaire de sa naissance. Ses collègues, anciens élèves, amis et admirateurs, d'Allemagne et de l'étranger, sont invités à donner à cette occasion, à l'illustre professeur, un témoignage de leur estime. A cet effet, une souscription est ouverte, dont le montant sera remis au jubilaire pour être consacré à une entreprise scientifique de son choix. C'est ainsi qu'on a honoré précédemment Mommsen et Usener. Les souscriptions peuvent être adressées à M. le Dr *E. Vollert, Berlin, S. W. 68, Zimmerstrasse, 94*, sous la désignation de *Wilamowitz-Fonds*, jusqu'au 1er décembre prochain. La liste des souscripteurs sera remise à M. v. Wilamowitz.

320. — *Au palais de Théodoric, à Ravenne.* — Au cours des fouilles opérées dans les ruines du palais de l'empereur des Ostrogoths, Théodoric-le-Grand, à Ravenne, on a mis au jour des pavements en mosaïque, admirablement conservés. A l'heure qu'il est, les dallages-mosaïques de sept grandes salles et d'un corridor ont pu être enlevés. Chose curieuse : sous ces planchers, il s'en trouvait un second, également en mosaïque. Les archéologues supposent que, pour prévenir l'invasion de l'eau dans le palais, les dallages du rez de-chaussée ont dû être surélevés et qu'un second dallage aura été placé deux ou trois pieds au-dessus du premier.

Des fouilles ont également été commencées à la *Porta aurea*, érigée par Tibère. On est parvenu à reconstituer intégralement le plan de ce monument célèbre.

321. — *Les Universités en Europe.* Il y a en Europe 123 universités, fréquentées, l'année dernière, par 228,732 étudiants. C'est l'université de Berlin qui est la plus peuplée ; elle compte 13,884 inscrits, puis vient Paris avec 12,985. Suivent alors Pesth avec 6,551 élèves et Vienne avec 6,205. L'Allemagne ne compte pas moins de 21 universités et 49,000 étudiants environ. La France en a 16 et 32,000 étudiants. L'Autriche-Hongrie 11 avec 30,000 élèves ; l'Angleterre 15 avec 24,000 ; l'Italie 21 fort petites généralement avec 24,000 étudiants ; la Russie 9 avec 23,000 inscrits ; l'Espagne 9 avec 12,000 ; la Suisse 9 avec 6,500 ; la Belgique 4 avec 6,000 ; la Hollande 5 avec 4,000 ; la Roumanie 2 avec 5,000 et la Suède 3 avec 5,000 élèves. La Grèce, le Portugal, la Bulgarie et la Serbie ne possèdent chacune qu'une seule université.

322. — *Les cours pratiques d'archéologie* organisés dans les locaux des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles, du mois d'octobre 1908 au mois de mai 1909 (cinquième année), comportent un droit d'inscription fixé à 5 francs. A raison de la nature spéciale des leçons, qui seront données directement sur les objets faisant partie des collections du Musée, le nombre des inscriptions à recevoir est laissé, pour chaque cours, à l'appréciation du professeur. Les personnes désireuses de suivre les cours sont priées de s'inscrire personnellement ou par lettre, au moins huit jours avant l'ouverture du cours, auprès du professeur dont elles voudraient suivre les leçons. Les jours et heures de leçons annoncés au programme pourront être modifiés, le cas échéant, suivant les convenances réciproques du professeur et de ses auditeurs. Voici le programme fixé pour cette année :

A) Côté droit (Pavillon de l'Antiquité).

Antiquités égyptiennes.— L'archéologie funéraire. M. Jean Capart, conservateur-adjoint des Musées royaux, vingt leçons, le jeudi à 3 h., à partir du 5 novembre.

Antiquités grecques et romaines. — La céramique grecque, d'après les vases du Musée. M. Jean De Mot, attaché des Musées royaux, vingt leçons, le jeudi à 2 h., à partir du 5 novembre ; M. Franz Cumont ne donnera cours qu'au second semestre.

Art décoratif. — La figure hybride. M. Henry Rousseau, conservateur-adjoint des Musées royaux, vingt leçons (avec projections), le jeudi à 3 h., à partir du 5 novembre.

B) Côté gauche (Musée des plâtres, etc.).

Belgique ancienne. — I. La Belgique avant l'histoire ; II. La Belgique romaine ; III. La Belgique franque. Excursions et fouilles : baron Alfred de Loë, conservateur des Musées royaux, vingt leçons, le dimanche à 10 h., à partir du mois de janvier.

Histoire des arts industriels en Belgique. — Cours de deux ans. — I. Orfèvreries, émaux, dinanderies, ferronnerie, verrerie, céramique ; II. Mobilier, sculpture industrielle ; III. Tapisseries et broderies. Des excursions seront organisées dans le pays. M. Joseph Destrée, conservateur des Musées royaux, vingt leçons, le dimanche à 10 h., à partir du 8 novembre.

N. B. — Le programme détaillé des différents cours sera adressé à tous ceux qui en feront la demande au conservateur en chef, M. Eugène Van Overloop.

323. — Le *prix quinquennal de littérature française* (1903-1907) a été décerné à **M. Fernand Séverin**, chargé du cours d'histoire de la littérature française à l'Université de Gand, auteur de poèmes vraiment remarquables réunis sous les titres : « *Le don d'enfance* et *La solitude heureuse* ». Ce prix a été antérieurement attribué à MM. Lemonnier, Verhaeren, Eekhoud et Giraud.

324. — **Mélanges Godefroid Kurth.** — Le 8 novembre, la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège s'est transportée à Bruxelles, pour remettre à M. Godefroid Kurth, les deux volumes qu'elle a publiés en son honneur et que nous avons décrits plus haut (p. 331). M. Oscar Merten, doyen de la Faculté en 1906-1907, M. Karl Hanquet, secrétaire de la Faculté, et M. Cyr. Van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur, au nom du Ministre des Sciences et des Arts, qui lui avait remis une lettre de félicitations, ont prononcé des discours, où ils ont fait ressortir le but de cette manifestation et les services rendus par M. Kurth à l'enseignement, à la science et à la patrie. La Faculté avait invité à prendre part à cette fête les nombreux collaborateurs des *Mélanges Godefroid Kurth*, ainsi que les amis du jubilaire. Tous les participants ont admiré l'exemplaire de luxe, sur papier de Hollande, magnifiquement relié, sortant des presses de la maison Vaillant-Carmanne de Liège, qui a été remis à M. Kurth. Le banquet, très cordial, a réuni une centaine de convives.

Les discours, ainsi que la réponse émue de M. Kurth, ont été publiés par le journal *Le XXe Siècle*.

Nous saisissons cette occasion pour réparer un oubli. Nous avons omis de mentionner (p. 335) la contribution de M. Léon Halkin au IIe volume des *Mélanges Godefroid Kurth*. Elle a pour titre : *L'inscription dédicatoire de l'Église de Looz* (pp. 121-138).

325. — **Cours d'Art et d'Archéologie.** — *Local « Patria », ancien Hôtel de Chimay, Bruxelles, 16, rue du Parchemin.* Année 1908-1909 (novembre-mai).

La durée des études est de quatre années : deux années de candidature, une année de licence et de doctorat.

Programme et horaire des cours.

CANDIDATURE.

Les Origines de l'Art et l'Art oriental (2e partie), par M. Jean Capart, chargé de cours à l'Université de Liège, conservateur-adjoint aux Musées royaux des Arts décoratifs et industriels. — Vingt leçons. Le lundi, à 4 h. 1/2, à partir du 23 novembre.

L'Art flamand du XVe au XVIIIe siècle et l'École vénitienne, par M. Fierens-Gevaert, chargé de cours à l'Université de Liège, secrétaire de la Commission des Musées royaux de peinture et de sculpture. — Vingt leçons. Le mardi à 4 h. 1/2, à partir du 24 novembre.

L'Esthétique et la Philosophie de l'Art (2e partie), par M. De Wulf, professeur à l'Université de Louvain. — Vingt leçons. Le mercredi, à 4 h. 1/2, à partir du 25 novembre.

L'Art du moyen âge, par M. Paul Graindor, élève diplômé de l'École des Hautes-Études de Paris, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles. — Vingt leçons. Le jeudi, à 4 h. 1/2, à partir du 26 novembre.

Éléments d'Archéologie (cours pratique), par M. Paul Graindor. — Vingt leçons. Le jeudi, à 5 h. 1/2, à partir du 26 novembre.

Le programme de la Candidature constitue la matière du premier examen pour les élèves nouveaux, et du second examen pour les élèves de deuxième année.

LICENCE.

Histoire de l'Architecture. — * *L'Archéologie funéraire dans l'ancienne Égypte*, par M. Jean Capart.

L'Architecture de la Renaissance et des temps modernes, par M. Paul Saintenoy, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Histoire de la Sculpture. — *La Sculpture en Belgique* (1re partie, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du XVe siècle), par M. Joseph Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Quinze leçons.

La Sculpture florentine, des origines aux grands maîtres réalistes du XVe siècle (Ghiberti, Donatello et Lucca della Robbia, — Michel Ange), par M. Arnold Goffin. — Quinze leçons.

Le Bas-relief dans l'art gréco-romain, par M. F. Mayence, chargé de cours à l'Université de Louvain, ancien membre de l'École française d'Athènes. — Vingt leçons.

L'Art byzantin, par M. P. Van den Ven, ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché aux Musées royaux des Arts décoratifs et industriels. — Vingt leçons.

* *L'Archéologie funéraire dans l'ancienne Égypte*, par M. Jean Capart.

Histoire de la Peinture. — *Le Maître du Triptyque de Mérode*, par M. Verlant, directeur général des Beaux-Arts. — Vingt leçons.

La Peinture flamande du XVe siècle. Études des facteurs matériels et moraux qui ont influencé la formation des diverses écoles régionales et locales, par M. G. Hulin, professeur à l'Université de Gand. — Quinze leçons.

La Peinture contemporaine (Visites au Musée Moderne), par M. Fierens-Gevaert. — Dix leçons.

Histoires des Arts appliqués. — *L'Art de la Miniature*, par le R. P. Van den Gheyn, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale. — Six leçons.

L'Art du Médailleur et de la Gravure sigillaire, par M. Alvin, conservateur du Cabinet des médailles à la Bibliothèque royale. — Huit leçons.

La Gravure, ses origines, ses évolutions dans les diverses écoles, les procédés modernes, par M. R. Van Bastelaer, conservateur du Musée des estampes à la Bibliothèque royale. — Cinq leçons.

* *L'Archéologie funéraire dans l'ancienne Égypte*, par M. Jean Capart.

* *Histoire des Arts industriels en Belgique* (Cours de deux ans), par M. Joseph Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Vingt leçons.

Histoire de la Musique. — Première partie : *Eléments d'acoustique et l'esthétique musicales.* Histoire générale de la musique depuis les origines jusqu'au XVIe siècle, par M. E. Closson, conservateur-adjoint du Musée instrumental du Conservatoire de Musique de Bruxelles. — Vingt leçons.

L'Esthétique et la Philosophie de l'Art. — *L'Esthétique de Richard Wagner*, par M. Fierens-Gevaert. — Dix leçons.

Indépendamment des cours proprement dits, des visites seront organisées aux Musées du Cinquantenaire ; dans le département de la dentelle par M. le conservateur en chef M. Van Overloop, dans le département de la sculpture par M. Destrée, et dans le département égyptien par M. Capart ; à la Bibliothèque royale, par le R. P. Van den Gheyn ; aux Musées de peinture et à la Galerie d'Arenberg, par M. Fierens-Gevaert ; au Cabinet des médailles, par M. Alvin ; au Musée instrumental du Conservatoire, par M. Closson.

325 — *Académie royale de Belgique. — Classe des lettres et des sciences morales et politiques. — Programme pour le concours annuel de 1911 et prix perpétuels.*

Section d'histoire et des lettres.

Première question : Étudier le sentiment de la nature, en France, depuis Bernardin de Saint-Pierre jusqu'en 1830. — Prix : six cents francs.

Deuxième question : On demande une étude sur les principaux rhétoriciens néerlandais du XVe et du XVIe siècle, notamment : Jan Van Hulst, Anthonis de Roovere, Cornelis Everaert, Mathijs de Casteleyn, Edouard de Dene et Jean Baptiste Houwaert. — Prix : six cents francs.

Troisième question : Établir, d'après les récentes découvertes, le synchronisme des faits relatifs à l'histoire de l'Égypte et à celle de la Chaldée, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Hyksos. Discuter les hypothèses relatives aux origines des civilisations égyptienne et chaldéenne. — Prix : huit cents francs.

Quatrième question : Faire l'histoire de la grande peste du XIVe siècle et exposer ses conséquences religieuses, morales et sociales. — Prix : six cents francs.

Cinquième question : On demande une étude sur la bourgeoisie foraine (buten- ou haghepoorterie) dans les provinces belges depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime. — Prix : six cents francs.

Section des sciences morales et politiques.

Première question : Exposer et discuter les théories modernes sur l'origine de la famille. — Prix : six cents francs.

Deuxième question : Exposer les théories relatives à la personnalité civile. Rechercher les applications de ces théories à l'état social actuel. — Prix : huit cents francs.

Troisième question : On demande une étude sur la condition des classes agricoles au XIXe siècle dans une région de la Belgique. — Prix : six cents francs.

Quatrième question : Exposer le développement du droit international privé pendant les cinquante dernières années. Mettre en relief, à ce sujet, les principes constitutifs de cette science et la place qu'elle occupe dans l'ensemble des disciplines juridiques. — Prix : huit cents francs.

Cinquième question : Les conventions et les projets de conventions internationales relatives à la circulation monétaire; leur histoire et leur avenir. — Prix : hui cents francs.

Les mémoires seront adressés, franc de port, avant le 1er novembre 1910, à M. le Secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Conditions réglementaires communes aux concours annuels et aux prix perpétuels de la Classe. — Les mémoires peuvent être rédigés en français, en néerlandais, en allemand ou en latin.

Les concurrents sont libres de signer leur travail ou d'y inscrire une devise reproduite sur une enveloppe cachetée qui contiendra leur nom et leur adresse. Ils y joindront une déclaration attestant que le mémoire est inédit et n'a pas obtenu de récompense dans un autre concours.

Sauf dispositions contraires résultant de clauses spéciales, les manuscrits soumis à la Classe restent déposés dans les archives.

Il est permis aux auteurs d'en prendre copie au Secrétariat.

PRIX PERPÉTUELS.

Prix de Stassart (600 francs). (Notice sur un Belge célèbre.)
(Sujet de la Xe période : 1905-1910).

Notice sur Jehan Boutillier, auteur de la Somme rurale. (Déterminer la nature et la portée de ses fonctions de lieutenant du baillage de Tournai-Tournaisis. — Indiquer les sources auxquelles il a puisé. — Comparer ses solutions et ses décisions avec celles des juristes du temps. — *N. B.* Il y aura peut-être lieu de les mettre en rapport avec les décisions des échevins d'Ypres sur le référé des échevins de Saint-Dizier.)

Délai pour la remise des manuscrits : 1er novembre 1910.

Prix de Stassart (3,000 francs). (Histoire nationale.)
(Sujet de la VIIe période : 1895-1900, *prorogée jusqu'au* 1er *novembre* 1910.)

Étude sur l'organisation économique d'un grand domaine du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe.

Prix de Saint-Genois (1,000 francs).
(Sujet de la IVe période : 1898-1907, *prorogée jusqu'au* 1er *novembre* 1910.)

Faire l'histoire de la période calviniste à Gand (1576-1584).

Prix Teirlinck (1,000 francs).
(Sujet de la IVe période : 1892-1896, *prorogée jusqu'au* 1er *novembre* 1910).

Faire l'histoire de la prose flamande avant l'influence bourguignonne, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la réunion de nos provinces sous Philippe de Bourgogne, vers 1430.

Prix Bergmann (2,000 francs).
(Sujet de la IVe période : 21 *mars* 1907-21 *mars* 1912.)

Monographie en néerlandais, manuscrite ou imprimée, d'une ville de plus de 5,000 âmes, de la partie flamande du pays.

L'ouvrage doit avoir paru dans la période précitée.

Les auteurs étrangers au pays ne sont pas exclus, pourvu que leur ouvrage soit écrit en néerlandais et édité en Belgique ou dans les Pays-Bas.

Les auteurs sont invités à envoyer leur ouvrage franco à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant la date ci-dessus.

Prix De Keyn (trois prix de 1,000 *francs chacun).*

(XVe concours. Première période : 1907-1908, réservée à l'*enseignement primaire*. Délai pour la remise des livres ou des manuscrits : 31 décembre 1908.)

Prix Castiau (1,000 *francs*). (*X^e période* 1908-1910. *Délai :* 31 *décembre* 1910).

Pour le meilleur travail *sur les moyens d'améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des classes laborieuses et des classes pauvres.*

Les travaux concernant la petite bourgeoisie peuvent prendre part au concours.

Dans le cas, dit le règlement, où l'ouvrage couronné serait inédit, l'auteur ne recevra le prix que contre la présentation du premier exemplaire imprimé.

Prix Gantrelle (3,000 *francs*).

(*Sujet pour la IXe période :* 1907-1908, *expirant le* 31 *décembre* 1908).

L'histoire du paganisme dans l'empire d'Orient depuis le règne de Théodore le Grand jusqu'à l'invasion arabe.

(*Sujet pour la Xe période* : 1909-1910, *expirant le* 31 *décembre* 1910).

La légion romaine, son histoire et son organisation.

Prix Émile de Laveleye (2,400 *francs*).

(*La IIIe période :* 1907-1912, *expirera le* 31 *décembre* 1912).

Ce prix sera décerné tous les six ans au savant belge ou étranger, vivant, et dont l'ensemble des travaux sera considéré par le Jury comme ayant fait faire des progrès importants à l'économie politique et à la science sociale, y compris la science financière, le droit international et le droit public, la politique générale ou nationale.

Prix Eugène Lameere (500 *francs*).

(*IIe période :* 1908-1913, *expirant le* 1er *mai* 1913).

Destiné au meilleur *ouvrage d'enseignement de l'histoire dans lequel l'image joue un rôle important pour l'intelligence du texte.*

Prix Charles Duvivier (1,200 *francs*).

(*Sujet pour la IIe période :* 1908-1910, *expirant le* 31 *décembre* 1910.)

On demande une étude sur le régime périodique et économique du commerce de l'argent au moyen-âge.

Ne seront admis au concours que des auteurs belges.

Les mémoires doivent être inédits; ils peuvent être écrits en français ou en flamand.

Les manuscrits ne peuvent être signés.

Prix Polydore De Paepe (1,500 *francs*).

Pour la philosophie spiritualiste.

Première période : 1908-1911. Délai pour la remise des livres ou manuscrits : 31 décembre 1911.

Prix Ernest Discailles (500 *francs*).

(*I^e période :* 1907-1911. *Délai pour la remise des travaux :* 31 *décembre* 1911.)

Pour le meilleur travail imprimé ou manuscrit *sur l'histoire de la littérature française paru de* 1907 *à la fin de* 1911.

*Prix Ernest Bouvier-Parville*z (1,200 *francs*) (*I^e période :* 1908-1912.)

Destiné tous les quatre ans au *littérateur belge dont les œuvres, déjà publiées, attesteront une activité littéraire prolongée.*

Le prix sera décerné en mai 1912.

Les conditions réglementaires en ce qui concerne les manuscrits soumis aux concours pour les prix perpétuels sont les mêmes que pour les concours annuels de la Classe. Les livres doivent avoir été publiés pendant la période.

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

—

LEÇON DE RÉPÉTITION EN 4e LATINE

(XÉNOPHON, *Anabase*, liv. Ier, ch. 2.)

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain (1).

L'objet de cette leçon est une répétition du second chapitre du premier livre de l'*Anabase*.

Nous divisons notre leçon en quatre parties.

Dans la première partie, nous résumons, à trois reprises, le chapitre : c'est une sorte d'introduction qui replace les élèves au milieu des faits et des détails sur lesquels nous allons les interroger d'une manière approfondie pendant une heure.

Dans la seconde partie, nous étudions, d'après le chapitre, l'organisation militaire des Asiatiques et des mercenaires de Cyrus.

Dans la troisième partie, nous groupons certains détails propres à donner aux élèves une idée de l'empire du Grand Roi et de Cyrus, considéré surtout comme chef d'expédition.

La quatrième partie est consacrée à une courte étude sur l'écrivain, que nous considérons tour à tour comme auteur militaire, patriote et homme religieux.

PREMIÈRE PARTIE.

RÉSUMÉ DU CHAPITRE.

A. *Analyse des paragraphes.*

§ 1-4. Cyrus rassemble son armée à Sardes. Tissapherne l'annonce au roi.

§ 5-18. Marche de Sardes à travers la Lydie et la Phrygie.

a) § 5 et 6, jusqu'à Colosses.

b) § 7-9, Cyrus à Célènes. Détails sur le parc et le château, ainsi que sur la fable de Marsyas.

c) § 10-12. Marche sur Peltes, Kéramôn-Agora et Caystropédion. Rencontre de Cyrus et d'Epyaxa, femme de Syennesis.

d) § 13-18. Marche sur Thymbrion et Tyriaeon ; grande revue en présence d'Epyaxa.

§ 19-20. Cyrus s'avance jusqu'aux frontières de la Cilicie.

§ 21-27. Cyrus pénètre en Cilicie ; Syennesis se joint à lui.

B. *Questions de répétition.*

1. Quel était tout d'abord le but avoué de l'expédition de Cyrus ?

(1) Cette leçon a été faite au Collège Saint-Pierre pendant les cours de vacances (1907).

— La soumission des Pisidiens ; aussi Cyrus s'avance-t-il jusqu'à leurs frontières.

2 Que savons-nous des préparatifs de l'expédition ? — Toutes les troupes ne sont pas encore réunies ; Cyrus doit les attendre ; de plus, il lui manque de l'argent.

3. Qu'en concluez-vous ? — Il s'est trop hâté de se mettre en marche.

4. Pourquoi s'est-il empressé de partir ? — Il a craint d'éveiller les soupçons du Grand Roi.

5. Qui avertit le Grand Roi ? — Tissapherne, qui devine le but réel de l'expédition de Cyrus.

6. Une fois la Pisidie dépassée, quel est, d'après Cyrus, le but de l'expédition ? — Il veut combattre Syennesis. — Xénophon le dit-il clairement ? — Non, il le laisse entendre.

7. De qui Cyrus reçoit-il de l'argent? — Epyaxa, femme de Syennesis, lui apporte de l'argent, pour que, en cas de succès, Cyrus se croie lié par la reconnaissance.

8. Quelles sont les diverses impressions que produisit la revue devant Epyaxa ?

La *reine* est *ravie* de la belle tenue et de la discipline de l'armée, et *Cyrus enchanté* de l'*effroi* que les troupes grecques ont causé aux *Perses*.

9. Pourquoi une halte de trois jours à Iconion ? — L'armée doit avoir été épuisée par trois jours de marche fort rude à travers la plaine déserte qui s'étend de Tyriaeon à Iconion.

10. Pourquoi Cyrus traite-t-il les Lycaoniens en ennemis ? — Les Lycaoniens n'avaient jamais été complètement soumis au roi des Perses.

11. Était-il facile de pénétrer en Cilicie ? — Non. — Pourquoi ? — Le chemin qui y conduit, quoique accessible aux charrois, est raide, impraticable à une armée qui trouve la moindre résistance. On disait même que Syennesis était sur les hauteurs pour défendre le passage. — Quelle précaution Cyrus a-t-il prise ? — Il a envoyé en avant Ménon, qui devait attaquer les derrières de Syennesis, si le roi de Cilicie voulait défendre le passage.

12. Pourquoi Syennesis se trouve-t-il dans une situation difficile vis-à-vis de Cyrus ? — Il ne peut prévoir qui sera vainqueur de Cyrus ou d'Artaxerxès. Aussi, d'une part, il envoie sa femme à la rencontre de Cyrus et lui fait remettre de fortes sommes d'argent ; d'autre part, il fait mine de s'opposer à sa marche à travers la Cilicie.

13. Quel secours Cyrus attend-il des vaisseaux lacédémoniens ? — Il veut, le cas échéant, appuyer Ménon. — Xénophon insiste-t-il

sur la présence de la flotte spartiate ? — Non ; c'est une sorte de remarque faite en passant. Les Spartiates prêtaient officiellement leur concours ; mais Xénophon en parle comme s'il s'agissait d'une entreprise privée. Au moment de la publication de l'*Anabase*, il importait beaucoup aux Spartiates d'avoir l'amitié du roi des Perses ; or c'était encore Artaxerxès qui régnait alors.

14. Pourquoi Cyrus fait il des cadeaux royaux à Syennesis ? — Il veut lui montrer qu'il croit sincèrement que l'avenir est à lui ; il agit déjà en roi.

C. *Synthèse ou résumé général.*

Cyrus rassemble à Sardes une partie de ses mercenaires grecs et ses troupes asiatiques et marche prétendument contre les Pisidiens. A leur frontière, il s'arrête assez longtemps pour attendre les troupes grecques qui lui manquent. Sur ces entrefaites, Tissapherne est arrivé auprès du Grand Roi, qui se prépare, de son côté, à la défense. Cyrus quitte les frontières de la Pisidie pour gagner la grande route à travers l'Asie Mineure ; puis il marche sur Tyriaeon, comme s'il voulait attaquer Syennesis. La femme de ce roi vient à sa rencontre et lui apporte de l'argent ; ce qui lui permet de payer ses troupes. A la demande de la reine, il passe une revue de ses troupes, qui impressionne beaucoup Epyaxa et effraie les Perses.

Cyrus franchit les frontières de sa satrapie et, traversant la Lycaonie, il arrive aux Portes-de-Cilicie. Ayant appris que Syennesis était sur les hauteurs pour défendre le passage, il envoie Ménon par un autre chemin au delà de la montagne, puis il apprend que Syennesis a abandonné le passage, et il arrive à Tarse, qui est abandonné par le roi de Cilicie et ses habitants. Dans le trajet des montagnes qui conduisent à la plaine, deux des loches de Ménon périssent. Sur les instances de sa femme, Syennesis se rend auprès de Cyrus, qui lui fait des présents royaux.

DEUXIÈME PARTIE.

ORGANISATION DES TROUPES ASIATIQUES ET GRECQUES.

Armée. — De quels éléments les troupes de Cyrus se composent-elles ? — D'Asiatiques et de Grecs. — Citez le passage. — ἀθροίζει τό τε βαρβαρικὸν καὶ τὸ Ἑλληνικόν (§ 1). — Cette division ne se retrouve-t-elle pas ailleurs ? — Ἐξέταιν ποιεῖται τῶν Ἑλλήνων καὶ τῶν βαρβάρων (§ 14).

Armée perse. — Xénophon nous donne-t-il des détails aussi complets sur les Asiatiques que sur les Grecs ? — Non. — Pourquoi ? — D'une part, son ignorance de la langue perse et son mépris tout hellénique

pour le Barbare l'ont éloigné de tout rapport avec ces Asiatiques. D'autre part, pour lui les Grecs sont tout (1). — Ces Asiatiques sont-ils nombreux ? — On doit le supposer, puisque, quand Tissapherne, observant les mouvements des troupes qui se concentraient à Sardes, jugea ses préparatifs trop considérables pour une expédition contre les Pisidiens, ce n'étaient pas les dix mille Grecs mercenaires qui pouvaient le faire trembler pour le trône de son souverain (2). — Où Cyrus passe-t-il en revue ses troupes asiatiques ? — A Tyriaeon. — Comment l'infanterie est-elle divisée ? — En compagnies, κατὰ τάξεις. — La cavalerie ? — En escadrons, κατὰ ἴλας. — Qu'entend-on par l'ἀκινάκης ? — Une sorte de glaive à lame peu large et droite, suspendu à la ceinture du côté droit.

Armée grecque. — A combien d'hommes s'élève l'armée grecque ? — A la revue de Celènes, ils sont 11.000 hoplites et 2000 peltastes. — Ce chiffre global concorde-t-il avec l'effectif des divers détachements ? — Non, car le nombre des troupes s'élève, au § 3, à 7300 hoplites (Xénias, 4000 ; Proxène, 1500 ; Sophénète (1000) ; Socrate (500) ; Pasion, 300 ; et 800 peltastes (Proxène, 500 et Pasion, 300). — C'est exact ; mais d'autres troupes vinrent plus tard les rejoindre. — Oui, Ménon (§ 6), avec 1000 hoplites et 500 peltastes ; Kléarque (§ 9), avec 1000 hoplites et 1000 peltastes ; Sosis, avec 300 hoplites et Agias, avec 1000 hoplites. Nous avons ainsi 10600 hoplites et 2300 peltastes. — Comment expliquez-vous donc la différence ? — Les chiffres sont partout des chiffres ronds ; de là peut-être la différence. Il est possible aussi qu'il faille ajouter 400 exilés de Milet, ce qui donnerait précisément les 11000 hoplites. — Quelles sont les raisons qui poussent ces hommes à se mettre à la solde d'un Barbare ? — Le bannissement des uns, le dénûment des autres ; parfois aussi le désir d'aventures. — Citez les officiers auxquels Cyrus s'est adressé pour enrôler des Grecs. — Cléarque, Proxène, etc. — Où ces officiers prennent-ils leurs hommes ? — Dans le pays où ils ont quelque attache, ordinairement dans leur pays natal. — D'où viennent donc les mercenaires grecs ? — De l'Arcadie (Xénias, Sophénète, Agias) ; de l'Achaïe (Socrate), de la Béotie (Proxène), etc. En résumé, il y avait surtout des Péloponnésiens ; les Béotiens et les Athéniens étaient en très petit nombre. — Comment les officiers procèdent-ils ? — Ils enrôlent leurs hommes : les uns, des hoplites ; d'autres, des peltastes ; d'autres, des archers ; d'autres, des frondeurs. — Comment la concentration de l'armée se fait-elle ? — Aussitôt que Cyrus, qui a fait

(1) Voyez G. Cousin, *Kyros le jeune en Asie-Mineure*. Paris, 1905, p. 108.
(2) G. Cousin, *ouv. cité*, p. 109.

enrôler des soldats mercenaires, a résolu d'entreprendre son expédition, στρατεύεσθαι, il rassemble son armée (ἀθροίζειν τὸ στράτευμα). A cet effet, il envoie l'ordre aux différents stratèges chargés de l'enrôlement de lui amener eux-mêmes ou de lui envoyer les troupes qu'ils ont levées et exercées ; immédiatement, elles se mettent en marche et arrivent avec armes et bagages au lieu désigné (λαβόντας τὰ ὅπλα παρεῖναι) (1). — Que reçoivent les soldats ? — Comment se paie la solde ? — Par mois. — Montrez-le. — § 11 et § 12 (2).

Quels sont les différents corps de troupes ? — Les hoplites et les peltastes (§ 9). — C'est la grande division ; l'auteur ne parle-t-il pas d'autres troupes ? — Il cite les gymnètes (§ 3), les archers (§ 9). Les gymnètes sont les troupes armées à la légère ; elles comprennent, entre autres, les archers pourvus d'un arc et d'un carquois. Les peltastes en diffèrent en ce qu'ils ont comme arme défensive un petit bouclier appelé πέλτη.

Occupons-nous davantage des hoplites, que nous pourrions appeler l'*infanterie de ligne*. — De quelle couleur est leur tunique ? — Couleur pourpre (§ 16 χιτῶνας φοινικίους). — Quelles sont leurs armes défensives ? — Le casque de métal (κράνος ; § 16 κράνη χαλκᾶ) ; les jambières (κνημῖδες, id.) ; le bouclier (ἀσπίς, id.). — N'ont-ils pas une cuirasse ? — Ils ne l'ont pas revêtue, pour que l'effet des tuniques rouges soit plus grand. — Quelle remarque l'historien fait-il au sujet des boucliers pendant la revue ? — Il dit : τὰς ἀσπίδας ἐκκεκαλυμμένας. En effet, pendant la marche, les boucliers étaient recouverts d'une sorte de fourreau que l'on enlevait avant le combat et dans les revues. — Quelles sont les armes offensives des hoplites ? — L'auteur ne les indique pas ; il se sert du mot τὰ ὅπλα, qui désigne à la fois le bouclier et la pique.

Passons à l'*organisation générale de l'armée*. Les régiments placés sous les ordres d'un stratège sont-ils égaux en nombre ? — Non. Ainsi Xénias a 4000 hoplites ; Proxène, 1500 hoplites et 500 gymnètes ; Sophénète, 1000 hoplites, etc. — Comment le régiment est-il divisé ? — Il est divisé en loches (λόχοι), de 100 hommes chacun. — Comment deux loches réunis s'appellent-ils ? — Τάξις. — Et le commandant ? — Ταξίαρχος.

Xénophon nous parle de la transmission des ordres. Comment se fait-elle ? — Au moyen de la trompette, ἐπεὶ ἐσάλπιγξε.

Voyons les *manœuvres*. Elles se font au § 15 par loche. Quel est

(1) Pascal, *Étude sur l'armée grecque*, p. 39.

(2) En lisant le chap. 3, le maître complétera ces renseignements ; les élèves apprendront de combien est la solde, et ils pourront alors calculer approximativement ce que coûte l'armée grecque. (Voir Cousin, p. 188.)

son front? — Le loche, n'ayant que 4 hommes de profondeur, ἐπὶ τεττάρων, a un front de 24 hommes.

Le chapitre nous fournit quelques détails sur la *phalange*.

Qu'est-ce que la phalange? — Quand plusieurs divisions marchent en file à côté l'une de l'autre, comme pour le combat, elles constituent ce qu'on appelle une *phalange*. La profondeur de la phalange est ordinairement de 4 ou 8 hommes, c'est-à-dire de 4 ou 8 rangs.

Une vraie *discipline* militaire n'existait pas chez ces mercenaires que guidait l'intérêt bien plus que le patriotisme. Pourriez-vous trouver dans notre chapitre des exemples de l'esprit de liberté et d'indépendance qui règne chez eux? — Ils osent réclamer souvent leur solde (§ 11); lors de la revue à Tyriaeon, ils chargent sans commandement (§ 17); à Tarse, furieux de la fuite de leurs camarades, ils pillent la ville et le palais de Syennesis (§ 26).

Marche. — On marche par étapes déterminées (σταθμοὺς ou σταθμὸν ἐξελαύνειν). — De quelle longueur sont les étapes? — Elles sont d'ordinaire de 5 parasanges — Que vaut un parasange? — 5 kil. 565. — Que valent donc les 5 parasanges? — Par trois fois, dans le chapitre, l'étape est de 5 parasanges. N'est-elle pas quelquefois plus longue? — Elle est de 6 (§§ 10 et 19), d'un peu plus de 6 (§§ 7, 19, 20, 23), de plus de 7 (§ 6), de 8 (§ 6) et même de 10 (§ 11). — Quelle est la durée des repos? — Elle varie : 7 jours à Colosses; 30 à Célènes; 3 à Peltes; 5 à Caystropédion; 3 à Tyriaeon; 3 à Iconion; 3 à Thoana. — D'où vient cette différence? — Du but de ces haltes : généralement, on veut reprendre des forces et se ravitailler; d'autres fois, on attend les troupes retardataires, par exemple : Ménon (§ 6), Cléarque (§ 9), et l'on fait un recensement ou une revue (§§ 9 et 14). D autres fois encore, on célèbre une fête religieuse (§ 10). — Pourquoi s'arrête-t-on un jour dans la plaine avant de pénétrer dans la Cilicie? — On craint une attaque de Syennesis : ἐλέγετο δὲ καὶ Συέννεσις εἶναι ἐπὶ τῶν ἄκρων φυλάττων τὴν εἰσβολήν (§ 21)

Subsistances. — Comment les soldats se procurent-ils des vivres? — Ils les achètent. Les vivres sont, en effet, mis en vente par des marchands. Tant que les Dix mille furent à la solde de Cyrus, celui-ci se chargea d'entretenir un marché (ἀγορά) : la plupart de ces marchands étaient Lydiens. — Une ressource, c'est le pillage. Citez un exemple. — Cyrus permet aux Grecs de piller la Lycaonie (§ 19). — Un autre exemple? — Les soldats de Ménon se sont livrés au pillage (§§ 25 et 26). — Une troisième allusion? — Le traité avec Syennesis stipule : τὴν χώραν μηκέτι ἁρπάζεσθαι· τὰ δε ἡρπασμένα ἀνδράποδα, ἤν που ἐντυγχάνωσιν, ἀπολαμβάνειν.

TROISIÈME PARTIE.

A. Organisation de l'empire perse.

Comment l'empire est-il partagé ? — En satrapies. — Quels satrapes connaissez-vous ? — Tissapherne et Cyrus. — Tous les pays qui dépendaient d'eux, étaient-ils entièrement soumis ? — Non. Les Pisidiens faisaient de fréquentes incursions dans les pays voisins ; la Cilicie était plus ou moins indépendante ; la Lycaonie était aussi un pays de montagnards insoumis.

B. Cyrus le jeune.

1. A quels sports Cyrus s'adonne-t-il ? — A la chasse et à la course à cheval.

2. Sait-il le grec ? — Non ; car il a un interprète, à moins qu'il ne regarde comme en dessous de sa dignité de parler officiellement grec.

3. Donnez des exemples de sa *générosité* envers ses soldats. — Il est visiblement contrarié, quand il ne peut payer la solde des soldats : οὐ γαρ ἦν πρὸς τοῦ Κύρου τρόπου ἔχοντα μὴ ἀποδιδόναι, et dès qu'il a de l'argent, il leur donne une solde de quatre mois.

4. Comment traite-t-il ses *amis ?* — Il leur fait des cadeaux splendides, comme à Syennesis.

5. Comment punit-il les traîtres ? — Il met à mort, par exemple, Mégapherne et un autre officier royal.

6. Que faut-il pour réussir dans une expédition ? — Il faut de l'argent et des soldats. — Cyrus a-t-il l'argent nécessaire ? — Cyrus a mal pris ses précautions ; car l'armée n'a pas quitté Sardes depuis plus de cinquante-quatre jours qu'il est dû aux soldats grecs plus de trois mois de solde (§ 11), et Cyrus, importuné par les réclamations qui venaient se faire entendre à la porte même de sa tente, n'avait déjà plus d'argent à Kaystropédion le 29 avril. Heureusement, Epyaxa lui fit présent, dit-on, de sommes considérables, et le prince put payer aux mercenaires la solde de quatre mois (§ 11-12). De plus, Syennesis lui donna encore, de son côté, de fortes sommes d'argent (§ 27).

7. Que valent ses troupes asiatiques ? — Elles prennent la fuite en voyant les Grecs charger (§ 18). — Que valent les mercenaires grecs ? — Ils sont bien armés, bien exercés, mais ils sont indisciplinés et pillards.

8. Si Cyrus montre trop de présomption en partant sans avoir l'argent nécessaire, il montre aussi trop de précipitation. Prouvez-le. — A deux reprises, il doit attendre en route les troupes qui lui

manquent : Ménon et Cléarque. Il n'a donc pas fait assez vite la concentration de ses troupes. — Lui importait-il d'aller vite ? — Oui ; car Tissapherne est parti pour avertir le Grand Roi.

9. Ce sont là deux fautes ; mais Cyrus fait preuve de certaines qualités. Montrez-le. — Il dissimule, à deux reprises, le but véritable de son expédition ; il recourt au mirage des promesses (§ 2) ; il permet de piller la Lycaonie pour s'attacher les soldats ; il fait la revue des troupes pour effrayer les troupes asiatiques ; il traite en roi avec Syennesis pour lui montrer qu'il est sûr de la victoire ; il envoie en avant Ménon et il fait longer les côtes par sa flotte et celle des Lacédémoniens pour passer sans difficulté les Portes-de-Cilicie.

QUATRIÈME PARTIE.

Xénophon.

Quels sont les renseignements qu'il donne ?

1° *Troupes.* — Il donne des détails circonstanciés sur les différentes unités helléniques qui viennent se ranger sur les ordres de Cyrus. Il ne parle pss de la mobilisation des troupes indigènes. C'est à Tyriaeon seulement, quand l'armée est partie depuis plus de deux mois, qu'il nous montre Cyrus passant la revue des Grecs et des Asiatiques (§ 14).

2° *Deux revues.* — Pourquoi deux ? — L'une est un simple dénombrement ; l'autre est un dénombrement et une parade qui doit impressionner la reine et les troupes asiatiques.

3° *La longueur des marches.*

4° La largeur d'un *fleuve* et le moyen de le traverser : τούτου (Méandre) τὸ εὖρος δύο πλέθρα · γέφυρα δὲ ἐπῆν ἑπτὰ ἐζευγμένη πλοίοις (§ 5); τοῦ Μαρσύου τὸ εὖρός ἐστιν εἴκοσι καὶ πέντε ποδῶν (§ 8); εὖρος δύο πλέθρων (§ 23).

5° La difficulté de traverser une *montagne*, surtout à cause des voitures de bagages : ὁδὸς ἁμαζιτὸς ὀρθία ἰσχυρῶς, καὶ ἀμήχανον εἰσελθεῖν στρατεύματι, εἴ τις ἐκώλυεν (§ 21) — τὰ ἄκρα, τὰ ὄρη.

6° Les *points fortifiés* : βασίλεια ἐρυμνὰ (§ 8) ; ὄρος ὀχυρὸν καὶ ὑψηλόν (§ 21) — εἰς χωρίον ὀχυρόν (§ 24).

7° Les *productions du sol* : pourvu qu'une plaine produise du sésame, du millet, du blé et de l'orge, elle est belle.

8° L'état des villes *habitées* ou *désertes* : πόλιν οἰκουμένην, εὐδαίμονα καὶ μεγάλην (§§ 6, 7, 20).

Que concluez-vous de tous ces détails ? — Xénophon est un officier qui étudie toutes les questions pratiques, qui recherche tout ce qui facilite ou retarde la marche.

Cet *officier* est en même temps un *patriote*. Montrez-le. — Il est

constamment préoccupé de mettre en relief l'armée grecque (cf. la revue) et de laisser si bien dans l'ombre les Asiatiques qu'on finit par les oublier. Il y a plus, il saisit l'occasion de rappeler la défaite de Xerxès à Salamine.

Xénophon est aussi un homme *religieux*. Quels cultes rappelle-t-il ? — Zeus, par la mention des jeux lycéens en l'honneur de Zeus Lykaios ; Dionysos, par la légende de Midas ; Apollon et Athéné, par celle de Marsyas.

En résumé, Xénophon nous donne des détails surtout sur les troupes grecques (effectif et armement), sur la marche de l'armée, sur les contrées qu'il traverse ; il ne parle pas du changement de direction dans sa marche) ; il touche brièvement à deux fables (Marsyas et Midas), à la bataille de Salamine et à la fête des Lycéennes ; mais il décrit en détail la revue devant Epyaxa.

DICTÉES FRANÇAISES

par F. COLLARD, professeur à l'Université de Louvain.

(Suite.)

44. *La veuve anglaise.*

Il y a *quelque* vingt ans, dans un village situé à dix *milles* et *demi* environ de Londres, mourut subitement et sans avoir fait *aucun* acte de dernière volonté le mari d'une vieille dame. Le défaut de cet acte allait priver la veuve d'une succession assez belle qu'elle avait espéré recueillir, lorsqu'elle s'avisa d'un expédient assez singulier : elle cacha la mort de son mari et engagea un pauvre savetier, son voisin, qui ressemblait *quelque* peu au défunt, à se mettre au lit chez elle, seulement une heure et *demie*. Dans cette position, il devait dicter un testament, et, par un legs dûment en forme, donner *tout* son bien à sa future veuve. On mande le notaire. Il arrive au bout d'un *demi*-heure et trouve la dame *nu*-tête et *tout* en pleurs. Elle adresse alors au soi-disant moribond les questions nécessaires pour qu'il manifeste sa dernière volonté. Le savetier soupire profondément, feint d'être près de rendre l'âme et répond d'une voix *demi*-éteinte : « Mon intention est de laisser l'usufruit de tous mes biens à ma femme, et la *nue*-propriété au pauvre savetier qui demeure en face de ma maison ; c'est un *brave* homme chargé de six enfants dont le dernier n'a pas deux ans et *demi* ; il mérite

d'être secouru ; il m'a d'ailleurs rendu *tous* les services qu'il a pu ». A ces mots, la veuve fut frappée comme d'un coup de foudre ; mais elle n'osa souffler mot, dans la crainte de *tout* perdre, et se vit forcée de partager avec le rusé savetier le fruit d'un stratagème dont elle avait espéré garder pour elle seule tous les avantages.

(Lepetit, 2e année.)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

45. *La famine sur un vaisseau.*

Les flots *mugissants* étaient tombés : on n'entendait plus les sifflements aigus des vents *soufflant* avec violence, ni les craquements des mâts *retentissant* avec fracas dans leur chute ; on ne voyait plus devant soi les abîmes *béants*, *tout* prêts à vous engloutir. Mais à ces dangers en avaient succédé de bien plus graves, de bien plus *menaçants*. La faim aux traits hideux et *repoussants*, l'horrible faim, *enveloppant* le navire comme d'un réseau de mort, s'était abattue sur notre malheureux équipage, et y exerçait des ravages tels qu'il ne peut être donné à une bouche humaine de les décrire ou de les raconter. Non, vous n'assisterez jamais à des spectacles plus *navrants* que celui que nous avons eu alors sous les yeux. La plupart des matelots étaient là *gisants*, confondus pêle-mêle avec les passagers. Les uns, déjà *mourants* et ne *tenant* plus à la vie que par un vain souffle, ressemblaient plus à des spectres ou à des cadavres qu'à des êtres *vivant* encore. D'autres, d'une complexion plus forte, voyant devant eux la perspective, et sous leurs yeux le spectacle des maux auxquels ils étaient destinés, s'abandonnaient à toute la fureur du désespoir. On les voyait *errant* çà et là sur le navire, *poussant* des cris *déchirants ;* ou bien, à genoux et *tremblants*, *étendant* leurs bras vers le ciel, et demandant à Dieu de les délivrer de leurs maux. Telle était notre situation quand nous fûmes secourus.

(Gallien.)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

46. *Rouen.*

A sept heures moins un quart nous arrivions à la gare du chemin de fer de Rouen, et deux minutes plus tard nous partions sans notre bagage ; mais, grâce à la dextérité du commissionnaire *obligeant* et diligent qui nous avait *reçus* en descendant de voiture, et, il faut bien l'avouer, mes coudes et ceux de mes compagnons aidant, tout s'arrangea pour le mieux. Nous montons gaiement en wagon, et me voilà écarquillant les yeux pour saisir au passage les délicieux points de vue *répandus* à profusion sur la route. A onze heures et *demie* nous étions à Rouen ; mais le temps, qui commençait à se brouiller, vint tempérer

la joie qui nous avait *animés* jusque-là. Cependant, comme, à tout prendre, la mauvaise humeur n'avait pas le pouvoir d'apaiser cette pluie malencontreuse, qui tombait alors comme si toutes les cataractes du ciel se fussent *entr'ouvertes*, nous eûmes bientôt bravement pris notre parti ; et une fois nos bagages installés sur le pyroscaphe qui devait nous conduire au Havre, nous commençâmes nos explorations, non sans avoir préalablement fort bien déjeuné de bifteck et de café au lait.

Connais-tu Rouen ? Dans le cas contraire, si jamais tes affaires ou ton plaisir t'y *appelle*, imite notre exemple ; et au lieu de te briser les pieds sur les cailloux pointus de ses longues, étroites et tortueuses rues, va visiter la cathédrale ; *vas*-y de prime-abord : fais-toi ouvrir les portes de ses tours ; gravis les *deux cent quatre-vingts* marches qui conduisent au sommet. Prends bien garde, chemin faisant, que le vertige ne te saisisse ; *aie* la précaution de ne pas quitter la corde, qui, *toute* sale et *tout* usée qu'elle est, n'en est pas moins un soutien solide. On a vu des gens négligents qui, *négligeant* cette précaution, se sont *laissés* choir. Une fois arrivé sur la plate-forme qui s'avance en saillie, c'est-à-dire qui saille en dehors, tu me remercieras du charmant coup d'œil dont je t'aurai fait jouir ; car, n'en déplaise aux Rouennais, bourgeois, *fabricants* de rouenneries ou autres habitants *fabriquant quoi que* ce soit, c'est le seul point de vue sous lequel leur ville apparaisse avec quelque avantage.

(Lévi Alvarès et Rivail, *Dictées normales.*)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

47. *Le favori.*

Le roi de Perse avait un favori ; mais *quelque*[1] grandes que *fussent*[2] les dignités qu'il avait accumulées sur sa tête, de quelques richesses qu'il l'*eût comblé*[3], l'âme de ce favori s'était (chose bien rare !) conservée pure et sans tache au milieu des séductions que la cour lui avait offertes. Il avait des manières *toutes*[4] simples, tout aimables qui auraient dû le faire chérir de tous les courtisans, quels qu'ils fussent. Il aimait véritablement son roi, et les services qu'il avait rendus à l'Etat n'avaient point été inspirés par l'ambition. Sa conduite, tout humble et toute simple qu'elle *était*[5], avait excité la jalousie des envieux qui avaient déjà fait pour le perdre tous les efforts qu'ils avaient *pu*[6] ; mais il s'en fallait de beaucoup que le roi fût disposé à renvoyer cet excellent ministre, pour *lequel*[7] il avait une estime et un attachement extraordinaires, une amitié à toute épreuve. Cependant quelques grands services qu'il eût rendus à ce prince, quel que fût son dévoûment pour lui, les moyens

perfides que les courtisans avaient résolu d'employer contre lui finirent par obtenir le succès qu'ils en avaient espéré ; et le ministre fut condamné à l'exil, tant est peu solide le terrain de la faveur des grands !

(Dictées normales.)

Donnez les explications syntaxiques demandées relativement aux mots italiqués : 1, mot variable ou invariable : pourquoi ? — 2, mode et temps. — 3, mode et temps ; de quoi ce temps est-il formé ? — 4, nature et orthographe. — 5, mode, différence de sens entre *tout humble qu'elle était* et *quelque humble qu'elle fût*. — 6, variabilité ou invariabilité. — 7, par quoi *lequel* pourrait-il être remplacé ? Lequel des deux est préférable ?

48. *Une bonne action.*

Une pauvre femme, *toute* jeune encore, avec un enfant de *quelque* sept à huit ans, s'était venue placer dans une avenue des Champs Elysées, espérant obtenir quelques secours de la charité des passants. Elle s'est mise aussitôt à chanter, mais *tout* émue et si tremblante qu'à peine sa voix pouvait-elle être entendue. *Quant* au petit garçon, avec une gravité qui eût prêté à rire dans une *tout* autre circonstance, il tirait d'un mauvais violon je ne sais quels sons aigres et criards, qui ont bientôt fait fuir tous les promeneurs ; de sorte que les deux malheureux n'ont pas tardé à se trouver dans un complet isolement. Seule, une jeune dame, que j'avais *vue* s'apitoyer en les regardant, avait continué à passer et à repasser devant eux, appuyée au bras d'un homme, jeune aussi, et, comme sa compagne, vêtu avec une extrême élégance. Plusieurs fois je les avais *vus* jeter dans la sébile quelques pièces de menue monnaie, et cela avec une sorte d'affectation, comme s'ils avaient cru appeler d'autres offrandes, en piquant d'honneur, faute de mieux, l'amour-propre et la vanité. Mais ils n'y avaient point réussi ; et leur expédient, comme leur bonne intention, était *resté* sans effet. Tout-à-coup, voilà que la jeune dame s'est mise à la place de la pauvresse tout ébahie, et que la rauque machine du petit bonhomme a passé dans les mains du monsieur, qui, après quelques sons vigoureux qu'il a fait jaillir du chétif instrument, prélude et commence. Bientôt, à sa voix ample et sonore s'est *mariée*, comme une âme répondant à une âme, une autre voix timide d'abord, puis hardie et vibrante ; et *toutes* deux, confondues et distinctes, montent et s'élèvent, comme la prière vers le ciel, répandant au loin autour d'elles des flots d'une indéfinissable harmonie. A l'instant, les promeneurs qui avaient fui, se sont rapprochés, pressés, entassés, pour entendre et pour voir ; les dons ne se sont pas *fait* attendre, et ils se sont *succédé* rapides dans la sébile devenue trop petite ; puis les deux virtuoses, jugeant leur mission et leur rôle *finis*, se sont éclipsés, envolés, comme des anges que sans doute ils étaient.

(Gallien.)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

49. *Aventure d'Attale.*

1. C'était une rude vie que celle que l'on menait pendant les premiers siècles de l'existence de notre nation. Il fallait que chacun *luttât* continuellement pour conserver sa liberté ou pour la recouvrer ; car il n'était pas rare qu'on la *perdît*, à quelque rang de la société que l'on *appartînt*. Témoin Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres, devenu l'esclave d'un barbare des environs de Trèves. Le bon évêque aurait donné tout ce qu'il possédait pour qu'on lui *ramenât* le captif.

2. Aussi l'un de ses serviteurs, nommé Léon, résolut-il de tenter l'aventure, et voici ce qu'il imagina : « J'exige de ton amitié, dit-il à l'un de ses compagnons, que tu *viennes* avec moi et que tu me *vendes* à ce barbare, maître d'Attale. Le prix de la vente sera pour toi. » Après bien des hésitations, l'autre y consentit. Mais tout n'était pas fini : pour que Léon *réussît* dans son projet, il était nécessaire qu'il *gagnât* la faveur du barbare, et qu'il *devînt* en quelque sorte son intendant. En moins d'un an, il arriva à ce poste, grâce à ses talents culinaires. Le seigneur franc, pourvu qu'il *fît* bonne chère, s'inquiétait peu de l'origine et des antécédents de ses principaux serviteurs. « C'est maintenant, pensa Léon, qu'il convient que je me *mette* à l'œuvre. »

3. Il se rendit dans la prairie, située proche de la maison où Attale gardait les chevaux, et, se couchant à terre à quelque distance et lui tournant le dos, afin qu'on ne s'*aperçût* pas qu'ils parlaient ensemble : « Il est temps, dit-il au jeune homme, que nous *songions* à retourner dans notre patrie. Il faut que tu t'*apprêtes* à partir cette nuit même, dès que je t'appellerai. » Le soir venu, Léon et Attale s'échappèrent, non sans avoir enlevé au maître, dans la chambre où il dormait, son bouclier et sa framée.

4. On devine quelle diligence il leur fallut faire pour qu'ils ne *fussent* pas rattrapés par le chef barbare, qui s'était mis à leur poursuite. Cependant les obstacles se multipliaient devant eux. La troisième nuit était survenue depuis leur départ sans qu'ils *eussent* pris la moindre nourriture. Ils allaient succomber à la faim, quand Dieu permit qu'ils *trouvassent* un arbre couvert de prunes. Ils en mangèrent, et s'étant un peu soutenus par ce moyen, ils continuèrent leur route vers la Champagne.

Comme ils avançaient, ils entendirent un bruit de chevaux. Ils se blottirent derrière un grand buisson de ronces, leurs épées nues à la main, afin que, s'ils étaient attaqués, ils *pussent* se défendre. Les cavaliers s'arrêtèrent près du buisson d'épines. C'était le barbare, leur maître, qui était à leur recherche.

5. Cependant les chevaux ne tardèrent pas à s'éloigner, au grand soulagement de Léon et d'Attale. Le danger passé, Léon et Attale se remirent en route et ne s'arrêtèrent plus jusqu'à ce qu'ils *fussent arrivés* à Langres, chez l'évêque Grégoire. Le pontife pleura sur le cou de son neveu, il voulut qu'on *affranchît* sur-le-champ Léon et les siens, et qu'on lui *donnât* des terres en propre dans lesquelles il vécut libre le reste de ses jours avec sa femme et ses enfants.

(Larive et Fleury, *La deuxième année de grammaire.*)

Rendez compte de l'orthographe des mots italiqués.

50. *Une excursion.*

Me voici de retour d'une excursion en *plaine* campagne et en *pleine* mer. J'allai, à trois *milles* de Londres, chez un ami qui possède un magnifique château et un parc rempli de garennes dont il a l'usufruit, et sa tante la *nue* propriété. Plus d'un Anglais *affirme*, et la plupart des voisins *assurent* qu'il n'y a rien d'aussi beau que tout cela à dix lieues de là. Devant le château, où le plus grand nombre des statues *représente* des sujets mythologiques, et où la plus grande partie des bosquets *porte* des inscriptions latines ou françaises, il y a mille ruisseaux arrosant et rafraîchissant d'admirables boulingrins (pièces de gazon) *tout* semés de dahlias, de rosiers, de marguerites et de pensées. Autour du parc, que protègent contre les maraudeurs de nombreux *gardes-chasse*, se déploie une vaste étendue de terres labourables dont la plupart sont *affermées*, de père en fils, à de très anciens cultivateurs. Une foule de troupeaux, *conduits* par leurs bergers, *dépouillent* l'herbe à belles dents, et *enrichissent* de leurs produits fermiers et propriétaires. Jamais je n'en ai tant *vu* paître ensemble; jamais je n'en ai tant *considéré* d'un seul regard. Il est rare, en effet, de voir dans nos pays un si grand nombre de brebis appartenant au même domaine, et qui *paissent* ensemble sur un même territoire.

(De Grisy, *Nouveau cours de dictées françaises.*)

Expliquez l'orthographe des mots italiqués.

51. *La fabrication de l'acier.*

Quelques[1] grandes recherches qu'on *ait faites*[2], on n'a trouvé aucun renseignement sur l'origine de la fabrication de l'acier; mais une opinion qui s'est fort accréditée, la fait remonter aujourd'hui à une époque bien antérieure à notre ère. Dans l'antiquité, c'*étaient*[3] les Indiens qui excellaient à travailler l'acier, et c'était de leurs usines que *sortaient*[4] la plupart de ces fameuses lames d'épée appelées *lames damas-*

sées, non, comme il n'est pas rare qu'on le *croie*[5], parce qu'elles se faisaient à Damas, mais parce que c'est de cette ville *que*[6] les Européens les tiraient anciennement. La fabrication de l'acier fut également très avancée chez les Egyptiens, témoin les monuments de granit dont les innombrables sculptures n'ont pu être exécutées qu'avec des outils d'acier. Les Grecs se vantaient d'avoir inventé l'acier ; mais c'était à tort, car il est certain que l'Egypte ou l'Orient le leur *avait*[7] fait connaître. Les procédés des Grecs, si toutefois ils en ont *eu*[8], ne pénétrèrent jamais chez les Romains, qui attribuaient aux Espagnols l'invention de l'acier. En effet, pendant les dix siècles, qu'a *duré*[9] le moyen âge, l'Espagne a excellé dans la fabrication du métal dont il s'agit ; quelques aciéries s'étaient cependant élevées dans plusieurs pays d'Europe ; mais la France n'en a possédé qu'à une époque toute moderne ; la première aciérie y fut créée, dit-on, vers *mil*[10] six cent, sur la rivière des Gobelins, à Paris.

(D'après le *Grand Dict. univ. du XIX*e *siècle*, dans Lepetit, *Dictées littéraires*.)

Faites les remarques syntaxiques auxquelles donnent lieu les mots italiqués : 1, variabilité ou invariabilité ; 2, mode et temps ; 3 et 4, accord du verbe ; 5, mode ; 6, pourrait-on remplacer *que* par *dont ?* 7, accord du verbe ; 8 et 9, variabilité ou invariabilité ; 10, orthographe.

52. *Une trombe d'air.*

Représentez-vous une masse d'air prise *tout à coup* entre deux vents contraires, et tournant avec rapidité sur elle-même, comme le sabot sous le fouet impitoyable. Dans ce mouvement, elle s'est rétrécie à sa base, et ouverte à sa partie supérieure en forme d'un immense cratère. La voilà qui s'élève en tournoyant, emportée avec une vitesse effrayante par le milieu des airs. Tous les objets, *quels qu'*ils *soient*, qu'elle a rencontrés devant elle et *autour* d'elle, sables, pierres, arbres, habitations même, elle les a saisis, entraînés, engloutis dans ses vastes flancs.

Alors, malheur au pays sur lequel aura passé la tempête ! car les autres fléaux ne sont rien auprès de la trombe d'air : ni les tremblements de terre ; ni la foudre ; ni la grêle détruisant tout sur son passage ; ni les torrents et les rivières *débordés*, inondant les campagnes et couvrant d'une vase épaisse les guérets ensemencés, seule espérance du laboureur ; ni enfin aucune des autres calamités sans nombre par lesquelles la terre s'est *vue* si souvent *ravagée*.

O vous, à qui il est arrivé de parcourir, après le passage d'une trombe, la contrée malheureuse sur *laquelle* s'est exercée sa fureur,

dites-nous si quelque chose a été *respecté*, même la moisson du pauvre, si une seule demeure s'est *vu* épargner, même la maison de Dieu.

(Gallien.)

Donnez les explications grammaticales que demandent les mots italiqués.

53. *Les fourmis.*

Les fourmis sont *de* petits insectes qui vivent en société ; elles présentent trois sortes d'*individus* : les mâles et les femelles, *chargés* de la reproduction de l'espèce, et les neutres ou fourmis *ouvrières*, qui doivent pourvoir aux besoins de toute la société, rassembler les matériaux de la fourmilière, procéder à *sa* construction, réunir les vivres nécessaires à la nourriture *des* larves et à celle *des* individus parfaits. Toujours en mouvement, elles marchent à la suite *les unes des autres* et sur deux files : d'un côté se trouvent celles qui s'éloignent de la fourmilière, et de l'autre celles qui *y* reviennent. Les unes roulent laborieusement des grains quelquefois plus gros qu'elles ; d'*autres* se réunissent pour voiturer une paille, un brin d'herbe ou de bois. Pendant ce temps, celles qui *sont restées* au logis continuent *à* creuser des galeries, les étançonnent, et construisent des magasins *où* leurs larves trouveront les provisions nécessaires.

Les fourmis se nourrissent surtout de matières sucrées ; aussi les voit-*on* souvent envahir par *bandes* innombrables les armoires *où* l'on serre des confitures, du sucre, du miel. Elles donnent la chasse d'une façon fort curieuse aux petits insectes appelés *pucerons*, que l'on trouve particulièrement sur les rosiers, les pêchers : non pas qu'elles fassent leur proie des animaux eux-mêmes ; elles se bornent à leur dérober une matière gommeuse et sucrée qui enduit leur corps. Elles sont d'autant plus à leur aise pour dépouiller ces insectes, que ceux-ci restent à peu près invariablement fixés sur la branche ou la feuille où ils sont éclos.

On exagère beaucoup le tort que les fourmis font à la culture. Elles ne dévorent point les feuilles des arbres ; tout au contraire, elles font la guerre aux insectes qui les dépouillent ; elles n'attaquent presque jamais les fruits, et n'y touchent que lorsque d'autres insectes, comme les guêpes ou les *perce-oreilles*, ont commencé *à* les entamer. Mais en creusant les fourmilières au pied des arbres, elles fouillent le terrain, dépouillent les racines, et quelquefois même les coupent pour percer leurs galeries.

Les fourmis, à l'approche des froids, s'enferment dans la fourmilière et y demeurent ensevelies dans un sommeil léthargique, que partagent aussi les pucerons élevés par elles en captivité. Leurs provisions ne

sont donc pas faites particulièrement en vue de la saison d'hiver, puisqu'alors elles n'*en* peuvent jouir. Ainsi la fable *de* la Cigale et la Fourmi, *toute* charmante qu'elle *est*, a le grave tort de donner aux enfants deux idées fausses ; car la cigale meurt à l'automne et la fourmi s'endort pendant l'hiver. Nous ne parlons pas de ce vice d'égoïsme *dont* elle semble faire un mérite à la fourmi.

(Garrigues.)

Donnez les explications grammaticales que demandent les mots italiqués.

54. *La baleine.*

La nature s'est plu à fabriquer à la baleine sur les deux côtés de la mâchoire supérieure, en compensation des dents qu'elle ne lui a pas données, un des appareils les plus extraordinaires que vous *ayez entendu*[1] décrire. Sur les bords de la bouche, la baleine porte un grand nombre de lames cornées qu'on a nommées fanons, et que l'industrie humaine a utilisées de mille et une façons. Au sommet et sur les bords des fanons, les fibres élastiques dont ils se composent, se détachent de la lame, et on les voit *pendre*[2] hors de la bouche comme des touffes de crin. Quand la baleine veut faire un repas, elle étale à la surface de l'eau ses fanons, dans les barbes desquels *accourent*[3] se *jouer*[4] une foule de tout petits animaux marins. *Tout à coup*[5], au moment où la troupe est au complet, le colosse ouvre sa gueule *toute*[6] grande, et l'eau de la mer s'y précipite comme dans un gouffre, entraînant avec elle les petits imprudents, qui disparaissent à jamais. Seulement, comme l'estomac de la baleine, *quelque*[7] écartées qu'*en*[8] soient les parois, serait trop gorgé d'eau, il a été pourvu d'un appareil particulier qui obvie à cet inconvénient. Tout le liquide superflu est rejeté de l'arrière-bouche, et s'élance en longs jets par les fosses nasales.

(*D'après* Xavier de Maistre, dans Lepetit, *Dictées littéraires.*)

Faites les remarques grammaticales auxquelles donnent lieu les mots italiqués : 1) mode et temps ; 2 et 4) fonction ; 3) accord ; 5) comparez avec *tout d'un coup ;* 6 et 7) nature ; 8) emploi.

55. *Le chien du lépreux.*

Depuis *quelque*[1] deux ans, un petit chien s'était donné à nous ; ma sœur l'avait pris en affection, et, depuis que la mort me l'avait ravie, ce pauvre animal était une consolation pour moi. Nous devions sans doute à la laideur que lui avait donnée la nature, le choix qu'il avait fait de notre demeure pour son refuge. Riches, pauvres, tout le monde l'*avait rebuté*[2] ; mais il était encore un trésor pour la maison du lépreux. En reconnaissance de la faveur que Dieu nous avait accordée

en nous donnant cet ami, ma sœur et moi l'avions nommé *Miracle*; et son nom, qui contrastait avec sa laideur, autant que sa gaieté naturelle, nous *avait distraits*[3] de nos chagrins. Quelle que *fût*[4] notre surveillance, il s'échappait quelquefois, et je n'avais jamais pensé que cela *pût*[5] être nuisible à quelqu'un. Cependant plusieurs habitants de la ville s'en étant alarmés, crurent qu'il pouvait les infecter du germe de ma maladie; ils se plaignirent au commandant, qui ordonna que mon chien *fût tué*[6]. Des soldats passèrent une corde au cou du pauvre animal, et l'entraînèrent; ils voulaient le noyer, mais la populace qui s'était amassée devant la porte l'assomma à coups de pierres[1]. Je passai le reste de la journée et la nuit suivante *tout*[7] entière dans une agitation, une fièvre *brûlante*[8].

(*D'après* J. Macé, dans Lepetit, *Dictées littéraires.*)

Faites les remarques syntaxiques auxquelles donnent lieu les mots italiqués : 1) nature; 2 et 3) accord; 4, 5 et 6) mode et temps; 7) nature; 8) accord.

56. *L'Afrique septentrionale.*

L'Afrique, qu'on a *reconnu*[1] être beaucoup plus petite que l'Asie, est la contrée qu'on a le moins explorée; son climat brûlant, ses déserts affreux, ses habitants *tout*[2] barbares ou tout stupides, l'ont fait passer longtemps pour la dernière des contrées du globe. Cependant une partie de cette terre désolée s'est enorgueillie d'être les délices du monde, et un de ses peuples, qui a bien dégénéré depuis, nous a *donné*[3] les premières notions des sciences. L'Égypte, en effet, tout amoindrie et *toute* déchue qu'elle est, a été le berceau des connaissances humaines; et la côte de Barbarie, appelée aussi et avec plus de raison Berbérie, s'est *vu*[4] surnommer le jardin du monde, pendant toute la période de temps qu'a duré la fortune de Carthage et de Rome. C'est aussi là que, dans des temps plus reculés, la mythologie avait placé le jardin des Hespérides avec ses pommes d'or gardées par un dragon. Traçons en quelques mots les différentes révolutions qu'il y a *eu*[5] dans cette contrée. Les anciens n'ont point connu le contour entier de l'Afrique, quoique plusieurs historiens aient avancé que les Phéniciens et les Carthaginois en avaient fait le tour; car la plupart de ceux qui ont écrit sur la géographie ancienne se sont tus sur ces voyages ou les ont révoqués en doute. *Quoi qu'*[6]il en soit, on peut dire que les Grecs et les Romains n'ont connu de l'Afrique que la côte septentrionale. Nous parlerons une autre fois des peuples qui s'y sont succédé.

(*Dictées normales.*)

Donnez les explications grammaticales relatives aux mots italiqués. — 1, 2, 4, 5. Variabilité ou invariabilité. — 3. Accord du verbe et du temps. — 6. Orthographe.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Noms des Auteurs.*

Abbott, F. F. . . . 405
Abele, Th. 269
Achelis, Th. . . . 209
Albers, R. P. . . . 407
Albers, Paul . . . 351
Allard, P. . . . 335, 408
Allen, P. S. . . . 403
Allo, B. 155
Altena, Ch. . . . 150
Ammon, G. . . . 404
Andresen, G. . . . 403
Ansiaux, M. . . . 334
Antonis, E. . . . 359
Audollent, A. . . . 335
Aulard, A. 209

Bacha, E. 336
Balau, S. 333
Bang, W. 336
Barrès, M. 210
Batiffol, P. 408
Baudrillart, A. . . 409
Baur, Chr. 149
Bauwens, E. . . . 330
Bayot, A. 335
Bechtel, F. . . . 208
Becker, A. 81
Bédier, J. 209
Beloch, G. . . . 404
Berger, P. 274
Bergin, O. 382
Berlière, U. . . 333, 394
Bertrang 390
Besnier, M. . . . 379
Bethune, F. . . . 335
Biberfeld, C. . . . 391
Biese, A. 277
Bigwood, G. . . . 334
Biré, E. 22
Biron, R. 213
Bischoff, H. . . 211, 336
Bodin, L. 192
Bouwman, B. E. . . 406
Boxler, A. 246
Brandi, K. 325
Brants, V. 334
Brassine, J. . . . 335
Bréhier, L. . . . 408
Breiter, Th. . . . 81
Bremond, H. . . . 213
Bricteux, A. . . . 337
Broeckaert, J. . . . 331
Brouwers, D. D. . 333
Brück, A. 399
Buecheler, F. . . . 208
Buitenrust Hettema, F.
. 141
Burghard, G. . . . 152
Cabrol, F. 58, 258, 342, 407
Cahen, A. 73
Cagnat, R. 250
Cantarelli, L. . . . 270
Capellanus, G. . . 272
Carlot, A. 334
Carra de Vaux. . . 33
Cauchie, A. . . . 334
Cauer, P. 236
Cavaignac, E. . . . 316
Cavallera, F. . . . 82
Cevolani, G. . . . 208
Chaineux, J. . . . 245
Chapot, V. 247
Chauvin, V. . . . 337
Classen, J. 403
Clerget, P. 279
Closon, J. 333
Cohen, G. 32
Colasanti, G. . . . 404
Coopman, Th. . . 331
Cornelius, P. . . .
Couailhac, M. . . 30
Couat, A. 404
Counson, A. . . . 336
Coupin, H. . . . 410
Cramer, F. . . . 208
Cumont, F. . . . 271
Cuvelier, J. . . . 334
d'Arbois de Jubainville, H.
. 19
Daremberg et Saglio 342
de Bethune . . . 336
de Borchgrave, E. . 277
de Borman, C. . . 333
de Cepeda, R. R. . 334
De Cock, A. . . . 268
de Félice, Ph. . . 194
de Haerne, X. . . 344
De Jonghe, E. 26, 27, 394
Delaruelle, L. . . 126
de la Vallée Poussin, L.
. 332
Delpérier, L. . . . 339
Delehaye, H. . . . 332
de Loo, G. 338
de Marchi, A. . . . 193
Demarteau, J. E. 324, 335
Denucé, M. . . . 338

De Pauw, N. . . . 343
De Ridder, A. . . 191
Derume, E. . . . 361
de Stainlein-Saalenstein, V. 49
de San, L. 35
de Smedt, Ch. . . 334
de Vooys, C. G. N. . 328
de Witte, A. . . . 333
d'Haussonville . . 273
Diehl, Ch. . . . 81, 209
Dimoff, P. 199
Dörwald, P. . . . 374
Donady, J. 274
Dony, E. 333
Doutrepont, A. . . 335
Doutrepont, G. . . 335
Drerup, E. . . 268, 269
Dubois, Ch. . . . 188
Dufourcq, A. . . . 150
Duval, R. 408
Dybolski, R. . . . 76

Elsaesser, Th. . . 377
Elter, A. 375
Engeli, Ad. . . . 244
Ernout 215

Fairon, E. 333
Fassbinder, F. . . 392
Fayen, A. . . . 333, 394
Feller, J. 336
Fierens-Gevaert, H. 337
Finsler, G. . . . 378
Fiske, W. 82
Flach, J. 398
Flammarion, C. . . 97
Flamme, J. . . . 358
Fonsny, J. 72
Fontaine 342
Forrer, R. 133
Fournier, P. . . . 404
Francotte, H. . . 269, 335
Fredericq, P. . . 212, 33
Freeman, K. J. . . 363
Friedrich, E. . . . 272
Fris, V. 395
Fritsch, O. . . . 208

Gaffiot, F. . . . 321
Gaillard de Champris, H. 273
Garriguet, L. . . . 83
Gelli, J. 279
Gezelle, G. . . . 151
Gilliard, Ch. . . . 117
Girardin, J. . . . 21
Giraud, V. . . . 21, 406
Gnecchi, P. . . . 271
Grupp, G. 212
Goetstouwers, J. B. . 288
Goessler, P. . . . 153
Golther, W. . . . 81
Goodspeed, E. J. . 81
Gougaud, L. . . . 154
Goyau, G. . . . 33, 149
Grafé, A. 332
Graindor, P. . . 187, 335
Gram, J. 211
Grammont, M. . . 261
Grégoire, A. . . 336, 409
Grimme, H. . . 268, 269
Grossi, E. 404
Grupp, G. 407
Grûtzmacher, G. . 82
Gudeman, A. . . . 148
Guillaume, L. . . 335
Guillevic, A. . . . 20
Guiraud, J. . . . 409
Guth, G. 152
Guzman, P. . . . 341

Hadzidakis, G. D. . 190
Halflants, P. . . . 272
Halkin, J. 334
Halkin, L. 413
Hamelius, P. . . . 336
Hansay, A. . . . 334
Haust, J. . . . 274, 336
Hedde, R. 407
Heinze, R. . . . 403
Helm, K. 151
Helm, R. . . . 148, 272
Henkens, P. . . . 152
Henquinez, H. . . 335
Henze, R. 272
Herder 83
Heyne 150
Hodgman, A. W. . 15
Hoffmann, O. . . . 208
Hohlwein, N. . . 404
Holtvast, K. . . . 267
Hommel, F. . . . 209
Houllevigue, L. . . 280
Hubert, E. . . . 334
Hulin, G. 338
Hymans, H. . . . 333

Immisch, O. . . . 402

Jackson, J. . . . 404
Jacquemotte, E. . . 274
Jakob, F. 32
Janssens, J. . . 371, 373
John, O. 391
Jullian, C. 61
Jugé, C. 136

Kalff, G. 142
Kaufmann, F. . . 205
Keller, P. 391
Kerne, O. et E. . . 402
Kiessling, A. . . . 403
Kirsch, J. P. . . . 268
Kluyver, A. . . . 211
Kochendoerffer, K. . 151
Koerting, G. . . . 405
Krause, E. . . . 320
Kretschmer, P. . . 207
Kroll, W. . . . 193, 272
Krueger, E. . . . 208
Kugéas, S. . . . 208
Kurth, G. . . 5, 35, 84, 274, 284, 390, 410, 412

Labourt, J. . . . 408
Ladeuze, P. . . . 335
Laenen, J. 396
Lahaye, L. . . . 332
Lanciani, R. . . . 342
Lane, M. C. . . . 405
la Rue van Hook . 405
Laurand, L. . . . 16
Laurent, M. . . . 335
La Vieuville . . . 400
Lavisse, E. . . . 33
Leclercq, H. . . . 408
Leendertz, P. . . . 23
Le Goff, P. . . . 20
Legrand 342
Legrand, G. . . . 336
Lehmann, P. . . . 57
Lejay, P. 335

Lejeune, J. . . . 274
Leopold, J. H. . 24, 404
Lermann, W. . . . 271
Liégeois, C. . . 198, 332
Logeman, H. . . . 406
Lonchay, H. . . . 334
Lorin, H. 34
Luchaire, A. . . 278, 409

Magnette, F. . . . 334
Mallinger, L. . . . 198
Mansion, J. . . . 336
Mantenay, M. . . 409
Mantzius, K. . . . 273
Marchal, E. . . . 332
Maréchal, Ch. . . 136
Martin, E. W. . . 405
Martinon, Ph. . . 368
Marx, E. 142
Masqueray, P. . . 81
Matthias, Th. v. . . 336
Maurenbrecher, B. . 401
Mazon, P. 192
Meillet, A. . . . 80, 214
Melsted, B. Th. . . 78
Meuffels, H. . . 213, 397
Meyer 34, 155
Meyer, E. 325
Meyer, F. 151
Meyer, K. 382
Michaelis, A. . . . 402
Michaux. 357
Michel, A. 279
Mitteis, L. 148
Moeller, Ch. . . . 332
Molien, L. A. . . . 22
Moore, C. H. . . . 405
Morin, G. 335
Mulder, R. . . . 376
Muncker, F. . . . 277

Napoletani, G. . . 404
Navarre, M. . . . 278
Neuray, F. . . . 402
Newman, Le card. . 213
Nicole, J. 31
Nipperdey, K. . . 403
Nowack, A. . . . 391

Oehler, R. . . . 54

Pandelakis . . . . 10[illegible]
Paquay, J. . . . 274
Paquier, J.-B. . . 214
Pargoire, P. C. . . 408
Parmentier, A. . . 278
Parsy, J. 27
Passy, P. 263
Pianigiani, O. . . 202
Pijper, F. 211
Pirenne, H. . . . 333
Pitacco, G. . . . 252
Pissin, R. 391
Poelhekke, F. J. . . 74
Poncelet, A. . . . 332
Poncelet, E. . . . 333
Poullet, P. . . 205, 334
Prase, A. S. . . . 405
Preuschen, E. . . 405

Reich, E. 258
Reiners, A. . . . 390
Renault, J. . . . 32
Reypens, L. . . . 359
Riezler, K. . . . 115
Rintelen, M. . . . 337
Robert, C. 360
Roersch, A. . . . 336
Roland, C. G. . . 336
Rosegger 75
Rhys, J. 381

Saalfeld, G. . . . 336
Salembier, L. . . 408
Sangnier, M. . . . 262
Sandys, J. E. . . . 367
Satchell, F. . . . 277
Sauveur, A. . . . 272
Schaefer, A, . . . 60
Schamberger, M. . 56
Schepers, I. B. . . 406
Schmitt, C. . . . 397
Schmid, G. . . . 257
Smits, C. F. X. . . 287
Schwartz, E. . . . 149
Seenmeller, J. . . 336
Seiler, F. 181
Sepet, M. 335
Simenon, G. . . 332, 343
Skutsch, F. . . 207, 208
Solmson, F. . . . 208
Sommer, F. . . . 208
Sorlin-Dorigny . . 342
Souriau, M. . . . 137
Springer, A. . . . 34
Stamm 150
Stapelkamp, Ch. . . 342
Stern, A. 78
Steup, J. 403
Stokes, W. 21
Strong, A. 13
Strowski, F. . . . 214
Sütterlin, L. . . . 140

Teirlink, I. . . . 268
Thédenat, H. . . . 270
Thieme, K. . . . 271
Thouverez, E. . . 33
Thiele, R. 208
Tixeront, J. . . . 408
Torfs, A. 359
Tourneur, V. . . . 337
Trésal, J. 408

Uhlenbeck, C. C. . 211
Ulens, R. 334
Ulrix, E. 274

Vaes, M. 288
Vahlen, J. 371
Valois, N. 146
Van Bastelaer, R. 333, 338, ... 409
Van Bleek, G. W. . 254
van Brabant, W. . . 410
Van den Gheyn, J. 84, 272, ... 334
Van de Graft, C. C. . 152
Van den Ven, P. . 335
Van der Essen, L. . 153
Vander Haeghen, V. 333
Vander Linden, H. 333, 343
Van de Vorst, Ch. 371, 373
Van de Weerd, H. . 149
Van Dooren, J. . 72, 259
Van Herwerden, H. 270
Van Houtte, A. . . 334
Van Loghem, M. . 211
Van Miert, L. . . 61
Vannérus, J. . . . 333
Van Overbergh, C. 26, 391
Van Poppel, G. . . 406
Verdam, J. . . 211, 212
Verdenius, Th. . . 406
Verwey, A. . . . 393
Vial, F. 273

Vierhout, C. J. . . . 150
Vigouroux. 342
Villey, P. 383
von der Leyen, F. . 274
Vollmer 208
von Wilamowitz-Moellendorff, U. . . 241, 217
Vuylsteke 343

Wagner, R. . . . 401
Wahner, J. . . . 82
Waltzing, J. P. . . 336
Warker, N. . . . 390
Weber, H. . . . 269
Weigand, F. L. K. . 204
Wendland, P. . . 119
Werner, A. . . . 272
Woerner, R. . . . 18
Wolter, K. . . . 32
Worp, J. A. . . . 275
Wrede, F. . . . 150
Wright, C. . . . 139
Wuelfing, J. . . . 336
Wustmann, G. 276, 264

Zielinski, Th. . . . 361
Zuchhold, H. . . . 391
Zyromski, E. . . . 261

II. *Mélanges.*

Albert Counson, De la question de savoir si un Allemand peut avoir de l'esprit. 8
Le même. Le génie poétique de Taine, ses admirateurs et ses détracteurs . 97
Le même. Les mots empruntés 181, 229
A. De Ceuleneer, Le Congo (Bibliographie) 357
Godefroid Kurth, Le neuvième centenaire de Notger . . . 5, 284
Le même, Une encyclopédie catholique 35
Alph. Roersch, La vie universitaire en 1522 11
J. P. Waltzing, Les nouveaux fragments de Ménandre 217
E. Witmeur, Un poète inconnu. Mme la comtesse Valérie de Stainlein-Saalenstein 49
Concours général de l'Enseignement moyen en 1908 309

III. *Publications périodiques.*

Biblioteca di geografia storica pubbl. sotto la direzione di G. Beloch . . 404
Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, XVII 186
Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire (Liège) 343
Cornell Studies of classical philology 405
Glotta. Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache 207
Jahrbuch des deutschen Vereins zur Hebung und Pflege der Muttersprache im deutschredenden Belgien 390
Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte. Bd. XIV. . 24, 276
Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie hrsg von H. Breymann und J. Schick, XXXVII 32
Münchener neueste Nachrichten. Beilage 276
Roemisch-germanisches Korrespondenzblatt 208
Recueil de travaux publiés par l'Université de Louvain. XIX-XXI . . 287
Studi di Storia antica (G. Beloch) 404
Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums 268
Transactions and proceedings of the american philological Association . 405
Verslagen en mededeelingen der kg. Akademie van Wetenschappen. Letterkunde (Amsterdam) 211
Wissenschaftliche Beilage zur allgemeinen Zeitung 276

IV. *Collections et Manuels.*

Album belge de paléographie, par J. Van den Gheyn 84, 272
Catholic Encyclopedia 34
Collection linguistique (Paris, Champion) 214
Deutsche Texte des Mittelalters, VIII, IX, XIII 151
Dictionnaire d'archéologie chrétienne, par dom Cabrol . . 58, 258, 342, 407
Dictionnaire de la Bible, par Vigouroux 342
Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, par Daremberg et Saglio. 342
Dictionnaire général de la langue wallonne 38
Goldene Klassiker-Bibliothek (Bong) 277
Gymnasial-Bibliothek, 45-48 208
Herders Konversationslexikon. 3te Aufl. 83
Mélanges Godefroid Kurth 288, 331, 410
Meyer's Grosses Konversationslexikon, XVI-XVIII 34, 155
Middelnederlandsch handwoordenboek (J. Verdam) 212
Reclam's Universalbibliothek 276
Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher hrsg. von Meyer-Lübke 81

V. *Chronique.*

Académie royale de Belgique. Programme de ses Concours 414
Académie royale flamande. Programme de ses Concours 157, 216
Album belge de paléographie, par J. Van den Gheyn 84
Ateliers monétaires de l'Empire romain 215
Allemagne :
Enseignement public. 287
Production livresque 276
Représentations théâtrales 276
Bible : vieux manuscrits 215
Concours des Bourses de voyage (1907). Résultats 38
— Mémoires envoyés au Concours de 1908 . 280
Concours universitaire 1908-1910. Questions 344
Congrès de l'Association belge des professeurs de langues vivantes. Compte rendu du Premier Congrès 82
— Deuxième Congrès ajourné 344
Congrès historique international de l'indépendance espagnole . . . 283
Cours d'art et d'archéologie au local « Patria » 413
Cours pratiques d'archéologie au Cinquantenaire. 413
Katholieke Vlaamsche Hoogeschool-uitbreiding van Antwerpen. Gedenkboek 37
Mélanges Godefroid Kurth 288, 331, 412
Ménandre. Les nouveaux fragments. Bibliographie 217
Modernisme. Documents sur sa condamnation 155
Nécrologie : Alfred Grafé 84
— Gaston Boissier 281
Notger. Neuvième centenaire 5, 284

Prix quinquennal de littérature française 412
Société royale de littérature de Londres : G. Kurth, E. Verhaeren, M. Maeterlinck nommés correspondants 84
Société internationale de dialectologie romane 37
Sparte. Fouilles 282
Théodoric. Le palais de Théodoric, à Ravenne 411
Toponymie. Glossaires 274
Études toponymiques 410
Université de Liège. Nominations 38, 345, 411
Les Universités en Europe 411
Wilamowitz-Fonds 411

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard, Dictées françaises 47, 226, 305, 425
Le même, Trois leçons de rédaction 353
Le même, Leçon de répétition en 4e latine 417
V. Gérard, Les premières pages du *Pro Milone*. Essai d'analyse littéraire . 159
H. Gérardy, Explication d'un morceau de français pour la 4e ou la 3e . 89
Le même, Devoirs français 94
A. Jansen, Les cours de vacances à l'Université de Louvain . . . 289
A. Poissinger, Leçon de conversation latine en sixième 219
Wathelet, Un moyen de former le goût chez nos élèves 39
Le même, Comment développer l'impressionisme chez nos élèves . . 346

Varia.

282. *A. Bruck,* Bourses d'études en faveur des Luxembourgeois (J. P. W.) . 399
283. *La Vieuville,* Psychologie japonaise (L. de la Vallée-Poussin). . . 400

Notices et annonces bibliographiques.

284-316. Publications de Maurenbrecher et Wagner, Immisch, Michaelis, Otto et Else Kerne, Neuray, Allen, Classen et Steup, Kiessling et Heinze, Nipperdey et Andresen, Leopold, Ammon, Beloch, Colasanti, Grossi, Hohlwein, Lane, Preuschen, Koerting, Giraud, Schepers, Bouwman et Verdenius, Van Poppel, Logeman, Grupp, Albers et Hedde, Cabrol, Trésal, Baudrillart, Mantenay, Luchaire, Van Bastelaer, A. Grégoire, van Brabant, Coupin. 401

CHRONIQUE.

317-325. Études toponymiques, Nominations à l'Université de Liége, Fonds Wilamowitz, Ravenne, Universités en Europe, Cours d'art et d'archéologie, Prix quinquennal de littérature, Mélanges G. Kurth, Concours de l'Académie royale (programme) 410

PARTIE PÉDAGOGIQUE.

F. Collard. Leçon de répétition en 4e latine 417
Le même. Dictées françaises (suite) 425

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME XII 435

Mélanges Godefroid Kurth

PUBLIÉS PAR LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Tome I. Mélanges historiques.
Tome II. Mélanges littéraires, philologiques et archéologiques.

Deux volumes gr.-8° jésus, de 550 pp. chacun. Cet ouvrage a été publié par souscription. Il reste quelques exemplaires, qui sont en vente au prix de **12 fr. 50** le volume, chez *Vaillant-Carmanne, 6, rue Saint-Adalbert, à Liége; Albert Dewit, rue Royale, à Bruxelles; Honoré Champion, quai Malaquais, 5, à Paris.*

SOMMAIRE.

—

MÉLANGES.

Pages

A. De Ceuleneer, Le Congo. Ouvrages de Michaux, Flamme et Antonis . 357

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Antiquité classique.

253. *C. Robert*, Der Neue Menander (A. Humpers). 360
254. *Th. Zielinski*, Le monde antique et nous (E. Remy) 361
255. *K. J. Freeman*, Schools of Hellas (A. Humpers) 363
256. *J. E Sandys*, A history of classical scolarship (J. P. W.) . . . 367
257-8. *Ph. Martinon*, Sophocle, Electre. Drames d'Euripide (A. Humpers) . 368
259. *J. Vahlen*, Opuscula Academica. II (J. P. W.) 371
260. *Ch. Van de Vorst*, Grammaire grecque (A. Grégoire) 371
261. *Ch. Van de Vorst*, Grammaire latine (C. Caeymaex) 373
262. *P. Dörwald*, Kunst des Uebersetzens (A. Humpers) 374
263. *A. Elter*, Itinerarstudien (J. P. W.). 375
264. *R. Mulder*, De conscientiae notione (A. Delatte) 376
265. *Th. Elsaesser*, Nos in schola latine loquimur (A. Poissinger) . . . 377
266. *G. Finsler*, Homer (J. P. W.) 378
267. *M. Besnier*, Les catacombes (J. P. W.) 379

Langues et littératures celtiques.

268. *J. Rhys*, Celtic inscriptions (V. Tourneur) 381
269. *K. Meyer et O. Bergin*, Erni (Le même) 382

Langues et littératures romanes.

270. *P. Villey*, Les sources et l'évolution de Montaigne (Th. Simar) . . 383
271. *Le même*, Livres utilisés par Montaigne (Le même) 389

Langues et littératures germaniques.

272. Jahrbuch des deutschen Vereins (J. P. W.) 390
273. Dem Andenken Eichendorffs (Ad. Corin). 391
274. *A. Verwey*, Het testament van Potgieter (C. Lecoutere) 393

Histoire et géographie.

275. *A. Fayen*, Lettres de Jean XXII (X.) 394
276. *C. Van Overbergh et E. De Jonghe*, Les Mayombé (A. De Ceuleneer) . 394
277. *V. Fris*, Annales rerum Flandricarum (Le même) 395
278. *J. Laenen*, Joseph II (Le même) 396
279. *Ch Schmitt*, Cardinal Cusanus (C. M.) 397
280. *H. Meuffels*, Les martyrs de Gorcum (A. Terstappen) 397
281. *J. Flach*, Le droit romain dans les chartes (F. Hubert) 398

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

JUN 2 3 1921